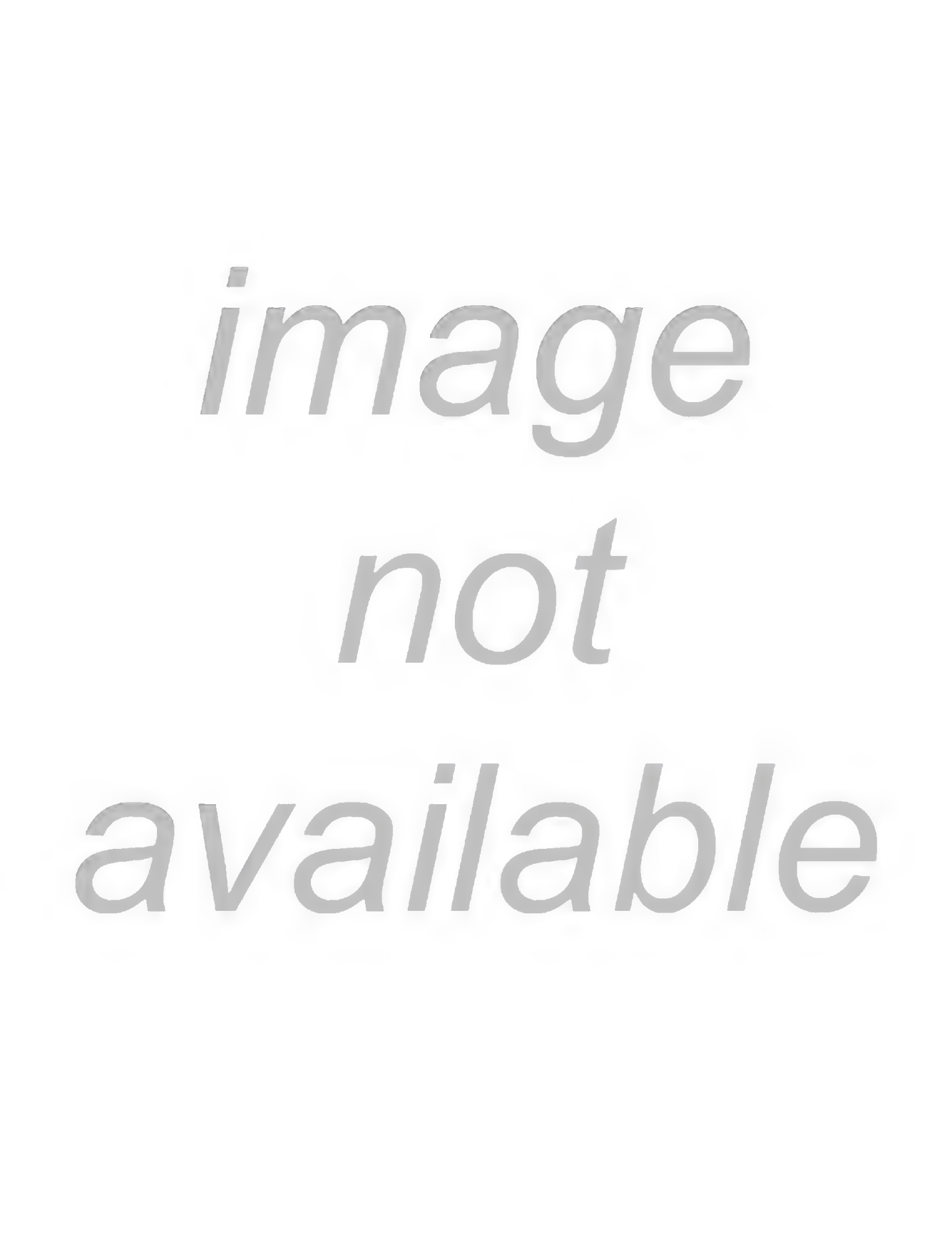
image
not
available

Digitized by Google

Digitized by Google

II Suppl. Pabr. I. Scorpl. 2

HISTOIRE D'ALLEMAGNE.

57045

HISTOIRE
GÉNÉRALE
D'ALLEMAGNE,

Par le P. BARRE, Chanoine Régulier de Sainte Geneviéve, & Chancelier de l'Univerſité de Paris.

TOME X.

Qui comprend les Régnes depuis l'an 1658. juſqu'en 1740.

A PARIS, rue S. Jacques,

Chés { CHARLES J. B. DELESPINE, à la Victoire & au Palmier.
JEAN-THOMAS HERISSANT, à S. Paul & à S. Hilaire.

M. DCC. XLVIII.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROY.

EMPEREURS

CONTENUS DANS CE VOLUME.

Léopold, . . .	*depuis l'an*	1658	. . . . . *jusqu'en*	1705
Joſeph,		1705		1711
Charles VI.		1711		1740

SOUVERAINS CONTEMPORAINS.

PAPES.	Aléxandre VII.	1655		1667
	Clément IX.	1667		1669
	Clément X.	1669		1676
	Innocent XI.	1676		1689
	Aléxandre VIII.	1689		1691
	Innocent XII.	1691		1700
	Clément XI.	1700		1721
	Innocent XIII.	1721		1724
	Benoît XIII. *ou* XIV.	1724		1730
	Clément XII.	1730		1740
	Benoît XIV. *ou* XV.	1740		
ROIS *de France.*	Louis XIV.	1643		1715
	Louis XV.	1715		
d'Eſpagne.	Philippe IV.	1621		1665
	Charles II.	1665		1700
	Philippe V.	1700		1746
de Portugal.	Jean, Duc de Bragance,	1640		1656
	Alphonſe-Henri,	1656	détrôné en	1667
	Pierre II.	1667		1706
	Jean V.	1706		
d'Angleterre. & d'Ecoſſe.	Charles II.	1649		1684
	Jacques II.	1684	détrôné en	1688
	Guillaume III.	1688		1702
	Anne Stuart,	1702		1714
	Georges I.	1714		1727
	Georges II.	1727		
de Dannemarck.	Frédéric III.	1648		1670
	Chriſtiern V.	1670		1699
	Frédéric IV.	1699		1730
	Frédéric V.	1730		

ROIS *de Suéde.*	Charles X. Guſtave . . *depuis l'an*	1654	*juſqu'en*	1660
	Charles XI.	1660		1697
	Charles XII.	1697		1718
	Frédéric de Heſſe-Caſſel,	1720		
de Pologne.	Jean Caſimir,	1648	abdique en	1667
	Michel Wieſno-Weski,	1667		1673
	Jean Sobieski,	1673		1696
	Frédéric Auguſte II.	1696		1733
	Frédéric Auguſte III.	1733		
	Staniſlas Leczinſki monta ſur le trône en	1704		
	Il fut élu une ſeconde fois Roi de Pologne en	1733	& abdiqua en	1736.
de Pruſſe.	Frédéric I. Electeur de Brandebourg,	1701		1713
	Frédéric II.	1713		1740
	Frédéric III.	1740		
CZARS.	Aléxis Michaélowitz,	1645		1676
	Fœdor Aléxiowitz,	1676		1682
	Iwan Aléxiowitz,	1682	dépoſſédé en	1688
	Pierre I. Aléxiowitz régne ſeul en	1688		1725
	Catherine Aléxiewna,	1725		1727
	Pierre II.	1727		1730
	Anne Iwanowna,	1730		1740
MAISON *Ottomane.*	Mahomet IV.	1655		1687
	Soliman III.	1687		1691
	Achmet II.	1691		1695
	Muſtapha II.	1695		1703
	Achmet III.	1705	dépoſé en	1730
	Mahmouth,	1730		

HISTOIRE

Paix generale conclue à Utrecht.

HISTOIRE
GÉNÉRALE
D'ALLEMAGNE.

LEOPOLD EMPEREUR.

DEPUIS la paix de Munſter & d'Oſnabrug, le Corps Germanique ne s'étoit mêlé des affaires des Puiſſances étrangères que pour tâcher de les accommoder. Il faiſoit conſiſter ſes véritables intérêts à ſe tenir, autant qu'il étoit poſſible, dans les termes de la médiation & de la garantie. Quand on examine la conduite qu'il a tenue depuis l'élection de Léopold, on

AN. DE J. C. 1658.

An. de J. C. 1658.

y reconnoît encore cet eſprit d'égalité & de circonſpection qui étoit alors l'ame de ſa politique. Si quelquefois la ſituation des affaires l'a porté à ſortir de ſon juſte équilibre pour favoriſer un peu la maiſon d'Autriche, on peut dire qu'en cela même il a toujours marqué ſa retenue & ſa modération.

La branche Allemande de la maiſon d'Autriche, ſembloit auſſi être dans ces diſpoſitions. Elle penſoit moins à faire des conquêtes, qu'à obliger le Roi de Suéde de s'accommoder avec la Pologne. Elle avoit pardonné à Ragotski ſon entrepriſe ſur ce Royaume, & ménageoit ce Prince dont elle avoit beſoin pour tenir tête aux Turcs en cas de rupture. Ragotski étoit en guerre avec eux. Il avoit repréſenté à Léopold, que ſi une fois ils s'emparoient de la Tranſilvanie, ils s'ouvriroient le chemin à de plus grandes conquêtes dans les païs héréditaires de la maiſon d'Autriche. Léopold avoit envoyé quelques troupes en Hongrie ſous la conduite d'Annibal Gonzague. Les Turcs en prirent peu d'ombrage, voyant que les Autrichiens s'étoient retranchés dans l'iſle de Schut, ſans avoir d'autre vue que de couvrir leur païs.

Le Vaivode de Tranſilvanie défait l'armée Turque.

Meyer. p. 174. *Gazettes de* 1658. *Theatrum Europ.* t. 8.

Le Viſir en vouloit particuliérement à Ragotski, parceque celui-ci l'avoit deſſervi auprès du Grand-Seigneur. Il ſe joignit aux Pachas de Témeſwar & de Bude, & ſe jetta dans la Tranſilvanie. Le Vaivode n'ayant pu obtenir de Léopold que trois ou quatre mille hommes, ramaſſa d'ailleurs autant de troupes qu'il lui fut poſſible, & marcha courageuſement à l'ennemi. Il rencontra près d'Arad un gros corps de Muſulmans qui s'avançoit avec du canon. Il l'attaqua, le défit, tua cinq ou ſix mille hommes, & fit beaucoup de priſonniers, entre leſquels ſe trouvérent pluſieurs Officiers Généraux.

Ce Prince, fier de cet avantage, ne put ſe modérer. Il s'approcha de l'armée Turque, dans le deſſein de l'attaquer. Le Grand-Viſir, à la tête d'un corps de troupes, engagea quelques actions, dans leſquelles il ſe retira toujours le premier, mais en bon ordre. Il laiſſa prendre au Vaivode quelque petite ſupériorité, & le prépara

à ſe perdre par une téméraire confiance. En effet, Ragotski s'étant trop avancé, reçut un échec conſidérable. Une partie de ſon infanterie fut taillée en piéces, l'autre prit la fuite, ſa cavalerie ſe débanda, & il perdit ſon bagage & pluſieurs canons. An. de J. C. 1658 1659

La nouvelle de cette défaite allarma l'Autriche & la Hongrie. L'Empereur étoit alors à Francfort, où les cérémonies qui ſuivirent ſon élection l'avoient retenu juſqu'alors. En vain on le rappelloit à Vienne, où l'on étoit allarmé du danger que couroit la Tranſilvanie & la Hongrie. La pompe de ſon couronnement qui ſe fit le premier d'août, les viſites qu'il ſe crut obligé de rendre à pluſieurs Princes de l'Empire dans leurs Etats, les fêtes qu'on lui donnoit par-tout où il s'arrêtoit, lui firent perdre en vains amuſemens, un tems précieux qu'il auroit beaucoup mieux employé à veiller ſur les mouvemens des Infidéles. Il ne revint à Vienne qu'au mois d'octobre.

Les Turcs donnent le gouvernement de Tranſilvanie à Jacob Botskai.

Les Turcs s'étoient emparés de Iéno, place très-forte. Ils ſe rendirent enſuite maîtres de Vaerdin, de Veiſſembourg, & de preſque toute la Tranſilvanie, dont ils firent donner le gouvernement à Jacob Botskai. Celui-ci s'obligea d'envoyer tous les ans cinquante mille écus à la Porte, & d'en payer quarante mille aux garniſons de la Province. Le Viſir ne pouſſa pas plus loin ſes conquêtes. Ragotski, encore maître de quelques places, ſe voyant trop foible pour reprendre celles qu'on lui avoit enlevées, implora le ſecours de l'Empereur. Mais ce Prince ne voulut pas l'écouter; il rappella même le corps de troupes que Gonzague commandoit en Hongrie, & lui ordonna de joindre l'armée de Montécuculli qui marchoit vers la Poméranie Suédoiſe.

Guerre entre la Suéde & le Danemarck. *Theatr. Europ* t. 8. p. 773.

Léopold, occupé des progrès du Roi de Suéde dans les Etats de Danemarck, ne penſoit qu'à les arrêter. Charles Guſtave s'étoit emparé des iſles de Funen, de Langeland, de Lalande, de Falſter & de Sélande. Ces conquêtes avoient obligé le Roi de Danemarck de traiter avec le Roi de Suéde. On s'étoit aſſemblé à Torſtrup où l'on étoit convenu des conditions ſuivantes: Que les Da-

An. de J. C. 1659.

nois céderoient à la Couronne de Suéde les païs de Halland, de Bléking & de Scanie, l'iſle de Bornholm, les villes de Bahus & de Drontheim en Norwége, & que le Duc de Holſtein-Gottorp poſſéderoit le païs de Sléeſwic en toute Souveraineté. Ce traité fut ratifié à Roſchild, dont il prit enſuite le nom.

Mais comme ce traité n'étoit qu'une ſoumiſſion à la violence que faiſoit le vainqueur, Frédéric, Roi de Danemarck, qui avoit été forcé de le ſigner, chercha bien-tôt l'occaſion de le rompre. L'Empereur & les Hollandois, qui redoutoient la puiſſance de la Suéde, s'oppoſérent à l'éxécution du traité de Roſchild, & promirent au Roi Frédéric de le ſecourir de toutes leurs forces. Ce Prince défendit auſſi-tôt aux Gouverneurs des Iſles & des Provinces, de livrer aux Suédois les places dont on étoit convenu, & diſtribua des commiſſions à ſes officiers pour faire de nouvelles levées.

Le Roi de Suéde fait une deſcente en Sélande.

Le Roi de Suéde, informé de cette rupture, s'embarqua promtement à Kiel, port du Holſtein, & ſuivi de dix mille hommes, il fit une deſcente dans la Sélande, où il jetta la conſternation. Le Général Wrangel eut ordre d'attaquer Cronembourg, tandis que le Roi en perſonne aſſiégeroit Coppenhague. Les richeſſes qu'on eſpéroit tirer de cette ville, furent un motif ſi preſſant qu'on paſſa par-deſſus toutes les difficultés de la ſaiſon. On ouvrit la tranchée au milieu de l'hyver, & l'on preſſa les ouvrages avec une activité & des efforts que le deſir de s'enrichir & la préſence du Roi peuvent ſeuls rendre vraiſemblables. Les Suédois donnérent trois aſſauts où ils furent toujours repouſſés. Enfin, après s'être conſumés inutilement devant cette Capitale juſqu'au mois de mars 1659. ils levérent le ſiége & le changérent en blocus.

Il aſſiége Coppenhague.

Mauvais ſuccès des troupes Impériales en Poméranie.

Cependant, les troupes Impériales & Brandebourgeoiſes érant entrées dans la Poméranie, le Comte de Souches, officier de l'Empereur, ſe rendit maître de Greiffenague & de Dam. Le peu de réſiſtance qu'il éprouva dans la priſe de ces deux villes, lui fit eſpérer de ſoumettre bientôt Stétin ſur l'Oder. Le Comte de Dhona le joignit avec

deux mille fantaſſins, & l'artillerie néceſſaire pour éxécuter cette entrepriſe. Wurt, officier Suédois, en commandoit la garniſon qui n'étoit que de douze cents hommes; mais Wrangel ayant paſſé au fil de l'épée deux cents Brandebourgeois poſtés dans l'iſle d'Uſedom, jetta un grand ſecours dans Stétin. Dès qu'il y fut entré, Wurt fit une ſortie, combla la tranchée, & encloua le canon des aſſiégeans : ce ſuccès anima les Suédois à en faire une ſeconde. Ils paſſérent l'Oder, s'emparérent des poudres des Impériaux, & les contraignirent de lever le ſiége. L'Electeur de Brandebourg éprouva le même ſort devant Gripwald, après lui avoir inutilement donné divers aſſauts. Les Autrichiens de leur côté aſſiegérent Démin; mais ayant été repouſſés pluſieurs fois, ils changérent le ſiége en blocus.

AN. DE J. C. 1639.

Theatr. Europ. t. 8. p. 1143.

Pufendorf. de rebus Frederic. Guill. l. 8.

Idem, de reb. Caroli. Guſtavi. l. 6.

La guerre des Autrichiens & des Brandebourgeois dans la Poméranie, faiſoit le ſujet des délibérations d'une Diète qui étoit alors aſſemblée à Francfort. La plupart des députés repréſentérent, que l'Empereur & l'Electeur de Brandebourg ne pouvoient agir contre la Suéde, ſans être infracteurs du traité d'Oſnabrug, & que le Corps Germanique en ayant garanti l'éxécution, il devoit obliger ces deux Puiſſances de rappeller leurs troupes de la Poméranie, ou envoyer des ſecours au Roi de Suéde. Léopold craignant que ſur ces remontrances on ne prît une de ces réſolutions, écrivit à la Diète qu'il transféroit l'aſſemblée à Ratiſbonne. Ce Prince eſpéroit y être maître des délibérations. Mais on lui fit réponſe, qu'il s'arrogeoit un droit que les conſtitutions de l'Empire ne lui avoient point donné; qu'il étoit contraire aux priviléges du Corps Germanique; & que l'aſſemblée ayant été convoquée à Francfort pour faire éxécuter les traités de Weſtphalie, on ne pouvoit la tranſporter ailleurs ſans le conſentement des Etats.

Suite de la Diète de Francfort.

Les Etats refuſent de la tranſférer à Ratiſbonne.

Les députés de Saxe & de Bavière n'approuvérent pas cette réponſe; mais les autres, ſoutenus du crédit du Roi de France qui promettoit d'appuyer leurs délibérations, ne voulurent point déférer à l'ordre de l'Empereur, & continuérent leurs ſéances à Francfort. Gravel, Miniſtre de

An. de J. C. 1659.

France à la Diète, y avoit confirmé la ligue du Rhin faite l'année précédente. Le Landgrave de Darmſtadt venoit d'accéder à ce traité, & les Evêques de Munſter & de Paderborn, avec le Duc de Wirtemberg, ſe diſpoſoient à le ſigner.

Le Duc de Neubourg fut un de ceux qui s'oppoſérent avec le plus de fermeté à l'entrepriſe de l'Empereur. Il étoit appuyé de la France, qui lui avoit promis de lui faire rendre le Duché de Juliers que l'Eſpagne tenoit depuis long-tems en ſéqueſtre. Les Miniſtres (a) des deux Couronnes négocioient alors la paix des Pyrénées, qui fut conclue en moins de ſix ſemaines dans l'iſle des Faiſans. Le traité contient cent vingt-quatre articles, dont les premiers roulent pour la plupart ſur l'établiſſement du commerce. Enſuite il fut ſtipulé que le Roi très-Chrétien épouſeroit l'Infante Marie-Thérèſe, fille aînée du Roi Catholique, & que la dot de cette Princeſſe ſeroit de cinq cents mille écus d'or.

Traité de paix entre la France & l'Eſpagne.

Recueil des Traités de paix à l'an. 1659.

Après ces articles, on régla ce qui concernoit la reſtitution des conquêtes faites par l'une & l'autre Puiſſance, & la renonciation pure & ſimple du Roi d'Eſpagne à la Province d'Alſace, qu'il prétendoit devoir lui appartenir, en cas que la branche de l'Archiduc d'Inſpruck vînt à manquer. Le traité de Quéraſque fut confirmé, Pignerol conſervée aux François, Verceil rendue au Duc de Savoye, Reggio au Duc de Modéne, au Prince de Monaco ſon domaine, & au Duc de Neubourg, la ville de Juliers, que les Eſpagnols avoient en dépôt depuis pluſieurs années.

Le Duc de Lorraine eut le ſort d'un Prince dont la conduite avoit toujours été indéciſe; on ne le regarda ni comme ami ni comme ennemi. Il ne fut rétabli dans ſes Etats qu'à condition qu'on démantéleroit Nanci; qu'il céderoit à la France le Duché de Bar, Moyenvic, Clermont, Srénai, Dun & Jamerz, & qu'à l'avenir il donneroit un paſſage libre dans ſes Etats aux troupes que le

(a) Les deux Plénipotentiaires étoient le Cardinal Mazarin pour la France, & Louis de Haro pour l'Eſpagne.

Roi très-Chrétien voudroit envoyer en Alſace. Tels furent les principaux articles de ce traité, dont le projet avoit été propoſé dans les congrès de Weſtphalie, & que les reſtrictions miſes par la France pour la reſtitution de la Lorraine avoient fait échouer. AN. DE J. C. 1659.

Dans le même-tems que la France travailloit à la paix des Pyrénées, elle négocioit auſſi celle du Nord entre la Suéde, le Danemarck & la Pologne. Comme il étoit à craindre que les Hollandois & la maiſon d'Autriche ne s'attribuaſſent la domination de la mer Baltique par la diſcorde des Puiſſances du Nord, les Ambaſſadeurs de France & d'Angleterre à la Haye, preſſoient les Etats-Généraux de ne plus ſecourir le Roi de Danemarck. Ils traitérent avec eux à ces conditions : Que la France, l'Angleterre & les Provinces-Unies agiroient de concert pour contraindre les Rois ennemis à faire la paix, afin que le commerce du Nord fût plutôt rétabli : Qu'elles tiendroient la main à l'éxécution du traité de Roſchild : Que néanmoins, l'article qui portoit qu'on fermeroit le détroit du Sund aux vaiſſeaux étrangers, ſeroit excepté : Que celui des deux Rois qui refuſeroit de mettre bas les armes, ſeroit déclaré ennemi des médiateurs : Que pendant trois ſemaines qu'on pourroit employer à négocier, les Hollandois s'abſtiendroient de ſecourir les Danois : Que l'Electeur de Brandebourg ſeroit compris dans le traité : enfin, Que ſi l'accord ne pouvoit ſe conclure, & que quelqu'un des médiateurs fût impliqué dans cette guerre, il ne pourroit alors éxiger aucun ſecours de ſes alliés. Traité entre la France, l'Angleterre & les Hollandois pour la paix du Nord. *Traités de paix, t. 3.*

En vain les Etats-Généraux offrirent leur médiation au Roi de Suéde, il la rejetta comme ſuſpecte. Les Danois, fortifiés de leur ſecour, & de celui des Impériaux & des Polonois, attaquérent les troupes Suédoiſes dans l'iſle de Funen ; ils taillérent en piéces toute leur infanterie, & prirent la plus grande partie de leur cavalerie. Un autre accident acheva de ruiner les forces des Suédois ; ce fut une terreur pannique, qui obligea le Prince Jean-Adolphe, frère de Guſtave, d'abandonner la Pruſſe avec précipitation. Depuis ce-tems-là, ils furent toujours malheu- Défaite des Suédois.

AN. DE J. C. 1659-1660.

teux, barrus par-tout, & réduits à ſe retirer avec perte. Les Ambaſſadeurs qui s'entremettoient de la paix, prirent ce rems de diſgrace pour offrir de nouveau leur médiation au Roi de Suéde. Il la refuſa, ne voulant pas que la paix fût le fruit du déſordre de ſes affaires. Néanmoins, pour ne pas paroître ennemi de tout accommodement, il remit à leur déclarer ſa réſolurion lorſqu'il en auroit conféré avec les Etats de ſon Royaume.

Le Roi de Suéde aſſure la Couronne à ſon fils.

Londorp. contin. act. publ. t. 8. Traités de paix. t. 3. p. 705.

Il les convoqua à Guttembourg, où ils s'aſſemblérent au mois de janvier 1660. Il y fit reconnoître le Prince ſon fils pour ſon ſucceſſeut à la Coutonne. Cependant on n'y prit aucune réſolution par rapport à la paix, dans l'eſpérance que la campagne prochaine auroit des ſuccès plus avantageux que la derniére. Mais la mort qui enleva Charles-Guſtave, Roi de Suéde, précipita certe paix que la minorité de ſon fils tendoit néceſſaire. Elle fut avanrageuſe aux Suédois, puiſque par le traité d'Oliva, le Roi de Pologne fut contraint de renoncer à ſes prétentions ſur la Couronne de Suéde, & que par celui de Coppenhague, les Danois furent obligés d'accomplir la plupart des articles du trairé de Roſchild. On en excepta l'iſle de Bornholm, & la ville de Drontheim en Norwége, qu'on leur avoit ôtées par le rraité de Roſchild, & qui leur furent rendues par celui de Coppenhague.

Paix entre les Couronnes du Nord.

L'Empereur & l'Electeur de Brandebourg, accédérent à cette paix. Les Suédois refuſérent au dernier de remettre Elbing immédiatement entre ſes mains; mais ils conſenrirent que cela ſe fit par le canal des Polonois, & ils abolirent routes les tranſactions que l'Electeur avoit faites avec le Roi pendant la guerre.

Ce rrairé ne fut pas fidélement éxécuté. L'Electeur de Brandebourg demanda pluſieurs fois la poſſeſſion d'Elbing, que le Roi de Pologne lui refuſa, en rejettant la faute ſur les difficultés que les Commiſſaires y apportoient. Mais la ſuite fit voir que ce Prince n'avoit aucun deſſein de rendre cette ville. La Suéde qui s'étoit engagée à maintenir la liberté du commerce dans la mer Baltique, ne laiſſa pas d'envoyer un vaiſſeau de guerre à l'entrée du

port

port de Warnemunde, afin d'éxiger un double impôt de tous les vaiſſeaux vuides ou chargés qui alloient à Roſtock. L'article qui concernoit le Duc de Holſtein fut aſſés bien obſervé. Les Danois lui accordérent la Souveraineté de ſon Duché, ſans préjudice néanmoins de l'ancienne union du Bailliage de Swabſtéde. Ils lui rembourſérent les frais de la guerre, & lui donnérent des cautions ſuffiſantes pour l'avenir. AN. DE J. C. 1660.

L'Empereur ne put recueillir le fruit d'une paix qu'il avoit procurée. Il eſpéroit qu'après avoir pacifié la Pologne, on ne lui refuſeroit pas des troupes, ou du moins une médiation auprès du Grand-Seigneur. Le Sultan envoyoit une armée ſur les frontières de Tranſilvanie, & demandoit, avec la tête du jeune Ragotski, tout ce que le père de ce Prince avoit poſſédé dans la Hongrie.

Ragotski défait les Turcs en pluſieurs occaſions.

Au commencement de l'année 1660. le Vaivode fit des courſes ſur le territoire de Giula. Ayant rencontré un corps conſidérable d'Infidéles, il l'attaqua, le battit, & le contraignit de prendre la fuite. Dès que la ſaiſon put le permettre, il ſe mit en marche avec ſa petite armée, & chercha celle des Turcs, perſuadé qu'il n'y avoit de reſſource pour lui que dans un coup de déſeſpoir, & qu'il falloit vaincre ou mourir. Il trouva les ennemis campés entre Clauſembourg & Alba-Julia. Il fit ſonner la charge ſans craindre leur multitude, fondit ſur eux l'épée à la main, avec une bravoure qui a peu d'éxemples, perça leurs eſcadrons, mit leurs baraillons en déſordre & porta la terreur par-tout : il étoit ſur le point de remporter la victoire, quand un malheur la lui ravit avec la vie. Son caſque tomba ; les courroies en ayant été coupées, il reçut un coup ſi violent ſur la tête, qu'ayant abandonné la bride de ſon cheval, il tomba à terre preſque mort. Les ſoldats, conſternés par cet accident, parurent frappés du même coup que leur chef, & comme s'ils n'euſſent eu de force & de valeur que celle qu'il leur inſpiroit, ils ne firent plus de réſiſtance. Ils eurent néanmoins le courage d'emporter leur Général, & de le conduire à Varadin, où il mourut peu de tems après.

Il eſt bleſſé à mort dans un combat.

An. de J. C. 1660.

Les fiefs que le Grand-Seigneur avoit demandés à Ragotski, étoient les Comtés de Zarhmat & de Zambolich dans la haure-Hongrie. Le Palatin Weſſélini & quelques-autres Seigneurs de ce Royaume, priétent l'Empereur de retiret ces deux Comtés des mains des Princes Tranſilvains, & de fortifiet les places frontières pour les mettre à couvert de route ſurpriſe. Cet avis plut à Léopold, qui ordonna au Comte de Souches, de marcher en Hongrie, & d'enlever les deux Comtés à la maiſon de Ragotski.

François Ragotski céde à l'Empereur les Comtés de Zathmar & de Zambolich.

Wagner hiſt. Leopoldi. ad an. 1660.

Theatr. Europ. t. 9. ad an. 1660.

Cependant, Léopold voulant employer la douceur avant que d'en venir à la force, dépêcha le Baron de Méierberg à François Ragotski, fils du feu Vaivode, pour l'engager à lui remettte ces deux Provinces qu'il ne pouvoit conſerver dans la ſituation où il ſe trouvoit. François en ayant conféré avec la Princeſſe ſa mère, qui étoit à Erſchet, ils réſolurent enſemble de ſatisfaire l'Empereur, & donnérent les ordres néceſſaires pour faire remettre les deux Comtés entre les mains du Baron de Méierberg. Ils crurent devoir prendre ce parti, & s'accommoder au tems, parcequ'il étoit de la prudence de ne pas négliger l'occaſion d'acquérir l'amitié de la maiſon d'Autriche, qui pouvoit les aider à recouvrer un jour la Tranſilvanie.

Aſſemblée des Seigneurs de Hongrie.

Le Comte de Souches, après cette ceſſion, partit pour la haure-Hongrie avec dix mille hommes. Il ſe rendit à Trenſchin, où l'Empereur avoit indiqué une Diète des Etats de ce païs. Les grands Seigneurs du Royaume s'y trouvérent, & offrirent de foutnir gratuitement des vivres aux troupes. Comme l'Empeteur n'ignoroit pas qu'il eſt dangereux de donner aux Turcs le moindre ſujet d'ombrage, il ordonna à ſon réſident de témoigner au Grand-Viſir: qu'il avoit été ſenſiblement touché de la mauvaiſe conduite du Prince de Tranſilvanie, & d'aſſuret ce Miniſtre, qu'il n'avoit fait avancer ſes troupes dans la haure-Hongrie, que pour prendre poſſeſſion des Comtés de Zathmar & de Zambolich; qu'ainſi la Porte devoit être perſuadée que ſa Majeſté Impériale ne fetoit rien contre le dernier traité de paix, pourvu que les Turcs l'obſervaſſent éxactement.

De Souches s'étant enſuite rendu à Tokai, voulut en prendre poſſeſſion au nom de l'Empereur; mais ceux qui commandoient dans cette place au nom du jeune Prince Ragotski, firent pluſieurs difficultés avant que de la remettre au Comte. Ils prétendoient d'abord que la garniſon Hongroiſe devoit y reſter, & que de Souches devoit ſe contenter qu'elle prêtât le ſerment de fidélité à ſa Majeſté Impériale. Cette propoſition fut rejettée. Les agens du jeune Prince ſe réduiſirent à demander que la garniſon fût moitié Hongroiſe & moitié Allemande. Le Comte ne s'accommoda pas mieux de cette ouverture que de la première; & pour faire ceſſer toutes les conteſtations, il montra aux Tranſilvains les ordres que l'Empereur lui avoit donnés, de ſe rendre maître par force de la place, ſi on refuſoit de la lui livrer de bonne grace. On fut donc obligé de lui conſigner la ville. La garniſon Hongroiſe en ſortit, & de Souches en mit une Allemande.

AN. DE J. C. 1660.

Le Comte de Souches met garniſon Allemande dans pluſieurs places de Hongrie.

Il ſe rendit enſuite à Zathmar pour en prendre poſſeſſion. Il voulut auſſi faire entrer des troupes Impériales dans Erſchet; mais le Gouverneur que la Princeſſe Ragotski avoit laiſſé, s'y oppoſa. Le Comte de Souches ne fut point rebuté de cet obſtacle. Il avoit reçu un ordre de Vienne, de traiter avec la Princeſſe, pour lui faire trouver bon qu'on jettât des troupes Allemandes dans Onod. Cette négociation fut traverſée par les Hongrois. Ils voyoient à regret l'Empereur affermir ſon autorité dans la haute-Hongrie, & ils regardoient toutes les places qui ſe ſoumettoient à ſa domination, comme autant de chaînes qu'on leur préparoit pour triompher plus facilement de leur liberté.

Weſſélini, Palatin de Hongrie, feignoit de vouloir diſpoſer la Princeſſe Ragotski à ſatisfaire de Souches; mais les viſites qu'il lui rendoit ne tendoient qu'à jetter dans ſon eſprit de nouveaux ſoupçons contre la maiſon d'Autriche. De Souches s'en apperçut bien-tôt. Il ne put en effet rien gagner ſur elle. La Princeſſe, prévenue par les conſeils de Weſſélini, ne vouloit pas ſe fier aux aſſurances qu'on lui donnoit, de lui rendre Erſchet & Onod, ſi-tôt

Le Palatin de Hongrie détourne la Princeſſe Ragotski de céder à l'Empereur Erſchet & Onod.

AN. DE J. C. 1660.

que les Turcs ſe ſeroient retirés. D'ailleurs, les Seigneurs Hongrois faiſoient ſonner fort haut le privilége qu'ils avoient de ne point ſouffrir que leurs places fuſſent gardées par des troupes Allemandes. Le Comte, pour ſe mettre à couvert de toute ſurpriſe, fit faire de bons retranchemens autour de ſon camp. Il envoya un corps de troupes du côté de Varadin pour en renforcer la garniſon; mais les bourgeois lui fermérent les portes, & aimérent mieux ſe donner aux Turcs, après quarante-ſept jours de tranchée ouverte, que de recevoir ce ſecours.

Mémoires des guerres de Tranſilvanie & de Hongrie. t. 1. à l'an 1660.

La ville de Varadin ſe rend aux Turcs.

La priſe de Varadin obligea le Comte de Souches à prendre toutes ſes sûretés contre les Turcs. Il parcourut les villes frontières, & les pourvut de toutes les choſes dont elles avoient beſoin. Il fit contribuer le Royaume aux frais des fortifications, répara ce qui manquoit dans les dehors de Kalo, & s'aſſura de la fidélité des bourgeois d'Erſchet. Il retourna enſuite dans ſon camp, où il fit la répartition des logemens que ſes troupes devoient occuper pendant l'hyver. Il établit enſuite ſon quartier général à Caſſovie, & il obtint même de la Princeſſe Ragotski, la permiſſion de mettre garniſon Allemande dans Onod.

La diviſion recommence entre l'Evêque de Munſter & les habitans de cette ville.

Léopold, tout occupé de la crainte que les Hongrois ne ſe révoltaſſent contre lui, ne put remédier à la diviſion qui venoit de ſe r'allumer entre l'Evêque de Munſter & les bourgeois de cette ville. Le Prélat s'étoit pourvu contre le traité de 1657. devant l'Empereur, comme Juge naturel de ce différend. Les Magiſtrats avoient été condamnés à lui céder les portes, les murailles & le mot du guet, parcequ'ils n'avoient pu prouver que ce droit leur appartint. Ils demandoient une réviſion de cette ſentence: l'Evêque, de ſon côté, ſolliciroit un mandat pour la mettre à éxécution. Ce Prélat, ſe ſentant appuyé de l'Electeur de Cologne & du Duc de Neubourg dont il avoit reçu de grands ſecours, fit fortifier pluſieurs places de ſon diocèſe, aſſiégea Munſter, & du reſte de ſes troupes il en forma une petite armée pour contenir les villes dans leur devoir. La Régence voyant le danger dont elle étoit

Gazettes de 1660.

Ann. des Provinces-Unies à l'an 1660. t. 1. p. 621.

menacée, envoya à la Haye demander des troupes & de l'argent. AN. DE J. C. 1660.

Les députés repréſentérent, qu'outre l'intérêt que la République avoit à les ſecourir, elle y étoit obligée parceque Munſter étoit compriſe dans le traité des Villes Anſéatiques. Les Provinces de Gueldre, d'Ower-Iſſel, de Friſe & de Groningue, appuyoient fortement leurs demandes; mais la Hollande qui avoit de l'éloignement pour la guerre, s'y oppoſa. L'Evêque avoit à la Haye le Doyen de ſon Egliſe Cathédrale, qui déclara que le moindre ſecours qu'on accorderoit à la Régence de Munſter, ſeroit regardé à Vienne comme une rupture. Les Etats-Généraux ſe contentérent alors de promettre deux cents mille écus à la ville de Munſter; & après qu'elle eut accepté leur médiation, ils écrivirent à l'Evêque qu'ils ne pouvoient voir ſans inquiétude une guerre qui s'allumoit à leurs portes, & que s'il vouloit faire quelqu'ouverture pour un accommodement raiſonnable, ils envoyeroient leurs députés à Munſter, pour conférer ſur les moyens de pacifier les troubles.

Les habitans de Munſter rejettent les propoſitions qui leur ſont faites.

L'Evêque rejetta leur médiation. Mais les Miniſtres de l'Empereur, ceux de l'Electeur de Brandebourg, & le Doyen de Munſter, dreſſérent un projet de réconciliation, qui fut appuyé des Etats-Généraux, dans la vue de prévenir un plus grand mal. Le Comte de Flodorp alla à Munſter pour le faire accepter; mais ſa négociation n'eut pas le ſuccès qu'il s'en étoit promis. Les Magiſtrats répondirent qu'ils n'étoient ni aſſés lâches, ni aſſés abattus pour ſe ſoumettre aux conditions qu'on leur impoſoit. Ils ajoutoient qu'on les avoit condamnés à Vienne ſans les avoir entendus; qu'on faiſoit reparoître le décret Impérial ſous une autre forme, par le projet qui donnoit tout à l'Evêque & rien à la ville, & que ce Prélat ne vouloit entendre à aucun accommodement.

Aitzema l. 40. p. 663. &c.

En effet, il étoit réſolu de forcer ſes ſujets à ſe ſoumettre au décret de l'Empereur, qui leur enjoignoit d'obéir, ſous peine d'être mis au ban de l'Empire. Il fit élever un fort près de la ville, fouragea la campagne, & mit le

AN. DE J. C. 1660-1661.

feu aux villages, afin que les troupes qui viendroient au ſecours des aſſiégés ne puſſent ſubſiſter.

Cependant, la plupart des Provinces-Unies opinoient à tirer la ville de Munſter du triſte état où elle ſe trouvoit ; mais la Hollande s'y oppoſa toujours. Comme on ſoutenoit que l'unanimité des ſuffrages étoit néceſſaire pour déclarer la guerre, l'affaire fut miſe en commiſſion, & tout ſe réduiſit à mander à l'Evêque & aux Magiſtrats de s'accommoder, & d'offrir des conditions plus modérées que celles qu'on avoit propoſées. L'Evêque répondit qu'il s'en tenoit au décret de l'Empereur, & qu'il en demandoit l'éxécution.

Les Munſtériens ſe ſoumettent.

Ceux de Munſter ayant perdu toute eſpérance d'être ſecourus des Hollandois, ne penſérent plus qu'à capituler. Un Bourgue-Meſtre, ſuivi de ſix Conſeillers, étant venu implorer la clémence de l'Evêque pour les habitans, on leur demanda qu'ils reconnuſſent, en préſence de Dieu & des hommes, qu'ils étoient rebelles. Le Bourgue-Meſtre hauſſa les épaules, & excuſa la Régence aux dépens de la populace qui l'avoit contraint de ſe défendre. *Caſſez vos ſoldats*, leur dit-on, *apportez vos clefs à votre légitime Souverain, & recevez ſes garniſons ; autrement il vous apprendra à le reſpecter.* On fut obligé de ſubir cette loi, de remettre la ville entre les mains du Prélat, & de ſe repoſer ſur lui de tout ce qui regardoit la défenſe de la place. L'Evêque, pour n'être plus expoſé aux ſoulévemens populaires, fit bâtir une citadelle, qu'on appella *la lunette de Munſter*, & qui a rendu cette ville une des plus fortes places de l'Allemagne.

Expédition des Turcs dans le Comté de Zathmar.

L'Empereur ne penſoit alors qu'à ſe préparer à la guerre contre les Turcs. Le Pacha de la haute-Hongrie avoit mis à contribution une partie des villages qui ſont autour de Zathmar, & avoit fait publier un manifeſte, par lequel il menaçoit du fer & du feu les habitans de ce Comté, s'ils refuſoient de reconnoître le Sultan pour leur Souverain. D'ailleurs, les Infidéles faiſoient de ſi grands préparatifs, que l'on jugeoit aiſément qu'ils ſongeoient à une conquête importante. On ne pouvoit douter qu'ils ne fuſſent

réſolus à rompre la paix, puiſqu'ils avoient ravagé tout le païs qui eſt au-delà du Tibiſque, & qu'ils s'approchoient de quelques places pour en faire le ſiége. AN. DE J. C. 1661.

Léopold voyant qu'il falloit néceſſairement ſe préparer à la guerre, fit ſavoir ſes intentions aux Tranſilvains qui avoient imploré ſon ſecours. Il leur demanda Zékelheid & Kovar pour aſſurance de leur fidélité, & pour lui ſervir de places d'armes. Il ordonna en même-tems à des officiers de lever pluſieurs régimens de cavalerie, & de compléter les compagnies des vieux corps. Il envoya Montécuculli en Hongrie avec vingt mille hommes. Le Général Heiſter fit entrer cinq mille Allemans dans Zékelheid. Le Colonel Hulſt fit réparer les fortifications des villes frontières. Le Comte de Sraremberg prit le commandement de l'armée, & de Souches, Grand-Maître de l'artillerie, remplit les magaſins de munitions de guerre & de bouche.

L'Empereur envoye des troupes en Hongrie.

Ces préparatifs qui marquoient une rupture certaine avec la Porte, donnérent beaucoup d'inquiétude au Palatin & aux autres Seigneurs Hongrois. Ils étoient perſuadés que Léopold avoit moins en vue de s'oppoſer à l'invaſion des Turcs, que de ſubjuguer entiérement la Hongrie. Ils publioient hautement que les troupes Impériales n'étoient entrées dans leur païs, que pour violer leurs priviléges, & que l'Empereur ne vouloit s'aſſurer des places fortes, que pour avoir plus de facilité de chaſſer les Proteſtans de la Hongrie, comme il les avoit fait ſortir de la Bohême.

Les Hongrois en prennent ombrage.

Ces diſcours qui n'étoient pas ſans fondement, firent impreſſion ſur le peuple. Il s'aſſembla un jour tumultuairement autour du Palatin & de l'Archevêque de Strigonie, qui traverſoient à pied la grande place de Preſbourg. Un des plus hardis prenant la parole, les pria de repréſenter à l'Empereur, qu'il devoit rappeller ſes troupes, puiſque les articles qu'il avoit juré d'obſerver en prenant la Couronne, lui défendoient d'introduire des Allemans dans leur païs. Ces deux Seigneurs tâchérent d'appaiſer le peuple, en promettant de lui faire donner ſatisfaction; mais ils étoient bien perſuadés que l'Empereur

Ils demandent que l'Empereur retire ſes troupes.

AN. DE J. C. 1661.

ne changeroit pas de conduite, parcequ'il ne pouvoit retirer ſon armée, ſans expoſer la frontière à l'invaſion des Turcs.

Les Hongrois ne voyant aucun effet des promeſſes du Palatin & de l'Archevêque, refuſérent aux troupes des quartiers d'hyver & des vivres. Léopold, informé de ce mauvais traitement, manda à Vienne l'Archevêque de Strigonie, le Comte de Nadaſti, Préſident du Conſeil ſouverain de Hongrie, & pluſieurs des principaux Seigneurs de ce Royaume. Il eut pluſieurs conférences avec eux, & leur fit promettre qu'on donneroit à ſes troupes des quartiers d'hyver dans la haute-Hongrie.

Ils conſentent de recevoir garniſon Allemande dans Caſſovie.

Nadaſti, de retour en Hongrie, aſſembla les députés des treize Comtés, & tira d'eux une promeſſe qu'ils logeroient les Allemans. Il informa enſuite Montécuculli du ſuccès de ſa négociation. Auſſi-tôt ce Général fit prendre à ſon armée le chemin de Caſſovie. Les habitans de cette place firent d'abord quelque difficulté de leur ouvrir les portes; mais enfin, Montécuculli ménagea ſi bien l'eſprit des Magiſtrats, que ſes troupes entrérent dans la ville le vingtiéme de décembre.

Le Palatin leur fait rétracter ce qu'ils avoient accordé.

Du Mai, Mémoir. des guerres de Tranſilvanie & de Hongrie, t. 1. à l'an 1661.

Le Palatin Weſſélini voyant ſes meſures rompues, convoqua les Etats à Caſſovie, & renouvella dans l'eſprit des députés, les anciens ſoupçons qu'ils avoient eus de la conduite de l'Empereur. Montécuculli qui s'y étoit rendu, tâcha de détruire ces mauvaiſes impreſſions. Il leur repréſenta que les places, dépourvues de garniſon, ſeroient en proie à l'avidité des Turcs qui ne cherchoient qu'à étendre leur Empire, & qu'on ne pouvoit les conſerver qu'en y logeant les troupes qu'on avoit fait venir pour les défendre. Les députés ne ſe rendirent point à cette raiſon, parceque la perſonne de Montécuculli leur étoit ſuſpecte. Ils réſolurent de n'accorder ni vivres ni quartiers d'hyver aux Impériaux. Montécuculli ne pouvant rien obtenir des Hongrois, & voyant ſon armée diminuer tous les jours par les maladies, pourvut à la conſervation de ce qui lui reſtoit, en prenant ſes quartiers d'hyver dans la baſſe-Hongrie.

L'Empereur,

AN. DE J. C. 1661 1662.

L'Empereur, informé des diſpoſitions de la Diète de Caſſovie, dépêcha le Comte Rhotal & le Chancelier du Royaume, pour faire un dernier effort ſur l'aſſemblée. Ces deux Seigneurs s'y étant rendus le treiziéme de janvier 1662. expoſérent la volonté de ſa Majeſté Impériale, qu'ils appuyérent des plus fortes raiſons qu'ils purent imaginer. Mais les députés perſiſtérent dans leur refus. Ils repréſentérent que ce qu'on ſouhaitoit d'eux étoit d'une dangereuſe conſéquence, puiſqu'on pourroit à l'avenir ſe ſervir de cet éxemple pour achever de détruire leurs prérogatives. Ils ajoutérent, que quand ils voudroient paſſer ſur cette conſidération, ils ne pourroient ſe conformer aux intentions de l'Empereur, parceque les Allemans les avoient réduits par leurs véxations à une extrême néceſſité.

L'Empereur demande aux Hongrois des quartiers d'hyver pour ſes troupes.

Le Comte Rhotal répondit, Qu'il ne falloit pas accuſer l'Empereur de l'inſolence de quelques particuliers, ni ſe plaindre qu'il eût violé leurs priviléges, ſous prétexte qu'il n'avoit pas fait punir les coupables, qui étoient échappés à la rigueur de ſa juſtice : Que la première condition ſous laquelle l'Empereur avoit accepté la Couronne de Hongrie, étoit de la défendre contre ſes ennemis, & qu'ainſi c'étoit conſerver ces mêmes priviléges, que de leur envoyer une armée pour s'oppoſer à l'invaſion des Turcs : Qu'enfin, ils n'avoient rien à craindre, puiſque l'Empereur avoit la bonté de les aſſurer, par une lettre écrite de ſa main, qu'il ne prétendoit donner aucune atteinte à leur liberté, ni violer leurs immunités.

Réponſe des Hongrois.

Les Hongrois, loin de ſe rendre à ces raiſons, perſiſtérent toujours à refuſer les quartiers qu'on leur demandoit. Ils écrivirent à l'Empereur, pour le ſupplier de rappeller les Allemans qui les opprimoient, & pour demander la permiſſion de garder eux-mêmes leurs frontières, conformément à leurs loix & à leurs priviléges. Ils aſſuroient en même-tems, que pour marquer à ſa Majeſté leur zèle & leur fidélité, ils avoient réſolu de fournir gratuitement à ſes troupes neuf mille ſacs de bled, outre trois mille qui leur ſeroient payés. Ils ajoutérent, qu'ils eſpé-

Hiſt. des troubles de Hongrie. t. 1.

AN. DE J. C. 1662.

roient qu'après l'hyver, ils ne ſeroient plus obligés de fournir ni vivres ni munitions.

Violences éxercées par les Hongrois ſur les Allemans.

Les Hongrois s'attendoient que cette lettre produiroit un bon effet ; mais voyant que l'on continuoit de les traiter avec une extrême rigueur, ils ſe portérent aux dernières extrémités contre les Allemans. Emeric de Balaſſa, à la tête des païſans du Comté de Saros, chargea le bagage du régiment de Knige, qui ſe retiroit dans la baſſe-Hongrie, après avoir fait paſſer au fil de l'épée les ſoldats de l'eſcorte. Il expoſa en vente les habits de ces malheureux, & leurs chemiſes encore teintes de leur ſang, afin que perſonne ne pût ignorer la vengeance qu'il en avoit priſe.

Traité entre l'Empereur & les Etats de Hongrie.

Au mois de juillet de la même année, on commença à négocier une paix avec les Turcs. Comme on en eſpéroit une heureuſe concluſion, on arrêta, du conſentement de l'Empereur, avec les Etats de Hongrie : Qu'on feroit ſortir du Royaume neuf mille Allemans : Que les Comtés les entretiendroient ſur la frontière, juſqu'au mois de novembre : Que ſa Majeſté Impériale ſoudoyeroit le reſte de l'armée : Que les troupes ne pourroient loger chés les Nobles ni chés les autres perſonnes qui jouiſſent du droit d'éxemtion : Que dans les marches, ils ne pourroient prendre de chariots pour porter leurs bagages, ſans les payer : Qu'ils ſeroient obligés en partant de leurs quartiers, de faire ſigner leur route & de la ſuivre éxactement : Que les ſoldats qui devoient demeurer dans le pais feroient enregiſtrer leurs noms : Qu'ils ſeroient ſujets à la juſtice du Conſeil de guerre, à celle du Palatin, de leurs Généraux & de leur Capitaine : Qu'au cas que les ſoldats ou officiers commiſſent des violences, ils ſeroient châtiés par leurs ſupérieurs, par le Palatin ou par le Commiſſaire : enfin, Que ſi les Turcs faiſoient quelqu'irruption dans la Hongrie, les Impériaux ſeroient obligés de ſe joindre aux Miniſtres du pais pour repouſſer les Infidéles, & défendre le Royaume de toutes leurs forces.

Ce traité eſt mal éxécuté.

Quoique par ce réglement on eût pourvu à toutes les conteſtations qui pouvoient naître entre les Allemans & les Hongrois, le déſordre ne ceſſa pas pour cela. Les pre-

miers ne purent s'empêcher de piller ſur leur route quelques maiſons de gentils-hommes. Sous ce prétexte, les villes des montagnes refuſérent de loger huit cents Allemans; elles offroient néanmoins de payer leur dépenſe. Cinq cents autres ſoldats qui devoient paſſer l'hyver à Nagibanéa, ſur les frontières de Tranſilvanie, ayant commis auſſi quelque déſordre dans leur route, on leur refuſa l'entrée de la ville. Ils voulurent forcer les portes; mais ils furent chaſſés par quinze cents Hongrois, & deux cents demeurérent ſur la place. Il périr dans le même-tems, environ trois cents ſoldats des régimens de Strozzi & de Caraffe, que l'on fit ſortir de Preſbourg pendant la plus grande rigueur de l'hyver. Les Allemans, au déſeſpoir de ſe voir ainſi maltraiter, éxercérent à leur tour les dernières violences contre les Hongrois, quand ils ſe trouvoient les plus forts; ce qui les anima extrêmement contre l'Empereur. AN. DE J. C. 1662-1663.

Les Turcs s'emparent de la Tranſilvanie.

Kimin-Janos, ſucceſſeur de Ragotski, étant mort pendant le cours de ces troubles, les Turcs ſe rendirent maîtres de la Tranſilvanie, à l'exception des places dont les Impériaux avoient pris poſſeſſion. Michel Abaffi qui avoit été élu à la place de Kimin-Janos, demanda la paix aux Turcs, & il y eut à ce ſujet des négociations entre Itali Pacha & le Baron de Groz. Les Hongrois qui prétendoient être les médiateurs de cet accommodement, furent offenſés de ce qu'on ne leur donnoit aucune part aux négociations; ils s'en plaignirent à la Cour de Vienne. On convint cependant des articles du traité. Mais le Sultan refuſa de les ratifier, & le Grand-Viſir eut ordre d'entrer en Hongrie avec une puiſſante armée. L'Empereur fit ſavoir alors aux Princes de l'Empire, qu'ils euſſent à lui envoyer des troupes & de l'argent. Les Princes demandérent de leur côté, que l'on convoquât une Diète générale pour régler ce qu'ils devoient fournir; & l'Empereur ſe vit dans la néceſſité de l'indiquer.

Il y avoit alors une aſſemblée à Francfort, mais c'étoit plutôt une députation (a) qu'une Diète générale; de ſorte

(a) On appelloit en Allemagne, Aſſemblée de députation, celle à laquelle les Etats de l'Empire donnoient la commiſſion de traiter certaines affaires, dont la

An. de J. C. 1663.

que Léopold fut obligé d'en convoquer une autre. Il choiſit à cet effet la ville de Ratiſbonne, malgré les inſtances de l'aſſemblée de Francfort, qui demandoit que ce fût à Augſbourg.

Diète à Ratiſbonne.

Londorp. t. 8. p. 965.

Theatr. Europ. t. 9. p. 856.

On fit l'ouverture de la Diète le vingtiéme du mois de janvier. L'Archevêque de Saltzbourg y préſida en qualité de premier Commiſſaire de l'Empereur, & le Chancelier de l'aſſemblée propoſa les articles ſur leſquels on devoit délibérer. Il s'agiſſoit de mettre l'Empire à couvert des entrepriſes des Turcs, de faire obſerver éxactement les traités de Weſtphalie, & de régler ce qu'on n'avoit pu terminer dans la dernière Diète. Le Collége des Princes promit d'envoyer à l'Empereur des ſecours pour garantir l'Allemagne des inſultes des Ottomans; mais les députés des Villes repréſentérent que les Turcs n'avoient aucun deſſein de déclarer la guerre au Corps Germanique, & qu'il falloit attendre à délibérer ſur cette affaire, qu'on fût informé de la vérité du bruit qui couroit, que l'Empereur avoit fait un traité avec la Porte Ottomane, auquel cas le ſecours que l'on demandoit ſeroit inutile.

L'Empereur demande du ſecours contre les Turcs.

Londorp. t. 9. p. 976.

La Diète fut alors partagée en deux factions, pour, & contre les intérêts de la maiſon d'Autriche. Le tems ſe perdit ainſi en irréſolutions & en harangues publiques, & ce ne fut qu'après la priſe de Neuhauſel par les Turcs, arrivée le vingt-cinquiéme de ſeptembre, que les Etats ſe déterminérent à ſecourir la Hongrie d'hommes & d'argent. Les Electeurs de Mayence, de Saxe, de Brandebourg & de Bavière, furent les premiers qui envoyérent des troupes à l'Empereur. Mais leur marche fut ſi lente, qu'elles donnérent le tems aux Turcs de prendre des quartiers d'hyver dans la haute-Hongrie.

L'Empereur, outre les forces du Corps Germanique, avoit beſoin de celles des Hongrois pour réſiſter aux In-

déciſion ne méritoit pas qu'on aſſemblât tout le Corps Germanique. On diſtinguoit ces députations en ordinaires & extraordinaires. Celles-ci étoient formées par un choix particulier des trois Colléges de l'Empire, & les autres étoient compoſées de membres, auſquels les conſtitutions publiques donnoient le droit de repréſenter le Corps Germanique, quand il vouloit ſe réduire à un petit nombre de députés; mais cette eſpéce de députation n'eſt plus en uſage aujourd'hui.

fidéles. Il leur écrivit de faire des levées & d'autres préparatifs de guerre. Mais ſoit qu'ils ne cruſſent pas le danger ſi preſſant, ou que les Turcs leur fuſſent moins redoutables que les Allemans, ils firent ſavoir à Léopold qu'ils étoient réſolus de convoquer l'arrière-ban, & qu'ils ſupplioient ſa Majeſté Impériale de ne point envoyer d'armée avant que leurs troupes fuſſent ſur pied, parceque leur cavalerie ne pourroit pas ſubſiſter, ſi les Allemans conſumoient leurs fourages avant l'été; que ſi néanmoins elle vouloit abſolument mettre de l'infanterie dans les places, ils vouloient bien y conſentir, pourvu qu'elle fût conduite par eau, & nourrie des proviſions qui étoient dans les magaſins, afin que le pais n'en fût pas incommodé. AN. DE J. C. 1663.

Pendant que le Viſir s'avançoit à grandes journées, Zakolovitz, Pacha de Boſnie, marchoit à la tête de dix mille hommes, pour s'emparer des places maritimes qui appartenoient à l'Empereur, & pénétrer dans le Frioul, comme les Turcs l'avoient fait autrefois avec ſuccès. Le Comte Everard d'Avetsperg, Gouverneur de Carleſtad, ſe mit en campagne avec quelques régimens Allemans & Croates, pour défendre la frontière. Le Comte Pierre de Sérin, qui commandoit ſous lui dans cette place, ayant été averti que les Turcs commençoient à deſcendre des montagnes de Juréveſtein, propoſa dans le Conſeil de guerre d'aller les attaquer du côté de Sluin. Mais le Comte d'Aversperg fut d'avis de prendre une autre route, & de paſſer par le château de Brand; ce qui fut approuvé de tous les autres officiers. Néanmoins, pour donner le change aux ennemis, on réſolut de garder le paſſage de Sluin, & d'envoyer le Lieutenant du Comte d'Aversperg du côté de Roclanoz, pour empêcher les Infidéles de pénétrer plus avant. Les Turcs s'avancent vers le Frioul.

Le Comte de Sérin avoit avec lui Oberbourg, deſcendu de la maiſon de Craigno, une des plus anciennes de toute la Hongrie. Ce Seigneur qui avoit autant de courage que d'expérience, & qui connoiſſoit parfaitement le pais, propoſa au Comte de s'avancer juſqu'au pied de la montagne de Juréveſtein, à l'oppoſite de laquelle il y en avoit une autre moins élevée, & couverte de grands chênes,

AN. DE J. C. 1663 1664.

& il lui fit obſerver qu'il pourroit facilement ſe mettre en embuſcade dans la vallée qui eſt entre les deux côtes.

Les Turcs ſont défaits dans une embuſcade.

Le ſeiziéme d'octobre, au point du jour, mille janiſſaires & quatre cents ſpahis, commandés par le frère du Pacha, deſcendirent du haut de la première montagne, & attendirent dans la vallée qui eſt entre les deux, que le reſte de l'armée fût arrivé. Oberbourg qui menoit l'avant-garde de l'armée Impériale, en donna auſſi-tôt avis au Comte de Sérin, qui lui ordonna de charger les janiſſaires & les ſpahis, l'aſſurant qu'il ſeroit bien-tôt à lui avec le reſte des troupes. Les Croates attaquérent les Turcs avec tant de vigueur qu'ils en taillérent en piéces une partie, & obligérent les autres de ſe rendre ; le frère du Pacha fut de ce nombre. Il ne s'en ſauva que très-peu ſur le haut des montagnes. Les Turcs ayant jugé par la réſolution des Croates, qu'ils étoient beaucoup plus forts qu'ils ne l'étoient en effet, prirent l'épouvante, & s'enfuirent abandonnant leur bagage. La campagne demeura couverte de morts, & on fit un grand nombre de priſonniers.

L'Empereur convoque l'arrière-ban de Hongrie.

L'Empereur ayant appris peu après, que le Grand-Viſir ſe préparoit à marcher vers Neuhauſen, convoqua une aſſemblée à Preſbourg, pour y preſſer l'arrière-ban & mettre la place en état de ſoutenir un ſiége. Quoiqu'on n'eſpérât pas un grand ſecours de ces nouvelles levées, on marqua néanmoins le vingt-quatriéme d'août pour en faire la revue à Vaberg. Le Palatin s'y rendit, & ne trouva perſonne. Les treize Comtés apportérent divers prétextes pour s'excuſer de ce qu'ils n'avoient pas envoyé les troupes qu'ils avoient promiſes. On fut ſurpris à la Cour de Vienne d'une conduite ſi extraordinaire ; mais l'Empereur ayant découvert que les intrigues du Palatin étoient la ſeule cauſe de ce déſordre, il envoya en Hongrie le Comte Rothal, avec un plein-pouvoir de traiter avec les Etats, & de preſſer la levée de l'arrière-ban.

Rhoral alla auſſi-tôt trouver le Palatin, & eut avec lui une longue conférence, où il prit la réſolution de convoquer une Diéte à Caſſovie pour le huitiéme de juillet.

Digitized by Google

Dans cette aſſemb'ée, le Palatin parut blâmer les Seigneurs qui s'oppoſoient à l'arrière-ban; mais en particulier il diſoit aux députés, que l'Empereur vouloit s'aſſurer des places importantes du Royaume, pour éxercer avec plus de facilité ſon pouvoir arbitraire ſur les Etats. Le Comte Rhotal s'étant apperçu de la perfidie du Palatin, ſçut ſi bien la faire connoître aux députés, qu'ils lui accordérent ce qu'il leur demandoit. AN. DE J. C. 164.

L'Empereur néanmoins ſe tint toujours ſur la défiance à leur égard; & comme il étoit auſſi mécontent des Seigneurs du Corps Germanique, il s'adreſſa aux Princes étrangers pour en obtenir des ſecours contre les Turcs. Le Pape lui permit de lever le ſixiéme denier ſur les biens eccléſiaſtiques de l'Autriche & du Royaume de Bohême; la France lui envoya deux mille chevaux & quatre mille fantaſſins, ſous les ordres du Comte de Châtillon, auquel ſe joignit un grand nombre de volontaires. Le Comte de Vindiſgratz obtint du Roi de Suéde huit cents chevaux & ſix cents hommes de pied, mais ſous deux conditions; l'une, que l'Empereur accorderoit la liberté de conſcience aux Proteſtans de Hongrie; l'autre, qu'il donneroit au Roi de Suéde l'inveſtiture du Duché de Brême & de la Poméranie, nonobſtant l'oppoſition de l'Electeur de Brandebourg.

L'Empereur reçoit du ſecours de pluſieurs Princes.

Ricaut hiſt. des Empereurs Turcs, t. 3.

Le Comte de Sérin commença la campagne par bruler le pont d'Eſſek dont les Turcs étoient les maîtres. Peu après il s'empara de la ville de Cinq-Egliſes, & de pluſieurs autres places ſituées entre la Drave & le Danube. Il voulut enſuite faire le ſiége de Sigeth; mais les Turcs l'ayant contraint d'abandonner cette entrepriſe, il mit ſes troupes en quartiers de rafraichiſſement. Le Comte de Souches qui commandoit un corps particulier, remporta de grands avantages ſur les Turcs. Il ſe rendit maître de Nitre, où il fit priſonniers quantité d'officiers de l'armée Ottomane qui s'y étoient rendus pour y tenir un Conſeil de guerre. S'étant enſuite mis en marche pour aller aſſiéger Neuhauſel, il rencontra quatorze mille Turcs qu'il défit. Il les pourſuivit juſque ſur les bords du Gran, où

Avantages des Impériaux ſur les Turcs.

AN. DE J. C. 1664.

les Infidéles reçurent un renfort qui les engagea à revenir à la charge. La victoire fut long-tems incertaine ; mais la fermeté des Impériaux l'emporta ſur la fureur des Ottomans. Ils abandonnérent le champ de bataille ; on prit leur bagage avec leur artillerie. Le Comte de Souches, pour ne pas donner aux vaincus le tems de ſe reconnoître, marcha promtement à Léwentz, dont la garniſon conſternée ſe rendit à diſcrétion.

Le Pacha de Bude eſt défait auprès de Léwentz.

Le Pacha de Bude ayant raſſemblé les troupes de Moldavie & de Valaquie, crut pouvoir reprendre cette place, avant qu'on en eût réparé les brêches. Il en fit en effet le ſiége ; mais le Comte de Souches ayant fait paſſer le Gran à ſon armée, vint camper à une lieue des aſſiégeans. Les Turcs ſe mirent en ordre de bataille. Les deux Généraux, à la tête de leurs armées, les animérent au combat, autant par le zèle de la Religion, que par le point d'honneur. Les Impériaux chargérent ſi vigoureuſement le corps de bataille compoſé de Turcs & de Tartares, qu'ils les mirent en fuite. Leurs ailes ſoutinrent avec plus de fermeté l'effort des Autrichiens ; mais le combat étoit trop inégal pour durer long-tems. Les Moldaves & les Valaques ſe retirérent dans leur pais, & leur retraite paſſa pour une révolte.

Le Comte de Souches, pourſuivant ſa victoire, alla prendre la ville de Barcem. Après cette expédition, il conduiſit ſes troupes à Comore pour s'y rafraîchir. Cependant, le Grand-Viſir s'étoit rendu maître de Sérinſwar, à la vue des Autrichiens qui n'avoient oſé ni ſecourir cette place, ni livrer la bataille. Animé par ce premier ſuccès, il avoit paſſé le Muer, & formoit le deſſein d'aller à Vienne. Montécuculli qui obſervoit l'armée Ottomane, entreprit de l'arrêter près de Saint-Godard ſur le Raab. Le Général Turc ayant trouvé un gué, fit paſſer ce fleuve à une partie de ſes troupes, dans le deſſein de livrer la bataille. Mais il commit une faute groſſière, en remettant au lendemain à faire paſſer le reſte ; car il tomba toute la nuit une ſi prodigieuſe quantité d'eau, que le Raab ſe déborda. Le Viſir ſe conſoloit dans l'eſpérance que le débordement

débordement ne dureroit pas long-tems, & que les troupes qui avoient paſſé la rivière étoient aſſés fortes pour ſoutenir le premier effort des Chrétiens. Il ſe confirma dans cette idée, lorſqu'il apprit que ſes gens avoient battu un détachement de douze cents hommes. Mais Monrécuculli, réſolu de prévenir la réunion des Turcs, rangea ſon armée en bataille, pour attaquer ceux qui avoient paſſé de ſon côté. Il ſe mit à la tête de l'aile-droite compoſée des Autrichiens. Le Comte d'O'ack commandoit la gauche, où étoient les troupes du Rhin avec les François; & le Prince de Bade, Maréchal-Général, avoit ſous ſes ordres le corps de bataille.

AN. DE J. C. 1664.

Les Turcs ſont défaits dans une autre occaſion.

Cette mémorable journée commença le troiſiéme d'août à neuf heures du matin, & ne finit qu'à quatre heures du ſoir. La victoire changea ſouvent de parti. Les Chrétiens crurent, qu'après avoir réſiſté long-tems, ils alloient être accablés par le nombre, parceque l'eau ayant baiſſé, les ſpahis qui étoient de l'autre côté paſſérent le Raab pour attaquer l'aile-droite. Les janiſſaires profitoient déja de cet avantage, & remuoient la terre afin de ſe retrancher, & de donner le tems au reſte de l'armée de venir à leur ſecours. Montécuculli s'étant appetçu de leur deſſein, ordonna à ſa cavalerie de tenir ferme contre les ſpahis, pendant qu'il attaqueroit les janiſſaires. Il ſe mit à la tête d'une infanterie d'élite, & fondit ſur eux avec tant de vigueur qu'ils abandonnérent leurs travaux pour prendre la fuite.

Le Grand Viſir, pour arrêter les ſuites de cette défaite, demanda la paix à l'Empereur, qui la lui accorda ſans ſe faire prier. Elle fut conclue le dixiéme d'août. Les Hongrois, & Abaffi Vaivode de Tranſilvanie, étonnés de cette précipitation, ſe plaignirent de ce qu'au lieu de ménager leurs intérêts, on avoit traité ſans eux, & à leurs dépens. Les Miniſtres de l'Empereur tâchérent de s'excuſer, en ſoutenant qu'ils avoient été obligés d'avoir plus d'égard au triſte état où l'Empire étoit réduit, qu'aux ſuites incertaines de la victoire. Mais la vérité étoit, que le Comte de Porcia ne pouvant pas gouverner abſolument

Paix entre l'Empereur & les Turcs. *Traités de paix.* t. 4. p. 87. *Londorp.* t. 9. p. 830.

AN. DE J. C. 1664.

pendant la guerre, avoit engagé Léopold à bruſquer la paix; & que ce Prince y avoit conſenti d'autant plus volontiers, qu'il vouloit terminer ſon mariage avec l'Infante d'Eſpagne, afin de prévenir les deſſeins des François ſur cette Couronne, & pour n'être plus obligé d'emprunter le ſecours des étrangers.

Remontrances des Hongrois ſur le traité conclu entre l'Empereur & les Turcs.

Le traité que l'Empereur avoit conclu avec les Turcs, fut un nouveau ſujet de plaintes pour les Hongrois. Ils repréſentérent à Léopold, Que dans l'épouvante où étoient les Infidéles, il auroit pu en obtenir des conditions beaucoup plus avantageuſes s'il avoit tenu plus ferme, & qu'il ſe ſeroit indubitablement fait rendre Neuhauſel: Que le Pacha de cette ville, loin de les mieux traiter en conſidération de l'accommodement, mettoit à contribution tous les villages de la frontière de Moravie: Que les Turcs, par le nouveau traité, prétendoient avoir le pais qui eſt au-delà du Danube, du côté de Gran, d'Albe-Royale & de Caniſe; ce qui comprenoit la plus grande partie de la baſſe-Hongrie: Que pour toutes ces conſidérations, ſa Majeſté Impériale ne devoit pas ratifier ce traité, qu'elle n'eût envoyé un Internonce à la Porte, pour ménager quelque tempérament, & faire enſorte qu'on rendit Neuhauſel, ou du moins qu'on la raſât.

Enfin, les Hongrois témoignérent tant de chagrin de cette perte, qu'il étoit à préſumer qu'ils ſe porteroient à la révolte, ſi l'Empereur n'avoit quelqu'égard à leurs remontrances. Les mécontens ayant appris que le ſecrétaire du réſident de ſa Majeſté Impériale auprès du Grand-Viſir, portoit ce traité à Vienne pour le faire ratifier par l'Empereur, l'attendirent ſur le chemin, lui ôtérent ſes chevaux & ſon argent; & ce ne fut pas ſans peine qu'ils lui rendirent les dépêches qu'il avoit pour leur Souverain.

L'Empereur juſtifie ſa conduite.

L'Empereur n'eut pas plutôt ſçu cette violence, qu'il fit venir à Vienne les principaux Seigneurs de Hongrie. Le Prince Lobſckowitz, chef du Conſeil Impérial, leur dit de la part de ſon maître, Que les Turcs voyant leurs meſures rompues par leur dernière défaite, avoient eux-mêmes propoſé la paix: Que par les conditions dont il

étoit convenu, la Tranſilvanie, dont ces Infidéles prétendoient faire une Province gouvernée par un Viſir, devoit être maintenue dans ſa liberté : Que les Turcs cédoient à ſa Majeſté, les Comtés de Zathmar & de Zambolich, quoiqu'ils les euſſent toujours conſidérés comme des dépendances de la Tranſilvanie : Que par ce moyen, la Hongrie s'étendroit juſqu'au Tibiſque : Que cette riviére, difficile à traverſer, les mettroit à couvert des Ottomans, & leur ouvriroit un chemin pour aller ſecourir les Tranſilvains : Que ſa Majeſté Impériale, pour aſſurer les frontiéres de la haute-Hongrie, & empêcher que les Gouverneurs des places que les Turcs tenoient au-delà du Danube n'incommodaſſent ſes ſujets, s'étoit réſervée le pouvoir de faire bâtir des forts en-deçà & au-delà du Wagh, afin d'empêcher les garniſons de Varadin & de Neuhauſel de faire des courſes ſur les Hongrois : Que les Seigneurs de ce Royaume ne devoient faire aucune difficulté de ratifier ce traité au nom des Etats, & de défendre aux ſoldats de commettre aucun acte d'hoſtilité ſur la frontière : Que l'Empereur étoit réſolu de faire ſortir de la Hongrie tous les régimens Allemans qu'il y avoit envoyés, pourvu que ceux du pais vouluſſent mettre des garniſons dans toutes les places, & rétablir les fortifications de Léwentz, Schenta, Neutra, Schella & Gutta, qui ſont les plus proches de Neuhauſel, & les fournir de toutes les munitions néceſſaires.

Les Hongrois ratifient le traité de Saint-Godar.

Les Hongrois parurent d'abord être perſuadés par les raiſons du Prince Lobsckovitz ; ils lui répondirent néanmoins que toutes les charges des officiers de guerre, même celle de Général des troupes qui devoient ſervir au-delà du Danube, ne pouvoient être conférées qu'à des perſonnes de leur nation. Ils ratifiérent le traité de paix. En même-tems ils perſiſtérent à ſoutenir que le Royaume ne pouvoit entretenir les garniſons Allemandes, ni faire conſtruire de nouvelles fortifications, ni réparer les vieilles.

L'Empereur ne pouvant obtenir rien de plus des Seigneurs Hongrois, les exemta du logement & de l'entretien des troupes étrangéres & de celles de leur nation. Ce Prince leur laiſſa le commandement de toutes les places

An. de J. C. 1665.

qui ſont au-delà du Danube, & leur permit de mettre dans celles des montagnes des garniſons à leur choix. Il ajouta le pouvoir de faire entrer des Huſſars & des Heiduques dans les poſtes les plus proches de Neuhauſel, juſqu'à ce qu'on eût bâti le fort qu'il avoit réſolu de faire conſtruire à ſes dépens. Les Seigneurs, ſatisfaits de cette condition, reportérent à Preſbourg la Couronne du Royaume qu'ils en avoient tirée l'année précédente, & retournérent enſuite dans leurs terres.

Après la ratification du traité de Saint-Godard, les Seigneurs avoient eſpéré que Léopold rappelleroit les Allemans qui étoient en Hongrie. Mais ce Prince ayant rendu à Michel Abaffi, Vaivode de Tranſilvanie, les places qui dépendoient de cette Province, les garniſons étrangères qui les évacuérent furent transférées à Tokai, Zathmar, Kalo & Onod, qui appartenoient au Prince Ragotski. Les Hongrois eſpéroient qu'au moins on leur remettroit Nitrie & Léwenrz, dans la baſſe-Hongrie. Ils demandérent avec inſtance ces deux places; mais elles leur furent refuſées, & on y mit des garniſons Allemandes.

Les Hongrois ſe révoltent.

Une autorité ſi abſolue dans l'Empereur, & l'atteinte qu'elle donnoit à la liberté & aux priviléges de la Nation, réunirent tous les Hongrois contre la maiſon d'Autriche. Le peuple refuſa de payer les impôts ordinaires; tout le monde ſe plaignit du gouvernement; on blâma publiquement l'entrepriſe de l'Empereur, & l'on publia même que la Diète de Ratiſbonne s'étoit oppoſée aux demandes de ce Prince.

Le Palatin & les principaux Seigneurs du Royaume, bien loin de s'oppoſer à ces mouvemens, entretenoient eux-mêmes le mécontentement du peuple. Ils ſouffroient impariemment que Léopold prérendit régner ſans leur faire part du gouvernement. Ce qui augmenta ſur-tout leur reſſentiment, c'eſt que ce Prince ne prenoit une autorité immodérée, que pour la dépoſer entre les mains des Allemans, leurs plus grands ennemis.

L'Empereur, pour étouffer la révolte dès ſa naiſſance, envoya de nouvelles troupes dans la baſſe-Hongrie. Elles

ne firent qu'aigrir les eſprits, qui crurent que Léopold n'avoit d'autre deſſein que de ſe défaire des Seigneurs les plus conſidérables par leurs biens ou par leur crédit ſur le peuple, & de ne laiſſer dans le Royaume, que ceux qui par leur condition étoient deſtinés à cultiver la terre & à payer les tributs au Prince. Dans cette perſuaſion, ils réſolurent de ſe ſaiſir de la perſonne de l'Empereur. Pour éxécuter plus aiſément ce deſſein, ils ſollicitérent ce Prince de ſe trouver à la Diète convoquée à Preſbourg pour le vingt-huitiéme de ſeptembre. Mais Léopold, ſoit qu'il fût averti de cette conſpiration, ou que ſon Conſeil ne jugeât pas à propos qu'il ſe livrât entre les mains des Seigneurs Hongrois, déja diſpoſés à la révolte, apporta divers motifs pour ne pas s'y trouver.

AN. DE J. C. 1665.

L'Allemagne étoit plus tranquille que la Hongrie. Ses Provinces jouiſſoient du repos que la paix de 1648. leur avoit procuré, & il n'y avoit que la Weſtphalie qui ſe vit troublée par les mouvemens de l'Evêque de Munſter. C'étoit toujours Bernard Van-Gale, homme bouillant & inquiet, plus Capitaine que Prélat. Il faiſoit la guerre aux Provinces-Unies, qu'il accuſoit d'avoir pris les intérêts du Prince d'Oſt-Friſe, au ſujet de quelques ſommes qu'il lui devoit, & ſous prétexte qu'elles avoient ſaiſi toutes les occaſions de favoriſer ſes ennemis. Je n'éxaminerai point ſi ſes plaintes étoient bien fondées; il ſuffit de ſavoir qu'elles ſervirent de motif aux mouvemens que l'Evêque ſe donna pour ſe procurer l'appui de quelques Puiſſances capables de chagriner les Etats-Généraux. Il s'adreſſa d'abord au Roi de Suéde. Mais n'ayant pu rien en obtenir, il ſe tourna du côté de l'Angleterre; & profitant de la mauvaiſe volonté que des raiſons de commerce avoient inſpirée aux Miniſtres de cette Couronne, il fit avec le Roi Charles une ligue contre les Etats-Généraux. Dès que le traité fut conclu, l'Evêque envoya demander aux Hollandois une ſatisfaction à laquelle on ne s'attendoit pas; il ſe plaignoit des outrages qu'il avoit ſoufferts pendant la dernière guerre, & il vouloit qu'en dédommagement, les Etats-Généraux lui rendiſſent la ville de Borcklo.

L'Evêque de Munſter fait la guerre aux Hollandois.

Il conclut une ligue avec l'Angleterre.

AN. DE J. C. 1665.

Il ravage les Provinces des Pais-Bas.

Le Prélat, ſans attendre la réponſe à ſes plaintes, ſe mit en campagne, & ravagea l'Over-Iſſel. Il laiſſa une partie de ſes troupes ſur la frontière de ſes Etats, pour les oppoſer à celles du Duc de Zell & de l'Evêque d'Oſnabrug, alliés des Etats-Généraux, & ſe jetta avec le reſte dans la Province de Groningue. Il vouloit prendre ſes quartiers dans l'Oſt-Friſe; mais les Hollandois le prévinrent, & défendirent ſi bien les poſtes qu'ils y occupoient, que le Commandant des troupes de l'Evêque fut obligé de ſe retirer, après avoir perdu trois ou quatre cents hommes. Son expédition dans la Province de Groningue fut plus heureuſe; il ſurprit Kloſter & Appel. Néanmoins, douze cents hommes qui s'étoient aſſemblés ſans ordre, ſe joignirent aux garniſons voiſines, & attaquétent un corps de Munſtériens, qu'ils défirent entiérement. Ils firent mille priſonniers, & allérent reprendre une petite ville qu'on venoit d'enlever.

L'Evêque fit enſuite marcher cinq mille hommes par le pais de Drenre, qu'ils ravagérent. Le Prélat eſpéroit tirer un plus gros butin de Groningue, qu'il fit inveſtir par une armée de ſeize mille hommes. La Comteſſe de Friſe qui s'étoit enfermée dans la place avec le Prince ſon fils, donna dans cette occaſion toutes les marques poſſibles de généroſité & de courage; elle engagea même ſa vaiſſelle d'argent & ſes pierreries pour ſecourir les aſſiégés.

La guerre de l'Evêque de Munſter avec les Hollandois pouvoit embarraſſer le miniſtère de France, à cauſe des liaiſons qui étoient entre cette Couronne & les parties belligérantes. Le Prélat étant entré dans la ligue du Rhin, devoit être regardé comme un allié de la France: d'un autre côté, l'Evêque ayant attaqué les Etats-Généraux, Louis XIV. étoit obligé par le traité de 1662. de leur fournir ſix mille hommes. Ce dernier parti l'emporta, & Van-Beuningen, Ambaſſadeur des Etats auprès du Roi de France, n'eut pas beaucoup de peine à obtenir un corps de troupes que le Vicomte de Turenne fut chargé de conduire à Maſtrichr.

La France donne des troupes aux Hollandois.

Les Anglois n'en furent pas plutôt informés, qu'ils crurent devoir rompre avec la France, & s'unir étroitement

avec l'Eſpagne. Milord Sandwik fut envoyé à Madrid, avec un traité de commerce, & un projet d'union. On ne pouvoit prendre en Eſpagne un tems plus propre pour former une ligue contre le Roi de France, qui commençoit à faire valoir les prétentions de la Reine ſon épouſe ſur les Païs-Bas. AN. DE J. C. 1665.

Philippe IV. père de cette Princeſſe, étoit mort le dix-ſeptiéme de ſeptembre. Par ſon teſtament, il appelloit à la ſucceſſion de tous ſes Etats, le Prince d'Eſpagne ſon fils, auquel il ſubſtituoit l'Infante, l'Empereur & ſes enfans. Au défaut d'héritiers mâles dans la maiſon d'Autriche, il rappelloit le Duc de Savoye; & ſi ce Prince ne laiſſoit pas d'héritiers, il conſentoit que la Reine de France, devenant veuve, & ſe mariant en ſecondes noces à quelque Prince qui ne fût pas de la maiſon de Bourbon, les enfans du ſecond lit ſuccédaſſent à ſa Couronne. Il étoit difficile à la prudence humaine de prendre plus de précautions contre un événement dont la Providence a ordonné d'une manière directement oppoſée à l'intention du teſtateur, puiſque le vingt-quatriéme de novembre 1700. le Duc d'Anjou, petit-fils de Louis XIV. fut proclamé Roi d'Eſpagne, où il a régné environ quarante-cinq ans. Mort de Philippe IV. Diſpoſition de ſon teſtament.

Cependant, les troupes Françoiſes envoyées au ſecours des Etats-Généraux arrivérent à Dalheim, & marchérent enſuite vers l'Iſſel, pour ſe joindre aux Hollandois commandés par le Prince Maurice de Naſſau. Les alliés aſſiégérent la ville de Lochem, qui capitula après une réſiſtance de trois jours. On réſolut enſuite d'entrer dans l'Evêché de Munſter, pour livrer bataille à l'ennemi, ou pour faire le ſiége de ſa Capitale. Harſolte, Colonel de cavalerie, fut envoyé à l'Evêque d'Oſnabrug, pour le prier de faire avancer ſes troupes de l'autre côté, afin d'enfermer Van-Gale dans Munſter. Mais le Prélat ayant repréſenté que l'hyver auquel on touchoit feroit échouer cette entrepriſe, elle fut remiſe à l'année ſuivante. Avantages des alliés ſur l'Evêque de Munſter.

La reſſource de l'Evêque de Munſter étoit dans le Roi de la Grande-Bretagne, qui lui avoit promis douze mille hommes & pluſieurs millions. Il en reçut un; mais les

An. de J. C. 1665-1666.

troupes ne paſſérent pas la mer, parceque le Prélat, ennuyé de la guerre, cherchoit enfin à la terminer. Beuningen, Ambaſſadeur des Etats-Généraux, ſe rendit à Cléves pour y conclure une alliance avec l'Electeur de Brandebourg, & faire la paix avec l'Evêque de Munſter.

Traité d'alliance entre les Hollandois & l'Electeur de Brandebourg.

Cette alliance avoit été entamée dès l'année précédente ; mais ſa Majeſté Britannique l'avoit retardée, en promettant à l'Electeur, que s'il vouloit joindre ſes troupes à celles de Munſter & de la Grande-Bretagne, on lui feroit reſtituer toutes les places qu'il demandoit aux Hollandois. L'Electeur voyant que le Roi d'Angleterre n'étoit pas en état d'accomplir ce qu'il promettoit, fit au mois de février un traité avec les Etats-Généraux, par lequel on s'engageoit à ſe défendre réciproquement contre ceux qui attaqueroient l'une des deux Puiſſances.

L'Electeur devoit mettre en campagne douze mille hommes, les Provinces-Unies de leur côté s'obligeoient de lui payer une ſomme de ſoixante mille écus, & de ſoudoyer la moitié de ſes troupes. Elles devoient en même-tems joindre leur médiation à celle de l'Empereur, pour engager Van-Gale à faire la paix avec les Etats-Généraux ; & en cas que cette médiation n'eût pas le ſuccès qu'on devoit en attendre, ſon Alteſſe Electorale promettoit de déclarer la guerre à l'Evêque de Munſter & à ſes alliés.

Ce Prélat s'étoit flatté que l'Eſpagne lui accorderoit du ſecours ; il en attendoit auſſi de l'Angleterre. Mais lorſqu'il vit que ces deux Puiſſances ne faiſoient point de mouvement, & que cependant ſes ennemis ſe préparoient à lui faire la guerre avec vigueur, il conſentit à la tenue d'un congrès.

Traité de paix entre les Hollandois & l'Evêque de Munſter.

Les conférences ſe tinrent dans la ville de Cléves. Après bien des négociations, il fut enfin conclu : Que l'Evêque n'entretiendroit que trois mille hommes pour la ſûreté de ſes places : Qu'il reſtitueroit celles qu'il avoit priſes : Qu'il renonceroit à ſes prétentions ſur la Seigneurie de Borcklo, en réſervant à l'Empire ſes droits, dont la diſcuſſion ſe feroit à l'amiable : Que l'Evêque renonceroit aux traités

traités qu'il avoit faits contre les Etats-Généraux. La République de ſon côté, s'engageoit à la même choſe. AN. DE J. C. 1666

Pendant qu'on étoit occupé à ces négociations, on apprit que Marguerite-Thérèſe, Infante d'Eſpagne, que Léopold avoit épouſée à Madrid par procureur, étoit partie pour ſe rendre en Allemagne. En effet, cette Princeſſe arriva à Vienne le cinquiéme de décembre, & y fit une entrée des plus pompeuſes. Leurs Majeſtés reçurent le même jour la bénédiction nuptiale, par les mains du Nonce de ſa Sainteté. Léopold épouſe l'Infante d'Eſpagne.

Au milieu des fêtes que cette ſolemnité occaſionna, la Cour de Vienne fut informée des meſures que le Roi de France prenoit contre la maiſon d'Autriche, pour ſe mettre en poſſeſſion des Païs-Bas, dont la Reine Marie-Thérèſe ſon épouſe ſe déclaroit ſeule héritière. Prétentions de Marie-Thérèſe ſur les Païs-Bas.

Pour bien entendre la juſtice des prétentions de cette Princeſſe, il faut ſavoir que Philippe IV. Roi d'Eſpagne, avoit épouſé en 1615. Eliſabeth de France, fille de Henri le Grand. Elle eut pour dot la ſomme de cinq cents mille écus d'or ſol, & un grand nombre de pierreries; la dot entière étoit eſtimée ſept cents ſeize mille ſix cents ſoixante & ſix écus d'or ſol, qui par le contract de mariage furent déclarés propres à la Princeſſe & à ſes héritiers. Eliſabeth mourut en 1644. & laiſſa deux enfans de ſon mariage, Dom Balthaſar & Marie-Thérèſe. Philippe épouſa en ſecondes noces Marie-Anne d'Autriche, dont il eut pluſieurs Princeſſes & trois enfans mâles, deux deſquels étant morts en bas-âge, Charles reſta ſeul vivant, & ſuccéda à ſon père au mois de ſeptembre 1665. Le Roi très-Chrétien ne lui conteſta point le droit d'héritier préſomptif de la Couronne d'Eſpagne; mais celui de la domination ſur le *Duché de Brabant*, *la Seigneurie de Malines*, *le Marquiſat d'Anvers*, *la haute Gueldre*, *le païs de Namur*, *Limbourg*, *Dalem*, *le Hainaut*, *l'Artois*, *le Cambréſis*, *le Comté de Bourgogne*, *le Luxembourg*, *& pluſieurs places de la Meuſe.*

Le Roi de France prétendoit que tous ces Etats devoient revenir, par droit de dévolution, à la Reine Ma-

An. de J. C. 1666-1667.

rie-Thérèſe, après la mort du Roi Philippe IV. père de cette Princeſſe. En vertu de ce droit, les enfans du premier lit, mâles ou fémelles, hérirent au préjudice de ceux du ſecond. Les coutumes municipales & les arrêts rendus au Grand-Conſeil de Malines autoriſent cette loi. Les Ducs de Brabant & Charles-Quint lui-même, s'y ſont ſoumis, quoique revêtus d'un pouvoir qui auroit pu les en diſpenſer.

Comme la Reine de France, Marie-Thérèſe, étoit la ſeule qui reſtât des enfans du premier mariage de Philippe IV. les prétentions du Roi de France paroiſſoient bien fondées. En conſéquence, il ſe prépara à faire la guerre à l'Eſpagne. Louis XIV. s'aſſura de l'alliance ou de la neutralité de pluſieurs Princes d'Allemagne. Le Comte de Furſtemberg fut chargé de négocier avec eux, & l'on trouve dans les mémoires du tems, pluſieurs projets pour arracher à la France les Electeurs de Cologne & de Brandebourg, les Ducs de Neubourg & de Lunebourg, le Comte de Waldeck, & d'autres Etats du Corps Germanique.

Avant de déclarer la guerre, le Roi de France engagea les Anglois & les Hollandois à faire la paix, pour empêcher les premiers de ſe joindre à l'Eſpagne, & pour mettre les derniers en état de le ſecourir. On propoſa une alternative, qui fût le fondement de cette paix. C'étoit de faire une reſtitution générale & réciproque de tout ce que les deux Puiſſances avoient pris pendant la guerre, ou de conſerver ce que chacune poſſédoit, en abandonnant toutes les prétentions reſpectives. On prit ce dernier parti, comme le plus sûr & le plus facile. Le traité fut ſigné à Breda le dernier jour de juillet. Après la concluſion de cette paix, le Roi de France fit un traité avec la Suéde, pour l'engager à tenir dans le territoire de Brême, douze mille hommes prêts à agir du côté de l'Empire, en cas que Léopold déclarât la guerre à la France.

Paix conclue à Breda entre la France, l'Angleterre & les Pais-Bas.

Louis XIV. ayant pris ainſi toutes ſes meſures, ſe mit en campagne, & entra dans les Pais-Bas, où il prit d'abord Charleroi, Binch, Arh, Tournai, Douai, Aloſt, Lille. Il défit en même-tems l'armée Eſpagnole qui venoit au

Le Roi de France s'empare de pluſieurs villes appartenantes à l'Eſpagne.

ſecours de cette dernière place. Le Roi d'Eſpagne, allarmé de cette défaite, le fut encore davantage lorſqu'il ſçut que la France alloit porter la guerre en Franche-Comté. Il fit repréſenter à la Diète de Ratiſbonne, que cette Province étant un des Cercles de l'Empire, le Corps Germanique étoit intéreſſé à ſa conſervation, & que la France ne pouvoit l'attaquer, ſans déclarer la guerre à l'Empire. Les députés délibérérent ſur la demande du Roi d'Eſpagne, & jugérent à propos de la laiſſer indéciſe, parce-qu'ils étoient occupés de quantité d'affaires qui paroiſſoient plus importantes.

AN. DE J. C. 1667.

Le Roi d'Eſpagne tâche d'engager dans ſa cauſe les Etats de l'Empire.

Theatr. Europ. t. 10. p. 621. &c

Wagner hiſt. Leopold. p. 210.

Il s'agiſſoit de travailler à une capitulation Impériale, dont les articles devoient être conſtans & invariables, & que les Empereurs élus ſeroient obligés de ſigner. Cette matière avoit déja été examinée dans quelques Diètes, où les Princes & les Villes avoient porté leurs plaintes de ce que les Electeurs s'étoient approprié le droit de dreſſer ces capitulations ſans y appeller les autres Etats de l'Empire. Ces plaintes furent examinées de nouveau dans l'aſſemblée de Ratiſbonne, & les Electeurs y convinrent enfin avec les autres Princes, d'un projet de capitulation perpétuelle. Mais ce projet, quoiqu'approuvé dans une Diète générale, n'a pu encore recevoir la ſanction néceſſaire pour devenir une loi de l'Empire.

Projet d'une nouvelle capitulation impériale.

La Diète de Ratiſbonne ne réuſſit guères mieux à terminer le différend qui étoit ſurvenu entre les Electeurs de Mayence & de Cologne, & le Duc Charles de Lorraine d'une part, & le Comte Palatin de l'autre. La guerre des trente années avoit déſolé le Palatinat, & rendu ſes frontières déſertes. La plupart des villages n'étoient plus habités, & en beaucoup d'endroits on voyoit les femmes ſeules labourer la terre. Le Comte Palatin, pour repeupler ſes Etats, accordoit des biens & des priviléges aux étrangers qui venoient y établir leur domicile. Les peuples des Provinces voiſines s'y rendirent en grand nombre. On leur donna des biens plus ou moins conſidérables, à raiſon de leurs talens & de leurs qualités; ils prêtérent

Démêlé entre l'Electeur Palatin & les Electeurs de Mayence & de Cologne.

Dinr. Europ. t. 12.

Londorp. t. 9. p. 337.

Imhof. notit. Imperii. l. 2. p. 70.

Thulemar de Oſtevir. c. 18.

ſerment à l'Electeur, & celui-ci ſe les appropria (*a*) comme ſes véritables ſujets.

AN. DE J. C. 1667.

L'Archevêque de Mayence voyant que l'aſſemblée ne décidoit rien, entreprit de ſe faire rendre juſtice par les armes, & déclara la guerre au Comte Palatin. Il commença par le ſiége de Ladenbourg, qu'il emporta fort aiſément. Il prit enſuite Odernheim, Hek & quelques autres petites places. Le Palatin, trop foible alors pour arrêter les entrepriſes de ce Prélat, lui propoſa d'entrer en accommodement, & on conclut une trêve, pendant laquelle les députés de part & d'autre devoient procéder aux moyens de finir la guerre. Le Duc de Lorraine qui ne reſpiroit que la guerre, entreprit de traverſer la négociation. Il envoya le Prince de Lillebonne à l'Electeur de Mayence, pour l'engager à rompre toute négociation de paix.

L'Electeur Palatin & celui de Mayence ſe font la guerre.

Mém de Beauveau. p. 256. 260.

Il ne fut pas difficile de ranimer l'ardeur martiale de l'Archevêque de Mayence. Il reçut le corps de troupes envoyé par le Duc de Lorraine, & donna le commandement général de toute l'armée au Prince de Lillebonne. La guerre recommença alors avec une nouvelle vigueur. La réputation du Général qui s'étoit diſtingué en Flandre, ſe répandit bien-tôt dans les troupes du Palatin. L'armée de celui-ci étoit retranchée, partie derrière des marais preſqu'inacceſſibles, & partie ſous le canon de Franckendal. Le Prince de Lillebonne bruloit d'envie d'en venir aux mains, & craignoit que la ſaiſon ne ſe paſsât ſans rien entreprendre. Il ſçavoit que l'Electeur de Mayence penſoit encore à s'accommoder, & il ne pouvoit avec bienſéance s'y oppoſer, c'eſt pourquoi il prit la réſolution d'attaquer au plutôt les ennemis.

(*a*) Ce droit d'appropriation s'appelle *Wildfangiat*. Il conſiſte en ce que le Seigneur immédiat d'une terre peut s'approprier les étrangers qui viennent s'y établir. Le Comte prétendoit que ce droit étoit attaché à la qualité de Palatin, & qu'il étoit le ſeul Prince de l'Empire qui pût recevoir dans ſes Etats tous les étrangers, & les déclarer ſes ſujets, ſans qu'ils fuſſent libres de retourner enſuite ſous la domination de leurs anciens Souverains. Les Electeurs de Mayence & de Cologne, le Duc de Lorraine, les villes de Spire & de Worms lui conteſtérent ce droit, voyant le nombre de leurs ſujets diminués. Ils en portérent leurs plaintes à la Diète.

Pour les attirer hors de leurs marais, il ordonna au Colonel Tunque d'aller avec ſix vingt chevaux ſe cacher dans un vallon, où il le ſuivit peu après avec le reſte de la cavalerie. Le Général de l'armée Palatine, informé de cette embuſcade, ſortit de ſes retranchemens avec ſept ou huit cents chevaux pour attaquer les Lorrains. Tunque feignant de vouloir ſoutenir le choc, chargea les ennemis ſi à propos, qu'il donna le tems au Prince de Lillebonne de venir les combattre. Celui qui commandoit l'armée Palatine réunit alors tous les eſcadrons en un ſeul, & réſiſta à la première ligne des Lorrains : mais ſe voyant attaqué de tous côtés, il tâcha de regagner ſes retranchemens. Ses ſoldats, pourſuivis par Lillebonne, ſe débandérent. Les uns ſe ſauvérent à Franckendal, d'autres furent faits priſonniers, & un grand nombre fut paſſé au fil de l'épée.

AN. DE J. C. 1677.

Les troupes du Palatin ſont défaites.

L'Electeur Palatin, abattu par cette défaite, propoſa un accommodement à l'Archevêque de Mayence, qui y donna les mains. On convint d'abord d'une trêve de quatre mois, & les députés de l'Electeur Palatin, du Duc de Lorraine, des Archevêques de Mayence & de Cologne, s'aſſemblérent à Oppenheim. Mais comme les affaires parurent trop embrouillées pour être ſi-tôt décidées, il fut arrêté qu'on ceſſeroit tout acte d'hoſtilité, & que dans deux mois, on nommeroit des arbitres compromiſſaires pour juger le différend à l'amiable. On choiſit les Rois de France & de Suéde, avec le Marquis de Bade & l'Electeur de Brandebourg.

On convient d'une trêve.

Mém de Beauveau. p. 281. &c.

Le Palatin la rompt.

Le Palatin, toujours inquiet, ne put attendre la déciſion de cette affaire. Il rompit la trêve, & entra dans le Comté de Falkenſtein, que le Duc de Lorraine avoit acheté en 1665. & dont il avoit fait une donation l'année ſuivante au Prince de Vaudémont ſon fils.

Au premier avis de cette hoſtilité, le Duc Charles ordonna à un corps de troupes qu'il avoit mis en quartiers d'hyver dans l'Evêché de Spire, d'uſer de repréſailles ſur les terres du Palatin. Elles obéirent, & enlevérent plus de ſix cents chevaux, avec beaucoup de bétail. Le

AN. DE J. C. 1667-1668.

Il aſſiége Kiſloc.

Palarin raſſembla en diligence environ dix-ſept cents hommes tant d'infanterie que de cavalerie, & marcha à leur tête pour aſſiéger Kiſloc, où le jeune Marquis de Fauquemont étoit poſté avec deux compagnies de cavalerie. La garniſon fit une réſiſtance ſi vigoureuſe que le Prince de Vaudémont & le Marquis de Haraucourt eurent le tems de venir à ſon ſecours. Dès qu'ils parurent ſur les bords du Rhin, l'Electeur leva le ſiége, & le Prince de Vaudémont ayant reçu un renfort, attaqua la fortereſſe de Bilickem, qui ſe rendit ſans faire la moindre réſiſtance.

Il eſt obligé de ſe retirer.

On reprend les négociations pour la paix.

Le Comte Palatin ayant aſſemblé de nouvelles troupes, recommença le ſiége de Kiſloc. Le Prince de Lillebonne de ſon côté, réſolut de ſecourir la place à quelque prix que ce fût. Quoiqu'il n'eût que deux bateaux, il réuſſit à faire paſſer le Rhin en peu de tems à cinq cents hommes de pied & à quatre cents chevaux. Le Palatin en fut éconné, & abandonna ſon entrepriſe. Voyant ſes Etats menacés d'une ruine prochaine, il réſolut d'entrer en accommodement. Il ſigna le compromis que Courrin, Miniſtre du Roi de France à Heidelberg, avoit dreſſé de concert avec l'envoyé de Suéde. Le Prince de Lillebonne fit la même choſe, & on convint d'une ſuſpenſion d'armes. On échangea enſuite Bilickem, contre le château de Honec qui étoit à la bienſéance du Duc Charles, & de part & d'autre on rendit les priſonniers. Ces deux articles furent comme les préliminaires du traité de Heilbron, qui fut conclu le ſeptiéme de février 1667. On y confirma à l'Electeur Palatin le droit de *Il ildfangiat*; * ſauf le préjudice que pourroient en ſouffrir les tranſactions particulières faites entre les Electeurs Palarins & les Seigneurs territoriaux voiſins du Palarinat.

L'Electeur Palatin eſt confirmé dans le droit de *Wildfangiat*

* *Voyez la note.* p. 36.

Affaires de Hongrie.

Wagner. l. 3. p. 206.

Les Hongrois, toujours mécontens de la maiſon d'Autriche, travailloient à en ſecouer le joug, ou à diminuer leur dépendance. Le tems du couronnement de l'Impératrice, indiqué à Preſbourg, étant arrivé, l'Empereur convoqua les Etats dans cette ville. Mais les députés de la haute-Hongrie refuſérent de s'y trouver, à moins qu'on

ne leur accordât auparavant les demandes qu'ils avoient faites dans la dernière Diète. AN. DE J. C. 1668.

Le refus que l'Empereut avoit fait de remplir la charge de Palatin, vacante par la mort de Weſſélini, fournit un nouveau prétexte aux députés de la haute-Hongrie de renouveller leurs plaintes. D'un autre côté, les Proteſtans vouloient être ſatisfairs ſur la reſtitution de leurs Temples, avantque de ſe trouvet au couronnement de l'Impératrice. L'Empereur, pour faire ceſſer tous ces déſordres, ordonna à Ragotski de leur rendre le revenu des biens attachés à leurs Temples, conformément aux loix du Royaume. Ils furent appaiſés par ce moyen; alors tous les députés des Comtés ſe rendirent à la Diète le ſeiziéme d'avril.

Les mécontens ſollicitent l'Empereur de retirer les garniſons Allemandes.

Cependant, il ſe trouva encore quelques mécontens, qui ne pouvant ſouffrir qu'il y eût une garniſon Allemande à Tokai, s'aſſemblérent à Zemblin, & réſolurent d'envoyer des députés à l'Empereut pour demandet qu'on la congédiât. Ils les chargérent de repréſenter à Léopold, que les p'aces du Royaume, qui ne devoient être gardées que par les milices du pais, étoient remplies d'étrangers, ce qui étoit abſolument contraire à leurs priviléges; que les Proteſtans recevoient toute ſotte de mauvais traitemens des Catholiques, & principalement de la Princeſſe Ragotski. Ils demandoient encore ſatisfaction ſur d'autres chefs, qui à la vérité paroiſſoient plauſibles, mais qui n'avoient nul fondement ſolide.

Bucher - Cabinet. part. 3. p. 560.

Réponſe de l'Empereur.

L'Empereur ayant reçu la députation des Seigneurs Hongrois, répondit que les Rois ſes prédéceſſeurs avoient toujours eu la libetté de mettre dans les places des garniſons à leur choix; que tout le Royaume étant en mouvement, il ſe voyoit obligé plus que jamais d'y tenir des Allemans dont la fidélité lui étoit connue; qu'il n'avoit aucune confiance dans les Hongrois depuis qu'ils avoient laiſſé prendre Varadin; que peu d'entr'eux s'étoient trouvés aux batailles de Léwentz & de Saint-Godard; que les avantages qu'on y avoit remportés n'étoient dûs qu'à la valeur des étrangers, & que ſans eux tout le Royaume ſeroit devenu la conquête des Infidéles.

AN. DE J. C. 1668.

Les mécontens n'ayant point gouté ces raiſons, s'aſſemblérent au château de Kivar, ſur les frontières de la Tranſilvanie. On y parla de faire une ligue entre les Hongrois Proteſtans & les Tranſilvains, pour chaſſer les Allemans du Royaume de démolir Zatmar, & de s'armer pour la défenſe de la Religion réformée. La Princeſſe Abaffi, femme d'un eſprit turbulent, & extrêmement attachée aux erreurs de Calvin, ſolliciroit puiſſamment cette ligue; mais les difficultés qu'il falloit ſurmonter, arrêtérent les réſolutions qu'on vouloit prendre, & on ſe ſépara ſans rien conclure.

Le Roi de France ſe rend maître de la Franche-Comté.

Pendant qu'on étoit occupé des mouvemens de la Hongrie, on apprit que Louis XIV. faiſoit défiler ſes troupes vers la Franche-Comté, ſous les ordres du Prince de Condé. Ce Général prit Beſançon le ſeptiéme de février, tandis que le Maréchal de Luxembourg s'emparoit de Salins. Dole ſe rendit auſſi au Roi le quatorze, Grai le dix-neuf, & en moins d'un mois toute la Franche-Comté fut réduite ſous l'obéiſſance de Louis XIV.

Diar. Europ. in append. t. 17. *Wagner hiſt. Leopold.* l. 3. p. 217.

Cependant, les Hollandois, les Anglois & les Suédois avoient envoyé leurs Plénipotentiaires à Aix-la-Chapelle, pour réconcilier la France avec l'Eſpagne. Louis XIV. offrit la paix, à condition qu'on lui abandonneroit les villes qu'il venoit de conquérir dans les Pais-Bas, ou bien qu'on lui laiſſeroit la Franche-Comté, en y ajoutant Cambrai, Aire & Saint-Omer. Cette alternative embarraſſa les Eſpagnols. Pendant qu'ils balançoient à ſe décider, le Roi fit défiler vers la frontière cent mille hommes, qu'il diviſa en trois corps. Le Roi en perſonne comptoit pénétrer juſqu'à Bruxelles avec une de ſes armées; le Duc d'Orléans, à la tête de la ſeconde, devoit aſſiéger Oſtende, & le Prince de Condé ſe préparoit à entrer dans le Luxembourg avec la troiſiéme. L'Eſpagne craignant la perte entière des Pais-Bas, hâta la concluſion de la paix. Elle fut ſignée le deuxiéme de mai à Aix-la-Chapelle. Par ce traité, on cédoit à la France, Courtrai, Bergues, Furnes, & tout le païs appellé depuis la Flandre Françoiſe, à condition que Louis XIV. rendroit la Franche-Comté.

Traité de paix entre la France & l'Eſpagne.

Le calme dont jouirent les Païs-Bas après la paix d'Aix-la-Chapelle, dura beaucoup plus que celui que la paix de Heilbron avoit procuré au Palatinat. L'Electeur n'ayant plus rien à craindre des troupes Lorraines, recommença les hoſtilités dans le Comté de Falkenſtein & le païs de Honec, au ſujet du droit de Wildfangiat. Il fit paſſer le Rhin à ſon armée, & le vingtiéme d'août, il marcha contre Landſtoul & Hombourg, places que l'Empereur Ferdinand III. avoit confiées au Duc Charles, & qui lui avoient été laiſſées depuis la paix de Munſter, juſqu'au rembourſement des ſommes qu'il avoit employées pour le ſervice des armées Impériales.

An. de J. C. 1668.

L'Electeur Palatin reprend les armes.

Mém. de Beauveau. p. 323.

Le Palatin ne trouvant aucune réſiſtance, ſe rendit bientôt maître de Landſtoul & de Hombourg, & prit enſuite le château de Honec. Le Duc Charles, ſurpris de ces hoſtilités, marcha à ſa rencontre à la tête de ſes troupes. Il y eut une action, dans laquelle la victoire, après avoir été long-tems diſputée, demeura enfin au Duc de Lorraine. Cette défaite fut d'autant plus ſenſible à l'Electeur Palatin, qu'il avoit prié le Prince de Simméren, ſon parent, & les Dames de Heidelberg, de ſe rendre ſur une hauteur pour prendre le divertiſſement de la chaſſe qu'il alloit donner aux Lorrains.

Il eſt défait.

L'Empereur qui avoit beſoin des ſecours d'Allemagne pour calmer les troubles de Hongrie, & ſoutenir la guerre dont il étoit menacé par les Turcs, écrivit à l'Electeur Palatin & au Duc de Lorraine pour négocier entr'eux un accommodement. L'Electeur fit réponſe qu'il y étoit diſpoſé; mais le Duc, ſans avoir égard aux ſollicitations de l'Empereur, ordonna de nouvelles levées, & entreprit de mettre ſur pied juſqu'à dix-huit mille hommes. Le Roi de France à qui ce grand armement faiſoit ombrage, fit dire au Duc, qu'il eût à congédier ſes troupes, & à ſe conformer au traité de la paix générale, qui ne lui permettoit d'avoir qu'une compagnie de gardes, & une autre de chevaux-légers. Charles envoya à Paris l'Abbé de Salins, pour repréſenter au Roi, que puiſque la France prenoit ombrage de ſes armes, il étoit prêt à licencier ſes

An. de J. C. 1668-1669.

troupes, pourvu qu'on mit ſes ſujets à couvert des hoſtilités des ennemis, par quelque bon traité qui terminât ſon différend avec l'Electeur Palatin, ou qui établit une ſuſpenſion d'armes des deux côtés. Le Roi eut égard à cette remontrance, & en conſéquence il y eut une trêve de ſix ſemaines entre le Duc Charles & l'Electeur Palatin, & l'on nomma de part & d'autre des Commiſſaires pour négocier un accommodement.

Le Palatin & le Duc de Lorraine conviennent d'une ſuſpenſion d'armes.

Pendant qu'on travailloit à cette paix, le Duc forma un projet d'aſſociation avec l'Archevêque de Cologne, les Evêques de Straſbourg & de Hildesheim, & quelques autres Princes d'Allemagne. Il en fit l'ouverture au Comte Witenſtein, qui étoit déja venu à Nanci pour traiter avec le Duc de la levée de trois régimens. Witenſtein applaudit au projet qu'on lui propoſoit. Il le fit agréer aux parties intéreſſées, & revint à Nanci pour conclure cette alliance ſur le pied que le traité en avoit été dreſſé. Chaque membre étoit taxé à une certaine ſomme, & à un nombre de cavaliers & de fantaſſins. La ville de Francfort fut aſſignée pour le lieu du Conſeil de l'union. Chacun y avoit voix délibérative. Il fut réglé que lorſqu'un membre fourniroit un contingent double, ſa voix ſeroit comptée pour deux, & qu'en cas d'attaque ou d'inſulte faite à l'un des confédérés, les autres ſeroient obligés d'armer pour ſa défenſe. Ils s'engageoient de garder entr'eux le ſecret de cette ligue défenſive, tant qu'il n'y auroit aucune néceſſité de ſe déclarer.

Traité de ligue entre le Duc de Lorraine & pluſieurs Princes de l'Empire.

Le Comte de Naſſau pourſuivoit alors à la Diète de Ratiſbonne la reſtitution du Comté de Saaverden, dont le Duc de Lorraine étoit en poſſeſſion. Gravel, Miniſtre de France à la Diète, appuyoit cette demande du crédit de Louis XIV. L'un & l'autre, ſous prétexte de l'éxécution du traité de Weſtphalie, demandoient qu'on rétablit la maiſon de Naſſau dans le fief de Saaverden. Riſaucourt, envoyé du Duc Charles, fit voir que ſon maître n'ayant pu, faute de ſauf-conduit, ſe rendre au congrès de Munſter, il n'étoit pas juſte de l'obliger à éxécuter l'article d'un traité qui avoit été conclu en ſon abſence & à ſon

Le Comte de Naſſau demande la reſtitution du Comté de Saaverden.

préjudice : Que le Comté de Saaverden ayant été adjugé à ſon Alteſſe après un procès de cent ans, jugé contradictoirement à la Chambre Impériale, il eſpéroit de l'équité des Plénipotentiaires, qu'ils voudroient bien s'abſtenir d'y donner atteinte : Que ſi l'on écoutoit le Comte de Naſſau dans ſa demande au ſujet de la reſtitution de Saaverden, il eſpéroit que la Diète tiendroit auſſi la main à l'éxécution du traité par lequel l'Empereur s'étoit obligé de ne faire aucune paix, que le Prince ſon allié ne fût rétabli dans ſes Duchés & dans ſes prétentions. An. de J. C. 1669.

Ces raiſons frappérent les membres de la Diète, & les Miniſtres des Puiſſances. L'Ambaſſadeur de Suéde qui donnoit le branle aux affaires, ramena le Prince & les Etats dans des ſentimens d'équité ; de ſorte que Gravel ne put, avec toute ſon intrigue, gagner aucun des Princes Proteſtans ſur leſquels il comptoit beaucoup. L'année ſuivante, la Diète de Ratiſbonne obligea ſon Alteſſe, par proviſion ſeulement, de remettre au Comte de Naſſau pluſieurs villages de la dépendance du Comté de Saaverden, & de s'en tenir aux villes & villages énoncés dans l'arrêt de la Chambre de Spire de 1629. juſqu'à ce que les arbitres nommés pour juger l'affaire au fonds, euſſent rendu leur ſentence.

La Diète ordonne au Duc de Lorraine de céder quelques places au Comte de Naſſau.

De Ratiſbonne, Riſaucourt paſſa à Vienne pour y ménager une alliance du Duc Charles avec l'Empereur. Léopold ne fit aucune difficulté d'admettre le Duc dans la confédération de la maiſon d'Autriche, malgré le petit nombre des troupes de ce Prince. Charles ſe rendit enſuite à Vienne auprès de l'Empereur. On le nomma auſſi-tôt Général de la cavalerie Autrichienne qui devoit aller inceſſamment en Hongrie.

Le Duc de Lorraine entre dans l'alliance de la maiſon d'Autriche.

Les mécontens de ce Royaume s'étoient raſſemblés à Zathmar au commencement du mois de ſeptembre, & ils avoient réſolu de lever une compagnie de cent maîtres, dont les officiers ſeroient Proteſtans. Le Comte Straſolte reçut alors un ordre de Vienne, de faire rétablir les fortifications de Tokai. Il en donna avis à la Princeſſe Ragotski, qui commanda à ſes officiers d'y contribuer à

Affaires de Hongrie.

AN. DE J. C. 1669-1670.

proportion des terres qu'elle poſſédoit dans ce Comté. Straſolte fit la même demande à Bokai ; mais au lieu d'en tirer de l'argent, il en reçut des plaintes de ce qu'on violoit les priviléges du Royaume, en mettant des garniſons étrangères dans les places. Les autres gentils-hommes, à ſon exemple, refuſérent auſſi de contribuer aux fortifications.

Les Comtes de Sérin & de Tattembach forment le deſſein de négocier avec les Turcs.

Pendant que l'Empereur étoit occupé a prendre ſes précautions contre les Hongrois, le Comte de Tattembach eut une conférence avec le Comte de Sérin. Celui-ci lui montra un traité écrit de la main de Nadaſti, concernant la conſervation de leurs priviléges, & la manière de chaſſer les Allemans de la Hongrie. Le lendemain, ils ſignérent un écrit double, par lequel ils s'engagérent l'un & l'autre de ne jamais s'abandonner. Quoique Tattembach eût plus d'ambition que de jugement, il fit voir au Comte de Sérin, que l'éxécution de leur entrepriſe ſouffriroit des difficultés inſurmontables, ſi on ne mettoit les Turcs de la partie. Mais comme il étoit à craindre que le réſident de l'Empereur à la Porte-Ottomane ne découvrit leur négociation, il fut réſolu qu'on ſe ſerviroit des Tranſilvains, qui étant ſous la protection des Turcs, pourroient envoyer des députés, ſans donner aucun ombrage à la maiſon d'Autriche.

A la première ouverture qu'on en fit au Grand-Viſir, il offrit de ſoutenir les mécontens, s'ils vouloient ſe rendre tributaires de la Porte. Cette condition parut ſi dure aux Hongrois, que la plupart aimérent mieux demeurer fidéles à l'Empereur que de changer de maître. En effet, ce Prince ayant envoyé en Hongrie quatre régimens pour arrêter les irruptions des Turcs & des Tranſilvains, les Seigneurs firent aſſurer ſa Majeſté Impériale qu'il étoit inutile de confier aux étrangers la défenſe de leurs frontières, parcequ'ils étoient prêts de ſacrifier leurs biens & leurs vies pour ſe maintenir dans l'obéiſſance qu'ils lui devoient.

Les Miniſtres de Léopold, au lieu de profiter d'une conjoncture ſi favorable, aigrirent l'eſprit de ce Prince contre les mécontens. Les Hongrois, déſeſpérant donc d'être ré-

tablis dans leurs priviléges, recommencérent leurs négociations avec la Porte Ottomane. Ils priérent le Grand-Seigneur d'envoyer cent mille hommes en Hongrie, & offrirent de leur part, d'entrer dans les païs héréditaires de la maiſon d'Autriche avec une puiſſante armée, de faire main-baſſe ſur tous ceux qui voudroient s'oppoſer à leur paſſage, & de mettre tout à feu & à ſang dans les Provinces frontières de l'Allemagne, pour empêcher que les troupes qui viendroient au ſecours de l'Empereur ne puſſent ſubſiſter.

AN. DE J. C. 1670.

Conditions propoſées par les Hongrois.

Les Hongrois conſentoient auſſi que les Turcs gardaſſent les places qu'ils avoient conquiſes; mais ils demandoient qu'on laiſſât le reſte du Royaume en liberté, & qu'on ſe contentât d'un tribut annuel. Quoique ce plan fût ſpécieux, les Infidéles ne voulurent pas s'engager légèrement dans cette entrepriſe; ils vouloient avoir des places de ſûreté, & ils demandérent celles dont Ragotski étoit maître en Hongrie. Cette condition ne plut ni à ce Prince, ni aux autres chefs de ſon parti, qui ne jugérent pas à propos de ſe défaire des poſtes les plus avantageux du Royaume, & qu'il leur importoit extrêmement de conſerver.

Quoique le Comte de Sérin & Nadaſti négociaſſent de concert avec les autres mécontens, ils traitérent auſſi en leur particulier. Le premier envoya à Conſtantinople le Capitaine Bukouaski, pour offrir au Grand-Seigneur de lui payer un tribut annuel de quarante mille écus Romains, s'il vouloit lui aider à ſe rendre maître de la Croatie & de la Stirie, & à s'emparer de Gratz. Le Sultan parut gouter cette propoſition, mais les Tranſilvains ne voulurent pas y conſentir. A l'égard du reſte, le Grand-Seigneur fit dire au Comte de Sérin, que s'il lui remettoit Copranitz, place forte ſur les frontières de la Croatie, il l'aideroit de toutes ſes forces à le rendre Souverain de la Stirie & de la Croatie.

Le Sultan n'étoit pas diſpoſé à rompre avec l'Empereur, parcequ'il craignoit d'avoir en même-tems contre lui les Perſans & les Allemans. Il ne fit aucune difficulté de

An. de J. C. 1670.

révélet indirectement le ſecret qu'il avoit promis aux mécontens. Le réſident de l'Empereur à la Porte Ottomane en fut averti, & manda à Vienne, que les Hongrois & les Tranſilvains négocioient avec le Grand-Viſir. Léopold ſe mit en état d'étouffer la révolte dès ſa naiſſance. Il ordonna des levées de troupes, & ſe propoſa d'envoyer bientôt en Hongrie une armée de trente-ſix mille hommes.

L'Empereur découvre le complot des Hongrois.

L'Empereur avoit pris des peines aſſés inutiles pour découvrir le ſecret de la conjuration. Le haſard fit plus que toute ſa prudence. Le Comte de Tattembach avoit fait mettre en priſon ſon premier valet de chambre, qu'il accuſoit de l'avoir volé. Comme ce domeſtique étoit informé de ce qui ſe tramoit, il crut pouvoir en même-tems obtenir ſa liberté & ſe venger de ſon maitre. Il avoit deux copies écrites de la main de Tattembach; l'une, du traité conclu avec le Comte de Sérin le onziéme de ſeptembre 1667. l'autre, d'un projet de ce que chacun devoit faire lorſqu'il ſeroit tems de prendre les armes. Il les remit l'une & l'autre entre les mains de François de Wil, Prévôt de Campagne, qui les envoya à l'Empereur. Dès que ce Prince les eut reçus, il aſſembla ſon Conſeil pour réſoudre ce qu'il avoit à faire, & manda au Chancelier de Gratz d'obſerver avec ſoin toutes les démarches de Tattembach.

Au commencement du Carême, on eut avis à Schackétorn que le Comte de Sérin s'étoit mis en campagne. Cela ſurprit tous ceux qui n'avoient point connoiſſance de la conjuration. Tattembach, pour empêcher qu'on ne le ſoupçonnât d'être d'intelligence avec le Comte de Sérin, alla trouver Prainer, Préſident du Conſeil ſouverain de Stirie. Il le pria de ſe rendre au château de Kranigsfeld, où il feroit venir le Comte de Sérin, pour tâcher de découvrir quelles étoient ſes intentions. Prainer, averti par l'Empereur des pernicieux deſſeins de Tattembach, uſa avec lui de diſſimulation pour le faire donner dans le piége. Après avoir loué ſon zèle, il l'éxhorta à éxécuter ce qu'il s'étoit propoſé, lui promettant de faire valoir ſes ſervices auprès de ſa Majeſté Impériale.

Tattembach, croyant avoir bien perſuadé Prainer de ſa fidélité envers la maiſon d'Autriche, ſe rendit au château de Kranigsfeld, où il fit venir Rodolphe Vanlan, écuyer du Comte de Sérin. Ils y conférérent enſemble pendant un jour entier, & Vanlan apprit à Tattembach qu'il étoit venu de Caniſe deux Agas qui aſſuroient que les traités du Capitaine Bukouaski avec les Miniſtres de la Porte, étoient fort avancés. Tattembach lui répondit qu'il falloit ſe hâter, & que ſi l'on retardoit encore quinze jours, on ne pourroit plus rien entreprendre, parcequ'on armoit ſur la frontière de Stirie, & qu'ainſi les paſſages ne ſeroient plus libres. AN. DE J. C. 1670.

Tattembach étant revenu à Gratz, fit entendre au Préſident Prainer qu'il avoit des choſes importantes à lui dire. Mais le Préſident qui étoit perſuadé qu'il cherchoit à le tromper, lui manda que le Conſeil étoit déja aſſemblé, & qu'il pouvoit venir y prendre ſa place. Tattembach s'y rendit imprudemment. Alors Prainer envoya le Greffier pour l'amuſer dans l'anti-chambre, tandis qu'il donnoit les ordres néceſſaires pour le faire arrêter. Lorſque Tattembach voulut entrer dans le Conſeil, le Juge de la ville lui demanda ſon épée de la part de l'Empereur; & l'ayant fait arrêter par ſix gardes, on le conduiſit à la citadelle de Sénédi. Le même Juge ſe rendit auſſi-tôt dans le château de Tattembach pour ſaiſir ſes papiers. Il y trouva quantité de munitions, des armes en abondance, & une ſomme conſidérable deſtinée à lever ſix mille hommes. Le priſonnier ayant été interrogé, avoua tous les engagemens qu'il avoit pris avec le Comte de Sérin. On envoya à l'Empereur une copie des informations. Tattembach eſt arrêté par ordre de l'Empereur.

Une lettre interceptée au Marquis Frangipani, beau-frére du Comte de Sérin, acheva de découvrir tous les conjurés. Elle étoit écrite au Capitaine Tcſollnitſch qui avoit tout le ſecret de l'affaire. Le Marquis fut aſſés imprudent pour expliquer dans cette fatale lettre la haine qu'il avoit conçue contre l'Empereur & contre toute la Nation Allemande. Il ne ſe méfioit pas que ce ſeroit un jour la conviction de ſon crime, & qu'il laveroit dans ſon ſang

An. de J. C. 1670.

la faute que ſon imprudence venoit de lui faire commettre.

Pendant que les affaires des mécontens prenoient un ſi mauvais train dans la Croatie, ceux de la haute-Hongrie ſe préparoient à éclater. Ragorski avoit promis de ſe ſaiſir de Montarſch, où ſa mère faiſoit ſa réſidence ordinaire. Il vouloit en même-rems ſe rendre maître des tréſors que ſon père y avoit amaſſés pendant qu'il étoit Vaivode de Tranſilvanie, pour s'en ſervir à ſoutenir le poids d'une guerre auſſi importante que celle qu'il étoit près d'entreprendre. Le Comte de Sérin s'étoit chargé d'agir dans la Croarie, & d'entretenir les Valaques dans la diſpoſition favorable où ils étoient; & dont ils avoient déja donné des preuves, en mettant ſur pied environ huit mille hommes en faveur du parti.

Tentatives de Ragorski pour ſe rendre maître de Tokai & de Montarsch.

Le Prince Ragorski qui comptoit réuſſir à ſurprendre Tokai, pria un jour à dîner le Comte de Sraremberg qui en étoit Gouverneur. Le Comte qui n'avoit aucun ſoupçon des deſſeins de Ragorski, s'y rendit avec quelques officiers de ſa garniſon, & fut arrêté après le repas. Auſſitôt la place fut inveſtie par huit mille huſſards; mais le Lieutenant qui y commandoit fit pluſieurs ſorties ſur les mécontens, & les mit hors d'état de lui nuire.

L'entrepriſe ſur Montarſch n'eut pas un meilleur ſuccès. La Princeſſe, mère de Ragotski, ayant eu avis de la marche de ſon fils, deux heures avant qu'il arrivât, ſe retira dans la citadelle, que ſa ſituation rendoit imprenable, & où il y avoit une forte garniſon. Ragorski étant arrivé devant la place, trouva les ponts levés, & le canon pointé pour répondre à ſes demandes. Il demanda à ſa mère qu'elle lui remît la citadelle. Mais cette généreuſe Princeſſe ne voulut point l'écouter, & lui fit tous les reproches qu'un fils rebelle devoit attendre d'une mère extrêmement fidéle à ſon Prince.

L'Empereur comprit alors qu'il ne réduiroit les mécontens que par la force. L'aſſemblée de Neuſol fut inutile. Les Hongrois avoient demandé qu'on rendît tous les Temples aux Proteſtans; qu'on laiſſât ſur pied les troupes qu'ils

qu'ils avoient levées ; qu'on leur permît de faire la guerre aux Turcs ; qu'on payât les montres des huſſards ſans aucune diminution ; & qu'on fit ſortir de toutes les places les garniſons Allemandes. Ces propoſitions furent rejettées par les Miniſtres de l'Empereur, qui ſouhaitoient la guerre pour profiter des dépouilles des mécontens, dont les richeſſes immenſes flattoient extrêmement leur avarice. Dès que la guerre eut été réſolue, on ordonna la marche des troupes. Ragorski en eut avis, & ſe prépara à leur diſputer les paſſages de la haute-Hongrie. AN. DE J.C. 1670.

Léopold ayant intérêt que ſa conduite fût approuvée par les Etats de l'Empire, envoya à la Diète de Ratiſbonne une copie de la lettre de Frangipani, avec un ordre conçu en ces termes :

L'Empereur demande du ſecours contre les mécontens de Hongrie.

» Léopold, par la grace de Dieu, Empereur des Ro-
» mains, &c. Nous vous avons déja informé, non-ſeule-
» ment de la révolte des Hongrois, mais encore de celle du
» Comte de Sérin, afin que vous en faſſiez part à tous les
» membres du Corps Germanique ; ce que nous vous or-
» donnons de nouveau. Et comme nous avons été inſtruits
» de la ſuite de ces déſordres par une lettre du Comte
» Frangipani, écrite au Capitaine Tcſollniſch qui eſt ve-
» nu implorer notre clémence, nous avons jugé à propos
» de vous en envoyer une copie, afin que vous la mon-
» triez aux députés de tous les Cercles, & qu'ils connoiſ-
» ſent de quelle importance il eſt d'appaiſer les troubles
» de Hongrie dès leur naiſſance. Il eſt donc à propos qu'ils
» ſe diſpoſent à nous ſecourir contre les rebelles & contre
» les Turcs lorſqu'il en ſera beſoin. C'eſt ce que nous vous
» ordonnons de leur repréſenter avec toute la force & la
» vigueur néceſſaire. Donné à Vienne le ſeiziéme de mars
» 1670. »

L'Evêque d'Aiſchtet, premier Commiſſaire de l'Empereur à la Diète de Ratiſbonne, ayant communiqué cette lettre aux trois Colléges de l'Empire, ils réſolurent de laiſſer à part les autres affaires du Corps Germanique, pour ne s'occuper que de celle qui regardoit ſa ſûreté. On promit à l'Empereur vingt-ſix mille hommes. Le Cercle de

AN. DE J. C. 1670.

Bourgogne en offrit trois mille, à condition qu'il jouiroit de la garantie de l'Empire ; mais les autres Cercles n'ayant pu s'accorder ſur le nombre des ſoldats que chaque membre devoit fournir, cette affaire traina en longueur, & ne fut point terminée cette année.

Mauvais état des affaires du Comte de Sérin.

L'Empereur, avant de faire marcher ſes troupes contre les mécontens de la haute-Hongrie, envoya dans la Croatie le Général Major Spankau, avec ſix mille hommes, deux piéces de gros canon, ſeize piéces de campagne & tout l'attirail néceſſaire, pour s'oppoſer aux entrepriſes du Comte de Sérin. Cette marche jetta le Comte dans un embarras d'autant plus grand qu'il vit alors avorter toutes ſes meſures. Il n'avoit pas réuſſi dans l'entrepriſe qu'il avoit faite ſur Copranitz, place qu'il avoit promis de livrer aux Turcs : Ragotski n'avoit pu lui envoyer d'argent pour payer ſon armée : les Valaques n'ayant pas reçu les ſommes qu'il leur avoit promiſes, avoient abandonné ſon parti, & s'étoient accommodés avec le Comte de Herberſtein, Gouverneur de Carleſtadt : il voyoit approcher les troupes Impériales, avant le terme que les mécontens de la haute-Hongrie avoient pris pour ſe déclarer : enfin, il n'avoit dans Schackétorn que deux mille Morlaques, & il n'étoit pas en état d'y ſoutenir un ſiége, faute d'argent & de munitions.

Il envoye à Vienne pour juſtifier ſa conduite auprés de l'Empereur.

Ces différentes conſidérations l'obligérent d'envoyer un trompette à Vienne, pour aſſurer ſa Majeſté Impériale que ſa fidélité ne devoit pas lui être ſuſpecte, puiſqu'elle lui avoit permis d'entretenir correſpondance avec les Turcs : que ce n'étoit que pour obſerver leurs démarches qu'il avoit envoyé le Capitaine Bukouaski à Conſtantinople ; mais que le peuple, qui ne juge des choſes que par les apparences, voyant qu'il avoit commerce avec eux, s'étoit imaginé qu'il s'étoit mis ſous leur protection, & qu'il en attendoit un grand ſecours ; que bien loin que cela fût véritable, il avoit refuſé tous les avantages que les Infidéles lui avoient fait offrir par Omer-Spaya, ſon eſclave, en cas qu'il voulût ſe ſoumettre à eux.

L'Empereur ne voulut pas écouter les propoſitions du

Comte. Il ordonna à Montécuculli de lever le plus de troupes qu'il pourroit, pour bien munir les places frontières de la haute-Hongrie, & à Spankau d'aller ſans perdre un moment, mettre le ſiége devant Schackétorn. Le Comte de Sérin en ayant eu avis, ſe prépara à la défendre; mais le Père Marc Forſtat, Auguſtin, ſon intime ami, lui ayant fait comprendre que ſa réſiſtance ſeroit inutile, & ne feroit que l'entraîner dans le précipice, il ſe réſolut enfin à implorer la clémence de ſa Majeſté Impériale, & chargea ce Religieux de ménager ſon accommodement. AN. DE J. C. 1670.

Il charge un Religieux de négocier ſa paix avec l'Empereur.

Ce ſage négociateur s'étant rendu à Vienne, demanda audience au Prince Lobsckowitz, à qui il recommanda les intérêts de Sérin. Ce Miniſtre répondit qu'il ſeroit ravi de ſervir le Comte; mais que s'il vouloit que l'on travaillât pour lui avec ſuccès, il falloit qu'il envoyât ſon fils à la Cour pour ôtage de ſa fidélité, & qu'il donnât carte blanche à l'Empereur. Il aſſura que s'il prenoit ce moyen, on lui donneroit non ſeulement une amniſtie, mais qu'on lui conſerveroit ſes biens, ſes honneurs, ſa liberté, ſes dignités & ſes priviléges; & même que s'il vouloit donner la démiſſion de ſa charge de Viceroi de Croatie, on lui conféreroit le gouvernement de Carleſtadt, ou quelqu'autre auſſi important.

Lobsckowitz ajouta, qu'il y alloit de ſon honneur de prendre les intérêts du Comte, parcequ'il étoit ſon parent, & s'offrir de payer les dettes de ſa maiſon, montant à quarante mille florins, & de ne point l'abandonner. Le Père Forſtat étant retourné, le Comte de Sérin lui remit entre les mains ſon fils unique, avec un blanc-ſigné qui fut enſuite rempli d'une promeſſe de recevoir garniſon Allemande dans toutes ſes places, & de déclarer les complices de la conjuration.

L'armée Impériale prend Schackétorn.

Pendant que le Père Forſtat faiſoit un ſecond voyage à Vienne, Spankau arriva avec l'armée Impériale devant Schackétorn, & l'inveſtit. Auſſi-tôt le Comte de Sérin envoya un genril-homme à ce Général, pour lui apprendre que ſon accommodement étoit fait avec ſa Majeſté Impériale, & lui demander une ſuſpenſion d'armes, juſqu'à

An. de J. C. 1670.

ce qu'on lui eût envoyé ſon amniſtie. Mais Spankau répondit que n'ayant reçu aucun avis de ce traité, il ne pouvoit contrevenir aux ordres qu'on lui avoit donnés, de faire le ſiége avec toute la diligence poſſible.

En effet, il le pouſſa avec beaucoup de vigueur, & preſſa tellement la place, que le Comte de Sérin, & Frangipani ſon beau-frère qui y étoit avec lui, n'ayant pu la défendre, furent contraints de l'abandonner. Les Impériaux y étant entrés, ſe ſaiſirent de la Comteſſe de Sérin & de tous les effets des deux Comtes, qui dans cette extrémité laiſſérent à leurs ennemis tout ce qu'ils avoient de plus précieux; & ne ſongeant qu'à ſauver leurs vies, ils ſortirent de la ville par une porte ſecréte avec trente maîtres ſeulement, dans le deſſein d'aller trouver l'Empereur, ſuivant le conſeil qui leur avoit été donné par un Seigneur de leurs amis.

Le Comte de Sérin & Frangipani ſont arrêtés.

Ils furent aſſés crédules pour ſe confier à cet infidéle ami, qui les trahit pour faire ſa cour à ſon Souverain. Les Comtes l'ayant prié de les loger, il répondit que n'ayant pas tous ſes meubles, il ne pouvoit recevoir un ſi grand monde dans ſon château, & les ayant laiſſé entrer avec cinq ou ſix valets ſeulement, il fit incontinent lever le pont, & mit des gardes par tout. Les deux Comtes voyant la trahiſon de Kéri, feignirent de n'en prendre aucun chagrin, & ſe laiſſérent conduire à Vienne.

On les fit d'abord loger hors de la ville, dans le couvent des Auguſtins, pendant que leur conducteur alla rendre compte à ſa Majeſté Impériale de la capture qu'il venoit de faire. Peu de tems après il vint prendre les deux priſonniers dans le caroſſe du Prince Lobsckowitz, & les mena à l'hôtellerie du Cigne, où ils paſſérent le reſte du jour. Sur le ſoir on les ſépara.

Le Comte de Sérin fut conduit dans la maiſon du Baron Ugart, Lieutenant-Colonel du régiment qui étoit alors à Vienne, & Frangipani chés le Comte de Daun, Major de la ville. Le Comte de Sérin voulut donner ſon cimeterre à ſon hôte, pour lui montrer qu'il ſe rendoit priſonnier volontairement; mais le Baron refuſa de le pren-

dre, lui disant qu'il étoit libre, & qu'il pouvoit aller où il lui plairoit. Frangipani ne fut pas traité moins civilement par le Major. L'Empereur étoit alors disposé à leur pardonner ; mais ses Ministres qui prétendoient profiter des dépouilles de ces deux Seigneurs, aigrirent tellement l'esprit de ce Prince, qu'il résolut de les traiter avec la dernière sévérité. AN. DE J. C. 1670.

Fin des troubles en Croatie.

Cependant, les affaires alloient assés mal en Croatie. Le Général Spankau, après avoir réduit Schackétorn à l'obéissance de l'Empereur, envoya le Comte de Herberstein, avec un détachement de son armée, pour se saisir des autres places qui appartenoient aux Comtes de Sérin & Frangipani. Le Comte de Herberstein s'étant rendu devant Coade, somma le Gouverneur de lui remettre le château. Celui-ci, bien loin d'obéir, fit arborer sur le clocher deux drapeaux rouges, dans l'un desquels étoient peintes les armes de Sérin, & dans l'autre celles de Frangipani, & fit dire au Général que c'étoit-là qu'il vouloit se faire ensevelir avant de rendre la place. Les ennemis ayant abattu les portes de la ville, entrérent par force dans le château, dès le même jour. Le Gouverneur, & sept autres officiers que le Comte de Herberstein fit arrêter, furent pendus, enveloppés dans ces deux drapeaux. Cette éxécution fit perdre courage aux Croates, & les troubles de cette Province furent appaisés, avant même que les Hongrois en eussent appris le commencement.

Armement de l'Empereur contre la Hongrie.

L'Empereur avoit déja mis sur pied une armée considérable, & se préparoit à marcher contre les rebelles. Ragotski, pour s'opposer à la foudre qui le menaçoit, se saisit de tous les passages de la haute-Hongrie, & témoigna une grande résolution. Il entreprit même le siége de Tokai & de Zathmar, pendant que les Impériaux de leur côté faisoient faire un pont de bateaux auprès de Presbourg, pour s'ouvrir un passage dans la haute-Hongrie. Dans le même tems, le Comte Jean Sporck qui commandoit la cavalerie Impériale, défit un parti de deux mille Hongrois, dont il en demeura trois cents sur la place, & prit dix-sept drapeaux. Cette rencontre ne lui couta que neuf hommes. *Mémoires des guerres de Hongrie. t. 1. à l'an* 1670.

AN. DE J. C. 1670.

Cependant, le Comte de Sérin, pour mériter ſa grace auprès de l'Empereur, le fit avertir de ne pas ſe fier à la tranquillité apparente des Turcs, l'aſſurant que quoiqu'ils témoignaſſent vouloir entretenir la paix, la campagne ne finiroit point ſans qu'ils entraſſent dans la haute-Hongrie avec une puiſſante armée. L'Empereur fit dire au Comte, par le Prince Lobsckowitz, que puiſqu'il ſe montroit ſi zélé pour ſes intérêts, il devoit travailler à appaiſer les troubles qu'il voyoit naître; que s'il vouloit s'employer auprès de Ragorski pour l'obliger de rentrer dans l'obéiſſance qu'il lui devoit, il lui promettoit pour le prix d'un tel ſervice, une entière amniſtie, ſon amitié, la liberté de ſa perſonne, & la reſtitution de ſes biens, de ſes honneurs & de ſes charges, & le premier Gouvernement qui vaqueroit. Le Comte de Sérin ſe laiſſant éblouir par cet appas, écrivit à Ragorski, par un courier qui alloit de la part de l'Empereur lui demander la liberté du Comte de Sraremberg, & l'exhorta de ſuivre ſon exemple, & de ſe ſoumettre à ſon Souverain comme il avoit fait lui-même.

Le Comte de Sérin informe l'Empereur des mauvaiſes diſpoſitions des Turcs.

Il écrit à Ragotski pour l'engager à faire la paix avec l'Empereur.

Ragorski n'avoit pu encore ſe rendre maître de Tokai ni de Zathmar, quoiqu'il eût toujours tenu ces deux villes fort étroitement bloquées. Après avoir fait divers mouvemens, il ſomma les Gouverneurs des forts de Filek & de Saint-André de ſe rendre; mais ils refuſérent d'obéir, parcequ'ils avoient reçu quelques jours auparavant un ſecours de Heiduques, de Tranſilvains, de Moldaves & de Valaques.

Ragotski met bas les armes.

Ces revers rebutérent tellement Ragorski, que jugeant qu'il lui étoit impoſſible de continuer la guerre ſans ſe perdre, il ne fut pas fâché de voir qu'on lui faiſoit des propoſitions d'accommodement de la part de l'Empereur. Il mit bas les armes, & crut devoir mériter, par quelque action généreuſe, la clémence de ſon Prince. Dans cette vue, il fit incontinent mettre en liberté le Comte de Staremberg & les autres officiers priſonniers, qu'il pria d'implorer pour lui les bontés de ſa Majeſté Impériale. Il leur donna une eſcorte juſqu'à Tokai. Ayant enſuite levé le

ſiége de cette ville, il congédia ſes troupes, qui ſe retirérent la plupart dans la Tranſilvanie. AN. DE J. C. 1670.

Ragotski dépêcha à la Cour, par le conſeil de Staremberg, le Comte de Colonitz qui avoit été ſon priſonnier comme les autres, pour y ménager ſes intérêts; mais il n'eut que des réponſes générales. Le Comte Rhotal, Plénipotentiaire de l'Empereur, déclara à Colonitz, que Ragotski devoit venir lui-même ſe jetter aux pieds de ſa Majeſté Impériale, pour mieux la perſuader de la ſincérité de ſon repentir. Ragotski, dans l'embarras où le mettoient ces réponſes ambigues, eut recours à ſa mère, qui alla auſſi-tôt demander à l'Empereur la grace de ſon fils. Cette Princeſſe, pour ne laiſſer aucun ſoupçon à ce Prince, lui offrit, de la part de Ragotski, de recevoir dans toutes les villes de ſa dépendance une garniſon qu'il entretiendroit à ſes dépens, & de faire raſer les places qui ne mériteroient pas d'être gardées.

Députation des Hongrois à l'Empereur.

Les Hongrois qui n'avoient point eu de part à la conjuration, voyant que la ligue étoit entiérement diſſipée par l'accommodement de Ragotski avec l'Empereur, ſouffroient à regret que le Royaume demeurât toujours rempli d'Allemans qui achevoient de le déſoler. Pour ſe délivrer de ces fâcheux hôtes, ils envoyérent des députés à l'Empereur, pour lui repréſenter qu'ayant toujours été fidéles, il n'étoit pas juſte qu'ils partageaſſent la punition des coupables; que ſa Majeſté Impériale pouvoit citer les rebelles, & en cas qu'ils refuſaſſent de paroître devant le tribunal de ſa juſtice, les châtier ſelon la rigueur des loix. Leur députation fut inutile. Le Général Sporck qui commandoit l'armée, la voyant fortifiée par un corps conſidérable que le Lieutenant-Général Heiſter lui avoit amené de Bohême, la fit entrer en diligence dans leur païs. Sa cavalerie étoit commandée par le Prince Charles de Lorraine, & l'infanterie par le Marquis de Bade, Gouverneur de Varadin.

L'Empereur mande à Vienne les Primats de Hongrie.

L'Empereur n'ayant plus rien à craindre des mécontens, manda à Vienne les Primats & les députés de la Nobleſſe des treize Comtés de la haute-Hongrie. Il déclara en

AN. DE J. C. 1670.

même-tems, que ceux qui refuſeroient de s'y rendre ſe-toient cenſés coupables de lèze-Majeſté, & qu'on procéderoit contr'eux par éxécution militaire. A l'égard de Ragotski, il lui envoya un ſauf-conduit afin qu'il fit moins de difficulté de venir à la Cour. Le Prince de Holſtein & le Général Heiſter lui portérent les ordres de l'Empereur, & conclurent avec lui un traité, par lequel il s'obligeoit de recevoir des garniſons dans ſes plus fortes places, & de les entretenir à ſes dépens. La mère de ce Prince, qui vouloit entiérement appaiſer ſa Majeſté Impériale, donna beaucoup d'argent pour payer les troupes, & laiſſa entrer des Allemans dans ſa ville de Moncatsch, pour plus grande aſſurance de ſa fidélité. L'Empereur, extrémement ſatisfait de la conduite de cette Princeſſe, rétablit ſon fils dans tous ſes biens. Ragotski de ſon côté, pour répondre à la généroſité de ſon Souverain, fit publier par toutes ſes terres, qu'il feroit couper le nez & les oreilles à tous ceux qui leveroient des troupes pour ſervir contre l'Empereur, & qui favoriſetoient les mécontens directement ou indirectement.

Ragotski ſe réconcilie avec l'Empereur.

Diar. Europ. t. 24.

Pendant que Léopold appaiſoit les troubles de la Hongrie, le Comte de Sérin qui avoit encore la liberté de voir ſes amis, tâchoit de ſe juſtifier. Il ſoutenoit que ce qu'il avoit dit de ſes intelligences avec les Turcs, n'avoit été qu'un artifice pour obtenir plus facilement les charges & les dignités qu'il ſouhaitoit ; ce moyen ne lui réuſſit pas. Cependant il eſpéroit toujours obtenir ſa liberté, ſoit qu'il comptât ſur les promeſſes que le Prince Lobsckowitz lui avoit faites, ou qu'il crût que les grands ſervices de ſes ancêtres, joints à celui qu'il venoit de rendre à ſa Majeſté Impériale, en obligeant Ragotski de rentter dans ſon devoir, duſſent lui faire obtenir ſa grace.

Il ſe flattoit même aſſés pour croire qu'on lui donneroit le gouvernement de Carleſtad. Mais il commença à ſe déſabuſer peu à peu, quand il vit qu'on découvroit tous les jours de nouvelles circonſtances qui aggravoient ſon crime. Ce ne fut pas néanmoins la principale cauſe de ſa perte. Les Miniſtres de l'Empereur, qui vouloient abſolument

ſolument le faire périr, par les raiſons que j'ai déja expliquées, le chargeoient tous les jours de quelque nouveau crime pour le rendre plus odieux à l'Empereur. Dans cet état malheureux, il s'apperçut, mais trop tard, qu'il eſt aiſé de ſe juſtifier quand on eſt libre; mais qu'il eſt encore plus facile de perdre un homme que l'on tient dans les fers. Cependant, pour ne rien négliger dans une affaire où il s'agiſſoit de ſon repos, de ſon honneur & de ſa vie, il écrivit à l'Empereur une grande lettre, dans laquelle il tâchoit de ſe juſtifier. Il la finit en ſuppliant ſa Majeſté Impériale de lui accorder la liberté, pour être plus en état de ſe défendre devant les Juges qui lui ſeroient donnés. AN. DE J. C. 1670.

Cette lettre ne produiſit aucun effet, parceque Frangipani, qui vouloit perdre ſon beau-frère pour profiter de ſes charges, fit connoître aux Miniſtres de l'Empereur, que ſa déclaration n'étoit pas ſincère; & il n'y eut pas juſqu'au Prince Ragotski, ſon gendre, qui contribua à le faire tomber dans le précipice, en remettant entre les mains de l'Empereur toutes les lettres que ſon beau-père lui avoit écrites.

La détention de Tattembach & du Comte de Sérin, & l'accommodement de Ragorski, obligérent les autres Seigneurs de ſe retirer, ou de prêter un nouveau ſerment de fidélité à l'Empereur, de peur de ſe perdre inutilement. Cependant, le Général de l'armée Impériale preſſoit avec vigueur ceux qui n'avoient pas voulu poſer les armes, afin de diſſiper le reſte des rebelles. A meſure qu'on réduiſoit les mécontens à l'obéiſſance, ſoit par la douceur ou par la force, on découvroit de nouvelles circonſtances qui chargeoient les deux priſonniers; ce qui fut cauſe qu'on les garda avec plus d'attention. Les mécontens ſe ſoumettent.

Le Général de l'armée Impériale, après s'être ſaiſi de tous les paſſages par leſquels les mécontens pouvoient ſe retirer chés les étrangers, s'avança vers Padock & Moncotſch, places appartenantes à Ragotski, & il y mit garniſon. Il marcha enſuite vers Erſchet, où pluſieurs des mécontens qui s'étoient retirés, ne vouloient pas recevoir les troupes de l'Empereur ni celles du Prince Ragotski, Pluſieurs places de Hongrie reçoivent garniſon Impériale.

AN. DE J. C. 1670.

qu'on ne leur eût auparavant délivré une amniſtie en bonne forme. Cependant, lorſqu'ils virent qu'on ſe préparoit ſérieuſement à les attaquer, ils ſe ſoumirent & tendirent la place le ſeiziéme de juillet.

Caſſovie ne ſe trouvant pas en état de ſoutenir un ſiége, ſuivit l'éxemple d'Erſchet, & ouvrit ſes portes aux Impériaux, à condition qu'on laiſſeroit aux Proteſtans le libre éxercice de leur Religion, moyennant quoi ils s'obligérent de fournir des vivres aux ſoldats. Le Général Sporck, fort content d'avoir pu réduire, ſans tirer l'épée, une place auſſi importante, y fit une magnifique entrée. Après y avoir laiſſé une forte garniſon, il marcha à Leitschau, Verſeld & Trentſchin, qui ſe ſoumirent. La ville de Muran voulut faire quelque réſiſtance; mais enfin elle ſuivit l'éxemple des autres. Ce fut-là qu'on découvrit beaucoup de ſecrets, par la priſe de Nagiférents, ſecrétaire de la ligue. On trouva dans ſa chambre cinq caſſettes pleines de lettres, d'actes, de traités & d'inſtructions, qui furent envoyées à Vienne. Ce fut par ces mêmes lettres que l'Empereur apprit que Nadaſti étoit un des conjurés.

Nadaſti eſt arrêté & conduit à Vienne.

Ce Comte, qui juſqu'alors avoit cru qu'on ne pourroit l'envelopper dans la diſgrace des autres, demeuroit paiſiblement dans ſon château de Puttendorf. On avoit déja eu quelque ſoupçon de ſa mauvaiſe conduite; mais il s'étoit toujours aſſés bien défendu. Néanmoins, ſur l'avis qu'il reçut que les papiers de Nagiférents avoient été ſaiſis, il craignit d'être arrêté, & manda cinq cents hommes pour l'eſcorter juſqu'à Veniſe où il avoit deſſein de ſe retirer; malheureuſement ils arrivérent trop tard. Le Lieutenant-Colonel du régiment de Heiſter le ſurprit & le mena à Vienne. Trois jours après, Nadaſti préſenta à l'Empereur une requête, dans laquelle, en avouant ſa félonie, il prioit ce Prince de ſe contenter de le punir, & d'épargner ſes enfans qui n'avoient point de part à ſon crime.

Nadaſti, ennuyé de ſa priſon, ne négligea rien de ce qui pouvoit contribuer à l'en faire ſortir. Il écrivit au Grand-Viſir, qui étoit à Andrinople; mais ſa lettre fut interceptée. Ses Juges la lui ayant repréſentée, il nia qu'il

l'eût écrite, & soutint que c'étoit un artifice de ses ennemis pour le perdre. Pour le convaincre, on l'obligea de donner son cachet, dont on confronta l'empreinte avec celle de la lettre. Les soins que prit Nadasti pour se justifier furent inutiles, parcequ'on avoit trouvé dans les papiers de Nagiférents la preuve des conjurations qu'il avoit tramées contre la vie de l'Empereur. AN. DE J. C. 1670.

L'Empereur nomme des Juges pour instruire le procès des rebelles.

Ce Prince, pour juger le procès des rebelles, leur donna des Commissaires tirés du Conseil de Guerre, du Conseil Aulique, & de la Cour Souveraine de la basse-Autriche. Le Chancelier Oker fut déclaré Président de cette Chambre, & le Docteur Fréyen, Procureur-Général. Pendant qu'on instruisoit ce grand procès, l'Empereur jugea à propos de remplir les grandes charges du Royaume de Hongrie. Il nomma Palatin, l'Archevêque de Strigonie; le Comte Zober, Vice-Palatin; le Comte de Torgatz, Président du Conseil Souverain; le Comte Endéli, Viceroi de Croatie; & Maldoni, Syndic.

Le Comte de Sérin fournit ses défenses. Frangipani voulut se retrancher sur les services que ses ancêtres avoient rendus à la maison d'Autriche; mais le Docteur Fréyen l'arrêta tout court, en lui mettant devant les yeux l'exemple de Conradin, Roi de Sicile & de Jérusalem, & celui de Frédéric d'Autriche, cousin de ce Prince, éxécutés à Naples en 1269. par les ordres de Charles d'Anjou, que Jean Frangipani, Gouverneur d'Astur, avoit poussé à commettre cette injustice.

Heister prend Kus & Licoua.

Les mécontens de Hongrie ayant encore repris les armes, le Général Heister eut ordre de l'Empereur de se mettre à la tête de mille chevaux, & d'aller réduire les rebelles. Il marcha contre Tékéli qui s'étoit enfermé dans son château de Kus; mais ce Comte mourut avant qu'on pût en faire le siége. Heister s'empara de cette place après plusieurs jours de tranchée ouverte. Le jeune Tékéli se sauva avec son cousin Kisir, & plusieurs des principaux, qui tous se retirérent à Licoua, où ils furent bien-tôt assiégés par le Général Autrichien. Ils tirérent plusieurs volées de canon sur les troupes Impériales; mais manquant

AN. DE J. C. 1670-1671.

de poudre, ils feignirent de vouloir capituler, & profitérent de la ſuſpenſion d'armes pour ſe ſauver en Tranſilvanie. Licoua s'étant rendue aux Autrichiens, Heiſter y laiſſa une forte garniſon, & retourna à Vienne avec le reſte de ſes troupes.

Diète à Preſbourg.

Peu après, on fit l'ouverture de la Diète convoquée à Preſbourg pour le premier jour de l'année 1671. Le Comte Rhotal s'y rendit avec le Préſident de la Chambre, & quelques Miniſtres de la Cour de Vienne. On y avoit convoqué toute la Nobleſſe & les députés des Comtés de la haute & baſſe-Hongrie; mais on ne put s'aſſembler au jour nommé, parceque pluſieurs Seigneurs du Royaume aſſuroient qu'ils ne ſouffriroient pas qu'on fit aucune propoſition contraire à leurs priviléges, & qu'il étoit abſolument néceſſaire d'accorder des ſaufs-conduits à tous ceux qui s'étoient engagés dans les derniers troubles. Le Comte de Berſtat fit cependant l'ouverture de la Diète.

Il n'y eut que les Comtés de la baſſe-Hongrie qui y députérent. Ceux de la haute ſe contentérent d'y envoyer une déclaration qui portoit, qu'ils étoient prêts de ſe rendre à la Diète, pourvu qu'on leur accordât des ſaufs-conduits. L'aſſemblée fut prolongée juſqu'au troiſiéme de février.

L'Empereur ordonne aux Comtés & aux Villes de Hongrie d'entretenir les troupes.

Lorſqu'on eut recommencé les ſéances, les Commiſſaires de ſa Majeſté Impériale connurent bien-tôt que les Hongrois n'avoient aucune envie de contribuer au payement des troupes, & que par cette raiſon ils éloignoient la concluſion de toutes les affaires. L'Empereur en ayant été informé, réſolut d'uſer de toute ſon autorité pour les y contraindre. Il chargea Rhothal d'un décret qui portoit en ſubſtance, que chaque Comté & chaque Ville entretiendroit le nombre de troupes qui ſeroit réglé par ſes officiers; & pour faire éxécuter cet ordre, il fit promtement entrer en Hongrie pluſieurs régimens qui étoient en Bohême, en Stirie, en Moravie & en Autriche. Les mécontens voyant l'Empereur employer la force pour ſe faire obéir, eurent recours à ſa clémence.

Leurs députés ſe rendirent à Preſbourg, & eſſayérent

par leurs ſoumiſſions de ſurpaſſer les plus fidéles ſujets de ſa Majeſté Impériale. Cependant, ils demandérent d'être déchargés de la ſolde accordée aux garniſons Allemandes, & propoſérent à l'Empereur d'en aſſigner la ſubſiſtance ſur les biens qui auroient été confiſqués ſur les rebelles. Mais ce Prince leur fit dire, que par leur révolte ils étoient déchus de leurs priviléges, & qu'ils n'avoient point d'autre parti à prendre que celui de la ſoumiſſion. Bien loin de leur accorder quelque choſe de ce qu'ils ſouhaitoient, il les obligea d'entretenir trente mille hommes, de payer les droits ordinaires, & de punir les ſéditieux. Comme ils n'étoient pas en état de réſiſter, il fallut ſe ſoumettre aux loix que l'Empereur leur impoſoit.

AN. DE J. C. 1671.

Les Hongrois ſe ſoumettent.

Le procès des Comtes de Sérin, de Frangipani & de Nadaſti, étant inſtruits, la Cour de Vienne nomma des Commiſſaires pour les juger. Ce furent le Duc de Sagan, le Prince de Diétrichſtein, les Comtes de Schwarzerberg, de Lamberg, de Martinitz & de Noſtiz, & douze autres Seigneurs qui poſſédoient les principales charges de la maiſon Impériale. Les trois criminels furent condamnés à être dégradés de la nobleſſe, à avoir la tête & la main droite coupées, & tous leurs biens confiſqués. Nadaſti fut éxécuté à Vienne le trentiéme d'avril 1671. Sérin & Frangipani le furent auſſi le même jour à Neuſtadt. L'Empereur leur accorda pour toute grace de n'avoir pas le poing coupé. La punition des trois Comtes paſſa à leurs deſcendans, dont on changea les armes, & à qui on ôta les noms des grandes maiſons dont ils ſortoient. Les enfans de Nadaſti prirent celui de Greutzemberg, & le fils du Comte de Sérin fut nommé Gadé. C'étoit un cavalier de bonne mine. D'abord il fut fidéle à la maiſon d'Autriche; mais enſuite ayant changé de parti, il fit tous ſes efforts pour venger la mort de ſon père.

Commiſſaires nommés pour juger les rebelles.

Diar. Europ. t. 22. p. 289. & t. 23. p. 650.

Mémoires de Chavagnac. p. 276.

Nadaſti, Sérin Frangipani & Tattembach ſont éxécutés.

Le Comte de Tattembach ne fut jugé que ſept mois après, parceque l'Electeur de Brandebourg prétendoit, qu'au cas que les biens du coupable fuſſent confiſqués, le Comté de Rheiſtan lui étoit dévolu de plein droit, comme en étant Seigneur ſuzerain. Sur quoi il y eut de grandes

Rinc. p. 665. *Struv. per.* 10. *ſect.* 11. p. 3078.

An. de J. C. 1671.

conteſtations entre les officiers de l'Electeur & ceux de ſa Majeſté Impériale. Ce procès ayant été terminé, Tattembach fut enfin jugé. Il eut la tête tranchée à Gratz en Stirie, le premier de décembre 1671. Son corps fut expoſé à la vue du peuple, & inhumé ſans cérémonie.

Par ces éxécutions, & par la priſe des plus fortes places de Hongrie, l'Empereur ſe vit maître de ce Royaume, & fut plus en état de prendre part à la guerre que Louis XIV. déclara alors à la Hollande.

La France voyoit avec peine cette République multiplier ſes ligues. Elle en prit ombrage, & crut que les Hollandois ne penſoient qu'à lui ſuſciter des ennemis. Il étoit de la ſageſſe de ſa Majeſté très-Chrétienne d'être attentive aux démarches d'une Puiſſance jalouſe de la ſienne. Les Hollandois s'étoient unis depuis peu avec l'Angleterre, pour engager l'Empire & les Princes du Nord à entrer dans la triple alliance; & ils preſſoient alors vivement l'Electeur de Brandebourg d'accéder au traité. Dès l'année 1660. Charles II. Roi d'Angleterre, avoit envoyé un Ambaſſadeur à ce Prince, ſous prétexte de le féliciter ſur ſon mariage avec Dorothée, Princeſſe de Holſtein (a) mais en effet pour l'engager à recevoir le traité de la triple alliance, ou pour ſonder ce Prince & ſe conduire enſuite conformément à ſa réponſe.

Les Etats-Généraux ſollicitent l'Electeur de Brandebourg d'entrer dans la triple alliance.

Le Roi de France, réſolu de rompre avec les Etats-Généraux, cherchoit tous les moyens de diſſoudre la triple alliance. Il commença d'abord par vouloir en détacher le Roi d'Angleterre, & négocia dans les Cours d'Allemagne pour empêcher les Princes d'y adhérer. Il s'adreſſa à l'Archevêque de Cologne & à l'Evêque de Munſter. Il employa auprès du premier, François Egon de Furſtemberg, Evêque de Straſbourg, qui gouvernoit les Etats de ce Prince. Egon lui perſuada de ſe liguer avec la France, pour reconquérir Rhinberg & les autres places que les Hollan-

Le Roi de France engage dans ſes intérêts l'Electeur de Cologne & l'Evêque de Munſter.

(a) C'étoit le ſecond mariage de Frédéric-Guillaume, Electeur de Brandebourg. Il avoit épouſé en premières noces Louiſe Henriette, fille de Frédéric-Henri Prince d'Orange, dont il eut Charles-Amélie, Frédéric-Guillaume II. & Louis Léopold. Sa ſeconde femme nommée Dorothée, étoit veuve du Duc de Brunſwic-Zell.

dois avoient uſurpées ſur l'Electorat de Cologne. Par le traité qui fut conclu, ce Prince promit d'ouvrir au Roi de France les portes des Etats-Généraux ſur la Meuſe & ſur le Rhin, de lui fournir des magaſins & des places d'armes, & de lui facilirer une retraite, en cas que ſon expédition n'eût pas tout le ſuccès qu'il eſpéroit. AN. DE J. C. 1671.

L'alliance ſignée avec l'Evêque de Munſter contenoit auſſi les mêmes articles. C'étoit Chriſtophe Galen, Prélat d'un caractère remuant, & jaloux des ſuccès des Provinces-Unies dont il redouroit la puiſſance. Les deux Princes demandérent le ſecret ſur leurs traités, & on leur tint parole. La négociation que le Roi de France engagea auprès de l'Electeur de Brandebourg, par le miniſtère du Comte de Furſtemberg, n'eut pas un ſuccès ſi heureux. Il ne put rien obtenir de l'Electeur, qui ne fit d'autre démarche que d'envoyer un Ambaſſadeur au Roi de France, pour le détourner de faire la guerre aux Hollandois; mais le Roi avoit pris ſon parti. Ce Prince réuſſit mieux avec l'Angleterre & la Suéde, qu'il détacha de la triple alliance. Il engagea auſſi l'Empereur à obſerver la neutralité, & fit des traités de ligue avec pluſieurs Princes d'Allemagne.

Traité entre la France & la Suéde.

Anecdotes de Suéde. p. 121.

Le Comte de la Gardie, François de nation, Miniſtre de Suéde, entra avec ardeur dans le projet de ne point fournir aux Provinces-Unies les ſecours promis par le traité de la triple alliance. Celui dont il dreſſa les articles, & qui fut ſigné par les Rois de France & de Suéde, portoit que la Suéde arraqueroit les Etats d'Allemagne qui oſeroient ſe mêler de la guerre des Pais-Bas, ou envoyer des ſecours aux Hollandois.

L'Empereur promet de garder la neutralité.

Le Commandeur de Grémonville, Miniſtre de France à la Cour de Vienne, ne put engager l'Empereur à ſigner ce traité. Néanmoins ce Prince promit de ne point aſſiſter les Etats-Généraux, pourvu que la France n'entreprît rien ſur les terres de l'Empire; & il fit croire à Egon de Furſtemberg qu'il approuvoit la ligue que l'Electeur de Cologne & l'Evêque de Munſter avoient faite avec la France.

Après cette démarche de l'Empereur, Erneſt-Auguſte de Brunſwic, Evêque d'Oſnabrug, n'eut plus de difficulté

An. de J. C. 1671.

sur le parti qu'il devoit prendre. Il fit avec Louis XIV. un traité par lequel il s'engagea à ne point fournir de troupes aux ennemis de la France, à donner passage dans ses Etats à celles de cette Couronne, & à observer une éxacte neutralité. Le Roi de son côté, promit au Prélat un subside de cinq mille écus par mois, d'obliger ses troupes à payer les vivres qu'on leur fourniroit, & de ne prendre des quartiers d'hyver dans ses Etats que de son consentement.

L'Evêque d'Osnabrug se lie avec le Roi de France.

Dument. Corps Dipl. t.7. p.150. & 151.

Dans cet intervalle, Béverning, Ambassadeur de Hollande à Madrid, déconcerta en partie le projet de la France. Il engagea la Cour d'Espagne à fournir aux Etats-Généraux de l'argent & des troupes pour leur défense. Six mille Espagnols débarquérent bien-tôt à Ostende, avec un ordre au Comte de Monterci, Gouverneur des Pais-Bas, de les employer au service des Provinces-Unies.

Les Hollandois obtiennent du secours de l'Espagne.

Le Roi de Danemarck prévint les sollicitations de la République. Il la fit assurer qu'il garderoit inviolablement les traités que ses prédécesseurs & lui avoient faits avec les Etats-Généraux. Frédéric-Guillaume, Electeur de Brandebourg, fut un des Princes qui embrassérent avec plus de chaleur les intérêts de la Hollande. Quoiqu'il n'eût pas sujet d'en être content, parceque cette République refusoit de faire évacuer plusieurs places de la succession de Juliers, il sçut néanmoins dissimuler, & dans l'espérance d'être un jour Stadhouder, il tâcha, par toutes sortes de voies, de s'acquérir l'amitié & la confiance des Provinces-Unies. Il offrit de les assister contre la France, & promit de leur envoyer une armée de vingt-cinq mille hommes. Ce corps de troupes, joint aux levées que les Hollandois firent dans leurs Etats, & aux six mille Espagnols arrivés dans le Brabant, n'étoit pas encore suffisant pour résister aux François; il fallut avoir recours aux Princes de l'Empire, alliés des Etats-Généraux. Les Régences de Lubec & de Hambourg, & quelques Princes d'Allemagne permirent à la République de faire des recrues dans leur païs, & le Comte de Dhona lui amena six mille Suisses.

Le Roi de Danemarck & l'Electeur de Brandebourg se déclarent contre la France.

L'Electeur de Brandebourg pensoit à faire rétracter l'Empereur de la neutralité qu'il avoit promise à la France.

Il

Il envoya à Vienne Jean-Geotges, Prince d'Anhalt, pour engager ſa Majeſté Impériale à déclarer la guerre à Louis XIV. Ce Prince repréſenta à Léopold, qu'il étoit de l'intérêt de la maiſon d'Autriche que la Hollande fût toujours ſépatée & ennemie de la France; que l'Empire ne pouvoit trouvet de conjoncture plus favorable pour tecouvrer les conquêtes que la France & la Suéde lui avoient enlevées; que la République & ſes alliés avoient déja des forces ſur pied; mais qu'il n'ignotoit pas que les peuples qui commencent la guette avec le plus de chaleur, ſont ceux qui s'en laſſent le plus promtement, lotſqu'ils ne ſont pas ſecourus. AN. DE J. C. 1671.

Toutes ces raiſons déterminérent enfin l'Empereut à conclure un traité, dont voici la ſubſtance: Que l'on pourvoiroit par des conſeils & des ſecouts communs, à la sûreté de Cologne: Que dans deux mois, ſa Majeſté Impériale auroit ſur pied douze mille hommes tant de cavalerie que d'infanterie: Que l'Electeur auroit un pareil nombre de troupes aux ordres de l'Empereut: Qu'au ſujet de la Religion & des terres appartenantes aux Princes Carholiques, on obſerveroit les articles de la paix de Munſtet: Que la ville de Brême & ſon territoire ſetoient conſervés dans la poſſeſſion de leurs priviléges: Que les troupes étrangères qui paſſeroient ſur les tertes de l'Empire obſerveroient une éxacte diſcipline, & que l'Electeut tâcheroit d'engager le Roi de Danemarck, & les maiſons de Brunſvic & de Heſſe-Caſſel à ſigner ce trairé. Il auroit été avantageux aux Provinces-Unies s'il eût été éxécuté; mais l'alliance que Léopold avoit déja faite avec Louis XIV. en arrêta l'éxécution. Traité entre l'Empereur & l'Electeur de Brandebourg, qui n'a point d'éxécution. *Puſendorf. rer. Bran.d.* l. 11.

Tout paroiſſoit ſe préparer aſſés bien en faveur de la République. On lui promettoir des ſecours. Le Prince d'Anhalt qui en avoit teçu des ſommes conſidérables, faiſoit avec ſuccès des levées qu'il promit de lui envoyer au mois de mars de l'année ſuivante. Le Prince de Waldec fut déclaré Welt-Maréchal des armées de la République. On lui donna pour Lieutenant-Géné·al, un Capitaine de réputation, nommé Wuttz, qui avoit déja ſetvi utilement chés les

AN. DE J. C. 1671-1672.

Le Prince d'Orange eſt élu Généraliſſime de l'armée des Hollandois.

Hollandois. Mais ce n'étoit pas encore aſſés, il falloit un Généraliſſime à qui la République pût confier ſa deſtinée, & dont les Généraux reçuſſent les ordres ſans difficulrés. Il y eut alors bien des mouvemens, à cauſe des diviſions inteſtines qui agiroient la République. Enfin les vœux du peuple, qui ſe rangea tout d'une voix pour Guillaume III. Prince d'Orange, l'emportérent ſur toutes les brigues. Ce Prince fut nommé Capiraine-Amiral-Général de la République, & il prêra ſerment en cette qualiré entre les mains des Erars-Généraux. Cette cérémonie ſe paſſa le vingt-cinquiéme de février.

Téneur du ſerment qu'on lui fit prêter.

On lui fit jurer, Que pendant qu'il éxerceroit la charge de Capiraine-Amiral-Général, il ne pourroit êrre élu Sradhouder, ou Gouverneur d'une ou de pluſieurs des Provinces-Unies: (a) Qu'il ne pourroit diſpoſer des emplois civils & militaires dont leurs Hautes-Puiſſances ou les Etars particuliers des Provinces s'éroient réſervé la diſpoſition: Qu'il ne pourroit recevoir des Princes étrangers ni charges, ni penſion, on exceptoit néanmoins les ſimples titres d'honneur, comme les Ordres de Chevalerie: Qu'il ne ſe mêleroit point de ce qui concernoit la Religion, la police & la juſtice, ni de ce qui peut avoir rapport aux affaires de l'union: Qu'au cas qu'il ſurvînt quelque différend enrre les membres de l'Etat, il ne ſe chargeroir point de les accommoder, à moins que les deux parties n'euſſent recours à ſa médiarion: Qu'il ne s'attribueroir aucune autorité dans toute l'érendue des rerres qui appartenoient à la République, ou dans l'une des Provinces, que dans le cas qu'elle lui ſetoit librement déférée par les Etats de cette Province: Qu'il éxécuteroit auſſi prom-

(a) Cet article ne fut point éxécuté. Les bourgenis de Dordrecht futent les premiers qui le violérent. Leur zéle pour le Prince d'Orange alla méme ſi loin, qu'ils menacérent le Magiſtrat de leur ville de le maſſacier, ſi on différoit à déclarer Stadhouder le Prince d'Orange. Il fallut obéir, & Guillaume s'étant rendu à Dordrecht le vingt-neuviéme de juin, on dreſſa un acte, par lequel les Régens de la ville renonçoient pour toujours à l'édit qui avoit aboli le Stadhoudérat, & déclaroient le Prince d'Orange, Gouverneur Général de leurs armées tant par mer que par terre. Les autres villes de la République ſuivirent cet éxemple, & le huitiéme de juillet, Guillaume fut confirmé dans cette charge par les Etats-Généraux.

Digitized by Google

tement qu'il lui ſeroit poſſible, les réſolutions priſes par les députés de leurs Hautes-Puiſſances à l'armée : enfin, Qu'on ne pourroit changer aucun de ces articles, ſans le conſentement de toutes les Provinces. AN. DE J. C. 1672.

Le Prince d'Orange n'avoit alors que vingt-deux ans. On eſpéroit que cette nouvelle dignité porteroit le Roi d'Angleterre ſon oncle, à reprendre les engagemens de la triple alliance ; mais cette attente fut vaine. Louis XIV. & Charles II. déclarérent la guerre aux Etats-Généraux, par des manifeſtes dattés du ſeptiéme d'avril. Un mois après, l'Electeur de Cologne & l'Evêque de Munſter imitérent l'éxemple de ces deux Monarques.

Les Anglois diſperſent la flotte Hollandoiſe.

Les Anglois firent les premiers actes d'hoſtilités. Ils attaquérent la flotte Hollandoiſe qui revenoit de Smyrne, la diſperſérent & en prirent pluſieurs vaiſſeaux. Ils ſe plaignoient que les Hollandois troubloient leur commerce dans les Indes, & ce qui leur étoit encore plus ſenſible, qu'ils oſoient refuſer de baiſſer le pavillon devant celui d'Angleterre.

Le Roi de France s'empare de pluſieurs places.

Le Roi de France mit ſur pied la plus belle armée que l'on eût jamais vu. Au mois de mars, il fit défiler vers le Rhin plus de cent vingt mille hommes. L'Electeur de Cologne leur ouvrit tous les paſſages de ſon païs, & livra Nuitz & pluſieurs autres poſtes pour en faire des places d'armes. L'Evêque de Munſter aſſembla toutes ſes troupes, pour entrer par la Weſtphalie dans les Provinces ſeptentrionales de la République. Le Roi de France fit attaquer en même-tems, Orſoy, Burich, Weſſel & Rhinberg. Ces quatre places ne tinrent que trois jours. Louis XIV. ayant été informé que le Prince d'Orange s'étoit retranché ſur l'Iſſel avec les principales forces de la République, fit auſſi-tôt marcher l'armée pour forcer le paſſage. Mais il changea de deſſein, ſur l'avis que lui donna le Comte de Guiche, Lieutenant-Général, qu'il y avoit un gué vis-à-vis de Tolhuis, au-deſſous du fort de Skenck, & que les troupes pourroient entrer dans le Bétau, centre des Provinces-Unies, païs abondant où l'armée trouveroit aiſément de quoi ſubſiſter.

AN. DE J. C. 1672.

Paſſage du Rhin.

Le Cômte de Guiche revenoit de Pologne, & avoit vu plus d'une fois paſſer des rivières à la nage. Il s'offrit à donner l'éxemple, & le vingt & uniéme de juin, il ſe jetta à l'eau avec ſix vingt cuiraſſiers. Le Chevalier de Vendôme, le Comte de Vivonne, le Duc de Coiſlin, le Comte de Saux, le Comte de Lionne le ſuivirent. Malgré le feu du fort de Tolhuis, ils abordérent & mirent en fuite trois eſcadrons de cavalerie ennemie. Dans le même tems, le Prince de Condé, n'oſant mettre le pied à l'eau, parcequ'il avoit la goutte, paſſa le Rhin dans un bateau avec le Duc d'Enguien ſon fils & le Duc de Longueville ſon neveu. Auſſi-tôt les gardes-du-corps, les gendarmes, & les chevaux-legers paſſérent en eſcadrons, ſans rompre leurs rangs. Alors les Hollandois firent une décharge & s'enfuirent. Le Duc de Longueville, âgé de vingt-trois ans, fut tué, le Prince de Condé eut le poignet caſſé, le Duc de Coiſlin & pluſieurs autres Seigneurs François furent bleſſés. Louis XIV. qui étoit reſté à l'autre bord pendant ce paſſage, fit jetter un pont ſur le Rhin, & le paſſa avec le reſte de ſa maiſon. La bleſſure du Prince de Condé le mettant hors d'état d'agir, le Roi donna le commandement de ſon armée au Vicomte de Turenne, & pourſuivant ſes conquêtes, il emporta Arnheim, le fort de Skenck, Utrecht, Doeſbourg, Zutphen Nimégue, Naerden, le fort de Crévecœut, l'iſle & la ville de Bomel, & Bodegrave. En peu de mois, les armées du Roi traverſérent trois rivières, prirent les trois Provinces de Gueldre, d'Utrecht, & d'Ower-Iſſel & plus de quarante villes fortifiées.

Pluſieurs Villes ſe rendent au Roi de France.

Conquêtes de l'Electeur de Cologne & de l'Evêque de Munſter.

Pendant que l'armée Françoiſe ſoumettoit les principales villes du Vé'au & du Bétau, les troupes de l'Evêque de Munſter & de l'Electeur de Cologne, jointes enſemble s'emparérent, d'une partie de la Gueldre. Elles prirent Grool, Berkélo, Lochen, Bréwoort, & pluſieurs autres places qui ne firent aucune réſiſtance.

L'armée des deux Prélats vint enſuite aſſiéger Déventet, place très-forte, & abondamment pourvue de ſoldats & de munitions de guerre & de bouche. Deux mille habitans, quinze cents païſans de Nord-Hollande,

& un grand nombre d'autres, accoururent des lieux voiſins, afin de partager les travaux du ſiége avec la garniſon. Les bourgeois, intrépides au milieu du danger, réſolurent de défendre leur ville juſqu'à la dernière extrémité. Ils forcérent le timide Gouverneur qui vouloit ſe rendre, d'ordonner une ſortie, & repouſſérent les aſſiégeans. Cet échec ne fit qu'animer l'Evêque de Munſter. On canona & on bombarda la ville preſque ſans relâche. Les bourgeois & les païſans, après avoir fait des prodiges de valeur, furent contraints de capituler. La reddition de la place fut ſignée le vingt-deuxiéme de juin.

An. de J. C. 1672.

Ils prennent Déventer & pluſieurs autres places.

Les villes de Zwol, de Campen, de Haſſelt, de Swart-Sluys, de Blockzyl, de Vollenhoven, de Meppel, de Géelmuyden, de Kuynder & de Rooven ouvrirent leurs portes au vainqueur. La garniſon d'Ommerſchantz vouloit auſſi ſe rendre; mais le Gouverneur s'y étant oppoſé, la plupart des ſoldats firent les malades, les autres déſertérent, & les derniers pillérent les maiſons du Major & du Commandant. Ce déſordre hâta la priſe de la place. Les officiers eurent beaucoup de peine à ſe ſauver, & le Commandant fut pris ſur la route de Rooven.

Les conquérans partagérent les villes dont ils s'étoient rendus maîtres. Le Roi de France qui avoit fourni quelques troupes, mit garniſon à Campen & à Elburg, promettant de rendre ces deux places à la fin de la campagne, lorſque l'on feroit un partage plus égal. L'Electeur de Cologne prit poſſeſſion de Déventer, & l'Evêque de Munſter eut Groll, & Bréwoort. Il demandoit Haſſelt, Elburg, Swart-Sluys, Steenwick & Blockzyl, mais on remit à un autre tems à examiner ſes prétentions.

L'Evêque de Munſter prend Couverde.

L'Evêque de Munſter tourna enſuite du côté de Couverde & l'aſſiégea. La garniſon, après avoir conſumé toutes ſes munitions, envoya à l'Evêque pour ſavoir quelles conditions il accorderoit aux aſſiégés. Il lui promit une capitulation honorable; mais il ne tint pas ſa parole. La garniſon fut déſarmée, & au lieu de la mener à Harlingue par le plus court chemin, comme on étoit convenu, on lui fit faire de grands détours ſans lui fournir de vivres.

AN. DE J. C. 1672.

Il aſſiege Groningue inutilement.

Ce manque de parole anima ceux de Groningue à faire une vigoureuſe défenſe, ſi les Munſtériens entreprenoient le ſiége de leur place, comme l'Evêque l'avoit réſolu. Le dix-neuviéme de juillet, il ouvrit la tranchée, après avoir promis au Roi de France, que le jour de ſaint Louis il diroit la Meſſe dans cette place. Mais Charles Rabenhaupt qui commandoit dans la place, le contraignit de lever le ſiége le vingt-ſeptiéme d'août. Le trentiéme, il le força d'abandonner Galgenberg, après lui avoir enlevé une partie de ſes bagages & quelques piéces de canon.

Les Hollandois reprennent Couvorde.

L'Evêque de Munſter ne put défendre Couvorde dont il avoit fait ſa place d'armes. Les Hollandois reprirent cette ville, & chaſſérent les Munſtériens de toutes les places qu'ils occupoient dans la Province de Groningue. Ces différens ſuccès dela République, & plus encore la crainte de la voir ſuccomber ſous les armes de la France, excitérent l'Empereur & pluſieurs Princes d'Allemagne à ſe déclarer enfin pour les Hollandois.

L'Empereur ordonne a tous les membres de l'Empire de quitter le parti du Roi de France.

Au mois d'août, l'Empereur fit écrire à tous les membres de l'Empire, de s'unir pour la ſûreté commune du Corps Germanique, & de rappeller leurs troupes qui étoient au ſervice de la France & de l'Angleterre. Le Duc de Brunſwic-Lunebourg, Evêque d'Oſnabrug, & le Landgrave de Heſſe, obéirent. Les Electeurs de Bavière & de Mayence, & le Comte Palatin levérent des troupes, ſans néanmoins ſe déclarer abſolument contre la France. Ces mouvemens firent chanceller le Roi d'Angleterre, de ſorte que Louis XIV. ne pouvoit preſque plus compter ſur le ſecours d'aucun Prince.

Affaires de Hongrie.

Cependant, l'Empereur après avoir fait quelques démarches pour ſecourir les Etats-Généraux, parut les avoir oubliés. Tout occupé à ſoumettre la Hongrie, il mit alors tous ſes ſoins à régler le gouvernement de ce Royaume. Il entreprit d'abord de ſupprimer la charge de Palatin, parcequ'elle donnoit un trop grand pouvoir à celui qui en étoit revêtu. Il jugea plus à propos de gouverner la Hongrie par un Viceroi, révocable à ſa volonté; & qui

tenant de lui toute ſon autorité, ſeroit toujours ſoumis à ſes ordres. La difficulté étoit de trouver une perſonne capable de remplir un poſte ſi important. Après avoir jetté les yeux ſur pluſieurs ſujets, il ſe fixa enfin à Jean Gaſpard Ampringhen, Prince de l'Empire, & Grand-Maître de l'Ordre Teutonique. AN. DE J. C. 1671.

Comme ce Seigneur étoit né dans la Hongrie, on ſe perſuadoit facilement qu'il ne ſeroit pas ſuſpect à la Nobleſſe de ce Royaume. On connoiſſoit ſon zèle pour la Religion. On ſe ſouvenoit qu'en 1664. il s'étoit oppoſé aux progrès des Turcs avec tous les Chevaliers de ſon Ordre, & qu'il s'étoit ſignalé dans le ſiége de Candie contre les Infidéles. Après la perte de cette ville, il courut à la défenſe de l'iſle & de la maiſon Commendataire de Maino, ſituées ſur le lac de Conſtance. Pour empêcher qu'à l'avenir cette iſle ne tombât entre les mains de quelque Puiſſance étrangère, il fit réſoudre dans un chapitre de ſon Ordre, tenu en 1671, qu'elle ſeroit vendue à ſa Majeſté Impériale, & qu'on lui demanderoit en échange quelques places en Hongrie, où les novices de l'Ordre puſſent apprendre l'art militaire, & ſe rendre par ce moyen capables de ſervir l'Empire.

L'Empereur donne la Vice-royauté de Hongrie à Gaſpard Ampringhen.

Ce fut pour ménager cette échange, que le Grand-Maître Ampringhen ſe rendit à Vienne avec un grand nombre de ſes Chevaliers. L'Empereur qui connoiſſoit ſon mérite, lui donna donc le Gouvernement de la Hongrie, avec la qualité de Viceroi. Le Grand-Maître, ſans conſidérer que cette charge alloit l'engager à faire des dépenſes conſidérables, & qu'elle lui rapporteroit peu de profit, ſe ſoumit aux ordres de ſa Majeſté Impériale, dans l'eſpérance de ſe rendre plus utile aux Chevaliers Teutons, & d'obtenir pour leur réſidence quelqu'une des places confiſquées ſur les mécontens. Il en expoſa les motifs dans un placet qu'il préſenta à l'Empereur. Ce Prince ſe trouvoit aſſés diſpoſé à lui accorder ce qu'il ſouhaitoit; mais comme tous les biens de ces malheureux étoient chargés de dettes, il falloit de néceſſité attendre qu'elles fuſſent liquidées avant que l'Empereur pût en diſpoſer. Ce-

AN. DE J. C. 1673.

pendant, ſa Majeſté Impériale qui vouloit promtement remédier aux diviſions de la Hongrie, fit expédier à Ampringhen les lettres ſuivantes :

Lettres portant érection d'un Conſeil ſouverain en Hongie.

» Léopold, par la grace de Dieu, Empereur des Romains, &c. Voulant dans notre Royaume de Hongrie » réformer les abus qui s'y ſont gliſſés pendant les derniètes guerres, & y rétablir une nouvelle forme de gouvernement qui le remette dans ſon ancienne ſplendeur, » nous y avons créé & érigé, créons & érigeons par les » préſentes ſignées de notre main, une Cour Souveraine, » pour y juger en dernier reſſort toutes les affaires tant » publiques que particulières, comme il ſe pratique dans » tous les autres Royaumes de la Chrétienté, & ſuivant » l'ordre établi dans celui de Hongrie. Lequel Conſeil » Souverain ſera compoſé de certain nombre de Conſeillers, de ſecrétaires, & d'officiers pour la Chancellerie, avec un Préſident qui puiſſe, par ſon expérience » & par ſon intégrité, régir équitablement cet auguſte » Corps que nous avons établi & établiſſons à perpétuité » dans notre ville de Preſbourg. Et ayant fait choix pour » remplir ladite charge de Préſident, de la perſonne de » notre chet couſin le Prince Jean-Gaſpard-Ampringhen, » que nous eſtimons, pour ſa fidélité envers nous, & pour » ſon expérience aux affaires, être fort capable de bien » s'acquitter du devoir de cette importante dignité, Si donnons en mandement à tous nos ſujets de notredit Royaume, que dans la fonction de ladite charge, ils lui prêtent une entière obéiſſance comme à notre propre perſonne. Voulons & nous plaît que tous noſdits ſujets, » tant eccléſiaſtiques que ſéculiers, officiers de juſtice & » de guerre, &c. enfin toutes autres perſonnes, de quelque » condition & qualité qu'elles puiſſent être, ſe trouvant préſentement dans notredit Royaume, obéiſſent aux officiers » de nottedite Cour Souveraine, & qu'elles en éxécutent, » tous les jugemens, promettant d'accordet notre protection à ceux qui ſe conformeront à nos intentions, & menaçant de notre indignation ceux qui y ſeront réfractaires. » Donné à Vienne le vingt-huitiéme de février 1673. »

Ce

AN. DE J. C. 1673.

Ce changement, loin d'appaiſer les troubles, ne fit qu'augmenter le nombre des mécontens. Les procédures de la Chambre ſouveraine les déterminérent enfin à prendre les armes pour la défenſe de leurs priviléges. Ils ſurpritent pluſieurs places, dont quelques-unes furent repriſes enſuite par les Autrichiens. Il y eut pluſieurs combats, dans leſquels les uns & les autres furent tour-à-tour vaincus & vainqueurs. Léopold, qui avoit réſolu de les réduire, envoya en Hongrie un corps de dix mille hommes pour renforcer celui que le Général Sponkau y commandoit. La crainte que les Turcs ne vinſſent au ſecours des mécontens, fourniſſoit aux Miniſtres de l'Empereur un prétexte plauſible de donner tous leurs ſoins à cette guerre, & de négliger celle de Hollande.

Les Hongrois ſe révoltent.

Léopold trouvoit encore d'autres obſtacles à la réſolution qu'il avoit priſe de ſecourir la République. L'Electeur de Bavière qu'il avoit ſollicité de s'unir aux intérêts de l'Empire, fit ſçavoir qu'il ſeroit aſſés tems de ſe déterminer lorſque la guerre ſeroit déclarée contre le Corps Germanique; qu'il étoit perſuadé que la France ne prendroit point cette réſolution, puiſqu'elle avoit retiré ſes troupes des terres de l'Empire. Le Duc de Neubourg dont le crédit étoit conſidérable à Vienne, appuyoit la conduite du Duc de Bavière. L'Archevêque de Cologne, l'Evêque de Munſter & l'Electeur Palatin avoient leurs penſionnaires à Vienne, qui détournoient l'Empereur d'envoyer du ſecours à la République, & l'Ambaſſadeur de France les ſecondoit de toute ſa politique. Il repréſentoit vivement, que la guerre allumée entre le Roi ſon maître & la République de Hollande, n'intéreſſoit point la maiſon d'Autriche; que la prudence obligeoit Léopold à employer toutes ſes forces en Hongrie, & à remédier aux maux domeſtiques, plutôt que de ſe charger d'une guerre qui lui attireroit preſqu'autant d'ennemis qu'il y avoit de Princes dans l'Empire.

Intrigues dans le Conſeil de l'Empereur pour le détourner de faire la guerre à la France.

Ces raiſons ne purent toucher ſa Majeſté Impériale. Elle fit réſoudre à la Diète de Ratiſbonne, que le Corps Germanique étoit obligé de ſoutenir les intérêts de la

An. de J. C. 1673.

Hollande, & Montécuculli fut chargé d'aſſembler une armée de trente mille hommes. Ce ſecours qu'on attendit long-tems, auroit produit un grand effet s'il avoit été plus promt ; il ne laiſſa pas cependant d'être utile. Le traité par lequel ſa Majeſté Impériale le promettoit, ne devoit devenir public qu'au mois de ſeptembre. On crut devoir obſerver le ſecret ſur cette alliance, parcequ'on appréhendoit que les François ne détournaſſent le Roi de Danemarck, les Ducs de Lunebourg & pluſieurs Princes de l'Empire, d'entrer dans les mêmes intérêts.

L'Empereur léve des troupes contre la France.

Ce traité étant devenu public, fut ſoutenu par un manifeſte, dans lequel l'Empereur déclaroit qu'il n'avoit ni le deſſein de rendre les Hollandois audacieux, ni celui d'humilier les Princes d'Allemagne ; mais qu'en qualité de garant des traités de Weſtphalie que les François avoient violés, il ſe propoſoit de les empêcher d'entrer dans l'Empire ; & qu'il vouloit arrêter leurs progrès dont toute l'Europe appréhendoit les ſuites.

Manifeſte de l'Empereur.

Ces grands projets penſérent être dérangés par la maladie de Montécuculli. Ce Général fut obligé de retourner à Vienne, & d'abandonner le commandement des troupes. Il fut remplacé par le Duc de Bournonville, qui ſe rendit auſſi-tôt à Lippſtadt, où il trouva l'Electeur de Brandebourg & le Duc de Lorraine. Il délibéra avec eux ſur ce qu'il falloit faire dans les conjonctures actuelles. Le trente & uniéme de janvier, ils partirent de Lippſtadt & marchérent du côté de la Marck. L'Electeur, à la tête de vingt-ſix mille hommes, & de trente piéces de canon, arriva à Soeſt, où il apprit que les François avoient joint l'armée de Munſter & de Cologne, & qu'ils faiſoient le ſiége d'Unna, qu'ils prirent le cinquiéme de février. Ils s'emparérent auſſi de Ham, de Kamen & d'Altenat, & s'avancérent enſuite vers Soeſt, où campoient les armées Impériale & Electorale, à deſſein de leur livrer bataille. Mais l'Electeur jugea à propos d'abandonner ſon poſte avec une partie de l'artillerie & du bagage. Les Brandebourgeois ſe retirérent dans le Comté de Ravenſberg, & les Impériaux dans celui de la Lippe.

Les François prennent Unna & pluſieurs autres places.

Les Allemans ſe retirent.

AN. DE J. C. 1673.

Le Vicomte de Turenne s'étant mis à leurs trouſſes, réſolut de les chaſſer de Weſtphalie. Il força les paſſages où ils avoient laiſſé des détachemens, s'empara de Ravenſberg, de Herword, de Bilefeld, & de pluſieurs places que l'Electeur poſſédoit dans ce Cercle, & laiſſa Minden & Lippſtadt, qu'il fit bloquer par les troupes de Munſter & de Cologne. Les armées Impériale & Electorale, harcelées & pourſuivies de poſte en poſte, furent contraintes de quitter la Weſtphalie. Elles repaſſérent le Wéſer pour ſe retirer dans l'Evêché de Hildesheim, où le Vicomte de Turenne les ſuivit, après s'être rendu maître de Hoxter.

Le Vicomte de Turenne les pourſuit & s'empare de pluſieurs places.

Les Allemans ayant ruiné ce pais, voulurent s'étendre dans la baſſe-Saxe, ſur les terres des Princes voiſins; mais les Ducs de Brunſwic leur en défendirent l'entrée avec un corps de douze mille hommes. Les deux armées n'ayant plus alors ni reſſource ni courage, ſe ſéparérent. Celle de l'Empereur ſe retira vers la fin de mars dans la Franconie, & celle de l'Electeur dans la Principauté de Halberſtadt. L'Electeur repaſſa l'Elbe à Magdebourg, & revint à Berlin.

Les Hollandois, loin de comparir aux pertes que ce Prince avoit faites, ſe plaignirent de ce qu'à la tête d'une armée de plus de vingt-cinq mille hommes, il n'avoit fait aucune entrepriſe ſur l'ennemi commun. L'Electeur écrivit aux Etats pour ſe juſtifier, & rejetta la faute ſur le Général de l'Empereur, qui ne l'avoit pas joint aſſés-tôt pour agir de concert. Il repréſenta en même-tems, qu'il avoit plus fait, en attirant ſur lui le Vicomte de Turenne avec les meilleures troupes de France, que s'il avoit pris une ville ou gagné une bataille; que par cette diverſion, il les avoit délivrés d'un ennemi redoutable & victorieux, qui eût porté la terreur & la déſolation dans le reſte des Provinces de la République.

Les Hollandois ſont mécontens de l'Electeur de Brandebourg.

Quelque ſolides que fuſſent ces raiſons, les Hollandois ne laiſſérent pas de murmurer. L'Electeur, indigné de l'injuſtice qu'ils lui faiſoient, auroit dès-lors rompu avec eux, s'il n'eût été retenu par le Duc de Lorraine, & ſes autres alliés, ennemis de la France, qui l'éxhortoient de prendre

AN. DE J. C. 1673.

patience & de diſſimuler cette injure. Sa vertu ne fut pas long-tems à l'épreuve. Ses amis lui ayant repréſenté qu'il devoit ſe ſervir de la conjoncture, & ſe réconcilier avec Louis XIV. pour en obtenir la reſtitution de ſes places, il ſe laiſſa perſuader & promit de mettre bas les armes, ſi on vouloit retirer les troupes Françoiſes de ſes terres, & lui rendre Wéſel avec les autres places du Duché de Cléves qui lui appartenoient.

L'Electeur fait ſa paix avec la France.

Cet accommodement fut ménagé par le Comte de Dépenſe, François, qui depuis quelques années étoit auprès de lui. Le traité fut conclu à Paris le dixiéme d'avril. Il ne fut ſigné qu'au mois de mai par le Vicomte de Turenne, à qui le Roi voulut en faire honneur. La France rendit à l'Electeur toutes les places qu'elle lui avoit priſes, lui remit Wéſel & les autres villes dépendantes du païs de Cléves que les Hollandois avoient retenues depuis long-tems, & obligea l'Evêque de Munſter à évacuer celles dont il s'étoit emparé. L'Electeur, de ſon côté, s'engagea de demeurer neutre dans la ſuite de la guerre.

Négociations pour la paix entre le Roi de France & la Hollande.

Louis XIV. ne pouvant conſerver long-tems ſes conquêtes, ni empêcher l'Eſpagne & l'Allemagne de ſe déclarer contre lui, accepta enfin la médiation de la Suéde, pour négocier une paix avec les Provinces-Unies. On convint de part & d'autre de s'aſſembler à Cologne. Le Roi de France, le Roi d'Angleterre & les Etats-Généraux y envoyérent leurs Plénipotentiaires avant l'ouverture de la campagne.

Le Prince d'Orange parcourt les villes frontières de Hollande.

Pendant que les négociateurs s'aſſembloient, il y eut en Zélande quelques troubles qui donnérent de l'inquiétude au Prince d'Orange, que les Etats-Généraux avoient nommé Stadhouder l'année précédente. Ce Prince y fit un voyage & calma toutes les diviſions. Il parcourut enſuite les places les plus importantes des Provinces-Unies, & après avoir donné par-tout des ordres pour la défenſe des paſſages par leſquels l'ennemi pouvoit entrer en Hollande, il retourna à la Haye, en attendant que l'armée de France ſe mit en campagne.

Le Prince de Condé arriva à Utrecht au mois de juin.

AN DE J. C. 1673.

Il forma d'abord le deſſein de ſe rendre maître de Muyden. Il envoya pour cet effet ſur le Meyderberg quelques troupes qui s'y retranchérent & y dreſſérent des batteries ; mais les Hollandois en ayant élevé d'autres fort prés de là, ruinérent celles des François, & les contraignirent d'abandonner leurs lignes. Le Prince de Condé entreprit auſſi de faire écouler les eaux qui couvroient la Hollande, par le moyen de certaines ouvertures qu'il fit faire dans les digues ; mais bien loin que les eaux rentraſſent dans la mer par ces ouvertures, comme il le croyoit, il en arrivoit de nouvelles à meſure que la marée montoit, de ſorte qu'il fallut bien-tôt diſcontinuer ce travail.

Le Prince de Condé ſe met en campagne.

Le Roi de France faiſoit alors le ſiége de Maſtricht, avec une armée de plus de quarante mille hommes. Cette place eſt naturellement très-bien ſituée ; mais les fortifications n'en étoient pas extrêmement bonnes : d'ailleurs, elle a des dehors ſi étendus qu'il auroit fallu beaucoup de troupes pour les garder ; cependant il n'y avoit que cinq mille hommes de garniſon lorſqu'elle fut attaquée. Le Gouverneur qui y commandoit étoit un brave officier nommé Farjau, qui défendit la place juſqu'à la dernière extrémité. Il ſe rendit enfin le treiziéme de juin, à des conditions fort avantageuſes : car ſa garniſon ſortit avec toutes les marques d'honneur qu'on peut deſirer, & fut conduite à Boſleduc. La perte des Hollandois fut en quelque manière compenſée, par les avantages que le Prince Maurice, Gouverneur de Friſe, eut ſur l'Evêque de Munſter, dont il défit quelques troupes, & à qui il enleva un fort conſidérable nommé Boudernieulant.

Le Roi de France prend Maſtricht.

Le Prince d'Orange, qui n'avoit pu ſecourir les Hollandois parcequ'il n'avoit pas aſſés de forces pour tenir tête à l'armée Françoiſe, s'étoit occupé à augmenter ſes troupes pour ſe mettre en état de reprendre quelques-unes des places dont les François s'étoient emparés. Il commença par faire le ſiége de Narde, dont il donna la conduite à Farjau qui avoit fait une ſi belle défenſe à Maſtrich. Pendant que ce Capitaine faiſoit l'inveſtiſſement de la place, le Prince prit ſon quartier à Beſſum, avec le

Les Hollandois aſſiégent Narde.

An. de J. C. 1673.

gros de l'armée qui étoit de vingt-cinq mille hommes. On fit venir du canon d'Amſterdam, & on dreſſa huit batteries contre la ville, tant par terre que par eau. La garniſon qui étoit de trois mille hommes, ſe défendit autant qu'elle put; mais aſſés foiblement, parcequ'elle n'avoit que ſeize piéces d'artillerie dont la plupart étoient démontées. Les Hollandois, de leur côté, continuérent les attaques avec tant de vigueur qu'on étoit prêt à monter à l'aſſaut lorſque les aſſiégés demandérent à capituler. On convint que la garniſon ſortiroit enſeignes déployées, tambour battant, mêche allumée; qu'elle emporteroit toutes ſes armes avec deux piéces de canon, & qu'elle ſeroit eſcortée juſqu'à Arnheim. Elle ſortit le treiziéme de ſeptembre, accompagnée de trente chariots remplis de malades ou de bleſſés, parmi leſquels on trouva des déſerteurs de l'armée de Hollande, qui furent punis comme ils le métitoient.

La ville ſe rend.

Après la priſe de Narde, le Prince d'Orange envoya ſon armée dans le Brabant, avec une partie de celle de ſes Etats. Il laiſſa en Hollande le Comte de Waldeck avec un corps d'infanterie & ſix régimens de cavalerie, pour avoir l'œil ſur les mouvemens des François.

Ce Prince s'étant enſuite rendu à Champshout, eut une conférence avec le Comte de Monterai, Gouverneur des Païs-Bas, qui lui promit de joindre inceſſamment l'armée de la République avec quatre mille chevaux & quatre mille fantaſſins. Peu après, ils eurent à Anvers une ſeconde entrevue, dans laquelle ils prirent de concert des meſures pour la défenſe de la République. Ils convinrent enſemble d'aller au plutôt joindre l'armée des Impériaux, dont Montécuculli avoit repris le commandement auſſi-tôt qu'il s'étoit trouvé rétabli. Cette jonction ſe fit près de Coblentz, où le Général Autrichien s'étoit rendu, après avoir ſurmonté tous les obſtacles que le Vicomte de Turenne avoit mis à ſa marche.

L'armée Impériale ſe joint à celle du Prince d'Orange.

Le Prince d'Orange & les armées de l'Empire & d'Eſpagne, ſe mirent auſſi-tôt en marche pour faire le ſiége de Bonn. Les Impériaux prirent leurs quartiers à Goë-

desberg, les Eſpagnols à Keſſening, ſous les ordres du Marquis d'Aſſentar, & le Prince d'Orange à Rindorf. AN. DE J. C. 1673.

Lanrſbergen commandoit la garniſon de la place. Il y avoit environ deux mille hommes, quatre-vingt piéces d'artillerie, avec des vivres & des munitions en abondance. Il fit d'abord quelques ſorties que l'on accompagna de plus de mille volées de canon pour démonter les batteries des aſſiégeans. Son grand feu fut preſqu'inutile, les travaux avancérent & la place fut battue de tous côtés. Lantſbergen n'eſpérant aucun ſecours du Prince de Condé qui commandoit à Utrecht, fut obligé de ſe rendre, après neuf jours de ſiége. Les alliés s'emparérent enſuite de Kerpen & de Duren, & ſe ſéparérent. Les Impériaux reprirent le chemin de Bonn, le Prince d'Orange paſſa la Meuſe à Ruremonde, & les Eſpagnols retournérent ſur les frontières du Brabant. Les alliés s'emparent de Bonn.

Les François venoient d'abandonner la plupart des places qu'ils occupoient dans les Provinces-Unies. Le Duc de Luxembourg, après en avoir éxigé de groſſes contributions, en retira toutes les garniſons, dont il forma un corps de troupes. Il laiſſa l'artillerie & les ôtages à Maſtricht & a Graves, & revint en France avec un riche butin. Ce fut alors que les Provinces de Gueldre, d'Utrecht & d'Over-Iſſel rentrérent enfin en poſſeſſion de leur ancienne liberté. Le Duc de Luxembourg retire les garniſons Françoiſes de pluſieurs places.

La retraite des troupes Françoiſes, loin d'avancer les négociations du congrès de Cologne, fut un obſtacle à la concluſion de la paix. La République, enflée de la proſpérité de ſes armes, comptoit encore ſur les ſuccès de la campagne prochaine. Les François, qui ne pouvoient ſe réſoudre à perdre tout le fruit de leurs victoires paſſées, ſongeoient beaucoup plus aux moyens de retarder la paix, qu'à ceux de l'avancer. La maiſon d'Autriche étoit auſſi dans de ſemblables diſpoſitions. Obſtacles à la paix entre la France & la Hollande.

D'ailleurs, les ſoupçons que les alliés avoient conçus contre les Suédois, médiateurs, formoient encore un autre obſtacle à la concluſion du traité. On les croyoit trop favorables à la France. L'Empereur qui avoit découvert le traité

AN. DE J. C. 1673.

ſecret que la Suéde avoit fait en 1672. avec Louis XIV. ne pouvoit ſe perſuader que cette Cour agît avec droiture. Ce qui l'indiſpoſoit encore contr'elle, c'eſt qu'il trouvoit étrange qu'elle ne lui eût pas offert ſa médiation avant de la faire accepter par la France. De plus, il accuſoit le Roi de Suéde de former en Allemagne un tiers parti qui devoit être compoſé des Electeurs de Bavière & de Brandebourg, des Princes Palatins, des Ducs de Neubourg, de Hanower & de Wirtemberg.

Entre ces Princes, les uns étoient portés à s'unir, dans le deſſein de s'oppoſer aux entrepriſes de la maiſon d'Autriche & de la France, & les autres entroient uniquement dans cette alliance, par l'envie de ſe faire valoir dans l'Empire. Mais le Roi de Danemarck, qui avoit des intérêts tout contraires, négocia ſi habilement par ſes Miniſtres, de concert avec l'Empereur & avec d'autres Etats d'Allemagne, qu'il empêcha l'éxécution de ce projet.

Quelle que pût être la raiſon qui avoit empêché le Roi de Suéde d'offrir ſes bons offices à la maiſon d'Autriche, il ſemble qu'on peut attribuer en partie à cette politique, le mauvais ſuccès de ſa médiation. Ce Prince, ſans ſe rebuter, fit des inſtances auprès des Couronnes intéreſſées, pour leur faire accepter une ſuſpenſion d'armes. Pour y réuſſir, ſon réſident à Ratiſbonne préſenta à la Diète un mémoire qui contenoit en ſubſtance : Que ſa Majeſté Suédoiſe, comme membre du Corps Germanique, éxhortoit les Etats de l'Empire à interpoſer leurs bons offices pour empêcher que l'Allemagne ne devînt le théâtre d'une longue guerre, & à prier l'Empereur, d'un commun accord, de rappeller ſon armée dans ſes Etats héréditaires, ſur l'aſſurance que le Roi très-Chrétien avoit donnée qu'il retireroit auſſi la ſienne hors des terres de l'Empire, & que ce Prince promettoit de reſtituer ce qui appartenoit au Corps Germanique, & de ſatisfaire aux dommages que ſon armée pouvoit avoir cauſés en Allemagne. Mais on n'eut aucun égard à ce mémoire, & Léopold n'en fut pas plus perſuadé du déſintéreſſement de Charles XI.

L'Electeur

L'Electeur de Brandebourg offrit auſſi ſa médiation aux Puiſſances intéreſſées. Pour réuſſir dans ſon deſſein, il conclut avec la Suéde un traité qui portoit : Qu'au cas qu'une des parties contractantes fût attaquée, l'autre l'aſſiſteroit de troupes & d'artillerie : Qu'on ne feroit aucun traité avec les ennemis que d'un commun conſentement : Qu'aucun des alliés ne pourroit retenir les places appartenantes à la Puiſſance qui ſeroit attaquée ; & que cette alliance ſubſiſteroit l'eſpace de dix ans.

AN. DE J. C. 1673-1674.

Traité entre le Roi de Suéde & l'Electeur de Brandebourg.

Il y a beaucoup d'apparence que ce traité contribua à hâter la réſolution qui avoit été priſe dans le Conſeil de Vienne, de ſe liguer offenſivement & défenſivement avec les Etats-Généraux. On y rejetta la médiation de l'Electeur de Brandebourg. La République de Hollande l'auroit volontiers préférée, ou l'auroit peut-être unie à celle de Suéde, mais le Roi d'Angleterre ne l'agréa point, & les Suédois furent les ſeuls médiateurs.

Trois jours après l'arrivée de tous les Plénipotentiaires, on fit l'ouverture des conférences. Les affaires y traînérent en longueur, & le reſte de l'année s'écoula en bals & en comédies qui furent donnés à Cologne, juſqu'à ce que l'aſſemblée fût obligée de ſe ſéparer, par l'enlévement de Guillaume, Comte de Furſtemberg, Plénipotentiaire de Cologne.

Ouverture des conférences pour la paix.

Guillaume, allant faire ſa cour à l'Electeur de Cologne, fut attaqué le vingt-quatriéme de février 1674. par huit ou dix officiers du régiment de Grana. Il étoit dans ſon caroſſe, avec l'écuyer de la Comteſſe de la Marck, le ſien & ſon ſecrétaire, ſuivi de ſix laquais ou heiduques, faiſant en tout, avec ſon cocher, onze perſonnes. D'abord, quelques officiers barrérent la rue & ſe ſaiſirent des rênes des chevaux. Auſſi-tôt les gens du Comte tirérent ſur le Commandant, & le renverſérent par terre avec ſon Capitaine-Lieutenant. Les officiers firent feu de leur côté, & tuérent le cocher & deux laquais ; le reſte de la ſuite de Furſtemberg fut bleſſé, à la réſerve d'un heiduque. Le Comte voulut échapper en ſortant de ſon caroſſe ; mais un officier lui préſentant le bout de ſa carabine, le força d'y

Enlévement du Comte de Furſtemberg.

Londorp. t. 10. p. 131. 139. *Laguille hiſt. d'Alſace.* t. 2. l. 11.

AN. DE J. C. 1674.

rentrer ; trois autres s'y placérent avec lui l'épée à la main. Le neveu du Marquis de Grana monta ſur le ſiége du cocher, & le reſte de la troupe derrière le caroſſe, tous ayant l'épée à la main.

Le Comte fut mené à toute bride & au grand trot des chevaux, juſqu'à une certaine diſtance, où un eſcadron de cavalerie l'attendoit. Il arriva ſans aucun obſtacle à Duitz, où il paſſa la nuit, & dès le lendemain on l'emmena à Bonn, d'où le Marquis de Grana écrivit à un de ſes amis à Cologne, une lettre dattée du quinziéme de février, par laquelle il déclaroit que c'étoit par ordre de ſa Majeſté Impériale que le Comte avoit été arrêté, & qu'il n'avoit d'autre part dans cette affaire que celle de l'obéiſſance. Le Marquis Obizzi, qu'un coup de piſtolet qu'il avoit reçu dans l'action empêcha de ſe ſauver, fit la même réponſe aux Magiſtrats de Cologne. Ces déclarations étoient préciſes, & ne laiſſoient aucun doute que la Cour de Vienne n'eût ordonné l'enlévement du Comte de Furſtemberg : néanmoins, Louis XIV. crut que c'étoit deshonorer l'Empereur que de lui attribuer une action ſi contraire à la foi publique ; il ſe contenta alors d'écrire à tous les Princes. Sa lettre étoit conçue en ces termes :

Plaintes du Roi de France ſur cet enlévement.

» Je ne puis me perſuader que l'Empereur ait donné ſes » ordres pour éxécuter l'attentat commis à Cologne par » ſes officiers. La punition qu'il fera des coupables, & la li» berté qu'il rendra inceſſamment au Prince Guillaume de » Furſtemberg, régleront la croyance que je dois en avoir. » Que s'il autoriſe par ſon aveu, ou par l'impunité, une in» fraction ſi viſible, non-ſeulement de la foi publique, » mais de celle même qu'il a donnée à l'Empire dans la » Diète, toute l'Allemagne ſera forcée d'avouer qu'il » n'affecte de rompre, par cette voie, les conférences, que » dans la crainte qu'un traité ne lui ôte les armes de la » main.

» J'ordonne, *ajoutoit-il*, à mes Ambaſſadeurs de de» meurer encore à Cologne, juſqu'à ce que je voye quels » ſeront les ſentimens de l'Empereur ſur une action que » la guerre même ne peut autoriſer. Mais je leur enjoins

» en même-tems de ſuſpendre leurs négociations, qu'ils » continueroient inutilement, lorſque mes ennemis em- » ployent des voies extraordinaires pour les rompre. »

An. de J. C. 1674.

Sa Majeſté fit joindre à cette lettre une copie de celle que l'Empereur avoit écrite à l'Evêque d'Aichſtadt, datée du dixneuviéme d'avril 1673. par laquelle il le chargeoit de déclarer à la Diète de Ratiſbonne, où cette lettre fut enregiſtrée, que ſa Majeſté Impériale promettoit que tous & un chacun des principaux intéreſſés, leurs Ambaſſadeurs avec leurs gens, & généralement tous les Electeurs, Princes & Etats, pourroient entrer & ſortir de la ville de Cologne, & y demeurer en toute ſûreté, ſans avoir ſujet de craindre que le régiment de Grana pût attenter à leur liberté.

Les Magiſtrats de Cologne, l'Electeur, l'Evêque de Straſbourg, & le Roi de Suéde en qualité de médiateur, n'omirent rien pour obtenir de Léopold la liberté du Comte de Furſtemberg. Leurs ſollicitations furent inutiles. Guillaume fut conduit à Vienne, où on le renferma dans une étroite priſon. L'Empereur ſoutint même qu'en faiſant arrêter ce Prince, il n'avoit pas violé le droit des gens. Il alléguoit que Guillaume n'avoit pu être regardé comme Plénipotentiaire de l'Electeur de Cologne, d'autant plus qu'aucun pouvoir n'a lieu où ſe trouve celui qui le donne; qu'étant vaſſal de l'Empereur & de l'Archiduc d'Autriche, il n'avoit pu ſe charger de cet emploi, contre les intérêts de ſa Majeſté; que de plus, ce Prince étoit Colonel d'un régiment au ſervice de la France, & qu'il avoit manqué d'obéir aux lettres avocatoires de la Cour de Vienne.

Léopold refuſe de rendre la liberté au Comte de Furſtemberg. *Diar. Europ.* t. 29. *in append.*

L'enlévement de Guillaume de Furſtemberg ne fut pas la ſeule injure que la maiſon d'Autriche fit à Louis XIV. On arrêta aux portes de Cologne les chariots des Ambaſſadeurs de France; on enleva tous les effets dont ces voitures étoient chargées, & quarante mille écus que le Roi envoyoit à ſes Plénipotentiaires. Ce Prince, pouſſé à bout, ordonna à ſes Ambaſſadeurs de ſortir de Cologne, & la guerre ſe ralluma avec plus d'ardeur que jamais. La France, pour venger ſon honneur, fit de grands préparatifs, &

Léopold obtint que les Cercles armeroient contre cette Couronne.

AN. DE J. C. 1674.

L'Electeur Palatin parut plus vif qu'aucun autre Prince à ſe déclarer contre la France. Les Ducs de Brunſwic & le Landgrave de Heſſe ſe liguérent avec les Hollandois. L'Electeur de Brandebourg rompit le traité qu'il avoit fait l'année précédente avec ſa Majeſté très-Chrétienne. Enfin, l'Electeur de Cologne & l'Evêque de Munſter, inveſtis de tous côtés par les troupes Impériales, furent contraints d'abandonner la France, & de céder au torrent. Il n'y eut que l'Electeur de Bavière & le Duc de Hanover qui demeurérent dans la neutralité.

Pluſieurs Princes de l'Empire renoncent à l'alliance du Roi de France.

Louis XIV. ſe vit alors engagé à ſoutenir ſeul la guerre contre l'Empire, l'Eſpagne & la Hollande. Peu étonné du changement de ſes alliés, il forma le deſſein de prendre une ſeconde fois la Franche-Comté, Province de l'Empire qui appartenoit aux Eſpagnols. Il fit entrer dans le Comté un corps de troupes commandé par le Duc de Navailles. En moins d'un mois, ce Général réduiſit à l'obéiſſance du Roi plus de quinze villes ou châteaux qui avoient garniſon.

Le Roi de France s'empare de la Franche-Comté.

Mémoir. hiſt. p. 113. 114. &c.

Le Roi s'y rendit peu après. Mais avant de partir, il envoya en Suiſſe le ſieur de Saint-Romain pour négocier avec les Cantons. Ils promirent de refuſer le paſſage aux troupes de l'Empereur & de ſes alliés. Ils tinrent ponctuellement leur parole, & s'oppoſérent avec une fermeté inflexible au Duc de Lorraine, lorſqu'il ſe préſenta pour aller joindre le Prince de Vaudémont. Le Duc fut obligé de chercher une route par l'Alſace, où il trouva le Vicomte de Turenne, qui l'empêcha d'aller plus loin. Charles, au déſeſpoir de ſe voir arrêté tout court, auroit volontiers haſardé une action contre le Maréchal de Turenne, ſi le Comte Caprara, Officier Général des Autrichiens, eût voulu y conſentir. Il l'en ſollicita pluſieurs fois; mais le Comte s'en défendit, ſur ce qu'étant à la veille de recevoir de nouveaux renforts, la prudence ne permettoit pas qu'ils s'expoſaſſent au danger évident d'une

Les Suiſſes demeurent attachés à la France.

défaite. Il fallut donc rebrouſſer chemin & chercher un autre paſſage.

AN. DE J. C. 1674.

Le Roi de France prend Beſançon, Dole & Salins.

Louis XIV. s'étant rendu en Franche-Comté, commença la campagne par le ſiége de Beſançon. Le Baron de Soie, Gouverneur de cette ville, la défendit avec trois mille hommes. La tranchée fut ouverte le ſixiéme de mai. Les François ſouffrirent beaucoup des neiges, des pluies continuelles & du feu des aſſiégés; enfin s'étant logés ſur la contreſcarpe, la ville ſe rendit en peu de tems. Les bourgeois furent confirmés dans leurs priviléges; mais la garniſon demeura priſonnière de guerre. Le Prince de Vaudémont ſe retira dans la citadelle, qui paſſoit pour imprenable, étant preſqu'entiérement environnée de la rivière du Doux, & bâtie ſur un roc eſcarpé. On l'attaqua en plein midi. Les François, à la faveur du canon qu'on avoit mis en batterie ſur deux hauteurs plus élevées encore que la citadelle, gagnérent le haut du rocher & y plantérent leurs drapeaux. Cette action, des plus hardies qu'on ait jamais vues, conſterna tellement les aſſiégés, qu'ils battirent la chamade, ſept jours après la reddition de la ville. La garniſon ſortit avec armes & bagages, & le Roi donna au Prince de Vaudémont des paſſeports pour aller à Bruxelles.

Deux jours après, le Roi de France ſe rendit à Dole, qu'il avoit fait inveſtir. Le lendemain de ſon arrivée, il ſomma le Marquis de Bergue, Gouverneur de la place, de lui en ouvrir les portes, & la nuit ſuivante la tranchée fut ouverte & pouſſée juſqu'à ſix cents pas. Enfin les mines, les fourneaux & les batteries des aſſiégeans ayant fait bréche par-tout, la ville capitula & ſe rendit le huitiéme jour du ſiége. Le Duc de la Feuillade fut détaché pour aller prendre Salins, qui ſe ſoumit après huit jours de réſiſtance. Pour achever la conquête de la Franche-Comté, il reſtoit encore à s'emparer des châteaux de Joux & de Sainte-Anne. Le dernier étoit inacceſſible par ſa ſituation qui eſt extrêmement haute. On croyoit qu'il ne pouvoit être pris que par famine; mais on fit conſtruire une machine de bois, auſſi élevée que le château, ſur la-

AN. DE J. C. 1674.

quelle on plaça une batterie de canon. Les aſſiégés, étonnés à la vue de cette machine d'où l'on pouvoit les foudroyer, ouvrirent leurs portes.

Cette ſeconde conquête coura à Louis XIV. plus de tems & de monde que la première ; mais elle lui fut plus glorieuſe, parcequ'elle lui fut diſputée, & qu'il trouva partout une réſiſtance d'autant plus vigoureuſe, que les Autrichiens ſe faiſoient un honneur de l'avoir pour témoin de la bravoure avec laquelle ils ſe défendoient. C'étoit un compliment que les Gouverneurs des villes aſſiégées n'avoient pas manqué de faire au Monarque des François.

Il fait de nouvelles propoſitions de paix qui ſont inutiles.

Mémoires du Chevalier Temple.

La guerre déclarée par toutes les Provinces avoit interrompu les négociations. Cependant Louis XIV. conſervoit encore l'eſpérance de gagner pluſieurs Princes, par la conſidération de leurs propres intérêts. Il écrivit à Gravelle, ſon Miniſtre à la Diète de Ratiſbonne, d'éxhorter le Corps Germanique à rentrer dans la neutralité que la France vouloit bien encore lui accorder. Sa Majeſté très-Chrétienne avoit particuliérement en vue de ramener l'Electeur Palatin, qu'il croyoit le plus ſuſceptible de perſuaſion, tant à cauſe du mariage que la Princeſſe ſa fille avoit contracté avec Monſieur, Duc d'Orléans, qu'à cauſe du voiſinage de Philipſbourg, dont la garniſon faiſoit des expéditions militaires juſqu'aux portes de Heidelberg. En effet, l'Electeur s'en trouva ſi incommodé, qu'il fut obligé de ſortir de ſa capitale & de ſe retirer à Manheim.

Le Roi de France fit alors publier un manifeſte pour juſtifier le but de ſes armes. Il y déclaroit qu'il étoit près d'évacuer toutes les places qu'il avoit conquiſes en Allemagne depuis le commencement de cette guerre, pourvu que l'Empereur & le Corps Germanique rappellaſſent leurs troupes dans leurs Etats. Mais les eſprits étoient trop aigris pour écouter des offres ſi raiſonnables. La Diète au contraire régla le contingent des Princes & des Villes, pour fournir aux frais de la guerre. Ces préparatifs forcérent Louis XIV. à pouſſer la guerre avec vigueur.

Dès le mois de février, un corps de troupes Françoiſes aſſemblées en-deça du Rhin, s'étoit emparé de Germers-

heim. Ce coup déconcerta le projet du Comte Caprara, Commandant des troupes Impériales sur le Rhin. Ce Général vouloit entrer en Alsace, & s'y rendre maître de plusieurs places qui étoient sans défense; mais la prise de Germersheim l'obligea de s'éloigner & de prendre des quartiers du côté de Manheim, où il demeura jusqu'au mois de mai. Le Duc de Lorraine n'ayant pu secourir la Franche-Comté, reprit la route du Palatinat. Caprara le joignit en chemin, & ils vinrent camper sous le canon de Heidelberg, pour y attendre le Duc de Bournonville, Général de l'armée de l'Empereur. Ennuyés de ne point le voir arriver, ils s'avancérent jusqu'à Strasbourg & demandérent à la Régence de cette ville un passage sur son pont. Elle leur représenta qu'elle ne pouvoit le leur accorder, sans exposer tout son territoire à une désolation inévitable. AN. DE J. C. 1674.

Le Duc de Lorraine, outré de ce refus, pressa le Comte de s'emparer de la redoute qui étoit au-delà du Rhin, à la tête du pont. Mais le Général Caprara s'excusa de l'entreprendre avant d'avoir reçu les ordres de la Cour de Vienne. Les deux Généraux voyant que l'Alsace leur étoit fermée de toutes parts, se virent obligés de ramener leurs troupes entre Heidelberg & Philipsbourg, où le Duc de Bournonville devoit les joindre avec l'armée de l'Empereur. Tentatives inutiles du Duc de Lorraine pour entrer en Alsace.

Le Vicomte de Turenne qui étoit alors campé entre Saverne & Haguenau, résolut d'empêcher cette jonction. Il rassembla en diligence toutes ses troupes, & donna ordre qu'on fit un pont à Philipsbourg. Pour mieux couvrir son dessein, & prévenir les irruptions que les Allemans pourroient faire en Alsace, il laissa les gros équipages à Hochfeld, & le Marquis de Vaubrun près de Haguenau, avec un corps de cavalerie, & prit la route d'Epinghem. Après cinq jours de marche, il découvrit les Impériaux, sur une hauteur au-delà de Sintzeim, petite ville du Palatinat, à une égale distance de Philipsbourg sur le Rhin, & de Heilbron sur le Nékre. Elle est située assés près de la rivière d'Elsatz, qui arrose à droite & à gauche une longue prairie, commandée par une montagne dont le sommet est une plaine fermée d'un grand bois par derrière, & assés

An. de J. C. 1674.

ſpacieuſe pour ranger une armée en bataille. Celle du Comte Caprara étoit de douze mille hommes Lorrains & Saxons, & de trois mille cinq cents cuiraſſiers de l'Empereur. Le Duc de Lorraine commandoit la première ligne, & Caprara la ſeconde.

Combat entre les François & les Impériaux.

Diar. Europ. t. 29. p. 101. p. 121.

Wagner. l. 5. p. 350.

L'armée Françoiſe égaloit à peu près le nombre des Impériaux; mais ceux-ci avoient l'avantage du lieu. On ne pouvoit aller à eux qu'en traverſant les deux bouches de la rivière d'Elſatz, & pour les attaquer il falloit s'emparer des avenues de Sintzeim, qui étoient pleines de haies & de marécages, & garnies de mouſquetaires. Il falloit enſuite s'emparer de Sintzeim, & paſſer par un défilé pour gagner un terrain triangulaire qui s'élargiſſoit en montant. Il étoit dangereux de former des lignes ſi près de l'ennemi; mais rien n'étoit difficile à la valeur & à l'expérience du Vicomte. Il ordonna au ſieur de Cézan d'aller à droite reconnoître Sintzeim. Les dragons de cet officier ſe rendirent maîtres du fauxbourg, & forcérent les gardes de la première porte & de la ſeconde enveloppe, tandis que d'autres détachemens attaquoient la gauche de la place, dont ils s'emparérent en moins de deux heures. La vigueur de cette action épouvanta ceux qui occupoient le château; ils abandonnérent leur poſte & s'enfuirent. Les Impériaux furent enſuite chaſſés des haies & des vignes. Ils laiſſérent aux François le paſſage du défilé, & regagnérent le gros de l'armée. Les François ſe rangérent alors en bataille dans le terrain triangulaire. Les deux armées peu après ſe trouvérent en préſence à la portée du fuſil. Les Impériaux occupoient leur hauteur ſur deux lignes; la premiere, compoſée de trois mille cinq cents cuiraſſiers Autrichiens, avec les troupes Saxonnes & Palatines; la ſeconde, de celles du Duc de Lorraine.

Pendant que le Vicomte de Turenne formoit ſa bataille, le Comte Caprara détacha trois eſcadrons de cuiraſſiers, qui vinrent fondre ſur la cavalerie Françoiſe qui n'étoit pas encore en aile. Le Vicomte envoya auſſi-tôt une compagnie de grenadiers, qui chargea ſi à propos les cuiraſſiers, qu'ils furent contraints de ſe retirer. Ils ſe ralliérent néanmoins,

&

& attaquérent avec tant de vigueur les dragons & l'infanterie de Merlet, qu'ils les pouſſérent juſqu'aux portes de Sintzeim; mais ils furent repouſſés à leur tour par les grenadiers ſoutenus de pluſieurs compagnies de dragons. En même-tems, le Vicomte de Turenne fit avancer la cavalerie dont il forma ſon aile droite, mettant vingt fuſiliers entre deux eſcadrons. Il n'eut pas le tems de compoſer entiérement ſa gauche. Les Impériaux l'attaquérent ſi vivement qu'ils la firent plier. Ils ſe rendirent maîtres du canon, enveloppérent une partie de la cavalerie, l'enfoncérent & la culbutérent. Le Vicomte, à la tête de quelques bataillons, rallia les fuyards, les ramena à la charge, & fit faire un ſi grand feu ſur les Impériaux; qu'ils furent obligés de reculer. Les François regagnérent leur canon avec beaucoup de terrain, & s'étendant ſur la gauche, ils formérent aiſément leur aile. AN. DE J. C. 1674.

Le Comte Caprara & le Duc Charles de Lorraine, ne pouvant ſe réſoudre à abandonner le champ de bataille, revinrent juſqu'à huit fois à la charge. Le Duc ſe mêla lui-même parmi les François, faiſant la fonction de ſoldat & de capitaine. Caprara combattit à la tête de ſes grenadiers, avec une opiniâtreté égale à celle de ſes ennemis. Mais ces deux Généraux avoient en tête le Vicomte, qui ne leur cédoit ni en valeur, ni en expérience, ni en conduite. Turenne ſçut ſi bien ménager le cœur des officiers & des ſoldats contre la bravoure des Impériaux, qu'il leur enleva enfin une victoire qu'ils avoient ſi long-tems diſputée. L'ardeur du combat s'étant rallentie de part & d'autre, le Comte Caprara fit faire un mouvement à ſon aile gauche pour s'approcher du bois & ſe jetter dans le défilé qui le traverſoit. L'armée Françoiſe remporte la victoire.

Quelques eſcadrons firent ferme pour couvrir leur retraite; mais après une charge aſſés légère, ils ſuivirent bien-tôt les autres, & diſparurent dans un inſtant. Une partie prit le chemin de Heildeberg, & l'autre celui de Heilbron. Les Impériaux perdirent dans ce combat trois à quatre mille hommes, tant tués que priſonniers.

Quatre jours après cette victoire, les François repaſ-

AN DE J. C. 1674.

ſérent le Rhin à Philipſbourg, & ſe ſaiſirent de Neuſtadt. Le troiſiéme de juillet, ils revinrent à Philipſbourg avec une armée de quinze mille hommes, munie d'artillerie & de pontons pour paſſer le Nékre. Elle arriva à onze heures du matin au village de Weiblingen, à une lieue & demie de Ladembourg.

Les Impériaux ſe campent ſur le Nékre.

Les Impériaux s'étant raſſemblés à Heidelberg, marchérent du côté de Worms, où les troupes du Duc de Bournonville les joignirent. Ils eurent alors une armée de treize à quatorze mille hommes. Après cette jonction, ils vinrent camper ſur le Nékre, entre Manheim & Ladembourg. Ils s'y retranchérent en faiſant des redoutes à droite & à gauche, & des logemens ſur le bord de la rivière pour y placer des batteries. Ils avoient le Nékre à leur droite, un marais à leur gauche, & la tête de leur camp étoit ſi bien retranchée qu'il étoit preſque inacceſſible. Cet obſtacle ne put détourner le Vicomte de la réſolution qu'il avoit priſe d'attaquer les Impériaux. Il envoya reconnoître un gué que la cavalerie pouvoit paſſer. En même-tems il fit avancer la tête de ſon armée, & détacha une partie des dragons avec de l'infanterie, qui ſe poſtérent le long du Nékre.

Le Vicomte de Turenne les oblige de ſe retirer.

Les Ducs de Lorraine & de Bournonville, le Prince Palatin & le Comte Caprara, étonnés de la hardieſſe des François, ne jugérent pas à propos de s'oppoſer à leur paſſage. Ils envoyérent d'abord les troupes Palatines ſe poſter à Manheim, & firent partir enſuite leur bagage & leur infanterie. Vers l'entrée de la nuit, ils décampérent avec le reſte de l'armée, & marchérent droit à Francfort par le Bergſtrat. Le Vicomte de Turenne ayant appris leur retraite, les fit pourſuivre par deux mille chevaux & douze cents dragons. Ce détachement marcha juſqu'à un défilé qu'il ne jugea pas à propos de paſſer, pour ne point s'engager dans un combat inégal. Le Vicomte de Turenne envoya ordre au Comte de Roye de revenir, & vint camper à Lauternback, entre Epenheim & Sintzeim, pendant que les Impériaux ſe retranchérent de l'autre côté du Mein.

Le Vicomte de Turenne, maître du Palatinat, y fit vivre ſes troupes à diſcrétion. Elles conſumérent dans un mois les fourages & les moiſſons du païs. Les éxactions des François irritérent ſi fort les païſans, qu'ils éxercérent ſur eux des cruautés inouies. Ils ſe ſaiſirent de ceux qui s'écartoient de l'armée, en brulérent quelques-uns à petit feu, en pendirent d'autres la tête en bas, arrachérent le cœur & les entrailles de quelques-uns, crevérent les yeux aux autres, & après les avoir mutilés de diverſes manières, les expoſérent ſur les grands chemins. Les Anglois qui ſervoient dans l'armée de France, irrités de ces cruautés, ſe livrérent à leur reſſentiment. Ils brulérent quantité de bourgs & de villages, & leur vengeance fut ſi promte que les officiers ne purent les retenir.

AN. DE J. C. 1674.

Il ravage le Palatinat.

L'Electeur Palatin fit alors les plus vives inſtances pour engager les Etats de l'Empire à venir à ſon ſecours. Ils y vinrent en effet ; mais ils y furent moins déterminés par les plaintes de l'Electeur, que par l'argent qu'ils reçurent des Hollandois. En moins d'un mois, les Ducs de Brunſwic levérent des troupes & ſe mirent en marche ; celles de Cologne & du nouvel Evêque de Munſter furent auſſi bien-tôt prêtes, & toutes enſemble joignirent l'armée Impériale qui étoit campée entre Mayence & Francfort. L'Electeur de Brandebourg, de ſon côté, ne tarda pas à envoyer un puiſſant renfort.

Les Impériaux aſſemblent de nouvelles troupes.

La jonction de toutes ces forces augmenta conſidérablement l'armée du Duc de Bournonville. Ce Général avoit ſous lui le Prince Hermand de Bade, Commandant de l'artillerie, & le Comte Caprara. Le Duc de Lorraine conduiſoit ſes troupes, l'Electeur Palatin les ſiennes, & le Duc de Holſtein-Ploën menoit celles de Brunſwic. Toutes ces troupes réunies faiſoient une armée de vingt-cinq à vingt-ſix mille hommes. Le Vicomte de Turenne qui n'en avoit que treize mille, fut obligé de paſſer le Rhin & d'aller camper à Landau, où il demeura juſqu'au vingt-ſeptiéme d'août. Les Impériaux ayant tenu Conſeil, réſolurent de forcer le pont de Mayence. Ils le paſſérent en effet le premier de ſeptembre, puis mar-

AN. DE J. C. 1674.

chétent le long du Rhin en remontant, & vintent camper entre Spire & Philipſbourg.

Ce fut-là que les confédérés délibérérent ſur le parti qu'ils avoient à prendre. Le Duc Charles ptopoſa de ſe mettre à la tête de la cavalerie & d'entrer en Lorraine, tandis que le Duc de Bournonville, avec l'infanterie, tiendroit les François en échec. L'Electeur Palatin, ennuyé de voir les armées vivre à ſes dépens, demanda qu'on livrât bataille aux François, ou du moins qu'on entrât en Alſace pour y prendre des quartiers d'hyver. Cet avis ayant ptévalu, les alliés traverſérent le Rhin & s'approchérent de Straſbourg, dans l'eſpétance qu'on leur accotderoit un paſſage ſur le pont.

Ils demandent paſſage a la ville de Straſbourg.

Le Vicomte de Turenne, informé de ce deſſein, fit remontrer à la Régence de cette ville, que le Roi de France ne manqueroit pas de s'offenſer ſi elle donnoit paſſage à ſes ennemis; qu'elle devoit ménager l'amitié de ce Prince, & qu'en favoriſant les Impériaux, elle ouvriroit l'Alſace à pluſieurs armées qui ne manqueroient pas de déſoler cette Province.

Hiſt. d'Alſace. part. 2. l. 21.

La Régence répondit, qu'elle croyoit que la qualité de Ville Impériale la mettoit à couvert des excès des alliés; que néanmoins elle ſe tiendroit ſur ſes gardes; qu'elle augmenteroit les troupes deſtinées à la défenſe de ſon pont; & que ſi elle ſe ttouvoit préſſée, elle auroit recours au Vicomte de Turenne.

Il leur eſt accordé.

Cependant le Comte de Holac, envoyé de l'Empereur à Straſbourg, mettoit tout en œuvre pour s'attacher le peuple. Il le gagna en effet par ſes promeſſes & encore plus par ſon argent, de ſorte qu'on entendit bien-tôt crier par-tout, que c'étoit une honte à la Régence de ſouffrir les François dans l'Alſace; qu'il falloit prendre toutes les meſures poſſibles pour les en chaſſer. Le Comte profita de ce tumulte pour déterminer les Magiſtrats à céder leur pont aux troupes de l'Empereur.

Les Impériaux vinrent alors ſur la rivière d'Ill, & s'étendant depuis les villages de Geiſpitzen & de Saint-Blaiſe juſqu'à Gravenſtaden, ils ſe rendirent maîtres de la haute

Alſace, depuis le Rhin juſqu'aux montagnes de Saverne. Ils avoient déja trente-cinq mille hommes, & attendoient l'Electeur de Brandebourg avec vingt mille hommes de renfort dans un païs aſſés abondant en vivres pour ſoutenir une puiſſante armée. AN. DE J. C. 1674.

La ſituation des François étoit bien différente. Vingt-deux mille hommes formoient leur armée, campée dans la baſſe-Alſace, païs peu abondant, & conſumé par le ſéjour qu'ils y faiſoient depuis deux mois. Avec des forces ſi inégales, ils étoient obligés de couvrir Haguenau & Saverne, places foibles & néanmoins importantes pour empêcher les Impériaux d'entrer en Lorraine & dans la Franche-Comté, & d'envoyer des partis en Champagne. Etat de l'armée Françoiſe.

Dans une conjoncture ſi fâcheuſe, le Vicomte de Turenne ne trouva d'autre reſſource, que d'aller droit aux Impériaux avant que l'Electeur de Brandebourg pût les joindre. Ses troupes s'étant repoſées trois jours à Wantzenau, marchérent ſur trois colonnes, enfilérent la route d'Achenem, & vinrent camper ſur les hauteurs de Molsheim. Heureuſement pour elles, le Duc de Bournonville avoit abandonné le pont de Bruſch. Les François, après l'avoir paſſé, entrérent dans la plaine d'Ensheim, à une demi-lieue du village de ce nom. Le quartier général des Impériaux étoit à Ensheim, où l'on ne pouvoit aborder qu'avec beaucop de difficultés. Ils avoient à leur gauche un bois & des haies; à leur droite, des rideaux & des ravins, & leur centre étoit couvert par le village d'Ensheim, environné de haies, de foſſés & de retranchemens.

Le quatriéme d'octobre, à la pointe du jour, les François s'avancérent en bataille ſur deux lignes, avec deux corps de réſerve & trente piéces de canon. Les Impériaux en avoient cinquante, & leur armée étoit de trente-cinq mille hommes. Le Duc de Bournonville commandoit le corps de bataille; le Comte Caprara l'aile droite; le Duc Charles de Lorraine la gauche, & le Colonel Chauvet les troupes de Lunebourg. Le Duc de Bournonville, après avoir jetté dans le petit bois de l'infanterie avec du canon, attendit l'ennemi.

AN. DE J. C. 1674.

Le Vicomte allant aux Impériaux, donna le ſignal du combat par trois volées de canon. Les deux armées ſe regardérent plus d'une heure ſans faire aucun mouvement. Les Impériaux, maîtres du bois, avoient deſſein de prendre les François en flanc & en queue; ils y auroient même réuſſi ſi le Vicomte n'eût pas un peu changé ſa bataille. Il ordonna aux dragons du Roi & à ceux de Liſtenois de mettre pied à terre, & d'attaquer le petit bois ſous les ordres du Marquis de Bouflers. L'action fut vive. Les Impériaux, après avoir réſiſté pendant une heure, furent rompus & enfoncés; mais ils ne s'enfuirent pas.

Bataille d'Enſheim.

Diar. Europ. t. 20. p. 229.

Le Duc de Bournonville envoya à leur ſecours de nouvelles troupes qui repouſſérent les François. Ceux-ci, ſoutenus par cinq cents dragons, revinrent à la charge, monterent ſur les retranchemens, attaquérent les Impériaux l'épée à la main, prirent deux canons, & firent reculer l'ennemi juſqu'à ſon ſecond retranchement, où il y avoit dix piéces de canon. Les François en eſſuyérent le feu pendant trois heures. Turenne voyant la difficulté de forcer ce poſte, détacha cinq baraillons au ſecours de Bouflers. Une pluie violente ſuſpendit pour quelque-tems l'ardeur des attaques. Ce moment de relâche ne ſervit qu'à redoubler la fureur des aſſaillans. On ſe battit pendant deux heures avec une opiniâtreté égale; enfin, les François gagnant toujours du terrain, ſe rendirent maîtres du bois, & s'emparérent des dix piéces de canon.

Hiſt. d'Alſace. l. 21. p. 238.

Pendant cette attaque, le Duc de Lorraine fit remarquer au Général Bournonville, que le Vicomte de Turenne dégarniſſoit le centre de ſa première ligne pour fortifier ceux qui combattoient dans le bois. Bournonville & le Comte Caprara profitant de cet avis, s'avancérent avec deux corps conſidérables. Le premier, à la tête de deux mille cinq cents chevaux, vint fondre ſur deux baraillons commandés par Foucault, Lieutenant-Général. Le grand feu des François obligea Bournonville de ſe retirer avec perte. Le Comte Caprara, à la tête des cuiraſſiers de l'Empereur, fut plus heureux. Il rompit d'abord les eſcadrons de la première ligne, & donna juſque dans le

corps de réſerve, qui fut fort maltraité ; mais les Comtes de Lorges & d'Auvergne étant ſurvenus, ralliérent la cavalerie. Le premier s'étant mis à la tête de quelques eſcadrons, & le ſecond combattant avec le régiment de Montmouth, repouſſérent les ennemis juſqu'au-delà du village. Les cuiraſſiers furent entiérement mis en déroute, & un grand nombre reſta ſur la place. AN. DE J. C. 1674.

Les Impériaux ſont battus.

Bournonville fit encore quelques mouvemens pour arrêter la cavalerie Françoiſe ; mais le Chevalier d'Hocquincourt étant venu à ſon ſecours avec les dragons de la Reine, les Impériaux ſe contentérent de faire une décharge de leur artillerie, qui ne fit pas grand effet. La nuit mit fin au combat. Les Allemans, à la faveur des ténébres, ſe retirérent au-delà de l'Ill. Le Vicomte de Turenne reſta maître du champ de bataille, où ſes ennemis laiſſérent un très-grand nombre de cuiraſſes, d'armes & de bagages. Ils perdirent dans cette action trois mille hommes, ſans compter les bleſſés & les priſonniers, & on leur prit environ trente drapeaux ou étendards, & quelques paires de timbales. La perte de cette bataille mit les Impériaux hors d'état de tenir la campagne. Ils ſe mirent à couvert derrière la riviére d'Ill, & ſe retranchérent ſous le canon de Straſbourg juſqu'à l'arrivée de l'Electeur de Brandebourg.

L'Electeur de Brandebourg leur amène du ſecours.

Pufendorf. rer. Brand. l. 12. *ſect.* 47.

La marche de ce Prince fut retardée par la difficulté que firent pluſieurs Etats d'Allemagne d'accorder à ſes troupes le paſſage ſur leur territoire ; il ne put joindre l'armée Impériale que le quinziéme d'octobre. Il amenoit vingt mille hommes & quarante-cinq piéces de canon, & l'Electeur Palatin deux mille. Un renfort ſi conſidérable obligea le Vicomte de Turenne d'abandonner ſon poſte, pour ſe retrancher dans les lignes de Marleim. Le Maréchal de Créqui, à la tête de quarante-huit eſcadrons, s'y rendit le dix-ſeptiéme d'octobre. Deux jours après, les Impériaux paſſérent la Bruſch, & vinrent camper entre Dachſtein & Mourzig. Turenne craignant qu'ils n'euſſent deſſein d'aſſiéger Haguenau ou Saverne, traverſa la riviére de Sorre, & prit ſon poſte entre Ditweiller & Wilſen,

AN. DE J. C. 1674.

pour couvrir ces deux places. Son deſſein étoit de ſe tenir ſur la défenſive, de couper les vivres à l'ennemi, & de le fatiguer en l'obligeant à faire des marches & des contre-marches inutiles.

L'Electeur de Brandebourg qui croyoit ſa gloire intéreſſée à donner bataille aux François, envoya le Général Dorfling avec cinq mille chevaux, pour reconnoître le camp ennemi. Sur le rapport qu'il en fit, on tint Conſeil de guerre. Les chefs ne purent s'accorder. L'Electeur vouloit aller forcer les retranchemens du Vicomte de Turenne; mais le Duc de Bournonville ayant remontré l'impoſſibilité d'y réuſſir, ſon avis prévalut, & on le ſuivit. Les Impériaux manquant de fourages aux environs de Dachſtein, s'avancérent juſqu'à Cocherſberg, d'où l'Electeur détacha trois mille hommes d'infanterie, ſous le commandement du Général Goltz, pour aller aſſiéger le château de Vaſſelone. Ce poſte lui paroiſſoit important, parcequ'après la bataille d'Ensheim, les François avoient rempli de vivres ce château. Il fut battu pendant trois jours, & ſe rendit à compoſition. Durant cette expédition, le Vicomte de Turenne quitta le camp de Ditweiller, & s'avançant dans les montagnes, il vint ſe poſter à Ingweiller, pour être plus à portée de recevoir le renfort qu'on lui envoyoit de Flandre.

Les Impériaux prennent le château de Vaſſelone.

Hiſt. d'Alſace. part. 2. l. 21.

L'Electeur de Brandebourg perſiſtoit toujours dans le deſſein d'attaquer les François, & le Duc de Bournonville s'opiniâtroit à ne pas s'engager dans une action. L'armée des alliés reſta huit ou dix jours à une lieue des François, ſans oſer les inquiéter. Elle n'avoit point de magaſins, & tiroit ſa ſubſiſtance de ce qu'elle pouvoit enlever à ſon ennemi. Elle manqua bien-tôt de pain & de proviſions, & perdant tous les jours beaucoup de ſoldats par les maladies, elle fut obligée de retourner à Blaisheim, où elle ſouffrit une ſi grande diſette de fourages, qu'elle ſe vit réduite à donner aux chevaux la paille qu'on avoit employée à couvrir des chaumières.

Le Duc de Lorraine ſe retire.

Le Duc de Lorraine, ennuyé d'un repos auſſi deshonorant que funeſte à ſes alliés, réſolut de paſſer dans ſes Etats,

Etats. Tout vieux qu'il étoit & uſé de fatigues, il fit une ſi grande diligence avec ſa cavalerie, que les François qui occupoient la Lorraine, n'eurent pas la moindre nouvelle de ſa marche. Il côtoya les Vôges, ſe jetta dans Epinal & dans Rémiremont, eſpérant qu'après avoir frayé le chemin aux Allemans, ils prendroient enfin la réſolution de le ſuivre. Mais ils perſiſtérent à ne pas s'éloigner du Rhin; & ne pouvant plus vivre ſur le tetritoire de Straſbourg, ils réſolurent de mettre leurs ttoupes en quartiers d'hyver dans la haute-Alſace.

AN. DE J. C. 1674.

Pufendorf. l. 12. *ſect.* 48.

Ils s'établirent à Scéleſtat, à Turkeim, à Colmat, à Enſisheim, & dans pluſieurs autres villes. Perſuadés que le Vicomte ne penſoit plus à les inquiéter, ils bloquétent Briſach en deçà & au-delà du Rhin, & ſommérent le Prince de Montbéliard, cadet de la maiſon de Wirtemberg, de ſe déclarer pour eux. Mais l'éxemple des Suiſſes, que l'agent de l'Empereur n'avoit pu ébranler, affetmit le Prince de Montbéliatd dans la réſolution d'obſetvet la neutralité.

Les Impériaux établiſſent leurs quartiers d'hyver en Alſace.

Les Electeurs de Brandebourg & Palatin, eſpérant de venir à bout des Cantons, leut envoyérent, vers la fin de novembre, Thomas Kneſbec, pour les prier de donner paſſage aux alliés, & de retiter les troupes que le Corps Helvétique avoit fournies à la France. Les Cantons aſſemblés à Atau, répondirent: Qu'ils avoient défendu à leurs compatriotes d'agir contre les Princes Allemans: Que les Puiſſances qui étoient en guerre pouvoient venir dans leurs villes y acheter des denrées & faire de nouvelles levées; mais qu'ils ne ſe déclareroient jamais contte la France.

Les Suiſſes refuſent de ſe déclarer contre la France.

Le Vicomte de Turenne, aſſuré de la parole des Suiſſes, réſolut de forcer les Impériaux à repaſſer le Rhin. Il laiſſa dans Saverne & Haguenau les garniſons néceſſaires pour la défenſe de ces deux places, & joignit à ſon armée les quatorze mille hommes que le Comte de Saulx lui avoit amenés. Il partagea toutes ſes ttoupes en pluſieurs détachemens & petits pelotons, mit de vieux officiers à la tête de chacun, les fit marcher le cinquiéme de décembre par des routes différentes le long des Vôges, & leur donna à

Ramſay hiſt. du Vic. de Turenne. l. 6. p. 546.

An. de J. C. 1674.

tous le même rendés-vous, ſans que les uns ſçuſſent où les autres avoient ordre d'aller. Le rendés-vous étoit près de Béfort, à l'autre bout de l'Alſace. Les routes & les logemens étoient marqués, de manière que tous ces corps pouvoient ſe raſſembler en moins de vingt-quatre heures.

Turenne, à la tête de huit mille hommes, prit la route de Blamont & de Backarat, & vint à Longuet où il ſe repoſa dix jours. Ayant gagné enſuite Rémiremont, il en chaſſa quatre cents Lorrains, & continuant ſa route par Fauconey, il arriva le vingt-ſeptiéme de décembre à Béfort, où tous ſes quartiers ſe raſſemblérent après trois ſémaines de marche. Auguſte, Prince de Holſtein, qui aſſiégeoit Béfort, leva le ſiége dès qu'il vit paroître les François, & alla rejoindre l'Electeur de Brandebourg.

Combat de Mulhauſen, où l'avantage reſte aux François.

Mémoires de M. de la Fare.

Struv. per. 10. *ſect.* 11. p. 3087.

Les Impériaux, étonnés de la manœuvre du Vicomte de Turenne, abandonnérent leurs quartiers les plus avancés, & ſe retirérent aux environs d'Altkirck, vers la ſource de la rivière d'Ill. Le Général François ſe hâta de les ſuivre. Ayant joint près de Mulhauſen ſix mille chevaux ennemis, il fit avancer pluſieurs eſcadrons pour les pouſſer. Le combat devint preſque général entre la cavalerie des deux armées. Les Impériaux ne le ſoutinrent que pour donner le tems à leur infanterie & à leurs bagages d'entrer dans les défilés qui continuent depuis la plaine juſqu'à Enſisheim.

Le Vicomte de Turenne n'ayant point d'infanterie, parceque le reſte de ſon armée étoit à plus de deux lieues de lui, ne crut pas devoir s'engager à les pourſuivre. Il ſe contenta de leur avoir fait priſonniers le Commandant des troupes de Munſter, les Majors Caprara & Tunewald, avec dix-huit autres officiers, & près de trois cents cavaliers. Les François remportérent douze étendards & deux paires de timballes; ils ne perdirent qu'un Capitaine & ſoixante maîtres.

Après la rencontre de Mulhauſen, les Impériaux raſſemblérent leurs quartiers à Colmar, où étoit celui de l'Electeur de Brandebourg. Ils ſe rangérent en bataille dans une péninſule triangulaire, fermée des deux côtés les plus

longs par les rivières de Turkeim & de Colmar, & le troiſiéme, moins étendu, par un canal pour leur communication. La ville de Turkeim étoit à la droite des Impériaux, dont la gauche s'étendoit juſqu'à Colmar. Dans cette diſpoſition, ils attendirent le Vicomte de Turenne. Son armée marchoit ſur deux colonnes, avec une avant-garde de deux mille fantaſſins & de quatre cents grenadiers. La droite des François, commandée par le Comte de Lorges, ſe forma ſous Colmar, & leur gauche, ſous les ordres du Comte de Roye, dans un terrain très-inégal près de Turkeim. L'armée Françoiſe, augmentée de pluſieurs détachemens venus de Flandre, étoit alors de trente mille hommes. Le Comte de Lorges, Commandant de l'aile droite, s'étendit dans la plaine, comme s'il avoit eu deſſein de s'emparer de Colmar. Alors les Impériaux négligérent Turkeim, & firent ſerrer toutes leurs troupes pour s'oppoſer aux entrepriſes de la droite vers Colmar.

AN. DE J. C. 1674.

Combat de Turkeim gagné pa les François. *Puſendorf.* l. 12.

Le Duc de Bournonville s'apperçut bien-tôt de la ruſe du Vicomte de Turenne. Pour réparer ſa faute, il envoya du côté de Turkeim douze bataillons ſoutenus d'un corps de cavalerie & de ſix piéces de canon. Foucault, Lieutenant-Général de l'armée Françoiſe, eut ordre de marcher à leur rencontre avec huit bataillons, pour les obſerver ſans les attaquer. Les Impériaux s'approchérent & firent ſur lui pluſieurs décharges, dont il ſoutint le feu avec beaucoup de fermeté. Il auroit à la fin ſuccombé, ſi quatre bataillons d'infanterie ne fuſſent venus à ſon ſecours. Ils attaquérent les Impériaux en flanc, les firent reculer peu à peu, s'emparérent de leur poſte, & les contraignirent d'abandonner Turkeim.

Les François n'ayant plus rien à craindre du côté de cette place, jettérent des ponts ſur le ruiſſeau, à une demi-lieue au-deſſous de la ville. L'Electeur de Brandebourg ſe porta en cet endroit avec toute ſon infanterie. Sa valeur & ſon exemple firent combattre ſes ſoldats comme des gens qui vouloient vaincre ou mourir. Le Vicomte ne pouvant faire avancer ſa cavalerie pour ſoutenir ſes bataillons, leur envoya dire de ſe retirer. Ils le firent

An. de J. C. 1674.

en bon ordre à la faveur de la nuit, & demeurérent ſous les armes.

Les Impériaux ſe retirent.

Struv. per. 10. *ſect.* 11. p. 3087. *Pufendorf.* l. 13. *ſect.* 1. & 2.

Turenne étoit convaincu qu'à la pointe du jour on recommenceroit le combat. C'étoit l'avis de l'Electeur de Brandebourg; mais le Duc de Bournonville ayant opiné pour la retraite, on s'y diſpoſa vers le dix heures du ſoir. Les Impériaux prirent la route de Scéleſtat, & repaſſérent le Rhin à Straſbourg, pour aller prendre des quartiers d'hyver. Les Munſtériens, qui avoient le plus ſouffert, revinrent dans leur païs; le Duc de Bournonville s'étendit depuis Offembourg juſqu'à la forêt Noire; les Lunebourgeois entrérent dans la Suabe, & les Brandebourgeois dans la Franconie. Le Vicomte de Turenne envoya ſes troupes en Lorraine, & ne laiſſa que ſix mille hommes en Alſace, ſous les ordres du Marquis de Vaubrun.

La bataille de Turkeim ſe donna le ſixiéme de janvier 1675. Les François y perdirent Foucault, Lieutenant-Général, le Marquis de Mouchi, Brigadier, & plus de mille hommes d'infanterie: ils firent plus de trois mille priſonniers en pourſuivant les Impériaux, dont on n'a pu ſavoir préciſément la perte. Il eſt certain qu'il ne leur reſtoit qu'environ vingt-cinq mille hommes, de ſoixante mille dont leur armée étoit compoſée en entrant en campagne. Les chefs rejettérent les uns ſur les autres la honte d'avoir été défaits dans les quatre combats de cette année. En effet, les avantages remportés par le Vicomte de Turenne ſemblent n'être fondés que ſur la méſintelligence & les fautes des chefs de l'armée Impériale. Le Vicomte les avoit prévues, & y avoit amené ſes ennemis comme par dégrés par les fauſſes apparences qu'il leur préſentoit. Le Marquis de Vaubrun acheva de chaſſer de l'Alſace les garniſons Allemandes, prit Dachſteim, Molheim, Mozi, & pluſieurs autres places tant en deçà qu'au-delà du Rhin. Trois mille François qui étoient dans Philipſbourg, firent des courſes dans le Palatinat, d'où ils tirérent de fortes contributions.

L'Electeur de Brandebourg fut moins touché du mauvais ſuccès de cette campagne, que de la perte de Charles-

Emile, ſon fils, qu'une fiévre violente enleva à Straſbourg au mois de décembre. Ce jeune Prince étoit âgé de neuf ans, l'aîné de tous les enfans que l'Electeur avoit eus de ſon premier mariage, avec Louiſe-Henriette de Naſſau, morte le quinziéme de juin 1667. AN. DE J. C. 1674.

Affaires des Pais-Bas.

Les batailles données ou ſoutenues par le Vicomte de Turenne, furent plus utiles à la France que celle de Sénef, qui ne fit que du bruit ſans produire aucun avantage. Le Prince d'Orange avoit formé de grands deſſeins, & bruloit d'envie de combattre le Prince de Condé qui commandoit dans les Païs-Bas une armée de quarante-mille François: mais les Eſpagnols, & ſur-tout les Allemans, ne ſe preſſoient pas de le ſeconder. Le Comte de Souches, Général des Impériaux, qui étoit ſoupçonné de s'entendre avec la France, ſa patrie, ne joignit ſes troupes à celles d'Eſpagne & d'Hollande que deux mois & plus après l'ouverture de la campagne. Il arriva enfin à Namur, où il reçut des députés du Prince d'Orange & du Comte de Monterai, qui l'engagérent à hâter ſa marche. Par la jonction des Impériaux, l'armée des alliés ſe trouva ſupérieure de dix mille hommes à celle des François. Le Prince de Condé fut obligé de ſe retrancher ſur la rivière du Piéton. Il avoit derrière lui la Sambre, à ſes côtés Charleroi & Fontaine-l'Evêque, & à ſon front deux bois qu'il falloit néceſſairement paſſer pour l'attaquer. Il avoit eu la précaution de faire ouvrir les défilés depuis Piéton juſqu'aux bois, afin de mener ſes troupes avec plus de viteſſe d'une tête à l'autre, ſelon la néceſſité.

Hiſt. de Guillaume III. l. 2. à l'an 1674.

Hiſt de la vie & des actions du Prince de Condé, in-12. à l'an 1674.

Le Stadhouder ayant éxaminé la ſituation du camp des François & leurs poſtes, vit bien qu'il ne pouvoit ni ne devoit les attaquer; il eut recours aux ruſes, & feignit de vouloir aſſiéger quelque place. Il décampa de Sénef l'onziéme d'août, pour aller occuper la plaine entre Binch & Marimont. Les Impériaux formoient l'avant-garde, les Eſpagnols l'arrière-garde, le Prince d'Orange ſe réſerva le corps de bataille, & mit derrière l'armée un détachement de quatre mille chevaux pour couvrir ſa marche.

An. de J. C. 1674.

Le Prince de Condé attendit tranquillement que l'avant-garde & une partie de la bataille Hollandoiſe fuſſent paſſées. Lorſqu'il les vit un peu éloignées, il ſe jetta ſur les quatre mille chevaux commandés par le Prince de Vaudémont. L'attaque ſe fit dans un lieu entrecoupé de haies & de foſſés qui embarraſſoient la cavalerie. Celle de Vaudémont ne pouvoit agir, & elle auroit été entiérement perdue, ſans trois régimens d'infanterie que le Stadhouder lui envoya. A la faveur de ce ſecours, elle eut le tems de ſe retirer dans le village de Sénef.

Bataille de Sénef.

Le Comte de Montal attaqua ce poſte, tandis que le Prince de Condé marchoit à l'arrière-garde commandée par le Marquis d'Aſſentar. Il la mit en déſordre, & la pourſuivit juſqu'au village du Fai, où le Comte de Souches vint au ſecours des fuyards, qui ſe talliérent ſous un château, & s'y défendirent encore quelque-tems. Mais le Marquis d'Aſſentar ayant été tué dans la chaleur de l'action, les Eſpagnols prirent l'épouvante. Le Prince de Condé, profitant de ce mouvement de terreur, fit tirer ſon canon chargé à cartouches. Son infanterie s'avança en même-tems faiſant un feu continuel. La cavalerie Eſpagnole, malgré la perte de ſon Général, ſe battit d'abord en retraite; mais craignant d'être enveloppée, elle ſe débanda: l'infanterie ſuivit ſon exemple. Ce ne fut plus un combat, mais une déroute où les Eſpagnols perdirent beaucoup de monde.

Cependant, le Comte de Montal attaquoit le Prince de Vaudémont dans le retranchement de Sénef. Il le fit avec tant de chaleur, que le Prince n'eut pas le tems de ranger en bataille trois eſcadrons; l'infanterie prit la fuite & ſe retira auprès de la cavalerie Eſpagnole poſtée au pied d'une colline. Les François l'y pourſuivirent, jettérent l'épouvante parmi les Eſpagnols, & taillérent en piéces l'infanterie. Le Comte de Waldeck qui la commandoit, fit dans cette occaſion tout ce que peut faire un brave ſoldat & un ſage Capitaine. Il reçut trois bleſſures, & après avoir tué trois François qui vouloient le forcer à ſe rendre priſonnier, il regagna avec beaucoup de peine le gros de l'armée.

Après ces premiers avantages, le Prince de Condé alla attaquer le Stadhouder qui étoit poſté ſur une hauteur oppoſée au village du Fai. Le Comte de Souches l'ayant joint à la tête de ſes Allemans, ils prirent enſemble toutes leurs précautions pour bien ſe défendre. Les François commencérent les attaques, qui furent ſoutenues de part & d'autre avec une égale opiniâtreté. Ils perdirent plus de monde que les alliés; ils furent même repouſſés, mais ils ne prirent pas la fuite. AN. DE J. C. 1674.

Le Prince de Condé, pour ſoutenir ſon infanterie qui s'ébranloit, fit mettre pied à terre à une partie de ſa cavalerie, & le combat ſe renouvella avec fureur. Il étoit déja ſept heures du ſoir, ſans qu'on pût encore appercevoir de quel côté pencheroit la victoire. Les François rompirent alors deux bataillons poſtés vers la prairie, & paſſérent ſur le ventre aux eſcadrons qui les ſoutenoient; mais le Stadhouder ayant fait avancer de nouvelles troupes, arrêta le déſordre & rétablit l'équilibre. La nuit ne fut pas capable de ſéparer les combattans. L'action continua près de deux heures à la clarté de la lune, & ce ne fut qu'à ſon coucher, ſur les onze heures du ſoir, que les ténébres firent ceſſer les attaques & le carnage. Chacun demeura ſur ſon champ de bataille, & voulut dormir parmi ſes morts.

C'eſt ainſi que, l'onziéme d'août, ſe termina la fameuſe bataille de Sénef, où de part & d'autre on perdit beaucoup de monde. Comme dans le premier choc le Prince de Condé avoit remporté deux avantages ſur les alliés, on lui donna en France tout l'honneur de la victoire; mais dans la dernière action, la gloire fut preſqu'égale entre les deux armées. Peu après, le Prince d'Orange qui prétendoit s'attribuer l'honneur de la victoire, marcha triomphant vers Oudenarde & y mit le ſiége, qu'il fut cependant bien-tôt obligé de lever. Il fut plus heureux dans ſon entrepriſe contre Grave ſur la Meuſe dans le Brabant Hollandois; il ſe rendit maître de cette place. Ce ne fut néanmoins qu'après plus de trois mois de ſiége. On aſſure même que la reddition de cette place avoit été

Grave ſe rend aux Hollandois.

AN. DE J. C. 1674.

concertée entre le Roi de France & le Monarque Anglois ; qu'ils en éroient convenus pour faire honneur à la campagne du Prince d'Orange, neveu de ſa Majeſté Britannique, laquelle promit de ſon côté, que la flotte du Comte de Stérum, envoyée au ſecours des Eſpagnols, ne feroit aucune entrepriſe. Quoiqu'il en ſoit, il eſt certain que le Marquis de Chamilli, qui ſe ſignala dans la défenſe de Grave, reçut un ordre du Roi Louis XIV. de ne rendre cette place qu'à la perſonne du Prince d'Orange.

Négociations pour la paix.

Pendant le feu d'une guerre ſi animée, le Pape Clément X. ne ceſſoit d'éxhorrer l'Empereur & le Roi Catholique à renoncer à l'alliance des Proreſtans, & à ſe réconcilier avec la France. Il preſſoit auſſi le Roi très-Chrétien de tourner ſes vues du côté de la paix, & pluſieurs Etats d'Allemagne ſe donnoient de grands mouvemens, afin de porter les Hollandois à un accommodement. Comme les Princes confédérés d'Allemagne qui éroient engagés dans la guerre, ne la faiſoient qu'à l'ombre de la maiſon d'Autriche & des Provinces-Unies, ils étoient obligés de prendre la même réſolurion. L'Allemagne, l'Eſpagne & la Hollande avoient beſoin de ſe ſecourir mutuellement pour ſoutenir le poids de la guerre. La première des trois qui ſe détermineroit à traiter, devoit obliger infailliblement les deux autres à ſuivre ſon éxemple. La choſe étoit sûre, du moins par rapport à la Hollande & à la maiſon d'Autriche ; & quoiqu'elles paruſſent encore fort éloignées d'entrer en négociation, les Etats-Généraux firent néanmoins quelques démarches apparentes vers la paix, pour ne point rebuter les Princes d'Allemagne leurs alliés. Mais le projet d'accommodement qu'ils dreſſérent, fit bientôt connoître qu'ils ne regardoient pas la paix comme un bien abſolument néceſſaire.

Demandes des Hollandois.

Ils demandoient : Qu'on rérablît les choſes comme elles avoient été réglées par les traités de Weſtphalie : Que le Roi de France dédommageât l'Empereur, les Princes & les autres membres du Corps Germanique, des pertes qu'ils avoient ſouffertes durant la préſente guerre : Que par

par rapport au Roi d'Eſpagne, tout fût réglé ſur le pied de la paix des Pyrénées : Que ſa Majeſté très-Chrétienne reſtituât au Duc de Lorraine ſes Etats, & qu'elle rendit à leurs Hautes-Puiſſances, Maſtricht & les païs d'Outre-Meuſe, pour les remettre au Roi d'Eſpagne. Mais ces articles étoient trop onéreux à la France pour qu'elle les acceptât : les alliés n'étoient pas en état de lui enlever les Provinces dont elle avoit fait la conquête ; d'ailleurs, la Suéde armoit contre l'Electeur de Brandebourg, & le Roi très-Chrétien eſpétoit que Charles XI. (*a*) ſon allié, entreroit bien-tôt dans les Etats de l'Electeur, & qu'il porteroit l'allarme dans l'Empire.

AN. DE J. C. 1674-1675.

La France les refuſe.

Ce Prince fit en effet marcher quelques troupes vers la Poméranie. Par la manière dont il commença la campagne, on s'apperçut bien-tôt que c'étoit moins une guerre d'inclination & d'intérêt, que de bienſéance ou de néceſſité. Au lieu de ſe jetter tout-à-coup ſur les Etats de l'Electeur pendant ſon abſence, comme il auroit pu faire, il ſe contenta de manger le païs, & d'y faire montre de ſes forces, afin de ramener ce Prince, s'il étoit poſſible, par l'amour de ſes peuples, & par la conſidération de ſes propres intérêts.

Les Suédois entrent en Poméranie.

Les Suédois paſſérent ainſi trois mois ſur les terres de l'Electeur ſans y commettre de grandes hoſtilités ; mais les vivres venant à leur manquer, ils uſérent de violence. La ville de Coppénig ſur la Sprée, fut ſurpriſe par un Colonel Suédois. Reppen, Droſſen & Zilentzig payérent de fortes contributions. Nieugatt fut abandonnée au pillage, & tout le païs d'Uckermarck ſe vit expoſé à d'étranges ravages.

Ils prennent pluſieurs villes.

On entroit alors dans le printems, & l'Electeur de Brandebourg étoit encore en Alſace, & par conſéquent hors d'état de pouvoir s'oppoſer ſi-tôt par lui-même aux entrepriſes des Suédois. Il porta contr'eux ſes plaintes à l'Em-

La Diète accorde à l'Electeur de Brandebourg la garantie de ſes Etats.

(*a*) On a quelquefois donné le nom de Guſtave à Charles XI. Roi de Suéde, parceque ce Prince, comme pluſieurs de ſes Prédéceſſeurs, prenoit ce nom, pour honorer la mémoire de Guſtave Vaſa, un de ſes ancêtres, qui avoit rendu la Couronne héréditaire dans ſa famille.

AN. DE J. C. 1675.

pereur & à la Diète de Ratiſbonne, qui lui accordérent une nouvelle garantie de ſes Etats. Comme le Roi de Suéde avoit écrit dès le mois de décembre une longue lettre à la Diète, tendante à juſtifier l'entrée de ſes troupes ſur les terres de Brandebourg, l'Electeur y répondit le neuviéme de mars par un mémoire auſſi ample. Il finiſſoit, en diſant, que puiſque le Roi de Suéde s'éloignant de l'office de médiateur, avoit uſé d'hoſtilité contre un des membres des plus fidéles à l'Empire, il plût à l'aſſemblée de l'en déclarer ennemi, de procéder contre lui ſuivant les loix du Corps Germanique, & de commencer par congédier le Miniſtre que le Roi de Suéde avoit à Ratiſbonne. Ce mémoire fut bien-tôt ſuivi de pluſieurs autres qui furent tous appuyés par l'Empereur, qui vouloit que la garantie accordée aux Princes opprimés fût d'abord miſe à éxécution. Mais comme la Suéde avoit encore des amis à la Diète, & que d'ailleurs ce n'eſt pas la coutume que les réſolutions y ſoient priſes auſſi-tôt que les choſes ſont propoſées, ce ne fut que le dix-ſeptiéme de juillet que la Suéde fut déclarée ennemie de l'Empire.

Charles XI. reconnut alors la double faute qu'il avoit faite. La premiére de s'être engagé légèrement dans une guerre où il n'avoit aucun intérêt, & la ſeconde de n'avoir pas profité de l'éloignement de l'Electeur. Cependant, comme il n'y avoit plus de reméde, & qu'il n'étoit plus tems de ſe retirer, il prit le ſeul parti qui lui reſtoit, qui fut de ſe fortifier par les alliances qu'il pouvoit encore ou contracter ou renouveller, & d'ordonner à ſes troupes d'agir auſſi-tôt que la ſaiſon pourroit le permettre. Il fit donc avec l'Electeur de Bavière un traité d'alliance défenſive pour trois ans, & renouvella celui qu'il avoit fait peu auparavant avec ſa Majeſté très-Chrétienne.

Manifeſte du Roi de Suéde.

Auſſi-tôt il publia les raiſons qui l'obligeoient de faire la guerre à l'Electeur de Brandebourg. Elles rouloient en ſubſtance : Sur les lettres avocatoires par leſquelles cet Electeur attaquoit particuliérement ſa Majeſté Suédoiſe : ſur les termes injurieux dont la plupart de ſes écrits étoient remplis : ſur les médiſances & ſur les calomnies

que les Miniſtres de l'Electeur avoient répandues contre ſa Majeſté, auprès des Etats-Généraux des Provinces-Unies, & dans les Cours de l'Empereur & des Princes d'Allemagne, en Angleterre, en Danemarck, en Moſcovie & ailleurs. AN. DE J. C. 1675.

Le but principal des Miniſtres de Brandebourg, avoit été de faire paſſer pour un acte d'hoſtilité, les campemens de l'armée Suédoiſe dans le Marquiſat de Brandebourg, quoiqu'elle y eût obſervé une éxacte diſcipline; ce qui avoit ſervi de prétexte à l'Electeur pour demander à la Diète de Ratiſbonne la garantie de l'Empire contre ſa Majeſté, pour engager pluſieurs autres Princes à ſe déclarer contre la Suéde: ſur les défenſes que les Gouverneurs de la baſſe-Poméranie avoient faites aux ſujets de l'Electeur de fournir des vivres aux troupes Suédoiſes, & les ordres qu'ils avoient donnés de traiter comme ennemis, ceux de cette Nation qui viendroient acheter les choſes dont ils auroient beſoin: ſur la priſe de pluſieurs vaiſſeaux marchands que l'Electeur avoit fait enlever ſur les Suédois par des pirates: enfin, ſur ce que toutes ces choſes étant arrivées avant que les Suédois ſe fuſſent emparés d'aucune place, on n'avoit pas laiſſé de leur refuſer le paſſage, ſous prétexte d'un ordre exprès de l'Electeur.

Les Suédois s'emparent de pluſieurs villes en Poméranie.

Il ſembloit qu'on n'attendit en Suéde que cette déclaration de guerre, & la concluſion des traités dont elle fût précédée, pour entrer en action. A peine la nouvelle en fut-elle arrivée, que le Connétable Wrangel fit la revue de ſes troupes près de Stétin. Ayant reçu enſuite un train d'artillerie de ſoixante & quatre piéces de canon, il envoya deux mille hommes au paſſage de Lockénitz, d'où ils chaſſérent les Brandebourgeois ſans beaucoup de perte. Le Connétable entra enſuite dans le Middelmarck, où il prit Bernaw, Brirſen & quelques autres lieux; mais ayant été attaqué d'une maladie, il fut obligé de ſe retirer à Stétin.

Le Lieutenant-Général Merdenfeldr ſe rendit durant ce tems-là à Grœnenden, qu'il prit après quelque réſiſtance. Comme il vouloit entrer dans le Hévellandr, il fit trois

An. de J. C. 1675.

détachemens de l'armée pour ſe rendre maître des places qui en aſſuroient l'entrée & la ſortie. Il s'agiſſoit de s'emparer de Crémiſſendan, de Fehr-Bellin & d'Oranienburg. Ces villes ne coutérent ni ſang ni fatigues aux Suédois, parceque les garniſons Brandebourgeoiſes ne ſe trouvant pas aſſés fortes pour les garder, les abandonnérent & ſe retirérent à Spandaw. Les villes de Nauwen, de Brandebourg, de Ratenau, de Havelberg & quelques autres, ſubirent un pareil ſort par la même raiſon. Celle de Spandaw fut ſur le point d'être aſſiégée; mais l'Electeur étant arrivé alors, au moment qu'on ne s'y attendoit point, les affaires changérent de face ſi ſubitement, qu'en moins de douze jours, tout le païs fut repris, & les Suédois chaſſés avec une perte conſidérable.

L'Electeur de Brandebourg vient au ſecours de ſes Etats.

Comme ils ne s'attendoient point à ſon arrivée, & qu'ils le croyoient encore en Alſace, ils n'avoient point fait difficulté de ſe partager pour hâter leurs conquêres, & agir en différens endroits en même-tems. Ils ſçavoient que le Maréchal de Turenne en uſoit ſouvent ainſi, & qu'il ſe trouvoit toujours bien de cette méthode; mais ils ne prenoient pas garde que jamais il ne la mettoit en pratique ſans être bien informé de tous les mouvemens de l'ennemi, & que cette connoiſſance leur manquoit. L'Electeur au contraire, parfaitement inſtruit de leur conduite, & réſolu de les ſurprendre, fit faire à ſes troupes des marches incroyables au travers des bois & des montagnes, tant de nuit que de jour, & par des chemins qui n'étoient connus que des ſiens.

Sa cavalerie paſſa pluſieurs rivières à la nage, & ſon infanterie fit une partie du chemin ou ſur la croupe des chevaux, ou ſur des charettes qui portoient en même-tems des bateaux de cuivre & des munitions d'artillerie. Outre cela, il avoit des coureurs qui le devançoient tous les jours, & qui ſe ſaiſiſſoient des paſſages pour empêcher que les Suédois ne fuſſent avertis: ce qui lui réuſſit ſi heureuſement, qu'il tomba ſur eux avant même qu'ils euſſent penſé à ſe reconnoître.

Etant arrivé à Magdebourg après une longue & pénible

marche, il apprit que les Suédois ſe diſpoſoient à former le ſiége de Spandaw ou à pénétrer dans l'Oudemarck, à la faveur des villes de Havelberg, de Ratenau, & de Brandebourg où ils avoient mis garniſon ; & que pour n'être point troublés dans leurs expéditions, ils avoient rompus tous les ponts qui ſe trouvoient ſur le Havel & ſur l'Elbe, de ſorte qu'ils étoient comme retranchés dans tout ce païs-là. Il n'y avoit pas d'autre moyen d'aller à eux que de prendre ces trois places, ce qui ne pouvoit ſe faire que par une diligence extraordinaire, parcequ'au moindre avis de ſa marche, les Suédois n'auroient pas manqué de les fortifier. C'eſt ce qui porta l'Electeur à ménager ſi peu ſes troupes, & à les expoſer aux fatigues d'un trajet ſi long & ſi périlleux. Mais le ſuccès fit bien-tôt voir qu'il s'étoit conduit en grand Capitaine. Après avoir pris en paſſant la ville de Ratenau qui coupoit la communication des deux autres, il marcha aux Suédois ſans s'arrêter, & les défit près de Haikenberg à une lieue ou environ de Fehr-Bellin. AN. DE J. C. 1675.

Les Suédois ſont défaits auprès de Fehr-Bellin.

Ils étoient campés avec tant de négligence, qu'il étoit facile de voir qu'ils ne ſongeoient à rien moins qu'à en venir ce jour-là à une bataille. Leur Général Wrangel étoit reſté à Havelberg avec un corps de ſes meilleures troupes & pluſieurs des principaux officiers. Celles qui étoient à Fehr-Bellin, eurent à peine le tems de ſe mettre en ordre, que les troupes de Brandebourg, la plupart compoſées de cavalerie, les attaquérent avec vigueur, & les enfoncérent de front en flanc. Les Suédois étoient poſtés de manière qu'il ne leur étoit pas poſſible de ſe ſoutenir. Ils furent mis dans une déroute entière, & perdirent la meilleure partie de leur infanterie.

Un contre-tems ſi ineſpéré, fraya le chemin à d'autres malheurs pour les Suédois. Il empêcha d'agir tous ceux qui devoient ſe déclarer pour eux ; & au lieu qu'ils auroient pu hyverner dans le païs ennemi, ils furent au contraire réduits à ſe défendre ſur leurs propres terres. On n'oſa faire venir d'autres troupes de Suède pour renforcer l'armée, parceque Chriſtiern V. Roi de Danemarck, profitant de

AN. DE J. C. 1675.

la conjoncture, attaqua alors la Suéde ouvertement. Il eſt vrai que cette guerre donna occaſion au Roi de faire paroître ſon courage pour la défenſe de ſon Royaume & de ſon peuple ; mais ce ne fut qu'avec beaucoup de peine qu'il put réſiſter à tant d'ennemis ligués contre lui. C'étoit le tems que la Diète de Ratiſbonne venoit de déclarer les Suédois ennemis de l'Empire, & que la Hollande ne voulant plus recevoir leur médiation, prit avec l'Electeur de Brandebourg les meſures convenables pour leur déclarer auſſi la guerre.

Les Etats de Hollande déclarent la guerre au Roi de Suéde.

Les principaux motifs de cette déclaration étoient le traité du quatriéme d'avril 1672. par lequel le Roi de Suéde s'étoit engagé envers le Roi de France de ne point aſſiſter les Etats-Généraux : les efforts que la Suéde avoit faits pour détacher l'Electeur de Brandebourg de leur parti, pendant le cours de la médiation que ſa Majeſté Suédoiſe leur avoit offerte : ſa partialité envers le Roi très-Chrétien durant la durée du dernier congrès : ſa priſe d'armes contre l'Electeur de Brandebourg : & enfin, la néceſſité où les Etats-Généraux ſe trouvoient de défendre leur allié, qu'ils ſe plaignoient qu'on n'avoit attaqué que parce-qu'il avoit embraſſé leur querelle.

Réponſe du Miniſtre de Suéde à cette déclaration.

Le Comte Erenſtein qui étoit à la Haye, crut avant d'en partir, devoir répondre à ce manifeſte. Il le fit par un mémoire contenant en ſubſtance : Que ſa Majeſté Suédoiſe n'avoit jamais rien eu tant à cœur, que d'entretenir une bonne correſpondance entre elle & la République de Hollande : Que ſi des différends tels que ceux qui s'étoient élevés entre ſa Majeſté & l'Electeur de Brandebourg, n'étoient malheureuſement venus à la traverſe pour rompre les nœuds de cette amitié, on auroit eu peine à imaginer quel motif auroit pu être capable de cauſer une rupture entre deux Puiſſances ſi bien unies : Que ſa Majeſté avoit témoigné un extrême deſir de ſe réconcilier avec l'Electeur de Brandebourg, & qu'elle étoit encore aujourd'hui dans les mêmes diſpoſitions à cet égard : Que par rapport à la médiation, ſa Majeſté ne l'avoit acceptée que dans la vue de procurer

le repos à la Chrétienté : Que ſi elle n'avoit pas eu tout le ſuccès qu'on en eſpéroit, on ne devoit pas en imputer la faute aux médiateurs, à qui ſa Majeſté avoit enjoint expreſſément d'éxhorter, par de bonnes raiſons & par des remontrances ſalutaires, les parties intéreſſées à modérer leurs prétentions réciproques, & de les faire conſentir à mettre la choſe dans un juſte rempérament. AN. DE J. C. 1675.

Il ajouta, Que quoique les Miniſtres de ſa Majeſté euſſent rempli les devoirs de leur fonction avec toute la droiture & l'impartialité requiſes, on avoit commencé d'abord à négliger peu à peu leur médiation, qu'enſuite on en avoit médit ouvertement, & qu'enfin on l'avoit entiérement rejettée, contre toute attente, à la ſollicitation d'un tiers, après quoi, pour comble d'injuſtice, on venoit de lui déclarer la guerre : Qu'ainſi, ſa Majeſté étoit obligée de proteſter par la voix de ſon Ambaſſadeur, que s'étant acquittée de la fonction de médiateur avec toute la ſincérité & l'intégrité qu'on pouvoit attendre d'elle, on ne devoit pas lui imputer les malheurs qui étoient ſur le point d'arriver, puiſqu'il n'avoit pas tenu à elle, non-ſeulement de continuer avec la République l'étroite union qu'elle avoit toujours conſervée juſqu'alors, mais auſſi de rétablir la paix entre toutes les Puiſſances de l'Europe.

Les mêmes raiſons qui avoient porté les Hollandois à déclarer la guerre à la Suéde, les engagérent auſſi à mettre le Roi de Danemarck dans leurs intérêts. Ils avoient déja fait avec lui un traité qui étoit demeuré ſecret depuis le commencement du mois de juillet de l'année dernière, & ce Prince n'attendoit pour prendre les armes, qu'un commencement effectif d'hoſtilités entre la Suéde & le Brandebourg.

Le Roi de Danemarck déclare la guerre à la Suéde.

Il n'eut pas plutôt appris la victoire que l'Electeur avoit remportée près de Fehr-Bellin, que ſans délibérer plus long-tems, il fit publier à ſon tour ſa déclaration de guerre. Elle fut ſuivie d'une entrevue entre le Roi de Danemarck & l'Electeur, dans laquelle il fut arrêté que le premier attaqueroit Damgarten, & que pour lui faciliter la té-

Pufend. intr. l. 6.

An. de J.C. 1675.

duction de cette place, le ſecond prendroit le fort de Guſtrow, tandis que les Impériaux de leur côté, ſous la conduite du Duc de Luneboutg-Zell & de l'Evêque de Munſter, ſe jetteroient dans les Duchés de Brême & de Werden. C'étoient alors deux Provinces de la domination Suédoiſe en Allemagne, qui, par leur ſituation le long de la rivière d'Elbe, avoient toujours donné beaucoup d'ombrage aux Danois.

On ne doutoit pas que les Moſcovites ne priſſent auſſi ce tems pour faire une irruption en Livonie; ce qu'ils auroient éxécuté, ſi la mort n'eût enlevé leur Grand-Duc Alexis Michailowitz. Ce Prince mourut l'année ſuivante, la nuit du huitiéme de février, & ſon fils aîné Fédor Alexiowitz lui ſuccéda. Si Chriſtiern, Roi de Danemarck, avoit ſuivi le conſeil de l'Electeur de Brandebourg, il auroit commencé par mettre le Duc de Holſtein-Gottorp hors d'état de lui cauſer aucune inquiétude. Le Duc étoit redevable aux Suédois de la Souveraineté de Sléeſwic qu'il avoit obtenue par le traité de Roſchild, lequel avoit été confirmé par celui de Coppenhague, conclu avec le Danemarck en 1660. Chriſtiern ne l'ayant ſigné que pour ſe délivrer des troupes Suédoiſes, ne les vit pas plutôt hors de ſes terres, qu'il refuſa d'en accomplir les conditions. Auſſi-tôt Charles-Guſtave reprit les armes, & recommença la guerre par le ſiége de Coppenhague.

Sujet de méſintelligence entre le Roi de Danemarck & le Duc de Holſtein-Gottorp.

Frédéric, Duc de Holſtein, étant mort ſur ces entrefaites, Chriſtiern Albert, ſon fils & ſon ſucceſſeur, en apprit la nouvelle au ſiége de Coppenhague, où il ſervoit dans l'armée des Suédois. Après le combat naval qui ſe donna entre les flottes de Hollande & de Suéde, & qui fit perdre aux Suédois l'eſpérance de conquérir le Danemarck, le jeune Duc de Holſtein s'embarqua pour aller prendre poſſeſſion de ſes Etats. La paix qui ſe fit entre le Danemarck & la Suéde vers la fin de l'année 1660. lui confirma la Souveraineté des Duchés de Holſtein & de Sléeſwic; mais toujours avec cette réſerve: Que l'adminiſtration de ces deux Duchés appartiendroit en commun à la maiſon de Danemarck & à celle de Holſtein-Gottorp: Que ſa Majeſté

jesté Danoise ne pourroit rien innover dans ces deux Provinces sans le Duc, ni le Duc sans le Roi ; & que les conventions faites autrefois entre les deux maisons, & en général toutes les anciennes coutumes des deux Duchés, se-toient conservées inviolablement dans leur étendue. AN. DE J. C. 1675.

Ce qui s'étoit passé dans la dernière guerre, ne permettoit pas trop au nouveau Duc de se fier au Roi de Danemarck. Le Duc avoit porté les armes contre lui au siége de Coppenhague, & il appréhendoit que ce Monarque n'en conservât du ressentiment. Cette crainte le détermina à faire une nouvelle alliance avec la Suéde, au commencement de l'année 1661. Frédéric III. s'en étant plaint, les Ministres du Duc déclarérent que cette alliance n'étoit que défensive, & n'avoit pour objet que d'assurer la possession de leurs Duchés, & que bien loin qu'elle fût préjudiciable au Danemarck, il y étoit expressément déclaré, que l'amitié qui venoit d'être établie entre les deux maisons ne pourroit en recevoir aucune atteinte.

Il est vrai que ce traité étoit conçu en termes défensifs ; mais il ne laissoit pas de contenir deux articles que les Danois pouvoient regarder comme directement contraires à leurs intérêts. Le premier portoit, « Qu'au cas » que le Roi de Danemarck s'avisât, contre l'opinion de » tout le monde, de contrevenir au dernier traité du » Nord, & qu'il eût du désavantage dans une guerre qu'il » se seroit attirée de cette manière, le Duc se réservoit » tous les droits & prétentions à la portion Royale des deux » Duchés, tant pour lui que pour ses successeurs. » La teneur du second déclaroit « Que le Duc s'engageoit positi- » vement, en cas de rupture entre les deux Couronnes, » d'obliger la partie des deux Duchés appartenante au Da- » nemarck, à observer une éxacte neutralité envers la » Suéde ; le Roi promettoit de son côté de ne pas l'atta- » quer & de ne lui faire aucun tort. »

Le Roi de Danemarck fut extrêmement piqué de ces deux articles. Il ne put soutenir que le Duc prétendit s'assurer de la succession de ces deux Duchés, à l'exclusion de plus de vingt Princes vivans de la branche Royale, qui

An. de J. C. 1675.

y avoient droit avant celle de Holſtein-Gottorp. Chriſtiern regarda le nouveau traité comme une alliance offenſive plutôt que défenſive par rapport à lui. Cependant, le ſouvenir des calamités paſſées, & le mauvais état où ſe trouvoient alors les affaires du Danemarck, l'obligérent de ſuſpendre ſon reſſentiment juſqu'à ce qu'il fût plus en état de faire éclater ſa vengeance.

Le Duc profita de cette foibleſſe, & s'en ſervit à l'avancement de ſes propres intérêts. Il étoit fort embarraſſé à trouver les fonds dont il avoit beſoin pour le payement des troupes qu'il étoit obligé d'entretenir, par le traité fait avec le Roi de Danemarck pour leur défenſe mutuelle. Ses revenus ordinaires n'y ſuffiſoient pas, & les taxes qu'on avoit coutume de lever pour cet effet, étoient gardées dans une tréſorerie commune, pour empêcher que les deux parties ne levaſſent des troupes ſans le conſentement l'une de l'autre. Le Duc fit donc propoſer au Roi de Danemarck de diviſer ces taxes, afin que chacun eût le pouvoir à l'avenir d'en faire la recette, & d'en garder ſa part entre ſes propres mains.

Sa Majeſté Danoiſe pénétroit aſſés les deſſeins du Duc; mais ne ſe trouvant pas en état de rompre avec la Suéde, elle fut encore obligée, après pluſieurs conteſtations, de céder malgré elle à ſes importunités, avec cette limitation néanmoins, Que ce ne ſeroit que pour un certain tems, & qu'on ne ſe ſerviroit point de cet argent au préjudice de l'un ni de l'autre. Ainſi, la tréſorerie ne fut pas fermée, & l'on continua toujours d'y payer les taxes qui ſe levoient ſur les terres de la Nobleſſe.

Cette conceſſion fut très-avantageuſe au Duc. Non-ſeulement elle le mit en état de payer ſes propres troupes, qui ne devoient plus prêter le ſerment de fidélité qu'à lui ſeul; mais elle affoiblit encore conſidérablement les Danois, parcequ'étant obligés de payer ſeuls des garniſons plus nombreuſes que celles du Duc, leur part des taxes étoit trop modique pour entretenir ces troupes. Cependant le Roi de Danemarck ayant en quelque manière rétabli les affaires de ſon Royaume, commença à preſſer

de remettre la recette & la diſpoſition des taxes extraordinaires ſur l'ancien pied ; mais le Duc, qui n'étoit pas diſpoſé à y conſentir, allégua au contraire des prétentions nouvelles. Elles étoient fondées ſur la patente de Chriſtiern I. par laquelle le Duché de Sléeſwic avoit été diviſé pour la première fois entre les Princes Jean & Frédéric ſes fils, où il étoit ſtipulé que les taxes extraordinaires ſeroient partagées entr'eux ſeulement. AN. DE J. C. 1675.

On répondit que le Duc ne pouvoit tirer aucun avantage de cette patente, puiſque tout le Duché ayant été réuni enſuite à la Couronne de Danemarck ſous le régne de Frédéric I. il n'étoit fait aucune mention de cet acte dans le nouveau partage & la nouvelle union, arrêtés depuis entre les fils de ce Prince, deſquels les branches de Danemarck & de Holſtein-Gottorp étoient deſcendues. Néanmoins, la guerre qui ſurvint alors entre l'Angleterre & la Hollande ayant donné lieu à la rupture des Suédois avec les Danois, Frédéric ne jugea pas à propos de pouſſer plus loin l'article de la communauté des taxes. Il crut qu'en faiſant épouſer au Duc ſa fille Frédéric-Amélie, ce ſeroit le moyen de l'engager dans ſes intérêts. Le mariage fut célébré en 1667. immédiatement après la concluſion de la paix entre l'Angleterre & la Hollande.

Différend entre le Duc de Holſtein-Gottorp & celui de Holſtein Ploën accommodé par le Roi de Danemarck

Mais ce Prince étoit trop uni avec la Suéde pour que de tels liens fuſſent capables de l'en détacher. Cela parut particulièrement dans une aſſemblée tenue à Hambourg en 1669. entre les députés de Danemarck & ceux de Holſtein-Gottorp, à l'occaſion de quelques differends ſurvenus entre le Roi Frédéric, Chriſtiern & Albert d'une part, & le Duc de Holſtein-Ploën de l'autre, touchant la ſucceſſion des païs d'Oſnabrug & de Delmenhorſt. Les députés de Gottorp pouſſérent ſi loin leur fierté, que le premier des Commiſſaires diſputa la preſſéance au ſecond Commiſſaire de Danemarck, & montra l'ordre qu'il avoit de le faire. Le Commiſſaire de l'Empereur qui aſſiſtoit à ces conférences, employa tous ſes ſoins & toute ſon autorité pour pacifier les différends ; mais les Miniſtres de Gottorp étoient ſi éloignés d'y donner les mains,

An. de J. C. 1675.

qu'ils menacérent pluſieurs fois & l'Empereur & l'Empire des forces de la Suéde : ce qui fit échouer la négociation.

Frédéric III. Roi de Danemarck, étant mort, Chriſtiern V. voulut accommoder les différends des deux Ducs. Il les engagea à renouer les conférences. Il refuſa même les offres du Duc de Holſtein-Ploën, qui vouloit faire avec lui un accord ſéparé. Il repréſenta aux Miniſtres de Holſtein-Gottorp, le danger qu'il y avoit d'irriter la Cour Impériale qui favoriſoit ſon concurrent. Mais ils étoient ſi préoccupés de l'alliance que leur maître avoit faite avec la Suéde, que quand les Danois leur repréſentérent les égards qu'on devoit avoir pour l'autorité Impériale, à qui ſeule appartenoit de décider de cette ſucceſſion comme étant fief de l'Empire, ils répondirent que le plus sûr moyen pour s'oppoſer à l'Empereur, étoit la pointe de l'épée. Le Roi de Danemarck ne ſe rebuta point. Il déclara au Duc de Holſtein-Gottorp, que s'il perſiſtoit dans ſes refus, il ſeroit obligé de prendre d'autres meſures. Le Roi le détermina enfin à traiter, & l'affaire fut conclue à la ſatisfaction du Duc de Holſtein-Ploën.

Le Duc de Holſtein-Gottorp renouvelle ſon traité avec la Suéde.

Les choſes demeurérent en cet état juſqu'en 1672. que le Duc de Holſtein-Gottorp ſe fit comprendre dans l'alliance conclue entre l'Angleterre, la France & la Suéde. Enſuite il augmenta le nombre de ſes troupes, & obtint un ordre de la Cour de Suéde, adreſſé à tous ſes Généraux en Allemagne, d'agir de toutes leurs forces aux premiers ordres qu'il leur envoyeroit. Deux ans après, il renouvella l'alliance qu'il avoit faite avec cette Couronne, en 1661. & ſe rendit en perſonne à Stockholm, accompagné de ceux de ſes Miniſtres qui s'étoient les plus oppoſés aux intérêts du Danemarck.

On ne fut pas long-tems ſans voir les effets de cette intelligence. Le Duc de Holſtein-Ploën ayant obtenu à la Cour Impériale une ſentence définitive contre le Duc de Holſtein-Gottorp, la Cour de Suéde qui avoit embraſſé les intérêts du dernier, envoya ordre à ſes Gouverneurs de s'oppoſer à l'éxécution de ce jugement. Tout cela ſe faiſoit dans un tems où cette Cour venoit de conclure une allian-

ce contre les ennemis de l'Empereur. Le Duc ſigna ce traité comme membre de l'Empire & comme allié. Ce fut alors que les Suédois firent l'irruption dont nous avons parlé ſur les terres de Brandebourg. Les alliés ſollicitérent alors le Danemarck d'aſſiſter l'Electeur, qui ſouffroit pour la cauſe commune. Les inclinations de Chriſtiern étoient aſſés conformes à leur deſir; mais ce Prince craignant d'expoſer ſes Etats à la merci du Duc de Holſtein, dans le pais duquel ſes meilleures places étoient enclavées, réſolut de s'aſſurer de cet ennemi domeſtique, pour éxécuter enſuite ſon projet avec plus de sûreté. AN. DE J. C. 1675.

Pourcet effet, il ſe rendit à Renſbourg, où il avoit marqué le rendés-vous de ſes troupes, & y attira le Duc de Holſtein-Gottorp, ſous prétexte d'une entrevue pour ſe réconci'ier avec lui. Le Duc y arriva le vingt-cinquiéme de juin, & y fut reçu au bruit de toute l'artillerie. Le jour ſuivant, on reçut la nouvelle de la défaite des Suédois près de Fehr-Bellin. Chriſtiern en prit occaſion de repréſenter au Duc, qu'étant obligé de marcher avec toutes ſes forces contre les ennemis de l'Empire, il ne pouvoit trouver mauvais qu'il le priât, ſachant les engagemens qu'il avoit pris avec la Suéde, de lui donner quelqu'aſſurance de ne rien entreprendre contre lui en ſon abſence. Le Duc ayant demandé du tems pour délibérer, le Roi fit auſſi-tôt fermer les portes de Renſbourg. D'autres ajoutent, que le Duc fut retenu priſonnier dans ſon appartement; qu'on alla juſqu'à le maltraiter & à le menacer de la mort, s'il ne remettoit ſes principales forteresſes entre les mains de Chriſtiern, & que ſe voyant dans la néceſſité d'y conſentir, il ſigna un acte par lequel il s'obligea de livrer Tonningen aux Danois, & que l'ordre en fut envoyé au Gouverneur de cette place. Le Roi de Danemarck oblige le Duc de Holſtein-Gottorp à lui livrer ſes forteresſes.

Quoiqu'il en ſoit, le Roi de Danemarck rendit viſite au Duc, & l'aſſura que ce qu'il venoit de faire n'étoit que pour la sûreté de l'un & de l'autre, ajoutant, qu'il étoit ſi éloigné de vouloir ſa ruine, qu'il embraſſeroit avec joie dans la ſuite toutes les occaſions de lui faire plaiſir. Ils dinérent enſemble ce jour-là, & le lendemain le Duc

An. de J. C. 1675.

ſortit de Renſbourg, au bruit de toute l'artillerie de la place. On l'obligea cependant de laiſſer quelques-uns de ſes Miniſtres, avec pouvoir de terminer le reſte des différends qui n'avoient pu être accommodés durant ſon ſéjour. Ils conclurent le dixiéme de juiller, le fameux traité par lequel le Duc fut obligé de renoncer à la Souveraineté qu'il avoit obtenue par la paix de Roſchild.

Il proteſte contre le traité fait avec le Roi de Danemarck.

Ce Prince ſe retira à Hambourg, où il proteſta juridiquement contre le dernier traité. Alors le Roi de Danemarck mit en ſéqueſtre la partie Ducale de Sléeſwic, aſſurant que le Duc qui étoit ſon vaſſal, l'y avoit obligé par ſa félonie. La Reine Douairière de Danemarck employa inutilement ſes bons offices entre le Duc ſon gendre & le Roi ſon fils. Les choſes demeurérent ſur ce pied-là juſqu'au traité de Fontainebleau, qui ne fut conclu qu'après que la paix de Nimégue eut ſuſpendu les différends entre la maiſon d'Autriche & la France.

Suite de la guerre entre la maiſon d'Autriche & la France.

La guerre continuoit toujours entre ces deux Puiſſances en Alſace. Montécuculli, Général des troupes de l'Empereur, avoit raſſemblé de bonne heure ſes vieux régimens. Il avoit abrégé les quartiers d'hyver, & vouloit accoutumer ſes ſoldats à toutes les ſaiſons, afin de prévenir l'ennemi. Il s'avança vers Straſbourg pour en reconnoître les poſtes, & repréſenter aux habitans, qu'il étoit de leur intérêt particulier, & de celui de l'Empire en général, de lui donner paſſage ; que c'étoit l'unique moyen d'éloigner les François du Rhin, & de rendre la liberté à l'Alſace ; qu'ils n'avoient plus à craindre un revers ſemblable à celui de la dernière campagne ; qu'il ne commandoit point une armée ramaſſée à la hâte, partagée d'intérêts & conduite par des chefs diviſés ; qu'il étoit ſeul à la tête de l'élite des troupes Impériales pour délivrer l'Alſace d'une domination étrangère. Le Vicomte de Turenne apprenant les intrigues de Montécuculli, ſe hâta d'entrer en Alſace, & marcha vers Benfeld, éloignée de quatre lieues & demie de Straſbourg. Il mit alors tous ſes ſoins à pénétrer les projets de ſes ennemis.

Montécuculli paroiſſoit avoir deux deſſeins. Le pre-

mier étoit d'aſſiéger Philipſbourg. Ce Général s'empara d'abord de quelques poſtes, comme s'il avoit voulu former un ſiége, eſpérant par ces mouvemens, tirer les François hors de leur camp. Le Vicomte de Turenne jugeant que les alliés n'étoient pas aſſés imprudens pour arraquer une place remplie de munitions, & où il avoit mis une bonne garniſon, ſe contenta d'y jetter quelques dragons par précaurion, & demeura ſpectateur tranquille des mouvemens de l'armée Impériale.

AN. DE J. C. 1675.

Montécuculli feint de vouloir aſſiéger Philipſbourg.

Le ſecond deſſein de Montécuculli, plus vraiſemblable que le premier, étoit d'entrer en Alſace par le pont de Straſbourg. Cette ville venoit de ſe déclarer pour la neutralité ; mais comme Turenne connoiſſoit la diſpoſition intérieure du Magiſtrat & du peuple, il ſe tenoit ſur ſes gardes, & ne ſe repoſoit ſur cette neutraliré, qu'à proportion qu'il étoit en état d'empêcher qu'on ne la violât.

Pour ſe délivrer de cet embarras, & couper la communication entre cette ville & l'armée Impériale qui tiroit de là ſes vivres, il réſolut de paſſer le Rhin, & de dérober aux Impériaux la connoiſſance de cette entrepriſe. Elle réuſſit comme il l'avoit projettée. Les Impériaux qui croyoient que ce paſſage étoit impraticable, furent très-étonnés lorſqu'ils ſçurent les François ſi près d'eux. Montécuculli n'en vouloit rien croire, & à peine eut-il le tems d'envoyer ſur les bords du Rhin quelques dragons, qui firent une eſcarmouche aſſés inutile.

L'armée Françoiſe paſſe le Rhin.

Le Vicomte de Turenne s'empara d'abord de Wilſtadt, dont la garniſon prit la fuite. Montécuculli prévoyant que les François pourroient arraquer Offembourg, y jetra promtement du ſecours. Les deux armées étoient en face l'une de l'autre. Celle de France, réſolue de couper les vivres aux Impériaux, en leur ôtant la communication avec Straſbourg où ils avoient des magaſins, gardoit tous les bords du Rhin, afin de leur en empêcher le paſſage, & s'étendoit depuis Freiſtheit juſqu'à Altenheim où elle avoit fait un pont.

Diſpoſition des armées Françoiſe & Impériale.

Le Comte de Montécuculli avoit ſa tête à Srolhoffen, ſon quartier à Lichtenaro & ſa gauche à Offembourg.

AN. DE J. C. 1675.

Il avoit dans le centre la petite ville de Renchen. Il envoyoit des partis le long de la rivière, afin d'empêcher les François de venir à lui par les montagnes, & d'y aller fourager.

Le Vicomte de Turenne ayant jetté un pont ſur la rivière de Renchen, & s'étant avancé juſqu'à Acheren, Montécuculli, qui vit la conſéquence de cette marche, détacha le Prince Charles de Lorraine pour aller attaquer les François de front, pendant que le Comte Caprara le feroit par-derrière. Le premier marcha de grand matin, & trouva à une lieue de Renchen l'avant-garde commandée par le Marquis de Vaubrun. Il l'attaqua avec beaucoup de vigueur. Il prit trois poſtes avantageux, qu'il fit occuper par ſes troupes, & ſi Caprara fût arrivé, la victoire auroit été sûre; mais il excuſa ſa lenteur ſur les guides qui l'avoient trompé & ſur la difficulté des chemins. Le Marquis de Rani eut un cheval tué ſous lui; Vaubrun, qui commandoit, reçut un coup à la jambe, & Tracy, Général-Major d'infanterie, fut fait priſonnier. Il apprit au Prince que le Vicomte de Turenne étoit là en perſonne. En effet, il y étoit accouru avec ſon infanterie: ce qui obligea le Prince Charles d'abandonner les poſtes qu'il occupoit & de ſe retirer en bon ordre pour joindre l'armée.

Ce déſavantage ne rebuta point le Vicomte de Turenne, il prit poſte à Acheren, & contraignit les Impériaux de s'éloigner des environs de Lichtenaw & de Stolhoffen, pour aller camper à Bihl. Le premier ſoin de Montécuculli fut de s'emparer de l'Egliſe & du cimetière de Camſold. Mais y ayant trouvé un détachement François, ſes gens furent repouſſés. Il jetta cent hommes du régiment de Grana dans le vieux château & dans le cimetière de Salsbach, avec ordre à Cavagliari qui les commandoit, de ſe défendre juſqu'à la dernière extrémité.

Cependant, le Vicomte de Turenne s'étant avancé de ce côté-là avec toute ſon armée, prévint l'ennemi, & fit braquer ſon canon contre le cimetière, afin de chaſſer ceux qui l'occupoient. Mais Montécuculli y marcha avec une extrême

extrême diligence, dans le deſſein d'engager une bataille. Le Vicomte s'en apperçut, & alla ſe loger de l'autre côté de Salsbach, où il fit dreſſer deux batteries. Montécuculli envoya auſſi-tôt du canon ſur des hauteurs qui étoient près de-là, & on commença à tirer des deux côtés à une heure après-midi. AN. DE J. C. 1675.

Le Vicomte de Turenne voyant que le canon des Impériaux plongeoit dans ſon camp, & que ſes batteries étoient trop baſſes pour faire leur effet, réſolut d'aller viſiter une montagne voiſine & plus haute, afin d'y dreſſer une batterie qui démontât celle des Impériaux. Il mena avec lui Saint-Hilaire, Lieutenant-Général d'artillerie, auquel il avoit beaucoup de confiance. Ils raiſonnoient enſemble, & Saint-Hilaire montroit de la main l'endroit où la batterie pouvoit être placée, lorſqu'un boulet de canon lui emporta le bras. Un autre boulet, après avoir fait pluſieurs bonds, donna dans la poitrine du Maréchal de Turenne, & le renverſa mort, entre cinq & ſix heures du ſoir, le vingt-ſeptiéme de juillet. Le fils de Saint-Hilaire fondoit en larmes, de voir ſon père dans l'état où le mettoit la perte de ſon bras; mais le père qu'un plus grand malheur rendoit inſenſible au ſien propre, lui dit, en lui montrant le Vicomte de Turenne ſur le carreau : *Ce n'eſt pas moi, mon fils, qu'il faut pleurer; c'eſt cet homme, dont la perte eſt irréparable.*

Mort du Vicomte de Turenne.

T. 2. *des Lettres de Sevigné.*

Après la mort du Vicomte de Turenne, le Comte de Lorges, ſon neveu, qui devoit commander ce jour-là, prétendoit donner les ordres; le Marquis de Vaubrun lui diſputoit cette prérogative, comme plus ancien Lieutenant-Général. Le différend fut accommodé. On les fit convenir qu'ils commanderoient à l'alternatif. La diſpute ainſi réglée, on tint Conſeil de guerre. Il fut réſolu de décamper le vingt-neuviéme au ſoir, afin de gagner Altenheim où l'armée avoit ſes ponts, & de repaſſer le Rhin. La retraite étoit difficile; il falloit paſſer les rivières de Kintſing & de Cheutre, en préſence des Impériaux. Pour cacher cette marche, on laiſſa dans le camp deux gardes, & quantité de chariots & de munitions. On paſſa le Kintſing avant

L'armée Françoiſe ſe retire.

An. de J. C. 1675.

que Montécuculli en fût averti, & tout ce qu'il put faire, fut d'envoyer promtement Schultz, Général de bataille, qui trouva Hamilton avec quinze cents Anglois qu'on avoit laiſſés dans un bon poſte. Les Impériaux les chargérent, en tuérent trois cents, & obligérent Hamilton de rejoindre l'armée avec un peu de précipitation. Montécuculli vint enſuite attaquer Wilstadt, d'où il chaſſa les François qui y mirent le feu en l'abandonnant, & pendirent un cravate à une croix. Cette action irrita tellement les Impériaux, qu'ils jettérent dans les flammes tous les François qui tombérent entre leurs mains.

Combat entre les Impériaux & les François.

Il y eut une action au paſſage de la Cheutre, proche de Goltschir. Le Comte de Lorges étoit déja avec ſon avant-garde au-delà de la riviére, lorſqu'il apprit que Montécuculli chargeoit l'arrière-garde. Le Général Harran l'avoit fait attaquer par ſes cravates, qui ne lui obéirent qu'après un ordre réitéré juſqu'à trois fois, parceque le nombre des François, fort ſupérieur au leur, les avoit d'abord épouvantés. Ces derniers voyant venir à eux les cravates, détachérent quatre bataillons pour aller à leur rencontre; mais Harran étant venu au ſecours des ſiens avec un régiment de dragons, chargea ſi vigoureuſement les François qu'il les mit en fuite.

Alors les deux armées s'avançérent, & le combat commença avec une fureur terrible. Le Comte de Bouflers ayant remarqué un bois que les Impériaux devoient néceſſairement effleurer en venant ſur les François, y jetta des dragons & de l'infanterie. Il s'y défendit long-tems. Le Comte de Lorges connoiſſant l'importance de ce poſte, y envoya de la cavalerie pour le ſoutenir; mais on trouva qu'on l'avoit abandonné, & que pluſieurs eſcadrons étoient en-deçà.

Le Prince de Lorraine qui commandoit l'aile gauche de l'armée Impériale, attaqua la droite de celle de France, & après une réſiſtance opiniâtre, l'obligea de ſe retirer à Altenheim, au milieu des marais & des bois. L'aile droite des Impériaux ſouffrit beaucoup plus, parceque le Colonel Dunewald n'ayant pu arriver aſſés promtement, le régiment

de Monrécuculli ſe trouva preſque ſeul, & eſſuya un très-grand feu. On paſſa & repaſſa pluſieurs fois la Cheutre, & Montécuculli ayant renforcé ſes troupes de quelques eſcadrons, le Marquis de Vaubrun fut obligé d'aller au ſecours des ſiens. AN. DE J. C. 1675.

Sa préſence ranima les combattans ; mais ayant été tué preſqu'auſſi-tôt, ſa mort abattit tellement leur courage, qu'ils auroient plié ſi le Comte de Roye ne les avoit ramenés à l'ennemi. Cependant, après un combat de dix heures, les François gagnérent Altenheim, où il étoit impoſſible de les attaquer. On s'éxamina pendant deux jours de part & d'autre. Enfin, le troiſiéme d'août, le Comte de Lorges ayant fait donner le ſoir une fauſſe allarme au camp des Impériaux, paſſa le Rhin avec toute ſon armée, & a'la camper entre Eshau & Erſtyns. Il s'y retrancha afin de pouvoir y attendre en ſûreté les ordres qu'on lui envoyeroit. Les François ſe retirent.

Les Impériaux remportérent la victoire, puiſque les François leur abandonnérent le champ de bataille, pour ſe retirer derrière des marais & des foſſés. Ils perdirent beaucoup plus de monde que les Allemans, & laiſſérent derrière eux quantité d'équipages ; cependant il n'y eut point de déroute, la retraite ſe fit en combattant. Ils emmenérent tout leur canon ; & ils ſe vantérent même d'en avoir gagné quelques piéces aux Impériaux. Telle fut la fin de la campagne en Alſace.

Cependant, le Roi de France négocioit auprès des Princes d'Allemagne pour ſe les attacher, ou du moins pour les empêcher d'entrer dans la ligue qui ſe formoit contre lui. La négociation que ſon Miniſtre avoit entamée avec l'Electeur de Mayence pour l'engager à garder la neutralité, & à faire porter *ad publicam Dictaturam*, les écrits & les mémoires que la France & ſes alliés préſenteroient à la Diète de Ratiſbonne contre la maiſon d'Autriche, n'eut aucun ſuccès. L'Electeur étoit mécontent des François qui avoient pris & ruiné quelques-unes de ſes places, & éxigé des contributions de ſes ſujets. Ainſi il ne fit aucune difficulté de ſigner le traité que l'Empereur lui propoſa par le Comte de Caplières & le Prince de Pio. On L'Electeur de Mayence conclut un traité avec l'Empereur.

An. de J. C. 1675.

convint, Que ſa Majeſté Impériale feroit fortifier Mayence à ſes dépens : Qu'elle y entretiendroit, auſſi à ſes frais, une garniſon de deux mille cinq cents hommes : Que cette garniſon prêteroit le ſerment de fidélité à ſon Alteſſe ; & que les bourgeois ne donneroient aux ſoldats que le ſimple logement.

L'Electeur de Tréves faiſoit de ſon côté de fortes inſtances auprès de l'Empereur, afin d'être rétabli dans ſa Capitale. Il remontroit qu'il étoit honteux qu'un des premiers Electeurs en fût chaſſé à la vue de tant d'alliés puiſſans. Sa Majeſté Impériale qui ſouhaitoit que Montécuculli fût déchargé d'une partie des ennemis qu'il avoit ſur les bras, conjura les Princes de Lunebourg & le Duc de Lorraine, de faire une diverſion conſidérable du côté du bas-Rhin, ou d'aſſiéger la ville de Tréves s'il étoit poſſible. Ses éxhortations furent efficaces. Les troupes de l'Electeur ayant été augmentées de quelque renfort, formérent, ſans compter celles du Duc de Lorraine, une armée de vingt-ſix mille hommes, avec laquelle on entreprit le ſiége de Tréves. Le Maréchal de Créqui en ayant été informé, ſe rendit promtement à Metz. Il ſe préparoit à marcher au ſecours des aſſiégés, lorſqu'il apprit du Gouverneur même de la place, qu'il étoit inutile que l'armée Françoiſe ſe preſſât de venir à ſon ſecours ; qu'il étoit en état de ſe défendre long-tems contre les aſſiégeans.

Les alliés aſſiégent Tréves.

Cependant, les alliés ayant appris que le Maréchal de Créqui avoit reçu à Thionville deux détachemens de l'armée du Prince de Condé, que le Marquis de la Trouſſe & le Chevalier de Sourdis lui avoient amenés, & qu'il étoit campé à Saverne, proche du lieu où la Sate ſe joint à la Moſelle, ils réſolurent de ſortir de leurs lignes pour l'attaquer, jugeant qu'il étoit moins dangereux d'aller au-devant de lui que de l'attendre. On prit la précaution de faire un détachement au-deſſus de Pfaltz, afin d'empêcher les ſecours que le Maréchal attendoit de ce côté-là. Le Duc de Holſtein ayant fait réparer le pont de Conſarbruch, ſur la Sare, qui étoit ruiné, l'infanterie y paſſa le lendemain, pendant que la cavalerie qui avoit trouvé

un gué, traverſoit cette rivière à un endroit où elle avoit de l'eau juſqu'à la ſelle des chevaux. L'armée, après être paſſée, s'empara d'une haureut d'où elle découvrit le camp des François. Auſſi-tôt on ſe prépara à livrer le combat. Le Duc de Zell & l'Evêque d'Oſnabrug étant entrés dans la plaine, s'y mirent en ordre de bataille. Ils donnérent l'aile droite au Marquis de Grana, la gauche au Comte de la Lippe, & réſervérent le corps de bataille au Duc de Holſtein qui commandoit leurs troupes. AN. DE J. C. 1675.

Avant de commencer le combat, ils envoyérent prier le Duc de Lorraine de ſe trouver à cette action. Ce Prince, quoiqu'incommodé, ſe rendit auſſi-tôt à l'armée avec les quatre eſcadrons qu'on avoit laiſſés auprès de lui pour ſa garde. Le Marquis de Grana commença le combat contre la gauche des François. Comme il étoit important d'occuper une montagne qui étoit à ſa droite, & d'empêcher les ennemis de s'en emparer, il y envoya quelques régimens qui eurent beaucoup de peine à monter juſqu'au milieu. Le Comte de la Marck voulant réparer la faute que ſon Général avoit faite de négliger cette montagne, parut avec des troupes, réſolu d'en chaſſer les Allemans; mais le Marquis de Grana, ſecondé de la valeur de ſes officiers, alla droit à lui l'épée à la main. Le combat fut violent, & le Comte y perdit la vie. Les alliés défont l'armée Françoiſe.

L'aile droite des alliés ſouffrit plus que la gauche. La cavalerie de Zell plia d'abord; mais le Baron de Haques, Colonel des gardes d'Oſnabrug, ſoutint vigoureuſement le choc des François, & le Duc de Zell ſe mettant à la tête des eſcadrons qui fuyoient, les ramena au combat. L'aile gauche prenant en flanc les François, toute leur cavalerie abandonna à la diſcrétion du vainqueur, l'infanterie, dont le maſſacre auroit été plus grand ſi les marais & les bois n'en avoient ſauvé une partie. La déroute fut entière, canons, mulets, chariots, bagage, tout fut pris; preſque tous les Généraux furent ou tués, ou bleſſés, ou faits priſonniers. Le Maréchal de Créqui ſe ſauva, lui quatriéme, dans un bois, & delà à Sarbruch, d'où il paſſa à Tréves.

AN. DE J. C. 1675.

Les alliés qui n'avoient pas laiſſé de perdre des ſoldats & des officiers, ayant fait venir un tenfort, continuérent le ſiége de Tréves. La place étoit mauvaiſe & mal fortifiée; mais le Maréchal de Créqui la défendit avec tant de bravoure, que cette place qu'on auroit dû prendre en huit jours, ſoutint un ſiége de trois ſemaines. Elle auroit même tenu plus long-tems, ſi les deſſeins du Maréchal n'euſſent pas été traverſés; mais un Capitaine nommé Boisjourdan ayant fait révolter la garniſon, les ordres de Créqui ne furent plus écoutés, & l'on capitula malgré lui.

La ville de Tréves ſe rend aux alliés.

Lorſque les Ducs de Brunſwic & de Lunebourg ſe furent emparés de Tréves, on fut très-étonné de les voir partir, & laiſſer leurs troupes victorieuſes dans l'inaction. Les alliés attribuérent un retour ſi promt, à la crainte qu'ils avoient que le Duc de Hanover, dont on connoiſſoit le penchant pour la France, ne ſe déclarât en faveur des Suédois contre l'Electeur de Brandebourg. Ils réſolurent de travailler à l'engager de ſe réunir avec eux; mais on ne put obtenir de lui que deux traités de neutralité, l'un avec le Roi de France, & l'autre avec les alliés, auſquels il fit promettre *de le laiſſer en repos dans ſes Etats.*

Les Ducs de Brunſwic & de Lunebourg ſe ſéparent de l'armée.

Charles Duc de Lorraine ne ſurvécut pas long-tems au plaiſir qu'il avoit reſſenti de la défaite du Maréchal de Créqui. Ce Prince, âgé de ſoixante & onze ans & quelques mois, mais ſain, robuſte & ſupportant les fatigues de la guerre ſans incommodité, fut ſubitement attaqué d'une maladie qui l'emporta en trois jours.

Mort du Duc de Lorraine.

Ce Prince avoit un aſſemblage de bonnes & de mauvaiſes qualités. Il étoit brave, intrépide, infatigable, grand homme de guerre, libéral en certaines occaſions où il vouloit faire éclater ſa magnificence, & d'une avarice ſordide dans le cours ordinaire de la vie, civil & affable aux étrangers, dur à la Nobleſſe, pour laquelle il avoit du mépris ou de la haine, familier avec le peuple dont il écoutoit les plaintes, ſans que cela l'empêchât d'en éxiger des ſommes qui l'accabloient. On ne l'auroit pas pris pour un Prince, parcequ'il ne ſe ſoucioit pas de le paroître, & qu'il avoit de l'averſion pour la contrainte

Son caractère.

Mémoires de Beauveau. p. 453.

& pour le cérémonial. Il n'eſtimoit que les plaiſirs naturels & faciles. Il récompenſoit largement ſes domeſtiques, & il étoit généreux envers ſes ſoldats, quand il en avoit le pouvoir. Lorſqu'il ne l'avoit pas, il les dédommageoit par les libertés qu'il leur donnoit. Il eut toujours deſſein de laiſſer ſa ſucceſſion au Prince de Vaudémont, préférablement au Prince Charles, ſon neveu. La veille de ſa mort, qu'il ne regardoit cependant pas comme prochaine, après l'avoir entretenu long-tems ſur l'art de faire la guerre, il lui déclara qu'il vouloit le mettre à la tête de ſes troupes pour les conduire dans les Païs-Bas, pendant qu'il ſe retireroit à Francfort juſqu'à la paix générale. Mais il mourut le lendemain à Larback, dans le païs de Birkenfeld, laiſſant ſon Duché, ou plutôt l'eſpérance d'y rentrer, à ſon neveu qui prit dès-lors le titre de Duc. Comme il vivoit bien avec le Prince de Vaudémont, il n'eut point de peine à régler avec lui les affaires de la ſucceſſion de ſon oncle. Ils s'en rapportérent tous deux au Marquis de Grana, leur ami commun, qui les mit facilement d'accord. Charles reçut les hommages du Prince de Vaudémont & des troupes Lorraines, qu'il conduiſit en Alſace pour joindre l'armée Impériale. AN. DE J. C. 1675.

Pendant que toutes ces choſes ſe paſſoient en Allemagne, l'Electeur de Brandebourg apprit qu'il y avoit un traité entre le Roi de Suéde & l'Electeur de Bavière. (a) Ces nouveaux alliés devoient avoir une armée dans l'Empire, prête à marcher au ſecours de celui qui ſeroit attaqué. La Suéde devoit mettre ſur pied onze mille hommes, & l'Electeur huit mille. Ce Prince n'étoit pas cependant en état de faire autant de bien à ſon allié que le Danemarck pouvoit lui faire de mal. Cette Couronne déclara la guerre aux Suédois, & fit équipper une flotte pour joindre celle des Etats-Généraux, & agir avec vigueur contre Charles-Guſtave. Suite de la guerre du Nord.

Les Miniſtres Danois, au lieu de ſeconder leur Prince, ne firent leurs préparatifs qu'avec beaucoup de lenteur.

(a) Ce traité fut ſigné à Munich le vingt-troiſiéme de février 1675. mais il ne devint public qu'au mois de ſeptembre ſuivant.

AN. DE J. C. 1675.

Ils agiſſoient ainſi, pour ſe conformer aux volontés de la Reine qui déſapprouvoit cette guerre. D'ailleurs, le Duché de Brême qu'on vouloit enlever aux Suédois, étoit une ſource de conteſtations. L'Evêque de Munſter prétendoit du moins partager ce Duché, ſi on ne le lui cédoit pas entiérement comme une récompenſe dûe aux ſervices qu'il devoit rendre aux alliés, & l'Empereur appuyoit la demande du Prélat. D'un autre côté, le Roi de Danemarck, l'Electeur de Brandebourg, & les Ducs de Lunebourg, vouloient partager entr'eux la conquête & en exclure l'Evêque; mais on ne pouvoit s'accorder ſur l'étendue du territoire que chacun devoit avoir.

Le Roi de Danemarck prend Damgarten.

La première expédition du Roi de Danemarck, fut d'attaquer, le deuxiéme d'octobre, le fort de Damgarten où commandoit Otto-Guillaume, Comte de Koniſgmarck. Les Suédois abandonnérent ce poſte après avoir ſoutenu les efforts des Danois pendant quatorze jours. Le Roi ne put les pourſuivre, parcequ'ils avoient rompu les ponts derrière eux. De Damgarten, dont on fit ſauter les fortifications, le Roi mena ſon armée vers Stralſund. Lorſqu'il y fut arrivé, il s'aboucha avec l'Electeur de Brandebourg à Lundershagen, environ à un quart de lieue de la ville. Il y apprit que la cavalerie Suédoiſe s'étoit déja retirée dans l'iſle de Rugen, & l'infanterie dans les villes. Ainſi les deux Princes convinrent que le Roi ſe rendroit devant Wiſmar avec ſon armée, & que l'Electeur iroit, avec la ſienne, à Anclam & à Wolgaſt.

Il aſſiége Wiſmar.

On entroit déja dans l'hyver; la ville de Wiſmar étoit très-forte, & on pouvoit la rafraîchir ſouvent du côté de Lubec. Tout cela ne fut pas capable d'arrêter le courage du Roi Chriſtiern. Il commença par faire conſtruire deux forts du côté du port, afin d'empêcher qu'on n'y fit entrer des vivres ni des ſoldats, & l'on forma enſuite trois attaques différentes. Le Roi en commandoit une en perſonne, le Général Schack commandoit la ſeconde, & le Duc de Holſtein-Ploën la troiſiéme. Le deſir d'arriver le premier ſous le canon des ennemis, faiſoit avancer les tranchées de tous côtés avec une diligence extrême. En ſix jours, on

ſe

ſe trouva proche du foſſé, à la portée du piſtolet. Le Colonel Narlof fit couper la bartière qui étoit devant la porte, ſans que les aſſiégés s'en apperçuſſent. Le feu des aſſiégeans étoit continuel. Ils battoient la place de cinq batteries, qui faiſoient en tout trente-ſix piéces de canon & cinq mortiers : les bombes & les boulets rouges qu'ils jettoient dans la place y faiſoient un déſordre horrible. AN. DE J. C. 1675.

Chriſtiern avoit entrepris en même-tems de deſſécher un marais qui couvroit la ville. Mais l'eau qu'on tiroit à force par les machines, étoit réparée auſſi-tôt par les pluies & par les égouts voiſins ; de ſorte qu'il étoit impoſſible d'épuiſer ce marais, parcequ'il ſe rempliſſoit toujours. D'autre part les ſoldats, campés dans des lieux marécageux, étoient fort incommodés dans un tems où la pluie & la neige tomboient fréquemment. Ils furent donc obligés de ſe baraquer pour ſe garantir de l'eau.

Cependant Wrangel avoit dépêché le Comte de Koniſgmarck dans le Meckelbourg, afin d'enlever un quartier des aſſiégeans, & de jetter du ſecours dans la place. Mais le Général Arenſdorff, que le Roi détacha pour le pourſuivre, ayant rencontré en chemin le Landgrave de Heſſe-Hombourg, avec quinze cents chevaux qu'il amenoit au camp de ſa Majeſté, ce Prince & ſon Officier ſe mirent aux trouſſes de Koniſgmarck, qui pour éviter le combat ſe jetta promtement dans Demmin, & laiſſa aux Danois la liberté de continuer le ſiége.

Chriſtiern ayant renoncé au deſſein de deſſécher le marais, dont l'éxécution étoit impoſſible, fit dreſſer des ponts fort légers, ſur leſquels on ne pouvoit paſſer que trois hommes de front. On les attacha aux ouvrages de la ville, malgré la réſiſtance des aſſiégés, & on réſolut d'attaquer le lendemain tous ces ouvrages. Le Roi parut de grand matin pour animer ſes ſoldats. Le Duc de Holſtein-Ploën attaqua le fort de Sparbuch, où il fut repouſſé ; mais le Général Roſencrants fut plus heureux au nouvel ouvrage qui étoit à côté de la porte de Meckelbourg, & fait en forme d'un château à trois baſtions ; il l'emporta après une légère réſiſtance. Deux heures après, le comman- Wiſmar ſe rend.

An. de J. C. 1675-1676.

dant demanda à capituler, ce qu'on lui accorda. Ainſi, cette ville ſe rendit après un ſiége de deux mois & demi.

Arenſdorff prend Ribnitz.

Le même jour de la priſe de Wiſmar, le Général Arenſdorff ſe préſenta devant Ribnitz avec quelques troupes du Roi & de l'Electeur. La garniſon Suédoiſe qui n'étoit que de quatre cents hommes, ſe rendit ſans avoir preſque fait de défenſe. On fit environ trois cents ſoixante priſonniers, qui furent partagés également entre les troupes du Roi & celles de l'Electeur. On avoit projetté d'autres entrepriſes, & l'Electeur de Brandebourg étoit d'avis qu'on s'emparât de l'iſle de Rugen qu'il vouloir céder aux Danois; mais Griffenfelt qui étoit ſecrétement oppoſé à la guerre contre la Suéde, ſoutint qu'il falloit retourner à Coppenhague, parcequ'il avoit, *diſoit-il*, des avis certains, qu'on tenoit dans la Scanie vingt-quatre mille hommes prêts à s'embarquer pour faire à la première gélée une deſcente dans l'iſle de Sélande, & que le jeune Roi devoit ſe trouver en perſonne à cette expédition. Le Roi crut ſon Miniſtre, & reprit la route de ſa Capitale, où il reconnut que l'avis étoit faux. Griffenfelt en fut puni quelque-tems après. On le condamna à mort, mais cette peine fut changée en une priſon perpétuelle.

Le Roi de Danemarck retourne à Coppenhague.

L'Electeur de Brandebourg prend Wolgaſt.

L'Electeur de Brandebourg entreprit enſuite de s'emparer de Wolgaſt, place conſidérable par ſa ſituation, & par ſon château qui étoit très-bien fortifié. L'Electeur trouva néanmoins dans cette conquête plus de facilité qu'il n'avoit oſé s'en promettre. Le feu prit à un magaſin à poudre qui fit ſauter tous les autres magaſins, de ſorte qu'il n'en reſta aux aſſiégés que ce qui leur avoit été diſtribué ce jour-là. Ils furent donc obligés de ſe rendre. L'Electeur ne fut pas ſi heureux dans ſon entrepriſe ſur Carleſtadt, que ſa flotte avoit attaquée vers la fin de ſeptembre; il perdit même la plus grande partie des troupes qu'il avoit envoyées à cette expédition. Mais comme elles ne paſſoient pas quatre cents hommes, ce fut une perte très-légère, en comparaiſon de celles qu'il avoit cauſées ailleurs aux Suédois.

La fortune ne fut pas plus favorable aux Suédois en *1676.*

qu'elle l'avoit été l'année précédente. Les Danois, les Lunebourgeois & les Munſtériens s'emparérent de Carleſtadt. Les Duchés de Brême & de Werden étoient ouverts de tous côtés. Il ne fut pas difficile aux troupes de Munſter & de Lunebourg d'y faire une irruption. Il y avoit un traité entre le Roi de Suéde & le Duc de Hanover, en vertu duquel celui-ci avoit envoyé ſes troupes dans le Duché de Brême pour ſe joindre à celles du Roi. Mais la jonction n'ayant pu ſe faire, & les Suédois ſe trouvant tout à coup menacés d'un grand nombre d'ennemis, le Duc avoit été contraint de conſentir à la neutralité, par un traité du dix-huitiéme de ſeptembre. Ce traité vint fort à propos pour rétablir l'ancienne union qui avoit ſi long-tems régné entre les Princes de la maiſon de Brunſwic.

An. de J. C. 1676.

Les alliés prennent Carleſtadt.

L'Evêque de Munſter n'en attendoit que la concluſion pour commencer ſes hoſtilités. Il n'en eut pas plutôt appris la nouvelle, qu'il s'empara de la ville de Frédinghuiſen. Il paſſa enſuite le Wéſer à la tête de ſept mille hommes, tant de ſes propres troupes que de celles de Brandebourg. Il le fit à la vue du Maréchal de Horn, qui n'ayant en tout que trois mille hommes, ſe retira à Staden, n'oſant haſarder un combat. Les Danois, au nombre de trois mille, joignirent alors l'Evêque de Munſter. La premiére conquête qu'il fit après cette jonction, fut celle de Langel-Wédel, que le Gouverneur Suédois abandonna à ſon approche. De-là il marcha vers Burgt qu'il obligea de ſe rendre à diſcrétion, & prit d'aſſaut le fort d'Orerberg, après avoir emporté ſans réſiſtance Werden & Rorembourg.

L'Evêque de Munſter prend Frédinghauſen.

Le Duc de Zell, établi Colonel & directeur du Cercle de la baſſe-Saxe pour l'éxécution du ban de l'Empire, apprit bien-tôt, non ſans jalouſie, les grands progrès de l'Evêque de Munſter. Toutes les conquêtes qu'on faiſoit en ſon abſence, lui ſembloient aurant de lauriers qu'on lui raviſſoit. Il partit du païs de Tréves où il étoit alors, & vint à grandes journées dans le Duché de Brême. L'Evêque lui céda d'abord le commandement, & l'on convint du partage qui devoit ſe faire de toutes les conquêtes.

An. de J. C. 1676.

En vertu de cet accord, le Duc mit garniſon dans Roktétrude ſur le Wéſer, auſſi bien que dans Hotnebourg, que les Suédois avoient abandonnée. Brémetvoude & Carleſtadt furent gardées en commun par les troupes des confédérés.

Les alliés prennent Staden.

La ville de Staden fut aſſiégée enſuite par le Duc de Zell. Mais comme cette place étoit une des plus fortes & des mieux pourvues de tout le pais, qu'il y avoit une garniſon au moins de trois mille cinq cents hommes de troupes réglées, & que d'ailleurs la ſaiſon étoit fort avancée, il fut contraint d'abandonner cette entrepriſe. Une autre raiſon y contribua auſſi beaucoup: c'eſt que, quoique l'on fût convenu, en général, de partager toutes les conquêtes qui devoient ſe faire, on n'avoit cependant rien ſtipulé là-deſſus de particulier, & chacun des intéreſſés prétendoit avoir ſon lot. Quoiqu'il en ſoit, les Suédois en demeurérent maîtres tout l'hyver, & s'en ſervirent avantageuſement pour incommoder les alliés par leurs courſes fréquentes. Tous ces mouvemens ne purent empêcher la garniſon de ſe rendre. Les alliés l'avoient tenue bloquée & reſſerrée ſi étroitement pendant huit mois, qu'il avoit été impoſſible aux Suédois d'y faire entrer aucun ſecours. Par ce moyen, tout le pais de Brême fut au pouvoir des alliés, & il ne s'agiſſoit plus que du partage. On avoit pour cet effet formé à Brême un congrès où l'Empereur avoit envoyé ſes Commiſſaires; mais la diviſion fut ſi grande entre les négociateurs que dix mois & plus s'écoulérent ſans qu'ils fuſſent convenus d'aucun article.

Partage des conquêtes entre les alliés.

L'Empereur, pour les accorder, envoya au congrès de nouveaux Commiſſaires. Soit que les plus grandes difficultés fuſſent déja ſurmontées lorſqu'ils arrivérent, ſoit que leurs offices fuſſent plus agréables aux parties intéreſſées que ceux des premiers, il y eut un traité dont voici les principales conditions: » Que le Roi de Danemarck auroit » pour ſa part, Carleſtadt, le pais de Wuſten, Lée & tous » les Bailliages voiſins qui étoient le long du Wéſer: Que le » Duc de Zell auroit pour la ſienne, Staden, Boxtehude, » le pais de Kédingen, le vieux & le nouveau Walde, &

» tout ce qui touche de ce côté-là, à la rivière d'Elbe : enfin » Que l'Evêque de Munſter auroit le païs de Werden, Rorthembourg, Ortenbourg, Brémerwurde, les bailliages de » Bergſtatten, Tédingluiſen, Wildeshuiſen, & tout ce » qui ſe trouvoit ſous ces juriſdictions. » AN. DE J. C. 1676

Les François s'emparent de pluſieurs villes des Païs-Bas.

Le Roi de France ſe conſola des pertes de la Suéde, par les avantages que ſes troupes remportérent ſur les alliés de l'Empereur. Le Maréchal d'Humiéres ayant fait une irruption dans le païs de Vaès, s'étoit emparé du fort de Lokéren & de divers autres poſtes. Le Maréchal de Créqui avoit emporté de force Condé, dont la garniſon fut faite priſonniére de guerre. Le Roi de France avoit fait détruire les citadelles de Liége & de Hui. Comme le Duc de Neubourg avoit quitté la neutralité pour faire des traités avec les ennemis de la France, Louis XIV. fit aſſiéger ſa petite ville de Sittard, qui fut emportée d'aſſaut, pillée, ſaccagée & démolie. Les païs de Cléves & de Juliers furent ravagés. Le Duc d'Orléans ſe rendit maître de Bouchain, & le Maréchal d'Humiéres s'empara d'Aire, tandis que le Prince d'Orange aſſiégeoit Maſtricht. C'étoit le brave Calvo qui commandoit dans cette place. On n'a pas oublié ce qu'il dit à ſes Ingénieurs : *Meſſieurs, je n'entens rien à la défenſe d'une place, tout ce que je ſçais, c'eſt que je ne veux pas me rendre.* En effet, après un nombre infini d'actions glorieuſes qui ſe paſſérent entre les aſſiégeans & les aſſiégés, le Prince d'Orange fut obligé de lever le ſiége, le vingt-ſeptiéme d'août, à l'approche du Maréchal de Schomberg.

Le Prince d'Orange aſſiége Maſtricht ſans ſuccès.

Les François ne furent pas ſi heureux ſur le Rhin que dans les Païs-Bas. Ils perdirent Philipſbourg que le Vicomte de Turenne avoit regardée comme la place la plus importante à conſerver ; car ils n'avoient pas alors Straſbourg. Montécuculli, accablé d'infirmités, avoit obtenu de l'Empereur la permiſſion de ſe retirer à Vienne. En quittant le commandement des troupes, il avoit propoſé Charles V. Duc de Lorraine pour lui ſuccéder. Ce jeune Prince fut un des plus grands Généraux que la maiſon d'Autriche ait jamais eus. Il égala les plus célébres Capitaines, &

Le Duc de Lorraine eſt fait Commandant des troupes Impériales.

Son caractère.

An. de J. C. 1676.

fit voir que le talent militaire n'attendoit en lui ni l'âge ni la longue expérience. La nature lui avoit donné ce coup d'œil heureux qui embraſſe, ſans les confondre, tous les objets qui ſe préſentent à l'imagination, & qui dans l'inſtant même dicte à l'eſprit le parti qu'il doit prendre. Rempli d'un enthouſiaſme martial, il ſembloit ſouvent agir par une inſpiration ſubite, qui lui faiſoit mépriſer les dangers & forcer les obſtacles. Fiet dans le commandement, il ne ménageoit ni la vie du ſoldat ni la ſienne; & dans chaque combat, intrépide à l'excès, il paroiſſoit toujours réſolu de vaincre ou de mourir. Il fit oublier les fautes de ſon père, en conſervant le caractère de héros conſtant, & d'ami fidéle à la maiſon d'Autriche. Tel étoit le Capitaine que l'Empereur oppoſoit au Duc de Luxembourg, Général des troupes Françoiſes en Alſace.

Le Duc de Lorraine arriva dans cette Province avec des forces égales à celles de ſon ennemi. Le Comte Caprara commandoit la cavalerie, & Chavagnac faiſoit la fonction de Lieutenant-Maréchal-de-Camp. Les Généraux de bataille étoient les Comtes de Harran, de Rabbata, de Schulz, de Dunevald, & le Marquis de Bareith-Brandebourg. Le Comte d'Arco, avec les Princes Herman de Bade & de Pio, commandoit l'artillerie.

Mémoires Mſſ. de M. le Begue.

Charles de Lorraine qui avoit ſous ſes ordres environ quarante-trois mille hommes, forma le deſſein d'aſſiéger Philipſbourg. Ayant paſſé le Rhin au commencement de mai, il fit attaquer le fort de cette place en deçà du fleuve, & s'en empara au bout de quelques jours. L'armée Impériale s'avança peu après vers la haute-Alſace. Le Duc de Luxembourg qui avoit aſſemblé la ſienne ſous Scéleſtat, marcha en même-tems pour s'oppoſer au deſſein des Impériaux ſur cette Province. Les deux armées ſe trouvérent en préſence le quatriéme de juin, près de Kocheſberg, aux environs du ruiſſeau de Roulr qui les ſéparoit. Deux mille chevaux & cent dragons de l'armée Autrichienne l'ayant paſſé ſous la conduite de Dunevald, furent attaqués auprès de Gugenheim par dix eſcadrons François, qui les chargérent ſi vigoureuſement qu'ils

leur tuérent plus de trois cents hommes, firent cent prisonniers, & contraignirent le reſte à prendre la fuite. Du côté des Impériaux le Comte de Tilli fut tué, & le Comte de Chavagnac fut fait priſonnier. AN. DE J. C. 1676.

Dès le même ſoir, le Duc de Lorraine marcha du côté de Saverne, peut-être dans le deſſein de s'emparer de cette ville, qui lui ouvroit le paſſage dans ſes nouveaux Etats. Le Duc de Luxembourg en étant informé, précipita ſa marche le long de Ziberſteig, après avoir laiſſé dans les défilés autant de dragons & d'infanterie qu'il avoit cru néceſſaire pour favoriſer ſa marche; mais les Impériaux forcérent les dragons François & les mirent en fuite. Le Duc de Lorraine les fit ſuivre pour les obliger à tourner tête. Quelque diligence que l'on fit, on ne put atteindre le dernier eſcadron que ſur la Sorre qui coule entre Saverne & un bois voiſin. Combat de Ziberſteig. *Hiſt. de Lorraine*, l. 39. t. 3. p. 811.

Le Duc de Luxembourg voyant le gros de ſon armée au-delà de cette rivière, commanda à cent hommes d'infanterie & à un pareil nombre de cavalerie & de dragons de demeurer avec lui à une demi-portée de piſtolet du ruiſſeau. Les Impériaux attaquérent le Duc avec tant d'impétuoſité, que ſa troupe ne pouvant ſoutenir leurs efforts, fut obligée de prendre la fuite. Elle alla porter le déſordre & l'effroi dans l'armée. La déroute auroit été entière, ſans l'infanterie Angloiſe, qui ſoutint l'impétuoſité des Autrichiens, & donna le tems au Duc de Luxembourg de rallier les François & de les raſſurer.

Ce Général continua ſa marche, & vint camper ſous la contreſcarpe de Saverne. Le Duc de Lorraine l'ayant ſuivi, ſe ſaiſit d'une hauteur où il fit dreſſer trois batteries, chacune de ſept piéces de canon: elles tirérent pendant quatre jours. L'artillerie Françoiſe répondit à celle des Impériaux, & en général il y eut beaucoup de bruit & peu d'effet.

Cependant, le Duc de Lorraine reçut de Léopold un ordre preſſant d'aller faire le ſiége de Philipſbourg. Charles dépêcha ſur le champ un gentil-homme à Vienne, pour informer l'Empereur de l'état où étoient les choſes. Il lui

AN. DE J. C. 1676.

manda que dans quinze jours il obligeroit l'armée Françoiſe à ſe rendre priſonnière de guerre, & qu'après cela il ſeroit tems d'entreprendre à coup sûr le ſiége de Philipſbourg. Le Conſeil de Vienne n'entra point dans ces taiſons, & envoya de nouveaux ordres, plus précis que les premiers, de marcher ſans délai contre Philipſbourg. Il fallut obéir. Comme le chemin de la forêt de Haguenau étoit extrêmement difficile, le Prince prit ſa roure du côté de Straſbourg, qui s'étoit déclarée pour l'Empereur depuis la mort du Maréchal de Turenne. Il y fit embarquer ſon infanterie & ſon gros canon, & s'avança avec le reſte de l'armée vers Philipſbourg. Quelques-uns croyent que la jalouſie que certains Conſeillers de l'Empereur avoient conçue contre le Duc Charles, influa beaucoup dans l'ordre qu'il reçut d'abandonner l'avantage qu'il avoit acquis ſur l'armée Françoiſe enfermée au-tour de Saverne.

L'armée Impériale aſſiége Philipſbourg.

L'empreſſement de la Cour de Vienne pour hâter le ſiége de Philipſbourg, venoit des plaintes continuelles que faiſoit l'Electeur Palatin. La garniſon de cette place déſoloit ſon païs. Il étoit entré dans la ligue pour être délivré de ces incommodes voiſins. L'Empereur, de ſon côté, vouloit lui donner ſatisfaction. Le Duc Charles ayant fait les préparatifs pour le ſiége, partagea ſon armée en deux corps : l'un fut laiſſé au-delà du Rhin pour faire le ſiége de la place ; & ſon Alteſſe, avec l'autre, campa d'abord en deçà du fleuve à Weiſſembourg, pour s'oppoſer au Général François qui avoit ordre de marcher au plutôt au ſecours de Philipſbourg.

La tranchée ne fut ouverte que le vingt-ſixiéme de juin. Frédéric de Bade-Dourlach qui étoit chargé de la conduite du ſiége, avoit ſous lui le Prince Herman de Bade, Général d'artillerie, & Wertmuller, célébre Ingénieur. Le Duc de Lorraine, n'avoir avec lui que dix-ſept mille hommes ; mais il étoit ſi bien retranché au-delà du pont, qu'il auroit été difficile de le forcer.

Dufai, Gouverneur de Philipſbourg, ſe défendit avec une valeur extraordinaire. Il fit différentes ſorties, & ſoutint

tint les attaques des aſſiégeans avec toute la vigueur imaginable, de ſorte que le ſiége dura plus long tems qu'on ne s'y étoit attendu. Un événement inopiné contribua encore beaucoup à cette longue durée. Ce fut l'inondation du Rhin, qui renverſa les tentes, combla les tranchées, ruina les batteries, & réduiſit les aſſiégeans à faire, pour ainſi dire, un nouveau camp & un nouveau ſiége. De plus, la lenteur naturelle du Prince de Bade, jointe à ce que l'artillerie n'étoit pas bien ſervie, fit que les choſes n'avancérent pas autant que le Duc de Lorraine l'auroit ſouhaité. Il fut obligé, pour animer le Prince de Bade, & pour donner de l'activité aux troupes, de ſe tranſporter dans le camp & à la tranchée, & de ſe montrer par-tout pour exciter les ſoldats par ſon éxemple, par ſa préſence & par ſon aſſiduité. AN. DE J. C. 1676.

Le Duc de Luxembourg, à la tête d'une armée de quarante-cinq mille hommes, fit pluſieurs tentatives pour ſecourir Philipſbourg. Aucune n'ayant réuſſi, il eſſaya d'attirer le Duc de Lorraine hors de ſon camp, & d'obliger les Impériaux d'abandonner leur entrepriſe. Dans ce deſſein, il s'avança vers la haute-Alſace pour faire le ſiége de Fribourg en Briſgaw. Mais il fut ſi long-tems à travailler à un pont au-deſſous de Briſach, pour faire paſſer ſon armée, qu'il donna le loiſir au Duc Charles de venir au ſecours de Fribourg. Le Duc de Luxembourg approchant de cette place, fut ſurpris de voir le Duc de Lorraine qui le ſuivoit avec l'élite de ſa cavalerie, dans la diſpoſition de lui livrer bataille. Luxembourg ne jugeant pas à propos de l'accepter, ſe retira ſous le canon de Briſach, repaſſa le Rhin, & deſcendit par le même chemin vers Scéleſtat. Le Duc de Luxembourg eſſaye inutilement de faire lever le ſiége.

Le Prince Charles revint dans ſon camp de Philipſbourg. A ſon arrivée, il fit ſommer le Gouverneur de ſe rendre, puiſqu'il voyoit que le ſecours s'étoit retiré, & que ſa réputation ne pouvoit plus courir aucun riſque. Dufai lui fit réponſe, que puiſque ſon Alteſſe avoit quelqu'eſtime pour lui, il étoit réſolu de ſe la conſerver en achevant de faire ſon devoir; que s'il lui plaiſoit d'envoyer dans

AN. DE J. C. 1676.

la place quelques-uns de ſes officiers qui s'entendiſſent aux fortifications, ils pourroient lui rendre compte qu'il étoit en état de bien ſe défendre, & de rendre pendant long-tems ſervice au Roi ſon maître. On fut donc réduit à continuer les attaques, qui coutérent bien du monde de part & d'autre. On ne put gagner que la contreſcarpe d'un ravelin caché proche le foſſé du corps de la place; encore ce ne fut qu'après avoir été bien diſputée, perdue & régagnée pluſieurs fois.

La ville ſe rend à compoſition.

Dufai ſe voyant enfin obligé de ſe rendre, demanda à capituler le dixiéme de ſeptembre. Les principaux articles de la capitulation furent, Que le Gouverneur ſortiroit vie & bagues ſauves, tambour battant, enſeignes déployées, la mêche allumée aux deux bours, & balle en bouche pour l'infanterie; & la cavalerie, à cheval, l'épée à la main: Qu'il emmèneroit huit piéces de canon, un mortier, quelques bateaux de cuivre; comme auſſi tout l'argent appartenant, ſoit au Roi très-Chrétien, ſoit aux particuliers, ſans pouvoir être recherchés des contributions levées dans l'Empire: Qu'on lui fourniroit les chariots & les chevaux néceſſaires, tant pour conduire ſon canon & ſes bagages, que pour les bleſſés & les malades: Qu'on lui accorderoit un Colonel pour commander l'eſcorte qui lui ſeroit donnée: Qu'il pourroit ſe retirer à Haguenau en toute ſûreté: Que néanmoins, il ne ſeroit obligé de ſortir de la place que le dix-ſeptiéme de ſeptembre, & ſeulement au cas qu'il ne fût pas ſecouru. Il fut auſſi convenu que les deux partis garderoient leurs priſonniers.

Mémoires de Beauveau. p. 51

Après la réduction de Philipſbourg, le Duc de Lorraine voulut obliger le Duc de Luxembourg, ou à repaſſer le Rhin, ou à conſentir à une bataille. Il le pouſſa pour cet effet juſque ſous les murailles de Briſach: mais il le trouva dans une ſituation ſi avantageuſe, & ſi bien retranché qu'il ne put l'attaquer. Le Duc Charles prit ſa marche vers Fribourg & de-là vers Rhinfeld, où il fit conſtruire un pont de bateaux, comme s'il eût eu deſſein d'y paſſer. Dans l'appréhenſion qu'en eut le Duc de Luxembourg, il repaſſa le Rhin pour l'obſerver de l'autre côté du fleuve, & tâcher

d'occuper avant les Impériaux, les paſſages qui pouvoient leur donner entrée dans le Comté de Bourgogne. Il ſe ſaiſit de la ville & du château de Montbéliard. Le Duc de Lorraine, de ſon côté, s'avança vers Baſle, de peur que l'armée Françoiſe ne s'en emparât, quoique ce fût une ville neutre. Mais la ſaiſon étant avancée, le Duc de Luxembourg envoya une partie de ſes troupes en Lotraine, & une autre en Bourgogne; le reſte de l'armée Françoiſe demeura en Alſace. Les troupes Impériales repaſſérent le Rhin, & furent miſes en quartiers d'hyver dans la Suabe & dans la Franconie.

AN. DE J. C. 1676-1677.

Les Suédois & les Danois, pour qui toutes les ſaiſons étoient égales, ne finirent pas ſi-tôt la campagne. Sur la fin de l'année, Charles-Guſtave dont les troupes ſe trouvoient augmentées des garniſons qui étoient ſorties des places conquiſes par les Danois, réſolut de ſecourir Malmoë que ces derniers aſſiégeoient. Les deux armées reſtérent durant quelques jours en préſence l'une de l'autre. Celle des Suédois paſſa l'Oder le quatorziéme de décembre, & alla préſenter la bataille au Roi de Danemarck, près de la ville de Lunden. On s'y battit ſans quartier depuis le lever juſqu'au coucher du ſoleil. Les deux Rois qui commandoient chacun l'aile droite de leur armée, menérent eux-mêmes pluſieurs fois les eſcadrons à la charge au fort de la mêlée, & battirent d'abord chacun de leur côté tout ce qui s'oppoſa à eux. Mais le Roi de Suéde, après avoir défait entiérement la gauche des Danois, commandée par le Prince Georges, frère de leur Roi, vint avec ſa droite au ſecours de ſon aile gauche qui commençoit à plier, y rétablit l'ordre, & chargea la droite des Danois avec tant de ſuccès que la victoire ne fut plus douteuſe. Le Roi de Danemarck fut obligé d'abandonner le champ de bataille, avec ſon canon & une partie de ſon bagage. Cette victoire répara pour quelque-tems la réputation & les affaires des Suédois, qui ſe trouvant maîtres de la campagne dans la Scanie, forcérent le château d'Elſimbourg.

Affaires du Nord.

Le Roi de Suéde défait les Danois.

Le Duc de Lorraine, qui l'année précédente avoit eu

AN. DE J. C. 1677.

l'avantage ſur les François, ſe flattoit de pouvoir rentrer dans ſes Etats, où il ſavoit qu'il étoit deſiré de ſes ſujets : on aſſure même qu'il fit mettre ſur ſes Etendards, *Ou maintenant ou jamais*. Ce Prince s'étant mis en campagne avant la fin d'avril, paſſa le Rhin ſur le pont de Straſbourg, pendant que le Prince de Saxe-Eiſenac, qui avoit ſuccédé au Marquis de Bade-Dourlach dans le commandement des troupes des Cercles, paſſoit le fleuve dans un autre endroit. Le Duc Charles avoit les mêmes Généraux que l'année précedente, & ſon armée étoit d'environ vingt-mille chevaux & de douze mille hommes de pied.

Le Roi de France prend Valenciennes & pluſieurs autres places.

Dès le commencement du mois de mars, le Roi de France entra en campagne avec une armée nombreuſe, & en peu de tems il ſe rendit maître de Valenciennes, de Cambrai & de Saint-Omer. Il mit enſuite une partie de ſes troupes en quartiers de rafraichiſſement dans la Flandre, & envoya un gros détachement pour obſerver l'armée du Duc de Lorraine qui s'avançoit vers la Meuſe.

Ce Prince, en marchant à Metz, fit attaquer quelques forts que les François avoient fait élever ſur la rivière de Sare. Le Maréchal de Créqui détacha d'abord deux mille hommes pour aller à leur ſecours. Les François furent repouſſés avec tant de vigueur que la plupart des ſoldats paſſérent la rivière à la nage, pendant que les autres ſe ſauvérent ſur le pont qu'on avoit conſtruit en cet endroit, & qu'ils rompirent avant que les Impériaux fuſſent en état de les pourſuivre. Le Duc de Lorraine paſſa enſuite la Moſelle, pour aller au-devant d'un grand convoi qui venoit de Sarbruch, ſous la conduite du Colonel Merci. Créqui en ayant été informé, marcha le long de cette rivière ſur une même ligne que les Impériaux, pour ſe mettre entre leur armée & leur convoi, à la rencontre duquel il envoya deux mille hommes. Ceux-ci l'ayant attaqué entre Detfort & Konigs-Macheren, taillérent en piéces la cavalerie qui eſcortoit le convoi, & en enlevérent la plus grande partie.

Dans le même tems, le Prince d'Orange entreprit le ſiége de Charletoi. Mais le Duc de Luxembourg ayant

fait paſſer la Sambre à ſon armée, alla camper derrière la rivière de Leuze, dans un poſte où il enlevoit aux alliés les fourages qu'ils tiroient du païs ſitué entre la Sambre & la Meuſe. D'un autre côté, le Maréchal d'Humières, avec un camp volant, arrêtoit les convois qui leur venoient de Bruxelles : deſorte que le Prince d'Orange ne pouvant plus faire ſubſiſter ſes troupes, fut obligé d'abandonner ſon entrepriſe. Il paſſa la Sambre, & reprit ſur les François la ville de Binch.

An. de J. C. 1677.

Le Duc de Luxembourg oblige le Prince d'Orange de lever le ſiége de Charleroi.

Le Duc de Lorraine ayant appris à Florainville la levée du ſiége de Charleroi, fit marcher ſon armée du côté de l'Alſace. Son deſſein étoit de joindre le Duc de Saxe-Eiſenac, qui commandoit dix à douze mille hommes des troupes des Cercles, à la place du Marquis de Bade-Dourlach, mort peu après la priſe de Philipſbourg. Le Duc de Saxe avoit occupé durant une partie de l'été, les troupes Françoiſes que le Baron de Montclar commandoit en Alſace. Il les avoit même enfermées dans un endroit où elles auroient péri faute de vivres, ſi le Maréchal de Créqui ne les eût ſecourues, dans le tems qu'il obſervoit la marche du Duc de Lorraine.

Le Baron de Montclar pourſuit le Duc de Saxe-Eiſenac & l'oblige de ſe rendre.

Le Général François ayant paſſé le Rhin à Briſach, obligea le Duc de Saxe-Eiſenac de ſe retirer du côté de Straſbourg. L'ayant joint près de Wilſtad, après l'avoir ſuivi à la tête de dix mille chevaux, il le pouſſa dans une iſle du Rhin, entre le pont & la ville de Straſbourg. Le Prince de Saxe, en attendant le Duc de Lorraine, tâcha de ſubſiſter dans cet endroit autant qu'il lui fut poſſible, avec les ſecours des Straſburgeois qui s'étoient déclarés pour l'Empereur. Cependant, comme la bourgeoiſie appréhendoit les menaces du Maréchal de Créqui, elle ceſſa d'envoyer au Duc des vivres, & négocia une eſpéce d'accommodement entre ces deux Généraux. Le Prince de Saxe obtint la liberté de ſortir avec ſes troupes ſous la ſûreté d'un paſſeport, & de ſe retirer en Allemagne, à condition que lui & ſes ſoldats ne pourroient porter les armes contre les François le reſte de la campagne.

Le Duc de Lorraine marchoit en diligence pour déli-

An. de J. C. 1677.

vrer le Prince de Saxe. Ayant appris ſon accommodement, il continua ſa route vers Straſbourg, paſſa le Rhin ſur le pont de cette ville, & ſuivit l'armée Françoiſe. L'ayant trouvée campée près du château de Kocherſberg, il envoya le Général-Majot Schulz avec un gros détachement de cavaletie pour la reconnoître. Le Comte de Harran pouſſa juſqu'à la grande-garde des François, qu'il attaqua avec beaucoup de vigueur. Le Maréchal de Créqui, ſur cette nouvelle, fit marcher trente-ſix eſcadrons de ſes meilleures troupes, qui firent plier celles du Comte de Harran. Ils les auroient taillés en piéces, ſi le Duc de Lorraine ne fût venu en perſonne à leur ſecours, & s'il n'eût obligé les François de retourner dans leur camp.

On blâma le Général Schulz d'avoir excédé ſes ordres. Le Duc de Lorraine, indigné de cette conduite, le menaça de lui faire couper la tête. Bien-tôt après, ce Prince reçut des ordres de la Cour de Vienne, de mettre ſes troupes en quartiers d'hyver. Le Duc, avant d'obéir, dépêcha un gentil-homme à l'Empereur, pour lui repréſenter qu'il y avoit à craindre que le Maréchal de Créqui qui étoit encore en armes, ne formât quelqu'entrepriſe contre Fribourg, tandis que l'armée Impériale ſeroit diſperſée dans ſes quartiers. La Cour demeura ferme dans ſa réſolution; & auſſi-tôt après la diſperſion des troupes, Fribourg fut aſſiégée.

Les François s'emparent de Fribourg.

Dès que le Duc de Lorraine eut appris cette nouvelle, il dépêcha un courier au Gouverneur de la place, pour l'avertir qu'il marcheroit inceſſamment à ſon ſecours. En même tems il donna des ordres aux garniſons des places voiſines de venir le joindre. Il eſpéroit en faire un corps d'armée pour aller au ſecours de Fribourg, mais cette place ſe rendit avant l'arrivée des Impériaux. On ne douta point que le Général-Major Schulz qui en étoit le Gouverneur, n'eût été gagné par les François. En effet, les officiers de la garniſon ſe plaignirent que le Commandant n'avoit jamais fait aſſembler le Conſeil de guerre; qu'on s'étoit mal défendu, & que les François n'ayant point trouvé de réſiſtance, s'étoient emparés en fort peu de tems des

ouvrages extérieurs. Léopold fit arrêter Schulz ; mais on ne put le convaincre d'aucune infidélité. Les François, malgré la saison avancée, marchèrent contre Walkirch, qu'ils rasèrent avec quelques châteaux du voisinage. Ils repassèrent ensuite le Rhin, & allèrent prendre leurs quartiers d'hyver. An. de J. C. 1677-1678.

Le Duc de Lorraine épouse la Princesse Eléonore.

Le Duc de Lorraine prit les siens à Worms, après avoir mis des garnisons dans toutes les places que l'Empereur possédoit encore aux environs de Fribourg. Il se rendit ensuite à Vienne, pour y conclure son mariage avec la Princesse Eléonore, sœur de Léopold. La cérémonie s'en fit le sixiéme de février de l'année 1678. Il partit de Vienne avec son épouse le troisiéme de mars, pour se rendre à Inspruck où il devoit faire sa résidence. Cette ville est la capitale du Tirol, dont le Duc avoit le gouvernement.

Affaires du Nord.

Les Suédois, alliés de la France, furent moins heureux que cette Couronne dans la guerre qu'ils faisoient à l'Electeur de Brandebourg. Ce Prince s'étant rendu maître de la plus grande partie de la Poméranie, assiégea Stétin qui en est la Capitale. Ce siége fut soutenu avec la dernière vigueur, depuis le commencement de juillet jusqu'à la fin de décembre. Les bourgeois, aussi bien que les soldats, y firent paroître une valeur extraordinaire. Le Lieutenant-général Wulfflzen qui les commandoit, disputa vivement le terrain aux ennemis, & il n'y eut que l'impossibilité d'être secouru qui le contraignit de se rendre. Les Suédois intéressés à conserver cette place, tentèrent de la délivrer, en attirant l'Electeur à une diversion. Pour cet effet, ils résolurent de faire une irruption en Prusse par la Curlande. Mais l'Electeur en avoit si bien fermé les passages, qu'ils furent obligés de s'en retourner sans avoir rien fait, après avoir perdu la moitié de leur armée par le froid, par la disette & dans plusieurs combats. Enfin, les munitions commençant à manquer dans la ville, le Gouverneur demanda à capituler.

L'Electeur de Brandebourg prend Stétin.

L'Electeur, dont l'armée étoit extrêmement affoiblie, consentit à la capitulation, qui fut signée le vingt-sixiéme de

An. de J. C. 1678.

décembre. La garniſon ſortit tambour battant, enſeignes déployées, avec armes & bagage, & fut conduite en Livonie. Il n'y eut que les Allemans, tant officiers que ſoldats, qui furent obligés de quitter le ſervice de Suéde, conformément aux lettres avocatoires de l'Empereur. On ne changea rien à la religion dans la ville; chaque Egliſe & chaque ſociété demeura en poſſeſſion de ſes priviléges. L'Electeur y fit ſon entrée le ſeptiéme de janvier ſuivant.

La Suéde, privée des Provinces qu'elle poſſédoit en Allemagne, & de quelques iſles au delà de la mer, n'avoit plus ni commerce, ni argent, ni crédit. Plus de quarante mille Suédois étoient priſonniers dans le Danemarck ou dans la Pruſſe. Elle eſpéroit cependant réparer ſes pertes, dès qu'elle ſçut que la diſcorde s'étoit miſe entre les alliés ſes ennemis. L'Electeur de Brandebourg ſe plaignoit de ce que le Duc de Brunſwic gouvernoit en maitre le Duché de Brême, ſous prétexte qu'il étoit directeur de la baſſe-Saxe. Il ſollicita l'Evêque de Munſter de ſe joindre à lui, afin d'arrêter le cours de cette uſurpation; mais le Prélat, qui étoit entré malgré lui dans la ligue, dont il ne tiroit pas de grands avantages, content de convenir du mal & de la néceſſité d'y remédier, agiſſoit très-mollement. Le Roi de Dannemarck étoit plus ferme; mais la déroute de ſes troupes dans l'iſle de Rugen, & le ſiége de Chriſtienſtadt qu'il avoit grand intérêt de faire lever, l'empêchoient d'éxécuter ſes deſſeins.

Une tempête détruit la flotte Danoiſe.

Il renvoya Tromp, Miniſtre des Etats-Généraux, croyant pouvoir ſe paſſer du ſecours des Hollandois, & avoir une flotte aſſés forte pour agir avec ſupériorité contre les Suédois, dont les forces maritimes étoient plus foibles que les ſiennes. Sa flotte, commandée par Juel, qu'il créa Amiral-général, ne fut pas aſſés heureuſe pour rencontrer celle de Suéde, & elle eut le malheur d'être battue d'une tempête qui la fit rentrer dans ſes ports, preſqu'auſſi délabrée que ſi elle avoit perdu une bataille. Koniſgmarck continuoit ſes ravages dans le Meckelbourg, où il s'étoit jetté après la priſe de Rugen. Le Roi de Suéde étoit toujours devant Chriſtienſtadt, & comme cette place

Le Roi de Suéde aſſiége Chriſtienſtadt.

étoit

étoit également importante aux deux Nations, les deux Rois faiſoient tous leurs efforts, l'un pour s'en rendre le maître, l'autre pour la conſerver. AN. DE J. C. 1678.

Ce fut dans cette vue que le Roi de Danemarck fit pluſieurs marches & contre-marches pour attirer l'ennemi hors de ſes lignes. Après avoir inutilement fatigué ſes troupes, il réſolut de faire un dernier effort pour ſecourir Chriſtienſtadt. Il ſe mit à la tête d'une armée de douze à quatorze mille hommes. Il prit pour lui le corps de bataille, donna l'aile droite au Général Arensdorff & au Duc de Croy, & la gauche au Lieutenant-Général Wédel & au Major-Général Mécrheim. Il envoya auſſi ſa flotte vers le havre de Chriſtienſtadt, pour eſſayer d'y jetter du ſecours du côté de la mer, ou du moins pour faire quelque diverſion; mais elle ne put rien faire. On commit deux fautes qui donnérent aux aſſiégeans le tems & la liberté de prendre la place. En arrivant à leurs quartiers, on trouva que leur cavalerie étoit allé au fourage, & qu'elle n'avoit qu'une eſcorte de cinquante dragons. L'avis des Généraux étoit d'attaquer les Suédois ſur le champ, ou de battre les fourageurs avec leur eſcorte; mais le Général Arensdorff s'y oppoſa: & lorſqu'on propoſa de s'emparer de trois hauteurs d'où il étoit aiſé de battre le camp des Suédois avec le canon qu'on y feroit monter, il remit l'affaire au lendemain.

Les aſſiégeans profitant de la faute des Danois, & réparant celle qu'ils avoient faite eux-mêmes, s'emparérent de ces hauteurs; & on les y trouva déja retranchés, quand on voulut y aller. Leur camp étoit ſi bien fortifié, & ſi inacceſſible à cauſe des forts qui en défendoient les principales avenues, qu'on ne vit point d'apparence de pouvoir aller les y attaquer. Cependant, ſa Majeſté Danoiſe ne laiſſa pas de renvoyer ſon bagage à Landrscroon, afin que ſi les Suédois venoient à ſortir de leurs retranchemens, elle pût les combattre avec moins d'embarras; mais ils demeurérent dans leurs poſtes, & ce Monarque s'en retourna à Coppenhague. Les aſſiégés ayant perdu toute eſpérance de ſecours, acceptérent les offres que les

La ville de Chriſtienſtadt ſe rend aux Suédois.

AN. DE J. C. 1678.

Suédois leur firent, de leur accorder une bonne capitulation. Le Roi de Danemarck, qui attribuoit à la mauvaiſe conduite du Général Arenſdorff la perte d'une place ſi importante, lui ôra ſa charge, & le fit arrêter.

Le Prince d'Orange ſollicite l'Electeur de Brandebourg de ramener ſes troupes ſur le Rhin.

Cependant, le Prince d'Orange ſollicitoit l'Electeur de Brandebourg de jetter ſes troupes ſur les bords du Rhin, afin d'agir plus fortement contre la France, dont l'abaiſſement faiſoit ſon principal objet. Il eſpéroit qu'en affoibliſſant une Puiſſance ſi redoutable, il arrêteroit le penchant qu'on avoit en Hollande pour la paix. « Que gagnerez-vous, *diſoit-il à l'Electeur*, en prenant la Poméranie ? Si les alliés font la paix, vous ſerez obligé » de la reſtituer dès le moment que la France le demandera. Le Duc de Schomberg, à la tête de vingt mille » hommes, menace le païs de Cléves, & tout ce que vous » pouvez eſpérer de plus avantageux lorſqu'il s'en ſera » rendu maître, c'eſt d'en faire un échange contre la Poméranie. La priſe de l'un par les François eſt fort certaine, & celle de l'autre par votre Alteſſe eſt très-douteuſe. Enfin, ſi la diverſion que vous ferez ſur le Rhin » n'empêche point la République de faire une paix particulière, du moins vous arrêterez les Impériaux & les Eſpagnols. » Soit qu'il y eût de la paſſion dans ce conſeil, ou que l'Electeur connût mieux ſes véritables intérêts, il crut que s'il jettoit toutes ſes troupes ſur le Rhin, celles qu'il laiſſeroit en Poméranie pour la défendre, ſeroient battues, & que tout ce qu'il y poſſédoit ſeroit expoſé au pillage. D'ailleurs, il eſpéroit que s'il pouvoit en chaſſer les Suédois, il obtiendroit plus facilement cette Province par un traité de paix, que s'ils en conſervoient quelque portion.

L'Electeur raſſembla donc cent dix petits vaiſſeaux portant voiles, & cent quarante barques ſur leſquelles il embarqua ſes troupes. Tromp qui s'étoit rendu de Copenhague auprès de lui, commandoit cette flotte. Le Prince étoit ſur ſon bord, afin de prendre ſes avis ſur la deſcente. Leur deſſein étoit d'aller ſe faire voir à Pennémétoot, pour y attirer les Suédois, & s'emparer du port

de Putbus. Le calme arrêta la flotte, & elle ſe trouva ſi proche de terre que les Suédois lui lâchérent plus de trois cents coups de canon, qui firent cependant plus de bruit que d'effet. AN. DE J. C. 1678.

L'Electeur prend le port de Putbus.

Le lendemain, au moment que l'Electeur ordonnoit de remettre à la voile, l'Amiral vint l'informer que les Danois avoient mis pied à terre à la pointe de Wittou. L'Electeur qui ne vouloit point donner le tems au Comte de Koniſgmarck de les en chaſſer, fit auſſi-tôt remorquer ſes vaiſſeaux par les barques juſqu'à Putbus. L'impatience qu'avoient les ſoldats d'arriver à terre étoit ſi grande, que faute d'avirons, ils ſe ſervirent de piques & de pêles pour faire aborder plus promtement leurs chaloupes. Le Comte de Koniſgmarck accourut avec un corps de cavalerie & quelques piéces de canon pour s'oppoſer à la deſcente; mais il fut impoſſible d'arrêter l'ardeur des Brandebourgeois. Le feu des Suédois ne put les empêcher de ſe ranger en bataille ſur le rivage, & d'y dreſſer des batteries qui obligérent l'ennemi à décamper.

Le Comte de Koniſgmarck ayant raſſemblé toutes ſes troupes, ſe retira dans le *vieux fort du paſſage*, où après avoir été forcé, il ſe jetta dans Stralſund, dont l'Electeur vouloit faire le ſiége. La ſaiſon étoit avancée, la place importante, & ſa ſituarion en rendoit la priſe très-difficile. Le Comte de Koniſgmarck y avoit avec lui ſeize cents chevaux & ſix cents fantaſſins. Trois mille bourgeois avoient pris les armes à l'approche des troupes de Brandebourg, ſe flattant de repouſſer avec d'autant plus de facilité une armée de huit à neuf mille hommes, qu'ils avoient déja ſoutenu un ſiége contre quatre-vingt mille. Pleins de cette eſpérance, ils mirent eux-mêmes le feu à leurs fauxbourgs, & firent des ſorties qui incommodérent beaucoup les aſſiégeans.

L'Electeur de Brandebourg ſe rend maître de Stralſund & de Gripſwalde.

L'Electeur, pour hâter la reddition de la place, écrivit le vingt-huitiéme de ſeptembre aux habitans, pour les engager à prévenir leur ruine. Mais ſa lettre n'ayant produit aucun effet, il fit jouer toute ſon artillerie avec tant de fureur que la moitié de la ville fut embraſée en peu de tems.

An. de J. C. 1678.

Les bourgeois, effrayés, arborérent à l'inſçu du Commandant un pavillon blanc, ce qui fit d'abord ceſſer le feu des Brandebourgeois. Comme cela ſe faiſoit ſans autorité, perſonne n'oſa ſortir, ni même avouer qu'il eût planté l'érendard. L'Electeur envoya néanmoins un trompette, pour ſçavoir ſi on vouloit capituler; mais le Comte de Koniſgmarck pointa le canon contre la ville, & menaça de faire pendre ceux qui oſeroient parler de capitulation. Les aſſiégeans recommencérent à tirer, & le feu s'étant allumé dans ſept quartiers de la ville, les habitans arborérent un ſecond pavillon blanc, & envoyérent, avec la permiſſion de Koniſgmarck, deux députés au camp Electoral. Ils demandérent des conditions qu'on ne voulut pas leur accorder. On recommença à tirer; le feu prit aux munitions, ce qui obligea le Commandant de ſe rendre, après avoir obtenu une capitulation honorable.

Comme les Suédois ne poſſédoient plus en Pométanie que Gripſwalde, l'Electeur réſolut de s'en rendre maître. Il ordonna au Baron de Dorflin d'en faire le ſiége. La ville fut bombardée & réduite en cendres, & la garniſon obligée de ſe rendre à diſcrétion, avant que les Suédois puſſent s'avancer pour la ſecourir. Ainſi finit la campagne en Poméranie.

Tentatives du Duc de Lorraine pour aſſiéger Fribourg.

Le Duc de Lorraine avoit commencé celle d'Alſace dès le mois de mai. A la tête d'une armée de quarante mille hommes, il étoit venu camper entre Offembourg & le fort de Kell. Il fit paſſer le Rhin ſur un pont volant, à trois cents chevaux qui devoient s'avancer juſqu'à Bloshein, pour couvrir le pont qu'il faiſoit conſtruire à Alrenheim. Tout paroiſſoit diſpoſé à faciliter le paſſage de ſon armée dans la haute Alſace. Ces mouvemens obligérent le Maréchal de Créqui de renforcer la garniſon de Fribourg, il traverſa le Rhin pour camper entre Scéleſtat & Colmar, & vint ſe mettre à portée de ſecourir l'Alſace, & de rentrer en cas de beſoin dans le Briſgaw. Mais dès qu'il eut appris que le Prince Herman de Bade faiſoit accommoder par deux mille païſans les chemins de Fribourg, & qu'on préparoit des magaſins

Digitized by Google

pour un ſiége, il tepaſſa le Rhin avec toute ſon atmée: une partie le rtavetſa à Briſach, & l'autre ſut le ponr qu'il avoit dreſſé à une lieue au deſſous de cette ville. AN. DE J. C. 1678.

Le Duc de Lotraine voyant toutes ſes meſutes rompues, paſſa la riviète d'Eltz, & alla ſe poſtet entre Briſach & l'atmée Ftançoiſe, ctoyant que c'étoit le moyen de faire décampet le Maréchal de Ctéqui, & de le mettte dans la néceſſité d'en venir aux mains. En effet, le Maréchal leva le camp dès le même jout; mais il alla ſe fottifier ſi bien ſut une hauteut, à une demi-lieue de Friboutg, qu'il eût été ttès-difficile d'allet l'y attaquer avec avantage. Cependant comme le Duc lui coupoit les vivtes, les Impétiaux conçutent de grandes eſpérances de voir bien-tôt le Maréchal dans la néceſſité de quittet ce poſte: mais la diſette qui n'étoit pas moindte dans leur camp que dans celui des François, obligea le Duc de Lotraine de décamper. Il deſcendit dans l'Ottenaw, aux environs de Sttaſbourg.

Le Matéchal de Ctéqui ne pouvant plus ſubſiſter dans le Btiſgaw, paſſa en Alſace. Comme il vouloit ôtet aux Impériaux le moyen d'y entter, il envoya ſommet la ville de Sttaſbourg de remettte en ſon pouvoit le fott de Kell, qui eſt à la rête du pont de cette ville, du côté de l'Allemagne, alléguant que c'étoit pout empêcher qu'elle ne rompit cette année la neuttalité en faveur des Allemans. Le Magiſttat l'ayant refuſé, il fit attaquet le fort, qui fut emporté le dix-ſeptiéme de juillet. Tous ceux qui le défendoient futent tués ou faits ptiſonniers. Le Maréchal envoya enſuite aux Magiſttats cent ſoldats où Officiers qui avoient été faits priſonniers dans le fort, avec otdre de leur dire, que s'ils vouloient déſormais s'engager à obſerver éxactement la neuttalité, il les laiſſeroit en repos. Mais quelques Officiers de l'Empeteur ayant détoutné les habitans d'écouter cette propoſition, le Maréchal fit btuler le pont du côté de l'Allemagne, & taſet le fott de Kell. Il paſſa enſuite le Rhin ſur le pont de bateaux qu'il avoit à Altenheim, au-deſſus de Straſboutg, & entta en Alſace.

Le Maréchal de Créqui détruit le pont de Straſbourg & le fort qui le défendoit.

AN. DE J. C. 1678.

Le Duc de Lorraine fait entrer du ſecours dans Straſbourg.

Le Duc de Lorraine craignant que le Maréchal n'entreprît le ſiége de Straſbourg, y fit paſſer en diligence, dans des bateaux, mille hommes de pied & quatre cents chevaux qui furent reçus dans la ville. Créqui regarda cette action comme une déclaration de guerre du peuple de Straſbourg contre la France, & fit attaquer les forts de l'Etoile & du Péage, du côté de l'Alſace, entre Straſbourg & le Rhin. Vers le même tems, le Duc de Lorraine paſſa ce fleuve près de Philipſbourg, ſe ſaiſit de Landau, qu'il abandonna enſuite après l'avoir mis au pillage, & battit quelques détachemens de troupes Françoiſes. Comme tout cela étoit peu de choſe en comparaiſon de ce qu'il s'étoit flatté de faire dans cette campagne, il prétendit qu'il n'avoit rien fait, quoiqu'il n'eût pas tenu à lui que les choſes n'euſſent tourné autrement, comme il en fit convenir l'Empereur.

On crut entrevoir les cauſes du peu de ſuccès qu'eurent les Impériaux ſur le Rhin. On aſſuroit que le Duc de Lorraine n'avoit jamais reçu l'argent qui lui étoit néceſſaire pour faire ſubſiſter ſes troupes, & que les Miniſtres de l'Empereur n'ayant fait que très-peu de magaſins, Charles avoit été preſque toujours obligé d'abandonner des poſtes, dans leſquels, s'il eût pu ſubſiſter ſeulement trois ou quatre jours, il auroit pu mettre le ſiége devant Fribourg, comme il le fit déclarer à ſa Majeſté Impériale par le Comte de Mansfeld. Une autre cauſe fut le peu de vigueur qu'il trouva dans la plûpart des Officiers, qui lui firent manquer la ſeule occaſion où il auroit pu donner bataille; ce fut ſur la rivière de Kintz.

De plus, les Princes d'Allemagne, dégoutés de la guerre, ne ſervoient plus avec la même ardeur qu'ils avoient fait paroître au commencement de la guerre. Les Hollandois qui ſouhaitoient la paix, & qui étoient maîtres de la conclure avec la France, faiſoient des efforts ſi foibles dans les Pais-Bas, que les François pouvoient en tirer de gros détachemens pour fortifier leur armée d'Allemagne. Le Roi de Danemarck & l'Electeur de Brandebourg, uniquement occupés de leurs conquêtes ſur les Suédois, ne

ſongeoient qu'à les augmenter. Enfin l'Empereur, plus attentif aux troubles qui s'élevoient en Hongrie, qu'à la guerre qui ſe faiſoit en Alſace, ne penſoit qu'à réduire les mécontens de ce Royaume. AN. DE J. C. 1678.

Troubles en Hongrie.

Le nombre en augmenta de telle ſorte cette année, que la Cour Impériale mit tout en œuvre pour les calmer ou pour les perdre. On offrit de leur reſtituer trois Temples dans la haute-Hongrie. Cette offre au lieu de les appaiſer, les irrita. On prétend même que pour ſecouer entiérement le joug Autrichien, ils réſolurent d'élire un Roi de la Nation, & qu'ils jettérent les yeux ſur un Comte de la maiſon de Frangipani, mais que l'élection n'eut point lieu, parcequ'ils ne purent s'accorder.

Les Turcs favoriſent les rebelles.

L'Empereur n'eut pas plus de ſatisfaction du côté des Turcs. Quelques troupes Hongroiſes ayant pris leurs quartiers dans le territoire de Waradin, le Général Kops en fit des plaintes au Pacha de cette ville, comme d'une infraction aux traités de paix entre la Porte & ſa Majeſté Impériale. Le Pacha répondit qu'il ne pouvoit refuſer le logement à des gens que le Sultan ne regardoit point comme ſes ennemis; qu'ils n'étoient venus dans le pais que pour y acheter des vivres en payant; qu'il les y avoit reçus comme Hongrois, & non comme rebelles ou traîtres, & qu'il ne s'informoit point ſi ceux qui venoient dans ſon gouvernement étoient amis ou ennemis de l'Empereur des Chrétiens.

Léopold jugeant par cette fière réponſe, que le Turc favoriſoit tous les jours de plus en plus les mécontens, réſolut d'envoyer à Conſtantinople, Hoffman, ſecrétaire de la guerre, pour ſe plaindre au Grand-Viſir des ſecours que les Pachas des frontières donnoient aux rebelles de Hongrie. Le Viſir répondit que l'invincible Sultan, ſon maître, lui avoit donné ordre d'aſſurer l'Empereur qu'il étoit près de renouveller la paix avec lui, & de refuſer tout ſecours aux Hongrois, pourvu que ſa Majeſté voulût reconnoître ce bienfait en payant un tribut annuel à ſa Hauteſſe, & en lui accordant certaines prétentions, qu'elle s'étoit toujours réſervées, touchant les

AN. DE J. C. 1678.

frontières. Cette propoſition ſuffiſoit pour faire connoître que la Porte ne cherchoit qu'un prétexte pour rompre la paix.

Les Etats de Hongrie s'aſſemblent à Oedembourg.

Pendant que la Cour Impériale négocioit avec ſi peu de ſuccès à Conſtantinople, les Etats de Hongrie s'aſſemblérent à Oedembourg. On y réſolut de conſentir à la reſtitution de tous les Temples des Proteſtans, & de ſe relâcher ſur pluſieurs autres points, pour tacher de gagner les mécontens, & leur faire rompre les engagemens qu'ils avoient pris avec les Turcs. Cependant, le ſecrétaire Hoffman fit de ſi riches préſens au Viſir, qu'on lui donna la ſatisfaction de faire étrangler le Pacha de Waradin.

Les députés Hongrois viennent trouver l'Empereur.

L'Empereur qui avoit fait un petit voyage à Luxembourg, trouva à ſon retour à Vienne les Seigneurs Hongrois qu'il y avoit mandés. Ils lui repréſentérent, Que le changement qu'on avoit fait au Gouvernement effrayoit la Nation, & qu'on ne pouvoit la calmer qu'en rétabliſſant une partie de ſes priviléges: Qu'elle ſe borneroit au rétabliſſement de la charge de Palatin du Royaume, à la convocation d'une Diète générale, & à la reſtitution des Temples. Les Miniſtres Impériaux conſentoient au rétabliſſement du Palatin; mais ils limitoient tellement ſon pouvoir, qu'il auroit entiérement dépendu de l'Empereur: ils vouloient que la Diète ne pût être convoquée que par la juſſion de ſa Majeſté Impériale: enfin, ils éludoient la demande des Temples; ce qui fit connoître aux députés, que ces Miniſtres ne feignoient d'entrer en accommodement que pour amuſer les Hongrois.

Ils ſont mal reçus.

Le Chancelier Oker acheva de gâter tout. Ce Miniſtre, en parlant des mécontens, dit que la Nation Hongroiſe avoit toujours été infidéle à ſon Prince. Le Grand-Chancelier lui répondit, qu'il étoit injuſte de vouloir rendre toute une Nation reſponſable du crime de quelques particuliers. Oker ayant répliqué que l'Empereur ſeroit heureux, ſi de douze Hongrois il s'en trouvoit un qui lui fût fidéle, le Comte Palfi, irrité de ce diſcours, ſortit en colère, appellant Oket malhonnête-homme & traître,

traître. Les autres ſe retirérent pour ne plus entendre de pareils ourrages.

AN. DE J. C. 1678.

Les mécontens, ſoutenus par Abaffi, le ſoutinrent à leur tour contre un concurrent qui vouloit le dépoſſéder de ſa Principauté, & ſe faire reconnoître Prince de Tranſilvanie en ſa place. C'étoit un jeune Seigneur Tranſilvain très-riche, nommé Pédipold, qui à force de préſens avoit obtenu la protection de la Porte. Aſſuré de ce côté-là, ſoutenu de l'Empereur, & d'ailleurs ne manquant point d'argent, il leva des troupes, & ſe mit en campagne, réſolu de donner bataille à Abaffi, auquel les mécontens avoient envoyé un puiſſant ſecours. Il chargea le Vaivode avec une vigueur que la néceſſité de vaincre ou de périr lui inſpiroit.

Abaffi Vaivode de Tranſilvanie défait Pédipold ſon concurrent.

Abaffi, après avoir vu ſes gens céder le terrain, le regagna bien-tôt, & obligea ce jeune ambitieux à fuir juſque dans la Valaquie. Pédipold y trouva du ſecours, & revint, dans le deſſein de donner une ſeconde bataille; mais Abaffi ayant à ſon tour gagné la Porte Ottomane, le nouveau Pacha de Waradin ordonna à Pédipold, de la part du Grand-Seigneur, de mettre les armes bas, & de renoncer à toutes ſes prétentions.

La guerre de Tranſilvanie étant ainſi terminée, Abaffi, qui vouloit reconnoître le zèle avec lequel les mécontens l'avoient aſſiſté contre ſon compétiteur, leur envoya la plus grande partie de ſes troupes, dont il donna le commandement au Comte Emérik Tékéli. Comme ce Général va paroître ſur la ſcéne avec un grand éclat, il eſt néceſſaire de le faire connoître, avant de parler de ſes exploits.

Il envoye du ſecours aux Hongrois.

Etienne Tékéli, ſon père, Comte de Kerſmarck, Grand-Bailli héréditaire d'Arſa, & Baron de Schaſnitz, étoit un des plus riches Seigneurs de la haute-Hongrie. Il faiſoit profeſſion de la Religion Luthérienne, & y éleva ſon fils, auquel il donna une fort belle éducation. Quoique ce Seigneur proteſtât qu'il avoit toujours été fidéle à l'Empereur, & qu'il offrit de ſe juſtifier ſelon les formes établies par les loix de Hongrie, cependant, trois cents mille livres de rente qu'il poſſédoit, le rendirent aſſés criminel

Origine de Tékéli.

AN. DE J. C. 1678.

aux yeux des Miniſtres de la Cour de Vienne, pour les porter à engager l'Empereur à l'envoyer aſſiéger par le Général Heiſter, dans ſon château de Kus où il s'étoit renfermé. Il mourut de maladie pendant le ſiége. Son fils, âgé de quinze ans, voyant la garniſon dans le deſſein de ſe rendre, ſe ſauva de nuit, accompagné de ſon couſin, de Barragozzi, de Pétrozzi & de quelques autres, avec leſquels il ſe retira dans le château de Licorra, où Heiſter alla auſſi-tôt les aſſiéger.

Ils s'y défendirent en braves gens; mais une bombe ayant mis le feu à leur proviſion de poudre, ils demandérent à capituler, & pendant la capitulation, ils ſe ſauvérent encore, excepté Barragozzi qui fut fait priſonnier & envoyé à Vienne. Tékéli paſſa d'abord en Pologne, ſe flattant que le Roi pourroit obtenir ſa grace de l'Empereur. Perdant bientôt une eſpérance ſi mal fondée, il alla chercher un aſyle en Tranſilvanie. Il s'y diſtingua tellement par ſon mérite & par la ſageſſe de ſa conduite, que le Prince Abaffi le fit ſon premier Miniſtre. Il lui donna enſuite, comme nous avons dit, le commandement des troupes qu'il fourniſſoit aux mécontens, en reconnoiſſance des ſecours qu'ils lui avoient donnés contre Pédipold. Le Comte Weſſélini, frère du Palatin, qui avoit été juſqu'alors chef des troupes des mécontens, que le jeune Weſſélini, ſon neveu, n'avoit commandées que ſous lui, étant mort peu de tems après l'arrivée de Tékéli en Hongrie, les mécontens préférérent ce dernier au jeune Weſſélini, & lui déférérent le Généralat de leurs armées. Il fit la guerre avec tant de bonheur & de ſuccès, qu'il prit dans la ſuite le titre *de Prince & de Protecteur du Royaume.*

Abaffi lui donne le commandement de ſes troupes.

Comme cette guerre n'entre ici qu'à cauſe de la diverſion qu'elle faiſoit à celle des alliés en Allemagne & en Flandre, nous n'en rapporterons que les événemens les plus intéreſſans, & le plus ſuccinctement qu'il nous ſera poſſible.

Tékéli ayant fait la revue de ſes troupes, les trouva fortes de douze mille hommes, outre un ſecours que Tékéoli, ſon couſin, lui amenoit de Tranſilvanie. Il entra dans

la haute-Hongrie & marcha droit à Mongatz, où l'amour le conduiſoit plutôt que la gloire. Il avoit toujours eu beaucoup d'inclination pour la fille du Comte de Sérin, veuve du Prince François Ragotski. Il l'avoit aimée avant qu'elle fût mariée, & il ne s'approchoit de cette place, que pour trouver l'occaſion d'avoir quelqu'entrevue avec cette Princeſſe ; mais ſa belle-mère, trop dévouée à l'Empereur, & trop bonne Catholique pour conſentir à ce mariage, détacha quelques troupes pour enlever le quartier de Tékéli ; mais elles furent entiérement défaites. Un fils du Comte de Sérin, frère de la Princeſſe Ragotski, ayant été fait priſonnier en cette occaſion, ſervit à Tékéli pour lier le commerce qu'il ſouhaitoit. Cette intelligence ſe termina dans la ſuite par un mariage, qui fut célébré après la mort de la vieille Douairière Ragotski.

AN. DE J. C. 1678.

Tékéli aſſiége Mongatz.

Cependant l'armée Impériale, commandée par le Comte de Wourmb, ſe trouvant trop foible pour oſer en venir aux mains avec les mécontens, ſe retira ſous le canon d'Epéries. Tékéli, avant d'aller attaquer cette place, publia un manifeſte, dans lequel il déclaroit qu'il n'avoit d'autre deſſein que celui de rétablir le Royaume de Hongrie dans ſes anciens priviléges ; il éxhortoit tous les bons Hongrois de ſe joindre à lui, pour l'aider à délivrer leur patrie des entrepriſes des Allemans qui ne cherchoient qu'à la ſubjuguer : enfin, il menaçoit de traiter comme ennemis, ceux qui s'oppoſeroient à un ſi légitime deſſein, ou même qui ſeroient indifférens dans la conjoncture préſente.

Il publie un manifeſte.

Cette déclaration augmenta ſi conſidérablement le nombre de ſes troupes, qu'elles ſe trouvérent fortes de vingt mille hommes au mois d'août. Alors il marcha vers Epéries, pendant que le Comte de Wourmb étoit allé au-devant de cinq régimens qui lui venoient de Siléſie. Il emporta cette place en trois jours, & ſe vit maître à la fin de ſeptembre, de tous les environs des monts Krapach. Il prit d'aſſaut Roſemberg, & mit le feu au château, où deux cents ſoldats furent dévorés par les flammes. Il détacha deux mille Tartares, qui paſſérent le Wag à la vue des Im-

Il prend Epéries & pluſieurs autres places.

AN. DE J. C. 1678.

périaux. Ils ravagérent la Motavie, & pénétrérent dans l'Autriche deçà le Danube.

Tékéli, animé par ces ſuccès, prit le château d'Arwa, ſans que le Comte de Leſlé, qui commandoit l'armée Impériale à la place du Comte de Wourmb que l'Empereur avoit rappellé, osât s'y oppoſer. Il tint enſuite un Conſeil de guerre, où il fut réſolu qu'il mettroit ſon infanterie & ſon artillerie dans Nagibania & dans le château de Kivar, où elle attendroit un ſecours qu'on lui envoyoit de Tranſilvanie, pendant que Baham, Weſſélini & Tékéli retourneroient en Hongrie avec toute la cavalerie & les dragons. Weſſélini, étant tombé malade après trois jours de marche, Tékéli & Baham ſe trouvérent chargés du commandement des troupes.

Tékéli défait les troupes Impériales.

Ces deux Généraux s'avancérent juſqu'à Stein. Ayant appris que le Comte de Leſlé étoit auprès de Zathmar avec la plus grande partie de la cavalerie Impériale, ils réſolurent de l'attaquer. Ce Général, informé de leur marche, ſe mit en état de les bien recevoir; mais il fit la faute de partager ſon armée, déja foible, en trois corps différens qui furent battus en détail. Ils firent d'abord une aſſés bonne contenance; mais Tékéli remarquant qu'un de ces corps méditoit ſa retraite, il le fit ſuivre par ſix eſcadrons, qui, courant à toute bride, l'attaquérent auprès de Leutoch; ils en tuérent une partie & firent l'autre priſonnière. Baham défit entiérement le ſecond corps. Le troiſiéme, plus avantageuſement poſté que les autres, ſe ſauva au travers des montagnes dans le château de Roſemberg qui avoit été abandonné. Les deux Généraux victorieux en firent le ſiége, & paſſérent au fil de l'épée tous ceux qu'ils y trouvérent.

Un Religieux ravage les pais héréditaires de la maiſon d'Autriche.

Un Religieux, nommé le Père Joſeph, qui s'étoit fait Proteſtant, ſe mit à la tête de ſix mille hommes qu'il avoit trouvé moyen de lever. Il s'érigea en libérateur des Proteſtans Hongrois perſécutés, qu'il appelloit *le Peuple de Dieu*; & prenant le nom de *Joſué*, il entra dans les païs héréditaires de la maiſon d'Autriche, où il répandit une ſi grande terreur que preſque tous les habitans abandon-

nérent leurs maiſons & leurs biens, & ne ſe crutent en sûreté que lorſqu'ils eurent paſſé les portes de Vienne. Les Villes des montagnes ſe déclarérent auſſi pour les mécontens. Tékéli alla aſſiéger Altſol, & la prit par eſcalade. Bien-tôt après il s'empara de Newſol, de Chemnitz, de Bolſenaw & de Lipna.

An. de J. C. 1678.

Le Conſeil de Vienne, allarmé de toutes ces conquêtes que l'armée Impériale ne pouvoit arrêter, chargea l'Evêque de Strigonie, Primat de Hongrie, de travailler à un accommodement. Ce Prince s'adreſſa à Tékéli & aux autres chefs des mécontens. Il leur demanda quelles étoient leurs prétentions, les aſſurant que l'Empereur qui l'avoit fait médiateur de ce différend, leur accorderoit tout ce qui ſeroit équitable. Ils répondirent fiérement qu'ils demandoient : Qu'on chaſſât du Royaume tous les Eccléſiaſtiques qui leur étoient ſuſpects : Qu'on leur accordât une amniſtie générale ſans aucune clauſe ou exception pour tout le paſſé : Qu'on accordât aux Proteſtans le libre éxercice de leur Religion : Qu'on reſtituât, tant aux Luthériens qu'aux Calviniſtes, les Temples qu'on leur avoit enlevés : Qu'on rétablit dans leurs biens tous ceux qui en avoient été dépoſſédés : Qu'on permît à la Diète d'élire un Palatin de la nation, lequel jouiroit de toutes les anciennes prérogatives, droits & autorités attachés à cette dignité, comme auſſi de remettre en vigueur la première forme du gouvernement : Qu'enfin, on leur donnât des aſſurances pour l'éxécution de ces articles.

L'Evêque de Strigonie eſt chargé de négocier auprès des mécontens.

Mais comme ils menaçoient de livrer aux Turcs toutes les Villes des montagnes dont ils s'étoient emparés, & où étoient les mines d'or, ſi on ne leur accordoit pas toutes leurs demandes ; & que d'ailleurs on eut avis qu'ils offroient aux Pachas de Neuhauſel & de Waradin, d'obliger ces Villes à prêter ſerment au Grand-Seigneur, on leur répondit ſimplement, que l'Empereur feroit ſavoir ſes intentions à ceux des Hongrois qui étoient demeurés fidéles, pour qu'ils en informaſſent les mécontens.

Pendant cette négociation, le Comte de Wourmb, que l'Empereur avoit renvoyé commander en Hongrie, ſe

AN. DE J. C. 1678.

diſpoſoit au combat. Ayant reçu les troupes qu'il attendoit, il réſolut d'attaquer les mécontens. Il s'empara d'abord des paſſages des montagnes pour empêcher les Turcs de venir à lui, marcha enſuite à Tékéli & à Baham, qu'il trouva près d'Altſol en ordre de bataille. Le combat commença dès la pointe du jour, & ne finit qu'à trois heures après midi. On ſe battit de part & d'autre avec une égale bravoure. L'avantage fut long-tems balancé ; mais le Comte de Wourmb ayant reçu ſur la fin de la bataille un renfort, il fit plier les mécontens. Tékéli & Baham s'en étant apperçus, firent ſonner la retraite, & ſe retirérent en bon ordre ſous le canon d'Altſol. Vingt eſcadrons Impériaux entreprirent de leur couper chemin, en prenant une route plus courte au travers de la montagne ; mais le Colonel de Reyters que les mécontens avoient pris la précaution d'y poſter avec ſon régiment, leur en diſputa ſi vigoureuſement le paſſage, qu'ils furent obligés de ſe retirer.

Combat entre l'armée Impériale & celle des mécontens.

Tékéli s'empare de Buſtroc.

Tekéli ayant reçu le lendemain un ſecours de mille hommes, rentra dans la plaine, & vint camper ſous Carpfen. La garniſon de Buſtroc, encouragée par l'approche des Impériaux, rompit la neutralité qu'elle avoit demandée, & tira le canon ſur l'armée des mécontens. Tékéli, irrité de cette perfidie, envoya inſulter les dehors de cette place par le Comte Palfi-Imbre. Il arraqua ſi vigoureuſement ceux qui les défendoient, que les ayant forcés de ſe retirer en confuſion dans la ville, il y entra pêle-mêle avec eux, & s'en rendit maître. Il fit trancher la tête aux principaux habitans, pour les punir de leur infidélité.

On convient d'une trêve.

Après cette expédition, Tékéli convint d'une trêve de quelques mois avec le Général des Impériaux, qui attendoit le Comte de Leſlé pour lui remettre le commandement. Ce dernier s'étant rendu à l'armée ſur la fin de novembre, & ayant eu quelque démêlé avec le Comte de Wourmb, refuſa d'obſerver la trêve ; mais l'Empereur lui ordonna de s'y conformer. Telle étoit la ſituation des affaires de Hongrie, pendant qu'on traitoit à Nimégue de la paix entre les Puiſſances de l'Europe.

Dès le mois d'avril de cette année, le Roi de France avoit déclaré les conditions auſquelles il vouloit faire la paix avec l'Empire. Il demandoit un entier rétabliſſement du traité de Weſtphalie, à la réſerve qu'il offroit de laiſſer Philipſbourg à l'Empereur, s'il vouloit céder Fribourg à la France. Cette place appartenoit originairement à la maiſon d'Autriche; elle tenoit dans ſa dépendance les villes Foreſtières & tout le Briſgaw; elle couvroit Briſach & la haute-Alſace, & ouvroit une route pour entrer dans les terres de l'Empire. Toutes ces raiſons rendoient cette ville extrêmement chère à l'Empereur, & il n'oublia rien pour ſe diſpenſer d'acheter la paix à ce prix. Il fit propoſer le treiziéme de ſeptembre 1678. de céder à la France, Scéleſtat & même Colmar, pour la dédommager de Fribourg. Cette propoſition fut rejettée avec hauteur par les Plénipotentiaires de France: ils répondirent que les dix villes d'Alſace appartenoient au Roi par le traité de Munſter, & que l'Empereur, en offrant Scéleſtat & même Colmar, faiſoit la même choſe que s'il rendoit à la France Corbeil, afin qu'elle lui cédât Fribourg.

AN. DE J. C. 1678.

Négociations pour la paix à Nimégue.

Hiſt. d'Alſace, t. 2 l. 23. p. 258.

Malgré ce refus, l'auditeur du Nonce vint encore trouver les Plénipotentiaires de France, & leur propoſa, de la part du Marquis de Los-Balbacès, Ambaſſadeur d'Eſpagne, que ſi le Roi vouloit rendre Fribourg à l'Empereur, il feroit enſorte que ſa Majeſté Impériale cédât au Roi la Souveraineté ſur la Nobleſſe de la baſſe-Alſace, & ſur les dix Villes de la Préfecture de Haguenau. Les Plénipotentiaires perſiſtérent à refuſer de faire un échange, contre des biens & des droits dont le ſouverain domaine appartenoit au Roi par le traité de Munſter.

Les Ambaſſadeurs de l'Empereur, piqués de ce refus, & d'une déclaration ſi préciſe, voulurent la conteſter. Ils préſentérent aux Miniſtres de France, un projet de paix, & ils propoſérent dans l'un des articles, que les différends entre le Roi & les dix Villes Impériales ſituées en Alſace, la Nobleſſe de la baſſe-Alſace, & l'Evêque & le diocèſe de Baſle, l'Abbé de Mourbach & de Leure, la ville de Straſbourg & autres endroits, ſeroient décidés par

An. de J. C. 1678-1679.

les arbitres dont on étoit autrefois convenu. Les Plénipotentiaires de France rejettérent cet article, & ils refuſérent de mettre en compromis les droits acquis au Roi par le traité de Munſter, & de renouveller un arbitrage qui avoit été rompu par la dernière guerre, pendant laquelle pluſieurs des arbitres avoient pris les armes contre le Roi.

Il y avoit déja long-tems que le Roi éxerçoit ſon ſuprême domaine ſur les dix Villes d'Alſace, dont la Diète de Ratiſbonne l'avoit déclaré Protecteur ſouverain, & tout le païs depuis Baſle juſqu'à Landaw étoit ſoumis à la domination de ſa Majeſté, à la réſerve de Straſbourg, à qui le traité de Munſter ne fourniſſoit pas un titre ſingulier pour rendre ſon ſort plus indépendant que celui des autres villes. Cette ſituation embarraſſoit les Miniſtres de l'Empereur. Ils voyoient aſſés que s'ils ne troubloient pas le Roi dans ſa poſſeſſion, en l'obligeant au moins à ſoumettre ſes prétentions au jugement des arbitres, il ſeroit difficile de conteſter dans la ſuite que la Souveraineté du Roi ne dût s'étendre ſur l'Alſace, où elle étoit déja établie preſque par-tout.

D'un autre côté, le Roi ſe perſuadoit qu'il n'avoit pas beſoin d'une ceſſion plus détaillée; que le traité de Munſter parloit pour lui, & que s'il laiſſoit quelques doutes, ils étoient déciſivement expliqués par ſa poſſeſſion, qui avoit été en effet contredite dans le congrès par les Impériaux, mais à laquelle le traité n'avoit au fonds donné aucune atteinte. Ces réfléxions engagérent les Impériaux à inſiſter pendant près de deux mois, qu'on adoptât l'article de leur projet qui révoquoit en doute l'abſolue Souveraineté de la France ſur toute l'étendue de l'Alſace. Les Plénipotentiaires du Roi furent encore plus fermes à rejetter cet article; de ſorte que les Miniſtres de l'Empereur furent obligés, au commencement de février, de conſentir que cet article fût rayé, & par conſéquent de laiſſer toute l'Alſace à la France, outre Fribourg qu'ils lui cédérent en retenant Philipſbourg pour l'Empereur.

Cependant, les Ambaſſadeurs de l'Empereur craignant que leur acquieſcement aux volontés de la France, ne leur

leur attirât quelque reproche de la part de l'Empire, ils tâchérent de juſtifier leur conduite par une eſpéce de déclaration qu'ils firent le troiſiéme de février, deux jours avant la ſignature du traité. Cette déclaration portoit, que les Ambaſſadeurs de France ayant refuſé de remettre au jugement des arbitres dont on étoit autrefois convenu, les différends entre l'Empereur & le Roi, au ſujet des dix Villes d'Alſace, de l'Evêché de Baſle & des Abbayes de Mourbach & de Leure, ils déclaroient qu'ils avoient tous conſenti d'omettre cet article de l'arbitrage, plutôt que d'apporter de nouveaux obſtacles à la paix; ajoutant qu'ils avoient eu la précaution de proteſter entre les mains des médiateurs, que cette omiſſion ne porteroit aucun préjudice aux droits de l'Empire. AN. DE J. C. 1679.

Le traité de paix fut ſigné le cinquiéme de février 1679. ſans qu'il fût fait aucune mention de cette proteſtation. C'étoit un acte particulier qui ne donnoit aucune atteinte aux conventions ſolemnelles arrêtées entre les parties. Les Plénipotentiaires de France n'en prirent aucun ombrage. Ils jugérent au contraire, qu'il ſerviroit à prouver que les demandes de l'Empereur touchant l'Alſace, avoient été rejettées dans les conférences; que les Impériaux avoient conſenti qu'elles fuſſent ſupprimées; que par-là l'Empereur & l'Empire avoient laiſſé le Roi dans la poſſeſſion paiſible de toute l'Alſace; que leur déſiſtement expliquoit en faveur de la France, ce qui paroiſſoit équivoque à l'égard de l'Alſace dans le traité de Munſter; qu'enfin, cette proteſtation ne pouvoit ſervir qu'à éblouir les membres de l'Empire, en leur faiſant connoître que l'Empereur avoit réellement abandonné, quoique malgré lui, ce qui pouvoit lui reſter de prétentions ſur l'Alſace. *Pufendorf. l. 17. Lunig. part. gener. p. 1020.*

La Diète de Ratiſbonne, informée de ce qui s'étoit paſſé à Nimégue, remercia l'Empereur du ſoin paternel qu'il prenoit des intérêts de l'Empire, & le pria de ratifier le traité, tant en ſon nom qu'en celui de tout l'Empire; le ſuppliant en même-tems de faire encore toutes les inſtances néceſſaires touchant les dix Villes & les Etats d'Alſace. En conſéquence, ce Prince ratifia le traité, pu- La Diète de Ratiſbonne approuve le traité de Nimégue. L'Empereur le ratifie.

AN. DE J. C. 1679.

rement & ſimplement, ſans faire aucune mention de la déclaration des Ambaſſadeurs Impériaux, ni de la clauſe contenue dans le réſultat de la Diete.

Cependant, lorſque les Commiſſaires nommés de part & d'autre, traitérent de l'éxécution de la paix, les Impériaux revinrent encore à la charge, & renouvellérent les difficultés dont ils venoient de ſe déſiſter, en comprenant nommément dans la liſte des places que le Roi devoit reſtituer, les Villes & les Seigneuries d'Alſace qui relevoient autrefois de l'Empire, telles que ſont Colmar, Scéleſtat & les autres Villes de la Préfecture de Haguenaw. Cette liſte fut préſentée le douziéme de juin; mais elle ne ſervit qu'à faire voir la peine que les Impériaux avoient d'abandonner toute l'Alſace.

Hiſt. d'Alſace l. 23.

Hiſt. Mſſ. de Creq.

Le Marquis de Croiſſy répondit à leurs propoſitions, que le Roi retireroit ſes troupes des places qu'il ne devoit pas retenir ſuivant les traités de Munſter & de Nimégue, à condition que l'Empereur en feroit autant de ſon côté. Malgré les inſtances des Impériaux, il tint ferme à ſoutenir que la radiation de l'article qui propoſoit de remettre à des arbitres les conteſtations ſur l'Alſace, jugeoit la queſtion, & qu'on ne pouvoit plus la révoquer en doute. Il vouloit qu'il fût dit dans le traité d'éxécution, que l'Empereur retireroit ſes troupes des endroits qui n'appartenoient pas à la maiſon d'Autriche; il éxigeoit de plus qu'on fit mention expreſſe des villes & châteaux ſitués ſur le Rhin, particuliérement de Straſbourg, de Landaw & de Weiſſembourg, dans la penſée que les droits du Roi ſur les Villes d'Alſace, s'affermiroient encore davantage en obligeant l'Empereur d'en retirer ſes garniſons, pendant qu'on n'obligeoit point le Roi de faire ſortir les ſiennes de Scéleſtat & des autres lieux qu'elles occupoient en Alſace.

Actes de Nimegue. t. 3.

Les Miniſtres de l'Empereur ne pouvant ébranler la fermeté du Marquis de Croiſſy, conſentirent enfin de ſigner le traité de la maniére que les Plénipotentiaires de France l'avoient dreſſé, & on n'y parla de l'Alſace que pour obliger l'Empereur d'en retirer ſes troupes. Elles

ſortirent en effet de toute l'Alſace, & en particulier de Straſbourg, qui s'applaudit de ſe voir enfin délivrée du joug ſous lequel la garniſon Impériale la tenoit aſſervie. AN. DE J. C. 1679.

Pendant qu'on négocioit la paix à Nimégue, on apprit la mort de Chriſtophe-Bernard Van-Gale, Evêque de Munſter. Il avoit régné vingt-huit ans, & en avoit vécu ſoixante & onze. Ferdinand de Furſtemberg, Evêque de Paderborn, & ſon coadjuteur, lui ſuccéda. Il étoit auſſi pacifique que ſon prédéceſſeur avoit été guerrier. La mort de l'Evêque de Munſter fut ſuivie de celle de Hartard, Baron de la Léye, Electeur de Mayence & Evêque de Worms, qui mourut le ſeiziéme de décembre 1678. Ce Prélat fut extrêmement regretté de ſes ſujets, qui ſe conſolérent enſuite de ſa perte, par l'élection de Henri, Baron de Métternich, Prévôt du Chapitre de Mayence, qui avoit toutes les belles qualités du défunt, & le même attachement au bien du Corps Germanique. Mort de l'Evêque de Munſter & de l'Electeur de Mayence.

Les alliés ne furent pas fort affligés de la mort de Bernard Van-Gale. L'Empereur ſavoit qu'il préféroit ſecrétement les intérêts de la France à ceux de l'Empire, & qu'il avoit voulu faire un traité particulier avec Louis XIV. peu de jours avant ſa mort. L'Electeur de Brandebourg ſe plaignoit des éxactions que Van-Gale avoit commiſes dans le Duché de Brême contre leur alliance; il demandoit qu'on fit un nouveau traité, dont les conditions fuſſent plus religieuſement obſervées. Les Princes de Brunſwic-Lunebourg ne penſérent qu'à s'enrichir de ſes dépouilles, en s'emparant de tout ce qu'il avoit conquis dans le Duché de Brême. Ainſi cet Evêque qui s'étoit donné tant de mouvemens, & qui avoit entrepris tant de guerres, en tira peu de profit pour ſes ſucceſſeurs.

L'Electeur de Brandebourg, de ſon côté, ſe plaignoit de l'invaſion que les Lunebourgeois venoient de faire; mais ils crurent ſe juſtifier parfaitement, en diſant qu'ils avoient prévenu le Roi de Danemarck, qui auroit fait la même choſe ſi on lui en avoit laiſſé le tems. La Cour de Vienne, mécontente de la conduite des Princes de Brunſwic-Lunebourg, les obligea de reſtituer au ſucceſſeur de Van-

An. de J. C. 1679.

Gale ce qu'ils lui avoient enlevé ; mais il n'en jouit pas long-tems. Après avoir accepté d'abord une trêve que la France lui offroit, il ſigna enfin la paix avec cette Couronne & avec celle de Suéde, en rendant à cette dernière, toutes les places qui avoient été occupées par les troupes de ſon prédéceſſeur dans les Duchés de Brême & de Werden, moyennant une ſomme d'argent dont l'Electeur de Brandebourg avoit grand beſoin.

On négocie un traité particulier pour la Suéde.

Quoique la paix faite entre la France, l'Empereut & l'Evêque de Munſter, pourvût ſuffiſamment à la ſûreté de la Suéde, à qui l'on rendoit tous les domaines que les traités de Weſtphalie lui avoient donnés dans l'Empire, il falloit néanmoins une tranſaction ſéparée pour cette Couronne, parcequ'elle avoit été déclarée ennemie du Corps Germanique. On travailla donc à ce traité avec beaucoup d'application. La paix de Weſtphalie fut établie pour être la régle & le fondement de celle-ci. On convint que tous les actes, décrets & mandemens faits au contraire demeureroient nuls & anéantis. La neutralité de l'Empereur & le rétabliſſement du Duc de Holſtein-Gottorp y furent ſtipulés, & toutes les proteſtations déclarées de nulle valeur.

L'Electeur de Brandebourg obtient une prolongation de l'armiſtice.

Le Roi de Danemarck & l'Electeur de Brandebourg ſe virent alors abandonnés de tous leurs alliés, & expoſés à toutes les forces de la France. L'armiſtice accordée par ſa Majeſté très-Chrétienne pour la paix générale, fut prolongée juſqu'au premier jour de mai. Mais ce terme étant encore expiré, ſans avoir produit l'effet qu'on s'en étoit promis, les troupes Françoiſes qui étoient dans le pais de Cléves & de Juliers, ſe mirent en état de traverſer le Rhin, ſur lequel elles avoient fait un pont à Ordinghen. Le Général Spaar qui commandoit les troupes de Brandebourg, ſembloit vouloir s'oppoſer à leur paſſage avec ce qu'il avoit de gens de guerre & de milice de l'autre côté de cette riviére. Mais il ſe retira bien-tôt, quand il ſçut que l'armée Françoiſe l'avoit paſſée ſur des ponts volans à Angérar ; de ſorte que le meilleur expédient que le Général & l'Ambaſſadeur de l'Electeut purent trouver pour garantir les pais de ſon Alteſſe Electorale, fut de mé-

naget une conférence avec le Marquis de Croiſſy, pour tâcher de faire prolonger l'armiſtice. AN. DE J. C. 1679.

Comme le tems preſſoit, & que les Généraux ne pouvoient quitter leurs quartiers, on choiſit Sauthen, petite ville à trois lieues de Wéſel pour tenir cette conférence. Le Lieutenant-Général Calvo qui commandoit les troupes du Roi très-Chrétien, eut ordre de s'y trouver, afin que, ſuivant le ſuccès de la négociation, il pût ſurſeoir ou pourſuivre ſans délai les éxécutions qu'il étoit en état de faire. Ainſi, le même jour que l'on commença de s'aſſembler, qui étoit le troiſiéme de mai, le traité d'armiſtice, ſigné à Nimégue juſqu'au premier de ce mois, fut prorogé de quinze jours, à compter du lendemain quatre; ce qui étendoit la ceſſation des armes juſqu'au dix-neuf.

Les principales conditions furent, que pour preuve de la bonne foi avec laquelle l'Electeur de Brandebourg vouloit agir avec le Roi très-Chrétien, le Général Spaar mettroit les places de Wéſel & de Lippſtad au pouvoir de ſa Majeſté, pour être gardées juſqu'à ce que la paix entre les alliés & ſa Majeſté d'une part, & ſon Alteſſe Electorale de l'autre, fût ſignée & ratifiée. Conditions de cet armiſtice.

On fut d'autant plus ſurpris de ces conditions, que l'Electeur de Brandebourg ne ſe rendit pas difficile à les accorder. Il offrit même de mettre auſſi le fort de Schenk entre les mains du Roi très-Chrétien, qui le refuſa, pour ne donner aucune inquiétude aux Etats-Généraux des Provinces-Unies. On avoit de la peine à comprendre quelle étoit la politique de l'Electeur en livrant ainſi ſes meilleures places, puiſque s'il deſiroit effectivement la paix, il pouvoit la conclure ſur le champ; au lieu qu'il faiſoit ruiner ſon païs, pour différer de quelques ſemaines la concluſion d'un traité qu'il devoit faire tôt ou tard. On crut que ne pouvant pas tenir long-tems dans les premières places, il les avoit cédées pour mieux les conſerver, eſpérant de faire une plus grande réſiſtance à Minden, & d'obtenir par ce moyen des conditions plus avantageuſes.

En effet, l'Ambaſſadeur de l'Electeur auprès du Roi très-Chrétien ne preſſoit plus tant la négociation. Cepen-

AN. DE J. C. 1679.

dant, il arrivoit tous les jours des troupes à Wésel pour grossir l'armée que le Maréchal de Créqui devoit commander. Les François parurent bien-tôt devant Minden. Leurs batteries firent un feu continuel, & démontrent celles des assiegés ; l'infanterie, sous les ordres du Marquis d'Huxelles, emporta le château. Le Général Spaar étant sorti de la place avec plus de trois mille hommes, & du canon pour disputer le passage du Wéser au Maréchal de Créqui, celui-ci l'attaqua brusquement, le défit, & le poussa jusque dans Minden avec une perte considérable.

Traité de paix entre le Roi de Suede & le Roi de France d'une part, & l'Electeur de Brandebourg de l'autre.

Londorp. t. 13. c. 26. 36. 37. *Cur. Elect. juris pub.* t. 9. p. 5. 70.

Il n'avoit tenu qu'à l'Electeur de prévenir ce combat, en avançant de quelques jours la négociation de la paix, qui fut signée à saint Germain-en-Laye le jour précédent. La nouvelle n'en put arriver assés promtement, pour épargner le sang qui fut répandu à Minden de part & d'autre. Le rétablissement des traités de Westphalie fut le fondement de celui-ci. On n'y dérogea en aucun article, si ce n'est que pour éviter à l'avenir les différends qui naissoient d'ordinaire entre les Princes au sujet des limites, la Suéde cédoit à l'Electeur de Brandebourg les terres qu'elle possédoit avant la guerre au-delà de l'Oder (excepté les villes de Dam & de Go'now & leurs dépendances) & la moitié des droits de péage qui se levoient sur le port de Colberg, & sur les autres havres de la Poméranie Electorale, & qui lui avoient été accordés par le traité de Stétin fait en 1653. Mais la rivière de l'Oder devoit toujours demeurer à la Suéde, sans que l'Electeur de Brandebourg pût y établir aucun impôt. Ce Prince s'obligeoit de son côté à n'assister directement ni indirectement le Roi de Danemarck son allié, s'il continuoit de faire la guerre à la Suéde. Le Roi très-Chrétien promit par un article séparé, de faire payer à l'Electeur la somme de trois cents mille écus, pour le dédommager des frais que cette guerre lui avoit causés.

Traité de paix entre les Rois de Suede & de France, & le Roi de Danemarck.

Les Danois, abandonnés de tous leurs alliés par la paix que les Princes de la maison de Lunebourg venoient de conclure en particulier, n'avoient pas lieu de se promettre des conditions plus avantageuses. Le Roi de France

leur avoit déclaré plus d'une fois, qu'à moins d'une entière reſtitution de tout ce qu'ils avoient pris à la Suéde, il n'y avoit point d'accommodement à eſpérer. Tous les délais & toutes les difficultés qu'on apporta à ce ſujet ne firent rien relâcher du rétabliſſement des traités de Roſchild, de Coppenhague & de Weſtphalie; ils furent même la baſe de celui qui ſe conclut enfin à Fontainebleau le deuxiéme de ſeptembre.

AN. DE J. C. 1679.

Puſendorf. l. 17. ſect. 88, &c.

Le Roi de Danemarck déclaroit par le quatriéme article, Qu'en conſidération de ſa Majeſté très-Chrétienne, il conſentoit que la Couronne de Suéde fût rétablie dans tout ce qu'elle poſſédoit avant la guerre, & dans toutes les terres, Etats, Provinces, Villes & places qui lui avoient été cédés ou qu'elle avoit acquis par ces trois traités, & par conſéquent dans tout le païs que les armes Danoiſes avoient occupé depuis cinq ans.

Quant aux différends qui étoient arrivés ci-devant entre les deux Nations, au ſujet des droits que le Roi de Danemarck percevoit aux détroits du Sund & de Belt, il fut convenu que des Commiſſaires nommés de part & d'autre s'aſſembleroient après l'échange des ratifications, & que par l'intervention d'un Miniſtre député de ſa Majeſté très-Chrétienne, tous ces différends ſeroient réglés à l'amiable. Enfin, comme le rétabliſſement du Duc de Holſtein-Gottorp avoit été une des conditions que le Roi de France avoit miſes à cette paix, cet article avoit auſſi fait une des plus grandes difficultés qu'il y eût dans la concluſion du traité.

Après diverſes conteſtations, l'article qui regardoit ce Prince fut conçu de cette manière: « Le Duc de Holſtein-» Gottorp ayant fait de grandes inſtances auprès de ſa Ma-» jeſté très-Chrétienne pour obtenir ſon rétabliſſement » ſur le pied des traités de Roſchild, de Coppenhague & » de Weſtphalie, & nous ayant aſſuré qu'il ne ſouhaitoit » rien plus ardemment que d'être réconcilié avec le Roi » de Danemarck; ledit Roi de Danemarck, pour faire » paroître la ſincérité de ſes intentions à mettre fin à la » guerre & à tous les différends qui ſont ſur le tapis,

Article qui regarde le Duc de Holſtein-Gottorp.

AN. DE J. C. 1679.

» conſent, à la requête de ſa Majeſté très-Chrétienne, » en vertu de cet article dix-ſeptiéme, de reſtituer au Duc » de Holſtein-Gottorp la poſſeſſion de toutes ſes terres, » Provinces & Villes en l'état où elles ſont à préſent, auſ- » ſi-bien que la Souveraineté, comme on la nomme, qui » lui a été accordée par les traités de Roſchild & de Cop- » penhague; de ſorte que *tout ce qui s'eſt fait & négocié* » *depuis, ne tirera à aucune conſéquence par oppoſition aux-* » *dits traités:* leſquels, tant ceux de Roſchild & de Cop- » penhague que celui de Weſtphalie, demeureront en leur » pleine force & vigueur à l'égard du Duc de Holſtein- » Gottorp, comme s'ils euſſent été inſérés mot à mot » dans ce traité. Et comme les anciennes unions & con- » ventions faites entre les deux maiſons Royale & Du- » cale ſont confirmées par leſdits traités, l'on a accordé » & arrêté avec ledit Duc de Holſtein-Gottorp, que leſ- » dites unions & conventions demeureront en pleine for- » ce, & ſeront ponctuellement & fidélement obſervées » des deux côtés, & que l'on ne fera rien contre elles ſous » quelque prétexte que ce ſoit. »

Pluſieurs Puiſſances affermiſſent la paix par des alliances.

La paix générale étant conclue, pluſieurs Puiſſances travaillérent à l'affermir par des mariages. Le Roi d'Eſpagne épouſa Mademoiſelle de Valois, fille du frère de ſa Majeſté très-Chrétienne; le Roi de France fit épouſer au Dauphin ſon fils, la Princeſſe Marie-Anne-Victoire de Bavière; & Charles XI. Roi de Suéde, conclut ſon mariage avec Ulrique-Eléonore de Danemarck, ſœur du Roi Chriſtiern V.

Plaintes de l'Electeur Palatin ſur la ceſſion de l'Alſace.

Acta memorabilia & declarat. de Gall. Regis Dominio in decem Alſatiæ Ctatvit. in 4°.

Charles-Louis, Electeur Palatin, fut très-mécontent de la ceſſion de l'Alſace que l'Empereur avoit faite au Roi de France. Comme il avoit pluſieurs domaines dans cette Province, il ſouffroit avec peine que ſes vaſſaux reconnuſſent la Souveraineté de Louis XIV. Il écrivit le deuxiéme de décembre au Marquis de Croiſſy, une lettre par laquelle il ſe plaignoit de ce que les officiers François avoient obligé les habitans des Bailliages d'Alſtentat & de Germersheim de prêter ſerment à ſa Majeſté, de loger des gens de guerre, & de payer des fournitures de fourages

rages, & des droits de péages. Le Marquis de Croiſſy répondit à l'Electeur : Que ſon Alteſſe Electorale n'avoit pas lieu de ſe plaindre, puiſque tous ces lieux étoient ſitués en Alſace, Province qu'on avoit cédée au Roi ; & qu'on ne pouvoit conteſter qu'elle ne s'étendit juſqu'à Landaw & à la rivière de la Queich. AN. DE J. C. 1679-1680.

Le Palatin ne pouvoit diſconvenir que Landaw, où paſſe cette rivière, ne ſervît de limites à l'Alſace, puiſqu'ayant donné ordre à Lingelsheim, ſon conſeiller intime, homme très-eſtimé des ſçavans, pour ſa grande capacité, d'éxaminer avec ſoin ſi Landaw & Weiſſembourg étoient ſituées en Alſace, il répondit à l'Electeur, le troiſiéme décembre, en ces termes : » Pour obéir aux ordres de vo» tre Alteſſe Electorale, j'ai conſulté avec ſoin les archi» ves, & j'ai trouvé que les deux villes de Landaw & de » Weiſſembourg ſont ſituées dans la baſſe-Alſace, & que » de tout tems elles ont appartenu à la Préfecture de Ha» guenau. » Cette réponſe arrêta les mouvemens de l'Electeur, qui vouloit ſouſtraire ſes domaines d'Alſace à la Souveraineté du Roi de France.

Le Conſeil d'Alſace décide que les dix villes de Haguenau appartiennent à la France.

En éxécution du traité de Munſter de l'année 1648. qui étoit comme la baſe & le fondement de celui de Nimégue, le Roi Louis XIV. établit à Briſach & à Metz des Tribunaux, pour éxaminer juſqu'où devoit s'étendre la Souveraineté des païs qui lui avoient été cédés par les derniers traités. Le vingt-deuxiéme de mars de l'année 1680. le Conſeil ſouverain d'Alſace prononça, Que les villes & les villages de la baſſe-Alſace, de la Préfecture de Haguenau, de Mundat, Chapitre & Prévôté de Weiſſembourg, devoient reconnoître le Roi de France pour leur Souverain. On leur fit défenſe de ſe pourvoir, en cas d'appel, devant d'autres Tribunaux que celui du Conſeil d'Alſace, & on enjoignit à tous les habitans de prêter à ſa Majeſté très-Chrétienne le ſerment de fidélité.

Struv. period. 10. ſect. 11. p. 3098. &c. Pufendorf. l. 18.

Cet arrêt allarma d'abord les Seigneurs, qui s'imaginérent que le Roi de France leur ôtoit le domaine utile de leurs fiefs. Leur crainte étoit fondée ſur quelques expreſſions d'une citation qui leur fut faite le dix-huitiéme

Gryph. de ſcript. ſæculi XVII. p. 152.

An. de J. C. 1680.

de janvier, par laquelle on les aſſignoit à comparoître pour ſe voir condamner à ſe déſiſter de la poſſeſſion & de la jouiſſance de leurs terres & à en reſtituer les fruits. Mais dès qu'on leur eut fait comprendre que le Roi ne prétendoit leur ôter ni la propriété ni l'utilité de leurs domaines, ils ſe ſoumirent. Alors les Baillis du Rhingrave, de l'Electeur de Tréves comme Evêque de Spire, du Comte de Hanaw, d'Oberbrun, du Bailliage de Grévenſtein, des Barons de Falkenſtein, & du Prince de Birkenfeldt, firent aux officiers du Roi de France le ſerment de fidélité, dont voici la téneur : *Nous jurons & promettons d'être fidéles au Roi notre ſouverain Seigneur, d'obéir à tout ce qui nous ſera ordonné de ſa part, & de reconnoître le ſouverain Conſeil pour notre Juge en dernier reſſort.*

Les Seigneurs prêtent le ſerment de fidélité au Roi de France.

Par un arrêt du vingt-quatriéme de juillet 1680. le Roi de France ordonna que tous les vaſſaux médiats des Evêchés de Metz, Toul & Verdun, feroient leurs repriſes, foi & hommages, & qu'ils fourniroient leurs aveux & dénombremens, avec les titres & piéces juſtificatives de leurs droits & prétentions. Cet arrêt fut ſuivi d'un autre, datté du dix-ſeptiéme de ſeptembre de la même année. Il donnoit pouvoir aux Commiſſaires nommés par ſa Majeſté très-Chrétienne, de connoître de toutes les difficultés qui ſurviendroient à l'occaſion de ces recherches ; & l'on fit défenſes aux Juges & aux Officiers des Bailliages de Lorraine & du Barrois, de connoître des cauſes & procès qui auroient été jugés par la Cour Souveraine établie à Metz, par un arrêt donné le vingt-troiſiéme d'octobre de l'année 1679.

Procédures faites au ſujet des fiefs dépendans des trois Evêchés.

Recueil des Arrêts de la chambre Royale de Metz pour la réunion &c. in 4.

Ravaut, Conſeiller au Parlement de Metz, ayant parcouru les archives des Egliſes & des Abbayes du Duché de Lorraine, y avoit trouvé qu'autrefois pluſieurs Evêques, pour obliger leurs parens, les avoient accommodés des biens des Evêchés qui étoient à leur bienſéance. Il eſt vrai que ces Prélats en avoient reçu d'autres en échange, mais il y a bien de l'apparence que la valeur n'en étoit pas ſi conſidérable. Quoiqu'il en ſoit, la France qui éxerçoit les

droits féodaux des Evêchés de Metz, Toul & Verdun, prétendoit que la mouvance n'avoit pu en être aliénée. Une autre queſtion naiſſoit encore de la première. Les poſſeſſeurs dont la foi & l'hommage leur avoient été tranférés depuis pluſieurs ſiécles, prétendoient qu'il y avoit preſcription. Mais on répondoit, que le poſſeſſeur de mauvaiſe foi ne preſcrit jamais; que d'ailleurs les biens immeubles des Evêchés étoient impreſcriptibles de leur nature, & qu'enfin la ceſſion de la Souveraineté des trois Evêchés ayant été faite à la France par le traité de Munſter, en 1648. elle pouvoit réclamer tout ce qui en auroit été ſouſtrait & uſurpé. Les poſſeſſeurs ne demeurérent pas ſans réplique. Je ne prétens pas entrer dans un plus grand détail ſur cette diſpute, dont on doit chercher la diſcuſſion & la déciſion dans les actes qui en ont été conſervés; il ſuffit pour mon hiſtoire d'en indiquer les ſources. AN. DE J. C. 1680.

La ſouveraineté de la France ſur tous les fiefs de l'Alſace, ſouffroit encore plus de difficultés. Le Roi de Suéde, comme Duc de Deux-Ponts, & le Comte de Veldentz, Prince Palatin, refuſoient de prêter foi & hommage à Louis XIV. Le Procureur-Général de la Chambre de Briſach en informa la Cour de France, qui ordonna au Conſeil Souverain d'Alſace de prononcer ſur ce différend. Il y eut un arrêt de réunion du Duché de Deux-Ponts & du Comté de Veldentz à la Couronne de France, ſi dans un tems précis, les deux Princes poſſeſſeurs n'en rendoient foi & hommage au Roi Louis XIV. Le Duc de Deux-Ponts & le Comte de Veldentz refuſent de prêter foi & hommage au Roi de France.

Comme cet arrêt regardoit auſſi les dix Villes de la Préfecture d'Alſace, elles ſe joignirent au Roi de Suéde, aux Comtes de Veldentz, de Naſſau, &c. pour ſe plaindre de cette procédure à la Diète de Ratiſbonne. Les Etats de l'Empire réſolurent, avant toutes choſes, d'écrire au Roi de France, & à celui d'Angleterre qui avoit été médiateur au congrès de Nimégue. Dans la lettre qu'ils adreſſérent au Roi de France, ils prétendoient que par le traité de Munſter, on n'avoit cédé à ſa Majeſté très-Chrétienne que le Landgraviat de la haute & baſſe-Alſace, & que les dix Villes de la Préfecture n'étoient point compri- La Diète de Ratiſbonne s'oppoſe à la Souveraineté de la France ſur les dix villes d'Alſace.

An. de J. C. 1680-1681.

ſes dans cette ceſſion. Ils finiſſoient en priant ſa Majeſté de faire juger ce différend, par les arbittes dont on étoit autrefois convenu.

Le Roi répondit aux Etats, qu'il ne pouvoit attribuer ce que contenoit leur lettre, qu'au peu de ſoin qu'on avoit eu de leur rendre compte de ce qui s'étoit paſſé à Munſter & à Nimégue. Il expoſa enſuite ſon droit ſur toute l'Alſace, & ajouta : » Si quelque Prince ou Etat croit qu'ou» tre les villes & les places que nous avons déclaré nous » appartenir par le traité de Weſtphalie, on lui en ait en» levé quelqu'une ſur laquelle nous n'ayons pas de juſtes » prétentions, nous aimons mieux conſentir à une réviſion » de ce que nos officiers ont prononcé, que de troubler en » aucune manière la paix de nos voiſins. »

On indique un congrès ſur ce ſujet.

Sur cette réponſe, les Etats de l'Empire priérent Léopold de leur communiquer les négociations de ſes Ambaſſadeurs à Nimégue, & celles du Comte de Mansfeld, ſon Miniſtre à la Cour de France. Elles furent envoyées à la Dière afin d'y être examinées, & on convint enſuite avec la France, d'aſſembler à Francfort un congrès pour terminer le différend de la Souveraineté ſur l'Alſace. Louis XIV y envoya les Sieurs de Saint-Romain & du Harlai; l'Empereur y députa le Comte de Roſemberg & le Sieur Stratman, & le Corps Germanique choiſit dans ſes trois Colléges, neuf Miniſtres pour aſſiſter aux conférences. Léopold eut le crédit & l'habileté de ne laiſſer tomber le choix des Etats que ſur des perſonnes qui lui étoient dévouées, & qui tenoient à ſa maiſon par des bienfaits. Par-là il ſe vit maître des délibérations, qu'il tira en longueur, pour avoir le loiſir de ſe préparer à la guerre.

Le Roi de France fait fortifier Huningue.

Le Roi de France ne fut pas long-tems ſans découvrir les intentions de l'Empereur. Pour mettre l'Alſace à couvert de l'orage dont elle étoit menacée, il ordonna de fortifier Huningue, village à une demi-lieue de Baſle; il en fit une place à cinq baſtions réguliers, avec un pont & tous les dehors néceſſaires. C'étoit pour fermer aux Allemans le paſſage du Rhin entre Briſach & Baſle, &

tenir en reſpect les Suiſſes, qui avoient promis à la France de ne point accorder aux Impériaux de paſſage ſur leurs terres. AN. DE J. C. 1681.

Cette nouvelle place cauſa beaucoup d'inquiétude à l'Empereur, qui fut encore plus ſurpris d'apprendre que le Roi de France demandoit aux Eſpagnols la ville de Luxembourg, en compenſation de celle d'Aloſt que Louis XIV. prétendoit lui appartenir. Comme les François avoient pris cette dernière place pendant la guerre précédente, & que le traité de paix portoit, qu'ils demeureroient les maîtres de leurs conquêtes, à la réſerve de celles qu'ils avoient promis de rendre à l'Eſpagne, ils ſoutenoient que la ville d'Aloſt n'ayant pas été compriſe dans la réſerve, elle devoit appartenir à leur Souverain. Ils l'avoient cependant abandonnée, & elle étoit retournée au pouvoir de l'Eſpagne; mais le Roi de France prétendoit qu'il en avoit ſeulement laiſſé la garde aux Eſpagnols. Il demande aux Eſpagnols Luxembourg en compenſation d'Aloſt.

C'étoit une difficulté à vuider par les armes, ou à remettre à l'arbitrage du Roi d'Angleterre, garant du traité de Nimégue; mais ce Prince étoit ſuſpect aux Eſpagnols. Ils aimérent mieux nommer des Commiſſaires pour s'accommoder à l'amiable. Le Roi de France en nomma auſſi de ſon côté; il les envoya à Courtrai: c'étoit l'endroit qu'on avoit choiſi pour y tenir les conférences. Les Commiſſaires ne pouvant convenir entr'eux, ſa Majeſté très-Chrérienne fit inveſtir Luxembourg. Il inveſtit Luxembourg.

Les Etats-Généraux offrirent en vain leur médiation pour accorder ce différend. La France vouloit avoir Aloſt ou Luxembourg, & les Eſpagnols voyoient de grands inconvéniens a céder l'une de ces deux places. En abandonnant la dernière, ils ſe fermoient la porte de l'Allemagne, d'où ils attendoient de grandes reſſources; d'un autre côté, Aloſt leur paroiſſoit trop conſidérable, le Comté de cette ville leur rapportant plus de ſeize cents mille livres de revenu. Cependant, ils devoient craindre qu'en laiſſant continuer le blocus de Luxembourg, le Gouverneur ne fût obligé de ſe rendre, faute de vivres & d'argent. Le Roi de France, avant que d'entreprendre le ſiége de cette

An. de J. C. 1681.

place, offrit de s'en rapporter au Roi d'Angleterre, ſi ſa Majeſté Catholique vouloit faire la même choſe; & après avoir marqué à ce Monarque un tems pour ſe déterminer, il fit lever le blocus de Luxembourg. L'Eſpagne ne refuſa pas la médiation qu'on lui propoſoit; mais elle auroit ſouhaité que les différends entre l'Empereur & le Roi de France euſſent été terminés par la même voie. Les choſes demeurérent en cet état, juſqu'à ce que les Puiſſances reſpectives fuſſent préparées à ſe faire raiſon par les armes.

Louis XIV. à qui le traité de Munſter, confirmé par celui de Nimégue, avoit cédé la haute & baſſe-Alſace, crut être en droit de ſe rendre maître de Straſbourg qui fait partie de cette Province. Straſbourg ne lui paroiſſoit pas avoir plus de privilége que les dix Villes de la Préfecture de Haguenau; & on étoit perſuadé à la Cour de France, que l'exception portée dans le traité de Munſter touchant l'*immédiateté* & la liberté de ces Villes, ne devoit point mettre d'obſtacle au deſſein que le Roi avoit formé, de ſe mettre en poſſeſſion du ſouverain domaine que la paix de Munſter lui avoit cédé ſur toute l'Alſace.

Louis XIV. aſſemble des troupes pour s'emparer de Straſbourg.

Hiſt. d'Alſace. L. 23. p. 264.

Le Marquis de Louvois éxécuta ſur ce point les ordres de ſon maître, avec un ſecret & une activité qui ſurprirent toute l'Europe. Il fit entrer des troupes dans la Lorraine, la Franche-Comté & l'Alſace, ſous prétexte de les employer à fortifier les places de ces Provinces. Mais peu de tems après elles s'aſſemblérent toutes à quelques lieues de Straſbourg. Cette place fut inveſtie. Le Baron d'Asfeldt, Colonel de dragons, s'empara du terrain qui eſt entre le Rhin & la ville, & de la redoute qui couvroit le pont, après avoir fait dire aux Magiſtrats, que les François vouloient occuper ces poſtes pour prévenir l'Empereur dont les troupes avoient deſſein de s'en ſaiſir, mais que la ville n'avoit rien à craindre, puiſque le Roi vouloit la prendre ſous ſa protection.

Le vingt-huitiéme de ſeptembre, le Baron de Montclar, à la tête d'une armée, tint un langage différent. Il ſomma les Straſburgeois de ſe rendre, ajoutant que s'ils

faiſoient quelque réſiſtance, on les traiteroit en ennemis. Cette propoſition allarma également le Magiſtrat & le peuple. Chacun délibéroit ſur le parti qu'il y avoit à prendre, & tous ſe voyoient ſans reſſource. Sur ces entrefaites, le Marquis de Louvois arriva à Illkirck. Il y reçut les députés de la ville, à qui il déclara, Que le Roi étoit bien informé que leur Régence avoit ſollicité le Corps Germanique d'envoyer à Straſbourg des troupes en garniſon : Que cette conduite étoit une contravention formelle au traité de Nimégue : Que le Roi ſon maître vouloit s'aſſurer de Straſbourg : Qu'il ne prétendoit pas cependant toucher à leurs priviléges ; qu'au contraire il ſe feroit même un plaiſir de les combler de ſes graces : Qu'ils pouvoient dreſſer les articles de la capitulation qu'ils deſiroient, & que ſa Majeſté très-Chrétienne les accorderoit tous, s'ils étoient compatibles avec la Souveraineté que la paix de Munſter avoit cédée à la France. AN. DE J C. 1681.

Il ajouta : Que ſi la ville attendoit que la tranchée fût ouverte, on la contraindroit de payer les frais du ſiége. Ces propoſitions furent rapportées à l'aſſemblée des Magiſtrats & du peuple. Tous inſiſtérent pour la ſoumiſſion, & l'on arbora le pavillon blanc. Ainſi la ville ſe rendit ſans qu'il y eût de ſang répandu. (*a*)

Capitulation accordée à la ville de Straſbourg.

Par la capitulation faite avec les Magiſtrats de Straſbourg, ſa Majeſté très-Chrétienne permettoit aux Proteſtans l'éxercice de leur Religion, & la poſſeſſion des biens eccléſiaſtiques & des Egliſes dont ils étoient maîtres, à la réſerve de l'Egliſe cathédrale qu'on rendit aux Catholiques. On confirma auſſi aux habitans tous les priviléges qu'ils pouvoient raiſonnablement prétendre ; mais il fut réglé que les canons, les munitions de guerre, & les armes qui étoient dans les magaſins publics, ſeroient remis entre les mains

(*a*) Pluſieurs hiſtoriens Allemans & François attribuent la priſe de Straſbourg à la trahiſon de quelques Magiſtrats. Mais le Père la Guille, auteur de l'hiſtoire d'Alſace, prétend que cette perfidie eſt une fiction. Il a vu les Mémoires originaux, & conſulté des témoins contemporains, & d'autres perſonnes dont le témoignage ne pouvoit être ſuſpect ; tous lui ont aſſuré que l'événement de la priſe de Straſbourg s'étoit paſſé comme nous l'avons raconté après ce ſavant écrivain.

An. de J. C. 1681-1682.

des officiers François. Cette capitulation fut ſignée à Illkirck, le trentiéme de ſeptembre 1681.

Un coup ſi hardi & ſi heureux étonna toute l'Europe. L'Empereur chargea le Comte de Mansfeld, ſon Ambaſſadeur en France, d'en faire ſes plaintes à cette Cour. On lui répondit, qu'il avoit été permis au Roi de s'aſſurer d'une ville qui lui appartenoit comme capitale de l'Alſace, dont la ceſſion lui avoit été faite par le traité de Munſter; & que s'il ne s'en étoit pas rendu maître plutôt, c'eſt qu'il avoit eu des raiſons dont il n'étoit comptable qu'à Dieu ſeul.

Caſal reçoit garniſon Françoiſe.

Le même jour que Straſbourg ſe rendit au Roi de France, Caſal, ville capitale du Montferrat, ſituée ſur le Pô, reçut garniſon Françoiſe. Ce fut un nouveau ſujet de plaintes pour la maiſon d'Autriche. Le Roi de France en avoit traité avec le Duc de Mantoue, qui en étoit légitime Souverain. Léopold en conçut du reſſentiment, comme Empereur & comme parent du Duc de Mantoue. Caſal étoit un fief relevant de l'Empire, dont il craignoit que le Roi très-Chrétien ne le démembrât. Il ſe trouvoit encore plus intéreſſé comme parent & héritier du Duc de Mantoue; car il ſe voyoit privé de la ſucceſſion de ce Prince, par la ceſſion qu'il en avoit faite à ſa Majeſté très-Chrétienne. Louis XIV. ſe mit peu en peine du reſſentiment de l'Empereur. Il ſe maintint dans Caſal juſqu'au dix-huitiéme de juillet 1695. qu'il abandonna cette place au Duc de Savoye qui en faiſoit le ſiége.

L'Empereur engage pluſieurs Princes dans une ligue contre la France.

Vita Leopoldi. p. 536.

L'Empereur ne penſoit alors qu'à faire la guerre à la France. Comme ſes forces étoient pour la plupart occupées contre les mécontens de Hongrie qui étoient ſoutenus des Turcs, il vint à bout d'engager pluſieurs Princes de l'Empire à ſe déclarer contre le Roi très-Chrétien. Le dixiéme de juin 1682. il conclut à Laxembourg un traité avec les Comtes de Valdeck & de Schrottemberg, Plénipotentiaires des Cercles de Franconie & du haut-Rhin. Les Princes de Lunebourg, le Landgrave de Heſſe-Caſſel, l'Electeur de Saxe & celui de Bavière entrérent dans cette ligue. Tout étoit concerté pour faire la guerre

guerre ſur le Rhin. Le Duc de Hanover, avec ſes troupes & celles de Saxe, devoit conduire vingt-mille hommes ſur le bas-Rhin : une autre armée, compoſée des troupes de Favière & de Suabe, étoit deſtinée pour le haut-Rhin ; & le Landgrave de Heſſe, avec les troupes de Saxe-Weimar, devoit camper entre ces deux armées pour être à portée de les ſecourir. Les Eſpagnols avoient promis de ſe joindre aux Princes confédérés : les Hollandois, de leur côté, donnérent auſſi les mêmes eſpérances. Le projet étoit bien conçu ; mais divers obſtacles auſquels on ne s'attendoit pas, en firent retarder l'éxécution. AN. DE J. C. 1682.

L'Electeur de Brandebourg s'y oppoſe.

Le Miniſtre de l'Electeur de Brandebourg s'éleva dans la Diète de Ratiſbonne contre cette entrepriſe. Il prétendit que l'Empereur ne pouvoit, en vertu d'un traité fait avec quelques Etats d'Allemagne, engager tout l'Empire dans une guerre ſans le conſentement du Corps Germanique. Le Marquis de Brandebourg ne ſe tint pas à de ſimples remontrances. Il fut encore piqué d'une ligue de dix années, que l'Empereur conclut avec la Suéde le douziéme d'octobre. Les parties promettoient d'entretenir dans leur entière vigueur, les traités de Weſtphalie & de Nimégue ; de mettre enſemble ſur pied un corps d'onze mille hommes, dont le tiers ſeroit de cavalerie & le reſte d'infanterie, auquel leurs Majeſtés Impériale & Suédoiſe ajouteroient chacune trois mille hommes, pour être conduits ſur les lieux où la partie attaquée les jugeroit néceſſaires. On s'engageoit auſſi réciproquement à garantir au Duc de Holſtein-Gottorp ſes domaines de Sléeſwic & de Holſtein, & d'en défendre les droits & les prérogatives ſuivant les traités de Weſtphalie & de Nimégue, en la manière que le Duc les avoit poſſédés avant les derniers troubles.

Traité entre l'Empereur & le Roi de Suéde.

Ce traité donna quelqu'ombrage au Roi de Danemarck. Ce Prince qui venoit de faire une alliance avec le Roi très-Chrétien, en négocia une autre avec l'Electeur de Brandebourg & l'Evêque de Munſter. Ils convinrent enſemble de travailler à conſerver la paix dans l'Empire, & de ſe ſervir mutuellement, en cas qu'un des confédérés

An. de J. C. 1682-1683.

fût attaqué, ou contraint de loger des gens de guerre, ou de ſouffrir d'autres vexations contraires aux traités de paix & aux conſtitutions de l'Empire.

Inform. hiſt. ſur les Villes Impériales d'Alſace, in-12.

Pendant que les Cours d'Allemagne s'occupoient de négociations particulières, le Comte de Crécy preſſoit la Diète de Ratiſbonne de prendre une dernière réſolution touchant la Souveraineté du Roi de France ſur l'Alſace. Ce ne fut cependant que le treiziéme de janvier de l'année 1683. que les Etats de l'Empire convinrent de traiter avec la France, ce qui fut approuvé par un décret de l'Empereur. On communiqua cette réſolution au Comte de Crécy, qui l'envoya au Roi de France.

Trêve de trente années entre l'Empereur & le Roi de France.

La Diète s'étant aſſemblée le vingt-deuxiéme de janvier, on réſolut d'examiner les traités ſur leſquels ſa Majeſté très-Chrétienne fondoit ſa Souveraineté ſur l'Alſace. Il y eut ſur ce point des conteſtations pendant deux mois, parceque l'Empereur faiſoit avancer ou reculer la négociation, à meſure qu'il ſe trouvoit plus ou moins menacé de la guerre du côté des Turcs. Mais ayant appris que le Grand-Viſir étoit entré en Hongrie à la tête d'une armée formidable, il fit propoſer au Comte de Crécy une trêve de trente années. Ce Miniſtre en donna avis au Roi ſon maître qui y conſentit. Le trente & uniéme d'août, les trois Colléges dreſſérent une concluſion pour accepter la trêve avec la France, ſans néanmoins en régler ni les articles ni le tems, ſur leſquels ils promettoient de s'accorder au plutôt.

Guerre en Hongrie.

Rinck Léopold. des Greffen Roemitch, &c. p. 817.

Tandis que l'on négocioit à Francfort & à Ratiſbonne, les Hongrois mécontens faiſoient la guerre à l'Empereur, après avoir rompu la trêve conclue à Oedembourg. Le Comte Tékéli s'étant joint à quatre mille Turcs, ſurprit le château de Zathmar & égorgea la garniſon. Il marcha enſuite à Caſſovie, dont il ſe rendit maître après trois jours de tranchée ouverte. Epéries ſe ſoumit à un corps de janiſſaires commandés par le Pacha de Bude, qui s'empara auſſi de Leutch, des forts de Zipt & de Zendre, & entra dans le Comté de Scépus. Tékéli alla ravager la Siléſie, pendant que les Turcs aſſiégeoient Tokai & Fi-

lek, qui ſe rendirent après avoir ſoutenu pluſieurs aſſauts. Le Grand-Viſir, pour récompenſer Tékéli des ſervices qu'il rendoit à la Porte, le fit déclarer Prince de la Haute-Hongrie, & lui envoya une veſte, un ſabre & un étendard, avec la patente du Grand-Seigneur.

AN. DE J. C. 1683.

Tékéli eſt déclaré Prince de Hongrie.

Le Sultan, au milieu de ſes conquêtes, fit à l'Empereur des propoſitions de paix. Il demandoit les iſles de Sérin & de Raab, avec les fortereſſes de Raab & de Comorre. Il éxigeoit auſſi, Que le Royaume de Hongrie lui payât un tribut de cinquante mille florins par an : Qu'on raſât les fortereſſes de Léopolſtadt & de Gratz : Qu'on cédât à Tékéli, Nitria, Eckof & l'iſle de Schut, avec la fortereſſe de Muran : Qu'on accordât une amniſtie aux mécontens, & qu'on les rétablît dans leurs biens & dans leurs priviléges.

Propoſitions du Grand-Seigneur pour la paix.

Léopold rejetta ces propoſitions. Il ne pouvoit les accorder aux Turcs ſans leur ouvrir le chemin de Vienne, & leur faciliter la conquête de l'Autriche, & même de toute l'Allemagne. C'étoit en effet le deſſein du Grand-Viſir Caproli ; mais ſa mort en arrêta l'éxécution. Kara Muſtapha, ſon ſucceſſeur, reprit le même projet, & fit de grands préparatifs pour réuſſir. Les bruits ſourds de cet armément ne permettant plus de douter que les Turcs n'en vouluſſent à la maiſon d'Autriche, l'Empereur mit tout en œuvre pour ſoutenir les efforts des Infidéles. On aſſure qu'il demanda au Roi Louis XIV. un ſecours de dix mille hommes ; mais que ce Monarque ayant voulu lui en envoyer trente mille, il ne crut pas devoir les accepter. Il s'adreſſa aux Princes de l'Empire, & fit avec eux des traités particuliers, pour un certain nombre de troupes auxiliaires que chacun d'eux s'engagea de fournir.

Elles ſont rejettées.

Celui de ſes alliés ſur le ſecours duquel il comptoit le plus, étoit le Roi de Pologne, Jean Sobieski. Ce Prince méditoit, de ſon côté, de rompre avec la Porte Ottomane, & de recommencer la guerre. Ce deſſein, trop tôt divulgué, avoit fait hâter les préparatifs du Sultan. L'Empereur chargea le Baron Jarouski, ſon réſident à la Cour de Pologne, d'entamer une négociation ſur ce ſujet. So-

Traité entre l'Empereur & le Roi de Pologne.

An. de J. C. 1683.

bieski, ſur les ouvertures qu'on lui fit, diſpoſa ſon beau-frère, qui étoit Grand-Chancelier de la Couronne, à faire un voyage en Siléſie, ſous prétexte de prendre les bains de Hierberg, & de ſe rendre à Breſlaw pour s'aboucher avec quelques Miniſtres de ſa Majeſté Impériale.

Recueil des traités, &c. t. 4. p. 500.

Ce voyage eut tout le ſuccès qu'on pouvoit deſirer. On tint entre les Miniſtres Polonois & Autrichiens des conférences, dans leſquelles on jetta les fondemens d'une ligue offenſive & défenſive contre le Turc. Le Comte de Valeſtin fut envoyé enſuite par ſa Majeſté Impériale à la Diète tenue à Varſovie, avec les pouvoirs néceſſaires pour achever ce grand ouvrage. Non ſeulement la ligue fut conclue, mais on fit encore par la médiation du Nonce du Pape un traité particulier, dans lequel le Roi de Pologne s'engagea de marcher en perſonne au ſecours de Vienne en cas qu'elle fût aſſiégée.

Le Roi de Pologne léve des troupes.

Wagner. hiſt. Leopold. t. 1.

Le Roi de Pologne ouvrit ſes coffres; la République fit auſſi des efforts ſurprenans, & l'on réuſſit à mettre ſur pied cinquante mille hommes. On publioit alors que l'armée Ottomane étoit formidable, & qu'elle ſe montoit à près de trois cents mille hommes. On ignoroit les deſſeins de la Porte; mais on ne doutoit pas, à voir ſes préparatifs, qu'elle ne méditât quelque coup important. Le Grand-Viſir, Kara Muſtapha, gendre du Sultan, s'étoit rendu de bonne heure aux environs de Belgrade. Charles, Duc de Lorraine, eut ordre de ſe tenir prêt pour aller joindre les troupes Impériales à Preſbourg, où elles devoient paſſer en revue.

Ce Prince, après avoir diſpoſé la marche des troupes de ſon gouvernement de Tirol, & leur avoir donné ordre de venir au rendés-vous, partit d'Inſpruck le troiſiéme d'avril, & arriva à Vienne le huitiéme. Il trouva à ſon arrivée qu'on avoit réſolu de partager les troupes de l'Empereur en trois corps. Le plus conſidérable qu'on devoit oppoſer au Grand-Viſir, étoit commandé par le Duc Charles. Les deux autres étoient deux camps volans, deſtinés, l'un à marcher du côté du Wag, pour couvrir les frontières de la Moravie & de la Siléſie; & l'autre du

côté de la Mure & de la Drave, pour couvrir celles de Croatie & de Stirie. AN. DE J. C. 1683.

Le Duc de Lorraine partit de Vienne le vingt-neuviéme d'avril, & ſe rendit à Kitſée, où les troupes Impériales arrivérent dans les premiers jours de mai. Elles campérent ſur deux lignes dans la plaine de Kitſée, à la vue du château de Preſbourg, où l'Empereur ſe rendit peu après pour faire la revue de ſes troupes. Il retourna enſuite à Vienne, & laiſſa ſes ordres au Prince Charles pour les opérations de la campagne. L'armée Impériale s'aſſemble à Kitſée.

Immédiatement après le départ de l'Empereur, Charles fit le ſiége de Neuhauſel, & ſe diſpoſa à le pouſſer vivement. Il s'étoit même déja rendu maître d'un fauxbourg, lorſqu'il reçur des nouvelles qui l'obligérent d'abandonner ſon entrepriſe. L'Empereur l'informoit que les Turcs étoient en marche, & qu'ils menaçoient la Stirie. Auſſi-tôt le Duc leva le ſiége, & ſe retira vers Comorre, d'où il pouvoit être facilement informé des deſſeins des ennemis. En effet, il apprit peu après, que le Grand-Viſir ſe diſpoſoit à marcher du côté d'Albe-Royale, ou Weiſſembourg, comme l'appellent les gens du païs.

Le Duc de Lorraine quitta auſſi-rôt ſon camp de Comorre, & ayant paſſé le Raab, il entra dans l'iſle de Schut, pour s'oppoſer aux entrepriſes des Infidéles. Il détacha en même-tems les régimens de Helwich, de Ladron, de Kéris & de Caſtel, pour renforcer un corps de Hongrois qui étoit demeuré du côté de Neutra ſous les ordres du Palatin. Il envoya auſſi le Général Schultz vers Schinta, pour couvrir les frontières de Moravie, & diſputer aux Turcs le paſſage du Wag. Schultz fut joint dans ce poſte par ſix mille Polonois, conduits par le Chevalier Lubomirski.

Le Grand-Viſir arriva peu après à Belgrade, d'où il ſe rendit à Weiſſembourg avec cinquante mille janiſſaires, trente mille chevaux, & deux cents mille hommes tirés des différentes garniſons. Avec cette nombreuſe armée, il occupa huit lieues de païs, depuis Weiſſembourg juſqu'aux montagnes de Raab. Il détacha auſſi-tôt un grand nombre de Tartares pour faire le dégât dans tout le païs Etat de l'armée des Turcs.

An. de J. C. 1683.

d'où l'armée Impériale pouvoit tirer ſa ſubſiſtance. La diſette étoit déja fort grande dans ſon camp, & les troupes ſe virent bien-tôt réduites à manquer de vivres & de fourages.

Hiſtoire des guerres de Hongrie, t. 2. à l'an. 1683.

Les Infidéles s'étant avancés du côté des montagnes de Raab pour s'en ſaiſir, ils furent repouſſés avec une perte conſidérable. Ils tentérent auſſi le paſſage de la rivière du même nom; mais ayant trouvé quelque réſiſtance, ils ſe retirérent. Le Grand-Viſir, pour ne pas haſarder ſes troupes inutilement, en fit paſſer une partie ſur le pont de Kirméded qui étoit abondonné, ce qui leur donna moyen de s'approcher ſi près de l'armée Impériale, qu'ils en enlevoient preſque tous les fourageurs. Le Prince Charles appréhendant que les Turcs n'aſſiégeaſſent Raab, dont les fortifications n'étoient pas encore achevées, y fit entrer les régimens de Grana, de Bade & de Souches, & donna le commandement de la place au Colonel Walis. Peu de jours après, ce Général fut joint par Schultz, avec les troupes qu'il commandoit ſur les frontières de la Croatie, & par le Chevalier Lubomirski avec ſes Polonois.

Manifeſte du Comte Tékéli.

Le Comte Tékéli étant retourné à Caſſovie après avoir conféré avec le Grand-Viſir, fit publier un manifeſte qui portoit, que ſa Hauteſſe recevroit ſous ſa protection, tous les Hongrois qui embraſſeroient le parti des mécontens, & qu'elle les maintiendroit dans leurs priviléges, leurs libertés, leurs biens, leurs loix & leur Religion; mais qu'on ne donneroit aucun quartier à ceux qui refuſeroient de ſe ſoumettre. Ce manifeſte fit un ſi grand effet, que les villes de Papa, de Tot & de Veſprin, ouvrirent auſſi-tôt les portes aux mécontens.

L'Empereur retire ſes garniſons de pluſieurs villes.

L'Empereur craignant que Neutra ne ſuivît l'éxemple de ces trois places, manda au Comte de Schultz qui en étoit Gouverneur, d'en tirer tout le gros canon, les armes & les munitions, & de l'abandonner enſuite. Sa Majeſté Impériale donna un pareil ordre aux officiers des villes des montagnes & des mines d'argent, parceque le Comte Tékéli étant maître de tous les paſſages, il étoit impoſſible d'y faire marcher aucun ſecours. Ces officiers

obéirent incontinent, & ſe rendirent avec les Eccléſiaſtiques & les Religieux au camp du Général Schultz, ſur les bords du Wag. On abandonna auſſi Parac, dont la garniſon marcha à Zathuca avec l'artillerie. Une conduite ſi extraordinaire allarma toute la Hongrie. Les Villes & les Comrés déclarérent aux Commiſſaires de l'Empereur, qu'ils ouvriroient leurs portes au Comte Tékéli; parcequ'ils ne croyoient pas, que ſur une ſimple eſpérance d'être ſecourus, ils duſſent s'expoſer au feu & au pillage. AN. DE J. C. 1683.

Le Duc de Lorraine ayant été averti par ſes coureurs, que les Turcs étoient déja enttés en Autriche, ne ſe crut pas en état de réſiſter à leur armée qui étoit de plus de deux cents mille hommes, parcequ'il falloit renforcer les garniſons de Javarin & de Comorre, & qu'ainſi il ne pouvoit lui reſter tout au plus que vingt-quarre mille hommes. Dans la crainte qu'il eut d'être enveloppé par cette armée formidable, il réſolut de ſe retirer ſous le canon de Vienne, & chercha à ſe placer dans un poſte d'où il pût ſe régler ſuivant les mouvemens que feroient les Turcs. A leur approche, il ſe campa entre le Rabwitz & le Raab, le vingt-cinquiéme de juin. Il étendit ſa gauche près de la ville, & ſa droite juſqu'aux marais de Rabau, où il mit le Comte de Rabata pour diſputer quelques paſſages aſſés voiſins de la droite. Il laiſſa dans l'iſle de Schut le régiment de Walis, avec quelques cravates pour empêcher les Tartates de s'y jetter, & mit dans les dehors de Raab, les régimens de Grana & de Bade. Dans cette diſpoſition, il attendit l'armée ennemie, dont les coureurs parurent à la portée du canon auprès du Raab, le 29. de juin. L'armée Impériale ſe retire ſous le canon de Vienne.

Les Turcs & les Tartares, après avoir paſſé la rivière de Raab, entrérent dans le païs, & mirent tout à feu & à ſang. Ayant enſuite traverſé le Rabwitz, ils continuérent par tout le même dégât. Le Prince Charles qui craignoit que les ennemis ne lui coupaſſent le chemin de Vienne & des païs héréditaires, prit le parti de ſe retirer la nuit même; il vint camper à Hongriche-Altembourg. Quelques Tarrares parurent à l'arrière-garde, & il y eut une aſſés vigoureuſe eſcarmouche; mais cette action n'alla pas Les Turcs traverſent le Raab & le Rabwitz.

An. de J. C. 1683.

plus loin. Le lendemain, il marcha plus haut vers Béraut, pour être en état de couvrir le cours de la rivière de Leithe. Il envoya à Neuſtadt le régiment de Caſtel qui avoit rejoint l'armée dans ſa retraite, & il détacha trois cents chevaux ſous le Colonel Heiſter, pour aller vers Néiſit arrêter les coureurs de ce côté-là, pendant qu'il obſervoit vers Kitoſée le grand détachement qui ravageoit tout entre le Raab & la Leithe.

Eſcarmouches ou les Impériaux ont l'avantage.

Dès qu'on fut averti que les Infidéles s'avançoient pour attaquer les gardes que le Comte de Taaff commandoit, & qui étoient ſoutenus du régiment de Montécuculli & de pluſieurs eſcadrons, le Duc de Lorraine s'y rendit. En arrivant, il trouva ce corps de troupes dans une ſi grande confuſion, qu'il ne put le rallier. A la vue du danger, le Duc pouſſa à toutes jambes vers quelques eſcadrons qui ſe retiroient en obſervant un aſſés bon ordre. Il mit pied à terre, & ſe préſentant à eux au milieu de leur chemin, il leur cria : *Quoi ? Meſſieurs, vous abandonnez l'honneur des armes de l'Empereur ? Vous avez peur de ces canailles ? Retournez, je veux les battre avec vous & les chaſſer.*

Le Baron d'Andlau, Capitaine au régiment de Pa'fi, qui étoit à la tête d'un eſcadron des gardes, reconnut le Prince & tourna d'abord. Ceux qui le ſuivoient firent de même, & le Duc étant remonté à cheval, & s'étant mis ſans cuiraſſe à la tête d'un eſcadron, il envoya ordre aux régimens qu'il avoit poſtés ſur la hauteur derrière lui, de venir promtement pour le ſoutenir. Il mit des dragons à la gauche & à la droite, & s'avança aux ennemis. Les Infidéles le laiſſérent approcher juſqu'à la portée de la carabine, puis ils tournérent promtement, & allérent ſe former à quelque diſtance de là. Mais les Impériaux continuant de marcher à eux, les Turcs lâchérent le pied & les ſpahis s'enfuirent à toute bride.

Wagner, l. 8. p. 588. *Pufendorf*, l. 1. *ſect.* 96.

Cependant, tout étoit à Vienne dans la dernière conſternation. Les premiers avis de la fuite des régimens y avoient fait une ſi grande impreſſion, que l'on croyoit tout perdu. On y diſoit le Duc Charles tué, la cavalerie défaite,

défaite, & les Tartates à la porte de la ville. L'Empereur en étoit ſorti dès le ſeptiéme de juillet avec toute ſa Cour, à deſſein de ſe retirer à Lintz. Il étoit déja à Cloſter-Neubourg lorſque le Comte d'Auſberg, dépeché par le Duc de Lorraine, lui apprit que les Turcs avoient été repouſſés, & que l'armée Impériale étoit heureuſement arrivée près de Vienne.

AN. DE J. C. 1683.

L'Empereur ſe retire de Vienne.

Auſſi-tôt après la retraite du Duc de Lorraine, les Turcs formérent le ſiége de Raab, dont le Grand-Viſir laiſſa le ſoin au Pacha de Bude. Pour lui il réſolut, contre l'avis de ſon Conſeil, d'aller faire le ſiége de Vienne. Le Duc de Lorraine reçut cette nouvelle dans ſon camp de Thabor. Il en partit auſſi-tôt pour ſe rendre dans la capitale, où ſa préſence remit un peu les eſprits. Il eut ſoin de faire travailler promtement à réparer les fortifications, & il réuſſit à mettre tout en ordre avant l'arrivée du Grand-Viſir.

Les Turcs s'avancérent vers la ville le treiziéme de juillet dès le matin. Ils tentérent même le paſſage du Danube pour entrer dans le pratéle; mais ayant vu la cavalerie Impériale, ils ſe retirérent. Sur le ſoir, ils mirent le feu à quelques fauxbourgs de Vienne, qui furent bientôt réduits en cendres. Le même jour, l'infanterie Impériale étant arrivée, le Duc de Lorraine la fit entrer dans la contreſcarpe. La cavalerie fut miſe ſur le foſſé, & on détacha des eſcarmoucheurs pour pouſſer les pelotons des Turcs qui s'étoient répandus ſur les rideaux ou ſur les buttes des environs.

Les Turcs s'approchent de Vienne pour en faire le ſiége.

Volckern. Diar. obſid. Vienna. in-12.

Comme la défenſe de la ville étoit d'une très-grande conſéquence, & qu'on prévoyoit que le ſiége ſeroit long & pénible, les Officiers Généraux, afin de ſe ſoulager l'un l'autre dans les travaux & dans les veilles, ſe partagérent les quartiers de la ville, & nommérent des ſubalternes pour leur rendre compte de tout ce qui ſe paſſoit. D'un autre côté, les bourgeois, les corps des métiers, les volontaires & les écoliers, formérent auſſi des compagnies, & ſervirent avec beaucoup de courage & de réſolution durant le ſiége.

Préparatifs pour la défenſe de Vienne.

AN. DE J. C. 1683.

Les Turcs ſont repouſſés dans une ſortie.

La nuit du ſeize au dix-ſept, l'infanterie Impériale fit une ſortie ſur les janiſſaires. Elle les dépoſta, & ſe logea dans leurs proptes épaulemens, après leur avoir pris deux drapeaux. Cet avantage n'empêcha pas les Turcs de ſe rendre maitres des environs de la ville, & de l'envelopper de toutes parts. L'armée des Infidéles s'étendoit alors depuis le bord du Danube au deſſous de Neusdorff, juſqu'à Ebetſdorff.

Dès que le Duc Charles vit le ſiége de Vienne pleinement formé, il dépêcha à l'Empereur le Comte de Taaf, pour preſſer les ſecours qu'on attendoit principalement de l'Empire & de la Pologne. La Cour de Vienne travailloit ſans relâche à hater la marche de ces troupes auxiliaires. L'Empereur dépêcha pluſieurs couriers au Roi de Pologne. Le Nonce du Pape joignit ſes inſtances aux ſiennes, & enfin le Comte de la Tour, envoyé de ſa Majeſté Impériale en Pologne, revint avec des lettres de ce Prince, qui portoient qu'on pouvoit compter ſur lui, & qu'il eſpéroit être aux environs de Vienne au commencement de ſeptembre.

Quoique ce terme fût aſſés court, & qu'il fût impoſſible au Roi de Pologne de faire une plus grande diligence que celle à laquelle il s'engageoit, il étoit encore trop long, par rapport au progrès que faiſoit le Viſir qui travailloit ſans relâche à ſes batteries, pendant que d'un autre côté, les Tartares & les Hongrois rebelles cauſoient toute ſorte de dégâts dans la campagne.

Cependant, le Duc de Lorraine, après avoir fait bruler le pont de Vienne, ſortit de la place pour ſe rendre ſur la March. Il y apprit que la ville de Preſbourg avoit reçu une garniſon des mécontens; que le Grand-Viſir informé de ſa reddition, avoit donné ſes ordres pour la conſtruction d'un pont, afin de faciliter la communication des deux armées ennemies, & que Tékéli avec vingt mille Hongrois & huit mille Turcs, commandés par les Pachas de Waradin & d'Erla, ſe diſpoſoit à venir aſſiéger le château de Preſbourg.

Il étoit d'une grande conſéquence pour le Duc de Lorraine d'empêcher la priſe de cette citadelle; c'eſt pourquoi,

nonobſtant la difficulté de l'entreprise, il ne laiſſa pas de marcher de ce côté-là. Il prévoyoit que ſi le Viſir parvenoit à conſtruire un pont ſur le Danube, il joindroit l'armée de Tékéli à la ſienne, & qu'il ſeroit en état de le pouſſer par-tout, & d'empêcher la jonction des troupes de Pologne, ou du moins de les obliger à prendre de longs détours. La ſupériorité des troupes ennemies, la difficulté des chemins, le riſque d'une bataille, & par conſéquent d'un échec, ne furent point capables de l'arrêter. AN. DE J. C. 1683.

Le Duc de Lorraine reprend Preſbourg. *Vagner. vita Leopoldi. p. 599.*

Après s'être aſſuré des défilés, & avoir repouſſé un parti des ennemis, il parut à la vue du camp des rebelles. Son premier ſoin fut de faire entrer le Major Okelbi dans le château, avec deux cents hommes de renfort, que l'on avoit commandés de nouveau pour ce ſujet. Le lendemain, à la pointe du jour, le Duc ordonna au Prince Louis de Bade de faire reconnoître les fauxbourgs, où quelques rebelles paroiſſoient. Le Prince de Bade s'avança avec un détachement de dragons; les rebelles s'étant retirés à l'inſtant dans la ville, le Duc la fit ſommer de ſe rendre. La ſurpriſe de voir l'armée Impériale à ſes portes, & d'ailleurs le renfort que la garniſon du château venoit de recevoir, ne permirent pas de délibérer long-tems. Les bourgeois voulurent ſeulement donner le loiſir aux rebelles de ſe retirer dans leur camp; mais ils n'y réuſſirent pas. Une partie fut taillée en piéces en ſortant, & ce qui étoit reſté dans la ville fut fait priſonnier de guerre.

Il livre bataille aux Hongrois & les met en fuite.

Comme les ennemis s'étoient avancés en bataille à trois quarts de lieues de la ville, le Duc réſolut de leur livrer le combat. Il fit occuper par l'infanterie de Louis de Bade, les vignes & les jardins qui étoient à la tête & aux côtés des fauxbourgs, & s'étendit à droite & à gauche, depuis le Danube juſqu'au pied des montagnes, pendant que la cavalerie, commandée par le Comte Caprara, deſcendoit dans les vignes pour ſe mettre en bataille. Les ennemis de leur côté, firent quelques mouvemens, & envoyérent des détachemens pour commencer l'eſcarmouche; mais le Duc ne voulut pas s'engager plus avant, juſqu'à ce que ſes troupes fuſſent en bataille. Dès que la ſeconde ligne fut formée, il

An. de J. C. 1683.

commença à marcher à eux. Cette réſolution fit changer de contenance aux ennemis ; à peine ſoutinrent-ils la vue des Impériaux. On apperçut à droite & à gauche, derrière la ligne qu'ils avoient formée, une grande pouſſière qui augmentoit en s'éloignant, & qui déſignoit aſſés la retraite d'une troupe. Enſuite, toute la ligne qui eſſuyoit le choc des Impériaux commença à tourner tête, ſe ſéparant & ſe jettant ſur les deux côtés pour faire ſa retraite.

Ceux qui étoient oppoſés à la droite de l'armée Impériale, & qui avoient en tête une partie des Polonois commandés par le Chevalier Lubomirski, ſe trouvant preſſés, furent bien-tôt mis en déroute. On les pouſſa vivement, juſqu'à ce qu'ayant gagné un bois, & paſſé un ruiſſeau qui étoit peu éloigné, ils firent face ſur l'autre bord, & arrêtérent les troupes qui les avoient pourſuivis.

A la gauche de l'armée Impériale, un autre détachement Polonois, ſoutenu de quelques eſcadrons de dragons, & des régimens de Palfi & de Vétérani, chargérent les ennemis avec tant de vigueur qu'ils les mirent en déroute. Ils en tuérent un grand nombre, firent plus de ſix cents priſonniers, leur prirent mille à douze cents chariots de bagages, & les pouſſérent vers Tirnau. Les uns ſe retirérent en confuſion dans les bois, les autres ſe jettérent dans le Danube. La frayeur fut ſi grande, & la confuſion ſi générale, que de tous côtés ils ſe mirent à la débandade, juſqu'à ce qu'ils euſſent repaſſé la Wag. Après cela, le Duc Charles fit bruler les bois & les bareaux deſtinés pour le pont qu'on avoit voulu conſtruire à Preſbourg ; il ſe retira enſuite ſur la rivière de March.

Peu après, ce Prince ayant eu avis que les Turcs faiſoient quelques mouvemens pour paſſer le Danube, il partit à la tête de quatre régimens, & s'approcha de Vienne, où ayant trouvé qu'un détachement des ennemis s'étoit emparé d'une iſle appellée Thabor, il donna des ordres ſi à propos, qu'on les bloqua dans l'iſle ſans qu'ils puſſent en ſortir.

Tékéli ravage la Moravie.

D'un autre côté, Tékéli profita de l'éloignement du Duc de Lorraine, pour faire des entrepriſes ſur la Moravie.

Il commença par envoyer ſommer cette Province de lui payer contribution. A cette nouvelle, le Duc retourna ſur la March, & ayant ſçu qu'un parti conſidérable de rebelles avoit paſſé cette rivière, il envoya à leur rencontre un gros détachement qui les battit & les mit en fuite. AN. DE J. C. 1683.

Les rebelles revinrent néanmoins à la charge; & comme ils continuérent toujours de faire le dégât dans la Moravie, le Duc de Lorraine ne crut pas trouver de meilleur moyen pour remédier à ces déſordres, que d'uſer de repréſailles. Il fit avertir Tékéli, qu'il alloit donner ordre dans Zathmar & dans les autres villes où l'Empereur avoit des garniſons, de bruler les terres & les maiſons de tous ceux de ſon parti. Cette menace eut ſon effet. Tékéli aſſura le Prince qu'il n'avoit point ordonné les ravages dont on ſe plaignoit, & défendit qu'on en fît à l'avenir.

Cependant, le ſiége de Vienne ſe pourſuivoit toujours avec la plus opiniâtre vigueur. Les aſſiégés de leur côté ſe défendoient avec une bravoure ſurprenante qui rendoit inutiles les entrepriſes des Infidéles. Le Duc de Lorraine qui étoit au-dehors de la place, rendoit aux aſſiégés les ſervices les plus importans, par l'arrention qu'il apportoit à empêcher que les Hongrois ne ſe joigniſſent aux Turcs pour la pourſuite du ſiége. Suite du ſiége de Vienne. *Puſendorf.* L. 18.

Les ennemis ne négligeoient rien pour tromper la vigilance du Prince. Enfin, ils réuſſirent à paſſer la March avec un corps de vingt-cinq mille hommes, tant Turcs que Tartares, & ils s'approchérent à une demi-lieue du pont de Vienne. Le Duc de Lorraine en fut informé auſſitôt, & il apprit en même-tems que Tékéli s'étoit joint à eux. Le Duc s'avança à leur rencontre en ordre de bataille. Dès que les deux armées furent en préſence, il y eut une action très-vive, dans laquelle les Impériaux ayant réuſſi à enfoncer les premiers eſcadrons, ils s'avancérent, toujours en bon ordre, pour attaquer tout le front des ennemis; mais tout leur corps ſe ſépara avant qu'on pût les joindre. Une partie prit la route de la rivière de March, & l'autre ſe jetra du côté des portes de Vienne. On les ſuivit quelque-tems ſans pouvoir les atteindre. Ceux qui s'étoient ſauvés

An. de J. C. 1683.

du côté du Danube, ſe voyant ſerrés de près, ſe jettérent dans le fleuve, & tâchérent de le traverſer à la faveur du reſte des pilliers du pont que les Impériaux avoient brulé; ils laiſſérent ſur le bord de la rivière, leurs armes, leurs chevaux & leurs équipages. Le Pacha de Waradin ſe ſauva par la vigueur de ſon cheval qui paſſa le Danube à la nage; mais pluſieurs furent noyés. Ceux qui voulurent revenir au bord, furent pris ou tués; le reſte ſe retira vers Tirnau. La nuit qui ſurvint obligea le Duc d'établir ſon camp dans cet endroit. Peu après, il alla camper à Korneubourg, où il attendit le Roi de Pologne qui étoit près d'arriver avec ſes troupes.

Le Duc Charles empêche les Turcs de rétablir le pont de Vienne.

Theatr. Europ. p. 12.

Cependant, le Grand-Viſir ordonna aux Valaques de rétablir le pont de Vienne, afin de faire paſſer des troupes pour retarder la marche des Autrichiens. Comme les eaux étoient extrêmement baiſſées depuis la ruine du pont, les pilliers qui avoient été brulés à fleur d'eau, parurent à trois ou quatre pieds dehors. Les Valaques & les Moldaves, travaillérent pendant la nuit avec tant de diligence que le matin il y avoit près du tiers du grand pont de rétabli. Le Prince Charles donna auſſi-tôt ſes ordres pour qu'on reprît les poſtes qu'on avoit abandonnés. Le Comte d'Archint, Lieutenant-Colonel de ſon régiment, & le Colonel Heiſter, qui furent chargés de cette expédition, s'emparérent d'abord des vieux retranchemens, où ils mirent quelques piéces de canon en batterie. Dès la pointe du jour, elles commencérent à tirer ſur l'ennemi, qui en fut tellement incommodé qu'il renonça à ſon entrepriſe. Les Impériaux attachérent enſuite des gaudrons aux pilliers du pont qui reſtoient, & on acheva de les bruler. Ceci paſſa le dernier jour du mois d'août.

Le Roi de Pologne ſe joint à l'armée Impériale.

Le même jour, le Duc de Lorraine partit pour Ollébrune, où le Roi de Pologne venoit d'arriver avec ſes troupes. Après une aſſés longue conférence ſur l'état du ſiége de Vienne, le Duc revint dans ſon camp, & le Roi lui promit de ſe rendre à Kremps deux jours après. C'étoit-là qu'il devoit y avoir une entrevue entre l'Empereur & le Roi de Pologne; mais ſa Majeſté Impériale fut

retenue à Lintz, par une légère indiſpoſition. Ainſi ce fut le Duc de Lorraine qui régla, avec le Roi de Pologne, tout ce qui concernoit le ſecours de Vienne. AN. DE J. C. 1683.

Il fut décidé, Que la jonction des troupes auxiliaires ſe feroit le cinquiéme de ſeptembre dans la plaine de Thuln : Que l'armée Polonoiſe y paſſeroit le Danube avec celle de l'Empereur : Que les Saxons traverſeroient ce fleuve ſur le pont de Kremps, & que les troupes Allemandes, commandées par les Comte de Leſlé, les ſuivroient enſuite pour joindre l'armée Impériale & celle de Pologne. Mais l'éxécution de ce deſſein fut différée juſqu'au ſixiéme du mois. En même-tems, le Duc de Lorraine envoya à Cloſter-Neubourg, le Colonel Heiſter avec ſix cents chevaux pour allumer des feux ſur le Schalemberg, afin d'avertir les aſſiégés, par ce ſignal, que le ſecours étoit arrivé.

Le Duc de Lorraine marche au ſecours de Vienne.

Dès que les troupes furent aſſemblées, on ſe mit en marche. L'armée Impériale gagna les hauteurs du Schalemberg par la gauche, & les Polonois par la droite, ſans trouver aucune oppoſition ; ce qui parut d'autant plus ſurprenant, que les Turcs avoient dans leur armée quantité de troupes légères, qui auroient pu diſputer aux alliés le paſſage du Danube & des montagnes.

Cependant, le Grand-Viſir ne parut pas s'embatraſſer beaucoup du ſecours que les Impériaux avoient reçu, & il continua le ſiége avec la même vigueur, dans l'eſpérance que la ville capituleroit avant qu'on pût le forcer à combattre. Il ſe contenta d'envoyer au-deſſous du Schalemberg, un corps d'environ dix mille hommes pour obſerver la marche des alliés.

Diſpoſition de l'armée Chrétienne.

Anecdotes de Pologne. p. 149.

L'onziéme de ſeptembre, le Roi de Pologne & le Duc de Lorraine tinrent un grand Conſeil pour régler l'ordre de la bataille. En conſéquence, les Polonois eurent la droite, & s'étendirent beaucoup en croiſſant, dans les bois & les montagnes, pour empêcher les Tartares d'attaquer l'armée en flanc. Le Duc de Lorraine prit la gauche vers la deſcente, du côté du Danube, en occupant le Schalemberg & les hauteurs voiſines. L'Electeur de Saxe rangea ſes troupes à la droite du Duc de Lorraine, & l'Electeur de

AN. DE J. C. 1685.

Bavière posta les siennes à la droite des Saxons. A l'égard du Roi de Pologne, il se plaça au centre de la grande armée.

Differens combats entre l'armée Chrétienne & celle des Turcs.

Les Turcs voyant paroître les premières troupes des alliés aux environs de la chapelle de saint Léopold, s'avancétent jusqu'au pied des montagnes, & s'étendant delà jusqu'au bord du Danube, ils occupérent dans ce terrain, des haies, des rideaux, des chemins creux, & des hauteurs d'où ils pouvoient embarrasser la descente de l'armée Chrétienne. Les troupes qu'ils avoient fait avancer consistoient en cavalerie, & dans une espéce de milice, laquelle, comme les dragons, combattoit à pied & à cheval. Ils n'avoient fait sortir de leur camp que peu d'infanterie, & le détachement qu'ils opposérent aux Chrétiens n'avoit point de canon.

Le Roi de Pologne jugeant à leur contenance qu'ils disputeroient tous les passages, & qu'on feroit beaucoup si le lendemain on occupoit les premières hauteurs, demanda au Prince Charles quatre bataillons, pour joindre à son infanterie dans la descente de la montagne. Vers le soir de ce même jour, ayant reconnu le terrain au pied de Camaldoli, il ordonna au Comte Leslé de disposer des troupes pour prendre leurs postes à la sortie d'un bois qui s'étendoit jusqu'à Vienne, & d'y faire une batterie, afin d'assurer le passage qui devoit se faire le jour suivant. On travailla toute la nuit à cet ouvrage; mais avant qu'il fût achevé, les ennemis s'en apperçurent, & le lendemain, sur les cinq heures du matin, ils envoyérent quelques troupes pour disperser ceux qui travailloient à dresser la batterie.

Le Comte de Fontaine soutint leurs efforts pendant quelque-tems. Le Prince Charles qui observoit les mouvemens des Turcs, fit marcher au secours du Comte quelques bataillons des régimens les plus voisins. Ce renfort, conduit par le Duc de Croye, étant arrivé à propos, les Impériaux étendirent le front de leurs lignes, & attaquérent les Infidéles, qui abandonnérent leurs postes, & se retirérent derrière un rideau où un gros de leurs troupes étoit resté.

L'activité

L'activité du Duc de Lorraine désoloit les Turcs. Ayant appris qu'un corps de janissaires, campé à Neusdorff, alloit joindre leurs troupes avancées, il dit : *Je les tiens, ils ne peuvent m'échapper.* Aussi-tôt il se mit à la tête de son aile gauche, & donna ordre au Prince de Waldeck & au Duc de Saxe-Lawembourg de sortir du bois pour attaquer l'ennemi. Le Duc fit marcher en même-tems d'autres troupes, qui tombant sur les Turcs par différens côtés, les obligérent enfin de faire retraite. AN. DE J. C. 1683. *Wagner*, l. 8. p. 591. &c.

Pendant qu'on chassoit les Infidéles de poste en poste, le Duc de Lorraine étendoit le front de son aile gauche, à mesure qu'elle descendoit & qu'elle sortoit du défilé. La première ligne de son infanterie ayant emporté un rideau qui tenoit presque depuis le Danube jusqu'au Camaldoli, le Grand-Visir sortit à la fin de son camp, & s'avança avec trente mille hommes de cavalerie. Le Duc de Lorraine dépêcha un aide de camp au Prince de Waldeck & au Duc de Saxe-Lawembourg, qui étoient sortis du bois, pour leur ordonner d'étendre leur droite jusqu'à ce qu'ils fussent à portée de se joindre aux Polonois. Ces dispositions étant faites, le Prince Charles retourna à la tête de l'aile gauche. *Mencken. vit. Leopold.* p. 272.

Le Roi de Pologne hâta la marche de ses troupes avec tant de diligence que vers le midi il joignit l'aile droite des Impériaux. L'aile gauche, qui marchoit le long du Danube, emporta sur les Turcs le village de Neusdorff, & s'empara d'une hauteur qu'ils occupoient, située sur la même ligne que le village dont on vient de parler. Les Turcs & les Polonois se trouvérent en présence l'un de l'autre, presque dans le même ordre, faisant plus de fond que de front. Les Polonois sembloient s'appuyer au bois qui étoit derrire eux. Les Turcs postés sur des côteaux, au milieu des vignes, attendirent l'ennemi à la tête de leur camp : ils soutinrent d'abord les premières attaques & tuérent bien du monde.

Dès que l'infanterie Polonoise fut arrivée, le combat s'échauffa de tous côtés. On chassoit les Turcs de montagne en montagne, & les Impériaux gagnoient toujours du

AN. DE J. C. 1685.

terrain. Le Duc de Lorraine, à la tête de l'aile gauche, s'avança juſqu'au camp des ennemis, qui tournérent contre lui quelques piéces de canon. D'un autre côté, le Seigneur de Marigni, frère de la Reine de Pologne, gagna le premier une haureur que le Roi lui avoit déſignée. Un moment après, ſa Majeſté mit en déſordre pluſieurs eſcadrons des Turcs, & s'écria auſſi-rôt que c'étoit des gens perdus. Il manda au Duc de Lorraine de lui envoyer un renfort, & pouſſa juſqu'au Grand-Viſir. Ses huſſards donnérent dans le gros de ce Général & l'entrouvrirent. Alors les Turcs ne firent plus de réſiſtance, la terreur ſe répandit parmi eux, & Muſtapha, entraîné par la foule, fut obligé de fuir comme les autres.

Les Turcs prennent la fuite.

Ce qui acheva de déconcerter les Infidéles, ce fut le mouvement du Duc de Lorraine, qui prit ſa marche ſur la droite pour entrer dans leur camp. Ceux qui en avoient la garde ne ſe défendirent pas une demi-heure. Les Valaques, de leur côté, ne réſiſtérent pas un moment; les janiſſaires jettérent auſſi leurs armes dès qu'ils virent les Allemans.

Ils ſont forcés dans leur camp. *Vienna à Turcis obſeſſa.* p. 83.

Le Prince Charles & le Roi de Pologne s'emparérent preſqu'en même-tems du camp des Infidéles. Ils y entrérent ſur les ſept heures du ſoir. Le Duc de Lorraine, après s'être rendu maître d'un fauxbourg de Vienne, donna ordre au Prince Louis de Bade d'approcher des murs de la ville, d'avertir Staremberg de la défaite des Turcs, & de l'obliger à faire une vigoureuſe ſortie pour nettoyer la tranchée. Le corps des janiſſaires qui y étoit encore à dix heures du ſoir, n'attendit ni la ſortie des aſſiégés ni l'attaque du Marquis de Bade. L'obſcurité favoriſant leur retraite, ils ſe dérobérent à la pourſuite des Impériaux & des Polonois, & les vainqueurs paſſérent la nuit dans cette partie du camp qui étoit entre le Danube & la rivière de Vienne.

Les Infidéles furent ſaiſis d'une telle épouvante, qu'ils laiſſérent le grand étendard de l'Empire Ottoman, leurs tentes, la plus grande partie de leurs équipages, leurs munitions de guerre, leurs vivres & toute leur artillerie qui montoit à cent quatre-vingt piéces tant canons que mor-

tiers. Leur retraite fut ſi précipitée, que le lendemain de l'action, qui étoit le treiziéme de ſeptembre, leurs premières troupes repaſſoient déja le Raab. AN. DE J. C. 1683.

Une victoire ſi éclatante ne couta aux Chrétiens que peu de monde. Entre les officiers de marque, ils perdirent le Prince Thomas de Croi, le Comte de Trauſtmandorff, le jeune Potocki, Capitaine d'une compagnie de huſſards. Le Duc de Croi & les Comtes de Fontaine, de Tilly & de Schalembourg furent bleſſés, mais ſi légèrement qu'ils ſervirent encore le reſte de la campagne.

Pendant que le Duc de Lorraine donnoit les ordres néceſſaires pour agir contre les Turcs, Léopold arriva à Vienne. C'étoit le quatorziéme de ſeptembre au ſoir. Il y fut reçu par les Electeurs de Saxe & de Bavière, & par les principaux officiers de ſon armée. Il alla droit à l'Egliſe où il fit chanter le *Te Deum* par l'Evêque de Neuſtadt. Le lendemain, le Roi de Pologne envoya ſon Grand-Chancelier complimenter l'Empereur ſur la délivrance de Vienne. Après un quart d'heure de converſation avec ce Miniſtre, Léopold monta à cheval, & ſe rendit au camp du Roi de Pologne pour y voir ce Prince. Léopold vient à Vienne.

Il y eut quelque difficulté ſur le cérémonial. Sa Majeſté Polonoiſe vouloit que le ſalut de part & d'autre ſe fit en même-tems. Il y avoit des exemples contraires à cette prétention; mais le ſervice ſignalé que Sobieski venoit de rendre à la maiſon d'Autriche, demandoit une conſidération particulière. Pour lever cet obſtacle, il fut réſolu que l'Empereur ſe rendroit au camp du Roi de Pologne; qu'il paſſeroit au milieu des troupes rangées en baraille, & que les deux Souverains s'avanceroient à vingt pas l'un de l'autre, ce qui fut éxécuté. Quand les deux Princes furent à la portée du piſtolet, le Roi de Pologne s'avança au petit galop. Alors ils mirent en même-tems la main au chapeau pour ſe ſaluer, un moment après ils ſe couvrirent & entrérent en converſation. Entrevue de l'Empereur & du Roi de Pologne. *Mémoires Mſſ. de M. le Bégue.*

L'Empereur parla le premier, & témoigna au Roi de Pologne, l'obligation qu'il lui avoit d'être ſorti de ſes Etats pour venir délivrer Vienne & ſauver l'Empire, &

An. de J. C. 1683.

qu'il s'étoit couvert de gloire par une action ſi généreuſe. Le Roi lui répondit qu'il falloit rendre graces de cette victoire à Dieu ſeul ; qu'il n'avoit rien fait que tout autre Prince Chrétien n'eût été obligé de faire en pareille occaſion.

Anecdotes de Pologne. p. 176. &c.

L'auteur des anecdotes de Pologne raconte ce fait autrement. Il ne fait rien dire à l'Empereur. Après avoir rapporté le compliment du Roi de Pologne, il ajoute, que ce Prince préſenta ſon fils & les deux Généraux de la République à ſa Majeſté Impériale ; que le Roi voyant Léopold immobile, ſans donner aucun ſigne de reconnoiſſance, le quitta en lui diſant : *Mon frère, vous voulez ſans doute voir mon armée ; voilà mes Généraux, à qui j'ai donné ordre de vous la montrer.* Le Roi de Pologne retourna dans ſa tente, & l'Empereur revint au camp du Duc de Lorraine, où il paſſa en revue les troupes de ſon armée.

Le peu d'intelligence qu'il y avoit entre les Princes & les Généraux qui commandoient les troupes des Cercles, fut cauſe qu'on ne retira pas de cette victoire tout l'avantage qu'on pouvoit en attendre. Le Duc de Saxe & le Duc de Bavière vouloient s'en aller chacun de leur côté ; pluſieurs autres Princes paroiſſoient auſſi diſpoſés à faire la même choſe. Le Roi de Pologne & le Duc de Lorraine perdant abſolument l'eſpérance de les réunir à l'armée, s'avancérent vers Comorre, le long de l'iſle de Schut.

Le Roi de Pologne ſe met en marche pour ſurprendre Barcan.

Le Roi de Pologne ayant été informé que les Turcs s'étoient retirés à Barcan, forma le deſſein d'attaquer cette place. Le Duc de Lorraine, ſurpris de cette réſolution, fit prier ce Prince d'attendre que toutes les troupes Impériales fuſſent raſſemblées. Mais le Roi répondit que le corps de Turcs qui occupoit Barcan n'étant pas conſidérable, il ne voyoit aucun inconvénient de continuer ſa marche. Le Duc, ſur ce rapport, ordonna à ſa cavalerie de marcher, & ne laiſſa qu'un régiment de cravates pour eſcorter l'infanterie qui devoit bien-tôt arriver à Moſe.

Anecdotes de Pologne. p. 222.

Les Turcs ayant paſſé le Danube ſur le pont de Strigonie, avoient mis une forte garniſon dans Barcan.

Ils avoient répandu en même-tems pluſieurs pelotons de ſoldats dans les jardins aux environs du Danube. Le Roi qui n'en avoit aucune connoiſſance, ſe flattoit de dérober aux Allemans la gloire de cette expédition, & d'emporter le fort à leur vue, ſans avoir beſoin de leur ſecours. Il fit avancer ſes dragons dans la plaine. Lorſqu'ils furent à une demi-lieue de Barcan, les Turcs commencérent à ſortir des jardins pour eſcarmoucher avec les Polonois. Ils parurent d'abord en petit nombre; mais leurs bataillons & leurs eſcadrons débuſquérent inſenſiblement, il en ſortit de la forteresſe, d'autres paſſérent le pont. Ce corps de troupes groſſit peu à peu, & vint à toutes jambes fondre ſur l'avant-garde Polonoiſe. Elle n'eut pas le tems de ſe mettre en bataille. La confuſion & le trouble s'emparérent des eſprits, & il n'y eut que les compagnies de Pancernes & de Coſaques qui obſervérent quelqu'ordre.

ANN. DE J. C. 1683.

Il eſt défait par les Turcs.

Sobieski apperçut de loin le déſordre de ſon avant-garde, & voulut la rallier. Le gros des Turcs qui juſqu'alors étoit demeuré couvert d'une grande colline, parut tout d'un coup: ſix à ſept mille chevaux marchérent contre les Polonois. Le Roi rangea ſa cavalerie ſur une ligne. Elle reçut d'abord l'ennemi avec aſſés de fermeté; les huſſards le chargérent par deux fois, & le reſte des troupes ſoutint quelque-tems le choc des Infidéles, encouragés par leur premier ſuccès. Mais comme leurs eſcadrons ſe déployoient de la gauche à la droite pour envelopper les Polonois, la gauche des derniers ébranlée, commença à plier, & la droite enfoncée tourna tête en même-tems, pour ſe dérober à la fureur de l'ennemi. Enfin, le déſordre fut ſi grand, que le Roi lui-même fut entraîné par les fuyards.

Le Duc de Lorraine ayant appris que les Polonois prenoient la fuite, marcha à l'ennemi ſans ſe mettre en peine de leur retraite. Dès qu'il parut, les Turcs ceſſérent de pourſuivre les fuyards. Le Prince Charles voyant les ennemis ſe retirer, fit faire halte à ſes troupes.

Le Duc de Lorraine arrête la pourſuite des Turcs.

Deux jours après la déroute des Polonois, les Turcs ſe

AN. DE J. C. 1683.

mirent en bataille dans la plaine de Barcan, étendant leur droite vers les montagnes, & leur gauche finiſſant à un rideau voiſin de Barcan. Ils ne firent qu'une ligne & un ſeul front aſſés épais avec des intervalles médiocres; mais derrière, ſur le replat du rideau, il y avoit trois colonnes de quatorze ou quinze eſcadrons chacune, à la queue l'une de l'autre, qui devoient ſe déployer dans le combat, pour envelopper l'armée Chrétienne. La droite des Infidéles étoit commandée par Kara Méhémet, Pacha de Bude; la gauche par Alé, Pacha de Caramanie, & le centre par le Viſir de Siliſtrie.

Diſpoſitions des deux armées ennemies.

Du côté des Chrétiens, les troupes Allemandes & Polonoiſes furent mêlées entr'elles par portion égale. L'armée étoit encore de cinquante mille hommes, & jamais elle ne parut ni ſi belle ni ſi formidable, par la contenance fière des ſoldats, & par le nombre des braves officiers qui la commandoient. Le Roi de Pologne ſe poſta à la droite pour couper aux Turcs la retraite dans le fort de Barcan. Il donna l'aile-gauche au Grand-Général de la Couronne, qui eut ſous ſes ordres le Comte Vérérani & pluſieurs autres officiers Allemans. Le Duc de Lorraine commandoit au centre. On mit l'artillerie Polonoiſe dans les intervalles des bataillons & des eſcadrons de la gauche, parcequ'on jugea bien que tout l'effort des Turcs tomberoit de ce côté-là.

Combat entre les Turcs & les Chrétiens.

En effet, les Infidéles chargérent cette aile avec une impétuoſité qu'on ne peut ni concevoir ni décrire. Les Polonois les reçurent avec beaucoup de fermeté, & les chargérent avec tant d'ardeur qu'en un inſtant on vit tomber un nombre prodigieux de Turcs & de chevaux. Les Infidéles retournérent plus animés; le combat s'échauffa & devint une mêlée ſanglante de toutes parts. Le Viſir de Bude n'oublia rien pour ſe faire jour à travers les rangs des Chrétiens; il reçut même trois coups de ſabre. Celui de Siliſtrie perça ſi avant qu'il fut enveloppé par un gros de cavalerie; & après s'être long-tems défendu, il ſe rendit au Palatin de Raſſy, auquel il préſenta ſon ſabre. Le Pacha de Caramanie couvert de bleſſures, fit auſſi la même choſe.

La priſe de ces deux officiers n'abattit point les Turcs ; ils s'opiniârrérent au combat, & balancérent encore quelque-tems l'avanrage. Mais ayant apperçu que l'aile droite de l'armée Chrérienne faiſoit un mouvement pour les envelopper, ils cédérent peu à peu le terrain & prirent la fuire. Le Roi de Pologne avoit prévu que les Infidéles dont l'armée éroit moins érendue que celle des Chrétiens, ramaſſeroient toutes leurs troupes pour enfoncer ſon aile gauche, & ſe déployer enſuire ſur le flanc entre les deux lignes : il laiſſa échauffer un peu la mêlée, & pendant ce tems-là, il fit avancer ſon aile droire en forme de croiſſant, & gagna peu à peu la baſſe plaine, pour en occupet toute l'étendue & ſe poſter entre les ennemis & le pont. Ses huſſards baiſſoient leurs lances, afin de cacher ce mouvement aux ennemis ; mais ceux-ci s'en érant apperçus pénérrérent le deſſein du Roi de Pologne. Ils quittérent auſſi-tôt le champ de baraille pour gagner le forr de Barcan, à la faveur des coulévrines de la ville haute de Strigonie.

AN. DE J. C. 1683.

Les Turcs ſont mis en fuite.

Le gros des Turcs qui éroit au milieu de la hauteur, s'avança vers l'infanterie Impériale, comme s'il eût voulu la charger. Mais lorſqu'il fut à la portée du mouſquet, il ſe tetira ſur la gauche, prêtant le flanc aux Impériaux, pour ſoutenir le corps des Infidéles qui avoit atraqué le Grand-Maréchal de Pologne. Le Duc de Lottaine ayant apperçu ce mouvement, courut le long de la ligne de la cavaletie de l'aile-gauche. Il s'avança à la tête des eſcadrons qui n'avoient pas encore chargé, prit les ennemis en flanc, & les mit dans une déroute générale. Le Comte de Dunewald les pouſſa pêle-mêle juſqu'aux portes de Barcan, dans des marais où il en tua un grand nombre.

Wagner, l. 8. *exeunte.*

La défaire des Turcs fut ſuivie de la priſe de Barcan, dont les Polonois & les Impériaux s'emparérent de force. L'armée retourna enſuire camper dans la plaine, où elle occupa rous les rideaux ſur le bord du Danube. On tint un Conſeil de guerre, où le Duc de Lorraine fut d'avis de marcher à Peſt ou à Bude. Mais les Officiers Généraux lui ayant repréſenté que la ſaiſon étoit trop avancée pour entreprendre le ſiége d'une de ces deux places, il pro-

L'armée Chrétienne s'empare de Barcan.

AN. DE J. C. 1683.

poſa celui de Strigonie. Le Roi de Pologne entra aiſément dans ce deſſein ; ſes officiers néanmoins s'y oppoſérent. La plupart n'aſpiroient qu'à retourner dans leur patrie ; mais le Roi paroiſſoit bien éloigné de la leur faire revoir ſitôt : *Meſſieurs*, leur dit-il, *je vois bien où vous voudriez me mener ; mais nous ne retournerons à Varſovie, qu'après avoir chaſſé les Turcs de la Hongrie.* Il leur fit entendre que Strigonie ne pouvoit faire une longue réſiſtance ; que le grand Viſir ne marcheroit point au ſecours de cette place, & qu'il avoit des avis certains de ſes Miniſtres, que ce Général retournoit à Belgrade avec les débris de ſon armée.

Elle aſſiége Strigonie.

Le ſiége de Strigonie étant réſolu, on envoya ordre au Gouverneur de Comorre de faire deſcendre le pont de bateaux qui étoit près de cette ville, avec l'artillerie qu'on y avoit préparée. On ne fit pas de lignes de circonvallation au tour de la place ; mais l'armée campa dans la plaine, au-deſſus de Strigonie, ſur l'avenue de Bude. Le Duc de Lorraine envoya au deſſous quatre régimens de cavalerie & de dragons, ſous les ordres de Merci, qui ſe poſta depuis le pied des montagnes juſqu'au Danube.

La nuit du vingt-cinquiéme au vingt-ſixiéme d'octobre, les Bavarois gagnérent le pied du chateau, où ils attachérent le mineur. Alors le Duc de Lorraine fit ſommer la garniſon de ſe rendre, & lui offrit, du conſentement du Roi de Pologne, de lui laiſſer la vie & les biens. Le Gouverneur demanda un délai juſqu'au lendemain ; mais on le lui refuſa, & on redoubla le feu de l'artillerie & de la mouſqueterie. On fit enſuite des logemens en deçà & au-delà du foſſé, & on attacha le mineur à un ſecond endroit du côté de Martinberg. Cela obligea l'ennemi d'envoyer, vers les onze heures du ſoir, un officier, pour déclarer qu'il acceptoit les offres qu'on lui avoit faites, & pour demander des ôtages pendant qu'on dreſſeroit les articles de la capitulation. On convint avec les Turcs qu'ils emporteroient armes & bagages ; qu'on les feroit eſcorter juſqu'à Bude ou à Belgrade ; qu'ils rendroient les priſonniers Chrétiens, & que l'artillerie & les munitions

Le Gouverneur demande a capituler.

de

de guerre demeureroient dans la place. La garniſon en ſortit après cinq jours de ſiége. An. de J. C. 1683.

Sobieſki paſſa enſuite le Danube pour viſiter la place. Il la remit peu après au Duc de Lorraine, qui en donna le gouvernement à Carlowitz, Major du régiment de Sraremberg. L'Electeur de Bavière ſe mit en marche avec ſes troupes, pour retourner dans ſes Etats, & le Marquis de Bade-Dourlach, avec trois mille hommes de Suabe, ſuivit ſon éxemple. Le Duc Charles fit repaſſer le Danube à l'armée Impériale. Il ſe rendit auprès du Roi de Pologne, pour régler avec ce Prince les quarriers d'hyver. La Cour de Vienne auroit ſouhaité de faire hyverner les deux armées en Hongrie ; mais les Généraux de ſa Majeſté Impériale y trouvérent des inconvéniens. D'ailleurs les Polonois ſouhaitoient avec ardeur de retourner dans leurs Provinces. La crainte de les déſobliger fit ceſſer toutes les inſtances qu'on vouloit leur faire pour les engager à demeurer dans la haute-Hongrie qu'on leur deſtinoit. Le Roi & le Duc dinérent enſemble, & ſe ſéparérent en ſe donnant toutes les marques réciproques de la plus grande eſtime. Les Polonois prirent leur route par Lubownie, & le Roi arriva à Cracovie la veille de Noel. Le Prince Charles ayant mis ordre aux affaires de Hongrie, ſe rendit à Lintz auprès de l'Empereur, qui lui fit tous les accueils que l'on peut s'imaginer. Les alliés ſe retirent.

La Diète de Ratiſbonne avoit différé juſqu'alors à convenir des articles, & de la durée de la trève que le Roi de France avoit accordée à l'Empire. Léopold voyant le ſiége de Vienne levé, ne preſſa plus la négociation du traité que cette Couronne lui avoit propoſé. Le Comte de Windisgrats, ſon premier Commiſſaire aux Etats du Corps Germanique, avoit fait naître des incidens qui arrêtérent les délibérations pendant quatre mois ; au bout deſquels l'Empereur avoit transféré les négociations à la Haye, ſous prétexte d'une paix univerſelle. Le Collége Electoral en fut offenſé, parcequ'il prévoyoit qu'on vouloit lui dérober la connoiſſance d'une affaire qui intéreſſoit toute l'Allemagne. Il fit ſavoir à l'Empereur, qu'il acceptoit

Suite des négociations pour une trève entre la France & l'Empire. *Puſendorf.* l. 18. *ſect.* 103. *Londorp.* t. 12.

An. de J. C. 1683-1684.

les propoſitions de la France, & qu'il ne prenoit aucune part au congrès aſſemblé à la Haye. Il écrivit dans les mêmes termes au Roi d'Angleterre & aux Etats-Généraux, & défendit aux Miniſtres qui étoient à la Haye, d'entrer dans aucune négociation, le Corps Germanique ne leur ayant donné aucun pouvoir.

Les Hollandois conviennent d'une treve de vingt années avec la France. *Pufend.* l. 18. *ſect.* 130. *&c.*

Pendant que les Electeurs ſe plaignoient que l'Empereur vouloit agir en Souverain, & régler ſans leur conſentement les affaires du Corps Germanique, le Maréchal de Créqui attaqua & prit Luxembourg, après vingt jours de tranchée ouverte. Il s'empara auſſi de Tréves, qu'il fit démanteler. Ces conquêtes, & les forces de la France, obligérent le Corps Germanique & ſes alliés, de négocier avec ſa Majeſté très-Chrétienne. Les Etats-Généraux conclurent une trêve de vingt années avec ce Prince, qui promit d'accorder à la Diète de Ratiſbonne un délai de trente jours pour accéder à ce traité. Ces deux événemens déconcertérent les meſures de la Cour de Vienne. Léopold ne pouvant plus reculer, conſentit enfin de ſouſcrire à la trêve. Dans les conférences, qui commencérent le huitiéme d'août, on s'apperçut que l'Empereur vouloit encore éloigner la concluſion du traité; mais ſur la nouvelle qu'on reçut peu de tems après, que le Maréchal de Schomberg entroit en Alſace avec vingt mille chevaux, les Miniſtres Autrichiens devinrent plus traitables.

Téneur de la trêve conclue entre l'Empereur & la France. *Lunig. part. gen.* p. 1063. *Syllege negot. publ.* t. 1. p. 863.

Ils convinrent d'abord du premier article du traité, qui portoit l'acceptation de la trêve aux conditions que le Roi avoit offertes. Par le quatriéme, il fut réglé que pendant vingt ans, on laiſſeroit la France dans la paiſible poſſeſſion de Straſbourg, du fort de Kell, & des autres poſtes ſitués ſur le Rhin, entre ce fort & la ville, comme auſſi des Seigneuries & Villes où il y avoit garniſon Françoiſe: Que ſa Majeſté très-Chrétienne éxerceroit, librement & ſans contradiction, dans tous ces lieux, les droits de Souveraineté. L'article ſixiéme portoit, que Louis XIV. rendroit à l'Empire les places dont il s'étoit mis en poſſeſſion depuis le premier d'août 1684. à la réſerve de Straſbourg & des forts qui en dépendent. Ce Prince s'obligea même de ren-

dre au Corps Germanique les Villes & les Seigneuries dont il s'étoit emparés ſans avoir attendu la déciſion des Chambres de Metz, de Briſach & de Beſançon. AN. DE J. C. 1684.

Comme les Miniſtres Autrichiens vouloient inſérer dans leur traité des clauſes qui limitoient la Souveraineté du Roi de France, elles furent rejettées par le Comte de Crécy. Ces clauſes portoient, que ſa Majeſté très-Chrétienne n'auroit point d'autre Souveraineté ſur l'Alſace, que celle que l'Empereur y avoit autrefois éxercée, & qu'elle ne pourroit faire de nouvelles fortifications ni établir de nouveaux péages. Le Miniſtre de France ne voulut pas ſouſcrire à ces réſerves; & il obtint pour le Roi ſon maître, que la poſſeſſion des Seigneuries & des Villes d'Alſace ſeroit réglée ſur le pied où elle étoit le quinziéme d'août 1681. Ainſi on n'accorda aux Seigneurs propriétaires que les revenus de leurs fiefs, & on leur refuſa les avantages qui appartiennent à la Souveraineté.

Par le neuviéme article, on accorda aux Proteſtans la liberté de Religion, & la jouiſſance des biens deſtinés à leurs Egliſes, ſans que le Roi de France voulût s'engager à leur conſerver les autres priviléges qu'ils avoient obtenus depuis 1624. Dans la capitulation de Straſbourg, ſa Majeſté très-Chrétienne avoit refuſé de s'aſtreindre à cette époque, que le traité d'Oſnabrug avoit fixée. Ce traité que le Roi de France n'avoit point ſigné, ne devoit pas lui ſervir de régle; il n'étoit tenu que d'obſerver les diſpoſitions du traité de Munſter.

L'article douziéme portoit, que l'Empereur & l'Empire renonceroient, pour le tems de la trêve, à la Souveraineté, à la protection, & à tout autre titre que ce pût être, ſur les Villes & les Seigneuries réunies à la France. Les autres articles ne ſouffrirent preſque pas de difficulté; & dès le même jour, les Plénipotentiaires de l'Empereur communiquérent le traité à la Diète de Ratiſbonne. Chaque Collége y fit ſes remarques. L'aſſemblée déſavoua quelques articles, entr'autres celui qui obligeoit les Etats de l'Empire à prêter foi & hommage, s'ils vouloient conſerver leurs vaſſaux dans les fiefs réunis à la Couronne de

An. de J. C. 1684.

France. Elle rejetta auſſi celui qui accordoit aux troupes Françoiſes la liberté de prendre des paſſages & des quartiers ſur les terres de l'Empire. Le Comte de Crécy conſentit à l'omiſſion de ces deux clauſes, dont le Roi voulut bien ſe déporter.

Les Proteſtans firent encore de nouvelles inſtances pour rétablir la Religion ſur le pied où elle s'étoit trouvée en 1624. Mais Crécy tint ferme contre leur demande. Il craignoit que ſi dans le traité ſa Majeſté très-Chrétienne ſe conformoit à cette époque, on ne pût dans la ſuite en tirer une conſéquence pour régler dans l'Alſace la poſſeſſion des Proteſtans dans cette Province qui avoit été cédée au Roi par le traité de Munſter, & non par celui d'Oſnabrug, qui ſeul fixe l'époque de 1624.

La Diète de Ratiſbonne approuve le traité fait avec la France.

Lorſque toutes les difficultés furent levées, la Diète approuva le traité; mais on en remit la ſignature au lendemain, parcequ'il étoit près de minuit. Une nouvelle diſpute, ſurvenue entre les Plénipotentiaires de l'Empereur & ceux de France, ſuſpendit encore la ſignature juſqu'au dix-ſeptiéme d'août. Le traité fut cependant datté du quinziéme de ce mois, parceque le Roi avoit fixé ce jour pour le conclure.

On doit ſavoir que dans la ratification donnée à l'Empereur, le Roi ne s'engageoit point pour ſes hoirs & ſes ſucceſſeurs. Il ne croyoit pas qu'il fût à propos de prendre cet engagement, pendant que l'Empereur, qui eſt un Prince électif, ne peut obliger celui qui lui ſuccéde. Mais dans la ratification donnée au Corps Germanique dont les membres peuvent obliger leurs ſucceſſeurs, le Roi de France obligea auſſi les ſiens. Ce traité important pour la France, établit la Souveraineté de cette Couronne ſur toutes les Villes & Seigneuries d'Alſace, qui lui avoient été réunies avant le premier d'août 1681. Celui de Riſwick n'obligea enſuite ſa Majeſté très-Chrétienne, qu'à reſtituer des fiefs qu'il poſſédoit hors de cette Province; & ce ne fut qu'à leur égard, que les arrêts de réunion furent caſſés, comme on le dira dans la ſuite.

Pendant que Louis XIV. affermiſſoit ſa puiſſance par

des traités, Léopold rétabliſſoit la ſienne en Hongrie, en ſoumettant les mécontens de ce Royaume. Le Conſeil de ce Prince voulant profiter de la terreur que le ſuccès de la dernière campagne avoit jettée dans l'eſprit des rebelles, engagea le Duc de Lorraine à ſe rendre à Preſbourg, pour ménager leur retour à l'obéiſſance de l'Empereur. Le Prince Charles ſçut ſi bien ménager les eſprits, & trouva des expédiens ſi heureux pour applanir les difficultés, qu'il réuſſit avant la fin du mois de mars à ſoumettre la plupart des Seigneurs Hongrois. Il reçut leur ſerment de fidélité, & ſe rendit enſuite à Lintz, où l'Empereut tenoir ſa Cour.

AN. DE J. C. 1684.

Affaires de Hongrie.

Les Seigneurs mécontens reviennent au parti de l'Empereur.

Le Duc, après avoir rendu compte de ſa commiſſion, partit de Lintz le dix-neuviéme de mai, & paſſa à Karanitz ſur le Wag, où il donna ſes ordres pour hâter la marche des troupes. Il y reçut la nouvelle, que le Séraſkier qui devoit commander l'armée Turque en Hongrie, étoit arrivé à Bude avec une partie de ſon infanterie & de ſa cavalerie, & qu'en général, les Infidéles ſe préparoient à ouvrir la campagne. On lui mandoit que toutes les troupes Ottomanes étoient partagées en cinq corps : que le premier, deſtiné à agir en Hongrie, ſeroit de ſoixante & dix mille hommes ; que le ſecond, de cinquante mille, marcheroit contre les Polonois ; que le troiſiéme, de vingt mille, agiroit contre les Vénitiens en Dalmatie ; que le quatriéme ſerviroit à contenir les Coſaques & les Valaques, & à eſcorter les vivres néceſſaires pour les armées ; & que le reſte devoit ſervir ſur mer. Enfin, on lui marquoit que le Séraskier ne pouvoit réunir toutes ſes forces que vers le commencement de juillet.

Préparatifs des Turcs.

Le Duc de Lorraine avoit deſſein d'attaquer Wiſſegrade, poſte avantageux pour faire le ſiége de Bude. Il l'envoya reconnoitre par le Baron de Merci, à la tête de quinze cents hommes. Sur le rapport fait par ce Général, le Prince de Neubourg eut ordre d'attaquer la ville avec deux mille hommes, & le Colonel Bek fut chargé d'agir contre la citadelle avec quinze cents hommes. La garniſon, après quatre jours ou environ de tranchée ouverte,

Le Duc de Lorraine prend Wiſſegrade.

Anecdotes de Pologne. p. 330. *Mémoires Mſſ. de M. le Bégue.*

AN. DE J. C. 1684.

capitula. Elle ſortit avec armes & bagages & fut conduite à Vatz.

Combat où les Turcs ſont défaits.

Le Duc de Lorraine marcha peu après contre cette dernière place, que les Turcs de leur côté ſe préparoient à bien défendre. En effet, le Duc fut averti ſur ſa route que le Séraskier avoit paſſé le Danube, & qu'il s'étoit avancé près de Vatz avec un corps de vingt-cinq à trente mille hommes. Cette nouvelle, qu'on confirmoit de différens endroits, donna beaucoup de joie à l'armée, par l'eſpérance qu'il y auroit bien-tôt une bataille. Les deux armées ne furent pas plutôt en préſence, que les Turcs furent les premiers à livrer l'attaque. Mais les Impériaux les reçurent avec tant de bravoure, qu'ils les repouſſérent pluſieurs fois, & les mirent enfin totalement en déroute.

Les Impériaux prennent Vatz & aſſiégent Bude.

Leben Eugen. part. 1. p. 87.

La défaite des Turcs fut ſuivie de la priſe de Vatz, & peu de tems après de la ville de Peſt. Tous ces avantages donnant plus de facilité pour faire le ſiége de Bude, le Duc de Lorraine, après avoir paſſé le Danube, & repouſſé l'armée Turque qui s'oppoſoit à ſon paſſage, s'avança à la portée du canon de Bude. La nuit du quatorziéme au quinziéme de juillet, il logea ſes gens dans les maiſons les plus voiſines de la baſſe-ville, & ſur une hauteur, d'où il chaſſa quelques janiſſaires. Ce jour-là, il fit travailler à deux batteries qui commencérent à tirer le ſeiziéme de ce mois. L'artillerie fut ſervie avec tant de ſuccès que dès le dix-huitiéme la brêche ſe trouva fort avancée. Au point du jour, Charles marcha pour occuper les terres qui commandoient la ville-haute; il ne laiſſa que l'infanterie de l'aile droite à la tête de la baſſe ville, ſous les ordres du Comte de Staremberg Général d'artillerie. Le dix-neuviéme de juillet, les brêches de la ville-baſſe étant en état, on réſolut de donner l'aſſaut. On gagna non-ſeulement la grande brêche, mais encore le retranchement qui étoit derrière, après y avoir fait une ouverture. Le Pacha ſe retira avec une partie de ſa garniſon dans la ville-haute, & abandonna le reſte.

On travailla enſuite à ſe fortifier. Mais avant d'entreprendre quelqu'attaque, le Duc de Lorraine fit une

tentative pour attirer les troupes du Séraskier à une action générale. Il donna ordre aux cuiraſſiers & aux dragons, de ſe tenir prêts pour huit heures du ſoir, avec mille hommes de pied des plus leſtes, & huit piéces de campagne. Il les fit ſortir ſans bruit durant l'obſcurité, leur joignit les Polonois & quinze cents Hongrois, faiſant en tout quatorze mille hommes; il ne laiſſa dans le camp que deux mille chevaux avec l'infanterie. Le vingt-deuxiéme de juillet, dès la pointe du jour, il ſe trouva à la vue du camp des ennemis, & il apperçut les janiſſaires rangés en bataille ſur le milieu d'une colline.

AN. DE J. C. 1684.

Combat entre les Impériaux & les Turcs.

Les Impériaux marchérent auſſi-tôt à l'ennemi, qui détacha d'abord la plupart des eſcadrons deſa première ligne, pour les prendre en flanc. Mais les Turcs ne rirérent pas de ce mouvement tout l'avantage qu'ils en avoient eſpéré. Le Duc de Lorraine l'ayant apperçu, élargit promtement l'eſpace des inrervalles du centre de ſa bataille, qui avoit pour lors moins d'ennemis en tête, & donna par ce moyen plus d'étendue & de force à ſes flancs. Enſuite il preſſa ſa marche vers le camp ennemi, où le terrain ſe retréciſſoit entre le Danube & la hauteur.

Comme les Impériaux gagnoient toujours du terrain, les Turcs ſe ſervirent d'un ſtratagême qu'ils avoient prémédité. Ils firent avancer plus de trois cents chameaux, montés par quelques hommes qui portoient des étendards peints de différentes couleurs, pour effaroucher les chevaux des ennemis; mais le Duc de Lorraine fit tirer le canon contre les chameaux, ce qui cauſa quelque déſordre parmi eux. Ce Prince voyant auſſi que malgré le feu, ils continuoient à s'avancer, il détacha un officier avec quelques dragons, qui tuérent un grand nombre de ceux qui montoient les premiers de ces animaux. Ils en prirent quelques-uns, dont ils détournérent la marche du côté du Danube. Ces premiers entraînérent les autres; & le feu continuel ayant obligé ceux qui les conduiſoient de les abandonner, ils paſſérent tous le long du Danube juſque derrière les lignes des Impériaux. *Wagner.* l. 10.

Le Duc continuant ſa marche, fit avancer les Hongrois

AN. DE J. C. 1684.

ſur une hauteur, envoya pour les ſoutenir quelques corps d'infanterie, qui ayant étendu leurs flancs, obligérent les Turcs à ſe jetter ſur la gauche. Ce mouvement les fit penſer à la retraite : ils voulurent la faire avec ordre. Les Hongrois furent les premiers à les joindre, les Polonois les ſuivirent de près, enſuite la première ligne de la cavalerie Impériale & tout le reſte de l'armée. A la vue de ce grand mouvement, les Infidéles s'enfuirent avec précipitation. On les pouſſa juſqu'à leur camp, où l'on trouva leur infanterie ſur la hauteur dont on a parlé. Elle y fut taillée en piéces, & pendant deux heures entières, on fit paſſer au fil de l'epée tous ceux que la viteſſe de leurs chevaux ne put ſauver. Cette victoire ne couta pas cent cinquante hommes aux Impériaux.

Les Turcs ſont défaits.

Le vingt-quatriéme de juillet, on reprit le ſiége de Bude. Les attaques furent pouſſées avec vigueur, & la place défendue avec toute la bravoure que l'on connoit aux Turcs lorſqu'ils ſont aſſiégés. Leurs efforts ne ſervirent qu'à redoubler ceux du Duc de Lorraine pour s'emparer de la ville. Mais ce Prince ayant été attaqué d'une fiévre violente, fut obligé de laiſſer à l'Electeur de Bavière & aux Généraux Staremberg & Caprara le ſoin de continuer le ſiége. Il fallut cependant y renoncer. Les maladies qui ſe mirent dans l'armée, les fatigues du ſiége, le mauvais ſuccès des mines, cauſé par l'ignorance ou le peu d'expérience des mineurs, les ſorties preſque continuelles des aſſiégés, leur réſiſtance, le voiſinage & l'activité du Séraskier qui harceloit continuellement l'armée Impériale, les renforts conſidérables qu'il reçut en plus d'une occaſion ; toutes ces raiſons obligérent enfin le Duc de Lorraine, de concert avec l'Electeur de Bavière, à lever le ſiége.

Les Impériaux léveut le ſiége de Bude.

Le Duc de Lorraine, après avoir mis de fortes garniſons dans Vitowitza, Viſſegrade & Veitzen, envoya le reſte de ſes troupes en Siléſie, en Moravie & en Bohème, pour y prendre des quartiers d'hyver. On deſtina la haute Hongrie aux Bavarois ; mais ils trouvérent quelque difficulté à s'y établir, parceque les Etats ne voulurent pas leur accorder

corder leur ſubſiſtance. Les Hongrois repréſentérent que le païs étoit tellement ruiné, qu'il étoit impoſſible de ſoutenir cette nouvelle charge. L'Empereur, informé de ce refus, convoqua une aſſemblée à Preſbourg, & nomma le Comte Caprara, Maréchal de Camp-Général, pour y préſider. Ce Seigneur gagna les Etats par ſes manières engageantes, & les fit conſentir à recevoir les troupes Bavaroiſes dans leurs villes.

AN. DE J. C. 1684-1685.

Pendant l'hyver de 1685. il ſe fit chez les Hongrois pluſieurs petites courſes tant de leur part que de celles des Bavarois. On prit & on reprit quelques châteaux; & ces petites conquêtes fatiguérent conſidérablement les troupes Bavaroiſes. Les grands préparatifs que l'on faiſoit à Conſtantinople, & les avis qu'on avoit que les Turcs vouloient entrer de bonne heure en campagne, firent comprendre à l'Empereur la néceſſité de ſe préparer à une défenſe proportionnée, & même de prévenir les Infidéles. Il eut recours aux Etats de l'Empire, qui s'engagérent par différens traités à lui fournir des troupes. Le Pape, de ſon côté, promit d'ouvrir les tréſors de l'Egliſe pour contribuer, autant qu'il pourroit, à l'entretien des armées qui devoient marcher contre les Infidéles. Mais quelqu'envie qu'on eût d'uſer de diligence, il fallut bien du tems pour négocier avec le Princes d'Allemagne, & encore plus pour mettre leurs troupes en état de marcher.

Préparatifs de guerre en Allemagne contre les Turcs.

Vie de Charles V. Duc de Lorraine, p. 310.

On ſe propoſoit d'avoir ſur pied une armée de ſoixante & quinze mille hommes, ſçavoir, quarante mille tirés des Etats de l'Empereur, dix-mille de Lunebourg, huit mille de Franconie, huit mille de Bavière, trois mille de Heſſe & ſix mille de Cologne. Avec ces forces, on ſe flattoit non-ſeulement de tenir tête aux Turcs, & de couvrir les païs héréditaires de la Maiſon d'Autriche, mais auſſi de faire des entrepriſes conſidérables.

On éxamina dans le Conſeil de l'Empereur ſi l'on commenceroit par le ſiége de Neuhauſel, pour faire enſuite celui de Bude. Mais après avoir peſé les inconvéniens, on laiſſa au choix du Duc de Lorraine de ſe déterminer ſur les opérations, ſelon les circonſtances où il ſe trouve-

An. de J. C. 1685.

roit. On réſolut ſeulement de donner au Comte de Schultz neuf ou dix mille hommes, & au Comte de Leſlé un corps auſſi conſidérable : le premier, pour s'oppoſer aux entrepriſes des mécontens & couvrir la Moravie; le ſecond, pour agir ſur la Drave avec les troupes de Croatie.

Mort de Charles-Louis Electeur Palatin.

Thucelius act. publ. t. 3. p. 189. *Dumont.* t. 7. *part.* 1. p. 131.

L'Empereur s'étant rendu à Vienne le trentiéme de mai, ſe trouva fort embarraſſé au ſujet de la mort de l'Electeur Charles-Louis, Comte Palatin, dont la nouvelle avoit arrêté la marche d'une partie des troupes des alliés. Ce Prince étoit mort le ſixiéme de février 1685. ſans laiſſer d'enfans. Il fut le dernier de la branche Palatine de Simméren & de Spanheim; il deſcendoit de Frédéric, Comte Palatin, qui mourut en 1480. Charles-Louis avoit une ſœur nommée Eliſabeth-Charlotte, mariée en 1670. à Philippe, Duc d'Orléans, frère du Roi de France. L'Electeur Palatin, ſon père, lui avoit ſubſtitué tous ſes biens allodiaux & la plus grande partie de ſes meubles, en cas que le Prince Charles-Louis vînt à mourir ſans enfans. Ce fut en vertu de cette ſubſtitution, que ſa Majeſté très-Chrétienne ſoutint les prétentions de ſa belle ſœur, après la mort du dernier Electeur Palatin.

Le Duc de Neubourg prétend a ſa ſucceſſion.

Le Duc de Neubourg, appellé par le teſtament du dernier Electeur, s'empara des biens allodiaux & du Palatinat, comme d'un fief maſculin qui relevoit immédiatement de l'Empire. Le Duc deſcendoit de Wolfang, qui partagea avec l'Electeur de Brandebourg la ſucceſſion de Cléves & de Juliers. Philippe-Guillaume, Duc de Neubourg, ſon fils, nâquit au mois de novembre 1615. Il épouſa en ſecondes noces, le vingt-quatriéme d'août 1653, la fille du Landgrave Georges Darmſtadt, dont il eut la plus nombreuſe & la plus illuſtre poſtérité qu'ait jamais eu aucun Prince de l'Empire. L'aînée de leur fille avoit épouſé l'Empereur Léopold en 1676. La ſeconde, fut Reine de Portugal, par ſon mariage avec le Roi Dom Pédre en 1687. & la troiſiéme monta ſur le trône d'Eſpagne, en épouſant Charles II. en 1689.

Pour revenir au Duc Philippe-Guillaume, il eſt certain qu'il étoit le chef de la branche Palatine, la plus proche

de celle qui venoit d'être éteinte par la mort de l'Electeur Charles. Il ne pouvoit cependant conreſter cette proximité à Eliſabeth-Charlotte Ducheſſe d'Orleans ſœur du dernier E'ecteur ; mais il prérendoit que l'Electorat & les autres Seigneuries de Charles, étoient des fiefs donr les loix de l'Empire ſembloient exclure la Ducheſſe. Il ajouroit, que par le mariage de cette Princeſſe avec Monſieur, frère de Louis XIV. elle avoit expreſſément renoncé à toute la ſucceſſion Pa'atine ; il s'appuyoit encore ſur le teſtament de l'Electeur Char'es, qui l'avoit reconnu pour ſon héritier. Mais le Roi de France prérendoit au contraire, que les biens allodiaux & les meubles du dernier Electeur appartenoienr à la Ducheſſe d'Orléans.

AN. DE J. C. 1685.

Primitiæ act. in cauſa Ducis. ſæ Aurel. &c. in 4°.

En conſéquence, il ordonna au Marquis de Croiſſy, de communiquer ſes raiſons aux Miniſtres des Princes étrangers, & ſur-tout à l'envoyé de Brandebourg, qui faiſoit paroître plus de chaleur qu'aucun autre pour les intérêts du Duc de Neubourg. On envoya auſſi des ordres aux Miniſtres de France qui réſidoienr à Vienne & à Ratiſbonne, pour repréſenter que la rénonciarion faite par la Princeſſe avoit été ſurpriſe & forcée, & qu'après tout, elle ne pouvoir être conſidérée que comme une ceſſion de ſon droit faire en faveur des deſcendans de ſon frère ; de ſorte que ce Prince étant mort ſans enfans, la donation devenoit nulle, & la Princeſſe rentroit dans toutes ſes prétentions.

Le Roi de France fait valoir les prétentions de la Ducheſſe d'Orléans ſur cette ſucceſſion.

A l'égard du teſtament, on ajoutoit qu'il avoir été ſuggéré par les ennemis de la France, en faveur du Duc de Neubourg, qui ne pouvoit ſuccéder à l'excluſion de la propre ſœur du défunt ; & que par les loix & les coutumes de l'Empire, un Prince venant à mourir pendant qu'il a des frères ou des ſœurs, ne peut donner le bien de ſon père à leur préjudice.

Le Duc de Neubourg en appelloit à la déciſion des Etats de l'Empire. Il ajoutoir qu'il n'avoit aucun deſſein de faire tort aux prétentions de la Ducheſſe d'Orléans, ſi elles ſe trouvoient juſtes. Il eſt vrai que la Bulle d'Or le favoriſoir en ce qui regardoit l'Electorat ; mais à l'égard des biens allodiaux & mobiliers, il ne pouvoir s'appuyer

AN. DE J. C. 1685.

de cette conſtitution, ni des coutumes de l'Empire. Le Roi de France vouloir, qu'en attendanr que le procès fût décidé, on convinr d'un ſéqueſtre. Le Duc de Neubourg ne vouloir point y conſentir ; il étoit fondé ſur des loix claires & inviolables, ſur une rénonciation préciſe, & ſur un teſtament qui achevoit de couper le nœud de la difficulré. Il ſçavoit d'ailleurs qu'il ſeroit appuyé de l'Empereur & de la plupart des Princes d'Allemagne, & que les Miniſtres de France à la Cour de Vienne & à la Dière de Ratiſbonne, ne pourroient pas obtenir le ſéqueſtre que ſa Majeſté rrès-Chrérienne demandoit

Louis XIV. ſe préparoit à faire valoir par les armes les droirs de la Princeſſe ſa belle-ſœur, lorſqu'on fit intervenir la médiarion du Pape. Le Roi & le Duc de Neubourg l'acceprérent. Cette affaire rraîna en longueur, & ne fut rerminée qu'en 1702. par une ſentence arbitrale de Clément XI. comme nous le dirons ci-après.

Prétentions du Palatin de Weldentz a la ſucceſſion de l'Electeur Palatin.

Puſendorf l. 19. *ſect.* 13. & 14.

Pfeffinger ad Vitr. l. 1. *tit* 14.

Le Duc de Neubourg eſt inveſti de l'Electorat Palatin.

Le Duc de Lorraine étoit parti pour ſe rendre à la rête de l'armée Impériale. Dès qu'il fut arrivé, il aſſembla le Conſeil de guerre. On y réſolur de faire le ſiége de Neuhauſel. L'Empereur approuva ce projer, & manda aux Commandans de Comorre & de Preſbourg, de faire eſcorter par des dérachemens de leurs garniſons, l'attilletie qu'il envoyoit au Duc de Lorraine.

Suite de la guerre de Hongrie.

Le Duc de Neubourg eſt inveſti de l'Electorat Palatin. Le Duc de Neubourg eut auſſi un différend avec Léopold-Louis, Comte Palatin de Weldentz. Celui-ci prétendoit ſuccéder à Charles-Louis dans l'Electorat, ſur ce que ſe trouvanr dans le rang des collatéraux avec le Duc de Neubourg, & qu'étanr plus proche que lui d'un dégré, cette proximité devoit l'emporter ſur la branche de Neubourg. Mais le Duc, ſourenu de l'Empereur qui avoit épouſé ſa fille, d'ailleurs appuyé ſur les pactes de famille fairs entre la branche Electorale de Heidelberg & celle de Neubourg, & confirmés par le traité de Weſtphalie, fut mis en poſſeſſion de l'Electorat. On ne laiſſa au Comte Palatin de Weldenrz que la liberté de proreſter conrre l'inveſtirure du nouvel Electeur ; ce qu'il fit dans la Diète de Ratiſbonne, par un acte du quarrième de juin 1685.

Pendanr ces diſcuſſions, le Duc de Lorraine étoir parti pour ſe rendre à la rête de l'armée Impériale. Dès qu'il fut arrivé, il aſſembla le Conſeil de guerre. On y réſolur de faire le ſiége de Neuhauſel. L'Empereur approuva ce projer, & manda aux Commandans de Comorre & de Preſbourg, de faire eſcorter par des dérachemens de leurs garniſons, l'attilletie qu'il envoyoit au Duc de Lorraine.

L'armée de ce Prince étoit compoſée de vingt-cinq à vingt-ſix mille hommes. Outre cela il y avoit un corps d'armée en Croatie, commandé par le Comte de Leſlé, Maréchal de camp Général. Un autre corps d'armée ſous les ordres du Général Schultz, agiſſoit dans la haute-Hongrie contre les mécontens. Ce Général prit ſur la fin de juillet la petite ville d'Onod, dont il fit paſſer la garniſon au fil de l'épée, & emmena mille piéces de bétail. AN. DE J. C. 1685.

Les Impériaux aſſiégent Neuhauſel. *Theatr. Europ.* t. 12.

Le Duc de Lorraine, après avoir fait reconnoître la ſituation de Neuhauſel, fit avancer ſon armée pour en former le ſiége. Elle arriva le ſeptiéme de juiller devant cette place. La tranchée fut ouverte dès la nuit du onze au douze. Le Pacha Aly, qui commandoit dans Neuhauſel lorſque le Duc de Lorraine en fit le ſiége en 1683. avoit fait raſer un fauxbourg qui étoit entre la porte & la rivière. Son ſucceſſeur Aſſan Pacha, s'étoit contenté de faire réparer le corps de la place, ſans rien ajouter au dehors. Ainſi, les Allemans ne trouvérent aucune difficulté à faire écouler les eaux qui environnoient cette place.

Les Turcs viennent au ſecours de cette place.

Cependant, les Turcs s'avancérent au ſecours de Neuhauſel avec une armée de ſoixante mille hommes. Dans leur marche, ils ſurprirent la baſſe-ville de Wiſſegrade, la pillérent & y mirent le feu, après avoir fait main-baſſe ſur la plupart de habitans. Ils formérent enſuite le ſiége de Gran, qu'ils preſſérent avec beaucoup d'ardeur. Le Général des Impériaux en ayant eu avis dans le tems qu'ils ſe diſpoſoient à donner l'aſſaut, marcha vers les Turcs, à la tête de trente mille hommes: il en avoit laiſſé vingt à Neuhauſel, ſous les ordres du Comte Caprara, pour continuer les attaques. Les Turcs levérent auſſi-tôt le ſiége de Gran, & allérent occuper une hauteur à quelque diſtance de-là. Ils avoient le Danube à leur droite, à leur gauche des montagnes couvertes de bois, & devant eux un marais qui s'étendoit juſqu'au fleuve, ſur les bords duquel le Séraskier commença ſes lignes. Les premiers jours ſe paſſérent en eſcarmouches, entre quelques partis des deux armées. Le Duc de Lorraine, hors d'inquiétude au ſujet de Gran, où il avoit fait entrer des troupes, voulut obli-

An. de J. C. 1685.

ger les Turcs à paſſer le marais. Il feignit pour cet effet une retraite précipitée, dans le deſſein de les engager à une action.

Les Turcs ſont défaits. *Londorp.* t. 12. p. 12. 486.

La ruſe eut le ſuccès qu'il en eſpéroit. L'armée Impériale eut à peine marché durant une heure, que les Turcs ſortirent de leur camp, & paſſérent le marais en faiſant de grands cris. Les Impériaux retournérent auſſi-tôt ſur leurs pas, marchérent toute la nuit, & s'avançérent à la pointe du jour contre les Infidéles. Ils le firent à la faveur d'un brouillard, qui s'étant diſſipé, donna lieu aux deux armées de s'approcher l'une de l'autre. Les Turcs étant deſcendus des hauteurs qu'ils occupoient, fondirent enſuite ſur l'aile droite de l'armée Impériale, commandée par le Prince Louis de Bade, ſous le Duc de Lorraine; mais ils ne purent l'ébranler. Ils attaquérent peu après la gauche où étoit le Duc de Bavière. Ayant été repouſſés, ils eſſayérent de la prendre en flanc, & le firent inutilement. Le Prince Eugéne, qui s'y trouva, ſe diſtingua d'une manière tout à-fait glorieuſe. *Theatr. Europ.* t. p. 818.

Les Turcs revinrent pluſieurs fois à la charge, & furent toujours battus. Plus de deux mille des leurs périrent dans les marais où la précipitation de leur fuite les avoit engagés. Les autres ayant été pourſuivis vivement, abandonnérent leur camp, où l'on trouva vingt-quatre piéces de canon, & quatre à cinq mille morts ſur le champ de bataille. Les Impériaux y perdirent peu de monde. L'Electeur de Bavière, les Princes de Conty, de la Roche-ſur-Yon & de Turenne, s'y ſignalérent, comme ils avoient fait au ſiége de Neuhauſel. Trois jours après, les Impériaux emportérent de force cette place. Aſſan Pacha qui en étoit le Gouverneur, fut tué ſur le baſtion. On n'épargna ni âge, ni ſexe, ni dignité, & l'on vengea inhumainement les cruautés que les Turcs avoient exercées contre les eſclaves Chrétiens. On compte qu'il périt dans le ſiége plus de ſix mille Turcs. Le butin fut conſidérable pour le ſoldat, qui trouva beaucoup d'argent monnoyé. Il y avoit encore dans Neuhauſel des vivres & des munitions de guerre pour quelques mois, & plus de cent piéces de canon.

Les Impériaux prennent Neuhauſel. *Leben. Eugen.* p. 155.

Vers le même-tems, le Duc de Lorraine apprit que le Séraskier, qui s'étoit retiré à Bude avec les débris de ſon armée, y avoit raſſemblé environ trente mille hommes, pour haſarder un nouveau combat. Le Prince Charles ſouhaitoit encore une ſeconde action. Ses troupes victorieuſes, animées par les heureux ſuccès qu'elles avoient eus, & remplies de confiance, n'avoient plus que du mépris pour les Infidéles, & ſe croyoient invincibles. On auroit fort deſiré que les ennemis paſſaſſent le Danube pour attaquer l'armée Impériale, parcequ'alors leur retraite auroit été très-difficile. Le Duc, pour les y engager, réſolut de faire le ſiége de Novigrade. Il avoit appris que le feu en avoit détruit la palanque, & ruiné quelque choſe d'un baſtion. Il crut que cette expédition, loin de retarder ſes projets, avanceroit beaucoup la réduction de la Hongrie ſupérieure. An. de J. C. 1685.

On alloit toujours en avant, lorſqu'on apprit que les Turcs avoient évacué Novigrade & Wiſſegrade. L'abandonnement de ces villes parut une preuve ſenſible de la foibleſſe de l'ennemi. On en reçut bien-tôt après des aſſurances encore plus réelles. Le Séraſkier fit une démarche, peu commune aux gens de ſa Nation. Il envoya un Aga au Duc de Lorraine, pour lui demander une ſuſpenſion d'armes, afin de négocier un rraité de paix. Le Prince Charles lut une lettre dont l'Aga étoit porteur, & remit au lendemain à lui répondre. Dès la pointe du jour, il fit appeller l'Aga, & lui dit : *Je ne ſuis chargé que de faire la guerre au Sultan votre maître. Je continuerai ma marche pour attaquer le Séraskier & le combattre par-tout où je le trouverai. J'envoyerai ſa lettre à l'Empereur, qui vous fera ſçavoir ſes intentions.* L'Aga, ſurpris de cette réponſe, mit en uſage le peu d'art qu'on peut employer quand on eſt ſans pouvoir, afin de fléchir la rigueur du Prince. Il eut une conférence avec quelques officiers, qui ne répondirent autre choſe, ſinon : *Telle eſt la volonté du Duc, il ne change jamais ſes réſolutions.*

Le Séraskier demande une ſuſpenſion d'armes qui lui eſt refuſée. *Wagner.* p. 657.

En même-tems, Charles fit marcher ſon armée du côté de Vatz, dans l'eſpérance de joindre le Séraskier, & d'attaquer les Turcs. Comme la ſituation du terrain l'obli-

An. de J. C. 1685.

geoit de prendre beaucoup de précautions, il fit paſſer l'infanterie & le bagage le long du Danube, par un défilé ſerré, entre la montagne & le fleuve. Sa cavalerie prit la route des bois. Dès que l'avant-garde fut ſortie du défilé, elle apperçut Vatz toute en feu. Les Infidéles ayant ſçu la marche des Impériaux, en avoient fait ſauter les fortifications, après avoir retiré la garniſon. Le Séraskier ayant paſſé le Danube ſur le pont de Peſt, évita le combat que Charles vouloit lui livrer. L'Electeur de Bavière ne voyant plus d'apparence de ſe battre avec les Turcs, prit congé du Duc de Lorraine. Il partit le quatriéme de ſeptembre, pour ſe rendre à la Cour de Vienne.

Le Duc de Lorraine marche contre les mécontens.

Le Prince Charles étant arrivé à Vatz, acheva d'en ruiner les fortifications. La retraite des Infidéles, & d'autres circonſtances favorables aux Impériaux, déterminérent le Duc à employer le reſte de la campagne pour réduire les rebelles de la Hongrie ſupérieure. Cette entrepriſe paroiſſoit plus aiſée que jamais. La ſupériorité des armes de l'Empereur, la conſternation des Turcs, la démarche que le Séraskier venoit de faire pour la paix; tout cela inquiéroit extrémement les Hongrois rebelles. Il s'en détachoit tous les jours quelques-uns qui venoient au camp pour demander grace, & on ne doutoit pas que pour peu qu'ils ſe viſſent pourſuivis, ils ne rentraſſent ſous l'obéiſſance de l'Empereur.

Cependant, la Cour de Vienne ſouhaitoit que l'on fit le ſiége d'Erla. Le Duc qui en prévoyoit toute la difficulté, fit aſſembler le Conſeil de guerre, où l'on convint que l'armée Impériale, fatiguée & affoiblie comme elle étoit, ne pouvoit agir avec vigueur dans cette expédition. Ainſi les Généraux conclurent à ne point expoſer les troupes à un ſuccès douteux, qui leur feroit perdre tous les avantages de la campagne.

La réduction des places que les rebelles tenoient dans la haute-Hongrie, ſembloit plus aſſurée. Il étoit de la derniére conſéquence de les ſoumettre, ſoit pour continuer la guerre avec avantage contre les Turcs, ſoit pour obliger le Prince de Tranſilvanie à demeurer dans la neutralité

lité qu'il avoit promiſe à l'Empereur. Un détachement de dix mille hommes joint au corps commandé par Schultz, ſuffiſoit pour cette opération. Le gros de l'armée campa dans les endroits les plus commodes pour avoir des vivres, & pour obſerver les Turcs. AN. DE J. C. 1685.

Le Général Schultz s'étant emparé d'Epéries, joignit enſuite Caprara. Ils s'avancérent vers Cachau, autrement Caſſovie, dans le deſſein de s'en rendre maîtres. Les rebelles, à l'approche des troupes Impériales, ſe jettérent dans cette place, ſoit pour y faire un dernier effort, ou du moins pour rendre leur condition meilleure, & leur accommodement plus facile, par la reddition volontaire de cette ville. Dès que le Duc de Lorraine fut informé de cette réſolution, il fit un détachement de huit mille hommes tant de cavalerie que d'infanterie, avec quelques piéces de canon, & les munitions néceſſaires pour forcer les palanques ou forts, & les autres places qui n'étoient pas fortifiées. On donna le commandement de ces troupes au Baron de Merci. Les Impériaux aſſiegent Caſſovie.

Cependant, les rebelles de Hongrie profitoient de l'amniſtie que l'Empereur leur avoit accordée. L'armée de Tékéli diminuoit tous les jours, & cette défection le mit hors d'état de rien entreprendre. Les Turcs, ſans éxaminer la fâcheuſe ſituation où il ſe trouvoit, le ſoupçonnérent d'avoir quelqu'intelligence avec le Roi de Pologne & la maiſon d'Autriche. Le Pacha de Watadin l'ayant fait arrêter n'eut pour lui aucun ménagement, on le mit aux fers, & il fut très-maltraité. Les Turcs font arrêter Tékéli.

La diſgrace de Tékéli changea entiérement la face des affaires des rebelles. Péthéraſi ſon Lieutenant obtint de l'Empereut le pardon du paſſé. Il parcourut la Hongrie, pour ramener à l'obéiſſance de ce Prince les Hongrois mécontens. Il gagna les uns par des vues de récompenſe, intimida les autres en les menaçant de la puiſſance & du reſſentiment de la maiſon d'Autriche; enfin, il repréſenta à tous que leur opiniâtreté expoſeroit le Royaume à une déſolation générale, au lieu qu'ils pouvoient y rétablir le calme & la tranquillité par une prompte ſoumiſſion à Les Hongrois ſe ſoumettent à l'Empereur.

Anecdotes de Pologne. t. 2. p. 46. 47.

Mémoires Mſſ. de M. le Bégue.

AN. DE J. C. 1685-1686.

l'autorité du légitime Souverain, en profitant de ſon amniſtie.

Les diſcours & les ſoins de Pétheraſi remirent ſous l'obéiſſance de Léopold les villes de Tokai, de Caſſovie, de Filek & leur territoire. Patach, Onotz, Schénéretz, Ségedin, & Agria ne firent qu'une légère réſiſtance. La haute-Hongrie fut ſoumiſe de même, en peu de tems, à l'exception de quelques places ſur le Tibiſque & ſur les frontières de Tranſilvanie dont les Turcs étoient encore maîtres. Le Baron de Merci & le Comte Caprara s'étant mis en marche pour les en chaſſer, la terreur ſe répandit parmi les Infidéles & les Hongrois mécontens; on ne les eut pas plutôt ſommés de rendre leurs places, qu'ils en ſortirent ſans tirer un coup de mouſquet. Les rebelles demandérent grace, & les Turcs obtinrent pour toute condition qu'on les conduiroit à Bude. Ils ſe trouvérent heureux de rencontrer dans l'armée Autrichienne un aſyle contre le reſſentiment & la fureur du peuple, qui malgré leur traité vouloit les mettre en piéces, pour ſe venger des cruautés & des brigandages qu'ils avoient commis dans les Provinces. On les conduiſit à Bude & à Waradin, où ils éxagérérent la puiſſance, le nombre & la valeur des troupes Autrichiennes, pour juſtifier le peu de réſiſtance qu'ils avoient fait. Telles furent les ſuites de la détention de Tékéli, dont la Cour de Vienne ſçut habilement profiter.

Le Duc de Lorraine, au retour de la dernière campagne, ayant fortement repréſenté à l'Empereur que le ſiége de Bude étoit une entrepriſe digne de la réputation de ſes armes, Léopold tint à ce ſujet un Conſeil de guerre. Tous les Généraux furent du même avis que le Duc de Lorraine; mais en même-rems ils repréſentérent la difficulté de l'éxécution, & qu'il ſeroit peut-être plus expédient d'attaquer Erla & Albe-Royale, dont la conquête faciliteroit l'entrepriſe ſur la ville de Bude. Au reſte, on s'en rapporta entiérement à la prudence du Duc de Lorraine.

Ce Prince partit peu après pour la Hongrie. Etant tombé

malade à Oedenbourg, l'Electeur de Bavière ſe mit à la tête des troupes, & commença par faire inveſtir Albe-Royale; il prit enſuite des meſures pour procéder au ſiége de Bude. AN. DE J. C. 1686.

L'armée ſe mit en marche le douziéme de juin, ſans attendre les troupes de Brandebourg & de Suabe qui étoient encore éloignées. Elle côtoyoit les demi-rives du Danube. Le Duc de Lorraine, qui étoit revenu à l'armée, commandoit d'un côté, & l'Electeur de Bavière de l'autre. Le Comte de Staremberg demeura derrière avec l'infanterie pour attendre les bagages. L'artillerie conſiſtoit en ſoixante groſſes piéces de canon & quarante mortiers qu'on avoit embarqués ſur le Danube, avec des vivres & des munitions de guerre. *Happelius hiſt. bell. inter Imper. & Turcas. ad an. 1686.*

L'Electeur étant près d'arriver à Peſt, le Pacha de Bude en retira la garniſon, & fit couper le pont par les deux bouts. Le Duc de Lorraine détacha auſſi-tôt deux mille hommes ſous les ordres du Baron de Tippendal, pour inveſtir Bude. L'attaque de cette place devoit ſouffrir beaucoup de difficultés. On avoit eu ſoin de réparer les fortifications, & on y avoit bâti un nouveau mur qui s'étendoit depuis la porte de la haute ville juſqu'au Danube. Le Viſir Apta commandoit dans la place, ayant ſous lui Iſmael Pacha, tous deux gens de réſolution. Le Duc de Lorraine & l'Electeur de Bavière réglérent de concert les diſpoſitions du ſiége. La nuit du vingtiéme au vingt & uniéme de juin, le Comte de Staremberg commença l'attaque par la ville-baſſe. Le Général Tinghen fit conduire à cent pas des bains, quelques piéces de campagne pour ſoutenir les travailleurs. Ils firent deux lignes, l'une allant vers la mine, l'autre vers une batterie dont on s'étoit ſervi au dernier ſiége. Les Impériaux aſſiégent Bude.

On employa plus d'un mois à pouſſer les attaques & à s'emparer des batteries. Le corps de la place fit une plus longue réſiſtance. Enfin, le Duc de Lorraine & l'Electeur de Bavière étant convenus de donner un aſſaut général, on diſpoſa les préparatifs, le plus ſecrétement qu'il fut poſſible. Mais quelque précaution que l'on pût prendre pour

An. de J. C. 1686.

cacher ce deſſein, l'ennemi s'en apperçut, & auſſi-tôt il renforça ſes poſtes, borda de janiſſaires ſon ſecond & ſon troiſiéme tetranchement, & ſe prépara à faire une vigoureuſe défenſe. Sur les ſix heures du ſoir, on donna le ſignal pour l'aſſaut. En un inſtant les premières lignes renverſérent les gabions qui fermoient les ouvertures de la brêche. Elles monrérent à l'aſſaut, à la faveur du feu de l'artillerie de la tranchée, & attaquérent la place avec une inrrépidité étonnante. Les grenadiers & les héiduques qui marchoient les premiers, s'efforcérent de gagner les paliſſades; les piqueurs & les hallebardiers qui formoient le ſecond rang, ſourenoient ceux qui attaquoient; les fuſiliers qui occupoient le troiſiéme, étoient attentifs à ne pas tirer à faux. Tous animés d'un courage égal, agiſſoient pat une généreuſe émulation.

Les Turcs, de leur côté, faiſoient un feu continuel ſur les Impériaux. Ils les accabloient de pietres, de grenades & de bombes, & ſe placérent à corps découverr ſur la brêche, & à grands coups de ſabre, ils chargérent les plus avancés avec rant de furie qu'ils les mirent en déſordre du côté de la groſſe tour de l'angle. Le Duc de Lorraine s'en apperçut. Il vint le caſque en tête & l'épée à la main juſqu'au pied de la brêche. Sa préſence redonna du courage aux rroupes. Elles regagnérent bien-tôt le terrain qu'elles venoient de perdre; mais à peine ſe furent-elles atrachées aux paliſſades, que les Turcs firent jouer un fourneau qui les renverſa. Une partie fut enterrée, l'autre brulée, & ceux qui échappérent eurent beaucoup de peine à ſe ſoutenir. On envoya auſſi-tôt d'autres troupes, qui montérent au haut de la brêche & s'emparérent des paliſſades.

Lorſqu'on eut remédié à ce déſordre, les Turcs firent jouer encore pluſieurs mines. Dans toute l'étendue de la brêche, il y eut des gouffres de feu qui abſorbérent une partie des Impériaux. Cet affreux ſpectacle encouragea tellement les aſſiégés, que les femmes & les enfans, chargés de pierres & de grenades, accoururent à la brêche pour avoir part à la défenſe.

La préſence des Généraux Allemans & leur éxemple,

ſoutinrent leurs troupes dans cette dangereuſe occaſion. Ils remplacérent ceux qui éroient morts ou bleſſés. Les nouveaux montérent à la brêche avec plus de vigueur que n'avoient fait paroître les autres. Ils arrachérent les paliſſades; & malgré le grand feu de l'ennemi, ils commençoient à forcer ſes retranchemens, lorſque les aſſiégés, par les bombes continuelles qu'ils jettoient, mirent le feu aux poudres & aux grenades des Impériaux. L'embraſement devint ſi grand, que la plupart des ſoldats ſe virent environnés de flammes. Ils jettérent leurs armes, & ſe dépouillérent pour n'être pas brulés dans leurs habits. Les Généraux réparérent bien-tôt ce déſordre, en faiſant avancer des troupes fraîches au milieu des flammes. En un inſtant la brêche fut de nouveau occupée. Les ſoldats firent de ſi grands efforts au milieu de la courtine de la droite, qu'après avoir renverſé les Infidéles, ils paſſérent aux gorges des deux tours, en chaſſérent les ennemis, taillérent en piéces ceux qui leur réſiſtoient, & pouſſérent les autres avec tant de chaleur qu'il y eut des mouſquetaires Impériaux qui ſuivirent les fuyards juſque dans la ville. AN. DE J. C. 1686.

Les Brandeboutgeois emportérent peu après la courtine de la gauche, & gagnérent la troiſiéme tour. Les Impériaux, maîtres de toute l'étendue des brêches, firent avancer leurs travailleurs pour s'y loger. Mais lorſqu'ils croyoient être en ſûreté contre la mouſqueterie des Turcs, ils ſe virent environnés d'un nouveau feu que l'on avoit allumé en deux endroits près de leur logement. Ce qui les allarma le plus, ce furent des bombes que l'on vit ſortir des ouvrages de la groſſe tour. Les Infidéles s'éroient ſervis de grands coffres remplis de terre, où ils avoient mis quantité de grenades & de petites bombes, à deſſein de ruiner leurs retranchemens lorſqu'ils ſeroient contraints de les abandonner: & afin que le feu y prît, ils avoient poiſſé & godronné le pied de leurs paliſſades, avant que de les fichet dans ces coffres; de ſorte qu'à meſure qu'elles bruloient, on voyoit autant de petites mines faurer, ce qui dura plus de quarante heures. Cet artifice obligea les

AN. DE J. C. 1686.

Impériaux d'arracher leurs paliſſades, & d'ôter leurs faſcines, pour remettre à la place des ſacs de terre. Heureuſement pour eux, il s'éleva un petit vent, qui pouſſant la flamme du côté de la ville, donna le tems aux Autrichiens d'achever de ſe mettre à couvert. On fit avancer autant de troupes qu'il en falloit pour garder ce logement. Les Brandebourgeois ne jugérent pas à propos d'occuper celui dont ils s'étoient emparés. Le Marquis de Schonen ſe contenta d'y laiſſer quelques ſentinelles, & de bien conſerver la courtine.

Du côté de l'Electeur de Bavière, l'attaque ne fut pas moins vigoureuſe, mais elle ne fut pas ſi meurtrière. Ses troupes montérent à l'aſſaut avec autant de courage que de promtitude. Après avoir eſſuyé le feu de trois foucades, elles emportérent tout le retranchement des ennemis, & ſe logérent dans la place du château.

La perte que l'on fit de part & d'autre dans cet aſſaut fut très-conſidérable. Celle des Turcs montoit à quinze cents janiſſaires, & celle des Impériaux à plus de trois mille ſoldats, & à deux cents officiers tués ou bleſſés. Comme l'infanterie étoit beaucoup diminuée, le Duc de Lorraine fut obligé de réduire les détachemens pour la tranchée, à deux mille cinq cents hommes de pied & à trois cents dragons.

Les Turcs viennent au ſecours de Bude.

Pendant que les aſſiégés diſputoient chaque pouce de terrain avec une valeur incroyable, on reçut la nouvelle que le Grand-Viſir approchoit, dans le deſſein de ravitailler la garniſon de Bude. Dans la conjoncture fâcheuſe où ſe trouvoit l'armée Impériale, il lui étoit impoſſible de s'oppoſer à quatre-vingt mille hommes, & de continuer le ſiége. Elle n'avoit que dix mille hommes d'infanterie en état de ſervir. Avec ſi peu de monde, on ne pouvoit en même-tems faire de grands efforts contre les aſſiégés, & ſoutenir les lignes contre l'armée du Viſir.

Ces difficultés ne découragérent ni l'Electeur de Bavière, ni le Duc de Lorraine. Ils continuérent de fatiguer les aſſiégés par les mines & par le feu de l'artillerie, & prirent des meſures pour empêcher que la place ne reçût du ſecours.

Cependant on eut avis que le Séraskier prenoit la route d'Albe-Royale, ce qui fit croire que le Grand-Viſir vouloit ſecourir Bude par les montagnes. Pour faire échouer cette entrepriſe, le Prince Charles envoya reconnoître les avenues juſqu'à Nienbech. Trois mille chevaux, détachés par le Séraskier, parurent alors ſur la hauteur oppoſée au camp des Bavarois. Ils deſcendirent auſſi-tôt dans la plaine, & après avoir pouſſé les gardes avancées des Allemans, ils ſe retirérent ſur le ſoir. Ils reparurent le lendemain, au même endroit & en même nombre. L'arrivée de ce renfort détermina les Généraux Allemans à pourſuivre le ſiége avec plus de vigueur. AN. DE J. C. 1686.

Dans le tems que le Prince Charles viſitoit la tranchée pour faire jouer de nouvelles mines, on vint l'avertir qu'un corps conſidérable de cavalerie paroiſſoit ſur les hauteurs. Le Duc vint au camp pour l'obſerver; mais les Infidéles ne deſcendirent point dans la plaine. Celui qui les commandoit ſe contenta de faire avancer deux ou trois eſcadrons vers le camp de l'Electeur de Bavière, & ſe retira du côté d'Ertchim où le Grand-Viſir étoit campé. L'Electeur de Bavière fut d'avis qu'on marchât la nuit ſuivante pour livrer la bataille aux Turcs: mais le Duc de Lorraine repréſenta qu'il y auroit trop de riſque d'abandonner le ſiége de Bude; que la grande affaire étoit d'emporter cette ville; que les ennemis fourniroient eux-mêmes l'occaſion de les combattre, lorſqu'ils verroient la place en danger, puiſque le Grand-Viſir n'étoit pas moins engagé d'honneur à la ſecourir, que les Impériaux à la forcer.

Après différentes attaques très-meurtrières, dans leſquelles les troupes Impériales & celles des Infidéles donnérent à l'envi des preuves de la bravoure la plus intrépide, le Duc de Lorraine réſolut enfin de tout terminer par un aſſaut général.

Ce Prince donna donc de nouveaux ordres pour augmenter le feu des batteries, afin d'élargir les brêches. En même-tems, pour cacher ſon deſſein aux aſſiégés, il fit courir le bruit qu'il marcheroit au Grand-Viſir dès que les

An. de J. C. 1686.

troupes du Comte de Scheftemberg qui éroit arrivé depuis peu avec un renfort, ſe ſeroient repoſées.

Le premier de ſeptembre fut employé à mettre les brêches en état. Sur le ſoir, les troupes commandées pour l'aſſaut entrérent dans la tranchée. Les Généraux vinrent à la tête du camp, & chacun prit ſon poſte, avec défenſe aux officiers & aux ſoldats de s'écarter des rangs. Le deuxiéme de ſeptembre, ſur les cinq heures du ſoir, on donna le ſignal, en tirant ſix volées de canon. A l'inſtant les troupes ſortirent à droite & à gauche par les ouvertures, dans l'ordre qui leur avoit été marqué, & s'avancérent vers les retranchemens des aſſiégés.

Les Impériaux prennent Bude par aſſaut.

Le corps commandé par le Marquis Spinola arriva bien-tôt à la paliſſade, où il ſoutint le choc le plus rude de l'action. Il eſſuya preſqu'à bout portant la décharge des janiſſaires, qui mettant enſuite le ſabre à la main, ſe jettérent avec tant de réſolution ſur la brêche, qu'ils tuérent pluſieurs des grenadiers & des volontaires de l'armée Impériale. Le Pacha d'Aſti y reçut deux coups de mouſquet & pluſieurs coups de ſabre, dont il mourut quelques jours après. Le Gouverneur de Bude, ſes officiers & ſa garniſon accoururent au bruit, & de part & d'autre on fit des prodiges de valeur & de courage.

Le Comte d'Oeringue qui marchoit par la fauſſe-braye, arriva preſqu'en même-tems à l'autre face, & ayant gagné le haut de la nouvelle brêche, les ennemis ſe trouvérent pris en tête & en flanc. Ils furent contraints de ſe reſſerrer ſur la droite de leurs retranchemens, & laiſſérent les Impériaux maîtres de la gauche. Les Turcs la défendirent des fenêtres des maiſons voiſines où ils avoient poſté leurs tireurs les plus adroits. Le feu continuel des paliſſades n'empêcha pas les Allemans de ſe former au-delà. Ils rempliront bien-tôt tout le terrain qui éroit entre les maiſons & les retranchemens. Le Marquis de Spinola ayant fait un tour à gauche, ne fit plus qu'un front avec ſon corps & celui du Comte d'Oeringue.

Les janiſſaires ne pouvant plus reculer, firent une décharge. Le Marquis Spinola reçut une bale dans la tête, & tomba

tomba mort ſur la place. Les Impériaux les chargérent à leur tour, & tuérent le Pacha de Bude. A l'inſtant les Infidéles lâchérent le pied pour gagner quelques coupures. On les ſuivit de ſi près qu'ils n'eurent pas le loiſir de ſe ranger derrière, ni de ſe ſervir de chevaux de friſe pour en fermer l'entrée. Ils ſe ſauvérent à la débandade, les uns dans les maiſons, les autres dans la baſſe-ville, & un aſſés grand nombre ſe retira juſqu'au pied des murailles du château. AN. DE J. C. 1686.

Pendant que la droite des Impériaux pouſſoit les Infidéles, la gauche & la réſerve ne trouvérent aucune oppoſition. Les Turcs ayant abandonné leurs retranchemens, les Allemans ſe jettérent dans la ville, & y firent un carnage épouvantable. Hommes, femmes, enfans, tout fut paſſé au fil de l'épée.

L'Electeur de Bavière trouva auſſi une forte réſiſtance à l'attaque du château. Les Turcs qui éroient dans les retranchemens d'où ils n'avoient pas encore été chaſſés, ſe défendirent en déſeſpérés ; mais les Bavarois animés par l'éxemple de leur Prince, les pouſſérent de poſte en poſte. Les vainqueurs s'étant avancés ſur le rempart, firent feu ſur les ſoldats à demi vaincus par la crainte. Les uns jettérent bas les armes, élevant leurs turbans pour demander quartier ; les autres paſſérent ſur la muraille du chemin couvert, eſpérant ſe ſauver du côté de Peſt. Ces derniers furent pris par les Bavarois qui en tuérent un grand nombre, & firent le reſte priſonnier. Les autres Turcs voyant que les Chrétiens, ſans être touchés de leur ſoumiſſion, continuoient à faire main-baſſe ſur eux, reprirent les armes par déſeſpoir, ſe défendirent avec une nouvelle vigueur, & mirent le feu à pluſieurs endroits de la ville. Enfin, après un maſſacre affreux, on arrêta la fureur des ſoldats avec beaucoup de peine. L'Electeur de Bavière fit donner quartier à près de deux mille hommes qui s'étoient retirés dans le château, pendant que le Comte de Konigſeg portoit les mêmes ordres aux Impériaux de la part du Prince Charles de Lorraine.

Les Impériaux s'emparérent de Bude le ſecond jour de

An. de J. C. 1686.

ſeptembre, après deux mois & demi de ſiége. La place fut emportée de trois côtés preſqu'en même-tems; par les Bavarois, qui attaquérent le château; par les Brandebourgeois, qui firent leur attaque au-deſſous de la baſſe-ville; & par les Impériaux, qui donnerént l'aſſaut au côté oppoſé. On fit cette conquête à la vue de l'armée Ottomane, plus forte d'un tiers que celle des alliés: choſe tout à fait ſingulière, & dont l'antiquité ne fournit aucun éxemple. La ville fut abandonnée au pillage. Les ſoldats n'écoutant que leur fureur, y commirent des cruautés inouies. Pendant ce déſordre, le feu prit à la ville. L'incendie fut ſi conſidérable, qu'il conſuma la plus grande partie des maiſons. La vigilance du Comte Rabata, Commiſſaire-Général, ſauva deux magaſins remplis de poudres & de vivres, avec l'Egliſe de ſaint Etienne.

On réſolut enſuite de marcher avec toute l'armée vers le pont d'Eſſeck, pour couper le chemin à l'armée Turque. Mais ſa retraite précipitée ne permit pas d'éxécuter cette entrepriſe; d'ailleurs, il falloit laiſſer repoſer l'armée, combler les travaux, applanir les lignes, nettoyer Bude, & y laiſſer une garniſon aſſés forte pour garder la place & réparer ſes fortifications. Le Duc de Lorraine y fit entrer quatre mille hommes d'infanterie & mille chevaux, ſous les ordres du Comte de Souches, en attendant que l'Empereur eût diſpoſé de ce gouvernement.

Les Impériaux prennent Ségedin, Cinq Egliſes & pluſieurs autres places.

L'armée, après trois jours de repos, ſe mit en marche. Le dix-neuviéme de ſeptembre, elle vint camper près de Tolma, à trois lieues des ennemis, dans le deſſein d'engager une action. On ne fit que les harceler, ſans pouvoir les obliger à combattre; ils repaſſérent la Drave, & ſe retirérent entre Eſſeck & Valkowar. A cette nouvelle, le Duc de Lorraine entreprit de faire en même-tems les ſiéges de Ségedin & de Cinq-Egliſes. Il donna la conduite du premier au Marquis de la Vergne, & celle du ſecond au Prince Louis de Bade. Le Marquis de la Vergne ayant été tué en voulant reconnoître la place, le Général Wallis lui ſuccéda dans le commandement, & il eut pour adjoint le Comte Vétérani. Ces deux Généraux

taillérent en piéces dix mille hommes, tant Turcs que Tartares, qui vouloient les inquiéter, & obligérent le Commandant de Ségedin à capituler. AN. DE J. C. 1686.

Le Prince Louis de Bade, après s'être rendu maître de Simon-Torn, fut joint par le Comte de Scheftemberg qui commandoit les Croates. Le seiziéme d'octobre, les deux Généraux parurent devant la ville de Cinq-Egliſes. Auſſi-tôt les Turcs mirent le feu aux quatre coins de la ville, & ſe retirérent dans la citadelle; mais les dragons Impériaux s'étant jettés dans la place, ouvrirent les portes aux autres troupes. Elles éteignirent le feu, & ſe retranchérent dans les principaux poſtes juſqu'à la grande Moſquée. Le ſiége alla lentement, parceque l'on manquoit de vivres & de fourages, & que l'armée ne ſubſiſtoit que des munitions que l'on conduiſoit par la Drave. La place fut minée en trois endroits, & lorſque la brêche fut aſſés large pour donner l'aſſaut, le Prince Louis de Bade ſomma les aſſiégés de ſe rendre à diſcrétion. D'abord ils eurent quelque peine à s'y réſoudre; enfin le Pacha & les Beys conſentirent à demeurer priſonniers de guerre avec toute la garniſon, qui fut diſperſée dans quelques places de Stirie.

La priſe de Cinq-Egliſes fut ſuivie de celle de Siclos, de Darda & de Kapronca. Les vainqueurs ne trouvoient plus d'obſtacles. L'armée des Turcs s'étant retirée au-delà de la Drave, laiſſa les Impériaux maîtres de la campagne & des deux bords du Danube juſqu'à la Drave.

Le Duc de Lorraine, après avoir diſtribué des quartiers d'hyvet à une partie de ſes troupes, retourna à la Cour de Vienne, où il arriva quinze jours après l'Electeur de Bavière. L'un & l'autre y furent reçus avec toutes les marques d'amitié & d'eſtime que méritoient leurs ſervices. Les troupes de Brandebourg, de Saxe & de Suabe, prirent la route de l'Allemagne, pour ſe rendre dans leurs Provinces; & les Turcs chaſſés par tout, ſe retirérent du côté de la Servie, d'où le Grand-Viſir écrivit à Vienne pour y faire des propoſitions de paix. Les Turcs demandent la paix.

Léopold qui n'étoit pas perſuadé de leur ſincérité, conſulta le Duc de Lorraine. Ce Prince fut d'avis de ne pas

An. de J. C. 1686.

ôter aux Infidéles l'eſpérance d'obtenir ce qu'ils ſouhaitoient. L'Empereur y conſentit. Il fit entendre à l'Aga envoyé par le Grand-Viſir, qu'il feroit la paix, ſi le Sultan s'obligeoit à lui payer ſix millions d'or pour les frais de la guerre, s'il lui remettoit toutes les places que la Porte poſſédoit encore en Hongrie, & s'il donnoit à la Pologne & à la République de Veniſe une ſatisfaction convenable. Ces propoſitions ayant été rejettées, Léopold promit de les modérer ſi les Turcs lui donnoient des marques évidentes qu'ils ſouhaitoient ſincérement la paix.

Vie du Comte de Tekeli. p. 209.

Diſpoſitions de l'Empereur pour la paix.

Ce Prince ne deſiroit rien tant que de terminer une guerre qui avoit ruiné la plus grande partie de ſes Etats. Les villes de Hongrie, d'Autriche & de Moravie ſe trouvoient dépeuplées, les Provinces déſolées, les tréſors diſſipés, les peuples accablés d'impôts; enfin tout ſembloit appeller la paix pour ſoulager les ſujets de l'Empereur. Un autre motif pouvoit encore engager ce Prince à la conclure avec les Turcs. Léopold avoit tout ſujet de croire que la France étoit mécontente de l'Empire, & en particulier du Duc de Neubourg. Ce Prince perſiſtoit à retenir les biens allodiaux qui faiſoient une partie de la ſucceſſion de Charles-Louis, Electeur Palatin, & qui devoient revenir à la Ducheſſe d'Orléans, ſœur & unique héritière de ce Prince. D'un autre côté, la maiſon d'Autriche n'ayant conſenti à la trêve de 1684. qu'avec une extrême répugnance, elle cherchoit une occaſion de la rompre pour reprendre l'Alſace que la France avoit réunie à ſa Couronne. Le Duc de Neubourg ſouhaitoit auſſi la guerre, afin de recouvrer les fiefs que la réunion de cette Province avoit enlevés à ſa maiſon. Prévenus de ces vaſtes idées, l'Empereur & le Duc de Neubourg réſolurent de faire entrer le Corps Germanique dans leurs deſſeins.

Ligue ſecréte contre la France entre l'Electeur de Brandebourg & l'Empereur.

Léopold fit d'abord une ligue ſecréte avec l'Electeur de Brandebourg, qui s'obligea, par un traité conclu à Berlin le huitiéme d'avril 1686. qu'en cas que l'Electeur Palatin fût attaqué, ou dans le Palatinat ou dans le Duché de Juliers, & qu'on entreprit de le troubler dans la ſucceſſion de Charles-Louis, Electeur Palatin, il envoyeroit à ſon

ſecours douze cents chevaux, huit cents dragons & ſix mille hommes d'infanterie. An. de J. C. 1686.

Pour mieux couvrir le ſecret de ce traité, on en fit un autre que l'on rendit public, parcequ'on s'imaginoit que la France n'en prendroit pas beaucoup d'ombrage. C'étoit la ligue d'Augſbourg, conclue au mois de juillet entre l'Empereur, le Roi d'Eſpagne & les Etats de l'Empire. Le Roi de Suéde accédoit auſſi à ce traité, pour les Provinces qu'il poſſédoit en Allemagne. Le but apparent de cette alliance étoit de conſerver la liberté Germanique tant en général qu'en particulier, de garantir les traités de Weſtphalie & de Nimégue, & de confirmer la trêve de vingt années conclue avec la France au mois d'août 1684. Ligue d'Augſbourg. *Puffend rer. Brand.* l. 19.

L'Electeur de Bavière entra dans cette ligue, dès qu'on lui eut promis de réformer ce qui lui avoit fait peine dans le traité de Luxembourg. Toute la maiſon Ducale de Saxe conſentit à ce que l'Empereur deſiroit; les Cercles n'oſérent s'y oppoſer. Le nouvel Electeur Palatin fut le principal promoteur de cette ligue, qui fut ſignée à Augſbourg le neuviéme de juillet 1686. L'Empereur s'engageoit de fournir ſeize mille hommes; l'Eſpagne pour le Cercle de Bourgogne, ſix mille; le Duc de Bavière huit mille, & deux mille pour le Cercle de Bavière; le Cercle de Franconie quatre mille, le haut Rhin pareil nombre, & la maiſon de Saxe deux mille.

Le contingent du Roi de Suéde ne fut pas déterminé. Son Miniſtre remit à en convenir avec les alliés, dans le tems qu'on feroit la ratification de ce traité. On convint que l'Electeur de Bavière commanderoit l'armée, avec le Prince Georges-Frédéric de Waldeck, Chriſtiern Erneſt, Marquis de Bareith, & Jean-Charles, Comte de Tinghen. Quant aux frais & aux dépenſes qu'il falloit faire pour l'entretien des troupes, on réſolut d'établir à Francfort une caiſſe commune, qui ſeroit confiée à une perſonne engagée dans la ligue, laquelle ſeroit obligée, en faiſant les payemens, de ſuivre l'état qu'on lui donneroit.

On prit enſuite des meſures pour faire des magaſins de

AN. DE J. C. 1686.

vivres, & régler les opérations de la guerre. Elles devoient ſe faire ſous la ſuprême direction de ſa Majeſté Impériale, ſuivant l'avis de celui des alliés qui auroit demandé du ſecours, lequel ſeroit obligé de fournir gratuitement le couvert & les fourages. Enfin, pour s'aſſurer que toutes les troupes de la ligue ſeroient compoſées d'hommes de ſervice & en bon état, il fut conclu que l'armée camperoit tous les ans pendant un mois ou ſix ſemaines, dans un lieu indiqué par l'Empereur, & que celui ſur les terres duquel ſe feroit le campement, ſeroit dédommagé des pertes que les ſoldats auroient pu lui cauſer. Tel étoit en ſubſtance le traité d'Augſbourg, qui fit beaucoup de bruit & dont la France fut allarmée.

Mere. hiſt. Novemb. 1686.

Depuis ce tems, l'Electeur Palatin ne ceſſa de ſolliciter l'Empereur de faire ſa paix avec les Turcs. Cependant le Roi très-Chrétien demeuroit dans les bornes que la trêve de vingt années lui avoit preſcrites. Il ſe contenta, pour garantir l'Alſace de l'irruption dont elle étoit menacée, de hâter les fortifications de Huningue. Le Baron de Monclar qui commandoit dans la Province, eut ordre de ne point s'éloigner de cette place, qu'elle ne fût hors d'inſulte. On jugea à propos d'y faire conſtruire un pont ſur le Rhin, faiſant couvrir la tête par un petit fort. Ces deux ouvrages firent grand bruit dans toute l'Allemagne. Le Marquis de Bade-Dourlach en porta ſa plainte à l'Empereur; elle fut auſſi-tôt envoyée à la Diète, & ſa Majeſté Impériale écrivit en même-tems au Comte de Lobkowitz, ſon Ambaſſadeur en France, de repréſenter que cette innovation étoit contraire à la trêve de 1684.

Le Roi de France fait fortifier les places d'Alſace.

Puſendorf. l. 19. n. 31.

L'Empereur en prend ombrage.

On lui répondit: Qu'on n'avoit rétabli le pont de Huningue, que pour le rendre plus ſolide: Que l'ouvrage qui étoit à la tête ne devoit ſervir qu'à le couvrir: Que les traités permettoient au Roi de fortifier Huningue & d'y faire un pont, & qu'il étoit néceſſaire de le mettre en ſûreté contre les entrepriſes du premier venu: Qu'il étoit juſte que ſa Majeſté très-Chrétienne prît ſes meſures pour garantir ſes Etats de toute inſulte: enfin, Que le traité d'Augſbourg ne lui permettoit pas de douter qu'on ne fût diſpoſé à

lui déclarer la guerre, lorſque l'Empereur auroit fait ſa paix avec les Turcs. AN. DE J. C. 1686-1687.

Lobkowitz répliqua, Que ſa Majeſté Impériale n'avoit donné aucun ſujet de croire qu'elle voulût rompre avec la France, & que dans les engagemens qu'elle avoit pris par la ligue d'Angſbourg, elle ne s'étoit propoſée que d'entretenir la paix dans l'Empire, ſans avoir deſſein de rompre avec les Princes ſes voiſins. On n'eut aucun égard à cette réponſe, & la Diète de Ratiſbonne qui agiſſoit de concert avec l'Empereur, ne put obliger le Roi de France à détruire le pont de Huningue & le fort qui le couvroit.

Préparatifs des Turcs pour la guerre. *Mémoires Mſſ. de M. le Bégue.*

Léopold ſe trouvoit dans des conjonctures qui ne lui permettoient pas de déclarer la guerre à la France. Les Turcs, en voulant amuſer ce Prince par des propoſitions de paix, faiſoient de nouveaux efforts pour réparer les pertes qu'ils avoient faites l'année précédente. Le Grand-Viſir travailla avec tant de diligence & d'aſſiduité, que ſon armée fut plutôt prête, & beaucoup plus nombreuſe que celle de l'Empereur, qui ne put mettre ſur pied qu'environ ſoixante & huit mille hommes. On en tira douze à quatorze mille pour la défenſe des places, & du reſte on en compoſa deux corps; l'un de trente-quatre mille hommes, ſous les ordres du Duc de Lorraine, & l'autre de vingt mille que l'Electeur de Bavière devoit commander en chef. Dans ce nombre on ne comprenoit ni les Hongrois ni les Croates deſtinés à faire des courſes dans le pais ennemi, ou à bloquer de bonne heure les places que l'on avoit deſſein d'aſſiéger.

Les Impériaux s'emparent du fort du Pont-d'Eſſeck.

Le vingt-huitiéme de mai, le Duc de Lorraine partit de Vienne, & arriva le deuxiéme de juin à Strigonie, où il ne trouva que ſeize mille hommes. Il ne put aſſembler toutes ſes troupes que le vingtiéme de juin, & ne commença les opérations de la campagne que le vingt-cinquiéme du même mois, qu'il fit attaquer le fort qui couvroit le pont d'Eſſeck. Les Comtes de Souches & de Staremberg, à la tête d'un détachement, s'avancérent à cent cinquante pas du foſſé. Le fort fut emporté d'aſ-

An. de J. C. 1687.

ſaut & la plupart des Infidéles furent taillés en piéces ; le reſte ſe ſauva dans Eſſeck. Les Impériaux, ſans avoir perdu beaucoup de monde, ſe trouvérent maîtres du fort & du pont. Le Comte de Souches y fit mettre le feu, détruiſit le fort, & ruina la digue qui arrêtoit les eaux.

Diſpoſition de l'armée Impériale.

Le trentiéme de juin, l'armée prit la route d'Ottwar, pour s'aſſurer du paſſage de la Drave. Le Prince Charles fit travailler à un pont ſur cette rivière. L'armée y défila l'onziéme & le douziéme de juillet, & le quinziéme elle joignit l'Electeur de Bavière qui campoit près de Valpo, ſur la Saralititza. Les deux Généraux rangérent leurs troupes ſur deux lignes ; la premiére, forte de ſoixante & dix eſcadrons & de trente bataillons ; la ſeconde de cinquante-huit eſcadrons & de vingt-quatre bataillons ; le Duc à la droite & l'Electeur à la gauche, aſſés près des jardins de Valpo. Ils firent ſommer la garniſon de ſe rendre, ſans avoir deſſein de s'arrêter devant cette place, mais ſeulement pour ſonder la fermeté du Gouverneur ; il répondit qu'il n'avoit pas ordre de le faire.

Diſpoſitions de l'armée des Turcs.

Il étoit difficile de prévoir quel ſuccès auroient les mouvemens des Impériaux. Après bien des marches & des contre-marches, ils ſe trouvérent le vingt-ſeptiéme de juillet en préſence de l'armée Ottomane, qui avoit paſſé la Drave pour venir camper auprès de Darda. Un retranchement à la moderne, avec un foſſé paliſſadé, fortifioit le front de ſon camp. Elle avoit Eſſeck & la Drave à dos, le Danube & des marais à la droite, un bois & d'autres marais à gauche ; de ſorte qu'il étoit preſqu'impoſſible de forcer ce camp ſans haſarder de faire périr l'armée qui l'attaquetoit.

Le Prince Charles qui ſouhaitoit engager les Turcs à une bataille, s'étoit ſervi de toutes ſortes de moyens pour les tirer de leurs retranchemens. Mais le Grand-Viſir n'avoit alors d'autre deſſein que d'empêcher les Impériaux de faire quelqu'entrepriſe ; il ſe contenta de permettre aux Tartares de faire des courſes ſur les fourageurs de l'armée ennemie, & d'envoyer des détachemens pour eſcarmoucher avec les gardes avancées. Les Tartares attaquérent en déſordre

déſordre & furent repouſſés pluſieurs fois. Comme ces petites victoires ne ſuffiſoient pas au Prince Charles, il réſolut, de concert avec l'Electeur de Bavière, de faire marcher l'armée plus avant, afin d'engager les Turcs à le ſuivre. Les Impériaux ſe mirent en marche le huitiéme d'août. Le lendemain, on vit un corps aſſés conſidérable de ſpahis, qui voulurent éprouver la fermeté de l'arrière-garde. Ils eſcarmouchérent quelque-tems contre ceux qui la couvroient, & ſe retirérent enſuite. An. de J. C. 1687.

L'armée, après avoir paſſé, le douziéme d'août, quelques défilés, demeura en bataille juſqu'à la nuit, & campa ſur pluſieurs lignes. Elle avoit à ſa droite la montagne de Harſa, des bois à ſa gauche, & d'autres montagnes derrière elle. Le Prince Charles qui vouloit en venir à une action générale, prit toutes ſes meſures pour y engager l'ennemi. Il mit ſes troupes en bataille, & les conduiſit dans la plaine de Siclos. A peine étoit-il en marche, qu'il découvrit des corps conſidérables de Turcs, à travers les ouvertures des bois. L'Electeur de Bavière propoſa auſſitôt d'aller les charger; mais Charles voyant que les ennemis ne faiſoient paroître que de la cavalerie, ne fut pas d'avis d'engager une action. Il prévoyoit qu'on ne pourroit en tirer aucun avantage, parceque les Infidéles ne manqueroient pas de fuir dès qu'on marcheroit à eux, & qu'ils reviendroient enſuite à l'eſcarmouche ſelon leur manœuvre ordinaire.

Il fut donc réſolu que l'on continueroit la marche. Le Grand-Viſir qui obſervoit les mouvemens des Impériaux, les laiſſa avancer pendant quelque-tems, & lorſqu'il crut l'occaſion favorable, il détacha un gros de Tartares pour donner ſur la queue des bagages de l'Electeur de Bavière. Le Duc de Lorraine, pour ſoutenir l'Electeur, donna ordre au Comte Picolomini de ſe mettre à la tête des régimens de Merci & de Lodron, & des troupes de Suabe. Ce Général paſſa incontinent à la queue des bagages, & s'étant mis en bataille entre la montagne d'Arſcand & la ſeconde ligne de l'Electeur, il repouſſa les Tartares, qui ſe retirérent ſur la hauteur,

AN. DE J. C. 1687.

Ce Prince, craignant que les Turcs n'achevaſſent de ſe rendre maîtres de la montagne, ordonna au Comte Picolomini d'étendre ſa gauche de ce côté-là, & de mettre ſa droite contre la ſeconde ligne. Il fit auſſi avancer du même côté un eſcadron de Croates qu'il remplaca par un bataillon. Sur ces entrefaites, on vit arriver le gros de l'armée Turque. Le Grand-Viſir fit paſſer des janiſſaires avec du canon en deux endroits du bois, d'où il commença à faire tirer ſur les troupes Electorales. En même-tems, il ſe mit en bataille dans la plaine, ſur le chemin de Baroniva.

Bataille de Mohatz.

Happelius hiſt. bell. inter Imper. & Turcas ad an. 1687. t. 7.

L'Electeur de Bavière voyant alors qu'il lui ſeroit difficile de ſe retirer, réſolut d'attaquer les Turcs. Il dépêcha un courier au Duc de Lorraine pour lui en donner avis. Charles envoya auſſi-tôt ſes ordres; de ſorte qu'en peu de tems toute l'armée ſe trouva en état de marcher à l'ennemi. Malgré cette diligence, les Turcs précipitérent l'attaque avec tant d'ardeur que le Comte Picolomini fut obligé de charger les janiſſaires qui s'étoient jettés ſur les flancs de l'aile gauche de l'armée Impériale. D'abord il repouſſa les Turcs; mais ceux-ci s'étant ralliés, retournérent ſur leurs pas avec cette promtitude qui leur eſt naturelle. Ils enveloppérent le détachement de Picolomini, & tuérent en un inſtant plus de cent-cinquante cavaliers avec pluſieurs officiers, & ils ne ſe retirérent que lorſqu'ils virent arriver quatre bataillons Bavarois que l'Electeur envoyoit au ſecours de Picolomini.

Auſſi-tôt après leur retraite, on apperçut l'armée Turque rangée en bataille. Ses flancs étoient couverts de deux grands bois entrecoupés de marais. Son front occupoit toute la largeur de la plaine; mais comme cette largeur n'étoit que d'un quart de lieue, les ennemis étoient rangés ſur pluſieurs lignes. Les Impériaux s'avancérent toujours en bon ordre, à la faveur de leur artillerie qui faiſoit un grand fracas. Le Grand-Viſir les laiſſa approcher preſqu'à la portée du piſtolet, dans l'eſpérance de tirer à bout portant. Les Turcs firent en effet une décharge, mais elle n'effraya pas beaucoup les Allemans. Le Duc de Lor-

raine, ſans donner aux Infidéles le tems de recharger, fit avancer à l'inſtant ſon infanterie, qui attaqua le retranchement des Turcs avec tant d'impétuoſité qu'elle mit en déroute les janiſſaires qui gardoient les redoutes, & les obligea de prendre la fuite. AN. DE J. C. 1687.

Les Turcs ſont forcés dans leur camp.

Le Duc de Lorraine pénétra auſſi-tôt dans leurs retranchemens, à la tête du régiment d'Augſbourg. L'Electeur de Bavière, de ſon côté, perça juſqu'au quartier du Grand-Viſir. Alors le déſordre s'augmentant, le Prince Charles fit promtement avancer pluſieurs régimens, qui pouſſérent vivement les fuyards & en firent un carnage horrible.

Le Grand-Viſir ſe ſauva à Eſſeck, où il fit la revue de ſes troupes. Il trouva ſon armée diminuée d'environ vingt mille hommes. Une partie avoit déſerté en ſe ſauvant, & le reſte avoit éré tué ou noyé. Le Duc de Lorraine voyant que le Grand-Viſir étoit hors d'état de faire aucune entrepriſe, commanda pluſieurs détachemens pour couvrir les villes de Siclos & de Cinq-Egliſes, & fit paſſer le Danube au reſte de ſon armée, près de Mohatz. De-là il marcha du côté de Zolnock, d'où il tourna vers la Tranſilvanie, dans le deſſein d'y aſſurer des quartiers d'hyver à ſes troupes. Il craignoit qu'en laiſſant cette Province à la diſcrérion des Turcs, ils ne s'emparaſſent des meilleures places pour y mettre leurs troupes en garniſon.

Le Vaivode de Tranſilvanie reçoit les troupes Impériales dans ſes Etats.

Le Duc de Lorraine eut quelques difficultés à eſſuyer de la part du Vaivode, qui appréhendoit qu'en recevant les Impériaux dans ſes Etats, il ne ſe trouvât expoſé aux inſultes des Turcs & des Tartares; mais ce Prince le raſſura, en lui promettant la protection de l'Empereur. Les troupes Impériales prirent donc leurs quartiers en Tranſilvanie, moyennant un traité par lequel il fut ſtipulé, qu'on ne feroit aucun changement dans la Province; que les troupes évacueroient les places au printems prochain; & que l'Empereur ne feroit aucune recherche de ceux qui avoient favoriſé la révolte de Hongrie.

Aſſemblée des Etats de Hongrie.

Le Duc de Lorraine prit enſuite le chemin de Preſbourg, pour aſſiſter au couronnement de l'Archiduc Joſeph. Après la victoire remportée à Mohatz, l'Empereur

An. de J. C. 1687.

ayant pris la réſolution de faire déclarer ce Prince Roi de Hongrie, les Etats de ce Royaume avoient été convoqués à Preſbourg. Léopold s'y rendit le trentiéme d'octobre avec toute ſa Cour, & fit propoſer à l'aſſemblée, de confirmer dans la maiſon d'Autriche la ſucceſſion héréditaire du Royaume de Hongrie.

Demandes des Etats.

Werbenz. opus Tripart. Juris Hung. t. 2. p. 42. art. 31.

Les Etats répondirent, qu'ils ne refuſoient pas d'élire l'Archiduc Joſeph ; mais qu'ils demandoient ſeulement, qu'on les laiſſât jouir de leur ancienne liberté, ſans parler de ſucceſſion héréditaire. Ils préſentérent enſuite un cahier contenant en ſubſtance : Qu'après qu'on auroit fait la paix avec les Turcs, on rappelleroit toutes les garniſons Allemandes : Que l'on confieroit aux Hongrois la garde des places du Royaume, & que les autres griefs qu'ils n'avoient pas encore dreſſés, ſeroient éxaminés & réglés avant le couronnement de l'Archiduc Joſeph.

Réponſe de l'Empereur.

L'Empereur fit dire aux Etats, Que quoiqu'il pût librement diſpoſer d'un Royaume qui lui étoit échu à titre de ſucceſſion, & qu'il avoit reconquis ſur les Infidéles au prix du ſang & des biens de ſes ſujets, il vouloit néanmoins conſerver les anciennes loix, entant qu'elles n'étoient pas contraires au reſpect dû à la dignité royale, & faire prêter par le nouveau Roi le même ſerment que Ferdinand I. avoit fait ; mais que pour ôter aux mécontens le prétexte de ſe révolter, il étoit à propos de retrancher du ſerment la clauſe du Roi André II. de l'année 1222. (*a*) Que cet article avoit été l'origine de tous les troubles dont le Royaume avoit été ſi ſouvent agité, & que pour les prévenir, il falloit confirmer de nouveau, par une convention ſolemnelle, la ſucceſſion héréditaire de la Couronne aux Princes de la maiſon d'Autriche, quoique cette ſucceſſion lui appartînt déja par tant de titres différens, qui avoient été ſouvent attaqués par les mal-intentionnés, ſans aucun fondement. L'Empereur ajouta, que ſi les Etats avoient quelques griefs

(*a*) André II. Roi de Hongrie, avoit donné en 1222. une déclaration par laquelle il avoit accordé à la Nobleſſe de ſon Royaume de très-grands priviléges. Il y étoit ſtipulé, que chaque Gentil-homme auroit droit de prendre les armes, même contre le Souverain, s'il entreprenoit de toucher aux franchiſes de la Nation.

Digitized by Google

à propoſer qui fuſſent fondés, il y auroit égard, & que ſon intention étoit de rendre à la Nobleſſe tous les priviléges qui pourroient lui appartenir légitimement. AN. DE J. C. 1687.

Pour prouver les droits de la maiſon d'Autriche, on rapporta à l'aſſemblée la convention faite à Oedenbourg en 1463. entre l'Empereur Frédéric III. le Roi Matthias & les Etats de Hongrie; les conventions faites à Preſbourg en 1491. & à Vienne en 1506. avec Maximilien I. le droit héréditaire de la Princeſſe Anne, qui épouſa Ferdinand I. droit qui engagea le Palatin & les Etats du Royaume, à préférer Ferdinand à ſon compétiteur Jean de Scépus, qui avoit été élu tumultuairement par une partie des Etats. (*a*)

L'Empereur prétend que le Royaume de Hongrie eſt héréditaire dans la maiſon d'Autriche.

Le Cardinal Colonitz fit valoir ces moyens dans la Diète de Preſbourg. Il y démontra, que l'Empereur n'introduiſoit pas une nouveauté, en éxigeant pour la maiſon d'Autriche la confirmation d'un ancien droit. Il entreprit même de prouver que l'élection ne ſe faiſoit point par des ſuffrages entiérement libres; ce qu'il fit, en alléguant une des loix fondamentales du Royaume, qui porte: *Que ſi le fils du dernier Roi eſt mineur, le Palatin doit gouverner le Royaume, juſqu'à ce qu'il ait atteint un âge mûr.*

Cet article, auſſi-bien que les autres, fut conteſté par les Etats avec beaucoup de chaleur. Draſcowitz, Grand-Juge de Hongrie, repréſenta fortement le préjudice qu'ils portoient à la liberté du Royaume. Il fit prier l'Empereur de ne point faire de changement dans les anciennes coutumes des Hongrois. Mais l'Empereur répondit que ſes prédéceſſeurs, & lui, ayant acheté chèrement la Hongrie, il étoit juſte que la Couronne en fût héréditaire dans ſa maiſon.

Londorp. t. 13. p. 255. *Bucher-Cabinet. part.* 3. p. 672.

Quelques Seigneurs, pour conſerver une partie de leurs prétentions, demandérent, que s'il ſe trouvoit pluſieurs Princes dans la maiſon d'Autriche, les Etats euſſent la liberté

(*a*) Dans l'acte qui fut dreſſé lorſqu'on fit le couronnement de Ferdinand, on lit ces mots: *Nam cùm ſe ſe Ordines & Status Regni non ſolùm Majeſtati ſuæ, ſed etiam SUORUM HÆREDUM Imperio & poteſtati, in omne tempus ſubiiderint, &c.*

An. de J. C. 1687.

de choiſir un d'entre ces Princes. Cette ouverture fut rejettée, & il fallut reconnoître l'Archiduc Joſeph pour Souverain héréditaire du Royaume, confirmer la ſucceſſion à la Couronne aux deſcendans mâles de la maiſon d'Autriche d'Allemagne, & après leur extinction, aux mâles de la branche d'Eſpagne. Les Etats obtinrent néanmoins, que le Roi feroit la réſidence en Hongrie ou dans une Province voiſine, & que dans le cas d'extinction des mâles dans les deux branches, il ſeroit libre aux Etats de Hongrie de faire l'élection d'un Souverain d'une autre maiſon. (*a*)

Réformes faites dans le gouvernement de Hongrie.

Les Etats révoquérent enſuite le décret du Roi André II. à condition que les nouvelles conquêtes que l'Empereur feroit en Hongrie ſeroient incorporées au Royaume : Que les priviléges de la Nation ſeroient conſervés, & leurs griefs écoutés. L'Empereur & l'Archiduc promirent de ſe ſoumettre à cette condition, & ils délivrérent à ce ſujet un diplôme au Palatin Eſterhaſi & aux Etats. Avant de procéder au couronnement du nouveau Souverain, l'Empereur nomma des Conſeillers pour examiner les griefs des Hongrois. Il fut réſolu de ſupprimer la Chambre criminelle d'Epéries, établie pour la recherche des complices de la dernière conſpiration. On convint, qu'à l'avenir, la répartition des quartiers pour les troupes Nationales & Allemandes, le payement de leur ſolde, & les fonds deſtinés à leur ſubſiſtance, ſe feroient de concert avec les Commiſſaires Hongrois & Allemans. Il fut auſſi réglé qu'on établiroit à Bude une Chambre des finances, qui ſeroit compoſée de Hongrois & d'Allemans : Qu'elle ſeroit chargée de la recette des ſubſides de cette ville, & qu'elle en employeroit une partie à réparer les fortifications & à rebâtir les édifices qui étoient mal-conſtruits. Mais l'Empereur ne donna ſon conſentement à tous ces articles, qu'au mois de juillet de l'année ſuivante.

(*a*) On ne voit pas ici que les Princeſſes de la maiſon d'Autriche ayent été déclarées héritières du Royaume de Hongrie. Ce ne fut que le trentiéme de juin 1722. que les Etats reconnurent les filles pour héritières légitimes de la Couronne, lorſqu'ils promirent à l'Empereur Charles VI. de ne point ſe ſoumettre après ſa mort, à d'autre Souverain qu'à l'Archiducheſſe ſa fille ainée,

AN. DE J. C. 1687-1688.

Le couronnement de l'Archiduc Joſeph ſe fit le neuviéme de décembre, avec la pompe & la magnificence qui accompagnent ces ſortes de fêtes. Le jeune Roi n'avoit que neuf ans, quatre mois & douze jours. Il étoit né le vingt-ſeptiéme de juillet 1678. du troiſiéme mariage de Léopold avec Anne-Marie-Joſeph de Neubourg, fille de Philippe-Guillaume, Electeur Palatin, & d'Eliſabeth Amélie de Heſſe, ſa ſeconde femme.

L'Archiduc Joſeph eſt couronné Roi de Hongrie.

Theatr. Europ. t. 13. p. 105.

Tout réuſſiſſoit à l'Empereur ſelon ſes deſirs, & au-delà même de ſes eſpérances. Le changement qu'il venoit de faire dans le gouvernement de Hongrie lui paroiſſoit l'affaire la plus heureuſe & la plus importante de ſon régne. Il s'en réjouiſſoit avec toute ſa Cour, lorſqu'il reçut l'agréable nouvelle de la réduction d'Agria, dans la haute-Hongrie. Il n'y reſtoit plus que la ville de Moncatſch, bloquée depuis deux ans, & défendue par la Comteſſe Tékéli. Les ſoldats de la garniſon, animés par ſa préſence, & les bourgeois, encouragés par quelques avantages qu'ils avoient remportés, ſoutenoient avec valeur les attaques des Impériaux. Mais enfin, les vivres & les munitions étant venu à manquer, l'Empereur profita de cette extrémité pour faire des propoſitions à la Comteſſe.

Agria & Moncatſch ſe ſoumettent à l'Empereur.

Ce Prince lui fit repréſenter, Qu'elle s'opiniâtroit à une défenſe inutile : Qu'il étoit maître du Royaume de Hongrie : Que ſes troupes, logées au pied de la muraille, n'attendoient que l'ordre pour donner un aſſaut : Qu'il ſeroit fâché qu'elle fût expoſée aux ſuites d'une ville priſe par force : enfin, Que les Etats aſſemblés à Preſbourg ayant, par un traité ſolemnel, reconnu l'Archiduc Joſeph pour Souverain, une plus longue réſiſtance paſſeroit juſtement pour une rebellion d'autant plus criminelle que la Comteſſe ſe trouvoit à la tête d'un parti excommunié par le Pape.

Leben. Eugenii. p. 239. *Theat. Europ.* t. 12. p. 833. &c.

Léopold offrit en même-tems à la Comteſſe, de lui conſerver ſes biens & le même rang qu'elle avoit toujours tenu dans le Royaume : de faire élever ſes enfans à la Cour de Vienne ſelon leur condition & leur naiſſance, & de leur nommer un tuteur pour adminiſtrer leurs biens : enfin, il ſtipula que les priſonniers ſeroient relâchés de part &

An. de J. C. 1688.

d'autre ſans aucune rançon : Que la garniſon auroit la liberté de ſe retirer où elle jugeroit à propos, & que la ville de Moncatsch jouiroit de tous ſes priviléges.

La Princeſſe n'écouta ces propoſitions qu'avec répugnance. Cependant, comme il n'y avoit pas d'eſpérance de pouvoir tenir plus long-tems, ſon Conſeil la détermina à demander une capitulation. Elle fut dreſſée par les officiers mêmes de la garniſon, qui eurent ſoin de la faire auſſi avantageuſe pour cette Princeſſe que l'état de ſes affaires pouvoit le permettre. Le Général de l'Empereur ne diſputa point ſur les conditions. Il s'attendoit bien que quand on ſeroit maître de la ville, on ſeroit en état de donner au traité telles explications qu'on jugeroit à propos. La capitulation fut ſignée le dix-ſeptiéme de janvier. Deux jours après, la Comteſſe fut remiſe entre les mains des Impériaux. On la conduiſit à Vienne avec ſes enfans. Elle fut enfermée avec ſa fille dans le couvent des Urſulines, & on envoya ſon fils aux Jéſuites de Prague en Bohême. La garniſon prit parti dans les troupes de l'Empereur, & par la reddition de Moncatsch, le nouveau Roi ſe vit maître abſolu de toute la haute-Hongrie.

Les Turcs perdent pluſieurs places.

D'un autre côté, le Roi de Pologne bombarda Caminiek ; les Vénitiens, après avoir battu la flotte des Turcs, s'emparérent de Patras, de Lépante, de Caſteltornèſe, & de Miſitta, qu'on croit être l'ancienne Lacédémone. Toutes ces expéditions ſe firent dans le courant de 1687. à la faveur des troubles qui étoient arrivés à Conſtantinople.

Mahomet IV, eſt dépoſé.

Ricaut. hiſt. des Turcs. à l'an 1688.

Les troupes, mécontentes du Grand-Viſir Soliman, avoient demandé ſa tête avec celle de pluſieurs Officiers Généraux. Le Sultan Mahomet IV. qui appréhendoit d'être détrôné, fut contraint de ſatisfaire les ſoldats, & leur fit auſſi-tôt toucher l'argent qu'ils demandoient. Tout cela ne put empêcher le Grand-Seigneur d'être dépoſé. Son frère Soliman fut mis à ſa place. On enferma Mahomet dans le vieux Serrail, où il vécut juſqu'au vingt-deuxiéme de juin de l'année 1691. au grand étonnement de la Turquie, accoutumée à voir la mort de ſes Souverains ſuivre toujours leur détrônement.

Soliman

Soliman croyant avoir affermi ſon pouvoir, ne penſa plus qu'à faire les préparatifs de la campagne prochaine, pour ſe mettre en état de réſiſter à l'Empereur, dont les troupes étoient prêtes à ſe mettte en marche. Leur départ fut retardé quelque-tems, par une maladie dangereuſe dont le Duc de Lorraine fut attaqué, & par la réſolution que le Duc de Bavière avoit priſe de ne point ſortir de ſes Etats, malgré les inſtances que l'Empereur lui faiſoit pour l'engager à prendre le commandement de ſes troupes. AN. DE J. C. 1688.

Pendant que ce Prince ſe faiſoit prier, les Généraux de l'Empereur, à la tête de pluſieurs corps ſéparés, prenoient des villes, & jettoient l'épouvante parmi les Turcs. Cromſtat ſe rendit le vingtiéme de mai au Comte Vétérani : Illok, Péter-Waradin & Titel ſe ſoumirent au Prince Louis de Bade. Le Comte Hofkirken ſurprit Brodt dans la Boſnie, & paſſa la Save à la vue des Infidéles. Après avoit pillé le païs qui leur obéiſſoit, il repaſſa cette rivière avec ſon butin & ſes priſonniers, & vint rejoindre le Prince de Bade.

L'Empereur ſoll cite l'Electeur de Bavière de prendre le commandement de l'armée.

Cependant, l'Empereur qui ſouhaitoit que le Duc de Bavière ſe mit à la tête de l'armée de Hongrie, dépêcha à Munich le Comte de Stratman, pour aſſurer ce Prince que ſa Majeſté Impériale lui donnoit, en l'abſence du Duc de Lorraine, le commandement en chef de ſes troupes, avec promeſſe que ſi le Duc Charles recouvroit la ſanté, il lui accorderoit un corps qui agiroit indépendamment de celui du Prince Charles. Sur cette propoſition, l'Electeur ſe rendit à Vienne le dix-neuviéme de juillet. Léopold lui ayant confirmé les aſſurances que le Comte de Stratman lui avoit données de ſa part, il ſe rendit à l'armée par le Danube, & le vingt-huitiéme de juillet, il arriva au camp près de Péter-Waradin.

Préparatifs pour le ſiége de Belgrade.

Ce Prince propoſa au Conſeil de guerre de commencer par le ſiége de Belgrade. Cette entrepriſe parut preſqu'impoſſible à quelques Officiers Généraux ; mais l'Electeur, avide de gloire, & brulant d'envie de ſe ſignaler, conclut pour le ſiége, & donna ſes ordres pour en faire les diſpoſitions. Il réſolut d'abord de s'emparer du pont de

AN. DE J. C. 1688.

Belgrade. Il commença par faire fortifier les bords du Danube à Salankémen, & ordonna au Capitaine des ponts de faire avancer des vaiſſeaux au milieu de la rivière, pour aſſurer les convois qui venoient par eau. Dès que cet ouvrage fut achevé, l'armée marcha à Semlim, d'où l'Electeur envoya reconnoître le pont de Belgrade, dans le deſſein d'en faire attaquer le fort. Mais la contenance de l'ennemi & les marais en rendant l'approche trop difficile, l'armée s'approcha de la Save pour entreprendre une autre attaque.

Les troupes ſe formérent en deux lignes le long de la rivière, & on réſolut de la paſſer un peu plus haut que l'iſle des Egyptiens. Pour cet effet, le Capitaine des ponts devoit avancer ſur le ſoir vers cette iſle, avec des bateaux & tout le reſte de l'équipage pour conſtruire un pont. On ordonna à un Colonel d'artillerie d'y conduire quelques piéces de campagne, & quatre mille hommes furent commandés pour ſoutenir les travailleurs s'ils étoient découverts.

Bircken p. 334. &c.

A la faveur d'une nuit obſcure, on fit paſſer ſur des bateaux trois cents hommes, qui portérent avec eux tous les inſtrumens néceſſaires pour ſe retrancher. Ils arrivérent heureuſement de l'autre côté, & pendant qu'ils travailloient à y prendre poſte, on commença de l'autre à conſtruire un pont. Pour occuper les Tartares qui gardoient l'iſle des Egyptiens, les Impériaux feignirent de vouloir paſſer dans cette iſle avec quatre ou cinq cents chevaux. Les Infidéles, à la vue de la cavalerie Allemande, ne firent qu'une légére réſiſtance; ils abandonnérent l'iſle, après avoir perdu environ trois cents hommes.

Les Turcs abandonnent leur camp.

Bircken. p. 981. 982.

L'Electeur, encouragé par cet heureux ſuccès, fit travailler à ſon pont avec tant de diligence qu'il fut achevé le huitiéme d'août. Toute l'armée ſe trouva au-delà de la Save le neuviéme; & le dixiéme, dès la pointe du jour, on marcha en bataille pour forcer les Turcs qui étoient retranchés aſſés près de Belgrade. On fut agréablement ſurpris de trouver leur camp abandonné, & rempli de fourages & d'une grande quantité de vivres. L'ennemi

avoit mis le feu aux fauxbourgs de la ville & aux nouveaux ouvrages qu'il avoit faits. L'Electeur s'appliqua à le faire éteindre, à ramaſſer les munitions & les vivres que les Turcs avoient laiſſés, & à tirer avantage de leur déſordre & de leur conſternation. Il fit venir de Bude la groſſe artillerie, les ponts & les bateaux qui ſe trouvoient ſur le Danube & ſur la Save, & monta à cheval avec les Généraux & les Ingénieurs pour aller reconnoître Belgrade. AN. DE J. C. 1688.

Le Duc de Bavière, après avoir tout vu & éxaminé, réſolut d'attaquer la ville-haute du côté du marché aux chevaux. Ce qui le détermina à préférer cet endroit à tout autre, fut que les maiſons du fauxbourg étant moins endommagées, on pouvoit s'approcher à couvert à trois cents pas du foſſé, outre que la colline y étant moins roide qu'ailleurs, le terrain y étoit plus propre à perfectionner la tranchée. Pour mieux réuſſir dans cette opération, il fit camper ſon armée ſur deux lignes, depuis la Save juſqu'au Danube, afin d'envelopper toute la place. On ne marqua point de lignes de contrevallation, parceque le grand retranchement que Jéphen Pacha avoit abandonné, paroiſſoit ſuffiſant pour ſe couvrir contre les aſſiégés. Siége de Belgrade.

Les Impériaux pouſſérent les travaux avec une ſi grande diligence que le vingt-ſixiéme d'août, au matin, toute leur artillerie ſe trouva en état de tirer. Ils commencérent à battre la place de vingt-trois piéces de canon, & enſuite de trente, auſquelles on ajoura quinze morriers qui ruinérent pluſieurs quartiers de la ville. Les aſſiégés & les Turcs, de leur côté, redoublérent le feu de leur artillerie, qui fit un horrible ravage parmi les Impériaux. Cette perte ne fit qu'animer leur courage. Le trentiéme d'août, ils achevérent les lignes qu'ils avoient commencées pour s'approcher du foſſé. L'Electeur fit faire deux fourneaux pour renverſer la contreſcarpe ; & en cas qu'ils n'euſſent pas le ſuccès qu'il en attendoit, il réſolut d'entreprendre un grand logement du côté du foſſé, afin de le combler.

On commença à travailler à cet ouvrage dès que la tran-

An. de J. C. 1688.

chée fut relevée ; mais le grand feu des ennemis obligea bien-tôt de l'abandonner. L'Electeur, pour ne pas rebuter ſes ſoldats par des entrepriſes périlleuſes, conçut le deſſein d'entrer dans le foſſé par des ſappes. Ce fut l'ouvrage de quelques jours, en attendant que les mines fuſſent prêtes à faire leur effet, & que le canon eût aggrandi la brêche.

Le Duc de Lorraine, après avoir rétabli ſa ſanté, étoit parti de Vienne pour ſe rendre à l'armée de l'Empereur. Charles, qui étoit informé que l'Electeur avoit témoigné de la répugnance à conſentir au partage du commandement des troupes, différoit de ſe rendre au camp devant Belgrade, pour ne point cauſer de jalouſie à ce Prince, & lui laiſſer la gloire de s'emparer de cette place. Le Duc de Bavière voyant le ſiége avancé, ne craignit plus le partage des troupes. Il dépêcha au Prince Charles un de ſes gentils-hommes, pour lui témoigner l'impatience qu'il avoit de le voir ; il alla même au-devant de lui avec les Généraux juſqu'au pont de la Save, d'où il le conduiſit, au bruit du canon, à ſon quartier pour lui donner à dîner. L'Electeur l'invita enſuite à viſiter la tranchée. Il le conduiſit par-tout, & lui demanda ſon avis ſur les meſures qu'il falloit prendre pour donner l'aſſaut. Le Duc de Lorraine répondit à cette civilité par une autre politeſſe. Il complimenta ſon Alteſſe ſur l'état du ſiége, & lui expoſa ce qu'il penſoit ſur la manière de donner l'aſſaut & de paſſer le foſſé.

Belgrade eſt priſe d'aſſaut.

Le cinquiéme de ſeptembre, les mines ſe trouvant en état, on les fit jouer, & lorſqu'elles eurent fait leur effet, l'Electeur donna l'aſſaut. Les Impériaux furent d'abord repouſſés ; mais ils revinrent à la charge avec tant d'impétuoſité qu'ils forcérent tout ce qui ſe trouva devant eux. Ils entrérent dans Belgrade en foule, & firent un carnage horrible, ſans diſtinction d'âge, de ſéxe ni de condition. Le Pacha qui commandoit dans le château n'eſpérant plus aucun ſecours, arbora le drapeau blanc. L'Electeur lui accorda la vie, & à ceux qui étoient autour de lui. Il fit auſſi-tôt entrer dans cette citadelle deux cents

hommes, auſquels il défendit de maltraiter les Turcs. Le Comte Séréni eut ordre de prendre poſte ſur les brêches, d'occuper les portes de la ville, d'envoyer des gardes aux arſenaux & aux magaſins, & d'éteindre le feu qui avoit pris à pluſieurs maiſons. Une action ſi glorieuſe & ſi importante n'occupa que deux heures. Le Duc de Bavière victorieux retourna dans ſon quartier, où il reçut d'abord les complimens du Duc de Mantoue qui avoit été préſent à l'aſſaut. Le Duc de Lorraine y vint auſſi lui témoigner la joie qu'il avoit de la priſe de Belgrade. Après quelques complimens de part & d'autre, ils ſe ſéparérent en ſe donnant toutes les marques d'eſtime & de confiance réciproque. Le Prince Charles reprit la route de Semlim, & l'Electeur rentra dans la ville pour y donner ſes ordres & faire lever les poſtes par quatre régimens de troupes fraiches, ſous les ordres du Comte Gui de Sraremberg, qui eut le gouvernement de la place.

AN. DE J. C. 1688.

Quelques jours après, on reçut la nouvelle d'une victoire remportée par le Prince Louis de Bade, ſur les Turcs auprès de Terven en Boſnie. Ce Prince voulant paſſer la Save pour joindre l'armée Impériale, avoit été averti que Topol Pacha, à la tête de ſix mille hommes, s'étoit avancé à Terven pour attaquer ſon arrière-garde. Sur cet avis, il réſolut de le prévenir, & après avoir laiſſé ſon infanterie à Brodt, il marcha toute une nuit avec ſa cavalerie, pour ſurprendre les Infidéles.

Le Prince de Bade remporte en Boſnie une victoire ſur les Turcs.

Europ. hiſtoricus. t. 1. p 605. *Leben Eugenii.* p. 290.

Mais ſoit que Topol Pacha fût informé de ſa marche, ou qu'il voulût lui-même venir à Brodt, le Prince de Bade avoit trouvé ſon armée en bataille ſur une hauteur, dans un terrain entrecoupé de foſſés & de buiſſons; l'infanterie au milieu avec du canon, la cavalerie ſur les ailes, faiſant un front qui paroiſſoit être de plus de douze mille hommes. Louis de Bade en fut d'abord ſurpris; mais aſſuré de la valeur des troupes Impériales, il les rangea en bataille à meſure qu'elles arrivérent, pour ne pas donner aux ennemis le tems de reconnoître ſon petit nombre. Dès que la première ligne fut formée, il fit attaquer la cavalerie Turque; la droite par le Comte Picolomini, &

An. de J. C. 1688.

la gauche par le Comte Caſtel. Ces deux Généraux les chargérent avec tant de bravoure, qu'après un petit quart d'heure de combat, les ſpahis prirent la fuite. Le Pacha fit ferme un moment avec ſon infanterie ; l'inſtant d'après il fut lui-même entraîné dans la fuite générale de ſon armée, qui ſe diſperſa avant d'être vaincue. On pourſuivit les fuyards juſqu'à la rivière de Vérine. Cette action couta aux Turcs près de quatre à cinq mille hommes.

L'Electeur de Baviere & le Duc de Lorraine quittent l'armée.

On n'avoit jamais vu les troupes Impériales plus animées & plus en poſſeſſion de vaincre : tout promettoit à l'Empereur une ſuite d'heureux ſuccès. L'Electeur & le Duc de Lorraine ſe trouvérent alors dans la néceſſité de quitter l'armée ; le premier afin de veiller aux affaires de ſes Etats, le ſecond à cauſe de ſa mauvaiſe ſanté. Avant de partir, ils prirent différentes meſures avec les Généraux, pour la ſuite des opérations de la campagne. Ils furent d'avis d'envoyer un corps d'infanterie pour aſſiéger Témeſvar & Giula, & de faire ſoutenir cette entrepriſe par un corps de cavalerie qui ſeroit commandé par Vétérani. Le Prince Louis de Bade devoit entrer plus avant dans la Boſnie, lorſqu'il auroit reçu un renfort ; & on envoyoit ſur la Morave le reſte de l'armée, pour favoriſer le ſoulévement des peuples de cette frontière contre les Turcs, & ſe mettre en état de prendre des quartiers d'hyver dans le pais ennemi. Mais la guerre qui commençoit à s'allumer entre la France & l'Empire, déconcerta l'exécution de ces projets.

Sujet de la guerre entre la France & l'Empire.

La jalouſie que le Roi très-Chrétien continuoit de donner par les droits qu'il exerçoit en Alſace, en explication des traités de Munſter & de Nimégue ; les prétentions de ce Prince pour Madame, ſa belle ſœur, ſur la ſucceſſion du feu Charles, Electeur Palatin ; l'invaſion de l'Angleterre par le Prince d'Orange ; les nouvelles certaines de la priſe de la ville d'Augſbourg ; enfin, l'élection ou la poſtulation de l'Archevêché & de l'Electorat de Cologne, qui fut conféré au Prince Clément de Bavière, malgré la demande qu'en faiſoit Louis XIV. pour le Car-

dinal de Furſtemberg : toutes ces conſidérations déterminérent ce Prince à reprendre les armes.

An. de J. C. 1688.

Guillaume - Egon de Furſtemberg s'étant attaché de bonne heure à la France, ſuccéda à ſon frère, en 1682. dans l'Evêché de Straſbourg, & à la dignité de Grand-Prévôt de l'Egliſe de Cologne. Il fut nommé au Cardinalat à la recommandation du Roi très-Chrétien, par le Pape Innocent XI. & le ſeptiéme de janvier 1688. le Chapitre de Cologne, aſſemblé, le poſtula pour être coadjureur de l'Archevêque. Il eut dix-neuf voix, mais le Pape refuſa les bulles. L'Electeur de Cologne étant mort le troiſiéme de janvier ſuivant, le Chapitre, compoſé de vingt-quatre capitulaires, s'aſſembla pour faire une nouvelle nomination. Le Prince Clément de Bavière que l'Archevêque défunt avoit recommandé par ſon teſtament, eut onze voix, & le Cardinal de Furſtemberg treize. Cependant, cette pluralité de ſuffrages n'eut pas le ſuccès qu'on devoit naturellement en attendre.

Partage des voix dans le Chapitre de Cologne pour l'élection d'un Archevêque.

Struv. per. 10. *ſect.* 11. p. 408.

Pour bien entendre cette affaire, il eſt à propos d'expliquer ici les conditions que l'on requiert en Allemagne pour être promu aux Prélatures. Il y a deux moyens d'y parvenir : le premier, le plus naturel, eſt celui de l'élection ; le ſecond, celui de la poſtulation. L'un & l'autre ſe font par les ſuffrages du Chapitre. La différence conſiſte premiérement dans le ſujet qui eſt élu, & en ſecond lieu dans le beſoin qu'il a de plus ou de moins de ſuffrages, ſelon qu'il eſt plus ou moins éligible. S'il a toutes les qualités requiſes, il parvient à l'Archevêché & à l'Electorat par voix d'élection : s'il lui manque une ou pluſieurs de ces qualités, il ne peut obtenir cette dignité que par la poſtulation. Dans le premier cas, il lui ſuffit d'avoir plus de la moitié des ſuffrages ; dans le ſecond, il faut qu'il ait les deux tiers des voix.

Conditions requiſes pour être promu aux Prélatures d'Allemagne.

Londorp. t. 13. p. 601.

Il y a quatre qualités requiſes pour un aſpirant à l'Archevêché de Cologne. Il faut, Qu'il ſoit de la Nation : Qu'il ſoit Chanoine de l'Egliſe à laquelle eſt attachée la Prélature qu'on lui deſtine : Qu'il ait au moins vingt & un ans, & Qu'il ne ſoit pas pourvu d'autres bénéfices. Le dé-

AN. DE J. C. 1688.

faut d'une ſeule de ces quatre qualités, met le ſujet hors de la voie de l'élection, & le place dans celle de la poſtulation, & par conſéquent dans la néceſſité d'avoir les deux tiers des ſuffrages. De plus, pour mettre le ſujet élu ou poſtulé en état de jouir du bénéfice, il faut qu'il obtienne la confirmation du Pape pour l'Archevêché, & l'inveſtiture de l'Empereur pour l'Electorat. Enfin, le Chapitre, conjointement avec celui qui eſt élu ou poſtulé, doit demander l'un & l'autre à ces deux Puiſſances, ſans qu'il puiſſe mettre l'aſpirant en poſſeſſion avant de les avoir obtenues.

Les Chanoines de Cologne ſe partagent entre le Duc de Bavière & le Cardinal de Furſtemberg.

Telle eſt la conſtitution de l'Archevêché de Cologne. Le Chapitre y pourvoit, le Pape & l'Empereur y concourent, chacun ſelon ſon droit. A l'égard des deux prétendans, ils ne pouvoient aſpirer à cette dignité que par poſtulation & non par voix d'élection, parcequ'ils n'avoient ni l'un ni l'autre toutes les qualités requiſes. Le Cardinal de Furſtemberg jouiſſoit de l'Evêché de Straſbourg, ce qui étoit contraire aux réglemens. Le Prince de Bavière, de ſon côté, n'avoit que dix-huit ans & il en falloit vingt & un. Comme chacun avoit ſa brigue, le Chapitre fut partagé. Néanmoins, la plus grande partie ſe déclara pour le Cardinal de Furſtemberg, qui eut, comme je viens de le dire, treize ſuffrages de vingt-quatre; le Prince Clément n'en eut qu'onze

Le Pape confirme l'élection du Duc de Bavière.

Tous deux prétendirent être élus, & ils s'adreſſérent au Pape pour avoir ſa confirmation. Innocent XI. préféra le Prince de Bavière. Il avoit néanmoins contre lui trois défauts que ſon compétiteur n'avoit pas: il étoit mineur, n'ayant que dix-huit ans: il étoit Chanoine & n'avoit pas encore fait ſa réſidence à Cologne: il poſſédoit les Evêchés de Ratiſbonne & de Friſingue. Il obtint diſpenſe du Pape de ces trois incapacités. Les obſtacles levés, ſa poſtulation devint élection, & le Pape la confirma. Le Roi de France, protecteur du Cardinal de Furſtemberg, ſe crut intéreſſé dans la défenſe de ce Prélat, qui étoit ſon allié. Il déclara d'abord, par des manifeſtes qui furent préſentés aux Etats-Généraux & à la Diète de Ratiſbonne, qu'il

Le Roi de France prend le parti du Cardinal de Furſtemberg.

qu'il regardoit comme ſes propres ennemis ceux du Cardinal, & peu de tems après, il fit avancer du côté de Cologne, des troupes ſous les ordres du Marquis de Bouflers. An. de J. C. 1688.

L'Empereur comprit alors qu'il auroit infailliblement la guerre avec la France, & que pour n'avoir pas en même-tems deux ennemis ſur les bras, il devoit écouter les propoſitions de paix que le Sultan venoit de lui faire. Mais les Turcs, informés par Tékéli, que la France avoit déclaré la guerre à la maiſon d'Autriche & à pluſieurs Princes de l'Empire, reprirent courage, & les Ambaſſadeurs qui étoient à Vienne, firent naître tant d'incidens qu'on ne put rien conclure. Les Turcs refuſent de négocier la paix avec l'Empereur.

Cependant, les hoſtilités commencérent de la part de la France. Le Marquis de Bouflers prit Keiſer-Lauter le vingtiéme de ſeptembre, enſuite Creuzenach & Oppenhein. Le Marquis d'Huxelles s'empara de Neuſtadt. Heilbron ſe ſoumit le quinziéme d'octobre, & Heidelberg le vingt-cinquiéme. Philipſbourg fit plus de réſiſtance; il fut inveſti le ſixiéme d'octobre, & la tranchée fut ouverte quelques jours après ſous le commandement du Dauphin. La place étoit défendue par le Comte de Staremberg, un des meilleurs Généraux de l'Empereur; mais les bombes firent un ſi terrible déſordre, & les attaques furent ſi vives & ſi fréquentes, que les aſſiégés, rebutés par les fatigues & par les dangers continuels qu'il leur falloit eſſuyer, contraignirent le Gouverneur à capituler. Le Roi de France déclare la guerre à l'Empereur.

On vit alors paroître de la part du Roi de France un manifeſte, où il expoſoit les raiſons qui l'avoient porté à s'emparer de Philipſbourg. Il aſſuroit que ſon intention étoit de procurer le repos public, & qu'il rendroit volontiers Philipſbourg & Fribourg, après avoir fait démanteler ces deux places, pourvu que le Cardinal de Furſtemberg fût mis en poſſeſſion de l'Electorat de Cologne; que la trêve conclue en 1684. fût changée en une paix ſolide & perpétuelle, & qu'en vertu d'un bon traité, il conſervât les nouvelles fortereſſes qu'il avoit fait conſtruire ſur le Rhin, & toutes les places qui avoient été réunies à ſa Couronne par les traités de Munſter & de Nimégue. Manifeſte du Roi de France.

AN. DE J. C. 1688.

L'Empereur répondit quelque-tems après à toutes les raiſons de ce manifeſte. Il refuſa de conſentir à ce que la trêve fût convertie en paix, aux conditions que le Roi de France propoſoit, parceque c'eût été céder à perpétuité la ſixiéme partie de l'Empire, dont la France s'étoit miſe en poſſeſſion. Cependant les François, après la priſe de Philipſbourg, s'emparérent du Palatinat. Ils mirent garniſon dans Mayence, prirent Manheim, Frankendal, puis s'approchérent de Francfort dont ils brulérent les fauxbourgs, & ſe rendirent maîtres de Tréves, de Spire & de Worms. Cette ſuite d'expéditions ſe fit avec tant de promtitude, que ce fut un voyage plutôt qu'une conquête. En moins de deux mois, les François ſe virent en poſſeſſion de tout le Rhin depuis Huningue juſqu'à Cologne, qui s'étoit déclaré pour l'Empire. Les troupes Françoiſes prirent leurs quartiers d'hyver dans le Palatinat

Réponſe de l'Empereur.

Conquêtes des François ſur le Rhin.

Des progrès ſi rapides réveillérent les Princes d'Allemagne. Les Electeurs de Saxe & de Brandebourg, le Duc de Hanover & le Landgrave de Heſſe, s'aſſemblérent à Magdebourg, où ils réſolurent de déclarer la guerre à la France. L'Empereur de ſon côté, prit auſſi des meſures pour continuer ſes conquêtes en Hongrie, & arrêter celles du Roi très-Chrétien, & toute l'Allemagne, à ſon éxemple, courut aux armes.

On armoit auſſi de toutes parts dans le Nord, & l'on ne ſavoit à quel deſſein on faiſoit ces préparatifs. Le Roi de Suéde avoit de fréquentes conférences avec les Miniſtres du Cercle de la baſſe-Saxe, pour terminer la conteſtation entre le Roi de Danemarck & le Duc de Holſtein-Gottorp. La Suéde s'intéreſſoit pour celui-ci, & l'on croyoit que les préparatifs de guerre qu'elle faiſoit, étoient deſtinés pour contraindre le Roi de Danemarck à faire juſtice au Duc. Sa Majeſté Danoiſe craignant d'entrer dans une guerre qui ne manqueroit pas d'être funeſte à ſes ſujets, conſentit enfin à s'accommoder avec le Prince de Holſtein. Pour cet effet, on indiqua des conférences à Altena. L'Empereur & l'Electeur de Brandebourg étoient les médiateurs de l'accommodement propoſé. Mais la

Différend entre le Roi de Danemarck & le Duc de Holſtein-Gottorp.

Mort de l'Electeur de Brandebourg.

mort de l'Electeur interrompit le cours de cette négociation.

An. de J. C. 1688.

C'étoit, ſans contredit, un des plus grands Princes de ſon ſiécle. Il ſe nommoit Frédéric-Guillaume, & avoit épouſé en 1646. Louiſe-Henriette de Naſſau, fille de Frédéric-Henri, Prince d'Orange, & d'Amélie, Comteſſe de Salms. Il en avoit eu entr'autres enfans, Charles Emile, né le ſixiéme de février 1655. & Frédéric-Guillaume, né en 1657. L'Electrice étant morte au mois de juin 1667. l'Electeur avoit contracté l'année ſuivante une ſeconde alliance avec Dorothée de Holſtein, fille de Philippe, Duc de Holſtein-Gluckſbourg, & veuve de Chriſtiern Louis, de Lunebourg-Zell.

Pufendorf. l. 19. *ſect.* 100. *Europ. hiſtoricus.* t. 1. p. 73. &c.

Frédéric Guillaume, devenu ſon fils aîné par la mort de ſon frère, lui ſuccéda. Il avoit épouſé en 1679. Eliſabeth-Henriette, fille de Guillaume, Landgrave de Heſſe-Caſſel, & de Hedwige Sophie ſœur de l'Electeur, laquelle étant morte au bout de quatre ans, il s'étoit remarié en 1685. avec Amélie-Charlotte de Hanover, fille unique d'Erneſt-Auguſte, Duc de Hanover, père de Georges, qui fut depuis Roi d'Angleterre.

Frédéric-Guillaume lui ſuccéde.

Les deux Couronnes du Nord ne s'étoient pas encore ouvertement déclarées au ſujet de la révolution qui venoit d'arriver dans la grande-Bretagne. Jacques II. étoit monté ſur le trône de Charles II. ſon frère, Roi d'Angleterre. Il étoit Catholique, & protégeoit ceux qui étoient de ſa communion, en les préférant pour les dignités aux Proteſtans de ſon Royaume. Ses ſujets, mécontens, de concert avec les Etats-Généraux, réſolurent de le détrôner, & de mettre en ſa place le Prince d'Orange, Guillaume-Henri de Naſſau qui étoit ſon gendre.

Jacques II. Roi d'Angleterre, eſt détrôné par le Prince d'Orange.

La Hollande s'étant miſe en devoir de faire de grands préparatifs en faveur de ce Prince, le Comte d'Avaux, Ambaſſadeur du Roi très-Chrétien à la Haye, préſenta à ce ſujet aux Etats-Généraux un mémoire, dans lequel il ſe plaignoit de ce que leurs Hautes-Puiſſances armoient ſur mer, & que les préparatifs ſembloient être deſtinés contre Jacques II. Il déclara en même-tems que le Roi

An. de J. C. 1688-1689.

de France regarderoit comme une rupture avec lui, tout ce qu'on entreprendroit contre ſa Majeſté Britannique, ſon alliée. Les Etats-Généraux n'eurent aucun égard à ces plaintes; & dès que leur flotte fut prête, ils firent paſſer le Prince d'Orange en Angleterre, où il fut déclaré Roi, à la place de ſon beau-père, qui ſe vit dans la néceſſité d'abandonner ſes Etats pour ſe réfugier en France.

Le Roi de Danemarck ſe prépare à la guerre.

Struv. per. 10. *ſect.* 11. p. 407.

Les intérêts du nouveau Monarque devinrent alors communs avec ceux des Hollandois, de l'Empereur & de la Suéde, alliés des Etats-Généraux. Le Roi de Danemarck qui s'étoit déclaré ouvertement pour la France, avoit déſigné à Bramlaët, à douze lieues de Hambourg, un campement pour trente mille hommes. On ne douta plus alors que la rupture entre le Danemarck, & la Suéde & l'Angleterre ne fût certaine; c'eſt pourquoi la République de Hollande dépêcha à Coppenhague Héemſkerk, avec ordre de déclarer à ſa Majeſté Danoiſe, que ſi elle attaquoit la Suéde ou l'Angleterre, leurs Hautes-Puiſſances ſeroient obligées, en vertu des traités qu'elles avoient faits avec ces deux Couronnes, d'envoyer une flotte dans le Sund, & de rompre tout commerce avec le Danemarck.

Les Hollandois l'en détournent.

Conférences pour accommoder le Roi de Danemarck avec le Duc de Holſtein.

Ces repréſentations, & les inſtances de l'Electeur de Brandebourg qui vouloit ôter aux Suédois tout prétexte d'envoyer une armée dans la Poméranie, produiſirent un effet conforme aux intentions des alliés. Le Roi de Danemarck promit de faire ceſſer ſes préparatifs de guerre, & il ne penſa plus qu'à renouer les conférences d'Altena. L'Empereur & le Roi de Suéde preſſérent la concluſion de cette affaire. Elle étoit d'une ſi grande conſéquence dans la conjoncture où l'on ſe trouvoit alors, qu'il ne faut pas s'étonner ſi le ſuccès en étoit attendu avec impatience par ceux qui le ſouhaitoient, & avec crainte par ceux qui avoient intérêt de le traverſer.

Pufendorf. l. 19. *ſect.* 69. §. 3.

Les Etats-Généraux & le Prince d'Orange intervinrent dans cette affaire. Il s'agiſſoit d'un côté de faire reſtituer le païs de Sléeſwick au Duc de Holſtein-Gottorp, & de l'autre, d'obtenir un déſiſtement des prétentions que le

Roi de Danemarck avoit ſur cette Province ; mais il falloir principalement vaincre certaines diſpoſitions qui empêchoient de concilier ces deux extrémités. On vit pluſieurs fois les conférences à la veille d'être rompues ; mais la diligence des médiateurs, les ſoins & les offices réels des Puiſſances amies, le bonheur de la cauſe commune, & l'intérêt qu'avoit le Nord de demeurer en paix dans la conjoncture préſente, prévalurent ſur d'autres conſidérations. Le Roi de Danemarck conſentit au traité conclu à Altena le trentiéme de juin, par la médiation de l'Empereur & de l'Electeur de Brandebourg. An. de J. C. 1689.

Il portoit en ſubſtance, 1°. Qu'il y auroit une amniſtie générale de tout ce qui avoit été fait par les Miniſtres & ſujets de part & d'autre, ſans qu'aucun pût être recherché ni inquiété pour le paſſé ; & qu'il y auroit à l'avenir une ferme amitié & union entre ſa Majeſté Danoiſe & ſon Alteſſe Séréniſſime le Duc de Sléeſwick-Holſtein, & leurs ſucceſſeurs & ſujets : Traité conclu à Altena entre le Roi de Danemarck & le Duc de Holſtein-Gottorp ſur le Duché de Sléeſwick.

2°. Que le Duc de Holſtein ſeroit rétabli dans toutes ſes terres, iſles & domaines, & dans tous les droits de Souveraineté, prérogatives & priviléges, dont ſon Alteſſe Séréniſſime avoit joui avant & après les traités de Weſtphalie & du Nord juſqu'en 1675. & dans tout ce qui pouvoit lui appartenir par celui de Fontainebleau, leſquels traités étoient confirmés par celui-ci ; & que tous ſes Miniſtres & ſujets ſeroient auſſi rétablis en poſſeſſion de leurs biens, terres & honneurs :

3°. Que ſa Majeſté voulant témoigner ſon eſtime & ſon affection pour ſon Alteſſe Séréniſſime, lui cédoit l'hypothéque & la prétention qu'elle avoit ſur le Bailliage de Trirrau, & promettoit de lui en faire reſtitution. Mais qu'à l'égard de l'iſle & des Bailliages de Féméren, Tremſburtel & Sréenhorſt, qui étoient entre les mains de ſon Alteſſe Royale le Prince Georges ſon frère, les médiateurs ſe chargeoient de dégager leſdits Bailliages de payer ſon Alteſſe Royale, & de procurer ſon conſentement, afin que leſdites iſles & Bailliages fuſſent rendus au Duc de Holſtein, francs de toutes dettes, ſans dépens ni aucuns frais :

AN. DE J. C. 1689.

4°. Qu'en cette conſidération, ſon Alteſſe renonçoit à toutes les prérentions qu'elle pouvoit avoir ſur les terres que ſa Majeſté Danoiſe poſſédoit, & qu'elle ſe déſiſtoit entiérement du procès qu'elle avoit intenté à la Chambre Impériale contre la maiſon Ducale de Ploën :

5°. Que l'union & les accords de famille faits juſqu'en 1657. s'obſerveroient religieuſement ; qu'on éxécuteroit de point en point les traités de Weſtphalie, du Nord & de Fontainebleau ; & qu'on ne pourroit demander au Duc aucune indemnité ni rembourſement des revenus de la Chambre, ou des contributions que ſon Alteſſe étoit convenu de payer aux officiers de ſa Majeſté.

6°. Que les autres difficultés qui pourroient naître, ſeroient terminées par voie de droit, & non par voie de fait :

7°. Que l'échange des ratifications de ce traité ſe feroit dans quinze jours, & l'éxécution huit jours après, ſans aucun délai, &c.

Les Anglois obtiennent des troupes du Roi de Danemarck.

Ce traité délivroit l'Allemagne d'une fâcheuſe diverſion, & procuroit indirectement des ſecours à l'Empire, au Prince d'Orange & aux Etats-Généraux. En effet, les deux Puiſſances du Nord n'ayant plus beſoin de leurs troupes, les Etats d'Angleterre envoyérent en Danemarck pour demander au Roi huit ou dix mille hommes. L'Ambaſſadeur de France n'oublia rien pour empêcher que ce ſecours ne fût fourni. Il offrit à ſa Majeſté Danoiſe des ſommes conſidérables pour l'engager à garder ſes troupes ; mais les négociations de l'Ambaſſadeur Anglois prévalurent. Le Monarque Danois refuſa ſix cents mille écus que la France lui offroit, & renouvella pour dix ans avec la Suéde, l'alliance défenſive conclue à Lunden en 1679. L'Anglererre garantit ce traité. Ainſi la France échoua dans le deſſein qu'elle avoit de retenir le Roi de Danemarck dans ſes intérêts.

Mort du Duc de Saxe-Lawembourg.

On commençoit à gouter les fruits du traité d'Altena, lorſqu'il arriva un autre événement qui intéreſſa de nouveau toutes les Puiſſances du Nord. Ce fut la mort de Jules-François, dernier Duc de Saxe-Lawembourg,

arrivée en Bohème le vingt-neuviéme de ſeptembre, dans le château de Reipſtat. Il étoit né en 1640. de Jules-Henri, mort en 1665. & d'Anne-Magdeleine Poppel de Lobkowitz, ſa troiſiéme femme. Il ſuccéda en 1666. à ſon frère François Herman dans le Duché de Saxe-Lawembourg. Il avoit épouſé en 1668. Marie Hedwige Auguſte, fille de Chriſtiern Auguſte, Prince Palatin de Sultzbach, laquelle avoit été fiancée à Sigiſmond François, Archiduc d'Autriche.

AN. DE J. C. 1689.

Theatr. Europ. t. 13. p. 821. *Bucher-Cabinet.* t. 12. p. 41.

Cette maiſon de Saxe-Lawembourg prétendoit à l'Electorat de Saxe, comme deſcendante de Bernard II. frére & héritier d'Eric V. mort ſans enfans en 1431. & à qui l'Electorat ſembloit appartenir. Mais n'en ayant pas demandé l'inveſtiture aſſés à tems à l'Empereur Sigiſmond, il la lui refuſa enſuite, comme l'ayant déja donnée à Frédéric le *Belliqueux*, Landgrave de Thuringe, & Marquis de Miſnie, que l'on aſſuroit deſcendre de l'ancienne famille de Wittikind le *Grand*.

Prétentions de cette maiſon ſur l'Electorat de Saxe.

Le Duc de Saxe-Lawembourg, dont je parle, renouvella donc ſes prétentions ſur l'Electorat de Saxe. Pour terminer ce différend, il fit en 1671. avec Jean-Georges Electeur de Saxe, un traité de ſucceſſion mutuelle entre la maiſon Electorale de Saxe & celle de Saxe-Lawembourg, au défaut d'enfans mâles de part ou d'autre. Or le Duc Jules-François, dernier mort, qui, pour le dire en paſſant, faiſoit profeſſion de la Religion Catholique, & étoit fort attaché à la maiſon d'Autriche à cauſe des grands biens qu'il poſſédoit en Bohème, n'ayant laiſſé que deux filles, l'Electeur de Saxe, par le droit de ſucceſſion approuvée par l'Empereur, fit prendre poſſeſſion en ſon nom des terres du Duc. Zapfin, ſon Miniſtre, fut chargé de cette commiſſion, & ce fut entre ſes mains que le Commandant de Radzebourg, les Magiſtrats & la garniſon prêtérent le ſerment de fidélité le ſixiéme d'octobre.

L'Electeur de Saxe prend poſſeſſion de la ſucceſſion du Duc de Saxe-Lawembourg.

Mais comme en matière de ſucceſſions collatérales, il n'y a point de droit ſi bien établi qui ne ſouffre quelques difficultés, la plupart des Princes voiſins s'oppoſérent aux prétentions de l'Electeur de Saxe, ſoutenant auſſi

Différens Princes lui diſputent cette ſucceſſion.

An. de J. C. 1689.

avoit droit ſur cette ſucceſſion, à titre de bienſéance ou autrement, ou voulant ſoutenir ceux de leurs patens ou alliés. En un mot, il n'y eut point de Prince dans le Nord qui ne s'intéreſsât à cette affaire.

L'Electeur de Saxe fut ſoutenu par le Roi de Danemarck. Le Roi de Suéde prit le parti contraire; & ayant fait avancer quelques troupes, il prit Otterndorp par ſtratagême. Les Princes d'Anhalt, de leur côté, formérent oppoſition à toutes les entrepriſes de l'Electeur; & comme ils n'étoient pas aſſés forts par eux-mêmes, ils furent appuyés par la maiſon de Brandebourg.

Le Duc de Zell, d'un autre côté, envoya des troupes dans les lieux les plus conſidérables des Etats conteſtés, & toutes celles de la maiſon de Brunſwic ſe mirent auſſi en marche de ce côté-là. Cependant, le Duc de Zell déclara qu'il n'avoit mis des troupes dans toutes ces places, qu'en qualité de Général de la baſſe-Saxe, pour conſerver les droits à ceux dont les prétentions ſeroient les mieux fondées. Sur ce prétexte, il commença par faire fortifier Radzebourg. Enfin, l'Empereur ordonna auſſi à ſes Miniſtres de prendre poſſeſſion de Lawembourg & des Bailliages ſitués au bas de l'Elbe, pour les tenir en ſéqueſtre juſqu'à ce que le différend de la ſucceſſion fût vuidé.

Londorp. t. 13. c. 2. 3. &c. *Electa juris publici.* t. 9. p. 388.

Je ne dois pas oublier de dire que le Duc de Saxe-Lawembourg, par ſon teſtament, prioit l'Empereur de vouloir bien être le tuteur de ſes deux filles, & l'adminiſtrateur de leurs biens. Ainſi ſa Majeſté Impériale ayant accepté cette tutelle, & ſe trouvant mêlée dans cette affaire à titre de médiateur, & comme partie intéreſſée, elle nomma le Roi de Suéde, en qualité de Duc de Brême, pour éxécuter ſes ordres à cet égard.

Conférences à Augſbourg pour régler cette affaire.

On s'aſſembla à Augſbourg, où ſe rendirent les Miniſtres des Puiſſances intéreſſées. Le Roi de Danemarck y envoya auſſi Liliencroon, en qualité de ſon Ambaſſadeur; & les deux filles du feu Duc y députérent un de leurs officiers, pour y déclarer leurs prétentions ſur Haelen, comme étant un fief de la ſucceſſion dont elles croyoient

ne

ne devoir pas être exclues, & pour demander les meubles de leur père.

An. de J. C. 1689.

L'Ambaſſadeur de Brandebourg préſenta à la Diète de Ratiſbonne un mémoire contre le Duc de Zell. Celui-ci, ſous prétexte de ſa charge de directeur & de Colonel de la baſſe-Saxe, avoit fait entrer un nombre de ſes troupes dans les Etats de Saxe-Lawembourg, & s'étoit même fait prêter ſerment de fidélité par les habitans. L'Electeur repréſentoit que ce procédé pourroit mettre la diviſion entre les plus puiſſantes maiſons d'Allemagne, & qu'il feroit naître une guerre inteſtine, ſi l'on ne ſollicitoit la maiſon de Brunſwic à ne prendre aucune part à ce différend, & à retirer inceſſamment ſes troupes des lieux qu'elles occupoient. Il finiſſoit, en priant la Diète de faire réfléxion ſur toutes ces choſes, de ſe déclarer en faveur de la maiſon d'Anhalt, & de la faire jouir de la ſucceſſion, ou du moins, d'empêcher qu'il ne ſe fit rien au préjudice des droits qu'elle pouvoit y avoir.

L'Electeur de Brandebourg préſente un mémoire contre e Duc de Zell.

La ſucceſſion de Lawembourg étoit à la bienſéance du Duc de Zell; mais ce Prince ne jugea pas à propos de s'engager dans une guerre, n'ayant pas aſſés de fonds pour la ſoutenir, & pour fournir en même-tems aux frais de celle que le Corps Germanique étoit près de déclarer à la France. Son Miniſtre à la Diète de Ratiſbonne répondit à celui de Brandebourg, que ſon maître n'avoit aucune intention de s'emparer des Etats du feu Prince de Saxe-Lawembourg; mais de les garantir de toute inſulte, pour les rendre à celui dont le droit ſeroit reconnu par l'Empereur & le Corps Germanique. L'affaire fut miſe en négociation, & l'on ne penſa plus qu'à faire des préparatifs de guerre contre la France.

Réponſe du Duc de Zell.

Les Etats de la baſſe-Allemagne envoyérent des troupes dans les Provinces qui étoient menacées. Celles de Saxe, de Heſſe & de Hanover allérent prendre des quartiers aux environs de Francfort. L'Empereur fit marcher vers le Rhin ſix régimens de cavalerie & quatre ou cinq d'infanterie. L'Electeur de Brandebourg ſe rendit à Wéſel où étoient ſes meilleures troupes. L'Evêque de Munſ-

Préparatifs de guerre contre la France.

An. de J. C. 1689.

ter promit de jetter huit cents hommes dans Cologne, où le Marquis de Brandebourg devoit auſſi en envoyer deux mille. Les Hollandois firent entrer dans le païs de Juliers ſept ou huit mille hommes; & dans la crainte que les François ne ſe rendiſſent entiérement maîtres de l'Electorat de Mayence, ils y envoyérent des troupes pour garder les places que la France n'avoit pas encore ſoumiſes. En même-tems, huit régimens de Hanover s'avancérent du côté de Tréves, pour couvrir Coblentz & le païs voiſin.

La Diète de Ratiſbonne déclare le Roi de France ennemi de l'Empire.

Mémoires Mſſ. de M. le Bégue.

Tant de forces réunies, ſembloient devoir réduire la Monarchie Françoiſe aux anciennes bornes qu'elle avoit ſous Louis XII. & François I. c'étoit l'intention des confédérés. Pour en venir à bout, ils firent entrer dans leur ligue, l'Eſpagne, la Hollande, l'Angleterre, la Suéde, le Danemarck & tous les Cercles du Corps Germanique. Alors la Diète de Ratiſbonne ne craignit plus de parler du Roi de France comme d'un ennemi de l'Empire. Elle fit même un réſultat qui contenoit en ſubſtance, Que le Roi Louis XIV. au préjudice des traités de Munſter & de Nimégue, s'étoit rendu maître de pluſieurs places appartenantes à l'Empire: Qu'il avoit élevé des fortereſſes, conſtruit des ponts ſur le Rhin, coupé des bois, & qu'il s'étoit approprié des païs entiers pour les réunir à ſa Couronne: Que dans les places dont il s'étoit emparé, il avoit fait des changemens injuſtes dans le ſpirituel & dans le temporel: Que pour arrêter le progrès des armes Chrétiennes ſur les Infidéles, il avoit attaqué l'Empire, pris Philipſbourg, & envahi les païs, les villes & les fortereſſes de pluſieurs Electorats.

Après l'expoſé de ces griefs & de beaucoup d'autres, dont le réſultat de la Diète contient un long détail, on déclara la France ennemie de l'Empire; ce qui fut approuvé par le Prince Herman de Bade, Commiſſaire de l'Empereur à l'aſſemblée de Ratiſbonne.

Cette délibération ayant été envoyée à Vienne, on dépêcha auſſi-tôt un courier au Duc de Lorraine qui étoit à Inſpruck, pour le prier de ſe rendre à la Cour. Il y ar-

tiva le premier jour d'avril. L'Empereur l'ayant admis dans ſon Conſeil, propoſa de faire la guerre en même-tems dans la Hongrie & ſur le Rhin; mais il fut d'avis de faire marcher toutes ſes forces contre les Turcs, & de laiſſer aux alliés la défenſe de l'Empire, leurs troupes étant ſuffiſantes pour arrêter les progrès de la France. Quelques-uns de ſes Miniſtres lui repréſentérent, Qu'il ne pouvoit ſe diſpenſer de donner à ſes alliés les ſecours qu'il leur avoit promis: Que la confédération des Princes d'Allemagne ne ſubſiſteroit pas long-tems, ſi dès le commencement on leur laiſſoit appercevoir que la néceſſité des affaires de Hongrie, ou l'intérêt particulier de ſa Majeſté, l'obligeoient à abandonner ſes alliés: Qu'il ne ſuffiſoit pas d'empêcher le Roi très-Chrétien de faire de nouveaux progrès dans l'Empire, qu'il falloit encore faire tous les efforts poſſibles pour l'en éloigner: enfin, Qu'il importoit ſur toutes choſes de prévenir le danger de la déſunion, & qu'on en fourniroit un prétexte légitime aux alliés, ſi on n'envoyoit pas de troupes ſur le Rhin.

AN. DE J. C. 1689.

On délibére dans le Conſeil de l'Empereur ſur les opérations de la campagne.

Le Duc de Lorraine, avant d'expoſer ſes raiſons, pria ſa Majeſté de lui laiſſer prendre connoiſſance de l'état des troupes, de l'artillerie & des proviſions, afin de dire ſon ſentiment avec plus de certitude. Ayant trouvé que l'Empereur pouvoit mettre cette année quatre-vingt mille hommes en campagne, il fut d'avis qu'on en laiſsât cinquante mille dans la Hongrie, & qu'on fit marcher le reſte vers le Rhin. Il ajouta, que la confiance que le Corps Germanique prendroit dans la protection de ſa Majeſté Impériale, lui donneroit lieu d'éxécuter heureuſement le deſſein qu'il avoit de faire élire Roi des Romains ſon fils aîné, Souverain de Hongrie. L'Empereur entra aiſément dans toutes ces raiſons, & laiſſa au Duc le ſoin de dreſſer le projet de la campagne.

Avis du Duc de Lorraine.

Il ne reſtoit aux Turcs en Hongrie que Caniſe, Gros-Waradin & Témeſwar. Comme dans les conférences pour la paix, les Infidéles avoient déclaré qu'ils céderoient ces trois places, la Cour de Vienne ne voulut pas faire les frais de les réduire par la force. Ainſi il n'y avoit que

An. de J. C. 1689.

deux partis à prendre en Hongrie, ou de ſe rendre maître de quelque poſte avancé, pour achever plus facilement la conquête de toute la Hongrie, ou de donner une bataille, pour obliger la Porte à céder quelque choſe de plus qu'elle ne vouloit accorder. Ces projets renfermoient de grandes difficultés. On n'étoit pas sûr que les Turcs acceptaſſent une bataille, & il n'étoit pas aiſé de les y forcer, comme on l'avoit éprouvé plus d'une fois. D'ailleurs, on ne pouvoit s'avancer bien avant dans le païs & y prendre poſte, ſans éloigner l'armée des magaſins & des vivres, & l'expoſer à périr de faim.

Lunig. ſcript. Illuſt. p. 94.

Le Duc de Lorraine ayant balancé toutes ces raiſons, fut d'avis de faire un détachement, pour la sûreté de la Tranſilvanie; d'en joindre un autre au ban de Croatie, pour arracher les Boſniens; de faire marcher la grande armée vers Sémendria, en ſuivant le cours du Danube pour la commodité des vivres, & d'engager par toutes ſortes de moyens les Turcs à accepter une bataille.

Quant à la guerre contre la France, il fit obſerver à ſa Majeſté Impériale, Qu'elle avoit un ennemi beaucoup plus habile que les Turcs dans l'art militaire, plus réglé dans ſes mouvemens, & plus expérimenté dans les opérations de la guerre: Que ſes frontières du côté de l'Allemagne étoient bordées de deux ou trois rangs de places fortes, bien munies, & pourvues de tout ce qui eſt néceſſaire pour une longue défenſe: Qu'avec un pareil ennemi, toutes les entrepriſes étoient également périlleuſes, difficiles & incertaines: Que l'Allemagne au contraire ſe trouvoit dépourvue de magaſins, de munitions & de groſſe artillerie: Que le grand nombre des alliés, & leurs différens intérêts, rendoient les opérations de la campagne plus difficiles à déterminer, chacun d'eux ayant ſes vues dans les ſiéges & dans les autres entrepriſes qu'il faudroit faire.

Dans un autre Conſeil, le Duc de Lorraine fit voir, Que ſi on vouloit aller pied à pied, & aſſiéger les places frontières de la France, il faudroit autant de campagnes qu'il y avoit de forteresſes, expoſer l'Empire à des frais

immenſes, fatiguer les alliés & leur fournir un motif de ſe déſunir : Que pour venir à bout de réduire les François, le moyen le plus sûr étoit de pénétrer dans leur païs, & d'en faire le théâtre de la guerre. AN. DE J. C. 1689.

L'aſſemblée parut gouter cet avis. Il n'étoit queſtion que de ſçavoir comment on pourroit porter la guerre en France, le Roi très-Chrétien étant alors maître de tout le cours du Rhin depuis Baſle juſqu'a Wéſel, à l'exception de Coblentz & de Cologne. Il n'y avoit que trois endroits par où l'on pût faire paſſer les armées d'Allemagne, ſoit par Rhinfeld, qui donnoit entrée dans l'Alſace, dans la Bourgogne & dans la Lorraine ; ou Coblentz, d'où l'on pouvoit, en prenant Mont-Royal, ſe jetter dans le païs Meſſin & dans le Barrois ; ou enfin Cologne, qui conduiſoit, en remontant la Meuſe, dans la Champagne vers Charleville. Le Duc repréſenta enſuite que le cours de la Moſelle, dans la conjoncture préſente, ſeroit la meilleure route pour pénétrer dans le païs François, parcequ'on pourroit faire remonter aſſés haut ſur cette rivière, les vivres néceſſaires à la ſubſiſtance des troupes.

Le Duc de Lorraine eſt chargé de commander ſur le Rhin.

L'Empereur fit faire tous les préparatifs, ſelon les diſpoſitions que le Duc de Lorraine avoit propoſées, & il deſtina ce Prince pour commander les troupes qu'il envoyoit ſur le Rhin. En conſéquence, le Duc de Lorraine ſe fit rendre compte de la quantité de vivres & de munitions que l'on pourroit tirer des magaſins & des arſenaux. Il propoſa le ſiége de trois villes, Mayence, Mont-Royal & Bonn. Il inſiſta principalement ſur celui de la premiére ville, parcequ'on ne pouvoit aſſiéger aucune autre place ſur la Moſelle ou ſur le Rhin, ſi auparavant on ne ſe rendoit maître de Mayence. Comme il étoit difficile d'éxécuter cette entrepriſe ſans avoir chaſſé les François des poſtes qu'ils occupoient dans le voiſinage de cette ville, le Duc pria ſa Majeſté Impériale d'engager l'Electeur de Brandebourg à réduire Rhinberg, Nuis & Kaiſerwert, pendant que les autres armées s'avanceroient ſur le Rhin pour faire le ſiége de Mayence.

Léopold voulut encore ſavoir le ſentiment du Duc ſur

An. de J. C. 1689.

le partage des armées & ſur le choix des Généraux. Le Prince Charles deſtina à l'Electeur de Brandebourg le commandement de l'armée du bas-Rhin, qui devoit être de trente mille cinq cents hommes. Il fit donner le commandement des troupes ſur le haut-Rhin à l'Electeur de Bavière, à cauſe du voiſinage de ſes Etats, & il régla que ſon armée ſeroit d'environ trente mille hommes qui pourroient s'aſſembler du côté de Heilbron. Tout le reſte des troupes de l'Empire, à la réſerve de celles de Liége & d'une partie de celles de Brunſwic qui étoient deſtinées aux Eſpagnols, devoient former le troiſiéme corps, de quarante mille hommes, dont l'aſſemblée ſe feroit aux environs de Francfort. Sa Majeſté Impériale, en conſéquence des avis du Duc de Lorraine, nomma pour commander l'armée du bas-Rhin, l'Electeur de Brandebourg ; pour celle du haut-Rhin, l'Electeur de Bavière ; & pour la grande armée deſtinée au ſiége de Mayence, le Duc de Lorraine lui-même. Le commandement des troupes de Hongrie fut donné au Prince de Bade.

Diſtribution de l'armée.

Retardemens à l'exécution des projets.

Tous ces projets, concertés avec beaucoup de prudence, ne furent pas exécutés avec autant de célérité. Le Duc de Lorraine étant arrivé à Francfort, ne trouva que les troupes de Heſſe. Celles de Saxe & de Hanover étoient encore dans leur païs. Les troupes de Franconie s'étoient arrêtées en chemin, ſur le bruit qui s'étoit répandu qu'un corps de cavalerie Françoiſe marchoit à Heilbron. Il n'y avoit que fort peu de vivres & de munitions de guerre dans les magaſins ; le débordement des rivières avoit arrêté l'artillerie qui venoit de Hongrie & de Bohême ; & il n'y avoit pas de pont à Coblentz ni de bateaux pour en conſtruire. Ces fâcheuſes circonſtances dérangérent les meſures du Général ; & le Conſeil de Vienne, dont les réſolutions étoient plus ſolemnelles qu'efficaces, ne ſe hâtoit pas de remédier à tant d'inconvéniens.

Préparatifs des François.

Les François, plus vigilans & mieux ſervis, avoient pris toutes les précautions poſſibles pour empêcher les Impériaux de paſſer le Rhin. Ils s'étoient emparés des bateaux, & en avoient fait enfoncer dans le Mein, au deſ-

ſus de Loſtheim, une vingtaine des plus grands chargés de pierres. Mayence étoit en état de ſe défendre une campagne entière, ou de faire perdre l'envie de l'attaquer. On y avoit fait une contreſcarpe avec un bon glacis; la citadelle étoit défendue par pluſieurs ouvrages avancés; tous les dehors en étoient contreminés; & parmi douze mille hommes de garniſon qui éroient dans la ville, on comptoit plus de deux mille officiers. AN. DE J. C. 1689.

Le Duc de Lorraine ayant été informé que les François avoient aſſemblé pluſieurs petits camps dans le Hoxtruch & ſur la Moſelle, & que leur deſſein étoit d'attaquer Coblentz, donna auſſi-tôt ſes ordres pour hâter le tranſport des vivres; & afin de pourvoir à la ſûreté de Coblentz, il envoya dire au Comte de Staremberg, de ſe retrancher avec ſes troupes ſur une hauteur voiſine des Chartreux. Le Duc, après s'être emparé du fort qui défendoit le pont de Mayence, fit marcher enſuite vers Coblentz les régimens de Dunewald & de Neubourg, avec ordre de paſſer le Rhin & de joindre le Comte de Staremberg. Quelques jours après, l'Electeur de Saxe & le Landgrave de Heſſe étant arrivés au camp, il convint avec eux que leurs troupes ne feroient aucune entrepriſe conſidérable, qu'il n'eût appris les réſolutions des Electeurs de Bavière & de Brandebourg, dont il attendoit des nouvelles. Il en reçut en effet le douziéme de juin de l'Electeur de Brandebourg, qui avoit pris la réſolution d'aſſiéger Rhinberg, Kaiſerwert & Nuis. Ce Prince promettoit qu'après la réduction de ces places, il s'avanceroit du côté de Bonn, pour agir de concert avec l'armée des alliés.

Le Duc de Lorraine propoſe de faire le ſiége de Mayence.

D'un autre côté, l'Electeur de Bavière ne tarda pas à arriver. On tint auſſi-tôt un Conſeil de guerre, dans lequel le Duc de Lorraine propoſa de faire le ſiége de Mayence. Il fit voir que les obſtacles qui ſe préſentoient à cette entrepriſe n'étoient pas inſurmontables, parceque le Duc de Duras, qui commandoit l'armée Françoiſe, ne pouvant diviſer ſes troupes ſans s'expoſer à combattre avec déſavantage, on pourroit ſéparer l'armée Impériale en trois corps

AN. DE J. C. 1689.

qui tenteroient le paſſage du Rhin en différens endroits; & que le Duc de Duras ne pouvant ſe trouver en même-tems en pluſieurs endroits avec ſon armée, il arriveroit certainement qu'un des trois corps paſſeroit ce fleuve.

Ce projet, propoſé par un Prince de réputation & de mérite, & qui ſembloit vouloir ſe charger de l'événement de cette grande entrepriſe, fixa les eſprits de tous les Généraux, & on ne ſongea plus qu'à l'éxécuter. Les armées étoient alors preſque toutes à portée de ſe réunir. Celle de Bavière vers Brétein ſur le Nékre; celle de Saxe entre Fulde & Hanau; les Heſſois près de Hatz & de Mayence; les troupes des Cercles & de l'Empereur, aux environs de Coblentz & de Francfort, à la réſerve de quelques régimens qui étoient en arrière; celles de Hanover pouvoient arriver auſſi-tôt que le Duc; l'artillerie, les munitions, les vivres, tout étoit en état.

Différend entre les Princes ſur le rang, terminé par le Duc de Lorraine.

Mais la difficulté qui ſurvint entre les Princes au ſujet du rang qu'ils devoient garder entr'eux, penſa faire échouer cette entrepriſe. Les Electeurs prétendoient avoir le pas, en vertu d'une capitulation qui leur accordoit dans l'Empire. Le Duc de Bavière qui tenoit le premier rang dans le Collége Electoral, éxigeoit qu'on tint chés lui le Conſeil de guerre, & prétendoit en faire le réſultat. L'Electeur de Saxe, comme Archi-Maréchal de l'Empire, lui conteſtoit cette prérogative. Le Duc de Lorraine s'y oppoſoit auſſi; il crut beaucoup faire envers les Electeurs de s'en tenir à l'uſage où ils étoient de vivre enſemble comme égaux dans l'Empire. Il ſçut ſi bien ménager les eſprits, que tout fut réglé à la ſatisfaction des uns & des autres de la manière ſuivante:

On décida, Que les Princes auroient dans l'armée le même rang qu'ils avoient dans les Diètes: Que pour éviter les occaſions qui pourroient marquer quelque prééminence, on ne tiendroit point de Conſeil général de guerre; mais que les chefs de chaque corps d'armée ſe communiqueroient leurs ſentimens, lorſqu'il ſeroit néceſſaire: Que dans une bataille, le Duc de Lorraine commanderoit à la droite de l'armée Impériale, l'Electeur de Bavière à la gauche

gauche, & l'Electeur de Saxe dans le centre, à la tête des Saxons : Que ſi le Duc de Bavière n'avoit pas aſſés de troupes pour former une aile, le Prince Charles ſeroit obligé de lui en fournir : Que les deux Electeurs feroient enſemble une attaque de la place qu'on devoit aſſiéger, & que le Duc de Lorraine, avec le Landgrave de Heſſe & le Prince de Hanover (*a*), ſeroient chargés des autres.

AN. DE J. C. 1689.

Tout étant ainſi réglé, le Duc de Lorraine ſe rendit de Francfort à Coblentz. Les François juſqu'alors n'avoient fait aucun mouvement. Le Maréchal de Duras qui les commandoit, les avoit occupés à fortifier Mayence & à pourvoir cette place de toutes les proviſions néceſſaires pour ſoutenir un long ſiége. Sur la nouvelle que l'on reçut que le Duc de Lorraine étoit parti de Francfort, le Général François aſſembla quinze à ſeize mille hommes, qui vinrent camper le dix-neuviéme de juin entre Creutznach & Binghen. Le Prince Charles, de ſon côté, paſſa le Rhin, & joignit le Comte de Staremberg campé près de Méyen, où il ſéjourna pour y attendre les Hanovériens qui étoient encore à trois journées de lui.

Différens mouvemens des armées Impériale & Françoiſe. *Europ. hiſt.* t. 1. p 406. *&c. Theatr. Europ.* t. 13. p. 770. *&c.*

Sur ces entrefaites, il reçut une lettre de l'Electeur de Brandebourg, qui lui mandoit qu'il avoit pris Kaiſerwert, & qu'il marchoit à Nuis pour en faire le ſiége. Il y alla en effet, mais il n'eut pas la peine d'aſſiéger cette place, le Commandant l'abandonna pour ſe retirer à Bonn. Le Duc de Lorraine dépêcha à l'Electeur de Brandebourg le Comte Palfi, pour le féliciter ſur ces commencemens. Il le prioit de ne pas entreprendre ſi-tôt le ſiége de Bonn, & de lui envoyer quelques officiers d'artillerie.

L'Electeur de Brandebourg prend Kaiſerwert & Nuis.

Le Prince Charles décampa enſuite de Méyen, paſſa la Moſelle, & vint camper à Boucholtz, pour y recevoir les Hanovériens. Il fit marcher ſes troupes pendant ſept jours, afin de faciliter la jonction de l'Electeur de Saxe & du Landgrave de Heſſe à ſon armée. Mais ces Princes lui écrivirent qu'ils ne pouvoient abandonner leurs

(*a*) Le Prince de Hanover dont on parle ici, eſt Georges I. depuis Roi d'Angleterre.

An. de J. C. 1689.

postes de Gustavebourg, que les Impériaux ne fussent plus près de Mayence. Cette lettre obligea le Prince Charles de s'approcher de Bretzenheim, où il apprit que les François étoient campés au-de-là de la Nave, & que leurs dragons en gardoient les passages. Le Duc ayant résolu de les forcer, fit avancer son infanterie avec quelques dragons & du canon, & envoya des partis de tous côtés pour reconnoître le camp des François. Mais n'ayant apperçu que trois ou quatre cents chevaux qui retournoient à Mayence, l'armée Impériale passa la Nave, & vint camper à Binghen. Le Duc en donna avis à l'Electeur de Saxe & au Landgrave de Hesse, les priant de faire marcher un corps de leurs troupes pour occuper les postes des environs de Mayence, qu'il fit investir le seizième de juillet.

Schauplatz. p. 277. &c.

Siége de Mayence.

Six jours après, les Princes & les Généraux montérent à cheval, pour visiter le camp & régler la disposition des tranchées. Le Duc de Lorraine fit ouvrir la tranchée par le Grand-Maître de l'Ordre Teutonique, à quatre cents pas du chemin couvert. La nuit du vingt-deuxiéme au vingt-troisiéme, on travailla à deux grandes redoutes, & à une ligne qu'on tira le long d'un rideau qui est devant le Monastère de Thalem, pour la communication des deux redoutes. L'Electeur de Saxe, de son côté, fit prendre poste auprès de la Chartreuse. On tira une ligne en avançant vers la pointe des deux grands bastions de la citadelle, & l'on commença une redoute à l'extrémité de cette ligne, pour diviser les forces des assiégés. Les Saxons & les Autrichiens travaillérent pendant plusieurs jours, sans être beaucoup inquiétés par les François.

L'Electeur de Bavière arriva au camp le vingt-sixiéme de juillet. Impatient d'avancer la tranchée de son côté, il prit l'Electeur de Saxe & les Ingénieurs, pour reconnoître ensemble le terrain de leurs attaques, & la nuit suivante on acheva la redoute que le Duc de Saxe avoit fait commencer.

Les assiégés font différentes sorties.

Il y avoit dans Mayence une garnison de dix mille hommes, sous les ordres du Marquis d'Uxelles. Ce Général se défendit d'une manière à donner lieu de douter

du ſuccès de l'entrepriſe des alliés. Le trentiéme de juillet, il fit ſortir quinze cents hommes, qui mirent d'abord en déſordre les aſſiégeans; mais ceux-ci repouſſérent les François après un combat fort obſtiné. Le dixiéme d'août, les aſſiégés firent une autre ſortie. Ils attaquérent les Saxons & les Bavarois, qui y perdirent beaucoup de monde. Plus de deux cents ſoldats furent tués avec le Prince Frédéric de Holſtein, le Comte de Baux, & les Barons de Scheweinitz & de Villis. AN. DE J. C. 1689.

Six jours après, le Marquis d'Uxelles fit ſortir en plein midi deux mille hommes de ſes meilleures troupes, qui fondirent ſur les Saxons avec tant d'impétuoſité qu'ils renverſérent dans un moment tout ce qui ſe préſenta devant eux. Mais le Duc de Lorraine y étant accouru, les Impériaux, encouragés par la préſence de leur Général, repouſſérent vivement les François, & ſe battirent avec une ſi grande fureur qu'il périt plus de douze cents hommes dans cette action.

Les trois ſorties que les aſſiégés firent le dix-huitiéme, furent encore plus terribles. Elles ſe ſuivirent d'une heure à l'autre avec beaucoup de chaleur. Les deux premières leur ayant réuſſi, ils revinrent pour la troiſiéme fois avec trois mille hommes, tambour battant & enſeignes déployées. Comme les aſſiégeans ne s'étoient pas attendu à ce nouvel effort, ils ſemblérent perdre courage. Les François l'ayant remarqué, firent main-baſſe ſur quatre à cinq cents hommes, encloüérent deux piéces de canon, comblérent les travaux des alliés, & poſtérent leurs grandes gardes de cavalerie dans l'endroit où le Grand-Maitre de l'Ordre Teutonique avoit ouvert la tranchée. Mais le Duc de Lorraine & les autres Généraux ayant rallié & raſſuré leurs troupes, repouſſérent les François, en taillérent en piéces un grand nombre, & reprirent leurs premiers poſtes. Il ne ſe paſſa rien de remarquable juſqu'au vingt-cinquiéme d'août.

Ce jour-là, les aſſiégeans firent jouer une mine à l'angle gauche de l'attaque du chemin couvert, & y firent un logement. Depuis ce tems, ils s'appliquérent à dreſſer

AN. DE J. C. 1689.

leurs batteries, qui commencérent à tirer dès la pointe du jour du vingt-huitiéme du même mois. L'attaque de la citadelle ſe fit avec tant de ſuccès que toutes les défenſes des baſtions furent ruinées. L'Electeur de Bavière, de ſon côté, fit achever deux redoutes qu'il avoit ordonnées ſur le glacis. Mais trois cents hommes ſortis de la contreſcarpe, attaquérent ſi bruſquement la tête de la tranchée, qu'elle fut renverſée avec plus de quatre-vingt Bavarois. Le nombre en auroit été plus grand ſi les aſſiégés euſſent pouſſé leur pointe avec la même vigueur, parceque les fuyards avoient renverſé les poſtes qui les ſoutenoient. Mais pendant que l'ennemi s'amuſoit à ruiner la première redoute, les officiers du Duc de Bavière réparérent promtement le déſordre; leurs ſoldats retournérent à la charge, & pourſuivirent les aſſiégés juſqu'à la contreſcarpe.

Les alliés livrent un aſſaut à la place.

Cet avantage donna à l'Electeur la facilité de faire deux logemens ſur le glacis, aſſés près des angles ſaillans. Dès que cet ouvrage fut achevé, il en donna avis au Duc de Lorraine, & lui fit dire qu'il étoit en état d'attaquer la contreſcarpe. Alors on diſpoſa tout ce qui étoit néceſſaire pour donner un aſſaut. Il fut livré quelque-tems après avec une extrême vigueur. Les François déconcertés firent peu de réſiſtance. Ils ſe retirérent tout-à-fait lorſqu'ils apperçurent que les volontaires Autrichiens s'avançoient. Les grenadiers & les piquiers de l'attaque du Duc de Lorraine ayant gagné la paliſſade du chemin couvert, s'en emparérent malgré le feu des aſſiégés. Le Général Wallis fit enſuite travailler aux logemens dans les deux angles ſaillans & dans l'angle rentrant; mais ayant été bleſſé à mort, d'autres Généraux firent continuer le travail. A peine avoit-on achevé de ranger les gabions à la droite, qu'un fourneau des ennemis les emporta, avec la plupart de ceux qui les rempliſſoient de terre. La même choſe arriva à la gauche, par un ſecond fourneau qui détruiſit tout ce qu'on y avoit fait.

Ce déſordre ne découragea pas les Allemans. En un inſtant on apporta d'autres gabions, & on ramena d'au-

tres travailleurs à droite & à gauche, qui firent de nouveaux logemens. Mais trois fourneaux qui jouérent ſucceſſivement, cauſérent un ſi grand déſordre parmi les ſoldats qu'ils furent rebutés du travail. AN. DE J. C. 1689.

Les travailleurs s'étant diſperſés, le Duc en fit promtement avancer d'autres. Il leur inſpira tant de courage par ſes largeſſes & par ſon éxemple, qu'ils achevérent deux bons logemens à trois ou quatre pas des deux pointes de la contreſcarpe; les Impériaux à droite, les troupes de Hanover à gauche. Mais celles de Heſſe ne purent achever leurs logemens à l'angle rentrant; elles ſe rebutérent à un tel point que le Duc fut obligé de les retirer. On ne fut pas plutôt à couvert aux angles ſaillans, qu'on fit venir des mineurs pour travailler à des fourneaux & à des ſappes, afin de faire la deſcente du foſſé.

Le Prince Charles paſſa la nuit à la tranchée, dans la crainte que la vigoureuſe défenſe des François ne fût ſuivie de quelques entrepriſes ſur ces nouveaux logemens. Il ne ſe rrompa pas. Avant le jour, les aſſiégés firent jouer quatre fourneaux, qui n'eurent pas cependant tout l'effet qu'ils en eſpéroient. Le Duc fit auſſi-tôt réparer le dommage qu'ils avoient pu cauſer, & les alliés ſe maintinrent dans tout le terrain qu'ils occupoient. La perte qu'ils firent dans cet aſſaut fut très-conſidérable. Ils y eurent plus de deux mille hommes tués ou bleſſés, entr'autres les Comtes Maxe-Staremberg, Furſtemberg & Lamberg, qui reſtérent morts ſur la place. Du côté des Electeurs, la réſiſtance fut moins grande; le Marquis d'Uxelles avoit jetté la plus grande partie de ſes forces vers l'attaque du Duc de Lorraine. Ce Prince, dès la pointe du jour, ſe rendit à la tranchée des Electeurs, qui y avoient paſſé la nuit pour ſoutenir deux logemens qu'ils avoient fait aux deux angles ſaillans de la contreſcarpe du grand baſtion de la citadelle. Ils en avoient emporté tout le chemin couvert, & s'y étoient logés, après avoir perdu environ quinze cents hommes tant tués que bleſſés.

Le Duc de Lorraine propoſa d'envoyer demander au Marquis de Brandebourg un renfort d'infanterie, & de

AN. DE J. C. 1689.

priet le Duc de Hanover de venir au ſiége avec le teſte de ſes troupes. Cette réſolution fut éxécutée ſur le champ. En attendant la réponſe de ces Princes, on continua de travailler de part & d'autre à la deſcente du foſſé, & à étendre des logemens le long du chemin couvert.

La ville de Mayence ſe rend aux alliés.

Les aſſiégés n'attendirent pas que les travaux fuſſent achevés. Le huitiéme de ſeptembre, i's battirent la chamade & demandérent à capituler. On leur accorda les honneurs de la guerre, avec ſix piéces de canon & quatre mortiers aux armes du Roi de France. La garniſon ſortit de Mayence l'onziéme du même mois. Elle conſiſtoit en cinq à ſix mille hommes, & environ quinze cents bleſſés ou malades, qui furent conduits les uns à Landaw & les autres à Philipſbourg.

Les alliés prennent Bonn.

Les Princes ayant quitté les environs de Mayence, le Duc de Lorraine ſe rendit, le vingt-quatriéme de ſeptembre, au camp de l'Electeur de Brandebourg qui avoit inveſti Bonn, & la tenoit bloquée depuis quelque-tems. Le Duc, de concert avec l'Electeur, fit pouſſer les ouvrages avec vigueur, & le huitiéme d'octobre on ordonna un aſſaut, dont le ſuccès fut entiérement en faveur des Impériaux.

Cet avantage faiſant craindre au Baron d'Asfeld que la place ne fût emportée dans un ſecond aſſaut que les Impériaux ſe diſpoſoient à donner, il demanda à capituler. Sa garniſon ſortit de la place le quinziéme d'octobre avec tous les honneurs de la guerre. Le Baron d'Asfeld étoit à la tête, porté dans une litière, à cauſe de ſes bleſſures.

Dès que les François furent ſortis de Bonn, l'Electeur y fit entrer deux mille hommes de garniſon, tant de ſes troupes que de celles de Munſter & de Paderborn. Le Duc de Lorraine propoſa enſuite de faire le ſiége de Traerbach, afin d'être en état, la campagne ſuivante, de commencer de bonne heure celui de Mont-Royal; mais voyant les alliés réſolus de donner du repos à leurs troupes, il ne jugea pas à propos d'inſiſter davantage. On régla les quartiers d'hyver, & les Princes ſe retirérent.

Du côté de la Hongrie, le Prince Louis de Bade faiſoit

auſſi des conquêtes aſſés rapides. Dès le mois de juillet, il s'étoit avancé juſqu'à la rivière de Morave, pour obſerver l'armée Turque. Ayant appris qu'elle étoit de cinquante mille hommes, il rebrouſſa chemin; & afin de renforcer ſon armée qui n'étoit alors que de trente mille hommes, il fit raſer les fortifications de pluſieurs petites places, dont il retira les garniſons pour augmenter ſon armée. Les Turcs ayant vu les Impériaux reprendre la route de Belgrade, paſſérent la Morave & les ſuivirent. Mais ſur la nouvelle qu'ils reçurent, que l'armée du Prince de Bade étoit conſidérablement augmentée, ils repaſſérent la rivière, & vinrent camper à Niſſa. Louis de Bade leur auroit donné la chaſſe, ſans les pluies continuelles & la difficulté des chemins qui l'obligérent de revenir ſur ſes pas. Il y avoit peu d'apparence d'avancer dans le païs, & nul moyen d'y ſubſiſter; d'ailleurs, toutes les forces des Turcs réunies pouvoient aller au Prince de Bade par des chemins qu'il ne connoiſſoit pas aſſés. Ce Général s'étant fait rendre compte des vivres, apprit qu'on n'en avoit pas pour huit jours. Il réſolut auſſi-tôt de partir, & marcha du côté de Paſſarowits, où il arriva ſur la fin du mois d'août. Les Turcs l'y ſuivirent, croyant qu'il prenoit la fuite. Ils firent en même-tems un détachement conſidérable de leur cavalerie, pour ſurprendre les convois qui pourroient venir de Sémendria où étoient les magaſins des Impériaux. Mais ce détachement fut défait le vingt-neuviéme d'août, & le lendemain l'armée Chrétienne marcha à celle des Turcs, qui l'attendirent en bataille au-delà d'un bois. Les Impériaux le traverſérent, & leur infanterie ſe rangea dans la plaine à la faveur d'un brouillard.

An. de J. C. 1689.

Affaires de Hongrie.

Bircken. p. 341. &c.

Rinck. p. 1023. &c.

Le tems s'étant éclairci, les Turcs s'apperçurent de la faute qu'ils avoient faite de laiſſer paſſer preſque toute l'armée. Le Séraskier voyant qu'il étoit perdu s'il lui donnoit le tems de ſe ranger en bataille, la fit charger avec impétuoſité. On ſe battit pendant une heure. Les Turcs furent repouſſés, & à meſure qu'ils s'éloignoient, les Impériaux s'avançoient. Leur cavalerie s'étendit ſur les ailes, & attaqua à ſon tour les Infidéles. L'action recommença

Bataille de Bellava.

AN. DE J. C. 1689.

alors avec plus de furie & d'acharnement, & dura juſqu'à la nuit ; enfin les Allemans l'emportérent. Les Infidéles furent rompus, enfoncés & pouſſés juſqu'à leur camp. Le Prince de Bade ſe poſta avantageuſement à une demi-lieue de l'ennemi. Après s'y être repoſé pendant quelque-tems, il fit recommencer l'attaque. Mais les Turcs ne réſiſtérent pas une heure. Ils abandonnérent cent piéces d'artillerie, leurs munitions de guerre & de bouche, avec leurs bagages, & ils ne ſe ralliérent que quinze jours après, ſous le canon de Niſſa.

Bataille de Vidin.

Struv. per. 10. *ſect.* 11. p. 4010.

Le Prince de Bade, à la tête de ſeize mille hommes, y arriva le vingt-troiſiéme de ſeptembre. Il mit ſon armée en bataille, & côtoya le camp ennemi pendant quelques heures, pour découvrir quelqu'endroit foible afin de l'attaquer. Les Turcs voulurent fortifier la hauteur d'une colline par où l'on pouvoit les forcer ; mais Louis de Bade y envoya quelques régimens, pour déloger les janiſſaires qui travailloient aux retranchemens. Le Séraskier de ſon côté, fit marcher des ſpahis pour prendre les Impériaux en flanc pendant l'attaque. La cavalerie Impériale s'étant alors promtement avancée, repouſſa celle des Infidéles, & fit monter du canon ſur la hauteur, d'où l'on commença à canoner le camp des Turcs. Les ſpahis revinrent à la charge. Leurs eſcadrons ayant été rompus de nouveau, ils prirent la fuite. Les janiſſaires firent une décharge ſur eux, pour les obliger de retourner au combat. Cette action augmenta le déſordre. Le Séraskier, emporté par le torrent des fuyards, fut contraint de ſe ſauver. Il ne fut point pourſuivi, parceque la nuit ſurvint, & que d'ailleurs les Impériaux ſe trouvérent extrêmement fatigués. L'armée Chrétienne trouva dans le camp des Turcs des rafraîchiſſemens & toutes ſortes de proviſions.

Les Impériaux prennent Niſſa & pluſieurs autres places.

Le lendemain, les Impériaux entrérent dans Niſſa, ſans éprouver de réſiſtance, la place n'étant point fortifiée. Trois mille chevaux furent en même-tems détachés pour marcher du côté de Sophie, où le Séraskier s'étoit réfugié. Ils revinrent quelques jours après, & ſur le rapport qu'ils firent de la conſternation des Turcs & de la bonté du païs, on réſolut de

de laiſſer une partie de l'armée à Niſſa pour y paſſer l'hyver, & d'envoyer l'autre ſoumettre les places voiſines & y prendre des quartiers d'hyver. Piro, Précopia, Leſcovia, Orſova, & pluſieurs autres places portérent leurs clefs aux Comtes Picolomini & d'Herbeville, pendant que le Prince de Bade chaſſoit les Turcs de tous côtés. AN. DE J. C. 1689-1690.

Ce Prince s'empara enſuite de Vidin, après avoir défait les Turcs une troiſiéme fois. Il laiſſa une garniſon dans ce château, pour ſe conſerver un paſſage ſur le Danube, qu'il traverſa enſuite pour aller en Valaquie. Il envoya dire au Hoſpodar, qu'il avoit deſſein de laiſſer dans cette Province ſix régimens pour la garantir des courſes des Tartares. Le Hoſpodar craignant également les uns & les autres, offrit aux Impériaux une ſomme conſidérable, pour s'éxemter du logement de leurs troupes. On ne lui répondit qu'en le menaçant de lui en donner davantage. La crainte qu'on n'en vînt à l'éxécution, l'obligea à conſentir de recevoir ſix régimens & de les entretenir. Le Prince de Bade fit enſuite marcher en Tranſilvanie ce qui lui reſtoit de troupes, & prit le chemin d'Augſbourg, où l'Empereur avoit indiqué une Diète électorale, pour le dix-neuviéme de ſeptembre.

Le mauvais ſuccès des Turcs en Hongrie & dans les Provinces voiſines, jetta la conſternation dans Conſtantinople. Le Grand-Viſir & le Caïmacam, furent étranglés, comme ayant mal adminiſtré les affaires. Cupergli Ogli, Pacha de Chio, fut déclaré Grand-Viſir, & un autre Pacha du même nom eut la Charge de Caïmacam.

Diète à Augſbourg.

L'Empereur, ſatisfait de la campagne du Prince de Bade, remit après l'élection du Roi des Romains à conférer avec lui, ſur les meſures que l'on devoit prendre pour achever d'éloigner les Turcs des frontières de Hongrie. Comme les Electeurs furent quelque tems à ſe rendre à Augſbourg, Léopold profita de cet intervalle pour faire couronner, Reine des Romains, Eléonore de Neubourg ſa troiſiéme femme. Elle fut ſacrée avec les cérémonies ordinaires, le dix-neuviéme de janvier 1690. par l'Electeur de Mayence; honneur accordé à très-peu d'Impératrices depuis pluſieurs ſiécles.

Couronnement de l'Impératrice.

Bucher-Cabinet. part. 4. p. 687.

Binck. Leben Joſephi part. 1. p. 224.

Struv. per. 10. p. 4010. &c.

AN. DE J. C. 1690.

Dès que les Electeurs furent arrivés à Augſbourg, l'Empereur les aſſembla, & leur fit, ſur le ſujet de la Diète, un diſcours qui contenoit deux points principaux. Le premier concernoit la sûreté de l'Empire contre les deſſeins du Roi de France, & le ſecond, ſur lequel il s'étendit beaucoup, regardoit l'élection du Roi des Romains. Il voulut faire voir que les entrepriſes de Louis XIV. avoient toujours eu pour motif de mettre la Couronne Impériale ſur la tête du Dauphin ſon fils. Il éxhortoit les Electeurs à conſidérer ſérieuſement s'il ne ſeroit pas à propos d'élire un Roi des Romains, pour ôter toute eſpérance au Monarque François, de parvenir à ſes deſſeins. Il leur repréſenta quelle confuſion il y auroit dans toute l'Allemagne, ſi le trône Impérial venoit à manquer durant la guerre, ou ſi cette guerre n'avoit pas tout le ſuccès qu'on en attendoit. Il tâcha de leur faire voir qu'il n'y avoit pas moins d'inconvéniens à craindre, ſi ſa Majeſté Impériale venoit à mourir dans un tems de paix; parceque l'Empire ſe trouvant déſarmé, & la France étant toujours en armes, le Roi très-Chrétien n'auroit pas de peine à obtenir des Electeurs, une Couronne qui étoit depuis ſi long-tems l'objet de ſes deſirs.

L'Empereur propoſe ſon fils pour être élu Roi des Romains.

Léopold s'étendit enſuite ſur les qualités & ſur la puiſſance du Roi des Romains, & déclara aſſés nettement, qu'on ne pouvoit en élire d'autre que ſon fils Joſeph Roi de Hongrie. Quelques-uns trouvérent à redire à ce diſcours, parcequ'il tendoit à rendre la Couronne Impériale héréditaire dans la maiſon d'Autriche. Quoiqu'elle l'eût poſſédée ſans interruption, depuis Albert II. élu en 1438. il ne s'enſuivoit point que les Princes d'Allemagne, & même les étrangers, n'euſſent aucun droit d'y prétendre, pourvu que d'ailleurs ils euſſent les qualités requiſes à une dignité ſi éminente. Après le diſcours de l'Empereur, on dreſſa une capitulation dont les articles ne différoient point de celle qui avoit été ſignée par Léopold, le dix-huitiéme de juillet 1648. L'article XLVII. porte, que ſi l'Empereur venoit à mourir avant que ſon ſucceſſeur déſigné eût atteint ſa dix-huitiéme année, les

Article de la capitulation concernant les Vicaires de l'Empire.

Vicaires de l'Empire gouverneroient en ſon nom juſqu'à ce qu'il fût parvenu à cet âge.

An. de J. C. 1690.

Joſeph n'avoit alors que douze ans. On a voulu conclure de cette diſpoſition des Electeurs, à laquelle les Princes & Etats de l'Empire ne firent aucune oppoſition, que le Corps Germanique avoit reconnu tacitement, qu'un Empereur ne devoit pas avoir moins de dix-huit ans : ne pourroit-on pas en tirer plutôt la conſéquence, que par rapport à l'âge du Roi des Romains ou de l'Empereur, il eſt libre aux Electeurs de ſuivre ce qui leur paroît le plus convenable aux conjonctures du tems, pourvu qu'ils ayent ſoin de faire en ſorte que l'Empire ne ſouffre point ſous la minorité de celui qui eſt élu.

L'Archiduc Joſeph eſt élu Roi des Romains.

Lorſque tout fut réglé, l'Archiduc Joſeph, Roi de Hongrie, fut élu Roi des Romains, par Anſelme-François Electeur de Mayence, Jean Hugues de Tréves, Joſeph-Clément de Cologne, Maximilien-Emmanuel Duc de Bavière, Philippe-Guillaume Comte Palatin, & Nicolas Baron de Gersdorff, & Silveſtre-Jacob de Dankelmann, celui-ci Ambaſſadeur de Frédéric III. Marquis de Brandebourg, & celui-là, Plénipotentiaire de Jean-Georges III. Electeur de Saxe. Cette élection ſe fit le vingt-quatriéme de janvier. Le nouveau Roi des Romains fut couronné à Augſbourg le vingt-ſixiéme du même mois; il partit enſuite ſans avoir ſigné la capitulation.

Gazette de France à l'an 1690.

Avant ce couronnement, l'Empereur avoit propoſé aux Electeurs de renouveller la ligue d'Augſbourg, ce qu'ils firent ſans aucune oppoſition. Il leur demanda enſuite des ſecours conſidérables, pour continuer avec vigueur la guerre contre les Turcs, & tâcha de leur perſuader qu'il étoit de leur intérêt de s'armer de toutes leurs forces contre la France. On toucha légèrement dans la Diète, l'affaire qui concernoit la ſucceſſion du dernier Duc de Saxe-Lawembourg, & on remit à terminer ce différend, lorſque les Princes prétendans auroient produit leurs manifeſtes.

Les Ducs de Brunſwic & de Lunebourg firent dreſſer leur généalogie, par laquelle ils vouloient prouver qu'ils

AN. DE J. C. 1690.

étoient les héritiers les plus proches du feu Duc, & que la branche d'Anhalt qui deſcendoit de cette famille étoit éteinte, (a) en ſorte que la maiſon d'Anhalt d'aujourd'hui n'avoit plus alors aucun droit à la ſucceſſion. Ils joignirent à cette généalogie un manifeſte, dans lequel leur droit étoit établi & expliqué ; & comme ils le croyoient clair & inconteſtable, ils ſoutenoient n'avoir pas beſoin de déciſion ſur ce ſujet. Cependant ils ſe maintenoient dans les places de Radzebourg, Mollen & Lawembourg qu'ils avoient occupées, & les faiſoient fortifier, pour ſe défendre contre tous ceux qui entreprendroient de les en chaſſer.

On diſcute l'affaire concernant la ſucceſſion du dernier Duc de Saxe-Lawembourg.

La maiſon d'Anhalt de ſon côté, travailloit à un autre manifeſte, pour prouver que cette ſucceſſion lui appartenoit, & que non-ſeulement elle étoit de la même branche que le Duc de Saxe-Lawembourg, mais qu'elle en étoit auſſi la plus proche héritière ; & comme elle n'avoit pas aſſés de forces pour ſoutenir ſon droit par elle-même, elle demandoit que les Etats de l'Empire en priſſent connoiſſance, & ſe miſſent en devoir de l'appuyer. La Diète de Ratiſbonne voyant les conſéquences que cette affaire pouvoit avoir, dreſſa une concluſion priſe par les trois Colléges, par laquelle l'Empereur étoit prié d'y procéder ſuivant les conſtitutions de l'Empire, & d'écrire à tous les prétendans de ſuſpendre les voies de fait, juſqu'à ce que le différend eût été terminé à l'amiable.

Quant à l'intérêt que les autres Princes d'Allemagne prenoient dans cette affaire, il ſembloit que le Roi de Suéde étoit plus porté à ſoutenir la maiſon de Lunebourg. L'Empereur au contraire, & les Electeurs de Brandebourg & de Saxe, ſembloient pencher davantage du côté de la maiſon d'Anhalt ; & l'on aſſure que ces deux Electeurs étoient convenus entr'eux de laiſſer le Prince d'An-

(a) Il étoit difficile que les Princes de Lunebourg puſſent prouver que la maiſon d'Anhalt d'aujourd'hui ne deſcendoit pas de la même tige que le Duc de Saxe-Lawembourg, dernier mort. Toutes les généalogies de cette maiſon la font deſcendre de Henri le *Vieux*, frère d'Albert II. Electeur de Saxe, mort en 1268. duquel Albert nâquit Jean I. qui fut le premier qui prit le nom de Duc de Saxe-Lawembourg, & de qui étoit deſcendu le Duc de Saxe-Lawembourg dernier mort.

halt dans la libre jouiſſance de ce qu'il poſſédoit des Etats conteſtés, ſous de certaines conditions ſtipulées par l'Electeur de Saxe. An. de J. C. 1690.

Cependant, le Marquis de Brandebourg fit avancer des troupes du côté du Mecxelbourg, & l'Electeur de Saxe du côté de l'Elbe, ce qui cauſa de grands ombrages à la maiſon de Lunebourg. Il y avoit lieu d'être ſurpris que l'Electeur de Saxe parût ainſi ſe départir des prétentions qu'il vouloit avoir ſur la ſucceſſion dont il s'agiſſoit. Mais tous ſes droits n'étant fondés, comme je l'ai dit, que ſur un acte de ſucceſſion mutuelle paſſé entre l'Electeur & le Duc de Saxe-Lawembourg, ils ne pouvoient préjudicier à celui qui étoit établi par la naiſſance, d'autant que le feu Duc n'avoit pu donner ce qui appartenoit à ceux de la même branche par droit de ſubſtitution. D'ailleurs, depuis la tranſaction paſſée avec l'Electeur de Saxe, on en produiſoit deux poſtérieures, de la même nature; l'une en faveur du Prince d'Anhalt-Deſſau, & l'autre en faveur de la maiſon de Lunebourg, faite ſeulement depuis quatre ans.

On indiqua une conférence à Windſen, (*a*) pour éxaminer le fonds de ces conteſtations, en attendant un tems plus favorable pour les terminer entiérement. Cependant, on ouvrit le teſtament du Duc de Saxe-Lawembourg. Il laiſſoit à ſes filles tout ſon argent comptant qui montoit à pluſieurs millions, ſes pierreries & ſon argenterie, avec la terre de Hadelen (*b*) dont il avoit cru pouvoir diſpoſer en leur faveur. Il n'étoit pas ſurprenant que l'affaire de la ſucceſſion ne pût être ſi-tôt terminée, d'autant plus qu'il falloit du tems pour démêler tous les intérêts différens. C'étoit encore beaucoup que les parties intéreſſées

(*a*) Cette ville eſt ſituée dans le Duché de Lunebourg, en baſſe-Saxe, au confluent de l'Elbe & de l'Elmenow, à trois lieues au deſſus de la ville de Lunebourg.

(*b*) Hadelen, ou Hadellandt, eſt une contrée du Duché de Brême en baſſe-Saxe, qui s'étend entre le marais & la rivière d'Elbe, depuis la rivière juſqu'à la mer d'Allemagne. On la diviſe en deux parties, l'orientale, dont Nieuhuys eſt la capitale, qui appartient à la Suéde; & l'occidentale, ou il n'y a rien de remarquable; elle dépend du Duché de Saxe-Lawembourg, à la réſerve du Bailliage de Ritzenbuttel, qui eſt le long de la côte, & appartient aux Hambourgeois.

AN. DE J. C. 1690.

vouluſſent en renvoyer la diſcuſſion juſqu'à la fin de la guerre. Les eſprits qui avoient paru s'échauffer d'abord, comprirent que la conjoncture étoit peu propre pour ſe brouiller. Le Roi de Pologne voyant tous les Princes de l'Empire en armes à ce ſujet, auroit pu s'en prévaloir, pour ſe jetter ſur l'Electorat de Brandebourg, contre lequel il avoit tant de prétentions, & les Moſcovites n'auroient pas manqué d'attaquer la Suéde, pour reprendre ſur elle la Livonie, la plus belle & la plus fertile Province du Nord.

Suite de la guerre contre la France.

En prenant la voie de l'accommodement pour terminer cette affaire, le Corps Germanique ſe trouvoit en état de faire marcher toutes ſes forces contre la France. Les Princes de Lunebourg, & les Ducs de Zell & de Hanover, envoyérent des troupes pour les joindre à celles des alliés contre le Roi très-Chrétien.

Négociations du Roi de France pour engager les Princes du Nord à garder la neutralité.

Ce Prince ne pouvant attirer à ſon parti les Couronnes du Nord, tâcha du moins de les porter à garder la neutralité. Il offrit au Roi de Suéde, ou de lui rendre le Duché de Deux-Ponts, ou de le rembourſer en argent, & de lui donner outre cela des ſommes conſidérables. On comptoit ſi bien en France ſur l'acceptation de cette offre, qu'on y publia que ſa Majeſté Suédoiſe s'étoit déclarée contre les alliés, & qu'elle avoit embraſſé le parti du Roi très-Chrétien. Il s'en falloit bien cependant que Charles XI. ni le Roi de Danemarck fuſſent dans ces diſpoſitions.

Le Roi de Suéde obtient de l'Empire la garantie de ſes Etats contre la France.

Le Roi de Suéde étoit ſi éloigné de ſe déclarer pour la France, qu'il fit préſenter à la Diéte de Ratiſbonne un mémoire, par lequel il demandoit la garantie de l'Empire pour ſon Duché de Deux-Ponts, & que l'on ne fît point de paix avec la France, qu'auparavant elle ne lui eût reſtitué ce Duché. Ces demandes parurent ſi juſtes aux trois Colléges, qu'ils conclurent qu'on ne feroit point de paix avec la France, que ce Duché ne fût rendu au Roi de Suéde, comme membre de l'Empire en qualité de Comte Palatin. De plus, ils décidérent qu'on obligeroit le Roi très-Chrétien à rendre encore tous les revenus qu'il avoit retirés de ce Duché depuis qu'il étoit entre ſes mains, puiſque ſa poſſeſſion étoit injuſte.

AN. DE J. C. 1690.

Ce fut ſans doute pour reconnoître ces bonnes diſpoſitions de l'Empire, & auſſi pour ſe rendre plus conſidérable à tous les alliés, que Charles XI. fit offrir cette année ſa médiation à l'Empereur & aux Etats-Généraux des Provinces-Unies, pour terminer la guerre qu'ils avoient avec la France. Ses envoyés extraordinaires à Vienne & à la Haye, firent cette offre à ces deux Cours par des mémoires préſentés au mois d'octobre, où étoient les motifs qui portoient le Roi leur maître à ſe charger de cette médiation. On n'y fit point d'autre réponſe, ſinon, que par le traité que les alliés avoient fait entr'eux, il n'étoit permis à aucun de traiter en particulier, ni de faire des démarches, ſans le conſentement de tous les autres. Mais comme on ne rejetta pas non plus la propoſition, & qu'au contraire on promit de communiquer au reſte des alliés les mémoires préſentés par les Miniſtres Suédois, ceux-ci ſe flattérent que la médiation auroit lieu, & qu'on l'accepteroit dans la ſuite, comme il arriva. Le Roi de Suéde, plein de cette eſpérance, n'avoit garde de prendre parti dans la guerre avec la France.

Il offre ſa médiation entre les Puiſſances belligérantes.

Le ſeiziéme de mars, on avoit tenu une aſſemblée générale à la Haye, où les envoyés des Princes confédérés s'étoient trouvés. On y avoit délibéré ſur la manière de pouſſer la guerre avec vigueur contre la France. Les réſolutions ayant été priſes, les Etats de l'Empire envoyérent deux armées ſur le Rhin. La premiére étoit compoſée des troupes de l'Empereur, de l'Electeur de Saxe, du Roi de Suéde pour les fiefs qu'il poſſédoit dans le païs de Brême, de celles de la maiſon de Lunebourg & de quelques autres Princes, & enfin des troupes de Bavière, ſous les ordres de l'Electeur qui commandoit auſſi toute l'armée en chef, au défaut du Duc de Lorraine qui étoit mort depuis peu : cette armée alla ſe poſter près du Rhin & de Philipſbourg. La ſeconde qui campa dans le païs de Cologne, étoit compoſée des troupes de l'Electeur de Brandebourg qui la commandoit en perſonne, & de celles de Neubourg & de Munſter.

Les armées des confédérés s'aſſemblent ſur le Rhin.

La France lui oppoſa une armée conſidérable, ſous le

AN. DE J. C. 1690.

commandement du Dauphin. On attendoit de grands exploits de deux armées auſſi belles. On voyoit avec quelque émotion le premier fils de France & l'Electeur de Bavière, deux beaux-frères, à la tête des deux partis oppoſés, & prêts à répandre le ſang l'un de l'autre.

Les alliés ſe retirent ſans rien entreprendre.

Cependant, comme on ſe trouva également fort des deux côtés, chacun voulut conſerver l'avantage de ſon poſte, & on ſe contenta de s'obſerver & de ſe défier l'un l'autre ſans rien entreprendre. Ainſi, malgré les réſolutions qui avoient été priſes dans l'aſſemblée de la Haye, tant de Princes, à la tête de ces nombreuſes troupes, qui ſe promettoient de chaſſer les François des bords du Rhin, & d'entrer en triomphe en France, n'oſérent pas même haſarder une bataille. Il eſt vrai que l'armée Françoiſe ne forma aucune entrepriſe, & qu'elle fit une ſi bonne contenance, que les ennemis qui l'avoient menacée de lui faire abandonner Philipſbourg & repaſſer le Rhin, n'oſérent l'attaquer en Allemagne. Elle le repaſſa en effet lorſque la campagne fut finie; mais ce fut de ſon gré, pour ſe retirer en Alſace & en Franche-Comté, après avoir aſſuré ſes conquêtes, & vu les Allemans ſe retirer chés eux avec autant de confuſion qu'ils avoient fait paroître de fierté au commencement de la campagne. Ils recueillirent auſſi beaucoup moins de fruit & de gloire qu'ils ne s'en étoient promis, puiſque le Maréchal de Lorge s'étoit emparé du bourg & du château de Beckrelsheim, dont la garniſon fut faite priſonnière de guerre.

Ils eſſayent inutilement de détacher les Suiſſes de la France.

Les alliés avoient eſpéré que les Suiſſes, ſans avoir égard à la neutralité, ſe rangeroient de leur côté. Pour les y obliger, ils tâchoient encore de leur donner de la jalouſie des fortifications d'Huningue que la France faiſoit continuer. Il y eut là-deſſus des mémoires préſentés de part & d'autre à la Diète de Bade, dans le Canton de Zurich; mais les remontrances de l'Ambaſſadeur de France l'emportérent ſur celles des autres Miniſtres du parti contraire.

Mort du Duc de Lorraine.

Charles, Duc de Lorraine, étoit mort le dix-huitiéme d'avril de cette année 1690. dans ſa quarante-huitiéme année. Tout l'Empire, & en particulier la maiſon d'Autriche

triche, le regrettérent beaucoup. Le Roi Louis XIV. en apprenant ſa mort, fit ſon éloge en peu de mots. Il dit que la moindre qualité de Charles étoit celle de Prince; & que c'étoit le plus grand, le plus ſage & le plus généreux de ſes ennemis. Charles laiſſa en mourant, quatre fils, de la Reine Eléonore ſon épouſe; Léopold I. qui fut rétabli dans le Duché de Lorraine par le traité de Riſwich; Charles-Joſeph, depuis Electeur de Tréves; Joſeph-Innocent, qui fut tué à la bataille de Caſſano en 1705. & Antoine-Joſeph, Abbé de Stravelo, qui mourut le vingt-ſeptiéme de juillet 1715. AN. DE J. C. 1690.

Pendant la maladie de Charles de Lorraine, le Prince Louis de Bade partit pour ſe mettre à la tête des troupes qui devoient agir contre les Turcs. En attendant l'ouverture de la campagne, chaque parti nomma un Vaivode de Tranſilvanie. Michel Abaffi qui avoit été revêtu de cette dignité, étoit mort quelque-tems après que les Impériaux ſe furent emparés de Caniſe, qu'ils avoient tenu bloquée depuis la priſe de Bude. Le Vaivode avoit recommandé ſes enfans à l'Empereur, & l'avoit ſupplié de donner ſa Principauté à ſon fils aîné. L'Empereur ſe déclara donc pour le fils aîné d'Abaffi, & le Grand-Seigneur pour Tékéli. Peu de tems après, celui-ci parut ſur les frontières de Tranſilvanie. Le Général Héiſler qui commandoit quatre mille hommes de troupes Impériales, s'étoit rendu maître des paſſages avec quelques milices du païs. Tékéli, à la tête de quinze ou ſeize mille hommes, traverſa des montagnes inacceſſibles à la cavalerie, attaqua le corps de troupes de Héiſler, tailla en piéces les Impériaux, & fit leur Général priſonnier. Affaires de Hongrie. Tékéli chaſſe les Impériaux des paſſages qu'ils occupoient.

Cette victoire obligea le Prince Louis de Bade de paſſer le Danube à Sémendria, pour ſoutenir les Tranſilvains du parti Impérial. Cependant Niſſa, où le Comte Guy de Staremberg commandoit, ſe rendit le huitiéme de ſeptembre. La garniſon de Vidin ſuivit ſon éxemple le vingt & uniéme du même mois. Le Grand-Viſir ayant ſçu que le Prince de Bade avoit paſſé le Danube pour défendre la Tranſilvanie, marcha droit à Belgrade, dont il ſa-

AN. DE J. C. 1690.

Les Turcs prennent Belgrade.

voit que les brêches n'étoient pas encore réparées. Dans ſa marche il emporta la palanque de Sémendria, dont la garniſon fut paſſée au fil de l'épée. Le ſecond d'octobre, il ouvrit la tranchée devant Belgrade, qui étoit défendue par le Général d'Apremont & par le Duc de Croy. Comme les anciennes brêches n'étoient que paliſſadées, & que la place étoit peu fournie de pionniers & d'inſtrumens à remuer la terre, il n'y avoit pas d'apparence qu'elle tînt fort longtems. Un accident en procura la reddition plutôt qu'on n'auroit penſé. Le huitiéme d'octobre, une bombe tomba ſur une tour où étoient les magaſins de poudre; la tour ſauta avec un fracas épouvantable, renverſa la plupart des maiſons voiſines & mit le feu à d'autres. Les Turcs profitant de ce déſordre, attaquérent les paliſſades avec tant de vigueur, qu'ils emportérent la place. Ils firent main-baſſe ſur tout ce qu'ils rencontrérent, & il n'y eut que les officiers & ſept à huit cents hommes qui échappérent au carnage. Ils ſe retirérent à Eſſeck pour tâcher de conſerver ce poſte, dont les fortifications n'étoient pas encore réparées. Le Grand-Viſir fit paſſer la Save à un corps de troupes, dans la penſée que cette place ſeroit bien-tôt emportée; mais ſur l'avis que les Impériaux étoient en chemin pour ſecourir Eſſeck, le détachement de Turcs ſe retira avec tant de précipitation qu'il laiſſa ſon canon & une partie de ſon bagage.

Le Prince de Bade ayant reçu les renforts qu'il attendoit, s'avança avec une armée ſupérieure à celle de Tékéli. Il vouloit l'engager dans une action; mais ce Comte aima mieux ſe retirer ſur les frontières de Moldavie, que de rien haſarder. Le Grand-Viſir, au lieu de ſuivre le Prince de Bade, ou de marcher pour ſe joindre à Tékéli afin de ſe rendre maître de la Tranſilvanie, ſe contenta de prendre Lippa, & de ravitailler Giula, Témeſwar & Waradin. Les garniſons de ces places firent des courſes en divers endroits de la haute-Hongrie. Pour remédier à ces maux, on ramaſſa des troupes qui pourſuivirent les Turcs dans leur retraite. Cette entrepriſe fut aſſés heureuſe; on leur tua quelques centaines d'hommes, & on délivra beaucoup de priſonniers.

En même-tems, Auguſte de Hanover, à la tête de mille chevaux, harceloit Tékéli ſur les frontières de Tranſilvanie. Ce Prince ayant attaqué quinze cents hommes dans un défilé, fut repouſſé après un quart d'heure de combat. Tékéli le pourſuivit dans la plaine. Les Allemans ſe rallièrent, & le combat recommença avec une opiniâtreté égale de part & d'autre. Pluſieurs officiers tombérent morts auprès du Prince de Hanover; lui-même fut tué d'un coup de fuſil. Ses cavaliers ſe débandérent, la plupart furent taillés en piéces, & les autres ſe ſauvérent où ils purent. La rigueur de la ſaiſon ne permit pas à Tékéli de profiter de cet avantage; il revint en Valaquie pour y prendre des quartiers d'hyver. Les Impériaux ſe cantonnérent dans la Tranſilvanie & dans la Hongrie, & le Prince de Bade ſe rendit à Vienne.

AN. DE J. C. 1690-1691.

Avantage de Tékéli ſur les Impériaux.

Les Turcs, animés par les avantages de la campagne précédente, firent des courſes pendant l'hyver, & s'emparérent de pluſieurs petites places. Les Impériaux coururent auſſi de leur côté. Il y eut quelques légères actions, dans leſquelles les deux partis eurent tour-à-tour différens avantages.

L'Empereur ayant appris que les Ottomans faiſoient de grands préparatifs, ordonna de fortifier Eſſeck; & pour oppoſer de plus grandes forces aux Infidéles, il abandonna la guerre ſur le Rhin au Corps Germanique.

Au mois de juillet, l'armée Impériale, forte de plus de quarante mille hommes, & commandée par le Prince Louis de Bade, marcha le long du Danube juſqu'à Péter-Waradin. Elle alloit à la rencontre de ſoixante mille Turcs qui devoient paſſer la Save pour aſſiéger Eſſeck. Les Muſulmans traverſérent en effet cette riviére, & vinrent camper près de Semlym. Le dixiéme d'août, le Prince de Bade, après avoir reconnu leur camp, leur préſenta la bataille; mais les Turcs ne voulant rien haſarder, le Prince s'éloigna d'eux, dans l'eſpérance qu'ils abandonneroient leurs retranchemens. Ils le firent, & détachérent un corps de cavalerie pour harceler l'arrière-garde des Impériaux. Les attaques continuérent pendant quelques jours. Les Im-

L'Empereur envoye une armée en Hongrie.

AN. DE J. C. 1691.

fidéles amuſérent ſi bien l'armée Chrétienne, qu'ils paſſérent ſur ſa droite, & allérent ſe poſter, le dix-huitiéme d'août, ſur des hauteurs près du Danube, à deſſein de couper les vivres au Prince de Bade. Ils réuſſirent aſſés bien dans ces commencemens. Le régiment de dragons de Buquoi qui eſcortoit deux cents chariots de vivres, fut taillé en piéces; quelques autres troupes qui venoient d'Eſſeck, éprouvérent le même ſort.

Les Turcs inquiétent l'armée Impériale.

Cette action fut ſans doute une des plus prudentes que les Turcs euſſent faites dans cette guerre, & s'ils s'étoient ſouvent conduits auſſi ſagement, les Impériaux auroient eu beaucoup de peine à leur réſiſter. Le Prince de Bade & les autres Généraux s'apperçurent alors qu'ils avoient affaire à un Viſir qui ſavoit conduire une armée. Se voyant abſolument deſtitués de vivres, parceque les ſaiques Turques arrêtoient les proviſions qui venoient par le Danube, & que les partis ennemis écartoient ou prenoient les convois que l'on conduiſoit par terre, ils réſolurent de forcer le camp des Infidéles, puiſqu'auſſi bien il falloit périr de faim ſi l'on tardoit plus long-tems.

Les Impériaux forcent les Turcs dans leurs retranchemens.

Le dix-neuviéme d'août, les Impériaux marchérent aux Turcs, qu'ils trouvérent bien retranchés. A trois heures après midi, l'aile droite attaqua le quartier des Turcs qui regardoit le camp des Chrétiens, & l'aile gauche fit un grand tour pour forcer l'endroit qui faiſoit face à la plaine. L'aile droite Impériale fut reçue par les janiſſaires avec tant de réſolution, qu'elle fut repouſſée aſſés loin de leurs lignes; mais la gauche ayant trouvé le terrain plus commode du côté de ſon attaque, força les Turcs, pendant que leur cavalerie eſcarmouchoit contre quelques eſcadrons Impériaux. Tékéli qui étoit à la tête d'un corps de ſpahis, voyant le déſordre des Ottomans, ne penſa plus qu'à ſe retirer. L'aile droite de l'armée Chrétienne ayant ſuivi la gauche, & abandonné ſon attaque où elle trouvoit de la réſiſtance, donna lieu aux janiſſaires de ſortir de ce côté-là. La nuit favoriſa leur retraite, qu'ils firent en bon ordre, malgré la perte qu'ils venoient de faire du Grand-Viſir qui

avoit été tué dans cette action : ils prirent la route de Belgrade. AN. DE J. C. 1691.

Les Impériaux, qui de leur côté avoient perdu beaucoup de monde, ne cherchérent qu'à ſe repoſer, & à renforcer leur armée par des détachemens des garniſons voiſines. Ils ſe retirérent à Péter-Waradin, dont ils réparérent les fortifications. Lorſque les troupes ſe trouvérent en état de ſe mettre en marche, l'armée ſe partagea en deux corps, dont l'un, commandé par le Duc de Croy, prit le chemin d'Eſſeck; l'autre, conduit par le Prince de Bade, paſſa le Danube au commencement de ſeptembre, & s'avança vers Zolnok, le long de la rivière de Teyſſe. Pendant cette marche, Lippa fut repriſe par le Général Vétérani. De Zolnok, l'armée marcha vers le Grand-Waradin dont le Prince de Bade fit le ſiége. Il le changea en blocus, lorſqu'il vit le peu d'effet des attaques qu'il avoit ordonnées. Les Turcs, encouragés par les heureuſes ſorties qu'ils avoient déja faites ſur les Impériaux, rendirent encore la place d'un plus difficile accès, en lâchant les écluſes, qui inondérent entiérement les travaux des aſſiégeans. Le Prince de Bade ſe voyant hors d'état de rien entreprendre ſi-tôt, laiſſa devant Waradin le Prince d'Averſperg avec un corps de troupes ſuffiſant pour continuer le blocus, & il mit le reſte en quartiers d'hyver.

Les Impériaux aſſiégent le Grand-Waradin ſans ſuccès.

Les guerres de Hongrie & d'Allemagne ſuſpendoient les déciſions des affaires que l'on propoſoit à la Diète de Ratiſbonne. L'Electeur de Bavière y avoit envoyé un projet d'accommodement ſur la ſucceſſion de Saxe-Lawembourg; mais l'Electeur de Saxe ayant témoigné, par une lettre, qu'il avoit pluſieurs raiſons de ne pas l'accepter, on n'approuva point le projet.

Suite de la Diète de Ratiſbonne.

L'Archevêque de Mayence, le Duc de Wirtemberg & d'autres Princes, firent donner un grand mémoire à la Diète, par lequel ils repréſentérent les dommages que leurs pais avoient ſoufferts par la fréquentre marche des troupes des alliés. Ils faiſoient auſſi voir qu'ils avoient été obligés de payer des ſommes conſidérables qui excédoient ce qui étoit porté par les conſtitutions de l'Empire. Ils deman-

Plaintes des Etats de l'Empire.

An. de J. C. 1691.

doient que la Diète fit ſur leurs plaintes une concluſion qui ſeroit envoyée à l'Empereur, afin que l'on pourvût à leur dédommagement. Ils ajoutoient que l'Empereur refuſoit d'envoyer des troupes ſur le Rhin, & qu'il laiſſoit au Corps Germanique le ſoin de faire la guerre contre la France, & de ſoutenir le Duc de Savoye, allié de l'Empire, & dont les pertes continuelles demandoient un prompt ſecours.

L'Empereur engage l'Electeur de Baviere dans ſes intérêts.

La Cour de Vienne appréhendant les ſuites de ces plaintes, s'adreſſa aux Ducs de Saxe & de Bavière pour y remédier, dans l'eſpérance que leur union avec l'Empereur ſuffiroit pour rompre les meſures que les mécontens pourroient prendre. Elle s'appliqua plus particuliérement à gagner le dernier. La force de ſon eſprit, ſa réputation dans la guerre, & l'éclat de ſes victoires, le rendoient plus propre que perſonne à calmer les plus remuans. On fit entendre à l'Electeur, Que le Divan étoit plus animé que jamais à faire la guerre : Que le Grand-Viſir avoit réſolu d'avoir la campagne prochaine trois armées, dont la principale agiroit dans la baſſe-Hongrie, la ſeconde dans la Boſnie, & la troiſiéme en Tranſilvanie : Que toutes les forces de l'Empereur pouvoient à peine ſuffire pour arrêter les Turcs : Qu'en détachant une partie de ſes troupes pour les envoyer ſur le Rhin, le reſte ſeroit incapable de s'oppoſer aux progrès des Infidéles, & que s'ils étoient une fois ſupérieurs en forces, on les verroit bientôt maîtres de toute la Hongrie, & ſe répandre en Allemagne, comme un torrent que le Corps Germanique ne pourroit arrêter.

Avantages des François ſur le Duc de Savoye.

Ce diſcours fit impreſſion ſur l'Electeur de Bavière. Il promit d'employer tout ſon crédit pour appaiſer les mécontens. Il y réuſſit, en ſe chargeant de fournir au Duc de Savoye la plus grande partie des troupes qu'on lui avoit promiſes, & d'aller les commander en perſonne. Le dix-huitiéme d'août de l'année précédente, les François avoient remporté à Stafarde une victoire complette ſur le Duc de Savoye, & s'étoient rendus maîtres d'une partie de ſes Etats. Ils continuérent cette année 1691, à faire de nou-

Digitized by Google

velles conquêtes, & s'emparérent de Villefranche, de Nice, de Veillane & de Carmagnole.

AN. DE J. C. 1691.

La lenteur des Allemans & des Eſpagnols, facilita la priſe de ces villes. Ce fut vers le mois d'août qu'ils ſe mirent en campagne, pour ſe rendre ſur les terres dont le Duc de Savoye étoit encore en poſſeſſion. Toutes ces troupes raſſemblées compoſoient une armée d'environ quarante-ſept mille hommes. On les diviſa en trois corps; le premier, compoſé de vingt mille Allemans, étoit commandé par le Duc de Bavière; le ſecond, formé d'Eſpagnols, de Piémontois & de Suiſſes, avoit à ſa tête le Duc de Savoye, & pour compoſer le troiſiéme, ſous les ordres du Comte de Schomberg, on avoit aſſemblé les Vaudois les François réfugiés & quelques autres troupes. L'armée décampa de Carignan avec des vivres pour dix jours, & marcha vers Villefranche. Catinat, Lieutenant-Général, qui commandoit l'armée Françoiſe, craignant que les alliés ne vinſſent faire le ſiége de Saluces, vint ſe poſter ſous le canon de cette place. Comme ſes forces étoient inférieures à celles des confédérés, il s'appliqua uniquement à conſerver les conquêtes qu'il avoit faites.

Les confédérés viennent à ſon ſecours.

Cependant, il ne put empêcher le ſiége de Carmagnole, que le Prince Eugène inveſtit le quinziéme de ſeptembre avec quinze cents chevaux. Le vingt-huitiéme, toute l'armée arriva devant la place. Le troiſiéme d'octobre, la tranchée fut ouverte. Il y eut trois attaques; la premiére faite par les Allemans; la ſeconde par les Piémontois, & la troiſiéme par les Eſpagnols. Le Gouverneur de la place ſoutint les efforts des aſſiégeans juſqu'au ſeptiéme qu'il fut obligé de capituler. On lui accorda les honneurs de la guerre, & le lendemain il ſortit de Carmagnole avec toute ſa garniſon. Après cette conquête, les alliés prirent leurs quartiers d'hyver.

Ils prennent Carmagnole.

Catinat profita de leur retraite pour aſſiéger Montmélian. Il parut devant la place le ſeiziéme de novembre, & le dix-ſeptiéme il fit l'ouverture de la tranchée. Il méditoit deux attaques: la premiére & la principale du côté du fort de Paraux, & l'autre du côté de la Ville-brulée,

Les François prennent Montmélian.

An. de J. C. 1691.

(c'eſt ainſi qu'on nommoit ce quartier.) On fit de l'un à l'autre des lignes de communication ſi près de la citadelle, que la garniſon pouvoit entendre parler les aſſiégeans. Elle fit un feu terrible ſur les travailleurs, & les obligea enfin de diſcontinuer les travaux. Les officiers qui les commandoient furent la plupart tués ou mis hors de combat. Plus de cent François demeurérent ſur la place. On n'avoit pas encore vu, dans les Etats du Duc de Savoye, une ville ſi vigoureuſement attaquée, ni ſi bien défendue. Tout y fut employé de part & d'autre, bombes, mines & fourneaux; & ſi Catinat fit voir ſa valeur & ſon habileté, le Marquis de Baguaſque, Gouverneur de Montmélian, n'en témoigna pas moins de ſon côté.

Un coup du haſard fit plus que le courage & l'ardeur des François. Une de leurs bombes tomba le vingtiéme de décembre à l'endroit de la contreſcarpe que les aſſiégés faiſoient pour rencontrer la mine des ennemis, & fit ſauter une partie du baſtion. Auſſi-tôt ſix cents grenadiers François s'y logérent. Catinat voulut paſſer la nuit dans la tranchée, dans le deſſein de donner le matin un aſſaut général; mais le vingt & uniéme de décembre, à la pointe du jour, le Gouverneur fit battre la chamade. On lui accorda une capitulation auſſi avantageuſe qu'elle pouvoit l'être, pour un Commandant & pour des troupes qui avoient témoigné tant de réſolution & de valeur.

Les François aſſiégent Liége inutilement.

Europ. hiſt. t. 1. p. 1013.

L'entrepriſe formée ſur la ville de Liége, ſous les ordres du Marquis de Bouflers, n'eut pas le même ſuccès. Ce Général parut le premier de juin près de la hauteur de la Chartreuſe, à la tête de ſoixante eſcadrons & de vingt bataillons. Il menoit un grand nombre de chariots chargés de bombes, & de toutes ſortes de munitions de guerre & de bouche. Dès qu'il fut arrivé, on dreſſa une batterie de quatre piéces qui tirérent le lendemain matin. Quatre autres piéces qui y furent ajoutées le jour ſuivant firent une brêche de quarante pas; le troiſiéme jour, les François gagnérent la Chartreuſe. De nouvelles batteries furent élévées le quatriéme, pour jetter des bombes. Ce terrible feu fut accompagné de vives attaques de la part des François;

François ; mais ils trouvérent une vigoureuſe réſiſtance, & les poſtes occupés par de bonnes troupes qui firent ferme de tous côtés. Le cinquiéme, pendant dix-huit heures, on vit pleuvoir ſans ceſſe des boulets rouges ſur les maiſons : une partie de la ville étoit en cendres, & les bourgeois continuoient à ſe défendre avec toute la vigueur poſſible. Enfin, le ſeptiéme, le Marquis de Bouflers décampa en bon ordre, ſur l'avis que le Comte de la Lippe s'avançoit à grandes journées pour ſecourir les Liégeois. Les François vinrent camper à trois lieues de Namur, & envoyérent un détachement au Maréchal de Luxembourg, qui commandoit leur grande armée dans les Païs-Bas.

AN. DE J. C. 1691.

Le Roi très-Chrétien, après avoir pris Mons, avoit laiſſé le commandement de ſon armée à ce Général qui étoit venu camper ſous Tournai, en attendant que le Prince d'Orange qui étoit à Leuze, mît ſes troupes en quartiers d'hyver. La diſtance de Tournai à Leuze, fit croire au Prince d'Orange qu'il pouvoit ſe retirer ſans précaution. Le Maréchal de Luxembourg en fut averti. Il ſe mit auſſitôt en marche avec la maiſon du Roi, la gendarmerie, deux régimens de cavalerie & deux de dragons. Dès qu'il fut arrivé ſur la hauteur de Leuze, il rangea ſes troupes ſur trois lignes, & marcha l'épée à la main contre ſoixante eſcadrons de cavalerie Hollandoiſe qui étoient poſtés entre le ruiſſeau de Ligne & celui de la Catoire. Les Hollandois qui attendoient les François de pied ferme, firent une grande décharge ſur la première ligne, formée de la maiſon du Roi & des régimens de Quadt & de Mérinville. Auſſi-tôt les François fondirent ſur eux l'épée à la main, & après cinq charges, ils mirent les ennemis en déroute, & les obligérent de ſe retirer en déſordre vers le ruiſſeau de la Caroire. Le Duc de Luxembourg eut beaucoup de peine à modérer l'ardeur de la maiſon du Roi, qui vouloit profiter de ſa victoire & pouſſer les fuyards juſqu'au défilé. Mais enfin il l'arrêta, & la remit dans un moment en bataille, à la vue de la ſeconde ligne des Hollandois qui paroiſſoit faire auſſi bonne contenance que la première. Après quelques décharges, ils

Combat entre la cavalerie Françoiſe & Hollandoiſe. *Europ. hiſt.* t. 1. p. 1068.

Les Hollandois ſont défaits.

AN. DE J. C. 1691.

furent renverſés par la ſeconde ligne des François, & pouſſés avec beaucoup de vigueur fort avant ſur le chemin de la ligne. L'action ſe trouva alors terminée, & toute la cavalerie des Hollandois battue, à cinq ou ſix eſcadrons près que le Duc de Luxembourg ne jugea pas à propos d'envoyer charger.

Affaires du Rhin.

Mémoires de Maſſiac à l'an 1691.

Il ne ſe paſſa rien de conſidérable cette année ſur le Rhin. L'armée Allemande qu'on avoit aſſemblée dans le Palatinat ſous les ordres du Comte Caprara, n'étoit compoſée que du régiment du Grand-Maître de l'Ordre Teutonique, d'un autre de huſſards, de celui du Prince Electoral de Saxe, & des troupes envoyées par les Cercles de Bavière, de Suabe & de Franconie. Elle campa tantôt à Wiſlock, à Sinrzeim, & tantôr en deçà du Nékre, entre Heilbron & Heidelberg, ſans oſer rien entreprendre. La France, de ſon côté, n'avoit ſur le Rhin que les forces néceſſaires pour mettre l'Alſace & la Lorraine à l'abri de toute inſulte. Cependant le Maréchal de Lorges qui les commandoit, entra dans le Marquiſat de Bade-Dourlach, où il prit la ville de Tortzeim.

Mort de Jean-Georges III. Electeur de Saxe.

Les marches & les contre-marches fatiguérent extrêmement les troupes Allemandes. La plupart des Généraux tombérent malades, & entr'autres l'Electeur de Saxe. Ce Prince s'étant ſenti attaqué de la fiévre, ſe fit tranſporter à Tubinge, où après avoir langui quelque-tems, il mourut le vingt-deuxiéme de ſeptembre. Il étoit fils de Jean-Georges II. Electeur de Saxe, & de Magdeleine Sibille, fille de Chriſtiern, Marquis de Brandebourg-Culembach. Il avoit épouſé, le neuviéme d'octobre 1666. Anne-Sophie, fille de Frédéric III. Roi de Danemarck, & de Sophie-Amélie, Ducheſſe de Brunſwic-Lunebourg, dont il eut Jean-Georges, Prince Electoral, ſon ſucceſſeur, né le dix-ſeptiéme d'octobre 1668. & Frédéric-Auguſte, né l'onziéme de mai 1670.

Jean Georges IV. lui ſuccéde & s'empare des Etats de pluſieurs Princes.

Lorſque le nouvel Electeur fut de retour à Wittemberg, il s'empara des Etats appartenans aux Princes de Saxe-Merſbourg, Zeits & Weiſſenfeld. Ses officiers obligérent les villes de Dolitſch, de Zerbig, de Bitterfeld,

de Merſbourg & de Naumbourg à prêter le ſerment de fidélité à ſon Alteſſe Electorale. Les Princes dépouillés demandérent juſtice de cette invaſion à l'Empereur & à la Diète. Mais les intérêts de Léopold ne lui permettoient pas alors de prendre la protection de ces Princes malheureux. Comme il avoit beſoin de toutes les forces de l'Electeur de Saxe, la néceſſité, plutôt que l'inclination, l'obligérent à tolérer l'invaſion du Duc de Saxe.

AN. DE J. C. 1691-1692.

Le ſort des armes lui fut beaucoup plus favorable en Hongrie que ſur le Rhin. Le Colonel Poland défit les Tartares près de Filek, ſur les frontières de Tranſilvanie, & prit Garenrzebs. Le Comte de Sérau emporta d'aſſaut la forteresſe de Calo. Le Prince de Bade, qui avoit fait bloquer le Grand-Waradin dès l'année précédente, avoit cru réduire la garniſon à capituler, en lui coupant les vivres de tous côtés; mais l'Aga des janiſſaires qui commandoit dans la place, avoit trouvé le moyen d'y faire entrer de tems en tems des proviſions & même des troupes, qui mirent les Turcs en état de faire une vigoureuſe défenſe. Le Général Héiſler, Commandant en chef des troupes Impériales, changea alors le blocus en ſiége.

Affaires de Hongrie.

Europ. hiſt. t. 1. p. 1086. *Lettres hiſt. Février.* 1692. p. 222. *Mars.* p. 332. *Juin* p. 637. *Juillet.* p 69.

Il fit l'ouverture de la tranchée le deuxiéme de mai. Le lendemain, il acheva de conſtruire quelques redoutes devant le baſtion de Capudan, & fit un pont de communication depuis la palanque d'Oloski juſqu'à la vieille ville. Pendant que les aſſiégeans pouſſoient leurs attaques, la garniſon faiſoit de fréquentes ſorties qui incommodoient beaucoup les Allemans. Malgré ces petits combats & le feu de la place, ils vinrent à bout d'élever deux batteries de canon qui firent brêche au château. Quelques jours après, le Général Héiſler fit ſommer le Commandant de ſe rendre. Le Pacha répondit au trompette qui lui porta cette parole, qu'il alloit faire tirer ſur lui s'il ne s'éloignoit promtement de la place. Auſſi-tôt les batteries Turques firent un feu extraordinaire qui ruina quelques travaux des aſſiégeans.

Les Impériaux aſſiégent le Grand-Waradin.

Le trente & uniéme, à la pointe du jour, un Lieutenant ſortit des tranchées avec un trompette, pour parler aux

An. de J. C. 1692.

officiers Turcs. Il leur repréſenta le danger auquel ils s'expoſoient en différant d'accepter la capitulation qu'on leur avoit offerte. Le Pacha fit réponſe qu'il ne craignoit rien, & qu'il étoit réſolu de ſe défendre autant qu'il lui ſeroit poſſible. Alors les aſſiégeans recommencérent le feu des batteries, qui fut continué avec tant de ſuccès, que le quatriéme de juin les brêches ſe trouvérent aſſés larges pour monter à l'aſſaut. Le Pacha, effrayé du péril auquel il ſe voyoit expoſé, arbora le drapeau blanc & demanda à capituler. Le ſoir du cinquiéme de juin, les articles furent conclus & ſignés de part & d'autre. Il fut accordé que la garniſon ſortiroit avec armes & bagages pour être conduite à Vipalanka; qu'on lui fourniroit cinq cents chariots pour le tranſport de ſes effets, des femmes, des enfans & des bleſſés, & que la capitulation ſeroit ratifiée par l'Empereur. Les aſſiégeans prirent le jour même poſſeſſion de deux ponts & de deux baſtions. Le gouvernement de la place fut donné au Colonel Corbelli; & la garniſon, compoſée de douze cents hommes, ſortit le ſeptiéme de juin.

La ville ſe rend.

Theatr Europ. ad an. 1692. Diar. Europ. ad an. 1692.

Le Général Héiſler marcha enſuite vers Ségedin, pour joindre l'armée qui s'aſſembloit de ce côté-là. Dès qu'elle fut formée, elle prit la route d'Eſſeck, où le Prince Louis de Bade arriva le ſeiziéme d'août. Il en décampa peu après, & vint occuper un poſte très-avantageux au deſſus de Péter-Waradin. Il fit jetter deux ponts ſur le Danube pour la commodité des fourages, & attendit dans ſon camp qu'il fût inſtruit des forces & des mouvemens des Turcs pour ſe déterminer à quelqu'entrepriſe.

Cependant le nouveau Grand-Viſir Haly demeuroit toujours dans ſon camp près de Belgrade. De part & d'autre on ne voyoit aucune diſpoſition prochaine à combattre; on ſe contentoit de s'obſervet réciproquement. Le Prince de Bade faiſoit des détachemens de Raſciens pour donner la chaſſe aux partis ennemis: ceux-ci paſſoient la Save de tems en tems, & ſe retiroient après avoir reconnu le campement des Impériaux.

Le Prince de Bade, ennuyé de ne rien faire, réſolut d'aller attaquer les retranchemens des Turcs. Héiſler étoit

auſſi de cet avis; mais la plupart des autres Généraux, guidés par des intérêts particuliers, propoſérent de ne faire qu'une ſimple tentative, pour ſauver l'honneur de l'armée Impériale, qui ſeroit obligée de ſe retirer ſans avoir oſé rien entreprendre. Un Colonel des Raſciens envoya au Prince de Bade un trompette, pour lui faire une deſcription avantageuſe des lignes des Turcs afin de l'intimider; mais cela ne ſervit qu'à affermir le Prince dans ſa réſolution. Cependant le mauvais tems ne lui permit pas d'éxécuter ſon projet. On étoit à la fin du mois d'octobre, & il ſurvint des pluies ſi conſidérables, qu'elles inondérent les chemins, & firent déborder le Danube; alors on ne penſa plus qu'à prendre des quartiers d'hyver. Le Grand-Viſir ſépara auſſi ſon armée, dont une partie marcha du côté d'Andrinople; le reſte fut diſtribué ſur les frontières & dans les Provinces voiſines. AN. DE J. C. 1692.

Cette campagne, toute infructueuſe qu'elle étoit à l'Empereur, lui fut encore moins funeſte que celle du Rhin. Il y avoit une armée commandée par le Marquis de Brandebourg-Bareith & le Landgrave de Heſſe; mais au lieu d'être de quarante-cinq mille hommes, comme on en étoit convenu, elle n'étoit pas de vingt-cinq mille: d'ailleurs, ces troupes étoient mal payées, & l'on ne ſavoit quel parti prendre. La France lui oppoſoit le Maréchal Duc de Lorges & trente-ſix mille François, tous bien armés & bien ſoudoyés. Les Princes Allemans balancérent quelque-tems s'ils ne marcheroient pas du côté de la Suabe, pour la couvrir & ſe joindre au Duc, adminiſtrateur de Wirtemberg; mais ayant appris que ce Général n'avoit des vivres & des munitions que pour ſes troupes, ils réſolurent de s'approcher de Philipſbourg. Suite de la guerre ſur le Rhin.

Le Maréchal de Lorges ayant appris qu'ils étoient campés à Santhoffen, fit avancer ſon armée, qui ſe trouva ſéparée de celle des Allemans par les défilés de Turkeim. Le Marquis & le Landgrave demeurérent dans leur camp ſans faire aucun mouvement, ſoit qu'ils ne puſſent convenir de ce qu'ils devoient entreprendre, ſoit que ſe ſentant trop foibles, ils euſſent deſſein de s'y retrancher. Cette-

An. de J. C. 1692.

incertitude dura juſqu'au deuxiéme de ſeptembre, qu'ils marchérent du côté de Spire pour s'en emparer. Le Maréchal de Lorges envoya à leur rencontre neuf baraillons qui furent ſuivis du reſte des troupes Françoiſes. Le lendemain, on fit de part & d'autre un grand feu qui dura plus d'une heure; les Allemans y perdirent beaucoup de monde : ayant voulu enſuite attaquer la gauche des François ils y trouvérent beaucoup de réſiſtance, & furent même repouſſés & obligés de ſe retirer juſqu'à une petite rivière, où après avoir campé un jour, ils repaſſérent le Rhin.

Avantage du Maréchal de Lorges ſur le Duc de Wirtemberg.

Le vingt-ſeptiéme de ſeptembre, le Maréchal de Lorges remporta un avantage plus conſidérable ſur le Duc, adminiſtrateur de Wirtemberg. Ce Prince, avec un détachement de quatre mille chevaux, étoit venu camper près d'Endesheim, pour amuſer les François pendant que le gros de ſon armée marcheroit pour venir le joindre. Le Maréchal de Lorges s'avança de ſon côté. Il prit en paſſant la petite ville de Phortzheim, ſurprit l'adminiſtrateur dans ſon camp, à la faveur d'un brouillard, & le chargea ſi bruſquement, qu'il ne lui donna pas le tems de ſe mettre en défenſe. Le Duc fut fait priſonnier de guerre, avec le Comte de Soyer, Major-Général de bataille, & quatre ou cinq cents de ſes ſoldats. Environ mille ou onze cents Allemans furent tués ou bleſſés, on leur prit deux piéces de canon, neuf étendards, deux paires de timbales, & tous leurs équipages. Cette victoire ouvrit le chemin aux troupes Françoiſes. Elles pénétrérent juſqu'à Stutgard, capitale du Wirtemberg, pillérent les petites villes & les villages, & mirent tout le païs à contribution.

Le Landgrave de Heſſe aſſiége le château d'Ebernbourg ſans ſuccès.

Le Landgrave de Heſſe aſſiégeoit alors le château d'Ebernbourg dans le Palatinat, au confluent de deux petites rivières, le Nau & l'Alſens. Quoique cette place fût ſituée ſur une montagne preſqu'inacceſſible, & munie d'une bonne garniſon, le Landgrave ne ſe rebuta point, & perſiſta dans ſa réſolution avec une fermeté, que ni les conſeils de ſes officiers, ni les craintes de ſes amis ne purent ébranler. La tranchée fut ouverte ſix jours entiers

ſans que les François vinſſent la ſecourir ; trois batteries foudroyérent pendant ce tems les tours & les murailles. On avoit conduit les approches juſqu'à la contreſcarpe, & on ſe diſpoſoit à donner un aſſaut, lorſque le Maréchal de Lorges vint enfin au ſecours des aſſiégés. Le Landgrave ne jugea pas à propos de l'attendre ; il leva le ſiége, repaſſa le Rhin au-deſſus de Binghen, & vint camper à Eydesheim, où le Comte de Stirum le joignit pour couvrir le Rhingaw. Ces troupes & celles du Marquis de Bareith prirent des quartiers dans les Cercles de Franconie, de Suabe & du Rhin. AN. DE J. C. 1692.

Les armes de France furent encore plus heureuſes dans les Païs-Bas que ſur le Rhin. Louis XIV. à la tête de ſon armée, forma le deſſein d'attaquer Namur. La nuit du vingt-neuviéme au trentiéme de mai, il fit ouvrir devant cette place la tranchée en trois endroits différens. Deux jours après, il donna ſes ordres pour l'attaque de la contreſcarpe, dont il chaſſa les aſſiégés. Le lendemain, la ville ſe rendit à ſa Majeſté, & la garniſon ſe retira dans les châteaux. Namur ſe rend aux François.

L'honneur d'être aſſiégé par Louis le Grand, engagea le Comte de Barbançon, Commandant des citadelles, à bien ſe défendre. Les François, de leur côté, preſſérent leurs ouvrages avec une activité & des efforts qui furent ſecondés par l'éxemple de leur Souverain. Après bien des prodiges de valeur, les François vinrent à bout de déloger les aſſiégés de leurs poſtes. Le Comte de Barbançon fut obligé de capituler. On accorda à ſa garniſon, qu'elle ſortiroit par la bréche, avec les honneurs de la guerre. Elle étoit encore d'environ deux mille cinq cents hommes, la pluparr Allemans & Walons. Le Prince d'Orange & l'Electeur de Bavière voulurent en vain ſecourir la place ; ils en furent toujours empêchés par le Maréchal de Luxembourg qui couvroit le ſiége : ils furent obligés de ſe retirer du côté de Nivelle. *Europ. hiſt.* t. 2. p. 1197. *Lettres hiſt. Juin.* 1692. p. 629. &c. *Juillet.* p. 684.

Les alliés, piqués de la priſe de Namur qu'ils n'avoient pu ſecourir, voulurent rétablir la réputation de leurs armes par quelque action d'éclat. Leurs marches & leurs

AN. DE J. C. 1992-1693.

contremarches ſervirent à couvrir leur deſſein. La néceſſité d'obſerver & de prévenir ces divers mouvemens, engagea les François à campet dans des lieux où la cavalerie ne pouvoit agir. Le deuxiéme d'août, les alliés, avertis des poſtes que le Maréchal de Luxembourg occupoit près de Steinkerque, vinrent attaquer l'infanterie Françoiſe avant qu'elle eût le tems de ſe ranger en bataille. Le Duc de Luxembourg fut ſurpris. Il ſe fioit ſur une intelligence qu'il avoit avec un valet-de-chambre de l'Electeur de Bavière; mais elle fut découverte, & on fit donner par ce valet-de-chambre au Général François, un faux avis que les alliés viendroient faire ce jour-là un grand fourage du côté de ſon camp. Il ne reconnut la tromperie que lorſqu'on vint lui dire que la brigade de Bourbonnois, qui occupoit une hauteur à la droite, avoit été attaquée. Il y courut à toute bride, & eut la douleur de voir cette brigade en déſordre, & les alliés maîtres de la hauteur & du canon qu'on y avoit placé. Après deux attaques ſans ſuccès, à la troiſiéme il ſe mit à la tête de la brigade des gardes, & força le Prince d'Orange à repaſſer le défilé par où il étoit venu. Le Duc de Wirtemberg vint à ſon ſecours. Il ſoutint long-tems les attaques des François, & ne céda qu'à la valeur des dragons du Marquis de Bouflers, qui l'obligérent de prendre la fuite.

Le Maréchal de Luxembourg eſt ſurpris par les alliés qu'il repouſſe avec avantage.

Europæan. hiſt. t. 2. p. 1231. *Mémoires de la guerre.* t. 1. p. 134.

Vers la fin de cette campagne, on entendit parler de négociation pour terminer la guerre. Les Rois de Suéde & de Danemarck offrirent leur médiation. Le Roi de France l'accepta, & l'année ſuivante il déclara ſes intentions ſur les préliminaires qui pouvoient ſervir de fondement à la paix. Mais cette démarche fut inutile.

Le Monarque Danois fit même des préparatifs de guerre qui donnérent aſſés d'inquiétude aux Princes d'Allemagne, parcequ'on ignoroit le motif d'un armement ſi ſubit. L'Empereur lui en ayant demandé les raiſons, le Roi de Danemarck lui fit dire, qu'il n'avoit d'autre deſſein que d'obliger les Ducs de Brunſwic à démolir les fortifications qu'ils venoient de faire à Radzebourg. Il déclara en même-tems, qu'il n'entreprendroit rien juſqu'au dixiéme d'août,

Sujet de guerre entre le Roi de Danemarck & les Ducs de Brunſwic.

d'août, afin que la maiſon de Brunſwic eût le loiſir d'éxaminer ſi elle devoit ſe réſoudre à faire elle-même cette démolition pour éviter une rupture. Mais les Ducs, ſans avoir égard à ce délai, firent marcher des troupes du côté de l'Elbe, ordonnérent aux milices du pais de ſe tenir prêtes, & achevérent de mettre Radzebourg en état de défenſe.

AN. DE J. C. 1693.

Le terme accordé par ſa Majeſté Danoiſe étant expiré, elle fit aſſembler ſes troupes à Odeſloë. Quelques régimens entrérent ſur les terres de Lunebourg, & y éxigérent de groſſes contributions. Les Miniſtres de l'Empereur, du Roi de Suéde, de l'Electeur de Brandebourg & de la République de Hollande, voulurent terminer ce différend à l'amiable, & ils obtinrent des Princes de Brunſwic qu'on feroit entrer dans Radzebourg une garniſon Impériale & Hollandoiſe, & qu'on démoliroit les fortifications de la place: mais un point d'honneur arrêta le ſuccès de cet accommodement. Les Ducs demandoient, qu'avant ſon éxécution, les troupes Danoiſes ſortiſſent du Duché de Lunebourg. Le Roi de Danemarck ne voulut pas y conſentir; de ſorte que les délais étant expirés, il fit inveſtir Radzebourg, & commença à bombarder cette place.

L'Empereur, la Suéde & la Hollande ſe propoſent pour médiateurs.

Le Gouverneur avoit eu ordre de ne point tirer le premier, de peur que les Ducs ne fuſſent regardés comme aggreſſeurs, ainſi les aſſiégeans eurent tout le tems néceſſaire pour établir leurs batteries. Le bombardement commença le dernier jour du mois d'août, & dura juſqu'au quatriéme de ſeptembre, que ſa Majeſté Danoiſe accorda une ſuſpenſion d'armes pour quatre jours, pendant leſquels les médiateurs qui s'étoient rendus à Hambourg, travaillérent à un accommodement. Mais ce terme leur ayant paru trop court, l'armiſtice fut prolongée juſqu'au dix-huitiéme du même mois. On changea le lieu des conférences; elles ſe tinrent à Rendſbourg, puis à Haarbourg. Après bien des difficultés, le traité fut enfin ſigné le neuviéme d'octobre.

Le Roi de Danemarck fait inveſtir Radzebourg.

Il portoit, Que la maiſon de Brunſwic feroit démolir

AN. DE J. C. 1693.

toutes les fortifications de Radzebourg, à commencer le lendemain de la ratification du traité : Qu'elle feroit travailler à cette démolition avec tant de diligence, qu'elle pût être achevée dans trois ſemaines pour le plus tard : Qu'elle retireroit ſes troupes de Radzebourg, & leur feroit repaſſer l'Elbe auſſi-tôt après la démolition des ouvrages.

Traité entre le Roi de Danemarck & les Ducs de Brunſwic.

Le Roi de Danemarck promettoit de ſon côté, de faire rentrer de même toutes ſes troupes dans ſes Etats, tant celles qui étoient devant Radzebourg, que dans le reſte du païs de Saxe-Lawembourg, & de leur faire entiérement évacuer ce Duché, quatre jours après la ratification du traité. On exceptoit deux régimens de cavalerie, & ſix bataillons qui reſteroient auprès de l'artillerie qu'on pourroit y laiſſer quinze jours, en cas qu'elle ne pût être tranſportée plutôt, à condition que ces deux régimens de cavalerie & ces ſix bataillons ne pourroient éxiger du païs que le fourage & l'uſtenſile, ſa Majeſté Danoiſe s'obligeant de leur fournir le pain & les autres vivres dont ils auroient beſoin. Il étoit permis aux Danois d'entrer dans Radzebourg & d'en ſortir après la ſignature du traité. Leur artillerie devoit être retirée des batteries, & conduite à un mille de là, immédiatement après la ratification, &c. On convint que ſa Majeſté Danoiſe ne ſe mêleroit plus, en aucune manière, dans la ſucceſſion de Saxe-Lawembourg contre la maiſon de Luneboutg, & qu'elle ne la troubleroit pas non plus dans la ſucceſſion ou jouiſſance de ce païs, ni directement ni indirectement ; mais qu'elle laiſſeroit entiérement cette affaire à la déciſion des arbitres, &c.

Création d'un Electorat en faveur du Duc de Brunſwic-Hanover.

Rinck. p. 1148. *Struv. per.* 10. *ſect.* 11, p. 4013.

La création d'un neuviéme Electorat en faveur d'Erneſt-Auguſte, Duc de Brunſwic-Hanovet, faiſoit alors beaucoup de bruit dans l'Empire, par les oppoſitions des Electeurs de Tréves, de Cologne, du Comte Palatin, & de pluſieurs autres Princes & Etats du Corps Germanique. Voici ce qui donna lieu à l'érection de cette nouvelle dignité.

Erneſt-Auguſte, adminiſtrateur de l'Evêché d'Oſnabrug, avoit traité avec le Roi de France pour la levée

de dix mille hommes ; il avoit même touché la ſomme dont on étoit convenu. L'Empereur, qui vouloit avoir ces troupes, propoſa au Duc de Brunſwic de créer en ſa faveur un nouvel Electorat, ſous prétexte que les Electeurs devoient être en nombre impair, afin de prévenir les inconvéniens que pourroit cauſer une élection dont les voix ſeroient partagées. L'éclat de cette dignité éblouit le Duc de Hanover. Le marché fut bien-tôt conclu, & même d'une manière avantageuſe à la maiſon d'Autriche. Il fut arrêté que, pour l'élection d'un Roi des Romains, le Duc ni ſes deſcendans ne donneroient jamais leur voix à d'autre qu'à un Prince Autrichien.

AN. DE J. C. 1693.

Cette entrepriſe de l'Empereur ne ſe fit pas ſans de très-grandes oppoſitions de la part des Princes eccléſiaſtiques & laïques, & du Collége des Villes. Leurs députés à la Diète de Ratiſbonne expoſérent dans un réſultat les raiſons que leurs maîtres avoient de s'oppoſer à cette nouveauté. Il contenoit en ſubſtance, Qu'ils avoient appris avec beaucoup d'étonnement que l'Empereur avoit deſſein d'ériger un nouvel Electorat en faveur du Duc de Hanover, ſans la participation & le conſentement des Etats de l'Empire, contre l'uſage & le ſtyle ordinaire : Que cependant on vouloit bien croire, qu'en faiſant attention aux coutumes anciennes & aux conſtitutions de l'Empire, il ſuſpendroit l'inveſtiture de ce neuviéme Electorat ; qu'il en feroit aux trois Colléges la propoſition, ſuivant l'uſage ordinaire, & qu'il attendroit le réſultat de leurs délibérations, afin de prévenir les ſuites fâcheuſes du mécontentement des Electeurs & des Princes oppoſans.

Oppoſition des Etats de l'Empire.

Léopold, ſans avoir égard à ces remontrances, réſolut de donner à Erneſt-Auguſte l'inveſtiture du nouvel Electorat. Le jour de cette cérémonie fut fixé au dix-neuviéme de décembre 1693. Dans la ſalle où elle devoit ſe faire, il y avoit un trône dreſſé ſous un dais, & à la gauche une table où étoit, ſur un carreau, le bonnet électoral. Le Baron de Groot, Ambaſſadeur du Duc de Hanover, & Limback, ſecrétaire, furent avertis par le Grand-Chambellan, du tems où ils devoient ſe trouver au Palais.

Cérémonie de l'inveſtiture de l'Electorat, donnée au Prince de Hanover.

Eur. Heroldi. part. 1. p. 313.

Lunig. Arch. Imper. part ſpec. ſect. 1. p. 167.

AN. DE J. C. 1693.

Ils s'y rendirent en carroſſe, avec un cortége de gentilshommes Hanovériens. Ils paſſérent la ſalle appellée *des Cavaliers*, où les gardes étoient en haie, & furent reçus par le Grand-Chambellan, hors la porte de la ſalle où la cérémonie devoit ſe faire. L'Empereur y arriva en même-tems, & monta ſur le trône qu'on lui avoit préparé.

Le Baron de Groot & Limback firent trois révérences en entrant. Le premier prononça un diſcours ſur le ſujet de ſon ambaſſade. Le Comte de Wallenſtein y répondit, en expoſant les motifs qui devoient engager ſa Majeſté Impériale à ériger un nouvel Electorat en faveur du Duc de Hanover. Il dit entr'autres choſes, Qu'elle devoit avoir égard à la ſplendeur, à la puiſſance & à l'autorité de l'illuſtre maiſon de Brunſwic, & ſur-tout aux ſervices ſignalés que le Séréniſſime Prince Erneſt-Auguſte avoit rendus à l'Empire: Qu'elle eſpéroit que ce Prince, ſuivant ſes promeſſes, feroit de nouveaux efforts pour ſoutenir la dignité du Corps Germanique; & que dans cette vue, elle avoit réſolu d'admettre Erneſt-Auguſte & ſes deſcendans mâles, ſuivant le droit d'aineſſe, au nombre des Electeurs du ſaint Empire, & de les revêtir de cette dignité avec toutes ſes prérogatives.

Serment prêté par le Duc de Hanover.

Lettres hiſt. Janvier & Février. p. 73.

Après ce diſcours, les deux Miniſtres du Duc de Hanover furent conduits vers le trône. Ils ſe mirent à genoux ſur le premier dégré, où ils prononcérent à haute voix un ſerment, dont voici la teneur: Que les Miniſtres Pléniporentiaires, au nom du Duc leur maître, déclaré pour lors Electeur du ſaint Empire, proteſtoient ſur les ſaints Evangiles qui étoient préſens & qu'ils touchoient de leurs propres mains, en vertu & par le pouvoir qu'ils en avoient reçu par écrit, & qu'ils avoient livré à la Chancellerie de l'Empire, Que ſon Alteſſe Electorale, pour elle & pour ſes deſcendans mâles, ſeroit toujours attachée, fidéle, obéiſſante à l'Empire & à l'Empereur: Qu'elle ſeroit toujours prête à les ſervir: Qu'elle n'aſſiſteroit jamais à aucun Conſeil qui pourroit être tenu contre la perſonne de ſa Majeſté Impériale, ſon honneur, ſa dignité & ſes intérêts; & qu'elle n'adhéreroit jamais à quoi que ce fût,

qu'on pourroit entreprendre ou réſoudre qui lui fût préjudiciable : Qu'au contraire, elle défendroit & maintiendroit l'honneur & la dignité de ſa Majeſté Impériale & du ſaint Empire : Que ſi ſon Alteſſe étoit informée de quelque deſſein contre la ſacrée perſonne de ſa Majeſté, ou contre le ſaint Empire, elle en avertiroit inceſſamment ſadite Majeſté Impériale, & feroit dans cette occaſion tout ce qui eſt du devoir d'un Electeur obéiſſant, & d'un Prince vaſſal de ſa Majeſté Impériale & du ſaint Empire, ainſi que les conſtitutions & les loix le demandent, ſans fraude ni tromperie, &c. AN. DE J. C. 1693.

Ce ſerment fut ſuivi de l'inveſtiture de l'Electorat. Le Prince de Schwartzemberg, Grand-Maître de la maiſon de l'Impératrice, qui faiſoit la fonction de Maréchal de la Cour, donna l'épée nue à l'Empereur, qui en préſenta le pommeau à baiſer aux Miniſtres de Hanover. Limback remercia l'Empereur au nom de ce Prince : enſuite le Comte de Wallenſtein donna le bonnet électoral au Baron de Groot. Le Duc reçoit l'inveſtiture de l'Electorat.

Les réjouiſſances qu'on fit à cette occaſion à la Cour de Vienne, furent troublées par la mort de l'Electrice de Bavière, Marie-Antoinette, fille de l'Empereur & de l'Impératrice Marguerite, Infante d'Eſpagne. Cette Princeſſe mourut à Vienne, le vingt-quatriéme de décembre 1692. Le vingt-huitiéme du mois d'octobre de cette même année, elle avoit mis au monde un Prince que l'Empereur, l'Impératrice & le Roi des Romains tinrent ſur les fonds de Baptême. Mort de l'Electrice de Bavière.

Lorſqu'on eut appris à Ratiſbonne que l'Empereur avoit donné l'inveſtiture du nouvel Electorat, les députés firent un manifeſte pour repréſenter à ſa Majeſté Impériale les griefs de leurs maîtres. Il contenoit en ſubſtance, Que les Princes & Etats de l'Empire avoient appris avec étonnement, que les inſtances du Duc de Hanover auprès de l'Empereur avoient eu un tel effet, que nonobſtant leurs très-humbles & reſpectueuſes remontrances, fondées ſur des raiſons inconteſtables, l'inveſtiture d'un neuviéme Electorat avoit été accordée à ſes Miniſtres, le dix-neu- Proteſtation des Etats de l'Empire contre l'érection du neuviéme Electorat. *Herold. part.* 1. p. 315. *Thucelius Elect. juris pub.* c. 2. & 3.

AN. DE J. C. 1693.

viéme de décembre dernier : Qu'il étoit notoire que ce procédé étoit contraire à la Bulle d'Or, à pluſieurs capitulations que les Empereurs ont ſucceſſivement confirmées par ſerment, aux articles de la paix de Weſtphalie, & par conſéquent à toutes les loix fondamentales de l'Empire : Que cette affaire n'avoit pas été conclue par un réſultat libre & unanime des trois Colléges, mais à leur inſçu : Qu'ainſi les Princes ſe trouvoient obligés de s'y oppoſer tant en général qu'en particulier, pour conſerver leurs droits & ſe maintenir dans la poſſeſſion du ſuffrage libre qu'ils doivent avoir dans les affaires qui regardent l'Empire : Que non-ſeulement ils proteſtoient contre tout ce qui avoit été fait, mais qu'ils le déclaroient nul & ſans effet, comme leurs Miniſtres faiſoient par cet acte, en vertu des pouvoirs & des inſtructions qu'ils avoient reçus de leurs maitres : Qu'en conſéquence, ils déclaroient nulle l'inveſtiture donnée au Duc de Hanover, & qu'ils ne vouloient pas le reconnoître pour Electeur, ne pouvant ſe départir en aucune manière de ce qui avoit été réglé par la Bulle d'Or, par les traités de Weſtphalie, & par les autres loix fondamenrales de l'Empire.

Tempérament propoſé pour contenter ſur ce ſujet l'Empereur & les Etats oppoſans.

Cependant, quelques députés cherchérent des expédiens pour contenter, s'il étoit poſſible, l'Empereur, le nouvel Electeur & les Etats oppoſans. Pour cet effet, ils propoſérent que ſa Majeſté Impériale déclarât, par une conſtitution revêtue des formalités les plus authentiques, qu'elle n'avoit pas eu deſſein de préjudicier aux droits du Corps Germanique, & que les choſes demeureroient dans leur entier, de même que ſi l'élection du neuviéme Electorat n'eût pas été faite. Ils repréſentérent que par cette conſtitution, cette nouvelle dignité ſeroit confirmée ; mais qu'en même-tems l'Empereur promettroit de ne point ériger un dixiéme Electorat, que par l'avis & du conſentement unanime des trois Colléges.

La propoſition fut appuyée de pluſieurs députés, & particuliérement des Commiſſaires Impériaux. Cependant elle paroiſſoit inutile, puiſque cette conſtitution qu'on demandoit à l'Empereur, quelque clauſe qu'on pût y in-

ſérer, ne pouvoit jamais avoir plus d'autorité que les loix fondamentales de l'Empire & que la capitulation Impériale, auſquelles on prétendoit qu'on n'avoit eu aucun égard. Auſſi la diſpute demeura toujours dans les termes d'une négociation avec les Princes oppoſans, qui ſe contentérent de renouveller depuis leurs proteſtations, dans les conférences qui ſe tinrent à Riſwick pour la paix générale. AN. DE J. C. 1693.

Il reſte à obſerver une choſe, qui n'a pas été éclaircie dans les piéces qui ont été données au public ſur cette affaire. C'eſt que le Duc de Hanover qui fut inveſti de la dignité Electorale, étoit le cadet de la maiſon de Brunſwic, laquelle étoit diviſée en trois branches. La premiére étoit celle de Wolfembutel, qu'on appelle auſſi Brunſwic-Lunebourg; la ſeconde, celle de Zell, & la troiſiéme celle de Hanover. Il ſembloit donc que les deux branches aînées auroient dû s'oppoſer à l'érection du neuviéme Electorat en faveur du Duc de Hanover, par un motif particulier, ayant un ſecond intérêt ſéparé de celui des Princes oppoſans; cependant il n'y eut que le Prince de Brunſwic-Wolfembutel qui y forma oppoſition. Voici la raiſon pour laquelle le Duc de Zell, quoique frère aîné du Duc de Hanover, y donna néanmoins ſon conſentement.

Pourquoi le Duc de Zell ne s'eſt pas oppoſé à l'élévation du Duc de Hanover.

La Princeſſe de Tarente étant à Bruxelles, & ayant mené avec elle Mademoiſelle d'Obéreuſe, d'une maiſon fort ancienne du Poitou, le Duc de Zell en devint amoureux. La vertu de cette Demoiſelle l'ayant ſoutenue contre les attaques de l'amour du Prince, il offrit de l'épouſer; mais il lui dit qu'il ne pouvoit faire ce mariage que de la main gauche. Mademoiſelle d'Obéreuſe répondit au Duc de Zell, que pourvu que le mariage fût légitime, il ne lui importoit pas de quelle main on l'épouſât. L'alliance ſe fit, & il n'en vint point d'enfans mâles. Dans les dernières guerres, ſa Majeſté Impériale ayant eu beſoin du Duc de Zell, en fut ſi bien ſervie, qu'elle conſentit que la Ducheſſe eût les mêmes avantages que ſi elle avoit été épouſée de la main droite, & qu'elle devint Princeſſe; de façon que ſi la Ducheſſe avoit des enfans, mâles ils pourroient ſucceder

AN. DE J. C. 1693.

légitimement. La Princeſſe ſa fille fut mariée au fils du Prince Erneſt-Auguſte, Evêque d'Oſnabrug, Duc de Hanover, nouvel Electeur. Cette Princeſſe devant par ce moyen devenir Electrice, le Duc de Zell, qui avoit par-là tout ce qu'il pouvoit ſouhaiter, n'y forma point d'oppoſition. Mais le Duc de Wolfembutel, les Evêques de Munſter, de Bamberg, le Landgrave de Heſſe, renouvellérent leurs proteſtations, qu'ils firent ſignifier au Conſeil Aulique, & à la Chambre Impériale, que la guerre du Rhin avoit obligé de transférer de Spire à Wetzlar.

Mauvais état des affaires de l'Empereur.

La Cour de Vienne fut obligée de diſſimuler. En ſe brouillant avec les Etats mécontens, elle s'expoſoit à être privée de leur ſecours, dont elle avoit un preſſant beſoin. Pendant l'hyver elle avoit demandé la paix aux Turcs, qui la lui avoient refuſée. Les Provinces de la maiſon d'Autriche étoient déſolées, les villes dépeuplées, les tréſors diſſipés, les peuples accablés d'impôts; tout ſembloit appeller la paix pour ſoulager les maux univerſels de l'Empire. Léopold pouvoit peut-être compter ſur la fidélité d'Abaffi, Vaivode de Tranſilvanie; mais il ſoupçonnoit avec raiſon celle des ſujets de ce Prince. Ils aimoient la domination Turque, qui eſt toujours dure pour les Grands, & qui affecte de la douceur pour les peuples tributaires. Ils redoutoient les Autrichiens qui les avoient très-maltraités; & mécontens de leurs garniſons, ils refuſoient de leur donner des vivres, ou ne les fourniſſoient qu'à regret.

L'Empereur, agité de différentes inquiétudes, faiſoit lever des milices en Bohême, en Autriche, dans le Milanès & dans les autres païs héréditaires. Il preſſoit les Princes & les Villes de tenir leurs troupes prêtes à partir, afin de commencer de bonne heure la campagne ſur le Rhin & dans la Hongrie. Mais la plupart des Etats d'Allemagne, mécontens de la guerre, ou du nouvel Electorat que Léopold avoit érigé, n'étoient guères diſpoſés à obéir; de ſorte qu'ils éxécutérent lentement ce qu'ils avoient réſolu avec peine. Les ſecours préparés demeurérent long-tems ſans partir, & lorſqu'ils furent en chemin, ils reçurent des ordres de

de marcher à petites journées ; ainſi ils n'arrivérent que très-tard en Hongrie & ſur le Rhin.

AN. DE J. C. 1693.

Le Collége des Villes ſouhaitoit la paix, & le Roi de France, quoique victorieux, l'offroit à l'Empire. Ce Prince, pour montrer combien ſincérement il la deſiroit, différa d'entrer en campagne juſqu'au mois de mai, dans l'eſpérance de rendre les Impériaux plus traitables, & de les amener enfin à un accommodement. Toutes ces démarches ayant été inutiles, Louis XIV. fut obligé de faire agir ſes troupes, afin d'emporter par la force des armes, ce qu'il n'avoit pu obtenir par les voies de la négociation.

Le Roi de France offre inutilement la paix à l'Empire.

Son armée s'étant aſſemblée à la petite Hollande, proche le Rhin, paſſa ce fleuve le ſeiziéme & le dix-ſeptiéme de ce mois, ſur deux ponts conſtruits à Philipſbourg. Elle fut ſéparée en deux corps. Les Maréchaux de Lorges & de Choiſeuil, à la tête de trente mille hommes, s'avancérent dans les montagnes, pour s'oppoſer au Prince Louis de Bade, campé ſous Heilbron. L'armée de ce Général n'étoit alors que de quarante-deux bataillons & de ſoixante & dix eſcadrons.

Le Marquis de Chamilly, avec vingt mille François, vint aſſiéger Heidelberg. La tranchée fut ouverte la nuit du vingtiéme de mai. Les aſſiégés ſe voyant preſſés & enveloppés par les batteries, abandonnérent la tête du fauxbourg, & ſe réfugiérent dans la ville. Les grenadiers de picardie en ayant enfoncé les portes à coups de hache, pourſuivirent les Allemans juſqu'au château ; mais ceux-ci vinrent à bout de s'y enfermer, en laiſſant dehors plus de cinq cents hommes de la garniſon qui furent tués ou faits priſonniers. Le fort de l'Etoile ayant été abandonné, les François entrérent dans la ville où ils mirent tout à feu & à ſang. Le Gouverneur du château voulant éviter un pareil traitement, ne penſa qu'à capituler. Les articles furent ſignés le vingt-troiſiéme de mai. La garniſon ſortit avec deux piéces de canon & tout le bagage, pour aller à Wimpfen, où elle fut conduite. Les François, maîtres du château, y mirent le feu & le réduiſirent en

Les François prennent Heidelberg.

An. de J. C. 1693.

cendres ; ils ne reſpectérent pas même les tombeaux des Electeurs ni des Princes Palatins.

Les Impériaux ſont chaſſés de leur poſte.

Gazette de 1693. p. 286.

Le troiſiéme de juin, le Maréchal de Lorges ayant réſolu d'attaquer les Allemans qui étoient retranchés près de Heilbron, fut informé qu'ils avoient repaſſé le Nékre. Il s'avança néanmoins juſqu'à Gros-Gardach où ils étoient campés. Il y arriva le vingt-cinquieme à dix heures du matin. Il reconnut les lignes des Impériaux, & fit braquer ſur une hauteur, trente piéces de canon dont le feu les obligea de décamper avec précipitation, en abandonnant une partie de leurs bagages. Le Maréchal de Lorges attendoit le Dauphin, qui marchoit à la tête de cinquante-huit eſcadrons & de vingt-huit bataillons. Par la jonction de ce renfort, l'armée Françoiſe, campée à Isfeld, & ſupérieure à celle du Prince de Bade, cherchoit à donner une bataille. Mais le Prince de Bade, qui ſavoit l'art des campemens mieux qu'aucun Capitaine, s'étoit ſi bien retranché près de Heilbron, qu'il étoit dangereux d'entreprendre de le forcer. Sa droite & ſa gauche étoient ſur des hauteurs garnies de redoutes & de batteries ; le corps de bataille avoit devant lui des ravins inacceſſibles, & on ne pouvoit aller aux Allemans ſans paſſer un bois que les marais rendent impraticable.

Ils ſe retranchent près de Heilbron.

Le Dauphin, ſachant qu'il ne pouvoit avancer dans le païs tant que les Impériaux occuperoient le poſte avantageux où ils étoient, ſe mit en état de les attaquer. Il prit le commandement de l'aile droite avec le Maréchal de Lorges, & laiſſant celui de la gauche au Maréchal de Choiſeuil, il marcha droit à l'armée Impériale, dans la réſolution de la forcer dans ſon camp. Il s'avança juſqu'aux hauteurs d'Ottmarsheim, à la portée du canon ennemi. Il reconnut mieux qu'il n'avoit encore fait, que les retranchemens étoient inacceſſibles. On ſe contenta d'élever quelques batteries, qui firent feu pendant dix heures ſans aucun ſuccès. Les Allemans y répondirent de leur côté. Le Dauphin n'ayant pu les obliger à quitter leur camp, il ſe retira & repaſſa le Nékre quelques jours après. Il envoya une partie de ſon armée dans le Wirtemberg,

& fit deux détachemens ; l'un de douze mille hommes pour le Piémont, l'autre de dix mille pour les Païs-Bas. Il partit ſur la fin du mois d'août, ſous l'eſcorte de deux mille chevaux, pour ſe rendre à Nancy & de-là à la Cour de France. AN. DE J. C. 1693.

L'armée Impériale ne fit aucun mouvement qu'après la retraite des François. L'Electeur de Saxe en commandoit l'aile droite, le Landgrave de Heſſe la gauche, & le Prince Louis de Bade le corps de bataille. Elle ne fit autre choſe que de couvrir le païs, pour le garantir des irruptions des François, & les faire ſortir du Wirtemberg qu'ils avoient mis à contribution. Ce Duché étoit ſi ruiné, que les Allemans ne purent y prendre des quartiers d'hyver faute de vivres. Leurs troupes furent réparties dans l'Electorat de Mayence, & dans les Cercles de Suabe & de Franconie ; les troupes Brandebourgeoiſes ſe retirérent dans les Etats de Juliers & de Cléves.

La campagne dans les Païs-Bas fut plus longue & plus meurtrière. Les François s'emparérent de Hui le quinziéme de juillet, & le vingt-neuviéme il y eut entr'eux & les alliés une bataille ſanglante. Les François prennent Hui.

L'armée Françoiſe, commandée par le Duc de Luxembourg, étoit de cent cinquante eſcadrons & de ſoixante & quinze bataillons. Celle des confédérés n'étoit compoſée que de cinquante & un eſcadrons & de quatre-vingt neuf ou dix bataillons. Elle avoit pour Généraux le Prince d'Orange & l'Electeur de Bavière, que le Roi d'Eſpagne avoit fait Gouverneur héréditaire des Païs-Bas, vers la fin de 1691. Comme il y avoit dans l'armée de France deux jeunes Princes du ſang, ſçavoir le Duc de Chartres & le Prince de Conti, il y avoit auſſi dans celle des confédérés, deux jeunes Princes des maiſons Souveraines, de Brandebourg & de Hanover : tous quatre ſe ſignalérent à l'envi les uns des autres. *Theat. Europ.* t. 14. p. 464. *European. hiſt.* t. 2. p. 1385.

Le Duc de Luxembourg ayant appris que l'armée des alliés étoit campée entre la petite rivière de Gette & le ruiſſeau de Lande-Ferme, & que ſur le bruit qu'il avoit deſſein d'aſſiéger Liége, elle s'étoit affoiblie de dix batail-

AN DE J. C. 1693.

lons pour renforcer la garniſon de cette ville, il prit la réſolution d'aller les attaquer. Pour mieux couvrir ſon deſſein, il feignit de marcher à Liége le vingt-huitiéme de juillet, & ſon armée partit du camp de Hellich, éloigné de ſept lieues de celui des alliés. Elle marcha ſur quatre colomnes, l'infanterie au milieu & la cavalerie ſur les ailes.

Pendant que l'infanterie paſſoit le Jart, le Duc de Luxembourg s'avança à la tête de la maiſon du Roi ſuivie du reſte de la colonne, & ſe hâta d'arriver a la vue des ennemis, à deſſein ou de les contenir dans leur camp, ou de charger leur arrière-garde s'ils repaſſoient la rivière. Il arriva ſur les quatre heures après midi à la hauteur de Raucou. Il jetta d'abord dans les villages de Sainte-Gertrude & de Hautwinde, deux régimens de dragons qu'il fit relever enſuite par un détachement d'infanterie, ſous les ordres du Comte de Monchevreuil, Lieutenant-Général. Lorſque ces troupes parurent, le Prince d'Orange & l'Electeur de Bavière, toujours perſuadés que le Duc de Luxembourg en vouloit à Liége, ne purent croire que c'étoit l'armée Françoiſe qui venoit à eux; ils s'imaginérent que ce n'étoit qu'un détachement que le Maréchal avoit envoyé pour leur cacher ſa marche. Mais étant montés à cheval, & ayant reconnu la vérité, ils rangérent promtement leurs troupes en bataille à la tête de leur camp.

Le Maréchal de Joyeuſe arriva ſur les ſix heures du ſoir avec l'aile gauche, & deux heures après il fut joint par l'infanterie que le Prince de Conti avoit fait marcher ſur quatre colomnes depuis le paſſage du Jart. Comme il étoit trop tard pour engager le combat, le Duc de Luxembourg ſe contenta de faire la diſpoſition de ſes troupes, qui paſſérent la nuit en ordre de bataille, pendant que les alliés travaillérent avec toute la diligence poſſible à ſe fortifier. Le vingt-neuviéme de juillet, à la pointe du jour, on découvrit leur armée en bataille, ayant leur droite du côté des villages de Laër & de Nerwinde qu'ils avoient retranchés, & où ils avoient jetté beaucoup d'infanterie; leur gauche

s'étendoit juſqu'au ruiſſeau de Landen, & ſe replioit le long de ce ruiſſeau, en deſcendant du côté de Laër. Ils avoient tiré devant eux un grand retranchement, en ſuivant les hauteurs depuis Bas-Landen juſqu'à Netwinde. AN. DE J. C. 1693.

Derrière ce retranchement, bordé de quatre-vingt piéces de canon, étoit leur infanterie, ſoutenue de deux lignes de cavalerie. Ils avoient de plus à leur droite, depuis leur retranchement juſqu'à la Gette, trois autres lignes de cavalerie qui faiſoient face au village de Laër & de Netwinde. Sur les quatre heures & demie du matin, le canon commença à tirer de part & d'autre, & ne diſcontinua plus juſqu'à la fin du combat.

Le Maréchal Duc de Luxembourg ayant reconnu la diſpoſition de l'armée des ennemis, jugea qu'avant toutes choſes il falloit ſe rendre maître des villages de Laër & de Nerwinde, & que de-là dépendoit tout le ſuccès de la bataille; il fit donc attaquer, à huit heures, ce dernier village.

Rubantel conduiſoit la droite de cette attaque, le Comte de Montchevreuil la gauche, & le Duc de Berwick celle du milieu. Le village de Nerwinde fut emporté en très-peu de tems. Les alliés étant revenus avec de nouvelles troupes, le regagnérent après un long & ſanglant combat. Ils n'y demeurérent pas long-tems ſans être attaqués par le Duc de Bourbon, qui reprit le village, & repouſſa les ennemis juſqu'à la plaine où étoit leur canon. Mais le Prince d'Orange revint à la charge & fit les derniers efforts pour reprendre ce poſte qui lui étoit ſi important: les François furent obligés enfin de ſe retirer derrière les haies du village. Bataille de Nerwinde ou de Landen.

Ce qui ſe paſſa à l'attaque du village de Wang fut encore plus vif & plus ſanglant. Le Maréchal de Luxembourg avoit étendu deux bataillons en deux lignes pour cette attaque. Il comptoit que dès qu'elle commenceroit, le centre & la gauche de ſon armée agiroient en même-tems. Le village de Wang fut pris, & les ennemis chaſſés. Mais ceux-ci étant revenus une demi-heure après, ils en chaſſérent à leur tour les François. Le Maréchal de Luxem- *Mémoires de la guerre.* t. 2. p. 137.

An. de J. C. 1693.

bourg qui connoiſſoit l'importance de ce poſte, entreprit de s'en rendre maître à quelque prix que ce fût, & par la même raiſon, les alliés firent tous leurs efforts pour s'y maintenir : ce qui rendit le combat très-meurtrier. Comme le Prince d'Orange avoit pris ſoin d'entourer le village d'un parapet flanqué en pluſieurs endroits, & que de-là il avoit fait tirer un retranchement juſqu'à un ravin, tout ſon camp ſembloit impénétrable à la cavalerie ; il fallut donc employer l'infanterie pour le forcer. Le Maréchal de Luxembourg commanda ſeize bataillons pour une entrepriſe ſi hardie. Le Duc de Bourbon ſe mit à leur tête, & ſe rendit maître du village ; mais quelque-tems après il en fut chaſſé par le Prince d'Orange qui revenoit de ſon aile droite pour rétablir la gauche.

Le Maréchal de Luxembourg retira alors ſes troupes de cette attaque qui ne lui réuſſiſſoit pas, & les mena vers l'aile droite où le feu continuoit toujours, & où le danger pour les alliés n'étoit pas moins grand qu'à l'aile gauche : car les François qui avoient conſervé une partie du village de Nerwinde, avoient enfin gagné les haies de la hauteur que les confédérés occupoient, & s'étoient rendus maîtres du flanc de leurs retranchemens. Le Prince d'Orange courut encore une fois de ce côté-là, & répara le déſordre, en ramenant l'infanterie Angloiſe aux retranchemens qu'elle avoit abandonnés. L'Electeur de Bavière diſpoſa alors deux bataillons, pour attaquer les François par leur aile gauche qu'ils avoient dégarnie, pendant que trois autres les attaqueroient par-devant. Mais la diligence du Duc de Luxembourg prévint l'entrepriſe de l'Electeur. Voyant la gauche des alliés abandonnée, il fit venir la brigade des gardes & celle de Vermandois, pour attaquer tout de nouveau le village de Wang, & s'ouvrir par-là un paſſage aux retranchemens. Ces brigades agirent avec tant de vigueur, qu'elles contraignirent les ennemis à quitter leurs poſtes.

Le Prince de Conti voyant alors le paſſage ouvert, & que pour ſe rendre maître du retranchement, il ne falloit plus que de la cavalerie, courut en chercher. Comme on

l'avoit placée fort à propos, il ſe vit bien-tôt à la tête de ſix eſcadrons, qui furent ſuivis par la maiſon du Roi & par d'autres brigades. Tous en entrant dans le retranchement forcérent la ligne qui le gardoit. Peu s'en fallut néanmoins que la fortune ne leur fit éprouver ſon inconſtance; car les confédérés prenant quelques eſcadrons en flanc, les mirent en déſordre, & le Duc de Chartres n'ayant pu les ralliet, fut emporté lui-même par le torrent, & artêté par ſon juſte-au-corps. Ce Prince auroit été pris, ſi ceux qui étoient autour de lui n'euſſent fait lâchet priſe à l'ennemi. AN. DE J. C. 1693.

La cavalerie Françoiſe ayant paſſé le retranchement, il ſe fit pluſieurs charges avec beaucoup de valeur & d'opiniâtreté de part & d'autre. Le Duc de Luxembourg ſe portant inceſſamment de la droite à la gauche, formoit lui-même la plupart des eſcadrons, & les menoit à la charge. Le Duc de Chartres en faiſoit autant de ſon côté, & animoit tout par ſon éxemple & par ſa préſence. Le Maréchal Duc de Villeroy, à la rête de la droite, donna toutes les marques poſſibles de ſon expérience & de ſon courage. Le Prince de Conti qui avoit déja combattu à la tête des carabiniers, chargea encore avec les grenadiers du Roi. Il reçut en cette occaſion un coup de ſabre ſur la tête, qui ne l'empêcha pas cependant de pourſuivre les ennemis, après avoir tué de ſa main le cavalier qui l'avoit bleſſé.

Le Maréchal de Joyeuſe, auſſi bleſſé d'un coup de mouſquet qui lui avoit percé la cuiſſe, conduiſit néanmoins pluſieurs fois à la charge les troupes de l'aile gauche qu'il commandoit. Le Duc de Bourbon, qui étoit à cette même aile, ſe mêla ſouvent avec les ennemis, & les chargea toujours avec avantage. Enfin, chacun rempliſſant parfaitement ſon devoir, tant les Officiers Généraux & ſubalternes, que les ſimples ſoldats, les ennemis furent contraints de céder à la valeur & à la force des troupes Françoiſes.

La droite des Impériaux ayant été ainſi enfoncée, la gauche ne fit pas une plus longue réſiſtance, & ce ne

AN. DE J. C. 1693.

fut plus par-tout qu'une déroute. Il y eut ſeulement dix ou douze eſcadrons & deux ou trois bataillons, qui ſe trouvant plus avancés dans leur retraite, ſe dérobérent à la vue du vainqueur ſans pouvoir être chargés. Le champ de bataille demeura aux troupes du Roi, avec ſoixante & ſept piéces de canon des ennemis, huit mortiers, pluſieurs pontons, & généralement tous leurs équipages d'artillerie & leurs munitions de guerre. On leur prit auſſi ſoixante & ſix étendards, vingt-deux drapeaux, douze paires de timbales. On leur fit quinze cents priſonniers, parmi leſquels on compta deux cents officiers, entr'autres le Comte de Solms, Lieutenant-Général; le Duc d'Ormond, Capitaine des gardes du Prince d'Orange, & Lieutenant-Général; le ſieur de Zuileſtein, auſſi Lieutenant-Général; le Comte de Brouai, Sergent-Major de bataille; le Comte de la Lippe & pluſieurs autres Colonels. Tous les avis qui venoient du côté des ennemis, faiſoient monter leur perte à plus de vingt-mille hommes. Si le nombre des François tués ou bleſſés ne fut pas ſi conſidérable, il eſt certain qu'il paſſoit plus de ſix mille hommes, quoique les relations de France s'en tiennent à ce calcul.

Les confédérés ſont entiére- ts.

L'armée des confédérés ſe raſſemble à Hall.

Il y eut une eſpéce de trêve pendant un mois ou ſix ſemaines entre les deux armées. Celle des confédérés, ſous le commandement du Prince d'Orange & de l'Electeur de Bavière, ſe raſſembla près de Hall en Hainaut, afin de prévenir la marche des François de ce côté-là. Mais elle ne put empêcher la vigilance du Maréchal du Luxembourg, qui avoit reçu les troupes dont il avoit beſoin pour remplacer les morts & les bleſſés. Après avoir tiré des magaſins de Mons, de Maubeuge & de Namur, les munitions de guerre qui lui étoient néceſſaires, il fit aſſiéger Charleroi.

Les François prennent Charleroi.

Le Maréchal de Villeroi eut le commandement du ſiége; le Duc de Luxembourg le couvroit, & le Marquis de Vauban conduiſoit les attaques. Il y avoit dans la ville une forte garniſon, ſous les ordres du Marquis de Caſtello, qui promettoit de faire une vigoureuſe réſiſtance. La nuit du quinziéme au ſeiziéme de ſeptembre, on fit l'ouverture de la tranchée. Les aſſiégés défendirent les ouvrages & le

le corps de la place pied à pied. Enfin, voyant le mineur attaché à la muraille, & n'eſpérant plus d'être ſecourus par l'Electeur de Bavière, comme il l'avoit promis, ils demandérent à capituler. La garniſon, réduite à douze cents hommes, de quatre mille cinq cents dont elle étoit compoſée au commencement du ſiége, ſortit le treiziéme d'octobre à dix heures du matin, avec armes & bagages, tambour battant, enſeignes déployées, quatre piéces de canon & deux mortiers. AN. DE J. C. 1693.

Affaires d'Italie.

Pour cauſer une diverſion avantageuſe aux Impériaux, le Duc de Savoye & le Prince Eugène prirent la réſolution de pénétrer cette année dans le Dauphiné, comme ils avoient fait l'année précédente. Ils s'emparérent de Saint-Georges, & inveſtirent Pignerol, qui fut bombardée. Le Maréchal de Catinat étoit alors retranché ſur la hauteur de Féneſtrelles, où il attendoit les ſecours qu'on lui avoit promis. Dès qu'il les eut reçus, il marcha droit aux alliés, qu'il obligea de changer leur premiere diſpoſition. Leur aile droite étoit compoſée de la cavalerie de l'Empereur & de celle du Duc de Savoye; la gauche, des troupes Eſpagnoles, tant infanterie que cavalerie, & des régimens de Taaf, de Schrotembach & de Commerci; l'infanterie Impériale & celle d'Angleterre formoient le corps de bataille.

Theat. Europ. t. 14. p. 477. *Leben. Eugenii*, p. 437.

Les alliés, inſtruits de la marche du Maréchal de Catinat, quittérent les environs de Pignerol, & vinrent camper auprès de Marſaille, entre le ruiſſeau de Ciſola & celui de Non. Là on tint Conſeil de guerre ſur le parti qu'il falloit prendre. L'avis de la plupart des Généraux fut de ne pas haſarder une bataille, mais le Duc de Savoye voulut abſolument en venir aux mains. Tout ce que lui repréſentérent le Prince Eugène & le Duc de Schomberg fut inutile; on n'obtint autre choſe de ce Prince, ſinon qu'on attendroit l'ennemi. Il fallut ſe ranger en bataille.

Bataille de Marſaille perdue par les Impériaux.

Le Duc de Savoye, Généraliſſime des troupes, commandoit l'aile droite, ayant ſous lui le Comte Caprara. Le Marquis de Léganez, à la gauche, avoit pour adjoint le Prince de Commerci. Le Prince Eugène menoit le corps

AN. DE J. C. 1693.

de bataille, où ſe trouvoient le Marquis de Parelle, le Comte de Las-Torres & le Duc de Schomberg. Le quatriéme d'octobre, ſur les neuf heures du matin, les deux armées s'ébranlérent. Le Maréchal de Catinat commença l'attaque. Les alliés ſoutinrent le premier choc avec beaucoup de fermeté ; mais bien-tôt après, la cavalerie Napolitaine & Milanoiſe fut renverſée & miſe en déroute.

Durant ce tems-là, le Prince Eugène qui commandoit au centre, repouſſa les François avec beaucoup de vigueur. Cet avantage, joint à celui qu'avoient le Duc de Savoye & le Comte Capara à l'aile droite, faiſoit eſpérer un heureux ſuccès aux alliés ; mais la cavalerie Françoiſe, qui avoit pouſſé la gauche, ayant pénétré juſqu'au corps de bataille qui ſe trouvoit découvert, l'infanterie des alliés en fut accablée. Le Maréchal de Catinat, profitant de ce déſordre, vint fondre ſur leur droite avec tant d'impétuoſité, que les alliés furent contraints de lâcher le pied, & même d'abandonner leur camp.

La victoire des François fut preſque complette. Ils firent monter la perte des alliés à huit mille hommes reſtés ſur le champ de bataille, & celle des priſonniers à deux mille. De leur côté, ils ne perdirent que quinze cents ou deux mille hommes, tant tués que bleſſés. L'armée des alliés fut raſſemblée ſous le canon de Turin, & après la revue elle alla camper à Monrcallier.

Les François, maîtres de la campagne, en enlevérent tous les grains qu'ils purent trouver, & firent payer de groſſes contributions. Ils ravitaillérent Caſal, Pignerol, Suze, & munirent les autres places. Après s'être emparés de pluſieurs poſtes avantageux pour entrer dans le Piémont au printems prochain, ils repaſſérent les monts, & vinrent prendre des quartiers dans le Dauphiné, en Provence & en Languedoc. Les troupes du Duc de Savoye ſe cantonnérent aux environs de Turin ; celles de l'Empereur & du Roi d'Eſpagne, dans le Milanès, & les Bavaroiſes retournérent dans leur païs par ordre de leur Souverain.

Les Impériaux ne firent rien de conſidérable dans la

Hongrie. Le Duc de Croy qui les commandoit, entreprit le ſiége de Belgrade, qu'il fut obligé de lever, après trente-deux jours environ de tranchée ouverte. Le Grand-Viſir venoit au ſecours de la place, avec une armée de quatre-vingt mille hommes. Le Duc de Croy n'en avoit pas alors plus de dix-huit mille en état de combattre. Appréhendant d'être attaqué en même-tems par l'armée Ottomane & par la garniſon de Belgrade, il abandonna ſes vivres, repaſſa la Save, & vint ſe retranchet ſous le canon de Péter-Waradin. Le Grand-Viſir, campé à Belgrade, envoyoit les Tartares au pillage, & faiſoit des détachemens pour harceler les partis Impériaux. Le Duc de Croy les fit obſervet, & couvrit ſi bien le païs, que les ennemis ne purent pillet que des villages. On fut quelque tems dans cette ſituation. Chaque jour on faiſoit des détachemens de part & d'autre, & il y avoit de fréquentes rencontres. Les Chrétiens & les Infidéles ſe harceloient ſans ceſſe, mais tout ſe paſſoit en légères eſcarmouches.

AN. DE J. C. 1693.

Affaires de Hongrie.

Gazette de France à l'an 1693.

Europ. hiſt. t. 2. à l'an 1693.

Le Viſir voyant qu'il ne pouvoit rien entreprendre dans la Hongrie, fit entrer un corps de trente mille Turcs en Tranſilvanie. Le Pacha qui les commandoit laiſſa une partie de ſon gros bagage près de Giula avec trois à quatre mille hommes, afin de faire ſon irruption avec plus de facilité. Le Comte Hofkirken qui défendoit les frontières, ſe mit à la tête de ſix régimens de dragons & de cavalerie, pour attaquer les Turcs qui gardoient le bagage. Sur le bruit de ſon approche, ils ſe retirérent dans la baſſe-ville, où les Impériaux les pourſuivirent avec tant de promtitude qu'ils y entrérent avec eux. Ils leur tuérent environ mille hommes, chaſſérent les autres, & brulérent la palanque après l'avoir pillée. Le Pacha qui marchoit vers la Tranſilvanie, s'étant arrêté à Témeſwar, donna le tems à Hofkirken de mettre la Tranſilvanie à l'abri de toute inſulte. Il poſta le long de la Teyſſe ſix régimens d'infanterie & pluſieurs régimens de cavalerie, qui diſputérent aux Turcs le paſſage de cette riviére. Alors le Viſir n'eſpérant plus faire réuſſir aucun deſſein, diſtribua des quartiers d'hyver à ſes troupes. Leur retraite

AN. DE J. C. 1693 1694.

cauſa plus de joie aux Impériaux que n'auroit fait une victoire remportée.

Les troupes ſoupiroient alors après le repos. La plupart des ſoldats ſe trouvoient très-foibles ou malades ; le Duc de Croy pourvut à leur ſoulagement. Il ſe rendit enſuite à Vienne, où le vingt & unième de novembre, il eut une longue audience de l'Empereur, dans laquelle il lui fit le rapport de tout ce qui s'étoit paſſé en Hongrie, & de l'état où il avoit laiſſé l'armée. Il lui repréſenta la néceſſité de rétablir la plupart des régimens, & d'augmenter beaucoup les troupes, parcequ'il y avoit ſujet de craindre que les Turcs ne revinſſent au printems avec de plus grandes forces. Le même jour, on aſſembla un Conſeil de guerre, où on délibéra ſur les moyens les plus promts de faire de nouvelles levées. Il fut propoſé, en attendant que les fonds fuſſent établis, d'engager divers Seigneurs à mettre ſur pied de nouveaux régimens, en leur promettant de les rembourſer de leurs avances. Mais comme on ne put convenir des conditions, ce deſſein n'eut pas tout le ſuccès qu'on en eſpéroit.

On établit un impôt ſur le ſel.

Il étoit encore plus difficile d'avoir une flotte ſur le Danube. Pour y ſuppléer, on donna des commiſſions à des particuliers, qui, moyennant des priviléges exceſſifs & ruineux pour le commerce, équippérent quelques ſaïques. Afin de ſubvenir aux frais de la guerre en Hongrie, ſur le Rhin & en Piémont, on ajouta aux taxes par tête ſur les cheminées & ſur les denrées, celle de trois écus ſur chaque meſure de ſel. La difficulté de lever ces taxes retarda les recrues qui ſe firent très-lentement, de ſorte que l'armée ne put s'aſſembler en Hongrie que vers le mois d'août. On eſpéroit que la dépoſition du Grand-Viſir Muſtapha, rallentiroit l'ardeur avec laquelle les Turcs faiſoient leurs préparatifs de guerre. Mais on fut bien ſurpris à Vienne, d'apprendre qu'ils redoubloient leurs efforts afin d'entrer au plutôt en campagne ; que le Teſterder Hali, ſucceſſeur de Muſtapha, avoit donné des ordres très-preſſans pour faire marcher les troupes ; que les Tartares menaçoient d'une irruption la Tranſilvanie ; que le Séraskier de Bel-

Digitized by Google

grade ayant paſſé le Danube avec un corps d'armée, avoit fait inveſtir Titoul pour en former le ſiége. AN. DE J. C. 1694.

La Cour de Vienne ne ſavoit quel parti prendre. Le peuple, accablé des anciens impôts, refuſoit de payer ceux que l'on avoit établis depuis peu. L'Empereur n'avoit point d'argent dans ſes coffres ; il en falloit cependant pour payer les vieilles troupes à qui on devoit pluſieurs mois de ſolde. Comme il y avoit à craindre qu'elles ne ſe mutinaſſent, quelques Seigneurs, fidéles & zélés ſujets de la maiſon d'Autriche, empruntérent ſur leur crédit des ſommes aſſés conſidérables pour payer les garniſons de Péter-Waradin & des villes voiſines.

D'ailleurs, les négociations que l'Empereur entretenoit avec les Princes d'Allemagne n'avançoient pas. Comme peu de ces ſortes d'affaires s'achévent ſans argent, & qu'on voit quelquefois des Miniſtres qui vendent la haine ou la faveur de leur maître, Léopold dont les finances étoient épuiſées, ne pouvoit conclure aucun traité avec les Etats d'Allemagne. Celui qu'il vouloit faire avec Georges, Electeur de Saxe, étoit plus avancé ; mais la mort de ce Prince, arrivée le ſeptiéme de mai, en retarda la concluſion. Il fallut recommencer les négociations avec Frédéric-Auguſte, frère du défunt & ſon ſucceſſeur. Le nouvel Electeur promit de laiſſer en Hongrie les troupes Saxonnes que Georges avoit voulu rappeller, & d'augmenter celles qui devoient marcher vers le Rhin.

Frédéric-Auguſte ſuccéde à ſon frère dans l'Electorat de Saxe.

Les embarras où ſe trouvoit Léopold, l'empêchoient de former de réſolution efficace ſur les projets de la campagne prochaine. Le Duc de Croy ayant refuſé le commandement général de l'armée en Hongrie, l'Empereur l'avoit donné au Comte Caprara. Mais celui-ci différoit ſon départ, juſqu'à ce que la Chambre des Finances eût fait délivrer au Commiſſaire général des guerres, les ſommes néceſſaires pour payer les troupes & faire les autres dépenſes. Enfin, après bien des inſtances, il ſe mit en route, le vingt-neuviéme de juillet, ſur la promeſſe que dans peu on lui envoyeroit les ſommes qu'il avoit demandées.

Le Comte Caprara eſt fait Général de l'armée envoyée en Hongrie.

An. de J. C. 1694.

La Cour de Vienne avoit reçu quelques nouvelles, en conſéquence deſquelles elle ſe flattoit de prévenir les Muſulmans, d'aſſiéger Témeſwar, & d'éxécuter d'autres deſſeins avant l'arrivée de l'ennemi. Mais le Grand-Viſir rompit toutes les meſures des Impériaux, en paſſant la Save à la tête de quatre-vingt-dix mille hommes, pour faire le ſiége de Péter-Waradin. Les Turcs ſe campérent à une lieue de cette place, & occupérent les hauteurs qui ſont aux deux extrémités ſur les bords du Danube. Leur armement naval, de cent dix bâtimens de diverſes grandeurs, mouilloit à la portée du canon des Impériaux. Les Tartares eſcarmouchoient jour & nuit avec les huſſards, & on ſe canonoit de part & d'autre avec plus de cinq cents piéces de canon, qui tiroient tant des deux flottes que des batteries de terre.

Diverſes actions qui ſe ſont paſſées entre les armées Impériale & Turque.

Le quatorziéme de ſeptembre, les Impériaux firent un détachement conſidérable de cavalerie & d'infanterie, pour chaſſer les Turcs d'un poſte d'où ils incommodoient conſidérablement le camp des Allemans. Les Infidéles eſſuyérent tout le feu qu'on fit ſur eux, & à leur tour ils chargérent leurs ennemis avec tant de vigueur, qu'ils les firent retirer en déſordre après leur avoir tué plus de trois cents hommes. Le Comte Caprara s'étant apperçu qu'ils dreſſoient une batterie contre ſon aile droite, fit travailler à une coupure derrière ſon premier retranchement, & à un épaulement dans le milieu de ſon camp, pour couvrir une partie de ſa cavalerie. Sur le midi, les Turcs vinrent fondre ſur ſes chevaux de friſe, jettérent quantité de grenades, & ſe retirérent enſuite. Le quinziéme, dès la pointe du jour, le canon recommença à tirer de part & d'autre, & le ſoir on fut averti que le Grand-Viſir avoit donné ſes ordres pour faire une attaque générale. A cette nouvelle, l'armée Impériale fut miſe en bataille, & elle y demeura toute la nuit. Mais les Turcs n'avoient d'autre deſſein que de donner l'allarme & de fatiguer l'armée Impériale. Ils ne tardérent pas eux-mêmes à décamper, à cauſe des pluies continuelles qui ne permettoient pas de tenir la campagne.

On ne put ſçavoir combien les ennemis avoient perdu de monde pendant que les deux armées étoient en préſence, mais on faiſoit monter la perte des Impériaux à plus de cinq mille hommes, outre un grand nombre de malades & de bleſſés qui furent envoyés à Mohatz. Quoiqu'il en ſoit, la Cour de Vienne eut tout ſujet d'être contente de la conduite des Généraux. On penſa dans le Conſeil à faire la répartition des quartiers d'hyver. AN. DE J. C. 1694.

La guerre qui ſe fit cette année dans les Pais-Bas, commença plus tard, & fut moins vive que la précédente. De part & d'autre on avoit beſoin de repos; cependant perſonne ne vouloit céder, les vaincus encore moins que les vainqueurs. Le Roi de France, quoique victorieux, ſouhaitoit la paix, parceque ſon Royaume étoit épuiſé d'hommes & d'argent. Au commencement de cette année, il fit auprès du Duc de Savoye, une tentative qui fut inutile. Il avoit employé la médiation des Rois de Suéde & de Danemarck, pour engager l'Empereur & les Princes d'Allemagne à entendre à quelques propoſitions de paix; mais comme elles ne furent pas écoutées, il eut recours à la voie des armes, & ſe prépara à pouſſer la guerre avec vigueur. Le Roi de France propoſe la paix.

L'armée qu'il avoit en Flandre étoit commandée par le Maréchal de Luxembourg. Il avoit avec lui les Maréchaux de Villeroi & de Joyeuſe. Le Duc de Bourbon, le Prince de Conti & le Duc du Maine faiſoient les fonctions de Lieutenans-Généraux. Les François ayant paſſé la Sambre, vinrent camper à Gemblours, le quinziéme de juin. Le Dauphin s'y étant rendu, il prit le commandement de l'armée, qui étoit d'environ ſoixante & dix mille hommes. Il fit avancer ſes troupes juſqu'à Tongres, où elles furent jointes par celles du Maréchal de Bouflers. Diſpoſition des armées Françoiſe & Hollandoiſe.

Le Prince d'Orange & l'Electeur de Bavière étoient à la tête de l'armée des confédérés, qui avoit ſa droite à Tillemont, & ſa gauche du côté de Lewe. Près de deux mois ſe paſſérent en marches & en contre-marches. Le deſſein des alliés étoit de prendre poſte ſur l'Eſcaut, & de ſe ſaiſir du pont d'Eſpières qui étoit ſur leur paſſage.

AN. DE J. C. 1694.

Dans cette vue, le vingt-deuxiéme d'août, ils détachérent un corps de troupes commandé par le Duc de Wirtemberg, pour tâcher de s'emparer de ce poſte. Mais le Dauphin ayant pénétré le projet des alliés, fit avancer quatre mille chevaux avec autant de fantaſſins en croupe, qui étant arrivés les premiers ſe ſaiſirent du pont d'Eſpières & s'y retranchérent d'abord. Le Duc de Wirtemberg y étant arrivé, fut ſurpris d'y trouver les François, retranchés de manière qu'il ne lui étoit pas poſſible de les forcer. On ſe canona de part & d'autre, & ce fut à quoi ſe termina cette expédition.

Les François ſe rendent maîtres du pont d'Eſpierres.

Le Prince d'Orange tourna alors ſes vues d'un autre côté. Ayant paſſé la Lys à Deinse dont il s'empara, il ſe rendit maître de Dixmude, & fit inveſtir la ville de Huy, le dix-ſeptiéme de ſeptembre, par le Duc de Holſtein-Ploën. Quoique cette place fût bien fortifiée & défendue par une bonne garniſon, elle ne tint cependant que ſix ou ſept jours de tranchée ouverte. Elle ſe rendit le vingt-ſeptiéme du mois, après avoir été vivement preſſée par les troupes de Brandebourg, qui ſe diſtinguérent dans les attaques qu'elles firent ſous les ordres du Comte de Dohna. La campagne finit par cette expédition. Les confédérés ſe félicitérent d'avoir couvert Liége, & d'avoir empêché que l'armée Françoiſe ne remportât des avantages pareils à ceux quelle avoit eus l'année précédente.

Le Prince d'Orange prend Dixmude & Huy.

Sur le Rhin, les deux armées ſe mirent en marche à peu près dans le même ordre. Celle de France, commandée par le Maréchal de Lorges, étoit compoſée de quarante-trois bataillons, de cent quatorze eſcadrons de cavalerie, & de vingt-ſept de dragons. Le Maréchal de Lorges ayant appris que le Prince de Bade, qui commandoit les Impériaux, occupoit un poſte très-avantageux vers Eppingen, & que ſon armée étoit forte de vingt-cinq à trente mille hommes, il réſolut de s'en approcher, & alla camper à Langenbrick, pour ramener ſes troupes en deçà du Rhin. Mais ayant été informé que les alliés avoient deſſein d'occuper la plaine qui s'étend depuis la petite ville de Lanen juſqu'à Brihl, il décampa à dix heures du ſoir, dans

Affaires du Rhin.

dans le deſſein de leur livrer bataille. Il fit marcher toute la nuit ſon armée ſur quatre colomnes, en laiſſant le corps de réſerve derrière avec les bagages. AN. DE J. C. 1694.

Les François remportent un avantage ſur les alliés.

Le vingt-cinquiéme de juin, à midi, il arriva près de Waltoff, où s'étant mis à la tête de la gendarmerie, il s'avança dans la plaine de Rohr. Il y avoit des huſſards, qui à la vue des François, ſe retirérent vers un corps de ſept à huit cents chevaux, poſtés ſur une hauteur en deçà de la rivière d'Elſatz. Le Marquis de Villars les chargea, & après quelque réſiſtance il les pourſuivit juſqu'à la rivière, où ils furent ſoutenus par un dérachement de dragons qui fit un très-grand feu. Mais quelques eſcadrons & ſix compagnies de grenadiers de la brigade de Picardie s'étant avancés, les Impériaux ſe retirérent, laiſſant ſur la place cent cinquante hommes tués. On leur fit vingt priſonniers, entre leſquels furent le Baron de Merci & ſix autres officiers. Les François perdirent le Comte d'Averne, Brigadier, deux Capitaines de dragons, & cinquante à ſoixante hommes tant officiers que ſoldats tués ou bleſſés. Trois jours après, leur armée repaſſa le Rhin, & vint camper entre Manheim & Frankendal.

Les alliés entrent en Alſace.

Peu de tems après, le Prince de Bade décampa de Stolholm, menant un grand nombre de chariots chargés de matériaux pour la conſtruction d'un pont. Son deſſein étoit de paſſer le Rhin & d'entrer en Alſace; ce qu'il fit en effet le quatorziéme de ſeptembre. Cette promte expédition ſurprit la vigilance du Maréchal de Lorges, qui ne put empêcher le Prince de Bade de mettre à contribution le grand Bailliage de Haguenau & une partie de la baſſe-Alſace, pendant que les Allemans conſumoient les proviſions que les François avoient conſervées pour la ſubſiſtance de leurs armées.

Le Maréchal de Lorges les oblige de ſe retirer.

Le Maréchal de Lorges dont l'armée étoit cantonnée à Hondſruch, décampa le quinziéme de ſeptembre. Il fit diligence, & arriva le dix-ſeptiéme à Landaw. Comme ſon deſſein étoit d'enfermer le Prince de Bade qui étoit campé entre les bois de Hagenbach, il détacha le Marquis d'Uxelles pour paſſer par derrière les montagnes, pendant

AN. DE J. C. 1694.

que de ſon côté il marcheroit à lui avec l'armée, & qu'il le mettroit ainſi entre deux feux. Mais le Prince de Bade ſe tira d'affaire par ſon habileté. Voyant le Rhin s'enfler à vue d'œil, il ſe hâta de repaſſer ce fleuve, & il le fit ſi à propos, qu'auſſi-tôt après ſon paſſage, les eaux ſe débordérent ſi fort qu'il auroit été impoſſible de gagner l'autre bord, & alors on ſe ſeroit vu contraint d'en venir aux mains avec les François qui étoient ſupérieurs. Le vingtiéme de ſeptembre, toute l'armée du Maréchal de Lorges acheva d'arriver proche de Neuſtadt. Elle continua ſon chemin les jours ſuivans, marchant en bataille, & brulant d'envie de combattre. Le vingt-quatriéme, elle arriva au camp des Impériaux, mais elle n'y trouva perſonne; le Prince de Bade avoit repaſſé le Rhin dès la nuit précédente. Quelque-tems après, il fit diſtribuer à ſes troupes des quartiers d'hyver. Il ſe rendit enſuite à Gunſbourg, où la Princeſſe ſa femme accoucha d'un fils le vingt-huitiéme de novembre.

Mort du Prince Palatin de Lutzelſtein.

Lettres hiſt janv. 1695. p. 66.

Struv. par 10. p. 42. 15.

Deux mois auparavant, mourut à Straſbourg Léopold-Louis, Prince Palatin de Lutzelſtein, Duc de Veldents, dans la ſoixante & dixiéme année de ſon âge. Il étoit le dernier de ſa branche. Le Palatin de Birckenfeld, tant en ſon nom qu'en celui de ſon frère, prit auſſi-tôt poſſeſſion des Etats de Léopold, ſans attendre l'ouverture du teſtament de ce Prince, qui ſe fit le huitiéme d'octobre. Il y inſtituoit le Roi de Suéde ſon héritier univerſel, & lui cédoit ſes prétentions à l'Electorat Palatin. Le Cardinal de Furſtemberg s'oppoſa à l'article de la ceſſion qui concernoit la Seigneurie de Lutzelſtein, prétendant que l'inveſtiture n'en ayant été donnée qu'à la branche de Veldents, par ſes prédéceſſeurs Evêques de Straſbourg, il y avoit ouverture à la réverſion de ce fief par l'extinction de cette branche. En conſéquence il fit prendre poſſeſſion de Lutzelſtein.

Divers prétendans à ſa ſucceſſion.

Vers la fin de cette année, on agita le différend (*a*) de

(*a*) La connoiſſance de ce démêlé eſt importante, pour juger du véritable motif qui a engagé le Roi de Pruſſe a déclarer la guerre à la Reine de Hongrie en 1741.

l'Electeur de Brandebourg avec l'Empereur, au ſujet des Duchés de Brieg, de Lignitz, de Wohlau, de Jagerndorf, du Cercle de Sweibus dans la Siléſie, & de quelques Seigneuries de l'Oſt-Friſe. L'Electeur demandoit la poſſeſſion des trois premiers fiefs, ſur ce qu'en 1537. Frédéric Duc de Lignitz, de Brieg & de Wohlau avoit fait un traité d'union & de confraternité héréditaire avec Joachim II. Electeur de Brandebourg.

AN. DE J. C. 1694.

Sujet du différend entre l'Empereur & l'Electeur de Brandebourg.

La maiſon de Brandebourg avoit toujours ſoutenu, Que cet acte étoit revêtu de toutes les formalités, & qu'il s'étoit fait du conſentement des Etats de ces trois Principautés : Que les parties contractantes l'avoient confirmé par un ſerment ſolemnel : Que les vaſſaux des trois Duchés avoient rendu l'hommage éventuel à l'Electeur de Brandebourg : enfin, Que ce traité de confraternité devant être réciproque & efficace, on avoit aſſuré à l'Electeur le droit d'*expectance* ſur tous les païs de Lignitz, de Brieg, de Wohlau & de leurs dépendances ; & aux Ducs de Lignitz un pareil droit ſur Croſſen, Zullichau, Sommerfeld, Cottbuſch, Peitz, & les autres fiefs que l'Electeur de Brandebourg poſſédoit en Bohème & en Siléſie.

Prétentions de la maiſon de Brandebourg ſur les fiefs de Brieg, de Lignitz & de Wohlau.

Recueil hiſt. des actes & mémoires par Rouſſet. t. 15.

L'Empereur ſoutenoit au contraire, Que ce traité de confraternité étant contre les loix féodales de la Bohème, avoit été déclaré nul & invalide par Ferdinand I. Que les Ducs de Lignitz, après en avoir reconnu l'inſuffiſance, s'étoient ſoumis à la ſentence de Ferdinand : Qu'ils étoient convenus, qu'au défaut d'héritiers mâles dans leur maiſon, leurs Principautés ſeroient réunies à la Couronne de Bohème : Que par ces raiſons, l'Electeur de Brandebourg ne pouvoit avec juſtice former ſur elles aucunes prétentions ; & qu'après la mort du dernier Duc, arrivée en 1675. ces fiefs étoient ouverts & devoient revenir au Roi de Bohème.

Quant au Duché de Jagerndorff, voici les raiſons ſur leſquelles l'Electeur ſe fondoit pour y prétendre. Le Margrave Georges de Brandebourg, de la branche de Franconie, ayant, en 1524. acheté ce Duché des Seigneurs de Scellemberg, Louis, Roi de Bohème, lui en donna l'in-

Ses prétentions ſur le Duché de Jagerndorff.

AN. DE J. C 1694.

veſtiture, comme d'un fief héréditaire & inaliénable. Georges-Frédéric, fils du Margrave, n'ayant point d'enfans, donna par teſtament à la maiſon Electorale de Brandebourg, le Duché de Jagerndorff avec les Seigneuries de Lubſchutz, d'Oderberg, de Beurhen, de Tarnowits & leurs dépendances; l'Electeur Joachim-Frédéric, prit poſſeſſion de ces fiefs. Il eſt vrai qu'en 1607. l'Electeur Joachim Frédéric avoit donné ce Duché & ſes dépendances au Margrave Jean-Georges, le puîné de ſes fils, & que celui-ci, pour avoir ſoutenu le parti de Frédéric V. Electeur Palatin, contre l'Empereur Ferdinand II. avoit proſcrit par ce Prince & privé de ſon Duché de Jagerndorff; mais on aſſuroit, qu'en ſuppoſant le crime de félonie, Ferdinand n'avoit pu en faire porter la peine à la branche électorale de Brandebourg qui n'étoit point coupable, & que même, ſuivant les plus habiles Juriſconſultes, les enfans d'un vaſſal convaincu de félonie „ ne pouvoient être privés du droit qu'ils avoient naturellement ſur le fief dont leur famille avoit reçu l'inveſtiture, parceque ce n'étoit point du dernier poſſeſſeur qu'ils tenoient leur droit de ſucceſſion; mais de la volonté & de la diſpoſition de celui dont leur fief dérivoit originairement.

Frédéric-Guillaume, Electeur de Brandebourg, avoit envoyé ces raiſons au congrès de Weſtphalie, pour y faire finir cette affaire; mais les Plénipotentiaires étoient aſſés occupés à accommoder les différends qui avoient donné ſujet à la guerre de trente années, & d'ailleurs on goutoit les raiſons de la maiſon d'Autriche, dont voici le précis. Elle tâchoit de montrer, Que la Principauté de Jagerndorff avoit toujours été poſſédée comme un fief relevant des Souverains de Siléſie, & enſuite de la Couronne de Bohême: Que le Roi Louis avoit reſtraint ce fief à la branche Franconique de Brandebourg: Que le Landgrave Georges-Frédéric, dernier Prince de cette branche, avoit demandé la permiſſion de diſpoſer de ſa Principauté: Que ne l'ayant pas obtenue, il n'avoit pu céder ce grand fief à la maiſon Electorale de Brandebourg qui n'étoit point compriſe dans l'inveſtiture: Qu'on s'étoit toujours oppoſé

à la poſſeſſion de Jagerndorff priſe par l'Electeur Joachim-Frédéric, & à la donation qu'il en avoit faite à ſon fils Jean-Georges; & qu'on avoit retrait ce Duché, moins pour cauſe de félonie, que parcequ'il devoit revenir à la Couronne de Bohème, par l'extinction de la branche Franconique de Brandebourg. Cependant, on promettoit de chercher les moyens de terminer ce procès à l'amiable, & conformément aux loix de l'équité. AN. DE J. C. 1694.

On fut du tems ſans pouvoir accommoder cette affaire, ni celle des Duchés de Lignitz, de Brieg, de Wolhau, &c. enfin, il y eut en 1686. un traité entre l'Empereur & l'Electeur Frédéric-Guillaume. On cédoit à celui-ci le Cercle de Schwiébus, à condition qu'il renonceroit à ſes prérentions ſur les Duchés de Jagerndorff, de Lignitz, &c. En même-tems, Léopold fit ſignifier au Prince Electoral, qu'il eût à promettre de reſtituer à la maiſon d'Autriche le Cercle de Schwiébus, après la mort de l'Electeur ſon père, & lorſqu'il auroit pris la régence de ſes Etats. Différens accommodemens entre l'Empereut & l'Electeut de Brandebourg.

Frédéric-Guillaume étant mort en 1688. ſon fils Frédéric lui ſuccéda. Ce Prince différa juſqu'en 1694 de rendre à l'Empereur le Cercle de Schwiébus; alors il y eut une nouvelle convention. L'Electeur rendoit à l'Empereur le Cercle de Schwiébus, & ſa Majeſté Impériale accordoit à la branche électorale de Brandebourg le titre de Duc de Pruſſe, (*a*) les prérentions du Prince de Leichtenſtein ſur l'Oſt-Friſe, une place dans le Conſeil-Aulique pour un député Proteſtant, & promettoit de payer à l'Electeur deux cents cinquante mille florins. Ce traité fut éxécuté de part & d'autre l'année ſuivante; mais Frédéric III. Roi de Pruſſe, ayant depuis éxaminé cet accommodement, a cru devoir réclamer contre ſon éxécution,

(*a*) Il faut obſerver que le titre de Duc de Pruſſe ne fut accordé à l'Electeur qu'à cette condition, *Sans préjudice des droits de l'Ordre Teutonique*, & que l'Empereut en mit auſſi une autre à l'article de la ſurvivance de l'Oſt-Friſe. Il ne l'accordoit qu'*autant que cette conceſſion dépendoit de la Cour Impériale*, parceque Chriſtiern Everard, Comte d'Embden, en étoit Souverain, & que les Etats de Hollande avoient acquis le droit d'avoir garniſon dans Embden. L'Empereur le leur conteſtoit, parcequ'il croyoit que l'Oſt-Friſe étoit un fief de l'Empire ſur lequel les Hollandois ne pouvoient avoir aucune prétention.

An. de J. C. 1694-1695.

& déclarer, en 1741, la guerre à Marie-Thérèſe d'Autriche, Reine de Hongrie, pour obtenir la poſſeſſion de Jagerndorff, de Lignitz, &c. dont la Princeſſe s'attribuoit la Souveraineté, comme héritière de l'Empereur Charles VI.

Affaires d'Italie.

Les avantages des alliés ne furent guères plus conſidérables en Italie que ſur le Rhin. Le Roi de France preſſoit depuis long-tems le Duc de Savoye, d'abandonner le parti des Impériaux. Les négociations ſuſpendoient l'éxécution de tous les projets que le Duc avoit formés avec le Prince Eugène, Général de l'armée de l'Empire. La priſe du château Saint-Georges, & le blocus de Cazal, furent le terme de tous les mouvemens des alliés, pendant que le Maréchal de Catinat, campé à Féneſtrelles, obſervoit leurs mouvemens.

Propoſitions de paix faites par le Roi de France.

Cependant, le Roi de France ne ceſſoit de ſollicitet les Princes d'Allemagne à entrer en négociation. Il avoit choiſi le Roi de Suéde pour médiateur, & lui avoit communiqué les conditions auſquelles il vouloit bien faire la paix avec l'Empire. Suivant le plan qu'il avoit dreſſé, les traités de Weſtphalie & de Nimégue ſubſiſtoient dans toute leur force: la trêve conclue à Ratiſbonne en 1684. devoit être convertie en un traité définitif, moyennant quelque changement: il demandoit que la ville de Straſbourg & tous ſes forts demeuraſſent à la France: pour compenſation, il conſentoit que Mont-Royal & Traërbach fuſſent raſées & rendues au Prince auquel elles appartenoient, & que les fortifications de Huningue & de Fort-Louis qui étoient au-delà du Rhin, fuſſent pareillement démolies: il offroit encore de rendre Philipſbourg & Fribourg dans l'état où ſe trouvoient ces places, & qu'en cas qu'il y eût quelques-unes des réunions qui ne fuſſent pas conformes aux traités, il ſeroit nommé des Commiſſaires de part & d'autre pour les éxaminer, & que s'ils ne pouvoient conclure un accommodement, on s'en rapporteroit à la République de Veniſe. Le Roi de Danemarck agiſſoit en même-tems auprès du Prince d'Orange, pour l'engager à accepter les conditions offertes par la France; mais cette démarche, comme les précédentes, ne put ga-

gner les alliés. Les pertes qu'ils avoient ſouffertes ne leur ôtoient pas l'eſpérance de reprendre les villes que la France leur avoit enlevées.

An. de J. C 1695.

Affaires de Flandre.

Le Prince d'Orange formoit le deſſein de s'emparer de Namur, place que les François croyoient imprenable, à cauſe des nouvelles fortifications qu'ils y avoient ajoutées. Le ſixiéme de juin, il partit de Bréda, & arriva le même jour à Gand, où il tint un Conſeil de guerre avec l'Electeur de Bavière. Il y fut réſolu d'aſſiéger Namur, & pour faire réuſſir cette entrepriſe, de donner le change au Duc de Villeroi qui commandoit l'armée Françoiſe dans les Pais-Bas, à la place du Maréchal de Luxembourg qui étoit mort à Verſailles le quatriéme de janvier.

Les alliés ſe mettent en marche pour aſſiéger Namur.

Le Prince d'Orange commença d'abord par un mouvement qu'il fit faire a ſon armée vers le fort de la Knoque, comme s'il eût eu deſſein de l'attaquer. Le Maréchal de Villeroi, renfermé dans ſes lignes en deçà de l'Iſer, ne penſoit qu'à ſe fortifier; il ne croyoit pas que les alliés euſſent deſſein d'aſſiéger Namur. Le Prince d'Orange, profitant de la ſécurité du Général François, donna ordre au Baron de Heiden, Général des troupes Brandebourgeoiſes, d'aller prendre poſte dans la forêt de Marlaigne, entre la Sambre & la Meuſe, pendant que le Général Ginckel inveſtiroit Namur avec les cinq mille chevaux qu'il commandoit. En même-tems, le Prince d'Orange & l'Electeur de Bavière marchérent en diligence vers cette place. A leur arrivée, ils firent le plan du terrain que les différens corps de leur armée devoient occuper. Celui du Prince d'Orange campa depuis la Sambre juſqu'à la Meuſe; les troupes du Duc de Bavière prirent poſte entre ces deux rivières, & le Baron de Heiden devoit ſe loger du côté de Condros.

Le Duc de Boufflers y entre avec du ſecours.

Le Maréchal de Boufflers, informé de l'entrepriſe des alliés, paſſa la Meuſe à Dinan, & marchant avec une diligence incroyable, ſe jetta dans Namur à la tête de ſept régimens de dragons & de pluſieurs volontaires, menant avec lui des mineurs & des canoniers, & Mégrigni, Ingénieur-Général, qui ne le cédoit pas au célébre Vauban.

An. de J. C. 1695.

Quand ce ſecours fut entré dans la ville, le Maréchal fit la revue de ſa garniſon, qu'il trouva forte de ſeize mille hommes. Cela, joint à la bonté de la place qui paſſoit pour imprenable, lui faiſoit eſpérer de faire repentir les alliés d'en avoir entrepris le ſiége.

Belle retraite du Prince de Vaudémont.

Le Maréchal de Villeroi marcha le troiſiéme de juillet à l'armée des alliés. Il arriva, à l'entrée de la nuit, ſur une hauteur vis-à-vis du village de Dentergheim. Le Prince de Vaudémont y étoit retranché avec un corps de troupes pour obſerver les François. Voyant leur armée approcher, il forma le deſſein d'une retraite honorable. Il ordonna au Duc de Wirtemberg de ſe mettre à la tête de l'infanterie & d'une partie de la cavalerie, & de les conduire à Gand avec l'artillerie & le bagage. Il demeura dans ſes lignes avec deux régimens, un de Luxembourg & l'autre Hollandois. Dès que tout fut parti, il ſe retira en bon ordre, toujours harcelé, ſouvent obligé de partager ſes troupes à cauſe des chemins fourrés, & réduit quelquefois à n'avoir avec lui qu'une vingtaine de cavaliers. Il rallia néanmoins à droite & à gauche tous ceux qui s'écartoient, ſe retourna ſouvent pour repouſſer les François, leur fit tête à tous les défilés, & gagna enfin les portes de Gand, où il joignit le Duc de Wirtemberg, après avoir perdu la plus grande partie des chevaux de ſes deux régimens.

Les alliés aſſiégent Namur.

La tranchée devant Namur étoit alors ouverte par deux attaques; l'une le long de la Meuſe, & l'autre ſur les hauteurs voiſines. Le Prince d'Orange & l'Electeur de Bavière qui y commandoient, perdirent beaucoup de monde. La nuit du douziéme au treiziéme de juillet, ils attaquérent la hauteur de Bouge, d'où ils furent repouſſés trois fois avec perte de quatre ou cinq cents hommes. Ils revinrent pour la quatriéme fois à l'aſſaut avec ſix bataillons; alors le Maréchal de Bouflers abandonna ce poſte, après avoir fait enterrer douze bombes & cent grenades. Dès que les alliés furent logés ſur le Bouge, le feu prit aux bombes & aux grenades; pluſieurs y périrent, & le reſte fut mis en déſordre. Les aſſiégés donnérent en même-tems

me-tems ſur eux l'épée à la main, leur tuérent plus de neuf cents hommes, & chaſſérent les autres du retranchement; ils ne perdirent que quatre ou cinq ſoldats dans cette attaque. Depuis le commencement du ſiége juſqu'au dix-ſeptiéme de juillet, les alliés eurent environ trois mille hommes tués & quinze cents bleſſés. AN. DE J. C. 1695

L'Electeur de Bavière faiſoit alors une autre attaque entre la Sambre & la Meuſe. Les retranchemens du côté de la Sambre furent forcés, & les Bavarois s'emparérent d'un fort qui étoit à la tête; ces deux attaques furent fort ſanglantes. Il n'y eut pas moins de ſang répandu le vingt-neuviéme & le trentiéme, à l'attaque du retranchement du vieux mur, entre la Sambre & la Meuſe. Quatre cents grenadiers de l'Electeur de Bavière, ſoutenus par des dragons & par quelques bataillons, l'attaquérent de front & par le flanc. Quatre cents hommes qui le gardoient ſe retirérent, feignant d'avoir peur d'être coupés. Par cette ruſe ils attirérent les aſſiégeans vers le poſte de la Caſſote. On avoit préparé de ce côté-là pluſieurs canons chargés à cartouche, & il y avoit neuf cents hommes couchés ſur le ventre. Lorſque les aſſiégeans ſe trouvérent à portée, on fit ſur eux une ſi furieuſe décharge, qu'on les mit dans un grand déſordre. En même-tems les François les chargérent. Les quatre cents grenadiers Bavarois furent pourſuivis juſqu'au retranchement; preſque tous demeurérent ſur la place, à la réſerve de quinze dont ſix étoient bleſſés; les dragons & les bataillons qui les ſoutenoient furent entiérement défaits. Le combat dura juſqu'à ſept heures. De la part des aſſiégéans, il y eut quinze à ſeize cents hommes tués ou bleſſés.

Cependant, à l'attaque de la ville, les alliés continuoient de battre & de raſer tous les ouvrages, tant du côté de la porte Saint-Nicolas, que le long de la Meuſe; ils firent par-tout de très-grandes brêches. Le deuxiéme d'août, à ſept heures du ſoir, ils donnérent un aſſaut à la demi-lune, au chemin couvert, & au demi-baſtion de Saint-Roch. Ils furent repouſſés trois fois, & contraints de ſe retirer avec perte d'environ trois mille hommes tués ou

An. de J. C. 1695.

blessés, sans avoir pu faire qu'un petit logement au pied du bastion. Il restoit encore à prendre la vieille enceinte de la ville & le retranchement. Les François auroient pu s'y défendre quelques jours ; néanmoins le Maréchal de Boufflers craignant d'exposer un grand nombre d'officiers & de soldats malades & blessés, qu'on ne pouvoit loger commodément dans le château, fit demander à capituler pour la ville.

Le Duc de Boufflers abandonne la ville

Les articles furent réglés le quatriéme d'août, entre l'Electeur de Bavière & le Comte de Guiscard ; en voici la teneur : Que les blessés & les malades seroient conduits à Dinan : Qu'il y auroit une suspension d'armes de deux jours : Que le sixiéme, à midi, on livreroit la ville aux assiégeans, à la réserve de la partie qui est en-deçà de la Sambre au bas du château : Que le pont sur la Meuse demeureroit aux assiégés, & qu'ils abandonneroient seulement les deux tours qui le terminent du côté de Condros.

Les François prennent Dixmude & Deinse.

Le Maréchal de Villeroi avoit tâché de traverser le siége de Namur en faisant celui de Dixmude ; mais le Prince d'Orange & l'Electeur de Baviére ne jugérent pas à propos d'abandonner leur entreprise, pour aller au secours d'une ville dont la conservation ne leur parut pas si importante que la réduction de Namur. Ce fut aussi par le même motif qu'ils laissérent les François s'emparer de Deinse.

La prise de ces deux places ne fut pas capable de les arracher de devant Namur. Déja maîtres de cette ville, ils n'avoient garde de laisser leur conquête imparfaite, avant de l'avoir assurée par la prise des châteaux. Pour s'emparer de ces forteresses, il falloit auparavant se rendre maître d'une large étendue de chemin couvert, munie d'une double palissade, & bordée d'une artillerie prodigieuse. Les batteries des assiégeans commencérent à tirer sur les châteaux le sepriéme d'août, & ne discontinuérent point jusqu'à la reddition.

Les alliés livrent un assaut pour s'emparer des forteresses de Namur.

Le vingt-cinquiéme du même mois, après avoir fait de grandes brêches à tous les ouvrages, les alliés résolurent de faire une dernière tentative pour emporter la place. Entre les quatre & cinq heures du soir, ils firent

attaquer le poſte de la Caſſote, le fort Guillaume & les petits retranchemens voiſins. Douze mille hommes, compoſés de tous les grenadiers de leur armée & de la garde des tranchées qu'on avoit doublée, montérent à l'aſſaut. On les reçut avec tant de vigueur qu'ils furent repouſſés deux fois. A la troiſiéme, les aſſiégés abandonnérent les petits retranchemens, pour attirer les alliés plus près de leur contreſcarpe où ils avoient prépaté des fourneaux & des fougades. Ils les firent jouer ſi à propos, que pluſieurs des ennemis ſautérent en l'air, & le reſte fut mis en déſordre. On leur fit un grand nombre de priſonniers, & ils laiſſérent quatre à cinq mille hommes ſur la place. An. de J. C. 1695.

L'Electeur de Bavière entre dans Bruxelles pour la fortifier.

Cependant le Maréchal de Villeroi réſolut d'aller bombarder Bruxelles, dans l'eſpérance que les Impériaux ne manqueroient pas de lever le ſiége de Namur. L'Electeur de Bavière ſe détacha auſſi-tôt de l'armée des alliés pour ſe jetter dans Bruxelles. Dès qu'il fut arrivé, il fit occuper par ſon infanterie les hauteurs des environs, par leſquelles il communiquoit avec les corps poſtés à Vaterlo, ſous les ordres des Comtes d'Athlone & de Naſſau que le Prince d'Orange y avoit envoyés. Il garnit les dehors de pluſieurs bataillons pour aſſurer la ville, & étendit ſa cavalerie & ſes dragons le long du canal pour empêcher les François d'approcher de Bruxelles.

Le Duc de Villeroi s'approche de Bruxelles.

Le Maréchal de Villeroi parut devant cette ville le dixiéme d'août. Etant allé reconnoître la place, il trouva que le Prince de Vaudémont & le Duc de Wirtemberg s'étoient retranchés ſur la hauteur qui eſt derrière cette ville. Ils en avoient inondé le front juſqu'au fort de Monterey, & de plus ils avoient fait un grand retranchement de quinze pieds de hauteur, qui s'étendoit à plus de cinq cents toiſes dans la campagne, & couvroit la porte de Flandre; ſur la gauche des François, ils avoient fortifié trois moulins le long d'un petit canal. Tels étoient les ouvrages que les Impériaux avoient conſtruits pour leur défenſe; il falloit forcer ces poſtes pour approcher de Bruxelles.

Après avoir fait battre le retranchement une heure

AN. DE J. C. 1695.

avant la nuit, le Maréchal de Villeroi ordonna aux brigades des gardes Françoiſes & Suiſſes de l'attaquer, & à celle de Piémont d'inſulter en même-tems les moulins. Ces poſtes étoient défendus par neuf bataillons ; néanmoins les grenadiers, ſoutenus par cent cinquante hommes, les attaquérent ſur les onze heures du ſoir avec tant de vigueur, qu'ils les emportérent en très-peu de tems ; ils pourſuivirent les ennemis juſqu'à la porte de la ville. On travailla enſuite à ſe couvrir ; on pouſſa divers boyaux le long des haies à droite & à gauche ; on s'établit à cinquante toiſes de la contreſcarpe, & on vint à bout d'élever des batteries de canon & de mortier.

Le Maréchal de Villeroi écrivit alors au Prince de Berg, Gouverneur de Bruxelles, qu'il offroit de ſe retirer ſans bombarder la ville, pourvu que les alliés vouluſſent s'engager à ne plus faire d'hoſtilités ſemblables à celles qu'ils avoient éxercées contre Saint-Malo & Dunkerque. Le Prince de Berg fit réponſe, que l'Electeur de Bavière demandoit une heure pour prendre une réſolution efficace. Ce terme n'ayant pas paru ſuffiſant aux alliés, ils demandérent un délai de vingt-quatre heures, pour communiquer cette propoſition au Prince d'Orange.

Bruxelles eſt bombardée.

Le Maréchal, voyant qu'on ne cherchoit qu'à gagner du tems, ordonna de tirer. La nuit du treiziéme au quatorziéme, on jetta dans Bruxelles douze cents bombes qui mirent le feu en divers endroits. Le bombardement continua le quatorziéme du même mois, & ne ceſſa que le quinziéme à midi. L'effet des bombes & des boulets rouges fut ſi extraordinaire, que plus de deux mille cinq cents maiſons, qui faiſoient environ les deux tiers de la ville, furent brulées ; elles étoient ſituées dans les quartiers les plus riches & les plus peuplés.

Suite du ſiége de Namur.

Le château de Namur reſſentit le contrecoup du bombardement de Bruxelles, par cinq nouvelles batteries que le Prince d'Orange fit dreſſer pour ruiner à la fois tous les principaux ouvrages. Le feu en fut ſi terrible, qu'il les bouleverſa & les raſa entiérement, ce qui fut ſuivi d'un aſſaut général de vingt mille hommes. Les brêches étoient

ſi grandes qu'on pouvoit y faire monter un bataillon de front ; néanmoins les aſſiégés ſe défendirent avec un courage invincible. Ils repouſſérent l'ennemi, & demeurérent maîtres de tous les ouvrages. Le carnage fut ſi effroyable, qu'on n'en avoit point vu de pareil en Europe depuis plus d'un ſiécle. Les alliés eurent dans cet aſſaut neuf mille hommes tués ou bleſſés, & les François trois mille. AN. DE J. C. 1695.

Tentatives pour ſecourir Namur.

Tous ces prodiges de valeur ne ſervoient qu'à affoiblir les forces du Maréchal de Bouflers. Il ſe ſoutenoit néanmoins, par l'eſpérance que l'armée Françoiſe viendroit à ſon ſecours. Le Maréchal de Villeroi avoit déja fait pluſieurs tentatives pour attirer les alliés en plaine campagne ; mais voyant toutes ſes entrepriſes inutiles, il prit la réſolution d'aller attaquer leurs retranchemens. Le Prince d'Orange qui en fut informé, laiſſa dix-huit mille hommes pour continuer le ſiége, & s'avança avec le reſte de ſes troupes juſqu'à Maſi, où celles du Prince de Vaudémont & du Général Ginckel le joignirent. La Méhaigne & des marais impraticables couvroient ſon camp, & on ne pouvoit aller à lui que par un chemin étroit qu'il fit fermer par un retranchement garni de canons. Cette poſition avantageuſe déconcerta le Maréchal de Villeroi, qui ne jugea pas à propos d'expoſer la fortune de la France, en riſquant de lui faire perdre en un même jour, & ſon armée & Namur. Il aima donc mieux conſerver la première, que de la ſacrifier à la délivrance de l'autre. Après quelques eſcarmouches aſſés vives d'un détachement de quarante eſcadrons avec un autre des alliés, il ſe retira ſans vouloir engager la bataille.

Namur ſe rend aux alliés.

Le Maréchal de Bouflers, renfermé dans la citadelle de Namur, & ſans eſpérance d'être ſecouru, ne vouloit point capituler. Le jour il travailloit à des coupures & à des retranchemens ; la nuit il faiſoit des ſorties, où il combattoit lui-même parmi les dragons. Sa garniſon étoit réduite à cinq mille hommes, dont il ne reſtoit que deux mille trois cents en état de combattre. Le Comte de Guiſcard & les principaux officiers l'ayant conjuré de rendre une place qu'il n'étoit plus poſſible de défendre, il

AN. DE J. C. 1695.

ſe laiſſa enfin gagner par leurs inſtances, & fit battre la chamade. Le deuxiéme de ſeptembre, les articles de la capitulation furent arrêtés avec l'Electeur de Bavière, qui étoit revenu au ſiége depuis quelques jours. Ils contenoient en ſubſtance : Qu'on rendroit la place le cinquiéme du même mois, en cas qu'elle ne fût point ſecourue auparavant ; & que la garniſon ſortiroit par la brêche pour être conduite à Givet, avec ſix piéces de canon, deux mortiers, armes & bagages, enſeignes déployées, tambour battant, & toutes les autres conditions honorables.

Ce fut ainſi que Namur revint aux confédérés, trois ans aprés la conquête que la France en avoit faite ſur eux. Les deux ſiéges de cette ville furent célébres, par les belles actions qui parurent dans l'un & dans l'autre. Celui-ci fut très-meurtrier ; les alliés y perdirent environ trente mille hommes, & les François onze mille. On ne vit jamais une plus belle ni une plus vigoureuſe défenſe. Les aſſiégeans eurent plus de ſoixante & dix piéces de canon & beaucoup de mortiers hors d'érat de ſervir. Ils en avoient fait venir de Malines, de Hollande, & même de Wéſel en Weſtphalie. Tous leurs magaſins de munitions de guerre & de bouche furent épuiſés, pendant ſoixante & ſept jours que durérent l'inveſtiſſement & le ſiége de Namur.

Le Maréchal de Bouflers eſt arrêté priſonnier.

Comme la garniſon paſſoit au milieu des alliés rangés en bataille, Dickvelt, député des Etats de Hollande, pria le Maréchal de Bouflers de ſortir des rangs, ſous prétexte qu'il avoit quelque choſe de ſecret à lui communiquer. Le Maréchal lui répondit qu'il n'y avoit perſonne de ſuſpect auprès de lui, & qu'il pouvoit tout dire. Dickvelt répliqua ; *Le Roi d'Angleterre* (a) *vous fait arrêter.* Auſſi-tôt les officiers de la garniſon s'attroupérent au tour de leur Général ; mais l'Eſtang, Lieutenant des Gardes-du-Corps du Prince d'Orange l'ayant abordé, lui dit qu'il

(a) Les alliés avoient reconnu le Prince d'Orange pour Roi d'Angleterre ; qualité que le Roi de France lui refuſoit, parcequ'il ne reconnoiſſoit d'autre Souverain de ce Royaume que Jacques II.

avoit ordre de le reconduire à Namur, & de là à Maſtricht.

AN. DE J. C. 1695.

Le Maréchal, impatient de ſavoir le ſujet de ſa détention, le demanda à Dickvelt, qui lui fit entendre que les alliés n'avoient d'autre motif en l'arrêtant, que les infractions faites par la France aux capitulations de Dixmude & de Deinſe; que ſuivant le cartel fait au commencement de la guerre, on étoit convenu que les priſonniers ſeroient échangés ou rachetés quinze jours après leur détention, ce que le Roi de France avoit refuſé d'accomplir au ſujet des garniſons de Dixmude & de Deinſe.

Il eſt remis en liberté.

Le Maréchal de Bouflers écrivit auſſi-tôt à ſa Majeſté très-Chrétienne, & à l'inſtant elle envoya des ordres d'échanger les priſonniers. Le Maréchal en donna avis au Prince d'Orange, qui lui permit de ſe retirer, & lui fit donner une eſcorte juſqu'à Dinant.

La ſaiſon étant déja avancée, on aſſigna des quartiers d'hyver aux deux armées. Celle des confédérés décampa de Maſi, & prit diverſes routes, à la réſerve de vingt-trois bataillons qui reſtérent à Namur, pour garder la place & relever les fortifications.

Affaires du Rhin.

La campagne du Rhin fut moins brillante de part & d'autre que celle des Païs-Bas. Les deux armées ſe mirent en campagne dans le même-tems. Dès le mois de mai, les François firent travailler à des redoutes le long du Rhin, & les Allemans aux fortifications de Heilbron. Ceux-ci marquérent auſſi un camp entre le Rhin & le Mein, pour y loger les huſſards dont les détachemens devoient faire des courſes ſur les ſoldats & les travailleurs François.

Le Maréchal de Lorges paſſa le Rhin à Philipſbourg, à la tête de quinze mille chevaux & de vingt-cinq mille hommes de pied, avec trente-deux piéces de canon; il dirigea ſa marche vers Bruckſal, où étoit le quartier général.

Cependant, le Prince de Bade prenoit des meſures ſecrétes pour ſurprendre l'ennemi. Comme la goutte dont il étoit travaillé le rendoit incapable de ſouffrir la fatigue du cheval, il ſe faiſoit porter en chaiſe ou ſur un bran-

An. de J. C. 1695.

card, & conduiſoit la marche de ſon armée à la tête de ſon infanterie. Le dixiéme de juin, il arriva à Heilbron, où les troupes de Munſter le joignirent. Par cette jonction, il ſe vit à la tête de trente-cinq mille hommes.

D'un autre côté, le Maréchal de Lorges étant venu campre à Néder-Nainſen, occupa tous les poſtes voiſins, dont il réſolut de conſumer les fourages. Il en décampa le vingtiéme de juin, & peu après il fut attaqué d'une fiévre pourprée, qui fut ſi violente qu'on crut qu'elle l'emporteroit; on répandit même le bruit qu'il étoit mort. Le Prince de Bade voulut en profiter, & ayant donné ordre à toutes les troupes de marcher, elles s'approchérent le cinquiéme de juillet de l'armée Françoiſe, qui ſe retira près de Philipſbourg, où les Allemans s'arrêtérent, n'oſant l'attaquer ſous le canon d'une place qui la couvroit. Depuis il ne ſe paſſa rien de conſidérable; les deux armées firent des marches & des contre-marches ſans pouvoir ſe joindre.

Affaires d'Italie.

Dans le Montferrat, le Duc de Savoye & le Prince Eugène s'étoient emparés de Caſal. Dès le commencement d'avril, ſix mille Impériaux, & autant d'Eſpagnols & de Piémontois eurent ordre de ſe tenir prêts à marcher. Vingt-quatre piéces de canon furent tirées de l'arſenal de Turin pour attaquer Caſal, place forte dont le Marquis de Crénan étoit le Commandant. On étoit ſur le point de la battre, lorſqu'il tomba une ſi grande quantité de neige qu'on fut obligé de renvoyer les troupes dans leurs quartiers.

Les alliés prennent Caſal.

L'armée des alliés s'étant aſſemblée au mois de juin, on recommença le ſiége. La tranchée fut ouverte la nuit du vingt-ſixiéme du même mois, par les troupes de l'Empereur commandées par le Général Geſchwind. Les attaques furent vives, & les défenſes ne le furent pas moins. Le Marquis de Crénan demanda enfin à capituler. On convint, Que les fortifications de la ville & de la citadelle ſeroient raſées: Que les démolitions des ouvrages avancés ſe feroient aux dépens des alliés, les autres aux frais du Roi de France: Que la garniſon demeureroit dans la place

place juſqu'à l'entière démolition : Qu'il ſeroit permis au Marquis de Crénan d'emporter l'argent & les papiers qui appartenoient au Roi ſon maître : enfin, on lui accorda tous les honneurs & les avantages qu'un Gouverneur peut eſpérer en pareille occaſion. An. de J. C. 1695.

Le Margrave Charles de Brandebourg, qui s'étoit ſignalé dans le ſiége de Caſal, mourut à Turin d'une fièvre maligne. Le Maréchal de Catinat ne fit aucune démarche pour empêcher la priſe de Caſal. Il avoit reçu des ordres de la Cour de veiller ſur la Provence, d'en viſiter les places, & de mettre Pignerol à l'abri de toute inſulte. Les alliés vouloient pouſſer plus loin leurs progrès ; mais le Duc de Savoye qui commençoit à négocier avec la France, fit évanouir tous les deſſeins qu'ils avoient formés, en propoſant pluſieurs entrepriſes ſans ſe fixer à aucune.

La Cour de Vienne vit auſſi échouer les projets qu'elle avoit concertés contre les Turcs. Les Impériaux s'étoient emparés de Giula au mois de décembre 1694. & ils ſe préparoient à commencer la campagne ſuivante par le ſiége de Témeſvar. Mais la crainte d'être attaqués par les Infidéles dont l'armée étoit de plus de cent mille hommes, ſans compter les Tartares, les obligea de ſe tenir ſur la défenſive. Suite de la guerre de Hongrie.

Au mois de juin, toutes les troupes qui devoient compoſer l'armée Impériale n'étoient pas encore aſſemblées. Les renforts envoyés de Saxe & de Brandebourg marchoient aſſés lentement ; la flotte qu'on équippoit ſur le Danube manquoit de matelots : d'ailleurs la plupart des officiers ne ſe preſſoient pas de joindre leurs régimens ; ils s'excuſoient ſur l'impoſſibilité où ils étoient de partir, ſans avoir reçu les ſommes qu'on leur avoit promiſes. En effet, malgré les taxes exceſſives qu'on avoit impoſées, la Chambre des Finances n'avoit pu amaſſer les fonds néceſſaires pour cette dépenſe, ni pour les autres qui étoient auſſi urgentes.

L'Electeur de Saxe qui devoit prendre le commandement de l'armée Allemande dans la Hongrie, arriva enfin, au mois d'août, à Péter-Watadin, où étoit le rendés- L'Electeur de Saxe prend le commandement de l'armée.

AN. DE J. C. 1695.

vous des troupes. On ignoroit encore quel étoit le deſſein des Infidéles ; mais ſur l'avis que le Duc de Saxe reçut que leur armée, plus forte que celle de l'année précédente, & commandée par le Grand-Seigneur en perſonne, avoit conſtruit un pont à Panzowa, il fut réſolu de laiſſer au Comte d'Herbeville un corps de troupes pour couvrir Péter-Waradin & Titoul, & de marcher vers Betsch avec le reſte de l'armée.

Les Turcs prennent Lippa & Titoul.

Le deſſein des Turcs étoit de s'emparer de Lippa, pour entrer dans la Tranſilvanie. Dès que l'Electeur en fut aſſuré, il réſolut d'aller au ſecours de Vétérani qui gardoit les paſſages de cette Province. Il paſſa la Teyſſe, laiſſant ſon canon & ſes bagages en deçà de la rivière, qu'il repaſſa enſuite, dans la crainte de manquer de vivres & de munitions. L'armée Impériale remonta donc le long de la Teyſſe & la traverſa au petit Caniſcha, à trois lieues au-deſſous de Ségedin, & vint camper ſur la Maroſch. Ce fut là que l'Electeur apprit que les Infidéles avoient emporté d'aſſaut Lippa, & qu'un détachement de douze mille Turcs s'étoit auſſi emparé de Titoul.

La priſe de ces deux places ouvroit l'entrée de la Tranſilvanie au Grand-Seigneur. Le Comte Vétérani n'étoit plus en état de s'y oppoſer. Il eſpéroit que l'Electeur de Saxe viendroit à ſon ſecours. Ce Prince y marchoit en effet, à la tête de quarante mille hommes ; mais les Turcs qui avoient pluſieurs jours d'avance, vinrent camper à Lugos, la nuit du vingtiéme au vingt & uniéme d'août. Ils enveloppérent Vétérani, & le firent attaquer le jour ſuivant, par vingt-cinq mille hommes. Ce Général n'en avoit qu'onze mille, cependant il repouſſa les Turcs juſqu'à trois fois. Le Pacha qui les commandoit, ſe voyant à la veille d'être entiérement défait, ſentit alors que ſa vie & ſon honneur dépendoient de cette journée, & qu'il étoit perdu ſi les Impériaux avoient l'avantage.

Bataille de Lugos.

Dès qu'il vit ſes troupes reculer, il courut à l'arrière-garde où étoient les Arnautes, *Je vous ordonne*, leur dit-il, *de tirer ſur quiconque fuira.* De là il retourna à l'avant-garde. Il rallia les janiſſaires, & les fit ſoutenir par un corps

de ſpahis qui n'avoit pas encore combattu. Il ſe jetta avec furie ſur la cavalerie Impériale, la fit plier, & perça juſqu'au Comte Vétérani. Ce Général ſe défendit pendant quelque tems, ſon cheval fut tué ſous lui ; enfin, épuiſé de fatigues & couvert de bleſſures, il ſe rendit priſonnier. AN. DE J. C. 1696.

L'infanterie Impériale n'avoit pu ſecourir la cavaletie, parceque les Turcs l'avoient coupée, & la tenoient en échec derrière une montagne. Le Major-Général Patz ſe retrancha derrière ſes chariots, & ſe mit en état de faire une vigoureuſe défenſe. Son retranchement fut attaqué & rompu ; cependant ſes troupes firent face par tout, & l'on ſe battit pendant trois heures avec une égale opiniâtreté. Les Turcs perdirent trois fois plus de monde, mais aucun ne lâcha pied, & la victoire demeura indéciſe. Le Pacha ayant reçu un renfort, recommença l'action avec plus de furie & d'acharnement. Enfin le nombre l'emporta ; les Impériaux furent enfoncés & taillés en piéces. Le Prince Conti Romain, le Comte Marmilio, le Major-Général Patz, le Baron de Steincalenfeltz & pluſieurs autres principaux officiers furent tués. Les Turcs demeurérent maîtres du champ de bataille, & s'emparérent de l'artillerie & des bagages. Les Impériaux ſont taillés en piéces.

Le Général Truchſes recueillit les débris de l'armée de Vétérani. Il ramaſſa trois mille hommes environ, & ſe retira du côté de la Porte de Fer, un des principaux paſſages pour entrer en Tranſilvanie. Il ſe trouvoit ſans proviſions, entouré d'ennemis, dans un païs où il n'avoit d'autre reſſource que ſon courage & celui de ſa petite troupe. Enfin, après trente jours d'une marche très-pénible, les Impériaux, commandés par l'Electeur de Saxe, vinrent camper le troiſiéme d'octobre entre Fernial & Déva, à ſept ou huit lieues du Général Truchſes. Le Sultan, averti de l'approche de l'Electeur, ſe retira du côté d'Orſova avec ſon armée. Il fit repaſſer le Danube à ſes troupes, prit la route d'Andrinople, & laiſſa à Sophie le Grand-Viſir, pour ordonner les préparatifs de la campagne prochaine, qu'il réſolut de commencer de meilleure heure, & avec plus de forces que cette année. Truchſes raſſemble les débris de l'armée. Les Turcs ſe retirent.

AN. DE J. C. 1695.

Tandis que les Turcs ſe retiroient dans leurs quartiers d'hyver, l'Electeur s'occupoit à garantir la Tranſilvanie de leurs irruptions, & à pacifier les troubles que les mécontens fomentoient dans cette Province. Il laiſſa le commandement de l'armée au Comte Caprara, & détacha Gurtenſtein avec ſix bataillons, pour réparer les fortifications de Titoul que les Turcs avoient ruinées. Il fit ſavoir à Gui de Staremberg qui étoit campé à deux lieues de Péter-Waradin, que les Infidéles s'étoient retirés, & que n'y ayant plus rien à craindre, il pouvoit donner à ſes troupes des quartiers d'hyver. Tout étant réglé, l'Electeur partit le vingt-deuxiéme d'octobre pour ſe rendre à Vienne. Il y aſſiſta à pluſieurs Conſeils, où il fut réſolu d'engager les Princes d'Allemagne à augmenter le contingent qu'ils fourniſſoient à l'Empereur, & de traiter avec le Roi de Danemarck pour en tirer quelques régimens.

Méſintelligence entre le Roi de Danemarck & le Duc de Holſtein-Gottorp.

Mais ce Prince étoit bien éloigné d'affoiblir ſes forces, pour en envoyer une partie à trois cents lieues de ſes Etats. Les brouilleries venoient de ſe renouveller entre lui & le Duc de Holſtein, & on étoit prêt à ſe déclarer la guerre de part & d'autre. Le Duc qui régnoit alors, s'appelloit Frédéric. Il avoit ſuccédé à Chriſtiern-Albert d'Oldembourg ſon père, mort le cinquiéme de janvier 1695. Frédéric auroit paſſé pour un grand Prince, ſi on ne s'étoit attaché qu'à ſes qualités perſonnelles & à ſes actions; mais on ne lui a pas rendu toute la juſtice qui lui étoit dûe, parcequ'on n'a conſidéré que le ſuccès de ſes deſſeins & la fin de ſes entrepriſes. Dès qu'il fut reconnu Duc de Holſtein & de Sléeſwic, il prit des meſures pour ſe faire prêter l'hommage ordinaire par le Clergé & la Nobleſſe des deux Duchés. Il en écrivit à Chriſtiern, Roi de Danemarck, le priant d'approuver le projet qu'il lui envoyoit pour convoquer les Etats.

Le Duc convoque les Etats pour ſe faire prêter hommage.

Le Roi veut que les Régences de Hambourg & de Lubec y ſoient citées.

Comme parmi ceux qui devoient faire hommage, Frédéric ne nommoit point les Régences de Lubec & de Hambourg, le Roi de Danemarck lui fit dire qu'il falloit auſſi citer ces deux villes avec leurs Chapitres, parcequ'elles étoient pareillement ſujettes de la maiſon de

Holſtein. Il ajouta qu'ils devoient prendre enſemble des meſures, ſur ce qu'il y avoit à faire, afin de mettre en sûreté leurs droits réciproques. AN. DE J. C. 1695.

Le Duc répondit, qu'il n'entendoit rien faire qui pût porter préjudice aux uſages, aux droits & aux priviléges des Etats; qu'il ſe propoſoit de ſe conformer à la manière dont le Roi lui-même en avoit uſé, lorſqu'il avoit reçu l'hommage des Duchés en 1671. qu'il ne doutoit pas que ce parti ne fût agréable à ſa Majeſté Danoiſe, & qu'il la prioit encore d'approuver le projet des lettres patentes qu'on lui avoit communiqué.

Chriſtiern inſiſta de nouveau, pour que les Miniſtres de part & d'autre s'aſſemblaſſent, afin de convenir du nombre des perſonnes obligées au ſerment. Cette précaution étoit d'autant plus néceſſaire, que dans le tems de l'hommage fait au feu Duc Chriſtiern Albert, l'Evêque de Lubec ni la ville de Hambourg n'avoient point été cités, & que cette omiſſion avoit été préméditée; ce qui avoit engagé les députés Danois à proteſter alors pour aſſurer à leur maître la conſervation entière de ſes droits. Ainſi, ſa Majeſté Danoiſe fit dire au Duc de différer la ſolemnité de l'hommage, en aſſurant que ce délai, loin de porter aucun préjudice aux droits communs, ne ſervitoit qu'à les maintenir.

Ce n'étoit pas là l'intention du Duc. Il ſe propoſoit de ſe faire rendre l'hommage malgré les remontrances du Roi, à qui néanmoins il promettoit de s'en rapporter à la Diète de l'Empire, ſur les chefs qui auroient rapport aux droits & aux intérêts communs des deux maiſons Royale & Ducale. Mais dans le fonds, le Duc n'étoit pas diſpoſé à ſatisfaire aux repréſentations du Roi de Danemarck: il étoit entré dans une alliance avec la Suéde; il avoit pris à ſon ſervice des troupes de cette Couronne, & il avoit même augmenté conſidérablement les ſiennes, ſans la participation de la Cour de Danemarck.

Le Roi en ayant été informé, donna ordre à ſon Miniſtre de repréſenter au Duc, que malgré l'irrégularité de ſa conduite, il vouloit bien encore prendre avec lui les voies de la douceur & de la modération; qu'il ne pré-

An. de J. C. 1695.

tendoit point s'oppoſer à l'éxercice des actes du gouvernement commun dans les deux Duchés : & que pour cet effet, il conſentoit que l'aſſemblée de la Cour provinciale qui devoit ſe tenir bien-tôt, fût convoquée ; que le Duc y préſidât, puiſque c'étoit ſon tour, & qu'il y reçût l'hommage des Etats, pourvu que tout ſe fit dans les formes, & ſuivant les conſtitutions établies pour le maintien de l'union conſtante entre les deux maiſons. Mais, avant toutes choſes, il vouloit que le Duc ſatisfit aux trois articles ſuivans :

Articles que le Roi éxigeoit du Duc avant la tenue des Etats.

Qu'il communiquât le teſtament du Duc ſon père, pour ſavoir ſi la ſucceſſion qui appartenoit à la branche Ducale, étoit tombée uniquement à l'aîné de cette maiſon :

Que les anciennes unions fuſſent préalablement renouvellées, conformément à la diſpoſition expreſſe dont on étoit convenu en 1623. qui ordonne : *Que ce renouvellement ſe fera au commencement de chaque régne.*

Que le Duc eût à congédier les troupes qu'il avoit priſes à ſon ſervice, puiſque, tant par la diſpoſition des contracts héréditaires, que par la nature même d'une communauté de biens entre des particuliers, il ne pouvoit pas être permis à l'un d'eux, de recevoir des étrangers dans une poſſeſſion commune, ſans le conſentement de ſon aſſocié.

Le Duc refuſa poſitivement de ſatisfaire aux deux derniers points. Il donna ordre au ſieur de Rantzau, Conſeiller provincial, & à Meckelbourg, Conſeiller de Chambre des Finances, ſes Miniſtres, de faire la réponſe ſuivante, ſur le premier chef :

Réponſe du Duc ſur le premier article.

Qu'il avoit lieu de s'étonner de ce que le Roi de Danemarck oſoit demander qu'il lui communiquât le teſtament du feu Duc, pour vérifier les prétentions qu'il avoit au Duché de Sléeſvic, qui lui étoit échu par le droit légitime de la ſucceſſion : Que cette ſeule raiſon le diſpenſoit de donner d'autre réponſe ſur ce ſujet, d'autant qu'il n'avoit aucune connoiſſance que le Roi de Danemarck, après la mort du Roi Frédéric III. eût vérifié, auprès du Duc Chriſtiern-Albert, ſon droit à la partie du

Duché qui lui appartenoit : Que pour lui, il ne vouloit le faire en aucune manière, parceque le Roi de Danemarck n'étant point nommé éxécuteur du teſtament, ſa Majeſté n'étoit point fondée à en demander l'excommunication. An. de J. C. 1695-1696.

On fut fort mécontent à la Cour de Danemarck de la réponſe du Duc, & le Roi ne doura plus que ce Prince n'eût un deſſein formé, de ſe détacher des concordats de famille qui avoient été faits entre les ancêtres des deux maiſons. C'eſtpourquoi on ſe détermina à défendre l'éxercice des actes du gouvernement commun, & en particulier la renue de la Cour provinciale, juſqu'à ce que le Duc eût réparé les contraventions qu'il avoit faites, tant à la communauté, aux unions & aux concordats de famille, qu'à la paix de Fontainebleau, & enfin au traité d'Altena. Le Roi de Danemarck défend l'éxercice des actes du gouvernement commun.

En conſéquence de ces ordres, les Miniſtres du Roi requirent le Chancelier, d'inſérer dans le regiſtre de la Juſtice provinciale, les raiſons qui avoient porté ſa Majeſté à en uſer de la ſorte. Ils lui remirent en même-tems entre les mains une proteſtation, dans laquelle ils lui défendoient, ſous peine d'enquerir la diſgrace du Roi, d'accepter ni d'entreprendre aucune affaire, & lui enjoignoient de ſuſpendre tous les actes de la communauté qui avoient du rapport à ſes fonctions.

Il y a bien de l'apparence qu'on en ſeroit venu dès-lors à une rupture ouverte, ſans l'entremiſe des Princes médiateurs du traité d'Altena, qui perſuadérent aux deux parties de terminer leur différend à l'amiable.

Le Roi Chriſtiern, dont la ſanté commençoit déja à s'affoiblir, n'avoir pas envie de troubler la tranquillité de ſon Royaume. Il accepta la médiation des Electeurs de Saxe & de Brandebourg, & il envoya ſes Miniſtres à Hambourg, où on devoir s'aſſembler. Mais peu de tems après, on choiſit Pinneberg. Ce fur là que les Pléniporentiaires des Princes ſe rendirent. Congrès à Pinneberg pour accommoder le différend entre le Roi & le Duc.

Dès l'ouverture du congrès, le Roi de Danemarck fit entendre qu'il étoit prêt à contribuer de tout ſon pouvoir Proteſtation du Roi.

An. de J. C. 1696.

à faire réuſſir les négociations, pourvu que ſes droits n'en reçuſſent aucune atteinte. Il ajouta, qu'au cas que le Duc de Holſtein ſe ſervît de cet intervalle pour faire quelqu'innovation à ſon préjudice, il la regarderoit comme une contravention formelle au traité, & qu'il feroit auſſi-tôt ceſſer le congrès. On fit inſérer cette proteſtation dans les regiſtres, & l'acte en fut ſigné de tous les Plénipotentiaires. Le Roi & le Duc ayant fourni leur mémoire, on convint de délibérer de vive voix & non par écrit. On

Prétentions du Roi.

propoſa enſuite les prétentions de ſa Majeſté Danoiſe, qui portoient entr'autres, que les unions & les pactes de famille ſeroient renouvellés, & que la communauté du Gouvernement dans les Duchés de Sléeſwic & de Holſtein, ſeroit enfin expliquée comme elle devoit l'être.

Prétentions du Duc de Holſtein.

Les demandes du Duc conſiſtoient en douze articles, qui étoient, pour la plus grande partie, fondés ſur l'éxécution du traité d'Altena, conclu en 1689. Il prétendoit ſur-tout avoir droit de faire des alliances, de lever des troupes, de fortifier les places de ſes Etats ſans qu'il fût obligé d'en faire part à la Cour de Danemarck, ni d'avoir ſon conſentement. Le Duc diſputa quelque tems ſur ce droit, qu'il aſſuroit être compris dans le ſecond article du traité d'Altena. Mais les Miniſtres Danois répondirent que le Duc y donnoit une interprétation forcée, puiſqu'il étoit évident, par les termes mêmes dont on ſe ſervoit, que le traité n'accordoit au Duc d'autre droit que celui dont ſes ancêtres avoient joui auparavant. Ils ajoutérent qu'aucun des articles ne permettoit au Duc de lever des troupes, de fortifier des places & de faire la guerre, ſans l'agrément de la Couronne de Danemarck; que pour lever tous les obſtacles, le Roi étoit diſpoſé à donner au Duc une entière ſatisfaction ſur les points qui n'avoient pas encore été éxécutés, & qu'au cas qu'il ſurvînt d'autres difficultés, on les laiſſeroit à la déciſion des Commiſſaires qu'on nommeroit de part & d'autre, pour les accommodet ſuivant l'eſprit des anciennes unions.

Ces propoſitions parurent trop vagues au Duc de Holſtein pour les accepter; il en vouloit de plus préciſes. Comme

me le Roi refuſoit de s'expliquer, on traîna les conférences en longueur. De plus, il ſurvint un incident qui déconcerta les meſures que les médiateurs prenoient pour applanir les difficulrés. An. de J. C. 1696.

Les troupes Holſténoiſes qui avoient ſervi ſur le Rhin, étoient en marche pour aller prendre des quartiers d'hyver dans leur païs. Le Roi de Danemarck appréhendant que le Duc ne s'en ſervît pour lui déclarer la guerre, fit éxactement garder les paſſages juſqu'à Lubec. Cette démarche étoit capable de rompre les conférences; mais la ſageſſe des médiateurs trouva le moyen de négocier une eſpéce de trêve entre les deux Princes. Les troupes Danoiſes eurent ordre d'évacuer les poſtes qu'elles occupoient, & celles de Holſtein furent envoyées dans les Bailliages de Kiel & d'Oldembourg, pour y paſſer l'hyver. On convint encore de pluſieurs articles au ſujet de l'affaire principale, mais aucun ne fut éxactement obſervé. Le Roi & le Duc conviennent d'une trêve.

Il étoit encore plus difficile de concilier la France avec l'Empire & ſes alliés. Le Roi très-Chrétien offroit toujours de s'en tenir aux traités de Weſtphalie & de Nimégue, & demandoit que la trêve qui avoit été conclue en 1684. fût changée en une paix ſolide & perpétuelle. C'étoit éxiger du Corps Germanique, qu'il reconnût que l'Alſace & Straſbourg n'étoient plus de l'Empire, & que cette place appartenoit à la France en toute Souveraineté. Mais ce dernier artic'e, que les Etats d'Allemagne avoient déja rejetté, leur paroiſſoit encore plus odieux, depuis les avantages qu'ils avoient remportés la campagne précédente. Ils firent de grands préparatifs de guerre, dans l'eſpérance qu'on leur propoſeroit d'autres conditions. Suite de la guerre entre l'Empire & la France.

Dans les Païs-Bas, les confédérés ſéparérent leurs troupes en deux corps, dont l'un formoit l'armée de Flandre, commandée par le Prince d'Orange; l'autre corps compoſoit l'armée de la Meuſe; le Prince de Naſſau Sarbruck la conduiſoit ſous les ordres de l'Electeur de Bavière. Le Maréchal de Villeroi commandoit en Flandre l'armée Françoiſe. Elle étoit de cent dix eſcadrons & de quatre-vingt-quatre bataillons, en y joignant le corps de trou-

AN. DE J. C. 1696.

pes qui étoit ſous les ordres du Maréchal de Bouflers. L'armée Françoiſe ſe mit en marche avant celle des alliés ; mais ces derniers parurent peu de tems après, & empêchérent leur ennemi de profiter de ſa diligence. Le Prince d'Orange vint camper près de Wavre. Il quitta enſuite ce poſte, & marcha vers Gemblours. Ce mouvement donna l'allarme au Maréchal de Bouflers, qui paſſa auſſi-tôt la Sambre, pour couvrir les places ſituées ſur cette rivière & ſur la Meuſe.

Divers mouvemens de l'armée des alliés & de celle de France.

Les deux armées furent aſſés tranquilles juſqu'au ſeptiéme de juillet. Il ſeroit ennuyeux de rapporter toutes leurs marches & leurs contre-marches. L'une & l'autre ſembloient avoir de grands deſſeins, cependant elles n'en éxécutérent aucun. Elles allérent & revinrent de la Meuſe à l'Eſcaut, & de l'Eſcaut à la Meuſe, & ſe donnérent réciproquement des allarmes, ſans néanmoins en venir aux mains. Le Prince d'Orange & l'Electeur de Bavière cherchoient à fatiguer les François par la diſette des fourages, & ceux-ci ſe propoſoient le même objet. Ce n'étoient que des mouvemens habilement compaſſés ; les Généraux épuiſoient toutes les ruſes de la guerre, & cherchoient à ſe procurer ſans effuſion de ſang tout l'avantage qu'on pouvoit tirer d'une victoire complette.

Affaires du Rhin.

De part & d'autre on ne faiſoit la guerre que pour avoir la paix. On étoit épuiſé des deux côtés, cependant on affectoit encore de faire montre de ſes forces ; mais ce n'étoit que pour mieux cacher ſa foibleſſe. Ce manége fut auſſi ſenſible dans la campagne ſur le Rhin que dans celle des Païs-Bas. Les François vinrent camper le vingt-troiſiéme de juin à une lieue d'Eppingen, où les Impériaux étoient poſtés. Les deux armées n'étoient ſéparées que par des lignes que le Prince de Bade avoit fait tirer, il n'y eut néanmoins que des eſcarmouches. Les armées firent ſur le Rhin ce que celles de Flandre avoient fait ſur la Meuſe ; elles s'obſervérent l'une l'autre ſans en venir à une action générale.

Affaires d'Italie.

Les préparatifs que l'on faiſoit alors dans le Piémont, donnoient à penſer que l'on pouſſeroit la guerre de ce

côté-là avec plus d'activité que ſur le Rhin. Il y avoit un égal empreſſement à fournir ſes places de vivres & de munitions de guerre. Les François en firent entrer une grande quantité dans Pignerol, & le Duc de Savoye établit un magaſin à Quéraſque. Ce Prince & ſes alliés prétendoient agir contre la France avec des forces ſupérieures à celles des années précédentes ; néanmoins ces grands mouvemens n'empêchérent pas le Duc de Savoye d'écouter les propoſitions de paix que le Roi très-Chrétien lui fit préſenter. Le quatriéme de juillet, on conclut un traité ſecret, dont voici les principaux articles : AN. DE J. C. 1696.

Traité ſecret entre le Roi de France & le Duc de Savoye. *Europ. hiſtoricus.* t. 2. p. 1773. *Leben Eugenii.* p. 498.

Que le Duc renonceroit à tous les engagemens qu'il avoit pris avec ſa Majeſté Impériale & ſes alliés, afin d'obtenir la neutralité pour l'Italie juſqu'à la paix générale : Que la France remettroit au Duc, Pignerol & le fort de Sainte-Brigitte, dont on démoliroit les fortifications, ſans qu'elles puſſent être rétablies à l'avenir. Qu'elle lui rendroit Montmélian, Nice, Villefranche & Suze, dans l'état où elles étoient lorſqu'elles étoient tombées entre les mains de ſa Majeſté très-Chrétienne, avec leurs fortifications, leur artillerie & leurs munitions de guerre : Qu'elle ne feroit ni paix ni trêve avec l'Empereur & le Roi Catholique, ſans y comprendre le Duc de Savoye : Que le mariage de la Princeſſe Marie-Adélaïde avec le Duc de Bourgogne ſe traiteroit inceſſamment : Que le Roi de France accorderoit aux Ambaſſadeurs du Duc, tant ordinaires qu'extraordinaires, tous les honneurs que reçoivent les Ambaſſadeurs des têtes couronnées, & cela, en faveur du préſent traité & du contract de mariage.

Le Duc, de ſon côté, promit de défendre, ſous de rigoureuſes peines, aux Vaudois ſes ſujets, d'avoir aucune communication ſur la Religion avec les François. De plus, en cas que la neutralité d'Italie eût lieu, il s'engagea à n'entretenir, juſqu'à la paix générale, que ſix mille hommes d'infanterie en Piémont, quinze cents en Savoye, & dans tous ſes Etats quinze cents chevaux ou dragons.

Ce traité ne parut d'abord que ſous le nom de neutralité d'Italie. Le Duc écrivit en même-tems à l'Empereur,

An. de J. C. 1696.

& aux Electeurs de Bavière & de Brandebourg, & feignit de leur faire part des offres avantageuses que la France lui faisoit. Il leur marqua, que ses intérêts ne l'éloigneroient jamais du ferme & inviolable attachement qu'il conservoit toujours pour le service de l'Empire. Le langage qu'il tint au Pape étoit un peu différent. Il fit entendre à sa Sainteté, qu'il ne pouvoit laisser échapper l'occasion qui se présentoit de recouvrer Pignerol, ni exposer un article de cette importance pour la maison d'Autriche & pour l'Italie, aux événemens incertains de l'avenir. Il prioit en même-tems le souverain Pontife, d'interposer ses bons offices pour obtenir la neutralité d'Italie, sans quoi il déclara qu'il étoit résolu de joindre ses armes à celles de France, pour obliger les Allemans à l'observer.

Le Duc de Savoye informe ses alliés des offres que la France lui faisoit.

L'Empereur & ses alliés refusérent d'abord d'accepter la trêve que le Duc leur proposoit. Léopold envoya à Turin le Comte de Mansfeld, pour dissuader le Duc de traiter avec la France. Mais ce Prince répondit, qu'il étoit trop engagé avec le Roi très-Chrétien, pour s'en dédire. Il déclara même que si les alliés refusoient d'accepter la neutralité d'Italie, ses troupes & celles de France entreroient dans le Milanès.

Le Ministre de Léopold tâche de le dissuader de traiter avec la France.

En effet, le dix-huitiéme de septembre, il partit avec le Maréchal de Catinat, pour aller investir Valence, place forte dans le Duché de Milan. La tranchée fut ouverte le vingt-quatriéme du même mois. Les assiégeans se préparoient à se rendre maîtres du chemin couvert, lorsqu'on entendit publier une suspension d'armes, qui fut suivie de la levée du siége, & de l'acceptation de la neutralité d'Italie par les alliés.

Les alliés acceptent la neutralité d'Italie.

La France recueillit tout le fruit de ce traité, pendant que les Italiens, pour se débarrasser des quartiers d'hyver, furent obligés de donner à l'Empire trois cents mille pistoles. Cent mille furent payées argent comptant, deux cents mille au bout d'un mois, & les troupes étrangères évacuérent les Provinces. Le Pape avoit tant d'impatience de les voir dehors, qu'il fit remettre au Prince Eugène soixante mille écus pour être distribués aux Allemans.

Europ. historicus. t. 2.
Lettres historiques ou nov. &c.

La défunion du Duc de Savoye fut cauſe que les autres Princes, ennemis de la France, écoutérent enfin les propoſitions de paix qu'elle leur avoit déja faites. Le Roi Louis XIV. s'adreſſa premiérement aux Hollandois, parcequ'il ſavoit que ces peuples, attachés à leur commerce, ne continuoient la guerre que par néceſſité, & qu'ils accepteroient volontiers la paix, dès qu'on s'obligeroit de reſtituer à chacun ce qui lui apparrenoit. Sa Majeſté très-Chrétienne leur dépêcha le ſieur de Callières, qui leur fit part des intentions de ſon maître. Ils répondirent, avant d'entrer en négociation, qu'ils ne pouvoient rien faire ſans le conſentement de leurs alliés. Cela ne ſurprit pas le Miniſtre de France, qui étoit perſuadé que les Etats-Généraux ſe garderoient bien de traiter ſeuls, comme ils avoient fait aux conférences de Nimégue.

An. de J. C. 1696.

Négociations pour la paix entre la France & la Hollande.

Un événement conſidérable pouvoit engager l'Empereur à faire la paix. C'étoit la mort de ſa ſœur Marie-Anne d'Autriche, Reine d'Eſpagne, mère du Roi Charles II. qui avoit eu la principale autorité dans le Conſeil de Madrid. Léopold appréhendoit que cette perte ne causât quelque changement dans le miniſtère d'Eſpagne, & qu'on ne conſeillât au Roi de traiter avec la France.

D'un autre côté, la guerre de Hongrie devenoit plus que jamais onéreuſe à la maiſon d'Autriche. Les Turcs ne vouloient plus entendre parler de paix; les Princes d'Allemagne ſe laſſoient de fournir des troupes, ſans eſpérer aucun avantage; l'Empereur manquoit d'hommes, d'artillerie & de munitions; ſes tréſors étoient épuiſés; & les peuples, ſurchargés d'impôts, ne pouvoient plus payer les taxes qu'on éxigeoit d'eux. Dans des circonſtances ſi fâcheuſes, on croyoit que Léopold ſe laiſſeroit gagner par les ſollicitations de la France qui lui offroit la paix. En écoutant les propoſitions de cette Couronne, il auroit tourné toutes ſes forces contre le Turc, & l'auroit contraint de mettre bas les armes, après l'avoir chaſſé entiérement de la Hongrie & de la Servie.

Cependant l'Empereur, malgré ſa foibleſſe, fit aſſiéger Témeſwat par l'Electeur de Saxe, Commandant de ſon

Affaires de Hongrie.

An. de J. C. 1696.

armée. Mais au bout de quelques jours, ce Prince fut obligé d'abandonner cette entrepriſe. Ayant appris que les Turcs s'avançoient pour forcer ſes retranchemens, il alla lui-même à eux, dans le deſſein de leur livrer bataille. Comme les Turcs marchoient à couvert d'un bois, l'Electeur crut d'abord que ce n'étoit qu'un détachement que les Infidéles envoyoient pour eſcarmoucher. Ayant enſuite reconnu que c'étoit toute leur armée, il fit auſſi-tôt avancer la ſienne en ordre de bataille. Après avoir marché pendant une demi-heure, il trouva les ennemis campés dans la plaine de Témeſwar. Ils avoient le Béghe derriére eux, un marais à leur gauche, & pardevant, trois rangs de chariots attachés les uns aux autres par des chaînes & des cables. L'Electeur réſolut de tomber ſur eux, avant qu'ils puſſent ſe fortifier davantage. Six bataillons, ſoutenus de deux régimens de dragons, furent commandés pour commencer l'attaque. En même-tems, les Turcs firent ſortir les ſpahis, afin d'envelopper les troupes qui venoient à eux. Mais comme ce corps ne pouvoit avancer ſans trop s'expoſer, ils firent marcher douze mille cavaliers choiſis, qui les chargérent avec tant de furie qu'ils mirent l'épouvante parmi les Allemans, forcérent les chevaux de friſe qui couvroient l'infanterie, pénétrérent juſqu'à la ſeconde ligne, & taillérent en piéces tout ce qui leur faiſoit réſiſtance.

Europ. hiſtoricus. t. 2. Struv. period. 10. ſect. 11. p. 4025.

Les Impériaux attaquent les Turcs.

Ils ſont repouſſés.

Cependant, les ſix régimens envoyés par l'Electeur étoient aux priſes avec les janiſſaires. Ils avoient forcé une partie de leurs retranchemens; mais les ſpahis les ayant pris en flanc, les contraignirent de ſe retirer en déſordre, laiſſant ſur la place un grand nombre d'officiers tués, ou mis hors de combat. Cette défaite acheva la déroute des Impériaux. Le Comte de Heidersheim, à la tête d'un régiment de cavalerie, accourut pour les rallier. Il repouſſa les ennemis vers leurs retranchemens; mais ayant été dangéreuſement bleſſé à la cuiſſe, on eut beaucoup de peine à le ſauver.

Les ſpahis mirent encore en déroute un régiment de cavalerie. Ils furent néanmoins repouſſés & pourſuivis

assés loin ; mais ils revinrent à la charge avec tant de vigueur, qu'ils auroient entiérement défait un autre régiment, s'il n'avoit été secouru à propos. Enfin, après tant d'actions qui avoient également fatigué les deux armées, la nuit les sépara. Celle des Turcs alla camper près de Témeswar, pendant que les Impériaux prirent leur marche vers la Teysse, laissant à l'ennemi vingt-trois piéces de canon. Les Impériaux eurent sept à huit mille hommes tués ou blessés ; mais les Turcs ne perdirent que quatre ou cinq cents hommes, & en eurent huit à neuf cents de blessés. AN. DE J. C. 1696.

Le vingt-septiéme d'août, les Tartares ayant voulu attaquer les bagages de l'armée Allemande, on renforça l'aile-gauche qui étoit la plus exposée, & les troupes demeurérent tout le jour en bataille. La nuit suivante on repassa le Beghe. Les Turcs qui avoient dressé des batteries vis-à-vis l'aile-gauche, y auroient causé un dommage considérable, si l'on eût différé le départ au lendemain. Le vingt-huitiéme, l'armée Impériale se trouva en ordre de bataille en deçà du Beghe à une lieue du camp des ennemis. Le Général Schulembourg couvrit la marche avec cinq-cents chevaux. A la pointe du jour, il fut attaqué par mille ou douze-cents Turcs qui le mirent en désordre, lui tuérent beaucoup de soldats, & enlevérent plus de cent bœufs & plusieurs chariots chargés de bagages. L'armée continua sa route sous le commandement des Généraux Gronsfeld & Héisler. Les Turcs harcélent l'armée Impériale dans sa retraite.

Sur les trois heures après midi, les ennemis firent encore marcher contre l'aile-gauche, des détachemens qui côtoyoient l'armée, faisant feu sur elle avec des piéces de campagne. Les spahis marchérent du côté de l'aile-droite ; ce qui fit croire qu'ils avoient dessein de donner sur le bagage le plus avancé. Pour le couvrir, l'Electeur de Saxe envoya en diligence mille chevaux, sous les ordres du Général Bernstet, & renforça l'aile gauche avec de la cavalerie & de l'infanterie, pour s'opposer à celle des Turcs. Ces mouvemens retardérent beaucoup la marche de l'armée, qui d'ailleurs étoit extrêmement fatiguée, parceque

An. de J. C. 1696.

depuis ſept jours elle n'avoit pris aucun repos. Elle étoit ſans proviſions, entoutée d'ennemis, & rourmentée par la ſoif, dont pluſieurs tombétent en défaillance. Cette incommodité dura vingt-quatre heures, au bout deſquelles on arriva au camp de Loënſbaz. Le trentiéme d'août, on vint campet à Ollaſch, où les Impériaux trouvérent des rafraîchiſſemens.

L'Electeut de Saxe, après avoit diſtribué des quartiers à ſes troupes pour les remettre de leurs fatigues, laiſſa le commandement au Comte Caprara. Il retourna promtement à Vienne, afin d'engager l'Empereur à lui procurer le Royaume de Pologne. Jean III. plus connu ſous le nom de Sobieski que par celui de Roi, étoit mort le dix-ſeptiéme de juin de cette année, aprés avoit régné en Pologne pendant vingt-deux ans. Ce grand Prince étoit fils puîné de Jacques Sobieski, Caſtellan de Cracovie. Il avoit été élu au mois de mai 1674. Deux fameuſes batailles qu'il gagna contre les Turcs lui acquirent une gloire immortelle; celle de Choczeim qui lui mit la Couronne ſur la tête, & celle qui ſauva l'Empire, en faiſant lever le ſiége de Vienne que les mêmes ennemis avoient téduite à l'exrrémité.

Mort de Sobieski Roi de Pologne.

Bizardiere hiſt. de la diviſion arrivée en Pologne. in-12.

L'élection de ſon ſucceſſeur, d'abord fixée au vingt-neuviéme d'août 1696. fut remiſe, par les intrigues de l'Archevêque de Gneſne, au quinziéme de mai de l'année ſuivante. Ce Prélat, qui étoit comme Roi dans l'interrégne, voulant prolonger ſon autorité paſſagère, fit naître des intrigues & des diviſions, en augmenrant le nombre des concurrents qui pouvoient prétendre à la Couronne, ou en donnant l'excluſion à d'autres qui ſembloient y avoir plus de droit.

L'Archevêque de Gneſne fait differer l'élection de ſon ſucceſſeur.

La Reine Douairière de Pologne ne connut guères ſes véritables intérêts dans cette conjoncture. Etant mère de trois Princes, il étoit naturel qu'elle cherchât à conſerver la Couronne à l'ainé; mais ſon inclination pour le ſecond nommé Aléxandre, fit qu'elle rabaiſſa le Prince Jacques ſon ainé, & qu'elle perdit par cette manœuvre rous les partiſans du Roi ſon époux. La plupart ſignérent un acte, par

par lequel ils déclaroient que ceux qui propoſeroient d'élever au trône un Seigneur Polonois, ſeroient regardés comme ennemis de la patrie. AN. DE J. C. 1696-1697.

Différens Princes propoſés pour remplir le trône de Pologne.

Le Roi de France en ayant été informé, fit écrire à l'Abbé de Polignac, ſon Ambaſſadeur en Pologne, de propoſer François-Louis de Bourbon, Prince de Conti, dont la réputation de valeur étoit établie dans toute l'Europe. Louis XIV. ſe flattoit que ce Prince ſeroit préféré dans l'élection, au Prince Charles de Neubourg, au Duc de Lorraine & au Marquis de Bade. Ces Princes furent propoſés l'un après l'autre. Charles de Neubourg n'avoit ni le pouvoir ni la volonté de diſtribuer les ſommes qu'on éxigeoit pour le payement des troupes, & pour les autres dépenſes qu'il falloit faire afin de ſoutenir ſon parti. Le Duc de Lorraine étoit encore moins en état de ſe procurer le Royaume de Pologne. Outre qu'il ne pouvoit compter ſur les Seigneurs Polonois, qui refuſoient de payer le douaire de la Reine ſa mère (a), & qui ne paroiſſoient pas diſpoſés à donner la Couronne à ſon fils, après en avoir exclu Charles V. ſon père, qui, par ſon âge & par ſon mérite auroit pu y avoir quelque droit.

L'Abbé de Polignac étoit le principal moteur de toutes les intrigues. Il déconcertoit, par cette éloquence qui lui étoit naturelle, les projets des rivaux du Prince de Conti. Il ſçut enfin amener la choſe au point, que l'élection paroiſſoit infaillible, quand un nouveau candidat auquel on ne penſoit pas, vint changer toute la ſcène.

On offre la Couronne à l'Electeur de Saxe.

C'étoit Auguſte, Electeur de Saxe, que Jean Przependouiski, Caſtellan de Culm, fit entrer en lice contre le Prince de Conti. Le Caſtellan avoit épouſé une parente du Chevalier Fléming, Colonel d'un régiment dans les troupes Saxonnes. Il lui écrivit pour offrir ſes ſervices à l'Electeur. Sur ſa réponſe, il ſe rendit à Dreſde, où il fut reçu avec tout l'accueil qu'on crut devoir faire à un homme qui venoit offrir une Couronne, ou les moyens de l'obtenir. Il fit entendre à l'Electeur, qu'il ne ſeroit pas

(a) Cette Princeſſe étoit veuve du Roi Michel, prédéceſſeur de Sobieski. Elle avoit été mariée à Charles V. Duc de Lorraine, père du Prince dont je parle ici,

AN DE J. C. 1697.

impoſſible de détruire la faction du Prince de Conti, s'il vouloit ſe ſervir pour lui-même, des voies que l'Ambaſſadeur de France prenoit pour ſon Prince; que la République avoit beſoin de trois millions pour payer les troupes; qu'il falloit les donner, & les faire voir aux Commiſſaires avant l'élection.

Une autre choſe paroiſſoit néceſſaire, c'étoit la préſence de l'Electeur. Le Caſtellan répréſenta que le Prince de Conti auroit beaucoup de peine à ſe rendre en Pologne dans un tems de guerre, où la terre & la mer lui étoient fermées, au lieu que les chemins étoient entiérement ouverts à l'Electeur. Il y avoit une troiſiéme difficulté, que le Sénateur Polonois réſerva pour la fin. Il s'agiſſoit de convertir l'Electeur à la Religion Catholique. Mais cet article ne l'arrêta pas plus que le reſte, il promit de ſe faire inſtruire, & d'abjurer le Luthéraniſme. Le Polonois partit enſuite, chargé de préſens & de promeſſes magnifiques. Il revint à Varſovie, pour diſpoſer la Nation à écouter les offres qu'il avoit à faire de la part du nouveau candidat.

Cette diſpoſition étoit le point le plus délicat de la négociation, ce fut auſſi celui qui lui parut le plus difficile. Il avoit moins conſulté ſa prudence que ſon ambition lorſqu'il avoit fait le voyage de Dreſde, & l'agrément qu'il y avoit trouvé ne l'aſſuroit pas d'un ſemblable accueil en Pologne. Il avoit ſi peu de crédit, qu'à ſon retour, il ſe trouva embarraſſé ſur la manière dont il s'y prendroit pour propoſer l'Electeur de Saxe. Il en écrivit au Chevalier Fléming, qui vint le tirer d'affaire, en offrant la perſonne & la bourſe de ſon maître. L'Abbé de Polignac fut ſenſiblement touché, lorſqu'il vit paroître ce nouveau candidat. Il eût été facile de lui faire donner l'excluſion dans les Diétines; mais comme le tems en étoit paſſé, il fallut attendre l'aſſemblée générale.

Aſſemblée pour l'élection d'un Roi de Pologne.

Le vingt-cinquiéme de juin, on convint des préliminaires de l'élection. Si on eût ſuivi l'ardeur de la plupart des Palatinats, on l'eût fait dès ce jour-là en faveur du Prince de Conti; mais le Caſtellan de Culm remontra, que, ſuivant les loix, on devoit attendre le jour dont on

étoit convenu. L'élection avoit été fixée au vingt-ſepriéme de juin. Vingt-huit Palarinars élurent le Prince de Conti, & les autres donnérenr leurs ſuffrages à l'Electeur de Saxe. Comme le premier avoir le plus grand nombre de voix, il fur auſſi-tôr proclamé Roi, par l'Archevêque de Gneſne; mais l'Evêque de Cujavie, le Comte Jablonouſki, & Félix Potoski nommérent Frédéric-Auguſte de Saxe, Roi de Pologne & Grand Duc de Lithuanie.

AN. DE J. C. 1697.

Les voix ſe partagent entre l'Electeur de Saxe & le Prince de Conti.

Ce partage fir craindre, avec raiſon, que l'Erat ne fût expoſé à de grands déſordres, à cauſe des mouvemens qu'on prévoyoir que l'Electeur ſe donneroit pour ſoutenir ſon élection. Ce Prince ſe trouvant à porrée d'entrer en Pologne, y marcha auſſi-rôt, ſuivi de ſes rroupes qu'il joignir à celles de la Couronne, donr les Généraux ſe déclarérenr pour lui. Il avoit quelque tems auparavant embraſſé la Religion Carholique Romaine, & il fut enſuite couronné à Cracovie, par l'Evêque de Cujavie aſſiſté de deux aurres Prélats.

L'Electeur de Saxe eſt couronné.

Le Roi de France ayant appris l'élection du Prince de Conri, & ce qui s'étoit paſſé d'ailleurs, le fir partir pour ſe rendre en Pologne, ſous l'eſcorte d'une eſcadre de vaiſſeaux, commandée par le Chevalier Bart; mais ce fur inutilement. Le Prince étanr arrivé à Danrzick, capitale de la Pruſſe Polonoiſe, reconnur auſſi-tôr qu'il ne lui ſeroit pas facile de monrer ſur le trône auquel on l'avoit appellé. Il y avoit déja quelques jours que cette ville avoit reçu une lettre de l'Electeur de Saxe, par laquelle il lui faiſoit ſavoir ſon couronnemenr.

Le Prince de Conti vient pour prendre poſſeſſion du Royaume.

Les Dantziquois, bien loin d'envoyer complimenter le Prince de Conti, défendirent même tout commerce avec ceux de ſa ſuite. Cependanr ſa préſence ranima d'abord ceux qui l'avoient élu, & donna lieu à une nouvelle aſſemblée générale de la Nobleſſe qui ſe tint à Varſovie. Son élection y fur confirmée d'un conſentement unanime, ſans oppoſirion ni proteſtation. Mais ce zèle n'étanr pas ſoutenu de forces ſuffiſantes, ne lui ſervir de rien, non plus que les promeſſes du Cardinal Primat & de ceux de ſon parti.

An. de J. C. 1697.

L'Electeur de Saxe envoye des troupes qui obligent le Prince de Conti de revenir en France.

L'Electeur de Saxe ayant ſçu l'arrivée du Prince ſur les côtes de Pruſſe, envoya cinq à ſix mille chevaux ſous les ordres du Chevalier Fléming & du Général Brant. Après s'être aſſurés de toutes les places ſur la route, ils marchérent vers Dantzick, forcérent l'Abbaye d'Oliva, & firent priſonniers ceux qui tombérent entre leurs mains. L'Evêque de Kiovie ſe ſauva avec peine, & le Caſtellan de Caliſch étant monté à cheval, ſe réfugia dans les bois. Le Comte de Towianski, neveu du Primat, s'étant jetté dans une chaloupe, gagna les vaiſſeaux de France. Les équipages de l'Abbé de Polignac furent pillés, & la plupart des Palatins ou Seigneurs Polonois qui étoient venus pour conférer avec le Prince de Conti, prirent la fuite. Ces contretems ayant obligé ce Prince de remettre à la voile, il retourna en France, à la confuſion de ceux qui l'avoient engagé dans une entrepriſe auſſi mal ſoutenue qu'elle avoit été bien concertée.

L'Electeur de Saxe ne penſa plus alors qu'à ſe concilier les Seigneurs qui lui avoient été oppoſés. Il les gagna par ſes bienfaits, & l'accord général fut conclu le vingt & uniéme de mai de l'année ſuivante. Auguſte ayant pris poſſeſſion de ſa capitale, commença à faire les fonctions de Roi. Il envoya dans toutes les Provinces, pour y faire reconnoître ſon autorité. Il nomma aux charges vacantes, & conféra tous les honneurs. Comme il avoit ſujet d'appréhender les cabales des Seigneurs qu'il n'avoit pu encore gagner, il retint les troupes Saxonnes qu'il avoit amenées pour ſoutenir ſon autorité, & rappella dans ſes pais héréditaires celles qu'il avoit envoyées ſur le Rhin. Elles ſembloient n'être preſque plus néceſſaires pour défendre l'Allemagne, où l'on parloit de négocier un accommodement avec la France.

Suite de la guerre entre la France & l'Empire.

Cependant, les eſpérances qu'on avoit de la paix générale n'étoient pas ſi sûres, qu'on ne ſe crût obligé d'avoir encore cette année des armées ſur pied pour faire quelque entrepriſe. Ce fut de toutes parts un mélange de préparatifs bien oppoſés. On nommoit en même-tems des Généraux pour commander les troupes, & des Plénipoten-

tiaires pour travailler à la paix. De la part de la France, tout étoit prêt dès le ſixiéme d'avril, au-dela du Rhin. L'armée fut moins nombreuſe qu'on ne l'avoit cru, à cauſe des détachemens qu'on avoit faits pour la Flandre & pour la Catalogne. Les troupes des alliés défiloient de toutes parts, & le Prince de Bade étoit parti de Vienne pour ſe mettre à leur tête. On faiſoit monter cette armée à plus de ſoixante mille hommes, ſans compter les troupes auxiliaires de Suéde, de Saxe, de Lunebourg, de Heſſe-Caſſel & des Electeurs eccléſiaſtiques.

AN. DE J. C. 1697.

Dès le mois de février, la réſolution avoit été priſe de tirer une ligne entre Mayence & Francfort, & de la munir de redoutes. Pendant le mois d'avril, on fit couper un grand nombre de paliſſades pour fortifier les retranchemens d'Eppingen. On travailla auſſi à des lignes le long du Nékre & du Rhin, dans tous les endroits où l'on pouvoit traverſer ces deux rivières, & on fortifia ces paſſages par diverſes redoutes bordées d'une nombreuſe artillerie. L'armée des alliés fut diviſée en trois corps, dont le premier, commandé par le Prince de Bade, vint camper à Eppingen; le ſecond avoit pour Chef le Comte de Caſtelli, & le troiſiéme, le Marquis de Bade-Dourlach. Ils ſe joignirent vers la fin de juin. Ces troupes réunies formoient près de ſoixante mille hommes, ſans compter les troupes Palatines, & celles qui étoient commandées par le Prince de Naſſau-Weilbourg.

Divers mouvemens de l'armée des alliés & de celle de France.

Le Maréchal de Choiſeuil, Général de l'armée de France, marchoit ſur deux lignes, avec ſix-vingt bataillons & cinquante eſcadrons. Le vingt-troiſiéme de juin, il reçut un renfort de dix bataillons & de trois régimens de cavalerie. Il paſſa le Rhin le quatriéme de juillet, & alla camper près de Stolhoff. Le Prince de Bade vint aſſeoir ſon camp à Muckenſturn, à une lieue de celui des François. Les deux armées étoient à portée de combattre, ſi les Généraux euſſent voulu les ranger en bataille. Mais après s'être regardés pendant quelques jours, & s'être contentés de quelques eſcarmouches, le Prince de Bade s'avança plus haut, près de Dourlach. Le Maréchal de Choi-

AN. DE J. C. 1697.

ſeuil alla ſe poſter du côté de Forr-Louis. Il marcha enſuite vers Srraſbourg, pendant que le Prince de Bade prenoir la route de Bruczal.

Ebernbourg ſe rend aux alliés.

Le Marquis de Bade ayant paſſé le Rhin, vinr camper à Creutznach, où il forma le deſſein de faire le ſiége d'Ebernbourg, dont il donna la conduite au Général-Major Oghilbi. Cetre place fut obligée de capituler au bout de huir jours, & la garniſon en ſorrir avec les honneurs de la guerre.

Les François prennent Ath.

La campagne de Flandre fur ouverte en même-tems, par les alliés & par les François. Les derniers y avoient trois corps d'armées, commandés ſéparément par les Maréchaux de Catinat, de Villeroi & de Bouflers. Le premier commença les hoſtilités par le ſiége d'Arh qu'il fit avec quarante mille hommes, pendant que les deux autres le couvroienr. Les alliés firenr quelques mouvemens pour ſecourir Ath ; mais comme il auroir fallu haſarder une baraille conrre une armée de beaucoup ſupérieure à la leur, ils tinrenr Conſeil de guerre. Le Prince d'Orange, qui venoit de joindre l'Electeur de Bavière, fur d'avis de choiſir un poſte avantageux, & de s'y retrancher pour couvrir le Brabanr. Le Gouverneur d'Arh n'eſpérant plus de ſecours, ſe rendit le cinquiéme de juin, après treize jours de tranchée ouverte.

Précautions du Prince d'Orange pour déranger les deſſeins des François.

La priſe de cette place auroit eu des ſuites fâcheuſes pour les alliés, ſans la prévoyance du Prince d'Orange. Les François avoienr formé le deſſein de s'emparer du poſte d'Anderloch, d'où ils auroient pu ſe rendre maîtres de Bruxelles, de Vilvorde & du forr des Trois-Trous. Les Maréchaux de Villeroi & de Bouflers ſe préparoienr à décamper pour ces expédirions, lorſque le Prince d'Orange, averti de leur deſſein, fir partir, le vingtiéme de juin, rrois baraillons d'infanterie qui prirenr la roure de Bruxelles. L'arrillerie, les bagages & le corps de baraille, les ſuivirent le même jour, & le lendemain la cavalerie de la gauche & de la droite. Toures ces troupes paſſérent au travers du bois de Soignies, ſur la grande chauſſée, avec autant d'ordre & de facilité qu'un ſeul régiment l'auroit

pu faire. Sur le minuit, le Prince d'Orange ſe mit en marche à la tête de quatre régimens de dragons, & parvint au poſte qu'il avoit réſolu d'occuper. AN. DE J. C. 1697.

Il s'y retrancha ſi avantageuſement que les François, quoique ſupérieurs, n'oſérent l'y attaquer. Peu de tems après, quinze mille hommes, tant Hanovériens que Heſſois & Munſtériens, cinq bataillons & les recrues Angloiſes joignirent l'armée. Les troupes dont elle étoit compoſée furent occupées à changer le cours des ruiſſeaux, à tarir des étangs, à élever des redoutes, à faire des épaulemens, & à travailler à des retranchemens inacceſſibles qui devoient former l'enceinte du camp. Le deſſein du Prince d'Orange étoit de mettre Bruxelles hors d'inſulte, de laiſſer dans ſes lignes trente bataillons avec vingt eſcadrons, & de gagner le large avec le reſte de l'armée.

Négociations pour la paix. *Europ. hiſt.* t. 2. *Actes & Mém. de la paix de Riſwic.*

Mais la paix approchoit, & à meſure que les conférences s'avançoient, le feu de la guerre ſe rallentiſſoit. Le Roi de France avoit envoyé à la Haye le ſieur de Callières, pour y négocier avec les Etats-Généraux les préliminaires du traité. Pendant qu'on y délibéroit ſur ce qu'on devoit faire pour obtenir une paix ſolide, l'Allemagne cherchoit dans la Diète de Ratiſbonne, les moyens de ſe la procurer à des conditions avantageuſes & honorables. On y propoſa trois choſes. La première fut de faire une députation générale de l'Empire, qui aſſiſteroit au congrès pour y traiter de ſes intérêts; la ſeconde, de remettre ſes affaires entre les mains de l'Empereur, & de lui en confier tout le ſoin; la troiſiéme, d'envoyer des Miniſtres en nombre égal des Cercles Catholiques & Proteſtans, pour appuyer le droit des deux communions. Les Cercles de Franconie & de Suabe appuyoient ce dernier projet; mais l'Empereur faiſoit toutes les inſtances imaginables pour engager la Diète à ſuivre le ſecond. Il vouloit être autoriſé pour traiter ſeul par ſes Miniſtres dans les négociations, où il promettoit de ménager les intérêts de tous les Etats de l'Empire.

Cette demande tint la Diète dans l'irréſolution juſqu'au

An. de J. C. 1697.

rrentiéme de mai 1697. qu'elle réſolut de faire une dépuration générale. Malgré les mouvemens que l'Empereur ſe donna pour la rendre inutile, l'aſſemblée nomma pour députés, quatre perſonnes qui ſeroient approuvées par le Collége des Electeurs, vingt-quarre par celui des Princes, & quatre par celui des Villes. Ce grand nombre de députés ne fit qu'augmenter les embarras du congrès. On y fit des difficultés ſur leur admiſſion aux conférences, & ſur le rang qu'ils devoient tenir ; d'où il réſulta, qu'ils furent obligés de ſe contenter que les Pléniporentiaires de l'Empereur leur fiſſent part de ce qui avoit été traité dans les conférences, & de communiquer à leur tour aux Miniſtres Impériaux, le réſultat des délibérations particulières de la députation.

La Diète de Ratiſbonne ordonne une députation des Etats de l'Empire à la Haye.

Pendant que les députés de la Diète étoient occupés de la manière dont leurs maîtres devoient concourir à la paix, le Roi de Suéde faiſoit des préparatifs de guerre qui allarmérent le Corps Germanique. Les eſprits ſe calmérent, lorſqu'on ſçut que cet armement ne regardoit que la ſucceſſion du Duc de Guſtraw, mort au mois de novembre 1695. Ce Prince, nommé Guſtave-Adolphe, n'ayant point laiſſé d'enfans mâles, le Duc de Strélitz fit prendre poſſeſſion du Duché de Guſtraw, dont il s'empara avec le ſecours du Roi de Suéde, chef du Cercle de la baſſe-Saxe.

Guerre dans le Nord au ſujet de la ſucceſſion du Duc de Guſtraw.

Le Comte d'Eck, envoyé de l'Empereur, fit ſignifier aux Directeurs de ce Cercle une commiſſion Impériale, portant que le Duché de Guſtraw ſeroit mis en ſéqueſtre, pendant qu'on éxamineroit les droits de ceux qui prétendoient à cette ſucceſſion. Cette commiſſion étoit adreſſée au Roi de Suéde, à l'Electeur de Brandebourg, & aux Ducs de Brunſwic & de Lunebourg-Zell. Ils envoyérent d'abord des troupes dans ce Duché, & firent mettre la ville de Guſtraw en état de défenſe.

L'Empereur ordonne le ſéqueſtre du Duché de Guſtraw.

Les Ducs de Swérin & de Strélitz ſe ſoumirent à la commiſſion ; & en attendant une déciſion entière de cette affaire, on convint de laiſſer la Régence de Guſtraw à la Douairière de ce Duché. On en fit le traité le vingt-troiſiéme

La Régence de ce Duché eſt donnée a la Ducheſſe Douairière.

troiſiéme de février de cette année. En vertu de cet acte, la Nobleſſe prêta ſerment de fidélité à cette Ducheſſe. Par ce traité, les troupes Suédoiſes qui étoient dans la ville & le château de Guſtraw, devoient en ſortir. L'officier qui les commandoit, n'attendoit, ce ſemble, pour les évacuer, que les ordres du Roi de Suéde ſon maître. AN. DE J. C. 1697.

On diſoit alors que Frédéric-Guillaume de Meckelbourg-Swérin, épouſeroit la Princeſſe, fille du feu Duc de Guſtraw. Le bruit étoit fondé ſur ce que l'Empereur venoit de décider le différend en faveur de Frédéric. Le Comte d'Eck lui en porta la déclaration, qui fut affichée partout. En conſéquence, le Duc prit poſſeſſion de la ville. Ce fut le quatorziéme de mars qu'il reçut l'inveſtiture du Duché, & que ſon envoyé à la Cour de Vienne prêta le ſerment au nom de ſon maître. Cependant, malgré la déclaration Impériale, les troupes de Suéde & du Cercle de la baſſe-Saxe refuſérent de ſortir de Guſtraw, qu'elles n'euſſent reçu des ordres poſitifs de leurs maîtres. Le Duché eſt adjugé au Duc de Meckelbourg-Swérin.

Quelques jours après, deux mille hommes s'avancérent juſqu'aux portes de la ville, & les directeurs firent dire au Duc Frédéric-Guillaume, d'abandonner la place dans dix jours, s'il ne vouloit y être forcé. Le Prince ayant refuſé d'en ſortir, le Général Klinckenſtroom s'approcha, le vingt-huitiéme, des portes de Guſtraw, avec plus de trois mille hommes, & la ville fut attaquée dans les formes. Comme elle étoit peu munie des choſes néceſſaires pour ſoutenir un ſiége, elle fut obligée de ſe rendre à compoſition. Le Duc fut contraint d'en ſortir, de même que les Miniſtres de l'Empereur, après avoir fait leurs proteſtations contre ces violences. On obligea enſuite la Régence, la bourgeoiſie & la milice qui avoient prêté ſerment au Duc, d'en faire un nouveau entre les mains des directeurs. On renforça la garniſon de deux mille deux cents hommes, en attendant d'autres troupes qui devoient venir de Wiſmar & de Lunebourg. Les directeurs du Cercle chaſſent le Duc de la ville de Guſtraw.

Le Roi de Suéde ne put voir la fin de cette affaire. Il mourut le quinziéme d'avril 1697. dans la quarante-deuxiéme année de ſon âge, & dans la trente-ſeptiéme de

AN. DE J. C. 1697.

Charles XII. ſuccéde à ſon père.

ſon régne. Il laiſſa à Charles XII. ſon fils, âgé de quinze ans, un trône affermi, & reſpecté au dehors; des ſujets pauvres, mais belliqueux & ſoumis; avec des finances en bon ordre, ménagées par des Miniſtres habiles. Les négociations pour la paix qui avoient commencé ſous les auſpices du père, furent achevées ſous ceux du fils. Ce jeune Prince fut le médiateur de l'Europe dès qu'il commença à régner. Il fit expédier en ſon nom, un pouvoir au Baron de Lilliéroot, ſon Plénipotentiaire, pour la médiation des traités de paix qu'on négocioit en Hollande.

Suite des négociations pour la paix.

Les Plénipotentiaires s'aſſemblent à Riſwick.

Les difficultés que l'on avoit faites au ſujet des préliminaires ayant été applanies, les Ambaſſadeurs s'aſſemblérent à Riſwick, village près de la Haye. Les conférences commencérent le neuviéme de mai. Le Plénipotentiaire du Roi de Suéde, après avoir fait un diſcours, demanda aux Ambaſſadeurs des alliés leurs pleins-pouvoirs pour les communiquer aux Miniſtres François. Il fit la même demande à ceux-ci, & déclara que l'attribution ni l'omiſſion des titres, ne porteroient aucun préjudice à perſonne.

Le lendemain, les Impériaux écrivirent à la Cour de Vienne la manière dont l'ouverture du congrès s'étoit faite, & ce qui s'y étoit paſſé. Ils envoyérent auſſi une copie du plein-pouvoir du Sieur de Boſe, Ambaſſadeur de Saxe, dans lequel ſon Alteſſe Electorale autoriſoit ce Miniſtre pour faire la paix avec la France. Cet acte révolta la Cour de Vienne, qui prétendoit qu'une telle commiſſion étoit d'une dangereuſe conſéquence pour les autres Etats de l'Empire. Mais les Miniſtres des Princes Allemans raiſonnoient d'une autre manière. Ayant remarqué que leurs Souverains n'étoient pas expreſſément nommés dans le plein-pouvoir des Ambaſſadeurs de France, ils priérent le Miniſtre du Roi de Suéde d'engager les François à demander à ſa Majeſté très-Chrétienne, un plein-pouvoir où les noms des Etats Germaniques fuſſent tous compris chacun en particulier, pour traiter avec eux ſéparément. Les François y conſentirent. On leur envoya des pouvoirs où le nom des Etats qui devoient négocier avec la France étoient déſignés.

Deux jours après, les Miniſtres de l'Empereur donnérent un mémoire des prétentions de leur maître. Il contenoit en ſubſtance, Que Louis XIV. reſtitueroit tout ce qu'il avoit pris depuis la paix de Munſter : Qu'il rendroit Fribourg à la maiſon d'Autriche : Qu'on abrogeroit tout ce qui avoit été fait ſous le prétexte d'union & de réunion : Qu'on détermineroit clairement les droits du Roi très-Chrétien, ſur le Sunrgaw, le Landgraviat d'Alſace, & la Préfecture Provinciale : Qu'on reſtitueroit à l'Electeur Palatin tous les domaines, fiefs & droits que ſes prédéceſſeurs avoient poſſédés avant les troubles de Bohême : Qu'on répareroit les dommages faits à l'Empire : Que pour mieux affermir la paix, la France rendroit à l'Empereut, Briſach & Philipſbourg dans l'érat où ces places ſe trouvoient alors, & que par la même raiſon, elle reſtitueroit Haguenau, Weiſſembourg & Landaw. AN. DE J. C. 1697. Prétentions de l'Empereur.

Les députés du Corps Germanique préſentérent leurs remarques ſur ce projet. Ils demandérent que tout ce qui avoit éré occupé par la France depuis la paix de Munſter, fût rétabli, en ce qui regarde les choſes ſacrées & profanes. Ils exceptérent ſeulement l'article qui concernoit la ville de Straſbourg, & conſentirent que la Religion Catholique y ſubſiſtât dans l'érat où le Roi de France l'avoit miſe. Remarques des Etats de l'Empire ſur ces demandes.

Quelque étendues que fuſſent les prétentions de l'Empereur, elles ne ſatisfirent pas encore les Princes de l'Empire qui avoient des intérêts particuliers à ménager. Les Cercles aſſociés de Suabe & de Franconie, préſentérent un plan des conditions qu'ils jugeoient néceſſaires pour parvenir à une bonne paix. Ils vouloient, Qu'on demandât la reſtitution de Straſbourg avec toutes ſes dépendances, & qu'on rejettât tous les équivalens qui ſeroient offerts : Que Philipſbourg fût rendue à l'Empire : Que le Roi très-Chrétien reſtituât aux Etats compris dans les deux Cercles, les fiefs qu'il leur retenoit.

Les François propoſérent à leur tour les conditions auſquelles ils étoient près de faire la paix. Ils demandoient : Que les traités de Munſter & de Nimégue en fuſſent la baſe, & promettoient de faire révoquer les réunions de Conditions propoſées par les François.

AN. DE J. C. 1697.

quelques fiefs ſitués dans l'Empire, faites par les Chambres de Beſançon, de Metz & de Briſach, depuis le traité de Nimégue. A l'égard de Straſbourg, ils offroient l'alternative, ou de retenir cette place, en donnant en échange Fribourg & ſon château en l'état où ils ſe trouvoient, ou Briſach & les quatre villages de ſa dépendance qui ſont au-delà du Rhin. Ils offroient encore de faire raſer les ouvrages faits à Huningue; de céder à l'Empire le fort de Kell; de lui remettre Philipſbourg, d'en détruire le pont, & le fort qui eſt en-deçà du fleuve; de faire démolir la place de Mont-Royal & les nouvelles fortifications de Traërbach; enfin, de rétablir l'Electeur Palatin dans la poſſeſſion du Palatinat, à condition que Madame, belle-ſœur de ſa Majeſté très-Chrétienne, jouiroit des droits, des terres & des effets qui lui appartenoient ſelon les conſtitutions de l'Empire, dans les ſucceſſions des Electeurs Palatins, ſes père & frère.

Comme il n'eſt pas de mon ſujet d'entrer dans le détail des demandes reſpectives que la France, d'une part, & de l'autre, l'Eſpagne, l'Angleterre & leurs alliés, ſe faiſoient mutuellement, je me borne uniquement à ce qui regarde les intérêts du Corps Germanique, & ſes démêlés avec la France. Les Miniſtres de cette Couronne ayant remis au Pléniporentiaire de Suéde le projet de paix dont nous venons de parler, déclarérent que ſa Majeſté très-Chrétienne vouloit bien demeurer dans cet arrangement juſqu'à la fin du mois d'août; mais que comme il ne ſeroit pas juſte que la concluſion de la paix fût toujours ſuſpendue par l'irréſolution de ſes ennemis, elle déclaroit, que ſi dans ce terme les alliés ne concluoient pas le traité de paix, elle demeureroit libre de tout engagement.

Proteſtation du Roi de France.

En effet, ce terme étant expiré ſans qu'on eût rien décidé, le Roi de France uſa de la liberté qu'il s'étoit réſervée, & au lieu de l'alternative offerte à l'Empereur pour la ville de Straſbourg ou pour un équivalent, Louis XIV. ſe fixa à garder cette ville, pour laquelle il offrit de reſtituer Barcelone à ſa Majeſté Catholique. En même-tems, il déclara que ſi les alliés laiſſoient paſſer le

terme qu'il donnoit juſqu'au vingtiéme de ſeptembre pour accepter ſes offres, il lui ſeroit libre alors de propoſer de nouveaux articles. AN. DE J. C. 1697.

Les négociations traînérent en longueur juſqu'à ce terme. Les Pléniporentiaires de l'Empereut & des Etats d'Allemagne n'aſſiſtérent point aux dernières conférences. Le Miniſtre de Suéde leur fit entendre qu'on devoit appréhender que l'Eſpagne, l'Angleterre & la Hollande, voyant le retardement qu'ils apportoient à la paix générale, n'en fiſſent une particulière, & qu'il étoit à craindre qu'alors l'Empire ne ſe trouvât ſeul expoſé à toutes les forces de la France. Comme l'avis étoit ſenſé, les Ambaſſadeurs de l'Empereur & des Princes en écrivirent aux Cours alliées, ſe plaignant qu'on les traitoit à Riſwick, comme on avoit fait à Nimégue. On n'eut aucun égard à ce reproche, & les Miniſtres des trois Puiſſances confédérées concoururent avec ceux de France à donner la paix à l'Europe.

Traité de paix entre la France & l'Eſpagne.

Les Eſpagnols furent les premiers qui l'acceptérent. Leur traité portoit, Que le Roi de France rendroit Girone, Roſe, Belver, Mons, Charleroi, Ath avec ſes dépendances, Courtrai, & tous les lieux occupés & réunis dans les différentes Provinces des Pais-Bas, depuis la paix de Nimégue, à la réſerve de vingt-deux villes, bourgs ou villages que le Roi très-Chrétien prétendoit avoir, comme dépendans de Charlemont, Maubeuge & autres lieux cédés à ſa Majeſté par les traités précédens, & dont les droits ſeroient éxaminés à l'amiable. On reſtituoit auſſi Dinant à l'Evêque de Liége.

Le Roi d'Eſpagne de ſon côté, promettoit de rendre au Duc de Parme l'iſle de Ponza, ſituée dans la mer Méditerranée. Le traité fait l'année précédente avec le Duc de Savoye fut compris dans celui-ci. Un article ſéparé portoit : Que ſa Majeſté très-Chrétienne accorderoit à l'Empereur & à l'Empire juſqu'au premier de novembre, pour accepter les conditions de paix qu'il leur avoit offertes le premier de ſeptembre ; & que ſi elles n'étoient point reçues, ce traité auroit entiérement ſon effet, ſans que le Roi Catholique pût y contrevenir directement ni indirectement.

AN. DE J. C. 1697.

Il fut ratifié par Louis XIV. le troiſiéme d'octobre, & par Charles II. cinq jours après.

Traité entre la France & la Hollande.

Le traité qui fut fait avec la Hollande contenoit en ſubſtance, Que les Etats-Généraux remettroient le Comte d'Auvergne en poſſeſſion du Marquiſat de Berg-Op-Zoom & de ſes dépendances, & reſtitueroient Pondichéry à la compagnie des Indes-orientales établie en France. Le traité de paix qui avoit été conclu entre le Roi très-Chrétien & le feu Electeur de Brandebourg, à Saint-Germain en Laye, le vingt-neuviéme de juin 1679. fut rétabli en tous ſes points; & l'on convint de renfermer dans celui-ci, la Suéde, l'Angleterre, l'Eſpagne, la Savoye, & tous les alliés qui conſentiroient d'accepter la paix dans le tems de ſix ſemaines, à compter depuis l'échange des ratifications. Tous ces articles furent ratifiés à la Haye le dixiéme d'octobre, & à Fontainebleau le trentiéme.

Traité entre le Roi de France & celui d'Angleterre.

Dans le traité ſigné avec l'Angleterre, il fut arrêté: Que le Roi de France ni ſes ſucceſſeurs, n'inquiéteroient en aucune façon le Roi de la Grande-Bretagne, dans la poſſeſſion des païs & Royaumes dont il jouiſſoit, donnant ſa parole Royale de n'aſſiſter directement ni indirectement aucun des ennemis du Roi Guillaume, & de ne favoriſer en aucune manière les cabales, menées ſecrétes & rebellions qui pourroient ſurvenir en Angleterre: Que les païs occupés de part & d'autre ſeroient reſtitués.

Proteſtations du Roi Jacques.

Comme le Roi Jacques étoit perſuadé qu'on oublieroit à Riſwick ſes intérêts, il avoit proteſté contre tout ce qui s'y feroit à ſon préjudice. Cependant, on ſtipula par un article ſecret, que le Parlement d'Angleterre aſſigneroit, pour douaire, à la Reine ſon épouſe, une penſion de cinquante mille livres ſterlings. Le Roi Guillaume ratifia ce traité à Loo, dans la Gueldre, le vingt-cinquiéme de ſeptembre, & Louis XIV. le troiſiéme du mois ſuivant.

Intérêts de l'Empereur & du Roi de France pour hâter ou retarder la concluſion de la paix.

Tous ces traités parurent peu favorables à la France, qui perdoit un très-grand nombre de villes, & le fruit de pluſieurs victoires. La ſuite développa les vues du Roi Louis XIV. qui avoient paru ſi incompréhenſibles à ceux dont les lumières ne perçoient pas dans l'avenir. Char-

les II. Roi d'Eſpagne, ne pouvoit vivre long-tems, & il importoit extrêmement à ſa Majeſté très-Chrétienne, que le nœud de la ligue fût rompu, avant que la mort du Roi Catholique ouvrit la ſucceſſion de la Monarchie Eſpagnole. AN. DE J. C. 1697.

La raiſon qui obligeoit la France de ſe hâter de faire la paix, faiſoit chercher à l'Empereur tous les moyens de la retarder. La maladie du Roi d'Eſpagne, & l'eſpérance d'acquérir, pour un des Princes ſes petits-fils, une ſi puiſſante Monarchie, étoit le principal reſſort des empreſſemens de Louis XIV. Les intérêts de l'Empereur étoient tout-à-fait oppoſés. Il prétendoit mettre l'Archiduc Charles ſon petit-fils ſur le trône d'Eſpagne, au cas que le Roi Catholique vînt à mourir. Ainſi il lui importoit que la ligue ſubſiſtât, comme il étoit de l'intérêt du Roi très-Chrétien qu'elle fût rompue. La France étoit ſi voiſine de l'Eſpagne, qu'elle pouvoit s'emparer des Etats du Roi Catholique, avant qu'on pût former une nouvelle ligue pour s'y oppoſer.

Trêve entre la France & l'Empire.

Cependant l'Empereur, malgré ſes répugnances, fut obligé de conſentir à faire la paix. Quelques difficultés en retardérent encore la concluſion. Ce fut pour la concerter avec plus de tranquillité, que ſa Majeſté très-Chrétienne accorda une ſuſpenſion d'armes entre l'Empire & la France. Alors les Plénipotentiaires de ces deux Couronnes reprirent leurs conférences. Ceux de l'Empereur, n'oſant demander ouvertement pluſieurs fiefs de la Province d'Alſace, firent parler le Sieur Suolski, Plénipotentiaire du Roi de Suéde, pour réclamer, au nom de ſon maître, le Duché de Deux-Ponts, & la ſucceſſion du Prince de Veldents. Mais les Miniſtres de France déclarérent nettement, que le Roi leur maître étoit à la vérité diſpoſé à remettre ces fiefs à qui ils appartenoient, à condition cependant qu'il s'en réſerveroit tous les droits de Souveraineté.

Obſtacles à la paix entre ces deux Puiſſances.

La révocation des réunions étoit l'article important d'où dépendoit tout le traité. Le Roi de France conſentoit à rendre aux Princes particuliers les droits ſeigneuriaux & le domaine utile qui leur appartenoient dans leurs fiefs

AN. DE J. C. 1697.

d'Alſace ; mais il ne vouloit rien céder de ſa Souveraineté ſur toute cette Province, qui avoit autrefois appartenue à l'Empereur & à l'Empire. L'article du traité devoit réglet ce point, & prononcer ſi Louis XIV. étoit obligé de ſe relâcher du ſuprême domaine dont il étoit en poſſeſſion. Comme on alloit délibéret ſur la manière d'expliquer cet article, les Impériaux déclarérent, que toutes choſes ſeroient rétablies de part & d'autre, dans l'état où elles avoient été miſes par le traité de Nimégue ; qu'on reſtitueroit tout ce qui avoit été occupé ſous le nom de réunion, & que les arrêts donnés par les Chambres de Metz, de Beſançon & de Briſach, au ſujet de ces réunions, ſeroient annullés.

Traité entre l'Empereur & le Roi de France.

Les Plénipotentiaires de France n'avoient garde d'accorder ce point, par lequel on enlevoit au Roi leur maître, ſes droits ſur l'Alſace. Après de grandes conteſtations, il fut réglé : Que le Roi conſerveroit la Souveraineté de l'Alſace : Qu'il rendroit à l'Empire & à tous ſes membres, les fiefs ſitués hors de l'Alſace, avec le droit de Souveraineté : Qu'à l'égard des fiefs de cette Province dont quelques Princes Allemans étoient propriétaires, il les rétabliroit dans le domaine utile, conformément à l'article quatriéme du traité que l'on négocioit.

Hiſt. d'Alſace, t. 2.

L'article ſeiziéme étoit un des plus importans. Il contenoit la ceſſion que l'Empire faiſoit à la France, de Straſbourg & de tout ce qui en dépend à la gauche du Rhin. Juſqu'alors, les confédérés avoient refuſé de conſentir à la paix ſi on ne mettoit à la tête des préliminaires, que cette place ſeroit reſtituée au Corps Germanique ; mais la France voyant l'Empire dans la néceſſité d'accepter les conditions qu'elle propoſoit, déclara ſans détour, qu'elle prétendoit garder Straſbourg & en avoir la Souveraineté, en donnant un équivalent, ſur lequel on s'expliqua dans les articles dix-huitiéme, dix-neuviéme, &c. du traité. Le Roi Louis XIV. cédoit en échange, Philipſbourg, Fribourg, Briſach & les forts ſitués au-delà du Rhin. Ainſi ce fleuve devoit ſervir de barrière à l'Empire & à la France.

On s'appliqua enſuite à lever toutes les difficultés qui concernoient

concernoient les prétentions de Madame, Ducheſſe d'Orléans, ſur les biens allodiaux & mobiliers du feu Electeur Charles-Louis ſon frère. Le Duc de Neubourg fut rétabli dans le Palatinat. Quant aux droits de la Princeſſe qui lui étoient diſputés par le Duc, on convint que cette affaire ſeroit jugée en forme de compromis par l'Empereur & le Roi de France ; que s'ils ne pouvoient s'accorder, on auroit recours au Pape, comme à un ſur-arbitre ; & qu'en attendant la déciſion du différend, l'Electeur payeroit chaque année à Madame, Ducheſſe d'Orléans, deux cents mille livres ou cent mille florins du Rhin. AN. DE J. C. 1697.

Comme il y avoit quelques difficultés touchant les articles du traité de Weſtphalie qui concernoient la Religion, les Plénipotentiaires de Suéde ſe réſervérent la faculté de déclarer leurs intentions, dans le terme limité pour l'échange des ratifications. Ils le firent le vingt-quatriéme de novembre, en aſſurant que les Ambaſſadeurs François leur avoient dit au ſujet de la Religion, que depuis la ſignature de la paix, ils ne pouvoient plus faire aucun changement dans la clauſe inſérée à la fin du quatriéme article du traité conclu entre l'Empire & la France. On convint cependant que les bénéfices reſteroient à ceux qui les poſſédoient dans le tems de la ſignature de ce traité.

Il fut ſigné à Riſwick, le trentiéme d'octobre. Il commence par la clauſe ordinaire d'un oubli général de tout ce qui s'étoit paſſé. Louis XIV. s'engageoit à reſtituer à l'Empereur & à l'Empire, le fort de Kell, Philipſbourg, tous les lieux & droits ſitués hors de l'Alſace qu'il avoit occupés durant la guerre, tant par voie de fait, que par voie d'union & de réunion, caſſant à cet effet les arrêts donnés par les Chambres de Metz & de Beſançon, & par le Conſeil de Briſach : le Roi de France promettoit auſſi de rendre Fribourg, avec tous les forts conſtruits ou réparés dans le reſte du Briſgaw. Straſbourg fut cédée à perpétuité à la France, pour en jouir en toute propriété & ſouveraineté, avec les appartenances & dépendances ſituées à la gauche du Rhin, & les forts bâtis à la droite devoient être démolis. Teneur du traité de Riſwick.

AN. DE J. C. 1697.

On comprit le Duc de Lorraine dans ce traité. Le Roi s'obligea de le rétablir dans ſes Etats, pour en jouir de la même manière que le Duc Charles ſon oncle en jouiſſoit en 1670. à quelque choſe près. On régla que les baſtions & les remparts de l'ancienne & de la nouvelle ville de Nancy ſeroient démolis, avec toutes les fortifications extérieures; que le Roi de France auroit la forteresſe de Saar-Louis, la ville & la Préfecture de Longwi avec ſes appartenances & dépendances, & qu'il donneroit au Duc une autre Préfecture, de même étendue & de même valeur, dans l'un des trois Evêchés.

L'Empereur, de ſon côté s'engageoit à rétablir le Cardinal de Furſtemberg dans tous les droits, biens féodaux ou allodiaux, bénéfices, honneurs & prérogatives appartenans aux Princes & membres du ſaint Empire Romain, tant à l'égard de l'Evêché de Straſbourg, à la droite du Rhin, que de ſon Abbaye de Stavélo: il révoquoit auſſi tout ce qui avoit été décerné contre ce Prince, ſes patens, & les domeſtiques qui l'avoient ſuivi.

Les Princes Proteſtans refuſent de ratifier le traité.

Cependant, les Miniſtres des Electeurs & des Princes Proteſtans refuſérent de ſigner ce traité, ſous prétexte qu'ils n'avoient point d'ordre de leurs maîtres de ſouſcrire à la dernière clauſe de l'article quatriéme, qui portoit, que la Religion Catholique Romaine ſeroit maintenue dans les villes & les bourgs que la France reſtituoit à l'Empire. De tous les Proteſtans, il n'y eut que les députés du Duc de Wirtemberg, des Villes d'Augſbourg & de Francfort, & des Comtes du Banc de Vétéravie, qui ſignérent le traité. Le refus des autres pouvoit renouveller la guerre dans l'Empire; mais le Roi Louis XIV. qui vouloit ménager tout le Corps Germanique, conſentit que les Proteſtans profitaſſent de l'armiſtice juſqu'à la ratification, à condition que leurs députés déclareroient à Riſwick ou à Ratiſbonne, dans l'eſpace de ſix ſemaines, que leurs Souverains avoient ratifié le traité fait entre la France & l'Empire; il déclara, qu'autrement ils ne pourroient plus ſe prévaloir de la ſuſpenſion d'armes. Cet acte des Ambaſſadeurs de France fut mis au protocole des Plénipotentiaires mé-

Mém de Riſwick. t. 4 p. 121.

diateurs, pour la sûreté de ceux des Etats qui n'auroient pas signé le traité.

AN. DE J. C. 1697.

Le premier de novembre, la députation de l'Empire rendit compte à la Diète de ce qui s'étoit passé à Risvick. Les ministres Protestans qui étoient restés à la Haye, firent un mémoire pour justifier le refus qu'ils avoient fait de signer la paix. Ils protestérent contre la manière dont elle avoit été négociée, prétendant qu'on ne s'étoit pas conformé aux usages de l'Empire, ni aux dispositions du traité d'Osnabrug; d'où ils concluoient, que tout ce qui avoit été fait ne portoit aucun préjudice aux droits du Corps Germanique. Cet acte fut déposé entre les mains des médiateurs, qui s'efforcérent d'engager les François à faire quelques changemens dans l'article quatriéme, au sujet de la Religion; mais leurs instances furent inutiles. Les Etats de la Confession d'Augsbourg qui étoient alors assemblés à Ratisbonne, demandérent à l'Empereur, qu'il fût déclaré que les Catholiques ne se serviroient jamais de la clause ajoutée au quatriéme article de la paix, & qu'ils s'en tiendroient précisément à l'observation du traité de Westphalie.

Ils justifient les causes de leur refus.

Le Prince Lobskowitz, Commissaire Impérial, leur fit voir l'inconvénient de leur réquisition; parceque, *disoit-il*, on devoit au moins apprehender que les François ne tirassent en longueur l'éxécution de la paix, lorsqu'ils appercevroient quelques réserves dans l'acte de ratification faite par l'Empire. Il ajouta, que s'ils persistoient dans leur sentiment, sa Majesté Impériale ne pourroit se dispenser de faire communiquer aux Ambassadeurs de France le résultat de la Diète tel qu'il étoit, & qu'elle ne répondoit pas des suites de cette démarche.

Les Protestans furent déconcertés par cette réponse. Ils craignirent d'attirer contr'eux seuls toutes les forces de la France, & voyant bien que l'Empereur ne prendroit aucune part à leur querelle, ils consentirent que le traité de Risvick fût ratifié par les trois Colléges, dans la meilleure forme qu'il se pourroit. Les contestations finies,

L'Empereur & les Etats de l'Empire ratifient le traité.

An. de J. C. 1697.

l'Empereur donna, le ſeptiéme de décembre, ſa ratification, en ſon nom & au nom de l'Empire.

Difficultés pour l'éxécution de la paix.

Cependant, on vir naître de nouvelles difficulrés par rapport à l'éxécurion du rraité. Quelques Princes préſentérent une liſte contenant les bourgs & les villes qu'ils ptérendoient ne devoir point demeurer ſous la Souveraineté du Roi rrès-Chrétien. Les Miniſtres de France répondirent, que le Roi leur mairre avoit rendu les fiefs dont la reſtiturion avoit été réglée par la paix de Riſwick, & qu'il ne s'étoit réſervé que la Souveraineté de ceux qui étoient compris dans la haure & baſſe-Alſace, Province donr le Roi étoit Souverain.

Ces Princes qui formoient de nouvelles difficultés étoient, l'Archevêque de Tréves, auſſi Evêque de Spire, l'Electeur Palatin, & le Comte de Hanau. Comme ils n'avoienr conſenti à la paix de Riſwick, que parcequ'ils ne s'étoient pas trouvés en étar de s'y oppoſer, ils ſouffroient impatiemment d'être vaſſaux de la France pour les fiefs qu'ils poſſédoient en Alſace. L'Empereur, peu ſatisfait du traité de Riſwick, accordoit une protection ſecréte aux Ptinces méconrens de cetre paix. Il en ſouhaitoit la rupture, ſur-rout depuis que ſon armée de Hongrie avoit remporté ſur les Turcs une victoire complerte.

Affaires de Hongrie.

Léopold avoit donné le commandemenr des troupes de ce Royaume au Prince Eugène, déja célébre par ſa valeur & ſa ſageſſe, donr il avoit donné des marques éclatantes ſur le Rhin & en Italie.

Ce Général ſe rendit à Viriſmarton, dans la haute-Hongrie, & ſe mit à la tête des Impériaux. Les Turcs s'aſſembloient alors auprès de Belgrade. Le Grand-Seigneur y faiſoit un amas de tout ce qui pouvoir hâter le ſuccès qu'il eſpéroit de cette campagne. Son armée étoit d'un tiers plus forte que celle de l'Empereur; il comptoit encore ſur l'embarras que les mécontens donneroient au Prince Eugène. En effet, un Capitaine du Comte Tékéli raſſembla juſqu'à quatre mille hommes qui commirent routes ſortes d'excès. Ils prirent Tokai, Calo-Potack & quelques autres places, & paſ-

Les Méconters s'emparent de pluſieurs places.

ſérent au fil de l'épée les garniſons qui entteprirent de leur réſiſter.

AN. DE J. C. 1697.

Le Prince Eugène craignant que cette étincelle ne causât un grand incendie, chargea le Prince de Vaudémont de donner la chaſſe aux mécontens qui s'étoient tetirés dans Tokai. La place fut aſſiégée, & attaquée avec tant de vigueur qu'en peu de jours elle fut priſe d'aſſaut. On paſſa au fil de l'épée la pluparr des méconrens. Les autres prirent la fuite & ſe ſauvérent à Porack, où le Prince de Vaudémont les ſuivit. Ses fantaſſins eſcaladérent les remparts, tuérent ou bleſſérent plus de cinquante hommes, ſe ſaiſirent de la place, firent main-baſſe ſur ceux qui réſiſtoient, & contraignirent les autres de livrer leur Capitaine, & de rendre les armes.

Le Prince de Vaudémon aſſiége les mécontens dans Tokai & Porax & les détruit.

L'armée Turque étoit décampée des environs de Belgrade, & s'étoit diviſée en deux corps. Elle menaçoir également Péter-Waradin & Ségedin. La flotte des Infidéles, compoſée de cent ſix voiles, ſavoir ſeize galères, trente frégates & ſoixante ſaiques, remonta le Danube & paſſa la Save. Alors on ne douta plus que le Grand-Seigneur qui commandoit ſon armée, n'en voulût à Péter-Waradin; auſſi-tôt le Prince Eugène donna ſes ordres pour mettre Titoul à l'abri de route inſulte. Ce poſte étoit ſi important, que les Infidéles ne pouvoient attaquer Péter-Waradin ſans être maitres de Titoul. Le Lieutenant Velr-Maréchal Nelm, à qui le Prince Eugène avoit confié la garde de ce poſte, s'y maintint autant qu'il put; mais il ſe vit bien-rôt obligé de céder au nombre, & Titoul fut priſe & brulée.

Les Turcs s'emparent de Titoul.

Le Prince Eugène étoit trop foible pour ſe préſentet à l'ennemi. Il artendoit le Comte Rabutin, qui lui amenoit de Tranſilvanie un renfort conſidérable. Dès qu'il fut arrivé, les Impériaux ſe rapprochérent du Danube. Le Grand-Seigneur jugeant qu'il étoit impoſſible d'aſſiéger Pérer-Waradin à la vue de l'armée Impériale, changea de deſſein & ſe tetita. Ayant réſolu de faire une irruption dans la Tranſilvanie, il paſſa le Danube & côtoya la Teyſſe. Le Prince Eugène qui appréhendoit toujours pour

Ils prennent le chemin de la Tranſilvanie.

AN. DE J. C. 1697.

Ségedin, envoya un gros détachement, afin de mettre cette place en état de ſe défendre. Sa crainte étoit d'autant mieux fondée, qu'il avoit été informé que Tékéli, auteur du deſſein d'entrer en Tranſilvanie, avoit fait accroire au Grand-Seigneur que la priſe de Ségedin étoit la choſe du monde la plus facile.

Theatr. Europ. t. 15. p. 118. &c.

Leben Eugen. part. 1. p. 516. &c.

L'envie de prendre & de ſaccager cette place, fut cauſe de la perte de l'armée Otomane, & d'une des plus importantes victoires qui aient été remportées ſur les Infidéles pendant quinze années que dura cette guerre. La bataille ſe donna près de Zenta, qui eſt une eſpéce de petit bourg ſitué ſur le bord occidental de la Teyſſe, rivière qui prend ſa ſource au pied des monts Kraprack ſur les frontières de la Ruſſie noire, & qui coulant avec beaucoup de rapidité du nord au ſud, vient ſe décharger dans le Danube au-deſſous de Tiroul.

Bataille de Zenta.

Le Prince Eugène n'étoit qu'à une lieue de l'ennemi, lorſqu'un courier vint lui remettre un ordre de l'Empereur, qui lui défendoit de riſquer une action générale. L'ordre étoit ſigné de la propre main de Léopold; mais les choſes étoient trop avancées pour pouvoir reculer. Ainſi le Prince Eugène ne changea rien au projet qu'il avoit formé d'attaquer les ennemis. Il tint cependant Conſeil de guerre, & l'onziéme de ſeptembre, au matin, ſes troupes ſe mirent en marche ſur douze colonnes, ſix de cavalerie, ſix d'infanterie & l'artillerie au centre. Elles firent beaucoup de diligence; on ne put néanmoins les ranger en bataille qu'à quatre heures après midi. Elles marchérent à l'ennemi, la droite conduite par le Comte Gui de Staremberg, la gauche par le Comte de Rabutin, & le centre par le Prince Eugène.

Ce Général ayant reçu pluſieurs avis que les Turcs paſſoient la Teyſſe, ſe mit à la tête de ſix régimens de dragons pour engager le combat. Il trouva les Infidéles à l'abri de deux retranchemens l'un dans l'autre; celui du dehors très-étendu; l'autre, qui étoit au-dedans, aſſés petit pour favoriſer une retraite par le pont; de plus, une barricade de chariots qui faiſoit en dehors une troiſiéme enceinte

défendue par ſoixante & dix piéces de canon ; beaucoup d'infanterie ſous les armes, mais peu de cavalerie, parcequ'elle paſſoit alors la Teyſſe.

AN. DE J. C. 1697.

Le combat commença de la part des Turcs par une décharge d'artillerie, à laquelle les Impériaux répondirent. Pendant qu'on ſe canonoit, l'armée marchoit en front de bandière, la droite ſur le fleuve, & la gauche vers la campagne, auſſi loin qu'elle pouvoit s'étendre ; mais la diſpoſition des retranchemens des ennemis l'obligea, en approchant, de ſe plier en demi cercle afin de les embraſſer. Tous ces mouvemens retardérent les attaques juſqu'à ſix heures du ſoir. Les premières ſe firent par la gauche. Les ſpahis y donnérent occaſion, en faiſant une ſortie du côté de la Teyſſe pour s'emparer d'une batterie de canon. Mais deux détachemens, l'un d'infanterie & l'autre de cavalerie, tinrent ferme, & obligérent les Turcs de ſe retirer. Alors l'aile droite & le centre des Impériaux s'ébranlérent, & l'attaque devint bien-tôt générale. On força d'abord la barricade des chariots, & on monta enſuite ſur les retranchemens pour les forcer. L'infanterie s'y jetta la bayonnette au bout du fuſil. Elle étoit ſoutenue par la cavalerie, qui s'avança juſque ſur le bord du foſſé. Les cavaliers mirent pied à terre, & ſe firent un paſſage à force de bras, en rempliſſant le foſſé de corps morts. Les Turcs, hors d'état de ſoutenir l'impétuoſité Allemande, pliérent d'abord à leur droite, enſuite à leur front ; enfin, leurs bataillons & leurs eſcadrons furent rompus & enfoncés de tous côtés. Le Grand-Viſir accourut pour les rallier, mais il fut tué avec l'Aga des janiſſaires. L'aile & le flanc gauche des Impériaux coupérent le pont. Il y eut là une cruelle boucherie, & les ſoldats s'animérent tellement, qu'ils n'épargnérent pas même les Pachas qui leur offroient de l'argent pour ſe racheter. A peine mille Turcs purent ſe ſauver de l'autre côté de la rivière ; tout périt par le feu, le fer ou par l'eau, & le jour finit en même-tems que l'action.

Europ. hiſtoric. t. 2. p. 1869. *Batailles du Prince Eugéne.* t. 1.

Les Turcs ſont entiérement défaits.

Tel fut le ſuccès de cette bataille, qui ſe donna l'onziéme de ſeptembre. On ne put reconnoître la perte des Turcs que le lendemain. La terre fut couverte d'environ

An. de J. C. 1697.

vingt mille morts, & plus de dix mille hommes ſe noyérent dans la Teyſſe. La perte des Impériaux ne fut pas conſidérable; ils n'eurent que quatre cents trente hommes tués & quinze à ſeize cents bleſſés. Le Comte de Rœux, Général des troupes Saxonnes, fut du nombre des premiers. On prit aux Infidéles, neuf cents chariots, ſix mille chameaux chargés de proviſions, ſept mille chevaux, ſoixante & douze gros canons, quantité de drapeaux, ſept queues de cheval, quinze mille tentes avec celle du Grand-Seigneur & ſon caroſſe où il y avoit dix femmes du ſerrail; la caiſſe militaire où l'on trouva trois millions, & les archives de la Chancellerie du Sultan. Ce Prince s'enfuit à Témeſwar, après avoir vu la ruine totale de ſon infanterie, & ſe retira enſuite à Belgrade.

Cette victoire auroit eu des ſuites très-funeſtes pour les Turcs, ſi le tems avoit permis au Prince Eugène de ſuivre le chemin qu'elle lui avoit ouvert. Son deſſein étoit d'aller aſſiéger Témeſwar; mais il falloit traverſer la Teyſſe, défendue par une armée & par cent piéces de canon, braquées ſur des dunes élevées qui commandoient le bord oppoſé. L'impoſſibilité que l'on trouvoit à paſſer cette riviére, détermina le Prince Eugène à marcher vers la Boſnie, dont le Grand-Viſir avoit affoibli les garniſons pour renforcer ſon armée.

Révolutions arrivées en Boſnie.

Ce païs avoit eu ſes Souverains particuliers juſqu'en 1461. que Mahomet II. prit Etienne Miéſiez, dernier Roi de cet Etat. Le cruel Sultan s'en rendit maître après avoit fait trancher la tête à ce Prince. Matthias Corvin reprit la Boſnie ſur Bajazet II. ſucceſſeur de Mahomet; mais les Turcs l'ayant reconquiſe peu de tems après, y créérent un Béglierbéjat qui a ſubſiſté juſqu'à préſent. C'eſt dans ce païs que le Prince Eugène réſolut de faire une invaſion. Il communiqua ſon deſſein aux Officiers Généraux; tous y applaudirent. Les Princes de Vaudémont & de Commercy, charmés d'embraſſer cette occaſion d'acquérir de la gloire, voulurent y entrer auſſi. Cette entrepriſe demandoit une grande diligence. Les obſtacles qu'on avoit trouvés juſqu'alors dans les chemins du Royaume de Hongrie n'étoient

Les Impériaux font une invaſion dans cette Province.

n'étoient rien, en comparaiſon de ceux qu'on rencontroit dans la Boſnie. Il falloit marcher dans un païs de montagnes, & traverſer des forêts pleines de marécages. Après bien des peines & des fatigues, le corps de troupes conduit par le Prince Eugène arriva à la vue de Séraglio, capitale de Boſnie. Le Prince Eugène s'en rendit maître par ſurpriſe. Il fit enſuite preſſentir le Gouverneur du château, pour ſavoir s'il ſeroit diſpoſé à traiter de ſa place; mais l'ayant trouvé ferme & inébranlable, il réſolut de ſe retirer. Il envoya alors des partis & des détachemens pour faire le dégât dans toute la campagne. Les fortereſſes de Dobay, de Magloy & de Brandack, furent ruinées, & les Impériaux, chargés de butin, prirent la route des quartiers où ils devoient paſſer l'hyver. La journée de Zenta avoit porté un coup mortel aux Ottomans. Ils ſouhaitoient la paix; mais l'Empereur qui ne la vouloit qu'avantageuſe, réſolut de paroître en ſituation de la preſcrire à ſon ennemi. Ainſi la campagne prochaine promettoit au Prince Eugène une nouvelle moiſſon de lauriers.

AN. DE J. C. 1697-1698.

Les troupes défilérent du Rhin & de l'Italie vers le Danube. Le rendés-vous ayant été aſſigné à toute l'armée, dans le voiſinage de (a) Salankemen, entre Péter-Waradin & Belgrade, le Prince Eugène s'y rendit de bonne heure, pour profiter de la première occaſion, & de la lenteur avec laquelle les différens corps des troupes Ottomanes ont coutume de ſe joindre. Leur armée s'aſſembla ſous Belgrade. Sa droite étoit défendue par la Save, ſa gauche par le Danube, ſon front par des retranchemens; & derrière elle étoit Belgrade où elle avoit ſes magaſins. Ce fut là que les Turcs attendirent le Kan des Tattares avec ſon armée.

Les armées Impériale & Turcque s'aſſemblent.

Le Prince Eugène ſentoit le riſque auquel il s'expoſoit en laiſſant faire cette jonction : il voyoit d'ailleurs combien il lui ſeroit glorieux d'ouvrir la campagne par une victoire remportée ſur des ennemis campés dans un poſte avantageux. Ces conſidérations le déterminérent à

Europ. hiſtoric. t. 2.

(a) Salankemen étoit alors la dernière place des Impériaux, ſituée ſur le bord méridional du Danube, vis-à-vis, l'embouchure de la Teyſſe.

AN. DE J. C. 1698.

livrer une bataille. Il paſſa le Danube à Péter-Waradin & enſuite la Teyſſe, vint camper à Petskéreck, & fit ſemblant de repaſſer le Danube, pour tirer l'ennemi hors de ſes retranchemens. Mais la mémoire de la journée de Zenta étoit encore trop récente. Les Turcs ſe contentérent de faire tirer le canon ſur les troupes Impériales, ce qui obligea celles-ci de revenir ſur leurs pas, & de rentrer dans leur camp.

Le Conſeil de guerre s'aſſembla pour délibérer ſur les moyens d'engager l'ennemi dans une action générale, ou de faire quelque ſiége éclatant. Le Prince Eugène propoſa celui de Témeſwar. Cette place une fois enlevée aux Infidéles, ils ſe trouvoient reſſerrés dans la Walaquie, & hors d'état de ſecourir les mécontens de Tranſilvanie & de la haute-Hongrie; mais elle étoit ſi bien pourvue de toutes choſes, que le ſiége auroit couté un tems conſidérable, beaucoup d'argent, & ſelon toutes les apparences encore plus de monde. Cependant c'étoit le moyen de tirer l'armée ennemie de ſes retranchemens, de l'obliger à paſſer le Danube, & par conſéquent de l'engager à une bataille; mais alors ce ne pouvoit être qu'avec déſavantage pour les Impériaux; puiſque leurs forces qui étoient moindres que celles des Ottomans, ſe trouveroient partagées, & que leurs ennemis ſeroient fortifiés par l'arrivée de trente à quarante mille Tartares, & des garniſons de Belgrade, de Sémendria, de Vidin & des autres places voiſines qu'ils pourroient dégarnir ſans crainte, pendant que les Impériaux ſeroient aſſés occupés pour ne rien entreprendre au-delà du Danube.

Le Prince Eugène voyoit des embarras de tous côtés. Il ne ſavoit à quoi ſe réſoudre, lorſqu'on vint lui dire que les Turcs préparoient un grand convoi pour Témeſwar. Il fit au plutôt toutes les diſpoſitions pour l'enlever. Il marcha lui-même à la tête de ſa cavalerie, & ordonna au Général Heiſler de le ſuivre avec l'infanterie. Rien n'étoit mieux concerté que cette entrepriſe; elle échoua cependant par la trahiſon d'un huſſard qui déſerta, & qui alla donner avis aux ennemis de ce qui ſe paſſoit. Auſſi-tôt

ils firent halte, & mirent le convoi en sûreté. On ne put ni les surprendre ni même les attaquer. Les Impériaux revinrent dans leur camp, pour y attendre le succès d'un traité qu'on négocioit entre la maison d'Autriche & la Porte Ottomane. AN. DE J. C. 1698.

Le Grand-Seigneur se trouvoit dans la dure nécessité de faire la paix. Ses trésors étoient épuisés, ses Etats dépeuplés, & la peste ravageoit encore ce qui lui restoit de monde pour former son armée. Dans cette extrémité, il eut recours à l'entremise du Roi de la Grande-Bretagne & des Etats-Généraux des Provinces-Unies. Les conférences se tinrent à Carlowitz, bourg situé sur le Danube, entre Péter-Waradin & Salankemen. Traité de paix entre l'Empereur & le Grand-Seigneur.

La première séance se tint le premier de novembre 1698. On ne tarda pas à régler les articles préliminaires; & le vingt-sixiéme de janvier de l'année suivante, la paix fut signée entre le Sultan d'une part, & la maison d'Autriche, les Vénitiens, les Polonois & les Moscovites de l'autre. Le Czar & le Grand-Seigneur convinrent d'une trève de deux ans, le Roi de Pologne d'une paix perpétuelle, & l'Empereur d'une trève de vingt-cinq ans. Le Sultan rendit Kaminiek à la Pologne: la Transilvanie fut cédée à l'Empereur, avec les conquêtes qu'il avoit faites en Hongrie. On confirma la République de Venise dans la possession de la Morée, & des fortereſſes de Chinn, de Sing, de Ciclut & de Gabella, situées dans la Dalmatie; mais elle restitua à la Porte-Ottomane, Lépante & Gravecza, dont les fortifications furent démolies. Les Turcs ne purent rien obtenir en faveur de Tékéli. Cependant, pour reconnoître les services qu'il leur avoit rendus, ils lui cédérent Lugos, Carensibes & Vidin, avec le titre de Principauté; peu considérable en comparaison de celle de Hongrie dont il avoit porté le nom. Ce fut le Prince Eugène qui négocia le traité de Carlowitz. Il eut la gloire de terminer par la bataille de Zenta une guerre de dix-huit ans, & d'obliger le Turc à faire la paix avec l'Empereur & ses alliés, en leur accordant des conditions avantageuses, qui furent éxécutées après quelques légères contestations.

Dumont Corps Diplom. à l'an 1699.

Batailles du Prince Eugène. t. 1. p. 61.

AN. DE J. C. 1698.

L'éxécution de quelques articles du traité de Riſwick ſouffrit plus de difficultés. Par le quatriéme, la France avoit cédé à l'Empire pluſieurs villes qu'elle avoit occupées hors de l'Alſace, à condition que l'exercice de la Religion Catholique y demeureroit dans le même état où il ſeroit lorſque s'en feroit la reſtitution. Les Proteſtans n'avoient ſigné cet article, qu'avec la réſerve de revenir contre ſon éxécution. Ils s'y oppoſérent en 1698. & en 1699. prétendant qu'il détruiſoit la liberté que le traité de Weſtphalie leur avoit accordée en 1648. Ils crurent voir dans cet article, un deſſein formé par l'Empereur & le Roi de France d'anéantir la Religion Proteſtante en Allemagne. Ils s'en plaignirent à la Diète; mais on leur fit réponſe que l'article quatriéme du traité de Riſwick étoit conforme à celui d'Oſnabrug au ſujet de la Religion, & que par le ſens qu'il préſentoit, il étoit évident qu'on y laiſſoit aux ſujets Catholiques le libre éxercice de leur Religion dans les païs Proteſtans, & aux ſujets Proteſtans le même privilége dans les païs Catholiques. Le Duc de Neubourg, Electeur Palatin, chicannoit ſur l'article de la Souveraineté de l'Alſace confirmée au Roi de France, & ſur la ſucceſſion de Charles-Louis ſon prédéceſſeur. Louis XIV. après avoir rétabli le Duc dans la poſſeſſion des fiefs & des droits qui lui appartenoient en Alſace, le preſſoit de payer à Madame, Ducheſſe d'Orléans, la ſomme de deux cents mille livres dont il étoit convenu, & qu'il devoit compter à cette Princeſſe par proviſion. L'Electeur différoit toujours d'acquitter cette dette, ſous prétexte qu'il n'étoit pas encore pleinement rétabli dans tous ſes droits.

Oppoſition des Proteſtans à l'éxécution du traité de Riſwick.

Accord entre l'Electeur Palatin & le Roi de France.

Pour empêcher que ce refus ne troublât la bonne intelligence du Roi très-Chrétien avec les Etats de l'Empire, il fut réglé que les prétentions réciproques ſeroient éxaminées à Francfort, en préſence du ſieur de Binder, Miniſtre de l'Empereur. Après un grand nombre de conférences où les raiſons de part & d'autre furent diſcutées, on obligea l'Electeur de ſe contenter d'être rétabli pleinement dans ſes Etats, ſans entrer dans la diſcuſſion de la Souveraineté d'Alſace & de ſes limites. On déclara

même qu'il n'étoit pas en droit de la conteſter à ſa Majeſté très-Chrétienne, qui continua à éxercer paiſiblement ſa Souveraineté dans toute l'étendue de l'Alſace. An. de J. C. 1698.

Erneſt-Auguſte, Duc de Hanover & adminiſtrateur de l'Evêché d'Oſnabrug, qu'on avoit voulu élever à la dignité d'Electeur, n'eut pas le bonheur d'être admis dans le Collége Electoral; il mourut le vingt-quarriéme de juin de cette année. Léopold qui l'avoit créé Electeur, n'avoit oſé propoſer cette affaire dans le congrès de Riſwick. Il falloit du tems pour calmer les eſprits qui étoient encore trop irrités; & d'ailleurs les obſtacles qui reſtoient à ſurmonter, ne pouvoient être levés que dans une Diète libre & générale de tout l'Empire. Mort d'Erneſt-Auguſte Duc de Hanover.

Georges-Louis, fils & ſucceſſeur d'Erneſt Auguſte, rencontra auſſi les mêmes difficulrés. Léopold lui ayant donné, au mois de janvier 1699. l'inveſtiture du neuviéme Electorat, les Electeurs & les Princes oppoſans adreſſérent, dès le mois de mars, aux Rois de France & de Suéde, garants des traités de Weſtphalie, un mémoire dans lequel ils faiſoient voir que l'érection de cet Electorat étoit contraire à la Bulle d'Or, aux autres conſtitutions de l'Empire, aux prérogatives des trois Colléges, & aux traités de Weſtphalie. Les deux Rois notifiérent ces plaintes à la Cour de Vienne; mais on n'y eut pas beaucoup d'égard, parceque l'Empereur eſpéroit toujours que toutes ces oppoſitions tomberoient inſenſiblement, & que le tems raſſureroit les Princes & les Villes contre la crainte que ſon procédé leur avoit fait concevoir. Oppoſition des Etats de l'Empire à l'érection du neuviéme Electorat. *Mémoires de Georges I. t. 1.*

Au milieu de la tranquillité que les traités de Riſwick & de Carlowitz avoient procurée à l'Europe, il ſe formoit dans le Nord, un orage qui le menaçoit d'une guerre particulière. Voici quel en fut le ſujet. Le Duc de Holſtein avoit élevé dans ſes Etats quelques fortereſſes que le Roi de Danemarck vouloit l'obliger de détruire, parcequ'il prétendoit que le Duc n'avoit pas droit de faire ces innovations, ſur-tout pendant qu'on s'appliquoit à Pinneberg à accommoder leurs différends. Il lui donna trois jours pour démolir ces forts, menaçant d'envoyer des troupes qui Sujet de guerre entre le Roi de Danemarck & le Duc de Holſtein.

An. de J. C. 1698.

éxécuteroient ſes ordres, ſi on refuſoit de s'y conformer. Ces mouvemens de colère n'étonnérent pas le Duc de Holſtein ; il en parut même plus inébranlable. Le Roi de Danemarck ſe voyant mépriſé, fit marcher ſecrérement quatre mille hommes dans le Holſtein, avec ordre de démanteler le fort de Holmer. Ils le firent, traitérent de même celui de Sorcker, & en ruinérent encore un troiſiéme, dont la garniſon fut conduite à Tonningen. Le Duc, pour arrêter les hoſtilités des Danois, envoya quelques troupes afin de couvrir ſes autres places. Il vint enſuite à Stockholm, implorer le ſecours de Charles XII. Roi de Suéde, ſon beau-frère.

L'Electeur de Brandebourg demande à la Pologne les ſommes qu'elle lui devoit.

Le Conſeil de ce Prince négocioit alors un accommodement entre la Pologne & l'Electeur de Brandebourg. Celui-ci avoit écrit au Roi Auguſte & à la République, pour leur demander en gage la ville d'Elbing, juſqu'au rembourſement de la ſomme que la Pologne lui devoit. N'en ayant pas reçu de réponſe, il ſe préſenta devant cette place l'onziéme de novembre. Les habitans lui ouvrirent les portes, pour éviter un ſiége dont il les avoit menacés. Auguſte, offenſé de cet acte d'hoſtilité, ordonna à la Nobleſſe Polonoiſe de monter à cheval pour venger l'inſulte faite à la Nation. Si les ordres du Roi euſſent été éxécutés, les Seigneurs & les Gentils-hommes auroient formé une armée de plus de cent cinquante mille hommes ; mais comme ces troupes ſe meuvent difficilement, & que d'ailleurs elles ſe gouvernent mal, elles donnérent le tems au Roi de Suéde d'offrir ſa médiation, & à l'Empereur de propoſer un accommodement. L'Electeur promit d'évacuer Elbing, à condition qu'on lui remettroit les joyaux de la Couronne, pour la ſûrêté de trois cens mille livres ; que cette ſomme lui ſeroit payée trois mois après la Diéte générale du Royaume ; & que faute d'éxécuter ces deux articles, il pourroit rentrer dans Elbing & jouir de ſes domaines.

Accommodement ſur ce ſujet.

Auguſte conſentit volontiers à cet accommodement. Son intention n'étoit pas de s'engager dans une guerre qui auroit dérangé l'éxécution du deſſein qu'il avoit formé de

s'emparer de la Livonie. Cette Province avoit autrefois appartenu aux Chevaliers de l'Ordre Teutonique ; mais en 1546. les Etats firent un réglement qui défendoit au Maître de l'Ordre & aux Evêques, de prendre des étrangers pour coadjuteurs. L'Archevêque de Riga, ſans avoir égard à cette défenſe, choiſit quelque-tems après pour ſon coadjuteur, Chriſtophe de Meckelbourg. Les Etats condamnérent ce choix, le déclarérent nul comme ayant été fait contre les loix ; & ſans avoir égard à la protection du Roi de Pologne que l'Archevêque avoit implorée, ils rétractérent le ſerment de fidélité qu'ils avoient fait au Prélat, & le traitérent en ennemi. Ces troubles furent l'origine d'une furieuſe guerre civile, à laquelle les Polonois prirent part. Les Livoniens ſeuls, mais toujours aſſés forts quand ils combattoient pour la défenſe de leur liberté, défirent les troupes de l'Archevêque, qui eut le malheur de tomber entre les mains de ſes ennemis.

AN. DE J. C. 1698.

Différentes révolutions arrivées en Livonie.

Strubycz. Livon. Deſcrip. c. 2.

Le Roi de Pologne remit ſur pied de nouvelles troupes en faveur du Prélat. Il tira des ſecours de Lithuanie, de Pruſſe & de Curlande. La Livonie fut en proie à différentes Nations, qui ſembloient ne s'accorder que dans le deſſein de ruiner cette grande Province. Il y eut beaucoup de ſang répandu pendant quelques années ; enfin, les deux partis étant également épuiſés, & les forces manquant plutôt que l'animoſité, la paix ſe fit, par la médiation de l'Empereur Ferdinand I. L'Archevêque de Riga fut rétabli ſur ſon Siége & dans tous ſes biens.

La Livonie commençoit à jouir de la paix, lorſqu'Iwan Grand-Duc de Moſcovie, entreprit de la ſubjuguer. Les Ruſſiens, accoutumés à vivre de rapines & de brigandages, ravagérent cette Province, s'emparérent de pluſieurs places, & firent priſonnier Guillaume de Furſtemberg, Maître de l'Ordre. Guillaume Kertler, élu Maître de Livonie à ſa place, ne pouvant eſpérer de fin ni d'adouciſſement aux miséres de ſa Province que dans le changement du gouvernement, prit la réſolution de l'unir à la Couronne de Pologne. Les Etats y conſentirent, & le traité d'union fut conclu avec le Roi Sigiſ-

AN. DE J. C. 1698.

mond II. Ce Prince, pour dédommager Kettler, le créa Duc de Curlande & de Sémigalle, dont il lui donna l'inveſtiture. Les Moſcovites furent chaſſés de la Livonie; mais les Suédois, appellés par les habitans de Rével, prirent cette ville ſous leur protection. C'étoit à qui s'enrichiroit des dépouilles & des places de cette Province. Eric, Roi de Suéde, ſe rendit maître de Habſal, de Léhal, de Pernaw, &c. Le Grand-Duc de Moſcovie, à la tête d'une armée, revint en Livonie, prit des villes, & créa Roi de cette Province, Magnus, Duc de Holſtein. Cette nouvelle Monarchie ne fit qu'augmenter les troubles. Les Etats ne furent ni aſſés unis ni aſſés hardis pour ſe donner un chef, & combattre ſous ſes ordres. Les Moſcovites bruloient tout ce qui étoit ennemi de Magnus; les Suédois & les Polonois qui ſe faiſoient la guerre, ruinoient amis & ennemis; on ne voyoit que des villes en cendres, & des troupes de Livoniens dépouillés de tout, qui déteſtoient également, Magnus, Eric, Sigiſmond, Kettler & le Grand-Duc de Moſcovie.

Hartknoch. l. 1. c. 8.

Cependant les Suédois, après avoir reçu des renforts, eurent l'avantage. Ils défirent les Polonois & les Moſcovites, s'emparérent de Loda, de Nerva, de Viech, de Wittenſtein, de Carélogrod, &c. & ſe rendirent maîtres de la plus grande partie de la Livonie. Le Grand-Duc fut chaſſé de cette Province; néanmoins il y rentra plus de ſix fois pendant cette guerre. Ce païs, ouvert de toutes parts, n'ayant point de places aſſés fortes pour couper la retraite à une armée, laiſſoit aux Moſcovites la liberté de reparoître ſouvent au même endroit où ils avoient été battus, & même de pénétrer dans le païs auſſi avant que le vainqueur. Les Suédois, toujours actifs, les repouſſoient; mais les Moſcovites, ſemblables aux anciens Sarmates leurs ancêtres, retournoient toujours avec la même promtitude à fuir & à revenir encore au combat.

Etienne Batori, Roi de Pologne, s'étoit flatté d'abord que les deux armées ennemies ſe détruiroient enfin l'une l'autre, & qu'elles lui laiſſeroient la poſſeſſion de la Livonie; mais voyant que les Suédois avoient preſque toujours le

le deſſus, & craignant qu'ils ne s'emparaſſent de cette Province entière, il fit ſa paix avec le Grand-Duc, qui lui céda toutes ſes prétentions ſur la Livonie ; & la nouvelle Monarchie du Duc de Holſtein fut abrogée. Les Suédois ne furent point compris dans ce traité. Le Roi de Pologne vouloit les chaſſer de la Livonie. Il étoit perſuadé qu'en ramaſſant toutes ſes forces, le Roi de Suéde n'oſeroit paroître devant lui ; mais ce Prince, depuis ſes victoires, avoit tant de confiance, qu'il n'appréhendoit plus le grand nombre de ſes ennemis. Sa contenance étonna les Polonois ; ils ſe retirérent, & les Suédois conſervérent leurs conquêtes dans la Livonie. AN. DE J. C. 1698.

Après la mort de Batori, les Polonois élurent Sigiſmond III. fils de Jean, Roi de Suéde. Leur deſſein étoit de réunir à la Couronne de Pologne, les villes que la Suéde poſſédoit en Livonie. Jean promit de faire cette réunion ; mais enſuite il refuſa de remplir ſes engagemens, ſur le prétexte que le Sénat s'y oppoſoit. La guerre recommença ſous Charles IX. Roi de Suéde, ſucceſſeur de Sigiſmond. Guſtave-Adolphe la continua juſqu'en 1629. qu'il conſentit à une trêve de ſix années. Ce terme étant expiré, il en fit une autre de vingt-ſix ans, qui fut rompue par Charles-Guſtave, en 1654. Ce Prince ayant ſuccédé à Chriſtine, Reine de Suéde, ſa couſine, porta ſes armes en Pologne, où il gagna la célébre bataille de Warſovie qui dura trois jours. Il fit auſſi heureuſement la guerre aux Danois, réunit la Scanie à la Suéde, & aſſura, du moins pour un tems, la poſſeſſion du Sléeſwic au Duc de Holſtein.

Ce ne fut qu'après la mort de ce Prince que la Suéde & la Pologne conclurent la paix d'Oliva. Par ce traité, les Polonois cédérent à Charles XI. ſucceſſeur de Charles-Guſtave, les Provinces de la Livonie ſituées au-delà de la Duna, & celles que les Suédois avoient poſſédées en-deçà de cette riviére durant les deux trêves. Ils renoncérent à leurs prétentions ſur l'Eſthonie & ſur l'iſle d'Oëſel. La République de Pologne retint la Livonie méridionale, où ſont ſituées Dunebourg, Roſitein, Luzen, Marienhuſen, &c.

Charles XI. ayant établi une Chambre de Liquidations,

An. de J. C. 1698.

dépouilla de leurs biens un grand nombre de ſes ſujets, par le moyen de cette eſpéce de Cour de juſtice. Patkul fut député de la Nobleſſe Livonienne, pour porter au trône les plaintes de la Province. Il fit à ſon maître une harangue forte & reſpectueuſe. Le Roi en fut ſecrétement irrité; mais diſſimulant ſon dépit, il permit à Patkul de retourner en Livonie. Quelques jours après, il le fit déclarer coupable de lèze-Majeſté, & comme tel condamner à la mort. Patkul ſe ſauva en Pologne, où il porta ſon reſſentiment; mais il attendit que Charles XI. fût mort pour le faire éclater. Dès qu'il en eut appris la nouvelle, il repréſenta à Frédéric-Auguſte, Roi de Pologne, combien il lui ſeroit facile de conquérir la Livonie. Il lui fit voir que les peuples, déſeſpérés par les éxactions de Charles, étoient prêts à ſecouer le joug de la Suéde, & que le ſucceſſeur de ce Prince étant encore enfant, il ſeroit incapable de ſe défendre.

Diſgrace de Patkul.

Il excite le Roi de Pologne à s'emparer de la Suéde.

Ligue entre le Roi de Pologne, le Roi de Danemarck & le Czar, contre la Suéde.

Ces ſollicitations furent bien reçues, d'un Prince déja tenté de faire cette conquête. Il conclut une ligue ſecréte avec Frédéric IV. qui venoit de ſuccéder à ſon père Chriſtiern V. Roi de Danemarck; il en fit une autre avec le Czar Pierre I. Les Princes traitans promirent de faire enſemble la guerre à la Suéde & au Duc de Holſtein; le Monarque Danois, pour ôter à ce Prince le Duché de Sléeſwic; le Czar, pour enlever à la Suéde tout ce qu'elle poſſédoit dans les païs qui ſont entre le golphe de Finlande & la mer Baltique; & le Roi de Pologne, pour réunir à ſa Couronne la Livonie entière, dont les Suédois poſſédoient la plus grande partie.

Grimareſt Campagnes de Charles XII. t. 1. p. 38. 39.

Si la République ne voulut point entrer dans ce traité, elle ne fut point fâchée qu'Auguſte s'y fût engagé. Ce Prince, à ſon avénement à la Couronne, avoit fait ſerment de reprendre toutes les Provinces qui avoient été aliénées, & ſur-tout la Livonie. Il ſe flattoit que la République qui l'avoit obligé à faire ce ſerment, ne manqueroit pas tôt ou tard d'en favoriſer l'éxécution. Mais comme elle avoit de bonnes raiſons pour ne pas ſe déclarer ſi promtement, on convint que le Roi de Pologne en-

treprendroit d'abord la conquête de la Livonie avec ſes troupes ſeules, afin que la République ne parût pas rompre la première, le traité d'Oliva qu'elle avoit fait avec la Suéde. Les bruits ſourds des préparatifs que faiſoit Auguſte, allarmérent la Cour de Stockholm, qui, pour ne pas s'engager avec témérité dans une guerre dont les ſuites étoient incertaines, entreprit d'accommoder le Duc de Holſtein avec le Roi de Danemarck. An. de J. C. 1698-1699.

On eut recours à la médiation de l'Angleterre & des Etats-Généraux qui propoſérent aux parties les conditions ſuivantes : De faire ceſſer les travaux des forts que le Duc de Holſtein faiſoit réparer : d'engager le Roi de Danemarck à ſuſpendre tout acte d'hoſtilité : d'obliger la Suéde à ne point envoyer de troupes dans le Holſtein : de renvoyer celles des Danois ; & de donner un terme pour conclure un accommodement. Négociations inutiles pour accommoder le Roi de Danemarck & le Duc de Holſtein.

Ces articles furent acceptés par le Roi de Suéde & le Duc de Holſtein, mais le Roi de Danemarck ne voulut pas les recevoir. Ce refus obligea le Roi d'Angleterre à lui déclarer, que s'il entreprenoit de démolir les places du Duc ou de s'en emparer, toutes les Puiſſances qui étoient garantes du traité d'Altena, prendroient cette démarche pour une infraction, & qu'elles en pourſuivroient la réparation par les armes.

Ces menaces furent inutiles auprès d'un Prince qui ſe ſentoit appuyé. Il preſſa le Roi de Pologne de lui envoyer le ſecours de troupes dont il étoit convenu avec lui. Mais il falloit leur faire traverſer le païs de Brandebourg, & l'Electeur refuſa le paſſage, pour les raiſons que l'on va rapporter.

Ce Prince repréſenta : Que la guerre n'étant pas déclarée à ſa Majeſté Danoiſe, il étoit de ſon devoir, comme étant directeur du Cercle de la baſſe-Saxe, de veiller à la ſûreté de cette Province : Qu'avant de permettre aux Saxons de paſſer ſur ſes terres, il falloit qu'il en donnât avis à ſa Majeſté Impériale, au Roi d'Angleterre, & aux autres Princes garans du traité d'Altena : Que le Roi de Suéde avoit fait expreſſément déclarer par ſon Miniſtre, L'Electeur de Brandebourg refuſe le paſſage aux troupes que le Roi de Pologne envoyoit à celui de Danemarck.

An. de J. C 1699

que ni lui ni le Duc de Holſtein ne vouloient pas entrer en guerre avec le Danemarck : Que ſi ſon Alteſſe Electorale de Brandebourg accordoit le paſſage aux Saxons, le Roi de Suéde feroit occuper les poſtes néceſſaires pour s'y oppoſer : Qu'ainſi, les Etats de Brandebourg & de Mecklebourg deviendroient le théatre de la guerre. Mais les raiſons de l'Electeur échouérent, contre la haine conſtante que la maiſon de Danemarck avoit alors pour tout ce qui lui étoit ſuſpect de favoriſer le Roi de Suéde & le Duc de Holſtein.

Prétentions de la maiſon d'Autriche & de la France ſur le Royaume d'Eſpagne.

Les Princes du Nord armoient les uns contre les autres, pendant que l'Angleterre & les Etats-Généraux prenoient des meſures pour entretenir la paix entre la maiſon d'Autriche & celle de France. Le Roi d'Eſpagne, toujours malade, ne pouvoit aller loin. Comme ce Prince n'avoit point d'enfans, on devoit craindre que ſa mort ne causât quelque révolution funeſte à l'Europe.

La maiſon d'Autriche ne penſoit qu'à ôter cette ſucceſſion à la France, & à l'aſſurer à un Prince de la branche Autrichienne qui régnoit en Allemagne. C'étoit le fils de l'Electeur de Bavière, iſſu du mariage de ce Prince avec une fille de Léopold, & de Marguerite d'Autriche, Infante d'Eſpagne. Du chef de ſa mère & de ſon ayeule, il auroit eu le premier droit à la Monarchie Eſpagnole, ſi le Dauphin de France ne l'eût pas précédé, parcequ'il étoit fils de Louis XIV. & de l'Infante Marie, ſœur ainée de Marguerite. Charles II. frère des deux Infantes, ſembloit être obligé à conſerver le droit de l'ainée. On entreprit de perſuader au Dauphin qu'il l'avoit perdu, par la rénonciation que ſa mère avoit faite en épouſant Louis XIV. Mais ce Prince, en 1667. avoit réclamé contre cette rénonciation, ou plutôt il l'avoit expliquée, en aſſurant qu'elle ne concernoit que les Païs-Bas, qui par les loix de ces Provinces devoient appartenir aux enfans du premier lit, telle qu'étoit l'Infante Marie-Thérèſe, à l'excluſion de Marguerite & de Charles II. qui étoient du ſecond.

Partage propoſé par le Roi d'Angleterre.

Guillaume III. Roi d'Angleterre, pour prévenir les troubles que ce différend pouvoit cauſer, propoſa, de con-

cert avec les Etats-Généraux, un traité de partage, qui fut approuvé de la France, & ſigné à la Haye, l'onziéme d'octobre 1698. Par ce traité, on donnoit au Dauphin les Royaumes de Naples & de Sicile & leurs dépendances, la ville & le Marquiſat de Final, avec la Province de Guipuſcoa; l'Archiduc Charles d'Autriche ne devoit avoir que le Duché de Milan; le reſte de la Monarchie étoit dévolu au Prince Electoral de Bavière. AN. DE J. C. 1699-1700.

Le Roi d'Eſpagne fut fort irrité de ce que, de ſon vivant, on avoit fait le partage de ſa ſucceſſion. Ce Prince voulant empêcher qu'elle ne fût démembrée après ſa mort, fit un premier teſtament, par lequel il appella à la Monarchie d'Eſpagne le Prince de Bavière, en qualité de ſon plus proche héritier, attendu la rénonciation de Marie-Thérèſe d'Autriche. Cet acte fut fait très-ſecrétement; cependant le Roi de France trouva moyen d'en avoir une copie. Il s'en plaignit à ſa Majeſté Catholique, comme d'un attentat qui excluoit le Dauphin de France & ſes enfans, des droits légitimes qu'ils avoient à la ſucceſſion d'Eſpagne. Mais la mort inopinée du Prince Electoral de Bavière, arrivée le ſixiéme de février 1699. calma un peu l'inquiétude de ſa Majeſté très-Chrétienne, & donna lieu à un nouveau partage, qui fut ſigné à Londres le troiſiéme de mars, & à la Haye le vingt-cinquiéme, par les mêmes Puiſſances qui avoient dreſſé le premier.

Le Roi d'Eſpagne fait un teſtament par lequel il exclut le Dauphin de ſa ſucceſſion.

Ce ſecond traité ne changeoit rien au précédent par rapport au Dauphin, ſinon que l'on y ajoutoit la Lorraine; & en dédommagement, le Duc Charles avoit le Milanès, que l'on ôtoit à l'Archiduc pour lui donner tout le reſte de la Monarchie d'Eſpagne. Les deux conditions de ce traité furent, que l'Empereur accepteroit dans trois mois les conventions qu'il contenoit, & que jamais la Couronne d'Eſpagne ne pourroit être en même-tems portée par celui qui auroit celle de l'Empire.

Nouveau partage de la ſucceſſion du Roi d'Eſpagne.

Ce traité ne devint public qu'au commencement de mai. Il fut envoyé au Duc de Lorraine, pour le preſſentir ſur l'article qui le concernoit; mais il déclara qu'il ne pouvoit l'approuver ſans le conſentement de l'Empereur. On

Négociations de la France pour le faire approuver.

An. de J. C. 1700.

fit agir dans toutes les Cours, pour demander l'approbation des unes & la garantie des autres. Le Roi Catholique en fut extrêmement ému. S'étant peu après remis du trouble que lui avoit causé cette nouvelle, il fit paroître ensuite un visage assés gai, & renvoya l'éxamen de cette affaire à son Conseil. Tous opinérent, *dit-on*, excepté un seul, à rejetter le traité, en assurant qu'il n'y avoit que sa Majesté Catholique qui pût disposer de ses Etats, & qu'elle devoit appeller à sa succession, un Prince assés puissant pour s'opposer au démembrement de la Monarchie.

L'Empereur, mécontent du partage des Etats Espagnols, s'appliqua à le rendre inutile; mais il travailla pour la France, en croyant travailler pour lui-même. Les envoyés de cette Couronne & de celle d'Angleterre, agissoient de concert pour le faire agréer dans les diverses Cours de l'Europe. La République de Venise le crut avantageux à ses intérêts. Elle fondoit sa politique sur ce qu'un Prince de France qui auroit les Royaumes de Naples & de Sicile, se trouveroit obligé de la soutenir contre les Turcs, & qu'elle n'auroit rien à craindre des entreprises de l'Empereur sur le Frioul & la Dalmatie. L'envoyé de France à la Diète de Ratisbonne, délivra une copie de ce partage aux députés des Etats de l'Empire. Ceux d'Angleterre & de Hollande firent la même chose auprès de l'Electeur de Brandebourg. Ils pressérent instamment ce Prince de concourir au succès du traité de partage. Mais comme l'Electeur espéroit faire ériger la Prusse Ducale en Royaume, il ne voulut pas déplaire à la maison d'Autriche en Allemagne, en donnant les mains au traité qu'on venoit de lui communiquer.

Second testament du Roi d'Espagne, par lequel il appelle le Duc d'Anjou à la succession.

Ce partage étant exposé tous les jours à de nouvelles difficultés, le Roi de France tâcha d'obtenir la succession entière pour Philippe, Duc d'Anjou, second fils du Dauphin. Un seul article pouvoit arrêter le Roi d'Espagne; c'étoit la rénonciation de Marie-Thérèse d'Autriche, Reine de France. Mais Charles II. sans avoir égard à cet obstacle, déclara, par un second testament, héti-

tier de toute la Monarchie d'Eſpagne, Philippe de France, Duc d'Anjou; & à ſon défaut, ſoit qu'il mourût, ſoit qu'il devînt Roi de France, il appella le Duc de Berri; enſuite l'Archiduc Charles, ſous la réſerve de ne pouvoir en même-tems porter la Couronne Impériale & celle d'Eſpagne; & en cas que l'Archiduc vînt à manquer, il appella auſſi le Duc de Savoye au trône & à toute la ſucceſſion d'Eſpagne. AN. DE J. C. 1700.

Charles mourut un mois après. Louis XIV. qui avoit accepté le teſtament fait en faveur du Duc d'Anjou, fit auſſi-tôt proclamer ce Prince Roi d'Eſpagne, ſous le nom de Philippe V. Il fut reconnu en cette qualité par l'Angleterre, par les Provinces-Unies, & par la plupart des autres Puiſſances de l'Europe. L'Empereur fit proteſter de nullité contre tout ce qui s'étoit fait; mais comme il étoit ſans troupes & preſque ſans appui, il ſe trouva dans un grand embarras. Les Royaumes de Naples & de Sicile étoient dévoués à la France; les Ducs de Savoye & de Mantoue s'étoient auſſi déclarés en ſa faveur. Sa Majeſté très-Chrétienne, ſûre de toutes ces Puiſſances, fit partir le nouveau Roi d'Eſpagne.

Mort de Charles II. Roi d'Eſpagne.

Philippe d'Anjou eſt reconnu pour ſon ſucceſſeur.

Pendant que le Roi de France acquéroit la Monarchie Eſpagnole pour un Prince de ſa maiſon, la guerre s'allumoit dans le Nord entre pluſieurs Souverains. Les Saxons auſquels l'Electeur de Brandebourg avoit refuſé le paſſage, avoient pris leur route par le Duché de Lithuanie, & étoient entrés en Livonie, dans le deſſein de faire le ſiége de Riga. Le Roi de Pologne étant venu joindre ſes troupes avec un renfort, prit le commandement de ſon armée. Après avoir battu l'arrière-garde des Suédois, il s'approcha de Riga, & battit la place avec une forte artillerie; mais le Comte Dahlbergvieil, Officier & Gouverneur de Livonie, avoit pris toutes ſes meſures pour rendre inutile cette attaque. Sa prudence lui ayant acquis la confiance de la garniſon & de la bourgeoiſie, il leur fit eſpérer d'être bien-tôt ſecourues, & leur perſuada qu'il étoit plus à propos d'eſſuyer les incommodités d'un ſiége, qui ne pouvoit être long, que de plier ſous un ennemi

Suite de la guerre du Nord.

Le Roi de Pologne aſſiége Riga.

AN. DE J. C. 1700.

qui vouloit faire de leur païs le théatre de la guerre, & de leur ville un magaſin pour l'entretien de ſes troupes.

Le Roi de Suéde demande du ſecours aux Etats de l'Empire.

Le Roi de Suéde écrivit à pluſieurs Cours de l'Europe, pour ſe plaindre des hoſtilités des Saxons en Livonie. Il fit la même choſe à la Diéte de Ratiſbonne, où ſes Miniſtres remontrérent que leur maître ſe voyoit contraint de repouſſer par les armes les uſurpateurs de ſes Etats; que par conſéquent, on ne devoit lui rien imputer des ſuites d'une guerre qui lui étoit ſi injuſtement déclarée : & qu'il eſpéroit que les Puiſſances intéreſſées à garantir les traités d'Oliva, & les autres Princes qui prenoient part au repos de l'Allemagne, en péſeroient les conſéquences, & lui fourniroient les ſecours dont il auroit beſoin.

Le Corps Germanique fut très-ſurpris des hoſtilités du Roi de Pologne contre la Suéde. Les Lithuaniens qui avoient ſupporté avec impatience le paſſage des troupes Saxonnes, firent difficulté d'en laiſſer paſſer d'autres. Quoique le Czar de Moſcovie eût renouvellé depuis peu ſon alliance avec la Couronne de Suéde, il envoyoit cependant des troupes au Roi de Pologne, pour renforcer l'armée qui étoit ſous les ordres du Général Flemming. Les préparatifs de ce Prince, & l'application qu'il donnoit à former ſes ſujets aux opérations militaires, ne permettoient pas de douter qu'il n'eût conçu de grands projets. Ses vues s'aggrandiſſant à meſure qu'il changeoit la face de ſes Etats, il fit venir à ſon ſervice des artiſans de toute eſpéce. On vit pour la premiére fois de grands vaiſſeaux Moſcovites ſur la mer Noire, dans la mer Baltique & dans l'Océan. Il pouſſa ſi loin ſa marine, qu'en peu de tems on fabriqua dans ſes ports, juſqu'à ſoixante & dix galéres & divers autres bâtimens. Toutes ces entrepriſes faiſoient croire avec raiſon, que le Roi de Pologne & le Czar avoient d'autres deſſeins que de favoriſer ſa Majeſté Danoiſe contre le Duc de Holſtein.

Les Danois entrent dans le Duché de Holſtein.

Pendant que le Roi de Pologne faiſoit le ſiége de Riga, les Danois, ſous les ordres du Duc de Wirtemberg, étoient entrés dans le Holſtein-Gottorp. Ce Général y fit publier un placard qui contenoit en ſubſtance : Que l'intention du Roi

Roi de Danemarck étoit d'entretenir la paix dans le Duché: Qu'il avoit ordonné à ſes ſoldats d'obſerver une éxacte diſcipline, & leur avoit défendu, ſous les peines les plus ſevères, de faire aucun acte d'hoſtilité. Cependant le Duc de Holſtein fit préſenter des mémoires aux Miniſtres de l'Empereur, & des autres Puiſſances garantes des traités d'Altena & de Pinnebeg. Il s'y plaignoit des violences que les Danois éxerçoient dans ſes Etats, & demandoit, en vertu de la garantie, les ſecours dont il avoit beſoin dans la conjoncture préſente.

An. de J. C. 1700.

Repréſentations du Duc de Holſtein aux Etats de l'Empire.

L'armée de terre que les Danois avoient dans le Holſtein étoit de ſeize mille hommes, & celle de mer de trente-deux navires, diviſés en cinq eſcadres. Le Duc de Wirtemberg s'étant rendu à Sléeſwic, n'oublia rien pour engager le Magiſtrat de cette ville à prêter le ſerment au Roi de Danemarck. N'ayant pu y réuſſir, il s'approcha, le huitiéme d'avril, des forts de Huſum & de Frédericſtadt. Il fit d'abord ſommer les officiers qui commandoient dans ces deux places, & ſur leur refus il ordonna de les attaquer.

Le Général Bannier, à la tête des troupes du Holſtein, s'approcha de Huſum pour en faire lever le ſiége, ou pour faciliter une retraite à la garniſon. Ce dernier expédient lui réuſſit. Les aſſiégés ſortirent de la ville en bon ordre, & ſe retirérent à Tonningen. Le Duc de Wirtemberg voyant la place abandonnée, la fit démolir. Il marcha enſuite à Frédericſtadt, dont il s'empara quelques jours après ſon arrivée. Ramſtadt & Schwabſtéde firent peu de réſiſtance. Ainſi tous les nouveaux forts que le Duc de Holſtein-Gottorp avoit fait bâtir furent ſoumis aux Danois.

Le Duc de Wirtemberg s'empare des nouveaux forts.

Le Roi de Suéde voyoit avec un extrême chagrin la déſolation des Etats du Duc ſon beau-frère. Le Duc venoit de perdre ſon château de Gottorp, & ſa ville de Tonningen étoit preſſée par un ſiége opiniâtre, où le Roi de Danemarck étoit en perſonne, pour jouir d'une conquête qu'il croyoit sûre. Cette étincelle commençoit à embraſer l'Empire. D'un côté, les troupes de Saxe & celles de Wolfembutel & de Heſſe-Caſſel, marchoient pour ſe joindre aux Danois; de l'autre, les huit mille hommes du Roi de

AN. DE J. C. 1700.

Suéde, les troupes de Hanover & de Zell, & trois régimens de Hollande, venoient ſecourir le Duc. Tandis que ſon pais étoit le théâtre de la guerre, deux eſcadres, l'une d'Angleterre & l'autre de Hollande, parurent dans la mer Baltique. Ces deux Puiſſances qui étoient garantes du traité d'Altena, violé par les Danois, s'empreſſoient alors à ſecourir le Duc de Holſtein, parceque l'intérêt de leur commerce s'oppoſoit à l'aggrandiſſement du Roi de Danemarck. Elles ſçavoient que ce Prince étant maître du paſſage du Sund, impoſeroit des loix onéreuſes aux Nations commerçantes, quand il ſeroit aſſés fort pour en uſer impunément. Les Anglois & les Hollandois, qui vouloient tenir la balance égale entre les Princes du Nord, ſe joignirent au Duc de Holſtein & au jeune Roi de Suéde, qui ſembloient devoir être accablés par leurs ennemis; ils les ſecoururent, parcequ'ils ne les croyoient pas capables de ſe défendre.

Les Anglois & les Hollandois ſe déclarent contre le Roi de Danemarck.

Le Duc de Wirtemberg aſſiége Tonningen ſans ſuccès.

Cependant le Duc de Wirtemberg preſſoit la garniſon de Tonnigen de ſe rendre. Après avoir bombardé cette place pendant trois jours, il fit ſommer Bannier qui en étoit le Commandant, de renvoyer les Suédois dont la garniſon étoit en partie compoſée, & offrit à cette condition de ſe retirer. Bannier l'ayant rejettée, on recommença les attaques avec plus de vigueur. Les Danois reprirent leur premier deſſein de bombarder la ville; mais voyant que les bombes ne faiſoient aucun effet ſur les magaſins, ils réſolurent de faire un ſiége dans les formes. La tranchée ayant été pouſſée à cent pas de la contreſcarpe, on battit en brêche avec quatorze piéces de canon. On ſe prépara enſuite à donner l'aſſaut, ſur l'avis qu'on reçut que les troupes de Suéde & de Lunebourg marchoient au ſecours de la place.

Elles étoient en effet arrivées à Altena, où les Ducs de Hanover & de Zell avoient pris leurs quartiers, ce qui fit réſoudre les Danois à ne point différer l'aſſaut qu'ils avoient projetté. Jamais action ne fut diſputée avec une valeur plus intrépide & plus opiniâtre. Le Duc de Wirtemberg & Bannier, toujours expoſés au feu de la mouſqueterie,

combattirent ſouvent vis-à-vis l'un de l'autre à la portée du piſtolet. La fureur martiale du premier, & le ſang froid du ſecond, faiſoient un contraſte dont le ſpectacle excitoit en même tems l'admiration & la terreur. Enfin, les troupes du Duc, rebutées des efforts qu'elles avoient faits ſans avancer, ſe retirérent dans leurs terranchemens. Le lendemain elles levérent le ſiége. Bannier ſortit pour attaquer leur arrière-garde; mais ayant appris qu'on lui avoit dreſſé une embuſcade, il rentra dans Tonningen. AN. DE J. C. 1700.

Pendant que les Saxons aſſiégeoient cette place, huit mille hommes de Brandebourg arrivérent à Leurzen, ſur l'Elbe, avec douze piéces de canon & quelques mortiers. L'Electeur fit aſſurer la Cour de Vienne, qu'il ne feroit d'autre uſage de ſes troupes que celui qu'il plairoit à ſa Majeſté Impériale. Il déclara en même-tems à la Régence de Hambourg, que juſqu'alors il avoit agi en médiateur; mais que ſi l'on prétendoit forcer le Roi de Danemarck à ſigner un traité contraire à ſes intérêts, il ſeroit obligé de l'aſſiſter, en vertu des alliances qu'il avoit faites avec ce Prince.

Le Roi de Suéde, impatient de terminer la guerre du Holſtein, réſolut d'aller attaquer les Etats du Monarque Danois, & de faire le ſiége de Coppenhague, ſituée dans l'iſle de Sélande. Il fit embarquer ſes troupes, & partit de Stockholm pour ſa première campagne. Le cinquiéme d'août, il arriva à Humblebeck, d'où il envoya reconnoître la côte. Elle étoit défendue par un corps de cavalerie Danoiſe, & par cinq bataillons de milice poſtés derrière des retranchemens. Le Major Steward ayant trouvé un endroit propre pour la deſcente, on embarqua deux cents cinquante grenadiers dans des chaloupes, entre leſquelles il y avoit de petits bateaux plats qui portoient des faſcines, des chevaux de friſe & les inſtrumens des pionniers. Cinq cents hommes d'élite ſuivoient dans d'autres chaloupes. Après, venoient les vaiſſeaux Suédois avec deux frégates Angloiſes & deux Hollandoiſes qui devoient favoriſer la deſcente à coups de canon. Le Roi de Suéde fait une deſcente en Sélande.

Le Roi quitta alors ſa frégate, pour ſe mettre dans la

AN. DE J. C. 1700.

première chaloupe à la tête de ſes gardes. Les bateaux de débarquement étoient encore à trois cents pas du rivage ; Charles XII. impatient de ne pas aborder aſſés près ni aſſés tôt, ſe jetta le premier à la mer l'épée à la main, ayant de l'eau juſqu'à la ceinture. Ses officiers & ſes ſoldats ſuivirent auſſi-tôt ſon éxemple. Ils marchérent au rivage, malgré une grêle de mouſquetades que tiroient les Danois. Le Major qui étoit à côté de Charles XII. reçut une balle dans l'épaule, & un Lieutenant tomba mort à ſes pieds. Les Danois, étonnés de la bravoure extraordinaire de leurs ennemis, prirent la fuite après une foible réſiſtance. Le Roi s'empara de leurs retranchemens, y fit élever pluſieurs redoutes, marqua lui-même un campement, & prit ſon quartier au château de Frédéricſbourg. En même-tems il renvoya ſes vaiſſeaux de tranſport à Malmoë & à Landscroon, pour y embarquer le reſte de ſes troupes. Tout conſpiroit à ſervir la vivacité de Charles ; neuf mille hommes attendoient ſur le rivage, & dès le lendemain un vent favorable les lui amena.

Tout cela s'étoit fait à la vue de la flotte Danoiſe, qui n'avoit oſé branler. Le Roi de Danemarck étoit alors dans le Holſtein. Il avoit à dos l'armée du Duc & celle de ſes alliés, & ne pouvoit faire aucun mouvement ſans s'expoſer à perdre ſon arrière-garde. Il ſavoit d'ailleurs que la mer Baltique étoit couverte de vaiſſeaux ennemis, & qu'un jeune conquérant, déja maître de la Sélande, prenoit des meſures pour s'emparer de la capitale du Danemarck. Sa flotte étoit reſſerrée dans ſon propre port, & la bourgeoiſie de Coppenhague étoit plus portée à favoriſer les Suédois, qu'à s'expoſer, par une réſiſtance inutile, au danger d'une ruine inévitable. On s'attendoit à tout moment à voir Coppenhague aſſiégée par les Suédois. Cette crainte étoit ſi forte & ſi bien fondée, que ceux qui avoient de l'argent ou des effets précieux les enfouiſſoient dans la terre.

Ce fut une ſurpriſe extrême pour tout le Nord, attentif à la fortune de Charles, quand au lieu de faire le ſiége de Coppenhague, il fit dire au Monarque Danois, qu'il ne

faiſoit la guerre que pour l'obliger à faire la paix, & qu'on ſetoit bien-tôt d'accord, s'il vouloit tendre juſtice au Duc de Holſtein. Le Roi de Danemarck y conſenrit. On aſſembla un congrès à Travendal, maiſon de plaiſance du Duc de Holſtein-Ploën, à quatre milles de Hambourg. Le Roi de Suéde ne ſouffrir pas que l'art des Miniſtres trainât les négociarions en longueur, il voulut que le traité s'achevât auſſi rapidement qu'il étoit deſcendu en Sélande. Il fut conclu en onze jours, & ſigné le dix-huitiéme d'août, à l'avantage du Duc de Holſtein, qui fut indemniſé de tous les frais de la guerre, & délivré d'oppreſſion. Le Roi de Suéde ne voulut rien pour lui-même, ſatisfait d'avoir ſecouru ſon allié & humilié ſon ennemi.

AN. DE J. C. 1700.

Accommodement entre le Roi de Danemarck & le Duc de Holſtein.

Le Roi de Pologne aſſiégeoit alors en perſonne la ville de Riga. Malgré pluſieurs avantages qu'il avoir remportés, l'expérience du vieux Comte Dahlberg rendoit inutiles ſes efforts. Sa Majeſté Polonoiſe déſeſpérant de prendre la place, ſaiſit enfin une occaſion honorable de lever le ſiége. Riga étoit pleine de marchandiſes appartenantes aux Hollandois. Les Etats-Généraux ordonnérent à leur Ambaſſadeur auprès du Roi de Pologne, de lui faire ſur cela des repréſentations. Ce Prince ne ſe fit pas prier. Il conſentir à lever le ſiége, plutôt que de cauſer le moindre dommage aux Hollandois, qui ne furent pas étonnés de cet excès de complaiſance, lorſqu'ils en ſçurent la véritable cauſe.

Le Roi de Pologne léve le ſiége de Riga.

Il ne reſtoit plus à Charles XII. pour achever ſa premiére campagne, que de marcher contre le Czar Pierre Aléxiowits. Ce Prince avoit déclaré la guerre à la Suéde, comme il en étoit convenu avec le Roi de Pologne, par un traité d'alliance qu'il avoit fait avec lui. Il étoit entré dans l'Ingrie, où après s'être rendu maître d'Ivanogorod & de Copo ige, il entreprit le ſiége de Nerva, ſituée à l'extrémité de la Livonie & du golphe de Finlande. Soixante & dix mille Moſcovites aſſiégeoient cette place, & le Roi de Suéde, à la tête de vingt mille hommes, marchoit pour la ſecourir. Nerva étoit preſque ſans fortifications, & le Comte de Horn qui y commandoit, n'avoit pas mille

Le Roi de Suéde marche au ſecours de Nerva.

AN. DE J. C. 1700.

hommes de troupes réglées, cependant les Moſcovites n'avoient pu la réduire en dix ſemaines.

On étoit déja au quinziéme de novembre, quand le Czar apprit que le Roi de Suéde, à la tête de vingt mille hommes, venoit au ſecours de Nerva. Bien loin de mépriſer ſon ennemi, il employa tout ce qu'il avoit d'art pour l'accabler. Outre ſoixante & dix mille hommes qu'il lui oppoſa, il ſe prépara à lever une autre armée, & à l'arrêter à chaque pas. Il avoit déja mandé près de quarante mille hommes, qui s'avançoient de Pleſcow à grandes journées; il alla lui-même hâter leur marche, afin de pouvoir enfermer le Roi entre ſes deux armées. Ce n'étoit pas tout; ſix mille hommes gardoient le défilé de Puhajoggi, pour diſputer ce paſſage aux Suédois; douze mille autres Moſcovites étoient poſtés un peu plus loin, ſur le chemin du Roi de Suéde. Il falloit paſſer ſur le ventre à toutes ces troupes avant que d'arriver au camp ennemi, fortifié du côté de Nerva par de bonnes lignes, & défendu par des batteries placées ſur des hauteurs avantageuſes.

Bataille de Nerva où les Moſcovites ſont défaits.

Charles, Roi de Suéde, avoit débarqué à Pernau, dans le golphe de Riga, avec environ ſeize mille hommes d'infanterie & un peu plus de quatre mille chevaux. De Pernau il avoit précipité ſa marche juſqu'à Rével, ſuivi de toute ſa cavalerie & ſeulement de quatre mille fantaſſins. Comme il marchoit toujours en avant, ſans attendre le reſte de ſes troupes, il ſe trouva bien-tôt avec ſes huit mille hommes devant le premier poſte des Moſcovites, qui s'enfuirent à l'approche des Suédois, croyant avoir toute une armée à combattre. Les autres qui gardoient le poſte de Puhajoggi, épouvantés de la défaite de leurs compatriotes, ne réſiſtérent preſque pas; ils allérent porter le déſordre & l'effroi dans le camp des aſſiégeans. Le Roi de Suéde, animé par ces deux avantages, parut bientôt devant l'armée aſſiégeante, & donna ſes ordres pour l'attaquer. A midi, le trentiéme de novembre, huit mille Suédois marchérent aux Moſcovites, qui n'avoient que la ſupériorité du nombre. Dès que le canon de Charles eut fait brêche aux retranchemens, ſes ſoldats s'avancé-

rent la bayonnette au bout du fuſil. L'action fut vive. Elle dura trois heures, & les lignes furent forcées. Les Suédois pourſuivirent la droite des ennemis juſqu'à la tivière de Nerva. Le pont rompit ſous les fuyards, dont une partie fut noyée. Les autres, déſeſpérés, retournérent à leur camp. Là ils ſe défendirent encore derrière quelques baraques; mais enfin voyant leurs Généraux Dolorouki, Gallouïn, de Croy & Fedérowits faits priſonniers, ils demandérent quartier. On le leur accorda, à condition qu'ils rendroient les armes. Ils le firent. Charles retint les premiers officiers, & renvoya les ſubalternes avec les ſoldats, qu'il fit conduire juſqu'a la tivière de Nerva. Les Suédois, après avoir pris quelque repos, marchérent dès l'aurore à la gauche des Moſcovites. Mais le Général Véde qui la commandoit, envoya ſupplier le Roi de Suéde de lui accorder la même grace qu'il avoit faite aux autres officiers. Charles lui fit dire de s'approcher, & de venir mettre bas les armes & les drapeaux devant lui. Vingt mille Moſcovites s'avancérent têtes nues, ſoldats & officiers: en paſſant devant le Roi, ils jettérent à terre leurs fuſils & leurs épées, & les officiers portoient à ſes pieds les enſeignes & les drapeaux. Il fit repaſſer la rivière à ce grand nombre de priſonniers, dont la garde auroit occupé toute ſon armée. Cependant le Czar, à la tête de quarante mille Ruſſes, marchoit à grandes journées, comptant envelopper ſon ennemi. Mais ayant appris la bataille de Nerva, & la diſperſion de toutes ſes troupes, il retourna ſur ſes pas, dans le deſſein de diſcipliner ſes ſoldats & de faire de nouvelles levées.

AN. DE J. C. 1700-1701.

La guerre commençoit auſſi à s'allumer entre les maiſons de France & d'Autriche. L'Empereur avoit d'abord publié un manifeſte, où il tâchoit de faire valoir la juſtice de ſes armes. Entr'autres choſes, il prétendoit que le Duché de Milan étant un fief de l'Empire ſujet au droit de réverſion au défaut d'hoirs mâles, il lui étoit dévolu par la mort du Roi d'Eſpagne. Enſuite de ce manifeſte, Léopold enjoignit au Prince de Vaudémont, Gouverneur du Milanès, & aux Villes de ce Duché, de lui prêter foi &

L'Empereur déclare la guerre au Roi de France.

Mémoires de Lamberty, t. 1.

An. de J. C. 1701.

hommage. Mais Philippe V. Roi d'Eſpagne l'avoit devancé, & s'étoit fait prêter le ſerment par le Gouverneur & les Etats du Milanès. Ainſi les démarches de l'Empereur ſe réduiſirent à des proteſtations, qu'il envoya dans toutes les Cours de l'Europe.

Négociations de Léopold & de Louis XIV. auprès des Cours de l'Europe pour les engager chacun dans leur parti.

Les maiſons de France & d'Autriche y négociérent pour les attirer dans leurs intérêts. Le Roi de Pologne Electeur de Saxe, tout occupé de la guerre contre la Suéde, refuſa d'entrer dans aucun engagement avec l'Empereur contre leurs Majeſtés très-Chrétienne & Catholique. Les Rois de Suéde & de Danemarck, par la même raiſon, refuſérent d'accéder à la ligue que Léopold négocioit contre la France. Le Roi de Portugal fut long-tems ſans ſe déterminer. S'il fit alors un traité avec les Couronnes de France & d'Eſpagne, c'eſt qu'il ne vouloit pas encore s'engager dans la guerre des Puiſſances qui prétendoient à la ſucceſſion d'Eſpagne. Les Cantons Suiſſes furent auſſi ſollicités d'y prendre part; mais dans l'aſſemblée générale qui ſe tint à Bade le vingt-troiſiéme de juillet, ils déclarérent qu'ils vouloient obſerver une éxacte neutralité.

Léopold donne à l'Electeur de Brandebourg le titre de Roi de Pruſſe.

Mémoir. Négoc. &c. par Lamberty. t. 1. p. 381.

Les Vénitiens imitérent les Suiſſes, & les ſollicitations des deux maiſons oppoſées ne purent les obliger à favoriſer l'une au préjudice de l'autre. L'Electeur de Brandebourg ne ſe fit pas beaucoup prier. Comme il ſollicitoit depuis quelque tems l'Empereur de lui donner le titre de Roi, Léopold profita de cette circonſtance pour l'attacher à ſa maiſon. Il conſentit que Frédéric, Electeur de Brandebourg, prît la qualité de Roi de Pruſſe, pour la tranſmettre à ſes deſcendans en ligne maſculine. Le Pape Clément XI. & l'Ordre Teutonique s'y oppoſérent; mais la plupart des autres Puiſſances de l'Europe le reconnurent. Le nouveau Roi déclara par un édit authentique, que cette érection ne porteroit aucun préjudice aux droits de la Pologne ſur la Pruſſe Ducale, au cas que ſa poſtérité mâle vînt à manquer. Ce Prince, pour rendre plus mémorable la cérémonie de ſon couronnement, inſtitua un Ordre de Chevalerie, appellé l'Aigle Noir. La croix eſt d'un bleu émaillé, entourée de quatre aigles noirs, au milieu deſquels on voit

le

le chifre du Roi. Cette croix eſt attachée à un ruban couleur d'orange, qu'on porte de la gauche à la droite.

An. de J. C. 1701.

Pendant que les maiſons d'Autriche & de France négocioient chacune de leur côté afin d'augmenter leurs partiſans, elles faiſoient auſſi de grands préparatifs de guerre pour entrer de bonne heure en campagne. Léopold deſtina vingt-neuf mille hommes pour l'Italie. Le Prince Eugène fut choiſi pour commander cette armée. La France avoit déja fait défiler en Lombardie, par le Dauphiné & la Provence, des troupes qui devoient être augmentées par celles du Duc de Savoye. Ce Prince s'étoit engagé à lui fournir deux mille cinq cents chevaux, & huit mille fantaſſins. Le Maréchal de Catinat, le Prince de Vaudémont, & le Comte de Teſſé devoient avoir le commandement des troupes, ſous le Duc de Savoye qui en fut déclaré Généraliſſime. Elles ſe mirent les premières en campagne, & s'emparérent de Mantoue & de quelques autres places dans le Modénois & le Parmeſan.

L'armé Impériale & celle de France s'aſſemblent en Lombardie.

Vers la fin d'avril, le Prince Eugène parut à la tête des troupes Impériales, dont le rendés-vous étoit entre Trente & Rovérédo. Dès qu'elles furent aſſemblées, ce Général les fit marcher du côté du Véronois, pour entrer dans le Milanès. Catinat, informé de ce mouvement, fit avancer dix-huit mille hommes vers la Chiuſa, près du lac de Garde. Le Prince Eugène, après avoir reconnu les poſtes qu'ils occupoient, fit placer ſur une éminence quelques régimens, dont le canon incommoda beaucoup le camp ennemi. Pour arrêter le Prince Eugène, Catinat partagea ſon armée en deux corps, dont l'un prit poſte à Caprino, & l'autre à Campo-Longono, près de Rivolte, ſur l'Adige.

Ces meſures ne rebutérent pas le Prince; il fit jetter ſur l'Adige un pont entre Caſtel-Baldo & Villa-Buona. Un corps de dix mille Impériaux le paſſa, & s'avança à Albaro, à deux milles de Vérone, ſur le bord méridional de l'Adige. Catinat qui n'étoit éloigné d'Albaro que de quatre milles, jugea à propos de décamper, & partagea ſon armée en deux corps. Il poſta le principal à Oſtiglia,

An. de J. C. 1701.

un autre à Légnano, & le troiſiéme à Carpi. Ce fut ce dernier corps que le Prince Eugène réſolut d'attaquer.

Combat de Carpi.

L'action fut vive & bien ſoutenue de part & d'autre; mais enfin les François furent obligés d'abandonner leurs poſtes avec une partie de leur bagage. On leur fit cent priſonniers. Les Impériaux n'eurent que cent hommes de tués & quarante de bleſſés. Le Prince Eugène fut bleſſé au genou, d'un coup de mouſquet; ce qui ne l'empêcha pas de pourſuivre les fuyards de poſte en poſte.

Les progrès des Impériaux firent prendre la réſolution au Roi très-Chrétien d'envoyer le Maréchal de Villeroi en Italie, pour prendre le commandement des troupes. Catinat, un des plus habiles Généraux de ſon tems, n'eut pas lieu d'être ſatisfait qu'on lui préférât Villeroi, dont la ſcience dans l'art militaire étoit beaucoup inférieure à la ſienne. Lorſque Villeroi arriva en Italie, il trouva les armées des deux Couronnes, campées à Autégnano, au-delà de l'Oglio. Il apportoit avec lui un ordre du Roi, de marcher à l'ennemi, & de lui livrer bataille. Catinat ne fut pas de cet avis. On écouta ſes raiſons, & ſans s'y conformer, on conclut à paſſer l'Oglio.

Le Prince Eugène étoit alors campé entre le Mincio & la Chiuſa, d'où il avoit envoyé des partis qui avoient mis preſque tout le Mantouan à contribution. Informé du deſſein des François & des Eſpagnols, il leur laiſſa paſſer l'Oglio, & ſe contenta de faire quelques changemens à la diſpoſition de ſon camp.

Bataille de Chiari.

Le combat ſe donna le premier de ſeptembre. Après avoir duré quatre heures, les François ſe retirérent à une lieue & demie du champ de bataille. Si l'on en croit les Impériaux, leurs ennemis furent entiérement défaits, mis en déroute, & perdirent plus de trois mille hommes tant morts que bleſſés. Le Duc de Savoye ſe diſtingua dans cette action. On le vit toujours dans la mêlée, ou à la tête des troupes, qu'il mena lui-même au pied des retranchemens. Son cheval fut bleſſé; ſon juſte-au-corps & ſa veſte furent percés d'un coup de mouſquet.

Tandis que la guerre ſe pouſſoit avec vigueur en Italie,

l'Empereur faiſoit ſolliciter les Puiſſances maritimes, de ſe déclarer en ſa faveur. Le Comte de Wratiſlaw agit ſi puiſſamment auprès du Roi Guillaume, que ce Prince mit toute la Nation Angloiſe dans les intérêts de ſa Majeſté Impériale. Les Etats de Hollande, de concert avec l'Angleterre, entrérent dans l'alliance de l'Empereur. Ils ſe plaignoient du Roi de France, l'accuſant de s'être emparé des Païs-Bas Eſpagnols, de l'Electorat de Cologne, & du païs de Liége ; ce qui reſſerroit extrêmement leurs frontières.

AN. DE J. C. 1701.

L'Empereur engage dans ſes intérêts le Roi d'Angleterre & les Etats de Hollande.

La Cour de France n'avoit rien négligé, pour empêcher les Hollandois de joindre leurs forces à celles de l'Empereur. Le Comte d'Avaux s'étoit rendu pour cet effet à la Haye ; mais les Etats n'ayant point conſenti à ſes propoſitions, on rompit les conférences, & le Comte revint à Paris. Les demandes des Puiſſances maritimes étoient ſi contraires aux intérêts de ſa Majeſté très-Chrétienne, qu'elle ne voulut jamais y donner ſon agrément. L'Angleterre éxigeoit que les François fortifiſent des Païs-Bas, & qu'on lui confiât la garde d'Oſtende & de Nieuport : les Etats de Hollande demandoient la même choſe, & vouloient de plus qu'on leur donnât des places de ſûreté.

Comme le Corps Germanique prévoyoit que la guerre s'allumeroit infailliblement dans l'Empire, on conclut cette année, à Heilbron, un traité par lequel les Electeurs de Bavière, de Cologne & de Mayence, & les Cercles de Suabe & de Franconie s'engageoient à ne prendre aucune part à la guerre déclarée entre la maiſon d'Autriche & celle de France. Mais cette ligue fut rompue par l'Empereur & par ſes alliés ; il n'y eut que l'Electeur de Bavière & l'Electeur de Cologne qui perſiſtérent à demeurer neutres.

Pluſieurs Etats de l'Empire ſe liguent pour conſerver la neutralité.

Ils avoient l'un & l'autre de puiſſantes raiſons pour obſerver une éxacte neutralité. L'Electeur de Cologne s'en étoit expliqué ouvertement aux Comtes de Konigſeg & de Schlik, au Baron de Kinoki & à Milord Gallowai, qui étoient venus le preſſer de la part de leurs maîtres, de ſe déclarer contre les deux Couronnes. Mais les Etats de Cologne étoient frontières de la France ; Louis XIV. étoit

AN. DE J. C. 1701.

puiſſamment armé ; l'Empereur entreprenoit la guerre, comme héritier de la maiſon d'Autriche, & non comme Chef de l'Empire ; la Diète ne l'avoit point autoriſée ; d'ailleurs il s'agiſſoit de détrôner le Roi d'Eſpagne, propre neveu des Electeurs de Cologne & de Bavière. Ces raiſons paroiſſoient ſuffiſantes pour les diſpenſer de prendre aucun engagement dans cette affaire.

L'Electeur de Cologne demanda avec inſtance que les troupes étrangères qui venoient de Hollande, & s'avançoient à grands pas vers ſes frontières, ſuſpendiſſent leur marche, & qu'elles différaſſent à paſſer le bas-Rhin, au moins pour quelques jours, dans l'eſpérance qu'il pourroit pendant ce tems-là obtenir une neutralité par la médiation de l'Archevêque de Tréves. Mais cet Electeur étant mort ſur ces entrefaites, le Cardinal de Saxe-Zéitz déclara, par un billet écrit de ſa main, que la neutralité n'étoit pas de ſaiſon, & que les intérêts de ſa Majeſté Impériale ne pouvoient ſouffrir aucun délai. Le Palatin & les Hollandois firent auſſi-tôt marcher leurs troupes contre les Etats de l'Electeur, pour le contraindre à renoncer à la neutralité, par les mêmes moyens qu'on avoit employés contre le Duc de Wolfembutel.

Ce Prince prit alors le parti d'appeller les François, pour mettre ſon pais à couvert. Il éxigea d'eux par ſerment, qu'ils n'obéiroient qu'à ſes ordres ; qu'ils ne commettroient aucun acte d'hoſtilité contre l'Empereur & l'Empire, & qu'ils ſortiroient de ſes Etats lorſqu'il le ſouhaiteroit. En même-tems il rendit compte de ſa conduite à la Diète de Ratiſbonne. Le dix-neuviéme de mars de l'année ſuivante, il écrivit à l'Empereur, que ſon procédé ne bleſſoit ni la liberté Germanique, ni la Bulle d'Or, ni un grand nombre de recès de l'Empire, ni même le traité de Weſtphalie, qui maintiennent les Etats d'Allemagne dans le droit de contracter des alliances, & de faire la paix & la guerre, pourvu que ces traités ne renferment rien de contraire aux intérêts de l'Empereur & de l'Empire.

Après la bataille de Chiari, le Prince Eugène réſolut de marcher vers le Mantouan, pour reſſerrer la capitale

Digitized by Google

de ce Duché, & y prendre des quartiers d'hyver. Il emporta pluſieurs places qui ne firent aucune réſiſtance. Louis XIV. fut moins ſurpris de ce premiers ſuccès, que de la fameuſe ligue, ſi connue ſous le nom de la Triple Alliance. Elle fut ſignée à la Haye, le ſeptiéme de ſeptembre, entre ſa Majeſté Impériale, la Grande-Bretagne & les Provinces-Unies. Entr'autres articles, on convint ſur tout d'attaquer les Païs-Bas, le Duché de Milan, le Royaume de Naples & les iſles de la Méditerranée. Il fut réſolu qu'on n'écouteroit aucune propoſition de paix, que de l'agrément des parties contractantes.

AN. DE J. C. 1701.

Traité entre l'Empereur, l'Angleterre & la Hollande.

Ce traité conclu, l'Angleterre & la Hollande entreprirent de négocier un accommodement entre les Rois de Suéde & de Pologne; mais leurs efforts furent inutiles. Le Roi Auguſte venoit de ſe liguer plus étroitement que jamais avec le Czar. Ils s'étoient vus à Birzen, petite ville de Lithuanie, où ils avoient réglé les ſecours mutuels qu'ils devoient ſe donner. Le Czar s'étoit engagé d'envoyer en Pologne cinquante mille Moſcovites, & de donner au Roi Auguſte trois millions de richdales, qu'il devoit payer en deux ans. Auguſte de ſon côté, fourniſſoit au Czar cinquante mille Allemans, que celui-ci promettoit de ſoudoyer. Charles XII. informé de cette ligue, entreprit de la traverſer. Après avoir paſſé l'hyver à Nerva, il parut près de Riga en Livonie, à la tête de vingt mille hommes. Il réſolut de paſſer la rivière de Riga, qui eſt extrêmement large en cet endroit. Cette entrepriſe étoit d'autant plus hardie, qu'il falloir forcer les meilleures troupes Saxonnes qui occupoient l'autre bord; mais les difficultés n'étonnoient point le Roi de Suéde. Il communiqua ſa réſolution à ſon Conſeil, qui le pria de ne point expoſer ſa perſonne, & de laiſſer à ſes officiers le ſoin de l'éxécution.

Traité entre le Roi de Pologne & le Czar.

Campagnes du Roi de Suéde. t. 1. p. 118. &c.

Charles parut leur accorder ce qu'ils demandoient; néanmoins il fit préparer en ſecret un petit bateau, pour paſſer avec quelques officiers de confiance, & ſuivit de près neuf mille hommes qui s'embarquérent la nuit du huitiéme au neuviéme de juillet. Ce paſſage fut précédé

Le Roi de Suéde paſſe la riviére de Riga.

An. de J. C. 1701.

de quelques chaloupes chargées de fumier où l'on avoit mis le feu ; de ſorte que la fumée augmentant toujours & étant chaſſée par le vent dans les yeux des Saxons, leur déroboit la vue des bateaux Suédois. Ceux-ci arrivés au bord, débarquoient leur canon, & commençoient à former leur bataille, lorſque le Maréchal Stenau, Commandant des troupes Saxonnes, fit charger les Suédois par ſa cavalerie, qui les mit en déſordre. Charles que l'on n'attendoit pas parut auſſi-tôt, rallia ſes troupes, les fit marcher plus ſerrées qu'auparavant, repouſſa les Saxons, & s'avançant dans la plaine, il rangea ſon armée en bataille.

Les Saxons & les Moſcovites ſont défaits.

Cependant l'artillerie Saxonne faiſoit un feu continuel ſur les Suédois ; elle rompoit les rangs, & les auroit mis en déſordre, s'ils ne ſe fuſſent pas retirés du côté de la Duna. Stenau les croyant ébranlés, marcha à la tête de ſa cavalerie pour charger en flanc la droite des Suédois, & donna ordre au corps de bataille d'attaquer leur front. Pendant quelque-tems on ſe battit de part & d'autre avec une ardeur égale. Enfin, les Saxons ne pouvant réſiſter à l'impétuoſité des Suédois, perdirent pied à pied leur terrain ; & n'ayant plus d'eſpérance d'enramer le front & le flanc de l'ennemi, ils ſe retirérent en déſordre, laiſſant ſur le champ de bataille deux mille hommes, leur bagage & quelques piéces de canon.

Vingt mille Moſcovites qui étoient campés à quelque diſtance de la Duna devoient ſoutenir l'armée Saxonne ; mais leur garde avancée s'enfuit à l'approche des Suédois. Dix-neuf mille Ruſſiens, qui étoient derrière elle, prirent auſſi la fuite, & portérent l'effroi dans les villes qui étoient ſur leur route ; de ſorte que la conſternation ſe répandit dans toute la Curlande.

Le Roi de Suéde ſe rend maître du Duché de Curlande.

Charles XII. entra victorieux dans ce Duché. Il s'empara de Mittau, de Libau, & de Venden, & mit tout le pais à contribution. Il s'avança enſuite dans la Lithuanie, qu'il trouva diviſée par les factions de Sapiéha & d'Oginski, Charles eut le bonheur de voir la première embraſſer ſes intérêts. Oginski attaché au Roi de Pologne, étoit à la tête de quelque Nobleſſe de ſa Province ; Auguſte en fut mal

ſecouru, & vit ſon parti preſqu'anéanti, pendant que les armes Suédoiſes affermiſſoient celui de ſes ennemis. AN. DE J. C. 1701-1702.

Le Monarque Suédois, occupé à détruire dans la Lithuanie le parti d'Auguſte, laiſſoit ravager ſes Provinces par les Moſcovites. Ils rencontrérent à Derpt en Livonie un détachement de Suédois, le taillérent en piéces, & lui prirent ſix étendards avec quelques piéces de canon. D'un autre côté, Gorz, Colonel Saxon, s'empara de Rennebourg & fit la garniſon priſonnière. Mais ces avantages ne rétabliſſoient pas les affaires du Roi de Pologne. La République n'étoit pas fâchée de voir les Saxons chaſſés de la Curlande & de la Lithuanie. Les conquêtes du Roi de Suéde lui donnoient moins d'inquiétude, que les troupes d'Auguſte & celles du Czar qui étoient répandues dans la Pologne. Les Palatins & les Staroſtes murmuroient de voir leurs villes remplies de garniſons étrangères. La guerre que leur Souverain faiſoit à la Suéde ne leur paroiſſoit pas avantageuſe à la République, & la plupart menaçoient de ſe déclarer contre lui, avec d'autant plus de liberté, qu'ils le voyoient expoſé à perdre ſa Couronne, s'il ne s'accommodoit pas avec le Roi de Suéde.

L'Archevêque de Gneſne propoſe un accommodement entre le Roi de Pologne & celui de Suéde.

Le plus conſidérable & le plus dangereux ennemi qu'eût le Roi de Pologne, étoit le Cardinal Radjouski, Archevêque de Gneſne & Primat du Royaume, homme ambitieux, remuant & plein d'artifices, qu'on nommoit *Le petit Catilina* de Pologne. Il jettoit les fondemens d'une nouvelle révolution, pour renvoyer Auguſte en Saxe, & ouvrir le chemin du trône à Lubomirski, Grand-Général de la Couronne, ou à Jean Sobieski que Charles XII. protégeoit. Comme ce Prélat vouloit garder juſqu'au bout, la décence de ſon caractère & les dehors reſpectueux d'un bon ſujet, il vint trouver Auguſte, lui fit entendre que le Roi de Suéde paroiſſoit diſpoſé à un accommodement, & il demanda la permiſſion de le négocier.

Auguſte qui connoiſſoit le caractère artificieux du Prélat, fit d'abord quelque difficulté de remettre ſes intérêts entre les mains d'un homme ſi dangereux; mais la crainte de paſſer pour ennemi de la paix, & de révolter la Polo-

An. de J. C. 1702.

gne contre lui, le contraignit d'accorder à Radjouski le pouvoir de traiter avec le Roi de Suéde, mais non celui de conclure. Le Primat courut au camp des Suédois. L'audiance fut courte, ſelon la coutume de Charles. En ſe retirant, il déclara qu'*il ne donneroit point la paix à la République de Pologne, qu'elle n'eût renvoyé Auguſte dans ſon Electorat, & qu'elle n'eût choiſi un autre Souverain.*

Une déclaration ſi préciſe qui n'annonçoit point un eſprit diſpoſé à s'accommoder, ne déplut point au Primat de Gneſne, parcequ'il s'y attendoit, & qu'elle étoit conforme au deſſein qu'il avoit conçu. Il la fit ſavoir auſſi-tôt à tous les Palatins, les aſſurant de l'extrême déplaiſir qu'il diſoit en avoir, & en même-tems de la néceſſité où l'on ſe trouvoit d'avoir quelque complaiſance pour le vainqueur. A cette nouvelle, le Roi Auguſte convoqua à Sandomir l'arrière-ban général du Royaume. Son deſſein étoit d'y repréſenter à toute la Nation, avec quelle hauteur une Puiſſance étrangère ſe propoſoit de le détrôner, & vouloit forcer toute la République à renoncer aux plus anciennes maximes de ſon gouvernement. Il encouragea chacun des Gentils-hommes à ſe ſouvenir de leur ſerment, & pluſieurs lui promirent de prodiguer leurs biens & leur vie pour la défenſe de ſon trône.

Auguſte, aſſuré de leur bonne volonté, d'ailleurs animé par quelques ſecours qui portoient le nom de l'armée de la Couronne, & fortifié de ſes troupes Saxonnes, alla, pour la première fois, chercher le Roi de Suéde. Il le rencontra dans le Palatinat de Cracovie.

Bataille de Cliſſau.

Les deux Rois parurent en préſence le dix-neuviéme de juillet 1702. dans une vaſte plaine auprès de Cliſſau, entre Varſovie & Cracovie. Auguſte avoit près de vingt-quatre mille hommes ; Charles n'en avoit que douze mille. Ce Prince commandoit l'aile droite, ayant ſous lui le Général Renſchild. Le Duc de Holſtein-Gottorp, à la tête de la gauche, avoit ſous ſes ordres le Général Welling. La cavalerie formoit les deux ailes, & l'infanterie étoit au corps de bataille, commandée par le Lieutenant-Général Liéven. Auguſte, après avoir reconnu la diſpoſition

tion de l'armée ennemie, s'avança pour commencer l'action. Mais Charles le prévint. Son aile gauche attaqua avec tant de vigueur la droite des Saxons, qu'ils ſe rompirent & prirent la fuire ſans qu'il fût poſſible de les rallier. AN. DE J. C. 1702.

L'aile gauche des Saxons, qui n'avoit pas encore combattu, tomba alors ſur la droite des Suédois, qui ſoutint leur choc avec beaucoup de valeur. Le Roi y accourut d'abord, & trouvant ſa cavalerie aux mains, il l'anima ſi bien par ſa préſence, qu'elle repouſſa les ennemis & les obligea de ſe débander. Ils ſe ralliérent pluſieurs fois, mais ils furent toujours enfoncés. Plus de trois mille Saxons périrent dans cette bataille, & deux mille, en comptant les officiers, demeurérent priſonniers. On leur prit auſſi quarante-ſix piéces de canon, avec tout leur bagage & la caiſſe militaire. Cette action ſe paſſa le dix-neuviéme de juillet 1702. Quelque complète que fût cette victoire, elle couta cher à Charles. Il y perdit le Duc de Holſtein ſon beau-frère; Prince qui avoit d'excellentes qualités. Il avoit, comme le Roi de Suéde, beaucoup de droiture & d'équité; auſſi la conformité de leurs inclinations avoit lié entr'eux l'amitié la plus étroite. A la premiére décharge des Saxons, ce Prince reçut un coup de canon dans les reins. Il en mourut à l'âge de trente & un an, laiſſant de ſon mariage avec Hedwige Sophie, Princeſſe de Suéde, Charles-Frédéric, né à Stockholm le vingt-neuviéme d'avril de l'année 1700. Le jeune Duc fut élevé ſous la régence de ſon oncle Chriſtiern-Auguſte, Evêque de Lubeck, & déclaré majeur en 1717.

Le Roi de Pologne eſt défait.

Mort du Duc de Holſtein-Gottorp.

Après la bataille de Cliſſau, Charles marcha droit à Cracovie, où le Roi de Pologne s'étoit retiré. Ce Prince en ſortit auſſi-tôt. Les bourgeois furent aſſés hardis pour fermer leurs portes au vainqueur; il les fit rompre & prit le château d'aſſaut. Charles ayant reçu un renfort de douze mille Poméraniens, ſe préparoit à pourſuivre les Saxons ſans relâche, lorſqu'un accident imprévu ſuſpendit le cours de ſes exploits; il fut dangereuſement bleſſé d'une chute de cheval. Ce malheur donna à Auguſte le tems de reſpirer. Le bruit courut en Pologne & en Allemagne, que

Le Roi de Suéde prend Cracovie.

AN. DE J. C. 1702.

Charles étoit mort. On le crut pendant quelque-tems, & on ne fut entiérement déſabuſé de cette fauſſe nouvelle, qu'environ deux mois après, lorſque ce Prince reprit le commandement de ſes troupes.

Il rejette la médiation de l'Empereur.

L'Empereur qui vouloit mettre le Roi de Pologne en état de le ſecourir, envoya au Roi de Suéde le Comte de Zinzendorf, pour lui propoſer un accommodement ; mais Charles ne voulut écouter aucune propoſition. Ainſi le Roi Auguſte qui avoit promis huit mille Saxons à la maiſon d'Autriche, fut obligé de les retenir à ſon ſervice.

Affaires d'Italie.

Léopold, privé de ce ſecours, crut cependant avoir encore aſſés de forces pour faire des entrepriſes ſur les Eſpagnols & leurs alliés. Dès le dixiéme de janvier, le Prince Eugène avoit envoyé reconnoitre Mantoue. Il fit occuper les poſtes de Govetnolo, de Marmitolo, & de Butiliano, où la garniſon de Mantoue venoit ordinairement fourager. Pour empêcher l'ennemi de s'approcher de ſes quartiers, il donna ordre au Baron de Riet, de faire planter vingt-quatre mille paliſſades le long du Mincio.

L'armée Françoiſe fut partagée en différens corps, au-delà de l'Oglio. Le Maréchal de Villeroi ayant choiſi la ville de Crémone pour y faire ſa réſidence, y fit entrer deux régimens de cavalerie, un de dragons & dix bataillons. Ce Général, après avoir demeuré près d'un mois à Crémone, ſe rendit à Milan. La plupart des officiers François l'y ſuivirent, pour aſſiſter aux fêtes qui ſe donnent dans cette ville pendant le mois de janvier. Villeroi revint à Crémone le premier de février. A la deſcente de ſon caroſſe, on lui donna une lettre, par laquelle on l'avertiſſoit que le Prince Eugène avoit levé une partie de ſes quartiers, & qu'il avoit deſſein de ſurprendre Crémone. Le Maréchal parut négliger cet avis. Le ſoir, un nouveau courier en apporta la confirmation : Il n'y eut aucun égard, & ne prit point de meſure pour ſe précautionner contre l'entrepriſe des Impériaux.

Le deuxiéme de février, un peu avant le jour, le régiment des Vaiſſeaux battant au drapeau, les Allemans crurent être découverts. Ceux qui montoient ſur le rempart,

ayant apperçu deux compagnies de grenadiers, ſe retirérent. Ceux-ci allérent au *qui vive*, & n'ayant pas reçu de réponſe, ils haſardérent une décharge.

AN. DE J. C. 1702.

Les Impériaux, bien guidés, coururent à la porte de Tous-les-Saints, où le gros de leurs troupes devoit ſe trouver. Ils tuérent la ſentinelle, enfermérent la garde, & en firent autant à la porte de ſainte Marguerite. Des ſerruriers qu'ils menoient avec eux leur ouvrirent ces deux portes. Le Prince Eugène entra avec ſa ſuite, marcha droit à l'Hôtel de-Ville, où les Magiſtrats s'étoient rendus pour le recevoir.

Tentatives du Prince Eugène pour s'emparer de Crémone. *Leben. Eugenii. part. 2. p. 100. Lettres hiſtor. Mars & Avril 1702.*

Le Prince de Commerci, avec la cavalerie, gardoit deux portes, pendant que l'infanterie Allemande pénétroit dans la ville. Elle fut arrêtée par le régiment des Vaiſſeaux. Alors la garniſon Françoiſe eut le loiſir de ſe mettre en défenſe. Le Maréchal de Villeroi vint ſur la place d'armes, où il fut fait priſonnier; ce qu'il auroit évité, s'il ſe fût retiré ſur l'eſplanade, où naturellement les François auroient dû s'aſſembler; mais ils manquoient d'officiers pour les commander. Il n'y eut que les Comtes de Rével & de Courlandon, qui mirent l'infanterie en état de combattre. Fimarcon, à la tête de ſes dragons, pouſſoit alors les Allemans. Il entra dans la grande rue, où il trouva de Rével & de Courlandon, qui avoient aſſemblé trois ou quatre cents hommes.

Tous ces combats particuliers n'étoient point déciſifs. On ignoroit la marche du Prince Thomas, qui conduiſoit huit mille hommes de l'autre côté de la rivière, pour ſe ſaiſir du pont, afin d'entrer par la porte du Pô. De Rével & de Courlandon en furent avertis. Celui-ci envoya un officier aux Irlandois, pour les engager à défendre ce poſte. Il arriva à tems pour les empêcher d'accepter les offres que le Prince Eugène leur faiſoit. Dès qu'il eut parlé aux principaux officiers, les Irlandois pleins de zèle & de valeur, envoyérent cent hommes de renfort à la porte du Pô, où il n'y avoit que dix hommes. A l'inſtant le Prince de Commerci parut à la tête de la cavalerie, ayant devant lui ſix compagnies de grenadiers, qui fu-

An. de J. C. 1702.

rent renverſés ſur la cavalerie. Les Irlandois vouloient les pourſuivre ; mais on leur fit connoître combien il étoit important de ne pas abandonner le poſte qu'ils occupoient. Le Prince de Commerci parut de nouveau. L'attaque fut vive, & ſoutenue avec beaucoup de vigueur ; enfin, les Irlandois firent priſonnier le Comte de Merci, & les Impériaux ſe retirérent à la hâte après avoir perdu plus de cinquante hommes.

Sur ces entrefaites, le Prince Thomas ayant fait attaquer l'ouvrage à corne qui couvroit le pont, le Capitaine qui gardoit ce poſte mit le feu aux premiers bateaux. Par ce moyen, le paſſage de la rivière devint plus difficile. Deux piéces de canon braquées ſur l'angle de la porte du Pô, tinrent les Impériaux en reſpect ; deſorte qu'ils ne purent faire aucune entrepriſe de ce côté-là. Alors le Prince Eugène voyant ſes troupes mal-menées, envoya des ordres aux difrens corps répandus dans la ville, de ſe raſſembler à la porte Sainte-Marguerite. On attendit la nuit pour commencer à défiler, & les Allemans emmenérent le Maréchal de Villeroi avec quelques autres priſonniers. C'eſt ainſi que fut terminée l'action de Crémone, une des plus ſingulières dont on ait jamais ouï parler. Les Irlandois s'y diſtinguérent, & la garniſon ſe défendit avec une bravoure qui a peu d'éxemples. Les Impériaux au contraire ne profitérent pas des grands avantages qu'ils avoient eu d'abord. Ils entrérent bien préparés, & en bon ordre, dans une ville où ils avoient des intelligences ; & ils s'en laiſſérent chaſſer par des ſoldats diſperſés çà & là & preſque ſans officiers.

Les François prennent quelques avantages ſur les Impériaux.

Mantoue reſta bloquée près de huit mois. Les ſecours conſidérables qui vinrent à l'armée Françoiſe ſauvérent cette place. Dès le commencement de mars, vingt-cinq mille hommes entrérent en Italie. Le Duc de Vendôme y fut envoyé pour commander à la place du Maréchal de Villeroi. D'abord il jetta quelques proviſions dans Mantoue ; deux mois après il entra dans cette ville avec un convoi de munitions de guerre & de bouche. Les François s'emparérent en même-tems de Caſtelguifre & de Caſtiglione-della-Stivere. Ces avantages néanmoins ne purent obliger

le Prince Eugène à ſe retirer. Son corps d'armée étoit alors campé entre la Foſſa-Maëſtra & le Mincio. AN. DE J. C. 1702.

Au commencement de juin, le Duc de Vendôme vint ſe poſter à une portée de canon des Impériaux. Ce voiſinage donna lieu à quelques petites actions entre pluſieurs détachemens des deux armées. Mais le vingt-ſixiéme de juillet, les François ayant paſſé le Pô à Cazal-Maggiore, ſe ſéparérent en deux corps, & firent mine d'attaquer Reggio. Le Prince Eugène envoya trois régimens de cuiraſſiers pour les obſerver; les François les attaquérent, & demeurérent maîtres du bagage.

L'arrivée de Philippe V. Roi d'Eſpagne, augmenta le courage des François. On ne douta pas que la préſence de ce Monarque ne donnât lieu à quelqu'action d'éclat. Le Prince Eugène qui s'y attendoit, ſongea à réunir toutes ſes forces. Dans cette vue, il leva le blocus de Mantoue, & décampa de Séraglio. Les François qui ne cherchoient que l'occaſion de livrer bataille, s'avancérent vers Luzara, dont ils vouloient s'aſſurer. Le Prince Eugène marcha à leur rencontre. Le combat fut ſanglant, & ſi bien ſoutenu que des deux côtés on s'attribua l'honneur de la victoire. Ce qui eſt certain, c'eſt que de part & d'autre il y eut un nombre à peu près égal de morts & de bleſſés, & que les ſuites de cette action furent favorables aux François. Ils s'emparérent de Luzara & de Guaſtalla, & formérent le deſſein d'attaquer Gouvernolo, afin d'aſſurer la tranquillité du Mincio. Mais on n'éxécuta cette réſolution qu'après le départ du Roi Philippe, dont la préſence étoit néceſſaire en Eſpagne. Gouvernolo, fut aſſiégé au mois de décembre, & priſe après cinq jours de tranchée ouverte.

Combat dont les ſuites ſont favorables aux François.

Leben. Caroli. part. 1. p. 744.

Lettres hiſtor. Sept. 1702.

La mort de Guillaume III. Roi d'Angleterre, arrivée le dix-neuviéme de mars, ne changea rien au ſiſtême de la maiſon d'Autriche. L'Empereur étoit sûr de la Reine Anne qui ſuccédoit au Roi ſon beau-frère. La Princeſſe, appellée à la Couronne par un acte du Parlement, avoit promis à Guillaume, d'éxécuter le traité offenſif fait contre la France & l'Eſpagne, d'éloigner du trône d'Angleterre Jacques Stuard ſon frère; d'entretenir l'eſpérance

Mort du Roi d'Angleterre.

La Princeſſe Anne lui ſuccéde.

Hiſt. de Guillaume III. ed. de 1703. t. 2.

AN. DE J. C. 1702.

donnée à la maiſon de Hanover, de monter un jour ſur le trône de la Grande-Bretagne; d'être toujours unie à l'Empire & aux Etats-Généraux, & de ne conclure ni paix ni trêve que de concert avec eux.

L'Angleterre & la Hollande déclarent la guerre à la France.

Dès que la Reine Anne eut été couronnée, elle aſſura ſon Parlement qu'elle entreroit dans tous les engagemens qu'il avoit approuvés. Le quatriéme de mai, elle déclara la guerre à la France & à l'Eſpagne. Les Hollandois ne manquérent pas de ſuivre ſon éxemple. Les premières hoſtilités commencérent par le ſiége de Kaiſerwert, qui appartenoit à l'Electeur de Cologne. Ce Prélat avoit été déclaré ennemi de l'Empire & de ſes alliés, pour avoir reçu dans ſes places des troupes Françoiſes. Kaiſerwert fut aſſiégée la nuit du dix-ſeptiéme au dix-huitiéme d'avril, par le Prince de Naſſau-Sarbruck. Pendant le ſiége de cette place, le Duc de Bourgogne fils du Dauphin de France, arriva à Santen où l'armée Françoiſe étoit campée ſous les ordres du Maréchal de Boufflers. Les François prirent la route de Gog, dans la vue d'ôter la communication de Grave & de Nimégue au Comte d'Athlone qui commandoit un détachement de troupes Angloiſes & Brandebourgeoiſes. Mais ce Général ayant pénétré ce deſſein, décampa de Clarenbéeck, & fit un détachement de ſix eſcadrons de cavalerie, & de deux régimens de dragons, ſous les ordres du Général Major Rhoo, pour s'emparer des hauteurs de Moock; le Duc de Wirtemberg le ſuivit de près avec douze eſcadrons. Mais il fut prévenu par le Duc de Bourgogne qui occupa le premier les hauteurs de Moock; & le Duc de Wirtemberg fut obligé de ſe retirer avec Rhoo, pour rejoindre le Comte d'Athlone.

Hiſtoire de la Reine Anne. t. 1.

Les Hollandois prennent Kaiſerwert.

Hiſt. des Provinces-Unies. t. 1. l. 16. p. 437.

Le Marquis de Blainville, Commandant de Kaiſerwert, faiſoit des ſorties, ruinoit les travaux des aſſiégeans, enclouoit leur canon, & les obligeoit de changer leurs attaques. Enfin, la place n'étant plus qu'un amas de ruines, il en ſortir par une capitulation honorable, après cinquante-neuf jours de tranchée ouverte. Les alliés perdirent durant ce ſiége plus de monde que dans une bataille; ils y eurent ſept à huit mille hommes de tués,

Pendant que le Duc de Bourgogne étoit campé entre Cléves & Cronembourg, Milord Chutchil, connu depuis ſous le nom de Comte & de Duc de Marlboroug, arriva au camp des alliés près du Vahal pour commander leur armée. Ayant paſſé cette rivière ſur les deux ponts de Nimégue, il vint camper à Dukerbourg, où il fut joint par le Général Lumbei avec trois à quatre mille Anglois. Quelque-tems après il paſſa la Meuſe à Grave, & prit la route du Brabant. A cette nouvelle, le Duc de Bourgogne s'avança près de Ruremonde, & prévint le deſſein du Général des alliés ſur les places de la Gueldre Eſpagnole, en renforçant les garniſons. Mais le Comte de Marlboroug, bien loin de changer de meſures, détacha un corps de troupes ſous les ordres de Waſſenaer, Baron d'Opdam, pour inveſtir Venloo, & vint camper à Everberg afin de favoriſer le ſiége de cette place. Le Prince de Naſſau, chargé de faire le ſiége de Venloo, ouvrit la tranchée la nuit du onziéme au douziéme de ſeptembre. En même-tems le Comte Marlboroug envoya un corps de troupes, qui s'empara de Véert, & de Maſeick. Le Prince de Heſſe ſe rendit maître du château de Stocheim. Les François abandonnérent Erkelens pour ſe jetter dans Ruremonde.

An. DE J. C. 1702.

Les Alliés s'emparent de pluſieurs places.

Le Duc de Bourgogne n'ayant pu rompre les meſures des alliés, laiſſa le commandement de ſon armée au Maréchal de Bouflers, & partit le ſixiéme de ſeptembre. Venloo ſe rendit le ving-troiſiéme du même mois; le fort de Stévenſwert ſe ſoumit enſuite aux alliés, & Ruremonde capitula le ſeptiéme d'octobre.

Le Maréchal de Bouflers craignant que le Comte de Marlboroug n'eût des vues ſur la ville de Liége, tâcha de pourvoir à la ſûreté de cette place. Il décampa des environs de Béringen, & vint ſe poſter près de Tongres, où il ſe retrancha ſi bien, que le Comte de Marlboroug qui ſouhaitoit une action, ne put l'attaquer. Les alliés néanmoins ſe rendirent maîtres de Liége, & prirent d'aſſaut la ciradelle. Albert-Frédéric de Brandebourg ne fut pas ſi heureux devant Rhinberg. La réſiſtance du Marquis de Grammont le contraignit de lever le ſiége de cette place. Le Marquis

Ils prennent Liége.

AN. DE J. C. 1702.

de Bedmar, qui s'étoit avancé pour s'emparer de Hulſt en Flandre, fut forcé de ſe retirer.

L'Empereur engage les Etats de l'Empire à déclarer la guerre à la France.

Le Corps Germanique ne s'étoit pas encore déclaré contre la France. L'Electeur de Bavière avoit écrit aux Cercles, pour les engager à obſerver la neutralité. Ceux de Suabe & de Franconie ayant gouté ſes raiſons, avoient fait avec les Cercles du haut & du bas-Rhin, & celui d'Autriche, une confédération pour leur commune défenſe. Pendant qu'on parloit beaucoup de neutralité, Léopold s'occupoit à rompre toutes les meſures que l'on prenoit pour l'obſerver. Il fit entendre à la Diète de Ratiſbonne, *Que la réſolution priſe par pluſieurs Cercles de ne point ſe mêler de la guerre préſente, étoit une foibleſſe contraire à l'équité, & aux intérêts de l'Empire, & qu'on ne pouvoit, ſans danger, laiſſer paſſer la ſucceſſion de Charles Roi d'Eſpagne dans la maiſon de France.* Les remontrances de l'Empereur furent éxaminées dans la Diète; mais l'autorité & la puiſſance de ce Prince y étoient ſi fortement établies, que les délibérations des Etats ne furent qu'une vaine cérémonie. La guerre contre la France & ſes alliés fut donc réſolue, & on fit une concluſion, par laquelle on déclaroit, que quiconque attaqueroit ou troubleroit, de quelque manière que ce fût, un Electeur, un Prince, un Etat ou un allié de l'Empire, durant la guerre contre la France & ſes adhérans, ſeroit déclaré ennemi de l'Empire; que ſes entrepriſes ſeroient regardées comme étant faites contre l'Empereur & le Corps Germanique; & que tous les Electeurs, Princes, Etats, & leurs alliés ſeroient obligés d'unir leurs forces pour s'oppoſer à ſes deſſeins.

Les troupes que les Cercles avoient aſſemblées pour maintenir la tranquillité dans l'Empire, furent alors employées à faire la guerre à la France. Les Princes qui ne prirent pas d'abord ce parti, s'y virent contraints par la force. On fit des préparatifs de guerre dans preſque toute l'Allemagne; les ordres furent donnés pour lever des troupes, & chacun envoya au moins ſon contingent.

Léopold qui avoit alors une puiſſante armée, en donna le commandement au Marquis de Bade. Les troupes s'aſſemblérent

ſemblérent entre Worms & Spire, & commencérent la campagne par le ſiége de Landaw. Le Roi des Romains arriva au camp quelques jours après l'ouverture de la tranchée. Les Impériaux pouſſérent leurs attaques avec beaucoup de vigueur; mais la bravoure & la réſiſtance du Sieur de Mélac qui commandoit dans la place, arrêtérent leur impétuoſité. Le Gouverneur paſſoit les nuits dans le chemin couvert, ou dans la demi-lune voiſine, d'où il inquiétoit les travailleurs, par un grand feu de ſon canon & de ſa mouſqueterie. Comme il vouloit ménager ſa garniſon, ſes troupes ne firent que deux ſorties pendant plus d'un mois de tranchée ouverte.

An. de J. C. 1702.

Les Impériaux aſſiégent Landaw.

De Breande Journal du ſiége de Landaw. en 1702.

Le vingt-cinquiéme de juin, cent cinquante maîtres commandés pour reconnoître de près les aſſiégeans, les chargérent avec tant de vigueur, qu'ils les contraignirent de reculer juſqu'à la tête d'une ligne d'infanterie rangée ſur la haureur de Wolmesheim. Là les Impériaux ſe ralliérent; le combat s'échauffa, & quoique la cavalerie Françoiſe fût très-inférieure en nombre, elle fit un grand carnage des cuiraſſiers de l'Empereur. Aucun de ceux qui reſtérent ne lâcha le pied. Le Prince de Bade envoya un corps de troupes pour les ſoutenir; alors la Pérouſe qui commandoit les cent cinquante cavaliers François, ſe replia ſur la gauche des tranchées, dont il eſſuya tout le feu, & vint ſe ranger en bataille ſur le glacis. La cavalerie Impériale vint l'y attaquer; mais le canon de la place l'ayant miſe en déſordre, elle rentra dans le vallon d'où elle étoit ſortie. Les Allemans perdirent dans cette action plus de ſix cents maîtres, & pluſieurs officiers de conſidération.

La réſiſtance des aſſiégés ne fit qu'augmenter l'ardeur des Impériaux. Lorſque leur artillerie eut ruiné une partie des ouvrages extérieurs, ils donnérent un aſſaut à la contreſcarpe de l'ouvrage à corne, & s'y logérent après un combat obſtiné; mais le Sieur de Mélac les obligea de l'abandonner avec perte de plus de trois cents hommes. La tentative que firent les Impériaux, le quinziéme d'août, fut plus heureuſe; ils attaquérent la même contreſcarpe, l'emportérent, & s'y maintinrent malgré la réſiſtance des aſſié-

AN. DE J. C. 1702.

gés. Le Comte de Soiſſons, frère du Prince Eugène, les Princes de Bareith & de Bade-Dourlac, avec le Comte de Konigſeck furent bleſſés. Quelques jours après les deux premiers moururent de leurs bleſſures.

Ce ne fut que la nuit du vingtiéme au vingt & uniéme d'août que les aſſiégeans entrepritent de s'emparer du chemin couvert ; ils y deſcendirent à différentes repriſes, & furent toujours repouſſés. Enfin, aprés divers combats qui ſe ſuccédérent pendant dix jours, la garniſon épuiſée, abandonna le chemin couvert, & quatre jours après l'ouvrage couronné. La priſe de ces poſtes donna aux Impériaux le moyen de battre en brêche. Quarante-ſept piéces de canon remplirent bien-tôt le foſſé des décombres des murailles ; alors le Sieur de Mélac voyant l'impoſſibilité de tenir plus long-tems, capitula le neuviéme de ſeptembre.

Landaw ſe rend aux Impériaux.

Aprés la conquête de Landaw, le Roi des Romains vint camper à Biſchweiller, aſſés près de Straſbourg. Son deſſein étoit d'attaquer l'armée Françoiſe, conduite par le Maréchal de Catinat qui étoit poſté à Croon-Weiſſemberg ; mais voyant les François bien retranchés & toujours ſur leurs gardes, il quitta, l'armée, & en laiſſa le commandement au Prince de Bade. D'ailleurs, le projet de livrer bataille aux François fut déconcerté, par la diverſion que le Duc de Bavière faiſoit en Allemagne.

L'Electeur de Bavière prend le parti de la France.

Dès l'année précédente, cet Electeur avoit aſſemblé des troupes, pour les joindre à celles des Cercles, dans le deſſein de maintenir la neutralité dans l'Empire. Mais voyant, par le parti que les autres avoient embraſſé, qu'on ne manqueroit pas de le contraindre à les imiter, il prit des engagemens avec la France & l'Eſpagne. Il donna ordre au Sieur Peckman, Lieutenant-Colonel de ſes gardes, de ſurprendre Ulm. Le Duc ſe rendit enſuite lui-même dans cette place, & ſe ſaiſit de Kiecberg, de Bibetach & de quelques autres places voiſines.

A cette nouvelle, le Duc de Wirtemberg, à la tête de ſes troupes & de celles de Suabe, quitta l'armée Impériale pour aller au ſecours de ſes Etats. Le Prince de Bade, af-

foibli par ce détachement, ne penſa plus à attaquer le Maréchal de Catinat. Il ſongeoit à paſſer le Rhin entre Briſach & Huningue, & à faire conſtruire un pont à Neubourg, pour s'aſſurer les quartiers d'hyver qu'il avoit réſolu de prendre en Alſace. Mais ayant ſçu que le Marquis de Villars, à la tête d'une partie de l'armée Françoiſe, marchoit à Huningue, il ſe mit en état de couvrir le Briſgaw, & de conſerver Neubourg pour avoir une entrée dans l'Alſace.

AN. DE J. C. 1702.

Tentatives du Prince de Bade pour s'établir en Alſace.

Il fut prévenu par le Chevalier de Chamilli, qui venoit d'établir un pont ſur le Rhin & qui s'étoit en même-tems emparé de Neubourg, que les Suiſſes avoient abandonnée. Cet avantage détermina le Marquis de Villars à faire embarquer un détachement d'infanterie, qui fut ſuivi d'un grand train de bateaux chargés de cordages & de madriers pour conſtruire un pont à Neubourg. Les Allemans poſtés à l'autre bord du Rhin, firent un grand feu ſur ce convoi. Les François y répondirent, & repouſſérent les Impériaux, après un combat de trois heures, dans lequel il y eut de part & d'autre environ deux cents quatre-vingt hommes de tués.

Le Prince de Bade ſe retire.

Le Maréchal de Catinat, dans la vue d'appuyer le deſſein du Marquis de Villars, fit un détachement de dix mille hommes, ſous les ordres du Comte de Guiſcard, pour aller à Huningue. Le Prince de Bade craignant qu'on ne lui coupât les vivres, réſolut de décamper de Biſchweiller. Le treiziéme d'octobre, il y eut quelques mouvemens, qui firent croire au Marquis de Villars que les Allemans vouloient ſe retirer. Il réſolut auſſi-tôt de les attaquer dans leur retraite, & il donna ordre à ſon infanterie & à une partie de ſa cavalerie de paſſer le Rhin. Le quatorziéme du même mois il les ſuivit avec le reſte de ſon armée, laiſſant à gauche le château de Fridlingue. Il ordonna au Sieur des Bordes, Lieutenant-Général, d'attaquer l'infanterie Impériale poſtée à mi-côte avec ſix piéces de canon. Des Bordes fondit ſur elle avec tant d'impétuoſité, qu'elle fut rompue du premier choc. Elle ſe rallia dans un bois qui étoit derrière elle. Les François l'y attaquérent. Le carnage fut grand; des Bordes fut tué, & ſes troupes auroient pris la

L'armée Françoiſe le pourſuit & le défait.

An. de J. C. 1702.

fuire, ſi le Marquis de Villars qui ſurvint très-à-propos, ne les eût ralliées. Les François revinrent au combat avec plus de fureur qu'auparavant. Les rangs des Impériaux furent rompus, & on les chaſſa hors du bois.

Pendant que l'infanterie Françoiſe agiſſoit avec tant de vigueur, Magnac, Maréchal de camp, rangeoit en bataille ſes eſcadrons. Le Prince de Bade, à la rêre de ſa cavalerie, attendoit que les François vinſſent à lui, & qu'ils prêtaſſent le flanc au fôrt de l'Eroile. Mais Magnac ſe tenant dans ſon poſte, le Prince de Bade s'avança pour l'attaquer. Les François firent quelques pas, repouſſérent les Impériaux, & les pourſuivirent juſqu'à la rivière de Kandern, terraſſant tout ce qui ſe trouvoit ſous leurs mains. Les Impériaux ne purent revenir à la charge. Ils laiſſérent ſur le champ de baraille beaucoup de morts, entre leſquels on trouva le Comte de Hohenzollern, le Général Soſemberg, le Prince de Brandebourg-Anſpach, le Comte de Furſtemberg & quantité d'autres Seigneurs. Les François firent priſonniers les Comtes de Konigſeck & de Hohenloë, & prirent dix piéces de canon, trois paires de timbales, avec trente-ſept drapeaux.

Les François prennent le fort d. Fridlingue.

Le lendemain de cette journée, ils s'emparérent du fort de Fridlingue, où ils trouvérent des proviſions en abondance, & quatre cents ſoldats qu'ils renvoyérent après les avoir déſarmés. Cette victoire valut au Marquis de Villars le bâton de Maréchal de France. Le Prince de Bade fut blâmé de s'être laiſſé ſurprendre, & d'avoir même témoigné peu de vigueur dans la bataille de Fridlingue. Dès-lors ſa gloire commença à s'éclipſer, & l'on eut même ſur ſa conduite des ſoupçons qui durérent juſqu'à ſa mort. Ce Général ayant raſſemblé ſes troupes à Stauffen, fut joint enſuite par une partie de celles qu'il avoit laiſſées dans la baſſe-Alſace; il donna ordre à l'autre corps compoſé de ſix mille hommes, de garder les poſtes de Weiſſembourg & de Lauterbourg.

L'armée Impériale, ſupérieure à celle des François, s'avança à une demi-lieue de Neubourg, pour prendre ſa revanche. Mais le Maréchal de Villars, content de ſon pre-

mier avantage, repaſſa le Rhin, & vint camper à Otmatſen, d'où il envoya dire au Comte d'Arco, Général des Bavarois, qu'il attendoit qu'il fût entré dans la Suabe pour faire la jonction des deux armées. Les Suiſſes déconcertérent ce deſſein. Ils avoient mis des garniſons dans les places frontières, & en même-tems ils avoient fait ſavoir à l'Electeur de Bavière, que s'il entreprenoit quelque choſe au préjudice de la liberté des villes Foreſtières, ils armeroient contre lui. Cependant les Bavarois s'étoient emparés de Kempten ſur l'Iler, & de Weiſſembourg en Franconie. Ils avoient battu le Comte de Palfi qui commandoit dans cette Province, & ils occupoient alors une partie de la Suabe pour s'y aſſurer des quartiers d'hyver.

AN. DE J. C. 1702-1703.

Avantages des Bavarois.

Les François ſe faiſoient auſſi craindre aux environs de la Sare, de la Moſelle & vers le bas-Rhin. Le Comte de Tallard avoit joint les troupes de l'Electeur de Cologne. Il étoit entré dans le païs de Juliers, & avoit obligé le Duc de Saxe-Mémingen qui étoit campé à Mulheim, de ſe retirer avec ſes troupes. Il s'approcha enſuite de Cologne, obligea cette ville à accepter la neutralité, & ſe rendit maître de Traëtbach après ſept jours de ſiége. En même tems le Marquis de Loménie qui commandoit un camp volant, s'empara de Tréves où il mit une garniſon Françoiſe.

Les troupes Françoiſes ſe joignent à celles de l'Electeur de Cologne.

Ces avantages ne parurent pas ſuffiſans au Roi Louis XIV. pour le mettre à couvert des entrepriſes des Impériaux. Par la conquête de Landaw, ils étoient à portée de pénétrer dans les Etats du Duc de Lorraine. L'Empeteur lui avoit refuſé le privilége d'obſerver la neuttalité, & le Roi de France appréhendant que le Duc ne ſe déclatât pour la maiſon d'Autriche, l'obligea à recevoir des troupes Françoiſes dans Nanci & ſes places fortes.

Le Roi de France met des garniſons dans les Etats du Duc de Lorraine.

Louis XIV. auroit voulu s'aſſurer de même du Duc de Savoye, qui penchoit pour la maiſon d'Autriche, ſoit par inclination, ſoit par intérêt, ou peut-être par l'un & l'autre. Il eſt certain que depuis long-tems, il prenoit des meſures pour entret dans l'alliance de l'Empereur, du Roi d'Angleterre & des Etats-Généraux. Il commença par s'excuſer d'avoir accordé aux François la liberté de-

Le Duc de Savoye négocie un traité avec l'Empereur.

An. de J. C. 1703.

paſſer en Italie par ſes Etats ; il fit valoir enſuite les ſervices qu'il pouvoit rendre aux alliés. Mais il n'étoit pas d'humeur à les accorder gratuitement, comme il s'en expliqua lui-même ; la conjoncture lui paroiſſoit favorable pour l'aggrandiſſement de ſa maiſon, & il ſouhaitoit en être redevable à l'Empereur. Ce Prince lui avoit déja offert le Montferrat, promettant d'oublier le paſſé, pourvu qu'il n'attendit pas à ſe déclarer, dans un tems où l'on pourroit attribuer ſa démarche à la néceſſité plutôt qu'à ſon inclination.

Les affaires de la maiſon d'Autriche avoient proſpéré juſqu'alors en Lombardie, & le Duc prétendoit n'y avoir pas peu contribué. Le Montferrat étoit à ſa bienſéance ; mais il vouloit un garant de la promeſſe qu'on lui avoit faite de lui donner cette Province. Il s'adreſſa au Miniſtre d'Angleterre, à qui il témoigna une confiance ſans réſerve.

Dans le tems que le Duc de Savoye négocioit à Londres, ſon Envoyé à Vienne repréſentoit, Que ſon maître n'avoit jamais été intérieurement détaché des intérêts de la maiſon d'Autriche : Que depuis la paix de Riſwick, il s'étoit offert le premier à ſervir l'Empereur en Italie : Qu'il avoit toujours inſiſté ſur l'importance de prendre des meſures pour conſerver à la maiſon d'Autriche les Etats qui dépendent de la Couronne d'Eſpagne : Que ſi ſes conſeils avoient été ſuivis, l'éxécution du plan qu'on avoit formé auroit été facile, & qu'il auroit eu la liberté de ſe ſacrifier ſuivant ſes deſirs, aux intérêts de l'Empereur.

Traité entre l'Empereur & le Duc de Savoye.

Léopold voyant peu d'apparence de faire quelques progrès en Lombardie, réſolut de terminer la négociation, en ajoutant au Montferrat quelques villes du Milanès. Dans la ſituation où étoient ſes affaires, il ſembloit qu'il ne pouvoit trop promettre, parcequ'il ſe trouvoit alors ſans eſpérance d'avoir jamais ce qu'il promettoit. D'un autre côté, le Duc de Savoye, dans la conjoncture préſente, ne devoit rien accepter : Ce Prince étoit dans un danger éminent de tout perdre en voulant gagner quelque choſe. Cependant, par des événemens auſſi inconcevables qu'imprévus, ſon acceſſion à l'alliance de l'Em-

pereur ſauva la maiſon d'Autriche, aggrandit la ſienne, démembra la Monarchie d'Eſpagne, & fit un tort conſidérable à la France. Le traité du Duc de Savoye avec l'Empereur fut conclu le cinquiéme de janvier 1703. AN. DE J. C. 1703.

Cette négociation fut conduite avec aſſés de ſecret; cependant le Roi de France en apprit toutes les particularités. Il en parla au Miniſtre de Savoye, qui aſſura que ſon maître ſeroit toujours fidéle aux traités. Le Duc confirma ces aſſurances, mais en demandant, à ſon otdinaire, de nouveaux avantages. Il vouloit le Milanès, pour avoir conſervé à la Monarchie d'Eſpagne ſes Etats d'Italie. Son traité étoit conclu avec l'Empereur lorſqu'il faiſoit cette demande, & s'il ne ſe déclaroit pas encore, c'eſt qu'il lui falloit du tems pour ajuſter ſes meſures. Il ſe flattoit du plaiſir de croire que ſon ſecret n'étoit pas découvert; cependant on en ſavoit juſqu'aux moindres circonſtances. Il étoit public en Pologne, en Portugal, en Angleterre, en Allemagne, en Hollande & à Rome, où le Comte de Lambert, Ambaſſadeur de l'Empereur, en avoit fait part à ceux qu'il regardoit comme partiſans de la maiſon d'Autriche.

La politique auroit peut-être demandé que Louis XIV. profitant de l'erreur où étoit encore Victor-Amédée, prît des meſures pour le mettre hors d'état de faire la guerre à la France; mais il ſe flatta toujours qu'il pourroit le rappeller à ce qui paroiſſoit alors être ſon véritable intérêt, & fixet enfin le beau-père dans le parti de ſes deux gendres.

Le Roi de Portugal entre dans la ligue contre la France.

Dom Pédre, Roi de Portugal, ne tarda pas à ſuivre l'exemple du Duc de Savoye. Pour récompenſe des ſervices qu'il devoit rendre à la maiſon d'Autriche, l'Empereut lui cédoit, au nom de l'Archiduc Charles, Badajoz, Alcantara, Albukerque & Valencia, en Eſtramadoure; Bayonna, Vigo, Tuy & la Gordia, en Galice, avec le païs au-delà du Rio-de-la Plata en Amérique. Toutes ces ceſſions faites, le traité portoit, Que l'Archiduc ſeroit mis en poſſeſſion des autres Etats & des places qui avoient appartenu à Charles II.

AN. DE J. C. 1703.

Sa Majeſté Portugaiſe étoit perſuadée, comme la plupart des autres Puiſſances de l'Europe, qu'il n'étoit pas de l'intérêt du public, que le Prince qui ſeroit Empereur ou Roi des Romains, fût en même-tems Roi d'Eſpagne; Léopold fut donc obligé de commencer par lui promettre de renoncer à ſes droits en faveur de ſon ſecond fils. Les Anglois s'engagérent à garder les côtes du Portugal; à fournir des convois à ſes vaiſſeaux, & à envoyer les leurs aux Indes, quand Dom Pédre le jugeroit à propos. De plus, l'Empereur, l'Angleterre & la Hollande promirent de lui fournir douze mille hommes effectifs; de les entretenir à leurs frais, & de lui payer un million de patagons pour ſoudoyer huit mille hommes de ſes troupes. Peu après, Léopold déclara qu'il ne pouvoit donner autre choſe que l'Archiduc, qui épouſeroit l'Infante, laiſſant à l'Angleterre & à la Hollande le ſoin de remplir les autres conditions.

Dom Pédre avoit long-tems balancé pour entrer dans cette ligue. Il avoit reconnu le Roi Philippe, & étoit entré en alliance avec les Couronnes de France & d'Eſpagne; il avoit même fortement éxhorté les Etats-Généraux à maintenir la paix, toujours préférable à la guerre la plus heureuſe; mais enfin, il ſe laiſſa vaincre par les menaces ou par les promeſſes. Néanmoins il diſſimula l'engagement qu'il venoit de prendre, & il ne ſe déclara que lorſqu'il reçut l'Archiduc Charles dans le port de Liſbonne.

L'Electeur de Bavière prend Neubourg.

Dès la fin de janvier, l'Electeur de Bavière attaché aux intérêts de la France, avoit aſſiégé Neubourg, capitale du Duché de ce nom, qui appartenoit au Comte Palatin. Il preſſa vivement la place, & contraignit la garniſon, compoſée de mille hommes, de ſe rendre à diſcrétion.

La Régence de Cologne embraſſe le parti de l'Empereur.

La Régence de Cologne venoit de quitter la neutralité, pour embraſſer le parti de l'Empereur & de ſes alliés. Elle leur promit quatre cents cinquante mille livres pour faire le ſiége de Bonn, la ſeule place qui reſtoit à ſon Electeur. Néanmoins ce ne fut qu'au commencement de mai

mai qu'elle fut aſſiégée par le Comte de Marlboroug, qui la fit attaquer ſelon la méthode du fameux Coliorn. Cent piéces de canon & cinquante mortiers foudroyérent les ouvrages extérieurs ; & après quinze jours de tranchée, les Anglois forcérent la ville à ſe rendre. AN. DE J. C. 1703.

Les François s'emparent de pluſieurs forts.

Vers le même tems, le Maréchal de Villars s'étoit rendu à Straſbourg pour y aſſembler une armée. Il avoit deſſein de s'emparer du fort de Kell ; mais le Prince de Bade, qui prévoyoit que la priſe de ce fort ſeroit ſuivie de la conquête de ſes Etats, avoit confié la défenſe de cette place à ſes meilleures troupes. Cette précaution n'empêcha point le Maréchal de faire des préparatifs pour cette entrepriſe. Kell fut inveſti le dix-neuviéme de février. Les Impériaux, étonnés de la marche imprévue du Maréchal de Villars, ne penſérent qu'à ſauver les troupes qu'ils avoient laiſſées dans les places voiſines. Le Général Bibrack ſe hâta de les retirer, abandonnant aux François, Wilſtet, Offembourg, Gengenbach & Zell, & quantité de redoutes conſtruites ſur les bords du Rhin.

Le Prince de Bade aſſembla auſſi-tôt ſes troupes, pour défendre les retranchemens de la rivière de Kints. Mais il arriva trop tard ; le Maréchal, s'en étoit rendu maître dès le jour précédent. Le Prince de Bade ne put éviter le blâme qui accompagne ordinairement la mauvaiſe fortune. Les François n'ayant pas rencontré d'obſtacles à leurs deſſeins, aſſiégérent le fort de Kell, que le ſieur d'Enſberg fut obligé de leur céder, après douze jours de tranchée ouverte.

Avantages des Impériaux ſur le Duc de Bavière.

L'Empereur n'ignoroit pas que les François avoient deſſein de joindre le Duc de Bavière. Pour empêcher cette jonction, les Comtes de Schlik & de Stirum ſe mirent en campagne dès le commencement de mars. Le premier aſſembla près de la rivière d'Ens, entre la haute & la baſſe-Autriche, les troupes qui devoient agir ſous ſes ordres, & s'avança vers la Bavière, par l'Archevêché de Saltzbourg, pendant que le Comte de Stirum y entroit par le haut Palatinat. Celui-ci prit Nieumarck, l'onziéme de mars, défit un corps de troupes Bavaroiſes, & s'avança

AN. DE J. C. 1703.

vers Freyſtadt & Neufchâtel, qui ſe ſoumirent ſans faire beaucoup de réſiſtance.

L'Empereur diſpenſe les ſujets du Duc de Bavière du ſerment de fidélité.

Preſque dans le même tems, l'armée du Comte de Schlik paſſa l'Inn, & s'empara de pluſieurs petites places dans la Bavière. Le Comte fit enſuite publier des lettres évocatoires de l'Empereur, par leſquelles ce Prince déchargeoit les Magiſtrats du ſerment de fidélité qu'ils avoient fait au Duc leur Souverain. Cette démarche allarma l'Electrice de Bavière, qui ſe retira à Ingolſtad. L'Electeur, pour s'aſſurer du Cercle de Franconie, promit de vivre en paix avec lui, s'il vouloit obſerver la neutralité. Il offrit même de faire évacuer les villes d'Ulm & de Mémingen, ſi ce Cercle ne prenoit aucun parti dans la guerre ſurvenue entre l'Autriche & la France. Mais les États de Franconie répondirent, qu'ils ne pouvoient s'empêcher de ſuivre les mouvemens du Corps Germanique.

Par cette réponſe, le Duc de Bavière comprit que le Cercle de Franconie étoit réſolu de ſoutenir la maiſon d'Autriche. Il fit marcher une partie de ſes troupes vers le Danube, pour ſoutenir celles qu'il avoit dans le haut-Palatinat, & s'avança avec le reſte vers la rivière d'Inn. Il fit courir le bruit qu'il alloit attaquer Paſſaw, dont la garniſon étoit peu conſidérable. Le Comte de Schlik prit le change. Comme cette place étoit le ſeul paſſage qu'il eût ſur l'Inn, il s'y rendit avec preſque toute ſon infanterie & pluſieurs eſcadrons, laiſſant ſix à ſept cents fantaſſins & le reſte de ſa cavalerie dans les quartiers qu'il avoit occupés.

Le Duc de Bavière remporte un avantage ſur les Impériaux.

Peu après, l'Electeur de Bavière ayant fait défiler ſes troupes ſur le pont de Scharding, chargea un régiment de cuiraſſiers & un de dragons, & les mit en fuite. Ils joignirent avec beaucoup de peine le gros de leurs troupes, commandées par le Général Pleſſ, qui les rangea en bataille au milieu d'une plaine longue de mille pas, & terminée par une montagne. Cette petite armée avoit ſa gauche appuyée au village d'Yſebirn, & ſa droite à un bois. Le Duc de Bavière, ſe prévalant de ſa ſupériorité, attaqua

auſſi-tôt le Général Pleſſ, renverſa les cuiraſſiers, tailla en piéces une partie de l'infanterie, & ſe rendit maître de l'artillerie, des tentes & du bagage. AN. DE J. C. 1703.

Il oblige le Comte de Stirum de lever le ſiége d'Amberg.

Le Comte de Stirum aſſiégeoit Amberg, capitale du haut-Palatinat. Le Duc de Bavière, attentif à cette entrepriſe, fit faire un mouvement à ſon armée, comme s'il eût voulu dégager Amberg, en forçant l'ennemi à faire diverſion. C'étoit en partie ſon deſſein; mais il prétendoit auſſi s'aſſurer de Ratiſbonne, & les meſures qu'il prit pour y réuſſir, obligérent le Comte de Stirum de lever le ſiége. Ce Général, à la tête de ſes troupes, s'avança pour ſe ſaiſir des paſſages de la rivière de Wils. Le Duc le prévint; cependant il ne put empêcher le Comte de prendre poſte dans le village d'Emhorf, à une demi-lieue au-deſſus des Bavarois.

Il le défait.

Le Duc, ſans donner le tems aux Impériaux de ſe retrancher, marcha à eux toute la nuit. A huit heures du matin, le vingt-huitiéme de mars, il les joignit, fit attaquer le village d'Emhorf par ſon infanterie, le força en moins d'un quart-d'heure, & mit les Impériaux en déroute, après leur avoir tué & fait priſonniers environ trois cents hommes. Le Prince de Brandebourg Anſpach reçut un coup de mouſquet dont il mourut le lendemain. Le Prince de Bareith eut un cheval tué ſous lui, & vit ſon écuyer tomber mort à ſes côtés.

Il propoſe à la ville de Ratiſbonne de garder la neutralité.

L'Electeur, enhardi par ces avantages, réſolut d'aller à Ratiſbonne, pour empêcher la Régence de donner paſſage aux Impériaux. Il avoit déja fait propoſer à la Diète une neutralité pour cette ville, offrant de ne point l'inquiéter, & de laiſſer à la Diète toute la liberté qu'elle pouvoit éxiger. Il demandoit ſeulement que la garde de cette ville ne fût confiée qu'aux bourgeois, & que le Corps Germanique & ſon Chef lui promiſſent qu'on ne s'en ſerviroit point pour en faire une place d'armes. La Diète y conſentoit; mais l'Empereur trouvoit cette condition trop honteuſe à ſa dignité. C'eſt ainſi qu'il s'en expliqua dans un décret qu'il donna quelque tems après. Ce refus, dont le Duc fut averti d'avance, l'obligea de

AN. DE J. C. 1703.

s'approcher de Ratiſbonne. Il laiſſa dans le haut-Palatinat, le Général Uvekel avec huit à neuf mille hommes de troupes réglées, outre les milices, & marcha du côté de Ratiſbonne avec le reſte de ſon armée.

Il l'oblige de lui livrer le pont & deux portes ſur le Danube.

Dès qu'il fut arrivé devant cette ville, il fit dreſſer des batteries de canons & de mortiers; & ſur ce qu'il apprit que la Diète & les Magiſtrats n'avoient fait aucune diligence pour lui donner ſatisfaction, il leur fit déclarer, que pour n'être pas expoſés à quelque ſurpriſe, il falloit lui livrer le pont. L'aſſemblée fut partagée en pluſieurs factions; de façon qu'on pouvoit dire que la Diète ne ſavoit ni ce qu'elle vouloit, ni ce qu'elle devoit faire. Enfin, après bien des irréſolutions, elle conſentit à ce que l'Electeur demandoit. On lui céda le pont & les deux portes voiſines du Danube, qu'il fit garder par deux bataillons Bavarois.

La Diète ſe tranſporte à Lintz.

Les députés craignant de ſe voir gênés dans leurs délibérations, réſolurent de tranſporter la Diète à Lintz ou dans quelqu'autre ville de l'Empire. Pour cet effet, ils demandérent un ſauf-conduit à l'Electeur. Il promit de l'accorder, à condition que ſon Miniſtre s'y rendroit avec les autres députés, & qu'il auroit les prérogatives dont il avoit joui juſqu'alors. On trouva cette demande ſi juſte, que l'aſſemblée en fit une concluſion au nom du Corps Germanique. Mais l'Empereur ne voulut pas la ratifier, parcequ'ayant pris la réſolution de mettre l'Electeur au ban de l'Empire, cette ratification ne pouvoit s'accorder avec la proſcription de ce Prince.

L'Empereur refuſe d'admettre le député de l'Electeur de Bavière à la Diète.

Le Duc qui pénétroit l'intention de Léopold dans le refus qu'il faiſoit de confirmer la concluſion de la Diète, fit proteſter, en pleine aſſemblée, qu'il n'avoit d'autre but que de terminer une guerre pernicieuſe à l'Empire, & d'aſſurer la tranquillité de ſes Etats. Pour mieux y pourvoir, il ordonna au Commandant Santen de faire entrer des troupes dans Ratiſbonne, pour s'emparer des poſtes gardés par la milice bourgeoiſe; de ſe faire livrer l'arſenal, & d'ordonner aux habitans d'y porter leurs armes à feu. Cela fut éxécuté le vingt-huitiéme d'août.

L'Electeur avoit tourné ſes armes du côté du Tirol, ſur lequel il faiſoit revivre d'anciens droits. D'abord il ſe rendit maître de Kufſtein & de Rotemberg. La Régence d'Inſpruck envoya au-devant de lui. Tout ſe ſoumit dans la Province. L'Electeur, après en avoir éxigé de fortes contributions, prit la route du Trentin, pour y joindre le Duc de Vendôme qui commandoit l'armée Françoiſe en Italie. Le Duc venoit au-devant de l'Electeur, lorſque le Général Vaubonne, détaché par Staremberg, le prévint, en occupant les gorges & les châteaux ſur la route du Trentin. Cet obſtacle, joint à la défection ouverte du Duc de Savoye, rappella l'armée Françoiſe en Iralie, & força le Duc de Bavière à abandonnet le Tirol, pour joindre le Maréchal de Villars qui étoit en Suabe où il obſervoit le Prince de Bade.

AN. DE J. C. 1705.

L'Electeur s'empare de quelques places dans le Tirol.

Le Général François avoit garanti la Bavière de toute inſulte pendant l'abſence de l'Electeur. Ayant appris que le Prince de Bade avoit fait un détachement pour ſurprendre Augſbourg, il envoya le Sieur de Légal pour attaquer ce corps; mais les Impériaux, informés de cette marche, allérent à lui vers Munderkingen. Les François, quoique ſurpris, ſe mirent en bataille, & les deux partis s'avancérent en même-tems avec beaucoup de hardieſſe. Les Impériaux firent d'abord un grand feu; mais les François les ayant chargés l'épée à la main, les obligérent de plier.

Combat entre les Impériaux & les François.

Les Allemans, ſoutenus par des troupes fraîches, mirent à leur tour quelque déſordre dans l'aile-gauche de leurs ennemis. Ils étoient ſur le point de l'envelopper, lorſqu'un corps d'infanterie Françoiſe s'étant avancé la bayonnette au bout du fuſil, arrêta les efforts des Impériaux. Cette aile eut le tems de ſe rallier; elle revint à la charge, & donna en même-tems que la droite. Les Impériaux furent renverſés, & pritent la fuite vers Munderkingen. Chriſtiern de Brunſwic-Hanover, frère de l'Electeur de ce nom, ſe noya en paſſant le Danube.

Le Prince de Bade ſouhaitoit depuis long-tems engager le Maréchal de Villars dans une action générale.

An. de J. C. 1703.

Ennuyé de ne rien faire, il laiſſa dans ſon camp de Hauſheim le Comte de Stirum avec les troupes Hollandoiſes & Pruſſiennes, & une partie de celles des Cercles, & marcha à la tête de vingt-cinq mille hommes vers Echingen, où il paſſa le Danube. Il ſurprit Freidberg dans la Vétéravie, & le Général Autfar Roteroberg dans le haut-Palatinat.

Le Duc de Bavière ſe joint aux troupes Françoiſes.

Mémoires de Lamberty. t. 2. p. 601. &c.

Au bruit de ces conquêtes, le Duc de Bavière partit de Munich, où il s'étoit arrêté depuis ſon expédition du Tirol; il joignit l'armée Françoiſe le dix-neuviéme de ſeptembre. Le Maréchal de Villars fut d'avis de marcher vers Norendorf, à trois lieues de l'embouchure du Lech. L'Electeur y conſentit, & l'armée combinée ſe mit en mouvement pour attaquer les lignes du Comte de Stirum. Ce Général averti de ce deſſein, quitta auſſi-tôt ſon camp retranché, & s'avança vers le village de Gremmet, à une lieue au-deſſus de Donawert, pour aller joindre le Prince de Bade. Alors le Duc de Bavière envoya le ſoir un ordre au Marquis d'Uſſon, de prendre ſes meſures pour arriver au point du jour près des ennemis, de tirer trois coups de canon lorſqu'il les appercevroit, & de ne point attaquer qu'on ne lui eût répondu par le même ſignal.

Le Comte de Stirum eſt défait.

D'Uſſon fit tirer trois coups; mais en ayant entendu trois autres du côté de Donawert, il crut qu'ils venoient de l'armée de l'Electeur. Auſſi-tôt il paſſa le ruiſſeau de Hochſter, ſe mit en bataille, & fit un grand feu de ſon artillerie. Les Impériaux marchérent à lui, & l'obligérent de ſe battre en retraite. Il commençoit à plier, lorſque le Duc de Bavière & le Maréchal de Villars arrivérent à propos pour le ſoutenir. Leur canon mit en déſordre les ailes des Impériaux; elles furent rompues & enfoncées. Les François les pourſuivirent, & criérent: *Victoire.* L'infanterie Allemande, après avoir beaucoup ſouffert, ſe retira en bon ordre ſous le canon de Nordlingue.

Lettre du Maréchal de Villars au Roi de France.

Le Comte de Stirum laiſſa ſur le champ de bataille plus de trois mille hommes, trente-trois piéces d'artillerie, tous ſes bagages, & quantité d'étendards, de drapeaux & de timbales. On lui fit plus de trois mille pri-

ſonniers. La victoire fut ſi heureuſe & ſi complette, qu'elle ne couta aux vainqueurs que deux cents hommes, par l'extrême attention qu'ils eurent de n'aborder l'ennemi & de ne l'attaquer, que lorſque ſes rangs commençoient à ſe rompre. AN. DE J. C. 1703.

La fortune des François ne fut point bornée à cet avantage. Une autre armée, commandée par le Duc de Bourgogne, entreprit le ſiége du vieux Briſach. Pendant que le Maréchal de Tallard faiſoit tous les préparatifs pour le ſuccès de cette entrepriſe, le Comte de Marſin, Lieutenant-Général, feignit d'inveſtir Fribourg. Le quatorziéme d'août, il ſe préſenta à la tête d'un gros détachement devant cette place. Le Gouverneur en fit auſſi-tôt bruler les fauxbourgs; & ſur ſes inſtances réitérées, d'Arco, Gouverneur de Briſach, & parent du Comte de ce nom qui ſervoit dans l'armée Bavaroiſe, lui envoya dix hommes par compagnie de ſa garniſon avec ſes meilleurs canoniers. Le Duc de Bourgogne prend le vieux Briſach.

Dès le lendemain, d'Arco ſe trouva inveſti dans Briſach. L'armée Françoiſe étoit de quarante mille hommes d'élite. A l'ouverture de la tranchée, le Duc Bourgogne fit paroître une intrépidité héroique; il voulut lui-même conduire les travailleurs & examiner leurs ouvrages. On jetta par ſon ordre deux ponts ſur le Rhin, & on battit la place avec cent vingt piéces de canon & quarante mortiers. Le Duc de Bourgogne fut préſent à tout, animant les ſoldats par ſa préſence & par ſes libéralités. La place ne tint que treize jours de tranchée ouverte; elle capitula le ſixiéme de ſeptembre.

L'Empereur, perſuadé qu'une ſi promte capitulation s'étoit faite contre les régles, nomma des Juges pour éxaminer cette affaire. Ils prononcérent le quatriéme de février de l'année ſuivante, une ſentence, par laquelle d'Arco fut condamné à avoir la tête tranchée, *Pour avoir*, diſoit-on, *trop précipitamment abandonné les dehors & les contreſcarpes, ſans même ſouffrir aucun aſſaut.* Cette ſentence fut éxécutée le dix-huitiéme du même mois, en raſe campagne, hors de Brégents ſur le bord du lac. Le Gouverneur de Briſach a la tête tranchée.

An. de J. C. 1703.

Le Comte de Marſigli eſt dégradé.

Le Comte de Marſigli qui avoit commandé en ſecond dans Briſach, fut dégradé des armes, & ſon épée caſſée par la main du bourreau, pour avoir conſenti à la capitulation, *qu'il devoit abſolument empêcher*, dit la ſentence, *ayant mérité, ſuivant la rigueur des loix militaires, de perdre la tête.* Il fut banni avec quelques autres officiers des terres de l'Empire. Néanmoins il alla à Vienne, pour ſe jetter aux pieds de l'Empereur, & lui demander la réviſion du procès; mais il ne put jamais approcher de ſa Majeſté Impériale. Il eut donc recours au public, & fit répandre par toute l'Europe un grand mémoire imprimé qui contenoit ſa juſtification.

Il publie un mémoire pour ſa juſtification.

Un anonyme y répondit; ce qui donna lieu à Marſigli de lever juſqu'aux moindres ſcrupules que ſon apologie autoit pu laiſſer. Il ſe fondoit ſur ce que long-tems avant le ſiége de Briſach, il avoit repréſenté très-inſtamment qu'on ne pouvoit défendre la place; & il le fit voir par les états de la garniſon, des munitions de guerre, &c. piéces dont on ne lui a pas conteſté la vérité. Il ajouta, qu'on lui avoit refuſé, ſous prétexte d'autres beſoins, tout ce qu'il avoit demandé de plus néceſſaire & de plus indiſpenſable. Dailleurs, qu'il n'étoit point le Commandant en chef, & qu'il n'avoit fait que ſe ranger à l'avis, entiérement unanime, du Conſeil de guerre.

Les Princes reconnoiſſent ſon innocence.

Le public, prévenu par ces raiſons, ne ſouſcrivit pas au jugement des Commiſſaires Impériaux. Les Puiſſances mêmes alliées de l'Empereur, intéreſſées par conſéquent à la conſervation de Briſach, reconnurent l'innocence du Comte de Marſigli, & la Hollande nommément, permit qu'on en rendît témoignage dans des écrits qui furent publiés à Amſterdam. Au reſte, il parut que la Cour de Vienne avoit voulu, par ſa conduite, donner un exemple effrayant de ſévérité, dont elle prévoyoit le beſoin dans beaucoup d'autres occaſions pareilles.

Le Maréchal de Villeroi prend Tongres.

Aux Païs-Bas, le Maréchal de Villeroi, à qui la liberté avoit été rendue, força Tongres, le dixiéme de mai. Milord Marlborough, à qui la Reine Anne venoit de donner la qualité de Duc, prit la ville de Bonn, le quatorziéme du

du même mois, comme je l'ai dit; & le vingt-ſixiéme de juin, il s'empara de Huy. L'armée des alliés, ennemis de la France, étoit partagée en trois corps: l'un étoit ſous les ordres du Baron de Spaar, oppoſé à un corps de François commandé par le Comte de la Motte; un autre ſous le Duc Marlboroug & le Général Owerkerke, près de Vikogne & de Hennemaal; & un troiſiéme compoſé de troupes Hollandoiſes, près de Sandwliet, oppoſé à un camp volant du Marquis de Bedmar, Général Eſpagnol.

An. de J. C. 1703.

Partage de l'armée des alliés.

L'armée Françoiſe, commandée par les Maréchaux de Villeroi & de Boufflers, campoit alors du côté de Tongres. Le projet du Duc Marlboroug étoit de forcer les lignes du païs de Waës. Pour y réuſſir, on réſolut de les attaquer en même-tems par deux endroits: du côté de Gand où Spaar étoit campé, & du côté de Liefkenshoek ſur l'Eſcaut, pendant que le Baron d'Obdam feroit avancer ſes troupes, afin de tenir en haleine les François au-delà de l'Eſcaut. Cohorn paſſa cette rivière avec un détachement de deux mille cinq cents hommes, pour ſeconder l'attaque des lignes. Après un choc des plus vigoureux, les lignes furent forcées; mais il en couta aux alliés environ neuf cents hommes tant tués que bleſſés.

Le Duc Marlboroug force les lignes de Waës.

Obdam qui s'étoit avancé du côté d'Eckeren, dans le deſſein d'inquiéter les François, n'en fut pas quitte à ſi bon marché. Il y reſta deux jours ſans voir aucun ennemi. Le vingt-neuviéme de juin, le Maréchal de Boufflers & le Marquis de Bedmar parurent, à la tête de trente-deux eſcadrons & de trente-trois bataillons. S'étant approchés du Baron d'Obdam, ils jugérent par leur ſupériorité, & par le poſte que l'ennemi occupoit, qu'ils ne devoient pas différer à l'attaquer. Le combat fut ſanglant; il dura depuis quatre heures après midi juſqu'à la nuit. Ce furent pluſieurs actions, occaſionnées par la poſition des différens endroits coupés de lignes & de canaux. Les François eurent l'avantage, en ce qu'ils forcérent pluſieurs poſtes, & qu'ils perdirent moins de monde que les alliés; ces derniers néanmoins s'attribuérent la victoire. On les crut en Hollande & en Allemagne, parcequ'ils forcérent

Bataille d'Eckeren dont l'avantage demeure aux François.

AN. DE J. C 1703.

en effet quelques eſcadrons François, & prirent pluſieurs étendards. Il eſt certain cependant qu'ils laiſſérent ſur le champ de bataille ſix piéces de canon, quarante-quatre mortiers, & leurs munitions de guerre & de bouche, & qu'outre quatre mille hommes qui reſtérent ſur la place, on leur fit cinq cents priſonniers.

Les alliés prennent Limbourg & Gueldre.

Cet échec n'empêcha pas les alliés de faire le ſiége de Limbourg, dont ils s'emparérent après avoir bouleverſé la ville par les bombes, & les remparts par le canon. Gueldre fut auſſi bombardée par les Pruſſiens, & ſe vit enfin obligée de capituler.

Bataille de Spire perdue par les alliés.

Les fautes que fit le Maréchal de Tallard ſur la fin de la campagne, ne l'empêchérent pas de remporter de grands avantages, & de gagner la bataille de Spire, qui ſe donna le quatorziéme de novembre. L'armée de France, commandée par ce Maréchal, avoit formé le ſiége de Landaw, & la place commençoit à être preſſée, lorſque les Impériaux, ſous les ordres du Prince de Heſſe-Caſſel, paſſérent le Rhin à Spire, au-deſſus de cette ville, & marchérent en avant pour combattre les François. Le Maréchal de Tallard ne voulant pas attendre les Impériaux dans ſes lignes, prit la réſolution d'aller à leur rencontre. Il les trouva qui achevoient de paſſer la branche du Spirbach la plus proche de lui. Au lieu de ſe mettre en bataille, & de donner le tems au Marquis de Pracontal d'arriver avec un corps conſidérable qu'il conduiſoit, il eut l'imprudence de faire charger en colonne, une armée qui étoit rangée en bataille. D'abord il fut mis en déſordre, & ſe crut battu ſans reſſource. Heureuſement, ſon infanterie de la gauche, toujours en colomne, rechargea avec tant de vigueur ce qui étoit devant elle, qu'elle ouvrit l'infanterie des Allemans.

Cette charge ayant fait reculer leur front, l'infanterie Françoiſe s'en forma un plus étendu, & ſe trouva à portée, par ſon feu, de faire perdre du terrain à la cavalerie ennemie de la gauche. Par ce moyen la cavalerie Françoiſe de la droite eut la facilité de ſe former à la hauteur de l'infanterie qui devoit la ſoutenir. Ce petit front char-

gea avec ſuccès, & mit un tel déſordre dans toute la gauche des Impériaux, qu'elle ſe replia en confuſion ſur la droite, où elle porta auſſi le déſordre, parce que dans ce même-tems, la gauche des François commençoit auſſi à faire un front ſur la même ligne. La cavalerie des Impériaux, preſſée alors par les François, abandonna ſon infanterie, qui fut preſque toute détruite. AN. DE J. C. 1703.

Le Prince de Heſſe-Caſſel ſe retira vers Dudenhauſen, où ſes troupes repaſſérent le Spirbach, après y avoir perdu cinq à ſix mille hommes qui avoient été tués. De ce nombre furent les Princes de Heſſe-Hombourg, de Saxe-Meimingen, & de Nauſſau-Veilbourg; les Généraux Tettau & Hoffkirken, & le Colonel Loos. Les François perdirent entre deux & trois mille hommes, parmi leſquels on comptoit beaucoup d'officiers.

Le Gouverneur de Landaw n'ayant plus de ſecours à eſpérer, capitula le ſeiziéme de novembre. La garniſon ſortit le dix-huitiéme, & fut conduite à Philipſbourg. Elle étoit d'environ ſeize cents hommes, non compris huit cents malades qui reſtérent dans la place. Landaw ſe rend aux François.

La Maiſon d'Autriche, allarmée des progrès de la France, cherchoit des ſecours pour les arrêter. Le Roi de Pologne, Electeur de Saxe, qui lui en avoit promis au commencement de cette guerre, avoit beſoin alors de toutes ſes forces pour ſe ſoutenir contre Charles XII. Roi de Suéde. L'Empereur avoit fait pluſieurs tentatives pour négocier la paix entre ces deux Princes. Son Miniſtre à la Diéte de Lublin avoit ſi bien négocié auprès des Polonois, qu'ils avoient conclu, que la République entretiendroit une armée d'environ cinquante mille hommes pour le ſervice du Roi Auguſte; qu'on donneroit ſix ſemaines aux Suédois pour déclarer s'ils vouloient la paix ou la guerre; & qu'on accorderoit un pareil terme aux Princes Sapihéa, les premiers auteurs des troubles de Lithuanie, pour venir demander pardon au Roi de Pologne. Affaires de Pologne.

Mais Charles XII. ſans ſe mettre en peine des réſolutions de cette Diéte, alla chercher l'armée Saxonne, qui étoit campée à Pultuſc, au nord-oueſt de Warſovie. Sa

AN. DE J. C. 1703-1704.

cavalerie paſſa le Bugh à la nage, & ſon infanterie chercha un gué au-deſſus. Le premier de mai, les Suédois parurent devant les Saxons. Charles les attaqua avec ſon impétuoſité ordinaire, les battit, & jetta parmi eux une telle épouvante, que la plupart prirent la fuite ſans rendre de combat. Les uns furent noyés dans le Néref, en voulant le paſſer à la nage, ſix cents demeurérent morts ſur la place, mille autres furent faits priſonniers. Le Général Steinau qui les commandoit, eut beaucoup de peine à ſe dérober à la pourſuite des Suédois.

Le Roi de Suéde défait l'armée Saxonne.

Il s'empare de Thorn & d'Elbing.

Après cette expédition, le Roi de Suéde marcha du côté de Thorn, en Pruſſe, que les Saxons avoient fortifiée. La ville fut d'abord bloquée, & peu après on l'aſſiégea dans les formes. Toutes les batteries ayant été miſes en état, le vingt-quatriéme de ſeptembre, on fit ſur la place un feu ſi violent, qu'en peu de jours les Egliſes & la plus grande partie des maiſons furent détruites. Cependant le Gouverneur ſe défendit juſqu'au quatorziéme d'octobre. Réduit alors à l'extrémité, ſans logemens, ſans vivres, ſans munitions & ſans eſpérance de ſecours, il fut contraint de ſe rendre à diſcrétion. La garniſon, forte de cinq mille hommes au commencement du ſiége, ſe trouva à la fin réduite à deux mille trois cents. Tous furent faits priſonniers de guerre, & les habitans ſe rachetérent en payant au Roi de Suéde quarante mille écus.

Elbing, bâtie ſur un bras de la Viſtule, avoit long-tems balancé à donner paſſage aux troupes Suédoiſes; elle fut attaquée par le Roi de Suéde, qui s'en rendit maître la nuit du douziéme au treiziéme de décembre. Il y entra à la tête de trois mille Suédois, la bayonnette au bout du fuſil. Les habitans furent déſarmés, & les ſoldats Suédois prirent leurs logemens chés les bourgeois. Le Magiſtrat ayant été mandé, le Roi de Suéde éxigea le jour même une contribution de deux cents ſoixante mille écus. Il y avoit dans la ville deux cents piéces de canon & cent milliers de poudre; Charles les déclara de bonne priſe, & les fit conduire à ſon camp.

Tout réuſſiſſoit à ce Prince; ſes négociations & ſes ar-

mes étoient également heureuſes. Le Danemarck, lié par le traité de Travendal, demeuroit dans le ſilence. L'Electeur de Brandebourg, élevé à la dignité de Roi de Pruſſe ſans être devenu plus puiſſant, n'oſoit faire éclater le dépit qu'il avoit de voir le Roi de Suéde ſi près de ſes Etats. Son ayeul avoit été dépouillé de la plus belle partie de la Poméranie par Guſtave-Adolphe; il n'avoit de ſûreté pour le reſte que dans la modération de Charles. Plus loin, en tirant vers le ſud-oueſt, entre l'Elbe & le Wéſer, le Duché de Brême, rempli de garniſons Suédoiſes, ouvroit encore à Charles XII. les portes de la Saxe & de toute l'Allemagne. Ainſi la plupart des Princes du Nord étoient dans l'attente d'une révolution. AN. DE J. C. 1704.

En effet, Charles penſoit à éxécuter le deſſein qu'il avoit déja conçu de détrôner Auguſte, Roi de Pologne. Ce Prince avoit pour lui la confédération de Sandomir & celle de la haute-Pologne; mais celle de Warſovie, appuyée des forces du Roi de Suéde, déclara *Auguſte, Electeur de Saxe, inhabile à porter la Couronne de Pologne*, ſur ce qu'il avoit violé les loix & les libertés de la Nation, compriſes dans les *Pacta conventa*. La Diète de Warſovie déclare Auguſte déchu du Royaume de Pologne.

Auguſte n'oublia rien pour ſe maintenir ſur le trône. Outre les troupes qu'il tiroit de Saxe pour renforcer ſon armée, il reçut un ſecours de trente-cinq mille Moſcovites, qui bloquérent Nerva & Derpt, dans la Livonie. Il aſſembla à Sandomir les Sénateurs & les Palatins, ſes partiſans, qui prirent de fortes réſolutions contre les confédérés de Warſovie, pour empêcher, s'il étoit poſſible, de procéder à une nouvelle élection. Toutes les meſures d'Auguſte furent inutiles. Le Roi de Suéde envoya le Comte de Horn, ſignifier à l'aſſemblée de Varſovie, qu'il falloit élire un Roi en cinq jours, & qu'il falloit choiſir Staniſlas Leczinski, Général de la grande Pologne, & Palatin de Poſnanie.

Le Comte de Horn arriva le ſeptiéme de juillet, & fixa l'élection au douziéme. Ce jour-là l'Evêque de Poſnanie vint préſider à l'aſſemblée, à la place du Cardinal Primat qui s'étoit retiré. Le Grand-Général de la Cou-

AN. DE J. C. 1704.

ronne, Caſtellan de Plosko, & quatre Palatins, dont celui de Poſnanie étoit du nombre, s'excuſérent auſſi de s'y trouver. Il eſt aſſés vrai-ſemblable que ces abſences étoient préméditées, & qu'elles étoient fondées ſur quelques raiſons de politique. Quoiqu'il en ſoit, le Palatin Staniſlas Leczinski fut élu Roi de Pologne, & fit ſerment d'obſerver les *Pacta conventa*. Ce Prince étoit alors âgé de vingt-ſix ans. Il avoit une phiſionomie heureuſe, pleine de hardieſſe & de douceur, avec un air de probité & de franchiſe, qui de tous les avantages extérieurs eſt ſans doute le plus grand. Le titre de Roi ne fit qu'ajouter à ſes grandes qualités, & ne changea rien dans ſes manières.

Staniſlas Leczinski eſt élu Roi de Pologne.

Pendant que le Roi Auguſte alloit de Palatinat en Palatinat, raſſembler la Nobleſſe qui lui étoit attachée, cinq cents cavaliers Polonois joignirent les troupes Saxonnes qui venoient au ſecours de leur Souverain. Elles conſiſtoient en quatre mille chevaux & deux mille deux cents fantaſſins. Le Général Schulembourg qui les commandoit, réſolut d'aller ſurprendre trois mille Suédois qui campoient proche de Poſnanie, ſous les ordres du Major-Général Meyerfeld. Mais ce deſſein ayant été éventé, le Commandant Suédois envoya les bagages dans la ville de Poſnanie, d'où il tira trois cents fantaſſins & cent cinquante chevaux pour renforcer ſa troupe. Il mit quatorze ſoldats, commandés par un Lieutenant, à la garde avancée de ſon camp, avec ordre, ſi l'ennemi approchoit, de ne tirer qu'un coup de fuſil, & de ſe laiſſer prendre priſonniers.

Auguſte reçoit des troupes de Saxe.

Le Général Meyerfeld ayant laiſſé toutes ſes tentes dreſſées, logea ſes troupes dans un bois voiſin. Schulembourg arriva le dix-neuviéme d'août à la vue du camp des Suédois. Il enleva la garde avancée, & s'approcha ſans bruit, s'imaginant ſurprendre les Suédois endormis dans leurs tentes; mais n'y trouvant perſonne, il crut qu'ils s'étoient ſauvés avec précipitation. En conſéquence il permit le pillage à ſes troupes. Une demi-heure après, Meyerfeld parut à la tête de ſes ſoldats, tous ayant la bayonnette au bout du fuſil. Ils culbutérent pluſieurs Saxons, mirent les

Le Général Schulembourg eſt ſurpris par les Suédois.

autres en désordre, firent prisonniers environ seize cents hommes, & obligérent le reste à prendre la route de Poméranie. AN. DE J. C. 1704.

Auguste, malgré ses disgraces, ne perdoit pas encore le dessein ni l'espérance d'abattre ses ennemis. Son armée étoit composée de cinq mille Saxons, de seize mille Moscovites & de quatre mille Cosaques qu'il venoit de recevoir, outre les troupes de la Couronne qui lui étoient fidéles. Ce Prince, par un nouvel effort, & par une des plus belles marches que jamais Général ait faites, donna le change au Roi de Suéde, & vint fondre dans Warsovie, croyant y enlever son rival. Mais Staniſlas en étoit parti la veille, après avoit laissé dans la citadelle le Général Horn avec quinze cents Suédois pour la défendre. Auguste prend Warsovie.

Auguste entra dans sa capitale en Souverain victorieux, assiégea la citadelle, & força le Comte de Horn à se rendre prisonnier de guerre avec ses quinze cents Suédois. Il resta quelque-tems à Warsovie, pour en dissiper la confédération; & afin d'occuper ses troupes, il prit la résolution de faire assiéger Posnanie. Pour cet effet, il détacha douze mille hommes sous les ordres du Général Patkul, officier également habile pour le projet & pour l'éxécution. Patkul fit donner en même-tems deux assauts à la place. La garnison les soutint avec beaucoup de valeur, repoussa les Saxons & les Moscovites, & reprit un ouvrage extérieur dont ils s'étoient emparés. Il fait assiéger Posnanie.

Patkul se préparoit à faire de nouvelles attaques avec plus de succès, lorsque le Roi de Pologne lui ordonna de lever le siége; & de se rendre à l'armée Saxonne. Ce Prince avoit besoin de toutes ses forces, pour les opposer à celles du Roi de Suéde qui vouloit lui livrer bataille. Charles, accompagné du Roi Staniſlas, se rendit devant Warsovie & disposa toutes choses pour le passage de la Vistule, dans l'espérance de livrer bataille aux Saxons qui étoient à l'autre bord. Le vingt-huitiéme d'octobre, une partie de l'armée Suédoise traversa la Vistule. A cette nouvelle, le Roi Auguste abandonna Warsovie & vint camper à Bava, où Patkul le joignit avec ses troupes. Il fut poursuivi par les Le Roi de Suéde poursuit Auguste pour lui livrer bataille.

AN. DE J. C. 1704.

Suédois, & par ſes marches & ſes contre-marches, il fit aſſés connoître qu'il ne vouloit pas haſarder une action générale, mais ſeulement fatiguer ſon ennemi.

Auguſte, qui avoit deux marches ſur les Suédois, ſe détacha de ſon armée pour ſe mettre à la tête de deux mille cavaliers. Il laiſſa le commandement de ſes troupes au Général Schulembourg, & prit la route de Cracovie, eſpérant que le Roi de Suéde abandonneroit la pourſuite de l'infanterie pour s'attacher à lui; mais Charles continua toujours de pourſuivre le gros de l'armée Saxonne, & tira vers Kaliſch, où quelques compagnies de Schulembourg ſe poſtérent, afin d'arrêter la cavalerie Suédoiſe & lui diſputer le paſſage. Charles, à la tête de quelques dragons, les délogea de ce poſte & s'en rendit maître. Schulembourg, après bien des ruſes & des précautions pour aſſurer la retraite des Saxons & des Moſcovites, ſe trouva près de Punitz, dans le Palatinat de Poſnanie. Alors, ne pouvant plus reculer, il rangea ſon armée en bataille. Ce Général avoit douze bataillons & quatorze eſcadrons. Sa gauche étoit couverte par le village de Punirz, & ſa droite par un marais très-vaſte & très-profond. Il avoit devant lui un foſſé, derrière lequel il plaça ſes chariots, & mit ſon artillerie entr'eux.

Combat entre les Suédois & les troupes d'Auguſte.

Il étoit déja tard lorſque les deux armées ſe trouvérent en preſence l'une de l'autre. Néanmoins le Roi de Suéde réſolut de ſe battre, quoiqu'il n'eût alors avec lui que quatre régimens. Cinq autres à qui il avoit ordonné de hâter leur marche, n'arrivérent que quelque-tems après. On attaqua d'abord ſi vivement la cavalerie Saxonne, que du premier choc elle fut renverſée ſur l'infanterie. Celle-ci fit très-bien ſon devoir, & ſoutint l'impétuoſité Suédoiſe ſans ſe laiſſer enfoncer.

Lorſque les autres régimens Suédois furent arrivés, Charles ordonna une nouvelle arraque. S'il avoit fait mettre pied à terre à ſa cavalerie, l'armée Saxonne étoit perdue ſans reſſource. Schulembourg s'y attendoit; mais ni le Roi de Suéde ni ſes officiers n'eurent pas cette idée. Ce combat inégal de cavalerie contre des fantaſſins, interrompu & recommencé

recommencé à pluſieurs repriſes, dura trois heures. Les Suédois perdirent plus de chevaux que d'hommes. Schulembourg céda enfin ; mais ſes troupes ne furent pas rompues. Il en fit un bataillon quarré-long ; & quoique couvert de cinq bleſſures, il ſe retira en bon ordre par le village de Punitz qui étoit à ſa gauche. Les Saxons précipitérent ſi fort leur marche, que pendant la nuit & le matin, ils firent ſix lieues tout d'une traite. Ils paſſérent l'Oder la nuit ſuivante. Charles loua la conduite du Général Saxon, & quelqu'intérêt qu'il eût à ne pas le laiſſer échapper, il ceſſa de le pourſuivre, & ne put s'empêcher de dire : *Que Schulembourg, par ſa ſageſſe & par ſa valeur, avoit mérité ſa délivrance.*

AN. DE J. C. 1704.

Belle retraite de Schulembourg.

Mais ce qui faiſoit la gloire de Schulembourg n'étoit guères utile au Roi Auguſte. Ce Prince abandonna la Pologne à ſes ennemis, & ſe retira à Dreſde, dont il fit réparer les fortifications. Il craignoit pour cette capitale de ſes Etats. Il laiſſa dans la Luſace ſes troupes & les Moſcovites, pour être plus à portée de s'oppoſer aux Suédois, en cas qu'ils vouluſſent pénétrer dans ſon pais. Le Roi de Suéde établit ſon quartier à Ravitz, petite ville de Pologne ſur les frontières de la Siléſie, & diſtribua ſes troupes dans les lieux qui pouvoient le mieux convenir à l'état de ſes affaires ; ſoit pour amener les Polonois au parti du Roi Staniſlas, ſoit pour inſpirer de la crainte au Roi Auguſte, qui pouvoit en effet appréhender une irruption dans ſes Etats héréditaires.

Auguſte ſe retire à Dreſde.

Au mois de ſeptembre 1701. Léopold & le Roi des Romains, ſon fils, avoient cédé leurs droits ſur la Monarchie Eſpagnole (*a*) à l'Archiduc Charles, qui fut auſſitôt proclamé à Vienne, Roi d'Eſpagne. Peu de tems après, ce Prince partit pour ſe rendre en Hollande & de-là en Angleterre. Il fit voile enſuite vers le Portugal, où il arriva le neuviéme de mars 1704. avec environ neuf mille

L'Archiduc Charles eſt proclamé Roi d'Eſpagne.

(*a*) L'Empereur Léopold, comme fils de Marie d'Autriche, fille de Philippe III. prétendoit aux Couronnes d'Eſpagne par droit de ſucceſſion. L'Archiduc Charles ſon fils à qui il céda ſes prétentions, étoit né du mariage de Léopold avec Eleonor-Magdelaine Thereſe de Neubourg ſa troiſiéme femme.

An. de J. C. 1704.

hommes que l'Angleterre & la Hollande lui avoient donnés. L'Archiduc fit publier à Liſbonne & en Eſpagne, une déclaration, par laquelle il promettoit le pardon à ceux qui abandonneroient le parti de Philippe, Duc d'Anjou. Ce Prince de ſon côté, publia un manifeſte qui fut ſoutenu par une forte armée. Elle entra de bonne heure en campagne, pénétra dans le Portugal, & y prit quantité de places, que les Portugais reprirent ſur la fin de l'année. Le Prince de Darmſtadt, qui avoit tenté de s'emparer de Barcelone, par une intelligence qui fut découverte, fit voile, avec l'Amiral Book, vers Gibraltar, & s'en rendit maître le quatriéme d'août. En vain la flotte Françoiſe attaqua, le vingt-quatriéme du même mois, celle des alliés pour faciliter aux Eſpagnols les moyens de rentrer dans cette place, elle eſt demeurée aux Anglois.

Les Anglois ſe rendent maîtres de Gibraltar.

Affaires d'Italie.

En Italie, l'armée de France s'empara de Modène, parceque le Duc de ce nom avoit pris le parti de l'Empereur. Le Prince de la Mirandole fut traité de même par les Impériaux, pour s'être mis ſous la protection de la France. Le Duc de Mantoue voyant ſes Etats devenus le théâtre de la guerre, ſe retira à Paris, où il épouſa Mademoiſelle d'Elbœuf. Le Duc de Vendôme enleva au Duc de Savoye, Verceil & Yvrée, dont il démolit les fortifications. Suſe eut le même ſort. Verrue ne fut emportée qu'après cinq mois de tranchée ouverte. Ce ſiége fut long, parceque le Duc de Savoye avoit trouvé moyen de jetter continuellement du ſecours dans la place.

Les Hongrois font des courſes dans l'Autriche.

La proſpérité des François en Italie cauſa de grandes inquiétudes à la Cour de Vienne. D'un autre côté, les mécontens de Hongrie ravageoient l'Autriche, & faiſoient des courſes juſqu'aux portes de Vienne. L'Empereur craignant qu'ils ne miſſent le feu aux fauxbourgs, les fit enfermer par une ligne de quatorze pieds de profondeur ſur neuf de large, défendue d'eſpace en eſpace par des redoutes garnies de canon. Cette ligne s'étendoit depuis la montagne de Vienne juſqu'au Danube.

Il y avoit trois ans que l'Empereur avoit fait arrêter Ragotski, ſur l'avis que ce Prince avoit touché une groſſe

ſomme pour faire révolter les Hongrois. Le priſonnier trouva moyen de s'échapper. Lorſqu'il ſe vit en liberté, il fit ſoulever les Hongrois, ſous prétexte de la violence qu'on faiſoit à leur Religion & à leurs priviléges.

AN. DE J. C. 1704.

Les Miniſtres d'Angleterre & de Hollande, appréhendant que ces troubles ne produiſiſſent bien-tôt une guerre capable d'occaſionner une diverſion conſidérable, offrirent la médiation de leurs maîtres. Ils agirent ſi efficacement auprès des Hongrois, qu'ils les engagérent à envoyer des députés à Vienne, pour y repréſenter leurs griefs. Les mécontens demandérent, Que conformément à la capitulation Royale, ſignée & jurée par l'Empereur, les emplois civils & militaires, & les bénéfices conſidérables ne fuſſent donnés qu'aux naturels du païs : Que la Princeſſe Ragotſki, qui étoit arrêtée, fût miſe en liberté & en poſſeſſion de tous les biens de ſa maiſon : enfin, Que la ſentence rendue contre le Prince ſon époux fût déclarée nulle & abuſive. La Cour de Vienne ne put ſe réſoudre à accepter ces demandes. Cependant comme elle ne voyoit point d'apparence de réduire les mécontens par la force, elle leur fit à ſon tour des propoſitions. Les Hongrois les auroient reçues, ſi, pour les leur offrir, on n'eût pas attendu qu'ils euſſent pris les armes.

Les alliés s'entremettent pour appaiſer les troubles de Hongrie.

Demandes des Hongrois.

Sa Majeſté Impériale conſentoit, Que le Royaume de Hongrie fût électif après la mort du Roi des Romains, qui devoit renoncer à l'acte d'hérédité paſſé en ſa faveur, pourvu que la Nobleſſe & les peuples lui prêtaſſent un nouveau ſerment de fidélité : Que les Religions Romaine & Proteſtante fuſſent également permiſes & rétablies dans leurs anciens priviléges : Que ſa Majeſté Impériale & le Roi des Romains accordaſſent une amniſtie générale, ſans aucune exception, en faveur de ceux qui avoient pris les armes, ou qui étoient entrés dans quelqu'engagement contraire aux intérêts de la ſéréniſſime maiſon d'Autriche : Qu'on abolît tous les nouveaux impôts, laiſſant à la Nation Hongroiſe la liberté de faire toute ſorte de commerce, ſans payer d'autres droits que ceux qui avoient été anciennement établis par les Etats du Royaume :

Propoſitions de l'Empereur.

An. de J. C. 1704.

Que trois mois après la ratification de l'accommodement, on aſſemblât une Diète générale en Hongrie, pour éxaminer les griefs de la Nation : Que tous les trois ans, & plus ſouvent, ſi on le jugeoit à propos, on convoquât une pareille aſſemblée, pour délibérer des affaires générales du Royaume : enfin, Qu'il fût permis aux Etats de Hongrie, de nommer un ou deux députés pour réſider à Vienne. On convint que ces députés auroient le caractère de Conſeillers du Roi de Hongrie, & qu'ils aſſiſteroient aux Conſeils où il s'agiroit des affaires du Royaume.

Les Hongrois rejettent ces propoſitions.

Ces offres parurent trop générales aux mécontens. Ils éxigeoient pour préliminaire de l'accommodement, une ſatisfaction entière ſur les demandes qu'ils avoient faites. Ils parloient hardiment, parcequ'ils ſe voyoient en état d'oppoſer plus de quarre-vingt mille hommes à la maiſon d'Autriche. Le Prince Ragotski étoit à la tête de vingt-huit mille Hongrois ; le Général Forgars en commandoit dix-huit mille ; le Comte Caroli neuf mille ; Eſterhazi quatre mille cinq cents, & Béréchini vingt-cinq mille. De plus, Ragotski avoit fait publier un ordre portant, qu'en Hongrie & en Tranſilvanie, tous les garçons depuis l'âge de vingt-deux ans juſqu'à trente-ſix, euſſent à prendre les armes pour la défenſe des priviléges & des libertés de la patrie. Toutes ces forces donnérent beaucoup de préſomption aux Hongrois, & les rendirent difficiles ; ainſi on ſe prépara à faire la guerre avec vigueur.

Suite de la guerre contre l'Electeur de Bavière.

La Cour de Vienne ſe trouvoit alors dans de terribles embarras. Les troupes Françoiſes que l'Electeur avoit reçues, occupoient le Nékre & le Danube, & s'étoient emparées d'Augſbourg, de Paſſaw & de pluſieurs autres villes. Pour arrêter ces progrès, le Duc de Marlboroug & le Lieutenant-Général Goër, eurent ordre de ſe rendre en Allemagne avec quarante mille hommes. Le but des alliés étoit d'obliger l'Electeur de Bavière à rompre avec la France, ou d'attaquer ce Prince, s'il perſiſtoit dans l'alliance de cette Couronne.

Le Maréchal de Marſin commandoit alors l'armée Françoiſe, à la place du Maréchal de Villars qui s'étoit brouillé

avec le Duc de Bavière. Le Roi de France avoit promis d'aider de toutes ſes forces l'Electeur ; mais les paſſages étoient ſi bien gardés, qu'il étoit difficile de lui envoyer des ſecours. Les Impériaux, ſous les ordres du Prince de Bade, occupoient les lignes de Stolhoffen, de la Kinchen & de Bihel ; toutes les routes de la Forêt-Noire ſe trouvoient auſſi fermées.

AN. DE J. C. 1704.

Le Roi de France avoit donné ordre au Maréchal de Tallard de marcher au ſecours du Duc de Bavière. Pour faire réuſſir ce projet, le Général François fit courir le bruit qu'il vouloit abſolument traverſer le paſſage de la Maiſon-Rouge, ſur les terres des Suiſſes. Le Miniſtre de France auprès du Corps Helvérique, ne manqua pas d'appuyer ce ſentiment, & jetta par ce moyen l'allarme dans les Cantons. On étoit bien-aiſe de donner le change aux alliés, qui dégarnirent en effet d'autres poſtes, pour fortifier celui de la Maiſon-Rouge. Mais le Maréchal de Tallard paſſa le Val de Saint-Pierre, & conduiſit au Maréchal de Marſin douze à quatorze mille hommes de recrues. Il revint enſuite ſur ſes pas, & joignit en Alſace le Duc de Villeroi, qui commandoit vingt-huit bataillons & quarante-huit eſcadrons.

Le Roi de France envoye du ſecours à l'Electeur de Bavière.

Tous ces mouvemens hâtérent la marche des alliés, qui dégarnirent les Païs-Bas pour venir au ſecours de l'Allemagne. Le Duc de Marlboroug, à la tête de vingt mille hommes, paſſa la Moſelle & le Rhin, & ſe rendit à Heilbron, où il eut une conférence avec les Princes de Bade & Eugène de Savoye. Il y fut réſolu que les troupes Angloiſes & Hollandoiſes, commandées par Marlboroug, joindroient l'armée du Prince de Bade, pour entrer dans les Etats du Duc de Bavière, pendant que le Prince Eugène iroit prendre le commandement d'environ vingt-cinq mille hommes qu'on avoit laiſſés ſur le Rhin pour la garde des lignes de Bihel & de Srolhoffen. Afin d'évirer la conteſtation du rang entre les Généraux, il fut convenu que le Prince de Bade & le Duc de Marlboroug commanderoient en chef alternativement. Ils conſentirent d'être tour à tour Lieutenant-Général l'un de l'autre.

Projets des alliés.

AN. DE J. C. 1704.

L'Electeur de Bavière & le Maréchal de Marſin étoient alors à Lawingen, entre Donawert & Ulm, & les Maréchaux de Villeroi & de Tallard étoient au-delà de Landaw. La Cour de France envoya ordre au dernier de joindre l'Electeur. Ce Prince avoit affoibli ſon armée, en détachant un corps de troupes ſous les ordres du Comte d'Arco, pour conſerver le poſte de Schellemberg. D'Arco fit travailler à des retranchemens, afin de joindre cette montagne au chemin couvert de Donawert. Ces lignes, défendues par ſeize piéces de canon, furent gardées par dix-huit bataillons, & ſix eſcadrons Bavarois.

Lignes de Schellemberg forcées par les alliés.

Le Duc Marlboroug qui étoit campé à Oudenring, en partit pour aller forcer les retranchemens du Comte d'Arco. Il marcha à la tête de ſix mille fantaſſins & de trente eſcadrons de cavalerie. Le Prince de Bade le ſuivoit avec le reſte de l'armée. Le deuxiéme de juillet, le Duc arriva ſur la rivière de Verntz, qu'il fit paſſer à ſes troupes. Il ſe mit enſuite à la tête de ſa cavalerie, pour aller reconnoître le camp des Bavarois. Comme il vouloit avoit tout l'honneur de cette action, il n'attendit pas que le Prince de Bade eût paſſé avec le reſte de l'armée; il attaqua les Bavarois ſur les ſix heures du ſoir. Il fut reçu avec beaucoup de bravoure, & repouſſé deux fois. Le Prince de Bade étant arrivé une heure après, donna une nouvelle attaque, que les aſſiégés ſoutinrent pendant cinq quarts-d'heure; mais les Impériaux ayant été ſoutenus par quinze bataillons à la gauche & autant à la droite, les Bavarois furent enfin forcés. Une partie ſe ſauva à Donawert, une autre ayant gagné les bois ſe rendit à Neubourg, où ils paſſérent le Danube pour aller joindre le Duc de Bavière.

On n'a point ſçu éxactement le nombre des morts de part & d'autre. Comme le combat ne finit qu'à la nuit, & que le lendemain les corps étoient tous dépouillés, on ne put diſtinguer les amis des ennemis. Il eſt certain cependant que les alliés perdirent le Prince de Bévern, les Généraux Goot, Bengheim, Bibra & Wolfem; & que les Princes de Bade, de Heſſe-Caſſel, de Wittemberg & de Saxe, les

Comtes de Friſe & de Furſtemberg, & pluſieurs Officiers Généraux, furent la plupart dangereuſement bleſſés.

An. de J. C. 1704.

L'Electeur de Bavière ayant appris que le Comte d'Arco avoit été défait, ſortit de ſon camp de Dillengen, & ſe rapprocha de ſes Etats, après avoir envoyé ordre au Gouverneur de Donawert, de bruler ſes magaſins & d'abandonner la place. La Bavière fut bien-tôt ouverte de tous côtés. Les alliés ſe rendirent maîtres de pluſieurs poſtes, & vinrent camper à Fréidberg, à la vue de l'Electeur, qui s'étoit retranché devant Augſbourg. Tout ſon pais fut ſaccagé juſqu'à une lieue de Munich. On crut par cette rigueur, faire entrer ce Prince dans quelqu'accommodement, & l'obliger à ſe détacher de la France. On lui envoya le Comte d'Uratiſlaw, qui offrit de la part des alliés de faire évacuer la Bavière par les troupes Impériales; de laiſſer au Duc la jouiſſance des conquêtes qu'il avoit faites juſqu'à ce qu'on lui eût donné une entière ſatisfaction; de lui payer, des deniers d'Angleterre & de Hollande, les ſommes que la maiſon d'Autriche lui devoit; de reſtituer à l'Electeur de Cologne ſes Etats; d'accorder aux François qui étoient en Bavière, toute sûreté pour retourner en France, pourvu qu'ils ne marchaſſent que deux régimens à la fois, & de leur fournir des chariots & des vivres, qu'ils payeroient en paſſant ſur les terres de l'Empire.

Les alliés ſe ſoumettent pluſieurs places en Bavière.

Ils font de propoſitions de paix à l'Electeur.

L'Electeur feignit d'écouter ces propoſitions. Son deſſein étoit d'amuſer les alliés, dans l'eſpérance que le Maréchal de Tallard ne perdroit pas un ſeul moment pour venir le joindre. Il comptoit ſur le zèle & l'habileté de ce Général, & le ſuccès de ſon premier paſſage lui répondoit de la réuſſite du ſecond. Tallard étoit parti de Laurerbourg le vingt-huitiéme de juin. Après avoir paſſé le Rhin à Straſbourg, il vint camper à Wilſtet. Au lieu de prendre la route d'Offembourg, ſur laquelle le Prince Eugène qui étoit à Philipſbourg portoit ſa principale attention, il en prit une autre, plus sûre, mais beaucoup plus difficile. Il s'enfonça, le neuviéme de juillet, dans les gorges de Waldkirck, qu'il traverſa heureuſement.

Le Maréchal de Tallard joint ſes troupes à celles de l'Electeur.

An. de J. C. 1704.

Le Prince Eugène, informé que les François avoient pris leur marche par les montagnes Noires, laiſſa trente bataillons & vingt-ſept eſcadrons pour garder les lignes de Stolhoffen. Il ſe mit en marche avec le reſte de ſes troupes, qui conſiſtoient en treize bataillons & ſoixante & dix eſcadrons, traverſa le Wirtemberg, & côtoya le Maréchal de Tallard de l'autre côté du Danube. Le quatriéme d'août, il vint camper à Kicbach. Les François étoient alors à Gelfenhauſen, à deux lieues d'Augſbourg & à une demi-lieue de l'Electeur, qui avoit ſes quartiers entre le Wettach & le Leck.

Dans un Conſeil de guerre que tint l'Electeur de Bavière, on convint de ne point s'expoſer à une bataille avant la jonction des renforts que l'on détachoit des garniſons voiſines, & d'aller camper à Bleinheim, que l'on regardoit comme un poſte où l'on ſeroit en ſûreté, & où l'on trouveroit des fourages en abondance. Pour éxécuter ce projet, les armées combinées marchérent du côté de Lawingen.

Le Prince de Bade inveſtit Ingolſtadt.

Le Prince de Bade & le Duc de Marlboroug, campoient depuis trois ſemaines à Fréidberg. Ils en partirent le cinquiéme d'août, après avoir pillé & brulé plus de cent cinquante bourgs & villages de l'Electorat de Bavière. Les Impériaux paſſérent le Danube à Nieubourg, & les Anglois avec les Hollandois à Donawert. Le Prince de Bade fit un détachement de ſon armée pour inveſtir Ingolſtadt, & laiſſa le reſte au Duc de Marlboroug qui commandoit les Anglois & les Hollandois. Ce Général joignit le Prince Eugène près de Donawert où il étoit campé.

Diſpoſition des armées Impériale & Bavaroiſe.

Ces deux Généraux ayant pris la réſolution de livrer bataille à l'Electeur, ils s'y diſpoſérent. Le treiziéme d'août à deux heures du matin, leurs troupes ſe mirent en marche ſur huit colomnes, & ſur les ſix heures, les deux armées étoient à la portée du canon, le petit ruiſſeau de Bleinheim entre deux. Le Prince Eugène qui conduiſoit la droite des alliés, fut obligé de faire un grand détour avant que d'arriver à ſon poſte. Marlboroug, qui commandoit l'aile gauche, n'ayant pas tant de chemin à faire, eut plutôt rangé

ſes

ſes troupes en bataille. Le Maréchal de Tallard étoit campé dans une plaine. Un petit ruiſſeau, peu profond, étoit la ſeule défenſe que les François euſſent à leur front. Leur droite étoit couverte par le village de Bleinheim. Ils avoient leur gauche appuyée par des bois, & par le ruiſſeau dont les bords étoient aſſés hauts en cet endroit, & le terrain fort marécageux. Bleinheim ſe trouvoit environné de maiſons & de vergers, fermés par des haies & des paliſſades plates; d'un côté il y avoit un cimetière, & de l'autre un petit château qui pouvoit couvrir l'infanterie. Le Maréchal de Tallard ne doutant point qu'on ne dût l'attaquer par le village de Bleinheim, travailla à le garnir & à le défendre. Il fit mettre pied à terre à quarre régimens de dragons, qui furent placés dans l'intervalle ſitué entre le Danube & Bleinheim. Il envoya dans le village toute l'infanterie de ſa première ligne & une partie de la ſeconde, & mit cent hommes dans le château & autant dans le cimetière. Il fit jetter ſur le ruiſſeau qui paſſoit dans le village, un grand nombre de ponts, afin de pouvoir communiquer avec un corps de troupes qu'il avoit poſté derrière. Huit eſcadrons de la gendarmerie étoient appuyés au village, & commençoient la droite de la première ligne; les autres eſcadrons de cette aile joignoient la gauche.

An. de J. C. 1704.

Par cette diſpoſition, l'aile droite de l'armée du Maréchal de Marſin ſe trouva jointe à cette aile gauche. Ce Général avoit poſté ſon infanterie derrière le village d'Oberklaven. Le reſte de ſon armée & la cavalerie de l'Electeur formoient l'aile gauche, excepté neuf bataillons qu'on avoit poſtés dans le bois. Le Maréchal de Tallard avoit encore cinq à ſix mille hommes de nouvelles levées, qu'il laiſſa dans la ſeconde ligne: l'artillerie fut placée à la tête de l'armée.

Le Duc Marlboroug rangea ſa cavalerie ſur deux lignes, qu'il fit ſoutenir d'un grand nombre de bataillons. Il fit approcher du ruiſſeau qui couvre le village de Bleinheim, dix bataillons Anglois, ſuivis d'un pareil nombre pour les ſoutenir. Ces troupes ainſi rangées, ſoutinrent pendant quelque-tems le feu de l'artillerie Françoiſe. Les

Bataille de Bleinheim.

AN. DE J. C. 1704.

Anglois ne chargérent l'ennemi, qu'après que le Prince Eugène eut fait un long détour pour aller attaquer le Duc de Bavière. A midi & demi, le Général Churchil, frère du Duc Marlboroug, paſſa le ruiſſeau à la tête de dix bataillons commandés pour l'attaque du poſte de Bleinheim. L'action fut très-vive, & les François firent une ſi forte réſiſtance, que Churchil fut obligé de ſe retirer avec perte. Dans cette retraite, trois eſcadrons de la gendarmerie de Surlauben tombérent ſur les Anglois, & les obligérent de repaſſer le ruiſſeau en confuſion. Mais ces trois eſcadrons s'étant trop avancés, furent attaqués à leur tour par l'infanterie qui bordoit le ruiſſeau, & ſe retirérent en déſordre.

Auſſi-tôt, une partie de la cavalerie des alliés paſſa le ruiſſeau de Lawingen; elle y forma une ligne qui fut ſoutenue par un corps d'infanterie. Marlboroug gagnoit peu à peu du terrain, & pouſſoit les François vers le marais de Hochſtet. Leur cavalerie, plus foible en nombre que celle des alliés, & peu ſoutenue par l'infanterie, tâchoit de tenir ferme; mais elle ſe trouvoit toujours arrêtée & repouſſée avec perte par l'infanterie Angloiſe & Hollandoiſe. Pour remédier à ce déſordre, le Maréchal de Tallard fit avancer ſon infanterie de réſerve. Par cette manœuvre, les trois premiers eſcadrons ennemis pliérent, & furent obligés de ſe retirer. La gauche de la cavalerie Françoiſe ſaiſit ce moment pour charger les autres eſcadrons des alliés; mais toute la ligne n'ayant pas ſuivi, elle fut obligée de fuir. Trois brigades de l'infanterie Françoiſe ſe virent alors environnées par la cavalerie des alliés, qui en fit un grand carnage. Le Maréchal de Tallard rallia néanmoins ſes eſcadrons, dont il ne put former qu'une ligne; au lieu que Marlborong en avoit deux, qui étoient ſoutenues d'une bonne infanterie. De part & d'autre on demeura quelque-tems dans l'inaction. Enfin, les François ayant fait un mouvement pour prendre un poſte avantageux, les alliés retournérent à la charge, & jettérent l'épouvante dans les eſcadrons ennemis, qui ſe débandérent à la première attaque. Cette fuite cauſa un déſordre affreux dans l'armée

L'armée Françoiſe eſt défaite.

Françoiſe. Le Maréchal de Tallard voulut dans un moment retirer du village de Bleinheim les troupes qu'il y avoit miſes ; mais il n'étoit plus tems, le village ſe trouvoit inveſti. Le Maréchal entreprit de s'y jetter ; il fut pris en y allant & fait priſonnier par Brynebourg, Aide-de-Camp du Prince de Heſſe-Caſſel. Les alliés, après avoir nettoyé la plaine, attaquérent Bleinheim. Les troupes qui gardoient ce poſte s'y défendirent quelque tems ; mais ayant été ſommées de ſe rendre priſonnières de guerre, elles y conſentirent. Les alliés ne profitérent que de leurs armes & de leurs chevaux ; car il fut ſtipulé que les ſoldats ne ſeroient point dépouillés ni les officiers fouillés. Signey qui commandoit la brigade de Navarre, ne voulut point ſigner cette capitulation. Les ſoldats déchirérent leurs drapeaux en mille morceaux & les enterrérent, plutôt que de ſouffrir l'infamie de les laiſſer prendre par les ennemis.

AN. DE J. C. 1704.

D'un autre côté, le Prince Eugène, à la tête des Allemans, combattoit contre l'Electeur de Bavière & le Maréchal de Marſin. Le Général-Major Vilkes ayant commencé l'action, le Prince de Holſtein-Beck voulut attaquer le village d'Oberklawen, où le Marquis de Blainville avoit fait avancer des piquets ſoutenus de pluſieurs bataillons. Cette attaque n'ayant pas réuſſi, les Allemans repaſſérent le ruiſſeau. Alors les François les chargérent avec tant de vigueur, qu'ils les mirent dans un grand déſordre, & firent priſonnier le Prince de Holſtein-Beck. L'infanterie des alliés n'ayant plus de cavalerie pour la ſoutenir, fut obligée de ſe retirer trois ou quatre cents pas, avec grande perte, ſur-tout pour les deux bataillons qui étoient aux flancs. Elle fit ferme auprès d'un bois, & ſe remit en état de retourner à la charge. On y ramena la cavalerie, qui fut encore repouſſée & toujours avec perte.

Ces mauvais ſuccès obligérent le Prince Eugène d'envoyer demander du ſecours au Duc Marlboroug. Le Général Anglois qui avoit alors beaucoup d'avantage ſur les François, ſe trouva heureuſement en état de lui en donner. Il envoya au Prince Eugène pluſieurs eſcadrons

AN. DE J. C. 1704.

& quelques bataillons pour attaquer le village d'Oberklawen, & prendre en flanc le Maréchal de Marſin. Celui-ci qui ſavoit la déroute de l'armée de Tallard, en donna avis à l'Electeur, & tous deux envoyérent ordre à leurs troupes de ſe retirer. Ils le firent en bon ordre. L'Electeur & le Maréchal matchérent vers Cillengen, où étoient leurs équipages. Le Prince Eugène les pourſuivit plus d'une heure, juſqu'au-de-là du village de Lutzingue. Ils eurent un peu le tems de reſpirer, parceque le terrain étant montagneux & couvert de bois, la cavalerie Impériale n'oſa s'y engager ſans l'infanterie qui la ſuivoit de près. Ces deux corps joints enſemble harcelérent les François & les Bavarois juſqu'au village de Merschlingue. Les vaincus marchérent treize heures ſans manger, & ne s'arrêtérent qu'à Ulm, où l'on diſtribua du pain aux ſoldats.

L'Electeur de Bavière & le Maréchal de Marſin ſe retirent.

Par l'état que le Prince Eugène & le Duc Marlboroug firent de la perte de part & d'autre, ils trouvérent quatorze mille neuf cents cinquante-ſix hommes tués ou bleſſés. Les François & les Bavarois perdirent environ douze mille hommes, morts ou bleſſés, outre un grand nombre d'officiers de diſtinction qui reſtérent priſonniers. Par le partage que le Prince Eugène & le Duc Marlboroug firent des priſonniers, on compta cinq cents capitaines, ſans les Lieurenans & les ſous-Lieutenans, & onze mille cent quatre-vingt douze ſoldats, dont près de trois mille prirent parti dans les troupes victorieuſes. Juſqu'à ce jour, la France n'avoit fait que des pertes aſſés legères, qui avoient été réparées par de plus grands avantages; la ſuite de cette défaite fut la perte de plus de quatre-vingt lieues de païs.

L'Electrice de Bavière & ſes enfans ſe mettent en marche pour joindre l'Electeur.

L'Electeur de Bavière ayant pris la réſolution d'abandonner le Danube, marcha vers le Rhin avec ſon armée, qui fut augmentée des garniſons d'Augſbourg, de Meimingen, de Lawingen & des places voiſines. Il avoit envoyé dire à l'Electrice ſon épouſe, de venir le joindre à Ulm, où il l'attendoit avec ſes enfans. La Princeſſe arriva à Meimingen le dix-neuviéme d'août; mais une indiſpoſition qui l'y fit ſéjourner trente-ſix heures, lui donna le

tems d'y recevoir des aſſurances de la part du Prince de Bade, qu'elle pouvoit reſter dans ſes Etats avec ſa famille, lui promettant ſes bons offices auprès de l'Empereur. AN. DE J. C. 1704.

La Princeſſe fit part à l'Electeur de cette propoſition, & de la réſolution qu'elle avoit priſe de retourner à Munich. Dès qu'elle y fut arrivée, elle députa deux perſonnes de confiance au Prince de Bade, qui aſſiégeoit Ingolſtadt, pour conférer avec lui. Elle dépêcha enſuite un exprès à Vienne, afin d'implorer la protection de l'Empereur. Ce Prince la lui promit, & l'obligea de conclure un traité, par lequel elle conſentoit, de remettre à l'Empereur toutes les places de Bavière, & celles que l'Electeur avoit priſes dans le Tirol; de congédier les milices & de raſer les fortifications de Munich faites depuis 1700. On ne laiſſoit à l'Electrice que les revenus de cette ville & de la banlieue, & on lui permettoit d'avoir quatre cents gardes. Les Miniſtres Impériaux vinrent trouver l'Electrice, & lui préſentérent le traité qui ôtoit au Duc ſon époux ſes Etats. La Princeſſe héſita; mais elle ſigna, après avoir mis en uſage le peu d'art qu'on peut employer quand on eſt ſans pouvoir, pour tâcher de fléchir la rigueur d'un Prince victorieux. Ce traité fut conclu au camp de Landaw, le ſeptiéme de novembre 1704.

Elle implore la protection de l'Empereur.

L'Electeur de Bavière eſt dépouillé de ſes Etats.

Cependant l'Electeur de Bavière & le Maréchal de Marſin s'avancérent vers Dutlingen, où ils joignirent l'armée de Villeroi, qui étoit venu à leur rencontre avec un grand convoi de vivres & de munitions. Les trois Généraux continuérent leur route vers Straſbourg, y paſſérent le Rhin, & marchérent vers Landaw, au nombre d'environ ſoixante & cinq mille hommes, y compris un corps de troupes commandé par le Comte de Coigni.

A l'égard des alliés, ils reſtérent quelques jours à Hocſter. Après la bataille, ils y tinrent un Conſeil de guerre, où ils réſolurent de paſſer le Rhin à Philipſbourg, pour faire quelqu'entrepriſe vers la baſſe-Alſace. Dans leur marche, ils laiſſérent au Comte de Tungen douze mille hommes pour faire le ſiége d'Ulm. La tranchée en fut ouverte le ſecond de ſeptembre, & la garniſon capitula le

Le Comte de Tungen prend Ulm.

AN. DE J. C. 1704.

douziéme. Elle obtint les honneurs de la guerre, & fut duite au fort de Kell près de Straſbourg.

L'Empereur ordonne de faire ſortir de Ratiſbonne les Miniſtres de Cologne & de Baviére.

Cependant l'Empereur fit publier un ordre, pour faire ſorrir de Rariſbonne les Miniſtres de Cologne & de Bavière. Ce procédé irrira les Bavarois qui avoient la garde des portes de cette ville, & ils ſommérent les habitans de payer trois cents mille florins de contribution, pour ſe garantir du bombardement. La Régence & la Diète furent étourdies de cette menace. Les Miniſtres de l'Empereur repréſenrérent à l'aſſemblée, le peu de ſûreté qu'il y avoit pour eux d'y tenir leurs ſéances, & propoſérent de les transférer à Egra, ville forte, ſituée ſur les frontières de Bohème & de Franconie. Mais les députés des Cercles répondirent, Que ſuivant les Conſtitutions du Corps Germanique, les Diètes générales ne devoient ſe tenir que dans une Ville libre: Qu'Egra n'ayant point cette prérogative, ils ne pouvoient conſentir à la propoſition qu'on venoir de faire. Ils ajoutérent qu'il ſeroit facile de lever les obſtacles qui ſe préſentoient, en obſervant une éxacte neutralité.

Les députés des Cercles refuſent de transférer la Diète à Egra.

Les alliés aſſiégent Landaw.

Pendant qu'on diſputoit à Rariſbonne ſur la ſûreté de la Diète, les alliés faiſoient le ſiége de Landaw, que le Prince de Bade avoit inveſtie le douziéme de ſeptembre. La tranchée en fut ouverte la nuit du quinziéme au ſeiziéme du même mois. Le Roi des Romains arriva devant cette place le vingt-deuxiéme, & le Général Tungen quelques jours après, avec une partie des troupes qui avoient fait le ſiége d'Ulm. Malgré le ſoin que le Roi des Romains prenoit de hâter le ſiége, par ſon éxemple & ſes libéralirés, les travaux n'avançoienr preſque pas, à cauſe des pluies continuelles. D'un autre côté, les aſſiégés, dans les ſorties qu'ils faiſoient coup ſur coup, dérruiſoient les barteries & enclouoient le canon. Le Roi des Romains, fatigué de cette réſiſtance, envoya un trompette à Laubanie, Gouverneur de Landaw, pour lui repréſenter qu'une longue opiniâtreté pouvoit être funeſte à ſa garniſon; qu'étant ſans eſpérance d'être ſecouru, il devoit ſe procurer à lui-même une capitulation telle qu'il pouvoit la deſirer.

Laubanie fit réponſe, qu'il lui étoit glorieux d'être attaqué par un Prince du mérite & de la valeur du Roi des Romains ; que ſa garniſon étoit pleine de bonne volonté, & qu'à ſon égard il tâcheroit, par une vigoureuſe réſiſtance, de mérirer l'eſtime de ſa Majeſté. Le Roi des Romains, charmé de cette réponſe, dit au Prince de Bade, *Il y a de la gloire à vaincre de pareils ennemis.* AN. DE J. C. 1704.

Le Duc Marlboroug, ennuyé d'être ſpectateur du ſiége de Landaw, forma le deſſein d'enlever aux François Tréves & Traërbach. Il fit défiler vers la Moſelle un gros dérachement de ſon armée, & partit le vingt-troiſiéme d'octobre, laiſſant au Prince Eugène le reſte des troupes, pour obſerver le Maréchal de Villeroi qui s'étoit retranché dans les lignes qu'il avoit faites ſur la Loutre. Ce Maréchal donna un corps de troupes au Comte de Coigni, pour traverſer les entrepriſes de Marlboroug. Le Comte fut joint ſur la Sarre par vingt-trois eſcadrons & quatre bataillons Bavarois. Etant tombé malade le ſeptiéme d'octobre, il mourut le dixiéme, & fut remplacé par le Marquis d'Alégre Lieutenant-Général. Le Duc Marlboroug fait avancer ſes troupes pour ſurprendre Tréves & Traërbach.

Le Duc Marlboroug ayant appris que les François avoient abandonné Tréves, s'en empara le vingt-neuviéme d'octobre. Il y mit une forte garniſon, ſous les ordres du Général Hompech. Il fit enſuite inveſtir Traërbach, & laiſſant la direction du ſiége au Prince de Heſſe-Caſſel, il ſe rendit au camp devant Landaw, où il s'aboucha avec le Roi des Romains & le Prince de Bade. Il en partit pour la Hollande, d'où il paſſa en Angleterre. La Reine Anne ne pouvoit manquer de le recevoir avec des marques de diſtinction. Il revenoit couronné de lauriers, & honoré de la dignité de Prince de l'Empire, que Léopold lui avoit conférée, & menoit avec lui le Maréchal de Tallard ſon priſonnier. Il paſſe en Angleterre.

La longue & vigoureuſe réſiſtance de Landaw étonnoit toute l'Europe. Le douziéme de novembre, le Roi des Romains envoya un nouveau trompette au Gouverneur, pour l'éxhorter à ſe rendre avant qu'il fût enſeveli ſous les ruines de la place. Le brave Laubanie ré- Suite du ſiége de Landaw.

AN. DE J. C. 1704.

pondit, qu'un pareil mauſolée lui étoit trop glorieux pour ne pas l'ambitionner ; que néanmoins il prolongeroit autant qu'il pourroit l'honneur de cette ſépulture. Il tint parole, & diſputa à l'ennemi juſqu'aux moindres ouvrages. La lunette de Méloc fut priſe & repriſe juſqu'à trois fois. Dans le tems que Laubanie donnoit ſes ordres à deux compagnies de grenadiers pour en chaſſer encore les Impériaux, une bombe tomba au pied de la paliſſade. Les éclats jettérent aux yeux de ce brave Officier tant de gravier, qu'il en perdit la vue ; en même-tems il reçut dans le ventre un éclat de la paliſſade dont il fut bleſſé.

Laubanie aveugle, étoit tel qu'on l'avoit vu auparavant ; toujours intrépide, & conſervant ſa préſence d'eſprit. Il ſe faiſoit conduire ſur les brêches, pour reconnoître en les tâtant le progrès du canon ennemi. Il ordonnoit des ſorties, & les ſoldats, étonnés des fatigues & du courage de leur Commandant, obéiſſoient ſans murmurer. Ils défendirent encore la ville pendant trois ſemaines : enfin, après avoir diſputé le terrain pied à pied durant ſoixante & ſept jours de tranchée ouverte, Laubanie prévint un aſſaut général, par une capitulation ſemblable à celle que Mélac avoit obtenue. Elle fut ſignée le vingt-quatriéme de novembre, & la garniſon ſortit le vingt-ſixiéme du même mois.

Landaw ſe rend aux Impériaux.

Si on s'en rapporte au journal du Prince de Bade, les Impériaux perdirent neuf mille trois cents vingt-deux hommes, tant tués que bleſſés. Dans ce nombre on ne comprend pas ceux qui ſont morts de misère. Perſonne n'ignore les maladies ordinaires dont ſont affligées des troupes qui font un ſiége dans l'automne. Les raiſins & les autres fruits que les ſoldats mangérent ſans diſcrétion ; le mauvais air qu'ils reſpiroient en remuant la terre qui avoit ſervi de cimetière à pluſieurs milliers d'hommes tués dans les deux derniers ſiéges, & d'autres cauſes firent périr beaucoup de ſoldats : ce qui rend vraiſemblable la relation des François, qui ont fait monter la perte des Allemans devant Landaw à ſeize mille hommes.

Le ſiége de Traërbach fut auſſi très-meurtrier pour les Allemans

Allemans : trois aſſauts qu'ils donnérent, & qui furent inutiles, leur coutérent environ douze cents hommes. De Bar, Commandant de cette place, leur tua encore plus de onze cents ſoldats, & ſe défendit juſqu'au dix-neuviéme de décembre qu'il capitula. Sa garniſon ſortit par la brêche le vingtiéme avec tous les honneurs de la guerre.

AN. DE J. C. 1704 1705.

Les alliés prennent Traërbach.

La perte de tant d'hommes, rallentit l'ardeur que les Princes Allemans avoient juſqu'alors témoignée pour la guerre. La République de Hollande eſſuya de leur part beaucoup de difficultés, au ſujet des troupes qu'elle levoit à ſa ſolde dans leur païs. Ils firent de nouvelles demandes, & propoſérent divers incidens, pour les recrues, les étapes, les habits & les quartiers ; chacun vouloit un marché différent. Le Prince de Heſſe défendit à ſes troupes d'obéir aux officiers Hollandois, & celui de Bade refuſa aux Provinces-Unies la ſoumiſſion que les autres Princes de ſon rang leur avoient accordée.

Mécontentement des Princes Allemans.

Les Etats-Généraux, arrêtés par ces difficultés, ſe contentérent cette année, de remplir les engagemens qu'ils avoient contractés avec la maiſon d'Autriche & l'Angleterre. Ils ordonnérent à leurs officiers de modérer la vivacité du Duc Marlboroug qui vouloit livrer des batailles. Ils craignoient de les perdre, & comprenoient que les ſuites en ſeroient funeſtes à la Hollande & à l'Empire. A l'égard de l'Angleterre cette Couronne n'avoit rien à appréhender. Elle envoyoit dans l'Empire la plus grande partie des ſommes qu'elle levoit ſur ſes ſujets, & tâchoit de lui rendre la guerre beaucoup plus utile que la paix.

Cet avantage apparent ne put cependant obliger le Corps Germanique à faire cette année de nouveaux efforts. Le Cercle de Suabe, pour ſe diſpenſer de fournir même ſon contingent, repréſenta que ſon païs étoit ruiné par les quartiers d'hyver, par les marches & les contre-marches des armées amies & ennemies, & par les groſſes contributions que les François en avoient tirées. D'un autre côté, le Prince Eugène qu'on envoyoit en Italie, déclara qu'il ne pouvoit ſe réſoudre à s'y rendre, ſi on ne lui donnoit une armée nombreuſe, & de l'argent pour la faire

Le Cercle de Suabe refuſe de fournir ſon contingent.

Journ. hiſt. à l'an. 1705.

Le Prince Eugène veut remettre le commandement.

An. de J. C. 1705.

ſubſiſter. Il ſe préparoit même à ſe démettre de tous ſes emplois, lorſque le Roi des Romains, après avoir conféré avec l'Empereur, aſſura le Prince Eugène que ſes remontrances ayant été trouvées raiſonnables, ſa Majeſté Impériale avoit ordonné qu'on lui remît pour l'entretien des troupes, deux millions de florins, à prendre ſur les fonds provenus des contributions qu'on avoit tirées de Bavière. On lui fit voir l'état des régimens qui devoient paſſer en Lombardie, leſquels joints à l'armée du Comte de Linange, pouvoient faire trente-deux mille hommes.

Avec ces aſſurances, le Prince Eugène partit de Vienne le ſeptiéme d'avril. A ſon arrivée en Italie, il reçut la nouvelle que la Mirandole s'étoit rendue aux François. La priſe de cette place qu'il avoit deſſein de ſecourir, le fit réſoudre à entrer dans le Breſſan. Il traverſa heureuſement le lac de Garde, & pénétra juſqu'à Salo. Après pluſieurs marches & quelques expéditions peu importantes, il tourna vers Soncino, dont il ſe rendit maître. Enſuite s'empara d'Uſtiano, de Canéto & de Marcaria. Mais ces places furent bien-tôt repriſes par le Duc de Vendôme, Général de l'armée Françoiſe en Italie.

Bataille nommée par les uns de Caſſano, & par d'autres d'Aguadelle.

L'action la plus remarquable fut la bataille de Caſſano, qui ſe donna le ſeiziéme d'août. Le Prince Eugène qui avoit toujours eu une armée fort inférieure à celle des Couronnes de France & d'Eſpagne, avoit fait de la guerre d'Italie une guerre de chicanne. Au mois d'août il étoit queſtion de mener du ſecours au Duc de Savoye, & pour cela il vouloit paſſer l'Adda, défendu par les François. Le Prince Eugène voyant qu'il n'étoit pas poſſible de réuſſir dans cette entrepriſe avant de les avoir battu, forma le deſſein d'aller attaquer le corps de troupes commandé par le Grand-Prieur de France, qui avoit appuyé ſa gauche au pont de Caſſano, & étendu ſa droite à Rivolta, occupant ainſi un terrain de deux lieues, coupé par quantité de canaux. Il eſpéroit qu'après avoir battu ce corps, le reſte de l'armée Françoiſe ſe diſſiperoit, & lui laiſſeroit le paſſage libre vers le Piémont.

Le Duc de Vendôme ayant pénétré le deſſein du Prince

Eugène, ſe rendit à Caſſano. Ne trouvant pas l'armée dans la diſpoſition qu'il ſouhaitoit, parcequ'elle étoit trop reſſerrée entre l'Adda & le Naviglio, il lui fit faire un mouvement pour l'étendre vers Rivolta. Sur les onze heures du matin, le Prince Eugène paſſa le Naviglio, rangea ſon armée en bataille à deux portées de fuſil de la gauche des François, & ordonna aux Allemans de commencer l'action. Les troupes dont le Grand-Prieur de France avoit fait border la petite rivière de Rivolta, furent chargées ſi bruſquement qu'elles abandonnérent ce rivage. Alors les Impériaux ſe ſaiſirent d'un pont de pierre & d'une caſſine près de l'Adda. Cet avantage ayant jetté quelque déſordre parmi les François, les Allemans criérent *Victoire*, & le Prince Eugène ne douta pas que la bataille ne fût gagnée. Mais le Duc de Vendôme arrêta les fuyards avec quinze baraillons, rallia ſes troupes, les remena lui-même à la charge l'épée à la main, chaſſa les Impériaux du pont & de la caſſine dont ils s'étoient rendus maîtres, & les força de repaſſer le Naviglio. AN. DE J. C. 1705.

Le Prince Eugène perdant l'eſpérance de réuſſir de ce côté-là, donna toute ſon attention au centre & à ſa gauche. Le Duc de Vendôme s'y porta avec toute la bravoure dont il étoit capable. Son cheval fut tué ſous lui; il reçut une contuſion à la jambe, & pluſieurs des officiers qui l'environnoient tombérent morts à ſes côtés. Il continua de donner les ordres avec la même préſence d'eſprit, & combattit à pied pendant un quart d'heure, à la tête de deux brigades d'infanterie. L'action fut très-vive de part & d'autre pendant deux heures. Enfin les Allemans rebutés, ſongérent à la retraite, qu'ils ne firent pas avec beaucoup d'ordre, parcequ'ils avoient perdu pluſieurs de leurs Officiers Généraux. Le Prince Eugène lui-même étoit bleſſé à la gorge & à la jambe. Les Allemans ſont mis en fuite.

Les François, encouragés par leurs avantages firent pendant plus d'une heure & demie une cruelle boucherie des fuyards. Ils les pourſuivirent la bayonnette dans les reins juſqu'au bord du Naviglio, où il s'en noya un grand nombre. Si les Impériaux ne purent refuſer aux

An. de J. C. 1705.

François l'honneur de la victoire, ceux-ci furent obligés de convenir qu'ils avoient eu affaire à de braves gens, & que le Prince Eugène y avoit fait paroître la capacité d'un grand Général. Les Allemans n'ayant point été poursuivis au-delà du Naviglio, se retirérent pendant la nuit à Trivillio. Le dix-septiéme d'août, ils transportérent à Pallazzuolo les blessés qu'ils avoient pu sauver, & qui montoient à trois mille quatre cents quarante-sept hommes, suivant l'état du Commissaire Impérial. Ils laissérent morts sur le champ de bataille six mille cinq cents quatre-vingt trois hommes, & les François leur firent dix-neuf cents quarante-deux prisonniers. Par les revues que fit ensuite le Duc de Vendôme, le nombre de ses soldats & des officiers tant tués que blessés, ne montoit qu'à deux mille sept cents vingt-huit hommes.

Mort de l'Empereur Léopold.

La mort de l'Empereur, qui étoit arrivée le troisiéme de mai, épargna à ce Prince le chagrin que lui auroit causé la défaite de ses troupes. Ce Prince étoit né le neuviéme de juin 1640. & avoit été élu Empereur à Francfort le dix-huitiéme de juillet 1658. Il avoit reçu le vingt-huitiéme de janvier 1655. l'hommage de ses Etats d'Autriche. Il avoit été couronné Roi de Hongrie à Presbourg le vingt-neuviéme de juin de la même année, & élu à Prague Roi de Bohême le quatorziéme de septembre 1656. Il épousa le douziéme de seprembre 1666. Marguerite-Thérèse, seconde fille de Philippe IV. Roi d'Espagne. Cette Princesse mourut le treiziéme de mars 1673. ne laissant qu'une fille nommée Marie-Antoinette, née le dix-huitiéme de janvier 1669. mariée le quinziéme de juillet 1685. à Maximilien-Marie, Electeur de Bavière.

Struv. par. 10. sect. 11. p. 4051. &c.

Léopold prit en secondes noces, Claude-Félicité d'Autriche d'Inspruck, laquelle étant morte le huitiéme d'avril 1676. sans enfans, il se remaria sur la fin de cette même année à la Princesse Palatine de Neubourg, Eléonore-Magdelaine-Thérèse. Il en eut trois Princes, Joseph, né le vingt-huitiéme de juillet 1678. Léopold-Joseph, né le troisiéme de juin 1682. mort âgé de deux ans, & Charles-François-Joseph, Archiduc d'Autriche. Il eut

auſſi de ſa troiſiéme femme pluſieurs Princeſſes, ſçavoit, Marie-Eliſabeth, née le treiziéme de décembre 1680. Marie-Anne, née le ſeptiéme de ſeprembre 1683. mariée à Jean V. Roi de Portugal, le ſeptiéme de juillet 1708. Marie-Joſeph, née le ſixiéme de mats 1687. morte le quatorziéme d'avtil 1702. Marie-Magdelaine, née le vingt-ſixiéme de mars 1689. & Matie-Marguetite, née le vingt-deuxiéme de juillet 1690. morte le vingt-deuxiéme d'avril 1691. An. de J. C. 1705.

L'Empereur Léopold paroiſſoit avoit de la Religion. La maiſon d'Autriche, ſi féconde en bons Princes, en a eu peu dont on air plus célébré la vertu. C'eſt faite en deux mots l'éloge de cet Empereur, dont le régne d'ailleurs eſt rempli de grands événemens. S'il ne fut pas celui des Souverains de ſon tems, qui eut plus de force & d'étendue d'eſprit, plus de brillant & de vivacité, plus de grandeur d'ame, plus de valeur & de courage, il trouva du moins dans ſa docilité aux avis de ſon Conſeil, de quoi ſuppléet en pattie à ce qui lui manquoit d'ailleurs. Caractère de Léopold.

Jamais Empereur n'a éré plus puiſſant dans les Diètes. Il en preſcrivoit les délibétations, & en déterminoit ſouverainement les téſolutions. Il y agiſſoit en maitre, ſans que perſonne osât élever ſa voix pour ſe plaindre, ou ſe mettre en poſture de ſe faire écoutet. Tout l'Empire étoit dans ſa dépendance. On le vit créer un neuviéme Electeur, menacer les Princes du ban de l'Empire, faire un Roi, *en vertu de ſa toute Puiſſance*, comme il s'exprimoit lui-même, ſans le conſentement, & même conrre l'avis des trois Colléges. Quoiqu'il ne fût ni ſoldat ni capitaine, qu'il n'eût même guères vu d'atmée, il fit la guerre très-avanrageuſement pour lui. L'Allemagne, toujours ſi jalouſe de la grandeur de la maiſon d'Autriche, ne s'arma & ne combattit pendant tout ſon régne que pour l'aggrandir.

Sous lui, la Hongrie & la Tranſilvanie furent déclarées héréditaires: & il auroit pu réunir dans ſa perſonne le titre d'Empereur d'orient & d'occident, ſi en érendant infiniment ſa puiſſance le long du Danube, il n'avoit pas

AN. DE J. C. 1705.

appréhendé de voir un de ſes voiſins ſur l'Eſcaut ou ſur le Rhin.

La proſpérité de Léopold ne fur pas néanmoins ſi conſtante qu'elle ne ſouffrit quelque éclipſe. Deux fois la Couronne Impériale parut chanceler ſur ſa rête. Sobieski arracha Vienne des mains des Turcs ; l'Angleterre & la Hollande empêchérent qu'elle ne rombât dans celles du Duc de Bavière, qu'on avoit outragé & qui étoit en érat de ſe venger. Je ne ſçais ſi Léopold, ſuivant les principes dans leſquels on l'avoit élevé, ne fut point effrayé d'avoir ruiné dans la Grande-Bretagne la Religion Romaine, qu'il avoit pris lui-même tant de peine à érablir en Hongrie : car on l'avoit vu courir riſque de perdre ce Royaume, par ſa conſtance à y ſoutenir la foi Carholique, & cependant il contribua, au moins indirectement, à la bannir de l'Angleterre. Il eſt vrai que les vues humaines accompagnent ſouvent les meilleurs Princes juſqu'au rombeau, & que les maximes de cette polirique dont on les accourume à faire la baſe de leur conduite, ne les raſſurent que trop ſouvent contre les plus juſtes rerreurs.

Léopold avoit reconnu Guillaume III. pour légirime Roi d'Anglererre, & il vit reconnoître pour Roi d'Eſpagne, un fils de France qu'il en regardoit comme l'uſurpateur. Son irréſolution, lorſqu'il s'agiſſoit de déclarer la guerre, l'a fait paſſer pour un Prince équitable & pacifique. Il donnoit volontiers ; & ſes libéralités méritent d'autant plus de louanges, que l'avarice étoit le vice dominant de ſon ſiécle. L'injuſtice dont ſes voiſins & ſes ennemis lui ont fait un crime, a été, pour ainſi dire, un crime étranger, auquel il ne faiſoit que prêter ſon nom : car l'ambition qui paroiſſoit régler ſes démarches, étoit plutôt une paſſion du Conſeil de Vienne, qu'un défaut qui lui fût propre.

Fin du Régne de Léopold.

HISTOIRE
GÉNÉRALE
D'ALLEMAGNE.

JOSEPH EMPEREUR.

APRE'S la mort de Léopold, ſon fils Joſeph fut proclamé Empereur. Il étoit né le vingt-ſeptiéme de juillet 1678. Il avoit été reconnu Roi de Hongrie en 1687. & élu Roi des Romains en 1690. Ce Prince prit le titre de Roi de Bohème, & fut reconnu tel par les Etats du Royaume, ſans ſe faire couronner. Il épouſa en 1698. Wilhelmine-Amélie, fille de Jean-Frédéric, Duc de Brunſwic-Hanover.

AN. DE J. C. 1705.

Joſeph eſt reconnu Empereur.

Le nouvel Empereur commença par éloigner de ſa Cour, les Miniſtres trop attachés aux Jéſuites. Il eſpéroit par

AN. DE J. C. 1705.

cette conduite, engager les mécontens de Hongrie à accepter les articles de paix qu'il avoit deſſein de leur propoſer. Il promettoit de reſtituer aux Hongrois tous les biens que les Jéſuites avoient acquis ou obtenus dans ce Royaume, depuis 1655. de convoquer une Diète générale, où chacun en particulier pourroit expoſer ſes griefs par écrit; & de rendre juſtice à ceux qui auroient été lèzés: de rétablir & de confirmer les anciennes libertés & prérogatives de la Nation, en ce qui ne bleſſeroit point l'hérédité de la Couronne, comme elle avoit été réglée en 1687. d'aſſembler une Diète générale tous les trois ans, & même plus ſouvent lorſque le bien de l'Etat l'éxigeroit: de faire éxaminer avec équité & juſtice, les prétentions du Prince Ragotski, & celles des autres chefs des mécontens: enfin, il offroit une amniſtie de tout le paſſé, tant à l'égard de la Nobleſſe que du peuple, & accordoit aux Hongrois cinq ſemaines pour en accepter les conditions, ſous peine d'être exterminés par le fer & le feu.

Joſeph fait des propoſitions de paix aux Hongrois.

Le Prince Ragotski ayant appris la mort de l'Empereur Léopold, avoit convoqué un grand Conſeil, où la plupart des Seigneurs du Royaume s'étoient rendus. Le réſultat de cette aſſemblée fut, de n'écouter aucune propoſition de la Cour de Vienne, qui tendroit à les déſunir: de ne point poſer les armes qu'on n'eût obtenu pour le peuple en général, & pour le corps de la Nobleſſe en particulier, une ample ſatisfaction ſur tous leurs griefs: d'obliger l'Empereur à bannir pour toujours de la Hongrie les Jéſuites; d'annuller les arrêtés de la Diète tenue à Preſbourg en 1687. comme étant contraires aux anciens ſtatuts de Hongrie, qui accordoient au peuple & à la Nobleſſe la prérogative d'élire leurs Souverains: de ne pas permettre à l'avenir qu'on mît des troupes étrangères en garniſon ou en quartiers d'hyver dans les places du Royaume: d'empêcher que les Gouvernemens des Provinces, villes & châteaux, les Evêchés, Abbayes & les autres principales dignités, tant eccléſiaſtiques que laïques, fuſſent conférées à d'autres qu'à des Hongrois naturels, à moins que la Diète ne jugeât à propos d'en gratifier quelque

Réſolutions de l'aſſemblée des Seigneurs de Hongrie, convoquée par Ragotski.

qu'étranger, pour le récompenſer des ſervices ſignalés qu'il auroit rendus à la Nation. Enfin, les membres de ce Conſeil, tant en leur nom qu'en celui des abſents, jurérent l'obſervation de tous ces articles, avec promeſſe de punir comme criminels & traîtres à la patrie, ceux qui ſe départiroient de la confédération, ou qui feroient quelque accommodement particulier avec la maiſon d'Autriche. AN. DE J. C. 1705.

L'Angleterre & la Hollande n'ignoroient pas le tort que les mécontens de Hongrie feroient à la cauſe commune, ſi on ne prenoit des meſures pour les appaiſer. Ces deux Puiſſances offrirent leur médiation. L'Empereur & le Prince Ragotski l'acceptérent, & on convint de Tyrnau pour y tenir les conférences; mais la guerre qu'on ſe faiſoit de part & d'autre avec vigueur, fit languir les négociations. Le Général Glokelſberg qui commandoit un corps de troupes Impériales, mit en fuite celles d'Adam Vai près du fort de Pax, & le Comte Heiſler défit près d'Oedembourg, Béréchini & Oskai, deux chefs des mécontens.

L'Angleterre & la Hollande propoſent leur médiation pour appaiſer les mécontens.

Les mécontens de Hongrie ſont défaits en pluſieurs occaſions.

Le Général d'Herbeville qui commandoit l'armée de l'Empereur, ne pouvoit ſe flatter de remporter les mêmes avantages. Après avoir fait lever le blocus de Waradin, il s'avança, le neuviéme de novembre, juſqu'à la vue des mécontens qui étoient retranchés à Scibo pour lui diſputer le paſſage. Il trouva des difficultés auſquelles il ne s'étoit pas attendu. Il ſe vit dans la néceſſité, ou de livrer bataille à un ennemi qui avoit tout l'avantage du terrain, ou de retourner ſur ſes pas vers le Grand-Waradin; ce qu'il ne pouvoit faire ſans expoſer ſon arrière-garde à être battue. D'ailleurs, le Comte Rabutin avoit donné avis à d'Herbeville, que s'il ne recevoit un prompt ſecours, il lui étoit impoſſible de conſerver les places de Tranſilvanie qui obéiſſoient à ſa Majeſté Impériale.

Dans cette extrémité, on réſolut de donner bataille. Les mécontens firent d'abord une bonne contenance; ils repouſſérent deux fois les Impériaux: mais ceux-ci revinrent à la charge, enfoncérent la cavalerie, commandée

Bataille de Scibo perdue par les mécontens.

An. de J. C. 1705.

par le Général Forgats, jettérent l'épouvante dans l'armée des mécontens, les mirent en fuite, & s'emparérent de leur camp, où ils trouvérent des vivres & des bagages en abondance. Cette victoire fut ſuivie de la réduction de la Tranſilvanie, où d'Herbeville fit reconnoître l'autorité de l'Empereur. Il laiſſa des troupes au Comte Rabutin, afin d'empêcher Ragotski d'entrer dans cette Province, & revint en Hongrie pour y diſtribuer des quartiers d'hyver à ſon armée.

Les mécontens ravagent l'Autriche.

Dans le tems qu'on faiſoit à Vienne des feux de joie, pour la victoire remportée à Scibo, les mécontens ravageoient la baſſe-Hongrie, la Moravie & l'Autriche. Ils brulérent Trautmansdorf, & pluſieurs autres bourgs & villages, & ſe rendirent maîtres de quelques châteaux où ils renfermérent leur butin. Ces petits ſuccès attirérent dans leur parti quantité de païſans Autrichiens, qui ne prirent les armes que dans l'eſpérance de piller. Alors les mécontens devinrent plus fiers, & refuſérent la ſuſpenſion d'armes que les médiateurs leur offroient.

Suite de la guerre entre la France & l'Empire.

Les troubles de Hongrie qui occupoient une partie des forces de l'Empereur, firent échouer les projets que le Duc Marlboroug avoit formés pour les campagnes de Flandre & d'Allemagne. La France d'ailleurs, malgré la perte conſidérable qu'elle avoit faite à Hochſtet, ne laiſſa pas de joindre la force à l'activité. Le Maréchal de Villars commandoit ſur la Moſelle, une armée de ſoixante & quinze bataillons & de cent dix eſcadrons; le Maréchal de Marſin étoit à la tête d'un corps de troupes ſur le Rhin; & l'Electeur de Bavière, Général des François en Flandre, avoit ſous ſes ordres le Maréchal de Villeroi. L'Electeur inveſtit Huy le vingt-ſeptiéme de mai, & peu après il ſe rendit maître de cette place. La garniſon fut faite priſonnière de guerre. Marlboroug, qui étoit alors ſur la Moſelle, fut allarmé de la priſe de Huy, parcequ'il craignoit pour Liége. Il marcha droit à Huy, qu'il reprit, & fit la garniſon priſonnière de guerre. L'Electeur qui ne l'avoit pas attendu, avoit retiré ſes troupes du païs de Liége, & étoit rentré dans ſes lignes. Elles commençoient

L'Electeur de Bavière s'empare de Huy.

Marlboroug la reprend.

à Marches-aux-Dames ſur la Meuſe, & alloient gagner la rivière de Ghette au-deſſus de Hanut. En traverſant la Méhaigne, & ſuivant cette rivière, elles alloient finir à Lerre. La Ghette depuis cet endroit, ſervoit de ligne juſqu'à Dieſt, où elle ſe jette dans la Dyle. Marlboroug réſolut de forcer ces lignes, & réuſſit dans cette entrepriſe. AN. DE J. C. 1705.

Les François y étoient poſtés avec environ cent bataillons & cent quarante-ſix eſcadrons : les confédérés avoient quatre-vingt douze bataillons, & le même nombre d'eſcadrons que les François ; de ſorte que les deux armées étoient à peu près égales. Afin de partager les forces de l'ennemi, on convint que d'Ouwerkerck paſſeroit la Méhaigne avec ſon armée, & que le Duc Marlborong feroit un mouvement avec la ſienne, comme s'il avoit deſſein de le ſoutenir dans l'attaque des lignes, du côté de Meſſelin où elles n'étoient pas ſi fortes qu'ailleurs. Ce ſtratagême réuſſit, & ces deux mouvemens, ſur-tout le paſſage de la Méhaigne, cauſérent un tel ombrage aux François, qu'ils tournérent leur principale attention de ce côté-là. Les alliés forcent les lignes de l'Electeur de Bavière.

Le dix-ſeptiéme de juillet, ſur les quatre heures du matin, Marlboroug commanda à toute l'armée de ſe tenir prête à marcher. Vers les neuf heures du ſoir, il partagea ſes troupes en deux détachemens, ſous le Comte de Noyelles & le Lieutenant-Général Scholten, & leur donna ordre d'aller droit à Wangh & à Elixheim, pour attaquer ces deux poſtes ſi la ſituation des ennemis le permettoit. Une heure après, Marlboroug, ſe mit en marche avec le reſte de ſon armée.

Le Comte de Noyelles n'eut pas plutôt attaqué le château de Wangh, qui défendoit un pont de pierre ſur la Ghette, que les ennemis l'abandonnérent, & donnérent lieu aux grenadiers de s'avancer juſqu'à la barrière de cette ligne, qui ne fut pas mieux défendue. En même-tems, trois bataillons ſe rendirent maîtres du pont & du village de Elixheim, à un quart de lieue de Wangh ſur la gauche, avec auſſi peu de réſiſtance. D'un autre côté, le Général Scholten s'empara des villages d'Ouerheſpen & de Néer-

AN. DE J. C. 1705.

heſpen. Les alliés, maîtres de ces barrières & de ces ponts, en firent auſſi-tôt pluſieurs autres, pour donner paſſage à leur cavalerie, qui ſe forma ſur la hauteur, & s'étendit à la droite vers le village de Hackerdoten. Quelques-uns de leurs bataillons ſe rangérent auſſi derrière, le long de la ligne.

Tandis que les travailleurs faiſoient des ouvertures dans la ligne, on vit paroître dix eſcadrons & quatre bataillons François, entre les villages de Gouchancourt & d'Ooſtmale. Mais comme ils ne cherchoient qu'à s'approcher du village d'Elixheim, ils donnérent le tems aux alliés de s'étendre. Sur ces entrefaires, le Duc Marlboroug arriva à la tête de l'armée. Sa cavalerie n'eut pas plutôt paſſé la ligne, qu'on marcha vers les ennemis, qui avoient déja raſſemblé cinquante eſcadrons & vingt bataillons, & qui s'étoient avancés derrière le chemin creux qui va d'Elixheim à Tirlemont. La cavalerie des alliés s'étant arrêtée un moment, on fit venir quelques bataillons, qui bordérent ce chemin, & obligérent la cavalerie Françoiſe à ſe retirer hors de la portée de leur mouſquet, & à aller ſe ranger devant leur infanterie. Ce mouvement donna occaſion à la cavalerie des alliés de paſſer le chemin creux. En même-tems les François firent avancer huit piéces de canon à trois trompes chacune.

Le Duc Marlboroug voyant l'Electeur ſe renforcer à chaque inſtant, réſolut de l'attaquer avec ſa ſeule cavalerie. La choſe fut éxécutée avec tant d'ardeur, que les eſcadrons François furent mis en déroute; mais l'infanterie étant venue à leur ſecours, ils ſe ralliérent & firent mine de revenir à la charge. Les alliés, auſſi ſoutenus de leur infanterie, s'avancérent pour les recevoir. On n'en vint pas aux mains, parceque la gauche de la cavalerie des alliés fut miſe en déſordre par le grand feu de l'artillerie Françoiſe. Dès qu'elle ſe fut plus étendue vers la droite, pour donner paſſage à quelques bataillons, toutes les troupes des alliés, cavalerie & infanterie, chargérent avec tant de vigueur le poſte qu'occupoit le Comte de Roquelaure, que ſa cavalerie fut bien-tôt défaite & taillée en

piéces. Son infanterie, abandonnée au milieu de la plaine, vint joindre le Marquis de Caraman, qui eut l'honneur de la retraite, en formant un bataillon quarré que les alliés ne purent rompre. AN. DE J. C. 1705.

Après la priſe des lignes, l'Electeur de Bavière prit un parti qui ſauva ſon armée, & rendit preſqu'inutile l'avantage que les alliés venoient de remporter. Il ſe retira du côté de Louvain, pour ſoutenir cette place, Anvers, Lière & Malines. Ce fut de ce camp qu'il écrivit au Baron de Malkenecht, ſon favori, une lettre conçue en ces termes: L'Electeur de Bavière ſe retire auprès de Louvain.

Dieu veuille pardonner à ceux qui ſe ſont laiſſé ſurprendre. Toute l'armée eſt ici, & le mal n'eſt pas ſi grand qu'on n'y puiſſe remédier. Nous pouvons ſauver le Brabant & Anvers, s'il plaît à Dieu. Je me porte bien, mais je ſuis extrêmement fatigué.

Le Duc Marlborough ſuivit l'Electeur, dans le deſſein de l'attaquer. Il s'avança vers Louvain. Déja tout étoit prêt pour cette expédition, lorſqu'on aſſembla le Conſeil de guerre. La plupart des Généraux ne furent pas de l'avis du Duc: les députés des Provinces-Unies s'oppoſérent auſſi à cette entrepriſe; on trouvoit trop de riſque dans ſon éxécution. Marlborough qui n'aimoit pas qu'on le contredit, ſe plaignit hautement de ce qu'on s'oppoſoit à ſon deſſein, & il aſſura qu'on lui avoit arraché une victoire certaine. Il écrivit aux Etats-Généraux pour ſe plaindre du peu de ſubordination de leurs officiers. *J'ai le cœur ſi plein*, diſoit-il, *que je ne ſaurois m'empêcher de vous repréſenter que je me trouve ici avec beaucoup moins d'autorité, que quand j'avois l'honneur de commander vos troupes l'année paſſée en Allemagne*, &c. Cette lettre ne fit pas grande impreſſion ſur les Hollandois. Tous les efforts du Duc Marlborough ſe réduiſirent à la priſe de deux petites places aſſés foibles, Tirlemont & Léve; & l'Electeur de Bavière s'empara de Dieſt le vingt-cinquiéme de novembre. Les Hollandois s'oppoſent aux deſſeins de Marlborough.

Marlborough, avant de quitter la Moſelle pour aller s'oppoſer aux progrès de l'Electeur de Bavière dans le païs de Liége, avoit fait une tentative pour engager le Maréchal de

AN. DE J. C. 1705.

Villars à une bataille. Le Général François occupoit alors le camp de Sirk. Il couvroit par ce moyen Thionville & Saar-Louis, & s'oppoſoit au projet que les alliés avoient formé de pénétrer dans la Champagne. On s'attendoit à une action, & le Duc Marlboroug, dont l'armée étoit beaucoup plus forte que celle du Maréchal, auroit bien voulu l'attaquer; mais la bonté du poſte le tint en reſpect. Les deux armées reſtérent en préſence juſqu'à la nuit du ſeiziéme au dix-ſeptiéme de juin, que Milord Marlboroug abandonna ſon camp. Ce Général ayant fait ſonder les gués de la rivière de Saar, on crut, avec beaucoup d'apparence, qu'il vouloit faire le ſiége de Saar-Louis, ou celui de Luxembourg. Il prétendoit que cette démarche obligeroit les François de faire un mouvement; mais le Maréchal de Villars qui connoiſſoit l'habileté du Général Anglois, reſta auſſi tranquille dans ſon camp que s'il n'avoit eu aucun ennemi à craindre.

Marlboroug veut inutilement engager les François à une bataille.

Le Prince de Bade eſt mécontent de Marlboroug.

Le Prince de Bade joignit le Duc Marlboroug le ſeiziéme de juin. Celui-ci lui reprocha ſa lenteur, & voulut le rendre reſponſable de celle que quelques membres de l'Empire avoient apportée à envoyer leur contingent au tems qu'ils l'avoient promis. Le Prince de Bade lui répondit, qu'il n'avoit jamais douté, ni de ſa bravouve ni de ſa fierté; mais qu'il ne ſe ſeroit jamais imaginé qu'il eût oſé s'en ſervir pour inſulter des Princes de l'Empire, qui s'étoient toujours attiré la vénération, non ſeulement de leurs égaux, mais ſur-tout des officiers d'armée les plus diſtingués par leur mérite.

Il ſe plaignit du procédé de Marlboroug aux Cours de Vienne & d'Angleterre. Il écrivit auſſi, dans des termes pleins d'indignation, à la Diète de Ratiſbonne, prétendant que l'inſulte que le Général Anglois lui avoit faite devoit rejaillir ſur tout le Corps Germanique. Il alléguoit pour ſa juſtification, Qu'il n'avoit pas attendu que toutes les troupes fuſſent arrivées ſur le Rhin, pour envoyer des détachemens ſur la Moſelle: Qu'il s'y étoit rendu lui-même; mais que le Duc de Marlboroug reconnoiſſant, quoiqu'un peu trop tard, qu'il s'étoit engagé dans une

entrepriſe difficile, & ne voulant pas avoir la honte d'avouer qu'il ignoroit la ſituation du terrain occupé par les François, il avoit prétendu rejetter ſur un Prince de l'Empire, une faute qui ne devoit être imputée qu'à ſa préſomption. AN. DE J. C 1705.

Les Impériaux abandonnent Tréves.

Le Maréchal de Villars voyant le Duc Marlboroug marcher en Flandre avec ſon armée, & le Prince de Bade retourner ſur le Rhin, envoya à l'Electeur de Bavière trente-cinq bataillons, cinquante eſcadrons de cavalerie & treize de dragons. Ils reſtoit à Tréves un corps de troupes Impériales, que l'on avoit jugé ſuffiſant pour garder les lignes qui les couvroient. Le Général François fit un mouvement de ce côté-là, pour s'emparer des magaſins qui étoient dans cette place; mais il fut prévenu par la garniſon. Elle jetta dans la rivière les bleds & les farines, mit le feu au fourage, encloua quarante-quatre piéces de canon, & ſe retira ſous Traërbach.

L'armée Françoiſe eſſaye d'attaquer les lignes des alliés.

Le Général François ayant laiſſé près de Tréves quatre mille hommes, ſe hâta de joindre l'armée du Maréchal de Marſin, afin d'attaquer le Prince de Bade avant qu'il eût reçu les renforts qui étoient en marche. Dès que la jonction fut faite, les deux Généraux François s'avancérent juſqu'aux lignes de Weiſſembourg, qu'ils trouvérent abandonnées. Comme ils avoient vingt-cinq mille hommes, & que l'armée Impériale n'étoit que de quinze mille, ils vouloient l'obliger à recevoir une bataille, avant qu'elle eût été renforcée par douze mille Pruſſiens qui n'étoient qu'à quelques lieues de là. Ils marchérent à elle; mais déſeſpérant d'emporter ſes retranchemens, ils revinrent à Weiſſembourg, dont ils démolirent les murailles. Ils raſérent auſſi les lignes que les Impériaux y avoient faites.

Cependant l'armée du Prince de Bade ſe groſſiſſoit, par les troupes que différens Cercles lui envoyoient. Le Maréchal de Villars craignant d'être attaqué, ſe retira derrière les lignes de Haguenau, où il fut encore obligé d'affoiblir ſon armée, de ſept bataillons qu'il eut ordre d'envoyer en Italie. Le Maréchal n'ayant pas aſſés de troupes pour

An. de J. C. 1705.

défendre ſes retranchemens dans toute leur étendue, ſe retira ſous Straſbourg, après avoir renforcé les garniſons de Haguenau, de Druſenheim & de Bitschweiller. Le Comte de Friſe ouvrit la tranchée devant Druſenheim. Les François s'y défendirent cinq jours. Le vingt-quatriéme de ſeptembre, ils battirent la chamade, & deux cents quatre-vingt ſix hommes qui y reſtoient furent faits priſonniers de guerre,

Le Comte de Friſe prend Druſenheim.

Le vingt-huitiéme du même mois, le Prince de Bade détacha le Général Thungen, avec vingt eſcadrons & l'infanterie de Brandebourg & de Wirtemberg, pour inveſtir Haguenau. La tranchée fut ouverte la nuit du vingt-neuviéme au trentiéme. Comme la garniſon étoit trop foible pour ſoutenir un long ſiége, Perry, qui la commandoit, demanda à capituler quelques jours après, offrant des conditions honorables. Mais le Général lui envoya une capitulation dont le premier article portoit, que toute la garniſon, compoſée de deux mille cinq cents hommes, ſeroit priſonnière de guerre. Le Commandant demanda huit jours pour éxaminer ce premier article, & du tems à proportion pour les autres; & de part & d'autre le feu recommença avec beaucoup de vivacité.

Les François abandonnent Haguenau.

Perry, informé que la place n'étoit pas inveſtie du côté de Saverne, & qu'il y avoit ſeulement une garde hors de la portée du canon, réſolut de faire ſecrétement ſa retraite de ce côté-là. Il laiſſa dans le chemin couvert le ſieur de Relingue, Colonel du régiment de Guyenne, avec deux cents hommes pour favoriſer ſa retraite, & lui ordonna de le ſuivre deux heures après, ſi la choſe étoit poſſible. Perry ſortit de la place à neuf heures du ſoir, & Relingue à onze. La garde dont je viens de parler fut enlevée. Les François arrivérent heureuſement à Saverne, ſans que le Comte de Mercy, qui fut détaché à la pointe du jour avec ſeize cents chevaux pour les pourſuivre, pût les atteindre.

Depuis quelques mois l'Empereur étoit brouillé avec la Cour de Rome. Voici quel étoit le ſujet de ce différend. Le treiziéme de juin, les ſbires ſe rendirent chés le Sieur Cavaletti,

Sujet de méſintelligence entre le Pape & l'Empereur.

Cavaletti, gentil-homme Romain, pour y faire éxécuter une ſentence prononcée contre lui. Son fils donna des coups de bâtons aux ſbires, & déchira leur commiſſion. Les parens de ce jeune homme, bien loin de modérer ſon emportement, prononcérent pluſieurs diſcours injurieux contre les chefs de la Juſtice, ſans même reſpecter la perſonne du Pape. Le Fiſcal, informé de cette violence, les fit mettre tous en priſon, & poſer le ſcellé ſur leurs effets. Quelques heures après, le ſecrétaire de l'ambaſſade Impériale ſe plaignit au Pape de cet empriſonnement, aſſurant que le Sieur Cavaletti étoit ſous la protection de l'Empereur, puiſqu'il étoit gentil-homme de l'Ambaſſadeur de ſa Majeſté. Le ſaint Père répondit, qu'il avoit été empriſonné, non comme domeſtique de ce Miniſtre, mais comme ſujet du ſaint Siége, & rebelle aux ordres de la Juſtice. AN. DE J. C. 1705.

Cette réponſe ne ſatisfit pas le Comte de Lamberg. Il dépêcha un courier à Vienne, pour y repréſenter l'affront fait à ſa Majeſté Impériale en la perſonne d'un gentil-homme de ſon Ambaſſadeur. Long-tems avant le retour de ce courier, Cavaletti avoit été mis en liberté. Mais le Comte Lamberg ayant reçu une réponſe de la Cour de Vienne, ſortit de Rome & de l'Etat eccléſiaſtique ſans prendre congé du Pape, ni recevoir aucune viſite. En même-tems, l'Empereur ordonna au Nonce Apoſtolique qui étoit à Vienne, de s'éloigner de la Cour. Ce Miniſtre ſe retira à Neuſtadr, ſur les frontières d'Autriche & de Hongrie, pour y attendre les ordres du Pape. L'Empereur ordonne à ſon Ambaſſadeur de ſortir de Rome, & au Nonce de ſe retirer de Vienne.

Cette affaire renouvella quelques demêlés que la Cour de Vienne avoit eus avec celle de Rome, & qui n'étoient qu'aſſoupis. L'Empereur demandoit, Que le Cardinal Paulucci, Secrétaire d'Etat, avec lequel il étoit mal, fût exclus du Palais: Qu'on éxilât Pallavicini, Gouverneur de Rome: Qu'on fit bruler le procès intenté contre le Marquis del Vaſto, Seigneur Napolitain, revêtu du caractère d'Ambaſſadeur de l'Archiduc Charles d'Autriche: Que le Pape envoyât à Vienne un Cardinal pour y faire des ex- Démêlés entre le Pape & l'Empereur.

AN. DE J. C. 1705.

cuſes de ſa part; & qu'en attendant ces ſatisfactions, on remît Ferrare aux troupes Impériales.

Le Pape écrivit à la Cour de Vienne pluſieurs lettres, pour repréſenter la conduite irrégulière du Comte Lamberg, lorſqu'il étoit ſorti de Rome. Il demanda en même-tems que les ordres donnés à ſon Nonce de s'éloigner de Vienne, fuſſent révoqués. Mais cette démarche n'ayant pu adoucir l'eſprit de ſa Majeſté Impériale, Clément XI. fit dire à Davia de revenir à Rome. Ce Miniſtre partit de Neuſtadt le quatorziéme de ſeptembre.

Le traité conclu entre l'Empereur & l'Electrice de Bavière eſt mal éxécuté.

Les démêlés de la Cour de Rome avec celle de Vienne, empêchérent le Pape de prier l'Empereur d'avoir égard aux plaintes des Bavarois. Par le traité fait avec l'Electrice de Bavière, on étoit convenu, Qu'on feroit ceſſer de part & d'autre tout acte d'hoſtilité: Que ſa Majeſté Impériale maintiendroit les Etats de Bavière dans leurs priviléges: Que les revenus de Munich & de ſes dépendances ſeroient conſervés à la Princeſſe, pour ſon entretien & pour celui des Princes ſes enfans.

L'Empereur ne ſatisfit point à ſes engagemens. Dès qu'il ſe vit maître des places, la Bavière fut conſidérée comme un païs de conquête; on ne garda plus de meſures. On tranſporta à Vienne les papiers, la vaiſſelle d'argent & les plus riches meubles du Palais Electoral. La Nobleſſe & la bourgeoiſie furent encore moins ménagées. On éxigea des ſommes exhorbitantes des peuples; les paroiſſes furent accablées par les ſoldats qu'on y mit en quartiers d'hyver, & qui y vivoient à diſcrétion; les Nobles furent déſarmés & pillés. Ce dégât général obligea quelques Seigneurs de cacher dans la terre leur argenterie avec leurs meilleurs effets. On empriſonna des gentils-hommes & des bourgeois chés qui on ne trouva pas toutes les richeſſes qu'on s'étoit imaginé; & il ſuffiſoit d'avoir la réputation d'être riche ou aiſé pour être criminel.

Manifeſte dreſſé à Munich au mois de novembre 1704.

Les Bavarois ſe plaignent des excès commis contr'eux.

On porta des plaintes de tous ces déſordres aux Commiſſaires que l'Empereur avoit envoyés en Bavière. Une infinité de vieillards, de femmes & d'enfans ſe préſentérent devant eux, en jettant des larmes & des ſoupirs ca-

pables d'amollir les cœurs les plus durs ; tout cela fut inutile. Comme il falloit pourtant juſtifier les excès des Autrichiens, leurs émiſſaires débitérent, que les Bavarois avoient comploté d'égorger les garniſons Impériales. Cette accuſation étoit ſi abſurde & ſi groſſière, que peu de gens la crurent. En effet, ſi les Bavarois avoient voulu s'oppoſer aux injuſtes volontés de l'Empereur, ils n'auroient pas attendu pour le faire, que la Nobleſſe & le peuple euſſent été déſarmés ; ils n'auroient pas ſouffert qu'on eût raſé les fortifications de leurs places, & qu'on y eût mis des garniſons : ils auroient défendu leur païs pied à pied, ſans accepter la protection que l'Empereur leur avoit promiſe. An. 02 J. C. 1705.

Cependant les Seigneurs Bavarois priérent les Commiſſaires de donner une liſte des prétendus complices de cette conſpiration, afin de les faire punir. Ces Miniſtres ne répondirent qu'en termes généraux, ſans vouloir entrer dans aucun détail. Quelques jours après, pluſieurs gentils-hommes qui avoient oſé faire de pareilles remontrances, furent arrêtés, & leurs biens confiſqués. Ainſi perſonne n'oſa plus s'intéreſſer en faveur des innocens perſécutés. Les complaignans ſont arrêtés

Le Duc Maximilien Philippe, oncle des Electeurs de Cologne & de Bavière, étant mort ſans enfans au mois de mars 1705. Joſeph fit prendre poſſeſſion de la ville de Mandelheim, qu'il prétendoit lui être dévolue en qualité d'Archiduc d'Autriche. Cette ſucceſſion appartenoit aux neveux du Duc ; mais les Impériaux ne manquérent pas de prétextes pour juſtifier cette uſurpation, & les autres excès qu'ils continuoient d'éxercer dans la Bavière. Joſeph s'empare de la ſucceſſion du Duc Maximilien-Philippe.

Le Comte de Lowenſtein, nommé Gouverneur-Général de cette Province, avoit fait publier au mois d'août, une ordonnance qui enjoignoit aux Bavarois, depuis l'âge de dix-huit ans juſqu'à trente-cinq, de ſe trouver le vingt-cinquiéme de ſeptembre dans les endroits marqués, pour en choiſir douze mille des mieux faits, qui ſeroient envoyés, moitié en Italie & moitié en Hongrie, afin d'y recruter les régimens Impériaux. Le Comte de Lowenſtein publie une ordonnance qui fait révolter les Bavarois.

Cet ordre parut d'autant plus extraordinaire, que le peuple jugeoit qu'il n'y avoit que le Souverain qui eût droit d'en

AN. DE J. C. 1705.

donner un pareil. La plupart des païſans ſe cachérent. Leur évaſion fut priſe pour un commencement de révolte. En peu de jours, les priſons furent remplies de ceux qu'on enleva des maiſons religieuſes & des autres endroits où ils s'étoient retirés; on empriſonna même les mères de ceux qu'on n'avoit pu trouver. Leurs maiſons furent ſaccagées, & on jetta dans les rues & ſur les fumiers, le peu de bled & de farine qui étoient deſtinés à l'entretien de ces malheureuſes familles.

Les mécontens de Boheme ſe joignent aux Bavarois.

La plupart des païſans, conſternés de ces violences, ſe réfugiérent dans les bois; ils en ſortoient la nuit pour aller chercher du pain. Mais le Comte de Lowenſtein ayant pris des meſures pour les faire périr de misère, le déſeſpoir & la faim, auſſi redoutables dans les hommes que dans les bêtes féroces, contraignirent ces malheureux de s'attrouper. Le nombre s'accrut inſenſiblement; les mécontens de Bohême ſe joignirent à eux, tous bien réſolus de défendre leur vie & leur liberté. Plus de vingt mille hommes ſe mirent en campagne. Ils s'emparérent de Burckauſen, de Kelheim, de Wilshoven & de Hilſgarſberg, eſcaladérent Brunau, & ſe rendirent maîtres de Scharding.

Ils ſont défaits en pluſieurs occaſions.

Après ces premières expéditions, un détachement de Bavarois marcha vers Huy, dans le deſſein de ſurprendre cette ville. La plus grande partie de leurs troupes devoit les ſuivre; mais les pluies ayant groſſi les rivières, il ne ſe trouva que quatre mille hommes au rendés-vous devant la porte de l'Iſſer. Le Comte de Lowenſtein qui avoit ſix mille hommes, en fit ſortir un détachement par les autres portes, pour prendre les Bavarois en flanc & en queue, pendant qu'un autre les attaqueroit de front. Les mécontens s'apperçurent auſſi-tôt du deſſein du Comte, & craignant d'être enveloppés, ils ſe retirérent à Sudlig avec peu de perte. Ils firent ferme dans ce poſte, que les Impériaux attaquérent. On leur tua plus de ſix cents hommes, & on leur fit environ ſix cents priſonniers.

Il ſe donna encore un autre combat entre Wilshoven & Allerspach, où les Bavarois furent défaits par les Im-

périaux. Ces peuples voyant alors l'impoſſibilité où ils étoient de faire tête au grand nombre de troupes réglées que l'Empereur avoit envoyées contr'eux, prirent enfin le parti de mettre bas les armes, & de rendre les places dont ils s'étoient emparés. L'amniſtie publiée & reçue ne garantit pas du dernier ſupplice tous les mécontens, & l'on prétendit que pluſieurs auroient été plus en ſûreté, s'ils avoient été plus pauvres. Les uns furent pendus, les autres décapités & écartelés, leurs membres diſperſés ou attachés ſur des poteaux aux portes des villes. Les priſons de Munich & du plat-païs ſe trouvérent trop étroites pour contenir ceux qu'on trouva bon d'y jetter.

An. de J. C. 1705.

On leur accorde une amniſtie qui n'eſt point éxécutée.

L'Electrice de Bavière étoit alors en Italie, avec la Reine de Pologne ſa mère. Elle avoit fait demander à l'Empereur un paſſeport pour ce voyage & pour le retour, ce qui lui avoit été accordé. Elle étoit partie de Munich le ſeiziéme de février 1705. Mais lorſqu'elle voulut revenir dans ſes Etats, l'entrée lui en fut interdite par Léopold, & après la mort de ce Prince, par l'Empereur Joſeph, ſans que ni l'un ni l'autre alléguaſſent aucune raiſon qui pût juſtifier ce refus. C'étoit contrevenir à l'article ſixiéme du traité de Landaw, qui portoit que l'Electrice éxerceroit dans Munich toutes les prérogatives de la Souveraineté.

L'Empereur interdit à l'Electrice de Bavière l'entrée de ſes Etats.

Telle étoit la triſte ſituation de la maiſon de Bavière, lorſque celle de Hanover, décorée d'un nouvel Electorat, & appellée à la Couronne d'Angleterre, accrut encore ſa puiſſance par la ſucceſſion de Georges-Guillaume, Duc de Zell, mort au mois d'août 1705. L'Electeur de Hanover, ſon neveu & ſon gendre, prit poſſeſſion de ſes Etats & du Duché de Saxe-Lawembourg. François-Jules, dernier Prince de Lawembourg étant mort en 1689. ſa ſucceſſion fut diſputée pendant quelques années par le Roi de Danemarck & le Duc de Zell. Ils prirent pour arbitres de leur différend, l'Empereur Léopold & Guillaume III. Roi d'Angleterre, qui décidérent en faveur du Duc de Zell, dont l'Electeur de Hanover étoit l'héritier préſomptif.

L'Electeur de Hanover ſuccéde au Duc de Zell.

La mort de Frédéric Auguſte, Evêque de Lubec, arri-

An. de J. C. 1705-1706.

vée le deuxiéme d'octobre 1705. fit craindre dans le Nord un nouvel orage. Elle renouvella les différends du Prince Charles de Danemarck, & du Duc adminiſtrateur de Holſtein-Gottorp, ſur ce Siége. Le Duc prévint ſon concurrent, & prit poſſeſſion de l'Evêché. Le Prince Danois qui avoit eu ſix ſuffrages dans le Chapitre, proteſta de nullité contre cette entrepriſe. Il demanda que les revenus de ce bénéfice fuſſent mis en ſéqueſtre, en attendant la déciſion du Conſeil-Aulique. Le Roi de Suéde & l'Electeur de Hanovet ſe déclarérent pour le Duc; le Roi de Danemarck étoit réſolu de ſoutenir le droit du Prince ſon frère. On ſe préparoit à la guerre de part & d'autre, & les hoſtilités commençoient entre les deux partis, lorſque la Reine d'Angleterre & les Etats-Généraux obligérent le Prince Danois à conſentir que le Duc adminiſtrateur gouverneroit proviſionellement l'Evêché de Lubec, juſqu'à ce que le fond de cette affaire eût été décidé par l'Empereur.

Prétentions du Prince de Danemarck & du Duc de Holſtein-Gottorp ſur l'Evêché de Lubec.

Pendant ce démêlé, Charles, Roi de Suéde, faiſoit la guerre en Lithuanie, d'où il chaſſoit les Moſcovites. Le Roi Auguſte voulut profiter de l'éloignement de ſon ennemi, pour rétablir ſes affaires dans la grande Pologne. Il aſſembla ſes forces du côté de Grodno, & écrivit à Schulembourg qui commandoit en Saxe un corps de troupes, de venir le joindre au plutôt.

Affaires du Nord.

Mémoires du Duc de Wirtemberg. p. 162. &c.

Hiſt. militaire de Charles XII. par Adlerfeld à l'an 1706.

Charles, informé du deſſein d'Auguſte, laiſſa fuir les Moſcovites au-delà du Boriſthêne, & ſe hâta de rentrer en Pologne. Il paſſa, le vingt-quatriéme de janvier, à la gauche de Tickoſin ſans attaquer cette place, & parut le vingt-cinquiéme à la vue de Grodno. Le lendemain il rangea ſes troupes, & vint préſenter la bataille au Roi Auguſte. Ce Prince ne jugea pas à propos de l'accepter; & Charles, dont les troupes étoient extrêmement fatiguées, n'oſa pas le forcer dans Grodno. Il envoya une partie de ſon armée à Wilna, & marcha avec le reſte à Nowodwar, à huit lieues au-delà de Grodno.

Auguſte en partit le vingt-huitiéme de janvier, eſcorté de ſa garde à cheval, & de quatre mille cavaliers Moſ-

covites. Il arriva à Warſovie le cinquiéme de février. Son deſſein étoit de ramaſſer les troupes qu'il avoit aux environs de Cracovie, pour en former un petit corps d'armée, afin de marcher à la rencontre de Schulembourg qui lui amenoit environ vingt-deux mille hommes. Ce Général ayant paſſé l'Oder, y laiſſa un corps de trois mille hommes pour garder ce paſſage, & continua ſa route, ayant ſous ſes ordres dix-neuf mille hommes effectifs. An. de J. C. 1706.

Le Comte de Renſchild, Général Suédois, étoit tranquille dans ſes quartiers d'hyver, qui s'étendoient depuis Koſtein juſqu'aux frontières du Brandebourg. Ayant appris que les Saxons avoient paſſé l'Oder, il raſſembla ſes troupes, & marcha vers la Siléſie, dans le deſſein de les combattre ſi l'occaſion s'en préſentoit. Schulembourg en ayant été informé, prit la route de Poſnanie & de la Varta, pour y joindre le corps de Saxons qui venoit à lui de Cracovie. Son intention étoit, après cette jonction, de tomber ſur les Suédois; mais Renſchild qui s'en doutoit, retourna ſur ſes pas. Pour donner le change au Général ennemi qu'il vouloit attirer au combat avant qu'il eût reçu un renfort, il fit courir le bruit que le Roi de Suéde lui avoit défendu de livrer bataille aux Saxons. Schulembourg le crut, & au lieu de pourſuivre ſon premier deſſein, il ſe mit à ſuivre l'armée Suédoiſe, qui continuoit à faire mine d'appréhender une action.

Bataille de Fravenſtadt perdue par les Saxons.

Schulembourg, perſuadé que la crainte ſeule faiſoit reculer Renſchild, ſe confirma encore dans cette idée, lorſqu'il vit arriver un de ſes détachemens avec pluſieurs chariots chargés de bagage qui avoient été enlevés aux Suédois. Il s'avança vers Fravenſtadt, & réſolut de livrer bataille à Renſchild. Celui-ci ſe prépara à le bien recevoir, & rangea en bon ordre douze bataillons & trente-ſept eſcadrons dont ſon armée étoit compoſée. Les Saxons avoient vingt-neuf bataillons & quarante eſcadrons, poſtés avantageuſement entre deux villages. Leur infanterie étoit au centre, défendue par trente & un canons, quarante-quatre petits mortiers & des chevaux de friſe garnis de fer. La cavalerie étoit ſur les deux ailes, & Schulem-

AN. DE J. C. 1706.

bourg avoit mis quelques compagnies dans les deux villages, pour favoriſer ſa retraite en cas de déroute. Il eſpéroit encore que ſon artillerie arrêteroit les ennemis; en effet elle tiroit continuellement, mais trop haut pour leur cauſer aucun dommage.

Les Suédois commencérent l'attaque l'épée à la main. Etant arrivés à un chemin creux qui bordoit la première ligne des Saxons, ils le franchirent; puis forçant les chevaux de friſe, ils eſſuyérent ſans rirer, trois décharges de mouſqueterie. Leur aile-gauche pénétra dans les retranchemens, & fut ſuivie du corps de bataille. L'aile-droite des Saxons, étonnée de l'intrépidité des Suédois, fut miſe en déſordre par une décharge faite à bout portant. Elle ſe rallia bien-tôt, & ayant formé un bataillon quarré, elle ſe retira en bon ordre dans un bourg au-delà de Fravenſtadr.

Rhenſchild qui commandoit l'aile-droite de ſon armée, trouva devant lui ſix mille Moſcovites qui ne firent qu'une ſeule décharge & prirent la fuite. Leur épouvante fut ſi ſubite & leur confuſion ſi grande, qu'ils jettérent leurs armes par terre ſans vouloir les recharger. Renſchild ayant auſſi-tôt fait écarter les chevaux de friſe, ouvrit le paſſage à ſa cavalerie, qui fondit ſur les Moſcovites & les tailla en piéces. Le reſte de l'infanterie Saxonne ayant été enveloppé de tous côtés, mit bas les armes en demandant quartier. La cavalerie, après quelque réſiſtance, fut enfoncée & miſe en fuite. Comme elle étoit très-bien montée, elle ſe déroba à la pourſuite des dragons que Renſchild avoit mis à ſes trouſſes; le reſte de l'infanterie tomba entre les mains des Suédois. Dans ce combat, qui ne dura qu'une heure, plus de ſept mille hommes de l'armée Saxonne reſtérent morts ſur la place. Les Suédois firent priſonniers environ quatre cents officiers, avec ſept mille ſix cents ſoixante & trois ſoldats. Ils s'emparérent de cent drapeaux & étendards, & de trente & une piéces de canon. Ils eurent quatre cents hommes tués & quatorze cents bleſſés. Cette bataille ſe donna le treiziéme de février. Jamais défaite ne fut plus

ptomte

promte & plus complette pour un tems ſi court : cependant, jamais Général n'avoit fait une ſi belle diſpoſition que Schulembourg, de l'aveu des officiers Saxons & Suédois; & on auroit peine à croire qu'il eût été vaincu, s'il ne l'avoit avoué, dans une lettre qu'il écrivit enſuite au Comte de Flemming. AN. DE J. C. 1706.

Le Roi Auguſte ſe vit alors ſans reſſources. Le Czar, dangereux voiſin de la Pologne, ne ſe preſſoit pas de ſecourir de toutes ſes forces un Royaume preſque ruiné. Il s'étoit contenté d'envoyer dans la Lithuanie vingt-cinq mille Moſcovites, qui y firent plus de mal que les Suédois, fuyant par tout devant Charles victorieux, & ravageant les terres des Lithuaniens, juſqu'à ce que battus pluſieurs fois & pourſuivis par le Roi de Suéde, & ne trouvant plus rien à piller, ils s'en retournérent par troupes dans leur païs. Le Roi de Suéde chaſſe les Moſcovites de la Lithuanie.

Auguſte, enfermé dans Cracovie avec deux régimens Saxons, deux Moſcovites, & quelques troupes Polonoiſes, craignoit d'être livré par celles-ci au vainqueur. Elles ne pouvoient vivre en bonne intelligence avec ces étrangers, & avoient conçû une ſi grande averſion pour eux, qu'on voyoit tous les jours des querelles qui ſe terminoient par la mort de quelques ſoldats. Mais la crainte du Roi & ſon chagrin furent au comble, lorſqu'il apprit que Charles quittoit la Lithuanie pour ſe rendre en Saxe. Méſintelligence entre les Polonois & les Moſcovites.

L'armée Suédoiſe s'étoit miſe en marche le vingt & uniéme de juillet; elle joignit à Radom, ſur la Viſtule, le corps de troupes du Général Renschild. Le Roi de Suéde ayant eu avis que les Moſcovites étoient entrés dans le Palatinat de Lublin, envoya le Général Mardefeld à Kalish dans la grande Pologne, à la tête d'un détachement formé de ſix régimens de cavalerie & infanterie Allemande, & de trois bataillons d'autres troupes étrangères. Charles continua ſa route du côté de la Saxe. Il entra dans la Siléſie le premier de ſeptembre, paſſa l'Oder & vint camper à Sréinan. Le Roi Staniſlas y arriva le même jour, avec les régimens commandés par le Comte de Strom-

An. de J. C. 1706.

berg. L'armée ſe trouva forte de vingt-neuf mille ſix cents hommes, & s'avança ſur les frontières de la haute-Luſace.

Le Roi Auguſte demande du ſecours à l'Empereur.

Les Miniſtres du Roi Auguſte à Vienne & à Ratiſbonne, firent de grandes inſtances auprès de l'Empereur & du Corps Germanique, pour les engager à garantir la Saxe de l'oppreſſion des Suédois. On fit d'autant plus d'attention à ce qu'ils repréſentérent, que les ſuites de cette invaſion parurent d'abord dangereuſes pour l'Empire, à cauſe de l'amitié étroite qui ſubſiſtoit entre la Suéde & la France. Mais les Miniſtres de Charles aſſurérent que leur maître ne penſoit qu'à donner à l'Empire de nouvelles preuves de ſon amitié; que ſon entrée dans la Saxe ne tendoit qu'à obliger le Roi Auguſte à lui donner une juſte ſatisfaction; & qu'il déclareroit pour ennemis, tous ceux qui s'oppoſeroient à la paix qu'il vouloit donner.

Le Roi de Suéde entre en Saxe.

L'arrivée du Roi de Suéde en Saxe y jetta d'abord une conſternation générale. La frayeur s'augmenta lorſque la Régence de Dreſde fit répandre un écrit, où elle repréſentoit avec les couleurs les plus vives, les ſuites fâcheuſes que l'on devoit craindre de cette irruption. On revint de cette terreur, lorſque Charles fit annoncer par tout, que tous ceux qui payeroient les contributions qu'il ordonneroit, ſeroient traités comme ſes propres ſujets, & qu'il feroit pourſuivre ſans quartier ceux qui les refuſeroient. Cette déclaration raſſura ceux que la peur avoit écartés. Cependant, pour éviter toute ſurpriſe, les garniſons de Dreſde, de Wittemberg, de Leipſick & du château de Pleiſſenbourg, furent renforcées; & les troupes réglées qui reſtoient, eurent ordre de s'aſſembler ſur les frontières de la baſſe-Luſace, pour s'oppoſer à l'entrée du Roi de Suéde. Mais Charles prit la route de la haute-Luſace, paſſa à la nage quelques rivières, & ſe trouva ſur les frontières de Saxe, avant même qu'on eût des nouvelles de ſa marche.

Auguſte envoye négocier la paix avec le Roi de Suéde.

Le Roi Auguſte, errant dans la Pologne, privé de ſon Royaume, & ſur le point de perdre ſon Electorat, ſe détermina enfin à demander la paix au Roi de Suéde. Pour

cet effet, il nomma le Baron Imhoff, Préſident de la Chambre, & le Référendaire-privé Pfingſten. Les Commiſſaires avoient ordre d'obſerver ſi Charles demeureroit ſur les frontières de Saxe, ou s'il entreprendroit d'entrer dans le païs. Dans le premier cas, Auguſte leur enjoignit de négocier la paix aux conditions les plus avantageuſes qu'ils pourroient obtenir; dans le ſecond, d'aller même juſqu'à promettre l'abdication de la Couronne de Pologne, ſi le Roi de Suéde éxigeoit abſolument cet article, & d'obſerver ſur-tout un grand ſecret à l'égard de ce qui ſeroit propoſé & conclu. AN. DE J. C. 1706.

Auguſte étoit réduit à la néceſſité de cacher ſes démarches pour la paix, & de ne recourir à la médiation d'aucun Prince : car étant alors en Pologne à la merci des Moſcovites, il craignoit avec raiſon, que le dangereux allié qu'il abandonnoit, ne ſe vengeât ſur lui de ſa ſoumiſſion au vainqueur. Les deux Plénipotentiaires, pour ſe rendre plus ſûrement auprès du Roi de Suéde, lui envoyérent demander un paſſeport. Le Roi Auguſte écrivit de Glogaw à ce Prince, pour lui marquer l'inclination ſincère qu'il avoit de ſe réconcilier avec lui. Les Plénipotentiaires ayant reçus leur ſauf-conduit, ſe rendirent à l'armée Suédoiſe, qu'ils joignirent à Bischoffswerde. Comme la négociation devoit ſe traiter avec beaucoup de ſecret, ils firent courir le bruit qu'ils venoient prier ſa Majeſté Suédoiſe, d'épargner la Saxe & de régler les contributions.

Les conférences ſe tinrent chés le Comte Piper. Pour préliminaire, les Miniſtres Saxons propoſérent le partage du Royaume de Pologne entre Auguſte & Staniſlas. Mais cette demande fut rejettée par le Miniſtre Suédois, qui déclara que l'intention de ſon maître étoit, Qu'Auguſte renonçât pour toujours à la Couronne de Pologne : Qu'il reconnût Staniſlas pour Roi légitime, & qu'il promît de ne jamais ſonger à remonter ſur le trône, même après la mort du Roi Staniſlas. Les Commiſſaires Saxons furent épouvantés de la dureté de cette propoſition. Ils mirent en uſage tout ce qu'ils purent employer pour la faire adoucir; ils eurent pluſieurs conférences avec Piper. Mais ce

AN. DE J. C. 1706.

Miniſtre ne répondit autre choſe à toutes leurs inſtances, ſinon : *Telle eſt la volonté du Roi mon maître ; il ne change jamais ſa réſolution.*

Progrès du Roi de Suéde dans la Saxe.

Cependant, le Roi de Suéde continuant ſa marche, arriva à Meiſſen, ſituée en deçà de l'Elbe. A ſon approche, les garniſons de Wittemberg & de Leipſick prirent la fuite, avec le reſte des troupes Saxonnes qui étoient en Luſace. Charles, à la tête de neuf cents chevaux & de cinq cents Valaques, tomba ſur l'arrière-garde, paſſa un grand nombre de Saxons au fil de l'épée, & fit priſonniers trente-quatre ſoldats avec deux officiers. Le reſte ſe retira par Naumbourg vers la forêt de Thuringe. Le Colonel Gortz eut ordre de les pourſuivre, pendant que le Roi rebrouſſa chemin avec une petite ſuite. Le Général Schulembourg fit tout ce qu'il put pour ſauver ſes troupes. Il envoya à cet effet demander un aſile aux habitans d'Erfort. La ville le lui ayant refuſé, il s'avança vers Ilmenau, dans la forêt de Thuringe. Gortz l'y pourſuivit, & chargea les Moſcovites, qui ſe défendirent avec une extrême valeur, & tuérent beaucoup de monde aux Suédois. Cependant ceux-ci, après une vigoureuſe réſiſtance, les enfoncérent enfin & les mirent en fuite. Quatre-vingt Moſcovites reſtérent ſur le champ de bataille, & cinquante furent faits priſonniers. Gortz n'ayant pu couper la retraite à Schulembourg, retourna joindre l'armée Suédoiſe campée près de Taucha.

Charles y donna audience aux députés des Etats de Saxe & aux envoyés de pluſieurs Princes de l'Empire. Après avoir terminé les affaires dont ils étoient chargés, il tranſporta ſon quartier-général à Alt-Ranſtadt, à deux lieues de Leipſick, près de Lutzen, célébre par la bataille où Guſtave-Adolphe fut tué. Cependant la paix ſe négocioit toujours. On fut obligé de prendre bien des meſures pour que les Miniſtres étrangers qui étoient à Leipſick ne s'en apperçuſſent pas. Charles envoya pluſieurs fois à Dreſde le Sieur Cédérhielm, ſon Secrétaire d'Etat, pour conférer avec les Plénipotentiaires Saxons ſur les différens articles de la paix. Enfin, le traité fut conclu

Concluſion de la paix entre Auguſte & Charles XII.

à Alt-Ranſtadt, le vingt-quatriéme de ſeptembre, & ſigné par le Comte Piper & le Sieur Hermelin, Miniſtres Suédois, & par les Plénipotentiaires Saxons Imhoff & Pfingſten. Mais avant d'être ratifié par le Roi Auguſte qui étoit en Pologne, il fut communiqué au Roi Staniſlas. Le Secrétaire-d'Etat du Roi de Suéde ſe rendit pour cela auprès de lui à Miſnie. Après un mûr éxamen, Staniſlas le ratifia, ſans rien y ajouter, & le fit enſuite ſigner par deux députés Polonois, Jablonouski, Palatin de Ruſſie, & le Prince Sapiéha, Grand-Tréſorier de Lithuanie. AN. DE J. C. 1706.

Toute cette négociation fut conduite avec tant de ſecret, qu'on n'en ſçut rien, même dans le camp de Charles XII. Ce qui engageoit ce Monarque à la cacher avec tant de ſoin, étoit la crainte d'être importuné par les envoyés de pluſieurs Princes qui auroient ſouhaité d'être médiateurs de cette paix. Auguſte avoit de ſon côté un grand intérêt de la dérober à la connoiſſance des Moſcovites ſes alliés. Il craignoit avec raiſon, que leurs troupes ne tournaſſent leurs armes contre lui, & ne lui fiſſent un mauvais parti. Auguſte, dans cette délicate conjoncture, ſçut habilement diſſimuler & tromper les Moſcovites, en attendant une occaſion favorable de ſe tirer d'embarras. Secret obſervé dans la négociation de cette paix.

En conſéquence de la paix, on publia dans le camp du Roi de Suéde une trêve de deux mois & demi. Pendant ce tems-là, Pfingſten fut envoyé en Pologne au Roi Auguſte, avec le traité de paix, pour lui en demander la ratification. Le Miniſtre fut chargé, de la part de Charles & de Staniſlas, de remettre en main propre au Général Mardefeld & au Palatin de Kiovie, des lettres qui contenoient un ordre exprès de ceſſer tout acte d'hoſtilité contre les troupes Saxonnes. Le Roi de Suéde ordonna à Pfingſten de ne remettre ces lettres qu'après que le traité auroit été ratifié par Auguſte, & lui déclara que la paix ſeroit rompue, en cas qu'il ne fût pas de retour au bout de ſix ſemaines.

Pfingſten rencontra le Roi Auguſte, lorſqu'il s'avançoit vers la grande-Pologne, avec une armée de trente-ſix mille hommes, Moſcovites, Saxons & Polonois. Dès qu'Au-

AN. DE J C. 1706.

Auguſte ratifie le traité de paix.

guſte eut ratifié les articles de la paix, il renvoya Pfingsſten en Saxe, avec ordre aux Etats de conſentir à toutes les contributions que le Roi de Suéde éxigeoit. Pfingsſten, pour arriver en Saxe avant l'expiration du terme qui lui avoit été preſcrit, confia les lettres dont il étoit chargé pour Mardefeld & le Palatin de Kiovie, à une perſonne, qui ne les ayant pas remiſes à tems, occaſionna une action entre les Saxons & les Moſcovites commandés par le Roi Auguſte, & le corps de troupes Suédoiſes qui étoit ſous les ordres de Mardefeld.

Le Roi Auguſte remporte une victoire ſur les Suédois.

Le Prince Menzicoff commandoit trente mille Moſcovites, & le Roi Auguſte n'avoit que ſix mille hommes. Le Roi, environné de l'armée Moſcovite, avoit tout à redouter ſi l'on découvroit ſa négociation. Il ſe voyoit en même-tems détrôné par ſon ennemi, & en danger d'être arrêté priſonnier par ſon allié. Dans cette circonſtance, Menzicoff ſollicitoit le Roi Auguſte de marcher à l'ennemi, dont l'armée étoit ſeulement de dix mille hommes, tant Suédois que Polonois. Ce Prince, pour ne donner aucun ſoupçon de la paix qu'il venoit de faire avec la Suéde, ſe mit en marche. Il eſpéroit que Mardefeld ayant reçu avis du traité, ne s'expoſeroit pas à un combat dont l'événement ſembloit fort douteux. Incertain cependant ſi le Général Suédois étoit informé de la concluſion de la paix, il lui envoya ſecrétement une perſonne de confiance pour la lui notifier, & le prier de ne pas riſquer une bataille contre une armée qui étoit de beaucoup ſupérieure à la ſienne. Mais Mardefeld qui n'avoit pas reçu de lettre de ſon maître, ſe perſuada que l'avis qu'on lui donnoit de la paix étoit ſuppoſé, & ſur cela ſeul il réſolut de riſquer le combat. Le dix-neuviéme de ſeptembre, entre trois & quatre heures après midi, il chargea les Moſcovites, qui repouſſérent les Polonois. Ceux-ci, après une légère réſiſtance, furent renverſés & mis en déroute. Alors toutes les forces tombérent ſur les Suédois, qui ſe défendirent avec beaucoup de valeur, & l'action dura juſqu'à la nuit. La cavalerie s'étant mêlée de part & d'autre avec un acharnement terrible, l'obſcurité fut cauſe que les eſ-

cadrons Suédois ſe déſunirent. Ils furent entourés ſéparément, taillés en piéces ou faits priſonniers avec Mardefeld leur Général. AN. DE J. C. 1706.

Cette victoire que le Roi Auguſte remporta preſque malgré lui, fut complette. On lui conſeilla de ſe jetter dans la Poméranie, & d'obliger par cette entrepriſe le Roi de Suéde à quitter la Saxe, pour ſecourir cette Province. Mais Auguſte ne pouvant compter ſur la fidélité des Moſcovites, & craignant d'ailleurs que Charles ne ravageât ſes Etats héréditaires, écrivit à ce Prince pour excuſer la néceſſité où il avoit été de donner le combat. Il aſſura qu'il avoit fait tout ſon poſſible pour détourner Mardefeld de s'y engager, & offrit de donner à Charles la ſatisfaction qu'il pouvoit deſirer en cas qu'il ne fût pas content de ſes aſſurances.

Charles, à la nouvelle de la bataille de Calish, conçut le deſſein de pourſuivre à toute outrance le Roi Auguſte. La colère, & le plaiſir d'humilier davantage un ennemi qui venoit de le vaincre, le rendirent plus infléxible ſur tous les articles du traité. Ainſi la victoire d'Auguſte ne ſervit qu'à rendre ſa ſituation plus malheureuſe, ce qui peut-être n'étoit arrivé qu'à lui. Charles lui manda de renvoyer les priſonniers Suédois, & ne lui donna que quinze jours pour éxécuter le traité d'Alt-Ranſtadt.

Le Roi de Suéde érige des contributions des Etats de Saxe.

Cependant, il ordonna aux Etats de Saxe de s'aſſembler, & de lui envoyer ſans délai les regîtres des finances de cette Province. Dès qu'il fut informé au juſte de ce qu'elle pouvoit fournir, il la taxa par mois à ſix cents vingt-cinq mille écus, dont cent vingt-cinq mille ſeroient déduits chaque mois pour le fourage, & le reſte payé en argent comptant. Cette ſomme parut d'abord exhorbitante; & ſur les repréſentations que les Etats firent au Monarque Suédois, il ſe relâcha du tiers des contributions, pourvu qu'on lui payât les ſix premiers mois d'avance, qui montoient à dix-neuf cents mille écus. Les Etats n'ayant pas cette ſomme, réſolurent de l'emprunter. Dans cette vue, ils envoyérent des députés en Hollande, avec le conſentement d'Auguſte, qui leur donna ordre de négocier

AN. DE J. C. 1706.

en ſon nom. Mais comme cette affaire fut ſujette à pluſieurs difficultés, elle n'alla pas plus loin ; Charles fit lever par ſes officiers les contributions, en ſuivant la taxe ordinaire.

Réglemens qu'il fait pour contenir les garniſons Suédoiſes.

Les troupes Suédoiſes ayant été diſtribuées dans les quartiers de l'Electorat & des Provinces de Miſnie, de Thuringe & de Luſace, Charles établit une police pour garantir les Saxons des inſultes de ſes ſoldats. Il ordonna dans toutes les villes où il mit garniſon, que chaque hôte donneroit des certificats tous les mois de la conduite du ſoldat. Des inſpecteurs alloient tous les quinze jours de maiſon en maiſon, s'informer ſi les Suédois n'avoient point commis des dégâts. Ils avoient ſoin de dédommager les hôtes & de punir les coupables.

Auguſte ſe rend auprès du Roi de Suéde.

Le Roi Auguſte craignant le reſſentiment du Czar qui avoit été informé de la paix, fit défiler ſes troupes dans le Palatinat de Cracovie, & prit ſecrétement le chemin de ſes Etats héréditaires. Dès qu'il fut arrivé à Dreſde, il en donna avis à Charles XII. & ſe rendit au quartier du Comte Piper, où les deux Rois ſe virent pour la première fois. Cette viſite ſe paſſa de part & d'autre avec beaucoup de politeſſe, & de démonſtrations apparentes de l'amitié la plus ſincère. Les deux Princes allérent enſuite à Alt-Ranſtadt. Le Roi Auguſte y ſoupa, & y paſſa la nuit, à la ſollicitation de Charles XII. qui lui céda ſon appartement, & affecta de lui donner toujours la droite. Le lendemain, Auguſte ſe rendit à Leipſick pour faire élargir les Princes Sobieski. Après qu'on eut diſcuté par écrit leurs prétentions, ils partirent pour Dreſde, où ils furent reçus par Céderhielm, Secrétaire-d'Etat du Roi de Suéde.

Peu après, ce Prince alla voir Auguſte à Leipſick. Ils ſe rendirent dans la ſuite de fréquentes viſites, & ſe donnérent mutuellement toutes les marques poſſibles d'affection. Les deux Rois firent enſemble quelques parties de chaſſe. Staniſlas vint lui-même à Leipſick. Il y rencontra un jour le Roi Auguſte. Ces deux Princes ſe ſaluérent, mais ils ne ſe parlérent pas.

Charles voulant aſſurer la paix qu'il venoit de conclure, prit des meſures pour empêcher Auguſte de la rompre ou de

de l'éluder. Il envoya à Dreſde Céderhielm, pour preſſer l'éxécution du traité dans tous ſes points, & demander que l'on y inſérât une clauſe expreſſe, qui portoit, que tout ce qui avoit été entrepris contre la téneur de la paix, ſeroit regardé comme nul & de nul effet. Il fallut accorder cet article à Charles, & conſentir enfin à la publication du traité. Il conſiſtoit en vingt-deux articles, dont voici les principaux. AN. DE J. C. 1706.

Auguſte promettoit de renoncer ſincérement à la Couronne de Pologne, & de reconnoître Staniſlas; il ſe réſervoit néanmoins le titre & les honneurs de Roi. Il s'obligeoit de ne faire aucune alliance contraire à ce traité, & notamment de renoncer à celle qu'il avoit contractée avec le Czar contre le Roi de Suéde & le Roi Staniſlas: de reſtituer les joyaux & les archives de la Couronne, qu'il avoit tranſportés en Saxe: d'accorder la liberté à tous les priſonniers Suédois & Polonois: de reſtituer l'artillerie & les drapeaux pris ſur les Suédois: de livrer au Roi de Suéde tous les déſerteurs & traîtres qui avoient paſſé au ſervice de Saxe, & nommément Jean-Reinhold Patkul: de maintenir en Saxe & en Luſace la Religion Proteſtante, conformément à la paix de Weſtphalie. Téneur du traité entre Auguſte & Charles XII.

L'éxécution de pluſieurs de ces articles ſouffroit quelques difficultés. Auguſte différoit toujours de livrer Patkul, ſous prétexte qu'il avoit promis avant la concluſion de la paix, de le renvoyer au Czar, dont il étoit Général & Ambaſſadeur. D'un côté, le Czar le demandoit hautement; de l'autre, le Roi de Suéde éxigeoit en menaçant qu'on le lui livrât. Patkul étoit alors enfermé dans le château de Konigſtein. Après bien des repréſentations inutiles ſur le caractère de cet infortuné Miniſtre, Auguſte fut obligé de le livrer à quatre officiers Suédois qui le conduiſirent au camp de Charles XII. On le transféra à Caſimir, où il fut roué vif & écartelé. (a)

(a) Patkul étoit né en Livonie, Province dépendante alors de la Suéde. Son zèle pour les prérogatives de ſa patrie, opprimée par Charles XI. fit prononcer contre lui une ſentence de mort. Patkul prit la fuite, & ſe retira en Pologne. Animé du deſir de ſe venger, il conſeilla au Roi Auguſte de faire la

AN. DE J. C. 1706.

Il fallut encore qu'Auguſte envoyât au Roi Staniſlas les pierreries & les archives de la Couronne de Pologne ; qu'il ordonnât lui-même à tous les officiers de Magiſtrature, de ne plus le qualifier de Roi de Pologne ; qu'il fît effacer des prières publiques, ce titre auquel il renonçoit, & qu'il écrivît à ſon rival la lettre ſuivante.

MONSIEUR MON FRERE,

Pour faire plaiſir au Roi de Suéde, & ſatisfaire à ſa demande, nous félicitons votre Majeſté, par la préſente, ſur ſon avénement à la Couronne ; & nous ſouhaitons en même-tems, qu'elle trouve dans ſa patrie, des ſujets plus fidéles & plus obéiſſans que ceux que nous y avons quittés. Tout l'univers nous rendra juſtice, que pour nos bienfaits & nos ſoins infatigables, nous n'avons été payés que d'ingratitude, & que la plupart d'entr'eux ne ſe ſont appliqués qu'à former des partis contre nous, pour avancer notre ruine. Nous ſouhaitons que votre Majeſté ne ſoit pas expoſée à de pareils revers, la recommandant à la protection divine. Donné à Dreſde, ce vingt-neuviéme de mars 1707.

AUGUSTE ROI.

Un mois après, Staniſlas répondit à cette lettre, par une autre un peu plus longue, & qui portoit, que la correſpondance que ſa Majeſté vouloit bien avoir avec lui, étoit une nouvelle obligation qu'il avoit au Roi de Suéde ; qu'il étoit ſenſible aux complimens qu'elle lui faiſoit ſur ſon avénement à la Couronne, & qu'il eſpéroit que ſes ſujets n'auroient pas lieu de lui manquer de fidélité, puiſqu'il obſerveroit les loix du Royaume. Ce Prince fut reconnu Souverain de Pologne par le Roi de Pruſſe, l'Electeur de

conquête de la Livonie, dans le tems que Charles XII. à peine ſorti de l'enfance, commençoit à régner. S'étant brouillé avec le Comte de Flemming, premier Miniſtre d'Auguſte, il paſſa au ſervice du Czar, qui le fit Général, & l'envoya en ambaſſade auprès du Roi de Pologne. Attentif aux intérêts de ſon maître, il pénétra le deſſein qu'Auguſte avoit conçu de faire la paix avec le Roi de Suéde. En conſéquence, il projetta un accommodement entre le Czar & la Suéde. Auguſte, pour détourner ce coup, le fit arrêter, & manda au Czar, que Patkul avoit voulu les trahir tous deux.

Hanovet, le Duc de Wolfembutel, & pluſieurs autres Etats d'Allemagne. AN. DE J. C. 1706.

Le Czar fut très-ſurpris de l'étrange paix que le Roi Auguſte avoit conclue à Alt-Ranſtadt, & de ce que Patkul, ſon Ambaſſadeur, avoit été livré au Roi de Suéde. Il fit éclater ſes plaintes dans les différentes Cours de l'Europe, & conjura toutes les Puiſſances de ne pas s'avilir juſqu'à donner une garantie de la paix d'Alt-Ranſtadt. Le Czar ſe plaint de la paix conclue entre Auguſte & Charles XII.

L'Empire, l'Angleterre & la Hollande ne jugérent pas à propos d'irriter Charles XII. par le refus de la garantie d'un traité. On craignoit toujours que ce Prince ne ſe déclarât en faveur de la France, & qu'il ne prît les intérêts de l'Electeur de Bavière que le Conſeil-Aulique venoit de proſcrire. L'Empereur avoit obligé ce Tribunal, à fulminer un décret pour mettre au ban de l'Empire les Electeurs de Bavière & de Cologne. Ce coup d'autorité aſſuroit au Conſeil-Aulique un droit qu'on lui avoit toujours diſputé : & après qu'il auroit eu le crédit de proſcrire deux Electeurs, les autres Princes qui ne s'y ſeroient pas oppoſés, ne pouvoient plus ſe diſpenſer de reconnoître ſa juriſdiction.

Ce décret ayant été rendu, l'Empereur aſſembla, le vingt-neuviéme d'avril, dans la grande ſalle du Palais, une nombreuſe Nobleſſe. Il ſe plaça ſur un trône, & ſe fit lire les actes par leſquels Léopold avoit donné l'inveſtiture aux deux Princes. L'Empereur Joſeph les déchira enſuite par le milieu, les jetta à terre & les pouſſa avec le pied. Les hérauts d'armes les ayant ramaſſés avec la pointe d'une lance, les mirent en piéces, & les jettérent par les fenêtres dans la baſſe-cour du Palais. On lut enſuite le décret par lequel les Electeurs de Bavière & de Cologne étoient mis au ban de l'Empire. Les hérauts d'armes publiérent cette ſentence dans tous les carrefours de Vienne. La tête de l'Electeur de Bavière fut miſe à prix ; & celui de Cologne auroit eu le même ſort, ſi ſa qualité d'Eccléſiaſtique ne l'eût mis à couvert d'un pareil traitement. Les Electeurs de Bavière & de Cologne ſont mis au ban de l'Empire.

Pour rendre la proſcription plus entière, on ôta la qualité de Princes aux enfans de l'Electeur. Il fut ordonné

AN. DE J. C. 1706.

qu'on les appelleroit ſeulement les fils du Comte de *Witelspach*; nom que la Cour de Vienne laiſſoit encore par grace à leur père, & que leurs ancêtres avoient porté autrefois. Pluſieurs Etats d'Allemagne blâmérent le décret du Conſeil-Aulique & la conduite de l'Empereur. Ils prétendoient, que dans le jugement rendu contre les Electeurs de Bavière & de Cologne, on n'avoit pas obſervé les formalités qui devoient ſe pratiquer en mettant les membres du Corps Germanique au ban de l'Empire.

Les Etats de l'Empire blâment cette proſcription.

En effet, les loix éxigent, dans ces ſortes d'occaſions, Qu'on cite les accuſés en pleine Diète : Qu'on leur envoye des ſauf-conduits pour eux & pour leurs Ambaſſadeurs : Qu'on écoute leurs raiſons & leurs défenſes: Qu'on les éxamine dans les trois Colléges, & ſi enſuite ils ſont trouvés coupables, qu'on les ſomme, à trois différentes fois, de ſatisfaire à leurs obligations, en leur donnant un délai au moins de trois mois : Que ſi après cela les délinquans perſiſtent dans leur faute, les trois Colléges aſſemblés dreſſent & font publier le ban, au nom de l'Empereur & de l'Empire. Comme ces formalités n'avoient point été obſervées dans le jugement rendu contre les Electeurs de Bavière & de Cologne, on concluoit que leur ban étoit nul & inſoutenable.

Affaires du Rhin.

Les Electeurs proſcrits eſpéroient que le Maréchal de Villars rétabliroit un peu leurs affaires en Allemagne. Au mois d'avril, le Comte de Marſin s'étant rendu ſur la Moſelle, fit embarquer à Metz & à Thionville quantité de munitions de bouche & de guerre, feignant de vouloir faire le ſiége de Traërbach. Pendant qu'on travailloit à cet embarquement, on faiſoit défiler vers Saverne, les troupes venues des Païs-Bas, & celles qui avoient hyverné dans le païs Meſſin ou aux environs, pour compoſer l'armée de ce Maréchal.

Le Duc de Villars aſſembla la ſienne à Brumpt, ſur la Sor. Les deux Généraux ayant concerté leur marche, ils la commencérent la nuit du vingt-neuviéme au trentiéme d'avril. Ils donnérent l'allarme au Prince de Bade & au Comte de Friſe, & les obligérent de ſe retirer dans le

camp qu'ils avoient fortifié pendant l'hyver entre Biſchweiller & Druſenheim.

AN. DE J. C. 1706.

Haguenau fut laiſſée à la droite par le Comte de Marſin, & à la gauche par le Duc de Villars. L'avant-garde de celui-ci ayant trouvé huit cents chevaux qui vouloient lui diſputer le paſſage de la Moter, le Marquis du Bourg en tua ou fit priſonniers environ deux cents. Le reſte prit la fuite, & ayant jetté l'allarme dans le camp de Druſenheim, le Marquis de Bade l'abandonna, avec tant de précipitation que les François y entrérent le premier de mai. Ils y trouvérent les tentes tendues, preſque tous les bagages, quantité de munitions de bouche, de guerre, & même la vaiſſelle d'argent du Comte de Friſe, qui fut pillée par les huſſards François. Les Allemans ayant gagné le pont qu'ils avoient à Stomart, s'en ſervirent pour paſſer le Rhin, & le rompirent enſuite. Ainſi le Forr-Louis ſe trouva entiérement dégagé. La garniſon de cette place fut envoyée à Straſbourg; on y en mit une autre de troupes fraîches, & les magaſins furent fournis de ce qui pouvoit y manquer.

Les Impériaux abandonnent leur camp & la ville de Druſenheim.

Le Marquis de Vieux-Pont fut détaché pour aller aſſiéger Druſenheim. Mais les Allemans lui en épargnérent la peine, parcequ'à la faveur de la nuit, ils s'étoient ſauvés au-delà du Rhin, après y avoir jetté une partie de leurs proviſions; cependant on y trouva quantité de foin, d'avoine & de bled, & beaucoup de poudre. Le même jour, deuxiéme de mai, ils abandonnérent auſſi Seltz, & toutes les autres places qu'ils avoient le long du Rhin.

Le Maréchal de Villars s'avança le troiſiéme jour vers Lauterbourg, pour tenter s'il ſeroit plus heureux que la campagne précédente, où il l'avoit attaquée inutilement. La ſituation de cette place, & les nouveaux ouvrages qu'on y avoit faits depuis deux ans, ſembloient devoir arrêter l'armée Françoiſe. Mais la terreur s'étoit tellement emparée de l'eſprit des Allemans, qu'ils abandonnérent ce poſte, ſans avoir endommagé leurs magaſins, où l'on avoit raſſemblé les vivres, les fourages & les munitions de guerre, pour une partie de la campagne. Dès que le Comte

Les François s'emparent de Lauterbourg.

AN. DE J. C. 1706.

de Broglio fut entré dans cette place, trois mille Allemans, revenus de leur épouvante, parurent à la portée du canon, pour rentrer dans Lauterbourg; mais il n'étoit plus tems.

Les Allemans ſont chaſſés de pluſieurs poſtes.

Le lendemain, le Maréchal de Villars fit un détachement pour aller attaquer trois cents hommes, retranchés à la tête du pont de bateaux que les Allemans avoient ſur le Rhin, près de l'embouchure de la Lauter. Les officiers qui commandoient dans cet endroit, détachérent un bateau avec lequel ils ſe ſauvérent; leurs ſoldats firent la même choſe. Mais cette retraite s'éxécuta avec tant de précipitation, qu'il y eut vingt-cinq à trente hommes de noyés.

Les François profitérent ſi bien de cette conſternation générale, qu'ils chaſſérent les Allemans de Germersheim, entre Landaw & Philipſbourg, & de tous les autres poſtes qu'ils occupoient depuis la rivière de Moter juſqu'à celle de Spirbach.

Le Comte de Marſin retourna ſur la Moſelle avec une partie de ſes troupes, laiſſant l'autre au Maréchal de Villars. En trois jours, les François s'emparérent des camps de Haguenau, de Biſchweiller & de Lauterbourg, tous trois bien fortifiés. Les Allemans abandonnérent Druſenheim, Benheim, Seltz, Nieubourg, Weiſſembourg, Lauterbourg, Germersheim, Nieuſtat; enfin, toutes les conquêtes qu'ils avoient faites en deçà du Rhin, pendant les campagnes de 1704. & de 1705. ils ne conſervérent que Landaw, dont la communication leur fut coupée.

Les François prennent Haguenau.

Le Maréchal de Villars ayant réſolu de faire le ſiége de Haguenau, chargea de cette éxpédition le ſieur de Péry, Maréchal de camp. Cet officier parut devant la place le troiſiéme de mai. La tranchée fut ouverte peu de jours après. De part & d'autre on fit un feu très-vif. L'onziéme de mai la garniſon capitula. Elle ſe rendit priſonnière de guerre, laiſſant deux cents milliers de poudre, huit mille ſacs d'avoine, dix-huit mille ſacs de bled, quantité de farine dans les tonneaux, quatre-vingt piéces de canon, & un tres-grand nombre d'habits qu'on devoit diſtribuer aux régimens.

Digitized by Google

Le Maréchal de Villars eampoit à Spire, d'où il mettoit le Palatinat à contribution. Après s'être emparé de l'iſle du Marquiſat, il reçut un ordre d'envoyer en Flandre une partie de ſon armée ; ce qui l'affoiblit de telle ſorte qu'il ne put faire aucune entrepriſe. Le Prince de Bade fut auſſi réduit à ſe tenir ſur la défenſive ; on avoit détaché quatre ou cinq régimens de ſon armée, pour renforcer celle de Hongrie. Au mois d'août, les mécontens de ce Royaume forcérent les lignes de la Morave, défendues par le Général Boskai, & firent une irruption en Autriche, d'où ils enlevérent un grand butin. Guy de Staremberg qui veilloit à la ſûreté des lignes d'Oedembourg, eut auſſi le chagrin de les voir forcées. Les Hongrois pillérent & brulérent plus de trente villages ; & chargés d'un riche butin, ils retournérent à Neuhauſel.

AN. DE J. C. 1706.

Les Hongrois forcent les lignes de la Morave & d'Oedembourg.

D'un autre côté, le Prince Ragotski fatiguoit les troupes de Staremberg par des marches & des contremarches. Pendant plus d'un mois, ils épuiſérent dans leurs mouvemens toutes les fineſſes de l'art militaire, pour s'affamer, ſe couper, ſe ſurprendre, & gagner quelqu'avantage l'un ſur l'autre. Le quinziéme de ſeptembre, Ragotski prit d'aſſaut Strigonie, dans la baſſe-Hongrie. Le Général Staremberg, pour réparer la faute qu'il avoit faite en s'éloignant de cette place, en fit auſſi-tôt le ſiége. La tranchée fut ouverte le ſecond du mois d'octobre, & le neuviéme la garniſon ſe rendit, après avoir obtenu qu'elle ſortiroit avec armes & bagages.

Ragotski prend Strigonie.

Staremberg la reprend.

Staremberg n'avoit pas aſſés de troupes, pour arrêter les partis des mécontens & faire des ſiéges. Ragotski, à la tête de quarante mille hommes, avoit laiſſé aux Généraux Forgats & Oskai, chacun un corps pour faire des courſes dans l'Autriche & la Moravie. Ils paſſoient & repaſſoient, pilloient, bruloient les bourgs & les villes, & tevenoient toujours avec des richeſſes & des priſonniers de diſtinction. Un corps de Hongrois manqua de ſurprendre l'Empeteur, dans la forêt d'Eberdorf où il chaſſoit. Ils avoient caché deux cents cavaliers avec des chevaux de main, & plus de trois cents fantaſſins diviſés en petites

Les partis Hongrois ravagent la Hongrie & l'Autriche.

AN. DE J. C. 1706.

bandes. Leur deſſein auroit réuſſi, ſi deux piqueurs qui pourſuivoient un cerf, n'euſſent apperçu des chevaux à l'attache, & pluſieurs hommes le ventre à terre. L'Empereur n'étoit qu'à cent pas de-là. Les piqueurs feignirent de n'avoir pas vu l'embuſcade. Ils rebrouſſérent chemin, pour avertir ſa Majeſté Impériale, qui retourna à toute bride à Vienne avec les Seigneurs de ſa ſuite.

Affaires d'Italie.

Les commencemens de la campagne d'Italie n'avoient été favorables, ni à la maiſon d'Autriche ni à celle de Savoye. Le Maréchal de Berwick s'étoit emparé de Nice, le quatriéme de janvier. L'armée Impériale qui avoit hyverné en Lombardie, étoit diminuée de plus de quatre mille hommes depuis le départ du Prince Eugène. Les Bavarois qu'on y avoit envoyés pour recruter les régimens, s'étoient ſauvés par bandes dans les Etats de Veniſe & du Pape. Le Comte de Médavi, Officier Général des François, avoit reçu plus de douze cents de ces déſerteurs, & les avoit envoyés en Flandre, pour ſervir ſous l'Electeur de Bavière. L'armée Impériale étoit réduite à ſeize mille hommes environ, commandés par les Comtes de Réventlau & de Staremberg.

Les François, ſupérieurs en forces à leurs ennemis, ſe diſpoſoient à faire la conquête de tout le Piémont, & le Duc de Vendôme promettoit de chaſſer en une ſeule campagne les Impériaux de l'Italie. Pour faire échouer cette entrepriſe, le Prince Eugène repréſenta à la Cour de Vienne, de quelle importance il étoit de renforcer l'armée Impériale en Italie. Comme on manquoit d'argent, la plupart des Miniſtres furent d'avis d'impoſer de nouvelles taxes ſur les Bavarois. Le Prince Eugène, touché de la triſte ſituation de ce peuple, propoſa un moyen plus digne de la généroſité & de la gloire de l'Empereur. Ce fut d'hypothéquer aux Anglois les biens-fonds que ſa Majeſté Impériale avoit en Siléſie, pour la valeur de vingt-cinq mille livres ſterlings.

L'Empereur emprunte une ſomme d'argent aux Anglois.

Ce projet fut approuvé. Le Prince Eugène, appuyé de l'autorité Impériale pour faire cet emprunt, trouva dans les Anglois les meilleures diſpoſitions du monde. La ſomme fut

ut bien-tôt envoyée à Vienne. On l'employa à lever des milices. Dix mille Heſſois, cinq mille hommes du Palatinat, & les recrues faires dans la Pruſſe & le pais de Saxe-Gotha, furent envoyés pour renforcer l'armée d'Italie. Lorſque ces troupes furent en mouvement, le Prince Eugène ſe diſpoſa à repaſſer les Alpes. En arrivant à Rovérédo, il apprit la nouvelle du combat de Calcinato, dont voici les particularités. AN. DE J. C. 1706.

Le Duc de Vendôme ſe prépare à livrer bataille aux alliés.

Sur la fin de la campagne précédente, le Prince Eugène avoit diſtribué ſes troupes dans les bourgs & les villes qui ſont entre les lacs de Garde & d'Iſlo. Ses principaux quartiers étoient Calcinato dans le centre, Carpendolo à la droite, & Montéchiaro à la gauche. Le Duc de Vendôme informé de cette diſpoſition, conçur le deſſein d'attaquer ces quartiers. Cependant, comme ſes troupes étoient fort fariguées, il ſe contenta alors de les ranger de manière, qu'il pût les raſſembler en peu de tems. Il communiqua ſon projet au Comte de Médavi, à qui il laiſſa le commandement des quartiers de l'Oglio & de l'Adda. Ces meſures érant priſes, le Duc de Vendôme fit un voyage à la Cour de France. A ſon retour en Lombardie, il trouva les Impériaux paiſibles dans leurs quartiers. Le Comte de Médavi, en conformité des ordres qu'il avoit reçus, avoit fait les diſpoſitions néceſſaires pour une marche ſecréte de trois cenrs hommes par bataillon, & de quarre à cinq mille chevaux.

Bataille de Calcinato perdue par les Impériaux.

Le dix-neuviéme d'avril, à la pointe du jour, l'armée Françoiſe ſe trouva en bataille dans la plaine, à la vue des Impériaux. Le tems qu'il fallut pour marcher à eux, & franchir les hauteurs qui les couvroienr, leur donna le loiſir de ſe mettre en ordre de bataille, enrre Carpendolo & Calcinato. Le Duc de Vendôme n'arrendit pas, pour artaquer les Allemans, que toute ſon infanterie fût arrivée ; il ſe mit à la tête de douze bataillons, de deux brigades de cavalerie, & de cinq régimens de dragons. Il avoit encore trois foſſés à traverſer, ce qui obligea les François de ſe rompre trois fois, & de ſe reformer de nouveau ſelon la diſpoſition du terrain. Tous les obſtacles ayanr éré ſurmon-

An. de J. C. 1706.

tés, la gauche des François, la bayonnette au bout du fuſil, vint tomber ſur la droite des Allemans. Le combat fut rude. La cavalerie Impériale ayant plié, l'infanterie perdit un peu de terrain. Auſſi-tôt le Comte de Réwentlaw ſe porta à cette aile & rallia ſes eſcadrons. Ils revinrent au combat, & repouſſérent la cavalerie Françoiſe avec quelque ſuccès. Il croyoit la bataille à moitié gagnée, lorſqu'on vint lui dire que l'ennemi avoit battu ſon aile gauche, & pénétré entre ſa gauche & Montéchiato. Ce Général craignant alors que le reſte de l'armée Françoiſe qui venoit d'arriver, ne lui coupât la retraite, ordonna à ſes troupes de ſe ſauver vers Reſato. Elles obéirent; mais avec tant de déſordre & de précipitation, qu'elles ne s'arrêtérent qu'à l'entrée du Tirol, où la tête des fuyards trouva le Prince Eugène qui arrivoit de Vienne. La perte des Impériaux fut très-conſidérable; ils eurent plus de trois mille hommes tués & preſqu'autant de priſonniers. Ils perdirent environ mille chevaux, ſix piéces de canon, vingt-cinq drapeaux, douze étendards & leur bagage. On aſſure que les François n'eurent qu'environ ſept à huit cents hommes tués ou bleſſés.

Le Prince Eugène raſſemble les débris de l'armée Impériale.

Le Prince Eugène ayant ramaſſé les reſtes de l'armée de Réwentlaw, accourut à Gavardo, pour empêcher qu'on ne lui ôtât la communication avec le Trentin. Il joignit à ces débris trois régimens venus de Bavière, & quelques troupes qui étoient reſtées dans le Véronois. Pour détourner le Duc de Vendôme de s'emparer de Salo, il fit défiler, la nuit du vingt-deuxiéme d'avril, la cavalerie avec un piquet de mille grenadiers, & envoya ſon infanterie dans le territoire de Salo avec du canon. A cette nouvelle, le Duc de Vendôme détacha trois mille chevaux pour attaquer l'arrière-garde des Allemans, commandée par le Général Zumjungen. Les François marchérent juſqu'à Maderno ſans s'arrêter. Ils entreprirent de forcer un paſſage entre le lac & la montagne. L'attaque fut longue & meurtrière; enfin, les François furent obligés de revenir ſur leurs pas. Ils s'emparérent néanmoins de Salo. Le Prince Eugène pénétra juſque dans la vallée de Poli-

ſella, où il campa en attendant les renforts qu'on lui envoyoit.

AN. DE J. C. 1706.

Les François faiſoient depuis quelque-tems des préparatifs extraordinaires pour le ſiége de Turin. Le quatorziéme de mai, on commença à travailler aux lignes de circonvallation & de contrevallation. La Feuillade fut chargé de la conduite de ce ſiége. Le Duc de Vendôme, qui vouloit obſervet l'armée du Prince Eugène, & l'empêcher de rien entreprendre, vint ſe poſter à Rivoli, où il eut ſoin de ſe retrancher.

Les François inveſtiſſent Turin.

Le Prince Eugène, après avoir reçu un renfort d'environ dix mille hommes, quitta ſon camp & ſe rendit à Caſtelbaldo avec la moitié de ſon armée. Le reſte de ſes troupes reſta à Saint-Michel, ſous la conduite du Prince d'Anhalt. Les François voyant approcher les Impériaux, abandonnérent les poſtes qu'ils occupoient près de Caſtelbaldo. Le Prince Eugène, ſans s'arrêrer, paſſa l'Adige & enſuite le Pô, & vint camper à Santa-Bianéa. Maître du Ferrarois & du Modénois, il tourna ſi à propos dans le Parmeſan & le Plaiſantin, qu'il traverſa ces Provinces ſans oppoſition.

Le Roi de France avoit rappellé d'Italie le Duc de Vendôme pour l'envoyer commander en Flandre; le Duc d'Orléans lui avoir ſuccédé, ayant ſous ſes ordres le Maréchal de Marſin. Comme il n'étoit pas aſſés fort pour s'oppoſer au Prince Eugène, il demanda un renfort à la Feuillade, qui lui envoya vingt bataillons & de la cavalerie à proportion. Le Duc, à la tête de ces troupes, ne put arrêter les Impériaux, qui alloient de poſte en poſte en faiſant toujours quelques conquêtes. Ils n'avoient d'autres ennemis à combattre que la ſoif & la grande chaleur; les chevaux ſouffroient autant que les ſoldats. On avançoit cependant toujours, mais moins vîte que le Prince l'auroit deſiré. Après bien des peines, l'armée paſſa enfin le Tanaro à Iſola, au-deſſus d'Aſti, ſur le pont que le Duc de Savoye y avoit fait conſtruire.

La jonction des Piémontois avec les Impériaux ſe fit le premier de ſeprembre. La cavalerie du Duc ſe montoit à peine à quatre mille hommes, & ſon infanterie pouvoit

L'armée Impériale ſe joint à celle du Duc de Savoye.

AN. DE J. C. 1706.

former un corps de neuf mille ſoldats, parmi leſquels il y avoit beaucoup de milice. Pendant la marche du Prince Eugène, le Duc d'Orléans s'étoit avancé à proportion; ils étoient arrivés le même jour en Piémont. Le Maréchal de la Feuillade alla juſqu'à Creſcentin à la rencontre du Prince. Ils tinrent un Conſeil de guerre, dans lequel il fut arrêté de continuer le ſiége, & de faire de nouveaux efforts.

Siége de Turin.

Le Duc d'Orléans s'étant rendu à la tranchée, en viſita les travaux. Il trouva les attaques ſi peu avancées, qu'il ne put s'empêcher d'en témoigner ſa ſurpriſe. Les François entreprirent de ſe rendre maîtres des contre-gardes & de la demi-lune. Ils croyoient être en ſûreté du côté des mines, parceque, dans un aſſaut précédent, les aſſiégés en avoient fait jouer quelques-unes, dont l'effet avoit été ſi terrible, qu'il y avoit lieu de croire qu'il ne leur en reſteroit plus en cet endroit là. On ſe trompoit, il y avoit encore deux fourneaux bien remplis & prêts à jouer. Les aſſiégeans s'emparérent de la demi-lune & des deux contre-gardes, mais dès qu'ils ſe furent formés ſur le chemin couvert, la mine creva. D'un même coup elle abima deux piéces de batterie, elle en jetta une troiſiéme dans le foſſé, & fit ſauter en l'air trois cents grenadiers. Les autres, épouvantés d'un ſpectacle ſi horrible, ſe débandérent. Les aſſiégés les pourſuivirent juſque dans les boyaux des tranchées. Revenus enſuite dans les logemens & dans les batteries, ils y renverſérent tout, briſérent les affuts, & mirent le feu aux faſcines & aux inſtrumens.

Depuis le vingt-ſixiéme de mai juſqu'au cinquiéme de ſeprembre, la garniſon de Turin, commandée par le Général Thaun, s'étoit toujours défendue avec beaucoup de valeur. Le ſecours approchoit, & il étoit queſtion parmi les Généraux François, du parti qu'il falloit prendre. Le Duc d'Orléans vouloit marcher à l'ennemi & lui livrer bataille; le Maréchal de Marſin prétendoit qu'on ſoutiendroit mieux le combat derrière des lignes bien fortifiées, qu'en plaine campagne: cet avis prévalut, & on ſe mit dans le meilleur état de défenſe qu'il fut poſſible.

Le ſixiéme de ſeptembre, le Duc de Savoye & le Prince Eugène paſſérent la Doire, & occupérent tout le terrain entre cette rivière & celle de la Sture. Le ſeptiéme à la pointe du jour, ils marchérent ſur huit colonnes pour attaquer le retranchement des François. Le Duc de Savoye commandoit le centre de l'armée, les Princes de Saxe-Gotha & d'Anhalt-Deſſau l'aile droite, le Prince Eugène la gauche. L'action commença vers les huit heures, aux lignes du Maréchal de Marſin. Les Allemans en furent pluſieurs fois repouſſés avec une perte conſidérable. Le Duc d'Orléans s'étant porté au plus fort des attaques, reçut au bras gauche une bleſſure qui lui découvroit l'os; une autre dans le côté, au défaut de ſa cuiraſſe, & trois coups dans ſes armes.

AN. DE J. C. 1706.

Bataille & levée du ſiége de Turin.

Après une réſiſtance de trois heures, les lignes furent forcées. La cavalerie Allemande enfonça les bataillons François, & les mit dans un tel déſordre qu'ils ne ſongérent plus qu'à ſe ſauver. Les uns prirent la fuite du côté du vieux parc, & d'autres gagnérent les ponts de la Doire, ou les derrières du Pô. Le Duc d'Orléans ayant paſſé la Doire avec le reſte des troupes du retranchement forcé, ordonna à celles qui étoient devant la citadelle, de le ſuivre vers Pignerol. Cet ordre s'éxécuta avec tant de confuſion, que ſi les Allemans en avoient ſçu profiter, ils auroient entiérement ruiné l'armée Françoiſe; mais ils ne s'attachérent qu'à piller. Alors le Duc de Savoye & le Prince Eugène parcoururent les retranchemens, & donnérent les ordres néceſſaires pour mettre en ſûreté l'artillerie & les munitions de guerre & de bouche. On y fit un butin conſidérable, que l'on abandonna aux ſoldats, aux habitans de Turin & aux paiſans.

Les François laiſſérent entre les mains des alliés un grand nombre de priſonniers; celui des morts fut beaucoup moins conſidérable. Le Maréchal de Marſin fut bleſſé dangereuſement, & mourut le lendemain de la bataille. Du côté des alliés, on perdit, dès le commencement de la bataille, le Colonel Hofman, le Prince de Brunſwick-Bévéren, & pluſieurs autres officiers de diſtinction. L'action

AN. DE J. C. 1706.

dura juſqu'à la nuit, à cauſe des retranchemens, des redoutes & des caſſines fortifiées, d'où l'on fut obligé de chaſſer les François ſucceſſivement. Leur belle défenſe fit perdre beaucoup de monde aux alliés, dont on fait monter le nombre à quatre ou cinq mille tant tués que bleſſés.

Les François perdent leurs conquêtes en Italie.

La victoire remportée par les Impériaux, fit perdre au Roi très-Chrétien preſque toutes ſes conquêtes en Italie. Les alliés s'emparérent de Chiras, de Cazal, de Verceil, d'Yvré, de Trino, de Creſcentin, de Lodi & du Duché de Milan. L'armée Impériale s'étant partagée en deux corps, le plus conſidérable alla mettre le ſiége devant Pighitone, qui ne tarda pas à capituler. Alexandrie & Tortone ſe rendirent au Prince Eugène qui en avoit fait lui-même le ſiége. Le château de Tortone fut emporté d'aſſaut, & la garniſon paſſée au fil de l'épée. La ville de Modène fut auſſi priſe de la même manière; mais ſa garniſon ſe ſauva dans le château, où elle ſe défendit encore long-tems.

La déroute devant Turin rendit inutile la victoire que le Comte de Médavi remporta deux jours après dans le Mantouan. Les troupes Heſſoiſes ayant joint le Général Wézel, l'armée paſſa le Mincio auprès de Borghetto, & alla faire le ſiége de Goito, dont le Gouverneur ſe défendit mal, & capitula ſans avoir fait preſqu'aucune réſiſtance. Le Prince de Heſſe inveſtit Caſtiglione, en attendant qu'il eût reçu ſa groſſe artillerie pour faire le ſiége de cette place. Le Comte de Médavi qui n'avoit point jugé à propos de diſputer le paſſage du Mincio aux Impériaux, feignit de craindre un engagement, & ſe retira à Santa-Maria-delle-Gratie, comme s'il eût voulu couvrir Mantoue. Il retira ſecrétement une partie des garniſons de Mantoue, de Guaſtalla, & toutes celles des petits poſtes voiſins. Se voyant une armée de vingt-cinq bataillons & de trente-cinq eſcadrons, il décampa tout à coup, & marcha vers le Prince de Heſſe qui n'étoit point informé de ces renforts. Ce Prince, déja maître de la ville, étoit occupé à réduire le château. Il aima mieux marcher au-devant des François, que de les attendre dans ſes re-

Bataille de Caſtiglione perdue par les Impériaux.

tranchemens. Il n'y laiſſa que ce qu'il falloit de monde pour la ſûreté de la tranchée, & pour tenir la garniſon du château dans le reſpect, & s'avança dans la plaine de Solfatino, entre Caſtiglione & Guidizzalo. Ce fut là que ſe livra une bataille où la valeur des deux partis rendit la victoire fort incertaine; elle pencha même quelque-tems du côté des Impériaux. Déja trois baraillons Eſpagnols de la première ligne avoient plié, & les ennemis profitant de cette ouverture, pénétroient dans l'armée de France. Mais Sébert qui étoit à la ſeconde ligne, remplit ce vuide avec tant de diligence, qu'ils ne purent profiter aſſés promtement de ce déſordre. Envain ils tâchérent de rompre la cavalerie Françoiſe, leur infanterie, après avoir compté quelque-tems ſur la défaite de l'aile droite, fut pouſſée à ſon tour & miſe en fuite. Cette déroute coûta aux alliés, ſelon les relations Françoiſes, plus de quatre mille priſonniers, en y comprenant ce qu'ils avoient laiſſé à Caſtiglione, & qui fut enlevé par le Comte de Médavi. Mais les Impériaux prétendirent n'avoir perdu, tant en morts, qu'en bleſſés & en priſonniers, qu'environ douze cents hommes. AN. DE J. C. 1706.

Affaires de Flandre.

Cette victoire ne répara point les pertes que les François avoient faites en Italie; elle ne put même en arrêter le cours, & encore moins celui des conquêtes que les alliés faiſoient en Flandre. L'Electeur de Bavière & le Maréchal de Villeroi ayant paſſé la Dyle, allérent camper, le vingt-deuxiéme de mai, entre les deux Ghettes, pour être en état de marcher vers Namur, parceque le Duc Marlboroug & le Velt-Maréchal d'Ouwerkerk, qui défiloient du côté de la Méhaigne, ſembloient avoir deſſein de prendre cette route. Sur les huit heures du matin, les deux armées ſe trouvérent en préſence à Ramilli, près de la ſource de la petite Ghette. On mit les troupes en bataille, & à onze heures on commença à ſe canoner. La maiſon du Roi attaqua d'abord la gauche des alliés avec ſuccès; mais elle fut priſe en flanc par douze baraillons & une colonne de dragons, que les alliés avoient fait couler le long de la Méhaigne, dans le vallon de Tavières. Le Maréchal

Bataille de Ramilli.

An. de J. C. 1706.

de Villeroi avoit ordonné qu'on y poſtât ſix bataillons, commandés par le Comte de la Mothe ; mais il ne s'en trouva qu'un ſeul ; ainſi il ne s'agiſſoit plus de diſputer le paſſage. La cavalerie prit la fuite, & l'infanrerie fut forcée de quitter en déſordre le champ de bataille, où elle laiſſa dix piéces de canon.

L'armée Françoiſe eſt défaite.

La perte juſque-là étoit aſſés égale des deux côtés. Les alliés ne penſoient pas à pouſſer plus loin leur victoire, lorſque la confuſion qui ſe mit parmi les troupes qui faiſoient la retraite du côté de Judoigne, leur en donna une des plus complettes, qui décida du ſort des Païs-Bas. On avoit à paſſer des bois fort ſerrés, où il étoit difficile de défiler en bon ordre. Les troupes ſe débandérent pour fuir plus vîte. Pluſieurs officiers Généraux avoient diſparu, quelques-uns même avant la bataille, les autres dès qu'elle avoit été engagée.

Marlboroug, averti de ce déſordre, détacha la plus grande partie de ſa cavalerie & de ſes dragons après les fuyards, dont quantité furent pris avec l'artillerie, les bagages & les caiſſons. La déroute fut ſi générale, que ce qu'on put rallier ne ſuffiſant pas pour défendre le paſſage de la Dyle, il fallut gagner Bruxelles, qu'on évacua preſqu'auſſi-tôt. L'armée traverſa le même jour la Dender à Aloſt, pour aller ſe poſter ſous le canon de Gand. Les Généraux ne s'y trouvant pas encore en ſûreté, ſe retirérent ſous Lille, abandonnant toutes les places qui n'étoient pas aſſés fortes ou aſſés bien munies pour ſoutenir un ſiége.

Bruges, Gand, Louvain, Malines, Bruxelles, Oudenarde, ne coutérent pas un coup de canon aux alliés. La Souveraineté de Charles III. fut auſſi-tôt reconnue dans toute cette étendue de païs que les François venoient d'abandonner à la diſcrétion du vainqueur.

Marlboroug eſt envoyé auprès du Roi de Suéde pour ſonder ſes intentions.

Le Duc Marlboroug, comblé de gloire & de biens, retourna à Londres, d'où la Reine Anne l'envoya en Saxe, pour y découvrir les deſſeins du Roi de Suéde. Le bruit s'étoit répandu que ſa Majeſté Suédoiſe devoit ſe joindre à la France. On ne doutoit point que cette Couronne

ne

ne fit ſes efforts pour mettre de ſon côté ce jeune conquérant, & que le Duc de Bavière, depuis peu mis au ban de l'Empire, ne râchât de l'engager à prendre ſon parti. Il eſt vrai que Charles avoit donné ſa parole en 1700. de ne pas ſe mêler de la guerre de Louis XIV. contre les alliés; mais on ſavoir que depuis, le Roi de Suéde étoit aigri contre la maiſon d'Autriche. Le Duc Marlboroug ne pouvoir s'imaginer que Charles fût eſclave de ſa parole, lorſqu'il s'agiroit de la ſacrifier à ſa grandeur & à ſon intérêt. Il partit donc, dans le deſſein d'aller ſonder les intentions de ſa Majeſté Suédoiſe. AN. DE J. C. 1706-1707.

Dès qu'il fut arrivé à Alt-Ranſtadt, le Comte Piper le conduiſit dans l'appartement du Roi, où ce Prince étoit environné de Sénateurs, de Généraux & de Gentils-hommes. En l'abordant, Marlboroug lui dit en François, qu'il s'eſtimeroit heureux de pouvoir apprendre ſous lui ce qui lui reſtoit à ſavoir dans l'art de la guerre. Puis il eut en particulier une audience d'une heure, dans laquelle le Roi parloit en Allemand & le Duc en François. Celui-ci ne ſe hâta point de faire ſes propoſitions; il vouloit étudier le penchant & les projets de Charles. Après les avoir éxaminés, il crut appercevoir dans ce Prince une indifférence naturelle pour la France. Il ne lui en fallut pas davantage pour juger que le Roi n'embraſſeroit point les intérêts de cette Couronne contre l'Empire. Il comprit que ſi ce Prince reſtoit en Saxe, c'étoit pour impoſer quelques conditions un peu dures à l'Empereur. Marlboroug perſuadé que Joſeph ne réſiſteroit pas, laiſſa Charles à ſon penchant naturel, & prit congé de ſa Majeſté Suédoiſe, ſans lui avoir fait aucune propoſition.

Démêlés entre l'Empereur & le Roi de Suéde.

Pendant que le Duc Marlboroug s'appliquoit à pénétrer les deſſeins du Roi de Suéde, le Comte de Wratiſlaw vint à Leipſick, pour accommoder les différends de la maiſon d'Autriche avec ce Prince. Charles éxigeoit une ſatisfaction de l'Empereur, ſur ce qu'il avoit accordé à quinze mille Moſcovites un paſſage par la Siléſie. Il demandoit, Que par rapport à la maiſon de Holſtein, il limitât le droit de primogéniture, & aſſurât l'Evêché de

AN. DE J. C. 1707.

Lubec à la branche qui en étoit en poſſeſſion : Qu'il le diſpensât de fournir actuellement ſon contingent contre la France, en conſidération de la longue guerre qu'il avoit eu à ſoutenir contre la Pologne, & de celle qu'il alloit porter en Moſcovie : Qu'en conformité de la paix de Weſtphalie, il accordât aux Proteſtans de Siléſie le libre éxercice de leur Religion, & leur rendit toutes leurs Egliſes : Qu'il envoyât au camp Suédois le Comte de Zoborn, qui, en préſence du Sieur Sttahlenheim, Miniſtre de Suéde, avoir parlé peu reſpectueuſement de Charles XII. & du Roi Sraniſlas qu'il ttaitoir de rebelle ; ce qui avoit porté le Miniſtre Suédois à le frapper au viſage.

Le Comte de Wratiſlaw répondit, qu'il n'avoit pas d'inſtructions ſuffiſantes ſur quelques-uns de ces articles. En effet, il avoit otdre de ne conſentir qu'à la reſtitution des Egliſes qui avoient été priſes aux Proteſtans de Siléſie depuis la paix de Riſwick. Mais Charles XII. étendoir cette reſtitution juſqu'à la paix de Weſtphalie, dont il avoit acquis la garantie par la ſucceſſion à la Couronne de Suéde. L'envoyé de l'Empereur fut obligé de retourner à Vienne, pour demandet les dernières inſtructions ſur ce ſujet.

Pendant l'abſence du Comte de Wratiſlaw, les envoyés d'Angleterre & de Hollande conſeillérent au Roi de Suéde de marchet avec ſes troupes contre les Moſcovites, ſans attendre le rerour de ce Miniſtre. Ils offrirenr leur médiation pour régler & éxécuter tous les articles de la négociation. Le Roi Charles ne voulut point y conſentir. Il ſavoit par expérience, combien peu l'on doit compter ſur de telles médiations, & il étoit sût que ſa préſence contribueroit à terminet cette affaire plus promtement.

L'Empereur accorde au Roi de Suéde ce qu'il demandoit.

En effet, Charles ne tatda pas à recevoir de l'Empereur une réſolurion déciſive à ce ſujet, en vertu de laquelle le Comte de Zoborn lui fut livré ; mais il le renvoya, après l'avoir détenu priſonniet pendant quelques jouts. Il obtint de même ſes auttes demandes. Après que la Cour Impériale eut promis d'éxécuter à la lettte tous les attricles de l'accommodement, il donna des ordres pout le départ de ſes troupes, qui formoient une armée de qua-

rante-trois mille ſix cents cinquante hommes. Les délices de la Saxe où il étoit reſté une année, n'avoient pas adouci ſa manière de vivre. Il monroit à cheval trois fois par jour, ſe levoit à quatre heures du matin, s'habilloit ſeul, ne buvoit jamais de vin, ne reſtoit à table qu'une demi-heure, éxerçoit ſes troupes tous les jours, & ſembloit ne connoirre d'autre plaiſir que celui de faire la guerre.

AN. DE J. C. 1707.

Charles, à la têre de ſon armée, ſe mit en marche. Paſſant à une lieue & demie de Dreſde, il ſe déroba de ſes gardes, entra dans cette ville, accompagné du Duc de Holſtein & de quelques officiers, & alla droit au Palais du Roi Auguſte, qui fut ſurpris de cette viſite. Après un entretien d'une demi-heure, Charles temonta à cheval, fit le tour des remparts avec Auguſte, ſortit de Dreſde au bruit du canon, & rejoignit ſon armée, qui étoit fort inquiéte du ſort de ſon Souverain. Il prit la route de la Siléſie, traverſa cette Province, & rentra en Pologne, pour en chaſſer les Moſcovires. Il les força de repaſſer le Boriſthêne, les pourſuivit, s'enfonça dans l'Ukraine, dans l'eſpérance de pénétrer juſqu'à Moſcow & de détrôner le Czar. Mais la journée de Pulrowa, funeſte aux Suédois, renverſa ce projet, comme nous le verrons dans la ſuite de cette hiſtoire.

Le Roi de Suéde va rendre viſite au Roi Auguſte.

La guerre allumée dans toute l'Europe épuiſoit les Provinces d'hommes & d'argent. Les peuples ſouhaitoient la paix ; mais pour y déterminer la maiſon d'Autriche, l'Angleterre & les Etats-Généraux, il falloit un puiſſant médiateur ; & faute d'en trouver, les Cercles du haut & du bas-Rhin, de Suabe & de Franconie, furent ob'igés de ſe conformer au deſir de leurs alliés qui vouloient abſolument continuer la guerre. Cependant, comme ces quatre Cercles ſe plaignoient de ce qu'on ne fourniſſoit pas le nombre de troupes dont on étoit convenu, pour garantir leurs Etats des hoſtilirés commiſes par les François, on s'aſſembla à Heilbron. Il y fut réſolu, que l'Empire mettroit quaranre mille hommes ſur pied, & que cette armée ſeroit augmentée de quelques mille hommes à la ſolde de l'Angleterre & de la Hollande. On promit enſuite

Aſſemblée à Heilbron.

AN. DE J. C. 1707.

de remplir la caiſſe de ſommes ſuffiſantes pour entretenir les troupes ; de faire des magaſins à Philipſbourg ; de munir Landaw de vivres & de munitions, & d'envoyer en Savoye, au commencement de mars, des recrues pour compléter les régimens. On négocioit auſſi avec l'Empereur, pour l'engager à donner à l'Archiduc Charles ſon frère l'inveſtiture du Duché de Milan. Le délai que ſa Majeſté Impériale apportoit à ſe deſſaiſir de ce Duché, donnoit de l'inquiétude aux Etats d'Italie, qui redoutoient autant le voiſinage de ce Prince que celui des François. Enfin, après bien des inſtances, on obtint ce qu'on ſouhaitoit.

Joſeph donne à ſon frère l'inveſtiture du Duché de Milan.

Dans le même tems, la Cour d'Angleterre & les Etats-Généraux travailloient à faire augmenter les domaines du Duc de Savoye. L'Empereur Léopold l'avoit détaché de la France, en lui promettant les villes de Valence & d'Alexandrie, avec les territoires qui en dépendoient. Joſeph différoit toujours d'acquitter la parole de ſon père ; enfin, déterminé par les inſtances de la Reine d'Angleterre & de leurs Hautes-Puiſſances, il conſentit à la ceſſion de ces villes, par un décret, dont voici la teneur : *Le ſacrifice que ſon Alteſſe Royale de Savoye a fait de ſa perſonne & de ſes Etats pour l'illuſtre maiſon d'Autriche*, a obligé *l'Empereur Léopold, de glorieuſe mémoire, de lui céder en récompenſe les villes de Valence, d'Aléxandrie & autres. Ces conſidérations, jointes au grand fruit que l'auguſte maiſon d'Autriche & la cauſe commune ont tiré de la fermeté de ſon Alteſſe Royale, ont auſſi engagé ſa Majeſté Impériale d'aujourd'hui, à donner à ce Prince la pleine & actuelle poſſeſſion, & l'entière propriété deſdites Villes avec toute la Province, & celle de Laumelline, la vallée de Séſia, avec tous leurs territoires qui en dépendent.*

Il céde au Duc de Savoye Valence, Aléxandrie, &c.

Journal hiſt. à l'an 1707.

L'Empereur & le Roi de France firent auſſi un traité, qui portoit que les troupes Françoiſes qui étoient en garniſon dans les villes d'Italie dont Louis XIV. étoit encore le maître, auroient la liberté de retourner en France avec armes & bagages, pour ſe rendre à petites journées par la route la plus commode. Dans la ſituation où étoient les

Le Roi de France retire ſes garniſons des places de Lombardie.

affaites d'Italie, ce traité paroiſſoit avantageux à la France. Elle rappelloit dix-huit à vingt mille hommes qui lui étoient preſqu'inutiles en Lombardie, qui même auroient pu y périr de misère, faute de recevoir du ſecours; outre que l'argent néceſſaire à la ſubſiſtance de ces troupes paſſoit en païs étranger ſans eſpérance de retour. An. de J. C. 1707.

Ce traité n'étoit pas moins favorable aux deſſeins des alliés. Ils gagnoient des places qu'ils n'auroient peut-être pas conquiſes ſans répandre beaucoup de ſang: ils étoient même diſpenſés d'y mettre des garniſons, parcequ'il n'y avoit plus d'ennemi qui pût les attaquer. Les alliés, libres ſur le Pô, maîtres du Milanès & du Mantouan, furent en état de pénétrer en Provence. Leur deſſein étoit d'aſſiéger Toulon par terre & par mer. L'armée commandée par le Duc de Savoye & le Prince Eugène, vint camper près de la Valette, où l'on établit le quartier général. Le vingt-neuviéme de juillet, ils attaquérent la hauteur de Sainte-Catherine, où les François étoient couverts d'un bon retranchement; les alliés furent repouſſés. Le trentiéme ils revinrent à la charge, emportérent le retranchement, & placérent du canon ſur la hauteur pour battre Toulon.

Les alliés s'emparent de la hauteur de Sainte Catherine.

Ce poſte étoit important, parcequ'il domine une partie de la ville. Le Maréchal de Teſſé qui commandoit l'armée Françoiſe, voyant bien que le ſalut de Toulon en dépendoit, réſolut de le reprendre. Le quinziéme d'août, il donna l'ordre pour l'attaquer. A l'inſtant les François fondirent ſur les alliés avec tant de bravoure, de furie & d'impétuoſité, que les foſſés de la hauteur furent bien-tôt remplis de corps morts. De huit à neuf cents hommes qui la défendoient, la plupart furent paſſés au fil de l'épée. Le Prince de Saxe-Gotha, âgé de trente ans, reçut deux coups de fuſil dont il tomba mort ſur la place; & quatre bataillons commandés pour ſecourir ceux qui défendoient la hauteur, furent taillés en piéces.

Ils en ſont chaſſés.

Ce mauvais ſuccès, le défaut de vivres, & la difficulté de ſe rendre maîtres d'une ville munie d'une bonne garniſon, & couverte par une armée qui groſſiſſoit chaque

An. de J. C. 1707.

jour, firent prendre au Duc de Savoye la réſolution de lever le ſiége. Le trentiéme d'août, ſes troupes repaſſérent le Var, & vinrent camper à Vigone, près de Pignerol. Le Prince Eugène, dans ſa retraite, s'empara de Suze. Enſuite il mit ſes troupes en quartiers d'hyver.

Mort du Marquis de Bade.

Les armes de l'Empire ne furent pas plus heureuſes ſur le Rhin que dans la Provence. L'Allemagne perdit cette année un de ſes plus grands Généraux. C'étoit le Prince Louis-Guillaume, Marquis de Bade, Gouverneur de Raab, & Commandant-Général des armées de l'Empire. Il mourut dans ſon château de Raſtadt, après une maladie de pluſieurs mois. Ce Prince s'étoit acquis une grande réputation, tant en Hongrie que ſur le Rhin. Il eſt vrai que ſes progrès n'ont pas toujours égalé ceux de quelques Généraux de l'Europe; mais on ne doit imputer les revers qu'il a éprouvés, qu'à la déſunion & à la lenteur des Puiſſances qui fourniſſoient les troupes dont ſes armées étoient compoſées.

Diviſion de la maiſon de Bade en deux branches.

La maiſon de Bade eſt une des plus anciennes d'Allemagne; elle fit deux branches, au commencement du ſeiziéme ſiécle. Le Prince Louis-Guillaume étoit de l'aînée, qu'on nomme Bade-Baden; l'autre eſt connue ſous le nom de Bade-Dourlach. Celle-ci a embraſſé la Confeſſion d'Augſbourg, qu'elle ſuit encore aujourd'hui, & l'autre n'a jamais voulu ſe ſéparer de l'Egliſe Romaine.

Le Margrave de Bareith eſt fait Général de l'armée de l'Empire.

La charge de Général de l'armée de l'Empire étant alternative, par un concordat fait entre les Catholiques & les Proteſtans, on propoſa pour la remplir le Margrave de Brandebourg-Bareith, Prince Proteſtant, & le plus ancien Welt-Maréchal. Le Directoire de Mayence s'y oppoſa, par la raiſon que pluſieurs membres du Corps Germanique avoient proteſté contre ce concordat. L'Empereur auroit volontiers appuyé l'oppoſition du Directoire de Mayence; mais cette déclaration auroit ſoulevé les Proteſtans contre la maiſon d'Autriche. Il crut donc appaiſer la diſpute, en ordonnant que le Marquis de Bareith & le Prince Eugène commanderoient alternativement. Les Proteſtans ne reclamérent point contre cette déciſion,

Digitized by Google

parceque voyant le Prince Eugène aſſés occupé en Italie, ils étoient sûrs que le Margrave auroit ſeul le commandement de l'armée du Rhin. AN. DE J. C. 1707.

Le nouveau Général écrivit aux Cercles d'envoyer au plutôt leur contingent. Ses inſtances furent appuyées des Etats-Généraux, qui préſentérent une lettre à l'aſſemblée de Ratiſbonne, pour faire des reproches aux Cercles, de ce qu'ils n'avoient pas encore pourvu à la sûreté des places frontières, ni fait aucune diſpoſition pour la campagne ſur le Rhin. Ils aſſuroient que cette nonchalance portoit un grand préjudice à la cauſe commune; que le Corps Germanique devoit appréhender que l'Angleterre & la Hollande n'écoutaſſent les propoſitions de paix qu'on leur faiſoit; d'autant qu'il étoit impoſſible, & hors de toute raiſon, que ces deux Puiſſances reſtaſſent ſeules chargées du fardeau de la guerre.

Mauvais état de l'armée Impériale.

Cette lettre, qui étoit très-vive, fut le ſujet d'une délibération; mais quelques Miniſtres, offenſés de ſes expreſſions, en donnérent avis aux Princes leurs maîtres, & attendirent leurs ordres pour opiner. Il y avoit cependant une armée ſur le Rhin; mais au lieu d'être de quarante mille hommes, nombre preſcrit par l'aſſemblée de Heilbron, elle ne montoit pas à vingt-huit mille; encore n'étoit-elle compoſée que de nouvelles milices, mal payées & mal armées: de ſorte que le Margrave de Bareith ne ſavoit quel parti prendre contre le Maréchal de Villars qui en vouloit aux lignes de Stolhoffen. Les Allemans travailloient depuis ſix ans à fortifier ces retranchemens. Le Prince Louis de Bade n'y avoit rien négligé, tant par l'intérêt qu'il avoit à conſerver ſon propre païs, que par ſon zèle à veiller à la sûreté de l'Empire. Le Rhin, depuis Philipſbourg juſqu'au fort qu'on nomme *Malgré-Louis*, parcequ'il a été conſtruit à l'oppoſite du Fort-Louis, mettoit le païs de Bade-Dourlach à couvert de toute inſulte. Les Impériaux avoient tiré des lignes d'une profondeur & d'une largeur extraordinaire, qui s'étendoient depuis le Rhin juſqu'au pied des montagnes impraticables qui ſont dans la forêt noire. Pluſieurs rivières qui deſcendoient de ces montagnes, con-

AN. DE J. C. 1707.

couroient à fortifier ces retranchemens, où l'on avoit fait diverſes digues de maçonnerie pour retenir les eaux, afin d'inonder la campagne dans les endroits les moins fortifiés. Ces lignes étoient munies de redoutes garnies d'artillerie; & lorſque l'armée de l'Empire paſſa le Rhin les années précédentes, elle avoit fait ſes magaſins dans ces retranchemens, qui lui parurent alors imprenables.

Le Maréchal de Villars force les lignes de Stolhoffen.

Cependant le Maréchal de Villars entreprit de les forcer. Guidé par le Comte de Broglio, qui connoiſſoit le fort & le foible de ces lignes, il ordonna pluſieurs fauſſes attaques le long du Rhin, afin de faire croire aux Impériaux qu'il vouloit s'ouvrir un paſſage à l'iſle du Marquiſat & à celle de Talhund. D'un autre côté, vingt bataillons & quarante-cinq eſcadrons, aux ordres du Comte de Broglio, s'aſſemblérent ſous Lauterbourg. Ayant rempli ſoixante bateaux de grenadiers, il aborda à l'iſle de Neubourg, d'où il chaſſa les Impériaux après une légère réſiſtance. Le Maréchal de Villars étoit alors ſous Biehl, avec le gros de ſa cavalerie & quelqu'infanterie. Ses faſcines & ſes échelles étoient prêtes pour monter à l'aſſaut des retranchemens; mais le Prince de Bareith ne ſe croyant pas aſſés fort pour les défendre, ſe retira à la faveur d'un brouillard. Sur les cinq heures du matin, le vingt-troiſiéme de mai, les François s'emparérent des lignes de Stolhoffen, où ils trouvérent les tentes toutes dreſſées, un pont entier de bateaux, des pontons de cuivre, des habits pour pluſieurs régimens, cent milliers de poudre, une grande quantité de canons, la plupart de fer & de petit calibre, quatre-vingt mille ſacs de bled & d'avoine, & un amas prodigieux de fourages.

Il aſſure la Marquiſe de Bade de la protection du Roi.

La Marquiſe Douairière de Bade, effrayée de la priſe des lignes de Stolhoffen, ſe ſauva avec ſes enfans, laiſſant dans ſon château de Raſtadt ſes meubles les plus précieux. Le Maréchal de Villars lui dépêcha un Gentilhomme avec un trompette, pour la prier de revenir, & lui promettre la protection de ſa Majeſté très-Chrétienne. La parole du Maréchal raſſura la Princeſſe. Elle revint donc à Raſtadt, où elle eut la conſolation de trouver

ver tous ſes meubles dans l'état où elle les avoit laiſſés.

AN. DE J. C. 1707.

Le Général François auroit bien voulu profiter de l'épouvante de l'armée Impériale ; mais il fut contraint de ſéjourner quatre jours à Raſtadt, pour faire enlever l'artillerie & les munitions que le Marquis de Bareith avoit laiſſées dans les lignes. Il fit raſer les forts, combler les retranchemens, & conſtruire au Fort-Louis un pont dont il fortifia la tête.

Le vingt-huitiéme de mai, l'armée Françoiſe décampa, prenant ſa route par Etlingue, Dourlach & Pfortzheim. Les Impériaux s'étoient ralliés dans ce poſte ; mais ils l'abandonnérent encore, & ſe retirérent à Heilbron. La Ducheſſe Douairière de Wirtemberg ayant appris de quelle manière le Maréchal de Villars en avoit uſé à l'égard de la Princeſſe de Bade, lui dépêcha un Gentil-homme pour lui demander des ſauve-gardes. La Régence de Stutgard lui envoya auſſi deux députés, pour régler les contributions auſquelles le Duché de Wirtemberg offroit de ſe ſoumettre. On convint de deux millions deux cents mille livres. Le Marquiſat de Dourlach fut taxé à cent mille écus ; la Ville Impériale d'Etlingue, à cent trente mille livres, & les autres Etats voiſins à proportion.

Les François lévent des contributions dans le Wirtemberg.

Les renforts qu'on avoit envoyés au Margrave de Bareith ne purent raſſurer l'armée Impériale ; elle n'oſa attendre les François dans ſon camp de Heilbron. Forcée d'augmenter les garniſons de Landaw, de Philipſbourg & de Fribourg, elle affoiblit beaucoup ſes forces, & fut obligée de s'éloigner de l'armée Françoiſe. D'abord les Impériaux avoient penſé que le Maréchal de Villars commenceroit le ſiége de quelques-unes de ces places ; mais il étoit trop habile Capitaine, pour s'amuſer à faire un ſiége qui donneroit aux Princes de l'Empire le tems de rétablir leur armée. Il trouvoit mieux ſon compte & celui du Roi, à pénétrer dans l'Allemagne, à y répandre la terreur, à en tirer de fortes contributions, & à faire périr la petite armée qui fuyoit devant lui. Il marcha vers la ville de Schorndorf, où le Prince de Bareith avoit fait entrer ſix cents hommes. Ces troupes témoignérent d'abord beaucoup de

An de J. C. 1707.

réſolution à ſe défendre ; mais les habitans, intimidés par les menaces du Général François, obligérent la garniſon à ſe rendre.

Le Maréchal de Villars ayant appris que le Prince de Bareith étoit campé près de Guémund, & que le Général Janus, à la tête de trois mille hommes, gardoit le défilé de Lohr, marcha contre ce dernier avec quatre piéces de canon, quatre brigades d'infanterie & une de cavalerie. Il l'attaqua ſi vivement, que lui ayant tué environ quatre cents hommes, & fait ſix cents priſonniers du nombre deſquels fut Janus, le reſte prit la fuite vers le camp Impérial.

Les Impériaux abandonnent leur camp de Guémund.

Auſſi-tôt après, le Maréchal de Villars envoya ordre au Marquis d'Hautefort, qui étoit au camp de Schorndorf avec le reſte de l'armée, de venir le joindre, pour arraquer le Margrave de Bareith dans ſon camp de Guémund. Quelque diligence que fit le Marquis d'Hautefort, il ne put arriver que le vingt-deuxiéme de juin au ſoir ; ainſi l'attaque fut remiſe au lendemain matin. Mais, à la faveur de la nuit, les Impériaux décampérent. Le Maréchal de Villars s'en étant apperçu à la pointe du jour, monta à cheval, ſe mit à la tête de la cavalerie & de quelques régimens de dragons. Il atteignit l'arrière-garde des Impériaux, & les chargea ſi vivement qu'il les pouſſa juſqu'à leur armée, après leur avoir tué ou pris environ trois cents cavaliers.

Joſeph offre au Duc de Hanover le commandement des troupes.

L'Empereur, imputant au Margrave de Bareith les ſuites de l'abandon des lignes de Stolhoffen, donna ordre au Général Heiſler d'aller joindre l'armée Impériale. Il lui fit donner trente mille florins pour les diſtribuer à propos, afin d'éviter la déſertion. Il fit en même-tems offrir au Duc de Hanovet le commandement général de cette armée, ſous prétexte que le Duc de Bareith étoit trop âgé pour en faire les fonctions. Mais c'étoit plutôt dans l'eſpérance que cette nouvelle dignité engageroit le Duc de Hanover & tous les Princes de ſa maiſon à envoyer leurs troupes à l'armée, pour la mettre en état de borner les progrès de celle de France, & l'obliger de retourner en Alſace. Le

Duc de Hanovet répondit, que ſi les eaux de Pyrmont qu'il alloit prendre, rétabliſſoient ſa ſanté, il éxamineroit la propoſition qu'on lui faiſoit. Il donna cependant des aſſurances de ſon zèle & de ſon attachement pour la gloire & le ſalut de l'Empire; de manière que, par cette réponſe ambigue, ceux qui ont voulu pénétret dans les ſentimens de ce Prince, n'ont pas manqué de dire qu'il avoit deſſein de voir, avant de ſe déclarer, les meſures que prendroient les Princes de l'Empire, & les démarches que feroit le Roi de Suéde. AN. DE J. C. 1707.

La Cour de Vienne donna auſſi des ordtes pour la sûreté des places fortes de Bavière, & pour confiſquer les biens des Miniſtres & des Officiers de cet Electorat, qui paroiſſoient être attachés aux intérêts de l'Electeur leur Prince, prétendant par-là prévenir le ſoulévement qu'on craignoit dans cet Electotat.

Les Cercles de Suabe & de Franconie, appuyés des députés de pluſieurs Villes Impériales, remontrérent à la Diète de Ratiſbonne, les dangers qui menaçoient toute l'Allemagne, & leurs territoires en particulier. Ces remontrances furent ſuivies d'une déclaration de leurs députés, par laquelle ils faiſoient comprendre, que ſi l'on ne donnoit promtement des ſecours à leurs ſupérieurs pour préſerver leurs Etats d'une ruine totale, ils ſe vertoient contraints d'accepter la neutralité que la France leur offroit. En même-tems, on répandit un bruit dans l'Empire, que le Duc de Wirtemberg & les Princes de la maiſon de Bade, dont les Etats étoient les plus expoſés, avoient réſolu de faire leur paix particulière. Les Cercles de Suabe & de Franconie demandent du ſecours.

Ces différens motifs engagérent la Diète à chercher les moyens les plus promts pour empêcher la diviſion des Etats de l'Empire. On n'en trouva pas de plus ſalutaire, que d'envoyer ordre au Margrave de Bareith de prendre ſur la gauche, à travers de la Franconie, pour aller joindre les troupes de Weſtphalie & des autres Cercles qui s'aſſembloient près de Mayence, & de marcher enſuite vers le Rhin. Les Allemans avoient deux vues, dont l'une ne pouvoit pas manquer de leur réuſſir. Le Maréchal de Réſolution priſe dans la Diète de Ratiſbonne.

AN. DE J. C. 1707.

Villars, *diſoient-ils*, ne s'eſt avancé dans le cœur de l'Empire, que parceque l'armée Impériale s'y eſt retirée. Tant qu'elle reculera, les François avanceront, puiſqu'ils n'y trouveront aucune oppoſition; mais ſi le Duc de Bareith tourne ſur le Rhin, immanquablement le Maréchal de Villars ſe trouvera dans la néceſſité de prendre la même route. Si au contraire il a formé quelque deſſein ſur la Bavière ou ſur quelqu'autre Etat de l'Allemagne, les Impériaux paſſeront le Rhin, forceront les lignes mal gardées de Laurerbourg, & ravageront l'Alſace, en repréſailles des déſordres que l'armée Françoiſe fera dans l'Empire.

Le Marquis de Bareith revient ſur le Rhin.

L'Empereur ayant approuvé cette réſolution, les ordres furent donnés au Prince de Bareith de retourner ſur le Rhin. Il prit la route de Heilbron par la Franconie, avec tant de diligence, qu'il ne fut pas poſſible au Maréchal de Villars de le joindre pour le combattre. Villars fit alors deux détachemens de ſon armée, un de quatre mille hommes, ſous le Comte du Bourg, qui paſſa le Rhin pour ſoutenir les lignes de Lauterbourg en cas d'attaque; l'autre, ſous les ordres du Comte de Broglio, qui s'empara de Lauffen ſur le Nékre, à deux lieues de Heilbron. Ce fut dans cet endroit que le Maréchal de Villars fit traverſer le Nékre à une partie de ſon armée. Le quatriéme de juillet il arriva à Dourlach, dans le Marquiſat de Bade.

Le Maréchal de Villars paſſe le Nékre.

L'approche de l'armée Françoiſe ayant rompu le deſſein que les Impériaux pouvoient avoir ſur l'Alſace, le Comte du Bourg repaſſa le Rhin, pour joindre le Maréchal de Villars campé à Bruchſal. Le dixiéme de juillet, à la tête d'un corps de troupes, il s'avança vers Heidelberg, s'en ſaiſit le lendemain, & mit à contribution les Etats de Electeur Palatin ſur le haut-Rhin.

L'armée du Margrave de Bareith avoit été renforcée des troupes qui s'étoient aſſemblées à Mayence, & du camp volant du Général Thungen; cependant elle n'étoit pas encore aſſés forte pour faire tête au Maréchal de Villars. La néceſſité où l'on ſe trouvoit de l'augmenter, fit propoſer dans la Diète de prendre à la ſolde de l'Empire ſept ou huit mille Saxons. Mais les députés des Cercles de

Suabe & de Franconie s'excuſérent, ſur ce que déja épuiſés par les contributions qu'ils avoient payées aux François, ils ne pouvoient ſatisfaire à cette nouvelle dépenſe. D'autres aſſurétent que leurs ſupérieurs ayant déja fourni au-delà de leur contingent, ils n'étoient plus en état de faire de nouveaux frais; mais qu'il falloit engager ſa Majeſté Impériale à emprunter de l'Angleterre & de la Hollande, les ſommes néceſſaires pour l'entretien des troupes Saxonnes: Que cela étoit d'autant plus juſte, que le Corps Germanique n'étoit entré dans la guerre préſente, qu'à la ſollicitation de ces deux Puiſſances: Qu'elles avoient promis à l'Empire de le défendre de toutes leurs forces, & que ſans ces aſſurances, les Cercles n'auroient jamais pris les armes pour une querelle qui ne regardoit que les deux maiſons rivales de l'Europe.

AN. DE J. C. 1707.

Les Cercles refuſent les ſecours qu'on leur demandoit.

Les Commiſſaires de l'Empereur comprirent par ces différens avis, que les Cercles n'étoient point diſpoſés à faire de nouveaux efforts, & que ſi même on les preſſoit davantage, ils pourroient abandonner la cauſe commune, pour faire leur paix avec la France. Ainſi on ne parla plus de l'entretien des troupes Saxonnes aux dépens du Corps Germanique.

L'Empereur n'eſpérant cette année aucun ſecours des Cercles, tourna ſes vues du côté du Duc de Hanover. Ce Prince avoit un corps de troupes capable de renforcer l'armée du Rhin, & de la mettre en état de faire tête aux François. Il étoit naturel qu'il ſoutint de toutes ſes forces la maiſon d'Autriche, après en avoir reçu le neuviéme Electorat, & beaucoup d'autres marques de ſa protection, qui l'ont rendu un des plus puiſſans Princes d'Allemagne. Pour l'attacher encore davantage à l'Empereur, la Cour de Vienne réſolut d'ôter au Margrave de Bareith la dignité de Welt-Maréchal Général, & de la conférer au Duc de Hanover.

L'Empereur offre une ſeconde fois le commandement de l'armée au Duc de Hanover.

Le Margrave, informé de ce deſſein, dépêcha à Vienne & à Ratiſbonne, pour s'y plaindre de l'injuſtice & de l'affront qu'on lui faiſoit. Il repréſenta, Que mal à propos on lui imputoit les mauvais ſuccès de la campagne préſente,

Le Margrave de Bareith ſe plaint de l'injuſtice qu'on lui fait.

An. de J. C. 1707.

puiſqu'on ne lui avoit pas donné les forces néceſſaires pour s'oppoſer aux efforts du Maréchal de Villars : Que le meilleur Général de l'Europe, avec ſi peu de troupes, n'auroit pu faire autre choſe, que de veiller à la conſervation de ſa petite armée : Qu'enfin il avoit conſervé Philipſbourg, Landaw & Ulm, & que la perte de l'une de ces trois places auroit eu des ſuites plus fâcheuſes que toutes les contributions que les François avoient tirées de l'Empire.

On le fait conſentir à quitter le commandement.

Ces raiſons ne firent aucune impreſſion ſur l'Empereur. Il perſiſta dans la réſolution qu'il avoit priſe, de nommer le Duc de Hanover à la dignité de Welt-Maréchal, & l'offrit à ce Prince. Mais, pour ne point choquer le Margrave, on lui fit peur de la puiſſance & du reſſentiment de la maiſon d'Autriche, dans le même-tems qu'on lui inſinuoit de ſe démettre du commandement, ſous prétexte que ſon âge & ſes indiſpoſitions ne lui permettoient plus de faire aucune campagne. Le Margrave y conſentit, & prit la route des bains d'Etlaugen.

Comme le Duc de Hanover faiſoit difficulté d'accepter le commandement de l'armée, on crut vaincre ſon oppoſition, en faiſant agir la Reine d'Angleterre. Cette Princeſſe promit de lui faire avoir un corps de troupes Saxonnes. Elle lui fit auſſi entendre, que s'il étoit aſſés heureux pour remporter quelqu'avantage ſur les François, il augmenteroit par ce moyen l'eſtime que le Parlement d'Angleterre lui avoit déja témoignée, en le deſtinant à porter un jour la Couronne de la Grande-Bretagne.

Le Duc de Hanover lui ſuccéde.

Mémoires de Georges I. t. 1. p. 147. &c.

Le Duc, flatté par ces eſpérances, & preſſé par les inſtances de l'Empereur, prit le commandement en chef de l'armée du Rhin. Au mois de ſeptembre, il ſe rendit au camp d'Etlingue, menant avec lui un corps de Hanovériens & deux mille Pruſſiens. Dès qu'il fut arrivé, il viſita les poſtes que l'armée occupoit. Ayant reconnu le terrain, il entreprit de faire le long de la rivière d'Alb, de nouvelles lignes qui devoient avoir environ deux lieues d'érendue, & que l'on pourroit garder plus facilement que celles de Stolhoffen. Il envoya ſon projet à la Diète de Ratiſbonne ; & en attendant ſa réponſe, il forma le

deſſein de ſurprendre le Marquis de Vivans, campé près d'Offembourg. AN. DE J. C. 1707.

Les François ſont obligés d'abandonner leur camp.

Le Duc détacha deux mille chevaux & autant d'infanterie, ſous les ordres du Comte de Merci & du Prince Lobskowitz. Les deux Généraux, après une marche de vingt-cinq lieues, approchérent du camp des François, à la faveur d'un gros brouillard. Ils l'auroient ſurpris, ſi les dragons de Flavacourt, qui étoient au fourage, ne ſe fuſſent jettés dans un vieux retranchement d'où ils tirérent ſur les Impériaux. Le Marquis de Vivans, averti par le bruit de la mouſqueterie, fit monter auſſi-tôt ſes cavaliers à cheval. Ils firent ferme pendant quelque tems. Comme ils ne combattoient que par pelotons, parceque la ſupériorité des Allemans les empêchoit de ſe joindre, ils furent obligés d'abandonner leur camp, & de ſe retirer ſous le canon du fort de Kell. Les François perdirent environ trois cents hommes & autant de chevaux, avec une partie de leur bagage. Ce contre-tems obligea le Maréchal de Villars de repaſſer le Rhin. Il diſtribua des quartiers d'hyver à ſes troupes; & celles du Duc de Hanover prirent leurs logemens dans les villes & les bourgs ſitués le long du Rhin, du Mein & du Nékre.

Affaires d'Eſpagne.

Juſqu'alors la fortune avoit favoriſé les armes des alliés en Eſpagne. L'Archiduc Charles en avoit été proclamé Roi l'année précédente. Ses Généraux lui avoient ſoumis la Catalogne, les Royaumes d'Arragon & de Valence, & ils eſpéroient faire bien-tôt la conquête des autres. Mais la perte de la bataille d'Almanza, donnée le vingt-cinquiéme d'avril, renverſa leur projet, & leur enleva les principaux fruits de quatre à cinq années de travaux & de pluſieurs combats.

Bataille d'Almanza.

Milord Gallowai & le Marquis Das Minas, Généraux des alliés, n'avoient rien omis pour entrer de bonne heure en campagne. Ils commencérent par le ſiége de Villena. Ayant appris que le Maréchal de Berwick venoit au ſecours de cette place, ils marchérent à ſa rencontre, s'avancérent juſqu'à un mille de l'armée Eſpagnole, & firent alte pour ſe ranger en bataille. L'action commença à

An. de J. C. 1707.

trois heures après midi, & finit à cinq. Les alliés, après une vigoureuſe réſiſtance, prirent la fuite. Il n'y eut que treize bataillons qui firent la retraite avec aſſés d'ordre, ſur une hauteur; mais ayant été enveloppés, le lendemain à la pointe du jour, ils mirent bas les armes, & ſe rendirent priſonniers de guerre. Comme les Portugais avoient pourvu d'aſſés bonne heure à leur ſûreté, la plus grande perte tomba ſur les Anglois, dont les François firent un carnage horrible. Milord Gallowai qui avoit reçu au viſage deux coups de ſabre, gagna Tortoſe avec les débris de ſon armée, affoiblie de près de douze mille hommes. Le Maréchal de Berwick n'en eut que deux mille tués ou bleſſés. Il prit aux alliés vingt-quatre piéces de canon, cent vingt drapeaux ou érendards, & preſque tout le bagage. Le Marquis Das Minas perdit tous ſes équipages; & ſa maîtreſſe, vêtue en Amazone, fut ruée à ſes côtés.

Les Royaumes de Valence & d'Arragon ſe ſoumettent.

Le Duc d'Orléans étoit alors en marche pour ſe mettre à la tête de l'armée des deux Couronnes. Etant arrivé le lendemain de l'action, il entra dans le Royaume de Valence, dont la capitale lui envoya faire ſes ſoumiſſions. Les autres places en firent autant, à la réſerve des châteaux de Dénia, d'Alicante, & de quelques autres poſtes où les alliés avoient jetté de l'infanterie. Le Chevalier d'Asfeld fut chargé de les réduire, conjointement avec l'Evêque de Murcie. Son Alteſſe Royale ayant fait ſes diſpoſitions, marcha en diligence vers l'Arragon. Le vingt-cinquiéme de mai, les députés de Sarragoſſe vinrent au-devant de ce Prince, & la ville ouvrir ſes portes. Ainſi une ſeule victoire enleva les Royaumes de Valence & d'Arragon à l'Archiduc Charles. Il en coûta aux deux Royaumes reconquis des ſommes conſidérables, & la perte de leurs anciens priviléges: car le Roi Philippe, par un décret du vingt-neuviéme de juin, dérogeant à toutes leurs libertés, uſages & coutumes, ordonna, qu'à l'avenir, ils ſeroient gouvernés ſelon les loix de Caſtille. Cependant, comme beaucoup de Gentils-hommes & une partie du peuple étoient demeurés fidéles à ce Prince, ſa Majeſté, par un nouveau décret du vingt-neuviéme de juillet, accorda

accorda aux Arragonois & aux Valenciens, la liberté de poſſéder des charges dans le reſte de la Monarchie.

AN. DE J. C. 1707.

La perte que les alliés firent en Eſpagne fut en quelque ſorte réparée par les évenemens qui ſe paſſérent dans le Royaume de Naples. Le Cardinal Pignatelli, Archevêque de la capitale, & le Duc de Montéléon ſon frère, avoient pris des engagemens pour y former une révolution. Le Prélat négocioit ſecrétement à Rome un traité avec le Cardinal Grimani, qui comprenoit les conditions auſquelles le Royaume devoit ſe ſoumettre à l'Archiduc Charles. Le Duc de Montéléon ſervoit le parti de ce Prince avec d'autant plus de facilité, qu'il profitoit de tous les ſecrets du Duc d'Eſcalona Viceroi de Naples, qui lui avoit accordé ſa confiance, parcequ'il le regardoit comme un Seigneur affectionné au Gouvernement.

Révolution arrivée dans le Royaume de Naples.

Sur ces aſſurances, le Comte de Thaun fut détaché avec huit mille cinq cents hommes, pour s'emparer du Royaume de Naples. Ils traverſérent l'Etat eccléſiaſtique, & continuérent leur route, pendant que le Viceroi, conſterné de cette révolution, ſe retiroit à Gaëte. Dès qu'il fut ſorti de la capitale, les habitans, qui n'étoient plus retenus par ſa préſence, ſe partagérent en différentes factions, & hâtérent le triomphe de Impériaux. Ils portérent les clefs au Comte de Thaun, qui fut reçu dans cette capitale avec les mêmes témoignages de joie, que les Napolitains avoient autrefois prodigués pour Philippe V. Les trois châteaux, quoique pourvus de tout ce qui étoit néceſſaire pour une longue défenſe, ſe ſoumirent ſans attendre le canon. Les officiers à qui la Cour de Madrid avoit confié les principales fortereſſes du Royaume, livrérent en peu de jours, des poſtes qui auroient dû occuper le Comte de Thaun pluſieurs campagnes de ſuite. Il ne reſtoit à Philippe V. de tout le Royaume de Naples, qu'une partie de la Calabre, où il avoit encore des partiſans & un petit nombre de places. L'armée Impériale fut partagée en trois corps, dont l'un alla vers la Calabre; un autre marcha dans l'Abbruzze pour réduire Peſcaira, qui fut obligée de capituler faute de vivres. Le troiſiéme,

AN. DE J. C. 1707.

commandé par le Comte de Thaun, arriva le vingt-deuxiéme d'août devant Gaëte pour en faire le siége.

La garnison qui étoit de trois mille hommes, soutint les attaques des assiégeans jusqu'au trentiéme de septembre, qu'elle fut trahie par le régiment de Verdi Catalan, qui livra la ville au Comte de Thaun. La prise de cette place & celle du château, couta la vie à trois cents Impériaux. Tout fut abandonné au pillage. Le Duc d'Escalona fut transféré à Naples, où il arriva en plein jour, à cheval & sans gardes. Comme il n'étoit pas aimé du peuple, il eut le chagrin d'en essuyer les railleries les plus piquantes.

Le Comte de Thaun traita d'une maniére indigne ce Viceroi & les autres Seigneurs faits prisonniers à Gaëte. Il les tint dans une dure captivité, fit confisquer leurs biens, & instruire leur procès pour les condamner comme rebelles. Sur le bruit qui s'en répandit, le Cardinal de la Trémouille, & le Duc d'Uzéda Ambassadeur d'Espagne à Rome, firent signifier aux Ministres de l'Empereur, que les têtes du Prince d'Arica & des autres Seigneurs partisans de la maison d'Autriche, prisonniers en France, répondroient, par droit de représailles, de la vie des prisonniers de Gaëte. Cette menace interrompit la procédure. Le Comte de Thaun fut déclaré par *interim*, Gouverneur de Naples. Il fit reconnoître l'Archiduc Charles pour Souverain de ce Royaume.

On convient du mariage de l'Archiduc Charles avec la Princesse de Wolfembutel.

Le mariage de ce Prince avec Elisabeth-Christine de Wolfembutel, fut arrêté & conclu à Vienne le quinziéme d'octobre. Lorsqu'il fut question de marier cette Princesse, on prétend que le Duc Louis-Rodolphe de Wolfembutel son père, consulta quelques Théologiens de l'Université d'Helmstadt, pour savoir si sa fille, en épousant un Prince Catholique, pouvoit embrasser sa Religion. Voici la réponse faite à cette consultation.

Nous déclarons qu'on trouve dans l'Eglise Catholique Romaine le véritable principe de la Foi, & qu'on peut y vivre & mourir chrétiennement; que par conséquent la séréniſſime Princeſſe de Wolfembutel peut l'embrasser & se marier avec l'Archiduc: sur-tout si on considére qu'elle n'a pas

cherché à ſe procurer ce mariage ni directement ni indirectement, mais qu'il lui eſt préſenté par la divine Providence, qu'il peut être avantageux au Duché de Wolfembutel, & contribuer à la paix. Il faut pourtant conſidérer qu'on ne doit pas la contraindre d'abjurer la Religion Proteſtante. On ne doit pas lui faire de controverſes, ni lui propoſer d'articles de foi contraires à la ſienne; mais il faut l'inſtruire briévement & ſimplement, des choſes qui ſont néceſſaires à ſon ſalut: par éxemple, de l'anéantiſſement de ſoi-même, de la pénitence continuelle, de l'humilité devant Dieu, des misères de la vie humaine, de la charité envers les pauvres, de l'amour de Dieu & du prochain. Toutes ces choſes ſont de bonnes œuvres, enſeignées auſſi par les Catholiques Romains.

A N. DE J. C. 1707.

Les revers de fortune que l'Archiduc Charles éprouvoit en Eſpagne, firent différer le départ de ſa future épouſe. La priſe de Lérida par le Duc d'Orléans, la méſintelligence ſurvenue entre quelques alliés, & l'irréſolution des Portugais, qui ſe laſſoient de la guerre, parurent déconcerter les projets de la grande alliance. Mais les vues des Hollandois pour étendre leur commerce, & les avantages que la Grande-Bretagne trouvoit dans la continuation de la guerre, diſſipérent bien-tôt les mécontentemens que ces deux Puiſſances pouvoient avoir de leurs alliés.

Repréſentations des Hollandois aux Etats de l'Empire.

Le Conſeil des Provinces-Unies écrivit à la Diète de Ratiſbonne, Que la guerre préſente ayant pour but la défenſe & la liberté de l'Europe en général, & de chaque Etat en particulier, leurs Hautes-Puiſſances étoient dans le deſſein de la continuer avec toutes leurs forces, & de prendre les autres meſures néceſſaires pour en ſortir avec honneur & avec avantage, qu'ainſi elles ſe promettoient la même choſe de leurs alliés: Qu'il étoit cependant arrivé, que plus elles avoient augmenté leurs forces, l'Empereur & le Corps Germanique avoient diminué les leurs: Que la marche des troupes deſtinées pour l'armée du Rhin ayant été fort lente, les François avoient eu tout le loiſir d'éxiger de la Suabe des contributions: Que le mal

AN. DE J. C. 1707-1708.

auroit été plus grand, ſi l'expédition de Provence ne les avoit obligés d'y envoyer une partie de leurs forces : Que d'ailleurs la Reine de la Grande-Bretagne & les Etats-Généraux, pour donner au Corps-Germanique une marque ſenſible de leur affection, avoient renforcé de cinq mille Saxons l'armée du Rhin : Que les Cercles, au lieu d'être animés par cette généroſité, avoient pouſſé leur indifférence, juſqu'à ne pas ſe remuer pour rétablir leurs affaires : Qu'ils avoient employé l'année précédente à délibérer ſur les ſommes que l'on devoit mettre dans la caiſſe militaire : Qu'ils avoient eu beaucoup de peine à convenir de deux cents mille richdales : Qu'on eſpéroit qu'à l'avenir chacun donneroit au moins ſon contingent, & que les Etats d'Allemagne auroient ſoin de fournir les magaſins, d'artillerie & de munitions de guerre & de bouche, afin qu'on pût entrer de bonne heure en campagne, &c.

La Diète ordonne des levées de troupes.

Ces repréſentations embarraſſérent la Diète. Trois mois furent employés en conteſtations. Enfin, le dix-ſeptiéme de février, les Colléges convinrent de lever trois cents mille florins, pour rembourſer l'emprunt fait ſur la fin de la dernière campagne au ſujet des beſoins de l'armée ; de lever auſſi un million d'écus pour mettre dans la caiſſe militaire ; de prendre au ſervice de l'Empire trois mille chevaux Saxons ; de mettre ſur pied cent vingt-mille hommes, tant pour compoſer l'armée du Rhin, que pour munir de garniſons les places fortes ; enfin, d'autoriſer le Duc de Hanover à contraindre par éxécution militaire, les membres du Corps-Germanique qui refuſeroient ou différeroient de fournir leur contingent, en troupes, en argent ou en artillerie, &c.

Pluſieurs Princes & Villes refuſent de donner leur contingent.

Cette précaution n'empêcha pas les Princes & les Villes de s'excuſer ſous différens prétextes, de contribuer à cette dépenſe extraordinaire. Les uns aſſuroient qu'ils n'étoient obligés de fournir leur contingent que ſur le pied de la matricule arrêtée ſous le régne de Charles-Quint ; d'autres vouloient qu'on leur tint compte de ce qu'ils avoient payé de gré ou de force, aux troupes Allemandes pendant les quartiers d'hyver ; d'autres ſoutenoient que l'Empereur

étoit obligé de fournir les dépenſes extraordinaires de la guerre ; enfin, la plupart jugeoient qu'il falloit faire revenir d'Italie les troupes d'Allemagne, pour les employer ſur le Rhin à la défenſe de l'Empire. AN. DE J. C. 1708.

Outre ces difficultés, il s'en trouvoit une autre beaucoup plus embarraſſante à ſurmonter. Par la répartition qu'on avoit faire à Ratiſbonne des cent vingt-mille hommes, & des deux millions huit cents mille florins, on avoit compris ſous le nom de Cercle de Bourgogne, les Païs-Bas Catholiques, la Baronnie de Breda, les villes de Ruremonde, de Venlo, de Nimégue, de Tielt, de Bomel, &c. Suivant le réſultat, ces païs devoient fournir à la caiſſe militaire de l'Empire, deux cents ſoixante & deux mille cinq cents ſoixante florins d'Allemagne, & dix mille cent dix hommes ; ſavoir dix-huit cents cavaliers, & huit mille trois cents dix fantaſſins. Comme la plupart des païs que l'on vient de nommer étoient ſous la domination des Hollandois, & que cette République étoit déja ſurchargée du fardeau de la guerre préſente, elle ne prit pas en bonne part, la taxe que la Diète vouloit lui impoſer ; d'ailleurs, tous les Etats qu'elle poſſédoit ne relevoient point de l'Empire, & cette indépendance avoit été confirmée par le traité de Weſtphalie. Ces raiſons ayant été communiquées à la Diète, l'aſſemblée n'oſa reclamer l'autorité que l'Empire avoit autrefois ſur les Provinces-Unies : autrement elle auroit obligé les Etats-Généraux à rompre avec le Corps-Germanique ; ils étoient trop jaloux de leur indépendance, pour permettre qu'on y donnât quelqu'atteinte.

Cependant, le Portugal, la Savoye, le Duc de Wirtemberg, le Prince de Heſſe-Caſſel, l'Archiduc Charles, le Prince Eugène, demandoient tous, les uns de l'argent, les autres des troupes, des vivres & des munitions. Chacun d'eux vouloit être préféré, & trouvoit ſes raiſons les meilleures. Le Duc de Savoye ſe donnoit de grands mouvemens pour éxécuter le projet qu'il avoit conçu ſur le Dauphiné, & peut-être encore ſur la Provence. Le départ des troupes Allemandes, qu'on lui avoit ôtées afin

AN. DE J. C. 1708.

de rétablir les affaires délabrées de l'Archiduc Charles, l'avoit fort chagriné. Mais il fut appaiſé par un préſent de cent mille guinées que la Reine d'Angleterre lui envoya, & il reprit ſes anciennes diſpoſitions pour la cauſe commune.

Le Duc de Hanover qui devoit commander l'armée Impériale, tâchoir de piquer d'honneur les Princes & les Cercles d'Allemagne. La plupart de ſes efforts furent inutils. Les membres du Corps Germanique ſe contentérent de fournir leur contingent, encore le firent-ils avec beaucoup de lenteur. Quelques-uns néanmoins donnérent au-delà, une ſomme d'argent pour ſoudoyer trois ou quatre mille cavaliers Saxons que le Roi Auguſte promettoit d'envoyer ſur le Rhin.

L'attention principale de l'Angleterre & des Provinces-Unies étoit pour la Flandre; le crédit de Marlboroug, & le vif intérêt que les Etats-Généraux prenoient aux ſuccès qui pouvoient arriver dans ce païs, ne permettoient pas d'en douter. Les deux Puiſſances firent de nouveaux efforts, & ſe mirent en état de défendre leurs conquêtes, & même d'en faire de nouvelles, ſi l'occaſion s'en préſentoit.

Préparatifs de la France pour la campagne.

Louis XIV. toujours ferme dans la réſolution qu'il avoit priſe de maintenir ſon petit-fils ſur le trône d'Eſpagne, prit de ſon côté de nouvelles meſures, pour s'oppoſer avec force & vigueur à toutes les entrepriſes de tant de Puiſſances liguées contre lui. Il fit de bonne heure la deſtination des Généraux de ſes armées. Le Duc de Bourgogne ayant ſouhaité de commander en perſonne l'armée de Flandre, on lui donna ſous ſes ordres le Duc de Vendôme & le Maréchal de Matignon. L'Electeur de Bavière eut le commandement de l'armée du Rhin. Le Duc d'Orléans retourna en Eſpagne, avec le Comte de Bezons, qui fut fait Maréchal de France. Le Duc de Noailles fut deſtiné pour la Catalogne, & le Maréchal de Villars pour le Dauphiné.

Tentative de Jacques III. ſur l'Ecoſſe.

Le Maréchal de Berwick devoit commander ſur le Rhin, ſous les ordres de l'Electeur de Bavière; mais au-

paravant, il fut obligé d'accompagner le Chevalier de Saint Georges, connu alors en France ſous le nom de Jacques III. Ce Prince avoit des vues ſur l'Ecoſſe, où il croyoit avoir un patti conſidérable. Le Comte de Fourbin commandoit l'armement, & les troupes de débarquement étoient aux ordres du Comte de Gacé, qui fut déclaré Maréchal de France en pleine mer. L'eſcadre arriva le vingt-troiſiéme de mars, à l'embouchure de la rivière d'Edimbourg; mais perſonne n'ayant répondu aux ſignaux, la flotte revint à Dunkerque le ſeptiéme d'avril. Le Chevalier de Saint Georges revint en Flandre, où il fit la campagne. AN. DE J. C. 1708.

Les troupes étoient déja par-tout en mouvement de ce côté-là. Celles des alliés, deſtinées à agir ſur la Moſelle, s'aſſemblérent le vingtiéme de mai à Gundershauſen, au nombre de trente-ſix mille hommes. Cette armée obligea les François de lui en oppoſer une autre; mais ils envoyérent leurs principales forces en Flandre, où devoient ſe frapper les plus grands coups. Etat de l'armée des alliés & de celle de France.

Le Duc de Bourgogne y avoit ſous ſes ordres cent trente-neuf bataillons & deux cents quatre eſcadrons, ſans compter un camp-volant de ſept à huit mille hommes. L'armée des alliés étoit de cent quatre-vingt eſcadrons & de cent treize bataillons. Quelqu'effort que le Duc Marlboroug eût fait pour donner à ſes troupes la ſupériorité ſur celles de France, elles ſe trouvérent néanmoins plus foibles de pluſieurs eſcadrons & d'un grand nombre de baraillons.

Milord Duc ayant invité le Prince Eugène à venir partager avec lui le commandement de l'armée, ce Prince partit de Vienne pour aller en Flandre. Sur ſa route, il s'aboucha avec les Electeurs de Mayence & de Hanover, & ſe rendit ſur la Moſelle, où ſon armée devoit agir ſelon la premiére deſtination. Il fit avancer ſes troupes vers le Brabant, prit les devans avec ſa cavalerie, & arriva dans le tems que le Général Anglois vouloir empêcher l'armée Françoiſe de faire le ſiége d'Oudenarde, afin de conſerver un paſſage, & de ſauver Ath, Courtrai & Menin.

AN. DE J. C. 1708.

Le Duc de Vendôme avoit déja fait quelques expéditions qui avoient eu un heureux ſuccès. En moins de deux fois vingt-quatre heures, il avoit ſurpris Gand, Bruges & Plaſſendal. Il mit enſuite à contribution toute la Flandre Hollandoiſe & une partie du Brabant, & ſe vit en état d'empêcher la navigation d'une Province à l'autre, & de couper aux alliés toute communication avec ce païs. Il devoit garder tous les paſſages de la Dender, ou paſſer lui-même l'Eſcaut, afin d'empêcher Marlboroug de traverſer cette rivière. Ce fut en effet le parti qu'il prit. Il fit jetter des ponts près de Gaveren; puis, oubliant ce deſſein, il côtoya la Dender; il ſe repentit enſuite de cette marche, & reprit ſon premier projet. Ces variations, & le retardement qu'elles cauſoient, furent très-utiles au Duc Marlboroug. Cadogan & Randzau firent, par ſes ordres, une ſi grande diligence, qu'ils traverſérent l'Eſcaut, en aſſurérent le paſſage au reſte de l'armée, & eurent le tems de ſe poſter dans une eſpéce d'amphithéâtre entouré de haies & de ravins; puis ils s'emparérent des défilés d'Aſperen.

Le Duc de Vendôme prend Gand, Bruges & Plaſſendal.

Le Marquis de Biron qui commandoit un corps de réſerve de l'armée Françoiſe, étoit arrivé avant les alliés dans cet endroit, pour y marquer un camp. Son infanterie & ſa cavalerie ne croyant pas l'ennemi ſi proche, ſe débandérent pour aller à la paille & au fourage. Cadogan les chargea & les mit en fuite. L'avant-garde de l'armée Françoiſe étant ſurvenue, arrêta le déſordre, & chaſſa les alliés du terrain qu'ils occupoient. Quatre bataillons paroiſſoient encore derrière des haies ſur une éminence; l'ordre fut donné pour aller les attaquer, ce qui s'éxécuta avec beaucoup de bravoure. Mais lorſque les François eurent gagné la hauteur, ils apperçurent que ces quatre bataillons étoient ſoutenus par quarante autres, poſtés derrière des foſſés, des haies, &c. à portée du canon d'Oudenarde.

Bataille d'Oudenarde que d'autres appellent Aſperen.

La baraille s'engagea inſenſiblement, par l'arrivée de quelques brigades Françoiſes qui chargeoient à meſure qu'elles approchoient. Les officiers Généraux conſultérent alors

alors plus leur valeur que le grand nombre de leurs ennemis. Ils les chargérent, pour ne pas revenir au camp ſans avoir rien fait ; mais ils furent obligés de céder à la multitude. L'infanterie du centre s'étant miſe en mouvement pour ſoutenir les brigades pouſſées par les alliés, ceux-ci, favoiſés par l'avantage du lieu où ils étoient poſtés, & où l'on ne pouvoit pénétrer, firent un feu ſi conſidérable qu'ils obligérent les François de reculer. AN. DE J. C. 1708.

Quoique le terrain ne permît pas à la cavalerie Françoiſe d'agir en corps, il y eut cependant une ou deux attaques qui furent aſſés heureuſes pour elle. Sur les huit heures, le Prince Eugène ayant remarqué du vuide entre le centre des François & Noringhen, il fit couler dans ce vuide une colonne de cavalerie & de dragons. D'abord elle renverſa quelques eſcadrons François. Elle vint enſuite tomber ſur le gros où étoit le Duc de Bourgogne ; mais la gendarmerie & les chevaux-légers, animés par la préſence de ce Prince, repouſſérent cette colonne des alliés, & les dragons du Roi de Pruſſe perdirent la moitié de leur monde. La nuit termina cette action, dont le ſuccès fut ſi douteux que les deux armées s'en attribuérent l'avantage. Le Duc de Vendôme vouloit que l'armée couchât ſur le champ de bataille, dans l'intention de recommencer le lendemain ; mais l'avis contraire prévalut. On ſe retira vers Gand. La perte que l'on fit dans cette marche de nuit, fut plus grande que celle de la journée, qui arriva l'onziéme de juillet.

Les François, par leur retraite vers Gand, ſembloient abandonner les importantes places de Lille, de Tournai & d'Ypres, & les Généraux alliés pouvoient, à leur gré, choiſir une des trois pour en faire le ſiége. Ils s'attachérent à Lille, quoique la plus forte, parcequ'elle avançoit dans le païs ennemi, & que d'ailleurs la conquête en feroit plus d'éclat, à cauſe de la grandeur & de la beauté de la ville.

Pour réuſſir dans cette entrepriſe, on deſtina cinquante bataillons & quatre-vingt-dix eſcadrons, aux ordres du Prince Eugène qui devoit avoir la direction du ſiége. Le

Le Prince Eugène fait le ſiége de Lille.

AN. DE J. C. 1708.

Duc Marlboroug, à la tête de ſoixante & dix mille hommes, s'étoit chargé de le couvrir, & d'obſerver les mouvemens de l'armée Françoiſe. Le Maréchal de Bouflers, envoyé par Louis XIV. pour défendre la place, avoit une garniſon compoſée de vingt-deux bataillons, de deux régimens de dragons, & d'un de cavalerie.

Le Prince Eugène ouvrit la tranchée la nuit du vingt-deuxiéme au vingt-troiſiéme d'août. Il commença par faire attaquer, près de la porte de la Magdelaine, une Chapelle fortifiée où les aſſiégés avoient deux cents grenadiers. Ce poſte étoit d'autant plus important, qu'il empêchoit les aſſiégeans de pouſſer leurs approches. Trois cents grenadiers commandés pour cet effet s'en emparérent, & firent les François priſonniers de guerre. Les Impériaux ne reſtérent pas long-tems maîtres de cette Chapelle. Les grenadiers de la garniſon, avec trois eſcadrons & trois cents travailleurs s'avancérent ſecrétement, & obligérent les troupes qu'on avoit miſes dans ce poſte de l'abandonner. Il fut repris de nouveau par les aſſiégeans, qui le conſervérent dans la ſuite.

Malgré la vigoureuſe réſiſtance de la garniſon, l'artillerie fit tant d'effet contre la face des deux baſtions, que le Prince Eugène crut qu'il étoit tems d'attaquer la contreſcarpe, entre la tenaille & l'ouvrage à corne, depuis la baſſe-Deule juſqu'à la porte de la Magdelaine. Rien n'étoit plus beau que l'ordre qui fut donné pour cette importante attaque. Avant de l'éxécuter, il ſe fit un grand mouvement parmi les troupes du Prince Eugène. Le Maréchal de Bouflers comprit aſſés quel pouvoit être le deſſein des aſſiégeans; il fit tous les préparatifs néceſſaires pour les bien recevoir. On commanda pour ce formidable aſſaut dix-huit cents ſoixante hommes de l'armée du ſiége, & deux mille de celle du Duc Marlboroug; les uns pour attaquer, les autres pour ſoutenir, & d'autres enfin pour travailler. Le ſignal donné, chaque troupe marcha vers l'endroit qu'on lui avoit deſtiné.

Avant d'y arriver, il fallut eſſuyer un feu terrible du chemin couvert. Il redoubla quand on eut atteint les pa-

liſſades. Déja on commençoit à ſe loger, lorſque les grenadiers François, ſortant de tous côtés, attaquérent les alliés avec tant de vigueur & de bravoure, que ces derniers furent contraints de ſe retirer de tous les endroits dont ils s'étoient emparés. Ils ne purent conſerver que deux angles ſail'ans; l'un du chemin couvert des renaillons, & l'autre de l'ouvrage à corne de la droite. Ce terrible aſſaut, manqué en partie, couta bien cher à ceux qui le donnérent. AN DE J. C. 1708.

Au milieu de ces rudes attaques, les François tentérent de faire lever le ſiége. L'armée du Duc de Bourgogne, conſidérablement renforcée par les troupes que le Maréchal de Berwick avoit amenées d'Allemagne, s'avança juſqu'à la portée du canon de celle des alliés. Ces derniers, avertis de cette marche, avoient pris leur tems pour ſe bien retrancher. Le Prince Eugène & le Prince d'Orange s'étoient rendus à l'armée d'obſervation, avec un détachement du ſiége. L'armée ennemie fut rangée en bataille. Le village d'Enriers, où il y avoit quelques bataillons des alliés, fut battu par ſix piéces de canon. On attaqua encore un autre poſte avancé vers Seclin; cette place fut même emportée. Le Duc de Vendôme vouloit livrer la bataille: mais il n'en fut pas le maître; le Duc de Bourgogne s'y oppoſa. Le Duc de Bourgogne vient au ſecours de Lille.

Les alliés, délivrés de l'inquiétude que l'armée ennemie leur avoit donnée, ne ſongérent plus qu'à continuer le ſiége. Les François, après leur retraite, ſe diviſérent en pluſieurs corps. Leur deſſein étoit d'ôter aux alliés la communication avec les villes d'où ils tiroient leurs convois. Ils paſſérent l'Eſcaut, & s'y fortifiérent en dreſſant des batteries, des redoutes & des paliſſades.

Outre l'aſſaut dont je viens de parler, il s'en donna quelques jours après un autre encore plus terrible. On choiſit cinq mille Anglois, douze cents grenadiers, autant de fuſiliers, & dix-ſept cents travailleurs. L'action fut des plus vives & dura long-tems. Les alliés emportérent la place d'armes du chemin couvert, vis-à-vis la grande brêche, à l'angle du demi-baſtion du renaillon, à la

AN. DE J. C. 1708.

gauche. Le Prince Eugène qui étoit dans la tranchée pour animer les troupes par ſa préſence, reçut un coup de feu à la tête. Cette bleſſure l'ayant obligé de ſe retirer, le Duc Marlboroug prit la conduite du ſiége. Le détail ſeroit trop long, ſi on vouloit rapporter les différentes attaques, la bravoure des aſſiégeans, & la valeur des aſſiégés; il ſuffit de dire, qu'après une infinité de belles actions de part & d'autre, Lille ſe rendit le vingt-troiſiéme d'octobre, & ſa citadelle le huitiéme de décembre (*a*).

Lille ſe rend aux alliés.

Les alliés étoient encore occupés au ſiége de Lille, lorſque l'Electeur de Bavière qui étoit de retour de l'armée du Rhin, fit une entrepriſe ſur Bruxelles. Ce Prince, après s'être abouché à Mons avec le Maréchal de Berwick, fit partir quelques eſcadrons & pluſieurs bataillons, avec un train d'artillerie & des chariots qui prirent la route de Bruxelles. Il s'y rendit le vingt & uniéme de novembre, & envoya d'abord un trompette au Commandant, pour le ſommer d'en ouvrir les portes. Il n'avoit en tout qu'environ ſix mille hommes; mais il avoit compté ſur certaines intelligences qu'il avoit dans la ville, & il s'étoit flatté, qu'à ſon approche les bourgeois prendroient les armes.

Tentative de l'Electeur de Bavière pour ſurprendre Bruxelles.

Dès le même ſoir, on fotma les attaques, & on emporta le chemin couvert, qui fut repris le lendemain. Déja les aſſiégeans ſe diſpoſoient à donner un aſſaut, lorſque l'Electeur eut avis que le Duc Marlboroug avoit paſſé l'Eſcaut pour venir au ſecours de Bruxelles. Il avoit traverſé cette rivière ſans trouver la moindre réſiſtance. La choſe parut d'autant plus ſurprenante, qu'il n'auroit pas été difficile à l'armée Françoiſe qui étoit beaucoup plus forte que celle de Marlboroug, de s'oppoſer à ſon paſſage. L'Electeur fut obligé de ſe retirer, & de faire un grand détour, afin qu'on ne lui coupât pas la retraite: ce qui ſeroit arrivé, s'il avoit tardé deux heures de plus.

(*a*) Quelques officiers ont aſſuré dans leurs relations, que le défaut de munitions du côté des aſſiégéans, fut la ſeule cauſe de la longueur du ſiége. Si cette réflexion diminue un peu la gloire de la défenſe, elle ne fait pas beaucoup d'honneur à la prévoyance du Prince Eugène & du Milord Marlboroug.

Les alliés profitant de leur bonheur, marchérent à Gand, & l'inveſtirent le dix-huitiéme de décembre; la tranchée en fut ouverte le vingt-quatriéme. Ce ſiége ne dura pas long-tems. A peine eut-on élevé quelques batteries, que la garniſon demanda à capituler. Elle ſortit le deuxiéme de janvier de l'année ſuivante. Le lendemain, le Général Grimaldi abandonna Bruges, & le fort de Plaſſendale ſe ſoumit au Prince Eugène.

An. de J. C. 1708.

Gand ſe rend aux alliés.

En Allemagne, les Impériaux & les François ne firent rien de remarquable. De part & d'autre, on s'appliqua à fortifier des lignes. Les deux armées ſe tinrent ſur leurs gardes, & on ne ſe laiſſa point ſurprendre. L'embraſement de quelques bateaux chargés de cent quatre-vingt milliers de poudre, & de quantité de farine & d'avoine pour les Impériaux, fut l'action la plus importante qui ſe paſſa ſur le Rhin, encore précéda-t-elle l'ouverture de la campagne.

Affaires du Rhin.

Les affaires de Hongrie étoient toujours dans une ſituation fâcheuſe pour la maiſon d'Autriche. Les mécontens, quoique battus en pluſieurs rencontres, refuſoient conſtamment de ſe ſoumettre au joug que la Cour de Vienne vouloit leur impoſer. Ils ſe flattoient de quelque heureuſe révolution, qui engageroit ſa Majeſté Impériale à rendre à la Nation ſes priviléges. Ragotski & les autres chefs du parti, ne ceſſoient de ſe plaindre des violences qu'on éxerçoit à leur égard, & des atteintes qu'on portoit à leur liberté.

Affaires de Hongrie.

Pour répondre à ces griefs, & les appaiſer, l'Empereur convoqua une Diète à Preſbourg. Mais on n'y prit aucune réſolution capable de faire ceſſer les troubles: elle ne ſervit au contraire qu'à faire connoître qu'il y avoit plus de mécontens dans le Royaume, qu'il n'en paroiſſoit les armes à la main. L'aſſemblée ne fut occupée qu'à dreſſer, au nom de toute la Nation, des griefs contre le gouvernement Autrichien. Ils furent rédigés dans un mémoire que l'on préſenta aux Commiſſaires Impériaux.

Diète à Preſbourg.

Les mécontens demandoient, Que ſa Majeſté Impériale ratifiât dans une Diète, la déclaration de l'Empereur Léo-

AN. DE J. C. 1708.

pold donnée en 1659. par laquelle on les aſſuroit qu'ils ſeroient gouvernés ſuivant leurs loix & leurs priviléges. Ils vouloient de plus qu'on rendît une autre déclaration, qui porteroit, Que ſa Majeſté Impériale ni ſes ſucceſſeurs ne pourroient, par donation ni par teſtament, diſpoſer du Royaume en faveur de qui que ce ſoit, & que ſi les hoirs mâles en ligne directe de l'Empereur venoient à manquer, alors les Etats ſeroient rétablis dans l'ancien droit d'élire tel Souverain qu'ils voudroient: Qu'un Gentil-homme Hongrois ne pourroit être empriſonné, même pour crime de lèze-Majeſté, à moins qu'il ne fût ſurpris ſur le fait, auquel cas il ſeroit jugé ſuivant les loix: Que la Nobleſſe ſeroit éxemte de loger des gens de guerre, à moins qu'elle n'y conſentît: Qu'on n'éxigeroit point de ſubſides, ſans le conſentement des Etats: Qu'on feroit ſupprimer toutes les contributions qui ſe levoient alors: Qu'il ſeroit ordonné qu'on aſſembleroit tous les trois ans la Diète générale du Royaume: Que lorſque ſa Majeſté Impériale voudroit conférer ſur les affaires de Hongrie, elle n'appelleroit à ſon Conſeil que des Hongrois de naiſſance, & qu'elle ne diſpoſeroit qu'en leur faveur des emplois du Royaume, tant civils que militaires: Que toutes les dignités eccléſiaſtiques ne ſeroient données qu'aux naturels du païs, & que tous les étrangers qui en poſſédoient, ſeroient obligés de s'en démettre pour les conférer aux Hongrois; on exceptoit le Cardinal de Saxe-Zeirh, Primat du Royaume, auquel on conſervoit toutes ſes dignités, par des conſidérations d'eſtime particulière.

Les Hongrois préſentent un mémoire contenant leurs griefs.

On éxigeoit de plus, Que les officiers de la tréſorerie ſuivroient dorénavant les loix au ſujet des biens de la Nobleſſe: Que la liberté de religion accordée aux Proteſtans, ſuivant les articles vingt-cinquiéme & vingt-ſixiéme de la Diète de 1681 & le vingt-uniéme de celle de 1687. ſeroit confirmée; de ſorte qu'il ſeroit libre à un Seigneur Catholique de permettre ou de défendre aux Miniſtres Proteſtans de prêcher ſur ſes terres; mais qu'un Seigneur Proteſtant n'auroit pas le droit de défendre aux Prêtres Catholiques d'éxercer les fonctions de leur miniſtère, parcequ'on

devoit les ſoutenir par tout, les Proteſtans n'étant que tolérés pour le bien de la paix : Que les charges de Palatin du Royaume, de Juges de la Cour du Roi, de Ban de Croatie, & les autres, ſeroient rétablies dans leur ancien luſtre & juriſdiction, & que les penſions ſeroient payées régulièrement : Que les revenus du Royaume ſeroient adminiſtrés par un tréſorier Hongrois, indépendant de la Cour Impériale : Qu'il ſeroit enjoint aux troupes étrangères d'obſerver une éxacte diſcipline, & qu'on les feroit ſortir de Hongrie après la première Diète : enfin, Que ſa Majeſté Impériale laiſſeroit la conduire des affaires du Royaume à un Conſeil compoſé de Hongrois, & choiſi des quatre Etats du Royaume. AN. DE J. C. 1708.

La Diète de Preſbourg n'empêchoit pas les mécontens de faire des courſes dans les païs héréditaires de la maiſon d'Autriche, & d'entreprendre des ſiéges. Ils faiſoient alors celui du château de Neiſtertel. La garniſon n'avoit plus ni vivres ni munitions de guerre, & la faim la preſſoit encore plus que ſes ennemis. Le Général Heiſler, informé de l'extrémité où cette place étoit réduite, matcha à ſon ſecours avec ſept mille chevaux ſuivis de quelques bataillons. A ſon approche, le Prince Ragorski & le Comte Béréſini qui commandoient au ſiége, l'abandonnérent, & ayant paſſé le Vag, ſe retirérent près de Trenchin. Le Général Heiſler joignit leur arrière-garde, la chargea avec vigueur, & mit en déroute les bataillons des mécontens. Ils perdirent quelques piéces de campagne, deux paires de timbales, deux étendards & environ quarante drapeaux ; car les Hongrois en ont un dans chaque compagnie.

Bataille de Trenchin en Hongrie gagnée par les Autrichiens.

Pendant qu'on faiſoit à Vienne des réjouiſſances pour cet avantage, on fut fort ſurpris d'apprendre que les mécontens avoient paſſé le Danube au-deſſus de Preſbourg, qu'ils avoient forcé les lignes de Pérronelle, emporté d'aſſaut le fort de Ruſt, ſaccagé quantité de villages à quatre lieues de Vienne, & qu'ils s'étoient enſuite retirés vers Neuhauſel, avec un butin très-conſidérable. On reçut encore d'autres nouvelles auſſi fâcheuſes ; ſavoir, que les

Irruption des mécontens dans l'Autriche.

AN. DE J. C. 1708.

mécontens avoient forcé le paſſage de la Muer ; qu'ils s'étoient emparés de Légrad, ſituée au confluent de cette rivière & de la Drave ; qu'ils avoient pris d'aſſaut Chakenthurn & Petaw, dans la baſſe Stirie ; que la communication de l'Eſclavonie avec la Tranſilvanie étoit entiérement coupée, & que le Général Heiſler avoit été obligé de lever le ſiége de Neuhauſel.

Ces avantages firent évanouir à Vienne les eſpérances qu'on avoit conçues de réduire bien-tôt les mécontens. Leur armée augmentoit tous les jours, avec leur courage & leur reſſentiment. Ils ravitaillétent Neuhauſel, renforcérent de deux mille hommes ſa garniſon, & mirent cette place hors d'inſulte. Le Prince Ragotski aſſembla les Seigneurs de ſon parti, & leur fit voir la néceſſité de continuer la guerre avec vigueur. Il leur repréſenta, que les troupes Autrichiennes qui reſtoient dans le Royaume étoient plutôt cachées que fortifiées dans les places, & qu'il falloit achever de les vaincre par leur propre conſternation. Il leur dit enſuite, avec beaucoup de généroſité, qu'il ne prétendoit pas que ſes ſervices les obligeaſſent à lui continuer le commandement des troupes ; qu'il ſeroit le premier à reconnoître le Général qu'ils voudroient élire, & que dans quelque rang qu'on le plaçât, il ſe tiendroit toujours heureux de combattre & d'expoſer ſa vie pour la défenſe de leurs libertés.

Ragotski aſſemble les Seigneurs de ſon parti.

Les Seigneurs ne répondirent à Ragotski, que par des éloges & des applaudiſſemens dûs à ſa valeur & à ſa modération. Ils lui confirmérent le commandement en chef de l'armée, ſignétent une nouvelle aſſociation de ſix ans, pour défendre leurs prérogatives juſqu'à la dernière extrémité, & promirent de s'attacher entiérement à la perſonne & à la fortune de Ragotski, & de le ſuivre où il les méneroit.

Le commandement en chef lui eſt confirmé.

Les réſolutions des Hongrois étonnétent moins la Cour de Vienne, que l'excommunication que le Pape venoit de lancer contre quelques officiers de l'armée Impériale en Italie. Clément XI. s'étoit plaint que les troupes Autrichiennes, en paſſant ſur les terres de l'Egliſe, n'avoient pas

Le Pape excommunie pluſieurs officiers de l'armée Impériale.

pas uſé des ménagemens qu'on devoit en attendre, & qu'elles avoient éxigé des contributions du Clergé de Parme & de pluſieurs autres Evêchés. Sa Sainteté en avoit écrit à l'Empereur ; mais peu ſatisfaite de la réponſe de ce Prince, elle avoit excommunié les auteurs des excès dont elle ſe plaignoit. Cette cenſure, jointe au refus que le Pape faiſoit de reconnoître l'Archiduc Charles pour Roi d'Eſpagne, augmenta la méſintelligence qui régnoit déja entre la Cour de Rome & celle de Vienne.

An. de J. C. 1708.

Au mois de juillet, le Comte de Caunits, Auditeur de Rote pour l'Allemagne, fit diſtribuer dans Rome une lettre circulaire, ſoutenue d'un manifeſte où Joſeph déclaroit nulles les cenſures du Pape. Il alléguoit pour raiſon, que Parme & les villes d'Italie étant fiefs de l'Empire, ſon armée avoit pu en éxiger des logemens & de quoi ſubſiſter. Il ajoutoit, qu'il étoit réſolu de faire valoir en Italie tous les droits de la Couronne Impériale, ni de n'en excepter que les villes qui prouveroient par des titres authentiques leurs immunités, comme leur ayant été accordées par les Empereurs précédens, & du conſentement du Corps Germanique.

L'Empereur déclare nulles les cenſures du Pape.

Dans cette menace, on avoit en vue le Pape, & les Ducs de Toſcane & de Parme, dont la neutralité indiſpoſoit l'Empereur. Les choſes furent encore portées plus loin. Le Cardinal Grimani, Viceroi de Naples, publia dans ce Royaume un décret, par lequel il ſupprimoit le Tribunal de la Nonciature, & défendoit aux Prélats & aux autres bénéficiers de payer les annates à la Chancellerie Romaine. Il y ſoutenoit que le Roi des deux Siciles ne devoit pas prendre l'inveſtiture du Pape, parceque ces Provinces n'étoient pas fiefs eccléſiaſtiques, & que les Etats d'Avignon & de Bénévent devoient tevenir à la Couronne de Naples.

A l'abri de ce décret, commencérent les hoſtilités. Les Impériaux s'emparérent de Comachio, de Magnavaca ſur le bord de la mer, de Lago, de Cévale, d'Argenta & de quelques-autres places par où l'on pouvoit jetter du ſecours dans le Ferrarois, ſur lequel ils prétendoient faire valoir

Les Impériaux s'emparent de pluſieurs villes appartenantes au Pape.

An. de J. C. 1708.

les droits du Duc de Modène. Il y avoit neuf cents cinquante-trois ans que le ſaint Siége jouiſſoit de Comachio, que Pepin lui avoit fait céder en 755. par Aſtolphe Roi des Lombards : ainſi on ne voyoit pas ce qui pouvoit ſervir de fondement à la prétention du Duc de Modène. Son droit ſur le Ferrarois ne paroiſſoit guères mieux établi. Alphonſe II. Duc de Ferrare, étant mort ſans enfans au mois d'octobre de l'année 1597. Céſar d'Eſt ſe mit en poſſeſſion de cet Etat, & preſque auſſi-tôt, par le moyen de Lucréce d'Eſt, Ducheſſe d'Urbin, il s'accommoda avec le Pape dont les troupes étoient en marche pour l'en chaſſer. Céſar étoit à la vérité de la maiſon d'Eſt : ſon père Alphonſe étoit fils du Duc Alphonſe I. mais par malheur on prétendoit qu'il n'étoit que bâtard ; & ce fut ſur ce prétexte qu'Urbain VIII. refuſa à Céſar l'inveſtiture du Ferrarois qui relevoit de l'Egliſe.

Prétentions du Duc de Modène ſur le Ferrarois.

Imhoff. hiſt. gen. Ital. p. 60.

Le ſaint Siége s'en étoit mis en poſſeſſion, & le poſſédoit en toute ſouveraineté, lorſque le Duc de Modène, deſcendu de Céſar d'Eſt, & appuyé de la maiſon d'Autriche, réſolut d'en dépouiller la Cour de Rome. Dès le mois de mai, trois mille Impériaux, avec quatre à cinq mille hommes de milice Modénoiſe, entrérent dans le Ferrarois. Le Cardinal Caſoni, Légat de cette Province, mit Ferrare en état de ſoutenir un ſiége, & le Pape ordonna des levées dans toute l'étendue de ſa Souveraineté.

L'Empereur donne au Comte Palatin l'inveſtiture du haut Palatinat.

Joſeph, toujours animé contre la maiſon de Bavière, donna l'inveſtiture du haut-Palatinat & du Comté de Chamb à l'Electeur Palatin ; & cela de ſon autorité propre, ſans avoir conſulté les membres de l'Empire. Comme il prétendoit que l'Electeur de Bavière avoit été dégradé de ſa dignité, par une ſentence du Conſeil Aulique, le Miniſtre de l'Electeur Palatin à Ratiſbonne voulut prendre ſéance dans la Diète, au-deſſus de ceux de Saxe & de Brandebourg. Ce Miniſtre alléguoit pour raiſon, que ſon maître étoit entré dans la première dignité Electorale ſéculière, quoique Charles-Louis, l'un de ſes prédéceſſeurs, y eût renoncé ſolennellement par le traité de Weſtphalie. Cette nouvelle prétention fit beaucoup de bruit à la Diète. On ne voulut

pas écouter ce Miniſtre, qui fut enfin obligé de ſe contenter de ſa place ordinaire.

AN. DE J. C. 1708.

Le Duc de Mantoue & de Montferrat reſſentit auſſi les effets de la colère de l'Empereur. Sa Majeſté fit publier, le trentiéme de juin, une ordonnance par laquelle elle le mettoit au ban de l'Empire, & confiſquoit tous ſes biens. Il avoit été ſtipulé par le traité de 1707. que lorſque les François auroient évacué la Lombardie, *l'Etat de Mantoue ſeroit mis en ſéqueſtre entre les mains du Pape & de la République de Veniſe, juſqu'à la paix générale; & qu'en attendant, l'Empereur pourroit mettre garniſon dans quelques-unes des places de ce Duché, ſur les revenus duquel on prendroit annuellement quatre cents mille livres pour l'entretien du Duc, auquel il ſeroit permis de ſe retirer où bon lui ſembleroit*; cependant les Impériaux, ſans avoir égard à cette convention, s'appropriérent tous les revenus du Mantouan, ſans en rien donner au Prince. Ils tranſportérent à Milan & ailleurs l'artillerie & les munitions, & contraignirent les peuples d'entretenir leurs garniſons.

Le Duc de Mantoue eſt mis au ban de l'Empire.

Quant au Montferrat, Joſeph en donna l'inveſtiture au Duc de Savoye, à condition, que ce Prince reſteroit attaché aux alliés juſqu'à la paix générale; que ſans avoir égard aux intérêts de ſa fille, mariée à Philippe Duc d'Anjou, il reconnoitroit pour Reine d'Eſpagne la Princeſſe de Wolfembutel, & qu'il fourniroit au Duc de Modène, un ſubſide annuel de quinze mille livres, juſqu'à ce qu'il fût paiſible poſſeſſeur du Duché de Ferrare. L'acte de cette inveſtiture eſt datté du ſeptiéme de juillet.

Le Duc de Savoye reçoit l'inveſtiture du Montferrat.

Le Duc de Mantoue, mort deux jours auparavant, n'eut pas le chagrin de ſe voir enlever le Montferrat. Joſeph commençoit à éxécuter la réſolution qu'il avoit priſe, de pourſuivre en Italie les droits de l'Empire ſur tous les grands fiefs dont les poſſeſſeurs ne prouveroient pas par des titres authentiques, que la donation en avoit été faite à leurs ancêtres, du conſentement du Corps Germanique. Il fit ſignifier au Duc de Parme, que dans quinze jours il eût à montrer ſes titres, ou à lui rendre hommage de ſes Etats, ſous peine de confiſcation.

Joſeph veut faire valoir les droits de l'Empire ſur les fiefs d'Italie.

AN. DE J. C. 1708.

Cette déclaration allarma l'Iralie. On fut ſupris que l'Empereur rappellât des droits ſurannés, & proſcrits depuis pluſieurs ſiécles. Veniſe, Génes, & les autres Etats y étoient également intéreſſés. Cependant ils n'oſérent remuer, ſoit qu'ils fuſſent perſuadés que l'Empereur auroit quelques égards pour eux, & qu'ils en ſeroient quittes pour de l'argent, ſoit que la plûpart ſe défiant de leur propre foibleſſe & de celle de leurs voiſins, ils ne craigniſſent de ſuccomber.

Raiſons que les Etats d'Italie alléguoient contre les prétentions de l'Empereur.

Ils ſe contentérent de combattre par écrit les prétentions de l'Empereur, & de montrer qu'il ſe condamnoit lui-même, en voulant que le conſentement de tout l'Empire fût néceſſaire pour la validité d'une donation, puiſqu'il étoit notoire que ſans ce conſentement, il avoit diſpoſé du haut-Palatinat & du Comté de Chamb en faveur du Comte Palatin. Léopold n'avoit pas plus conſulté l'Empire, pour transférer au Duc de Savoye une portion aſſés conſidérable du Duché de Milan. De plus, ce Prince, par ſes lettres dattées du quatorziéme de ſeptembre 1691. & adreſſées à Innocent XII. avoit déclaré le Duc de Parme vaſſal du ſaint Siége, ce qu'il avoit confirmé par un décret ſolennel du Conſeil Aulique, le vingt-ſeptiéme de juillet 1697. Ainſi Joſeph ne pouvoit attaquer cet Etat, ſans annuller ce qu'avoit fait l'Empereur ſon père, qui ſçavoit que les Farnèſes en payoient un cens annuel à la Chambre Apoſtolique, & que le Duché de Parme étoit du domaine de l'Egliſe, long-tems avant que Paul III. en inveſtit Pierre-Louis Farnèſe, ſon fils, ce qui arriva en 1545.

Si la poſſeſſion primitive, quoiqu'interrompue pendant pluſieurs ſiécles, pouvoit toujours tenir lieu de titre, l'Empereur de Conſtantinople ſeroit beaucoup plus en droit que celui d'Allemagne, de revendiquer l'Italie. Les Rois de France paroîtroient bien-tôt ſur les rangs, pour répéter la vaſte étendue de païs qui eſt entre la mer Baltique & les extrémités du Danube. C'eſt l'ancien partimoine de leurs prédéceſſeurs. Où en ſeroit même la maiſon d'Autriche, ſi on l'obligeoit de prouver que ce qu'elle appelle les Provinces héréditaires, lui a été cédé authentique-

ment par un Empereur, du conſentement de toute l'Allemagne ? La preſcription a été ſagement introduite chés toutes les Nations policées, pour affermir la tranquillité publique. AN. DE J. C. 1708.

La Cour de Rome, moins timide que les Républiques & les Princes d'Italie, crut qu'il falloit joindre les armes au manifeſte, pour arrêter les entrepriſes de l'Empereur. Trente-quatre Cardinaux s'aſſemblérent chés le Cardinal Carpégna, & à la pluralité des ſuffrages, il fut réſolu d'armer au plutôt. Le Prince Pamphili donna cent mille écus; le Cardinal ſon frère quatre-vingt mille; Borghèſe pareille ſomme, avec cent chevaux pour des officiers de cavalerie : le Cardinal Mareſcotti envoya à la monnoie pour cent mille écus de vaiſſelle d'argent; la plupart des Seigneurs Romains ſe cottiſérent à proportion de leurs biens, & leur éxemple facilita les enrollemens dans l'Etat eccléſiaſtique. Le Comte Marſigli, nommé par le Pape pour commander ſon armée, ſe rendit dans le Ferrarois, où il trouva les païſans de ce Duché ſous les armes. Ils avoient chaſſé les Allemans d'Argenta & de Longaſtrino; & le Marquis de Bentivoglio, à la tête de ſes vaſſaux, s'étoit emparé d'un convoi d'armes & de poudre. La Cour de Rome prend les armes.

A la nouvelle de ces hoſtilités, le Comte de Thaun marcha vers le Ferrarois, avec pluſieurs régimens, s'empara de pluſieurs poſtes de ce Duché & du Bolonois, inveſtit Ferrare, & défendit, ſous peine de la vie, de porter des vivres aux habitans. Le Prince de Darmſtadt, qui commandoit dans le Royaume de Naples, fit avancer quelques mille hommes ſur les frontières de l'Etat eccléſiaſtique, pour le mettre à portée d'y faire des éxécutions militaires, au premier avis qu'il recevroit du Marquis de Prié. Les Impériaux aſſiégent Ferrare.

Ce Miniſtre, envoyé à Rome par l'Empereur, venoit de propoſer au Pape un accommodement dont voici les conditions préliminaires : Que le Pape réduiroit ſes troupes à cinq mille hommes : Qu'il permettroit aux Impériaux de prendre des quartiers d'hyver dans ſes Etats, & qu'il leur accorderoit le paſſage quand il en ſeroit requis. L'Empereur fait des propoſitions au Pape.

An. de J. C. 1708.

Le Pape ayant demandé du tems pour délibérer ſur ces articles, on lui donna trois ſemaines, & on lui promit de faire ceſſer toutes les hoſtilités.

Les Impériaux étoient déja maîtres de la plus grande partie du Ferrarois, du Bolonois & de la Romagne; ils tenoient bloqués Ferrare & le fort d'Urbin. Les troupes du Prince de Darmſtadt & celles du Comte de Thaun, n'attendoient qu'un ordre pour marcher à Rome; les eſcadres Angloiſe & Hollandoiſe menaçoient les côtes de l'Etat eccléſiaſtique. Les Princes d'Italie intimidés, n'oſoient faire éclater leur dépit, de voir les Allemans leur faire la loi. Tout étoit dans la conſternation & dans la crainte d'une révolution entière.

Les Cardinaux ſont partagés de ſentiment ſur ces propoſitions.

Clément XI. le plus inquiet de tous, aſſembla un Conſiſtoire, pour délibérer ſur les articles envoyés par l'Empereur. Ils furent éxaminés. Pluſieurs Cardinaux les trouvérent ſi durs, qu'ils opinérent à les rejetter. Les plus modérés crurent qu'il étoit plus à propos dans la conjoncture préſente, d'abandonner quelques droits temporels, que d'irriter, par trop d'attachement à leur intérêt, un Prince également puiſſant & néceſſaire pour réprimer les ennemis du ſaint Siége. Ce partage de ſentimens ne fit qu'augmenter l'embarras de ſa Sainteté. Ne ſachant pas encore quelle réſolution elle devoit prendre, elle envoya dire au Marquis de Prié, que le tems de la trêve étant trop court pour ſe déterminer, elle lui en demandoit la prolongation juſqu'à la fin de janvier.

Ce Miniſtre répondit, qu'il ne s'agiſſoit pas à préſent de délibérer, mais de commencer par accepter les articles envoyés par l'Empereur, ou de voir mettre à feu & à ſang l'Etat eccléſiaſtique & Rome même; que tout ce qu'il pouvoit faire en conſidération de ſa Sainteté, c'étoit de prolonger le terme de la trêve juſqu'au quinziéme de janvier; & que ſi l'accommodement n'étoit pas alors conclu & ſigné, il lâcheroit la bride aux officiers & aux ſoldats, qui n'attendoient que ſes ordres pour ravager les terres de l'Egliſe.

L'Empereur en vouloit moins à la perſonne du Pape, qu'aux Principautés qui étoient attachées au ſaint Siége. Ce

Prince ſouhaitoit en diſpoſer, parceque dans la conjoncture préſente, elles lui étoient néceſſaires pour la communication du Milanès avec le Royaume de Naples. Toutes les remontrances furent inutiles. Clément XI. ayant réfléchi que ſes forces étoient trop inférieures à celles de Joſeph, pour oſer leur confier le ſalut de ſa Souveraineté, ſe vit contraint de fléchir ſous la loi qu'on vouloit lui impoſer. Le traité fut conclu & ſigné le quinziéme de janvier 1709. AN. DE J. C. 1708.

Il contenoit en ſubſtance : Que Clément XI. déſarmeroit, & réduiroit ſes troupes au nombre de cinq mille hommes : Que les Impériaux ſortiroient enſuite des terres de l'Egliſe, à la réſerve de ſix mille hommes, à qui ſa Sainteté feroit fournir la ſubſiſtance : Que le Pape congédieroit les François & les Eſpagnols qui étoient à ſon ſervice : Que le différend entre lui & le Duc de Modène ſeroit mis en arbitrage : Qu'il ne donneroit ni ſecours ni retraite aux mécontens de Naples, ni aſſiſtance aux ennemis de la maiſon d'Autriche & de ſes alliés : Que Comachio reſteroit entre les mains de l'Empereur, juſqu'à ce qu'on en fût autrement convenu : Qu'on nommeroit de part & d'autre des Commiſſaires pour régler les prétentions de ſa Majeſté Impériale ſur ce fief, auſſi-bien que ſur Parme & Plaiſance. Traité entre l'Empereur & le Pape.

Dans le traité qui fut conclu à cette occaſion, on ne fit aucune mention de reconnoître l'Archiduc pour Roi d'Eſpagne, parceque cette matière avoit été renvoyée à l'éxamen d'une Congrégation de Cardinaux. Elle devoit ſe tenir, pour la forme ; car l'Empereur étoit bien sûr qu'on en paſſeroit par tout ce qu'il lui plairoit de demander.

Comme on ne doutoit pas à la Cour de France que la Souveraineté de Charles ſur l'Eſpagne ne fît partie des demandes de l'Empereur, le Maréchal de Teſſé avoit été envoyé à Rome, en qualité d'Ambaſſadeur extraordinaire, pour tâcher de détourner ce coup. Il eut audience, & ne put rien obtenir. Il écrivit en des termes également forts & reſpectueux ; mais ſes lettres firent auſſi peu d'impreſſion que ſes paroles. Les Allemans marchoient à Rome, & tout

An. de J. C. 1708.

ce que le Maréchal put faire, ce fut de proteſter contre le traité.

L'Empereur éxige du Pape qu'il reconnoiſſe Charles pour Roi d'Eſpagne.

Le premier article que le Pape mit à éxécution fut de licencier ſes troupes. Cette démarche procura l'éloignement des Impériaux, & la levée du blocus de Ferrare & du fort d'Urbin. L'Empereur envoya peu après la ratification du traité; mais le Marquis de Prié refuſa de la remettre, juſqu'à ce qu'on eût reconnu authentiquement le Roi Charles. Quinze Cardinaux Allemans ou Italiens, tous agréés par l'Ambaſſadeur, s'étoient aſſemblés. Les premiers n'avoient point trouvé de difficulté à paſſer cet article, les autres le jugeoient d'une pernicieuſe conſéquence. L'Ambaſſadeur en fit grand bruit, & menaça de jetter au feu le traité & la ratification, ſi l'on ne ſe déterminoit promtement.

Il fallut ſe rendre, & envoyer un Nonce à la Cour de Barcelone avec un bref. Le Pape le fit; mais on chicanna ſur l'inſcription du bref. Il étoit addreſſé : *A notre très-cher Fils, Charles, Roi Catholique en Eſpagne.* C'étoit biaiſer, & donner à entendre à qui le vouloit, qu'on ne regardoit point l'Archiduc comme Roi d'Eſpagne. Le Marquis de Prié inſiſta fortement pour qu'on réformât la qualité, & qu'on mît : *A notre très-cher Fils, Charles, ſa Majeſté Catholique, Roi des Eſpagnes.* Sur cela on dépêcha de couriers à Barcelone & à Vienne.

La Cour de Madrid mécontente de la conduite du Pape.

Clément XI. dépouillé en quelque ſorte de ſa Souveraineté, & aſſujetti aux ordres de la Cour de Vienne, avoit déja fait trop de pas eſſentiels, pour qu'on pût ſe perſuader qu'il s'arrêteroit à cette formalité. La violence qu'on lui faiſoit à Rome, parut une mauvaiſe juſtification à Madrid. Le Sieur Zondondari, ſon Nonce, eut ordre de ſortir d'Eſpagne, & on fit défenſes aux Evêques du Royaume, d'avoir aucun commerce avec la Datterie & d'y envoyer de l'argent. Le Duc d'Uzéda, Ambaſſadeur d'Eſpagne, partit peu après de Rome, ſans prendre congé de ſa Sainteté, & le Cardinal del Giudice, protecteur de cette Couronne, ſe retira à Gènes.

L'Empereut, occupé à diminuer la puiſſance temporelle du

du Pape, s'appliquoit en même-tems à augmenter celle du Duc de Hanover. Il preſſoit la Diète d'approuver le nouvel Electorat que Léopold avoit créé en faveur de la maiſon de ce Prince. Les Archevêques de Tréves & de Cologne, le Comte Palarin & le Collége des Princes s'étoient juſqu'alors oppoſés à l'érection du nouvel Electorat. Les Princes en général, vouloient que le Duc de Brunſvic Hanover reſtât dans leur banc, pour continuer d'y payer ſon contingent. Les Catholiques en particulier, trouvoient mauvais que Léopold eût entrepris de fortifier le parti Proteſtant dans le Collége Electoral, par l'équilibre que la création d'un nouvel Electeur mettoit entre les deux communions. Enfin la maiſon d'Autriche vint à bout de vaincre une oppoſition qui duroit depuis ſeize ans. Pour ſatisfaire en quelque ſorte les Catholiques, il fut réglé que les deux branches de la maiſon de Bavière pouvant un jour manquer, alors, pour la ſûreté du repos de l'Empire, on érigeroit un nouvel Electorat Catholique, & que l'Electeur nommé deviendroit habile à poſſéder cette dignité, & à en éxercer toutes les fonctions, même avant d'en avoir reçu l'inveſtiture. On ajouta que ſi ces deux branches de la maiſon de Bavière venoient à manquer dans le tems que le trône Impérial ſeroit vacant, l'Electeur Catholique qui préſideroit à la Diète, auroit deux voix dans les élections, aſſemblées & autres délibérations de l'Empire, juſqu'à ce que le nouvel Empereur ou le Roi des Romains fût élu.

AN. DE J. C 1708.

Joſeph ſollicite les Etats de l'Empire de confirmer le neuviéme Electorat.

Tempérament propoſé pour accorder les Catholiques & les Proteſtans ſur ce ſujet.

Après cette réſolution, on admit dans le Collége des Electeurs les Miniſtres du Duc de Hanover. Cette affaire néanmoins ne fut pas entiérement terminée. On s'eſt donné depuis beaucoup de mouvement pour trouver une grande charge qui convînt au nouvel Electorat, mais l'on n'a pu encore s'accorder ſur ce point.

Le Duc de Hanover eſt admis dans le Collége Electoral.

On voulut lui donner celle de Grand Porte-Enſeigne de l'Empire. Le Duc de Wirtemberg s'y oppoſa & fit voir que ſa maiſon étoit en poſſeſſion de cet honneur depuis un tems immémorial; on eut recours à la charge de Grand-Tréſorier, parceque depuis la proſcription de l'Electeur de

An. de J. C. 1708.

Bavière, le Comte Palatin avoit quitté ce titre, pour reprendre celui de Grand-Maître de l'Empire, & ſon ancienne place dans le Collége Electoral. Mais comme les choſes ont été rétablies dans leur premier état par la paix de Bade, on vit renaître enſuite le même embarras. Il étoit difficile d'ajuſter les fonctions de l'Electeur Palatin & de celui de Hanover, qui ſe diſputoient le titre de Grand-Tréſorier de l'Empire. On crut terminer ce différend, en donnant au nouvel Electeur la dignité de Grand-Ecuyer. Le Roi de Pologne, comme Electeur de Saxe, y mit oppoſition, & prétendit que la plupart des fonctions que l'on attachoit à cette charge, appartenoient à celle d'Archi-Maréchal de l'Empire.

Joſeph ſe fait rétablir dans le droit d'aſſiſter aux Diètes de l'Empire en qualité de Roi de Bohème.

La Diète, après avoir reconnu le Duc de Hanover comme Electeur, conclut qu'il ſeroit libre à l'Empereur Joſeph, d'avoir droit de ſéance & de ſuffrage dans le Collége Electoral, en qualité de Roi de Bohème. Depuis Ladiſlas, aucun des prédéceſſeurs de ce Prince n'avoit aſſiſté aux aſſemblées de l'Empire. Lui-même s'en étoit auſſi abſenté, à cauſe des différends qu'il avoit eus avec Maximilien I. En général, les Rois de Bohème avoient peu de relation avec le Corps Germanique, depuis les éxemtions & les priviléges que Charles IV. avoit accordés à cette Couronne. On n'avoit droit de requérir leur préſence, que lorſqu'on aſſembloit une Diète dans le voiſinage de la Bohème. Les Rois d'ailleurs trouvérent que les avantages qui pouvoient leur revenir du droit d'aſſiſter aux délibérations du Corps Germanique, n'étoient pas comparables aux inconvéniens qui réſultoient de la ſujétion où ils ſe mettoient à l'égard du Chef de l'Empire. Ils ſe contentérent donc de conſerver leur droit de ſuffrage dans l'élection d'un Roi des Romains, & ils prirent garde que leur qualité de vaſſaux de l'Empire ne portât aucune atteinte eſſentielle à leur ſouveraineté.

La Maiſon d'Autriche, parvenue à la Couronne de Bohème, auroit vraiſemblablement perſiſté dans la même politique, ſi le Corps Germanique n'eût pas changé de face. Mais la ſouveraineté des Etats d'Allemagne, & particu-

lièrement celle des Electeurs, ayant été assurée & garantie par le traité de Westphalie, les Empereurs Rois de Bohême, ont fait paroître depuis beaucoup d'empressement pour faire revivre leur droit de séance & de suffrage dans le Collége Electoral. L'Empereur Joseph, réfléchissant sur l'utilité qu'il retireroit du privilége de concourir aux délibérations des Electeurs, tant à la Diète générale que dans leurs assemblées particulières, obtint du Corps Germanique, qu'il seroit rétabli dans les anciennes prérogatives des Rois de Bohême. On en fit un décret, & en conséquence l'Ambassadeur de cette Couronne eut droit d'assister à toutes les délibérations de l'Empire. AN. DE J. C. 1708-1709.

Il y eut cette différence entre la réadmission de l'Electorat de Bohême & l'introduction de celui de Brunswic, que le suffrage & la dignité conférés à cette maison, furent restraints & limités aux descendans mâles d'Ernest-Auguste, Duc de Hanover, & que la réadmission de la Bohême fût arrêtée indistinctement, sans aucune limitation des Princes qui posséderoient cette Couronne.

La guerre allumée dans toute l'Europe, & continuée avec acharnement, commençoit à devenir onéreuse aux Puissances qui s'y étoient engagées. Les malheurs de la France portérent enfin Louis XIV. à faire aux alliés des propositions de paix. Le Président Rouillé, & Voisin, Conseiller d'Etat, se rendirent à Anvers, ensuite à Woërden, où ils s'abouchérent avec les députés des Etats-Généraux. Les offres qu'ils firent ayant paru raisonnables à leurs Hautes Puissances, elles consentirent que sa Majesté très-Chrétienne envoyât des Plénipotentiaires à la Haye, pour convenir des préliminaires de la paix, & déclarérent qu'elles étoient prêtes de donner les mains à un accommodement convenable à toutes les parties. Le Roi de France fait des propositions de paix.

Les choses étoient en cet état lorsque le Marquis de Torcy arriva en Hollande de la part du Roi. Il eut d'abord plusieurs conférences avec le Grand-Pensionnaire Heinsius, & les autres députés de l'Etat. Ce Ministre leur confirma ce que Rouillé leur avoit déja dit des bonnes intentions que sa Majesté avoit de rétablir la paix & la bonne intel-

AN. DE J. C. 1709.

ligence entre ſa Couronne & leur République, & de leur en donner même de ſi fortes preuves, qu'il ne tiendroit qu'à leurs Hautes-Puiſſances de s'aſſurer une barrière contre leurs précédens ſoupçons, & de régler la juſte balance qu'elles avoient deſirée d'établir entre ſa puiſſance & celle de la maiſon d'Autriche. Les Hollandois parurent ſenſibles (au moins en apparence,) à la confiance que le Roi témoignoit avoir en leur probité. Leurs députés avouérent dans leurs converſations particulières, que le ſalut de leur République ne ſeroit pas incompatible avec l'étendue de la Monarchie Françoiſe ſur un pied à pouvoir faire tête à la maiſon d'Autriche.

Peu de jours après, arrivérent à la Haye le Prince Eugène & le Comte de Zinzendorff, chargés des ordres de l'Empereur, puis les Milords Marlborough & Townſend, Plénipotentaires d'Angleterre. On commença par des viſites réciproques de civilité; mais pendant ce cérémonial, les plus éclairés augurérent mal de la paix, & jugérent très-ſainement que les Cours de Vienne & de la Grande-Bretagne n'avoient aucune intention de terminer la guerre.

Ceux qui firent d'abord cette réfléxion ne ſe trompérent pas. En effet dans les premières conférences, le Duc Marlborough & le Prince Eugène étendirent les prétentions de leurs maîtres & de leurs alliés, bien plus loin que n'étoient les offres de la France. Les couriers que le Marquis de Torcy dépêcha à Verſailles, lui rapportérent des ordres de demander par écrit les propoſitions des alliés, afin que le Roi les ayant éxaminées, les approuvât enſuite ſi elle étoient raiſonnables.

Ce fut dans la conférence tenue chés Heinſius, le vingt-huitiéme du mois de mai, que les députés des alliés ſignérent les articles ſuivans.

Articles préliminaires de la paix propoſés par les alliés.

» Le Roi très-Chrétien reconnoîtra dès-à-preſent, » Charles III. d'Autriche, en qualité de Roi d'Eſpagne, » des Indes, de Naples, de Sicile, & de Souverain de tous » les autres Etats de la Monarchie Eſpagnole, en quel- » qu'endroit qu'ils ſoient ſitués.

» Que la reſtitution des Etats & des places occupées par

» le Roi Philippe V. ſera faite au Roi Charles, dans le ter-
» me de deux mois. A N. DE J. C. 1709.

» Que ſi Philippe V. refuſoit de conſentir à cette éva-
» cuation, le Roi très-Chrétien ſe joindra aux Princes &
» Etats alliés, pour prendre des meſures convenables afin
» de faire éxécuter cette condition.

» Le Roi très-Chrétien retirera, dans le tems de deux
» mois, les troupes & les officiers qu'il a en Eſpagne, &
» dans le Royaume de Sicile, auſſi-bien que dans les autres
» païs & lieux dépendans de cette Monarchie en Europe,
» & celles des Indes auſſi-tôt que faire ſe pourra.

» La Monarchie d'Eſpagne demeurera dans ſon entier
» à la maiſon d'Autriche, ſans pouvoir en être démembrée
» ſous quelque prétexte que ce puiſſe être.

» Que la ville & citadelle de Straſbourg ſeront remiſes
» à l'Empereur, en l'état qu'elles ſont à preſent, de même
» que le fort de Kell & leurs dépendances, avec cent piéces
» de canon de bronze.

» Que la ville de Briſach ſera de même rendue à ſa Ma-
» jeſté Impériale.

» Qu'à l'avenir, le Roi très-Chrétien ne poſſédera l'Al-
» ſace, que ſous le titre de Protecteur des Villes qui y ſont
» ſituées.

» Que ſa Majeſté très-Chrétienne fera démolir à ſes
» frais, toutes les forteresſes qu'elle a preſentement ſur le
» Rhin, depuis Baſle juſqu'à Philipſbourg.

» Que la ville & la forteresſe de Rhinfeld demeure-
» ront en la poſſeſſion du Landgrave de Heſſe-Caſſel,
» juſqu'à ce qu'il en ſoit autrement ordonné par un
» traité.

» Que l'article IV. du traité de Riſwick touchant la
» Religion, ſera remis à l'éxamen & déciſion de la paix
» générale.

» Que le Roi reconnoîtra la Reine Anne, pour Reine de
» la Grande-Bretagne, &c.

» Que ſa Majeſté très-Chrétienne ſouſcrira auſſi à la
» ſucceſſion de la Couronne Britannique, ſur le pied qu'elle
» a été réglée par les actes du Parlement d'Angleterre.

AN. DE J. C. 1709.

» Que le Roi très-Chrétien cédera à l'Angleterre ce que » la France poſſéde en l'iſle de Terre-Neuve, & qu'il pro- » mettra de ne jamais s'emparer des Indes Eſpagnoles, ni » d'y envoyer aucun de ſes vaiſſeaux.

» Sa Majeſté très-Chrétienne s'engagera de faire raſer » Dunkerque & de combler le port de cette place.

» Que le Prince de Galles ne reſtera plus dans le Royau- » me. On conviendra du lieu de ſa retraite, par un article » de la paix générale.

» On réglera par un traité particulier, le commerce des » Anglois en France.

» Le Roi de Portugal jouira des avantages établis dans » les traités qu'il a ſignés avec les Hauts-Confédérés.

» Le Roi très-Chrétien reconnoîtra l'Electeur de Bran- » debourg pour Roi de Pruſſe, pour Prince de Neuchâtel » & Comte de Walangin.

» On cédera aux Etats-Généraux, pour leur barrière, les » places de Furnes, Furnemberg, le fort de la Knock, » Ypres, Varneton, Comines, Werwick, Pépérigen, Lille » & ſa châtelénie.

» Outre les places ci-deſſus, ſa Majeſté rendra tou- » tes celles que ſes troupes occupent dans les Païs-Bas » Eſpagnols, en l'état qu'elles ſe trouvent préſente- » ment.

» Dès-à-preſent, il ne ſera pas loiſible à ſa Majeſté très- » Chrétienne de faire ſortir des places qui doivent être cé- » dées, aucune artillerie ni munitions de bouche ou de » guerre.

» Sa Majeſté accordera aux Etats-Généraux les con- » ditions de commerce, telles qu'elles ſeront réglées par » le traité de paix.

» La Couronne de France reconnoîtra le nouvel Elec- » torat érigé en faveur de la maiſon de Brunſwick-Ha- » nover.

» On reſtituera au Duc de Savoye le Duché de ce nom » & le Comté de Nice.

» Que de plus, la France lui abandonnera en toute ſou- » veraineté Exilles, Féneſtrelles, Chaumont, Pragélas,

» avec leurs territoires, dont ſon Alteſſe-Royale s'eſt em-
» parée la campagne dernière.

» Qu'à l'égard des prétentions des Electeurs de Bavière
» & de Cologne, elles ſeront renvoyées aux déciſions de la
» paix générale.

» Que les articles ci-deſſus n'étant que les préliminai-
» res, il ſera convenu que les demandes réciproques qu'on
» pourra faire de part & d'autre lors de la négociation de
» la paix générale, n'interrompront point la ſuſpenſion
» d'armes dont il ſera parlé ci-après.

» Il ſera libre à l'Empire, aux quatre Cercles aſſociés,
» au Roi de Portugal, au Roi de Pruſſe, au Duc de Sa-
» voye & autres Princes alliés, d'étendre leurs prétentions,
» & de les ſoutenir à l'aſſemblée de la paix générale, par
» telles demandes qu'ils trouveront convenir à leurs inté-
» rêts particuliers.

» Que les négociations de la paix générale ſe termine-
» ront dans deux mois, à compter du jour qu'elles doivent
» commencer.

» Qu'en attendant, Namur, Mons & Charleroi, ſeront
» évacuées avant le quinziéme de juin. Luxembourg,
» Condé, Tournai & Maubeuge, quinze jours après.

» Qu'avant le quinziéme de juillet, Nieuport, Furnes,
» le fort de la Knock & Ypres, ſeront auſſi évacués; &
» que dans deux mois Dunkerque ſera démolie & ſon port
» comblé.

» Qu'en cas que le Roi très-Chrétien accepte, ratifie,
» & éxécute les condirions ci-deſſus, la ſuſpenſion d'armes
» commencera dès aujourd'hui.

» Qu'enfin le congrès & négociation de la paix générale,
» commenceront de ſe tenir à la Haye le quinziéme du
» mois prochain.

An. de J. C. 1709.

Le Roi de France refuſe d'accepter les préliminaires.

Le Marquis de Torcy n'eut garde de ſigner des articles qu'il ſavoit bien que ſa Cour n'accepteroit jamais. Il partit pour Verſailles, avec les préliminaires. Toute la France ſe récria contre des demandes ſi exceſſives. Quelque néceſſaire que fût la paix aux François, dans l'état où ils ſe trouvoient alors réduits, ils répondirent, qu'ils n'étoient

An. de J. C. 1709.

ni d'humeur à accepter de pareilles conditions, ni dans l'habitude de les entendre. Louis XIV. vouloit bien conſentir à abandonner Philippe V. à évacuer les Pais-Bas, à céder preſque toutes les places qu'on lui demandoit; la fâcheuſe ſituation où la France ſe trouvoit, paroiſſoit éxiger ce ſacrifice: mais les alliés, non contens d'ouvrir le Royaume de tous côtés, en lui ôtant ſes frontières, ſe réſervoient encore la liberté de multiplier leurs prétentions, qui n'auroient plus eu d'autres bornes que celles de leurs deſirs, par la facilité de ſe faire donner tout de bon gré, ou de tout prendre de force. Rouillé ayant notifié aux Etats que le Roi ne pouvoit conſentir à cinq des articles propoſés, reçut ordre de ſe retirer dans vingt-quatre heures. Il demanda encore une conférence, qu'il obtint; mais n'ayant pu amener les alliés à adoucir un ſeul article, il reprit la route de France.

La guerre recommence.

Dès que les négociations furent rompues, on ſe mit en campagne. Le Maréchal de Villars marcha vers les Pais-Bas. Comme ſon armée étoit inférieure à celle des alliés, le Prince Eugène & Marlborough prirent la réſolution d'aller le chercher pour lui livrer bataille.

Les François étoient retranchés entre Lens & la Baſſée. Chacun s'attendoit à une action des plus ſanglantes, & peut-être déciſive; mais la bonne contenance du Maréchal de Villars, & les ordres qu'il avoit donnés à propos pour la ſûreté de ſes lignes, firent échouer le deſſein des alliés. Ils ſe déterminérent à faire des ſiéges. Ayant appris qu'on avoit affoibli la garniſon de Tournai, pour renforcer l'armée du Maréchal de Villars, ils réſolurent d'aſſiéger cette place.

Les alliés prennent Tournai.

Le Marquis de Surville en étoit Gouverneur, & Mégrigni défendoit lui-même la citadelle. Surville s'étoit diſtingué au ſiége de Lille, où il avoit reçu un coup de mouſquet au travers du corps. Il n'avoit ni vivres ni argent; de ſorte que ſa garniſon ſe trouva bien-tôt dépourvue de tout. Le Duc Marlborough eut la direction du ſiége, & le Prince Eugène eut le commandement de l'armée d'obſervation. La tranchée fut ouverte le ſeptiéme de

de juillet, & la ville ſe rendit le vingt-huitiéme du même mois. La garniſon s'étant retirée dans la citadelle, on fit venir de l'armée d'obſervation, un renfort de trente bataillons & de dix eſcadrons pour en faire le ſiége. Jamais on ne vit ſortir tant de feu de deſſous terre. Tout étoit miné & contre-miné. Dans l'eſpace de vingt-ſix jours, les aſſiégés firent jouer trente-huit mines. Enfin, les ſoldats de la garniſon manquant abſolument de vivres, ſe rendirent priſonniers de guerre le trente & uniéme d'août. AN. DE J. C. 1709.

Après la priſe de Tournai, où l'on mit une garniſon Hollandoiſe, il fut réſolu d'entreprendre le ſiége de Mons, & on alla l'inveſtir. Comme il importoit extrêmement aux François de conſerver cette place, le Maréchal de Villars s'avança pour en traverſer le ſiége. A ſon arrivée au débouché de Malplaquet, il trouva l'armée des alliés campée à Quévi, de l'autre côté des bois de Sart & de Blangies. Il rangea la ſienne en bataille dans la plaine, mit ſon aile gauche du côté de ce dernier bois, & étendit ſa droite juſqu'à celui de Jambart. Le centre fut porté devant Erquennes & Taiſnières. Les alliés appuyérent leur gauche au bois de Sart, & leur droite au bois du grand-Blangies. Les alliés inveſtiſſent Mons.

Au commencement de la campagne, leur armée étoit compoſée de cent quatre-vingt bataillons & de deux cents quatre-vingt trois eſcadrons; mais elle ſe trouvoit alors conſidérablement diminuée. Les pertes qu'ils avoient faites dans cette guerre, & principalement au ſiége de Tournai, les obligérent d'affoiblir les garniſons des places voiſines pour renforcer leur armée. Le dixiéme de ſeprembre, le Prince Eugène & le Duc Marlboroug aſſemblérent un Conſeil pour délibérer ſi on attaqueroit les François. Quelques Officiers-Généraux & les députés de leurs Hautes-Puiſſances s'y oppoſérent. Le Duc Marlboroug dit ſon avis d'un air aſſés indifférent; mais le Prince Eugène parla avec tant de force pour donner la bataille, que le plus grand nombre ſe rangea de ſon côté. Le combat fut donc réſolu, & il fut réglé que le lendemain on attaqueroit tout enſemble, la droite & la gauche de l'armée Françoiſe.

AN. DE J. C. 1709.

Bataille de Malplaquet ou de Blangies.

Dès la pointe du jour, le Prince Eugène & le Duc Marlborough ſe montrérent à leur armée, en parcoururent les rangs, & éxhottérent leurs ſoldats à ſoutenir leur gloire. Le Maréchal de Villars de ſon côté fit l'attangement de ſa bataille, prit le commandement de la gauche, & laiſſa celui de la droite au Maréchal de Bouflers. Sur les huit heures, les alliés ſe trouvérent à portée des endroits qu'ils devoient attaquer. Ils le firent avec une extrême valeur; mais le grand feu des François contraignit les Hollandois, qui formoient leur gauche, de reculer quelques pas en déſordre. Ils ſe remirent, joignirent leur ennemi, & reculérent encore après avoir fait une grande perte.

Le Duc d'Argyle, à la tête de la brigade d'Orby, vint au ſecours; & ſecondé du reſte de ſes bataillons & de quelques autres qui avoient paſſé le marais qu'on avoit cru impraticable, il fit une ſi terrible charge, qu'il pénétra dans le bois, & obligea les troupes qui le défendoient à en ſortir. Elles le firent avec ordre, & ſe mirent en bataille dans la plaine où on les avoit pouſſées. Ce fut dans cet endroit, comme on l'avoit prévu, que le Maréchal de Villars dégarnit ſon centre, pour fortifier l'aile qu'il commandoit en perſonne. Aidé des brigades qu'il en tira, il repouſſa les Anglois dans le bois, & les y contint de manière qu'ils ne pouvoient en ſortir.

L'attaque de la droite de l'ennemi, commandée par le Comte de Tilly, Général des troupes Hollandoiſes, avoit auſſi du ſuccès. Ces troupes marchérent ſur trois colonnes, avec une contenance des plus aſſurées. Elles ſoutinrent pendant un heure un feu terrible. Elles firent même plier quelques bataillons françois. Mais le Maréchal de Bouflers les raffermit par ſa préſence & par ſon éxemple; ils retournérent à la charge, & reprirent leur poſte. Le reſte de l'infanterie ennemie ſe ſoutint ſi bien qu'on ne put l'ébranler, & qu'on fut obligé de ſe retirer après avoir fait quelque perte. Une partie même, devenue audacieuſe par ſon heureuſe réſiſtance, ſortit de ſes retranchemens, la bayonnette au bout du fuſil, pouſſa le corps qui lui étoit oppoſé au-delà d'une de ſes batteries, & revint fière-

ment prendre ſon poſte, avec neuf drapeaux qu'elle avoit gagnés dans la pourſuite. AN. DE J. C. 1709.

La gauche même, malgré les vigoureuſes attaques des alliés, ſe ſoutenoit avec intrépidité dans la plaine où on l'avoit fait reculer, & s'y comportoit beaucoup mieux encore que dans le bois. Par un effort général, elle y fit rentrer pour la ſeconde fois les troupes qui l'en avoient chaſſée, en même-tems que ſix eſcadrons qui s'étoient formés pour les ſoutenir, furent abſolument défaits par les carabiniers François.

Ce fut alors que le Général Cadogan fit remarquer le vuide du centre des François aux deux Généraux, qui penſoient à ſe déſiſter de leur attaque. On réſolut de profiter de cette faute, ſur laquelle on avoit compté. On fit couler le long du bois d'où on avoit chaſſé l'ennemi, un corps d'infanterie qui n'avoit point encore combattu. Le Prince Eugène conduiſoit cette attaque. Il fit prendre en flanc, par l'intervalle dégarni, la brigade des Gardes Françoiſes, qui abandonna ſon poſte malgré ſes officiers. Le Prince Eugène ſe contenta d'être maître de cette partie du retranchement. Il défendit abſolument à ſon infanterie de pourſuivre les fuyards. Il la poſta ſur les lignes dont il venoit de s'emparer, & lui fit faire un feu violent, pour chaſſer un corps de cavalerie qui auroit pu empêcher la ſienne de ſe former. Cette dernière vint à toute bride, occupa les intervalles que les François avoient laiſſés pour y faire paſſer eux-mêmes leurs eſcadrons. Le Prince Eugène la mit en bataille, de manière qu'elle étoit ſoutenue de ſon infanterie, placée ſur la crête des retranchemens.

Le Maréchal de Bouflers ſe trouvoit chargé de tout, par la retraite du Maréchal de Villars, qu'un coup de feu au-deſſus du genou avoit mis hors d'état de donner ſes ordres. Il fit des merveilles. Le combat de la cavalerie, qui juſque-là n'avoit été que témoin de l'action, fut auſſi beau dans ſon genre, & auſſi vif que l'avoit été celui de l'infanterie. La cavalerie confédérée étant ſur le terrain des ennemis, c'étoit à eux à attaquer. Ils le firent. La gendarmerie, qui eſt ordinairement un corps de quinze ou ſeize

AN. DE J. C. 1709.

cents chevaux, marcha de bonne grace & rompit ceux qu'elle avoit attaqués. Mais ayant trouvé un feu terrible d'infanterie, elle plia à ſon tour, & fut obligée de retourner ſur ſes pas pour ſe rallier, tandis que ceux qu'elle avoit enfoncés faiſoient la même choſe. Par trois fois elle revint à la charge, & toujours avec une eſpéce de ſuccès, juſqu'à ce que la ſeconde ligne de la cavalerie Allemande entrant par ſes intervalles, la prit en flanc & l'obligea de quitter le champ de bataille, & d'aller ſe rallier derrière la maiſon du Roi, qui prit ſa place & enfonça la ligne qui lui étoit oppoſée.

Cette cavalerie reſtoit toujours dans la plaine, & groſſiſſoit à chaque inſtant. Le Chevalier de Saint-Georges, autrement le Prétendant, à la tête de trois compagnies de Gardes-du-Corps qui alors faiſoient à peu près douze cents chevaux, accompagné du Maréchal de Bouflers & du Comte de Monteſſon, fit une charge ſi vive qu'il enfonça de ſuite quatre lignes qui lui étoient oppoſées, malgré les mouvemens que ſe donnérent le Prince de Heſſe & le Comte d'Auvergne. Cette cavalerie fut rompue; mais le retranchemen qu'elle avoit derrière elle l'empêcha de fuir & de ſe diſſiper; ſoutenue d'ailleurs par un grand feu d'infanterie, & animée par l'éxemple de deux Généraux qui en cette occaſion joignoient la fonction de ſoldat à celle de Capitaine, elle ſe rallia, & après bien des efforts, aidée d'un feu de trente piéces de canon, elle força la cavalerie ennemie de lui céder le terrain où l'on s'étoit battu, & d'aller ſe rallier hors de la portée du canon.

L'armée Françoiſe ſe retire en bon ordre.

Ce commencement de déroute détermina Bouflers à ſe retirer. Il emmena ſon canon, excepté quatorze piéces qui ſe trouvérent démontées. Sa retraite ne tint rien de la fuite; elle n'étoit ni empreſſée ni précipitée: elle ſe fit avec tant d'ordre qu'il n'y perdit pas dix hommes. La droite ſe retira par Taiſnières à Bavay, & marcha au Queſnoy. On la ſuivit juſqu'au défilé de Taiſnières; mais le bon ordre qu'elle gardoit, & ſa contenance aſſurée, firent qu'on n'oſa rien entreprendre. La gauche paſſa l'Honneau ſans être inquiétée, & prit la route de Quévrain.

Ces deux ailes ſe rejoignirent, & l'armée aſſemblée continua ſa marche d'un pas auſſi ferme que ſi elle avoit matché à l'ennemi, ou qu'elle n'eût fait que changer de camp. Elle avoit tous ſes drapeaux & tous ſes étendards, à l'exception de neuf ; mais en récompenſe elle en emportoit trente-deux qu'elle avoit enlevés. Le ſentiment de ſa fermeté étoit tellement répandu dans cette armée battue, que ſi on en avoit cru les ſoldats & la plupart des officiers, dès le lendemain on ſeroit retourné au combat. AN. DE J. C. 1709.

Cette bataille eſt une des plus ſanglantes, & peut-être des plus ſingulières qui ſe ſoient données depuis pluſieurs ſiécles. A peine y fit-on quelques priſonniers. Les vaincus eurent preſque autant de marques de victoire que les vainqueurs. Le ſoldat, qui ſait ſi bien ſe rendre juſtice, décida par ſes ſentimens que l'honneur de cette journée n'appartenoit à aucun parti, ou qu'il appartenoit à tous les deux. L'Anglois & ſes confédérés ceſſérent de mépriſer leur ennemi. Le François, quoique repouſſé, ne ſe croyoit pas vaincu, & ne ſouhaitoit que d'être ramené au combat, pour décider, *diſoit-il*, à qui appartenoit la victoire.

Les avantages étoient tellement compenſés, qu'on peut dire que les deux armées étoient égales après la bataille. La ſituation & les retranchemens de l'armée de France, valoient bien les quarante-deux bataillons & les quarante eſcadrons que l'armée des alliés avoit de plus qu'elle ; & la commodité que le grand nombre donnoit à celle-ci de relever les aſſaillans, valoit preſque les retranchemens de l'autre. Il eſt pourtant vrai que la bleſſure qui mit le Maréchal de Villars hors de combat, fut déſavantageuſe à ſon armée, & qu'aucun accident dans l'armée des alliés ne contrebalança cette diſgrace.

Le nombre des morts & des bleſſés fut plus conſidérable du côté des alliés, dont les plus maltraités furent les Anglois & les Hollandois, ou du moins les troupes qui étoient à leur ſolde. La liſte imprimée en Hollande, qu'on ne peut ſoupçonner d'exagération, marquoit que des ſeules troupes de cet Etat, il y eut quatorze mille ſix cents

An. de J. C. 1709.

quarante-ſept hommes tant tués que bleſſés, & huit mille deux cents quatre-vingt dix, tant Anglois qu'Allemans. Encore cette liſte ne fait-elle aucune mention de la perte de la cavaletie, qu'elle ſuppoſoit avoit été médiocte, comme en effet elle l'avoit été. On ſçut, par la revue éxacte que les Généraux François firent de leur armée, que leur perte avoit été de huit mille cent trente-ſept hommes hors de combat, y compris même environ ttois mille priſonniers. Cette grande différence ne doit pas ſurptendre. Il eſt impoſſible que des tetranchemens bien défendus ne faſſent périr beaucoup de monde, & ſi l'ennemi les céde avec ordre plurôt qu'il n'en eſt chaſſé de force, on doit compter à peu ptès comme dans un ſiége, que la perte des aſſaillans eſt au moins de trois pour un.

Les alliés prennent Mons.

Après la bataille, les alliés délibétérent ſi l'on fetoit le ſiége de Mons. Les avis furent partagés : mais le Prince Eugène fit voit que dans les citconſtances ptéſentes où la victoire de Malplaquet ſembloit équivoque, on devoit ſe déterminer à faire un ſiége important, pour ſoutenir la téputation des armes des alliés. Il aſſura que la place étoit mal poutvue, & la garniſon médiocre compoſée de nouvelles milices. Ces raiſons prévalurent ſur celles des autres Généraux, à qui l'armée paroiſſoit trop affoiblie pour entreprendre un ſiége à la vue des François. Le Prince de Naſſau-Friſe eut le commandement de ce ſiége. La tranchée fut ouverte la nuit du vingt-cinquiéme au vingt-ſixiéme de ſeptembre. Les aſſiégés firent quelques ſorties, & diſputérent les ouvtages extérieurs pendant vingt-cinq jours de tranchée ouverte : enfin, voyant les alliés ſe diſpoſer à donner l'aſſaut, ils battirent la chamade. La capitulation fur ſignée le vingtiéme d'octobte, & la gatniſon ſortit avec les honneurs de la guerre.

Après la téduction de Mons, l'armée des alliés ſe ſépara pour entrer en quartiers d'hyver. Les troupes Angloiſes retournérent à Gand, celles de Hollande & de Danemarck vers Bruges, & les Ptuſſiens à Aix-la-Chapelle.

Cette année, la campagne commença fort tard ſur le

Rhin. Le Duc de Hanover, mécontent du ſuccès de la précédente, auguroit aſſés mal de la prochaine. Il voyoit dans les membres du Corps Germanique, peu d'ardeur pour fournir leur contingent; les meilleures troupes qui devoient ſervir ſous ſes ordres avoient été envoyées en Flandre; il n'y avoit point d'argent dans la caiſſe pour payer celles qu'on devoit aſſembler ſur le Rhin. On avoit propoſé dans la diète de Ratiſbonne, d'emprunter un million d'écus; mais le Collége des Princes avoit déclaré qu'il ne conſentiroit ni à cet emprunt, ni à une nouvelle levée, juſqu'à ce que les Cercles euſſent payé les arrérages de leurs contingens.

AN. DE J. C. 1709.

Affaires du Rhin.

Le Duc de Hanover, rebuté par ces difficultés, refuſoit d'aller commander l'armée du Rhin. Enfin, gagné par les inſtances de l'Empereur & de la Reine d'Angleterre, il s'y rendit vers le cinquiéme ou ſixiéme d'août. Quelques jours après il vint camper à Langen-Candel, près des lignes de Weiſſembourg & de Lauterbourg, qui étoient gardées par le Maréchal d'Harcourt, Général des troupes Françoiſes ſur le Rhin.

L'Electeur de Hanover fait avancer ſes troupes pour entrer en Alſace.

L'Electeur avoit formé un projet qui auroit porté à la France un terrible coup s'il avoit réuſſi. Il devoit faire paſſer le Rhin dans la haute-Alſace à un gros détachement de ſon armée, tandis que le Comte de Thaun qui commandoit en Piémont, traverſeroit le Rhône & pénétreroit dans la Franche-Comté, où les deux armées devoient ſe joindre. Leur deſſein étoit de s'emparer de cette Province ou des trois Evêchés, afin de mettre enſuite à contribution la Champagne & la Bourgogne. Pour donner le change au Maréchal d'Harcourt, l'Electeur fit courir le bruit qu'il avoit deſſein d'attaquer les lignes de Weiſſembourg. Le Général François prit les précautions néceſſaires pour les bien défendre, ſans néanmoins négliger le reſte. Dès le quinziéme d'août, il avoit détaché cinq eſcadrons & deux bataillons, pour veiller à la garde du Rhin dans la haute-Alſace. L'officier qui commandoit ce détachement ayant eu avis du projet, en avertit ſon Général, & en attendant ſes ordres, il ſe poſta dans l'iſle

AN. DE J. C. 1709.

de Neubourg, où il ſavoit que les Allemans vouloient jetter un pont. Le Maréchal d'Harcourt appréhendant que ce ne fût un artifice de l'Electeur, demeura dans ſes lignes, & fut encore plus vigilant à les garder. Mais peu de jours après il ſçut, à n'en pouvoir douter, que le Comte de Merci, à la tête de treize bataillons & de vingt-trois eſcadrons, avoit traverſé le territoire de Baſle.

Cette nouvelle ſurprit d'autant plus le Duc d'Harcourt, qu'il n'avoit pas lieu d'attendre que les Suiſſes donneroient paſſage aux Impériaux, l'ayant toujours refuſé aux François, ſous prétexte d'obſerver une parfaite neutralité. Le Général Merci ayant donc trouvé cette porte ouverte, entra dans la haute-Alſace le vingt & uniéme d'août, & s'avança juſqu'à l'iſle de Neubourg, entre Briſach & Huningue. Le Comte du Bourg, à la tête d'un petit corps de troupes Françoiſes, étoit ſorti des lignes pour obſerver les Allemans. Dès qu'il eut appris la marche du Général Merci, il envoya trois ordres conſécutifs au Sieur des Roſeaux, d'abandonner l'iſle de Neubourg, & de venir le joindre; ce qu'il fit, à la vue du Général Merci qui ne jugea pas à propos de l'attaquer. Les Impériaux occupérent cette iſle, jettérent un pont ſur le Rhin, & firent paſſer quelques eſcadrons avec huit bataillons, laiſſant le reſte de leur infanterie pour la garde du pont & de l'iſle.

Le vingt-deuxiéme d'août, le Maréchal d'Harcourt détacha le Comte d'Andely, Maréchal de camp, avec quatre bataillons & huit eſcadrons, pour aller joindre le Comte du Bourg. La jonction ſe fit le vingt-quatriéme & le vingt-cinquiéme du même mois. Alors l'armée du Comte du Bourg ſe trouvant formée de dix-huit eſcadrons de cavalerie, de ſix bataillons, & de huit compagnies de grenadiers, elle ſe mit en ordre de bataille, & marcha au Comte de Merci. Celui-ci, à la tête de neuf mille hommes, alla à la rencontre des François, qu'il trouva entre Hermſtadt & Rumersheim, à une petite lieue de l'iſle de Neubourg.

On ne peut juſtifier l'imprudence du Comte de Merci.

Il

Il lui étoit aiſé de ſe tenir dans ſon poſte, qui ne pouvoit être forcé, à moins que le Comte du Bourg ne reçût de plus grands renforts; auquel cas l'Electeur de Hanover auroit pu attaquer avec ſuccès les lignes du Maréchal d'Harcourt. Merci, par une valeur à contre-tems, aima mieux aller combattre le Comte du Bourg. L'action fut plutôt engagée qu'il ne penſoit. Deux bataillons qu'il envoya pour s'emparer d'un poſte dont il avoit connu trop tard l'importance, furent repouſſés par les dragons de Lautrec. Le Comte d'Anlezy voulant remplacer le vuide que les dragons avoient laiſſé, ordonna au régiment de Rénepont de s'avancer. Le Comte de Brenner, à la tête de trois eſcadrons de cuiraſſiers, ne lui donna pas le tems de ſe mettre en bataille; il le mit en déſordre. Mais en pourſuivant les fuyards il fut tué, & les ſoldats de Rénepont ſe rallièrent. Cependant le Comte de Merci fit charger l'infanterie du Comte du Bourg. Elle eſſuya ce feu, & s'avança auſſi-tôt la bayonnete au bout du fuſil. Le combat ne dura pas une demi-heure: les Allemans ne firent preſque point de réſiſtance; ils jettérent leurs armes par terre. L'épouvante fut ſi ſubite, & le déſordre ſi grand, que les vainqueurs trouvérent ſur le champ de bataille deux cents fuſils tous chargés.

An. de J. C. 1709.

Combat de Rummersheim, où les Allemans ſont défaits.

Les Impériaux perdirent dans cette action leurs équipages & leurs proviſions, douze drapeaux, deux étendards, deux paires de timballes, leur artillerie, douze cents chevaux, & la caſſette du Comte de Merci, où l'on trouva des papiers de conſéquence. Cette action ſe donna le vingt-ſixiéme d'août. Les François y eurent trois cents douze hommes tant tués que bleſſés; & parmi les morts, le Marquis de Saint-Aulaire, Colonel du régiment d'Enguien. L'Electeur de Hanover ſe retira dans les lignes d'Etlingue. Le Comte de Merci ne fit que voltiger à la droite du Rhin; il s'appliqua à couvrir la Forêt-Noire, & à mettre les Villes Foreſtières à l'abri de toute inſulte. Mais il ne put empêcher que le Maréchal d'Harcourt ne tirât de groſſes contributions du Marquiſat de Bade & des Bailliages voiſins de Landaw.

An. de J. C. 1709.

La défaite des Impériaux déconcerta le projet qu'ils avoient conçu de ſe joindre à l'armée de Piémont. Cette diſgrace fit moins de peine au Duc de Savoye, que le décret publié à Milan, par lequel l'Empereur Joſeph reprenoit les fiefs (*a*) que Léopold avoit accordés dans la Lombardie à la maiſon de Savoye. La Reine d'Angleterre & les Etats-Généraux intervinrent dans cette affaire comme médiateurs; elle fut remiſe à leur arbitrage, & leur jugement fut favorable au Duc de Savoye. Mais l'Empereur ayant refuſé de s'y ſoumettre, ce procédé dégouta le Duc de Savoye, qui ſe démit du commandement de l'armée.

L'Empereur retire au Duc de Savoye les fiefs que Léopold lui avoit accordés.

Affaires d'Italie.

Le Comte de Thaun prit la place du Duc. Il eut pour adverſaire le Maréchal de Berwick, dont les forces étoient très-inférieures aux ſiennes. Mais dans des montagnes & des défilés, un petit nombre de troupes placées à propos, peut empêcher les ſuccès des armées les plus nombreuſes. Le Comte de Thaun prit cependant Annecy, afin de s'ouvrir un paſſage ſur le Rhône, pour entrer dans la Franche-Comté. La défaite du Comte de Merci rendit ce poſte inutile. On fit de part & d'autre beaucoup de détachemens, qui eurent preſque tous la précaution de ne point ſe rencontrer. Briançon étant un poſte eſſentiel, le Maréchal de Berwick ne vouloit pas le perdre de vue. Il campa dans le voiſinage avec le gros de ſes troupes. Le Comte de Thaun, mortifié de ne rien faire avec des forces ſupérieures, s'approcha de lui, dans l'eſpérance de l'entamer; mais il le trouva inébranlable. Malgré l'inutilité apparente de cette campagne, ces deux Généraux ſe firent beaucoup d'honneur. Le Comte de Thaun mit en uſage toutes les ruſes imaginables de guerre, pour faire prendre le change au Maréchal de Berwick. Celui-ci para à tout, & tint ferme dans le parti qu'il avoit pris de couvrir Briançon. Son plan de défenſe pour mettre à couvert la Provence & le Dauphiné, fut trouvé digne de ſervir de modéle dans les campagnes ſuivantes.

Comme l'union intime du Duc Marlboroug avec les

(*a*) Ces fiefs étoient le Vigévano dans le Milanès, & le pais de Langh dans le Montferrat.

Etats-Généraux attiroit toute leur attention ſur la Flandre, on n'étoit pas ſurpris de voir qu'ils négligeoient d'envoyer du ſecours à l'Archiduc pour continuer la guerre en Eſpagne. Le Prince Eugène, preſqu'auſſi maître de la Cour de Vienne, que le Duc Marlboroug l'étoit de celle d'Angleterre, aimoit beaucoup mieux commander en Flandre que par-tout ailleurs, & déterminoit l'Empire à envoyer la plus grande partie de ſes forces dans cette Province. L'Archiduc Charles ſe plaignoit de ne point recevoir de ſecours, & de voir ſa domination & ſon autorité diminuer en Eſpagne. Le Chevalier d'Asfeld avoit pris le château d'Alicante le dix-ſeptiéme d'avril; le Marquis de Bai avoit battu Milord Gallowai le ſeptiéme de mai, dans la plaine de la Gudina, ſur la frontière de Portugal, & le premier de juin, il s'étoit emparé du château d'Alconchel.

AN. DE J. C. 1709-1710.

Affaires d'Eſpagne.

Différens avantages remportés par les troupes de Philippe V.

Le Duc de Noailles qui commandoit en Catalogne, attaqua, le ſeptiéme d'août, deux régimens des ennemis qui ſortoient de Fiquiéres; il en tua une partie, & fit le reſte priſonnier. Cet avantage lui en procura un autre. Il s'avança ſur le bord du Ter, pais abondant en fourage, où il apprit que deux mille hommes de cavalerie Allemande étoient campés à demi-portée du canon de Gironne. Le Duc réſolut de les ſurprendre. Pendant qu'il alloit à eux par des chemins impraticables, il avoit ordonné à un autre corps de marcher à découvert, pour attirer l'attention de l'ennemi. Le Commandant, informé qu'on avoit vu paroître quelques troupes, s'avança avec un dérachement pour les reconnoître. Auſſi-rôt il fut enveloppé & pris par les troupes du Duc de Noailles qu'il ne voyoit pas. Les fuyards donnérent l'allarme au camp. Le reſte de la cavalerie ſe retira ſous la mouſqueterie de Gironne, abandonnant ſes proviſions & ſes bagages. Ces actions n'étoient pas déciſives; mais elles rétabliſſoient peu à peu les affaires de Philippe V. & ébranloient le pouvoir de l'Archiduc Charles.

Ce fut pour ſoutenir ce Prince, & lui procurer la Couronne d'Eſpagne, que l'Angleterre s'épuiſa cette année

AN. DE J. C. 1710.

d'hommes & d'argent. La France, dont les vues étoient pacifiques, ne s'occupoit qu'à terminer la guerre, & tournoit toute ſon application à procurer le repos à ſes peuples. Le Marquis de Torcy eut ordre de renouveller la négociation. Il écrivit à Petkum, Miniſtre du Holſtein, d'employer le crédit du Duc ſon Maître, pour engager les Etats-Généraux à écouter les propoſitions qu'on devoit faire aux alliés.

La France renoue les négociations pour la paix.

Propoſitions de la France.

On offroit de reconnoître, après la concluſion de la paix, l'Archiduc Charles d'Autriche, en qualité de Souverain d'Eſpagne, & de tous les Etats qui dépendoient de cette Monarchie : de n'envoyer aucun ſecours à Philippe V. de rendre à l'Empereur & à l'Empire Straſbourg, le fort de Kell & Briſach : de céder Landaw : de démolir toutes les forteresſes conſtruites ſur le Rhin depuis Baſle juſqu'à Philipſbourg : de reconnoître l'Electeur de Brandebourg pour Roi de Pruſſe & Prince de Neuf-Châtel, & le Duc de Hanover comme Electeur. On offroit encore de donner à la Princeſſe Anne la qualité de Reine d'Angleterre : de lui céder l'iſle de Terre-Neuve : de raſer les fortifications de Dunkerque : de faire ſortir de France le Prétendant, pourvu qu'il jouît d'une parfaite ſûreté dans le lieu de ſa retraite : de céder aux Etats-Généraux, Furnes, la Knock, Menin, Ypres, Lille, Tournai, Condé, Maubeuge avec leurs dépendances : de rendre au Duc de Savoye les païs qu'on avoit conquis ſur lui, & de lui abandonner Exilles, Féneſtrelles, Chaumont & la vallée de Prajélas.

Louis XIV. ſe contentoit de demander, que les Electeurs de Cologne & de Bavière fuſſent rétablis dans leurs Etats, & que leurs Miniſtres fuſſent admis aux conférences de la paix, pour y défendre leurs intérêts. Il offroit plus qu'il n'avoit fait l'année précédente ; car il n'avoit pas voulu conſentir à faire raſer les forts élevés ſur le Rhin, ni à laiſſer au Duc de Savoye les places que les François avoient conquiſes ſur la frontière du Dauphiné.

Dans l'idée où l'on étoit à la Haye que la France ſeroit bien-tôt réduite à faire tout ce qu'on voudroit, les

offres de ſa Majeſté très-Chrétienne n'y furent point reçues. Il fallut donc promettre que les articles préliminaires ſerviroient de baſe au traité de paix, & qu'on ſe réduiroit à diſcuter quels équivalens on donneroit pour l'article XXXVII. qui regardoit la ceſſion de la Monarchie Eſpagnole. Après des avances de cette nature, il n'étoit pas poſſible de refuſer d'entrer en conférence, ſans faire paroître qu'on étoit réſolu de n'écouter aucune propoſition, & de continuer la guerre. Le Maréchal d'Uxelles & l'Abbé de Polignac ayant reçu des paſſeports, ſe rendirent à Gertruydemberg près de Breda.

AN. DE J. C. 1710.

La France offre d'accepter les préliminaires ci-devant propoſés.

La Cour de Vienne, informée de ce qui ſe paſſoit à la Haye, envoya ordre au Comte de Zinzendorff, de traverſer les démarches de la France, & de ne rien négliger pour faire échouer tous ſes projets. Ce Miniſtre éxécuta fidélement les ordres de ſa Cour; on s'apperçut bientôt que la négociation n'auroit pas un ſuccès plus heureux que celle de l'année précédente. Plus les Ambaſſadeurs François ſe montroient faciles, plus les alliés ſe rendoient difficiles. C'étoit chaque jour de nouvelles propoſitions, & de nouvelles conditions. Enfin, comme on s'ennuyoit de faire un perſonnage forcé, on déclara nettement, à la dernière conférence, qu'on s'en tenoit à l'article XXXVII. des préliminaires, ſans aucun changement ni modification; & que ſi dans deux mois, à compter du jour de la ceſſation d'armes, Louis XIV. n'avoit engagé ou réduit Philippe V. par la voie des armes, à évacuer l'Eſpagne & les Indes, les hoſtilités recommenceroient, bien entendu qu'on ne rendroit aucune des villes dont on auroit été mis en poſſeſſion. On faiſoit pourtant valoir comme une grace, de permettre aux troupes qui étoient en Portugal & en Catalogne, de concourir avec celles de ce Monarque, à détrôner ſon petit-fils pour mettre ſon rival en ſa place.

La Cour de Vienne traverſe les négociations pour la paix.

Conditions que les alliés impoſoient au Roi de France.

En vain le Maréchal d'Uxelles & l'Abbé de Polignac repréſentérent que l'éxécution de ce qu'on éxigeoit étoit impoſſible en ſi peu de tems; en vain promirent-ils d'ouvrir un paſſage libre ſur les terres de France, pour aller at-

Repréſentations des Miniſtres de France.

AN. DE J. C. 1710.

taquer l'Eſpagne, & de fournir même une partie de l'argent néceſſaire à cette expédition ; en vain demandérent-ils un terme plus long : on fut inflexible, & on ne leur donna que quinze jours de tems pour obtenir de leur Cour une réponſe déciſive. Ils la donnérent au bout de ſix, & ſe retirérent, après avoir écrit au Penſionnaire Heinſius, une lettre à laquelle il étoit difficile de rien répliquer de raiſonnable, ſi ce n'eſt qu'on ne vouloit point la paix qu'on n'eût entièrement humilié & affoibli la France.

Pour avoir de cette négociation une idée diſtincte, il faut remarquer qu'il ne s'y agiſſoit que de l'article XXXVII. des préliminaires, qui étoit l'évacuation de l'Eſpagne & des Indes dans le terme de deux mois, au défaut de laquelle, l'obſervation de tous les autres n'empêcheroit point qu'on ne reprît les armes, & qu'on ne continuât la guerre contre la France. Cette Couronne remontroit, qu'elle n'avoit que deux voies pour procurer cette évacuation, ou celle de la perſuaſion, ou celle de la force ; que la dernière étoit impratiquable, & que même, l'année dernière, les alliés avoient regardé comme une injure, qu'on les eût cru capables d'avoir demandé à Louis XIV. d'unir ſes forces à celles de la grande-alliance, pour contraindre ſon petit-fils à abandonner l'Eſpagne.

On appuyoit cette raiſon, de l'extrême imprudence qu'il y auroit d'entreprendre en ſi peu de tems la conquête de l'Eſpagne & des Indes. On repréſentoit, qu'il n'étoit pas auſſi facile qu'on ſe l'imaginoit de réduire les Indiens & les Eſpagnols ; que pour le préſent, il ſuffiſoit de commencer par l'éxécution des autres préliminaires, & qu'elle mettroit les alliés en poſſeſſion de plus de villes & de places fortes qu'ils n'en pourroient peut-être prendre en pluſieurs années de guerre. On ajoutoit, qu'il avoit été fort inutile de conſentir à des conférences, ſi on étoit réſolu de ne point adoucir l'article XXXVII. puiſqu'on ſavoit bien que le Roi de France ne pouvoit ni ne devoit l'accorder ; que malgré ces raiſons, il offroit un paſſage ſur ſes terres, ſi on trouvoit cette route plus commode que celle de la mer.

Pour la voie de la perſuaſion, qu'on la tenteroit inutilement ſi on n'avoit rien à donner à Philippe V. déterminé à périr plutôt que de ceſſer d'être ce qu'il avoit été. On avoit d'abord demandé les Etats d'Italie appartenans à la Couronne d'Eſpagne ; on ſe borna enſuite à la Sicile & à la Sardaigne. Les Miniſtres Impériaux firent grand bruit au ſujet de ces demandes. *C'étoit inutilement*, dit un écrivain, *qu'ils ſe donnoient tant de mouvemens. Quelque peu d'envie qu'ils euſſent de la paix, ceux qui gouvernoient ces négociations en avoient encore moins qu'eux.*

AN. DE J. C. 1710.

Ils tachérent néanmoins de rejetter ſur la France le blâme de la rupture des conférences. Ils diſoient qu'on n'avoit cherché qu'à les amuſer par des propoſitions captieuſes, & qu'il y auroit du ridicule, que la France jouît de la paix & rétablît ſes affaires, tandis qu'ils continueroient de s'épuiſer pour ſoumettre l'Eſpagne. Ils ſoutenoient, qu'ils n'éxigeoient que ce qu'on demandoit d'ordinaire en fait de reſtitution. On ajoutoit en général, qu'on étoit perſuadé que Louis XIV. pouvoit faire ce qu'on éxigeoit de lui, en moins de tems encore qu'on ne lui en donnoit, & qu'il n'avoit qu'à parler pour ſe faire obéir.

Suite de la guerre.

Les conférences de Gertruydemberg n'avoient pas interrompu le cours des hoſtilités. Les armées de Flandre avoient repris leur activité. Le Prince Eugène & Milord Marlboroug ayant aſſemblé leur armée aux environs de Tournai, ſe mirent en marche le vingtiéme de mars, & ſurprirent les lignes que les François avoient élevées pour couvrir Douai & les autres places voiſines. Le Maréchal de Monteſquiou leur céda la petite ville de Lens. Sa retraite entre Cambrai & le Queſnoy leur donna lieu de venir camper, le vingt-deuxiéme d'avril, à quelques lieues de Douai. Leur deſſein étant de faire le ſiége de cette place, elle fut inveſtie le vingt-cinquiéme d'avril, par quarante bataillons & autant d'eſcadrons. Le reſte des troupes, qui conſiſtoit en cent trente-neuf bataillons & deux cents trente-neuf eſcadrons, couvroit le ſiége, ſous les ordres d'un des Généraux.

Peu de tems après, cette armée fut augmentée de neuf

An. de J. C. 1710.

mille Heſſois, de cinq mille Palatins & de quantité de recrues; de ſorte que l'on comptoit dans l'armée des alliés cent vingt-cinq mille hommes effectifs. On employa douze jours à s'établir autour de la place, à faire des lignes de circonvallation, & à dreſſer des ponts de communication; la tranchée ne fut ouverte que la nuit du cinquiéme au ſixiéme de mai. Le ſiége fut long, le Gouverneur diſputa le terrain pied à pied. Il fit juſqu'à trente-deux ſorties, & ne ſe rendit qu'après cinquante-deux jours de tranchée ouverte. On accorda à une ſi brave garniſon les conditions les plus honorables.

Les alliés prennent Douai.

Pendant ce ſiége, qui ne finit que le vingt-neuviéme de juin, l'armée Françoiſe s'aſſembla vers Pérone. Elle s'avança vers Cambrai, où elle fut jointe par le reſte des troupes qui devoient l'augmenter. Elle ſe trouva forte de cent cinquante-trois bataillons, & de deux cents ſoixante & deux eſcadrons. Le vingt-ſeptiéme de mai, elle ſe mit en marche vers Arras, paſſa la Scarpe, prit du pain pour quatre jours, & le Maréchal de Villars lui fit diſtribuer de la poudre & du plomb.

Sur cet avis, le Prince Eugène & le Duc Marlboroug firent entrer leurs troupes dans le camp qu'ils avoient fortifié entre Lens & Vitry. Le Prince Eugène, avec ſes Allemans, occupoit la droite de cette armée; le Duc Marlboroug, avec les Anglois, formoit la gauche, & les troupes de Hollande, ſous les ordres du Comte de Tilly & du Baron de Fagel, étoient au centre.

Divers mouvemens de l'armée des alliés & de celle de France.

L'armée Françoiſe marcha le trentiéme, & s'avança en ordre de bataille juſqu'à la portée du canon des alliés. Le Maréchal de Villars étoit au centre avec le Maréchal de Monteſquiou; le Duc de Berwick commandoit la droite, & le Comte d'Arco, Général de l'Electeur de Bavière, la gauche. Ces quatre Généraux, ſuivis d'un grand nombre d'officiers, allérent reconnoître la ſituation du camp des alliés. Ils y revinrent à pluſieurs repriſes, tantôt d'un côté tantôt de l'autre. Tout leur parut également difficile, & ils convinrent qu'on ne pouvoit entreprendre de forcer dans de pareils retranchemens, une armée ſupérieure

rieure, ſans riſquer de tout perdre. On prit alors la réſolution de décamper, & on ſe retira du côté d'Arras. Les alliés s'étoient propoſé d'aſſiéger cette ville; mais la ſituation du Maréchal de Villars étoit ſi avantageuſe, qu'on ne pouvoit inveſtir cette place ſans donner une bataille, dont le ſuccès étoit aſſuré aux François. AN. DE J. C. 1710.

Les alliés rabattirent ſur Béthune, dont les inondations leur rendirent la conquête plus difficile qu'ils n'avoient penſé. La place fut inveſtie le quatorziéme de juillet, par les Généraux Fagel & Schulembourg, avec trente bataillons & dix-huit eſcadrons. Celui-ci l'attaqua du côté de la porte d'Arras, & celui-là du côté de la porte d'Aire, à l'autre extrémité. La tranchée fut ouverte la nuit du vingt-troiſiéme au vingt-quatriéme de juillet. La garniſon, ſuivie de quatre cents travailleurs, fit une ſortie, dans laquelle elle combla les travaux, tua huit cents hommes, & donna une telle allarme aux aſſiégeans, qu'ils paſſérent ſous les armes une partie de la nuit. Le reſte du tems que dura le ſiége, il ſe donna un nombre de petits combats, & on fit jouer pluſieurs mines. On peut dire, à la gloire du Gouverneur de Béthune, qu'il défendit la place en homme du métier, avec bravoure & avec méthode. Cette ville ſe rendit le vingt-neuviéme de juillet. Aire & Saint-Venant furent inveſtis le neuviéme d'août. Celle-ci ſe rendit vers la fin du mois de ſeptembre. Mais le Marquis de Guébriant qui commandoit à Aire, ſoutint un ſiége de cinquante-deux jours de tranchée ouverte. Il obtint tous les honneurs de la guerre, & ſa garniſon fut conduite à Saint-Omer. Les alliés prennent Béthune, Aire & Saint-Venant.

Pendant que l'on étoit occupé à ces deux ſiéges, un détachement de quatre mille hommes de l'armée Françoiſe, commandé par le Marquis de Ravignan, ſurprit ſur la Lys un convoi des alliés de quarante-ſix bateaux chargés de diverſes munitions de guerre. Il étoit eſcorté par douze ou treize cents hommes, ſous les ordres du Comte d'Athlone, & par plus de deux mille ſelon le Père Daniel. Le Comte d'Athlone voyant approcher l'ennemi, fit ranger ſon eſcorte en bataille. Il y eut un rude com- Les François ſurprennent un convoi.

AN. DE J. C. 1710.

bat ; mais il fallut céder au nombre. Quatre ou cinq cents hommes furent tués ou noyés ; environ ſix cents furent faits priſonniers, entre leſquels ſe trouva le Comte d'Athlone ; le reſte ſe ſauva à Deinſe. Des quarante-ſix bateaux, il y en eut vingt-ſept de brulés ou coulés à fond. Le reſte échappa à la pourſuite des ennemis.

Telle fut la campagne de 1710. du côté de la Flandre. Les alliés s'emparérent de quatre places, & de douze ou quinze lieues d'un fort beau païs ; mais ces conquêtes leur coutérent au moins vingt-ſix mille hommes, & leur infanterie fut plus d'à demi ruinée.

Affaires du Rhin.

Les armées du Rhin ne firent aucune entrepriſe ; non à cauſe de leur foibleſſe, mais parceque les Comtes de Merci & du Bourg épuiſérent dans leurs mouvemens, vrais ou faux, toutes les fineſſes de l'art, pour s'affamer, ſe couper, ſe ſurprendre, & gagner quelqu'avantage l'un ſur l'autre. Enfin, les François trouvérent le moyen de paſſer le Rhin, & ils vécurent pendant ſix ſemaines aux dépens des Allemans. On étoit au fort de la canicule, lorſque l'armée Impériale traverſa auſſi ce fleuve. Elle vint camper à la vue des lignes de Lauterbourg, & ne fit aucune entrepriſe.

Affaires de Hongrie.

En Hongrie, les Impériaux s'emparérent de Neuhauſel après un blocus de ſix mois. Tous les tempéramens que l'Empereur avoit pris pour ramener les Hongrois à la ſoumiſſion, n'eurent aucun ſuccès. Les anciennes difficultés reſtérent toujours indéciſes. La Nobleſſe mécontente continua à demander le rétabliſſement de ſes priviléges & de ſes anciennes loix, & la liberté d'élire ſes Souverains.

Les Etats du Duc de Bavière ſont partagés entre différens Princes.

Dans le cœur de l'Empire, on vit cette année le démembrement d'une partie de la Bavière, non ſeulement en faveur de l'Electeur Palatin, mais auſſi de l'Evêque d'Augſbourg, frère de ſon Alteſſe Electorale Palatine, l'un & l'autre oncles de l'Empereur. D'autres fiefs furent auſſi conférés aux Evêques de Saltzbourg & de Paſſaw. Le Comté de Reidembourg fut donné à perpétuité au Comte de Schomborn, Vice-Chancelier de l'Empire, & neveu

de l'Electeur de Mayence. Le Comte, reconnut cette gratification, en faiſant élire pour coadjuteur de Mayence, l'Evêque de Breſlau, Grand-Maître de l'Ordre Teutonique, frère du Comte Palatin & oncle de l'Empereur. An. de J. C. 1710.

La diſpoſition de ces fiefs ſe fit par la ſeule autorité de l'Empereur. Ce Prince ne jugea pas à propos de demander le ſuffrage de la Diète de Ratiſbonne. Il lui parut inutile, puiſque, ſans avoir conſulté le Corps Germanique, Léopold avoit mis au ban de l'Empire l'Electeur de Bavière & d'autres Princes Allemans.

L'Empereur négligea auſſi cette formalité dans la vente qu'il fit du Duché de la Mirandole au Duc de Modène. Cependant, le Prince à qui cet Etat appartenoit, n'avoit pris qu'un engagement forcé avec les François, lorſqu'en 1705. ils s'emparérent de ſon païs. Il étoit alors mineur, & faiſoit ſes études à Rome. Sa minorité qui duroit encore en 1710. & les offres qu'il fit d'épouſer la Comteſſe de la Tour, fille d'honneur de l'Impératrice, & de donner gratuitement deux cents mille livres à l'Empereur, ne purent lui garantir ſon petit Etat; le Duc de Modéne s'en mit en poſſeſſion. La famille des Pics le poſſédoit depuis le commencement du douziéme ſiécle. François, Seigneur de cette maiſon, fut honoré du Vicariat de l'Empire dans le Modénois, par l'Empereur Louis de Bavière en 1314. & Matthias en 1618. conféra à Aléxandre Pic le titre de Prince de Concordia. Le Duc de Modène achete le Duché de la Mirandole.

La campagne du Piémont ſe paſſa ſans effuſion de ſang. Le Général Thaun qui y commandoit l'armée des alliés, fit pluſieurs mouvemens, pour pénétrer dans le Dauphiné ou en Provence; mais le Maréchal de Berwick ſe rencontra toujours à ſon paſſage, & déconcerta ſes projets. Affaires d'Italie.

Les révolutions qui arrivérent cette année en Eſpagne, attirérent l'attention de l'Europe de ce côté-là. Philippe V. avoit paſſé la campagne précédente en Arragon & en Catalogne, ſans avoir pu donner de bataille. Le Comte de Staremberg, Général des Autrichiens, avoit toujours pris des poſtes ſi avantageux, qu'il n'avoit pas été poſſible de l'y forcer. Mais quand il eut reçu ſix mille hommes que Affaires d'Eſpagne.

An. de J. C. 1710.

les flottes d'Angleterre & de Hollande lui avoient amenés, il retira toutes les troupes qu'il avoit dans le Lampourdan, & alla chercher l'armée Eſpagnole campée auprès de Sarragoſſe.

Bataille de Sarragoſſe où les Eſpagnols ſont défaits.

Le Marquis de Bai la commandoit. Elle étoit fort diminuée, par les détachemens qu'il avoit fallu faire pour les garniſons de Lérida, de Fraga & de Méquinença: il fallut pourtant ſe battre le vingtiéme d'août. L'Archiduc s'étoit retiré à Piſia. L'aile-droite de l'armée d'Eſpagne où le Roi commandoit en perſonne, pouſſa les ennemis & défit leur cavalerie; mais comme l'aile-gauche étoit preſque compoſée de nouvelles levées, elle fut bien-tôt miſe en déſordre, & facilita aux ennemis le moyen d'accabler l'infanterie. Le Marquis de Bai n'ayant pu y remettre l'ordre, ſongea à ſe retirer. Il le fit avec quelque facilité, les ennemis n'ayant plus de cavalerie en état de le pourſuivre. Il raſſembla à Tudéla ſix mille hommes de pied & quatre mille chevaux. Les Impériaux demeurérent maîtres du champ de bataille: ils s'emparérent de ſeize piéces de canon, & firent beaucoup de priſonniers.

Philippe V. prit le chemin de Madrid, & conduiſit la Reine & le Prince des Aſturies à Valladolid, & enſuite à Vittoria. Il y fit paſſer tous les Conſeils, & permit néanmoins à tous ceux qui ne voudroient pas s'y rendre, de reſter à Madrid. Aucun n'y demeura; & pluſieurs Dames ne trouvant point de voitures, ſuivirent la Cour à pied. Le Marquis de Manſéra, de la maiſon de Tolède, Préſident du Conſeil de Caſtille, âgé de près de cent ans, ſuivit dans une chaiſe à porteurs, & ne revint à Madrid que par l'ordre du Roi.

Après la bataille de Sarragoſſe, les alliés tinrent Conſeil de guerre. Le Comte de Staremberg, Général auſſi ſage que brave, fut d'avis de demeurer en Arragon & en Catalogne, & d'aſſiéger Lérida. Mais les Généraux Anglois & Hollandois voulurent abſolument marcher en Caſtille, alléguant que la ville de Madrid étoit ſans défenſe; qu'ils y trouveroient de grandes richeſſes; qu'ils y feroient rafraichir leurs troupes, & que quand l'Archiduc

en ſeroit maître, les peuples conſternés prendroient ſon parti.

AN. DE J. C. 1710.

Cet avis ayant prévalu, l'Archiduc entra dans Madrid le vingt-huitiéme du mois de ſeptembre, & y fut reçu ſans aucunes acclamations. Les bourgeois fermérent leurs boutiques, & ſe retirérent dans leurs maiſons. On entendit la nuit pluſieurs cris de *Vive Philippe V.* L'Archiduc envoya dire au Marquis de Manſéra de venir lui baiſer la main. Il répondit ces paroles mémorables : *Je n'ai qu'une foi, & un Roi qui eſt Philippe V. auquel j'ai prêté ſerment de fidélité. Je reconnois l'Archiduc pour un grand Prince, mais non pas pour mon Souverain. J'ai vécu cent ans ſans avoir rien fait contre mes devoirs, & pour le peu de jours qui me reſtent à vivre, je ne veux pas me déshonorer.* L'Archiduc ne coucha qu'une nuit à Madrid. Il ne voulut point permettre de piller la ville, mais ſes troupes firent de grands déſordres aux environs ; ils n'épargnérent ni les Egliſes, ni les Monaſtères. Ils s'emparérent de Tolède, qu'ils commencérent à fortifier, dans l'eſpérance de pouvoir paſſer l'hyver en Caſtille.

L'Archiduc fait ſon entrée dans Madrid où il eſt mal reçu.

Le Marquis de Manſéra refuſe de reconnoître l'Archiduc Charles.

Le Roi d'Eſpagne avoit envoyé demander du ſecours à Louis le Grand ; mais ce Prince, attaqué de toutes parts, n'avoit pu lui envoyer que le Duc de Vendôme. Sa ſeule préſence ranima les troupes ; les Seigneurs venoient de toutes les Provinces avec de l'argent pour les payer. La Nation Eſpagnole ſignaloit ſon amour & ſa fidélité pour ſon Roi. L'Andalouſie avoit remonté à ſes dépens une partie de la cavalerie. Les Eccléſiaſtiques contribuoient libéralement ; & même les particuliers partageoient avec les ſoldats, les proviſions qu'ils avoient faites pour leur famille.

Attachement de l'Eſpagne pour Philippe V.

Le Duc de Vendôme fit la revue de l'armée ; elle ſe trouva compoſée de dix mille chevaux & de quinze mille fantaſſins effectifs. Le Roi ſe mit à leur tête, & marcha aux ennemis. Ils avoient abandonné avec précipitation Madrid & Tolède. Voyant bien qu'ils ne pouvoient pas ſubſiſter dans un pais ennemi ſi attaché à ſon Roi, ils avoient pris le parti de ſe retirer en Arragon. Le Roi rentra à Madrid au bruit des acclamations du peuple : ce

Les Impériaux ſe retirent.

AN. DE J. C. 1710.

Prince n'y fit que paſſer, parcequ'il vouloit attaquer ſes ennemis dans leur retraite. L'Archiduc avoit pris en diligence le chemin de la Catalogne, & le Comte de Staremberg le ſuivoit avec ſon armée. Il avoit abandonné Tolède, & quelques ſoldats avoient mis le feu à l'Alcazar, ou Palais des Rois d'Eſpagne, bâti par l'Empereur Charles-Quint. Le Duc de Vendôme fit une ſi grande diligence, qu'il joignit les ennemis le neuviéme de ſeptembre 1710. auprès de Brihuéga.

Le Duc de Vendôme prend Brihuéga.

Le Comte de Staremberg y avoit laiſſé le Général Stanhope & cinq mille hommes, avec ordre de le ſuivre le lendemain. La place n'avoit que de vieilles murailles & un foſſé. Le Duc de Vendôme, en y arrivant, la fit attaquer par tous les grenadiers de l'armée. Il falloit la bruſquer, à cauſe du voiſinage des Impériaux, qui n'auroient pas manqué de venir au ſecours. On fit aux murailles deux brêches; & quoiqu'elles fuſſent fort étroites, on donna l'aſſaut avec tant de vigueur, qu'au bout de vingt-quatre heures, les ennemis demandérent à capituler. Ils ſe rendirent priſonniers de guerre, au nombre de cinq mille. On déſarma les ſoldats; leurs Officiers-Généraux conſervérent leurs armes, leurs chevaux & leur bagage.

Bataille de Villaviciosa où les Impériaux ſont défaits.

Cependant, le Comte de Staremberg qui n'étoit qu'à quatre lieues de là, avec dix-huit ou vingt-mille hommes de vieilles troupes, revint ſur ſes pas pour ſecourir la place: il trouva qu'elle étoit priſe & que le Roi d'Eſpagne marchoit à lui. Il rangea ſon armée ſur deux lignes: le Duc de Vendôme en fit autant, & de part & d'autre on ſe prépara à une action. Les Grands d'Eſpagne conjurérent le Roi Philippe de ne point expoſer ſa perſonne ſacrée; mais le Duc de Vendôme lui dit, *Allons, Sire, quand vous ſerez à la tête de tant de braves gens, vos ennemis ne vous réſiſteront pas.* L'affaire fut bien-tôt décidée à la droite où commandoit Philippe V. Il rompit & culbuta preſqu'en même-tems la gauche des Autrichiens.

Le Duc de Vendôme qui avoit affaire au Comte de Staremberg, n'eut pas un ſuccès ſi facile. La victoire ne

ſe déclara pour lui qu'après deux heures & demi de combat. Il fallut réunir preſque toutes les troupes pour attaquer un corps de ſix mille hommes d'infanterie, dont le Comte avoit formé un bataillon. Staremberg étoit au centre; ſes ſoldats firent des prodiges de valeur: il ſe ſurpaſſa lui-même, & montra qu'il étoit un des plus grands Capitaines de ſon tems. A la fin, ce bataillon fut ouvert; mais la nuit empêcha qu'il ne fût entiérement défait. Le champ de bataille reſta aux Eſpagnols avec vingt piéces de canon, deux mortiers, & les munitions de guerre & de bouche. Ils prirent outre cela dix paires de timbales, quatorze étendards, cinquante-quatre drapeaux, & plus de mille chevaux ou mulets chargés des proviſions & des bagages des officiers. Ils enlevérent auſſi les équipages de Staremberg; mais le Roi Philippe les lui fit rendre. Les Autrichiens laiſſérent ſur la place trois à quatre mille hommes, & on leur fit trois mille priſonniers. Le Comte de Staremberg, malgré ſa défaite, écrivit à Vienne & à Barcelone, qu'il étoit ſorti du combat avec toutes les marques d'une victoire complette. Mais ces lettres étoient de celles qu'on rendoit alors publiques, afin de ſoutenir les peuples, épuiſés par une guerre de dix années.

An. de J. C. 1710.

Dès que la victoire fut aſſurée, le Roi d'Eſpagne dit au Duc de Vendôme qu'il mouroit d'envie de dormir, & qu'il donnât les ordres qu'il voudroit. *Sire*, lui dit le Duc, *je m'en vais vous faire faire le meilleur & le plus beau lit que vous aurez de votre vie.* Comme on étoit très-éloigné des villages, le Duc fit ranger ſous un arbre les drapeaux qu'on avoit pris ſur les ennemis. Le Roi ſe jetta deſſus tout botté, & y dormit quatre ou cinq heures.

La victoire remportée à Villaviciosa, raffermit Philippe V. ſur ſon trône. D'un Roi fugitif, il devint un Monarque triomphant. Les Provinces & les Villes d'Eſpagne, à l'envi les unes des autres, levérent des troupes, fournirent des chevaux, & envoyérent des proviſions à l'armée de Philippe, dont les forces furent bien-tôt ſupérieures à celles de l'Archiduc Charles. Cette révolution cauſa beaucoup d'inquiétude aux alliés. Elle fit dire au Duc

AN. DE J. C. 1710.

de Hanover, que *l'union des Eſpagnols avec la maiſon de France étoit un nœud gordien qui ſeroit indiſſoluble dans la ſuite.*

L'Electeur de Hanover acquiert Delmenhorſt.

Mémoires de Georges I. t. 1. p. 218.

L'Electeur de Hanover acquit cette année le Comté de Delmenhorſt qui appartenoit au Roi de Danemarck. Ce Prince l'avoit donné en gage à Erneſt, Duc de Hanovet., pour la ſomme de trois cents mille richdales, à condition que ſi elles n'étoient point rembourſées au bout de vingt ans, le Comté reſteroit pour toujours uni aux Etats de la maiſon de Hanover. La ſomme n'ayant point été rendue, l'Electeur prit poſſeſſion de Delmenhorſt.

Affaire des Proteſtans de Hildesheim.

Ibid. p. 219. &c.

Cette affaire fut terminée plus facilement que celle de Hildesheim. La maiſon de Brunſvic-Lunebourg avoit poſſédé cet Evêché pendant plus de cent ans. Elle l'avoit cédé à Ferdinand, Electeur de Cologne, par une convention faite le vingt-ſixiéme d'avril 1643. Il fut accordé en termes généraux, que les Proteſtans jouiroient du libre exercice de leur communion. Quelque-tems après, il fut ſtipulé par le traité de Weſtphalie, que dans l'Empire, les affaires de Religion ſeroient remiſes ſur le pied où elles avoient été en 1624. En conſéquence, les Miniſtres de l'Electeur de Mayence & de la maiſon de Brunſvic dreſſérent par ordre de l'Empereur, une nouvelle convention qui fut approuvée en 1652. par Maximilien-Henri, Electeur de Cologne & Evêque de Hildesheim. On y ſtipuloit que les Proteſtans de ce territoire, ne dépendroient pas de la Chancellerie ou de l'Officialité de l'Evêque, pour la déciſion de leurs affaires, mais qu'elles ſeroient portées à un conſiſtoire Proteſtant. Le Clergé Catholique de Hildesheim, ſans avoir égard à cette convention, engagea la Régence de cette ville à diminuer le nombre des Temples des Luthériens, & à contraindre les Proteſtans à obſerver les fêtes de l'Egliſe Romaine. On demanda auſſi que cette même Régence eût part dans la déciſion de leurs affaires.

Les Proteſtans ſe plaignirent de cette conduite à l'Electeur de Cologne, qui promit d'examiner leurs griefs; mais il mourut ſans l'avoir fait. Les Proteſtans renouvellérent leurs

leurs plaintes auprès de ſon ſucceſſeur. N'ayant pu rien obtenir de lui, ils ſe pourvurent à la Chambre de Wezlar, où l'on rendit pluſieurs décrets en leur faveur. On n'y eut aucun égard à Hildesheim; ce qui obligea les Lurhériens de s'adreſſer au Cercle de la baſſe-Saxe, & en parriculier à la maiſon de Brunſwic. Comme le ſiége de Hildesheim étoit alors vacant, l'Electeur écrivit au Chapitre, de faire obſerver la convention arrêtée en 1643. en faveur des Proreſtans. Les lettres de ce Prince n'ayant eu aucun ſuccès, il fit ſaiſir les revenus que le Chapitre de Hildesheim poſſédoit dans les Etats de Hanover. Les Chanoines s'en plaignirent à l'Empereur & à la Diète de Ratiſbonne; mais n'en ayant reçu aucune réponſe favorable, ils promirent de redreſſer les griefs, conformément aux traités & aux conventions. L'Empereur, le Roi Auguſte & pluſieurs autres Princes, ſe rendirent caution de l'éxécution de ces promeſſes. Auſſi-tôt le Duc de Hanover leva le ſéqueſtre des revenus du Chapitre de Hildesheim.

AN. DE J. C. 1710.

Depuis quelques mois, Auguſte étoit remonté ſur le trône de Pologne. Charles XII. ſon ennemi, avoit perdu l'onziéme de juillet 1709. la bataille de Pultowa. La victoire fut remportée par la ſage conduite du Czar, qui donna dans cette occaſion des preuves de ſa valeur, de ſon intrépidité, & de ſon expérience dans la guerre. Ce ne fut qu'une ligne de dix mille Moſcovites qui mit les Suédois en déroute. Le Roi tenta de rallier quelques régimens; mais les Moſcovites les pourſuivirent à coups d'épées, de bayonnettes & de piques. Près de neuf mille Suédois furent tués dans la bataille, environ ſix mille furent pris; trois ou quatre mille s'écartérent, deſquels on n'a jamais entendu parler. Il reſtoit encore près de dix-huit mille hommes, tant Suédois & Polonois que Coſaques, qui fuyoient vers le Boriſthêne avec le Général Levenhaupt. Le Prince Menzikoff les fit tous priſonniers. Ainſi, Charles perdit en un jour le fruit de neuf ans de travaux, & d'un grand nombre de combats. Il paſſa le Boriſthêne, gagna Oczakow, & ſe retira à Bendet ſous la protection des Turcs.

Bataille de Pultowa perdue par les Suédois.

Charles XII. ſe retire à Bender.

An. de J. C. 1710.

La baraille de Pultowa fut le ſignal d'une révolution dans la Pologne. La conjoncture étoit trop favorable au Roi Auguſte, pour qu'il négligeât d'en profiter. Le deſſein en étoit projetté depuis quelque mois. Afin d'en aſſurer le ſuccès, l'Archevêque de Gneſne, Primat du Royaume, le Vice-Chancelier de la Couronne, l'Evêque de Cujavie, & le Comte Denhof, Maréchal de la confédération de Sandomir, ſe rendirent en Siléſie, où ils conférérent avec les Miniſtres de la Cour de Saxe.

Révolution en Pologne.

Le Roi Auguſte proteſte contre le traité d'Alt-Ranſtadt.

Comme Auguſte avoit ſigné par force le traité d'Alt-Ranſtadt, il trouva bien-tôt des moyens pour s'en relever. Il proteſta dans un manifeſte, contre la violence qui lui avoit été faire, & fit voir que les conditions qu'on avoit éxigées de lui, étoient non-ſeulement contraires à la dignité Royale & à ſon honneur, mais encore à l'équité, aux coutumes du Royaume de Pologne & au droit des gens.

Manifeſte du Primat de Pologne.

Cet écrit fut ſoutenu d'un long mémoire, publié par le Primat de Pologne, où l'on ſoutenoit que le Roi Auguſte n'avoit pu renoncer à la Couronne ſans un conſentement exprès des Etats; qu'en conſéquence les Polonois de ſon parti avoient toujours refuſé de déclarer le trône vacant, afin de pouvoir rappeller ce Prince quand les conjonctures ſeroient devenues plus favorables.

On ajoutoit, Qu'Auguſte étant abſolument lié à la République, n'avoit pu conclure le traité d'Alt-Ranſtadt ſans ſon conſentement: Qu'il n'avoit pas été en droit de renoncer à un Royaume qu'il s'étoit engagé de défendre aux dépens même de ſa vie: Que la République, après l'abdication du Roi Caſimir, avoit fait une conſtitution où elle ôroit pour toujours aux Souverains de Pologne, le pouvoir d'abdiquer la Couronne: Que c'étoit une des loix fondamentales du Royaume, qu'on ne pouvoit caſſer, & qui ſubſiſteroit auſſi long-tems que la République: Que le Roi Auguſte l'avoit confirmée à ſon avénement au trône, & qu'il s'étoit engagé par ſerment à ne pas la violer, *quand même la République le diſpenſeroit de l'obſerver.* (a)

(a) *A quo juramento, nullam diſpenſationem petam, nec ultrò oblatam ſuſcipiam.* C'eſt-à-dire, *Duquel ſerment je ne demanderai jamais diſpenſe, ni*

AN. DE J. C. 1710.

Auguſte aſſemble ſes troupes.

Lorſqu'on publioit ce manifeſte, le Comte de Flemming envoya en Pologne des lettres circulaires, pour informer les peuples du retour d'Auguſte. On offroit par ces lettres une amniſtie générale à tous ceux qui avoient ſuivi le Roi Staniſlas; on promettoit que les troupes Saxonnes ne feroient aucun déſordre dans la Pologne, & qu'elles ſe retireroient dès que la tranquillité ſeroit rétablie dans ce Royaume. En même-tems, Auguſte aſſembla ſes troupes, & en forma une armée d'environ quatorze mille hommes. Le vingtiéme d'août il ſe mit en marche par la Siléſie. Il arriva le vingt-ſeptiéme du même mois à Bomſt, où pluſieurs Seigneurs Polonois vinrent le féliciter ſur ſon retour. Siniauſki, perdant l'idée de ſe faire Roi, tentta dans le parti de ce Prince, & ſe contenta de reſter Grand-Général de la Couronne.

Le deſſein d'Auguſte étoit de joindre les forces du Czar commandées par le Général Goltz, & l'armée Polonoiſe qui étoit ſous les ordres de Siniauski. Pour empêcher cette jonction, Craſſau, Géneral des troupes Suédoiſes, ſe mit en marche du côté de la Saxe. Il jetta une telle épouvante dans cette Province, qu'on y prit toutes les précautions poſſibles pour ſe garantir d'une ſeconde invaſion.

Précautions pour empêcher les Suédois de pénétrer en Saxe.

Le Roi Auguſte fit armer les milices, occuper les paſſages, & pourvoit à la ſûreté des places. Par ſes ordres, on forma un campement dans le bas-Lautſnitz, compoſé de quelques troupes réglées & de tous les chaſſeurs du païs: on diſtribua des armes à quatre-vingt mille païſans, & la Nobleſſe fut avertie de ſe tenir prête à monter à cheval au premier ordre: on rompit les ponts ſur les rivières; on enleva les bateaux; on garnit les défilés, & l'on mit des gardes ſur tous les chemins. Outre cela, on défendit à tous les habitans de fournir des vivres aux Suédois, & l'on promit une récompenſe de deux ducats pour chacun de ceux dont on pourroit apporter la tête. Telle étoit encore la terreur des armes Suédoiſes, qu'elles ſe

ne la recevrai, quand même on me l'offriroit volontairement. Ce ſont les expreſſions dont le Roi Auguſte ſe ſervit dans ſon ſerment, lorſqu'il s'engagea à ne jamais abdiquer la Couronne.

AN. DE J. C. 1710.

faiſoient craindre, lorſque leur parti étoit dans le plus grand déſordre. Le Roi Auguſte ne craignoit rien tant que d'en être attaqué, même après avoir joint les deux armées auxiliaires. Le Général Craſſau, loin de les éviter, marcha par Czentochow, vers Calisch, pour leur livrer bataille s'il en trouvoit l'occaſion, & s'ouvrir le chemin de la Poméranie.

Le Czar joint ſon armée à celle du Roi Auguſte.

En conſéquence de ces mouvemens, le Czar ſe mit en marche pour joindre les armées Polonoiſe & Saxonne. Le quatorziéme de ſeptembre 1709. il arriva à Solec, où il fut reçu par le Comte de Siniauski. Pluſieurs renforts venus de l'Ukraine augmentérent ſon armée. Le dix-neuviéme il paſſa la Viſtule, & joignit à Boriſlaw le Roi Auguſte. Ce Prince, eſcorté d'un dérachement, ſe rendit à Tornh en Pruſſe, où le Czar arriva le ſepriéme d'octobre. Le deſſein de cette entrevue étoit de concerter enſemble les opérations militaires, ſur le pied de l'alliance qu'ils avoient conclue avec le Roi de Danemarck.

Diſpoſitions du Roi de Danemarck à l'égard de la Suéde.

Depuis la paix de Travendal, le Monarque Danois avoit paru obſervet une éxacte neutraliré. Tant que les armes Suédoiſes avoient éré victorieuſes, il n'avoit oſé rompre ce traité, ni faire éclater ſon reſſenriment contre la Suéde; il s'étoit contenté de faire ſous main des préparatifs, pour s'en ſervir dans l'occaſion.

Dès qu'il vit le Roi de Suéde enfoncé dans l'Ukraine, il réſolut de faire une irruption dans la Scanie. Pour cet effet, on lui renvoya ſes troupes qui avoient ſervi l'Empereut en Hongrie. Mais ſoit que la partie ne fût pas encore bien liée, ſoit que l'on craignît dans l'Empire le contrecoup de cette diverſion, le Roi de Danemarck jugea plus à propos de différer, juſqu'à ce qu'on vît à quoi aboutiroient les grands deſſeins de ſa Majeſté Suédoiſe.

Traité d'alliance entre le Roi de Pologne celui de Danemarck & le Czar, contre la Suedé.

Pour faire entendre qu'il ne penſoit pas à remuer, il fit un voyage à Veniſe, ſous prétexte d'y voir les divertiſſemens du carnaval. C'étoit pour avoir occaſion de repaſſer par Dreſde, & d'y conférer avec le Roi Auguſte & les Miniſtres du Czar. On y conclut une ligue offenſive & défenſive contre le Roi de Suéde & Staniſlas. Les

Puiſſances promirent de ſe ſeconder mutuellement, pour remettre la Couronne de Pologne ſur la tête d'Auguſte, & on maintenoit le Czar dâns les conquêtes qu'il avoit faites ſur la Couronne de Suéde. AN. DE J. C. 1710.

On crut alors que le Roi de Pruſſe avoit accédé à cette alliance ; mais ce Prince garda encore quelque-tems la neutralité.

Manifeſte du Roi de Danemarck.

Quant au Roi de Danemarck, il retourna dans ſes Etats. A ſon arrivée, il reçut un exprès, dépêché par ſa Majeſté Czarienne pour lui donner part de la grande journée de Pultowa. Cette nouvelle hâta ſes préparatifs de guerre. Il fit paroître un manifeſte où il tâchoit de les juſtifier, & où il faiſoit de grandes plaintes contre le Roi de Suéde. Ce manifeſte ne reſta pas ſans réponſe. La Régence de Stockolm en fit une, où elle tâchoit de juſtifier le procédé de Charles, & elle mit des troupes en campagne.

Préparatifs de la Suéde.

Vingt mille Dalécarliens, peuple belliqueux & ſujet de la Suéde, ſe joignirent aux troupes réglées. Comme la Province de Scanie étoit la plus menacée, ce fut à elle que la Régence donna plus d'attention. Elle en confia la défenſe au Général Steinbok, brave officier, & d'une expérience conſommée dans l'art militaire.

Moyens dont le Général Craſſau ſe ſert pour ſortir de Pologne.

Cependant le Général Craſſau ſe trouvoit ſur le point d'être accablé par les armées Saxonne, Polonoiſe & Moſcovite. Il n'avoit que deux moyens pour éviter ce malheur ; l'un de ſe jetter en Saxe par la Siléſie, l'autre de ſe retirer en Poméranie : mais l'éxécution de l'un ou de l'autre l'expoſoit à des grands dangers. Entrer en Saxe, c'étoit fournir un prétexte aux Princes d'Allemagne d'attaquer la Suéde ; d'ailleurs, quand il auroit pu ſurmonter les obſtacles que le Roi Auguſte devoit lui oppoſer, il ne lui auroit pas été auſſi facile de ſortir de Saxe que d'y entrer. Les inconvéniens n'étoient pas moindres à entrer en Poméranie ſans la permiſſion du Roi de Pruſſe. Ce Prince vivoit en bonne intelligence avec le Czar & le Roi Auguſte. La conjoncture étoit embarraſſante pour Craſſau ; néanmoins ce Général ſe tira de cette difficulté

An. de J. C. 1710.

avec beaucoup de prudence. Il prit la réſolution de traverſer les Etats de Brandebourg. Mais avant de ſe mettre en marche, il amaſſa les proviſions dont ſon armée pouvoit avoir beſoin, & peu après il envoya prier le Roi de Pruſſe de lui accorder le paſſage. N'ayant pu l'obtenir, il ſe mit en marche le dix-neuviéme d'octobre, & traverſa la Poméranie Brandebourgeoiſe, ſans permettre à ſes troupes d'entrer dans les villes & les villages pour y chercher des vivres.

Craſſau, dans ſa marche, envoya deux officiers au Roi de Pruſſe, pour lui repréſenter l'extrême néceſſité où il ſe trouvoit de traverſer la Poméranie, & en même-tems pour l'informer du bon ordre qu'il faiſoit obſerver à ſes troupes. Ce Prince ne voulut pas voir les députés. Sans doute pour ne pas paroître favoriſer une entrepriſe, à laquelle il étoit bien aiſe dans le fond que le Général Suédois ſe fût déterminé. Craſſau arriva à Stétin vers la fin d'octobre. Il campa à Woltin, dans un endroit très-avantageux, & très-propre à couvrir la Poméranie Suédoiſe. Son armée ſe montoit alors à quatorze mille hommes, y compris les Polonois qui avoient ſuivi le Roi Staniſlas.

Auguſte eſt généralement reconnu Roi de Pologne.

Ce Prince ayant quitté la Pologne, il ne reſtoit plus d'autres reſſources à ſes partiſans que de faire leur accommodement avec le Roi Auguſte. De toute part on venoit le féliciter & reconnoître ſon autorité. Flemming, ſon premier Miniſtre, qui n'avoit oſé demeurer en Saxe de peur d'être livré avec Patkul, contribua à ramener à ſon maître une grande partie de la Nobleſſe. Le Pape releva les Polonois du ſerment de fidélité qu'ils avoient fait à Staniſlas. Cette démarche du ſaint Père, appuyée des forces d'Auguſte, fut d'un aſſés grand poids. Chacun retournoit volontiers ſous la domination d'Auguſte, & recevoit l'abſolution que le Nonce leur donnoit.

Le Czar s'empare de la Carélie.

D'un autre côté, le Czar profitant de la victoire remportée à Pultowa, fit marcher ſon armée vers la Carélie, dont il ſe rendit bien-tôt maître. Il inonda la Finlande de troupes, inveſtit Riga dans la Livonie, & envoya un

corps d'armée en Pologne, pour affermir Auguſte ſur le trône.

AN. DE J. C. 1710.

En même-tems, le Roi de Danemarck fit ſa deſcente en Scanie, ſans trouver de réſiſtance de la part des Suédois. Cette rupture allarma le Holſtein-Gottorp. Le Duc adminiſtrateur travailla en diligence à compléter ſes troupes, envoya des ordres aux milices de ſe tenir prêtes à marcher, & mit ſes places en état de défenſe. Si la Poméranie & le Duché de Holſtein devenoient le théâtre de la guerre, il étoit à craindre que le Corps Germanique n'en ſouffrit, & qu'étant affoibli de ce côté, il n'en fût moins fort contre Louis XIV. Pour prévenir ce danger, l'Empereur, les Princes d'Allemagne, la Reine d'Angleterre, & les Etats-Généraux des Provinces-Unies, conclurent un traité à la Haye, ſur la fin de l'année 1709.

Le Roi de Danemarck fait une deſcente en Scanie.

Il y fut ſtipulé, Que la guerre contre les Suédois ne ſe feroit point en Poméranie, ni dans les autres Provinces d'Allemagne : Que les ennemis de Charles XII. pourroient l'attaquer par-tout ailleurs : Que les quatorze mille Suédois qui étoient en Poméranie ne pourroient en ſortir pour aller défendre les Etats de leur Souverain. Ce dernier article parut ſingulier, & fut inſéré par le Roi de Pologne & le Czar, qui n'accédérent au traité qu'à cette condition. Pour en aſſurer l'éxécution, les parties contractantes convinrent d'aſſembler une armée conſervatrice de la neutralité qu'on venoit de conclure. Le traité portoit qu'elle ſeroit compoſée des troupes de l'Empereur, du Roi de Pruſſe, de l'Electeur de Hanover, du Landgrave de Heſſe & de l'Evêque de Munſter. Ce projet ne fut point éxécuté. On parla beaucoup de neutralité ; perſonne ne la garda : & tous les Princes du Nord qui avoient des intérêts à démêler avec le Roi de Suéde, reſtérent en pleine liberté de ſe diſputer les dépouilles de ce Prince.

Traité entre l'Empire, la Hollande & l'Angleterre au ſujet de la guerre contre Charles XII.

Les Danois, plus animés que les autres, faiſoient des conquêtes en Scanie. Ils s'emparérent de quelques places, & firent le blocus de Malmoë & de Landſcroon. Le Général Steinbok, Commandant pour la Suéde dans cette Province, parut à la tête de vingt-quatre à vingt-cinq

Les Danois prennent quelques places en Scanie.

AN. DE J. C. 1710.

mille hommes aux environs de Chriſtienſtadt. Le Comte de Réventlau, Général des Danois, en fut ſurpris. Comme ſon armée étoit inférieure en nombre, il rappella les troupes qui bloquoient Malmoë & Landſcroon. Avec tous ces renforts, il ne put avoir que dix-huit à dix-neuf mille hommes. Les Danois étoient maîtres de Helſimbourg & de quelques autres places. Steinbok manquoit d'argent pour ſoutenir la guerre ; heureuſement les Danois n'en avoient pas plus que lui. Ainſi en quelque manière la pauvreté de ſes ennemis lui tenoit lieu de richeſſes.

Il vendit ſes terres de Scanie, pour payer ſes troupes & les animer à faire leur devoir, dans la vue que s'il triomphoit de ſes ennemis, il trouveroit aiſément dans la victoire de quoi ſe dédommager ; au lieu que s'il étoit vaincu, il ſeroit contraint d'abandonner cette Province. Ses ſoldats, encouragés par ſa généroſité, le preſſoient de les mener au combat. Steinbok y conſentit, & marcha aux Danois, qu'il trouva poſtés ſur une hauteur près de Helſimbourg. On ne pouvoit approcher de leur camp que par deux endroits. Les Danois avoient élevé des redoutes, fait des retranchemens dans le plus court chemin, & en avoient tendu le paſſage très-dangereux. Pour s'avancer par l'autre, il falloit faire un détour de plus d'une demi-lieue ; mais auſſi ils avoient l'avantage de pouvoir attaquer l'ennemi en flanc, & de lui préſenter un plus grand front, ou de l'obliger à changer toute la diſpoſition de ſon armée.

Les Danois ſont défaits & obligés de ſe retirer.

Steinbok prit ce dernier parti. Le dixiéme de mars, à la pointe du jour, il fit marcher ſes troupes ſur cinq colonnes. Une gelée aſſés forte lui donna moyen de paſſer ſur les marais ; & à la faveur d'un brouillard, il approcha du camp des Danois, ſans trouver d'oppoſition. L'action commença ſur le midi. Les deux armées ſe mêlérent. L'infanterie Danoiſe combattit long-tems avec intrépidité ; mais enfin ſon aile droite fut rompue & miſe en fuite ; l'aile-gauche & la ſeconde ligne eurent bien-tôt le même ſort. Les Danois entiérement défaits, ſe retirérent ſous le canon de Helſimbourg. Leur perte fut ſi grande, qu'il ne

ne reſta que dix hommes du régiment des gardes à cheval ; quatre-vingt de celui des gardes à pied ; trente-cinq du régiment du Prince Royal ; cinquante-cinq de celui du Prince Charles de Heſſe-Philipſtadt ; les autres furent auſſi très-maltraités. An. de J. C. 1710.

Cinq jours après cette bataille, les Danois évacuérent la Scanie. Mais ne pouvant embarquer leurs chevaux, ils les tuérent tous, mirent le feu à leurs proviſions, & laiſſérent dans Helſimbourg quatre mille bleſſés, dont la plus grande partie mourut par l'infection des cadavres des chevaux.

Conquêtes des Moſcovites ſur les Suédois.

Les Moſcovites furent plus heureux dans leurs entrepriſes ſur la Suéde. Le vingt-cinquiéme de juin, ils s'emparérent de Wibourg en Finlande ; le onziéme de juillet, de Riga en Livonie ; le douziéme d'août, de Dunemonde ; & le treiziéme de novembre, ils prirent Rével.

Affaires de Pologne.

En Pologne, le Roi Auguſte paſſa les premiers jours de ſon arrivée, à recevoir les complimens & les hommages des Seigneurs. Ce ne furent pendant plus d'un mois que fêtes à Warſovie. On mêla même la politique & les affaires, avec les plaiſirs. Comme pluſieurs Palatins ſe plaignoient de voir leurs villes remplies de garniſons Saxonnes & Moſcovites, le Roi, pour délibérer ſur leurs griefs, aſſembla à Warſovie un grand Conſeil, où, après deux ou trois mois de diſputes & d'irréſolutions, il vint à bout de les convaincre de la néceſſité de garder juſqu'à la paix les troupes auxiliaires. On conclut, Que le traité d'alliance fait avec ſa Majeſté Czarienne ſeroit éxécuté dans tous ſes points : Qu'on léveroit des troupes en Pologne, pour en former une armée qui ſeroit commandée par le Grand-Maréchal de la Couronne, & payée des revenus du Royaume.

Le Roi de Pologne fait conſentir les Etats à l'alliance faite avec le Czar.

On arrêta encore pluſieurs autres articles ; entr'autres celui de l'amniſtie générale pour tous les Polonois qui avoient embraſſé le parti du Roi Staniſlas. Comme on prétendoit qu'elle ne devoir pas s'étendre ſur tous les partiſans de ce Prince, le Roi Auguſte tint bon à vouloir l'accorder ſans réſerve. Cette généroſité lui concilia la

An. de J. C. 1710-1711.

Le Turc déclare la guerre au Roi de Pologne.

Nobleſſe, & augmenta ſon autorité. Il partit de Warſovie, très-ſatisfait de ſa conduite & de celle de la République. Vers le mois de décembre, il arriva à Dreſde, où il aſſembla les Etats de ſes Provinces d'Allemagne. Il leur demanda de nouveaux ſubſides pour ſoutenir le fardeau de la guerre que le Turc venoit de lui déclarer, & au Czar de Moſcovie. Le Sultan trouvoit mauvais qu'Auguſte fût remonté ſur le trône de Pologne; que le Czar n'eût pas démantelé ou reſtitué Azoph, comme le portoit le traité de Carlowitz, & que l'un & l'autre refuſaſſent au Roi de Suéde un ſauf-conduit pour retourner dans ſes Etats.

En conſéquence, on fit des préparatifs de guerre dans l'Empire Ottoman. La première démarche des Turcs, fut de mettre au château des Sept-Tours l'Ambaſſadeur Moſcovite. Leur coutume eſt de commencer d'abord par faire arrêter les Miniſtres des Souverains auſquels ils déclarent la guerre. Obſervateurs de l'hoſpitalité en tout le reſte, ils violent en cela le droit le plus ſacré des nations. Ils commettent cette injuſtice ſous prétexte d'équité, voulant faire croire qu'ils n'entreprennent jamais que de juſtes guerres, parcequ'elles ſont approuvées de leur Mufti. Sur ce principe, ils ſe croyent armés pour châtier les violateurs des traités, que ſouvent ils rompent eux-mêmes, & croyent punir les Ambaſſadeurs des Rois leurs ennemis, comme étant complices des infidélités de leurs maîtres. A cette raiſon, il faut joindre le mépris ridicule qu'ils font des Ambaſſadeurs. Ils ne les regardent d'ordinaire que comme des Conſuls, qui jugent des différends entre les marchands, & dont le pouvoir dépend du bon plaiſir du Grand-Seigneur.

Le Roi Auguſte & le Czar, informés du deſſein des Turcs, écrivirent à l'Empereur, pour lui demander l'exécution du dernier traité qu'il avoit fait avec eux. Ce Prince s'étoit engagé à leur fournir un ſecours conſidérable de troupes, en cas qu'ils fuſſent attaqués par une Puiſſance étrangère. On tint à Vienne pluſieurs Conſeils, où il fut réſolu de garder de grands ménagemens avec les Infidéles, pour ne pas leur donner une occaſion de ſe jetter

dans la Hongrie. Il fut enſuite réglé qu'on promettroit au Czar & au Roi Auguſte d'éxécuter les engagemens pris avec eux, dès qu'on auroit ſoumis les mécontens de ce Royaume; qu'on tâcheroit de leur faire entendre que l'armée deſtinée à conſerver la neutralité de la baſſe-Allemagne, tiendroit en échec un corps aſſés conſidérable de Suédois; & que par ce moyen, le Czar, & les Rois de Pologne & de Danemarck auroient une pleine liberté d'agir offenſivement contre leurs ennemis. AN. DE J. C. 1711.

L'Empereur faiſoit appercevoir dans cette réponſe, que la guerre avoit beaucoup diminué ſes forces. Louis XIV. qui en étoit inſtruit, eſpéroit en tirer un grand avantage, & ce Prince en attendoit encore un plus conſidérable, des diviſions dont l'Angleterre étoit agitée.

Négociations de la France pour détacher l'Angleterre de la grande alliance.

Le bruit courut alors que le Maréchal de Tallard, priſonnier à Londres, travailloit à détacher l'Angleterre de la grande alliance. Mais depuis on a ſçu que ce Général n'avoit eu aucune part à cette négociation; que cette affaire avoit été conduite par l'Abbé Gautier alors Curé de Giſors en Normandie, homme de lettres, inſinuant, ami de Milord S. Jean; & qu'aidé des conſeils & du crédit de ce Seigneur, il gagna quelques membres du Parlement qui étoient attachés à la Reine Anne.

Diviſion dans le Parlement d'Angleterre.

Cette Cour ſouveraine eſt rarement ſans deux factions. Les Seigneurs qui ſont attachés au Roi & à ſes Miniſtres ſont ſouvent l'objet de la jalouſie des autres; ce qui forme deux partis, où le plus fort décide au nom du Souverain, quoique ſouvent contre ſon conſentement & contre ſes intérêts. Le Parlement d'Angleterre étoit diviſé depuis long-tems en Preſbitériens & en Epiſcopaux. Ces deux partis, également oppoſés l'un à l'autre, préſentoient tous les jours à la Reine de nouvelles adreſſes de félicitation ou de plaintes, ſelon les divers ſujets que la conjoncture des tems leur fourniſſoit. Les Preſbitériens avoient enfin gagné la Reine Anne. Ils obtenoient les charges, les emplois, les honneurs, & diſpoſoient des ſubſides de la Nation pour ſubvenir aux frais de la guerre.

Le Duc Marlboroug & Godolfin, Grand-Tréſorier,

AN. DE J. C. 1711.

abuſant de leur crédit, accumuloient des richeſſes immenſes, pendant que les familles du Royaume les plus conſidérables gémiſſoient ſous le fardeau des taxes. On étoit ſurpris, qu'après les impôts conſidérables accordés par les Parlemens, il fût dû de prodigieux arrérages à la flotte, à la maiſon d'Autriche, au Duc de Savoye, au Roi de Portugal, & aux autres Princes engagés dans l'alliance, & que le Grand-Tréſorier ne fût attentif qu'à favoriſer la guerre de Flandre, parcequ'il s'agiſſoit de la gloire & de l'avantage du Duc Marlboroug ſon beau-frère.

Les Epiſcopaux éclatérent contre ces malverſations. Le Docteur Sachévetel, homme hardi & entreprenant, oſa, dans ſes ſermons, déclamer contre ces injuſtices. Il fut arrêté. Mais le procès, au lieu de ſe terminer par la mort, ou par une priſon perpétuelle du prédicateur, comme ſes accuſateurs le prétendoient, ne ſervit qu'à avancer la diſgrace des familles de Godolfin & de Marlboroug, chefs des Preſbitériens.

Les Preſbitériens ſont diſgraciés.

Les Etats de Hollande, qui avoient intérêt que le crédit des Preſbitériens fût toujours dominant, repréſentérent à la Cour de Londres, que le bonheur du Royaume dépendoit du pouvoir du Grand-Tréſorier & du Milord Marlboroug. Ces ſollicitations donnérent de la défiance à la Reine, & l'obligérent d'examiner de plus près les démarches de ſon Miniſtre & de ſon Général d'armée. La Ducheſſe Marlboroug s'en étant apperçue, en fit des reproches à la Reine, qui lui ôta entiérement ſa confiance, pour la donner à Milédy Masham, ſœur du Milord Hill. Celle-ci prit la liberté de repréſenter à ſa Majeſté Britannique, que les Epiſcopaux étoient partiſans zélés de l'autorité Royale, & qu'au contraire les Preſbitériens, dont la Ducheſſe Marlboroug étoit protectrice, ne ceſſoient d'invectiver contre le pouvoir monarchique. C'en fut aſſés pour diſgracier la Ducheſſe; on lui fit défenſe de paroître à la Cour ſans être mandée. Son éloignement fut ſuivi d'un changement total dans l'ancien miniſtère, & même de la caſſation du Parlement. A l'égard du Duc Marlboroug, on lui laiſſa achever la campagne de

Flandre qu'il venoit de commencer, pour ne pas allarmer les alliés qui vouloient la guerre. La Reine ſe contenta d'entretenir ſes troupes ſans faire de nouveaux efforts, & prit dès-lors des meſures pour donner la paix à l'Europe, ou pour abandonner ſes alliés, s'ils refuſoient de ſeconder ſes vues pacifiques. AN. DE J. C. 1711.

Mais un motif plus puiſſant que les autres, qui pouvoit engager cette Princeſſe à terminer la guerre, fut la mort de l'Empereur Joſeph. Ce grand événement changeoit en effet tout le ſyſtême de l'Europe. Il étoit viſible que l'équilibre de puiſſance, recherché à ſi grands frais depuis neuf années, ne pouvoit ſubſiſter, ſi l'Archiduc Charles, frère & héritier de l'Empereur, ajoutoit la Monarchie Eſpagnole dans toute ſon érendue, aux vaſtes Etats que la maiſon d'Autriche poſſédoit en Allemagne. Ainſi toutes ces conſidérations déterminétent la Reine Anne à écouter les propoſitions qui lui furent faites de la part de la France.

L'Empereur mourut à Vienne le dix-ſeptiéme d'avril 1711. entre dix & onze heures du matin, d'une maladie cauſée par une petite vérole pourpreuſe. Ce Prince n'avoit pas encore trente-trois ans accomplis, étant né le vingt-ſixiéme de juillet 1678. Il étoit fils de l'Empereur Léopold & d'Eléonore-Magdelaine-Thérèſe de Neubourg. Il avoit épouſé le vingt-quatriéme de février 1699. Guillemine-Amélie, fille de Jean-Frédéric, Duc de Brunſwic-Lunebourg, dont il eut Marie-Joſeph, née le huitiéme de décembre 1699. qui fut mariée au Prince Electoral de Saxe en 1719. Léopold Joſeph, né le vingt-neuviéme d'octobre 1700. & qui mourut le quatriéme d'août 1701. Marie-Amélie, née le vingt-deuxiéme d'octobre 1701. épouſe de l'Electeur de Bavière, connu depuis ſous le titre d'Empereur Charles VII. Mort de l'Empereur Joſeph.

Joſeph avoit été couronné Roi de Hongrie dans la Diéte de Preſbourg, le neuviéme de décembre 1687. Les Electeurs de l'Empire aſſemblés à Augſbourg le vingt-ſixiéme de janvier 1690. l'avoient élu Roi des Romains. Il étoit monté ſur le trône Impérial le cinquiéme de mai 1705. après la

AN. DE J. C. 1711.

mort de Léopold ſon père. Il ne fut jamais couronné Roi de Bohème. La mort l'empêcha de faire cette cérémonie, qu'il avoit été obligé de différer, à cauſe des embarras que la guerre lui donnoit.

Caractère de l'Empereur Joſeph.

Ce Prince n'avoit pas la douceur qu'on admiroit dans Léopold ſon père, & dans l'Archiduc Charles ſon frère. Il avoit beaucoup plus de feu que n'en ont eu communément les Princes de la maiſon d'Autriche. Il étoit actif, entreprenant, ferme dans l'éxécution de ſes deſſeins, & ſouffroit avec peine qu'on y mît oppoſition. Une affaire conteſtée l'aigriſſoit contre ceux qui lui réſiſtoient, & il pourſuivoit quelquefois par reſſentiment, ce qu'il avoit commencé par un mouvement de vertu. Les auteurs partiſans de la maiſon de Bavière, ſoutiennent qu'il prétendoit gouverner l'Allemagne avec un pouvoir abſolu, & diſpoſer à ſon gré des loix & des fiefs de l'Empire. C'eſt un reproche que l'on a fait d'ordinaire aux Empereurs dont les armes ont été heureuſes; & comme Joſeph n'a jamais eſſuyé de revers de fortune, quelques hiſtoriens l'ont fait agir en Souverain poſſédé de l'ambition la plus démeſurée. Sans vouloir trop approfondir ſon caractère, il eſt certain qu'il vit en moins de cinq ans, la Lombardie ſubjuguée, le Piémont évacué par les François, Naples & les Païs-Bas ſoumis par ſes troupes ou par celles de ſes alliés. Il ne lui manqua que de vivre plus long-tems pour jouir du ſuccès de ſes conquêtes. Dieu ne le permit pas; & la fin de ſa vie fut le commencement de la tranquillité de l'Europe.

Fin du Régne de Joſeph.

INTERREGNE.

AUSSI-TÔT après la mort de l'Empereur Joſeph, l'Impératrice, mère de ce Prince, écrivit des lettres circulaires à toutes les Cours, pour leur annoncer la mort de ſon fils. Cette nouvelle ne fit point venir en Hollande l'idée de la paix. Les Miniſtres de l'Empereur défunt, ceux de Savoye, de Portugal, & de quelques Princes d'Allemagne qui fourniſſoient aux alliés des troupes pour de l'argent, aſſuroient que l'équilibre ne ſeroit pas même troublé par la réunion de la Monarchie d'Eſpagne avec les Etats Autrichiens dans l'Empire. Les raiſons dont on appuyoit ce ſentiment n'étoient point du tout celles qu'on auroit pu apporter pour le rendre ſpécieux. Les Princes dont on achetoit les troupes ſouhaitoient la guerre, parcequ'ils en tiroient un grand profit. Les Etats-Généraux, le Duc de Savoye & le Roi de Portugal eſpéroient avoir une partie de la ſucceſſion d'Eſpagne. C'étoit le véritable motif qui les avoit engagés dans la guerre préſente, & celui qui leur en faiſoit deſirer la continuation.

AN. DE J. C. 1711.

Diſpoſitions des Princes par rapport à la paix.

La Reine Anne, dont on avoit deſſillé les yeux ſur les déſordres & les calamités de ſon Royaume, avoit d'autres vues que celles des alliés. Les dettes que ſon Parlement avoit contractées, montoient à des ſommes immenſes : la guerre, loin de produire aucun profit aux Anglois, avoit entiérement ruiné leur commerce ; leurs finances étoient dans une horrible confuſion ; les fonds manquoient, & les peuples épuiſés, ne pouvoient payer les impôts exhorbitans que l'on éxigeoit d'eux. Ces conſidérations déterminérent enfin la Reine d'Angleterre, à écouter les propoſitions de paix qu'on lui faiſoit de la part de ſa Majeſté très-Chrétienne. Elle envoya en France le célébre Matthieu Prior, que le Roi Guillaume avoit employé en qualité de ſecrétaire au congrès de Riſwick. Ce Miniſtre préſenta à M. de Torcy les articles qui devoient ſervir de baſe au traité. Les principaux étoient énoncés en ces ter-

La Reine d'Angleterre négocie la paix avec la France.

AN. DE J. C. 1711.

mes : » On ne fera la paix qu'à la ſatisfaction des alliés : » les Hollandois, l'Empereur, le Duc de Savoye, auront » chacun une barrière pour leur sûreté : on aura des aſſu- » rances poſitives que les Couronnes de France & d'Eſ- » pagne ne ſeront jamais unies, & on aſſurera le commer- » ce des Etats-Généraux. »

Propoſitions de la Reine d'Angleterre.

A ces demandes, qui renfermoient les principaux intérêts des alliés, la Reine en ajouta d'autres qui concernoient ſur-tout le commetce de la Grande-Bretagne. Louis XIV. pour conſommer cette affaire, fit partir Ménager, député du Conſeil du commerce de France pour la ville de Rouen. Il arriva à Londres au mois d'août ; & le huitiéme d'octobre (nouveau ſtyle,) il ſigna les ſept articles préliminaires qui devoient ſervir de fondement au grand ouvrage du traité. Voici en quels termes ils étoient conçus :

Articles préliminaires propoſés par le Roi de France.

» Le Roi voulant contribuer de tout ſon pouvoir au » rétabliſſement de la paix générale, ſa Majeſté déclare :

» I. Qu'elle teconnoitta la Reine de la Grande-Bretagne » en cette qualité, comme auſſi la ſucceſſion de cette Cou- » tonne, ſelon l'établiſſemenr préſent.

» II. Qu'elle conſentira vo'ontiers, & de bonne foi, » qu'on prenne toutes les meſures juſtes & raiſonnables, » pour empêcher que les Couronnes de France & d'Eſ- » pagne ne ſoient jamais réunies en la perſonne d'un mê- » me Prince ; ſa Majeſté étant perſuadée qu'une puiſſan- » ce ſi exceſſive ſeroit contraire au bien & au repos de » l'Europe.

» III. L'intention du Roi eſt que tous les Princes & Etats » engagés dans cette guerre, ſans aucune exception, trou- » vent une ſatisfaction raiſonnable dans le rraité de paix » qui ſe fera, & que le commerce ſoit rétabli & main- » tenu à l'avenir, à l'avantage de la Grande-Bretagne, de » la Hollande, & des autres Nations qui ont coutume de » ttafiquer.

» IV. Comme le Roi veut auſſi maintenir éxactement » l'obſervation de la paix lotſqu'elle aura été conclue, & » l'objet que le Roi ſe propoſe étant d'aſſurer les frontiè-

res

» res de ſon Royaume, ſans inquiéter en quelque manière » que ce ſoit les Etats de ſes voiſins, ſa Majeſté promet » de conſentir, par le traité qui ſera conclu, que les » Hollandois ſoient mis en poſſeſſion des places fortes » qui y ſeront ſpécifiées dans les Païs-Bas, qui ſervi- » ront à l'avenir de barrière pour aſſurer le repos de la » Hollande, contre toute ſorte d'entrepriſe du côté de la » France.

An. de J. C. 1711.

Lamberti. t. 6. p. 691.

» V. Le Roi conſent auſſi qu'on forme une barrière sûre » & convenable pour l'Empire & pour la maiſon d'Au- » triche.

» VI. Quoique Dunkerque ait couté au Roi de très-groſ- » ſes ſommes, tant pour l'acquérir que pour la fortifier, » & qu'il ſoit néceſſaire de faire encore une dépenſe con- » ſidérable pour en raſer les ouvrages, ſa Majeſté veut bien » cependant s'engager à les faire démolir, immédiate- » ment après la concluſion de la paix, à condition qu'on » lui donnera un équivalent pour les fortifications ; & » comme l'Angleterre n'eſt pas en état de le fournir, la » diſcuſſion en ſera remiſe aux conférences qui ſe tien- » dront lorſqu'il ſera queſtion de négocier la paix.

» VII. Lorſque les conférences pour les négociations de » la paix ſeront formées, on y diſcutera de bonne foi & » à l'amiable, toutes les prétentions des Princes & Etats » engagés dans cette guerre, & on ne négligera rien pour » les régler, & les terminer à la ſatisfaction des parties in- » téreſſées. »

La Reine d'Angleterre communique ces préliminaires aux alliés.

Ces préliminaires furent ſignés à Londres le vingt-ſeptiéme de ſeptembre, nouveau ſtyle, & communiqués aux Miniſtres des autres Puiſſances confédérées. Comme ils étoient bien différens des articles propoſés par la France en 1709. la Reine Anne s'attendoit que les Alliés y feroient leur oppoſition. Elle dépêcha à la Haye le Comte de Strafford, avec ordre d'aſſurer le Penſionnaire Heinſius, que dans les négociations, ſa Majeſté Britannique veilleroit ſur les intérêts des Etats-Généraux, & qu'elle leur feroit donner la ſatisfaction qu'ils demandoient au ſujet de leur barrière & de leur commerce.

AN. DE J. C. 1711.

Le Penſionnaire reçut ces propoſitions avec une modération apparente. Il répondit au Miniſtre Anglois, qu'en les faiſant ſervir de baſe au traité que l'on méditoit, on devoit appréhender que la négociation n'en fût ſujète à des délais & à des incertitudes qu'il falloit éviter, ſi l'on avoit deſſein de procurer à l'Europe une paix prompte & conſtante; que les Etats-Généraux ordonneroient au Sieur Buys, leur Miniſtre à Londres, d'expoſer à la Reine leurs craintes & leurs ſentimens, & de lui repréſenter ce qu'ils jugeoient néceſſaire pour le ſuccès d'une affaire ſi importante.

La Cour de Vienne rejette les préliminaires.

La Cour de Vienne, beaucoup moins modérée que leurs Hautes-Puiſſances, ſe plaignit hautement de ces préliminaires. Le Comte de Gallas, ſon Ambaſſadeur à Londres, déclama publiquement contre ces articles, & en fit des reproches à la Reine. La Princeſſe, choquée de ce procédé, lui interdit l'entrée de ſa Cour. Alors le Comte ne gardant plus de meſures, accuſa la Reine de mauvaiſe foi; il accuſa auſſi les Miniſtres de cette Princeſſe de s'être laiſſé corrompre, & il offrit de prouver juridiquement ce qu'il avançoit.

L'Archiduc Charles, ſans blâmer abſolument la conduite de ſon Ambaſſadeur, déclara qu'il s'en tenoit aux articles dont on étoit convenu à Gertruydemberg, & l'Electeur de Hanover ſecondant les vues de la Maiſon d'Autriche, écrivit qu'il étoit prêt de s'expoſer aux dernières extrémités, plutôt que de ſe détacher des intérêts de l'Archiduc.

Négociations pour un traité entre la France & le Roi de Pruſſe.

Le Roi de Pruſſe, las de la guerre, négocioit alors ſecrétement avec la France. Laverne, gentilhomme François, étoit convenu que moyennant un ſubſide de douze cents mille écus, ſa Majeſté Pruſſienne retireroit les troupes qu'elle avoit au ſervice des alliés, à la réſerve du contingent qu'elle étoit obligée de fournir à l'Empire; mais elle demandoit qu'on la mit en poſſeſſion de la Principauté d'Orange. Louis XIV. vouloit ne lui accorder que le pétitoire, & il éxigeoit que la Cour de Berlin envoyât des procureurs qui juſtifiaſſent ſon droit devant

Digitized by

un Tribunal que la France établiroit pour juger cette affaire. Le Roi de Pruſſe rejetta cette condition ; les négociations furent rompues, & les troupes de ce Prince reſtérent dans l'armée de l'Empire. AN. DE J. C. 1711.

Les alliés ſe préparoient à pouſſer la guerre avec vigueur. Le Prince Eugène & le Duc Marlboroug tinrent un Conſeil, dans lequel on propoſa de détacher un corps de troupes, & de l'envoyer ſur le Rhin, afin de mettre l'armée d'Allemagne en état de s'oppoſer aux François, s'ils entreprenoient de troubler la Diète d'élection. Mais le Duc Marlboroug & les députés des Etats-Généraux furent d'un avis contraire. Ils repréſentérent, que puiſque les François ne faiſoient encore aucun mouvement dans l'Alſace, & que toutes leurs forces étoient aſſemblées entre Arras & Valenciennes, il n'y avoit pas de prudence à affoiblir l'armée des alliés ; qu'il falloit, juſqu'à l'élection de l'Empereur, obſerver l'armée Françoiſe, & attendre encore quelques mois pour faire ce détachement. Suite de la guerre.

Cet avis prévalut. En conſéquence, les alliés demeurérent plus de cinq ſemaines dans le camp de Wardes, d'où ils obſervérent les mouvemens des François. Le Maréchal de Villars en fit un du côté de Vimi. Il détacha un corps de grenadiers & quatre cents huſſards pour ſurprendre ce poſte. Chomlei, Colonel des gardes Angloiſes qui y commandoit, fit une ſi bonne contenance, que les François furent obligés de ſe retirer, après avoir laiſſé ſur la place un Capitaine de grenadiers & pluſieurs ſoldats. Il n'y eut que de petites eſcarmouches juſqu'au commencement de juillet. Le Duc Marlboroug prit alors la réſolution de viſiter les lignes que les François avoient faites depuis trois ans, pour couvrir le païs du côté de la haute-Deule ; & ayant remarqué qu'elles n'étoient d'aucun uſage à ſes troupes, il les fit applanir. S'en étant enſuite éloigné pour aller camper à Lentz, les François les réparérent. Ils empêchérent que l'eau de la Senſet ne tombât dans la Scarpe, & rendirent inutiles les moulins de Douai. Différentes marches des deux armées.

AN. DE J. C. 1711.

Comme ces diſpoſitions incommodoient les alliés, ils attaquérent Arleux, & l'emportérent l'épée à la main. Le Maréchal de Villars qui connoiſſoit l'importance de ce poſte, réſolut de le reprendre. Les alliés ſe preſſérent de le fortifier, & couvrirent leurs travailleurs par dix bataillons & douze eſcadrons. Le Comte de Gaſſion & le Marquis de Coigni, à la tête de trente eſcadrons François, les ſurprirent, leur tuérent environ neuf cents hommes, en bleſſérent dix-huit cents, & enlevérent mille chevaux. Le Maréchal de Monteſquiou vint enſuite aſſiéger Arleux, & s'en rendit maître le vingt-troiſiéme de juiller.

La clef du Cabinet en 1711. p. 70. 145. 199.

ibid. p. 233. 286.

La perte de ce poſte ne fit pas échouer le projet que les alliés avoient formé d'aſſiéger Bouchain. Au mois de juiller, le Duc Marlboroug s'étoit avancé du côté d'Aire, feignant d'en vouloir à Saint-Omer, ou aux lignes ſituées entre la Scarpe & le Canche. Enfin, après bien des marches & des contre-marches, il vint occuper le camp d'Avénes-le-Sec pour couvrir le ſiége de Bouchain, dont il donna la direction au Général Fagel.

Les alliés prennent Bouchain.

Hiſt. du Congrès d'Utrecht. p. 237.

La manœuvre du Duc Marlboroug fut beaucoup louée en Allemagne & en Hollande. Ses troupes travaillérent avec tant d'ardeur & de ſuccès, que malgré tous les efforts des François, elles leur coupérent la communication avec Bouchain, au travers de l'inondation & d'un marais ſur lequel ils avoient une eſpéce de pont de faſcines. La garniſon n'eſpérant plus de ſecours, battit la chamade le douziéme de ſeprembre, & les alliés prirent poſſeſſion de la place. Les eſprits étoient trop aigris en Angleterre, pour faire cas de cette expédition. Bien loin d'en remercier le Duc Marlboroug, comme on avoit fait les années précédentes, on ne fit que rire de cette conquête, qu'on appelloit, par dériſion, la *priſe d'un colombier.*

Le Duc Marlboroug eſt diſgracié.

La ſcène avoit entiérement changé à l'égard de ce Général. On ne lui avoit laiſſé que le titre de Commandant des Anglois, au lieu que les années précédentes, il avoit diſpoſé de tous les emplois militaires en qualité de Géné-

raliſſime, & avoit été comblé de biens & d'honneurs par la Reine. AN. DE J. C. 1711.

Avant ſa diſgrace, il faiſoit le deſtin de la Cour & du Royaume ; rien ne réſiſtoit à ſon crédit. Il diſpoſoit des charges & des dignités ; & le Parlement, compoſé de ſes créatures, ne manquoit pas d'approuver ſa conduite. Il avoit eu ſoin d'amaſſer des ſommes immenſes, qui l'avoient rendu un des plus riches particuliers de l'Europe. S'il ne fut pas immédiatement redevable de tous ſes grands biens aux libéralités de la Reine Anne, il les devoit ſûrement à la conſidération qu'elle avoit pour lui, & à la ſituation où elle l'avoit mis. Ses ſuccès ayant ſurpaſſé ce qu'on attendoit de lui, il s'étoit acquis la réputation d'un des plus grands Capitaines qu'eût eu ſa Nation : & pour mettre le comble à ſa gloire, il ne lui manquoit que de couronner les plus brillans exploits, par une paix encore plus glorieuſe. On prétend qu'il le pouvoit, lorſqu'il étoit à la tête de ſon armée, mais qu'il ne le voulut pas ; ce qui a fait dire, qu'il étoit plus habile Général que bon politique, peut-être parcequ'on ignoroit les vues cachées qui le faiſoient agir.

Il ſe déclara plus fortement que jamais pour la guerre, quand la Reine Anne, ſa bienfaitrice, eut marqué ſon inclination pour la paix. Ses conférences nocturnes avec le Comte de Gallas, Ambaſſadeur de Vienne à Londres, & les meſures qu'il prit pour arrêter ou pour rompre les négociations, achevérent de le perdre, & de le réduire enfin au rang des autres Pairs du Royaume. La Chambre baſſe l'attaqua en même-tems ſur ſes malverſations, & lui demanda compte de pluſieurs millions, qu'on l'accuſoit d'avoir convertis à ſon profit pendant qu'il avoit eu le commandement des armées. Si pluſieurs députés en avoient été crus, les lauriers dont il étoit couvert n'auroient pas été capables de garantir ſa tête de la foudre dont elle étoit menacée.

Les autres le jugérent coupable ; mais on ne ſtatua rien contre lui. Ce changement de fortune lui fit prendre la réſolution de quitter ſa patrie ; ce qu'il ne fit ce-

An. de J. C. 1711.

pendant qu'avec l'agrément de la Reine. Sa diſgrace fut courte, parceque la Reine Anne mourut peu de tems après. Le Duc de Hanover, en montant ſur le trône, le rétablit dans toutes ſes dignités; & Marlboroug eut le plaiſir de voir traiter ſes ennemis, comme ayant été ceux de l'Etat.

Affaires du Rhin.

La fortune du Prince Eugène fut plus conſtante que celle du Duc Marlboroug; la maiſon d'Autriche l'honora toujours de ſa confiance, & ne ceſſa de le combler de bienfaits. Comme on appréhendoit que la France ne traversât l'élection d'un nouvel Empereur, le Prince Eugène détacha de l'armée de Flandre, les troupes Autrichiennes pour renforcer celle du Rhin; il s'y rendit au mois d'août. Il obſerva ſoigneuſement les François; il ne put cependant les empêcher de conſumer les fourages du Briſgaw.

Les armées ſe ſéparérent ſans effuſion de ſang. Le Prince Eugène, fâché de n'avoir pu rien entreprendre, ſe plaignit à l'Electeur de Mayence, de ce que les membres de l'Empire n'avoient fourni à la caiſſe militaire, qu'une partie des trois cents mille florins dont on étoit convenu pour les beſoins de l'armée. Il lui envoyoit en même-tems un état de l'emploi des ſommes qu'il avoit touchées, & demandoit le reſtant pour payer ceux qui avoient fait les avances des proviſions, & réparé les fortificarions de Philipſbourg. L'Electeur envoya cette lettre à la Diète de Ratiſbonne, où elle fit peu d'effet. Perſonne ne s'empreſſa de ſatisfaire le Prince Eugène; & les bruits de paix répandus dans l'Allemagne, détournérent les Princes de donner les ſommes qu'on leur demandoit.

Affaires du Dauphiné.

Struv. per. 10. *ſect.* 13 p. 4077. *Lacl. du Cabinet en* 1711. p. 174.

La campagne du Dauphiné fut preſqu'auſſi ſtérile en événemens que celle du Rhin. Le Duc de Savoye étoit ſupérieur en forces à ſon ennemi; mais le Maréchal de Berwick ſçut ſi bien poſter ſa petite armée, qu'il rendit inutiles tous les mouvemens du Duc.

Affaires d'Eſpagne.

En Catalogne, les François & les Eſpagnols continuoient à reſſertet le Comte d'Aremberg. Ils s'emparé-

rent de Vich-d'Oſſona, & forcérent les habitans de la Viguerie de ce nom à leur donner des quartiers de rafraîchiſſement. L'Arragon acheva de ſe ſoumettre, après la priſe de Vénaſque dont le Marquis d'Arpajon ſe rendit maître, & de Caſtel-Léon aſſiégé par le Marquis de Roſe. Les armées commandées par le Duc de Vendôme & le Comte de Staremberg, furent en préſence plus d'un mois ſans en venir aux mains. Elles étoient ſéparées par un ruiſſeau profond de ſix pieds & large de dix-huit. La ſituation du terrain étoit telle, que celle des deux armées qui auroit voulu franchir ce paſſage pour engager une action, ſe ſeroit expoſée à être taillée en piéces. Ainſi tout ſe paſſa en canonades; & la petite ville de Prats-del-Rei, qui étoit vis à-vis le canon François, fut réduite en un monceau de pierres. AN. DE J. C. 1711.

Dans l'Eſtramadure, les Eſpagnols & les Portugais s'épuiſérent en mouvemens vrais & feints, pour ſe ſurprendre & gagner quelque avantage les uns ſur les autres. Enfin, ils ſe trouvérent en préſence, ſéparés ſeulement par un ruiſſeau qui étoit entre les deux armées. Le Marquis de Bay s'en éloigna, & attendit dans une plaine qu'on vînt à lui. Ce mouvement fut inutile, les Portugais tournérent à gauche. Les Eſpagnols franchirent le ruiſſeau, s'emparérent de quelques petites places, & pénétrérent dans le pais, où ils éxigérent des contributions. Ils ſe retirérent enſuite dans des quartiers d'hyver.

La Reine d'Angleterre retire ſes troupes de l'Eſpagne.

Le Roi Philippe eſpéroit avoir par la paix, ce qu'il ne pouvoit conquérir ſans dépenſe & ſans effuſion de ſang. La Reine d'Angleterre avoit déja ordonné au Duc d'Argyle, Général de ſes troupes en Catalogne, de n'agir ni offenſivement ni défenſivement. Le Comte de Portmore, qui commandoit un corps d'Anglois en Portugal, reçut un ordre de laiſſer deux bataillons à Gibraltar, & de ramener le reſte dans la Grande-Bretagne. Louis XIV. pour répondre à cette généroſité, permit aux vaiſſeaux Anglois d'aborder dans les ports de ſon Royaume pour y acheter des bleds & des vins. Ces démarches réciproques pet-

AN. DE J. C. 1711.

ſuadoient de plus en plus, qu'en France & en Angleterre on ſouhaitoit ſincérement la paix.

La Hollande n'en étoit pas éloignée. Contente des conquêtes qu'elle avoit faites de concert avec les alliés, elle ſouhaitoit la liberté de ſon commerce, qu'elle préféroit au bruit & à la gloire des armes.

La Cour de Vienne traverſe les négociations pour la paix.

La plupart des Provinces de l'Empire, épuiſées d'hommes & d'argent, témoignoient auſſi un grand deſir de voir la guerre terminée. Mais le miniſtère de Vienne s'oppoſoit aux vœux pacifiques de l'Europe, & il ne tint pas à lui que les Etats-Généraux ne refuſaſſent abſolument de ſeconder les vues de la Reine Anne. L'Impératrice Régente des païs Autrichiens, envoya à Londres le Prince Eugène, ne doutant pas que la vue de ce héros, & la force de ſes raiſons ne déconcertaſſent la Cour Britannique, & ne ſoulevaſſent les peuples contre la paix. Ce Prince fut reçu avec les honneurs dûs à ſa naiſſance & à ſon mérite; il conféra avec les Miniſtres; il eut des audiences particulières de la Reine; mais tous ſes efforts furent inutiles: les raiſons de la Cour de Vienne n'étoient plus fondées ſur l'eſpérance d'établir une eſpéce d'équilibre entre les maiſons de France & d'Autriche.

L'Archiduc Charles, héritier des grands Etats de l'Empereur Joſeph, vouloit encore y joindre la ſucceſſion immenſe de la Monarchie d'Eſpagne. Senſible à la gloire & à la paſſion d'étendre ſon autorité, il aſpiroit à l'Empire d'Allemagne, & les Electeurs ſe diſpoſoient à l'élever à cette dignité. Il n'étoit pas naturel que l'Angleterre & la Hollande qui avoient fait tous leurs efforts pour affoiblir la maiſon de Bourbon, vouluſſent contribuer à rendre celle d'Autriche redoutable à toute l'Europe. La politique des Anglois, pendant dix années de guerre, avoit été d'empêcher la maiſon de France de poſſéder les Etats d'Eſpagne: elle changea d'objet à la mort de l'Empereur Joſeph, & la Reine Anne prit alors la réſolution de ne pas ſouffrir que l'Archiduc Charles devînt maître de cette puiſſante Monarchie.

Pour venir plus aiſément à bout de ſon deſſein, elle crut

crut devoir faciliter l'élection de l'Archiduc à l'Empire, en favoriſant la brigue que l'on faiſoit pour lui. Elle étoit convaincue que les Princes d'Allemagne, jaloux de leur liberté, prendroient ombrage de la trop grande puiſſance de Charles; qu'ils l'obligeroient à ſe contenter de l'Empire & des Etats héréditaires de la maiſon d'Autriche en Allemagne; ou du moins à permettre que l'on fit dans quelque congrès un partage de la Monarchie d'Eſpagne, proportionné aux prétentions des Princes qui ſoutenoient y avoir droit. AN. DE J. C. 1711.

On ne ſcait ſi ces vues furent celles des Etats d'Allemagne, & ſi les Hollandois entrérent dans cette politique: ce qui eſt certain c'eſt qu'ils n'en firent rien paroître dans les lettres qu'ils écrivirent aux Electeurs, pour les engager à procéder au plutôt à l'élection d'un Empereur, & à donner leurs ſuffrages à l'Archiduc Charles.

L'Archevêque de Mayence, comme Archi-Chancelier de l'Empire, indiqua la Diète Electorale à Francfort ſur le Mein, pour le vingriéme d'août. Il adreſſa des lettres de convocation à l'Archevêque de Tréves, & aux Electeurs de Bohème, de Saxe, du Palatinat & de Brandebourg: ceux de Cologne & de Bavière ne furent point invités à l'aſſemblée. Auguſte, Roi de Pologne & Electeur de Saxe, avoit écrit à l'Archiduc Charles, pour lui notifier ſon Vicariat dans l'Empire. Charles lui fit réponſe, qu'il avoit confié à l'Impératrice Eléonore ſa mère, la Régence de la Bohème, & le gouvernement de ſes autres Etats.

L'Electeur de Mayence convoque la Diète pour l'élection d'un Empereur.

La Princeſſe avoit déja prié Auguſte, comme Archi-Maréchal du ſaint Empire, de vouloir bien aſſurer des quartiers aux Ambaſſadeurs de Bohème qu'elle envoyeroit à la Diète Electorale. On lui fit dire qu'elle n'avoit pu leur donner des pleins-pouvoirs, & qu'il falloit que Charles, comme Roi de Bohème, les ſignât lui-même.

On refuſe d'admettre dans la Diète électorale les Ambaſſadeurs de l'Impératrice mère.

On ſe fondoit ſur cette maxime fondamentale de l'Empire, que la dignité Electorale étant un office purement viril dont les femmes ne peuvent faire les fonctions par

An. de J. C. 1711.

elles-mêmes, la Régente n'avoit pu donner en ſon nom des pleins-pouvoirs pour les éxercer. « Un député, *diſoit* » *l'Electeur de Saxe*, ne ſcauroit avoir plus de droit que la » perſonne qui l'a commis : or il eſt certain qu'une fem- » me eſt incapable par ſon ſéxe de faire les fonctions Elec- » torales ; la Régente n'a donc pu nommer des Ambaſſa- » deurs pour ſe rendre à l'aſſemblée de Francfort, ni ſi- » gner leurs pleins-pouvoirs. »

Cependant l'Impératrice mère ne déſeſpéra pas de les faire agréer par les autres Electeurs. Elle s'appliqua ſurtout à gagner le Comte Palatin, qui éxerçoit alors tranquillement ſes fonctions dans les Cercles du Rhin, de Suabe & de Bavière. Il en étoit, pour ainſi dire, redevable à l'Empereur Joſeph, lequel, en proſcrivant le Duc de Bavière, avoit mis ce Prince hors d'état de diſputer au Palatin l'autorité de Vicaire.

De plus, Joſeph avoit rétabli ce Comte dans le haut-Palatinat. Des faveurs ſi diſtinguées faiſoient préſumer que l'Electeur approuveroit la députation faite par l'Impératrice Eléonore : mais le Comte répondit, Que la démarche de cette Princeſſe heurtoit de front les loix fondamentales de l'Empire : Qu'en qualité de Vicaire, il étoit plus intéreſſé que perſonne à ne pas permettre qu'on donnât atteinte aux conſtitutions du Corps Germanique : Qu'ainſi il ne conſentiroit jamais que les Ambaſſadeurs nommés par Eléonore euſſent voix dans la Diète Electorale.

Le miniſtère de Vienne n'eſpérant point gagner les Electeurs, écrivit à l'Archiduc Charles ce qui s'étoit paſſé. Ce Prince, comme Roi de Bohème, approuva les Ambaſſadeurs nommés par l'Impératrice. C'étoient les Comtes de Windiſchratz & de Kinski. Il leur envoya des pleins-pouvoirs ſignés de ſa main, & ils furent approuvés par le Directoire de Mayence.

L'Archevêque de Cologne & le Duc de Bavière s'étoient flattés d'un retour favorable de la part des Electeurs. Comme le Corps Germanique n'avoit point été conſulté au ſujet de leur ban, & qu'on le regardoit même comme

une atteinte donnée aux prérogatives de l'Empire, ils avoient eſpéré que l'Archevêque de Mayence les appelleroit à la Diète Electorale : mais voyant que ce Prince ne leur avoit point adreſſé la lettre de convocation, & qu'il les regardoit même comme exclus du Corps Germanique, ils jugérent à propos de proteſter de nullité contre le décret qui les avoit proſcrits, & contre l'élection du Prince que l'on choiſiroit pour Roi des Romains. Le Duc, Electeur de Bavière, fit ſa proteſtation en ces termes :

AN. DE J. C. 1711.

Proteſtation de l'Electeur de Bavière contre le décret qui l'avoit proſcrit.

« Son Alteſſe Electorale de Bavière croiroit manquer » à l'obligation indiſpenſable où elle eſt de maintenir les » droits attachés à la dignité Electorale, auſſi-bien que » de ſe conformer aux loix fondamentales de l'Empire, » ſi elle ſe taiſoit, puiſque ſon état & ſa dignité deman- » dent qu'elle éléve ſa voix pour la conſervation des ré- » gles, toujours religieuſement obſervées.

» Ainſi ſon Alteſſe Electorale de Bavière proteſte, pour » l'intérêt de l'Empire autant que pour le ſien propre, » qu'elle n'a jamais donné lieu à la prétendue proſcription » prononcée contr'elle : Que cet acte doit être cenſé nul, » manquant également, & dans ſon principe, & dans les » formes eſſentiellement requiſes pour autoriſer la con- » damnation d'un des premiers Princes de l'Empire : Qu'il » eſt contre la paix de Weſtphalie, qu'un de ſes principaux » membres ſoit proſcrit ſans l'aveu de tous les Colléges ; » & qu'il eſt contre la juſtice, de déclarer ennemi de l'Em- » pire, un Prince dont le ſeul crime a été de vouloir » maintenir dans ſes Etats la paix & la neutralité, que » l'Empereur banniſſoit de l'Allemagne pour obliger les » Princes de l'Empire à ſoutenir les intérêts de la maiſon » Archiducale d'Autriche, dans la guerre qu'elle entrepre- » noit pour la ſucceſſion du feu Roi d'Eſpagne.

» Les Cercles de Franconie & de Suabe en uſérent de » même que ſon Alteſſe Electorale de Bavière ; mais la » crainte d'une vengeance prochaine les força de recevoir » la loi qu'il plut à l'Empereur de leur preſcrire.

» Son Alteſſe voyant auſſi ſes Etats menacés d'une inva-

AN. DE J. C. 1711.

» ſion, pour la contraindre de rompre la neutralité qu'elle » vouloit garder inviolablement juſqu'à une réſolution » générale de l'Empire, elle fut obligée de mettre la Ba- » vière à couvert, par la priſe d'Ulm & de Mémingen. » D'ailleurs ſon Alteſſe Electorale avoit des raiſons lé- » gitimes de conſerver la neutralité : elle ne pouvoit au- » trement ſe maintenir dans le gouvernement perpétuel » des Païs-Bas, ni ſe faire payer de pluſieurs millions de » pattagons, que le Roi Philippe avoit reconnu lui devoir, » comme ayant droit ſur la ſucceſſion d'Eſpagne.

» Ce ſeroit inutilement que les traités de Weſtphalie » auroient confirmé les Princes & les Etats de l'Empire » dans le droit de contracter des alliances, de faire la paix » & la guerre, pourvu que ce ne ſoit ni contre l'Empereur » ni contre l'Empire, s'ils n'uſoient de ce droit de Souve- » raineté lorſqu'il eſt queſtion de défendre leurs Etats. » La tranquillité ſeroit un crime en cette occaſion, & c'eſt » le preſſant danger d'une invaſion, qui a obligé ſon Al- » teſſe Electorale à ſe mettre ſur la défenſive.

» Mais l'autorité de l'Empereur, ſoutenue des ſecours » étrangers, donna de fauſſes couleurs aux intentions d'un » Prince uniquement occupé du bien de ſa patrie ; & » au lieu que l'Allemagne devroit ouvrir les yeux & lui » ſavoir bon gré de ce qu'il a ſouffert pour la préſerver d'u- » ne guerre étrangère à l'Empire, il a la douleur de voir » qu'une injuſte proſcription contre lui, eſt regardée com- » me une raiſon légitime de le priver d'un droit attaché à » ſa dignité & à ſes Etats.

» Néanmoins, ſon Alteſſe Electorale eſpére encore de » l'équité des Electeurs, qu'ils feront une ſérieuſe atten- » tion à ſes raiſons, à la juſtice de ſa cauſe, & à leurs » propres intérêts ; que regardant les conſtitutions de l'Em- » pire comme une régle qu'il ſeroit dangereux pour eux- » mêmes d'enfraindre, il les ſuivront, ſachant que » l'honneur & la conſcience les y obligent, & que ce » motif ſera le ſeul capable de faire agir des Princes qui » ſe conduiſent avec intégrité.

» Et comme l'élection d'un Empereur ne pourroit être

» valable ſans les ſuffrages des Electeurs de Cologne & » de Bavière, ſon Alteſſe Electorale ſe voit obligée de » proteſter, comme elle proteſte aujourd'hui, que ſi mal- » heureuſement elle ſe trompoit dans la confiance qu'elle » prend toute entière en l'équité des Electeurs ſes con- » frères, l'élection qu'ils feroient ſans y inviter, & ſans y » admettre les deux Electeurs, ſeroit nulle, étant con- » traire à la diſpoſition de la Bulle d'Or. Et dès à préſent, » ſon Alteſſe Electorale déclare, qu'on ne pourroit lui im- » puter les déſordres, la confuſion & les autres ſuites fu- » neſtes que l'Empire auroit à craindre de la violation de » ſes loix fondamentales. Fait à Namur le dix-ſeptiéme de » juillet 1711. »

AN. DE J. C. 1711.

Le Duc de Bavière réſidoit alors dans cette ville, en qualité de Gouverneur ſouverain des Païs-Bas. Le Roi Philippe V. lui en avoit cédé la Souveraineté, ſur le pied que l'avoit poſſédée le Roi d'Eſpagne depuis la paix de Riſwick. Son frère l'Archevêque de Cologne tenoit ſa Cour à Valenciennes, où il ſe trouvoit dans une abondance de toutes choſes, bien rare pour un Prince fugitif. Outre l'argent qu'il recevoit de la France, il empruntoit encore des financiers. On crut alors qu'une partie de ces ſommes fut diſtribuée aux Miniſtres de quelques Electeurs, pour tâcher de lui rendre leurs maîtres favorables, & les engager à lui faire reſtituer ſes Etats, & les prérogatives attachées à ſon Siége. On n'eut aucun égard à ſes ſollicitations; les lettres qu'il avoit écrites demeurérent ſans réponſe, & l'Archevêque fut obligé de proteſter de nullité contre tout ce qui ſe feroit dans la Diète.

Ceſſion de la Souveraineté des Païs-Bas faite à l'Electeur de Bavière.

Journal hiſt. à l'an 1711.

Cependant on prenoit toutes les meſures néceſſaires pour élire un Roi des Romains. Les Electeurs de Mayence, de Tréves & le Palatin ſe rendirent en perſonne à Francfort. On y vit arriver de la part du Roi de Bohême, les Comtes de Windiſchratz & de Kinski. L'Electeur de Saxe y députa le Baron de Friéſen, le Comte de Verteren & le Baron de Haagen. Le Comte de Dhona & le Sieur de Henninge y parurent de la part de l'Electeur de Brandebourg. Les Barons de Gortz & de Schrader s'y rendirent pour le

Arrivée des Electeurs à Francfort.

AN. DE J. C. 1711.

Duc de Hanover : c'étoit la première fois que ce Prince faiſoit les fonctions de ſon Electorat.

Différentes affaires diſcutées dans la Diete Electorale.

L'ouverture des conférences ſe fit le quinziéme d'août. On convint de tenir quatre ſéances par ſemaine. On commença par éxaminer les pouvoirs des Miniſtres qui repréſentoient les Electeurs abſens. On s'appliqua enſuite à régler le cérémonial ; à diſcuter les difficultés que les proteſtations des Electeurs de Bavière & de Cologne faiſoient naître ; à ſatisfaire aux plaintes que pluſieurs Etats de l'Empire formoient contre l'inéxécution des capitulations Impériales ; enfin, à péſer les remontrances faites par la Diète de Ratiſbonne, ſur la néceſſité de dreſſer une capitulation perpétuelle, capable de mettre les loix & les libertés du Corps Germanique à couvert de toute injuſtice.

Ce dernier article avoit déja été mûrement éxaminé dans les Diètes précédentes. Les Electeurs étoient convenus avec les autres Etats de l'Empire d'un projet de capitulation perpétuelle. Cependant, comme on ne pouvoit prévoir toutes les circonſtances dans leſquelles les Empereurs abuſeroient de leur autorité, les Electeurs s'attribuoient le droit d'ajouter au projet quelques articles, ou d'en retrancher d'autres, ſelon l'occurrence des cas qui pouvoient demander un pareil changement.

Les autres membres du Corps Germanique préſentoient auſſi à chaque élection, quelques articles qu'ils ſouhaitoient qu'on inſérât dans la capitulation ; mais comme les Electeurs en admettoient quelques-uns & en rejettoient d'autres, les Etats de l'Empire proteſtoient alors contre les capitulations, tant à cauſe des articles omis, qu'à cauſe de ceux auſquels ils n'avoient point conſenti.

Ils ſe plaignirent de cette omiſſion, dans la Diète Electorale aſſemblée à Francfort. Ils prétendoient que les Electeurs avoient ſouvent dérogé au droit du Corps Germanique, en ſtatuant que dans certains cas, la volonté de l'Empereur & celle du Collége Electoral, ſuffiſoient pour déclarer la guerre ou conclure une alliance au nom de l'Empire. Il eſt vrai, diſoient les Princes & les Villes, que dans les tems où les Diètes ne duroient que quelques

mois, il ſe trouvoit des conjonctures où il auroit été dangereux d'attendre le conſentement des Etats, pour une guerre ou pour une alliance qu'il convenoit de faire : mais ce qu'il étoit juſte de permettre alors, ne doit plus avoir lieu aujourd'hui, que les Etats de l'Empire ſont toujours aſſemblés à la Diète, & que rien n'empêche de les conſulter ſur des points auſſi importans. AN. DE J. C. 1711.

Ces raiſons ne perſuadérent point les Electeurs. Ils convinrent en général, & confirmérent qu'il leur ſeroit libre d'ajouter aux capitulations ce qu'ils jugeroient à propos touchant les affaires communes de l'Empire, promettant néanmoins de n'arrêter & de n'approuver aucun article contraire à la Bulle d'Or, aux traités de Munſter & d'Oſnabrug, & aux autres conſtitutions de l'Empire.

Un autre article dont les Princes faiſoient un grand grief, conſiſtoit en ce que les Electeurs avoient ſtipulé avec l'Empereur, que *leurs Miniſtres auroient le pas devant les Princes en perſonne, ſans diſtinction.* Cette clauſe choquoit les Princes des anciennes maiſons, dont pluſieurs deſcendoient de la même tige des Electeurs laïcs. Les Electeurs expliquérent cet article, en aſſurant qu'il s'agiſſoit ſeulement des Seigneurs nouvellement élevés à la dignité de Princes, & qui éxerçoient à la Cour de l'Empereur quelques fonctions.

Les proteſtations des Electeurs de Cologne & de Bavière furent enſuite éxaminées. La plupart des Etats furent d'avis que les ſuffrages de ces deux Princes demeuraſſent ſans effet, & qu'on laiſſât à la Diète de Ratiſbonne le ſoin de diſcuter ſi le ban décerné contr'eux étoit légitime. Mais l'Ambaſſadeur de Brandebourg, plus animé que les autres, ſoutint que les deux Electeurs étant alliés de la France, ennemie de l'Empire, avoient violé leur ſerment de fidélité ; qu'ainſi ils étoient déchus du droit attaché à la dignité Electorale, & qu'il falloit mettre dans la ſale de l'aſſemblée deux fauteuils briſés aux places qu'auroient occupé l'Archevêque de Cologne & le Duc de Bavière ; mais cet avis fut rejetté.

Le Comte Palatin, ſoutenu des Ambaſſadeurs de Bo-

AN. DE J. C. 1711.

hème & de Brandebourg, fit demander qu'on réunît pour toujours à ſa maiſon, le haut-Palatinat que Ferdinand II. lui avoit ôté. Il propoſa enſuite d'exemter de l'inveſtiture les Etats du Grand Duc de Toſcane, ſon beau-père. Comme Ferdinand & Gaſton de Médicis n'avoient point d'enfans, ni aucune eſpérance d'en avoir, ſon deſſein étoit de faire déclarer que le Duché de Toſcane appartiendroit aux fémelles, ſi les mâles venoient à manquer, & de faire tomber cette Principauté à l'Electrice Palatine ſon épouſe, fille du Grand Duc. Ces deux demandes, & celle que l'on fit par écrit de rendre le Mantouan aux héritiers de la maiſon de Gonzague, furent diſcutées dans l'aſſemblée, & remiſes enſuite à la Diète de Ratiſbonne.

Journal hiſt. d'Octobre 1711. p. 266. &c.

On crut pendant quelque-tems, que le trône Impérial étoit l'objet des démarches d'un jeune Prince qui étoit alors à Francfort, où il tenoit un état des plus brillans. C'étoit Frédéric-Auguſte, Prince Royal de Pologne & Electoral de Saxe, qui voyageoit ſous le nom de Comte de Luſace. Son air noble & majeſtueux, joint à des manières affables & obligeantes, ſoutenues par une dépenſe prodigieuſe, fixérent ſur lui tous les regards. Les Electeurs de leur côté lui rendirent les honneurs dûs à ſa naiſſance, & le virent fréquemment durant le cours de la Diète. Ces viſites donnérent lieu de ſoupçonner que le jeune Prince penſoit à l'Empire. On prétendoit même que le Roi Auguſte ſon père s'étoit aſſuré du Czar, des Rois de Danemarck, d'Angleterre & de Pruſſe, & de pluſieurs Etats de l'Empire, qui avoient donné parole de le ſeconder de tout leur crédit. Mais tous ces bruits ſe diſſipérent promtement, & l'on ſçut bien-tôt que le Prince n'avoit été attiré à Francfort que par la ſeule curioſité.

Charles VI. eſt élu Empereur.

La plupart des articles de la capitulation étant réglés, l'Archevêque de Mayence fixa le jour de l'élection du Roi des Romains au douziéme d'octobre. Tous les ſuffrages ſe réunirent en faveur de l'Archiduc, qui fut reconnu Empereur, Roi des Romains, ſous le nom de Charles VI. Il étoit depuis le premier d'octobre dans la vingt-ſeptiéme année de ſon âge. La haute naiſſance, & les vertus de ce jeune

jeune Monarque le rendoient digne de l'Empire. D'ailleurs, des raiſons de politique ne permetroient guères alors au Collége Electoral d'élever quelqu'autre Prince à cette dignité. L'Allemagne avoit intérêt de placer ſur ſon trône, un Prince dont les Etats puſſent ſervir de barrière entre les Empires d'Orient & d'Occident. Il falloit au Corps Germanique un Chef aſſés riche par lui-même pour donner à la dignité Impériale l'éclat qu'elle doit avoir. *L'Empire*, diſoit l'Archevêque de Mayence, *eſt une épouſe ſans dot, & dont l'entretien éxige de grandes dépenſes : il n'y a que la maiſon d'Autriche qui ſoit en état, par ſes grands revenus, de ſoutenir une charge ſi peſante.*

AN. DE J. C. 1711.

Charles, par la mort de l'Empereur Joſeph ſon frère, héritoit des Royaumes de Hongrie & de Bohème, des Duchés d'Autriche, de Siléſie, de Carinthie, de Suabe, & des autres Etats poſſédés en Allemagne par la maiſon d'Autriche. Ce n'étoit point l'intention des Electeurs, de réunir à tous ces Etats la vaſte Monarchie d'Eſpagne, qui auroit rendu ce Prince beaucoup plus puiſſant que Charles-Quint ne l'avoit été. Ils vouloient ſeulement aſſurer à Charles VI. la ſucceſſion de l'Empereur Joſeph, qui leur paroiſſoit ſuffiſante pour ſoutenir la dignité de l'Empire, & réprimer le Turc lorſqu'il voudroit attaquer la Hongrie.

Leur deſſein étoit donc de parvenir aux moyens d'établir une eſpéce d'équilibre entre les maiſons d'Autriche & de France. Ils crurent qu'ils faciliteroient l'éxécution de ce projet, en choiſiſſant pour Empereur l'Archiduc Charles. Cette nouvelle dignité fourniſſoit à ce Prince un prétexte honnête d'abandonner la Catalogne pour retourner en Allemagne, & donnoit à la Reine Anne un nouveau moyen de travailler avec ardeur à négocier la paix de l'Europe.

En effet, ſi la crainte de voir un jour les Monarchies de France & d'Eſpagne réunies, avoit cauſé la guerre, que ne pouvoit-on pas appréhender de la réunion de l'Empire aux Royaumes d'Eſpagne, de Bohème & de Hongrie, & à un grand nombre d'autres Etats, tous ſous la puiſſance de

An. de J. C. 1711.

l'Archiduc Charles ? Ces conſidérations agirent puiſſamment ſur la Reine d'Angleterre, & la déterminérent enfin à prendre de juſtes meſures pour mettre des bornes à la puiſſance de la maiſon d'Autriche, & en même-tems pour empêcher qu'un même Prince ne fût un jour poſſeſſeur des Couronnes de France & d'Eſpagne.

Fin de l'Interrégne.

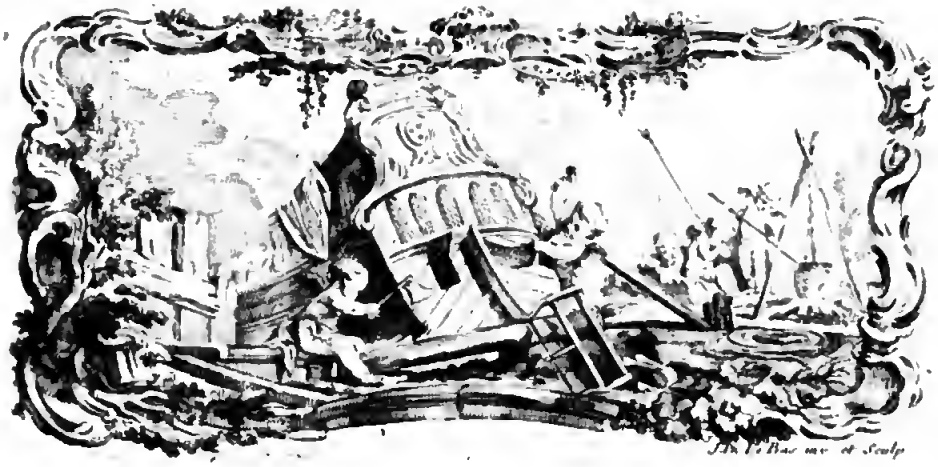

HISTOIRE
GÉNÉRALE
D'ALLEMAGNE.

CHARLES VI. EMPEREUR.

L'EMPIRE armé depuis dix ans, ſoutenoit les prétentions de la maiſon d'Autriche ſur la Monarchie d'Eſpagne. Les Villes & les Princes, pour la plupart, eſpéroient que la mort de Joſeph aménéroit la paix. L'Archiduc Charles n'étoit pas alors éloigné d'écouter quelqu'accommodement ; mais dominé par des Miniſtres ambitieux qui vouloient ſeuls en régler les articles, il reprit les armes, & la guerre fut pouſſée avec chaleur. Elle ne finit qu'en 1714. à la paix de Raſtadt, par laquelle tout fut réglé, à la reſerve de ce qui

AN. DE J. C. 1711.

An. de J. C. 1711.

concetnoit la ſucceſſion à la Monarchie d'Eſpagne & de ſes dépendances.

Cet important article fut quelques années après le ſujet de quantité de négociations, dans leſquelles l'Empire, la France, & les Puiſſances maritimes entrérent comme arbitres. Ainſi, après que les plus grands Généraux eurent ſignalé leur valeur par des victoires ſanglantes, on vit les plus célébres Négociateurs ſe faire une guerre de politique, & dans ce nouveau genre de combat, ſe diſputer l'avantage en faveur du Prince dont ils ſoutenoient les intérêts.

L'élection de Charles à l'Empire fut comme le moment déciſif qui régla le ſort de ce Prince. La Reine d'Angleterre, toujours occupée de la paix, s'appliquoit uniquement à faire entrer dans ſon projet, le Corps Germanique, la Hollande & les Princes d'Italie. L'Impératrice mère, Régente des Etats Autrichiens, ſe prêtoit aux bonnes intentions de la Reine Anne. Elle regardoit la promotion de ſon fils à l'Empire comme une faveur du ciel, dont elle croyoit devoir marquer ſa reconnoiſſance, en faiſant ceſſer l'effuſion du ſang chrétien. Elle en avoit écrit à l'Archiduc ſon fils, & lui avoit déclaré qu'il ne pouvoit, ſans trahir les ſentimens de ſon cœur, & ſans négliger les intérêts de la maiſon d'Autriche, refuſer d'entrer en négociation avec la France.

Caractère de Charles VI.

Charles parut d'abord favoriſer les vues de la Régente. Ce Prince aimoit la juſtice, & il n'avoit conſenti que malgré lui à prendre le titre de Roi d'Eſpagne, & à partir de Vienne pour aller faire la conquête de ce Royaume. Néanmoins, la bonté de ſon cœur l'empêcha de croire que l'Empereur Léopold eût commis quelqu'injuſtice, en ſoutenant que la ſucceſſion entière de Charles II. Roi d'Eſpagne appartenoit à la maiſon d'Autriche. Il penſoit auſſi très-favorablement des Princes ſes alliés; & par une ſuite de la défiance qu'il avoit de ſa perſonne, il ſe livroit preſque toujours à ceux qu'il eſtimoit, au point même d'adopter leurs préjugés.

Ce fut en ſuivant cette conduite, qu'il donna toute ſa confiance au Prince Lichtenſtein, & au Comte de Herberſ-

tein, Préſidens de ſes Conſeils. Si Charles élu Empereur forma des obſtacles à la paix, & s'il mit tout en œuvre pour détourner la Reine Anne de s'accommoder avec la France, toutes ces démarches furent l'ouvrage des Miniſtres de ſa Cour. Ils lui avoient perſuadé que ſes prétentions ſur la Monarchie Eſpagnole étant légitimes, il ne pouvoit les abandonner ſans commettre une injuſtice envers ſes héritiers. Cette raiſon parut ſuffiſante à Charles pour continuer la guerre; mais il ne pouvoit ſe flatter d'y réuſſir, qu'autant qu'il ſeroit ſecondé par ſes alliés.

AN. DE J. C. 1718.

Les eſpérances de ſes Miniſtres à cet égard, étoient mêlées d'inquiétudes & d'allarmes. Juſqu'à la mort de l'Empereur, & quelques mois encore après, les ſentimens de la République de Hollande avoient été uniformes ſur l'indiſſolubilité de la grande alliance. Elle auroit regardé comme ennemi, quiconque auroit voulu l'engager à s'en ſéparer, pour écouter les propoſitions des François & des Eſpagnols. Mais les tems étoient changés. Les Provinces-Unies voyoient Charles VI. en poſſeſſion de l'Empire, des Royaumes de Bohême & de Hongrie, & des autres grands Etats que l'Empereur Joſeph lui avoit laiſſés. Elles rappelloient le fameux traité de partage, minuté par Guillaume III. Roi d'Angleterre & par les Etats-Généraux, ſigné à Londres en 1700. le troiſiéme de mars, & à la Haye le vingt-cinquiéme du même mois. L'article neuviéme portoit: « Que dans aucun cas, par mort, ſucceſſion, dona-» tion, mariage, échange, ceſſion, appel, révolte ou au-» trement, par quelque voie que ce ſoit, la Monarchie » d'Eſpagne ne ſeroit jamais poſſédée par un Prince élu » Empereur, ou Roi des Romains: Que la même Monar-» chie ne pourroit auſſi demeurer en la puiſſance d'un Roi » de France ou Dauphin, ou qui ſeroit devenu l'un ou » l'autre. »

Diſpoſitions des Hollandois pour la paix.

On appréhendoit à Vienne, que les Etats-Généraux ne propoſaſſent ce traité comme la baſe de celui que l'Angleterre étoit près de négocier avec la France. La maiſon d'Autriche vouloit bien les avoir pour alliés, mais non les reconnoître pour juges. Elle eſpéroit d'ailleurs les ra-

AN. DE J. C. 1711.

mener à ſon but, ſoit par le deſir de voir finir la guerre, que l'on continueroit avec plus de vigueur que jamais, ſoit par les avantages particuliers qu'elle leur propoſeroit au ſujet de la barrière qu'ils demandoient.

Propoſitions faites aux Hollandois pour les porter à continuer la guerre.

Le Prince Eugène fut chargé d'empêcher les Provinces-Unies de ſe lier avec la Reine Anne, pour commencer les négociations de paix. Il ſe rendit à la Haye, où il repréſenta au Conſeil des Provinces-Unies, Que la Cour de Vienne n'avoit pas approuvé, & qu'elle n'approuveroit jamais le traité de partage au ſujet de la Monarchie Eſpagnole : Qu'elle laiſſeroit à la République la liberté de choiſir les villes qu'elle ſouhaitoit avoir pour ſe former une barrière contre la France ; mais qu'il falloit continuer la guerre avec plus de vigueur que ci-devant, afin d'obtenir de cette Couronne les conditions les plus avantageuſes : Que le Roi des Romains offroit d'entretenir en Catalogne trente mille hommes de troupes, pourvu que les Puiſſances maritimes ſe chargeaſſent des frais des douze mille hommes qu'il y avoit laiſſés : Qu'en Savoye, vingt mille, & autant en Allemagne, ſerviroient à la ſolde de la maiſon d'Autriche : Que les quatre Cercles aſſociés & les autres Etats de l'Empire entretiendroient ſoixante mille hommes, outre huit mille deſtinés pour les garniſons : Qu'enfin, on envoyeroit en Flandre vingt mille Allemans, auſquels les Puiſſances maritimes fourniroient le fourage ſec & le pain de munition.

Leurs Hautes-Puiſſances parurent d'abord entrer dans les vues du Prince Eugène. Elles écrivirent à l'Electeur de Mayence, Directeur des Cercles de Franconie & du haut-Rhin, d'engager les Etats de ces deux Provinces à faire les derniers efforts pour entrer de bonne heure en campagne, & pouſſer la guerre avec vigueur, afin que ſi la voie des négociations ne procuroit pas une bonne & ſolide paix, on pût l'obtenir par celle des armes. Ce dernier article déplut à la Cour de Vienne : elle vouloit que l'on continuât la guerre, ſans avoir égard aux propoſitions de la France. Mais les Etats-Généraux, qui commençoient à redouter la maiſon d'Autriche, & à ſe défier de ſes offres, agiſſoient

de concert avec la Reine Anne, pour la tenue d'un congrès; & ce premier dégout eut cela d'avantageux, qu'il ſervit d'occaſion pour prendre toutes les meſures capables de donner la paix à l'Europe. AN. DE J. C. 1711.

L'Electeur de Hanover, toujours attaché à la maiſon d'Autriche, fit un long mémoire pour raſſurer les Hollandois contre la crainte que leur donnoit la puiſſance de Charles VI. & en même-tems pour dérourner la Reine Anne d'entrer en négociation avec la France. Cet écrit étoit diffus, & ne comprenoit que les raiſons qui étoient à la mode & de ſtyle chés les ennemis de Louis XIV. On objectoit l'ambition de la France, l'aſſujettiſſement de l'Eſpagne à ce Royaume, la liberté de l'Europe envahie, le danger de la Religion, & pluſieurs autres griefs dont on amuſoit le peuple en Angleterre & en Hollande. Pour appuyer ce mémoire, la Cour de Vienne réſolut d'envoyer le Prince Eugène à la Reine Anne. On ne doutoit pas que la perſonne & les remontrances de ce grand Général ne fiſſent impreſſion ſur cette Princeſſe, & ne ſoulevaſſent les peuples contre la paix. On croyoit renverſer les meſures de la Reine, parceque les Wigs vouloient continuer la guerre. Marlborough, le compagnon des victoires du Prince Eugène, étoit à la tête de ce puiſſant parti, & l'étroite union de ces deux Généraux faiſoit eſpérer un heureux ſuccès.

Proteſtation de Charles VI. contre les négociations en faveur de la paix.

Charles ayant appris cette réſolution, fit écrire à ſes Miniſtres à Londres & à la Haye, d'y déclarer qu'il ne conſentiroit jamais à aucune propoſition de paix, ſi l'on s'écartoit des articles dont les alliés étoient convenus en 1710. dans l'aſſemblée de Gertruydemberg: Que ſi au préjudice de cette déclaration, on convenoit d'un congrès, ſa Majeſté Impériale proteſtoit de nullité contre tous les articles contraires à ſes intérêts. Ce fut dans cet eſprit que ce Prince écrivit aux Etats de l'Empire, pour les inviter de concourir avec lui à continuer la guerre juſqu'à ce qu'il fût en poſſeſſion de toute la Monarchie d'Eſpagne. Il dépêcha un exprès à l'Electeur de Mayence, afin de l'engager à faire en ſorte que la Diète ne prit aucune réſolution oppoſée à ſes intérêts.

AN. DE J. C. 1711.

Charles avoit fait dreſſer à Milan l'acte de proteſtation que l'on vient de rapporter. Il étoit daté du mois d'octobre. Ce Prince après s'être embarqué à Barcelonne vers la fin de ſeptembre, avoit mouillé au port de Vado, où il étoit reſté quelques jours ſans quitter la galère qu'il montoit. Il attendoit que la République de Génes lui envoyât des Ambaſſadeurs pour le féliciter, & lui donner le titre de Roi d'Eſpagne. Mais pluſieurs jours s'écoulérent ſans qu'on vît venir perſonne de la part du Sénat. Les Génois s'étoient expliqués au Miniſtre d'Autriche, ſur les raiſons qu'ils avoient de refuſer les qualités qu'on vouloit qu'ils donnaſſent à l'Archiduc dans leurs complimens. La flotte Angloiſe & Hollandoiſe, compoſée de trente vaiſſeaux de ligne, ayant paru l'onziéme d'octobre à la vue de Génes, on crut alors que cette armée navale détermineroit enfin le Sénat à accorder ce qu'on lui demandoit; mais il perſiſta dans ſes premiers ſentimens. A cela près, il avoit fait toutes les diſpoſitions néceſſaires pour rendre à l'Archiduc les honneurs dûs à ſa naiſſance. La République avoit eu ſoin de faire meubler différentes maiſons ſur la route de ce Prince, & de lui préparer à Génes un magnifique Palais. Charles débarqua le douziéme d'octobre à ſaint Pierre d'Aréna. Il prit la poſte, & ſans s'arrêter ſur le territoire de Génes, il ſe rendit à Tortone, ſous le nom de Comte de Tirol.

Les Génois refuſent de le reconnoître pour Roi d'Eſpagne.

A deux lieues de Pavie, il rencontra le Duc de Savoye. Les deux Princes mirent pied à terre, & ſe donnérent des marques d'amitié & d'une eſtime réciproque. Dans cette entrevue, qui dura cinq quarts-d'heure, le Duc fit valoir les grands ſervices qu'il avoit rendus à la maiſon Impériale, au préjudice de la ſienne propre. Il conjura l'Archiduc d'accomplir le traité de 1703. & le décret Impérial de 1707. par leſquels Léopold & Joſeph cédoient à la maiſon de Savoye, le Montferrat, Valence, Aléxandrie, la Lumelline, & la vallée de Séſia avec leurs dépendances. Charles promit d'exécuter ces articles, & d'y ajouter le Vigévanaſc, lorſqu'il auroit conclu la paix avec la France. Les deux Princes ſe ſéparérent enſuite; l'un reprit la route de Turin, l'autre celle de Milan, où il arriva le ſoir du même jour.

Entrevue de Charles VI. & du Duc de Savoye.

Le

Le ſeiziéme d'octobre, avant le ſoleil levé, François de Lorraine reçut à Milan un courier dépêché par l'Electeur de Tréves. Il lui donnoit avis que le douziéme de ce mois, l'aſſemblée de Francfort avoit élu pour Roi des Romains l'Archiduc Charles. Comme les autres couriers n'arrivérent que dix heures après celui de l'Electeur, le Prince de Lorraine eut la ſatisfaction d'annoncer le premier à l'Archiduc Charles, ſa promotion à l'Empire. Sa Majeſté lui dit qu'elle recevoit cette nouvelle avec d'autant plus de plaiſir, qu'elle lui étoit annoncée par un couſin germain qu'elle aimoit tendrement, & qu'elle eſpéroit que ſa dignité la mettroit en état de lui en donner bien-tôt des marques évidentes. AN. DE J. C. 1711.

Charles VI. reçoit à Milan les Ambaſſadeurs des Cours d'Italie.

Le Roi des Romains craignant les fatigues du cérémonial, diſpenſa les Villes & les Seigneurs du Milanès de le féliciter ſur ſa nouvelle dignité. Mais ſes Miniſtres qui réſidoient à Rome, à Veniſe, à Génes & dans les autres Cours d'Italie, inſinuérent que ce Prince reſteroit à Milan trois ſemaines ou un mois, pour y attendre les Ambaſſadeurs des Etats affectionnés à la maiſon d'Autriche. Le Marquis de Prié & le Comte d'Avellino repréſentérent au Pape, qu'ayant envoyé un Légat *à latere* au Roi Philippe V. lorſqu'il alloit à Naples, ſa Sainteté ne pouvoit ſe diſpenſer de faire le même honneur à leur maître, puiſqu'elle l'avoit déja reconnu Roi d'Eſpagne, & qu'elle n'ignoroit pas que ce Prince venoit d'être élu Roi des Romains.

Le Pape nomma le Cardinal Impériali, frère du Doge de Génes. Le Prélat fit ſon entrée dans Milan le huitiéme de novembre, avec tout l'éclat que put permettre une cérémonie fort précipitée. La République de Veniſe, le Grand-Duc de Toſcane, & les autres Princes d'Italie, envoyérent auſſi complimenter le Roi des Romains. Leur exemple, joint à l'avis de l'élection qu'on venoit de faire à Francfort, déterminérent enfin les Génois à faire une députation. Ils accordérent à Charles la qualité de Roi Catholique. Ce Prince, après avoir donné audience à pluſieurs Miniſtres des Etats de l'Empire, partit de Milan pour ſe

Les Génois le reconnoiſſent pour Roi d'Eſpagne.

An. de J. C. 1711.

rendre à Inſpruck. Le vingt-deuxiéme de novembre, il y reçut l'hommage & le ſerment de fidélité des Etats du Tirol. Le lendemain il nomma quarante-cinq Conſeillers, qui devoient former à Vienne pluſieurs bureaux, pour y éxaminer les affaires importantes & en faire leur rapport au Souverain.

Cependant on attendoit à Francfort le Roi des Romains. Dans un Conſeil extraordinaire, où l'on éxamina les dépêches venues de Londres & de la Haye, il fut arrêté, que puiſqu'on preſſoit ſi fort les diſpoſitions d'un congrès pour la paix, il falloit procéder au couronnement de l'Empereur. L'Electeur de Mayence & les Ambaſſadeurs de Hanover aſſuroient, qu'après cette cérémonie, Charles ſeroit plus en état d'agir dans les Cours d'Allemagne, & d'empêcher le Corps Germanique de ſe départir des intérêts de la maiſon d'Autriche, *Un Empereur couronné*, diſoient-ils, *ſe fait toujours écouter plus favorablement qu'un Roi des Romains.* On réſolut donc d'envoyer au-devant de Charles, pour le preſſer de ſe rendre à Francfort. Ce Prince y arriva le dix-neuviéme de décembre, ſur les deux heures après midi.

Capitulation ſignée par Charles VI.

Le lendemain on lui fit jurer l'obſervation de la capitulation Impériale. (*a*) Elle comprend les conditions ſous leſquelles il avoit été élu & devoit être couronné Empereur. On croyoit par-là ſe remettre en poſſeſſion des droits & des libertés que le défunt Empereur avoit violés; mais le même acte par lequel on prétendoit remédier à ces uſurpations, étoit tourné de façon qu'il ſembloit les tolérer. La capitulation dont le Roi des Romains jura l'obſervation, deux jours avant ſon couronnement, portoit en ſubſtance: Qu'il protégeroit l'Empire, en procurant au-

(*a*) Il y a deux éditions de la capitulation de Charles VI. La premiére faite à Leipſic eſt de 1712. on y a joint quelques remarques aſſés bonnes. Mais l'autre, dont l'édition eſt de 1713. & qui eſt auſſi imprimée à Leipſic, eſt beaucoup plus eſtimée. Car outre qu'elle contient un parallèle de la capitulation perpétuelle avec celle de Charles VI. on y trouve auſſi un grand nombre de piéces authentiques préſentées à la Diéte Electorale Bernard Zech, le fils, Conſeiller des commiſſions de ſa Majeſté Polonoiſe, eſt auteur de cette collection. Comme il aſſiſta lui même, en qualité de Secrétaire intime, à l'aſſemblée préliminaire des Electeurs, on préſume qu'il a eu une connoiſſance éxacte de tout ce qui s'y eſt paſſé.

tant qu'il le pourroit, ſon aggrandiſſement : Qu'il ne feroit aucune démarche pour rendre la Couronne Impériale héréditaire dans ſa maiſon : Qu'en matière de Religion, il obſerveroit l'ordonnance de Nuremberg, les réglemens des Diètes paſſées, le traité d'Augſbourg fait en 1555. & ceux de Munſter & d'Oſnabrug conclus en 1648. AN. DE J. C. 1711.

Par l'article troiſiéme, l'Empereur devoit conſidérer les Electeurs comme ſes membres les plus chers : les conſulter dans les affaires les plus importantes : n'entreprendre rien que de leur avis : les maintenir dans leurs dignités & prérogatives : les appeller tous à faire leurs fonctions, dans le cas où il ſeroit néceſſaire d'aſſembler le Collége Electoral, & confirmer le traité d'accommodement concerté entre les Electeurs de Mayence & de Cologne : laiſſer les Electeurs, leurs héritiers & ſucceſſeurs jouir de leurs droits & priviléges dans l'élection du Roi des Romains ; & ne point s'oppoſer à leurs aſſemblées lorſqu'ils jugeroient à propos d'en faire.

Dans l'article quatriéme, l'Empereur promettoit de ne convoquer ni Diète ni Conſeil pour y délibérer ſur les affaires de l'Empire, ſans y appeller tous les Electeurs : de ne déclarer aucune guerre où le Corps Germanique ſeroit intéreſſé, ſans l'avis des Electeurs : de demander leur conſentement pour lever des troupes dans les Etats de l'Empire : de n'y introduire aucune milice étrangère : de n'y pas faire de nouvelles fortifications, ni relever les anciennes, ſans l'agrément du Corps Germanique.

L'article ſixiéme contenoit en ſubſtance : Que l'Empereur ne feroit ni ligue ni alliance particulière ſans le conſentement unanime des Electeurs : Que dans les traités qu'il feroit pour ſes propres Etats, on ſuppoſeroit toujours qu'ils ne porteroient aucun préjudice à l'Empire : Que les Etats Souverains dont le Corps Germanique eſt compoſé pourroient s'allier entr'eux, & avec les Puiſſances étrangères, lorſque leur bien particulier ou leurs intérêts communs le demanderoient, pourvu qu'ils n'euſſent aucun deſſein d'attaquer l'Empereur ou l'Empire, le tout conformément au traité de Munſter.

AN. DE J. C. 1711.

Par les articles dixiéme & onziéme, ſa Majeſté Impériale promettoit de n'engager aucuns fiefs, comme Duché, Principauté, ſous prétexte de biens confiſqués ou autrement, ni de les faire tomber en des mains étrangères ſans le conſentement des Electeurs; elle promettoit au contraire, de procurer à chaque propriétaire la jouiſſance de ſes biens. Il étoit réglé auſſi, Que les fiefs de l'Empire qui tomberoient en quenouille, ne ſeroient donnés en propriété que par des patentes de la Chancellerie Impériale: Que les dons que l'Empereur pourroit en avoir fait ou en faire à l'avenir ſeroient déclarés nuls: Que ſi un Electorat ou une Principauté venoit à vaquer, par mort ou par malverſation, il ne ſeroit jamais permis à ſa Majeſté Impériale d'en diſpoſer ſans le conſentement des Electeurs; & que les revenus de tels Etats ſeroient employés au bien commun de l'Empire.

Charles, dans l'article treiziéme, s'engageoit d'aſſembler, au moins tous les dix ans, une Diète générale, où les membres du Corps Germanique pourroient porter leurs plaintes & leurs griefs contre l'Empereur & les autres Princes.

Dans le ſeiziéme, il s'obligeoit de laiſſer à la Chambre Impériale le libre éxercice de ſon ancienne juriſdiction; de caſſer tout ce qui auroit été fait ou pourroit être fait de contraire à la préſente capitulation, & de le déclarer nul, abuſif & préjudiciable aux loix & aux libertés Germaniques.

Dans l'article dix-neuviéme, l'Empereur s'engageoit de faire reſtituer au plutôt, les biens dont les Electeurs, Princes, Prélats, ou autres membres de l'Empire, auroient été dépouillés par force ou autrement.

Dans l'article vingt-troiſiéme & les ſuivans, il promettoit de faire ſa réſidence en Allemagne: de n'admettre dans ſon Conſeil que des perſonnes de probité, de la Nation Germanique: de ne conférer les principales charges de ſa Cour, les ambaſſades hors de l'Empire, les Surintendances des finances, &c. qu'à des Allemans propriétaires de quelque bien dans l'Empire: de prendre des meſures pour empêcher que les levées de troupes faites par les Puiſ-

Digitized by Google

ſances étrangères ne dépeuplaſſent point l'Allemagne : de remédier aux abus qui s'étoient gliſſés depuis quelque-tems au ſujet de la juriſdiction de certaines affaires, dont le jugement avoit été renvoyé en Hollande ou dans le Brabant, pendant que la connoiſſance en appartenoit aux différens Tribunaux établis dans l'Empire. : de ne plus permettre à l'avenir, que les Ambaſſadeurs ou les envoyés des Puiſſances étrangères ſe mêlaſſent des affaires du Corps Germanique, & d'empêcher qu'ils paruſſent à Ratiſbonne eſcortés de gardes armés. AN. DE J. C. 1711.

A ces articles, on ajouta par forme de note, que la préſente capitulation ſeroit obſervée à perpétuité ; que néanmoins le Collége Electoral, en procédant à une nouvelle élection, pourroit ajouter ce qu'il jugeroit à propos touchant les affaires communes de l'Empire, pourvu que ces additions ne portaſſent aucun préjudice aux ſtatuts communs de la Bulle d'Or & des traités de Weſtphalie.

De plus, les Electeurs, Princes & Etats de l'Empire, firent un réglement conçu en ces termes : *A l'avenir on ne procédera point à l'élection d'un Roi des Romains du vivant de l'Empereur, que dans les cas ſuivans : lorſque l'Empereur ſortira d'Allemagne pour aller faire ſa réſidence ailleurs ; ou qu'il fera un trop long ſéjour hors de l'Empire ; ou qu'étant trop âgé, il ſera hors d'état de gouverner l'Empire Germanique. En ces cas ſeulement, il ſera permis aux Electeurs de procéder à l'élection d'un Roi des Romains, ſans que la préſence ou le conſentement de l'Empereur ſoit néceſſaire.*

Il fut encore ſtatué : Qu'à l'avenir aucun Electeur, Prince ou Ville ne pourroit être mis au ban de l'Empire ſans le conſentement des trois Etats : Que s'il y avoit lieu de procéder pour un pareil cas, on ne pourroit le faire que dans une Diète générale, où l'accuſé ſeroit interpellé de paroître à la requête du Fiſcal général de l'Empire, établi pour faire adminiſtrer la Juſtice : Que ſi l'accuſé étoit convaincu du crime pour lequel il étoit pourſuivi, ſa ſentence définitive ſeroit prononcée, & que le Commiſſaire Impérial ſeroit chargé de la faire éxécuter.

AN. DE J. C. 1711.

De plus il fut ordonné : Qu'on ne confiſqueroit jamais les fiefs niles autres biens en faveur de la maiſon ou famille de l'Empereur, mais uniquement au profit de l'Empire ; & que les revenus qui en proviendroient, ſeroient employés aux dépenſes communes du Corps Germanique : avec cette reſtriction néanmoins, que ſi parmi les fiefs confiſqués, il s'en trouvoit quelques-uns qui ne relevaſſent pas immédiatement de l'Empire, on ne pourroit en dépouiller les légitimes héritiers du coupable.

On arrêta auſſi : Qu'à l'avenir on ne pourroit faire un nouvel Electeur ſans le conſentement unanime de tout le Corps Germanique ; & que l'Empereur remettroit en poſſeſſion, les Princes qui avoient été ou pouvoient avoir été dépouillés de leurs Etats par violence, avant qu'on les eût condamnés juridiquement dans une Diète générale.

La plupart de ces réglemens font voir que le Collége Electoral n'approuvoit point la conduite que les Empereurs Léopold & Joſeph avoient tenue à l'égard de la France, & des Electeurs de Cologne & de Bavière ; qu'il vouloit prévenir de ſemblables entrepriſes ; qu'il condamnoit même ſa condeſcendance exceſſive pour les deux Empereurs, au préjudice des droits & des libertés de l'Empire. Peut-être auroit-il été de la dignité de cette auguſte aſſemblée, de rétablir elle-même les Princes qu'elle reconnoiſſoit avoir été injuſtement dépouillés, ſans en laiſſer l'honneur au Chef de l'Empire : elle auroit fait voir par-là, que l'autorité ſuprême réſide dans le Collége Electoral, ſur-tout pendant l'interrégne, & qu'il a droit de faire des loix, & d'en éxiger l'obſervation.

Charles VI. eſt couronné Empereur.

Le couronnement ayant été fixé au vingt-deuxiéme de décembre, la cérémonie s'en fit à Francfort dans l'Egliſe de ſaint Barthélemi. L'Impératrice Régente avoit eu ſoin de faire préparer pour ſon fils une nouvelle couronne, ſur le modéle de celle que l'on conſerve à Nuremberg. On frappa pluſieurs médailles d'or pour être diſtribuées aux Electeurs, aux Ambaſſadeurs & aux Princes qui avoient aſſiſté à cette cérémonie.

Pendant le ſéjour que Charles fit à Francfort, on y

remarqua comme une choſe ſingulière, que ſa Majeſté Impériale voulût bien admettre à ſa table les Electeurs de Mayence, de Tréves & le Comte Palatin. Cela étoit d'autant plus extraordinaire, que depuis la Bulle d'Or, jamais Electeur n'avoit été admis à la table d'un Empereur de la maiſon d'Autriche. Lorſque le Prince vouloit leur faire l'honneur de manger avec eux, il les convioit à la table de l'Impératrice, où il prenoit la première place, & les Dames du Palais ſervoient pendant le repas.

AN. DE J. C. 1711.

Journal hiſt. en Mars 1712. p. 181. &c.

Charles VI. pour donner plus d'éclat à la cérémonie de ſon couronnement, fit la veille des Rois 1712. une grande promotion de Chevaliers de la Toiſon d'Or. Le neuviéme de janvier, l'Empereur ſe rendit à l'Hôtel-de-Ville, pour recevoir l'hommage de la Régence de Francfort. Ce Prince, placé ſur un trône dans la grande ſalle, avoit à ſa droite le Comte de Zinzendorff, & à ſa gauche le Comte de Papenheim : quelques dégrés plus bas étoit le Comte de Schomborn, Vice Chancelier de l'Empire, avec les hérauts d'armes. Il harangua ſur la grace que ſa Majeſté Impériale vouloit bien faire à la Régence, de l'admettre au ſerment de fidélité. Le Syndic ayant répondu que la Ville étoit prête à le faire, un Secrétaire de la Chancellerie fit la lecture du formulaire du ſerment, que les Magiſtrats prêtérent à genoux. L'Empereur ſe rendit enſuite à la grande place. Il monta ſur un trône qu'on lui avoit préparé, & il y reçut le ſerment de la bourgeoiſie. La cérémonie fut terminée par des acclamations de *Vive l'Empereur Charles VI.*

La ville de Francfort prête ſerment à l'Empereur.

L'onziéme de janvier 1712. ce Prince partit de Francfort pour retourner à Vienne. Il fut conduit à quelque diſtance de la ville par les Electeurs de Tréves & Palatin, & par les Ambaſſadeurs des Electeurs abſens. L'Archevêque de Mayence accompagna l'Empereur juſqu'au château d'Aſchaffembourg. Charles en partit le lendemain, & arriva à Vienne le vingt-ſixiéme de janvier. Il y fut reçu ſans cérémonie, parcequ'il avoit défendu de faire aucuns préparatifs pour ſa réception. Il vouloit épargner la dépenſe, afin que les peuples fuſſent en état de payer le don gratuit qu'on leur avoit fait demander pour continuer la guerre.

AN. DE J. C. 1711.

L'Empereur écrivit en même-tems aux Etats de l'Empire, pour les preſſer de concourir avec lui à la continuation de la guerre : *J'ai réſolu*, diſoit-il, *de faire tous mes efforts, d'expoſer même ma perſonne pour le bien de la cauſe commune, & de n'envoyer aucun Miniſtre pour conférer en mon nom dans un Congrès, dont les négociations ne peuvent être que funeſtes à ma chère patrie.*

L'Empereur invite les Etats de l'Empire à continuer la guerre.

La Reine d'Angleterre déclare au Parlement ſes intentions pour la paix.

Les oppoſitions de la Cour de Vienne n'empêchérent pas celle d'Angleterre de ſuivre ſes premières démarches. A Londres on ne faiſoit plus un myſtère de la paix. Le Parlement ayant repris ſes ſéances le dix-huitiéme de décembre 1711. la Reine s'y rendit, pour lui notifier, que malgré les artifices des ennemis de la paix, (elle déſignoit le Duc Marlboroug & ſes partiſans) on avoit réglé le tems & le lieu pour négocier un traité propre à maintenir la Religion, les libertés de la Nation, la ſûreté de ſon commerce, & à procurer une ſatisfaction raiſonnable aux parties intéreſſées.

Cette harangue excita de grands débats dans la Chambre-haute, où, nonobſtant les précautions que la Cour avoit priſes, le parti du Duc Marlboroug l'emporta de ſix voix. Mais comme on marqua dans l'adreſſe qui fut préſentée le vingt-deuxiéme de décembre, que l'avis de la Chambre étoit, qu'il ne pouvoit y avoir de paix ſûre & honorable, ſi l'on cédoit l'Eſpagne & les Indes occidentales à une branche de la maiſon de Bourbon, auſſi-tôt ſoixante Pairs proteſtérent contre cette clauſe, qu'ils regardoient comme un attentat fait à l'autorité ſouveraine. Le parti de la Reine, ſoutenu de la Chambre-baſſe, devint bien-tôt ſupérieur, & fit échouer les intrigues du Duc Marlboroug.

Congrès aſſemblé à Utrecht pour négocier la paix.

Ce mauvais ſuccès obligea Gallas, Ambaſſadeur de Charles VI. à Londres, de repaſſer la mer pour ſe rendre à Utrecht, où l'on aſſembloit le congrès. Il y trouva la plupart des Pléniporentiaires, & eut quelques conférences avec ceux d'Angleterre. Ils furent peu ſenſibles à toutes ſes raiſons : leur plan étoit dreſſé, & ils ne répondirent à ſes inſinuations que par une fermeté inflexible qui le déſeſpéra.

La

La maiſon d'Autriche, informée de ce qui ſe paſſoit à Londres & à Utrecht, ſe prépara à ſoutenir ſeule le fardeau de la guerre. Comme les troubles de Hongrie partageoient ſes forces, l'Impératrice Régente, pendant l'abſence du Prince Charles, avoit déja réſolu d'accorder quelque ſatisfaction aux mécontens. L'Empereur Joſeph, peu de tems avant ſa mort, avoit indiqué des conférences à Débrezin. Les Seigneurs Hongrois avoient demandé pour préliminaires, Que l'on fit annuller les articles conclus à Preſbourg en 1687. (a) Qu'on réformât tous les décrets émanés de la Cour de Vienne, qui pourroient avoir rapport aux affaires de Hongrie : Qu'on remit en vigueur les libertés, les prérogatives & les anciennes loix du Royaume : Qu'enſuite la Cour de Vienne déclarât quelles sûretés elle accorderoit à la Nobleſſe, pour que ces articles fuſſent à l'avenir mieux éxécutés, que n'avoient été juſqu'alors les promeſſes des Empereurs précédens.

AN. DE J. C. 1711.

Affaires de Hongrie.

Demandes des mécontens.

Le Comte de Palfi & les Seigneurs déſintéreſſés, conſeillérent de ſatisfaire en partie les mécontens. Ils repréſentérent, qu'en pouſſant à bout les Hongrois, on devoit craindre que le déſeſpoir ne les obligeât de ſe mettre ſous la protection du Turc ; qu'on n'ignoroit pas que le Roi de Suéde ſe plaignoit de l'inéxécution des traités ; & que ſi le Grand-Seigneur lui donnoit une armée, comme on l'appréhendoit, la Suéde chercheroit le moyen de ſe venger de l'Empire, en accordant ſa protection aux mécontens de Hongrie.

La Cour de Vienne ne fut point touchée de ces raiſons. La plupart des Miniſtres ſe conduiſirent dans cette occaſion par des vues d'intérêt, qu'il ne fut pas difficile de développer. Ils perdoient les grands biens dont ils avoient obtenu la confiſcation, ſi l'on pardonnoit aux rebelles. Ils ſoutenoient Que l'on terniroit à jamais la gloire de l'Empereur, s'il ſe départoit des droits de la Souveraineté abſolue ſur la Hongrie: Que des ſujets qui avoient oſé prendre les armes contre leur Prince, étoient indignes de ſa clémence : Que la douceur

Les Miniſtres de la Cour de Vienne détournent l'Empereur de ſatisfaire les mécontens.

(a) Ces articles concernoient la ſucceſſion héréditaire à la Couronne de Hongrie, comme appartenante de droit aux Princes de la maiſon d'Autriche.

An. de J. C. 1711.

envers les rebelles, ne faiſoit ſouvent qu'inſpirer la ſédition dans les autres Provinces, pour des ſujets de mécontentement les plus légers : Que la crainte que l'on vouloit donner de la part des Turcs & du Roi de Suéde n'étoit qu'un fantôme : Que ces deux Puiſſances trouveroient aſſés d'occupation contre les Moſcovites, les Polonois, les Saxons & les Danois, ſans chercher à s'attirer de nouveaux ennemis : Qu'en tout cas, il ſeroit toujours tems d'accorder aux rebelles les conditions qu'ils demandoient, lorſqu'on ſeroit inſtruit des propoſitions que l'Aga Turc venoit faire à l'Empereur.

Le Grand-Seigneur envoye un Ambaſſadeur à l'Empereur.

Cet envoyé eut une audience du Prince Eugène. Il lui dit : Qu'il venoit aſſurer la Cour Impériale de la bonne amitié & de l'affection de ſa Hauteſſe : Que la Porte, pour des raiſons connues à toute la terre, avoit déclaré la guerre aux Moſcovites & à leurs alliés ; mais qu'elle avoit intention d'obſerver le traité de Carlowits, en ce qui regarde l'Empire d'Allemagne, & les Républiques de Pologne & de Veniſe : Qu'elle n'avoit rien à démêler avec ces trois Puiſſances, autant qu'elles ne favoriſeroient pas les Moſcovites & qu'elles ne formeroient aucun obſtacle au retour du Roi de Suéde dans ſes Etats, & au rétabliſſement du Roi Staniſlas ſur le trône de Pologne ; & que c'étoit ſur ce traité que le Grand-Seigneur avoit renouvellé la paix & la bonne intelligence entre ſon Empire & la Pologne.

Le Prince Eugène répondit à l'envoyé Turc, par des aſſurances d'amitié de la part de la maiſon d'Autriche envers ſa Hauteſſe. L'Aga demeura à Vienne environ un mois & demi. Le Comte de Herberſtein, Vice-Préſident du Conſeil de guerre, lui remit une déclaration du Czar, par laquelle il acceptoit la médiation de l'Empereur, (c'étoit Joſeph, mort depuis environ deux mois) L'officier Turc promit de donner cet acte au Grand-Viſir ; mais il aſſura qu'il ne croyoit pas qu'on voulût ſe fier à la parole du Moſcovite, parcequ'on avoit déja des preuves de ſon inconſtance & de ſon infidélité.

La foi des Turcs n'étoit guères plus ſûre, & la maiſon d'Autriche avoit ſujet de s'en défier. On appréhendoit à

Vienne, que la mort de l'Empereur Joſeph ne parût aux Infidéles une conjoncture favorable de prendre ſous leur protection les mécontens de Hongrie. La crainte n'étoit pas vaine; le Pacha de Bude ſollicitoit la Porte de ſe déclarer en leur faveur. L'Impératrice Régente en ayant été informée par le Comte de Palfi, elle lui écrivit de renouer les négociations que les vues intéreſſées des Miniſtres avoient rendu infructueuſes, & de conclure un accommodement avec le Comte Caroli, qui agiſſoit au nom des mécontens. L'amniſtie fut ſignée à Zathmar, le vingt-neuviéme d'avril, par ces deux Plénipotentiaires, & acceptée le premier de mai par quelques Seigneurs Hongrois.

AN. DE J. C. 1711.

Le traité portoit: Que le Prince Ragotski auroit ſon pardon & la jouiſſance de tous ſes biens, pourvu que dans trois ſemaines, à compter du premier de mai, il prêtât le ſerment de fidélité: Que s'il ne vouloit pas demeurer dans le Royaume, il pourroit ſe retirer en Pologne: Que la Religion ſeroit maintenue ſelon les loix: Qu'il ſeroit permis à la Nation de repréſenter ſes griefs à la Diète prochaine: Qu'enfin, ſi le Prince Ragotski n'acceptoit pas l'amniſtie dans le tems déterminé, les autres Seigneurs & le reſte de la Nobleſſe ne laiſſeroient pas d'en jouir en ce qui les concernoit.

Amniſtie accordée aux mécontens de Hongrie.

Le Prince Ragotski & les autres Seigneurs Hongrois étoient ſur la frontière de Pologne. Comme ils n'avoient donné aucun pouvoir au Comte Caroli, ils déſavouérent ſon traité, par un acte dont ils envoyérent des copies dans tous les Palatinats de Hongrie. Mais ils ſe trouvérent hors d'état d'agir, faute de troupes. Immédiatement après la ſignature du traité, vingt-deux régimens Hongrois avoient prêté ſerment de fidélité à l'Empereur Joſeph, qu'ils ſuppoſoient encore vivant. Les fortereſſes d'Huiſt, de Kawar, & quelques autres châteaux appartenans à Ragotski ſe ſoumirent. Mongatz, après ſix ſemaines de blocus, ouvrit ſes portes. La garniſon en ſortit avec armes & bagages, & obtint la permiſſion de ſe retirer où bon lui ſembleroit. Telle fut la fin de la guerre de Hongrie, dont les ſuites auroient été funeſtes à la maiſon d'Autriche, ſi l'E-

Ragotski déſavoue ſon Miniſtre.

Pluſieurs villes de Hongrie ſe ſoumettent à l'Empereur.

AN. DE J. C. 1711.

lecteur de Bavière avoit été moins malheureux dans ſes Etats.

Ragotski ſe retire en France.

Ragotski ſe trouvant ſans argent, ſans places & ſans troupes, erra quelque-tems en Pologne, d'où il paſſa en Angleterre & de-là en France, pour y vivre dans la retraite & en Philoſophe Chrétien. D'autres Seigneurs Hongrois ſe rendirent à Bender, où Charles XII. Roi de Suéde, s'étoit retiré depuis la perte de la bataille de Pultowa. Le Roi Auguſte avoit profité du déſaſtre du Roi de Suéde pour remonter ſur le trône de Pologne. Il avoit proteſté contre ſon abdication & contre la paix d'Alt-Ranſtadt; & Staniſlas n'ayant plus d'armée Suédoiſe pour ſoutenir ſa Couronne, avoit été forcé de ſe retirer en Poméranie. Charles XII. jouiſſoit à Bender de la protection de la Porte Ottomane. Il ſavoit que le Grand-Seigneur avoit pris la réſolution de déclarer la guerre au Roi Auguſte & au Czar, & d'affoiblir ſur-tout la puiſſance de celui-ci. Le Sultan ne ſe plaignoit point de la République de Pologne. Il vouloit conſerver les traités qu'il avoit faits avec elle, & pourvu qu'elle ne s'opposât pas aux meſures qu'il prenoit de venger le Roi de Suéde, & de rétablir Staniſlas, il promettoit de ne commettre aucune hoſtilité contre la République. A cette condition, l'Empereur & les autres Princes pouvoient être aſſurés de ſon amitié.

Le Czar déclare la guerre aux Turcs.

Pierre Aléxiowits (c'étoit le nom du Czar) ayant appris les mouvemens des Turcs, fit publier, le huitiéme de mars, ſa déclaration de guerre, & donna ordre à ſes troupes de s'aſſembler. Le Prince Menzicow, à la tête de quarante mille hommes, étoit chargé de défendre les conquêtes que les Moſcovites avoient faites dans la Livonie & la Curlande. Le Général Czérémetoff, marcha avec ſoixante & dix mille hommes pour arrêter les Turcs, & le Czar envoya dire aux Coſaques & aux Calmuques de joindre au plutôt cette armée. Il alla lui-même hâter leur marche, afin de prévenir ſon ennemi, & de lui couper les vivres.

Le Grand-Viſir partit de Conſtantinople le ſeiziéme de mars, pour former aux environs d'Andrinople une armée nombreuſe. Le Roi de Suéde, qui bruloit d'impatience

de voir commencer les hoſtilités, propoſa au Séraskier de Bender de ſe mettre en campagne avec ſes troupes; mais cet officier s'en excuſa, ſur ce qu'il ne pouvoit rien entreprendre avant que toutes les forces fuſſent aſſemblées. Le Roi qui ne pouvoit agir avec ſes ſeuls Suédois, ſe vit contraint de modérer ſon ardeur martiale. AN. DE J. C. 1711.

Les Tartares font une irruption dans les Etats du Czar.

Le Czar étant arrivé ſur les frontières de Pologne, continua ſa marche avec une armée de quatre-vingt quinze mille hommes. Il prenoit la route de Moldavie & de Valaquie, pendant que quarante mille Tartares de Crimée ſe jettérent ſur la Moſcovie, où ils défirent pluſieurs corps de troupes qui s'oppoſoient à leur irruption. D'un autre côté, le fils du Kan des Tartares & le Palatin de Kiovie, l'un avec dix mille hommes, & l'autre avec un égal nombre, paſſérent le Boriſthène, & pénétrérent bien avant dans l'Ukraine. Ils avoient ſoin de publier qu'on ne devoit point s'allarmer de leur marche, & qu'ils n'en vouloient qu'aux Saxons & aux Moſcovites.

Après s'être emparé de quelques châteaux, ils aſſiégérent Bialacerkiow, donnérent pluſieurs aſſaurs ſans avoir ouvert de tranchée, & furent obligés d'abandonner leur entrepriſe. Le Prince Galliczin qui marchoit au ſecours de cette place, ayant appris la retraite des aſſiégeans, envoya de la cavalerie à leur pourſuite. Ce détachement chargea leur arrière-garde dans un défilé. Elle prit la fuite, & alla porter le déſordre dans l'armée du Palatin & du Prince Tartare. Toutes ces troupes ſe ſauvérent à la débandade. Galliczin les pourſuivit quelque-tems, & fit un grand carnage des fuyards. Il donna enſuite du repos à ſes troupes, que tant de marches pénibles avoient beaucoup fatiguées.

Entrevue du Roi de Pologne & du Czar.

Cependant le Roi Auguſte partir de Saxe le vingt-quatriéme de mai, pour aller s'aboucher avec le Czar. Dans cette entrevue, qui ſe tint le deuxiéme de juin à Jaroſlaw, il fut arrêté, Que, pour calmer l'eſprit des Polonois, l'armée de la République demeureroit ſur la défenſive: Qu'elle feroit avancer un détachement vers la frontière d'Ukraine, pour veiller à la ſûreté des places frontières: enfin, Que le

AN. DE J. C. 1711.

Czar nommeroit des Commiſſaires pour éxaminer les plaintes que l'on faiſoit au ſujet des Moſcovites qui occupoient pluſieurs places dans la Pologne & dans la Lithuanie, & pour ſavoir s'il étoit à propos de les en faire ſortir, comme les Maréchaux de la Couronne le ſouhaitoient.

Le Czar rejoignit enſuite ſon armée. Dans ſa marche, il fit un traité avec le Hoſpodar de Moldavie, qui s'engagea de fournir des vivres pour la ſubſiſtance des Moſcovites. Pierre Aléxiowits, sûr de ne manquer de rien, continua ſa route, & arriva au mois de juin 1711. ſur le bord ſeptentrional du fleuve Hiérate, aujourd'hui le Pruth, près d'Yaſſi, capitale de la Moldavie. Le deſſein du Czar étoit d'y établir de bons magaſins, avant de paſſer dans des païs ruinés & déſerts. Mais ſur ce qu'il apprit que les Turcs n'étoient pas encore aſſemblés, & ſur l'aſſurance qu'on lui donna qu'on y trouveroit des vivres, il réſolut de marcher vers le Danube & de prévenir l'ennemi. Ces avis ſe trouvérent faux. Le dix-huitiéme de juillet, on fut très-étonné d'apprendre que plus de cent quarante mille Ottomans avoient paſſé le Pruth, & coupé la communication de l'armée avec le corps de troupes commandé par le Général Renne, poſté ſur le Nieſter pour la garde des ponts. Le Czar fut bien-tôt réduit aux dernières extrémités. Il ſe trouvoit ſans proviſions, ſans eſpérance d'en avoir, ayant en tête une armée formidable, & harcelé à droite & à gauche par quarante mille Tartares.

Bataille de Renne l'aſſato en Moldavie.

Le Kan fit ſçavoir au Grand-Viſir la ſituation de ſon ennemi. Les Turcs s'avancérent, dans le deſſein de livrer une bataille. Le Czar, pouſſé vers le Pruth, n'avoit pour tous retranchemens que des chevaux de friſe & des chariots. Douze mille janiſſaires, ſoutenus de dix mille ſpahis, attaquérent la garde avancée des Moſcovites, la taillérent en piéces & s'emparérent de ſon canon.

Le lendemain, vingtiéme de juillet, le Grand-Viſir rangea ſon armée, & marcha en bataille devant le front du camp ennemi. Les Turcs & les Tartares l'attaquérent avec furie. Les Moſcovites firent face par-tout; on ſe battit pendant plus de ſix heures; les Infidéles perdirent trois

fois plus de monde ; cependant la victoire demeura indécise. AN. DE J. C. 1711.

Le vingt & uniéme, la bataille recommença pour la troiſiéme fois avec plus d'acharnement. Les Moſcovites furent rompus & enfoncés ; mais ils ne s'enfuirent point. Ils ſe rallièrent derrière leurs chevaux de friſe. Le Czar, alors ſans reſſource, vit ſon Empire en proie à une guerre capable de renverſer ſon trône. Il étoit environné de deux armées, celle des Turcs & celle des Tartares. Se voyant à la veille d'être fait priſonnier, avec la Princeſſe ſon épouſe, ſa Cour & toutes ſes troupes, il ſe détermina à la paix. Il ſigna une lettre écrite par ſon Vice-Chancelier Shaffirof, & l'envoya au Grand-Viſir, par le petit-fils du Général Czéréметoff, avec les bijoux de la Czarine, & l'argent qu'elle avoit emprunté des Officiers-Généraux. Les propoſitions ayant été acceptées de part & d'autre, le traité fut conclu le vingt-troiſiéme de juillet, à Renne-Paſſato en Moldavie. Le Czar promit de rendre toutes les conquêtes qu'il avoit faites ſur les Turcs, à condition que le Sultan ne ſe mêleroit point des affaires du Roi de Suéde ; & le Moſcovite s'engagea à ne point troubler le retour de ce Prince.

Traité de paix entre les Turcs & les Moſcovites.

Comme le Kan n'avoit pas voulu ſigner ce traité, le reſte de l'armée Moſcovite ſe trouvoit encore expoſé à mourir de faim, ou à être taillé en piéces par les Tartares. Le Viſir lui envoya des vivres, & le fit eſcorter par un détachement de ſes troupes juſqu'au Nieſter. Le Czar prit la route de Pologne, où il donna à ſes troupes des quartiers de rafraîchiſſemens. Il ſe rendit enſuite à Dreſde, & en partit le vingt-deuxiéme de ſeptembre pour la Bohème, où il devoit prendre les eaux de Carleſbad. Il pria le Roi Auguſte de lui envoyer deux cents chevaux pour ſa garde. Ce Prince les lui promit ; mais auparavant il en écrivit à la Cour de Vienne. L'Impératrice Régente parut un peu piquée du procédé du Czar. Elle répondit, Qu'elle avoit beaucoup de peine à croire que le Czar fût en Bohème, puiſqu'il ne lui en avoit donné aucun avis : Que néanmoins il y ſeroit en ſûreté : Qu'elle ordonneroit au Gouverneur de Prague de lui envoyer autant de troupes qu'il en faudroit

Le Czar laiſſe ſes troupes en Pologne & vient en Bohème.

AN. DE J. C. 1711-1712.

pour la garde de ſa perſonne ; mais qu'elle ne pouvoit permettre qu'on fit entrer dans ce Royaume un corps de Saxons, ſans l'agrément du Roi de Bohême qui n'étoit pas encore de retour à Vienne. Le Czar prit les eaux de Carleſbad, & ſe rendit enſuite à Brunſwic, pour aſſiſter au mariage du Prince ſon fils, avec Charlotte-Louiſe-Sophie, fille du Duc Louis-Rodolphe de Wolfembutel.

Suite de la guerre du Nord.

Cependant, Auguſte Roi de Pologne & Frédéric Roi de Danemarck faiſoient la guerre aux Suédois dans la Poméranie. Après s'être emparés de Treptow, d'Anclam & de Damgerten, ils entreprirent le ſiége de Stralſund. L'armée de Frédéric étoit de dix-huit mille hommes d'infanterie, de neuf mille chevaux, & d'un grand train d'artillerie ; celle d'Auguſte de dix mille Saxons & de ſix mille Pruſſiens. Stralſund eſt la plus forte place de la Poméranie. Elle eſt bâtie entre la mer Baltique & le lac de Franken, ſur le détroit de Gella. On ne peut y arriver par terre que ſur une chauſſée étroite, défendue par une citadelle, & par des tetranchemens qu'on croyoit inacceſſibles. Outre une bonne garniſon & une artillerie conſidérable dont elle étoit munie, un corps de troupes Suédoiſes campoit hors des murailles, & une partie dans l'iſle de Rugen pour en conſerver la communication.

Les deux Rois alliés aſſiégent Stralſund & Wiſmar ſans ſuccès.

Tous ces obſtacles ne purent détourner les deux Monarques de faire le ſiége de Stralſund, & on le commença au mois de ſeptembre. Les deux armées y furent employées à la réſerve de ſix mille chevaux Danois qui furent envoyés à Wiſmar pour la bloquer. Les alliés firent leurs attaques à l'envi l'un de l'autre, & avancérent beaucoup les travaux ; mais ils trouvérent dans la garniſon une réſiſtance ſi vigoureuſe, qu'après ſix ſemaines de ſiége, ils déſeſpérérent du ſuccès de leur entrepriſe. Les Saxons néanmoins s'étoient emparés de Pennemunder. La priſe de ce poſte étoit d'autant plus importante, que par ce moyen on ôtoit aux Suédois la communication avec Stétin.

Les aſſiégeans manquoient d'infanterie. Le Czar en avoit promis ; mais il ne pouvoit en envoyer, parceque la ſienne étoit beaucoup diminuée, & que ce qui lui reſtoit avoit

avoit beſoin de repos. Il crut y ſuppléer, en ordonnant à ſa cavalerie qui étoit au ſiége, de renvoyer ſes chevaux en Pologne, & de ſervir à pied. Outre cela, il falloit de la groſſe artillerie ; la flotte Danoiſe, chargée de gros canons & de proviſions de guerre, avoit été diſſipée par la tempête. Pour réparer ce malheur, le Roi de Danemarck écrivit au Commandant de Roſtock, de lui envoyer l'artillerie de cette place. Les habitans s'y oppoſérent. Ils firent tendre les chaînes dans les rues qui répondoient au magaſin, & mirent quelques canons en état de tirer. AN. DE J. C. 1712.

Les deux Rois voyant l'impoſſibilité de prendre Stralſund, abandonnérent leur entrepriſe, & tournérent du côté de Wiſmar, à deſſein de la bombarder. Mais dix-ſept vaiſſeaux Suédois y avoient débarqué deux mille fantaſſins & quatre cents dragons ; ce qui les obligea de ſe retirer, & de prendre des quartiers d'hyver.

Le Roi Auguſte, de retour en Miſnie, fit aſſembler à Dreſde les Etats de Saxe. Il leur repréſenta le beſoin qu'il avoit d'un don gratuit plus conſidérable que ceux des années précédentes ; néanmoins, touché des raiſons que la Nobleſſe allégua pour ſe diſpenſer de répondre aux deſirs de ſon Souverain, il ſe contenta d'un million.

Mort du Duc de Saxe-Weiſſenfeld.

La maiſon de Saxe perdit alors le Duc Jean-Georges de Saxe-Weiſſenfeld, qui mourut le ſeiziéme de mars, âgé de trente-cinq ans. Il avoit épouſé Frédéric-Eliſabeth de Saxe-Eiſenac, dont il ne laiſſa que deux filles. Comme elles ne pouvoient hériter de ſes Etats, le Duc Chriſtiern, leur oncle, âgé de trente ans, en prit poſſeſſion. Charles VI. lui en donna l'inveſtiture, en lui faiſant promettre qu'il ſeconderoit de toutes ſes forces les intérêts de l'Empire.

Le Prince Eugène entreprend de détourner la Reine d'Angleterre de négocier la paix avec la France.

Selon les vues de la Cour de Vienne, c'étoit s'engager à pouſſer vivement la guerre déclarée à la France. Le Prince Eugène, l'ame des Conſeils de l'Empereur, ne vouloit point de paix. Il s'étoit chargé de détourner le Miniſtère d'Angleterre d'entrer en négociation avec la France. Il arriva à Londres le ſeiziéme de janvier, & le lendemain il eut une audience particulière de la Reine Anne,

AN. DE J. C. 1712.

qui le renvoya au Comte d'Oxfort, pour conférer ſur le ſujet de ſa commiſſion. Il commença par demander en général, que la Reine ne ſe détachât point des intérêts de la maiſon d'Autriche, ni des engagemens qu'elle avoit pris dans la grande alliance.

Le Comte lui répondit, Que ſa Majeſté Britannique avoit donné à ſes Plénipotentiaires les ordres & les inſtructions néceſſaires : Que c'étoit à Utrecht, & non pas à Londres, qu'on diſcuteroit les intérêts de l'Empereur & des alliés, & qu'il ne tiendroit pas à elle qu'on ne donnât une ſatisfaction raiſonnable à la maiſon d'Autriche, & à chacune des Puiſſances intéreſſées dans cette guerre.

L'intention du Comte d'Oxfort étoit de ſe débarraſſer des ſollicitations du Prince Eugène ; cependant il ne put y réuſſir. Ce Prince demanda avec tant d'inſtances qu'on écoutât les propoſitions qu'il avoit à faire, qu'on y conſentit. Le Comte de Saint-Jean, Secretaire d'Etat, fut chargé de négocier avec lui. Le vingt-cinquiéme de janvier, le Prince Eugène preſenta un mémoire, où il remontroit, qu'il falloit trouver quelqu'expédient, afin que l'Empereur pût envoyer ſes Miniſtres à Utrecht, ce qui paroiſſoit contredire la déclaration qu'il avoit faite de ne nommer aucun Plénipotentiaire pour le congrès que l'on devoit tenir dans cette ville.

Le Miniſtre Anglois répondit, Que la Reine avoit appris avec chagrin la répugnance que l'Empereur avoit montrée pour l'ouverture du congrès : Qu'on ſouhaiteroit que la maiſon d'Autriche eût encore pour la Reine, la même confiance qu'elle avoit montrée pendant le cours de la guerre ; & que par des jalouſies mal-fondées & des menées ſecrétes, on ne donnât pas à la France une occaſion de réparer ſes pertes & de faire la guerre avec avantage.

Le Prince Eugène, peu ſatisfait de cette réponſe, préſenta d'autres mémoires, dans leſquels il ſoutenoit, Que la maiſon d'Autriche avoit fait de très-grands efforts pour le bien de la cauſe commune : Que nonobſtant la révolte de Hongrie, elle avoit toujours eu de puiſſantes armées en Italie & ſur le Rhin, où elles avoient fait des progrès con-

Digitized by Google

ſidérables : Que ſa Majeſté Impériale, délivrée aujourd'hui de cette guerre civile, avoit donné ſes ordres pour augmenter ſes troupes de quatorze mille hommes : Qu'elle offroit d'avoir ſur pied, cette campagne, cent trois mille neuf cents vingt hommes, ſans y comprendre les garniſons, ni les troupes deſtinées à garder la Bavière, dont une partie pourroit être employée à la guerre, ſuivant le beſoin. Il prioit enſuite la Reine de conſidérer, Que la ſaiſon étoit déja fort avancée : Qu'on n'avoit pas encore fait de préparatifs pour l'ouverture de la campagne : Que ſoit paix ou guerre, il n'y avoit aucun moment à perdre, puiſque dans le premier cas, les bonnes diſpoſitions des alliés leur procureroient des conditions plus avantageuſes ; & que s'il falloit continuer la guerre, on n'auroit pas le tems de faire les préparatifs néceſſaires : Que les Etats-Généraux étoient réſolus d'envoyer en Eſpagne les quatre bataillons qu'ils avoient promis l'année précédente : Que l'Empereur offroit d'y entretenir trente mille hommes de ſes troupes : Que des dépenſes de la guerre d'Eſpagne pour cette année 1712. qu'on faiſoit monter à quatre millions d'écus, ſa Majeſté Impériale offroit d'en prendre un million pour elle, afin de ſoulager par-là l'Angleterre : Que ſi les deux Puiſſances maritimes vouloient faire quelques efforts, on finiroit promtement cette guerre d'une manière avantageuſe, peut-être même pendant le congrès. Le Prince Eugène finiſſoit en conjurant le Comte de Saint-Jean, de lui procurer au plutôt une réponſe poſitive.

AN. DE J. C. 1712.

Ce Miniſtre l'aſſura, Que ſa Majeſté Britannique ne pourroit l'informer des efforts qu'elle ſeroit en état de faire cette année, que lorſqu'elle ſeroit ſûre des ſubſides que ſon Parlement lui accorderoit : Qu'elle ſe croyoit néanmoins obligée de faire obſerver, que juſqu'ici, l'Empereur & les autres alliés n'avoient pas fourni leurs portions reſpectives, tant en troupes qu'en argent : Qu'il falloit donc que chaque allié remplit les engagemens qu'il avoit pris dans les traités, & qu'on ne perdit plus le tems à ſolliciter la Reine de fournir des ſecours au-deſſus de ſes forces.

AN. DE J. C. 1712.

Le Prince Eugène partit de Londres avec cette réponſe, & ſe rendit à la Haye le trente & uniéme de mars. Le premier d'avril il eut une conférence avec le Penſionnaire Heinſius & les principaux membres des Etats-Généraux. Il dépêcha enſuite à la Cour de Vienne; pour informer l'Empereur du ſuccès de ſa négociation de Londres.

L'Empereur envoye ſes Miniſtres à la Haye.

Le troiſiéme d'avril, on vit arriver à la Haye les Comtes de Zinzendorf & de Conſbrug, Plénipotentiaires de ſa Majeſté Impériale. Ces Miniſtres, ceux du Duc de Savoye & le Prince Eugène, eurent une conférence générale avec les députés des autres alliés. On s'entrerint des préparatifs qui concernoient l'ouverture de la campagne, & des propoſitions que l'on devoit faire à la France dans le congrès d'Utrecht. Il importoit à l'Angleterre de ſçavoir préciſément quelles ſeroient celles de ſes alliés, afin d'y proportionner les ſiennes. Des demandes un peu modérées de leur part, auroient embarraſſé la Reine Anne, parcequ'elles auroient rendu les ſiennes odieuſes. Mais on étoit à Londres dans une appréhenſion toute contraire, & la Cour, perſuadée que la maiſon d'Autriche, les Etats-Généraux & les Princes d'Allemagne en feroient d'exceſſives, ſouhaitoit d'en connoître au juſte l'étendue, afin de travailler de bonne heure à les faire modérer.

Ce que les différentes Puiſſances éxigeoient pour conſentir à la paix avec la France.

On ne fut pas long-tems ſans ſçavoir celles de la maiſon d'Autriche. L'Empereur demandoit, Que la France fût dépouillée de tout ce qui lui avoit été accordé par les traités de Munſter, de Nimégue & de Riſwick: Qu'elle rendit à la maiſon de Lorraine, tout ce que Charles IV. avoit cédé à cette Couronne, & que les ſucceſſeurs de ce Prince fuſſent à l'avenir éxemts de prêter au Roi de France la foi & l'hommage. De plus, l'Empereur vouloit être mis en poſſeſſion de toute la Monarchie d'Eſpagne, telle que la poſſédoit Charles II. ſauf néanmoins les conventions faites ou à faire avec le Roi de Portugal, le Duc de Savoye, la Reine d'Angleterre & les Etats-Généraux. Il ajouroit cependant, qu'il ne refuſeroit pas de traiter avec les Plénipotentiaires de France, s'ils lui faiſoient des propoſitions raiſonnables, ſe réſervant de déduire, d'interpréter ou

de changer tous les articles, comme il le jugeroit convenable à la sûreté de l'Empire, aussi bien qu'a celle de sa maison & de ses alliés. AN. DE J. C. 1712.

D'un autre côté, les Etats-Généraux vouloient disposer des Pais-Bas Espagnols, promettant de s'accommoder avec l'Empereur sur la manière dont ces Provinces devoient leur servir de barrière. Ils éxigeoient, Qu'on leur cédât en toute Souveraineté, Menin, Lille, Douai, le fort de Scarpe, Orchies, la Lœu, Gorgue, Tournai, Aire, Térouenne, Lillers, Saint-Venant, Béthune, Bouchain, Furnes, Dixmude, Ypres, Warneton, Commines, Poperinghen, Warwick, Cassel, Valenciennes, Condé & Maubeuge, avec leurs forts, artillerie, arsenaux & munitions: Qu'il leur fût permis de tenir garnison à Hui, à Liége & à Bonn: Que le Roi accordât aux François réfugiés en Hollande, la permission de recueillir les successions qui leur étoient échues en France, par donation, testament ou autrement, & qu'on leur accordât tous les droits & les avantages dont les sujets du Roi jouissoient alors.

Sa Majesté Portugaise demandoit, qu'en cédant à l'Empereur Charles VI. toute la Monarchie d'Espagne & des Indes, on en séparât en faveur de la Couronne de Portugal, les villes, bourgs, châteaux, villages, territoires & pais, tant en Europe qu'en Amérique, que l'Empereur Léopold avoit promis de donner à Pierre II. Roi de Portugal, pour être unis à perpétuité à cette Couronne. Il éxigeoit encore que la France lui cédât son droit sur les contrées du cap du Nord, situées entre les fleuves des Amazones & de Vincent-Pinson.

Le Duc de Savoye prétendoit, Que son droit à la succession de la Monarchie d'Espagne après la maison d'Autriche, fût maintenu dans son entier, conformément au testament de Philippe IV. Que le Duché de Savoye & le Comté de Nice lui fussent rendus: Que le Roi très-Chrétien lui cédât Exilles, & Fénestrelles, les vallées du Mont-Genèvre, de Château-Dauphin, & de Quérasque, Briançon & le Briançonnois, le fort de Barraux, Goncelin, la Rochelle, les terres, lieux & villages qui sont en-deçà

AN. DE J. C. 1712.

du Rhône du côté de la Savoye : Que le Rhône fût commun entre le Roi & le Duc, depuis Genève juſqu'à Saint-Génis d'Aoſte : Qu'on donnât à ſon Alteſſe Royale le fort de Monaco, à condition que ſa Majeſté très-Chrérienne indemniſeroit le Prince de ce nom : Que le Roi de France approuveroit la ceſſion des païs que l'Empereur Léopold avoit faite au Duc : Que ſon Alteſſe Royale pourroit fortifier les villes & les places qui lui auroient été cédées : enfin, Que l'article ſixiéme du traité de Turin, au ſujet du commerce de France en Italie, ſeroit obſervé.

L'Electeur de Brandebourg demandoit d'être reconnu Roi de Pruſſe ſans reſtriction : Qu'on lui donnât la Principauté d'Orange, avec tous les biens qui avoient appartenus aux maiſons de Châlon-Orange & Châtel-Belin, dont il ſe diſoit ſucceſſeur légitime : Qu'on le reconnût Souverain de Neuchâtel & de Valengin : Qu'on unît à ces deux fiefs, la partie de la Franche-Comté qui eſt endeçà de la rivière de Doux : Que la ville de Gueldre, avec le canton de cette Province, lui fuſſent cédés en Souveraineté.

L'Electeur de Tréves demandoit : Qu'on lui reſtituât ſa ville capitale, & d'autres places qu'on lui avoit enlevées : Qu'on le mît en poſſeſſion des domaines & des revenus que les Electeurs de Tréves avoient poſſédés ou dû poſſéder, tant avant qu'après la paix de Munſter : Qu'on lui rendit le grand Prieuré de Caſtille avec l'Abbaye de Palerme.

L'Electeur Palatin vouloit être maintenu dans la jouiſſance du Palatinat & du Comté de Chamb, & dans l'ancienne prééminence de ſa dignité Electorale ; de plus, qu'on lui rendit les villes & les places dont la France s'étoit emparée.

Les Cercles éxigeoient de cette Couronne qu'elle leur reſtituât tout ce qu'ils lui avoient cedé par la paix de Munſter & les autres traités.

Le Duc de Wirtemberg, le Landgrave de Heſſe, & l'Evêque de Paderborn, intervinrent comme parties intéreſſées, & firent leurs demandes particulières. Le Prince Ragotski & le Duc de Lorraine, repréſentérent auſſi l'in-

térêt que l'Europe entière avoit de les maintenir dans leurs Principautés.

AN. DE J. C. 1712.

Jamais on ne vit tant de mémoires. Il ſembloit qu'il n'y avoit qu'à demander pour obtenir. On peut dire en général, que le deſir de continuer la guerre, & non celui de faire la paix, les avoit preſque tous dictés.

Propoſitions de la Reine d'Angleterre pour la paix avec la France.

Sa Majeſté Britannique demandoit : Que le Roi très-Chrétien reconnût la ſucceſſion de la Couronne d'Angleterre dans la maiſon de Hanover, en vertu des actes du Parlement : Qu'il promît, tant pour lui que pour ſes héritiers & ſes ſucceſſeurs, de ne jamais reconnoître aucune perſonne pour Roi ou Reine de la Grande-Bretagne, autre que ſa Majeſté qui régnoit alors, & ceux ou celles qui lui ſuccéderoient en vertu deſdits actes. Elle vouloit, Que le Prétendant ſortît du Royaume de France, & que ſa Majeſté très-Chrétienne ne donnât aucun ſecours à ceux qui voudroient à l'avenir troubler le régne de ſa Majeſté Britannique, ou de ſes ſucceſſeurs en faveur deſquels la ſucceſſion ſe trouveroit ouverte : Que dès-à-preſent, les Plénipotentiaires de France & ceux d'Angleterre arrêteroient un traité de commerce entre les deux Royaumes : Que Dunkerque ſeroit raſée & le port comblé, ſans qu'on pût à l'avenir en relever les fortifications : Qu'en ratifiant la paix, le Roi remettroit à la Reine un acte en forme, par lequel la France céderoit à l'Angleterre les iſles de Saint-Chriſtophe, Terre-Neuve avec la ville de Plaiſance, l'Acadie avec la ville de Port-Royal & leurs dépendances : Que le Roi reſtitueroit à l'Angleterre le détroit d'Udſon, & qu'on y régleroit les limites : Que les François ni les Anglois établis dans ces mers-là, ne pourroient jamais les paſſer, pour aller les uns ſur les terres des autres : Que les dommages que les François auroient cauſés en tems de paix ſur les Colonies Angloiſes ſeroient réparés : Que les habitans du Canada ne troubleroient pas le commerce des Anglois avec les Indiens alliés de la Grande-Bretagne. La Reine demandoit encore, que le quatriéme article du traité de Riſwick, concernant la Religion, fût aboli.

AN. DE J. C. 1712.

Ces demandes parurent ſupportables, en comparaiſon de celles de l'Empereur & des Etats-Généraux ; néanmoins, en ſuppoſant qu'on n'eût pas réſolu de détruire le Royaume de France, & de le partager entre les alliés, on ne pouvoit en éxiger de plus fortes. Il n'étoit plus queſtion de réunir à la maiſon d'Autriche l'Eſpagne & les Indes : la mort de l'Empereur Joſeph avoit changé les idées à cet égard, & on étoit convaincu que Charles VI. étoit encore aſſés puiſſant, par l'union des Royaumes de Naples & de Sicile, & du Duché de Milan avec ſes Etats d'Allemagne. Ce que les partiſans de ce Prince ou de ſon Miniſtre aſſuroient de ſa modération à faire valoir ſes droits, ils le diſoient, ou préciſément parcequ'il falloit qu'ils le diſent, ou parcequ'ils vouloient en convaincre les alliés. Mais en France & en Angleterre, on réfutoit ces diſcours, par les éxemples de Charles V. & de Philippe II. & par l'ardeur avec laquelle l'Empereur Joſeph avoit pouſſé en Italie ſes droits prétendus ou légitimes. « Un Prince, *diſoit-on*, eſt porté à s'aggrandir ; & » s'il ne le fait pas, c'eſt qu'il ne le peut, ou que l'occaſion » lui manque, ou qu'il n'a ni le courage ni l'habileté de » s'en ſervir. »

On ajoutoit, que cette modération n'étoit pas tellement attachée à une famille, qu'il ne pût s'y trouver quelqu'un qui eût le défaut oppoſé, & qu'ainſi le plus sûr moyen de reſtreindre l'ambition, c'étoit de limiter le trop grand pouvoir. Ce danger étoit preſſant & inévitable par rapport à Charles VI. mais il étoit éloigné & ſeulement poſſible du côté de Philippe V. & puiſqu'on pouvoit obvier à la réunion des deux Couronnes de France & d'Eſpagne, l'intérêt & l'équilibre de l'Europe demandoient qu'on préférât Philippe à Charles ſon compétiteur. Tel étoit le projet de la Reine Anne, & cette penſée, jointe à l'épuiſement de ſes peuples, fut le fondement des mouvemens qu'elle continua de ſe donner pour procurer la paix à l'Europe.

Ouverture du congrès d'Utrecht.

Le congrès qu'on étoit convenu de tenir à Utrecht s'ouvrit le vingt-neuviéme de janvier 1712. A la première conférence

conférence, assistérent, le Maréchal d'Uxelles, l'Abbé de Polignac & Ménager, Plénipotentiaires de France; le Comte de Sainr-Jean, l'Evêque de Bristol, & le Comte de Strafford, de la part de la Reine d'Angleterre; les Sieurs Wan-der-Dussen, Goslinga & Renswoude, Ambassadeurs des Provinces-Unies; & le Comte del Borgo & Meillarédo, députés du Duc de Savoye. AN. DE J. C. 1712.

L'Evêque de Bristol fit un très-beau discours sur la paix générale qu'on avoit intention de procurer à l'Europe. L'Abbé de Polignac y répondit par une harangue, où l'on vit briller le tiches talens qui lui étoient naturels. On fit ensuite l'échange des pleins-pouvoirs, & après qu'on les eut éxaminés, on se sépara pour s'assembler le troisiéme de février.

Dans cette séance, on proposa d'abréger les discussions de longue haleine, & de fixer le jour pour conclure le traité de paix, sur le même pied qu'on avoit fixé celui de l'ouverture du congrès. Les Plénipotentiaires de Hollande demandérent du tems pour informer de cette proposition les Etats-Généraux. Ils dépêchérent un courier à la Haye. D'abord leurs Hautes-Puissances ne parurent pas être éloignées de ce projet; ils le communiquérent aux Ministres de l'Empereur, & du Roi de Portugal, & à ceux des Princes intéressés qui se trouvoient alors à la Haye.

Le Comte de Zinzendorff, premier Plénipotentiaire de l'Empereur, convoqua dans son hôtel les Ministres de plusieurs Princes d'Allemagne, pour leur faire part de cette proposition. Ceux qui desiroient la paix, étoient de l'avis de l'Evêque de Bristol, & consentoient qu'on abrégeât la négociation. D'autres au contraire, sous prétexte d'éxaminer avec attention les intérêts des Puissances alliées, souhaitoient qu'on ne précipitât point la conclusion des traités. Mais leur véritable dessein étoit de faire naître beaucoup de difficultés, afin de trouver quelque motif pour rompre les négociations.

Le Comte de Zinzendorff envoya le même jour en courier à Vienne, pour informer sa Majesté Impériale de l'état des choses. Pendant qu'on attendoit la réponse de cette

AN. DE J. C. 1712.

Cour, arrivérent à Utrecht, le Comte de Méternich, Miniſtre du Roi de Pruſſe, & les envoyés des Electeurs Palatin, de Mayence, de Tréves, de Saxe & de Hanover.

L'onziéme de février, le Comte de Zinzendorff qui s'étoit rendu à Utrecht, fit un diſcours où il aſſura l'aſſemblée, que l'Empereur, ſon maître, étoit dans les diſpoſitions les plus ſincères de faire la paix. Il parla en François, à la prière des autres Miniſtres. Ce fut dans cette conférence, que le Maréchal d'Uxelles remit aux alliés les offres que le Roi de France faiſoit pour convenir d'une paix générale.

Propoſitions du Roi de France pour convenir de la paix générale.

Lamberti. t. 7. p. 21, 22.

Louis XIV. s'y obligeoit, comme dans les ſept articles préliminaires, de reconnoître la Reine de la Grande-Bretagne, & la ſucceſſion à cette Couronne, ſelon l'établiſſement préſent, & de la manière qu'il plairoit à ſa Majeſté Britannique : de faire démolir toutes les fortifications de Dunkerque, immédiatement après la paix : & quand on lui auroit accordé un équivalent à ſa ſatisfaction, d'abandonner à la Grande-Bretagne l'iſle de Saint-Chriſtophe, la baye & le détroit de Hudſon : de reſtituer l'Acadie avec le fort & le Port-Royal, & de céder l'iſle de Terre-Neuve, en conſervant toujours le fort de Plaiſance, & le droit de pêcher & de ſécher la morue. Le Roi propoſoit de faire, avant ou après la paix, au choix de l'Angleterre, un traité de commerce, où l'on tâcheroit de rendre les conditions égales entre les deux Nations.

En ſignant la paix, le Roi conſentoit que les Païs-Bas Eſpagnols cédés à l'Electeur de Bavière par le Roi d'Eſpagne, ſerviſſent de barrière aux Provinces-Unies, & que pour l'augmenter on y joignit Furnes, la Knoque, Ypres, & Menin ; en échange de quoi, ſa Majeſté demandoit pour ſa barrière, Aire, Saint-Venant, Béthune, Douay & leurs dépendances. On ſtipuloit que ſi les Etats-Généraux vouloient tenir des garniſons dans les places qu'on leur cédoit pour former leur barrière, ils pourroient y mettre leurs troupes en ſi grand nombre qu'il leur plairoit, & les faire entretenir aux dépens du païs.

Pour l'équivalent des forts de Dunkerque, la France

Digitized by Google

demandoit les villes & citadelles de Lille & de Tournai, avec leurs châtellenies & dépendances. Cette Couronne propoſoit enſuite aux Provinces-Unies, de remettre leur commerce ſur le pied du traité de Riſwick, & ſuivant le tarif de 1664. excepté ſix ſortes de marchandiſes dont on conviendroit, & pour leſquelles on continueroit de payer les mêmes droits. Elle rétabliſſoit le commerce d'Eſpagne ſur l'ancien pied, tel qu'il étoit ſous le régne & juſqu'à la mort de Charles II. tant à l'égard de l'Angleterre & de la Hollande que des autres Nations. Elle s'aſſujettiſſoit aux loix & aux réglemens faits par les Rois prédéceſſeurs de ſa Majeſté Catholique, au ſujet du commerce & de la navigation des Indes Eſpagnoles. Enfin, elle conſentoit que toutes les Puiſſances de l'Europe fuſſent garantes de cette promeſſe. AN. DE J. C. 1712.

Le Roi très-Chrétien promettoit encore de faire renoncer le Roi Philippe à ſes prétentions ſur les Royaumes de Naples & de Sardaigne & le Duché de Milan, pourvu que l'Archiduc Charles ſe déſiſtât de ſes prétentions ſur les autres parties de la Monarchie d'Eſpagne. Les autres articles portoient : Qu'à l'égard de l'Empire, les frontières de part & d'autre ſur le Rhin, ſeroient remiſes dans le même état qu'elles étoient avant la guerre : Que moyennant toutes ces conditions, & le rétabliſſement des Electeurs de Cologne & de Bavière dans la pleine & entière poſſeſſion de leurs Principautés & prérogatives, ſa Majeſté reconnoîtroit en Allemagne tous les titres qu'elle n'avoit pas encore reconnus :

Que la France & le Duc de Savoye ſe rendroient réciproquement leurs conquêtes, & que les limites de part & d'autre ſeroient les mêmes qu'avant la guerre :

Qu'entre la France, l'Eſpagne & le Portugal, les choſes ſeroient rétablies & demeureroient en Europe, ſur le même pied qu'elles étoient avant la guerre ; & que pour les domaines en Amérique, les différends, s'il y en avoit, ſeroient réglés à l'amiable :

Que le Roi conſentiroit volontairement & de bonne foi, à prendre, de concert avec les alliés, toutes les meſures

An. de J. C. 1712.

les plus juſtes, pour empêcher que les deux Couronnes de France & d'Eſpagne ne fuſſent jamais réunies ſur une même tête : Qu'enfin, tous les précédens traités, ſavoir ceux de Munſter & les ſuivans, ſeroient rappellés & confirmés, à l'exception des articles auſquels le traité à faire dérogeroit ou changeroit quelque choſe.

Les alliés font leurs propoſitions.

Les Plénipotentiaires des Princes alliés envoyérent à leurs maîtres des copies de ces propoſitions. Pendant cet intervalle, ils eurent entr'eux pluſieurs conférences pour concerter leur réponſe. Lorſque celles de leurs Cours furent arrivées, on s'aſſembla le cinquiéme de mars, & les Miniſtres des Puiſſances alliées donnérent chacun ſéparément leurs demandes, ſous le titre de *Demandes ſpécifiques*, que nous avons rapportées plus haut. Les Plénipotentiaires de France envoyérent au Roi très-Chrétien les différens mémoires. On les examina dans le Conſeil, & on fut d'avis de n'y faire aucune réponſe ; mais de s'en tenir pour le préſent, aux offres que ſa Majeſté très-Chrétienne avoit déja faites.

Cependant, les Plénipotentiaires des Puiſſances alliées attendoient avec impatience qu'on répondit à leurs demandes. Ils étoient sûrs que dans les réponſes, on leur fourniroit des raiſons ou des prétextes de rompre la négociation. Le trentiéme de mars, jour marqué pour faire part des intentions de ſa Majeſté très-Chrétienne, le Maréchal d'Uxelles dit, que *comme on s'étoit donné de part & d'autre des propoſitions réciproques, il croyoit être préſentement en état d'entrer en négociation avec tous les alliés, ſuivant les formes uſitées dans les congrès précédens.* Le Comte de Zinzendorff fut offenſé de cette réponſe. Il aſſura que ſi la négociation ne prenoit inceſſamment un tour plus favorable, il étoit réſolu de rompre le congrès. Il ſe retira enſuite avec les autres Plénipotentiaires des alliés ; mais les Miniſtres de France perſiſtérent dans leur déclaration.

Différend entre les Miniſtres aſſemblés ſur la maniére de traiter les affaires.

Les Alliés deſiroient avec ardeur de négocier par écrit. Ils regardoient cette méthode comme un moyen infaillible d'arriver à leur but. On s'aſſembla pour convenir à cet

égard d'une déclaration générale & unanime. Elle fut envoyée aux Ambaſſadeurs de France en ces termes : *Meſſieurs, vous ſavez comment nous nous ſommes expliqués mercredi paſſé. Nous nous étions tous attendus à une réponſe cathégorique de votre part ſur nos demandes par écrit. Nous en avons délibéré depuis, nous ſommes encore dans les mêmes ſentimens, & nous inſiſtons par conſéquent à ce que vous nous donniez par écrit une réponſe préciſe.* AN. DE J. C. 1712.

Cette diſpute n'étoit pas ſi indifférente qu'elle pourroit le paroître. On ſe tendoit des piéges, & on vouloit les éviter. Les alliés, en ſuivant le plan de 1709. ne vouloient point entrer en négociation avec les Miniſtres de France, que ceux-ci ne ſe fuſſent engagés à négocier par écrit, & à s'expliquer d'une manière plus préciſe. Mais en ſuivant cette nouvelle méthode, les François auroient négocié avec tous les alliés enſemble, au lieu que dans les conférences, il pouvoit y avoir du particulier. D'ailleurs, l'uſage étoit pour les François, & ils pouvoient objecter comme une difficulté, celle de trouver pluſieurs ſecrétaires, puiſqu'il leur en auroit fallu autant à eux ſeuls, que ce grand nombre de Miniſtres des alliés en avoient tous enſemble. D'ailleurs, en s'attachant à la manière de traiter par écrit, il étoit fort inutile de s'aſſembler, & on auroit mieux fait de négocier par la poſte.

Ces raiſons ne touchérent point les Plénipotentiaires de l'Empereur. Ils entraînérent dans leur parti les députés des Etats-Généraux & des Princes d'Allemagne, qui ſuivoient à peu près les impreſſions que la maiſon d'Autriche leur donnoit pour la guerre ou pour la paix. Cet incident ſuſpendit les conférences publiques, & l'on ſe vit ſeulement en particulier.

Les Miniſtres de France, d'Angleterre & de Savoye ſe rendirent des viſites, & ſe donnérent des repas. Les autres en furent choqués, & trouvérent étrange qu'on ſe familiariſât ainſi avec l'ennemi. Ils s'aſſemblérent de leur côté, & ne négligérent rien de ce qui dépendoit d'eux, pour faire triompher leurs projets. Le principal étoit de pouſſer la guerre avec vigueur, eſpérant par une action

An. de J. C. 1712.

d'éclat forcer l'Angleterre à abandonner la France à ſa malheureuſe deſtinée.

La République de Hollande ne mit alors d'autres bornes à ſes prétentions, que celles que le ſort des armes mettoit à ſes conquêtes. Le droit rigoureux de la guerre lui tenoit lieu de titre légitime. Tout ce qu'elle pouvoit enlever à l'Eſpagne ou à la France, elle avoit deſſein de l'incorporer à ſon domaine. Sûre déſormais de s'aggrandir, elle vouloit réunir aux ſept Provinces tout ce qu'elle avoit acquis, & ce qu'elle pourroit conquérir par la force de ſes armes & le ſecours de ſes alliés. Cette façon de traiter étoit paſſée en proverbe, & elle s'appelloit *traiter à la Hollandoiſe*. Dans cette vue, elle prit des meſures pour entrer de bonne-heure en campagne.

La guerre recommence.

Le Prince Eugène ſe donna auſſi des mouvemens infinis pour ſeconder leurs Hautes-Puiſſances, & pour mettre les François hors d'état de profiter de leur diligence ordinaire. Ils avoient amaſſé à Arras de gros magaſins de fourages. Le Comte d'Albemarle eut ordre de les bruler; il y réuſſit, au moins en partie. Les François cependant arrêtérent les premiers mouvemens des alliés, & déconcertérent le deſſein qu'ils avoient formé d'aſſiéger Arras ou Cambrai, & de s'ouvrir par-là le chemin de Paris, comme ils ſe le promettoient.

Tréve entre la France & l'Angleterre.

Heureuſement pour la France, ſa Majeſté très-Chrétienne venoit de conclure une ſuſpenſion d'armes avec la Reine d'Angleterre. Comme on étoit convenu de la tenir ſecréte juſqu'à l'ouverture de la campagne, la Princeſſe ne put s'empêcher de joindre ſon armée aux troupes des alliés; elle nomma pour la commander le Duc d'Ormond. On crut alors que la Reine Anne, voyant la difficulté de faire une paix générale, avoit repris le deſſein de continuer la guerre. Mais le Prince Eugène, plus éclairé que le public, ne fut point ébloui de cette démarche. Il attendoit l'occaſion de faire parler le Duc d'Ormond, & ſe contentoit pour le préſent, de conférer avec lui ſur la manière d'arranger leurs troupes.

L'armée que les alliés avoient aſſemblée aux environs

de Bouchain, étoit une des plus belles & des plus nombreuſes qu'on eût vu en Flandres. Elle ſe mit en marche le vingt-ſixiéme de mai, & ayant paſſé l'Eſcaut, elle vint camper, la droite à la hauteur de Neuville, & la gauche vers Saint-Aubert, ayant la petite rivière de Selle à dos. Le Prince Eugène prit ſon quartier à Haſpres, & le Duc d'Ormond à Sainte-Solemne. Mais le Comte d'Albemarle demeura campé entre Souches & Denain, avec treize bataillons & trente eſcadrons, pour couvrir les ponts, & aſſurer la communication avec Marchienne où étoient les magaſins de l'armée.

AN. DE J. C. 1712.

Diſpoſition de l'armée des alliés & de celle de France.

Les François ayant auſſi formé leur armée ſous le commandement du Maréchal de Villars, ſe campérent en ordre de bataille le long de l'Eſcaut, la droite à Câtelet, & la gauche finiſſant à Saint-Martin.

Le Prince Eugène tint pluſieurs Conſeils de guerre. Dans le premier, il propoſa de mêler les troupes à la ſolde de l'Angleterre avec celles des Impériaux. Mais le Duc d'Ormond déclara qu'il vouloit commander les troupes que la Reine lui avoit confiées, & laiſſa le Prince Eugène maître de diſpoſer de celles qui étoient ſous ſes ordres. Dans un autre Conſeil, les Généraux Autrichiens furent d'avis d'attaquer les François. Alors le Duc d'Ormond produiſit les ordres qu'il avoit reçus de Londres, par leſquels on lui défendoit d'agir offenſivement contre la France. Le Prince Eugène & les députés des Etats-Généraux refuſérent d'entrer dans les vues de la Reine. Ils répondirent, qu'il étoit de leur honneur de pouſſer la guerre, & de montrer qu'on pouvoit ſe paſſer des troupes & de l'argent d'Angleterre: Que la Reine s'étoit trompée, ſi elle avoit cru en leur refuſant l'un & l'autre, les forcer de mettre des bornes à leurs conquêtes.

Le Général Anglois montre les ordres qu'il avoit reçus de ne point agir contre les François.

La déclaration du Duc d'Ormond ne put empêcher l'armée du Prince Eugène & celle des Hollandois, d'entreprendre le ſiége du Queſnoi. Le Général Fagel inveſtit cette place le dixiéme de juin, & le dix-neuviéme il fit ouvrir la tranchée. Deux ou trois jours après, le Duc d'Ormond demanda une conférence au Prince Eugène & aux

Les alliés aſſiégent le Queſnoi.

An. de J. C. 1712.

députés des Etats. Ce fut pour leur déclarer, *Qu'il avoit ordre de la Reine de la Grande-Bretagne, de faire publier dans trois jours une ſuſpenſion d'armes de deux mois dans ſon armée, & d'envoyer dix bataillons Anglois à Dunkerque, pour prendre poſſeſſion de cette place, que les François devoient lui remettre pour ſûreté de leurs bonnes intentions pour la paix.* Ce Général propoſa en même-tems au Prince Eugène & aux députés, une pareille ſuſpenſion. Surquoi ceux-ci ayant repréſenté qu'une telle démarche ne dépendoit pas d'eux, & ayant demandé du tems pour conſulter leurs maîtres, le Duc leur accorda huit jours. Il propoſa auſſi aux Généraux des troupes étrangères à la ſolde de l'Angleterre de le ſuivre, ſous peine d'être privés de leur montre & de perdre les arrérages qui leur étoient dûs. Ceux-ci demandérent auſſi du tems pour conſulter. Mais peu après, toutes les troupes étrangères ſe ſéparérent des Anglois, à la réſerve d'un bataillon, de quatre eſcadrons de Holſtein, & du Général Walef.

Le refus que les troupes étrangères firent de ſuivre le Duc d'Ormond, déconcerta pour quelque-tems les meſures des Anglois. Le Comte de Saint-Jean, Secrétaire d'Etat, en fit des reproches aux Miniſtres de Danemarck, de Pruſſe, de Hanover, & des autres Puiſſances qui avoient des troupes à la ſolde de l'Angleterre. Il leur déclara que ſa Majeſté Britannique regardoit cette manière d'agir comme une rupture, & qu'elle ne s'écarteroit point du projet de paix qu'elle avoit propoſé.

Le Général Anglois ſe retire du côté de Gand.

La ſuſpenſion d'armes fut déclarée, après que le Duc d'Ormond ſe fut aſſuré de l'évacuation de Dunkerque, & qu'il en eut fait prendre poſſeſſion au nom de la Reine d'Angleterre. Le Général Anglois ſe retira avec ſon corps d'armée du côté de Gand & de Bruges, dont il prit poſſeſſion. Il poſta ſon armée le long du canal entre ces deux villes. Comme les Hollandois avoient tout à appréhender des diſpoſitions de la Cour d'Angleterre, ce ne fut pas ſans inquiétude qu'ils virent ce corps d'armée s'approcher de leurs frontières, & peut-être que la crainte de quelque choſe de pis, obligea les Etats-Généraux

raux à entrer dans les meſures que l'on avoit priſes pour la paix.

AN. DE J. C. 1712.

Cependant le ſiége du Queſnoi ſe pouſſoit avec vigueur. Les aſſiégeans s'étant emparés de la contreſcarpe, ſe préparoient à donner l'aſſaut au corps de la place, lorſque les aſſiégés battirent la chamade, le troiſiéme de juillet. Mais la garniſon ayant refuſé de ſe rendre priſonnière de guerre, on recommença à tirer juſqu'au lendemain qu'elle ſe rendit à diſcrétion.

Les alliés prennent le Queſnoi.

Pendant que le Queſnoi occupoit les alliés, ils firent un détachement de quatorze cents chevaux, avec quantité d'officiers & de volontaires, pour faire une irruption dans quelques Provinces de France. Ce corps s'étant partagé en pluſieurs bandes, ſe répandit dans la Champagne, & dans le Soiſſonnois juſqu'au delà de Reims, & après avoir enlevé un grand nombre d'ôtages, & fait beaucoup de butin, il revint à l'armée. Le Maréchal de Villars avoit détaché plus de quarante eſcadrons pour les ſuivre. Mais ces derniers n'allérent pas loin, ſoit qu'ils euſſent appris en chemin que ce parti étoit trop avancé pour l'atteindre, ſoit qu'ils euſſent ordre de ne pas trop s'éloigner de l'armée, dans la crainte que l'on avoit d'être attaqué.

Ils envoyent des troupes ravager la Champagne.

Après le ſiége du Queſnoi les alliés entreprirent celui de Landreci. Le Prince d'Anhalt-Deſſau, Général des troupes du Roi de Pruſſe, en eut la direction. La place fut inveſtie par trente-quatre bataillons & trente eſcadrons. Le Prince Eugène couvroit le ſiége, & ne négligeoit rien pour en aſſurer le ſuccès. Il mit ſon camp hors d'inſulte, & le fortifia de telle manière, qu'il paroiſſoit impoſſible que les François ſecouruſſent la garniſon. La priſe de Landreci ouvroit aux alliés le chemin de la Champagne & de la Picardie; il importoit donc au Maréchal de Villars de ne rien épargner pour faire échouer leur deſſein.

Les alliés aſſiégent Landreci.

Les alliés avoient fait à Marchienne un grand amas de proviſions de guerre & de bouche. Ce poſte, ſitué dans des marais, & abordable ſeulement par deux chauſſées, aſſuroit la Scarpe & les convois de bateaux qui venoient d'Anvers

AN. DE J. C. 1712.

& de Tournai par l'Eſcaut. Bouchain leur donnoit un paſſage ſur cette rivière pour aller à Landreci. De plus, ils avoient fortifié un camp à Denain, afin de faciliter la communication de Marchienne à Landreci. Ce poſte étoit gardé par ſeize bataillons & trente eſcadrons, ſous les ordres du Comte d'Albemarle.

Le Maréchal de Villars réſolut de le forcer. Mais pour y réuſſir il falloit tromper le Prince Eugène. L'eſſentiel étoit de lui faire croire qu'on en vouloit à ſes retranchemens. On en vint à bout, par la ruſe & par les ordres différens que le Général François donna à ſes troupes, ſachant bien que ſon ennemi en ſeroit informé. Il paſſa l'Eſcaut au-deſſus & au-deſſous de Cambrai, traverſa enſuite le ruiſſeau de l'Eſcouvette près de Créve-Cœur, & vint camper dans la plaine. Le lendemain, à la pointe du jour, ſon armée marcha ſur ſept colonnes, appuyant ſa gauche vers Cambrai, & étendant ſa droite du côté de Landreci.

Le Prince Eugène, perſuadé que les François vouloient ſecourir cette place, fit augmenter ſes retranchemens. Il tira ſes troupes de l'aile-droite qui s'étendoit vers l'Eſcaut, & communiquoit au pont de Denain par celui de Pouvrai. Le Maréchal de Villars, charmé de lui voir prendre ces fauſſes meſures, fit partir le ſoir le Marquis de Vieux-Pont, à la tête de trente bataillons & d'une brigade d'artillerie, & lui ordonna de jetter des ponts ſur l'Eſcaut à Neuville & à Sourches. Le Comte de Broglio fut chargé avec ſa réſerve, de border de troupes les paſſages de la Seille, afin que les alliés ne puſſent être informés de ſa marche.

Les François forcent les lignes de Denain.

Le Comte ayant paſſé promtement l'Eſcaut avec ſon infanterie, marcha incontinent aux lignes qui couvroient le chemin de Marchienne à Denain, s'en rendit maître, & s'empara d'un convoi de cinq cents chariots chargés de pain deſtiné pour l'armée qui aſſiégeoit Landreci. L'eſcorte de cinq cents chevaux & de ſix cents fantaſſins, fut enveloppée & faite priſonnière de guerre. Pendant ce tems-là, l'armée Françoiſe ſe formoit & s'avançoit vers les

retranchemens de Denain. D'un autre côté, le Gouverneur de Valenciennes, en éxécution des ordres qu'il avoit reçus, ſortit au milieu de la nuit avec preſque toute ſa garniſon, & ſe trouva, comme on lui avoit marqué, à portée du camp d'Albemarle. AN. DE J. C. 1712.

Le Prince Eugène ne fut averti de la marche des François que le vingt-quatriéme de juillet à ſept heures du matin. Le mal étoit ſans reméde. On ſuppoſa néanmoins que la réſiſtance que feroient les troupes d'Albemarle dans leurs retranchemens, donneroit au ſecours le tems d'arriver. Le Prince envoya couriers ſur couriers pour hâter la marche de ſon aile-droite, mais il étoit trop tard. Les retranchemens de Denain furent emportés l'épée à la main. Les François pouſſérent les alliés la bayonnette au bout du fuſil, & les obligérent à prendre la fuite. Albemarle fit ce qu'il put pour les rallier, mais ſe trouvant preſque ſeul, il fut pris & conduit à Valenciennes. Une partie de ſon infanterie fut tuée, une autre ſe précipita dans la rivière, plus de deux mille hommes demeurérent priſonniers, & le reſte ſe ſauva à la grande armeé.

Ils s'emparent d'un poſte auprès de Pouvrai.

L'action fut à peine finie, que le Comte d'Albergoti & le Marquis de Nangis allérent s'emparer de la redoute & du pont que les alliés avoient conſtruits au village de Pouvrai. On remarqua alors combien cette précaurion étoit néceſſaire. On apperçut de l'autre côté de l'Eſcaut le Prince Eugène poſté ſur une hauteur. Dès que la tête de ſes troupes fut arrivée, il voulut reprendre la redoute de Pouvrai. Il ne s'effraya point du danger qu'il y avoit à attaquer un poſte défendu par une armée entière; mais ayant fait enſuite de ſérieuſes réfléxions ſur le péril auquel il expoſeroit ſes troupes, il jugea à propos de ſe retirer.

La journée de Denain couta aux François environ quatre cents hommes tant tués que bleſſés. Les alliés en ſauvérent à peine trois cents cinquante, de ſeize bataillons qu'ils avoient au camp de Denain. On fit ſur eux trois mille priſonniers. De ce nombre furent les Généraux Albemarle & Sickenga; les Princes de Naſſau-Siégen, d'Anhalt & de Holſtein; le Comte Corneil de Naſſau, le Ba-

AN. DE J. C. 1712.

ſon d'Albergue, les Comtes de Lippe & de Hohenzollern ; cinq Colonels & plus de trois cents officiers ſubalternes. On trouva dans ce camp douze piéces de canon, quantité de munitions de bouche & de guerre, & beaucoup d'équipages qui furent abandonnés aux ſoldats.

L'affaire de Denain fut comme l'époque du retour de la fortune dans l'armée Françoiſe. Le lendemain pluſieurs détachemens s'emparérent de Saint-Amand, où ils firent priſonniers ſix cents hommes. Ils y trouvérent quantité de munitions de guerre & de bouche, entr'autres deux balandres chargées de bled. L'abbaye d'Anchin, les Quatre-Clochérs, Hanon, Mortagne eurent le même ſort, & ſix cents hommes qui étoient dans ces différens poſtes, furent contraints de ſe rendre à diſcrétion.

Les François s'emparent de Marchienne.

Marchienne, poſte de toute autre conſéquence, fut inveſti le même jour. C'étoit le dépôt des munitions de guerre & de bouche pour l'armée des alliés, & le magaſin de réſerve qui fourniſſoit les places voiſines. On commença par déclarer au Gouverneur, que s'il gâtoit le dépôt qui étoit dans ſa place, ni lui ni ſa garniſon n'auroient aucun quartier. Comme il avoit d'environ quatre mille hommes, il ſoutint trois jours de tranchée ouverte, après quoi il ſe rendit priſonnier de guerre.

On trouva à Marchienne cent quatorze balandres chargées d'artillerie, de munitions de guerre & de bouche, & de toutes ſortes de marchandiſes. L'artillerie conſiſtoit en ſoixante & dix piéces de gros canons, quarante de campagne avec leurs affuts, une prodigieuſe quantité de poudre, de boulets, de bombes, de grenades, de carcaſſes, & beaucoup de grains, de farines & d'autres vivres. Cette perte fut d'autant plus grande, que dans le tems même qu'elle mettoit le Prince Eugène dans la néceſſité d'abandonner Landreci, elle donnoit au Général François la facilité de former des entrepriſes, qui autrement lui auroient été impoſſibles. Ces ſuccès cauſérent en France la plus grande joie, & ſemblérent redonner la vie & la vigueur à ce Royaume conſterné.

Le Général Homſpech, Gouverneur de Douai, ayant

apprîs la perte de Denain & des magaſins de Marchienne, ne douta point que ſa place ne dût être bien-tôt aſſiégée. Il retira toutes les troupes qu'il avoit miſes dans les poſtes voiſins, & fit ſortir de Lille & de Béthune trois bataillons, pour renforcer la garniſon de Douai. Cette ville fut inveſtie le huitiéme d'août. Le Maréchal de Monteſquiou eut la conduire du ſiége. La nuit du quatorziéme au quinziéme du même mois, il fit ouvrir la tranchée en même-tems devant la place & devant le fort de la Scarpe ſitué à une demi-lieue de Douai. Ces deux attaques obligérent les François de donner une grande étendue à leur circonvallation.

AN. DE J. C. 1712.

Ils prennent Douai.

Le Prince Eugène tint alors un Conſeil de guerre, où il fut réſolu d'aller forcer les lignes que les François avoient faites à Pont-à-Rache. Toute l'infanterie & quarante eſcadrons marchérent juſqu'à Ribaucourt, traînant après eux cinquante piéces de gros canons, avec un amas prodigieux de faſcines & de gabions pour combler les foſſés. L'armée des alliés fut quatorze jours en préſence des retranchemens; elle les reconnut à diverſes repriſes, & fut obligée de ſe retirer ſans avoir oſé les attaquer. Le Général Homſpech, quoique ſans eſpérance de ſecours, ſe défendit encore quelque-tems. Enfin voyant ſes dehors perdus ou ruinés, & craignant d'être emporté d'aſſaut, il offrit de rendre la place, aux mêmes conditions qu'on avoit accordées au Comte d'Albergoti dans le dernier ſiége. Le Maréchal de Villars répondit que le Prince Eugène lui avoit donné un autre éxemple dans la capitulation du Queſnoi: Qu'il étoit fâché que ce droit de repréſailles tombât ſur le Général Homſpech; mais qu'à cela près, il lui donneroit roujours des marques de ſon eſtime & de ſa conſidération. Le Gouverneur ſe rendit le huitiéme de ſeptembre, après vingt-quatre jours de tranchée ouverte, & la garniſon fut faite priſonniére de guerre.

Les alliés tiennent Conſeil de guerre.

Le Prince Eugène s'étant retiré dans le camp de Séclin, y aſſembla ſon Conſeil de Guerre. Les officiers furent d'avis d'aller occuper la plaine de Quévrain, de faire le ſiége

AN. DE J. C. 1712.

de Maubeuge, ſi le Maréchal de Villars entreprenoit celui de Bouchain, & de ne pas donner aux François le tems d'inveſtir le Queſnoi, où les alliés avoient mis en dépôt des proviſions immenſes, & la plus grande partie de leur groſſe arrillerie. Cette réſolution priſe, on envoya devant, le Prince de Heſſe-Caſſel avec quarante eſcadrons; l'armée le ſuivit de près. Le ſeptiéme de ſeptembre elle paſſa l'Eſcaut aux environs de Tournai, d'où elle continua ſa marche juſqu'à la Trouille, où elle fut obligée de s'arrêter. Elle appuya ſa droite à Saint-Guillain, étendant ſa gauche juſqu'à Malplaquet.

Les François reprennent le Queſnoi.

Le Maréchal devinant le deſſein des alliés, les prévint. Il fit avancer un gros corps de troupes ſous les ordres de Coigni & de Croiſſi, Lieutenans-Généraux, qui s'emparérent du camp de Quévrain, & maſquérent le Queſnoi; ce qui rendit impoſſible le tranſport de l'artillerie & des munitions que le Prince Eugène y avoit mis en dépôt. Le neuviéme de ſeptembre, les Maréchaux de Villars & de Monteſquiou étant arrivés, firent travailler aux lignes & aux retranchemens, & la tranchée fut ouverte la nuit du dix-huitiéme au dix-neuviéme. Ivoy, réfugié François & Major-Général, défendoit la place. Il fit un feu terrible ſur les aſſiégeans. Cinquante piéces de canon & vingt mortiers tiroient continuellement: carcaſſes, grenades, & pots à feu, rien ne fut épargné pour rebuter les François. Le Maréchal de Villars, afin de perdre moins de monde, fit pouſſer les attaques par trois ſappes. Le ſoldat y étoit à couvert de l'effet du canon, & des bombes qui par ce moyen ne produiſirent pas tout l'effet que les aſſiégés en eſpéroient, parcequ'elles tomboient ſur une terre nouvellement remuée.

Le vingt-cinquiéme de ſeptembre, à cinq heures du matin, le Maréchal de Villars fit démaſquer trois batteries de cinquante gros canons; elles tirérent toutes enſemble contre le corps de la place, & ruinérent une partie des défenſes. La garniſon répondit par un feu très-vif; mais à midi celui des aſſiégeans prit le deſſus, & démonta quelques batteries des remparts. Ivoy les fit ré-

tablir preſqu'auſſi-tôt. Son feu fut encore des plus vifs. Le Maréchal de Villars ayant fait ſauter les deux lunettes, & deux angles ſaillans du chemin couvert, ordonna l'aſſaut des autres ouvrages qui le défendoient. Les aſſiégés ſe ſauvérent dans la ville après une médiocre réſiſtance, & les François s'emparérent en même-tems de deux chemins couverts. AN. DE J. C. 1712.

Ils firent enſuite les diſpoſitions néceſſaires pour la deſcente du foſſé. Le Gouverneur le voyant comblé, & le pont achevé pour monter à l'aſſaut, demanda à capituler. Les articles furent ſignés le quatriéme d'octobre. La garniſon ſe rendit priſonnière de guerre, on laiſſa aux officiers leurs épées & leurs bagages, & aux ſoldats leurs habits. On trouva dans cette place cent ſeize piéces de gros canons, un plus grand nombre de moyennes & de petites, quarante mortiers, cinq cents milliers de poudre, des boulets, des bombes & des grenades à proportion, & des outils de toute eſpéce. Une bataille gagnée n'auroit pas valu au Maréchal de Villars de plus grands avantages.

Le Prince Eugène n'ayant pas jugé à propos de reſter dans le camp de Malplaquet, avoit fait plier les toiles à ſon armée. Il occupoit alors le camp ſitué derrière la ville de Trouille, entre la Sambre & la Haiſne. Il y reçut la nouvelle, qu'un détachement de la garniſon d'Oſtende avoit ſurpris le fort de la Knoque. Ce ſuccès le conſola un peu des pertes qu'il venoit de faire ; mais il ne put détourner le Maréchal de Villars d'entreprendre le ſiége de Bouchain. Cette place, défendue par le célébre Groveſtein, fut inveſtie au commencement d'octobre. La tranchée fut ouverte la nuit du neuviéme au dixiéme. Les travaux & les attaques furent continués juſqu'au dix-huitiéme, que les François ſe rendirent maîtres du chemin couvert. Le lendemain les ennemis capitulérent ; ils eurent le même ſort que les garniſons de Douai & du Queſnoi. En moins de quatre mois, les François reprirent ce que les alliés avoient conquis en trois campagnes. Les derniers perdirent quarante-cinq bataillons, ſans compter

Ils s'emparent de Bouchain.

An. de J. C. 1712.

pluſieurs eſcadrons, & les déſerteurs dont le nombre fut conſidérable.

Après ces expéditions, où la fortune avoit changé de parti, les deux armées ſe ſéparérent, pour entrer en quartiers d'hyver. Le Maréchal de Villars, couvert de lauriers, fut reçu de Louis le Grand comme le méritoit un Général qui l'avoit réconcilié avec la victoire, dont il avoit été ſi long-tems abandonné. Le Prince Eugène ſe rendit à la Haye, où il prit avec la République des meſures pour réparer les pertes que les alliés avoient faites. Il eut quelques conférences avec le Comte de Zinzendorff, au ſujet des Pais-Bas Eſpagnols, dont l'Empereur vouloit ſe mettre en poſſeſſion.

Les Hollandois s'oppoſent à ce que l'Empereur prenne poſſeſſion des Pais-Bas Eſpagnols.

Les Etats-Généraux s'oppoſoient à cette entrepriſe, parceque la conquête de ces Provinces avoit été faite aux frais de la Hollande. Ils ſoutenoient ne pouvoir conſentir aux prétentions de l'Empereur, que lorſqu'on leur auroit donné pour barrière, les villes que Léopold & Joſeph leur avoient promiſes, à moins que dès-à-préſent on ne les remboursât des frais immenſes que la guerre leur avoit coutés. Ils priérent enſuite le Comte de Zinzendorff, d'expoſer leurs raiſons à ſa Majeſté Impériale, & de lui faire comprendre qu'il étoit de ſon intérêt d'agir de concert avec eux, puiſque la moindre méſintelligence qui ſurviendroit entre les alliés, ne tourneroit qu'à l'avantage de l'ennemi commun.

Charles VI. trouva moins de difficulté à ſe faire couronner Roi de Hongrie. Il prenoit ce titre depuis la mort de l'Empereur Joſeph, & l'Impératrice ſa mère le lui avoit donné dans les patentes qu'elle avoit fait expédier pendant ſa Régence. Charles crut qu'il ne s'agiſſoit plus d'élection, & que la ſeule cérémonie du couronnement lui donneroit la même autorité dont ſes prédéceſſeurs immédiats avoient joui. Il n'eut pas les mêmes égards pour la Bohême. L'Empereur Joſeph s'étoit diſpenſé de ſe faire couronner à Prague; Charles prit auſſi poſſeſſion de ce Royaume ſans obſervet cette formalité. Mais comme les Hongrois regardoient le couronnement comme une cérémonie eſſentielle

au

au pouvoir du Souverain, Charles fut obligé de s'y soumettre.

AN. DE J. C. 1711.

Le vingtiéme d'avril, les Etats de Hongrie s'étoient assemblés à Presbourg, pour délibérer sur la forme du serment qu'ils devoient faire à leur Souverain. Le Prince Ragorski & le Comte Bérézini leur firent signifier une protestation de nullité contre tout ce qui s'y passeroit au sujet du couronnement. La Cour de Vienne fut bien-tôt informée de ce tacte; mais Charles, sans y avoir égard, partit le dix-huitiéme de mai, arriva à Presbourg le dix-neuviéme, & deux jours après il fut couronné Roi de Hongrie. Il promit de conserver les droits & les priviléges du Royaume, & la Noblesse lui prêta le même serment qu'elle avoit fait à Joseph en 1687. Charles traversa ensuite, à cheval, un des fauxbourgs, & monta au galop la montagne côtoyée par le Danube; & lorsqu'il fut arrivé sur le sommet, il tira son sabre, & s'en servit pour faire quatre croix en l'air, en regardant les quatre parties du monde. Il fallut s'assujettir à cette cérémonie, toute singulière qu'elle étoit, parceque le peuple la croyoit nécessaire pour donner de l'autorité à son Souverain.

L'Empereur est couronné Roi de Hongrie.

Les réjouissances publiques dont le couronnement fut suivi, n'empêchérent pas la Diète de continuer ses séances. On y délibéra sur les griefs & les plaintes que la Nation formoit contre le précédent gouvernement. Les députés demandérent entr'autres: Qu'on ne parlât plus de transmettre l'hérédité de la Couronne de Hongrie aux branches féminines de la maison d'Autriche: Qu'on fit entre le Roi & la Nation, un accord irrévocable qui eût force de loi fondamentale de l'Etat: Qu'on ne donnât les premiers emplois du Royaume qu'à des Hongrois naturels: enfin, Que les biens confisqués par les derniers Empereurs au profit de leurs Ministres & de leurs favoris, fussent rendus à leurs premiers maîtres.

Charles VI. fit de grandes promesses; mais il ne les tint pas. Les Hongrois craignant que la Cour de Vienne ne donnât encore atteinte à leurs prérogatives, témoignérent de la défiance. Le Comte Bérézini réparut dans les Pro-

Bérézini indispose les Hongrois contre le Gouvernement.

AN. DE J. C. 1712.

vinces. Il fit entendre à la Nobleſſe, Que les Miniſtres des Empereurs Léopold & Joſeph s'étoient arrogés un pouvoir inconnu aux Etats depuis le commencement de la Monarchie: Que le Conſeil de Vienne renverſant toutes les formes de la juſtice, avoit introduit cette dangereuſe maxime, que la volonté du Prince éroit l'unique arbitre des biens, de la vie & de la liberté de ſes ſujets: Que le tems étoit venu de faire revivre les anciens priviléges de la Nation, & de rétablir cette harmonie politique qui doit être entre l'autorité du Souverain & l'obéiſſance des ſujets.

Journ. hiſt. du mois d'Août. 1712. t. 2.

Ce diſcours éblouit pluſieurs Gentils-hommes. Quatre à cinq cents Hongrois parurent en armes à Balaton, dans la haute-Hongrie. La Cour de Vienne en ayant eu avis, envoya auſſi-tôt de ce côté-là deux régimens, dont la préſence empêcha qu'il n'y eût de plus grands mouvemens. Le Cardinal Saxe-Zeirs ſe rendit à Preſbourg. Il y renouvella les promeſſes que l'Empereur avoit faites, & la Diète ſe ſépara, ſur l'aſſurance que dans peu elles ſeroient éxécutées.

L'Empereur établit de nouveaux impôts dans ſes pais héréditaires.

Cependant l'Empereur fit publier à Vienne un édit concernant ſes païs héréditaires. Il y ordonnoit, Que dans l'eſpace de ſix mois, les propriétaires des maiſons, terres, contracts de rentes & autres biens immeubles, payeroient à la caiſſe générale d'Autriche, un pour cent de tous les capitaux: Qu'outre cela, juſqu'à la fin de la guerre, ils donneroient chaque année, douze pour cent de leurs revenus de quelque nature qu'ils fuſſent.

Tentatives du Duc de Wirtemberg pour forcer les lignes de Weiſſembourg.

Une partie du produit de ces taxes fut envoyée au Duc de Wirremberg, pour entretenir l'armée qu'il commandoit ſur le Rhin. Ce Général voulant mettre à contribution les deux Alſaces, & y établir ſes quartiers d'hyver, conçut le deſſein de forcer les lignes de Weiſſembourg. Avant de rien entreprendre, il répandit le bruit qu'il venoit de recevoir un ordre de faire un gros détachement de ſes troupes pour l'envoyer en Flandre; de renforcer les garniſons de Landaw & de Philipſbourg, & de repaſſer le Rhin avec le reſte de ſon armée. Pendant quelques jours, il fit plu-

sieurs mouvemens pour confirmer ce qu'il avoit dit. Le projet n'étoit point sans apparence de réussite, & le succès n'auroit pas procuré aux Impériaux moins d'avantages que de gloire ; mais la manœuvre du Duc de Wirtemberg ne put tromper la vigilance du Maréchal d'Harcourt. Ce Général prit toutes les précautions nécessaires pour bien défendre ses lignes. AN. DE J. C. 1712.

Le mystère fut enfin dévoilé le quinziéme d'août. Le Duc, pendant la nuit, fit marcher son armée sur deux colonnes. Le Maréchal qui en fut averti, envoya à la découverte un Capitaine de grenadiers avec un petit détachement. Cet officier s'étant un peu trop avancé, se trouva entre les deux colonnes, éloignées de deux portées de fusil. Aussi-tôt il partagea sa petite troupe en deux corps. Le Lieutenant qui en commandoit un, marcha quelques pas, & fit sa décharge sur une colonne, pendant que le Capitaine faisoit la sienne sur l'autre. Le détachement se jetta ensuite dans un chemin creux & se sauva. Les Impériaux crurent que les François les avoient prévenus. Les deux colonnes se rapprochérent ; mais avant de se reconnoître, elles firent feu l'une sur l'autre, & par cette méprise, elles avertirent de leur marche le Duc d'Harcourt. Ses troupes coururent aux armes, se mirent en état de défense, & obligérent l'ennemi de se replier sur Weissembourg. Il canona la place pendant deux jours ; la garnison Françoise & les autres troupes du Maréchal y répondirent par un feu supérieur. Enfin les Impériaux décampérent, la nuit du dix-huitiéme au dix-neuviéme. Ils abandonnérent deux batteries, & laissérent sur la place deux cents hommes tant tués que blessés. Ils repassérent le Rhin le vingt-troisiéme de septembre, & se retirérent dans les lignes d'Ettingen.

Affaires d'Italie & d'Espagne.

Les Impériaux furent un peu plus heureux en Italie ; ils se rendirent maîtres de Porte-Hercole. En Espagne, le Comte de Staremberg, quoique délivré par la mort du Duc de Vendôme, du plus formidable de ses ennemis, n'entreprit rien de considérable. Le Roi Philippe se voyant sur le point d'avoir la paix, ordonna à ses Généraux d'é-

AN. DE J. C. 1712.

viter toute action, & de ſe tenir ſeulement ſur la défenſive. Du côté du Dauphiné, on ſe contenta de s'obſerver, & de faire quelques courſes les uns ſur les autres. Quant au Roi de Portugal, il ſecondoit les deſſeins de la Reine Anne pour la paix de l'Europe, & il ne demandoit pas mieux que d'embraſſer la ſuſpenſion d'armes qu'elle lui avoit propoſée.

Affaires du Nord.

Cette Princeſſe avoit projetté en même-tems, de rétablir la tranquillité dans le Nord. Elle offrit ſa médiation au Czar, & aux Rois de Pologne & de Danemarck, pour les accommoder avec Charles XII. Roi de Suéde. Mais Charles ſe repaiſſoit à Bender, de l'eſpérance de commander cent mille Turcs que le Sultan lui avoit promis pour faire la guerre en Moſcovie & en Pologne. D'un autre côté, ſes ennemis vouloient profiter de ſon éloignement, pour lui enlever ſes plus belles Provinces. Le Czar & le Roi de Pologne envoyoient des troupes dans la Poméranie, & menaçoient de faire les ſiéges de Wiſmar & de Stralſund. Sa Majeſté Danoiſe qui vouloit s'emparer du Duché de Brême, fit marcher un corps d'armée vers Staden qu'elle avoit réſolu d'aſſiéger.

La Cour de Suéde ſollicite pluſieurs Princes d'entrer dans ſes intérêts.

Sternkock, réſident de Suéde auprès de l'Empereur, ſe plaignit à ce Prince de ces hoſtilités. Il demanda l'exécution du traité d'Oſnabrug, par lequel le Corps Germanique garantit pour toujours à la Suéde la Poméranie & le Duché de Brême. Le Général Craſſau employa auſſi ce motif, pour engager le Roi de Pruſſe, l'Electeur de Hanover, & le Duc de Wolfembutel à ne pas ſouffrir qu'on allumât la guerre dans leur voiſinage. Ces Princes, par bienſéance ou par un autre motif, envoyérent quelques troupes à Staden. Stakelberg, Commandant de la garniſon, les diſtribua dans les ouvrages extérieurs de la place. Mais l'armée Danoiſe ayant commencé à travailler à ſes lignes de circonvallation, les Pruſſiens & les Hanovériens évacuérent leurs poſtes, & ſe retirérent ſur le territoire de Hambourg, pour obéir à l'ordre qu'ils venoient de recevoir.

La Régence de Suéde, étonnée de cette conduite, eſ-

péroit du moins que l'armée de neutralité s'oppoſetoit aux entrepriſes des alliés. Les troupes dont elle étoit compoſée, prirent en effet leur route du côté de l'Oder ; mais loin de s'oppoſer à l'entrée des Saxons en Poméranie, elles ſouffrirent encore que le Czar fit paſſer dans cette Province une nombreuſe armée de Moſcovites. On ne comprenoit pas les raiſons que pouvoient avoir le Roi de Pruſſe & les Princes de Brunſwic, de voir tranquillement tant de troupes étrangères inonder la Germanie ſeptentrionale. On étoit cependant informé de l'offre que le Roi Auguſte, de concert avec le Czar, avoit faite au Roi de Pruſſe, de lui donner la ville de Stétin, s'il vouloit fournir l'artillerie & les munitions néceſſaires pour en faire la conquête ; mais on ſavoit auſſi qu'il avoit rejetté cette propoſition. Néanmoins la ſuite découvrit la politique de ce Prince. Il ne voulut point paroître entrer dans cette guerre, parcequ'il avoit réſolu de ſe faire donner le ſéqueſtre de la Poméranie Suédoiſe, afin d'en acquérir la propriété. AN. DE J. C. 1712.

Le Roi de Danemarck ne trouvant aucune oppoſition de la part des Princes de la baſſe-Saxe, entreprit le vingt & uniéme d'août, le ſiége de Staden. Quarante-huit canons & douze mortiers firent un feu ſi conſidérable, qu'en peu de jours une partie de la ville fut ruinée. Les bourgeois conſternés, forcérent le Gouverneur de faire battre la chamade. Mais ſes conditions n'ayant pas été acceptées, les attaques recommencérent. Les Danois, après s'être emparés de quelques ouvrages, ſe logérent ſur le chemin couvert, & dreſſérent des batteries qui ruinérent une partie de ce qui reſtoit d'édifices, & mirent le feu aux magaſins à poudre. Le Gouverneur ſe trouvant alors hors d'état de faire une plus longue réſiſtance, fut obligé de ſubir la loi que le vainqueur voulut lui impoſer. La garniſon ſe rendit priſonnière de guerre. Elle ſortit de Staden le huitiéme de ſeptembre, & le neuviéme, cinq bataillons Danois prirent poſſeſſion de la ville. Le Roi de Danemarck s'empare de Staden.

Par la conquête de cette place, le Roi de Danemarck ſe trouvoit maître de la plus grande partie du Duché de

AN. DE J. C. 1712.

Brême. Il fit repaſſer l'Elbe à ſon armée, & l'envoya dans le Holſtein pour y prendre quelque repos.

La garniſon de Wiſmar fait des courſes dans le Holſtein Danois.

Un corps de troupes Danoiſes, ſous le Général Rantzau, faiſoit depuis pluſieurs mois le blocus de Wiſmar, dans le Duché de Meckelbourg. Les avenues de la place n'étoient pas ſi bien gardées, que le Gouverneur ne pût envoyer des détachemens aſſés loin du voiſinage. Le Colonel Baſſewits, à la tête de trois cents dragons, ſortit de la ville, pénétra dans le Holſtein Danois, & après y avoir ramaſſé un riche butin, il retourna par les Duchés de Lawembourg & de Meckelbourg. Le Général Rantzau l'attendoit aſſés près de Wiſmar; mais Baſſewits trouva le moyen d'en informer le Gouverneur. Celui-ci détacha ſix cents fantaſſins & deux cents dragons. A leur approche les Danois ſe retirérent, & le partiſan rentra dans Wiſmar avec ſa troupe & ſon butin.

Siége de Stralſund.

La garniſon de Stralſund, qui faiſoit auſſi des ſorties fréquentes, fut plus d'une fois aux priſes avec des détachemens Saxons & Moſcovites. Ces petits combats n'étoient que le prélude d'une action plus conſidérable. Le Général Steinbok, illuſtre pour avoir chaſſé de Scanie les Danois, & pour avoir vaincu leurs troupes avec de nouvelles milices, ſoutint quelque-tems la réputation des armes Suédoiſes; il entreprit même de livrer bataille aux alliés avec ſeize mille fantaſſins & ſix mille chevaux.

Suſpenſion d'armes entre les Saxons & les Suédois.

Les Saxons & les Moſcovites ſe réunirent, & ſe retranchérent ſur la rivière de Ribrits, en attendant la jonction des Danois. Steinbok, campé près de Wiſmar, attendoit auſſi quelques renforts de Suéde. Ne pouvant attirer ſes ennemis à une bataille, il convint avec eux d'une ſuſpenſion d'armes juſqu'au ſeiziéme de décembre. Le dix-ſeptiéme, il apprit que les Saxons & les Moſcovites avoient donné un rendés-vous aux Danois, pour ſe réunir afin d'attaquer de concert l'armée Suédoiſe. Steinbok n'avoir pas encore reçu les ſecours qu'on lui envoyoit. Trop foible pour ſoutenir les efforts de trois armées, il prit la réſolution de prévenir leur réunion. Le vingtiéme de décembre, il marcha aux Danois, qu'il trouva rangés en

bataille ſur une hauteur près de Gadebuſch, dans le Duché de Meckelbourg ; leur droite appuyée à un bois, la gauche & le front couverts d'un marais. Leur armée étoit de vingt-deux bataillons & de quatre-vingt eſcadrons, y compris trente-deux eſcadrons de Saxe qui la joignirent quelques heures avant le combat. Celle de Steinbok conſiſtoit en onze régimens d'infanterie & cinquante-deux eſcadrons. Elle ne pouvoit aller aux Danois, qu'en traverſant le marécage ſous le feu de leur artillerie. Les Suédois le paſſérent, le fuſil ſur l'épaule. Ils s'arrêtérent à douze pas environ du front de leur ennemi, & après avoir eſſuyé ſa décharge, ils firent la leur ſi à propos qu'ils ne perdirent preſque pas un coup.

AN. DE J. C. 1712.

L'action commença entre onze heures & midi, par la droite des Suédois ; peu après elle devint générale. La gauche des Danois, après avoir combattu quelque-tems, fut enfin culbutée. La droite, ſoutenue de quelque cavalerie, fit une plus longue réſiſtance ; le combat y fut des plus acharnés & des plus ſanglans. L'infanterie Danoiſe repouſſée, ſe rallia, & revint pluſieurs fois à la charge. Le combat ſe maintint pendant trois heures, par le courage & la valeur des deux partis ; enfin, les Suédois firent des efforts ſi puiſſans, que les Danois & les Saxons furent contraints de plier. Ils ſe retiroient en bon ordre, lorſqu'ils ſe trouvérent chargés par la cavalerie de Steinbok, qui les pourſuivit l'épée dans les reins pendant plus d'une demi-lieue juſqu'à Rudegaſt. Les vainqueurs ne furent arrêtés que par la nuit, & par les défilés qui ſont au-delà de ce village. Les Danois ſe retirérent en partie dans le Holſtein, laiſſant ſur la place environ trois mille hommes tués, beaucoup de bleſſés, & quatre mille priſonniers ou environ ; le bagage qu'ils avoient mis dans Gadebuſch demeura aux vainqueurs avec toute leur artillerie.

Bataille de Gadebuſch gagnée par les Suédois.

Lettre du Comte de Steinbok dans le Journal du mois de Février 1713. p. 123.

L'auteur de la vie de Charles XII. rapporte, que dans cette action, *Les Suédois gardérent toujours leurs rangs ; & que même après que la victoire fut décidée, il n'y eut pas un ſoldat qui osât ſe baiſſer pour dépouiller ſon ennemi tué à ſes pieds. Ils attendirent que la prière eût été faite*

M. de Voltaire hiſt. de Charles XII. Roi de Suéde.

AN. DE J. C. 1712-1713.

ſur le champ de bataille : tant ils étoient inébranlables dans la diſcipline ſevère à laquelle leurs Généraux les avoient accoutumés. L'hiſtorien rapporte ce fait, pour l'avoir entendu raconter à M. le Comte de Saxe, aujourd'hui Maréchal-Général des armées de France. Ce Seigneur, qui étoit fort jeune alors, faiſoit ſes premières armes dans cette campagne ; il eut même un cheval tué ſous lui pendant cette action.

Les Suédois entrent dans le Holſtein Danois.

Steinbok, après ſa victoire, fit repoſer ſes troupes pendant quelques jours. Il prit enſuite la route du Holſtein Danois, où il entra au commencement de janvier. Il envoya auſſi-tôt des dérachemens pour mettre tout le païs à contribution. Le Général Suédois, informé que les Danois amaſſoient des proviſions à Altena ſur l'Elbe, au-deſſus de Hambourg, & que la plupart des maiſons étoient remplies de farines, de pains & de fourages, fit marcher ſon armée vers cette ville, pour s'emparer de ces magaſins, ou pour les faire bruler s'il ne pouvoit les emporter. Il s'arrêta à ce dernier parti, parcequ'il ſentit bien qu'il n'avoit pas aſſés de voitures pour éxécuter le premier ; il réſolut même de n'en pas faire à deux fois, & de bruler la ville en même-tems.

Ils brulent la ville d'Altena.

Les Magiſtrats, informés de la réſolution de Steinbok, vinrent ſe jetter à ſes pieds, & offrirent cinquante mille écus pour ſe racheter du feu. Le Général en demanda deux cents mille. Les députés lui ayant repréſenté qu'ils ne pouvoient trouver cette ſomme, il les renvoya, & leur donna la permiſſion de ſauver leurs effets. La nuit du huitiéme au neuviéme de janvier, il fit diſtribuer des mêches à une partie du régiment de Stromfeld. Les ſoldats enfoncérent les portes d'Altena ; ils y entrérent le flambeau à la main, & mirent le feu à la plupart des maiſons. En moins de quatre heures, la ville fut embraſée ; il n'y eut qu'environ cent maiſons qui furent ſauvées de l'incendie.

Le Général Steinbok juſtifie ſa conduite envers Altena.

Les Généraux Saxons & Danois écrivirent au Comte de Steinbok, pour lui demander raiſon d'un procédé ſi violent. Le Général Suédois répondit, Que le droit de repréſailles,

repréſailles, & une néceſſité indiſpenſable, l'avoient contraint de ſe livrer à ſon reſſentiment: Que ſi l'excès commis ſur Altena étoit condamnable, il falloit en accuſer les Moſcovites & les Danois qui en avoient donné l'exemple; & qu'ils jugeroient du motif de ſon procédé, par un manifeſte où il déduiroit les raiſons de ſa conduite. En effet, il publia un écrit, dans lequel il rappelloit le ſouvenir des excès que les ennemis de la Suéde avoient commis dans la Poméranie & le Duché de Brême. Il y peignoit avec les couleurs les plus triſtes, la misère où ces deux Provinces étoient réduites, l'embraſement des bourgs & des villages, l'incendie de Staden, & d'autres déſordres qu'il attribuoit ſur-tout aux Moſcovites & aux Danois. *La Sélande Danoiſe*, diſoit-il, *& la Saxe ſeront des témoins irréprochables, que les Suédois n'ont jamais eu recours au flambeau, que lorſque la raiſon de la guerre les y a forcés.* An. de J. C. 1713

Les Généraux Flemming & Scholten répondirent, Qu'on ne pouvoit comparer l'incendie d'Altena avec les boulets rouges qui avoient ruiné Staden: Que cette dernière ville étant fortifiée, avoit eſſuyé un ſiége: Qu'ainſi les Danois avoient pu légitimement employer tous les moyens dont on ſe ſert ordinairement pour attaquer une place; mais qu'Altena étant ſans défenſe, & une ville ouverte aux ennemis comme aux amis, on ne pouvoit mettre en paralléle un bombardement avec un incendie fait à deſſein; & que la différence étoit auſſi grande, que celle qui ſe trouve entre un carnage qu'on ne peut éviter dans une bataille, & un maſſacre de gens qui ne ſont pas en état de ſe défendre. Réponſe des Généraux Saxons & Danois.

A l'égard de la modération des Suédois dans la Sélande, on répondit: Que le Roi de Suéde étant venu dans cette Province, non comme ennemi, mais comme un garant de la paix, il n'avoit pu y commettre des hoſtilités: Que pour ce qui concernoit la prétendue humanité que ce Prince avoit éxercée dans la Saxe, ſon intérêt y avoit eu plus de part que l'humanité même: Qu'avec les vingt-trois millions qu'il avoit tirés de cette Province, on au-

An.e de J. C. 1713.

roit pû en rebâtir les édifices, s'ils avoient été réduits en cendres : Que ſi les Suédois avoient mis tout à feu & à ſang, ils n'auroient pu recruter, habiller, & remonter leurs troupes ; & que Charles XII. ne ſeroit pas ſorti de la Saxe avec une armée de quarante-trois mille hommes, autrefois couverte de fer, alors brillante d'or & d'argent, & enrichie des dépouilles des Saxons.

Pluſieurs Princes de l'Empire s'aſſemblent à Brunſwic.

Journal hiſt. au mois de Mars 1713 t. 17. p. 201. &c.

Cette réponſe fut approuvée des Cercles de l'Empire. Toute l'Allemagne cria contre la violence des Suédois. Cependant la crainte que cette guerre n'eût des ſuites fâcheuſes pour l'Empire, obligea pluſieurs Princes de convoquer une aſſemblée à Brunſwic. Les Miniſtres de l'Empereur, du Roi de Pruſſe, des Ducs de Hanover & de Wolfembutel, de l'Evêque de Munſter & du Landgrave de Heſſe s'y rendirent. Ils repréſentérent, que dans la conjoncture préſente, on ne pouvoit veiller avec trop de ſoin à la défenſe de la baſſe-Allemagne, & qu'il falloit prendre toutes les meſures néceſſaires pour faire ceſſer les déſordres dont les Cercles maritimes avoient déja reſſenti de funeſtes effets. Il fut donc réſolu : Qu'on feroit une alliance de neutralité, qui ſeroit ratifiée par la Diète de l'Empire : Qu'on mettroit ſur pied une armée de vingt mille hommes, dont le contingent ſeroit réparti ſur l'Empereur, le Roi de Pruſſe, les Electeurs Palatin & de Hanover, l'Evêque de Munſter & le Landgrave de Heſſe : Que chaque Prince entretiendroit à ſes dépens les troupes qu'il fourniroit : Que cette armée camperoit ſur l'Elbe, & qu'on en offriroit le commandement au Prince Eugène :

Réſolutions de l'Aſſemblée.

Qu'on obligeroit les Puiſſances qui étoient en guerre, d'abandonner les frontières de l'Empire dans le terme de trois ſemaines : Qu'on éxigeroit d'elles des ſûretés pour le dédommagement des torts qu'elles avoient cauſés dans quelques Provinces d'Allemagne, & qu'en cas de refus, elles ſeroient déclarées ennemies du Corps Germanique :

Que cette déclaration ſeroit faite aux Suédois dans les termes les plus forts, & qu'on ménageroit le Czar de Moſcovie : Que les places du Duché de Meckelbourg ſeroient évacuées ; mais que celles de Poméranie & du païs de

Brême, ſeroient miſes en ſéqueſtre entre les mains de l'Empereur : Que ſa Majeſté Impériale laiſſeroit au Roi de Danemarck la jouiſſance des revenus du Duché de Brême, après en avoir retiré les frais du ſéqueſtre : AN. DE J. C. 1713.

Qu'on ne permettroit pas aux Suédois de retourner en Pologne : Qu'on leur laiſſeroit la liberté de mettre des garniſons dans les places qu'ils avoient dans l'Empire, & qu'on obligeroit le reſte de repaſſer la mer, ſans que les Danois ni leurs alliés puſſent les inquiéter dans leur route :

Que ſi l'une ou l'autre Puiſſance étoit défaite dans une bataille, alors l'armée de l'Empire ſe joindroit au parti le plus foible ; mais que ſi hors de ce cas quelque Prince ſe liguoit avec les Suédois, l'armée de neutralité agiroit contre lui, & qu'on ne recevroit point les excuſes du Général Steinbok, ſous prétexte de l'abſence du Roi ſon maître : Qu'après l'évacuation des frontières de l'Empire, ſi les Puiſſances ennemies étoient dans la réſolution de faire la paix, l'Empereur & le Corps Germanique offriroient leur médiation, & indiqueroient le congrès à Lubec. Ces conventions furent arrêtées au mois de janvier 1713.

Les armées confédérées ſe raſſemblent.

Tandis qu'on délibéroit à Brunſwic ſur les moyens de chaſſer de la baſſe-Allemagne les troupes étrangères, Steinbok tiroit du Holſtein Danois des contributions éxorbitantes. Tout vainqueur qu'il étoit, il ne put empêcher les Saxons, les Moſcovites & les Danois, de ſe réunir près de Gottorp le vingt-cinquiéme de janvier. Leur armée étoit compoſée de cinquante-ſept bataillons, & de cent dix-neuf eſcadrons, ſans compter un corps de dix mille hommes que le Roi de Danemarck leur envoyoit. Celle de Steinbok n'étoit que de dix-ſept à dix-huit mille Suédois. Ce Général, trop foible pour tenir la campagne, jugea à propos de ſe retrancher à Gardingen. Il appuya ſa gauche à Huſum, ſa droite à la rivière d'Eyder, ayant à dos la mer du Nord d'Allemagne, & devant lui quelques défilés qu'il fit fortifier.

Quelqu'avantageux que fût ce camp, Steinbok couroit riſque d'y être affamé ; toute ſa reſſource étoit de gagner la Pométanie. Pour cet effet, il fit conſtruire plu-

AN. DE J. C. 1713.

ſie irs ponts ſur l'Eyder, afin d'y faire paſſer ſes troupes. Les alliés, campés à quelques lieues de-là, ayant eu avis de ce mouvement, le Czar envoya reconnoître le camp des Suédois. Sachant où ils vouloient diriger leur marche, il prit cinq bataillons de ſes gardes à pied & quelques dragons, & marcha au retranchement que Sreinbok avoit fait élever ſur une digue. Le douziéme de février, dès le matin, elle fut attaquée par les Moſcovites; trois cents Suédois qui la défendoient les repouſſérent. Le Czar revint à la charge, & fut encore repouſſé. Alors il fit avancer de l'infanterie par les marécages, afin de prendre en flanc les Suédois; l'officier qui commandoit ſur la digue eut ordre de ſe retirer. Les Moſcovites ne trouvant plus d'ennemis, s'emparérent de la digue, & le Czar entra dans Frédéricſtadt, que Stackelberg, Général Suédois, venoit d'évacuer.

Les Moſcovites forcent la digue qui défendoit le camp des Suédois.

Steinbok, comme je l'ai déja dit, quoique bien retranché dans ſon camp de Gardingen, couroit riſque d'y périr faute de vivres. La cavalerie manquant de foin & d'avoine, diminuoit tous les jours; les chevaux conſumés de faim & de froid, mouroient au piquet. Aucun convoi ne pouvoit arriver, & le ſoldat ſe voyoit réduit à ménager ſon pain pour ſubſiſter encore quelques jours. Dans cette extrémité, Steinbok réſolut d'aller camper ſous le canon de Tonningen. Maître une fois de ce poſte, il croyoit s'aſſurer des commodités qu'une armée peut tirer des païs qui ſont derrière elle, lorſque les devants ſont ruinés ou occupés par l'ennemi; mais la difficulté étoit d'y faire conſentir l'adminiſtrateur du Duché de Holſtein-Gottorp. Le Duc craignoit qu'on ne prit cette démarche pour une rupture de la neutralité qu'il avoit obſervée juſqu'alors, & que les Princes garans du traité de Brunſwic, ne le déclaraſſent ennemi de l'Empire.

Le Duc de Holſtein reçoit les Suédois dans Tonningen.

Tonningen appartenoit en Souveraineté à Charles-Frédéric de Holſtein. Ce Prince, âgé de douze ans, étoit neveu du Roi de Suéde, & fils du Duc tué à la bataille de Craſſaw. L'Evêque de Lubec, ſon oncle, gouvernoit en qualité d'adminiſtrateur, les Etats du jeune Frédéric.

Il ſe voyoit réduit, ou à perdre entiérement l'armée du Roi de Suéde, dont le Duc ſon neveu pouvoit être l'héritier, ou s'il la ſauvoit, à attirer ſur le Holſtein la vengeance du Danemarck. Mais conſidérant que s'il refuſoit a la Suéde le ſervice qu'elle lui demandoit, les Etats de ſon neveu n'en ſeroient pas moins ruinés par les Danois, il réſolut de recevoir Steinbok dans Tonningen, & de permettre à ſes troupes d'occuper la ville, pourvu qu'il n'en fit point entrer dans le château. AN. DE J. C. 1713.

Comme cette convention étoit ſecréte, il ne voulut point la faire ſavoir par écrit au Colonel Wolf, Commandant de Tonningen, craignant que ſa lettre ne fût interceptée par les ennemis. Il lui marqua par un billet, qu'il eût à ſe conformer aux ordres que le Comte de Réventlau & le Baron Bannier lui ſignifieroient de ſa part; que tout ce que ces deux Miniſtres ſigneroient dans ſon protocolle, ſeroit regardé comme étant émané de l'adminiſtrateur, & que dans l'éxécution des ordres qu'on lui donneroit, il s'appliquât de ſon mieux à ſauver les apparences de la neutralité.

Il fallut donc que Wolf prît ſur lui de recevoir les Suédois dans ſa place, & de paroître infidéle au ſerment qu'il avoit fait à ſon Souverain. Cette ruſe ne tourna qu'au malheur du Duc de Holſtein, de ſes Etats & des Suédois. Les alliés s'emparérent de Sléeſwic, de Kiel, d'Eckenforde, de Gottorp, & de pluſieurs autres places du Holſtein Ducal. Steinbok, reſſerré de tous côtés, s'approcha de Tonningen. Une partie de ſes troupes fut reçue dans la ville, & l'autre campa dehors ſous le canon de la place. Sur l'avis qu'en eurent les alliés, ils réſolurent de marcher à l'ennemi pour le bloquer dans le terrain qu'il occupoit & l'y affamer. Steinbok faiſoit alors conſtruire un pont ſur l'Eyder près de Tonningen. Par ce moyen il eſpéroit envoyer des détachemens dans la Dytmarſie afin d'en tirer des vivres; mais le Czar, pour lui ôter cette reſſource, fit attaquer le pont par un corps de troupes. Douze cents Suédois qui en avoient la garde, s'y défendirent pendant trois heures; ils l'abandonnérent enſuite, & rejoignirent leur armée.

Etat préſent de la Suéde par Robinſon. p. 364. &c.

Journal hiſt. de 1713. p. 258.

AN DE J. C. 1713.

Les Moſcovites avoient leurs quartiers à la gauche de l'Eyder, entre le camp des Suédois & Frédericſtadt. Ils y firent des lignes de deux toiſes de largeur & de neuf pieds de profondeur. Ces lignes étoient ſoutenues de redoutes, de fortins d'eſpace en eſpace, & de leur artillerie, avec des épaulemens pour ſe couvrir du canon. Le Czar prenoit ces ſûretés, afin de faire tranquillement le voyage qu'il méditoit. Il donna le commandement de ſes troupes au Prince Menzicow, & partit pour Hanover le vingt-cinquiéme d'août, où il arriva le vingt-huitiéme du même mois.

Le Czar ſollicite le Duc de Hanover & le Roi de Pruſſe d'entrer dans la ligue contre la Suéde.

Il vouloit engager l'Electeur dans la ligue contre la Suéde, mais il ne put en obtenir que des vivres & quelques munitions. Il ſe rendit enſuite à Berlin, où il eut deux conférences avec le nouveau Roi de Pruſſe. Ce Prince conſentit à ce que les Moſcovites qui occupoient la Poméranie, tiraſſent du Brandebourg tout ce qui pouvoit leur être néceſſaire. Le Czar, après avoir pris toutes ces meſures, retourna dans ſes Etats, où on lui aſſembloit une armée de trente mille hommes qui devoit aller attaquer la Finlande.

Mort de Frédéric Roi de Pruſſe.

Le Roi de Pruſſe dont le Czar recherchoit l'alliance, étoit Frédéric-Guillaume. Ce Prince venoit de ſuccéder à Frédéric, ſon père, mort à Berlin le vingt-cinquiéme de février 1713. à l'âge de cinquante-ſix ans. Il avoit épouſé le vingt-troiſiéme d'août 1679. Eliſabeth-Henriette, ſa couſine germaine, fille de Guillaume, Landgrave de Heſſe-Caſſel. Après la mort d'Eliſabeth, Frédéric fut marié en 1685. avec Amélie-Charlotte de Hanovet, ſœur du Duc de ce nom. Amélie étant morte le trente & uniéme de janvier 1705. Frédéric épouſa le dix-neuviéme de novembre 1708. Sophie-Louiſe de Meckelbourg-Swérin.

Frédéric-Guillaume lui ſuccéde.

Frédéric-Guillaume, qui ſuccéda au Prince ſon père dans tous ſes titres & Etats, nâquit du ſecond mariage, l'onziéme d'août 1688. En 1706. il avoit épouſé la Princeſſe Electorale de Hanover, & il en avoit déja eu pluſieurs enfans lorſque ſon père mourut. Le vingt-ſixiéme de février 1713.

il fut proclamé à Berlin ; Electeur de Brandebourg & Roi de Pruſſe. Il commença ſon régne par éteindre les penſions des courtiſans, & par diminuer les gages des officiers de ſa Cour. On crut d'abord que ſes inclinations tournoient à la guerre, parcequ'il ne fit alors aucune réforme dans ſes troupes, que l'on faiſoit monter à cinquante mille hommes. C'étoit en effet pour ſoutenir ſes prétentions ſur la ſucceſſion de la maiſon de Naſſau-Orange, dont il ſe diſoit le plus proche héritier. Mais s'étant accommodé avec la France, par un traité particulier qui fut conclu à Utrecht en 1713. il licencia environ ſept mille hommes, & conſerva le reſte de ſes troupes pour remplir le traité qu'il avoit fait avec les Rois de Pologne & de Danemarck. Il s'étoit engagé de leur fournir des ſecours contre la Suéde. AN. DE J. C. 1713.

Steinbok, Général de cette Couronne, demeuroit toujours bloqué avec la ville de Tonningen, où il ſe trouvoit inveſti de tous côtés. Manquant de vivres & de proviſions, & la faim le preſſant encore plus que ſes ennemis, il envoya dire aux Généraux des alliés, qu'il ſouhaitoit avoir avec eux une entrevue. Il offrit de retourner avec toutes ſes troupes dans la Poméranie Suédoiſe, pourvu qu'on lui laiſſât le paſſage libre, & qu'on lui fournit des vivres ſur ſa route. Il promettoit même de les payer. Les alliés, bien loin de lui accorder cette liberté, demandérent au contraire que l'armée Suédoiſe poſât les armes, & qu'elle ſe rendit priſonnière. A cette propoſition, Steinbok rompit la conférence, & retourna dans ſon camp, réſolu de prendre ſon parti ſur la conjoncture que le tems lui préſenteroit. Steinbok offre de ſe retirer en Poméranie.

Son armée étoit diminuée de plus de moitié ; le reſte étoit à la veille de périr de faim ou de maladie. Les marais & les rivières, qui auroient fait la ſûreté des Suédois s'ils euſſent eu des vivres, devenoient pour eux une eſpéce de priſon où ils manquoient de tout, & d'où ils ne pouvoient ſortir, parceque les paſſages étoient gardés par ſoixante mille ennemis.

Steinbok, pour ſauver ſes troupes, fut obligé de re-

An. de J. C. 1713.

nouer les conférences. Elles ſe tinrent à Oldenſworth, depuis le huitiéme de mai juſqu'au quinziéme. Enfin, le Roi de Danemarck s'étant déſiſté de la prétention qu'il avoit formée de ſe rendre maître de Tonningen, on convint, le ſeiziéme de mai, de pluſieurs articles, dont le principal fut que l'armée Suédoiſe ſe rendroit priſonnière, & qu'on en échangeroit les officiers & les ſoldats, pour les Danois & les Saxons que la Suéde retenoit priſonniers.

Il ſe rend priſonnier avec ſes troupes.

Après l'éxécution de ce traité, les Saxons & les Moſcovites retournérent en Poméranie, mais les Danois continuérent le blocus de Tonningen. Le Roi de Danemarck ſoutenoit que le Duc de Holſtein & l'Evêque adminiſtrateur avoient violé la neutralité, qu'ainſi il étoit en droit de leur faire la guerre. Cependant Steinbok, en ſortant de Tonningen, avoit aſſuré qu'il n'y étoit entré que par ſtratagême. Wolf, Commandant de la place, jura qu'il avoit été trompé, & aima mieux ſubir la honte de s'être laiſſé ſurprendre, que de divulguer le ſecret de ſon maître. Mais le Roi de Danemarck, qui ne convenoit point de la ſurpriſe, ſe prépara à faire dans les formes le ſiége de Tonningen. Il n'ignoroit pas qu'il y avoit des Princes de l'Empire qui s'oppoſeroient à cette expédition; mais d'un autre côté, il ne pouvoit ſe réſoudre à abandonner la conquête du Holſtein qu'il vouloit réunir à ſes Etats d'Allemagne, & il ſe voyoit ſi puiſſamment protégé par les Saxons & les Moſcovites, qu'il ne douta pas qu'il ne pût ſans danger venir à bout de ſon entrepriſe.

Les Danois continuent le blocus de Tonningen.

Le Duc de Holſtein ſollicite les Princes de l'Empire de lui donner du ſecours.

Le Duc de Holſtein & ſon oncle l'adminiſtrateur, trop foibles pour repouſſer l'ennemi, firent éclater leurs plaintes en Allemagne, en Suéde & en Angleterre. Ils écrivirent à l'Empereur, au Roi de Pruſſe, à l'Electeur de Hanover, & à la Reine Anne, & conjurérent toutes ces Puiſſances d'interpoſer leur médiation pour faire ſortir du Holſtein les Danois, & ils les preſſérent par le motif des promeſſes qu'elles avoient faites de garantir les traités d'Altena & de Travendal.

Le Roi de Pruſſe, touché de la ſituation fâcheuſe où ſe trouvoit le Prince de Holſtein, fit déclarer au Roi de Danemarck,

Danemarck, Que s'il perſiſtoit à vouloir s'emparer des Etats du Duc, il prendroit des meſures avec les garans des traités d'Altena & de Travendal, pour l'obliger à éxécuter à la rigueur les articles qui concernoient la maiſon de Gottorp : Qu'il ne tiendroit qu'à ſa Majeſté Danoiſe de vivre en bonne intelligence avec les Princes de l'Empire, & qu'il la prioit de lui faire au plutôt ſavoir ſa dernière réſolution. AN. DE J. C. 1713.

La fermeté du Roi de Pruſſe fit impreſſion ſur le Roi de Danemarck. Ce Prince écrivit qu'il ſeroit toujours diſpoſé à terminer à l'amiable les différends qu'il avoit avec le Duc de Holſtein-Gottorp. Il conſentit, que durant la négociation, on fournît tous les huit jours les vivres néceſſaires à la garniſon de Tonningen. Le congrès pour terminer la guerre du Nord fut indiqué à Brunſwic par l'Empereur. Les Puiſſances intéreſſées y envoyérent leurs députés ; mais l'ouverture de cette aſſemblée ne ſe fit que l'année ſuivante. Congrès à Brunſwic pour terminer la guerre du Nord.

Dans le même tems, les Saxons & les Moſcovites aſſiégeoient Stétin en Poméranie. Cette place étoit défendue par le Général Méyersfeld, qui joignoit tout le feu d'un jeune Capitaine, à l'expérience de quarante campagnes. Le Comte Flemming, Commandant des Saxons, & le Prince Menzicow, favori du Czar, preſſoient tous les deux le ſiége ; l'un, avec toute l'activité de ſon caractère ; l'autre, dans l'eſpérance d'augmenter ſon crédit & ſa répuration. Déja ils s'étoient emparés du fort de l'Etoile, & le canon commençoit à battre en brêche, lorſque le Roi de Pruſſe déclara qu'il ſe chargeoit du ſéqueſtre de la Poméranie. Les Saxons & les Moſcovites aſſiégent Stétin.

Le Roi Auguſte & l'Electeur de Hanover s'y oppoſérent, prétendant faire auſſi occuper par leurs troupes quelques places de cette Province ; mais le Roi de Pruſſe ayant donné par écrit des aſſurances que le ſéqueſtre ne dureroit que juſqu'à la fin de la guerre, on convint, Que lorſque la paix du Nord ſeroit conclue, on rendroit à la Suéde Stétin & ſes dépendances, en payant au Roi de Pruſſe quatre cents mille écus qu'il devoit débourſer pour Le Roi de Pruſſe ſe fait donner le ſéqueſtre de la Poméranie.

An. de J. C. 1713.

tirer la Poméranie des mains des alliés : Que ce Prince obſerveroit une éxacte neutralité, & qu'il maintiendroit les conditions du ſéqueſtre contre ceux qui voudroient y contrevenir.

Par ce traité, qui fut fait au mois d'octobre, on en éludoit un autre daté du vingtiéme d'août, par lequel la maiſon de Holſtein promettoit de céder au Roi Auguſte ſes prétentions ſur la Poméranie Suédoiſe, ſur l'iſle de Rugen & la ville de Stralſund. Le Monarque Danois fut ſi mécontent de ces deux traités, & ſur-tout de celui qui concernoit le ſéqueſtre, qu'il ordonna à ſes Amiraux de ſaiſir tous les bâtimens qui viendroient de la Poméranie, ſans avoir égard aux paſſeports des Rois de Pologne & de Pruſſe.

Le Roi de Danemarck demande le ſéqueſtre des Duchés de Sléeſwic & de Holſtein.

Hiſt. de Suéde. t. 5. l. 10. à l'an 1713.

Mais la priſe de quelques vaiſſeaux marchands ne pouvoit égaler les avantages qu'il s'étoit promis en attaquant les Etats du Roi de Suéde en Allemagne. Il ne pouvoit faire aucune entrepriſe ſur eux, ſans ſe brouiller avec le Roi de Pruſſe; ainſi pour ſe dédommager par un autre endroit, il demanda le ſéqueſtre des Duchés de Sléeſwic & de Holſtein, juſqu'à ſon entier accommodement avec la maiſon Ducale. Cette affaire fut concertée avec la Cour de Berlin par le Baron de Gortz. Le Roi de Pruſſe y donna ſon conſentement, afin d'avoir celui du Roi de Danemarck pour le ſéqueſtre de la Poméranie.

Toute cette intrigue tendoit à dépouiller le jeune Duc de Holſtein de ſes Etats, que le Monarque Danois & le Duc adminiſtrateur devoient partager entr'eux. Dans le traité que l'on devoit propoſer à la Suéde, on laiſſoit à l'adminiſtrateur le pouvoir de s'y ménager un article qui le rendroit maître du Holſtein. On vouloit auſſi obliger le Prince Charles-Frédéric à renoncer, pour lui & pour ſes deſcendans, aux Duchés de Sléeſwic & de Holſtein, & à céder le premier à la Couronne de Danemarck, & le ſecond au Duc adminiſtrateur, en cas qu'il arrivât un jour que le droit de la ſucceſſion mît ce jeune Prince ſur le trône de Suéde. Mais ce projet ne pouvoit avoir un heureux ſuccès, s'il n'étoit appuyé du crédit & des forces de quelque puiſſante Couronne.

Pour y réuſſir, on réſolut de marier le jeune Duc à une fille du Czar, qui étoit alors redoutable aux Suédois qu'il battoit dans la Finlande. On eſpéroit qu'à la faveur de cette alliance, le Czar s'engageroit à ne point poſer les armes qu'il n'eût obligé le Roi de Suéde à déclarer le Duc ſon ſucceſſeur immédiat de la Couronne, & que ce jeune Prince n'eût renoncé à ſes Duchés de Sléeſwic & de Holſtein, pour être partagés entre le Duc adminiſtrateur, ſon oncle, & le Roi de Danemarck. AN. DE J. C. 1713.

Motifs des alliés du Roi de Suéde.

Comme le Roi de Pruſſe entroit dans les intérêts du Roi de Danemarck, la Suéde ſe voyoit expoſée à être ruinée enriérement, ſi elle refuſoit de ſouſcrire à leurs volontés. Privée de preſque toutes ſes Provinces au-delà de la mer, elle n'avoit plus ni commerce, ni argent, ni crédit. Ses vieilles troupes, ſi formidables, avoient péri dans les batailles, ou étoient en eſclavage dans les vaſtes Provinces du Czar; & le Roi de Suéde, priſonnier en Turquie, n'eſpéroit plus d'armée pour faire la guerre aux Saxons & aux Moſcovites. Ses ennemis avoient ſurpris un ordre du Grand-Seigneur, pour le faire ſortir de Bender. Sur ſon refus, les Turcs l'attaquérent dans ſa maiſon, le douziéme de février, & firent une eſpéce de ſiége. Jamais ce Prince ne courut plus de riſque, & ne fit voir un plus grand courage. Il fut pris & conduit à Démir-Tocca. Le Sultan déſavoua cette violence; mais le Roi de Suéde n'en obtint pas plus de ſecours.

Ce Prince, informé du projet du Roi de Danemarck & de l'adminiſtrateur, laiſſa à la Princeſſe Ulric, ſa ſœur, & au Sénat de Stockolm, le ſoin de le faire échouer. Steinbok leur écrivit, que pour ruiner ce deſſein, on devoit au plutôt déclarer le jeune Duc majeur dans la Province de Sléeſwic, & lui obtenir de ſa Majeſté Impériale, des lettres de majorité pour le Holſtein. Il ajouta, que pour éluder le mariage du jeune Prince avec une Czarowiſte, il falloit faire entendre, que le Duc étoit obligé, par un teſtament, de s'allier dans quelque maiſon d'Allemagne, comme dans celle de Brandebourg ou de Brunſwic; & que s'il arrivoit que les alliés vouluſſent approfondir cette

AN. DE J. C. 1713.

affaire, on pouvoit dire, que le Duc étant majeur, c'étoit à lui à prendre tel parti qu'il jugeroit à propos d'embraſſer. Mais le Czar qui vouloit continuer la guerre contre les Suédois, rendit inutile le projet du Roi de Danemarck, & ſans y penſer, il tira la Régence de Suéde de l'embarras où elle ſe trouvoit.

Le Czar retire ſes troupes de Poméranie.

Cependant, pour ne point choquer le Roi de Pruſſe, il rappella ſes troupes qui étoient dans la Poméranie, dans le Holſtein & dans le pais de Meckelbourg. Menzicow, en évacuant ces Provinces, rançonna les villes de Lubec & de Hambourg, & ſe fit donner par les Poméraniens cinquante mille richdales. Le Roi de Pruſſe le gratifia de la ville & du Bailliage de Burgen, près de Francfort ſur l'Oder, & lui donna l'Ordre de l'Aigle-Noir.

Anecdotes du Czar Pierre I. p. 54.

Les Princes d'Allemagne & du Nord, qui avoient à craindre ou à eſpérer du Czar, s'empreſſérent de s'appuyer du crédit de Menzicow, favori du Monarque Moſcovite. Les Rois de Danemarck & de Pologne le firent Chevalier de leurs Ordres; & dans la crainte qu'il ne reçût froidement cet honneur comme quelque choſe de ſtérile, ils y attachérent des penſions conſidérables, qui lui furent payées juſqu'à ſa diſgrace.

Suite des négociations pour la paix entre les alliés & la France.

La Reine Anne rechercha auſſi l'amitié de ce favori. Elle vouloit par ſon moyen engager le Czar à donner la paix à la Suéde; mais tous les efforts de cette Princeſſe furent inutiles. Elle fut plus heureuſe du côté de la France, de l'Eſpagne, de l'Italie & du Portugal. Les obſtacles qui retardoient la concluſion du traité, venoient de la maiſon d'Autriche & des Etats-Généraux. Charles VI. ſe flattoit que le Roi de France, déja avancé en âge, finiroit bien-tôt ſa longue carrière, & que la mort de ce Prince cauſeroit dans le Royaume quelque grande révolution dont il pourroit profiter. La République de Hollande s'appliquoit auſſi beaucoup plus aux moyens d'éloigner la paix qu'à l'avancer. Elle refuſa aux députés de l'Archevêque de Cologne & du Duc de Bavière, des paſſeports où tous les titres de ces deux Princes fuſſent exprimés, aſſurant qu'ils avoient perdu la qualité d'Electeur

& de Prince, depuis que Joſeph les avoit mis au ban de l'Empire.

An. de J. C. 1713.

La France, de ſon côté, moins pour continuer la guerre que par repréſailles, faiſoit difficulté de reconnoître Charles VI. pour Empereur. Ce Prince avoit été élu ſans qu'on eût appellé à la Diète Electorale l'Archevêque de Cologne & le Duc de Bavière, & on y avoit admis les Ambaſſadeurs du Duc de Hanover, à qui l'on conteſtoit encore ſon droit d'Electeur. Ces raiſons pouvoient faire croire que l'élection de Charles étoit irrégulière, & paroiſſoient juſtifier le procédé de la France. Peut-être que dans d'autres conjonctures elle n'y auroit pas fait attention; mais en tems de guerre, & en fait de négociations, on tire avantage de tout. Elle eſpéroit du moins qu'en ſe relâchant ſur cet article, elle en obtiendroit quelqu'autre en faveur des deux Princes de l'Empire ſes alliés, & leur feroit rendre la qualité d'Electeur. Elle auroit bien voulu que les Hollandois fuſſent entrés dans ſes ſentimens; mais ils écoutoient trop le Prince Eugène & le miniſtère de Vienne, qui leur ſuggéroient tous les jours de nouvelles difficultés, pour rompre le congrès d'Utrecht ou éloigner la concluſion de la paix.

La France refuſe de reconnoître Charles VI. pour Empereur.

Le Duc de Savoye commençoit à n'avoir plus les mêmes égards pour la maiſon d'Autriche. Ennuyé d'une guerre où les amis & les ennemis conſpiroient également à le ruiner, les uns par les ſecours qu'ils éxigeoient, les autres par les contributions qu'ils tiroient de ſes Etats, il prit le parti de mettre ſes intérêts entre les mains de la Reine Anne.

Le Duc de Savoye fait un traité particulier avec la France.

La première choſe que fit cette Princeſſe, fut de l'engager à négocier en particulier avec la France. Il s'agiſſoit de procurer au Duc de Savoye le Royaume de Sicile, & d'appeller lui & ſes deſcendans à la Couronne d'Eſpagne, au défaut de la poſtérité de Philippe V. Le Vicomte Bolingbrock fut chargé de cette importante négociation. Il arriva à Paris le dix-ſeptiéme d'août 1712. & en repartit le vingt-neuviéme, après avoir conclu le traité de la ſucceſſion au trône d'Eſpagne, & avoir ſigné une prolonga-

AN. DE J. C. 1713.

tion de l'armiſtice juſqu'au vingt-deuxiéme de décembre : l'Eſpagne y fut compriſe. En conſéquence, la Reine rappella ſes troupes & ſes vaiſſeaux de Portugal & de Catalogne, & promit qu'à l'avenir elle ne fourniroit plus aucun ſubſide.

Cette déclaration diminua l'attachement que les Etats-Généraux avoient pour la maiſon d'Autriche. Ils ne furent plus ſi faciles à écouter les propoſitions du Comte de Zinzendorff, & ils commencérent à ſentir l'injuſtice de leur procédé envers la Reine Anne. La conduite de cette Princeſſe venoit de mettre le Roi de Portugal dans la néceſſité de convenir d'une ſuſpenſion d'armes avec la France & l'Eſpagne. Ce Prince retira de Catalogne ſes troupes, & le traité fut ſigné à Utrecht le ſeptiéme de novembre 1712.

Philippe V. renonce à la Couronne de France.

Journal hiſt. au mois de Janvier 1713. p. 61.

Deux jours auparavant, Philippe V. avoit renoncé publiquement à ſes prétentions à la Couronne de France, quoiqu'il eût déja fait en particulier cette démarche, le huitiéme de juillet. Le Roi Catholique déclara dans l'aſſemblée des Etats de la Monarchie, que pour témoigner aux Eſpagnols la parfaite reconnoiſſance qu'il avoit de leur zèle & de leur fidélité, il renonçoit de bon cœur à tous les droits qu'il avoit au Royaume de France, pour ne jamais abandonner ſes chers & fidéles ſujets. *Au reſte*, ajouta ſa Majeſté Catholique, *comme il eſt de l'intérêt de toutes les Puiſſances, que la Monarchie Eſpagnole ne ſoit jamais poſſédée par aucun Prince de la maiſon d'Autriche, en cas que ma poſtérité vienne à manquer, l'Eſpagne appartiendra à la maiſon de Savoye, laquelle étant deſcendue de Dona Catharina, fille de Philippe II. y a un droit clair & reconnu.* Cette acte ſolennel fut lu par le Secrétaire d'Etat, en préſence du Comte de Lexington, Ambaſſadeur d'Angleterre.

Les Ducs de Berri & d'Orléans font la même rénonciation.

Le dix-neuviéme du même mois, le Duc de Berri renonça pour lui & pour ſa poſtérité à toutes ſes prétentions à la Couronne d'Eſpagne; cinq jours après le Duc d'Orléans fit la même choſe. Ces deux Princes établirent comme une condition eſſentielle de leur rénonciation,

Digitized by Google

que la Monarchie Eſpagnole ne paſſeroit jamais à la maiſon d'Autriche, *déja trop puiſſante*, diſoient-ils, *pour qu'on ſouffre qu'elle accroiſſe ſon domaine de ce côté-là*. Les lettres patentes données par le Roi de France ſur ces rénonciations, furent enregiſtrées au Parlement de Paris le quinziéme de mars 1713.

An. de J. C. 1713.

Des démarches auſſi préciſes, jointes au ſuccès des armes de la France dans les Païs-Bas, ébranlérent beaucoup les Etats-Généraux. Le parti qu'on appelloit des Pacificateurs augmentoit de jour en jour. Il eſt vrai que quelques Provinces, ſoutenues du crédit du Comte de Zinzendorff, avoient opiné pour ne point abandonner l'Empereur & continuer la guerre; mais la Hollande avoit eu aſſés de crédit pour faire échouer ce deſſein. La Reine Anne, qui avoit entrepris de déterminer les Etats-Généraux en faveur de la paix, leur envoya le Comte Straffort, pour preſſer vivement cette affaire.

Les Hollandois ſe rapprochent de la paix

Ce Miniſtre étant arrivé à la Haye, repréſenta à leurs députés: Que ſi leurs Haures-Puiſſances, par le refus qu'elles avoient fait d'entrer dans les vues de ſa Majeſté Britannique, ne l'avoient pas obligé à convenir à part d'un armiſtice avec la France, les alliés auroient été en état de tirer de cette Couronne des avantages auſquels la ſituation des affaires ne permettoit plus de prétendre: Que néanmoins elle ſe flatroit d'en obtenir encore la ceſſion de Tournai en faveur de la République, & de lui donner moyen de renforcer ſa barrière par une place auſſi importante; mais que la Reine entendoit que les Etats de leur côté concourroient à faire avancer les négociations de la paix. Il ajouroit, que la France ne feroit aucune difficulté de leur abandonner Tournai, s'ils contribuoient à faire rétablir les Electeurs de Cologne & de Bavière dans leurs Etats & dans leurs prérogatives.

La Reine Anne leur envoye un Miniſtre pour les y déterminer.

Hiſt. de la paix & du Congrès d'Utrecht.

Strafford s'étendit enſuite ſur le ſujet de la barrière, & préſenta un projet différent du traité dont les Etats-Généraux étoient convenus en 1709. avec les alliés. Il fit remarquer à l'aſſemblée, que dans un des articles de ce projet, on accordoit à leurs Hautes-Puiſſances le revenu des pla-

AN. DE J. C. 1713.

ces qui n'apparrenoient pas à l'Eſpagne ſous le régne de Charles II. Que chaque année elles percevroient un million de florins ſur les revenus les plus clairs des Païs-Bas, pour entretenir les places de la barrière : Qu'à l'égard de Bonn, de Huy & de Liége, ils devoient convenir ſur ce point avec l'Empereur : Qu'on deſtinoit au Duc de Savoye la Sicile avec le titre de Roi, & qu'on lui céderoit quelques places pour aſſurer ſes frontières du côté des Alpes Françoiſes. Le Miniſtre d'Angleterre parla enſuite de ce qui concernoit l'Empereur & les autres alliés, ajoutant que les propoſitions qu'il faiſoit au Corps Germanique & à la République, étoient telles, qu'il ne falloit pas ſe promettre que la Reine y fît le moindre changement.

Le Miniſtre de l'Empereur eſſaye inutilement de détourner les Hollandois de conſentir à la paix.

Les députés de leurs Hautes-Puiſſances remercièrent la Reine d'Angleterre du zèle qu'elle faiſoit paroître pour leurs intérêts, & promirent au Comte de Strafford d'avoir égard aux propoſitions faites par ſa Majeſté Britannique. Le Comte de Zinzendorff, Plénipotentiaire de l'Empereur, regardant ces diſpoſitions comme un acheminement à la paix, s'y oppoſa de toutes ſes forces. Il repréſenta à leurs Hautes-Puiſſances, Que l'Empereur étant le plus puiſſant de leurs alliés, ils devoient le ménager, & ne traiter avec la France que du conſentement de ce Prince : Qu'il étoit à craindre que cette facilité qu'on leur témoignoit à leur accorder Tournai & d'autres avantages, n'eût pour objet que de les rendre odieux à la maiſon d'Autriche, & de préparer ainſi les voies à les chaſſer un jour des Païs-Bas Eſpagnols : Que dans la guerre terminée par la paix de Nimégue, l'Empereur & l'Empire avoient ſauvé la République ; & qu'en reconnoiſſance d'un office ſi important, les Etats-Généraux devoient procurer à la maiſon d'Autriche & aux Princes d'Allemagne, d'autres avantages que ceux qu'on leur offroit.

A ces raiſonnemens, le Comte de Zinzendorff joignit l'intrigue. Il fit agir vivement l'Electeur de Hanover & le Duc Marlborough, pour détourner les Provinces-Unies de négocier avec la France ; mais toutes ſes démarches furent inutiles. On répondit, Que l'Angleterre n'étoit pas

la

la ſeule qui ſe fût détachée de la grande alliance : Que le Duc de Savoye & le Roi de Portugal avoient fait la même choſe : Qu'il étoit encore tems de profiter d'un reſte de bonne volonté que la Reine Anne conſervoit pour les intérêts de la République : Qu'on n'auroit pas à la vérité tous les avantages qu'on s'étoit promis ; mais que ceux qu'on offroit paroiſſoient aſſés conſidérables, & qu'en différant de les accepter, on couroit riſque de ne pouvoir plus les obtenir. AN. DE J. C. 1713.

Le Miniſtre de l'Empereur tâcha de relever le courage des Hollandois, par l'eſpérance des ſecours qu'on attendoit du Czar, & des Rois de Pologne & de Danemarck. Mais ces ſecours parurent trop éloignés ; la République voyoit le danger de près, & pour peu qu'elle différât, ſes Provinces alloient devenir le théâtre de la guerre. Elle prit donc le parti de négocier avec la France par l'entremiſe de la Reine, & de commencer par ſigner avec les Anglois, le nouveau traité de barrière & de garantie de la ſucceſſion à la Couronne d'Eſpagne.

Dès que les Etats furent ſincérement déterminés à faire la paix, les négociations changérent de face à Utrecht. La plupart des nuages formés par la jalouſie & la défiance furent diſſipés, & l'on commença à travailler ſérieuſement aux traités de paix que l'on avoit ébauchés dans les conférences de l'année précédente. Les Hollandois accordérent les paſſeports qu'ils avoient refuſés aux Plénipotentiaires du Roi d'Eſpagne & des Electeurs de Cologne & de Bavière. On vit à Utrecht les plus habiles Miniſtres en fait de politique ; leurs noms ſeuls ſuffiſent pour donner la plus haute idée de leurs négociations. Ce furent les Comtes Paſſionei, & de Zinzendorff, le Maréchal d'Uxelles, l'Abbé de Polignac, le Sieur Ménaget, l'Evêque de Briſtol, le Comte de Straffotd, Gomès da Sylva, Louis d'Acunha Sieur Denhoff, le Maréchal Biberſtein, le Comte Maffei, les Sieurs Bandwick, Buys, Duſſen, & tout ce qu'il y avoit d'habiles négociateurs dans les Cours de l'Europe.

Négociateurs aſſemblés au congrès d'Utrecht.

Ils mirent en uſage tout ce que l'adreſſe & la prudence pouvoient imaginer de plus ſubtil. Chacun s'efforça de

AN. DE J. C. 1713.

faire ſes conditions les meilleures qu'il lui fut poſſible. Les Miniſtres de France, qui n'avoient preſque rien fait depuis un an qu'ils étoient à Urrecht, furent accablés de travail juſqu'à la fin du congrès. A la vérité, de concert avec l'Evêque de Briſtol, ils avoient mis en ordre les principales affaires; mais ils n'avoient pu entrer dans un certain détail, ſur lequel il falloit néceſſairement avoir entendu les parties intéreſſées.

Outre les articles déja réglés, on s'étoit débarraſſé de cette multitude de *demandes ſpécifiques* faites par les différens Etats de l'Empire. Les affaires de l'Electeur de Tréves, des Evêques de Spire & de Liége, de l'Electeur Palatin, du Duc de Wirtemberg & du Landgrave de Heſſe, ne furent plus diſcutées en particulier. Quelques-uns de ces Princes furent ſeulement compris dans les traités que l'on conclut avec les principales Puiſſances.

Remontrances des députés des quatre Cercles.

Journal ſur les matières du tems à l'an 1713.

Les Plénipotentiaires des quatre Cercles aſſociés repréſentérent aux Miniſtres de la Grande-Bretagne, Que par le traité de Nordlingue, ils étoient entrés dans la grande alliance: Qu'ils en avoient accompli toutes les conditions, & qu'ils avoient ſoutenu les plus grands chocs de l'ennemi, toujours à leurs dépens, ſans avoir demandé aucun ſubſide à l'Angleterre: Que néanmoins ſa Majeſté Britannique perſiſtoit à faire une paix générale, ſans auparavant déterminer ce que l'on donneroit aux Cercles pour leur barrière, leur ſûreté, & l'indemnité de quantité de millions que la guerre leur avoit couté: Qu'il y alloit de la gloire de la Reine, de la prudence de ſes Miniſtres, de l'honneur & de l'intérêt de la Nation Angloiſe, de procurer aux Cercles les dédommagemens & les avantages qu'ils attendoient de la paix: enfin, Qu'ils eſpéroient que la Reine, comme médiatrice, auroit égard à leurs remontrances.

Mais on ne fit aucune attention à des demandes qui tendoient au rembourſement des frais de la guerre, & des dommages cauſés par les ſiéges, les contributions, le paſſage des troupes, & par d'autres accidens inſéparables de la guerre. La France ne fit des traités qu'avec la Reine

de la Grande-Bretagne, les Rois de Portugal & de Pruſſe, les Etats-Généraux & le Duc de Savoye. On dreſſa néanmoins celui qui regardoit l'Empereur & l'Empire. La Reine Anne chargea le Comte de Pétetbotoug d'en porter une copie à ſa Majeſté Impériale. AN. DE J. C. 1713.

Le Miniſtre d'Angleterre préſente à l'Empereur un projet de paix.

En préſentant ce projet à Charles VI. le Comte lui fit remarquer, Que la Reine avoit fait les plus grands efforts pour ſoutenir les intérêts de l'auguſte maiſon d'Autriche en Eſpagne, en Portugal, en Flandre, en Hongrie & en Allemagne: Qu'elle ſe félicitoit d'avoir pacifié les troubles de Hongrie, d'avoir contribué à lui procurer l'Empire, la poſſeſſion du Duché de Milan, des Royaumes de Naples & de Sardaigne, & tant d'autres avantages qui rendoient ſa Majeſté beaucoup plus puiſſante que ſes illuſtres prédéceſſeurs: Que l'Angleterre, épuiſée d'hommes & d'argent, obligeoit la Reine de conclure une paix honorable & avantageuſe: Que les conditions en étoient telles, que ſa Majeſté Impériale, en les acceptant, augmenteroit ſa puiſſance d'un grand nombre d'Etats, conſidérables par leurs richeſſes & par leur étendue: Que la Reine ſe propoſoit de lui procurer encore de plus grands avantages, en lui faiſant céder les places Eſpagnoles ſur les côtes de la Toſcane: Que la poſſeſſion de tous ces vaſtes Etats ne pouvoit être ſolide que par un traité ſolennel, dont toutes les Puiſſances de l'Europe ſeroient garantes contre celles qui voudroient les conteſter à la maiſon d'Autriche: Que puiſque la Reine avoit tant contribué à l'avantage de la cauſe commune, en réduiſant l'ennemi de la grande alliance à de juſtes bornes, elle avoit lieu d'eſpérer qu'aucun des alliés ne lui envieroit la gloire de donner à l'Europe une paix, où chacun trouveroit ſa ſûreté, & ſes prétentions juſtement ſatisfaites.

L'Empereur rejette le projet.

L'Empereur s'offenſa du projet, & des réfléxions dont le Comte de Péterboroug l'avoit appuyé. Il déclara, Qu'il ne ſouffriroit jamais qu'on lui fit la loi: Que ſes prétentions à la ſucceſſion entière de Charles II. Roi d'Eſpagne, étoient trop légitimes pour s'en déſiſter, en permettant qu'on démembrât de cette Monarchie la moindre Provin-

An. de J. C. 1713.

ce : Qu'ainſi il proteſtoit contre les traités que l'on pourroit faire à ſon préjudice. Il ajouta, que ſi les négociations ne prenoient inceſſamment un tour plus favorable, il étoit réſolu de rappeller ſes Plénipotentiaires, & d'obliger les Etats de l'Empire à faire revenir leurs députés, & de rompre le congrès.

C'étoit l'idée de la Cour de Vienne, que l'aſſemblée d'Utrecht étoit *la ruine de la maiſon d'Autriche ;* mais il ne paroit pas qu'on ait appréhendé l'effet de ſes menaces. Les Etats d'Allemagne, Catholiques & Proteſtans, deſiroient ſi ardemment la paix, que l'Empereur ne pouvoit leur en ôter l'eſpérance, ſans les ſoulever la plupart contre lui ; & quand on parla de la réſolution de Charles VI. aux Plénipotentiaires François, ils répondirent qu'ils en ſeroient fâchés, parceque le bien général de l'Europe en ſouffriroit ; mais que par rapport à la France, cette rupture ne lui ſeroit pas ſi déſavantageuſe qu'on pourroit ſe l'imaginer.

On continue les négociations.

Les menaces de l'Empereur n'arrêtérent point le cours des négociations, même avec ſes Plénipotentiaires. Je ne rapporterai pas ici le détail des conférences, ni les raiſonnemens & les délibérations des parties intéreſſées : ce ſeroit me mettre dans la néceſſité de répéter ſouvent les mêmes choſes ; les récits deviendroient ennuyeux. Je crois qu'on me ſçaura gré d'abréger une matière ſi ingrate pour l'hiſtoire, en ne m'attachant qu'à ce qu'elle me préſentera de plus intéreſſant. Je dirai donc, qu'après bien des mouvemens de la part des Miniſtres, qui cédoient ou qui gagnoient inſenſiblement, ſuivant le cours naturel des négociations, tout le ſuccès qu'elles eurent juſqu'au mois de mars, fut qu'on arrêta que la ſuſpenſion d'armes conclue entre la France & la Savoye, ſeroit publiée dans les deux Etats reſpectifs ; que les troupes Allemandes & celles des alliés évacueroient la Catalogne, & qu'il y auroit une neutralité entière pour l'Italie. Ces trois traités furent ſignés le quatorziéme de mars.

Traité concernant la Catalogne.

Celui qui concernoit la Catalogne contenoit en ſubſtance : Que les troupes Autrichiennes & celles des alliés,

ſeroient tranſportées hors de cette Province & des iſles de Majorque & d'Yvica le plutôt qu'il ſeroit poſſible : Que l'armiſtice commenceroit en Catalogne & en Italie, quinze jours après que le traité y auroit été publié : Que le jour que la ſuſpenſion d'armes commenceroit, les Allemans remettroient entre les mains des Puiſſances avec qui ils étoient en guerre, Barcelonne ou Tarragone à leur choix : Qu'il ſeroit permis à tous ceux qui voudroient ſuivre la Cour de Barcelonne, d'emporter leurs effets, à condition de remettre au Roi Catholique les lieux évacués, à meſure que les troupes Impériales en ſortiroient : Que ces troupes ſeroient tranſportées en Italie en toute ſûreté, ſur les vaiſſeaux Anglois : Que les priſonniers faits de part & d'autre ſeroient rendus : Que lorſque l'évacuation commenceroit, il ſeroit publié en faveur des habitans de Catalogne & des iſles, une amniſtie générale, & qu'à la paix future, le Roi très-Chrétien & la Reine Anne employeroient leurs bons offices auprès de Philippe V. pour ménager la conſervation de leurs priviléges : Que toutes choſes en Italie reſteroient ſur le pied où elles étoient alors, remettant à les ajuſter à la négociation de la paix générale. ANN. DE J. C. 1711.

La convention faite entre le Roi de France & le Duc de Savoye fut obſervée plus religieuſement que celle qui concernoit la Catalogne. Les peuples de cette Province refuſérent de reconnoître le Roi Philippe ; & quoiqu'ils ne puſſent alors ſe flatter d'être ſoutenus, ils ne laiſſérent pas de dénoncer la guerre à la France & à l'Eſpagne. Les peuples de Catalogne refuſent de reconnoître Philippe V.

Le Général Staremberg ne remit aux Eſpagnols aucune des places qu'il évacuoit ; & s'ils prirent poſſeſſion de Tarragone, c'eſt parceque les habitans fermérent leurs portes à Nébot, que la députation de Barcelone y avoit envoyé. A ſon départ de cette ville, les miquelets en étoient les maîtres, & ceux qui commandoient dans Majorque & dans Yvica refuſérent de reconnoître Philippe V. Tout ce que ce Prince put faire cette année, fut de retirer les troupes qu'il avoit dans l'Eſtramadure, où la paix les rendoit inutiles, pour les employer au blocus de Barcelone. Le Duc de Popoli le forma au mois d'août.

AN. DE J. C. 1715.

On eſpéroit que la neutralité d'Italie diſpoſeroit l'Empereur à rendre aux Etats de cette Province, ce que ſes deux prédéceſſeurs immédiats leur avoient enlevé. Léopold & Joſeph avoient dépouillé pluſieurs Princes de leurs domaines, ſous des prétextes qui pouvoient avoir quelqu'apparence de raiſon pendant la guerre. Mais ces couleurs commençant à diſparoître dans les négociations de paix, on s'attendoit que l'Empereur Charles VI. iroit au-devant de tout ce qu'on pouvoit légitimement lui demander en Italie & en Allemagne. Il devoit rendre Comacchio au ſaint Siége; Mantoue à la maiſon de Guaſtalle; le Montferrat & la nonjouiſſance au Duc de Savoye; la Mirandole & le Marquiſat de Concordia au Prince à qui ces Etats appartenoient légitimement; l'Archevêché de Cologne & la Principauté de Liége au Prélat Electeur, & les Etats de Bavière au Duc de ce nom.

Différens Princes qui pouvoient demander la reſtitution de leurs Etats.

Comme le Roi très-Chrétien ne ſe croyoit pas en droit de reclamer toutes ces reſtitutions en faveur des Princes intéreſſés, il ne ſe déclara que pour ceux qui étoient ſes alliés. Il écrivit à ſes Miniſtres au congrès d'Utrecht, de faire en ſon nom les propoſitions ſuivantes.

Il demandoit pour l'Electeur de Cologne, la reſtitution de ſes Etats, bénéfices, dignités, ſéances, revenus, meubles, pierreries, & généralement de tous les biens & prérogatives dont ce Prince avoit été privé dans le cours de cette guerre. La même reſtitution en faveur de ſes domeſtiques & officiers proſcrits, & dont les biens avoient été confiſqués pour avoir ſuivi leur maître: Qu'il n'y eût point d'autres troupes dans la ville & citadelle de Liége, dans le château de Huy & dans la ville de Bonn, que celles de ce Prince.

Demandes du Roi de France en faveur des Electeurs de Cologne & de Bavière.

Si néanmoins il étoit néceſſaire qu'il y eût garniſon Hollandoiſe dans la citadelle de Liége & dans le château de Huy, & une garniſon du Cercle de Weſtphalie dans la ville de Bonn, cette condition ne devoit pas rompre la paix. Sa Majeſté propoſoit ſeulement, qu'au lieu de mettre une garniſon du Cercle dans Bonn, les ouvrages extérieurs en fuſſent démolis; en ſorte que cette place ne causât plus d'ombrage.

Le Roi demandoit pareillement, que l'Electeur de Bavière fût rétabli dans tous ſes Etats & dignités, (excepté le haut-Palatinat & le rang de premier Electeur ſéculier, qui reſteroient à la maiſon Palarine, pendant la vie de l'Electeur Palatin & du Prince Charles ſon frère;) comme généralement dans tous les revenus, meubles, pierreries, artillerie, munitions, biens & autres prérogatives dont ce Prince avoit été privé pendant cette guerre. AN. DE J. C. 1713.

De plus, le Roi demandoit pour ledit Electeur de Bavière, le Royaume de Sardaigne, afin de l'indemniſer de ce qu'il perdroit pendant la vie de l'Electeur Palatin & de ſon frère:

Qu'il fût auſſi dédommagé des excès commis dans ſes Etats, depuis l'infraction faite au traité de Landaw, & qu'auſſi long-tems qu'il ne ſeroit pas ſatisfait entièrement ſur les ſuſdires prétentions, il garderoit en toute Souveraineté, les Provinces & places de Luxembourg, Namur, Charleroi & Nieuport: Qu'on conviendroit d'une garniſon pour garder Nieuport: Qu'on laiſſeroit à Charleroi, à Namur & à Luxembourg, celles que les Hollandois y avoient; & que l'Electeur jouiroit de la Souveraineté de cette dernière place, juſqu'à ce qu'il eût reçu une ſatisfaction au ſujet du traité d'Ilvesheim, ſous ces conditions:

Que la déciſion en ſeroit faire par des arbitres déſintéreſſés; & comme la Reine ſouhaitoit que les affaires fuſſent terminées au plutôt & à l'amiable, qu'elle ſe contenteroit d'être du nombre de ces arbitres:

Que Luxembourg ſeroit obligé de recevoir garniſon Hollandoiſe, comme Charleroi & Namur:

Que la France ne vouloit être tenue à ces offres, que juſqu'au premier de juin prochain; cependant qu'elle ne pouvoit & ne vouloit point accorder de ſuſpenſion d'armes durant la négociation:

Que le traité conclu à Riſwick au mois d'octobre 1697. ſeroit rétabli, & que le Rhin ſerviroit de limites & de barrière entre la France & l'Empire; de ſorte que le Roi garderoit tout ce que la France poſſédoit actuellement au-deçà de ce fleuve, & qu'il rendroit ou feroit démolir les

Offres du Roi très-Chrétien pour la paix à faire avec la maiſon d'Autriche & l'Empire.

An. de J. C. 1713.

places qui lui appartenoient au-delà & dans le cours du Rhin :

Que ſa Majeſté reconnoîtroit l'Empereur en cette qualité à la ſignature du traité, & qu'elle lui remettroit la ville du vieux Briſach avec toutes ſes dépendances ſituées à la droite du Rhin, ſa Majeſté conſervant celles qui ſont à la gauche, entr'autres le fort appellé le Mortier ; le tout conformément à la diſpoſition faite par le traité de Riſwick : Qu'elle remettroit pareillement à ce Prince & à l'Empire le fort de Kell :

Lamberti, t. 8. p. 68.

Que quant aux autres fortereſſes conſtruites au-delà du Rhin, le Roi feroit démolir l'ouvrage à corne-baſſe vis-à-vis d'Huningue, ſur la rive droite de ce fleuve, de même qu'un autre ouvrage à corne conſtruit dans une iſle devant Huningue : Que ſa Majeſté feroit pareillement démolir ſous Straſbourg, le fort du Rhin, ſitué dans une iſle à la droite du pont de Straſbourg en allant au fort de Kell, & le fort de Piel ſur le pont entre le fort du Rhin & celui de Kell : Qu'on raſeroit auſſi le Fort-Louis, auſſi bien que l'ouvrage à corne fait dans l'iſle appellée du Marquiſat, de même que quelques redoutes & retranchemens dans la même iſle :

Que le fort de Sellingen ſur la rivière de Srollum, ſitué au-delà du Rhin, vis-à-vis le Fort-Louis, ſeroit démoli : Que les fortifications faites à Hombourg & à Bitſch ſeroient pareillement raſées, ſuivant & conformément à l'article XXX. du traité de Riſwick.

Que l'Empereur auroit de plus le Royaume de Naples, le Duché de Milan, à l'exception de la partie de ce Duché déja cédée au Duc de Savoye, & les Païs-Bas Eſpagnols, aux conditions & avec les reſtrictions qui ont été ſpécifiées dans les demandes ci-deſſus.

Ces articles propoſés par la France formoient le traité que cette Couronne ſe propoſoit de conclure avec l'Empereur & l'Empire. Ils furent ſignés par les Plénipotentiaires de France, comme s'engageant à l'éxécuter, & par ceux de la Grande-Bretagne, comme garans de l'éxécution. L'Evêque de Briſtol les préſenta au Comte de Zinzendorff

zendorff. Ce Miniſtre parut allarmé de ce projet, parceque l'on y ôroit à la maiſon d'Autriche la plus grande partie de la Monarchie Eſpagnole ; il refuſa donc de le ſigner. Les Miniſtres Anglois revinrent pluſieurs fois à la charge ; le Comte de Zinzendorff fut toujours inflexib'e. Il ſe plaignit de ce qu'on oſoit donner la loi à l'Empereur ; qu'en préſentant à ſes Miniſtres un traité ſigné par l'Angleterre, on n'avoit d'autre deſſein, que de forcer ſa Majeſté Impériale à l'accepter ; & qu'une voie ſi extraordinaire & ſi offenſante lui ôtoit tout moyen de conſentir à la paix, quoiqu'elle y fût naturellement portée. Cette réponſe fit comprendre que Charles VI. en étoit encore très-éloigné. Les Miniſtres Anglois en furent convaincus, & ne voulurent plus ſe mêler des intérêts de l'Empereur. An. de J. C. 1713.

La Cour de Vienne approuva la conduite de ſon Plénipotentiaire. Elle tint pluſieurs Conſeils, pour éxaminer les projets du traité qu'on lui avoit envoyés. Comme elle les rejettoit tous, elle chercha les moyens d'empêcher la concluſion de la paix générale, ſans néanmoins faire paroître qu'elle vouloit abſolument continuer la guerre. Elle propoſa une trêve de quelques années, pendant leſquelles chaque Puiſſance jouiroit paiſib'ement de ſes conquêtes, ſans que l'Empereur fût réduit à la néceſſité de renoncer à ſes prétentions ſur la Monarchie d'Eſpagne. L'Empereur propoſe une trêve.

La plupart des Princes de l'Empire goutérent ce projet. Ils pouvoient à l'ombre de cette trêve, jouir du repos dont ils avoient beſoin pour rétablir leurs affaires, & ils s'aſſuroient en même-tems d'obtenir de l'Empereur tout ce qu'ils lui demanderoient, par l'obligation où il ſeroit de les ménager. Charles VI. de ſon côté ſe propoſoit de tirer de cet expédient pluſieurs grands avantages. Il ſe flattoit que ſi Louis XIV. déja avancé en âge, venoit à mourir avant la majorité du Dauphin, le tems d'une minorité ne pourroit qu'être très-favorable à ſes deſſeins ; qu'il ſeroit alors en état de faire des conquêtes ſur le Rhin, ſur la Moſelle, & même en Eſpagne, dont il ſe rendroit facilement le maître, dès que ce Royaume ſe Avantages qu'il s'en promettoit.

AN. DE J. C. 1713.

trouveroit privé du ſecours de la France. D'un autre côté, ſi la Reine d'Angleterre, dont la ſanté étoit chancellante, venoit à manquer pendant la trêve, l'Electeur de Hanover montoit ſur le trône de la Grande-Bretagne ; Charles VI. étoit alors sûr de faire entrer ce Prince dans toutes ſes vues, & de gagner, par ſon moyen, le Parlement d'Angleterre.

De plus, à l'aide de cette trêve, Charles ſe maintenoit dans la poſſeſſion de la Catalogne, dont les familles les plus conſidérables étoient inviolablement attachées à ſes intérêts. Il reſtoit auſſi maître du Royaume de Naples, des Duchés de Milan & de Mantoue, du Montferrat, de Comacchio, & de quelques autres Etats en Italie. Enfin il conſervoit les Electorats de Cologne & de Bavière, le haut-Palatinat & la Principauté de Liége, dont il pouvoit tirer des troupes & de l'argent.

Cet expédient étoit bien imaginé ; mais ils ſuppoſoit dans l'Angleterre, la Hollande, le Portugal, la Savoye & la Pruſſe, plus de diſpoſition & d'empreſſement qu'ils n'en avoient en effet pour approuver la trêve que la Cour de Vienne vouloit propoſer. Les uns & les autres Etats ne ſongeoient qu'à terminer leurs propres affaires, & tous ſouhaitoient affermir le repos de l'Europe, par une réconciliation parfaite de toutes les Puiſſances. Les Hollandois firent encore quelques tentatives auprès du Comte de Zinzendorf. Ce Miniſtre répondit, qu'il n'avoit de pouvoir que pour négocier une trêve, & que ſa Majeſté Impériale étant trop lézée dans le partage que l'on avoit fait de la Monarchie Eſpagnole, elle ne pouvoit conſentir à la paix qu'on vouloit lui faire ſigner. Après cette réponſe, les Miniſtres de l'Empereur ne reparurent plus aux conférences.

Le Roi de Portugal fait ſon traité particulier.

Les intérêts de la Grande-Bretagne & de la Savoye étoient déja réglés. Les Plénipotentiaires des autres Etats voyant les choſes ſi avancées, s'empreſſérent de faire valoir leurs droits ; les uns pour ſe maintenir en poſſeſſion ; les autres pour y rentrer ; quelques-uns pour acquérir ; pluſieurs pour ne rien perdre ; tous pour aſſurer leurs avantages. Les Portugais n'eſpérant aucun ſecours de la part des alliés pour

continuer la guerre, ſe trouvoient dans une de ces ſituations où la prudence conſeille un accommodement comme le parti le plus sûr ; ils le ſuivirent, & leur traité fut bientôt conclu. AN. DE J. C. 1713.

Le Roi de Pruſſe alloit auſſi efficacement à ſon but. Il vouloit la paix ; & quoique les Autrichiens puſſent faire pour retarder ſon avancement, la crainte d'arriver trop tard, & l'incertitude où il étoit, ſi la France, ennuyée de ſes délais, ne changeroit rien aux offres qu'elle lui avoit faites, prévalurent dans ſon eſprit ſur tous les égards qu'il devoit à la maiſon d'Autriche.

Négociations entre les Hollandois & la France.

On s'appliqua enſuite à convenir des articles communiqués aux Plénipotentiaires de leurs Hautes-Puiſſances. On tint ferme à leur refuſer le domaine ſouverain des places qu'on leur avoit propoſées ; on conſentoit ſeulement qu'elles y entretinſſent des garniſons, pour aſſurer leur barrière. On leur fit obſerver à la lettre ce qu'elles avoient dit, qu'elles ne vouloient pas s'aggrandir aux dépens de qui que ce ſoit, & qu'il leur ſuffiſoit de n'être pas voiſines de la France. *La Hollande*, dit alors le Comte Maffei, *eſt une République formée au haſard. Elle s'eſt autrefois ſoutenue par la crainte qu'elle avoit des Eſpagnols ; & l'appréhenſion que lui donnent aujourd'hui les François, fait le même effet.*

Les Plénipotentiaires de France négociérent enſuite un traité de commerce avec ceux de la République. On n'y omit aucune des clauſes qui pouvoit le rendre avantageux aux deux Nations ; il fut conclu pour vingt-cinq ans. A l'égard de la demande faite par les Etats-Généraux, de mettre des garniſons dans les citadelles de Liége & de Bonn, la France y conſentit ſans peine, parcequ'elle étoit perſuadée que l'Empereur & le Corps Germanique ne manqueroient pas de s'y oppoſer.

L'accord ne fut pas ſi facile ſur les dépendances d'Ypres & de Tournai. La France vouloit conſerver Bailleul & Poperingue dans le voiſinage d'Ypres ; elle demandoit auſſi la partie du Tourneſis, qui s'étend du côté de Lille, de Douai & de Valenciennes. Ce démêlé dura quelque tems. Après bien des diſputes, on convint que Morragne,

AN. DE J. C. 1713.

Saint-Amand, Orchies & Bailleul reſteroient à la France; & que Poperingue, Comines & Warneton demeureroient à la Républ'ique.

Les Plénipotentiaires des Etats-Généraux ayant obtenu la plupart de leurs demandes, eſpérérent que par leur médiation, la France feroit à l'Empereur des conditions plus avantageuſes que celles qu'elle lui avoit propoſées. On ne peut rien ajouter aux inſtances qu'ils firent pour faire entrer la Sardaigne & la Sicile dans le partage de l'Empereur. Ils inſiſtérent ſur la reſtitution de Straſbourg, ſur la démolition des forteresſes que la France poſſédoit en Alſace, & ſur la néceſſité d'obliger l'Electeur de Bavière à ſe contenter de ſon Electorat démembré ſans aucun dédommagement; ils promirent qu'à ces conditions & aux autres qu'on accordoit à la maiſon d'Autriche, ils engageroient l'Empereur à faire la paix.

Les François & les Anglois ne furent point ſenſibles à ces demandes. Ils avoient dreſſé leur plan; & comme on n'étoit pas en état de les contraindre à changer les traités dont ils étoient convenus, ils ne répondirent aux inſtances qu'on leur faiſoit, que par une fermeté inflexible qui déſeſpéroit les Hollandois. *Il eſt indubitable*, diſoit l'Evêque de Briſtol, *que la maiſon d'Autriche ſe rangera à ce que nous pouvons deſirer, à meſure qu'elle s'accoutumera à nous le voir prétendre avec fermeté. Il ne tient qu'au miniſtère de Vienne, de tirer en un inſtant l'Empereur du danger auquel il eſt expoſé, & de faire entendre à ce Prince, qu'il gagnera plus le jour de la paix, qu'en deux années de guerre où la fortune lui ſeroit favorable.* C'eſt ainſi que les Couronnes de France & d'Angleterre, aſſurées de leur fidélité mutuelle, ſoutenoient le plan de la paix qu'elles avoient formé, convaincues que c'étoit à leur union qu'elles étoient redevables du ſuccès de leur négociation.

La paix n'étoit plus retardée que par deux ou trois difficultés, dont une intéreſſoit les Puiſſances Proteſtantes d'Allemagne: c'étoit la demande qu'elles faiſoient de la révocation du quatriéme article du traité de Riſwick. On y étoit convenu, que la Religion Catholique ſeroit

maintenue dans tous les païs que la France avoit occupés à titre de réunion, & qu'elle n'avoit voulu rendre qu'à condition que la Religion Catholique y ſeroit conſervée dans l'état où elle ſe trouvoit en 1697. AN. DE J. C. 1713.

Outre ce point, duquel les Hollandois & les Pruſſiens ſembloient ne vouloir point ſe départir, ils demandoient encore, par rapport aux Calviniſtes de France, qu'ils fuſſent rétablis ſur le pied où ils étoient avant la révocation des édits, & que ceux d'entr'eux qui étoient détenus dans les priſons & ſur les galères pour cauſe de religion, fuſſent mis en liberté. Les Hollandois demandoient avec inſtance ce rétabliſſement; la Reine d'Angleterre paroiſſoit le ſouhaiter, & le Roi de Pruſſe lui avoit écrit ſur ce ſujet d'une manière très-preſſante.

Mais le point ſur lequel les uns & les autres inſiſtoient le plus fortement, étoit celui de la révocation du quatriéme article du traité de Riſwick. Il intéreſſoit tous les Proteſtans d'Allemagne, qui ne pouvoient ſouffrir que la Religion Catholique fût rétablie par un traité ſolennel, dans des païs d'où elle avoit été bannie par un récès de pacification, qu'ils regardoient comme une loi fondamentale de l'Empire.

Ce dernier point embarraſſoit les Plénipotentiaires de France. Rien ne leur étoit plus recommandé que de ſoutenir les intérêts de la Religion, & ils y étoient d'ailleurs aſſés portés d'eux-mêmes; mais il n'étoit pas aiſé d'accorder les ordres que Louis XIV. leur preſcrivoit, avec l'intérêt de l'Etat, & les ſollicitations importunes des alliés.

Les Hollandois & les Proteſtans d'Allemagne, plus ſenſibles à leur Religion qu'à tout le reſte, ne comptoient pour véritables amis que ceux qui étoient ennemis des Catholiques. Peut-être même les Etats-Généraux n'avoient-ils fait la demande dont on vient de parler, que parcequ'ils prévoyoient que la France s'y oppoſeroit, & qu'ainſi ils auroient occaſion de faire ſentir aux Proteſtans du Corps Germanique, la différence de la protection des Provinces-Unies, & de ce le des François. Enfin, il ſembloit preſque certain qu'on ne pouvoit donner la paix à l'Allemagne, ſi

AN. DE J. C. 1713.

on ne ſatisfaiſoit pas les Princes Proteſtans. Pluſieurs d'entre leurs Plénipotentiaires s'en expliquérent ouvertement, & déclarérent, que quand ils ſe verroient abandonnés des Couronnes, ils aimeroient mieux périr les armes à la main, que d'aſſervir leur Religion à l'autorité du Pape.

Malgré toutes ces conſidérations, le Maréchal d'Uxelles fit de ſi grandes inſtances auprès des Plénipotentiaires Hollandois, que ceux-ci, après pluſieurs conteſtations, ſe déſiſtérent de leurs demandes. L'article quatriéme du traité de Riſwick fut maintenu; mais par conſidération pour la Reine d'Angleterre, Louis XIV. ſans déroger en rien à ſes édits, fit mettre en liberté les Calviniſtes de ſon Royaume, qui étoient arrêtés préciſément pour cauſe de Religion.

Hiſt. du Congrès & de la paix d'Utrecht.

Enfin, tous les ſoins que la Reine Anne & ſes Miniſtres s'étoient donnés pendant le cours d'une pénible négociation, eurent le ſuccès que l'Europe attendoit avec impatience. On convint de part & d'autre, qu'en ſignant les traités de paix, on en donneroit auſſi-tôt avis aux Généraux d'armée, pour faire ceſſer toutes les hoſtilités. Il y eut cinq traités qui furent ſignés depuis trois heures après-midi, l'onziéme d'avril, juſqu'à une heure après minuit du douziéme du même mois.

Proteſtations contre les traités de paix.

Les Plénipotentiaires, avant leur départ, reçurent des proteſtations contre leurs traités. Elles furent enregiſtrées dans le protocole des négociations de paix, & dépoſées dans l'Hôtel-de-Ville d'Utrecht. Les ratifications de France, d'Angleterre, de Pruſſe, des Etats-Généraux, de Portugal & de Savoye furent envoyées à Utrecht. Les échanges s'en firent ſelon les formes ordinaires; mais on attendit à les rendre publiques, que l'Empereur eût déclaré s'il acceptoit le terme qu'on lui avoit donné juſqu'au premier de juin, pour ſigner le traité qu'on avoit préſenté à ſes Plénipotentiaires.

A Vienne la paix ne fut pas moins contredite que les négociations qui l'avoient précédée. On vit paroître des écrits où l'on accuſoit la Reine Anne de n'avoir pas rempli les engagemens qu'elle avoit pris avec l'Empereur & le Corps

Germanique ; & pour rendre cette Princeſſe ſuſpecte aux autres alliés, on aſſuroit qu'elle n'avoir pas gardé la parole qu'elle avoit donnée, de leur procurer une ſatisfaction juſte & raiſonnable. Il ſuffit de donner l'extrait de chaque traité, pour faire voir ſi cette accuſation étoit bien fondée. Voici celui du traité fait avec la Grande-Bretagne.

AN. DE J. C. 1713.

La France, par le traité de paix avec l'Angleterre, s'engagea à reconnoître la ſucceſſion à la Couronne de la Grande-Bretagne, en faveur de la Princeſſe Sophie & de ſes héritiers dans la ligne Proteſtante : à faire raſer les fortifications, & combler le port de Dunkerque : à reſtituer à la Grande-Bretagne la baye & le détroit de Hudſon avec ſes dépendances : à lui céder à perpétuité l'iſle de Saint-Chriſtophe, l'Acadie en ſon entier, l'iſle de Terre-Neuve avec les autres adjacentes. Il étoit ſeulement permis aux François d'avoir dans l'iſle de Terre-Neuve, les étalages & les cabanes néceſſaires pour ſécher le poiſſon qu'ils pourroient pêcher dans la partie de l'iſle, qui s'étend depuis le cap de Bonaviſta juſqu'à la pointe ſeptentrionale de la même iſle, & delà en deſcendant du côté de l'occident, juſqu'au lieu appellé Pointe-Riche.

Traité de paix entre la France & l'Angleterre.

Il fut arrêté, par le traité conclu avec les Etats-Généraux, que le Roi de France leur remettroit pour la maiſon d'Autriche tous les Pais-Bas Eſpagnols, à quoi il ajouteroit, Menin, Furnes, Furnembach, le fort de la Knoque, Dixmude, Loo, Ypres & Tournai, pour être poſſédées à perpétuité par la maiſon d'Autriche, à l'exception de la haute-Gueldre & de la ville du même nom qu'on cédoit au Roi de Pruſſe. Louis XIV. s'engageoit d'obtenir de l'Electeur de Bavière, la ceſſion de tous ſes droits ſur le Comté de Namur & ſur le Duché de Luxembourg, à condition que ce Prince en retiendroit la Souveraineté & les revenus, juſqu'à ce qu'il eût été rétabli dans ſes Etats d'Allemagne, au haut-Palatinat près, & dans le rang de neuviéme Electeur ; qu'il eût été mis en poſſeſſion du Royaume de Sardaigne & du titre de Roi, & que l'Empereur l'eût dédommagé des pertes qu'il avoit ſouffertes, contre la teneur du traité conclu près de Landaw en 1704.

Traité entre la France & les Hollandois.

An. de J. C. 1713.

Les Hollandois, de leur côté, conſentoient à reſtituer à Louis XIV. Lille, le fort Saint-François, Béthune & Saint-Venant. Les Etats-Généraux devoient encore conſerver des garniſons à leurs dépens dans Huy & Liége, & démolir les fortifications de Bonn. Le Roi de France ne fit que donner ſon conſentement à ce dernier article, que l'Electeur de Cologne & l'Empire ne voulurent pas approuver.

Traité entre la France & la Savoye.

On convint, par le traité ſigné avec les Plénipotentiaires de Savoye, que Louis XIV. rendroit à ce Prince la Savoye & le Comté de Nice; qu'il lui céderoit de plus la vallée de Pragélas, avec les forts d'Exilles & de Féneſtrelles, les vallées d'Oula, de Sezane & de Bardonache avec le château Dauphin. Le Duc de Savoye céda à la France la vallée de Barcelonette. Louis XIV. conſentit de plus à la ceſſion que ſa Majeſté Catholique avoit faite de la Sicile & des iſles adjacentes en faveur de ſon Alteſſe, s'engageant à employer ſes bons offices & même ſes forces, conjointement avec la Reine de la Grande-Bretagne, pour faire obſerver le traité conclu entre le Duc & l'Empereur, le huitiéme de novembre 1703. & la ſentence arbitrale du vingt-deuxiéme de juin 1712. touchant le Vigévanaſc adjugé à ſon Alteſſe Royale.

Traité entre la France & l'Electeur de Brandebourg.

Quant au traité qui fut conclu avec le Portugal, il ne contenoit rien de conſidérable par rapport à l'Empire. Celui qui fut ſigné avec l'Electeur de Brandebourg portoit, Que ſa Majeſté très-Chrétienne le reconnoiſſoit en qualité de Roi de Pruſſe & de Prince ſouverain de Neuf-Châtel & de Valengin. Le Roi de Pruſſe, de ſon côté, renonçoit à ſes droits ſur la Principauté d'Orange, en ſe chargeant de donner un équivalent aux héritiers du feu Prince de Naſſau-Friſe. Il lui fut permis néanmoins de revêtir du nom de Principauté d'Orange, la partie de la Gueldre qu'on lui avoit cédée, & d'en porter le titre & les armes. (a)

(a Le Roi de Pruſſe traite ici comme Souverain indépendant de l'Empire, & non comme Electeur & membre du Corps Germanique, puiſqu'en cette dernière qualité, on le verra donner ſon contingent de troupes pour continuer la guerre contre la France.

Il

Il promit de plus, de rendre Rhinberg à l'Electeur de Cologne, immédiatement après la paix de l'Empire. AN. DE J. C. 1713.

Ce traité fut l'ouvrage de la Reine de la Grande-Bretagne. Jacques Stuart ſon frère, objet de la haine des Anglois, fut exclus de leur trône, & on fit promettre à Louis XIV. qu'il ne protegéroit plus ce Prince ni ſes deſcendans. Dès le vingt-cinquiéme d'avril, Jacques avoit proteſté contre tout ce qui ſe feroit à ſon préjudice : ſans doute parcequ'il ſavoit dès ce tems-là, qu'on négocioit ſecrétement, & que la France ſeroit obligée d'abandonner ſes intérêts. Il ſe retira en Lorraine, où lui donna des marques d'affection & d'eſtime, capables de lui faire oublier ſes diſgraces. Mais les Anglois, jaloux de cette réception, en prirent ombrage, & firent les plus vives inſtances pour obliger le Duc Léopold à le faire ſortir de ſes Etats. Proteſtation du Prétendant.

Les Etats de Liége proteſtérent de leur côté, contre le vingt-ſixiéme article de la paix conclue entre la France & la Hollande. Ils ſoutinrent que la République de Hollande n'avoit aucun droit d'entretenir garniſon dans la citadelle de leur capitale. Proteſtation de la Principauté de Liége.

Ce ne fut que le treiziéme de juillet qu'on ſigna le traité dont l'Eſpagne d'un côté, la Grande-Bretagne & la Savoye de l'autre étoient convenues. Gibraltar & Port-Mahon avec toute l'iſle Minorque furent cédés à perpétuité à la Couronne d'Angleterre. L'Eſpagne accorda encore aux Anglois de grands avantages par rapport au commerce des Indes occidentales, comme Milord Lexington en étoit convenu avec les Miniſtres du Roi Philippe. Traité entre l'Eſpagne, la Savoye & l'Angleterre. *Lamberti*, t. 8. p 277.

Quelques jours après la ſignature des traités, le Comte de Zinzendorff partit d'Utrecht, aſſés mécontent des Etats-Généraux. Il y laiſſa le Comte de Kirckner, pour veiller ſur les intérêts de l'Empereur. On fit à ce Miniſtre quelques propoſitions qui tendoient à un accommodement. Comme il n'avoit aucun pouvoir, il ſe contenta de les entendre ſans entrer en négociation. Il eut néanmoins quelques conférences avec le Plénipotentiaire de l'Electeur de Bavière. On aſſure qu'il lui offrit de la part de ſa Ma- Propoſitions faites au Duc de Bavière par le Miniſtre de l'Empereur.

An. de J. C. 1713.

jeſté Impériale, de marier une des Archiducheſſes Joſéphines au Prince Electoral, & qu'il fit entendre au Duc de Bavière, que les enfans qui naîtroient de cette alliance pourroient un jour hériter de la riche ſucceſſion de la maiſon d'Autriche. Mais le Duc répondit, qu'il préféroit un bien préſent acquis par un traité ſolennel, à un grand avantage qui n'avoit pour garant qu'un avenir incertain.

La clef du Cabinet des Princes en 1713. t. 2. p. 43.

Cette eſpérance étoit fondée ſur une déclaration que l'Empereur avoit donnée dans ſon Conſeil, le dix-ſeptiéme d'avril 1713. Ce Prince vouloit, Que s'il venoit à mourir ſans enfans, les deux Archiducheſſes ſes niéces, filles de l'Empereur Joſeph, fuſſent les héritières des Etats appartenans à la maiſon d'Autriche, ſuivant leur droit d'aîneſſe: Qu'en cette qualité, elles auroient le pas à l'avenir ſur les Archiducheſſes leurs tantes, filles de l'Empereur Léopold, & ſœurs de Charles VI (*a*).

Ces Princeſſes ne parurent pas contentes de cette diſtinction. Elles en écrivirent à la Reine de Portugal leur ſœur; elles firent même dreſſer un acte, pour proteſter contre la déclaration de l'Empereur. Elles y ſoutenoient, Que ce Prince ayant recueilli la ſucceſſion de Joſeph ſon frère, les filles de celui-ci étoient reculées d'un dégré dans l'ordre de la ſucceſſion héréditaire: Que n'y ayant point de ſubſtitution ni de teſtament, les ſœurs de l'Empereur Charles VI. lui étoient plus proches parentes que ſes niéces, & qu'elles devoient les précéder dans l'ordre d'héritières de leur maiſon. On crut alors que l'Empereur n'avoit fait ce pacte de famille, que dans la vue d'arracher à ſes intérêts les Princes qui pouvoient aſpirer à marier leurs fils avec les deux jeunes Archiducheſſes.

L'Empereur n'avoit pas encore d'enfans de ſon épouſe Eliſabeth-Chriſtine de Blanckenbourg. Cette Princeſſe que Charles avoit laiſſée à Barcelone, en étoit partie le dix-neuviéme de mars. Elle arriva heureuſement à Vado, le vingt-

(*a*) Cette diſpoſition fut publiée le dix-neuviéme d'avril 1713. C'eſt à ce jour que l'on fixe ordinairement l'époque de la célébre Pragmatique-Sanction de l'Empereur Charles VI. qui ne lui donna ce titre que pluſieurs années après, c'eſt-à-dire, en 1720. où nous la rapporterons toute entière.

huitiéme du même mois. Elle vint à Gènes le troiſiéme d'avril. On la logea dans le Palais du Dôge, où elle fut défrayée aux dépens de la République. Elle ſe rendit enſuite à Milan. On ne l'attendoit à la Cour de l'Empereur ſon époux que vers la fin du mois de mai, afin de donner le tems de faire les préparatifs néceſſaires pour ſa réception dans tous les lieux de ſon paſſage.

AN. DE J. C. 1713.

L'Impératrice ſe rend en Allemagne.

Quoique cette Princeſſe, en partant de Catalogne, eût juridiquement déclaré que l'Empereur ſon époux renonceroit à toutes ſes prétentions ſur cette Principauté, cependant Charles, par ſa conduite, laiſſoit entrevoir qu'il vouloit encore faire la guerre, non pour lui, *diſoit-il*, mais pour les intérêts des Princes de l'Empire. Il rappella ſes troupes de Catalogne, & les envoya ſur le Rhin.

Raiſons qui engageoient l'Empereur à s'éloigner de la paix.

Charles ſe ſeroit aiſément conſolé de la défection de ſes alliés, ſi la fortune avoit ſecondé ſes projets; mais après en avoir reçu juſqu'alors tant de faveurs, il en connut cette année l'inconſtance. Ce Prince perſiſtoit toujours à demander qu'on le mît en poſſeſſion de toute la Monarchie Eſpagnole, telle que Charles II. l'avoit poſſédée, & que l'on ôtât à la France tout ce qui lui avoit été cédé dans l'Empire, par les traités de Munſter, de Nimégue & de Riſwick.

Ces demandes étoient trop exceſſives pour être accordées, & les forces de l'Empereur étoient trop diminuées pour contraindre la France à y conſentir. Cependant Charles VI. ſe perſuadoit que le tems lui amèneroit quelque conjoncture favorable, qui le mettroit en état de forcer ſon ennemi à ſe ſoumettre aux conditions qu'il éxigeoit. Il comptoit ſur les forces de l'Empire, & jugeoit que tout le Corps Germanique, en ſe réuniſſant ſous l'autorité de ſon Chef, pouvoit ſe rendre redoutable aux Couronnes les plus puiſſantes de l'Europe.

Fondé ſur ce principe, il employa à faire des préparatifs de guerre, le terme qu'on lui avoit accordé pour ſe déterminer. Le conſentement qu'il avoit donné à la neutralité & à la ceſſation d'armes en Italie, étoit un trait de politique, plus important dans la conjoncture préſente, qu'il n'a-

An. de J. C. 1713.

voit peut-être paru lorſqu'il fut ſigné. Charles, par ce moyen, s'aſſuroit de la tranquille poſſeſſion du Royaume de Naples & du Duché de Milan ; il pouvoit en tirer des troupes : & l'évacuation de la Catalogne lui ſauvoit une armée qui auroit couru riſque d'être priſonnière de guerre, après la retraite des Anglois & des autres alliés.

Le Général Staremberg crut avoir la liberté de ne pas éxécuter de bonne foi, le traité par lequel l'Empereur s'étoit obligé de retirer ſes troupes de Catalogne. Les articles portoient, Qu'à meſure que les alliés évacueroient les places fortes de cette Province, on les remettroit aux troupes de Philippe V. Mais Staremberg facilita aux mécontens les moyens de s'emparer de Barcelone, de Montjoui, de Cardonne, & de pluſieurs châteaux eſcarpés dans les montagnes. Après le départ de ce Général, les Catalans, preſqu'abandonnés de la maiſon d'Autriche, eurent l'audace de déclarer la guerre à la France & à l'Eſpagne.

L'Empereur s'attendoit bien que les mécontens de Catalogne feroient une diverſion qui occuperoit une partie des troupes Françoiſes & Eſpagnoles, & il ne fut pas trompé. Sûr de n'avoir point à combattre les forces des deux Couronnes jointes enſemble, il eſpéroit cette année forcer la France à lui accorder tout ce qu'il demandoit. Pour le mettre en état de faire la guerre avec avantage, la Diète de Ratiſbonne lui fit tenir un million d'écus ; de plus elle s'engagea de fournir quatre autres millions d'écus à la caiſſe militaire de l'Empire, ſans compter un million de florins que la ville d'Amſterdam prêta au Corps Germanique ſous la caution des Etats-Généraux. Avec ces ſecours, l'Empereur ſe trouvoit en état de continuer la guerre. Mais comme on avoit donné à ce Prince juſqu'au premier de juin pour ſe déterminer, les François attendirent que ce terme fût expiré avant de commencer les hoſtilités.

La Diète de Ratiſbonne accorde des ſubſides à l'Empereur.

Le vingt-quatriéme de mai, le Prince Eugène ſe rendit au camp de Mulberg, à la hauteur de Hagenbach, derrière les lignes d'Etlingen. Il comptoit ſur une armée de cent quatre-vingt mille hommes que les troupes de l'Em-

Le Prince Eugène ſollicite la Diète de tenir ſes engagemens.

pereur & celles des Cercles devoient compoſer ; à ſon arrivée il n'en trouva pas quarante-mille. Il envoya à Ratiſbonne & à Vienne couriers ſur couriers, pour preſſer la marche des troupes, & demander l'argent & les munitions qu'on lui avoit promis. AN. DE J. C. 1713. *Journal hiſt. du mois d'Août 1713. p. 103. &c.*

La Diète fit réponſe, Que par le décret Impérial du cinquiéme de juin, elle avoit autoriſé & même prié l'Empereur de contraindre par éxécution militaire, les membres de l'Empire qui différeroient de fournir leur contingent, & de faire punir de mort ceux qui aſſiſteroient les ennemis de l'Empire directement ou indirectement : Qu'attendu le beſoin preſſant où l'on ſe trouvoit de ſubvenir aux frais de la guerre, on avoit donné pouvoir à l'Electeur de Mayence, d'emprunter de Chriſtien Roſt, & des autres banquiers de Francfort, des ſommes conſidérables, dont le rembourſement ſeroit pris ſur le produit du contingent des Princes, & ſur les autres revenus des Cercles.

Cette réponſe néanmoins ne fut pas approuvée de tous les membres de la Diète. Pluſieurs députés proteſtérent contre les pouvoirs accordés à l'Empereur & à l'Archevêque de Mayence. Ils demandoient, que le contingent de leurs maitres fût compenſé, en tout ou en partie, ſur ce qu'ils avoient fourni les campagnes précédentes au-delà de leur portion équivalente. Quelques autres Etats de l'Empire, plus jaloux de maintenir leur liberté, qu'empreſſés à attaquer la France, ne regardoient plus la guerre comme une entrepriſe avantageuſe au Corps Germanique. Ils ſentoient que ſi elle étoit malheureuſe, la Suabe, la Franconie & la Weſtphalie ſeroient bien-tôt en proie à l'ennemi ; & que ſi elle étoit heureuſe, ils contribueroient à augmenter les forces de l'Empereur, qui ne manqueroit pas dans la ſuite de s'en ſervir pour ſoumettre l'Allemagne à la maiſon d'Autriche. Pluſieurs Princes proteſtent contre les pouvoirs accordés à l'Empereur.

La reſſource de l'Empereur étoit donc d'employer le pouvoir qu'il avoit reçu de la Diète pour ſe faire obéir, & d'ordonner aux méconrens, ſous peine d'éxécution militaire, d'envoyer le contingent auquel on les avoit taxés ; mais il ſe ſeroit expoſé à un refus, qui auroit trop décou-

AN. DE J. C. 1713.

vert ſa foibleſſe, & augmenté le nombre des mécontens. Ainſi il ſe vit privé de pluſieurs ſecours ſur leſquels il avoit compté; les autres ſe firent attendre, & il ſe trouva preſqu'en échec dès le commencement de la campagne.

Le Prince Eugène tente le paſſage du Rhin.

Ces obſtacles ne rebutérent point le Prince Eugène. Après avoit viſité les lignes d'Etlingen, il détacha huit mille hommes ſous les ordres du Général de Vaubonne, pour garder les paſſages de la Forêt-Noire, & envoya un autre corps de troupes du côté de Manheim, pour couvrir le Palatinat. Ce Prince, après avoir pris toutes ces précautions, ſe préparoit à paſſer le Rhin. Il fut prévenu par le Maréchal de Villars, qui ſe poſta entre Philipſbourg & Landaw dont il vouloir faire le ſiége. Cette démarche répandit la terreur dans l'Empire, & obligea le Général de l'armée Impériale, à tout tenter pour contraindre les François à ſe retirer. Il ne pouvoit y réuſſir qu'en les battant, ou en leur ôtant les moyens de ſubſiſter. L'un paroiſſoit impoſſible, & l'autre pouvoit être long. Le Maréchal de Villars tiroit des vivres de la haute & de la baſſe-Alſace, & avoit derrière lui des prairies, pour nourrir ſes chevaux lorſque les fourages ſeroient conſumés.

Le Prince Eugène n'avoit pas le même avantage. Son armée, ſuivie d'un grand nombre de gens & de chevaux inutiles, devoit manquer de ſubſiſtance plutôt que celle de France. La principale reſſource des Impériaux étoit de remonter le long du Rhin, pour le paſſer au-deſſus de Haguenau. Mais tous les poſtes ſitués ſur ce fleuve étoient occupés par les François, de ſorte que le Prince Eugène ne put empêcher le ſiége de Landaw. Le Duc Aléxandre de Wirtemberg, Gouverneur de cette place, en avoit augmenté les fortifications. Sa garniſon étoit compoſée de douze bataillons, de trois eſcadrons & d'une compagnie franche, qui faiſoient en tout huit mille cinq cents hommes, pourvus de munitions & de vivres.

Les François prennent Landaw.

Le Maréchal de Bezons commandoit le ſiége, ayant une armée de cinquante & un bataillons & de cinquante-neuf eſcadrons, outre les canoniers, les mineurs & les bombardiers. La tranchée fut ouverte devant Landaw la nuit du

vingt-quatriéme au vingt-cinquiéme de juin. Au lieu d'attaquer dans les formes le fort avancé, que l'on nomme de la *Juſtice*, on conduiſit la tranchée à droite & à gauche pour envelopper ce poſte. Le Prince de Wirtemberg voyant que la communication entre la ville & ce fort ſeroit bientôt coupée, & que la garniſon ſeroit faite priſonnière de guerre, lui envoya ordre de ſe retirer & de ſe rendre à Landaw.

AN. DE J. C. 1713.

Journal hiſt. Août. 1713. t. 19. p. 105.

Tout contribuoit à prolonger le ſiége de cette place, les pluies continuelles, le grand nombre de mines dont les ouvrages extérieurs étoient environnés, les ordres du Roi de France pour faire les approches par la ſappe, les ſorties fréquentes de la garniſon, & le ſoin que le Maréchal de Bezons prenoit de ménager la vie de ſes ſoldats. Cependant le vingtiéme d'août, à dix heures du matin, les aſſiégés arborérent le drapeau blanc. La capitulation fut ſignée ſur les quatre heures après midi; on fit la garniſon priſonnière de guerre. Cette condition & les autres furent éxécutées de bonne foi.

Le Maréchal de Villars s'étoit emparé en même-tems de Keiſerlauter, du fort de Manheim, des châteaux de Linange & de Volſtein. Le but de la France étoit de faire ſentir à l'Empereur, que le parti qu'il devoit prendre étoit de penſer efficacement à la paix. Villars eut ordre de faire le ſiége de Fribourg, place importante & plus forte que Landaw. Le Prince Eugène, qui avoit prévu ce deſſein, avoit fait mettre en état de défenſe les lignes qui couvroient cette place. Fribourg a devant ſoi une petite plaine arroſée d'un ruiſſeau, bornée ſur la droite par des montagnes eſcarpées, & ſur la gauche entourée de bois marécageux, au-travers deſquels il n'y a qu'un paſſage très-étroit. Ce fut dans un lieu ſi avantageux, que le Général de Vaubonne eut ordre du Prince Eugène de camper avec un corps de dix-ſept mille hommes.

Le Prince Eugène prend des précautions pour prévenir le ſiége de Fribourg.

Cette armée qui occupoit la petite plaine étoit fortifiée d'un grand retranchement qui s'étendoit le long du ruiſſeau; elle avoit Fribourg derrière elle, & devant elle une hauteur. Sur la pente du côté des François, Vaubonne fit

An. de J. C. 1713.

élever un fort paliſſadé, où il mit ſix cents hommes avec de l'artillerie. Delà il pouſſa le long du bois, en tirant vers le ſommet, une ligne défendue par des redoutes, à deux cents pas de diſtance l'une de l'autre; & pour en rendre l'accès plus difficile, il fit abattre le long de cet ouvrage quantité d'arbres, dont les branches à demi coupées & hériſſées en tout ſens, tenoient lieu de chevaux de friſe. Entre la hauteur qui étoit à la tête du camp de Vaubonne, & les montagnes qui dominoient ſur le côté gauche en venant de Fribourg, ſe trouvoit le défilé, où l'on ne pouvoit arrivet qu'en faiſant un grand tour. Vaubonne l'avoit barré avec des ſapins qu'il avoit fait abattre; il ne s'imaginoit pas que l'on pût jamais tenter ce paſſage, qu'il croyoit avoir rendu impraticable.

Le Maréchal de Villars force les lignes de Fribourg.

La difficulté d'aſſiéger Fribourg n'étonna point le Maréchal de Villars. Il paſſa le Rhin au Fort-Louis, & pour tromper les Impériaux, il feignit de vouloir attaquer les lignes d'Etlingen, où ils étoient retranchés. Le Prince Eugène le crut, & il en fut ſi perſuadé qu'il rappella les troupes qu'il avoit le long du Rhin depuis Philipſbourg juſqu'à Mayence. Villars apprit avec joie que le Prince Eugène étoit tout occupé à bien défendre les lignes d'Etlingen. Pour l'entretenir dans cette penſée, il envoya de ce côté-là le Marquis d'Alégre avec un corps de troupes, pendant que le Comte du Bourg, avec un autre, marchoit aux retranchemens de Vaubonne. Il joignit le Comte avec le reſte de l'armée, qui marchoit ſur trois colonnes, força les lignes de Fribourg, jetta l'épouvante parmi les Allemans, & les contraignit de ſe retirer à Rotweil vers la ſource du Nékre. Le Prince Eugène leur envoya un renfort ſous les ordres des Généraux Bibrac & Sickingen, & vint enſuite les joindre, après avoir laiſſé au Duc de Wirtemberg la garde des lignes d'Erlingen.

Les François prennent Fribourg.

Vaubonne, chaſſé de ſes retranchemens, laiſſa au Maréchal de Villars la liberté de faire le ſiége de Fribourg. Le Baron d'Arch commandoit dans cette place, dont la garniſon étoit compoſée de quinze bataillons & de cinq cents chevaux. Les François ouvrirent la tranchée la nuit du

du premier d'octobre. Depuis long-tems on n'avoit vu de place attaquée avec plus d'intrépidité, & défendue avec plus de valeur. De part & d'autre on fit paroître un grand courage. Le Baron d'Arch donna de ſi bons ordres pour la défenſe des ouvrages & pour les ſorties, que le chemin couvert ne put être emporté que la nuit du quatorziéme au quinziéme d'octobre. Cette attaque coûta plus de quinze cents hommes aux aſſiégeans. La perte que firent auſſi les aſſiégés fut ſi conſidérable, qu'ils demandérent une ſuſpenſion d'armes pendant vingt heures pour enterrer leurs morts. AN. DE J. C. 1713.

Ce terme expiré, l'artillerie Françoiſe continua à battre en brêche. Les baſtions & le corps de la place furent renverſés en différens endroits, & les habitans ſe virent à la veille de ſouffrir les derniers malheurs, ſi le Commandant, par un excès de bravoure, s'expoſoit à un aſſaut général. Déja tout étoit prêt pour le donner; les piquets de l'armée, & cent quarante compagnies de grenadiers, ſoutenues de ſoixante bataillons, étoient deſtinés pour cette grande attaque, lorſqu'on vit arborer deux drapeaux blancs. En même-tems, quelques Magiſtrats ſe rendirent dans la tranchée avec une lettre, dans laquelle le Gouverneur faiſoit ſavoir au Maréchal de Villars, qu'il abandonnoit la ville à ſa diſcrétion, le priant d'avoir ſoin des bleſſés, des femmes & des enfans de ceux qui s'étoient retirés dans les châteaux. Le Général François fit dire au Commandant, que s'il ne rendoit pas les forts, on porteroit les malades & les bleſſés vers les paliſſades du premier château, & qu'il lui renvoyeroit les femmes, les enfans, & les domeſtiques qu'il lui avoit recommandés; qu'il n'étoit pas obligé d'en faire prendre ſoin, puiſque le Gouverneur les abandonnoit ſans avoir demandé à capituler; & que ce procédé étoit hors d'uſage parmi ceux qui défendent une place aſſiégée.

Le Gouverneur, craignant l'éxécution de cette menace, dépêcha un officier au Prince Eugène, pour avoir ſes ordres. L'officier revint avec la permiſſion de capituler pour la reddition des forts.

An. de J. C. 1713.

Le Maréchal de Villars, à qui le Roi avoit mandé que l'Empereur ſe diſpoſoit à négocier, ne parut pas difficile ſur la plupart des articles de la capitulation. Elle fut ſignée le ſeiziéme de novembre. On conſentit que la garniſon, réduite à ſept mille hommes, ſortiroit avec les honneurs de la guerre. Le dix-ſeptiéme, on livra aux François les portes des forts, & le vingt & uniéme, tout étant évacué, un détachement François conduiſit les Impériaux juſqu'à Rotweil.

Conférences à aſtadt pour égocier la paix ntre l'Empereur & le Roi de France.

Cette conquête importante amena l'Empereur au point où toute l'Europe le ſouhaitoit. Le Prince Eugène envoya un gentil-homme au Maréchal de Villars, pour l'aſſurer qu'il avoit reçu un plein-pouvoir de négocier la paix dans le château de Raſtadt. Le Maréchal s'y rendit le vingt-ſixiéme de novembre; le Prince Eugène y arriva le lendemain. Les deux Généraux ſe donnérent les plus grandes marques d'eſtime & d'amitié réciproque. On obſerva dans les conférences un ſecret ſi impénétrable, que les politiques doutérent alors ſi elles auroient un heureux ſuccès. Un des amis du Maréchal de Villars lui ayant mandé les bruits qui couroient en France ſur l'incertitude de ſa négociation, s'étoit flatté que ce Général léveroit ſes doutes; voici la réponſe qu'il en reçut: » On dit la paix faite, ſans » aucun fondement; on dira peut-être que les conféren- » ces ſont rompues, avec encore moins de vérité. Il me » paroît que Monſieur le Prince Eugène eſt perſuadé, & » je penſe comme lui, que nos maîtres ne nous ont pas » envoyés à Raſtadt pour nous tromper l'un l'autre; ainſi » j'eſpére que Dieu bénira les intentions du Roi & de » l'Empereur. »

Propoſitions de l'Empereur.

On ſçut néanmoins dans la ſuite, que les négociations avoient commencé par ce qui concernoit les limites de l'Empire & de la France du côté de l'Alſace. Le Prince Eugène demandoit que Landaw, Philipſbourg & Fribourg fuſſent rendues à l'Empereur; que l'on raſât le Fort-Louis; que l'on négociât ſur le plan que la France avoit propoſé dans le congrès d'Utrecht; & il fit obſerver que ſi l'on changeoit quelque choſe dans ces diſpoſitions, il faudroit

appeller aux conférences les députés des Etats de l'Empire ; ce qui retarderoit la paix dont on ſouhaitoit la concluſion avec tant d'empreſſement.

AN. DE J. C. 1713-1714.

Louis XIV. ne vouloit plus entendre parler des offres qu'il avoit faites à l'Empereur dans le congrès d'Utrecht. Il étoit à la vérité diſpoſé à rendre Fribourg, Philipſbourg & les autres places qu'il avoit conquiſes hors de l'Alſace ; mais il vouloit retenir Landaw, & toutes les places & les bourgs dont il étoit en poſſeſſion en deçà de la rivière de Queich.

Prétentions du Roi de France.

Comme le Prince Eugène diſputoit ſur les villages qui devoient ſervir de limites à l'Empire & à la France, le Maréchal de Villars répliqua, que ces ſortes de conteſtations étoient inutiles ; qu'il étoit notoire que les villes & les rivières fixoient les bornes des Provinces & des Royaumes ; qu'ainſi il falloit s'en tenir à la rivière de Queich & au Rhin, pour limiter du côté de l'Alſace, la France & l'Empire.

Une déclaration ſi préciſe fit juger au Prince Eugène que les négociations n'iroient pas auſſi vite qu'il l'avoit cru. Il prévoyoit que l'Empereur & les Etats d'Allemagne auroient beaucoup de peine à conſentir que Landaw demeurât à la France. On ſe flattoit à Vienne que la France n'auroit aucune difficulté de rendre cette place & celles de Fribourg & de Philipſbourg ; que Louis XIV. voyant ſon Royaume épuiſé d'hommes & d'argent, ſeroit trop heureux de parvenir à la paix, ſur le plan qu'il avoit offert dans le congrès d'Utrecht ; ainſi la Cour de Vienne fut très-ſurpriſe d'apprendre que la France en propoſoit un autre, & que profitant du bonheur de ſes armes, elle vouloit retenir Landaw, & toutes les places qui ſont ſur la Queich.

D'un autre côté, le grand ſecret qu'on obſervoit à Raſtadt donnoit de l'ombrage à la Diète, où quelques députés ne craignirent pas de dire, qu'on n'y traitoit que des intérêts particuliers de l'Empereur, & qu'on y faiſoit peu d'attention à ceux de l'Empire. Pour diſſiper ces ſoupçons & calmer les mécontens, le Prince Eugène écrivit plu-

Le ſecret des négociations donne de l'ombrage à la Diète de l'Empire.

An. de J. C. 1714.

ſieurs fois au Prince de Lowenſtein, principal Commiſſaire de l'Empereur à la Diète aſſemblée à Augſbourg. (a)

Lettres du Prince Eugène au Prince de Lowenſtein.

Il lui manda le premier de décembre, qu'on devoit attendre peu de fruit des propoſitions faites juſqu'alors de la part de la France. Il ajouta dans une autre lettre, que l'unique moyen de pouvoir eſpérer des conditions de paix plus favorables, étoit de ſe mettre en état de continuer la guerre avec plus de vigueur qu'on n'avoit fait juſqu'alors. Il écrivit le trentiéme, que la France continuoit à faire des offres encore plus dures que celles qu'elle avoit faites à Utrecht, ne voulant rendre Fribourg & Briſach qu'à condition que ces places ſeroient démantelées, & qu'elle prétendoit que l'on rendit au Duc de Bavière tous ſes Etats avec des dédommagemens, &c.

Les autres lettres du Prince Eugène ne furent pas plus conſolantes. Le Prince de Lowenſtein les communiqua à la Diète, & lui fit entendre que l'on ſeroit obligé de rompre les négociations, ſi la France perſiſtoit à ſoutenir le projet de paix qu'elle avoit propoſé; qu'il falloit l'obliger à préſenter des articles plus modérés & plus convenables à l'honneur de l'Empire, & l'y contraindre par la force des armes, ou ſe réſoudre à recevoir les conditions honteuſes qu'elle vouloit impoſer au Corps Germanique.

Le Roi de France ordonne au Maréchal de Villars de ſoutenir ſes premières propoſitions.

Louis XIV. qui s'étoit bien attendu aux plaintes que la Cour de Vienne feroit de ſes propoſitions, fit dire au Maréchal de Villars, de ne point ſe relâcher ſur les demandes qu'il avoit faites au Prince Eugène : Que le refus qu'il feroit de les accepter le rendroit reſponſable du retardement de la paix, juſtifieroit les armes de la France, & lui donneroit droit de retenir toutes ſes conquêtes pour ſa ſûreté particulière. *C'eſt à vous*, ajoutoit-il, *à tenir bon & à ne pas vous épouvanter des diſcours des Impériaux. Il eſt indubitable qu'ils ſe rangeront peu à peu à ce que je peux deſirer, à meſure qu'ils s'accoutumeront à me le voir prétendre avec fermeté. Il faut donc déclarer que je ne ren-*

(a) La maladie contagieuſe qui régnoit depuis quelque-tems à Ratiſbonne, en Autriche & dans les pais voiſins, avoit obligé de tranſférer la Diète à Augſbourg.

drai jamais Landaw, ni tout ce qui eſt le long de la Queich, qu'à ceux qui ſeront aſſés forts pour les arracher à ma Couronne. Il faut répéter les raiſons déja dites, en chercher de nouvelles, & bien imprimer dans l'eſprit du Prince Eugène, qu'en ſatisfaiſant la France, il ne tient qu'à lui de tirer en un inſtant ſon maître des grands périls auſquels il eſt expoſé, & lui faire entendre qu'il gagnera plus le jour de la paix, qu'en deux années de guerre où la fortune lui ſeroit favorable. La fermeté du Roi & de ſon Plénipotentiaire, obligea l'Empereur à ſe déſiſter de ſes prétentions ſur la baſſe-Alſace. AN. DE J. C. 1714.

Les intérêts des Electeurs de Cologne & de Bavière occupérent enſuite les négociations. Le Prince Eugène aſſura que l'Empereur conſentiroit volontiers à rétablir les deux Princes dans leurs Electorats; qu'à l'égard des dédommagemens que la France vouloit leur procurer, il n'étoit pas juſte de les leur accorder; que la conquête de leur païs étant légitime, ils devoient regarder comme une grace qu'on les leur rendit, ſans forcer l'Empereur à les remettre dans le même état où ils étoient avant la guerre. La diſcuſſion de cette affaire dura quelque-tems, & elle ne fut terminée que dans les congrès de Bade en Suiſſe, où l'on devoit conſommer le traité de paix. On diſcute les intérêts des Electeurs de Cologne & de Bavière.

Les Plénipotentiaires ſe ſéparérent le ſixiéme de février; le Prince Eugène partit pour Stutgard, & le Maréchal de Villars revint à Straſbourg. On crut alors que les conférences étoient rompues; mais on ſçut dans la ſuite, que les Plénipotentiaires avoient preſque tout réglé, à la réſerve d'une expreſſion équivoque qui regardoit une ville d'Italie, & dont ils avoient informé leur Cour pour en déterminer le ſens. Lorſqu'on ſe fut accordé ſur ce terme, les Plénipotentiaires retournérent à Raſtadt, où ils ſignérent la paix, dont les articles furent dreſſés en François. Comme ce traité ſert en partie de baſe au droit public qui s'obſerve aujourd'hui dans l'Empire, il eſt à propos de le rapporter tout entier.

» Il y aura une Paix chrétienne, univerſelle, & une Traité de Raſtadt.
» amitié perpétuelle, vraie & ſincère, entre ſa Majeſté

An. de J. C. 1714.

» Impériale, l'Empire & ſa Majeſté Royale très-Chrétienne » & leurs héritiers, ſucceſſeurs, Royaumes & Provinces. » Enſorte que l'une n'entreprenne aucune choſe, ſous quel- » que prétexte que ce ſoit, à la ruine & au préjudice de » l'autre, & ne prête aucun ſecours, ſous quelque nom que » ce ſoit, à ceux qui voudroient l'entreprendre, ou faire » quelque dommage en quelque manière que ce pût être; » que ſa Majeſté Impériale & l'Empire, & ſa Majeſté » très-Chrétienne ne protégent ni aident, en quelque » ſorte que ce ſoit, les ſujets rebelles ou déſobéiſſans à » l'une ou à l'autre; mais au contraire, qu'elles procurent » ſérieuſement l'utilité, l'honneur & l'avantage l'une de » l'autre, nonobſtant toutes promeſſes, traités ou allian- » ces contraires, faites ou à faire, en quelque ſorte que » ce ſoit :

» Qu'il y ait de part & d'autre un perpétuel oubli & am- » niſtie de tout ce qui a été fait depuis le commence- » ment de cette guerre, en quelque manière & en quel- » que lieu que les hoſtilités ſe ſoient éxercées. De ſorte » que, pour aucune de ces choſes, ni ſous quelque prétexte » que ce ſoit, on ne ſe faſſe dorénavant l'un à l'autre, ni ne » ſouffre faire aucun tort, directement ou indirectement, » ni par voie de fait, ni au-dedans, ni au-dehors de l'é- » tendue de l'Empire & des païs héréditaires de ſa Majeſté » Impériale & du Royaume de France, nonobſtant tous » pactes faits au contraire auparavant : mais que toutes les » injures qu'on a reçues de part & d'autre, en paroles, » écrits, actions, hoſtilités, dommages & dépenſes, ſans » aucun égard aux perſonnes & aux choſes, ſoient entié- » rement abolies; de manière que tout ce que l'un pour- » roit demander & prétendre ſur l'autre à cet égard, ſoit » entiérement oublié.

» Les traités de Weſtphalie, de Nimégue & de Riſ- » wick, ſont conſidérés comme la baſe & le fondement » du préſent traité : & en conſéquence, immédiatement » après l'échange des ratifications, leſdits traités ſeront » entiérement éxécutés à l'égard du ſpirituel & du tem- » porel, & ſeront obſervés inviolablement à l'avenir, ſi

» ce n'eſt en tant qu'il y ſera expreſſément dérogé par le » préſent traité : en ſorte que tout ſera rétabli généralement dans l'Empire & ſes appartenances, ainſi qu'il a » été prédit par le ſuſdit traité de Riſwick, tant par rapport aux changemens qui ont été faits pendant cette » guerre ou avant, qu'à l'égard de ce qui n'a pas été éxécuté ; s'il ſe trouve effectivement que quelque article » ſoit demeuré ſans éxécution, ou que l'éxécution faite » ait été changée depuis. AN. DE J. C. 1714.

» Conformément audit traité de Riſwick, ſa Majeſté » très-Chrétienne rendra à l'Empereur la ville & forteresſe du vieux-Briſach, entiérement & dans l'état où » elle eſt à préſent, avec les greniers, arſenaux, fortifications, remparts, murailles, tours & autres édifices » publics & particuliers, & toutes les dépendances ſituées » à la droite du Rhin ; laiſſant au Roi très-Chrétien celles qui ſont à la gauche, nommément le fort appellé le » Mortier : le tout aux clauſes & conditions portées par » l'article vingtiéme du traité conclu à Riſwick au mois » d'octobre 1697. entre le défunt Empereur Léopold & le » Roi très-Chrétien.

» Sa Majeſté très-Chrétienne rend pareillement à ſa Majeſté Impériale, & à la Séréniſſime maiſon d'Autriche, la » ville & la forteresſe de Fribourg, de même que le fort » de Saint-Pierre, le fort appellé de l'Etoile, & tous les » autres forts conſtruirs ou réparés, là ou ailleurs dans la » Forêt-Noire ou dans le reſte du Briſgaw ; le tout en l'état » où il eſt préſentement, ſans rien démolir ou détériorer ; » avec les villages de Léhem, Merzhauſen & Kirchzarten, » & avec tous leurs droits, archives, écritures, & documens écrits, leſquels y ont été trouvés lorſque ſa Majeſté très-Chrétienne s'en eſt miſe dernièrement en poſſeſſion, ſoit qu'ils ſoient encore ſur les lieux, ſoit qu'ils » aient été tranſportés ailleurs, ſauf & réſervé le droit » diocéſain, & autres droits & revenus de l'Evêché de » Conſtance.

» Le fort de Kell, conſtruit par ſa Majeſté très-Chré» tienne à la droite du Rhin, au bout du pont de Straſ-

An. de J. C. 1714.

» bourg, ſera pareillement rendu par elle à l'Empereur » & à l'Empire, en ſon entier, ſans en rien démolir, avec » tous ſes droits & dépendances.

» Quant au fort de la Pile & autres, conſtruits dans les » iſles du Rhin ſous Straſbourg, ils ſeront entiérement » raſés aux dépens du Roi très-Chrétien, ſans qu'ils puiſ- » ſent être rétablis ci-après par l'une ou par l'autre partie. » Leſquelles ceſſions, démolitions des places & fortifica- » tions ci-deſſus énoncées, ſeront faites dans les termes » portés par les articles ſuivans, c'eſt-à-dire, à compter » du jour de l'échange des ratifications du traité de paix » ſolennel ou général, entre ſa Majeſté Impériale, l'Em- » pire & ſa Majeſté très-Chrétienne : la navigation & au- » tres uſages du fleuve demeurant libre & ouverts aux » ſujets des deux partis, & à tous ceux qui voudront y » paſſer, naviger ou tranſporter leurs marchandiſes ; ſans » qu'il ſoit permis à l'un ou à l'autre de rien entreprendre » pour détourner ledit fleuve, & en rendre en quelque » ſorte le cours & la navigation, ou autres uſages, plus » difficiles, moins encore d'éxiger de nouveaux droits, » impôts ou péages, ou augmenter les anciens, d'obliger » les bateaux d'aborder à une rive plutôt qu'à l'autre, d'y » expoſer leurs charges & marchandiſes, ou d'y en rece- » voir ; mais le tout ſera toujours à la liberté de chaque » particulier.

» Leſdits lieux, châteaux & fortereſſes de Briſach, Fri- » bourg & Kell, ſeront rendus à ſa Majeſté Impériale & » à l'Empire, avec toutes leurs juriſdictions, appartenan- » ces & dépendances ; comme auſſi avec leurs artillerie » & munitions, qui ſe ſont trouvées dans leſdites places » lorſque ſa Majeſté très-Chrétienne les a occupées pendant » cette guerre, ſuivant les inventaires qui en ont été faits, » & ſeront délivrés ſans aucune réſerve ni exception, & » ſans en rien retenir, de bonne foi & ſans aucun retarde- » ment, empêchement ou prétexte, à ceux qui après l'é- » change des ratifications du préſent traité, & celui des ra- » tifications du traité de paix ſolennel ou général entre » ſa Majeſté Impériale, l'Empire, & ſa Majeſté très-Chré- tienne,

» tienne, ſeront établis & députés ſpécialement pour cet
» effet par ſa Majeſté Impériale ſeule, ou ſelon la diffé- AN. DE J. C. 1714.
» rence des lieux par elle & par l'Empire, & en auront fait
» apparoir leurs pleins-pouvoirs aux Intendans, Gouver-
» neurs ou Officiers François des lieux qui doivent être
» rendus. En ſorte que leſdites villes, citadelles, forts &
» lieux, avec tous leurs priviléges, utilités, revenus & é-
» molumens & autres choſes quelconques y compriſes, re-
» tournent ſous la juriſdiction, poſſeſſion actuelle & abſo-
» lue, Puiſſance & Souveraineté de ſa Majeſté Impériale,
» de l'Empire & de la maiſon d'Autriche; ainſi qu'ils leur
» ont appartenu autrefois, & ont été poſſédés depuis par
» ſa Majeſté très-Chrétienne, ſans que ſadite Majeſté très-
» Chrétienne retienne ou ſe réſerve aucun droit ou préten-
» tion ſur les lieux ſuſdits & ſur les juriſdictions.

» Il ne ſera rien éxigé non plus pour les frais & dé-
» penſes employés aux fortifications & autres édifices
» publics ou particuliers. La pleine & entière reſtitution
» ne pourra être différée pour quelque cauſe que ce ſoit,
» dans les termes qui ſeront preſcrits ci-après; enſorte que
» les garniſons Françoiſes en ſortent entiérement ſans mo-
» leſter ni véxer les citoyens & habitans, leur cauſer quel-
» que perte ou quelque peine, non plus qu'aux autres ſu-
» jets de ſa Majeſté Impériale ou de l'Empire, ſous prétexte
» de dettes ou de prétentions, de quelque nature qu'elles
» puiſſent être.

» Il ne ſera pas permis non plus aux troupes Françoiſes,
» de demeurer plus long-tems au-delà des termes qui ſe-
» ront ſtipulés ci-après, dans les lieux qui doivent être
» rendus, ou autres quelconques qui n'appartiendront pas
» à ſa Majeſté très-Chrétienne, ni d'y établir des quar-
» tiers d'hyver ou quelque ſéjour; mais ſeront obligées de
» ſe retirer inceſſamment ſur les terres appartenantes à ſa-
» dite Majeſté.

» Sa Majeſté très-Chrétienne promet pareillement, de
» faire raſer à ſes dépens les fortifications conſtruites vis-
» à-vis de Huningue, ſur la droite & dans l'iſle du Rhin,
» de même que le pont conſtruit en cet endroit ſur le

AN. DE J. C. 1714.

» Rhin, en rendant les fonds & les édifices à la famille » de Baden ; comme auſſi le fort de Sellingue, les forts » qui ſe trouvent dans les iſles entre leſdits forts de Sel- » lingue & le Fort-Louis ; & quant au terrain du fort dé- » moli, il ſera rendu avec les maiſons à la famille de » Baden : de détruire la partie du pont qui conduit dudit » fort de Sellingue au Fort-Louis, & le fort bâti à la droite » du Rhin vis-à-vis ledit Fort-Louis, ſans qu'ils puiſſent dé- » ſormais être rétablis par aucun des partis, bien entendu » que le Fort-Louis & l'iſle demeureront au pouvoir du » Roi très-Chrétien. Généralement, ſadite Majeſté très- » Chrétienne promet de faire raſer à ſes dépens, tous les » forts, retranchemens, lignes & ponts ſpécifiés dans le » traité de Riſwick, & ceux que ſa Majeſté aura fait conſ- » truire depuis ladite paix de Riſwick, ſoit le long du » Rhin, dans le Rhin ou ailleurs, dans l'Empire & ſes ap- » partenances, ſans qu'il ſoit permis de les rétablir.

» Le Roi très-Chrétien s'engage & promet pareillement, » de faire évacuer le château de Bitſch avec toutes ſes ap- » partenances, comme auſſi le château de Hombourg, en » faiſant auparavant raſer les fortifications, pour n'être plus » rétablies ; enſorte néanmoins que leſdits châteaux & les » villes qui y ſont jointes, n'en reçoivent aucun dom- » mage, mais demeurent totalement en leur entier.

» Trente jours après que les ratifications du traité de » paix général ou ſolennel, à faire entre ſa Majeſté Im- » périale, l'Empire & ſa Majeſté très-Chrétienne, auront » été échangées, & même plutôt, ſi faire ſe peut, les pla- » ces & les lieux fortifiés, tant ci-deſſus nommés, que » généralement tous ceux qui doivent être rendus ſuivant » le préſent traité, relatif à celui de Riſwick, dont les ar- » ticles ſeront tenus pour compris dans ce traité, & exé- » cutés ponctuellement, de même que s'ils ſe trouvoient » ici inſérés de mot à mot, ſeront remis entre les mains » de ceux qui ſeront autoriſés pour cet effet par l'Empe- » reur & l'Empire, ou par les autres Princes particuliers » qui devront les poſſéder en vertu du traité de Riſwick, » ſans qu'il ſoit permis de rien démolir des fortifications.

Digitized by Google

» ni des édifices publics ou particuliers, & ſans rien éxi- AN. DE J. C. 1714.
» ger pour les dépenſes faites dans leſdits lieux ou à leur
» occaſion. Seront auſſi rendus, en même-tems, toutes
» les archives & documens appartenans, ſoit à ſa Majeſté
» Impériale ou aux Etats de l'Empire, ſoit aux places &
» lieux que ſa Majeſté très-Chrétienne s'engage de re-
» mettre.

» Comme l'intention du Roi très-Chrétien eſt d'accom-
» plir le plus promtement qu'il ſera poſſible les conditions
» du préſent traité, ſa Majeſté promet, que les places &
» lieux qu'elle s'engage à faire démolir à ſes dépens, le
» ſeront; ſavoir, les plus conſidérables, dans le terme de
» deux mois au plus tard, après l'échange des ratifications
» du traité général ou ſolennel à faire entre ſa Majeſté
» Impériale, l'Empire & ſa Majeſté très-Chrétienne, &
» les moins conſidérables dans l'eſpace d'un mois, à comp-
» ter auſſi de l'échange des ratifications.

» Et comme ſadite Majeſté très-Chrétienne veut véri-
» tablement & de bonne foi rétablir une ſincère union
» avec l'Empereur & l'Empire, elle promet & s'engage,
» lorſqu'elle traitera avec les Electeurs, Princes & Etats
» au congrès général avec l'Empereur & l'Empire, de leur
» rendre, auſſi-bien qu'aux ſujets, cliens & vaſſaux dudit
» Empire, tant eccléſiaſtiques que ſéculiers, & généra-
» ment à tous ceux qui ſont nommés & compris dans la
» paix de Riſwick, quoiqu'ils ne ſoient pas ici nommé-
» ment exprimés, les Etats, places, biens, dont elle ſe
» ſeroit miſe en poſſeſſion pendant le cours & à l'occaſion
» de la préſente guerre, ſoit par la voie des armes, par
» confiſcation, ou de telle autre manière que ce puiſſe
» être: comme auſſi d'éxécuter pleinement & ponctuel-
» lement toutes les clauſes & conditions du traité de Riſ-
» wick, auſquelles il n'aura pas été expreſſément dérogé par
» le préſent traité, s'il y en a quelqu'une qui n'ait pas été
» éxécutée depuis la concluſion de la paix de Riſwick.

» Réciproquement, ſa Majeſté Impériale voulant témoi-
» gner le deſir qu'elle a de contribuer à la ſatisfaction de
» ſa Majeſté très-Chrétienne, & d'entretenir déſormais

AN. DE J. C. 1714.

» avec elle une amitié ſincère & une intelligence parfaite, » & en vertu de la paix de Riſwick rétablie par le préſent » traité, conſent que la ville de Landaw avec ſes dépen- » dances, conſiſtant dans les villages de Nusdorff, Dan- » heim & Queickeim avec leurs Bans, ainſi que le Roi très- » Chrétien en jouiſſoit avant la guerre, demeurent for- » tifiés à ſa Majeſté très-Chrérienne; ſa Majeſté Impériale » ſe faiſant fort d'en obtenir le conſenrement & l'appro- » bation de l'Empire, quand il ſera queſtion de dreſſer & » de conclure le traité de paix ſolennel ou général en- » tre ſa Majeſté Impériale, l'Empire & ſa Majeſté très- » Chrétienne.

» La maiſon de Brunſwic-Hanover ayant éré élevée » par l'Empereur, du conſentement de l'Empire, à la di- » gnité Electorale, ſa Majeſté très-Chrétienne reconnoî- » rra, en verru de ce traité, cette dignité Electorale dans » ladite maiſon.

» Pour ce qui eſt de la maiſon de Bavière, ſa Majeſté » Impériale & l'Empire conſentent, par les motifs de la » tranquillité publique, qu'en vertu du préſent traité & du » traité général & ſolennel à faire avec l'Empereur & » l'Empire, le Seigneur Joſeph-Clément, Archevêque de » Cologne, & le Seigneur Maximilien-Emmanuel de Ba- » vière, ſoient rétablis généralement & enriérement dans » tous leurs Etats, rangs, prérogarives, régaux, biens, » dignités Electorales & autres, & dans tous leurs droits, » en la manière qu'ils en ont joui ou dû jouir avant cette » guerre, & qui appartenoienr à l'Archevêché de Colo- » gne, & autres Egliſes nommées ci-après, ou à la maiſon » de Bavière, médiatement ou immédiatement.

» Ils pourront, avec les pleins-pouvoirs, & ſans caractè- » re, aſſiſter au congrès du trairé général ou ſolennel à faire » entre ſa Majeſté Impériale, l'Empire & ſa Majeſté très- » Chrétienne, pour y négocier & veiller à leurs inrérêts, » ſans aucun obſtacle, auſſi-tôt que les conférences com- » menceront. Pour cet effet, leur ſeront auſſi rendus de » bonne foi tous les meubles, pierreries, bijoux & au- » tres effets, de quelque nature qu'ils puiſſent être; com-

Digitized by Google

» me auſſi toutes les munitions & artillerie ſpécifiées dans » les inventaires authentiques que l'on produira de part » & d'autre ; c'eſt-à-dire, toutes celles qui peuvent avoir » été ôtées par l'ordre de l'Empereur & de ſes prédéceſ- » ſeurs de glorieuſe mémoire, depuis l'occupation de la » Bavière, de leurs palais, châteaux, villes, forteresſes & » lieux quelconques, qui doivent être reſtitués, à l'excep- » tion de l'artillerie qui appartenoit aux Villes & Etats » voiſins, qui leur a été tendue ; quant à ce qu'il ſera dif- » ficile de raſſembler, il ſera payé en argent comptant, » ou l'on conviendra d'une autre ſatifaction. AN. DE J. C. 1714.

» Et ſera le Seigneur Archevêque de Cologne rétabli » en ſon Archevêché de Cologne, ſes Evêchés de Hil- » desheim, de Ratiſbonne, de Liége, & de la Prépoſiture » de Berchtolsgaden, ſans qu'aucune raiſon de procès ou » prérentions puiſſent en façon quelconque altérer la reſti- » tution totale ; ſauf pourtant les droits de ceux qui pour- » roient en avoir, leſquels il leur ſera permis, après que » les deux Electeurs y auront été actuellement rétablis, de » pourſuivre, comme avant la préſente guerre, par les » voies de juſtice établies dans l'Empire ; ſauf auſſi les » ptiviléges des Chapitre & Etats de l'Archevêché de » Cologne, & des autres Egliſes, établis précédemment, » ſuivant leurs unions, traités & conſtiturions.

» Et quant à la ville de Bonn, en tems de paix, il n'y » aura point de garniſon du tout, mais la garde en ſera » confiée aux bourgeois de la ville ; & quant à celle du » Corps & du Palais, elle ſera reſtrainte dans les ſimples » compagnies des gardes de l'Electeur, dont il conviendra » avec ſa Majeſté Impériale & l'Empire : bien entendu pour- » tant, que dans un tems de guerre ou apparence de guerre, » ſa Majeſté Impériale & l'Empire y puiſſent mettre autant » de troupes que la raiſon de guerre le demandera, con- » formément aux loix & conſtitutions de l'Empire ; bien » entendu auſſi que leſdits deux Seigneurs de la maiſon » de Bavière, renonceront pour toujours, & ſeront cenſés » déchus dès-à-preſent de toutes prétentions, ſatisfactions » ou dédommagemens quelconques, qu'ils voudroient pré-

AN. DE J. C. 1714.

» tendre contre l'Empereur, l'Empire & la maiſon d'Au-
» triche, pour raiſon de la préſente guerre : ſans pourtant
» que cette rénonciation détoge en aucune manière aux
» anciens droits & prérentions qu'ils pourront avoir eu
» avant cette guerre, leſquels il leur ſera permis de pour-
» ſuivre, comme ci-devant, par les voies de juſtice éta-
» blies dans l'Empire ; de ſorte pourtant que cette reſtitu-
» tion totale ne leur donne aucun nouveau droit contre
» qui que ce ſoit. Renonceront auſſi, & ſont pareillement
» cenſés déchus, dès-à-preſent, de toutes prétentions,
» ſatisfactions ou dédommagemens quelconques, tous
» ceux qui voudront former des prétentions pour raiſon
» de la préſente guerre, contre la maiſon de Bavière & les
» ſuſdits Archevêchés, Evêchés & Prevôtés.

» En vertu de cette reſtitution totale, les ſuſdits Sei-
» gneurs Joſeph-Clément, Archevêque de Cologne, &
» Maximilien-Emmanuel de Bavière, rendront obéiſſance
» & garderont fidélité à ſa Majeſté Impériale, de même
» que les autres Electeurs & Princes de l'Empire, & ſe-
» ront tenus à demander & à prendre dûement de ſa Ma-
» jeſté Impériale, le renouvellement de leurs Electorats,
» Principautés, fiefs, titres & droits, dans la manière &
» tems preſcrits par les loix de l'Empire, & ſera, tout
» ce qui eſt arrivé de part & d'autre pendant cette guerre,
» mis à perpétuité dans un entier oubli.

» Les Miniſtres & Officiers, tant eccléſiaſtiques, que
» militaires, politiques & civils, de quelque condition
» qu'ils ſoient, qui auront ſervi en l'un ou en l'autre parti,
» même ceux qui peuvent être ſujets & vaſſaux de ſa Ma-
» jeſté Impériale, de l'Empire & de la maiſon d'Autriche,
» auſſi-bien que tous les domeſtiques quelconques de la
» maiſon de Bavière, & du Seigneur Archevêque de Co-
» logne, ſeront pareillement rétablis dans la poſſeſſion
» de tous leurs biens, charges, honneurs & dignités, com-
» me avant la guerre, & jouiront d'une amniſtie générale
» de tout ce qui a précédé, moyennant & à condition
» que cette même amniſtie ſoit entiérement réciproque
» envers ceux de leurs ſujets, vaſſaux, Miniſtres ou do-

Digitized by Google

» meſtiques, qui auront ſuivi pendant cette guerre le parti » de ſa Majeſté Impériale & de l'Empire, leſquels ne pourront pour ce ſujet être moleſtés ou inquiétés en manière » quelconque. AN. DE J. C. 1714.

» Quant au tems auquel la reſtitution totale ſpécifiée » dans les deux articles précédens doit ſe faire, il ſera limité dans le traité général ou ſolennel à faire entre » l'Empereur, l'Empire & le Roi très-Chrétien, à trente » jours après l'échange des ratifications dudit traité; ainſi » qu'il a été convenu dans l'article dixiéme, pour l'évacuation des places & lieux que ſa Majeſté très-Chrétienne promet de rendre à ſa Majeſté Impériale & à » l'Empire, de manière que l'un & l'autre, comme auſſi » la reſtitution à l'Empereur des Etats & pais que la maiſon de Bavière poſſéde préſentement aux Pais-Bas, ſe » feront en même-tems.

» Si la maiſon de Bavière, après ſon rétabliſſement total, trouve qu'il lui convient de faire quelques changemens de ſes Etats contre d'autres, ſa Majeſté très-Chrétienne ne s'y oppoſera pas.

» Sa Majeſté très-Chrétienne ayant remis & fait remettre » aux Etats-Généraux des Provinces-Unies, en faveur de » la maiſon d'Autriche, tout ce que ſadite Majeſté ou ſes » alliés poſſédoient encore des Païs-Bas communément » appellés Eſpagnols, tels que le feu Roi d'Eſpagne Charles II. les a poſſédés ou dû poſſéder, conformément au » traité de Riſwick, ſa Majeſté très-Chrétienne conſent » que l'Empereur entre en poſſeſſion deſdits Païs-Bas Eſpagnols, pour en jouir, lui & ſes héritiers & ſucceſſeurs, déſormais & à toujours, pleinement & paiſiblement, ſelon l'ordre de ſucceſſion établi dans la maiſon » d'Autriche; ſauf les conventions que l'Empereur fera » avec leſdits Etats-Généraux des Provinces-Unies, touchant leur barrière & la reddition des ſuſdites places & » lieux: bien entendu que le Roi de Pruſſe tetiendra du » haut-quartier de Gueldre, tout ce qu'il y poſſéde & » occupe actuellement; ſavoir la Préfecture, le Bailliage » & le bas-Bailliage de Gueldre, avec tout ce qui y appar-

An. de J. C. 1714.

» tient & en dépend : comme auſſi ſpécialement les Vil-
» les, Bailliages & Seigneuries de Sthralen, Wachten-
» donck, Midélaar, Walbeck, Aertſen, Afferden & de
» Wéel, de même que Racy & Klen-Kévélaar, avec toutes
» leurs appartenances & dépendances. De plus, il ſera remis
» au Roi de Pruſſe, l'Ammanie de Krickenbeck avec tout
» ce qui y appartient & en dépend, & les païs de Keſſel pa-
» reillement, avec toutes ſes appartenances & dépendan-
» ces, & généralement tout ce qui contient ladite Amma-
» nie & ledit diſtrict, ſans en rien excepter, ſi ce n'eſt Erc-
» kelens avec ſes appartenances & dépendances, pour le
» tout appartenir audit Roi, & aux Princes ou Princeſſes
» ſes héritiers ou ſucceſſeurs, avec tous les droits, pré-
» rogatives, revenus & avantages de quelque nom qu'ils
» puiſſent être appellés, en la même qualité, & de la même
» manière que la maiſon d'Autriche, & particuliérement
» le feu Roi d'Eſpagne les a poſſédés, toutefois avec les
» charges & hyporhéques, la conſervation de la Religion
» Catholique Romaine, & des priviléges des Etats.

» Et comme entre les Provinces, villes, places & for-
» tereſſes qui étoient poſſédées par le feu Roi d'Eſpagne
» Charles II. au jour de ſon décès, le Roi très-Chrétien
» a cédé, tant pour lui que pour les Princes ſes hoirs &
» ſucceſſeurs nés & à naître, aux Etats-Généraux en fa-
» veur de la maiſon d'Autriche, tout le droit qu'il a eu
» ou pourroit avoir ſur la ville de Menin, avec toutes ſes
» fortifications & avec ſa Verge, ſur la ville & citadelle
» de Tournai, avec tout le Tournéſis, ſans ſe rien réſer-
» ver de ſon droit là-deſſus, ni ſur aucune de leurs dé-
» pendances, appartenances, annéxes, territoires & en-
» clavemens ; ſa Majeſté conſent que les Etats-Généraux
» des Provinces-Unies rendent leſdites villes, places,
» territoires, dépendances, appartenances, annéxes &
» enclavemens, à l'Empereur, auſſi-tôt qu'ils en ſeront
» convenus avec ſa Majeſté Impériale, pour en jouir, elle,
» ſes héritiers & ſucceſſeurs, pleinement, paiſiblement &
» à toujours, auſſi-bien que des Pais-Bas Eſpagnols, qui
» appartenoient au feu Roi d'Eſpagne Charles II. au jour
de

» de ſon décès : bien entendu toutefois que ladite remiſe
» des Pais-Bas Eſpagnols, villes, places & forteresſes, AN. DE J. C. 1714.
» cédées par le Roi très-Chrétien, ne pourra être faite par
» leſdits Etats-Généraux, qu'après l'échange des ratifica-
» tions des traités de paix entre ſa Majeſté Impériale,
» l'Empire & ſa Majeſté très-Chrétienne ; bien entendu
» auſſi que Saint-Amand avec ſes dépendances, & Mor-
» tagne ſans dépendances, demeureront à ſa Majeſté très-
» Chrétienne, à condition néanmoins qu'il ne ſera pas
» permis de faire à Mortagne aucune fortification ni écluſe,
» de quelque nature qu'elles puiſſent être.

» Pareillement, le Roi très-Chrétien confirme en faveur
» de l'Empereur & de la maiſon d'Autriche, la ceſſion
» que ſa Majeſté a déja faite en faveur de ladite maiſon
» aux Etats-Généraux des Provinces-Unies, tant pour
» elle-même que pour les Princes ſes héritiers & ſucceſ-
» ſeurs nés & à naître, de tous ſes droits ſur Furnes &
» Furn-Ambacht, y compris les huit paroiſſes & le fort
» de la Knocque ; ſur les villes de Loo & Dixmude avec
» leurs dépendances ; ſur la ville d'Ypres avec ſa châtelle-
» nie, Ruſlaer y compris, & avec les autres dépendances
» qui ſeront déſormais Poperingue, Warneton, Commi-
» nes, Warwick ; ces trois dernières places pour autant
» qu'elles ſont ſituées du côté de la Lys vers Ypres, & ce
» qui dépend des lieux ci-deſſus exprimés. Deſquels droits
» ainſi cédés à l'Empereur, ſes héritiers & ſucceſſeurs, ſa
» Majeſté très-Chrétienne ne réſerve aucun ſur leſdites
» villes, places, forts & pais, ni ſur aucune de leurs ap-
» partenances, dépendances, annéxes ou enclavemens,
» conſentant que les Etats-Généraux puiſſent les remettre
» à la maiſon d'Autriche, pour en jouir irrévocablement
» & à toujours, auſſi-tôt qu'ils ſeront convenus avec elle
» ſur leur barrière, & que les ratifications des traités de
» paix entre l'Empereur, l'Empire & ſa Majeſté très-Chré-
» tienne auront été échangées.

» La navigation de la Lys depuis l'embouchure de la
» Deule, en remontant, ſera libre, & il ne s'y établira
» aucun péage ni impoſition.

An. de J. C. 1714.

» Il y aura de part & d'autre un oubli & une amniſ-
» tie perpétuelle & réciproque de tous les torts, injures
» & offenſes qui auront été commis de fait & de pa-
» role, ou en quelque manière que ce ſoit, pendant le
» cours de la préſente guerre, par les ſujets des Païs-Bas
» Eſpagnols & des places & païs cédés ou reſtitués, ſans
» qu'ils puiſſent être expoſés à quelque recherche que ce
» ſoit.

» Par le moyen de cette paix, les ſujets de ſa Majeſté
» très-Chrétienne & ceux deſdits Païs-Bas Eſpagnols &
» des places cédées par ſadite Majeſté très-Chrétienne,
» pourront, en gardant les loix, coutumes & uſages du païs,
» aller, venir, demeurer, trafiquer, retourner, traiter, né-
» gocier enſemble comme bons marchands; même ven-
» dre, changer, aliéner ou autrement, diſpoſer des biens,
» effets, meubles & immeubles qu'ils ont ou auront, ſitués
» reſpectivement de part & d'autre, & chacun les y pourra
» acheter, ſujets ou non ſujets, ſans que pour cette vente
» ou achat, ils ayent beſoin de part ni d'autre de permiſ-
» ſion autre que le préſent traité.

» Il ſera auſſi permis aux ſujets des places & païs, ré-
» ciproquement cédés ou reſtitués, comme auſſi à tous les
» ſujets deſdits Païs-Bas Eſpagnols, de ſortir deſdites places
» & Païs-Bas Eſpagnols, pour aller demeurer où bon leur
» ſemblera, dans l'eſpace d'un an, avec la faculté de vendre
» à qui il leur plaira, ou de diſpoſer autrement de leurs
» effets, biens, meubles & immeubles, avant & après leur
» ſortie, ſans qu'ils puiſſent en être empêchés directement
» ou indirectement. Enfin, tous les réglemens bien &
» dûement établis, ſeront tenus pour confirmés, & ſe-
» ront perpétuellement obſervés.

» Les mêmes ſujets de part & d'autre, eccléſiaſtiques
» & ſéculiers, Corps, Communautés, Univerſités & Col-
» léges, ſeront rétablis, tant en la jouiſſance des hon-
» neurs, dignités, bénéfices dont ils étoient pourvus
» avant la guerre, qu'en celle de tous & chacun leurs
» droits, biens, meubles & immeubles, rentes ſaiſies ou
» occupées à l'occaſion de la preſente guerre, enſemble

» leurs droits, actions & ſucceſſions à eux ſurvenus, même depuis la guerre commencée; ſans toutefois rien demander des fruits & revenus perçus & échus pendant le cours de la préſente guerre, juſqu'au jour de la publication du préſent traité. Leſquels rétabliſſemens ſe feront réciproquement, nonobſtant toute donation, conceſſion, déclaration, confiſcation, ſentence donnée par contumace, les parties non ouïes, qui ſeront nuls & de nul effet, avec une liberté entière auxdites parties de revenir dans les païs d'où elles ſe ſont retirées pour & à cauſe de la guerre, pour jouir de leurs biens & rentes en perſonne ou par procureurs, conformément aux loix & coutumes des païs & des Etats. Dans leſquels rétabliſſemens ſont auſſi compris ceux qui pendant la dernière guerre, ou à ſon occaſion, auront ſuivi le parti des Puiſſances contractantes. Néanmoins, les arrêts & jugemens rendus dans les Parlemens, Conſeils & autres Cours ſupérieures ou inférieures, & auſquels il n'aura pas été expreſſément dérogé par le préſent traité, auront lieu, & ſortiront leur plein & entier effet; & ceux qui en vertu deſdits arrêts & jugemens ſe trouveront en poſſeſſion des terres & Seigneuries & autres biens, y ſeront maintenus; ſans préjudice toutefois aux parties qui ſe croiront lèzées par leſdits jugemens & arrêts, de ſe pourvoir par les voies ordinaires, & devant les Juges compétens. AN. DE J. C. 1714.

» Et à l'égard des rentes ſur la Généralité de quelques Provinces des Païs-Bas, dont une partie ſe trouvera poſſédée par ſa Majeſté très-Chrétienne, ſa Majeſté Impériale, ou autres, il a été convenu & accordé, que chacun payera ſa quote-part, & ſeront nommés des Commiſſaires pour régler la portion qui ſe payera de part & d'autre.

„ Comme dans les païs, villes & places des Païs-Bas Catholiques que le Roi très-Chrétien céde à l'Empereur, pluſieurs bénéfices ont été conférés par ſa Majeſté très-Chrétienne à des perſonnes capables, leſdits bénéfices ainſi accordés ſeront laiſſés à ceux qui les poſſédent pré-

AN. DE J. C. 1714.

» ſentement, & tout ce qui concerne la Religion Catho-
» lique, Apoſtolique & Romaine, y ſera maintenu dans
» l'état où les choſes étoient avant la guerre, tant à l'égard
» des Magiſtrats, qui ne pourront être que Catholiques Ro-
» mains comme par le paſſé, qu'à l'égard des Evêques,
» Chapitres, Monaſtères, des biens de l'Ordre de Malthe,
» & généralement de tout le Clergé, leſquels ſeront tous
» maintenus & reſtitués dans toutes leurs Egliſes, liber-
» tés, franchiſes, immunités, droits, prérogatives & hon-
» neurs, ainſi qu'ils l'ont été ſous les précédens Souverains
» Catholiques Romains. Tous & chacun dudit Clergé pour-
» vus de quelques biens eccléſiaſtiques, Commanderies,
» Canonicats, Perſonnats, Prévôtés & autres bénéfices
» quelconques, y demeureront ſans en pouvoir être dé-
» poſſédés, jouiront des biens & revenus en provenans,
» & les pourront adminiſtrer & percevoir comme aupa-
» ravant; comme auſſi les Penſionnaires jouiront comme
» par le paſſé de leurs penſions aſſignées ſur les bénéfices,
» ſoit qu'elles ſoient créées en Cour de Rome, ou par des
» brévets expédiés avant la préſente guerre, ſans qu'ils en
» puiſſent être fruſtrés pour quelque cauſe ou prétexte que
» ce ſoit.

» Les Communautés & habitans de toutes les places,
» villes & païs que ſa Majeſté très-Chrétienne céde dans
» les Païs-Bas Catholiques par le préſent traité, ſeront con-
» ſervés dans la libre jouiſſance de tous les priviléges, pré-
» rogatives, coutumes, éxemtions, droits, octrois com-
» muns & particuliers, charges & offices héréditaires,
» avec les mêmes honneurs, gages, émolumens & éxem-
» tions, ainſi qu'ils en ont joui ſous la domination de ſa
» Majeſté très-Chrétienne; ce qui doit s'entendre unique-
» ment des Communautés & habitans des places, villes
» & païs que ſa Majeſté a poſſédés immédiatement après
» la concluſion du traité de Riſwick, & non des places,
» villes & pais que poſſédoit le feu Roi d'Eſpagne Char-
» les II. au tems de ſon décès, dont les Communautés &
» habitans ſeront conſervés dans la jouiſſance des privilé-
» ges, prérogatives, coutumes, exemtions, droits, oc-

» trois communs & particuliers, charges & offices héré-
» ditaires, ainſi qu'ils les poſſédoient lors de la mort dudit
» feu Roi d'Eſpagne. AN. DE J. C. 1714.

» Pareillement, les bénéfices eccléſiaſtiques médiats ou
» immédiats; qui auront été durant la préſente guerre con-
» férés par l'un des partis dans les terres ou lieux qui lui
» étoient alors ſujets, à des perſonnes capables, ſelon la régle
» de leur première inſtitution & ſtatuts légitimes, généraux
» ou particuliers, faits ſur ce ſujet, ou par quelques autres
» diſpoſitions canoniques, faites par le Pape, leſdits béné-
» fices eccléſiaſtiques ſeront laiſſés aux préſens poſſeſſeurs,
» en ſorte qu'aucun ne les puiſſe, ou doive déſormais trou-
» bler ou empêcher dans la poſſeſſion & légitime admi-
» niſtration d'iceux, ni dans la perception des fruits, ni
» être à leur occaſion, ou par quelqu'autre raiſon, paſſée
» ou préſente, appellés ou cités en juſtice, ou en quelque
» ſorte inquiétés ou moleſtés à ce ſujet; à condition néan-
» moins, qu'ils s'acquittent de ce à quoi ils ſont tenus en-
» vers leſdits bénéfices.

» Sa Majeſté Impériale & ſa Majeſté très-Chrétienne
» ne pourront, pour aucun ſujet, interrompre déſormais la
» paix qui eſt établie par le préſent traité, reprendre les
» armes, & commencer ſous quelque prétexte que ce ſoit,
» aucun acte d'hoſtilité l'un contre l'autre; mais au con-
» traire, elles travailleront ſincèrement & de bonne foi, &
» comme amis véritables, à affermir de plus en plus cette
» amitié mutuelle & bonne intelligence ſi néceſſaire pour
» le bien de la Chrétienté. Et d'autant que le Roi très-
» Chrétien, ſincérement réconcilié avec ſa Majeſté Im-
» périale, ne veut déſormais lui cauſer aucun trouble ni
» préjudice, ſa Majeſté très-Chrétienne promet & s'engage
» de laiſſer jouir ſa Majeſté Impériale tranquillement &
» paiſiblement de tous les Etats & lieux qu'elle poſſéde
» actuellement, & qui ont été ci-devant poſſédés par les
» Rois de la maiſon d'Autriche en Italie, ſavoir du Royau-
» me de Naples; du Duché de Milan, ainſi que ſa Majeſté
» Impériale le poſſéde actuellement; de l'Iſle & Royaume
» de Sardaigne, comme auſſi des ports & places ſur les

AN. DE J. C. 1714.

» côtes de Toſcane, que ſadite Majeſté Impériale poſſéde » actuellement, & qui ont été poſſédés ci-devant par les » Rois d'Eſpagne de la maiſon d'Autriche; enſemble de » tous les droits attachés aux ſuſdits Etats d'Italie, que » ſadite Majeſté Impériale poſſéde, ainſi que les Rois d'Eſ- » pagne les ont éxercés depuis Philippe I. juſqu'au Roi » décédé: ſadite Majeſté très-Chrétienne donnant ſa pa- » role royale, de ne jamais troubler ni inquiéter l'Empe- » reur & la maiſon d'Autriche dans cette poſſeſſion, di- » rectement ni indirectement, ſous quelque prétexte, ou » par quelque voie que ce puiſſe être, ni de s'oppoſer à la » poſſeſſion que ſa Majeſté Impériale & la maiſon d'Au- » triche, a ou pourra avoir à l'avenir, ſoit par négociation, » traité, ou autre voie légitime & paiſible, en ſorte tou- » tefois, que la neutralité d'Italie n'en ſoit point trou- » blée: l'Empereur promettant & engageant ſa parole, de » ne point troubler ladite neutralité & le repos d'Italie, » & par conſéquent de n'employer la voie des armes pour » quelque cauſe ou pour quelque occaſion que ce ſoit; mais » au contraire, de ſuivre & obſerver ponctuellement les en- » gagemens que ſa Majeſté Impériale a pris dans le traité » de neutralité conclu à Utrecht le quatorziéme de mars » de l'année 1713. Lequel traité ſera cenſé comme répété » ici, & ſera éxactement obſervé par ſa Majeſté Impériale, » pourvu que de l'autre part l'obſervation en ſoit récipro- » que, & qu'elle n'y ſoit point attaquée; ſadite Majeſté » s'engageant pour le même effet, à laiſſer jouir paiſible- » ment chaque Prince en Italie, des Etats dont il eſt ac- » tuellement en poſſeſſion, ſans que cela puiſſe préjudicier » aux droits de perſonne.

» Pour faire gouter aux Princes & Etats d'Italie les fruits » de la paix entre l'Empereur & le Roi très-Chrétien, la » neutralité, non-ſeulement y ſera éxactement gardée, » mais ſera auſſi rendue bonne & prompte juſtice par ſa Ma- » jeſté Impériale aux Princes ou vaſſaux de l'Empire, pour » les autres places, païs & lieux en Italie, qui n'ont point » été poſſédés par les Rois d'Eſpagne de la maiſon d'Au- » triche, & ſur leſquels leſdits Princes pourroient avoir

» quelque prétention légitime ; ſavoir au Duc de Guaſ- » talle, Pic de la Mirandole, & au Prince de Caſtiglione, » ſans pourtant que cela puiſſe interrompre la paix & neu- » tralité d'Italie, ni donner ſujet d'en venir à une nouvelle » guerre. AN. DE J. C. 1714.

» Outre les ſuſdites prétentions, le Maréchal Duc de » Villars ſe trouvant chargé de pluſieurs autres, pour leſ- » quelles il auroit à inſiſter au nom de ſa Majeſté très- » Chrétienne ; ſavoir ſur la prétention de Madame la Du- » cheſſe Douairière d'Elbeuf, pour raiſon de douaire & » conventions matrimoniales de la feue Ducheſſe de Man- » toue ſa fille ; celle de Madame la Princeſſe des Urſins, » la Princeſſe Piombino, & enfin le Duc de ſaint Pierre » ſur la Principauté de Sabionette : & de l'autre côté le » Prince Eugène de Savoye ſe trouvant chargé de pluſieurs » prétentions, ſur leſquelles il auroit à inſiſter au nom de » ſa Majeſté Impériale, ſavoir quelques prétentions de » Monſieur le Duc de Lorraine, outre celles qui ſont com- » priſes dans le traité de Riſwick, & ſous les articles pré- » cédens relatifs audit traité, celle du Duc de Modène, » comme auſſi celles de la maiſon d'Aremberg, de la mai- » ſon de Ligne, & enfin du rembourſement des dettes » que les troupes Françoiſes ont laiſſées dans le Duché de » Milan, leſquelles toutes demanderoient trop de tems » pour être vuidées dans ce traité ; on eſt convenu d'en » remettre la diſcuſſion réciproque aux conférences qui » ſeront établies pour le traité de paix général ou ſolen- » nel entre ſa Majeſté Impériale, l'Empire & ſa Ma- » jeſté très-Chrérienne, où il ſera permis à chacun de re- » préſenter ſes droits & de produire ſes titres & raiſons, » leſquels bien éxaminés, ſa Majeſté Impériale & ſa Ma- » jeſté très-Chrérienne promettent d'y avoir l'égard que » demande la juſtice, ſans que pourtant cela puiſſe altérer » ou retarder l'éxécution de la paix.

» La conjoncture préſente n'ayant pas laiſſé le tems à » ſa Majeſté Impériale de conſulter les Electeurs, Princes » & Etats de l'Empire, ſur les conditions de la paix, non » plus qu'à ceux-ci de conſentir dans les formes ordi-

AN. DE J. C. 1714.

» naires au nom de l'Empire, aux conditions du préſent » traité qui les regardent, ſa Majeſté Impériale promet » que leſdits Electeurs, Princes & Etats envoyeront in- » ceſſamment au nom de l'Empire des pleins-pouvoirs, ou » bien une députation de leur Corps munie pareillement » de leurs plein-pouvoirs, au lieu qui ſera choiſi pour tra- » vailler au traité général ou ſolennel à faire entre l'Em- » pereur, l'Empire & le Roi très-Chrétien; ſa Majeſté » Impériale engageant ſa parole, que ladite députation, » ou ceux qui ſeront chargés des plein-pouvoirs, conſen- » tiront au nom dudit Empire à tous les points dont il eſt » convenu entr'elle & ſa Majeſté très-Chrétienne par le » préſent traité, lequel elle s'engage & promet d'exé- » cuter.

» Comme il eſt porté par l'article précédent, que les » Electeurs, Princes & Etats de l'Empire envoyeront au » nom de l'Empire une députation de leur Corps, ou bien » leurs plein-pouvoirs pour les conférences du traité de » paix général ou ſolennel à faire entre ſa Majeſté Im- » périale, l'Empire & ſa Majeſté très-Chrétienne, dans » le lieu qui ſera choiſi & deſtiné à cet effet, l'Empereur » & le Roi très-Chrétien conviennent de fixer ce lieu » dans un pais neutre, hors de l'Empire & du Royaume de » France. Et pour cet effet, leurs Majeſtés ont jetté les » yeux ſur le territoire Suiſſe, dans lequel il ſera nommé » par ſa Majeſté Impériale ou par ſa Majeſté très-Chré- » tienne, trois villes pour en choiſir une en la manière ſui- » vante: à ſavoir, que ſa Majeſté Impériale nommant & » propoſant leſdites trois villes, ſa Majeſté très-Chré- » tienne ſera le choix de celle qui ſervira pour les con- » férences; ou réciproquement, ſi ſa Majeſté très-Chré- » tienne propoſe les trois villes, ſa Majeſté Impériale aura » le choix de celle des trois qu'elle voudra préférer. Leſ- » quelles propoſitions & élections ſe feront en même- » tems que le préſent traité ſera ſigné, en ſorte qu'il n'y » ait ni retardement ni tems perdu, pour traiter & con- » clure au plutôt la paix générale & ſolennelle entre » l'Empereur, l'Empire & le Roi très-Chrétien, & que leurs

» leurs Miniſtres Plénipotentiaires puiſſent s'aſſembler le » quinziéme jour du mois d'avril prochain, ou le premier » de mai prochain au plus tard, dans le lieu deſtiné pour y » tenir les conférences, pendant leſquelles tous les Elec- » teurs, Princes, & Etats de l'Empire, qui outre ce qui leur » revient par l'éxécution ſtipulée ci-deſſus des articles du » traité de Riſwick, auront des prétentions & raiſons pour » ſe faire comprendre particuliérement dans le traité de » paix générale à faire, pourront les produire; pour leſquel- » les ſa Majeſté très-Chrétienne promet d'avoir l'égard que » demande la juſtice. Néanmoins, pour que la fin deſdites » conférences ne ſoit pas retardée, on eſt convenu de part » & d'autre, qu'elles ayent à ſe terminer par la concluſion » du traité général ou ſolennel dans deux mois ou trois » au plus tard, à compter du premier jour que commence- » ront les conférences. An. de J. C. 1714.

» Au moment que le préſent traité de paix aura été ſi- » gné, toutes hoſtilités & violences ceſſeront de la part de » l'Empereur & de l'Empire, auſſi-bien que de celle du Roi » très-Chrétien: & du jour de l'échange des ratifications, » ſa Majeſté très-Chrétienne n'éxigera plus des Etats de » l'Empereur & de l'Empire, ni contributions, ni impoſi- » tions de fourages pour les troupes, non plus que ſa Ma- » jeſté Impériale & l'Empire n'en éxigeront des Etats de » ſa Majeſté très-Chrétienne: & ceſſeront généralement » toutes autres demandes réciproques faites à l'occaſion de » la préſente guerre, tant de la part de ſa Majeſté Impériale » & de l'Empire, que de ſa Majeſté très-Chrétienne.

» Les priſonniers tant d'état que de guerre, de part & » d'autre, ſeront renvoyés ſans tançon; & quinze jours après » l'échange des ratifications du préſent traité, chaque Prin- » ce retirera ſes troupes du plat-païs dans ſes propres Etats; » ſa Majeſté Impériale s'engageant à retirer auſſi dans le » même-tems ſes troupes, & de faire auſſi retirer celles » de l'Empire du plat-païs de l'Archevêché de Cologne & » de la Bavière. Leſquels païs & Etats au reſte, ſeront reſti- » tués dans la forme & terme ſpécifiés par les articles XV. » XVI. XVII. XVIII. du préſent traité.

AN. DE J. C. 1714.

» Le commerce défendu durant la guerre entre les ſu-» jets de ſa Majeſté Impériale & ceux de ſa Majeſté très-» Chrétienne, ſera rétabli auſſi-tôt après l'échange des ra-» tifications du préſent traité, avec la même liberté qu'il » étoit avant la guerre, & jouiront tous & chacun, particu-» liérement les citoyens & habitans des Villes Anſéati-» ques, de toute ſorte de ſûreté par mer & par terre, con-» formément à l'article LII. de la paix de Riſwick.

» Le préſent traité ſera ratifié par l'Empereur & par le » Roi très-Chrétien, & l'échange des ratifications ſera fait » au Palais de Raſtadt dans l'eſpace d'un mois, à compter » du jour de la ſignature, ou plutôt, ſi faire ſe peut. »

Articles ajoutés au traité de Raſtadt.

Outre ces articles, il y en eut deux autres ſéparés qui furent ſignés avant le traité. Par le premier, il eſt dit que le Roi très-Chrétien ne pouvant reconnoître pluſieurs titres employés dans le préambule du traité, & dans le plein-pouvoir donné par ſa Majeſté Impériale, les Plénipotentiaires ſont convenus que les qualités priſes ou omiſes de part & d'autre ne porteroient aucun préjudice à l'une ou à l'autre des parties contractantes.

L'autre article ſéparé concerne la langue Françoiſe, dans laquelle le traité de Raſtadt fut rédigé. On ne pouvoit ſe ſervir d'une langue plus familière, ni mieux entendue par les deux Pléniporentiaires, puiſque c'étoit leur langue maternelle; mais comme depuis pluſieurs ſiécles, le Corps Germanique ſe ſervoit des langues Latine ou Allemande dans les traités qui concernoient l'Empire, le Prince Eugène mit à couvert cet uſage, par un article ſéparé, dont voici la teneur : « Que la langue Françoiſe » dont on s'eſt ſervi dans le préſent traité ne pourra être » alléguée pour éxemple, ni tirer à conſéquence, ou porter » préjudice à qui que ce ſoit : Qu'à l'avenir on ſuivra l'an-» cien uſage, tant à l'égard de la langue Latine, que pour » les autres formalités... Que néanmoins, le préſent traité » aura autant de force que s'il avoit été rédigé en langue » Latine. »

On ne fit dans le traité de Raſtadt aucune mention de Philippe V. parceque l'Empereur ne voulut point le re-

connoître pour Roi d'Eſpagne, de même que Philippe ne reconnoiſſoit pas Joſeph & Charles pour Empereurs.

AN. DE J. C. 1714.

Charles ne regardoit pas non plus Victor Duc de Savoye, comme Roi de Sicile. Choqué du traité que le Duc venoit de conclure avec le Roi d'Eſpagne, il rappella le Miniſtre qu'il avoit à Turin, & chaſſa de Vienne l'Ambaſſadeur de Savoye, à qui il fit ſignifier un mandement Impérial, qui lui enjoignoit de ſortir des terres de l'Empire dans quinze jours. Les raiſons de ce procédé étoient expliquées dans le mandement, & conſiſtoient en ce que le Duc de Savoye (car l'Empereur ne lui donnoit pas d'autre titre) après avoir été préſervé ſouvent d'une ruine totale, par tant de ſang répandu pour ſa conſervation, avoit néanmoins abandonné les intérêts de l'Empereur, & ceux de l'Empire, en faiſant, contre ſes promeſſes & ſes engagemens, une paix particulière avec la France, & Philippe Duc d'Anjou. Le mandement lui reprochoit encore de s'être emparé du Royaume de Sicile, de s'être fait couronner Roi, & d'avoir donné part de cet événement à la Diète, & à quelques Princes de l'Empire.

Indiſpoſition de l'Empereur envers le Duc de Savoye.

Il eſt vrai que Victor avoit manqué de parole à l'Empereur, & qu'il étoit coupable de toutes les contraventions qu'on lui reprochoit; mais il eſt certain auſſi, qu'il avoit tendu à la maiſon d'Autriche des ſervices très-importans pendant la guerre, & que ſi le ſang Allemand l'avoit préſervé d'une ruine totale, il ne s'étoit vu expoſé à cette ruine, que parcequ'il avoit perſiſté dans les engagemens qu'il avoit pris en faveur des alliés, au haſard d'être entièrement dépouillé de ſes Etats. Du reſte, il paroit que ce Prince, accoutumé comme il étoit, à réglet ſes démarches uniquement ſur ſes intérêts, ſans trop s'embarraſſer, ni de ſes promeſſes, ni des traités qu'il avoit conclus, voyant l'Angleterre réſolue à faire la paix, & l'Empereur hors d'état de continuer la guerre, n'étoit pas fort blâmable d'avoir conſenti à recevoir dans deux traités particuliers, des avantages bien plus conſidérables que ceux qu'il s'étoit propoſés en prenant les armes. Quoiqu'il en ſoit, il laiſſa l'Empeteur ſe plaindre. Il continua à rete-

An. de J. C. 1714.

nir ſon Royaume de Sicile, & ce ne fut que quelques années après, qu'il s'en démit en faveur de Charles VI. & que ce Prince lui céda en échange le Royaume de Sardaigne, que ſon ſucceſſeur poſſéde encore aujourd'hui.

Le Prince Eugène engage le Maréchal de Villars à ſolliciter ſa grace auprès du Roi de France.

Mémoires du tems imprimés en 1715.

Après la ſignature du traité de Raſtadt, le Prince Eugène dit au Maréchal de Villars : *Puis-je*, Monſieur, *vous demander une grace, & dois-je eſpérer que vous voudrez bien me l'accorder? Par ma naiſſance je ſuis, François, & par conſéquent né ſujet de Louis XIV. Je ne vous rappelle pas les motifs qui m'ont éloigné de ma patrie, vous les ſavez. Mais depuis, j'ai fait bien des choſes qui ont dû m'avoir mis mal dans l'eſprit du Roi : j'oſe vous prier, à préſent que la paix nous doit unir, quand vous ſerez de retour à Verſailles, de prendre un moment favorable pour embraſſer de ma part les genoux de ſa Majeſté très-Chrétienne, & lui demander pour moi pardon de tout ce que j'ai fait contre ſon ſervice; la prier de vouloir l'oublier, & de recevoir favorablement de ma part les aſſurances du plus profond reſpect d'un ſujet envers ſon Souverain.*

Le Maréchal de Villars le lui promit, comme auſſi de l'informer du ſuccès de cette démarche. De retour à Verſailles, il rendit compte au Roi de France de la dernière campagne, & de ce qui s'étoit paſſé à Raſtadt dans les conférences qu'il avoit eues avec le Prince Eugène. Il remit en même-tems à ſa Majeſté les articles de paix qu'il avoit ſignés; & lui dit : *Permettez*, Sire, *que je prenne la liberté d'embraſſer les genoux de votre Majeſté. C'eſt de la part de M. le Prince Eugène, qui m'a fait promettre d'aſſurer votre Majeſté de ſon regret ſincère de tout ce qu'il avoit été forcé de faire. A l'occaſion de la paix, qui eſt un tems de clémence, il prend la liberté de prier votre Majeſté de recevoir favorablement de ſa part, les aſſurances du plus profond reſpect.*

Le Roi lui répondit : *Il y a long-tems que je regarde le Prince Eugène comme un ſujet de l'Empire; & en cette qualité il a fait ſon devoir dans tout ce qu'il a fait. Je lui ſçais pourtant gré de tout ce que vous me dites de ſa part, & vous pouvez l'en aſſurer.*

La paix étant conclue entre l'Empereur & le Roi de France, ſa Majeſté Impériale fit communiquer à la Diète un décret, par lequel elle marquoit aux Etats: Que pluſieurs Princes s'étant détachés de la grande alliance, la ſituation des affaires d'Allemagne ne permettoit plus de faire la guerre ſans un extrême danger: Que les quatre Cercles de l'Empire les plus expoſés aux invaſions de l'ennemi, l'avoient prié d'accepter la paix à des conditions raiſonnables: Qu'après en avoir communiqué avec les Electeurs & les membres du Corps Germanique, elle avoit donné un plein-pouvoir au Prince Eugène, pour négocier un traité avec la France, & le conclure, en ménageant l'honneur & les intérêts de la Nation: Qu'on étoit convenu d'un congrès où l'on devoit ſigner & ratifier la paix générale, & que le terme étant fixé pour cette aſſemblée, les Electeurs & Etats de l'Empire devoient déclarer ſans perdre de tems, s'ils vouloient lui remettre leurs intérêts entre les mains, ou y envoyer des députés.

AN. DE J. C. 1714.

L'Empereur informe les Etats de l'Empire de la paix.

La Diète adopta le dernier de ces deux partis. Le congrès fut indiqué à Bade dans l'Ergow, & l'ouverture s'en fit le ſixiéme de juin. Pour empêcher le retardement, trop ordinaire dans ces ſortes d'occaſions, on convint qu'il n'y auroit que les Miniſtres de l'Empereur & ceux de France, qui tiendroient les aſſemblées, cinq fois la ſemaine, & que ceux qui auroient quelques demandes à former contre les deux Puiſſances, ou les uns contre les autres, ſe contenteroient de produire leurs titres, & ne ſeroient appellés à l'aſſemblée que lorſqu'il s'agiroit de ſtatuer ſur leurs prétentions en particulier. Comme les principales difficultés avoient déja été applanies par le traité de Raſtadt, les Comtes de Goës & de Zeilern pour l'Empereur, & le Comte du Luc & le Marquis de ſaint Conteſt pour le Roi de France, travaillérent avec tant de ſuccès, que tout fut prêt ſur la fin du mois d'août.

Congrès de Bade.

Les députés du Corps Germanique comprirent alors qu'on ne les avoit appellés à Raſtadt que pour ne pas les choquer tout-à-fait, & qu'on avoit ſouhaité leur préſence à Bade, plutôt pour ſigner le traité conclu à Raſtadt, que

Les députés Proteſtans ſignent la paix en faiſant leurs proteſtations.

An. de J. C. 1714.

pour entrer en négociation. Les Proteſtans néanmoins demandérent l'abolition de la clauſe du quatriéme article de la paix de Riſwick conclue en 1697. La France avoit éxigé, que dans les Provinces qu'elle reſtituoit à l'Empire, la Religion Catholique Romaine ſubſiſteroit ſur le pied que les François l'avoient miſe lorſqu'ils les poſſédoient ; cette clauſe avoit été inſérée dans le traité de Riſwick, & fut confirmée dans celui de Raſtadt. Les Proteſtans vouloient la faire ſupprimer ; mais ſur la déclaration que leur donna l'Empereur, que ladite clauſe ne porteroit aucun préjudice à la paix d'Oſnabrug, ils ſignérent le traité de Raſtadt, & aſſurérent, que par rapport à la clauſe de Religion, ils s'en tenoient aux proteſtations qu'ils avoient faites à la Diète, que cet article ne feroit aucun tort aux droits que leur donnoit la paix d'Oſnabrug.

Les Etats de l'Empire confirment le traité de Raſtadt.

Quoique par la paix de Raſtadt l'Empereur n'eût point renoncé, ni au titre de Roi d'Eſpagne, ni à ſes prétentions ſur cette Monarchie, il parut cependant ſatisfait des articles du traité. Il faiſoit entrer dans ſa maiſon le Royaume de Naples, le Duché de Milan & les Païs-Bas Eſpagnols. Charles envoya le traité à Ratiſbonne, où les Etats du Corps Germanique étoient retournés depuis peu. C'eſt une formalité eſſentielle aux engagemens dans leſquels l'Empire eſt intéreſſé, de les communiquer à la Diète, pour en avoir la confirmation. Comme cette aſſemblée eſt compoſée des députés des Princes & des Villes d'Allemagne, il y en eut pluſieurs dont les pouvoirs ne ſe trouvérent pas aſſés étendus, pour oſer, ſans de nouveaux ordres, confirmer le traité de Raſtadt & de Bade. Enfin, après quinze jours de retardement, & quelques proteſtations de la part des Princes de la Confeſſion d'Augſbourg, tous les députés accordérent à ſa Majeſté Impériale le pouvoir de ratifier le traité au nom de l'Empire. Le décret en fut dreſſé le quinziéme de novembre, & envoyé à Vienne. L'Empereur, tant en ſon nom qu'en celui du Corps Germanique, envoya ſa ratification à Bade en Suiſſe. Elle fut échangée, ſelon les formes ordinaires, contre celle du Roi très-Chrétien, & la paix fut publiée en France &

dans l'Empire. L'Empereur envoya ce traité à la Chambre Impériale, qui tenoit ſes ſéances à Wetzélaer. Il lui écrivit que cette paix devoit être regardée comme une loi pragmatique, & ſervir de régle à la Chambre, dans les jugemens qui pourroient y avoir rapport. AN. DE J. C. 1714.

Le reſte de cette année fut employé à éxécuter les articles dont on étoit convenu. Les François évacuérent les places ſituées ſur la Sare & le Rhin du côté du Briſgaw. L'Empereur envoya ſes mandemens à Cologne, à Liége & à Munich, pour y faire rétablir les Electeurs dans tous les droits dont ils avoient joui avant la guerre. Les premiers ſoins du Duc de Bavière, furent de retirer les Princes ſes enfans de la ville de Gratz en Stirie, où ils étoient gardés depuis pluſieurs années; le Baron de Maleck-nech, premier Miniſtre de l'Electeur, fut chargé de cette commiſſion. Les Electeurs de Cologne & de Bavière ſont rétablis.

Par le traité de Raſtadt & de Bade l'Allemagne entière ſeroit rentrée dans le calme, ſi les troubles du Nord n'avoient point continué d'agiter une partie de ſes Etats. Les Moſcovites avoient porté de nouveau la déſolation dans les Duchés de Meckelbourg & de Holſtein. Ils tournérent enſuite leur reſſentiment contre la ville de Hambourg, qu'ils obligérent de leur payer une ſomme de trois cents mille écus. Les Saxons à leur tour, ſommérent cette ville de donner au Roi Auguſte cent mille écus. Le peu d'obſtacles que les uns & les autres avoient trouvé de la part de l'Empire dans leurs entrepriſes ſur la baſſe-Allemagne, les fit bien-tôt revenir dans la Poméranie, qu'elles avoient fait mine d'évacuer après en avoir chaſſé les Suédois. Les Moſcovites & les Saxons ne s'étoient retirés, que dans la vue de prendre des meſures afin de faire le ſiége de Stétin. Pour venir à bout de cette entrepriſe, il fut réſolu que les Danois aſſiégeroient en même-tems Stralſund. Suite de la guerre du Nord.

La Cour de Vienne qui avoit eu intérêt d'abaiſſer la puiſſance de la Suéde, ſentit alors qu'elle rendoit, ſans y penſer, celle des Moſcovites encore plus redoutable. La Diéte, informée de ſes ſentimens, fit dreſſer un réſultat, L'Empereur offre ſa médiation aux Puiſſances du Nord.

An. de J. C. 1714.

par lequel on prioit ce Prince d'interpoſer ſon autorité, pour faire reſtituer à la Suéde & à la maiſon de Holſtein, les païs dont les Moſcovites & leurs alliés s'étoient emparés. En conſéquence, l'Empereur offrit ſa médiation aux Puiſſances du Nord. Elle fut acceptée, & on convint de s'aſſembler à Brunſwic. Le Czar & ſes alliés, la Suéde & les Ducs de Holſtein & de Meckelbourg envoyérent au congrès leurs Plénipotentiaires. L'Empereur y nomma pour ſon Commiſſaire le Comte de Schomborn.

Congrès à Brunſwic pour négocier la paix du Nord.

Ce Miniſtre propoſa d'abord une ſuſpenſion d'armes. Les Rois de Pologne & de Danemarck s'y oppoſérent, & tout ce qu'on put obtenir du Czar, fut qu'il retireroit ſes troupes de la Poméranie. Il le fit en effet, & leur ordonna de camper ſur les frontières de cette Province. Il conſentit enſuite de rendre à la Suéde, la Livonie & la Finlande, ſi elle vouloit lui céder la Carélie, avec les places de Wibourg & de Nerva. Le Roi de Danemarck offroit de reſtituer aux Suédois le Duché de Brême, & au Duc de Holſtein ſes Etats, à condition, Que les fortifications de Tonningen ne ſeroient jamais rétablies: Que celles de Wiſmar ſeroient raſées: Que l'Empire ſe déſiſteroit de ſes prétentions ſur le Duché de Sléeſwic: Que le port de Carleſcroon ſeroit démoli, & que la Suéde lui céderoit les Provinces de Schonen, de Bléking, de Halland & de Bahus.

Le Roi de Pologne, comme Electeur de Saxe, éxigeoit des Suédois vingt-trois millions, pour le dédommager des contributions immenſes que Charles XII. avoit tirées de ſes Etats en 1708.

La Suéde de ſon côté, prétendoit qu'on lui reſtituât les villes & les Provinces qu'on lui avoit enlevées, ſauf à déterminer en tems & lieu les dédommagemens qu'elle avoit droit d'éxiger pour l'infraction faite aux traités de Weſtphalie, d'Oliva, de Travendal, & d'Alt-Ranſtadt.

Les Polonois demandoient aux Etats de Saxe vingt-cinq millions, pour les dégâts que les troupes Saxonnes avoient faits dans la Pologne depuis la retraite des Moſcovites.

Le Duc de Meckelbourg ſe plaignoit des excès que les Danois & les Moſcovites avoient commis dans ſon païs, quoiqu'il

quoiqu'il eût obſervé une parfaite neutralité. En conſéquence, il vouloit que les alliés lui payaſſent deux millions ſept cents mille écus, promettant de ne point les inquiéter, s'ils lui accordoient la ſatisfaction qu'il leur demandoit. AN. DE J. C. 1714-1715.

Enfin, le Roi de Pruſſe prétendoit avoir le ſéqueſtre de la ville de Srétin, avec une ſomme de quatre cents mille écus pour les frais de ſon armement, & de plus il vouloit obliger la Suéde à ne point porter la guerre en Saxe ni en Pologne.

Diſpoſitions de la Suéde pour la paix.

Quoique les alliés miſſent la paix à un prix éxorbitant; la Suéde néanmoins parut accorder pluſieurs de ces articles; elle diſputoit ſeulement pour faire adoucir les autres. Il eſt hors de doute qu'elle auroit témoigné plus de fermeté, ſi la choſe eût été en ſon pouvoir; mais les armes n'étoient pas égales, & dans la néceſſité de faire la paix, il falloit recevoir la loi du plus fort. Le Comte de Schomborn, ſecrétement indigné du procédé des alliés, diſſimula d'abord ſon reſſentiment, & ſe contenta de prier les députés de modérer leurs demandes. Mais voyant que ſes inſtances étoient inutiles, & que pour toute réponſe, les députés lui diſoient, qu'ils n'agiſſoient que conformément aux ordres de leurs ſupérieurs, il ne put s'empêcher de faire éclater ſon reſſentiment: *On vous entendez mal*, leur dit-il, *les ordres de vos maîtres, ou vos maîtres n'entendent point leurs intérêts.* Schomborn ſavoit que l'Empire & la France avoient pris la réſolution de faire rendre à la Suéde tous les Etats qu'on lui avoit cédés en Allemagne par le traité de Weſtphalie; mais il pouvoit peut-être ignorer ce que les alliés ſavoient bien, que l'on douroit en Suéde ſi pendant l'abſence du Roi on pouvoit faire la paix, & que la Régence de ce Royaume avoit déclaré qu'elle ne pouvoit y conſentir, n'ayant pas ſur cet article les inſtructions néceſſaires.

Charles XII. revient dans ſes Etats, & ſe prépare à continuer la guerre.

Après quatorze ans d'abſence de ſes Etats, Charles XII. revint à Stralſund en Poméranie, le vingt-deuxiéme de novembre 1714. Il envoya à Stockolm le Général Liéven, pour informer les Etats de ſon retour, & ordonner de nou-

AN. DE J. C. 1715.

velles levées, afin de continuer la guerre avec plus d'ardeur qu'auparavant. Au milieu de tous ces préparatifs, le Roi de Suéde donna en mariage, ſa ſœur Ulrique Eléonore, au Prince Frédéric de Heſſe-Caſſel. Il n'honora point cette cérémonie de ſa préſence; il reſta dans Stralſund, occupé à achever les fortifications de cette place, qui étoit menacée d'un ſiége par les alliés.

Etat de la Suede. p. 387. 388. &c.

Projet de partage des conquêtes que les alliés devoient faire ſur le Roi de Suéde.

Les forces de Charles étoient peu de choſe en comparaiſon de celles de ſes ennemis. Ils venoient de faire contre lui une ligue offenſive & défenſive, avec le Roi de Pruſſe & l'Electeur de Hanover. On prétend qu'en vertu de ce traité, ils avoient d'avance partagé entr'eux les Etats & les conquêtes du Roi de Suéde. On donnoit au Czar la Livonie & l'Ingrie; le Duché de Curlande au Roi Auguſte, comme Electeur de Saxe; au Duc de Hanover le Duché de Brême & la Principauté de Werden, & au Roi de Pruſſe Srérin avec ſes dépendances. On convint enſuite, que les troupes des alliés, unies enſemble, feroient le ſiége de Stralſund; qu'elles s'empareroient de l'iſle de Rugen; qu'on céderoit ces conquêtes & le reſte de la Poméranie au Roi de Danemarck; que ce Prince reriendroit pour toujours les Etats de Holſtein-Gottorp, en donnant au Duc de ce nom les Comtés d'Oldembourg & de Delmenhorſt; enfin, que les Danois, les Pruſſiens, les Hanovériens feroient le ſiége de Wiſmar; que cette place ſeroit démantelée, & qu'on la céderoit avec ſes dépendances au Duc de Meckelbourg.

Les alliés prennent Stralſund.

Cependant Wiſmar fut aſſiégée cette année. Les alliés s'attachérent à Stralſund, défendue par le Roi de Suéde. La tranchée fut ouverte devant cette place, la nuit du dix-neuviéme au vingtiéme d'octobre 1715. Le ſiége fut pouſſé avec beaucoup d'opiniâtreté. Charles XII. après avoir fait des prodiges de valeur pour défendre cette place, s'en ſauva par mer, le vingtiéme de décembre. Le lendemain Stralſund ſe rendit, & la garniſon fut faite priſonnière de guerre.

Le Duc de Hanover acquiert le Duché de Brême & les païs de Werden.

Ce fut cette année, que le Roi de Danemarck céda à l'Electeur de Hanover le Duché de Brême & le païs de Werden. Cet accommodement ſe fit moyennant ſoixante mille

piſtoles payées par l'Electeur. L'acquiſition de ces deux Provinces étoit très-avantageuſe à ce Prince. Elle le mettoit en état d'entretenir par la mer, un commerce libre entre ſes Etats héréditaires en Allemagne & ceux de la Grande-Bretagne, dont il avoit été déclaré Souverain l'année précédente, après la mort de la Reine Anne, arrivée le douziéme d'août 1714. Il fut proclamé Roi de la Grande-Bretagne, en vertu d'un acte du Parlement de ce Royaume, fait en faveur de la ligne Proteſtante, le vingt-cinquiéme d'octobre 1705. Il étoit fils d'Erneſt Auguſte de Brunſwic, qui avoit épouſé Sophie, fille de Frédéric V. Electeur Palatin, & d'Eliſabeth fille de Jacques I. Roi d'Angleterre.

AN. DE J. C. 1715.

Mort de la Reine Anne.

Le Duc de Hanover eſt proclamé Roi de la Grande-Bretagne.

Le nouveau Roi commença ſon régne par un changement preſque général de tous les emplois du miniſtère, de la Cour, & du Gouvernement. On s'attendoit alors que parmi les Anglois, ordinairement diviſés en partis oppoſés, il s'en éléveroit quelqu'un qui ſeroit favorable au fils unique du feu Roi Jacques II. (a) mais perſonne n'éclata, & on ne vit en ſa faveur, qu'une déclaration que ce Prince fit publier pour la défenſe de ſon droit à la Couronne d'Angleterre.

Cette année 1715. le premier de ſeptembre, mourut Louis XIV. ſurnommé le Grand. Il le fut en effet dans la proſpérité, & plus encore dans la mauvaiſe fortune. Dans le tems que les affaires de ſon Royaume étoient dans l'état le plus déplorable, ce Prince ſçut ſe ménager des reſſources qui ſurprirent également ſes ennemis, ſes alliés & ſes ſujets.

Mort de Louis XIV.

L'Europe n'avoit jamais vu de régne ſi long que celui de ce Prince. Il y avoit ſoixante & douze ans qu'il étoit ſur le trône. Pendant ce tems-là, neuf Papes furent placés ſur la Chaire de ſaint Pierre; quatre Empereurs régnérent en Allemagne; trois Rois en Eſpagne; ſept Souverains, tant Rois que Reines, en Angleterre; cinq en Pologne; quatre en Suéde; quatre en Danemarck; pareil nombre en Portugal, & ſix Sultans à Conſtantinople. S'il falloit pouſſer

(a) On l'appelloit dans l'Etat eccléſiaſtique Jacques III. Roi de la Grande-Bretagne, & dans les autres Souverainetés, on lui donnoit le nom de Chevalier de ſaint Georges, ou de Prétendant à la Couronne d'Angleterre.

An. de J. C. 1715.

cette recherche au-delà de l'Europe, on trouveroit que pendant le régne de Louis le Grand, le trône de la Chine a été occupé par quatre Empereurs; & que nonobſtant le prétendu baume de vie des Perſans, pour perpétuer les jours de leurs Princes, la Couronne de Perſe a changé trois fois de maître, pendant le régne de Louis XIV. Ce Prince, après avoir achevé en paix ſa longue carrière, eut pour ſucceſſeur Louis XV. âgé alors de cinq ans & demi. Le Duc d'Orléans fut déclaré Régent du Royaume pendant la minorité du Roi.

On s'aſſemble à Anvers pour terminer l'affaire des barrières. *Struv. per.* 10. *ſect.* 13 p. 4090.

Deux mois & demi après la mort du Roi Louis XIV. on conclut le traité de la barrière (*a*) à la ſatisfaction réciproque de l'Empereur & des Etats-Généraux. On s'étoit aſſemblé à Anvers pour diſcuter cette affaire. Les conférences y furent ſouvent interrompues, & toujours renouées. A peine avoit-on applani une difficulté, qu'une autre renaiſſoit, ſur les limites, les sûretés, les garanties, le commerce, la liberté de Religion, l'autorité des officiers militaires, & la juriſdiction des Magiſtrats. Depuis 1706. les Etats-Généraux occupoient la plus grande partie des Païs-Bas Eſpagnols. Ils ne pouvoient ſe réſoudre à livrer ces places à l'Empereur, ni même permettre aux Magiſtrats, à la Nobleſſe, & aux villes, de prêter à ſa Majeſté Impériale le ſerment de fidélité. Ils demandoient le païs de Waes, les villes d'Anvers, de Bruges & d'Oſtende; tout ce qui eſt entre le canal de Bruges & l'Eſcaut juſqu'aux frontières de Zélande. La conceſſion d'une ſi grande étendue de païs auroit achevé de ruiner le commerce des Païs-Bas, & en accordant aux Etats-Généraux le haut quartier de Gueldre qu'ils demandoient encore, la communication de l'Allemagne avec le Brabant & la Flandre auroit été coupée; l'Empereur n'auroit pu envoyer des troupes dans ces Provinces, ſans la permiſſion des Hollandois,

(*a*) On appelle barrière, un terrain qui ſépare les Etats de deux Puiſſances, & les éloigne l'une de l'autre, en ſorte que le plus fort ne puiſſe donner d'ombrage au plus foible. C'étoit le motif allégué par la République de Hollande, lorſqu'elle demanda avant, pendant la guerre, & dans le cours des négociations d'Utrecht, que les Païs-Bas Eſpagnols lui ſerviſſent de barrière contre la France, & qu'ils fuſſent cédés à l'Empereur Charles VI.

parceque ſe trouvant maîtres de la Meuſe depuis Namut juſqu'à leurs frontières, ils auroient pu diſputer aux Impériaux le paſſage de cette rivière. AN. DE J. C. 1715.

Ce furent ces difficultés qui retardérent la concluſion du traité au ſujet de la barrière. Enfin, après treize mois & demi de négociations, les conférences furent terminées le quinziéme de novembre, & on convint de vingt-neuf articles, dont voici les principaux:

Traité pour la barrière.

Que les Provinces & Villes qui compoſoient autrefois les Pais-Bas Eſpagnols, demeureroient unies au domaine de la maiſon d'Autriche en Allemagne, & de ſes ſucceſſeurs, à perpétuité: Que l'Empereur & la Hollande y entretiendroient à leurs frais un corps de vingt-cinq à trente mille hommes: Que ce nombre, dans la crainte d'une guerre, ſeroit augmenté juſqu'à quarante mille & au-dela, dont l'Empereur fourniroit les trois cinquiémes: Que les garniſons de Namur, de Tournai, de Menin, de Furnes, de Warneton, d'Ypres & du fort de la Knocque, ſeroient compoſées des ſeules troupes de Hollande: Que celle de Dendermonde ſeroit commune; mais que le Gouverneur en ſeroit nommé par l'Empereur ſeul, à condition néanmoins qu'il prêteroit ſerment aux Etats-Généraux, de même que les autres officiers: Que par rapport à la Religion, toutes choſes reſteroient dans les Pais-Bas Autrichiens, ſur le même pied qu'elles étoient ſous le régne du Roi Charles II. Qu'en cas que les armées ennemies entraſſent dans le Brabant, la République pourroit faire prendre poſte à ſes troupes ſur le Diémer, depuis l'Eſcaut juſqu'à la Meuſe, en y pratiquant les lignes & les inondations: Que les limites des Etats-Généraux en Flandre, commenceroient à la mer, entre Blankenberg & Heyſt: Que de ce dernier lieu, elles continûroient ſur le Driéhoeck de Swarteſluis, de même que ſur le fort de Saint-Donat, que l'Empereur cédoit en toute Souveraineté à la République: Que de Saint-Donat, les nouvelles limites de la Hollande s'étendroient juſqu'au fort de Saint-Job, pour regagner les anciennes prairies de Middelbourg, & enſuite le long de Zuidlingsdick, telles qu'elles l'avoient été auparavant

Electa juris publici. t. 19. p. 816.

Kern-Chronic. p. 149.

AN. DE J. C. 1715-1716.

vant : Que la République retiendroit en toute propriété, les villages & dépendances de Doel, de Sainte-Anne & de Kéteniſſe : Qu'elle auroit de même dans le haut-quartier de Gueldre, la ville de Venlo, les forts de Saint-Michel & de Steffenſwaert, avec le terrain néceſſaire pour augmenter les fortifications en deçà de la Meuſe, & l'Ammanie de Montfort : Que pour contribuer aux frais de la République pour la conſervation des Païs-Bas Autrichiens, l'Empereur lui feroit toucher tous les ans la ſomme de cinq cents mille écus monnoie de Hollande.

Académie inſtituée par Leibnitz.

Le traité de la barrière attaqué par quelques libelles anonymes, fut défendu par le célébre Leibnitz, Saxon de naiſſance, & l'homme le plus ſavant qui eût jamais paru en Allemagne. Il étoit orateur, hiſtorien, négociateur, juriſconſulte, philoſophe, mathématicien, &c. Il embraſſoit toutes les ſciences, & les poſſédoit toutes également. Comme il avoit une extrême paſſion pour elles, il voulut leur être utile, non-ſeulement par ſes découvertes, mais par la grande conſidération où il étoit dans l'Empire. Il inſpira à l'Electeur de Brandebourg, le deſſein d'établir une Académie des Sciences à Berlin ; ce qui fut entiérement fini en 1700. ſur le plan qu'il en avoit donné. Cette compagnie, ſelon le projet de ſon fondateur, embraſſoit, outre la phyſique & les mathématiques, l'hiſtoire ſacrée & prophane & toute l'antiquité. Leibnitz en fut le Préſident perpétuel.

M. de Fontenelle hiſt. de l'Académie des Sciences à l'an 1716. p. 94. &c.

Eckard vita Leibnitzii.

Il fut auſſi conſulté par le Czar, qui avoit formé le noble & difficile projet de tirer ſes peuples de la barbarie, & d'introduire dans ſes Etats les ſciences & les arts. Ce Prince fut ſi content de la conférence qu'il eut avec ce ſavant, qu'il lui fit un préſent magnifique, & lui donna le titre de ſon Conſeiller privé de juſtice, avec une penſion conſidérable. Leibnitz mourut à Hanover, le quatorziéme de novembre 1716.

Mort de l'Archiduc Léopold.

Dix jours auparavant, c'eſt-à-dire, le quatriéme de novembre, mourut à Vienne le jeune Archiduc Léopold dont l'Impératrice étoit accouchée le treiziéme d'avril de la même année. La mort de ce Prince ſuſpendit pour un

Lettres hiſt. Fevrier. 1716. p. 146.

tems, la joie que la Cour avoit reſſentie à l'occaſion des conquêtes faites ſur les Turcs par le Prince Eugène. Au mois de mai, l'Empereur avoit pris les armes en faveur de la République de Veniſe, qui étoit en guerre avec les Muſulmans. Leur deſſein étoit de reprendre la Morée ſur les Vénitiens. Le Sultan auroit ſouhaité que Charles VI. ne ſe fût point déclaré contre cette entrepriſe, pour éviter de rompre avec lui. Il avoit même envoyé à Vienne en 1715. déclarer à ſa Majeſté Impériale, qu'il vouloit obſerver à ſon égard le traité de Carlowits. Le Prince Eugène, dans une conférence qu'il eut avec l'Aga député, aſſura que l'Empereur ne pourroit s'empêcher de ſecourir les Vénitiens, ſi ſa Hauteſſe ne prenoit le parti de mettre bas les armes. En conſéquence, on écrivit à Fleichman, réſident à la Porte, d'engager le Grand-Seigneur à accepter la médiation de la Cour de Vienne. Le Viſir répondit que le Grand-Seigneur vouloit obſerver le traité de Carlowits à l'égard de la maiſon d'Autriche; mais que la République de Veniſe l'ayant violé, il ne pouvoit entrer avec elle en négociation, qu'elle n'eût auparavant rendu au Sultan la Morée; & que ſi l'Empereur ſe déclaroit contre les Ottomans, ils eſpéroient que le ciel leur fourniroit des moyens de ſoutenir l'une & l'autre guerre.

AN. DE J. C. 1716.

Guerre entre l'Empire & les Turcs.

Avril. p. 804. *Août.* p. 152.

Cette réponſe obligea l'Empereur de prendre des meſures pour arrêter le progrès des Turcs, & prévenir le danger dont l'iſle de Corfou étoit menacée.

La Cour de Vienne ne pouvant douter que l'orage ne dût tomber enſuite ſur la Hongrie, fit marcher dès le commencement du mois de mai, un corps de troupes pour ſe ſaiſir d'un poſte avantageux au confluent de la Save & du Danube. Ce poſte n'eſt ſéparé de Belgrade que par le trajet de la rivière de Save. Une partie du terrain que ces troupes occupérent étoit de la dépendance de l'Empire Ottoman. Ce fut là le ſignal de la guerre, & bien-tôt après on ne garda plus de meſures de part ni d'autre.

L'Empereur envoye des troupes en Hongrie.

Au mois d'avril, l'Empereur avoit fait demander aux Etats aſſemblés à Ratiſbonne, ſi le Corps Germanique l'aſſiſteroit dans cette guerre; ſi ce ſecours ſeroit fourni en ar-

L'Empereur demande des ſecours à la Diete de Ratiſbonne.

AN. DE J. C. 1716.

gent ou en troupes ; quel ſeroit le nombre des troupes ; ou la ſomme d'argent que l'Empire accorderoit ; ſi cette levée ſe feroit par mois Romains ; ou ſi l'on auroit recours quelqu'autre expédient ; enfin en quel tems ce ſecours ſeroit fourni, & de quelle manière on agiroit contre ceux qui ne ſeroient pas éxacts à y ſatisfaire dans le terme preſcrit.

Réponſe des Etats de l'Empire.

Les Miniſtres aſſemblés à la Diète demandérent par écrit ces propoſitions, pour les envoyer à leurs maîtres. Quelques-uns d'entr'eux dirent, qu'il ſeroit à propos de ſavoir ſi l'Empereur aimeroit mieux ce ſecours en argent qu'en ſoldats. Le Commiſſaire de l'Empereur répondit, que cela étoit aſſés indifférent ; que néanmoins ſa Majeſté Impériale avoit plus beſoin d'argent & d'infanterie que de cavalerie, dont ſon armée étoit ſuffiſamment pourvue. Il ajouta, qu'il falloit au plus vîte ſe déterminer ; qu'autrement, la lenteur avec laquelle le Corps Germanique avoit accoutumé de ſe mouvoir, pourroit rendre infructueux les préparatifs de ſa Majeſté Impériale. Quelque diligence que l'on pût faire, la réſolution de ſecourir l'Empereur ne fut priſe que le trente & uniéme d'août, où l'on conclut de lui payer en argent cinquante mois Romains.

Faber. t. 28. c. 9. *Electa juris publici.* t. 10. p. 801. & t. 11. p. 548. 780. &c.

L'Empereur demande un plus grand ſecours.

Charles VI. peu ſatisfait de cette ſomme, fit repréſenter à la Diète, qu'en 1687. le Corps Germanique avoit accordé à l'Empereur Léopold cent mois Romains ; qu'il ſe flattoit d'un pareil ſecours, dans la conjoncture préſente, & qu'il ne pourroit faire la guerre aux Turcs, avec avantage ſi les Etats n'y contribuoient de toutes leurs forces. Mais les députés remontrérent, qu'en 1687. la maiſon d'Autriche s'étoit trouvée dans des circonſtances plus fâcheuſes qu'en 1716. Que l'Empereur devoit ſe contenter aujourd'hui de cinquante mois Romains. Que ce contingent ſembloit excéder les forces de pluſieurs membres de l'Empire, épuiſés par une guerre de treize années dont ils n'avoient tiré aucun avantage, & par celle du Nord qui continuoit à les ruiner. Ces motifs obligérent la Diète de n'accorder à l'Empereur que les cinquante mois Romains déja promis

Il eſt refuſé.

Lettres hiſt. Août. 1716. p. 176.

Batailles du Prince Eugéne. t. 2. 1716.

mis, ſans impoſer aucune peine aux Etats qui ne voudroient pas y ſatisfaire. On ſavoit que pluſieurs Villes avoient des raiſons légitimes pour ne pas payer leur contingent, ou pour demander une diminution. AN. DE J. C. 1716.

Pluſieurs Etats de l'Empire refuſent de payer leur contingent.

En effet, les députés de Meckelbourg, du Holſtein, de Hambourg, de Lubec, de Brunſwic, &c. préſentérent des mémoires pour être déchargés de cette taxe, & les Cercles du haut & du bas-Rhin déclarérent qu'ils ne pouvoient fournir que vingt-cinq mois Romains. Ces repréſentations furent écoutées, & l'Empereur ne put même tirer du Corps Germanique les ſommes que la Diète lui avoit promiſes.

Le Prince Eugène eſt fait Général de l'armée de Hongrie.

Charles avoit donné au Prince Eugène le commandement de ſon armée en Hongrie. Ce Général arriva à Futack le treiziéme de juillet. Sa réputation & ſa bravoure, ſolidement établies, attirérent dans ſes troupes la Nobleſſe la plus diſtinguée de l'Empire. L'armée des Turcs étoit beaucoup plus forte, mais ils n'avoient que la ſupériorité du nombre; & quoiqu'ils euſſent plus de cent cinquante mille combattans, le Prince Eugène qui n'avoit que ſoixante mille hommes ou environ, ne balança pas à leur livrer bataille. Ce combat ſe donna dans la plaine de Péter-Waradin.

Les Turcs ſont défaits dans la plaine de Péter-Waradin.

Le ſixiéme d'août, à ſept heures du matin, le Prince Aléxandre de Wirtemberg commença l'attaque. Six bataillons qu'il commandoit s'emparérent d'une batterie; la cavalerie s'avança en même-tems, & eut quelqu'avantage. Déja la victoire ſe déclaroit en faveur des Allemans, lorſque le corps entier des janiſſaires tomba ſur eux, avec tant d'impétuoſité qu'ils pénétrérent juſqu'au delà du premier retranchement.

Le Prince ayant remarqué que les Infidéles avoient découvert leur flanc, fit avancer de ce côté-là un corps de cavalerie avec de l'infanterie. Le corps des janiſſaires fut entamé, & les ſpahis, obligés de reculer par la déroute des premiers, prirent la fuite, abandonnant leur artillerie, leurs munitions, leurs tentes & leur bagage. Cette bataille ne couta pas trois mille hommes aux Impériaux.

AN. DE J. C. 1716.

Les Turcs n'en eurent pas plus de ſix mille de tués. Le Grand-Viſir y fut bleſſé mortellement, & le lendemain, il mourut de ſes bleſſures à Carlowits.

Les Impériaux reſtérent maîtres de toutes les richeſſes qui étoient dans le camp ennemi. On y trouva cent ſoixante & quatre piéces de canon, une grande quantité de poudre, de boulets, de bombes & de grenades. Ils prirent cent cinquante-deux drapeaux, bannières ou étendards, cinq queues de cheval & trois paires de timbales. On abandonna aux ſoldats, les chevaux, les habits, quantité de tapis de Turquie & de Perſe & autres effets, & tout ce qui pouvoit ſervir à la ſubſiſtance.

Les Impériaux prennent Témeſwar.

Cette victoire fut ſuivie du ſiége de Témeſwar, place forte & ſituée au milieu d'un marais. La tranchée fut ouverte le premier de ſeptembre. Tout fut aſſés tranquille juſqu'au vingt-troiſiéme, que le quartier du Comte de Palfi fut attaqué avec beaucoup de furie, par un corps de vingt-huit mille chevaux. Le deſſein des Turcs étoit de faire entrer du ſecours dans la place; mais ils ne réuſſirent pas, parcequ'on avoit été averti de leur marche: ils furent obligés de ſe retirer avec perte. Le premier d'octobre, on donna un aſſaut, dans lequel les Impériaux perdirent quatre cents cinquante-cinq hommes, ſans compter les bleſſés, dont le nombre montoit à mille quatre cents quatre-vingt ſept; la perte des Turcs fut plus grande. Enfin, le treiziéme du même mois, la place ſe rendit par capitulation. On accorda à la garniſon les honneurs de la guerre. Elle étoit encore forte de douze mille hommes. On trouva dans Témeſwar des munitions de guerre en abondance, cent trente-ſix piéces de canon & dix mortiers.

Après la conquête de Témeſwar, le Prince Eugène retourna à Vienne. Avant ſon départ, il laiſſa le commandement des troupes au Comte de Merci, qui termina la campagne avec tout le ſuccès qu'on pouvoit eſpérer de ſa capacité & de ſa valeur. Il fit pluſieurs détachemens pour s'aſſurer des poſtes ſitués entre le Danube & la rivière de Témès, & ſe rendit maître de Panſchona, de Vilapanka, & de Méadia.

Digitized by Google

La Cour de Vienne eſpéroit que ces avantages détermineroient le Corps Germanique à donner à l'Empereur les ſecours qu'il avoit demandés à la Diète. Mais les Etats continuoient toujours à s'excuſer de les fournir en troupes ou en argent. Ce n'eſt pas que ces Princes ne fuſſent en état de ſatisfaire ſa Majeſté Impériale ; mais la crainte de contribuer à l'aggrandiſſement de la maiſon d'Autriche dont ils redoutoient la puiſſance, leur faiſoit imaginer des prétextes pour ne point accorder le contingent qu'on leur demandoit. Un auteur anonyme crut alors qu'on léveroit l'obſtacle qui arrêtoit les Etats de l'Empire, ſi l'on convenoit de donner les conquêtes qu'on feroit ſur les Infidéles, aux Princes qui avoient eu le malheur d'être dépouillés de leurs Etats, afin de les mettre au moins en état de ſubſiſter.

Motifs pour leſquels les Etats de l'Empire refuſoient leur contingent.

On pourroit, *diſoit cet écrivain*, céder quelques Provinces du débris de l'Empire Ottoman, à des cadets des plus illuſtres maiſons d'Allemagne, dans leſquelles il y a plus de Nobleſſe que de bien. Alors on les marieroit avec des Princeſſes d'autres maiſons peu opulentes, & par là on formeroit d'autres branches de maiſons Souveraines, qui ſeroient d'autant plus utiles à la Chrétienté, qu'en veillant à la ſûreté de leurs Etats, elles ſerviroient de barrière à leurs voiſins contre les irruptions des Infidéles. On ajoutoit, que ſi les Cercles d'Allemagne trouvoient l'Empereur dans cette diſpoſition, ils ne manqueroient pas de le prévenir quand il feroit la guerre aux Turcs, & qu'ils ſe porteroient à le ſecourir, les uns par équité, les autres par généroſité, & tous par l'intérêt & par la ſûreté qu'ils y trouveroient.

Projet pour les engager à le fournir.

Cet écrit ne fit aucune impreſſion ſur la Cour de Vienne. L'Empereur prit à ſon ſervice huit régimens Bavarois, qu'il promit d'entretenir à ſes dépens ; il fit de pareilles conventions avec d'autres Princes Allemans ; enfin, il n'épargna rien pour pouſſer la guerre avec vigueur contre les Muſulmans. Il ſe propoſoit d'avoir en campagne une armée de cent cinquante-ſept mille hommes.

Toutes les meſures étant priſes, il fut réſolu dans un

AN. DE J. C. 1717.

Conſeil, qu'on ouvriroit la campagne par le ſiége de Belgrade. Le Prince Eugène s'embarqua ſur le Danube le quinziéme de mai, & le vingt & uniéme du même mois il arriva à Futack, d'où il envoya un ordre au Comte de Merci d'inveſtir Belgrade. La tranchée ne fut ouverte devant cette place que le vingt-ſixiéme de juillet. Les Impériaux pouſſérent le ſiége avec toute la vigueur qu'on peut s'imaginer. Le jour on canonoit la citadelle, & la nuit on bombardoit la baſſe-ville. Le fracas de l'artillerie étoit d'autant plus terrible, que les rues de cette place ſont fort reſſerrées, & les maiſons mal conſtruites.

Les Impériaux aſſiégent Belgrade.

Le Pacha, pour relever le courage de ſa garniſon, lui faiſoit eſpérer un promt & puiſſant ſecours. En effet, l'armée Ottomane commandée par le Grand-Viſir, parut le trentiéme de juillet ſur les hauteurs, dans le voiſinage de Belgrade. Elle étoit d'environ deux cents mille hommes. Elle vint camper à Goſca, étendant ſa droite vers le Danube, & ſa gauche vers la Save, à la portée du canon des Impériaux.

Les Turcs viennent au ſecours de cette place.

Les deux armées ſe canonérent pendant pluſieurs jours. Mais les Muſulmans ayant l'avantage du terrain, leur canon incommoda beaucoup les Impériaux. Le Prince Eugène forcé de changer ſon quartier général, l'établit près de l'aile-gauche, où il y avoit moins de danger. La maladie s'étant miſe parmi les troupes Impériales, on devoit appréhender que le Grand-Viſir n'en profitât pour attaquer les lignes de l'armée Chrétienne. C'étoit en effet le deſſein des Ottomans. Le Prince Eugène qui l'avoit pénétré, ou qui en fut averti, prit la réſolution de les prévenir. A une heure après minuit, le ſeiziéme d'août, il fit ſortir environ cinquante mille hommes des retranchemens, par le centre, par la droite & par la gauche. On alla droit à l'ennemi; mais aſſés lentement & ſans bruit afin de le ſurprendre dans ſes lignes. La marche dura deux heures, & fut favoriſée par un brouillard ſi épais, que les Infidéles ne s'apperçurent du mouvement des Chrétiens que par le feu des attaques.

La droite des Impériaux ayant donné par mégarde dans

un boyau des retranchemens ennemis, auſſi-tôt l'allarme ſe répandit dans l'armée Turque. Le combat engagé à la droite ſe communiqua bien-tôt à la gauche. L'obſcurité du brouillard cauſa quelque confuſion de part & d'autre; mais ayant été diſſipé par le lever du ſoleil, chaque parti ſe reconnut; les combattans ſe remirent en ordre, & le terrain fut diſputé pas à pas. Les Impériaux furent repouſſés par trois fois; mais s'étant ralliés, ils retournérent à la charge avec plus d'intrépidité. Ce ne fut qu'après ſept ou huit heures d'un combat très-ſanglant, que les Turcs abandonnérent le champ de bataille, avec leur artillerie, tentes & munitions.

AN. DE J. C. 1717.

Les Turcs ſont forcés dans leurs retranchemens.

Les Impériaux trouvérent dans le camp ennemi des richeſſes immenſes, cent trente & un canons de bronze, trente mortiers, vingt mille boulets, trois mille bombes, trois mille grenades, ſix cents barils de poudre, trois cents barils de plomb, cinquante-deux drapeaux, neuf queues de cheval, quatre trompettes, deux tambours de janiſſaires & quelques timbales.

On fit monter à plus de trente mille hommes la perte des Turcs, tant de ceux qui furent tués ſur le champ de bataille, que de ceux que l'on atteignit dans la pourſuite; les Impériaux ne perdirent qu'environ ſix mille hommes. Le Prince de la Tour-Taxis, le jeune Comte de Palfi, & les Marquis de Clerci & de Villette y furent tués. Les plus conſidérables d'entre les bleſſés, furent le Prince Eugène, les Généraux Palfi, Montécuculli, Wallis, Eck, les Princes Joſeph de Lobskowits, Frédéric de Wirtemberg & de Heſſe-Caſſel.

La priſe de Belgrade ſuivit de près cette grande victoire. La garniſon de la place n'ayant plus de ſecours à eſpérer, prit le parti d'arborer le pavillon blanc. On lui accorda une capitulation honorable. Toutes les dépendances de Belgrade furent remiſes aux Impériaux. On trouva dans la ville & dans le château, cent ſoixante & quinze canons de bronze, vingt-cinq de fer & cinquante mortiers. On prit ſur les frégates & ſur les ſaïques, vingt-ſept canons de bronze & vingt-ſept de fer.

Belgrade ſe rend aux Impériaux.

AN. DE J. C. 1717-1718.

Les Impériaux s'emparent de pluſieurs poſtes.

Après la priſe de Belgrade, les Impériaux ſe rendirent maîtres des poſtes de Ram & de Sémendria ſur le Danube, de celui de Sabatz ſur la Save, & de quelques autres de moindre importance. Le Prince Eugène ayant formé le projet de réduire la ville de Zwornick, ſur les confins de la Servie, y envoya le Général Pétrach avec un corps de troupes. Les Allemans ſe rendirent d'abord maîtres du fauxbourg; mais le Pacha qui commandoit dans la ville, fit une ſi vigoureuſe réſiſtance qu'il les obligea de lever le ſiége.

Honneurs que le Prince Eugène reçoit de l'Empereur.

Le Prince Eugène ayant donné ſes ordres pour établir les quartiers d'hyver, prit la route de Vienne, où il arriva le dix-neuviéme d'octobre. L'Empereur le reçut en préſence de toute ſa Cour, & lui adreſſa en même-tems ces paroles remarquables: *La gloire que vous venez d'acquérir, vous donne un nouveau relief, & ſurpaſſe de beaucoup celle que vos autres campagnes vous avoient déja procurée. Je vous en remercie en mon particulier, & je chercherai les occaſions de vous en marquer ma ſincère & juſte reconnoiſſance.* Le Prince reçut enſuite de l'Empereur une épée enrichie de diamans, de la valeur de cent mille florins; & au mois de décembre ſuivant, il fut agrégé au Collége de la première Nobleſſe des Etats d'Autriche.

L'Angleterre & la Hollande offrent leur médiation entre l'Empereur & le Turc.

Plaintes de la Porte contre l'Empereur.

Pendant que les Cours de Vienne & de Conſtantinople faiſoient de nouveaux préparatifs de guerre, les Ambaſſadeurs d'Angleterre & de Hollande ſe donnérent beaucoup de mouvemens pour pacifier les deux Empires. Le Grand Seigneur, avant que d'accepter la médiation de ces deux Puiſſances, leur fit dire, Qu'il n'avoit pas été l'aggreſſeur: Qu'ayant été contraint de porter ſes armes dans la Morée, il n'avoit eu aucune vue ſur les Etats ſitués vers le Danube & la Save, & que l'Empereur d'Allemagne, comme allié de la République de Veniſe, étoit tout au plus en droit de prendre connoiſſance des griefs que le Grand-Seigneur pouvoit avoir contre les Vénitiens, pour détourner les parties d'entrer en guerre; mais que Charles VI. au mépris du traité de Carlowits, avoit cherché à profiter de la diverſion des forces Ottomanes, pour ſe

Digitized by Google

jetter ſur des Provinces qui étoient ſans défenſe : Que cependant, la Porte ſetoit toujours diſpoſée à écouter les propoſitions des médiateurs, auſquels elle remettroit même le pouvoir de décider ſur qui des deux devoient tombet les frais d'une guetre entreptiſe ſi injuſtement. AN. DE J. C. 1718.

Les prétentions que forma l'Empereur parurent éxhorbitantes au Divan. Sa Majeſté Impériale demandoit qu'on lui abandonnât toute la Boſnie & la Servie, ſur la droite du Danube, la Valaquie ſur la gauche, & la Moldavie depuis la rivière de Moldava juſqu'au Nieſter. Demandes de l'Empereur.

Le Sultan, frappé de ces demandes, fit courir un manifeſte, où il expoſoit les motifs qui l'engageoient à continuer la guerre contre l'Allemagne. Il déclaroit qu'il alloit faire marcher toutes les forces de ſon Empire, & qu'il s'expoſetoit aux riſques des plus fâcheux événemens, plutôt que de conſentir à faire une paix ſi honteuſe.

Après cette déclaration, l'Empereur prit des meſures pour ouvrir la campagne au plutôt. On nomma les Généraux qui devoient ſervir en Hongrie ſous les ordres du Prince Eugène. Le Prince Aléxandre de Wirtemberg & le Comte Jean-Georges de Palfi, étoient à la tête de cette nomination avec le titre de Velt-Maréchaux. L'Empereur ſe prépare à recommencer la guerre.

Le Prince Eugène ſe rendit à l'armée au commencement du mois de juin. Il la trouva aſſemblée au camp de Semlin, aux environs de Belgrade. A ſon arrivée, il fit conſtruire trois ponts de bateaux ſur le Danube ; l'un vis-à-vis de Belgrade, un autre à Kuben, & le troiſiéme à la hauteur d'Orſowa. Il donna en même-tems ſes ordres pour en conſtruire deux autres ſur la Motave.

Les deux armées ſe diſpoſoient à recommencer les hoſtilités avec plus de fureur qu'auparavant, lorſqu'on reçut la nouvelle que les Miniſtres aſſemblés à Paſſarowitz, étoient convenus d'une ſuſpenſion d'armes entre les deux Empires. Les médiateurs travaillérent enſuite à rapprocher les deux Puiſſances. Le Prince Eugène qui aſſiſtoit au congrès en qualité de Plénipotentiaire de l'Empereur, ne négligea rien pour terminer au plutôt les négociations ; de

An. de J. C. 1718.

ſorte qu'en moins de ſix ſemaines, le traité de paix fut conclu & ſigné. En voici les conditions :

Traité de paix entre l'Empereur & le Turc.

La Porte cédoit à l'Empereur Témeſwar & Belgrade, avec toutes leurs dépendances. On y rappelloit les bornes que le traité de Carlowits avoit marquées entre les deux Puiſſances du côté de la Croatie & des païs adjacens. On y régloit de nouveau les limites des Provinces de Moldavie & de Valaquie, du côté où elles aboutiſſent vers les Etats de Pologne & de Tranſilvanie. Le traité avec la République de Veniſe fut auſſi conclu le même jour.

Guerre entre l'Empereur & le Roi d'Eſpagne.

L'Empereur n'ayant plus rien à craindre des Ottomans, fit marcher une partie de ſes troupes vers l'Italie, pour défendre ſes Etats contre les Eſpagnols. Leur deſſein étoit de ſe rendre maîtres des Royaumes de Naples & de Sicile. L'empriſonnement de Molinès, Grand-Inquiſiteur d'Eſpagne, arrêté par le Gouverneur de Milan, leur ſervit de prétexte pour couvrir l'entrepriſe qu'ils méditoient. Philippe V. regarda ce procédé comme une inſulte faite à ſa Couronne. Le Cardinal Albéroni, ſon Miniſtre, lui fit voir la néceſſité de venger cet affront, & ne manqua pas d'ajouter, que la maiſon d'Autriche, refuſant toujours de le reconnoître pour Souverain, il n'y auroit aucune rupture de ſa part, s'il déclaroit la guerre à l'Archiduc Charles que l'on ne reconnoiſſoit point à Madrid pour Empereur.

Le Roi, touché de ſes raiſons, fit travailler en diligence à un armement naval. Les forces de terre furent augmentées, & on trouva les moyens de ſubvenir à ces frais ſans ſurcharger le peuple. L'Empereur, allarmé de ces préparatifs, eut recours à Georges I. Roi d'Angleterre. En 1716. il avoit fait avec ce Prince un traité d'alliance défenſive, auquel la France & la Hollande accédérent, en y ajourant quelques articles.

Les Eſpagnols s'emparent de l'iſle de Sardaigne.

Tout étant diſpoſé en Eſpagne pour l'entrepriſe qu'on méditoit, la flotte mit à la voile ſous les ordres d'Antonio Caſtagnéta. On débarqua des troupes dans l'iſle de Sardaigne, dont les Eſpagnols ſe rendirent maîtres. Après cette conquête, la flotte cingla vers la Sicile, dans le deſſein

ſein de bloquer Meſſine, en attendant le ſecours conſidérable qu'on préparoit à Barcelone. An. de J. C. 1718.

Comme la Sicile appartenoit alors au Duc de Savoye, on fut ſurpris des hoſtilités des Eſpagnols ſur cette iſle. Mais on avoit été informé à Madrid, que le Duc de Savoye négocioit ſecrétement avec l'Empereur l'échange de la Sicile pour la Sardaigne, & qu'au lieu de remplir les conditions auſquelles on lui avoit cédé la Sicile, & d'entretenir une parfaite union avec l'Eſpagne, il avoit deſſein de faire une ligue avec Charles VI. ennemi déclaré de Philippe. Motifs de la guerre entre l'Eſpagne & la Savoye.

Ces ſoupçons, s'ils étoient fondés, ne l'étoient pas ſans doute ſur la crainte que le Roi de Sicile n'accédât au traité connu ſous le nom de la quadruple alliance. Il ne fut conclu à Londres que quelque-tems après le débarquement des troupes Eſpagnoles dans le Royaume de Sicile.

Georges I. Roi d'Angleterre, & le Duc d'Orléans, Régent de France, furent les médiateurs & les arbitres de ce traité. Ils y régloient les prétentions de l'Empereur, de Philippe V. & du Duc de Savoye, Roi de Sicile. Ils s'engageoient à prendre les armes contre celui qui ne voudroit pas s'en rapporter à leur déciſion. Ils fixoient à chacun un tems aſſés court pour prendre ſon parti, & ils ordonnoient que pendant leurs délibérations, on s'abſtiendroit de toute hoſtilité. Ils ſavoient bien que l'Empereur ne s'offenſeroit pas de ce traité, parcequ'ils étoient aſſurés, qu'en accordant à ce Prince tout ce qu'il pouvoit prétendre, il s'empreſſeroit d'y donner ſon conſentement. L'Angleterre & la France négocient le traité de la quadruple alliance.

Les conditions qu'on impoſoit à l'Empereur & au Roi d'Eſpagne étoient exprimées en huit ou dix articles. D'abord, pour réparer les brêches que Philippe V. avoit faites à la neutralité établie en faveur de l'Italie, ce Prince devoit reſtituer au plutard dans deux mois après la ratification du préſent traité, la Sardaigne dans l'état où elle étoit lorſqu'il s'en étoit emparé. De plus, il devoit renoncer en faveur de ſa Majeſté Impériale, à tous droits Conditions impoſées à l'Empereur & au Roi d'Eſpagne.

An. de J. C. 1718.

& prétentions ſur ce Royaume, de manière qu'elle pût en diſpoſer en pleine liberté.

En conſidération de cette reſtitution, & de la rénonciation à la Couronne de France que Philippe V. avoit faite, pour lui & pour ſes deſcendans, l'Empereur devoit auſſi renoncer, tant pour lui que pour ſa poſtérité, à tous droits & à toutes prétentions ſur les Royaumes, Pais & Provinces de la Monarchie d'Eſpagne, dont Philippe V. avoit été reconnu légitime poſſeſſeur par les traités d'Utrecht.

En conſéquence de cette rénonciation, & parceque le Duc d'Orléans n'avoit renoncé à ſes droits ſur la Monarchie d'Eſpagne, qu'à condition que l'Empereur ni aucun de ſes deſcendans ne pourroient jamais ſuccéder à ce Royaume, ſa Majeſté Impériale devoit reconnoître Philippe V. pour légitime Roi des Eſpagnes & des Indes, & lui donner les titres & les qualités dûs à ſon rang & à ſes Royaumes.

Le Roi Catholique en conſidération de cette rénonciation & de cette reconnoiſſance, étoit obligé de renoncer à tout ce que l'Empereur poſſédoit des Etats qui avoient appartenu à l'Eſpagne lors du décès de Charles II. entre leſquels le Marquiſat de Final devoit être cenſé expreſſément compris. De plus, on l'obligeoit de donner ces rénonciations dans la meilleure forme, & de les faire publier & enregiſtrer où beſoin ſeroit. Il falloit encore que le Roi Catholique renonçât au droit de réverſion à la Couronne d'Eſpagne, qu'il s'étoit réſervé ſur le Royaume de Sicile dans le traité d'Utrecht, dont la Grande-Bretagne s'étoit rendue garante.

Le cinquiéme article régloit la ſucceſſion future des Duchés de Toſcane, de Parme & de Plaiſance. Il établiſſoit que ces Duchés devoient être reconnus à l'avenir & à perpétuité, & tenus indubitablement pour fiefs maſculins du Saint-Empire. Après quoi, il ajoutoit immédiatement, que lorſque la ſucceſſion auſdits Duchés ſeroit ouverte par le défaut de ſucceſſeurs mâles, ſa Majeſté Impériale, pour elle comme Chef de l'Empire, conſentiroit que le fils aîné de la Reine d'Eſpagne, ſes

deſcendans mâles, & à leur défaut, le ſecond fils ou les autres cadets de ladite Reine, ſuccédaſſent dans tous leſdits Etats; & que comme le conſentement de l'Empire étoit requis pour cet effet, ſa Majeſté Impériale employeroit tous ſes ſoins pour l'obtenir.

Selon ce même article, Livourne devoit demeurer à perpétuité un port franc. Le Roi d'Eſpagne, pour remplir dans toute ſon étendue la rénonciation à lui impoſée pour tout ce qui avoit appartenu à ſes prédéceſſeurs en Italie, devoit remettre au Prince ſon fils, Portolongone & ce qu'il poſſédoit de l'iſle d'Elbe, auſſi-tôt que ledit Prince d'Eſpagne ſeroit en poſſeſſion du Duché de Toſcane. Il étoit auſſi réglé, que ces Etats ne pourroient jamais être poſſédés par un Prince qui ſeroit en même-tems Roi d'Eſpagne; que même ce Monarque ne pourroit jamais prendre & gérer la tutelle de celui à qui ces Etats ſeroient échus.

Le ſixiéme article portoit, Que le Roi Catholique, pour donner une preuve de ſes bonnes intentions pour le repos public, conſentiroit que l'Empereur fût mis en poſſeſſion du Royaume de Sicile: Qu'il renonceroit au droit de réverſion ſur ce Royaume, établi par ſon acte de ceſſion, & par l'article ſixiéme du traité d'Utrecht, à condition que ce droit de réverſion auroit lieu à l'égard du Royaume de Sardaigne. Les médiateurs vouloient encore que Philippe V. s'engageât de garantir à l'Empereur la poſſeſſion des Etats qu'ils le forçoient de lui céder.

Le Roi d'Eſpagne & le Duc de Savoye ſe plaignent des conditions qu'on leur impoſoit.

Comme ces articles avoient été dreſſés du conſentement de l'Empereur, on n'eut pas de peine à les faire accepter à ce Prince. Mais l'Eſpagne, qu'on n'avoit point conſultée, ſe plaignit du fonds du projet & de la manière dont on le propoſoit « Non ſeulement, *diſoit le Cardinal* » *Albéroni*, on nous préſente un traité préjudiciable aux » intérêts du Roi Catholique, on veut encore, les armes » à la main, le contraindre à le recevoir; & pour y réuſſir, » on négocie une alliance avec la maiſon d'Autriche ſon » ennemie. » Le Duc de Savoye parut méconrent de l'article qui lui ôtoit abſolument le Royaume de Sicile. Il aſſu-

An. de J. C. 1718.

roit qu'il étoit diſpoſé à perdre plutôt tous ſes Etats, que d'acquieſcer à un pareil accommodement, & qu'il ſeroit fidéle juſqu'à la fin aux engagemens qu'il avoit pris avec l'Eſpagne. Il ne changea de ſentiment, que lorſqu'il apprit que la flotte Eſpagnole avoit débarqué des troupes en Sicile.

La flotte Angloiſe bat celle d'Eſpagne.

Cependant, le Roi d'Angleterre prenoit des meſures pour obliger les Eſpagnols à éxécuter le traité de Londres. Le douziéme de juin, l'Amiral Bing mit à la voile, avec une eſcadre Angloiſe compoſée de vingt-ſix vaiſſeaux de guerre, outre quelques brulots, galiotes à bombes & bâtimens de tranſport. Il joignit la flotte d'Eſpagne dans la mer de Sicile, l'attaqua le douziéme d'août, lui prit onze vaiſſeaux, en brula trois, & en coula un à fond. Le reſte de la flotte Eſpagnole ſe réfugia ſur les côtes de Malthe.

Les Eſpagnols prennent Meſſine & aſſiégent Mélazzo.

Cette action occaſionna beaucoup de bruit, & on en fit des reproches à la Cour de Londres, comme d'une ſurpriſe qui ne s'accordoit pas avec les régles de la bonne foi. La victoire remportée par les Anglois, ne ſauva pas la ville de Meſſine, dont le Marquis de Léde s'empara. Il fit enſuite le ſiége de Mélazzo. Cette entrepriſe donna lieu à un ſanglant combat entre les Eſpagnols & les Impériaux. Chacun s'attribua la victoire; mais les Eſpagnols continuérent toujours le ſiége de Mélazzo.

Le Cardinal Albéroni propoſe de marier le Chevalier de ſaint Georges avec la Princeſſe Pétrowna.

Le Cardinal Albéroni, pour occuper le Roi d'Angleterre dans ſes Etats, entreprit d'y faire paſſer le Prétendant. Mais comme les forces d'Eſpagne ne ſuffiſoient pas pour faire réuſſir ce deſſein, il réſolut d'y intéreſſer le Czar. Il lui fit propoſer de marier la Princeſſe Anne Petrowna au Chevalier de ſaint Georges, à qui la maiſon de Brunſwic avoit enlevé la Couronne d'Angleterre. Il eſpéroit que cette alliance attacheroit étroitement le Czar aux intérêts de ce malheureux Prince; mais le Baron de Goertz, Miniſtre du Duc de Holſtein, s'appliqua à traverſer cette entrepriſe.

Le Duc de Holſtein traverſe cette négociation.

Depuis long-tems il avoit formé le projet de faire épouſer cette Princeſſe au Duc ſon maître, eſpérant par ce mariage lui faire rendre ſes Etats, & procurer la paix

à la Suéde. Ses inſinuations prévalurent. Le Czar nomma l'iſle d'Ahland pour y tenir les conférences, où ſon Miniſtre Oſterman & le Baron de Goertz devoient négocier. Déja il conſentoit à rendre une partie des Provinces qu'il avoit conquiſes, lorſque les difficultés faites par les alliés du Czar, interrompirent le cours des négociations. AN. DE J. C. 1718-1719.

Les Danois refuſoient de rendre au Duc de Holſtein ſes Etats; le Roi de Pruſſe vouloit garder toute la Poméranie; le Monarque Anglois proteſtoit qu'il ne céderoit point les Duchés de Brême & de Werden. Le Roi de Suéde redemandoit toutes ſes Provinces; & ſur le refus qu'on fit de les lui reſtituer, il recommença la guerre. Il ſe mit à la tête de dix-huit mille hommes, & pénétra dans la Norwége, où il entreprit le ſiege de Frédérishall. Il y fut tué l'onziéme de décembre 1718. On proclama Reine de Suéde, la Princeſſe Ulrique Eléonore, ſœur de Charles XII. & le Royaume, d'héréditaire qu'il étoit, fut déclaré électif dans l'aſſemblée des Etats. Mort du Roi de Suéde.

La Reine & les Suédois, accablés de leurs diſgraces, ſouhaitoient la paix avec ardeur. Le Royaume, épuiſé d'hommes & d'argent, ne pouvoit continuer la guerre, & preſque toute l'armée que le feu Roi avoit conduite en Norwége étoit périe de misère. Georges I. Roi d'Angleterre & Electeur de Hanover, fut le premier qui négocia avec la Suéde. Mécontent du Czar, qu'il ſoupçonnoit être entré dans le deſſein formé en Eſpagne pour le détrôner, il réſolut de ne plus le ménager. Le neuviéme de novembre, il conclut avec la Reine de Suéde un traité, par lequel elle cédoit à ſa Majeſté Britannique comme Electeur de Hanover, les Duchés de Brême & de Werden, avec tous les droits annéxés à ces deux fiefs, conformément au traité d'Oſnabrug de 1648. L'Electeur de ſon côté, promettoit de conſerver à ſes nouveaux ſujets, leurs droits, leurs priviléges, leurs biens & leur Religion. Il s'obligeoit d'acquitter les engagemens de ſes prédéceſſeurs dans la poſſeſſion de ces deux Duchés, & de payer à la Suéde un million de Richdales en deux termes; le premier avant la ſignature du traité, le ſe- La Suéde céde au Roi d'Angleterre les Duchés de Brême & de Werden.

Mémoires du Régne de Georges I. t. 3. p. 322. &c.

AN. DE J. C. 1719.

cond cinq ou ſix ſemaines après l'échéance des ratifications.

Les Rois de Pruſſe & de Danemarck font la paix avec la Suéde.

Corps Diplom. t. 2 part. 2. p. 29.

Le Roi de Pruſſe, après avoir fait quelques difficultés, conſentit enfin à traiter avec les Suédois. On convint qu'il garderoit Stétin & la Poméranie citérieure, & qu'il payeroit à la Reine deux millions de Richdales. L'accommodement propoſé au Roi de Danemarck fut plus difficile. Ce Prince vouloit conſerver Bahus-Lében, Rugen, Stralſund & Wiſmar. La Suéde, au contraire, offroit de donner un équivalent en argent, & de céder Wiſmar, à condition que cette place ne ſeroit ni fortifiée, ni vendue, ni hypothéquée. Le Roi de Danemarck rejetta ces conditions; cependant les Miniſtres de France & de la Grande-Bretagne vinrent à bout de déſarmer la Suéde & le Danemarck. Au mois de juillet 1720. il fut arrêté: Que le Roi de Danemarck rendroit à la Suéde Stralſund, l'iſle de Rugen & la ville de Marſtrand: Que les Wiſmariens ſeroient rétablis dans leurs anciennes prérogatives: Que ſans avoir égard à la paix de Travendal, & aux autres traités qui pouvoient y avoir rapport, le Duché de Sléeſwic demeureroit en toute Souveraineté au Roi de Danemarck: Que ce Prince ſe déſiſteroit de ſes autres prétentions, moyennant ſix tents mille écus que la Reine lui feroit compter lorſqu'on ſigneroit le traité: Qu'enfin les vaiſſeaux Suédois ſeroient obligés de payer le péage en paſſant par le détroit du Sund. Quant aux intérêts du Duc de Holſtein-Gottorp, on réſolut de s'en rapporter à la prudence & à l'équité des médiateurs. La Suéde & le Danemarck promirent de ne point s'oppoſer à ce qui ſeroit réglé en faveur de ce Prince.

Traité entre le Roi de Pologne & la Suéde.

Le Roi de Pologne, Electeur de Saxe, fut moins difficile. Il convint d'une armiſtice avec les Suédois, à condition, Qu'ils le reconnoîtroient pour légitime Roi de Pologne: Que l'Empereur, & les Rois de France & d'Angleterre ſeroient médiateurs du traité, & qu'on y confirmeroit tous les articles de la paix d'Oliva. Sa Majeſté Suédoiſe, après avoir conſenti à tous ces articles, obtint du Roi Auguſte, qu'il accorderoit une amniſtie entière aux

Polonois qui avoient ſuivi le Roi Staniſlas, & qu'il ſeroit libre à la Suéde de négocier en faveur de ce Prince, pour lui ménager dans le traité une ſubſiſtance convenable à ſon rang. AN. DE J. C. 1719.

Le Roi Staniſlas ſe retire en France.

Le Roi Staniſlas n'eſpérant plus remonter ſur le trône de Pologne, s'étoit retiré dans le Duché de Deux-Ponts, qui appartenoit à Charles XII. Roi de Suéde. Après la mort de celui-ci, Adolphe, le dernier Prince Palatin de la branche de Deux-Ponts, en prit poſſeſſion, comme étant le plus proche héritier de ce Prince. Le Roi Staniſlas fut alors obligé de changer de retraite. La France lui permit d'établir ſa Cour à Landaw, & enſuite à Weiſſembourg, où il demeura juſqu'au mariage de la Princeſſe ſa fille avec Louis XV. Roi de France. *Hiſt. d'Alſace. l. 32. p. 358. &c.*

Traité de paix entre la Suéde & la Moſcovie.

Il ne fut pas facile de porter le Czar à conclure la paix avec les Suédois. On avoit cru qu'il ſe rendroit plus traitable, lorſqu'il verroit dans la mer du Nord la flotte Angloiſe unie à celle de Suéde, pour l'obliger à mettre bas les armes. Il continua la guerre juſqu'en 1721. qu'il obtint par un traité, de garder preſque toutes les conquêtes qu'il avoit faites ſur les Suédois, depuis la fameuſe bataille de Pultowa. Le Czar s'engagea néanmoins à reſtituer à la Suéde le Grand-Duché de Finlande, de lui payer deux millions d'écus, & de ne plus ſe mêler des affaires intérieures de ce Royaume.

Le Roi d'Eſpagne négocie la paix.

L'Eſpagne, accablée par l'Empereur & par ſes alliés, fut auſſi obligée de demander la paix. Elle en dreſſa le projet, que le Marquis Béretri-Landi, ſon Ambaſſadeur, remit aux Etats-Généraux. Pour en faire recevoir les articles avec plus de facilité, le Roi Catholique diſgracia le Cardinal Albéroni ſon Miniſtre, que l'Empereur & ſes alliés accuſoient d'être auteur de la guerre préſente, & d'avoir voulu exciter des troubles en France & en Angleterre. L'éxil du Miniſtre Eſpagnol, renvoyé en Italie où il étoit né, ne put appaiſer les ennemis de Philippe V. Ses propoſitions furent rejettées, & on l'obligea d'accepter le traité de Londres. Mais en le fruſtrant de ſes prétentions ſur les Royaumes de Naples, de Sicile & de Sardaigne, on

Il eſt obligé d'accéder au traité de Londres.

AN. DE J. C. 1719.

aſſuroit en même-tems à un des Princes nés de ſon ſecond mariage, la ſucceſſion des Etats de Parme & de Toſcane. De plus, ſa Majeſté Catholique devoit renoncer en faveur de la maiſon d'Autriche, aux droits que la Couronne d'Eſpagne avoit ſur les Pais-Bas Catholiques, le Milanès, &c. comme de ſon côté, l'Empereur renonceroit à ſes prétentions ſur les Royaumes d'Eſpagne, les Indes, &c.

On convint que ces rénonciations conventionelles ſeroient précédées d'une mutuelle reconnoiſſance des titres & des dignités que les deux Monarques ſe diſputoient depuis vingt-ans. Car ſi Charles VI. avoit la qualité de Roi d'Eſpagne dans l'ancien & dans le nouveau monde, Philippe V. par repréſailles, s'attribuoit la qualité d'Archiduc d'Autriche, & les autres titres de Charles II. ſon prédéceſſeur. Tout ce qui n'avoit pu être réglé par le traité de Londres, ni par l'accord fait entre les alliés & le Roi d'Eſpagne pour évacuer la Sicile & la Sardaigne, fut renvoyé au traité que l'on négocioit à Madrid, & au congrès que l'on devoit aſſembler à Cambrai.

Le Prince Electoral de Saxe épouſe l'Archiducheſſe Marie-Joſeph.

Le vingtiéme d'août de l'année précédente, Frédéric Auguſte, Prince Electoral de Saxe, avoit épouſé à Vienne l'Archiducheſſe Marie-Joſeph d'Autriche, fille aînée de l'Empereur Joſeph, & nièce de Charles VI. Cette alliance qui ſe négocioit depuis quelque-tems, avoit été retardée par pluſieurs demandes de l'Empereur, & ſur-tout par celle qu'il avoit faite au Roi Auguſte, de ſe déſiſter de ſon oppoſition à la charge de Grand-Ecuyer de l'Empire, créée en faveur de l'Electeur de Hanover. Le Roi Auguſte avoit toujours proteſté contre la création de ce titre, prétendant qu'il donnoit atteinte aux prérogatives de celui de Grand-Maréchal, attaché à l'Electorat de Saxe. Pour éclaircir ce différend, il faut reprendre la choſe de plus haut.

Différend entre les Electeurs de Saxe & de Hanover ſur la charge de Grand-Ecuyer.

Avant la paix de Weſtphalie conclue en 1648. il n'y avoit que quatre Electeurs laïcs. Chacun de ces Princes avoit des charges ou des emplois de *Grandeſſe*, dont il faiſoit les fonctions au couronnement de l'Empereur. Ils ont

ont toujours conſervé ces titres. Le Roi de Bohême eſt Grand-Echanſon ; le Duc de Bavière étoit alors Grand-Maitre du Palais ; l'Electeur de Saxe a toujours porté la qualité de Grand-Maréchal ; & le Marquis de Brandebourg celle de Grand-Chambellan.

AN. DE J. C. 1719.

Par la paix de Weſtphalie, on créa un nouvel Electorat en faveur du Comte Palatin, avec le titre de Grand-Tréſorier. L'Empereur Léopold ayant jugé à propos d'augmenter le nombre des Electeurs, déféra cette dignité au Duc de Hanover, Erneſt Auguſte de Brunſwic-Lunebourg. Juſqu'en 1708. les Ambaſſadeurs de ce Prince, comme Electeur, ne furent point admis à la Diète ; ce ne fut que le ſixiéme de novembre de cette année, que le Miniſtre de l'Electeur de Hanover fut reçu en cette qualité dans la Diète.

Le Duc de Bavière ayant été dépouillé de ſes Etats, dans la guerre dont l'Europe fut agitée depuis 1701. juſqu'en 1714. on tranſmit les prérogatives de ſon Electorat au Comte Palatin, qui prit alors le titre de Grand-Maitre du Palais, & l'on donna à l'Electeur de Hanover, la charge de Grand-Tréſorier de l'Empire. Mais la paix de Bade-Raſtadt ayant rétabli le Duc de Bavière dans ſes Etats & dans ſes prérogatives, le Comte Palatin réclama ſa dignité de Grand-Tréſorier, dont le Duc de Hanover fut obligé de ſe démettre. Ce Prince ayant ſollicité un emploi de diſtinction, Charles VI. créa en ſa faveur celui de Grand-Ecuyer. L'Electeur de Saxe s'oppoſa à l'érection de cette dignité, comme donnant atteinte aux fonctions du Grand-Maréchal. Ce différend dura quelques années, & fut terminé par la création du titre de Grand-Porte-Bannière, dont l'Empereur honora le Duc de Hanover.

La conteſtation entre les Electeurs de Saxe & de Hanover étant applanie, Charles voulut en prévenir une autre, qui concernoit la ſucceſſion de ſes Etats héréditaires. Le dixiéme d'août, il aſſembla les Grands-Officiers de ſa Couronne, pour recevoir en leur préſence la rénonciation de l'Archiducheſſe, du Roi de Pologne, Electeur de Saxe, & du Prince ſon fils aux Etats héréditaires d'Autriche.

AN. DE J. C. 1719-1720.

L'Archiducheſſe épouſe du Prince Electoral de Saxe, renonce à la ſucceſſion aux pais héréditaires de la maiſon d'Autriche.

Lorſque tout fut préparé, on fit entrer le Comte de Flemming, Pléniporentiaire & procureur fondé pat le Roi Auguſte & par le Prince Electoral. Il remit ſes pleins-pouvoirs au Grand-Chancelier de la Cour, tant pour conſentir à l'acte de rénonciation, que pour le ratifier lorſqu'on lui autoit donné la detnière forme. On fit à haute voix la lecture de cet acte, par lequel la Princeſſe renonçoit, pour elle & pour ſes deſcendans, à tous les *droits & actions qu'elle avoit & pourroit avoir à l'avenir, ſur tous les Royaumes, Principautés, Provinces & Etats déclarés héréditaires de la maiſon d'Autriche.* L'Archiducheſſe ayant mis la main ſur les ſaints Evangiles, jura l'obſervation de cet acte, & le ſigna. Le Comte de Flemming fit la même choſe.

Cette rénonciation n'étoit pas abſolue, & devoit s'entendre, qu'au cas que la branche iſſue de ſa Majeſté Impériale vînt à s'éteindre, ſes Etars héréditaires paſſeroient aux deux Archiducheſſes, Marie-Joſéphine, & Marie-Magdelaine, filles de l'Empereur Joſeph, & à leur poſtérité. C'étoit en effet l'inrention de l'Empereur, & il l'avoit déclaré dans un acte datté du dix-neuviéme d'avril 1713. par lequel il avoit réglé, Que les Etats de la maiſon d'Autriche ſeroient toujours indiviſibles: Que le droit de primogéniture & de ſucceſſion de mâle en mâle, ſeroit inviolable; & qu'au défaut des mâles, les filles recueilleroient toute la ſucceſſion, ſuivant l'ordre de leur naiſſance; enſorte que les Archiducheſſes & leurs deſcendans, ſelon l'ordre de primogéniture, auroient droit de ſuccéder ſans partage aux Etats de la maiſon d'Autriche.

Comme l'Empereur n'avoit point d'enfant mâle, & qu'il étoit à craindre qu'il ne s'élevât des troubles après ſa mort, il y pourvut, par un acte nommé la *Pragmatique-Sanction*, dont on fixe l'époque au mois d'avtil 1713. Mais il ne fut revétu du titre de Pragmatique, qu'en 1720. trois ans après la naiſſance de l'Archiducheſſe Marie-Thérèſe, fille aînée de l'Empereur. Cette diſpoſition eſt trop intéreſſante pour n'en faire ici que l'abrégé; je vais la donner telle qu'elle a paru dans les actes publics.

AN. DE J. C. 1710.

Sanction-Pragmatique & loi perpétuelle touchant l'ordre de ſucceſſion dans la maiſon d'Autriche.

» Charles, par la grace de Dieu, Empereur des Ro-
» mains, toujours Auguſte, Roi d'Allemagne, &c. Sçavoir,
» faiſons à tous & à chacun qu'il appartiendra, que les
» Empereurs des Romains, Rois & Archiducs d'Autri-
» che, nos ancêtres, ſe ſont donnés, par un effet de
» tendreſſe paternelle, & par une prévoyance de ſageſſe,
» beaucoup de ſoins pour établir dans notre auguſte mai-
» ſon, une régle & forme de ſucceſſion, pour y être à per-
» pétuité immuablement ſuivie & obſervée par toute leur
» poſtérité de l'un & de l'autre ſéxe, dans tous les évé-
» nemens que la Providence Divine pourroit faire naître
» dans la ſuite des tems: Que l'ordre pour cette ſucceſ-
» ſion dans toute l'étendue de nos vaſtes Etats, Royaumes,
» Seigneuries & Provinces, tant en général qu'en parti-
» culier, & en tous inſéparablement, a été introduit &
» fixé, pour empêcher les démembremens & la diviſion
» entre les héritiers de notre auguſte maiſon: Qu'entr'au-
» tres, l'Empereur Ferdinand II. notre très-honoré biſayeul,
» de glorieuſe mémoire, par ſon teſtament du dixiéme
» de mai 1621. confirmé par ſes codiciles du huitiéme
» d'août 1635. a réglé l'ordre de ſucceſſion entre les Ar-
» chiducs ſes fils & leurs deſcendans mâles, par forme de
» *fidei commis* perpétuel, appellé communément *Majorat*,
» en ordonnant que les filles renonçaſſent à l'hérédité, &
» ſe contenraſſent de leur dot, ſauf néanmoins leur droit
» de retour: Que le même ordre a été ſuivi par le feu
» Empereur Léopold, notre très-honoré Seigneur & père,
» de glorieuſe mémoire, lequel, comme chef de notre
» Auguſte maiſon, & ſeul en droit de diſpoſer de ſes Royau-
» mes & Provinces hérédiraires, a établi le même *Majo-*
» *rat*, par le partage qu'il fit le douziéme de ſeptembre
» 1703. entre notre très-cher & très-amé frère l'Empereur
» Joſeph d'heureuſe mémoire, alors Roi des Romains, &
» Nous, de tous les Royaumes & Etats, ſitués, tant en
» ſes païs, que dans la Monarchie d'Eſpagne & dans les dé-
» pendances d'icelle, & converti ledit ordre de ſucceſ-
» ſion en un vrai droit de primogéniture perpétuel en fa-
» veur des mâles. Et pour plus de ſûreté, il ajouta à ce

An. de J. C. 1720.

» traité, de très-ſolennels pactes de ſucceſſion ou de fa-
» mille, qui furent acceptés & confirmés par ſerment des
» parties contractantes de part & d'autre. Dans leſquels,
» après que l'on eut réglé, & clairement expliqué, l'ordre
» qui ſe devoit obſerver entre ledit Empereur Joſeph no-
» tre frère, & Nous & nos deſcendans, ou celui qui ſur-
» vivroit à l'autre & à ſa poſtérité, dans la manière de ſuc-
» céder les uns aux autres, tant en noſdits Royaumes &
» Provinces de par-deçà, que dans la Monarchie d'Eſ-
» pagne & les païs qui la compoſent; a été auſſi princi-
» palement convenu & diſpoſé, que les hoirs mâles, tant
» qu'il y en aura, excluront les femelles à perpétuité, &
» qu'entre les mâles, l'aîné exclura auſſi tous ſes autres
» frères puînés de toute l'hérédité; de ſorte que la ſuc-
» ceſſion à tous ces Royaumes & Etats, en quelque part
» qu'ils ſoient, demeurera toute entière, & en indivis,
» attachée inſéparablement à l'aîné des mâles, ſelon l'or-
» dre de la primogéniture. Dans leſquels ſuſdits pactes &
» conventions de ſucceſſion, a été auſſi diſpoſée & réglée
» la manière dont les Archiducheſſes ſe doivent ſuccé-
» der au défaut des mâles, ſi le cas y écheoit jamais, ce
» qu'à Dieu ne plaiſe.

» Après la mort de l'Empereur Joſeph, notre très-cher
» & très-aimé frère, étant auſſi devenu l'unique ſucceſſeur
» & héritier, tant de notre propre chef que par le droit
» du ſang, & en vertu des diſpoſitions faites par nos au-
» guſtes ancêtres, de tous les Royaumes & Etats héré-
» ditaires de par-deçà; & Nous nous en trouvant au-
» jourd'hui le ſeul maître abſolu, avons par notre déclara-
» tion & diſpoſition publiée le dix-neuviéme d'avril 1713.
» en préſence d'un grand nombre de nos Conſeillers d'E-
» tat intimes, Gouverneurs ou Préſidens de nos Provin-
» ces, & de nos autres Miniſtres, renouvellé, non ſeule-
» ment le droit de primogéniture, déja ſi fortement établi
» & enraciné dans notre auguſte maiſon; mais nous l'a-
» vons de plus, en vertu de notre pleine puiſſance, &
» ſuivant l'éxigence de l'état de nos affaires, érigé en forme
» de Pragmatique-Sanction & d'édit perpétuel & irrévo-

» cable, expliquant ce droit de primogéniture & de ſuc-
» ceſſion, plus clairement établi par feu l'Empereur Léo-
» pold, entre les Princes mâles de notre auguſte maiſon,
» & au défaut d'iceux, étendu en ſa manière, aux Archi-
» ducheſſes: Nous avons déclaré en des termes intelligi-
» bles & exprès, qu'au défaut des mâles, la ſucceſſion
» échoira en premier lieu aux Archiducheſſes nos filles,
» en ſecond lieu, aux Archiducheſſes nos nièces, filles
» de notre frère; en troiſiéme lieu, aux Archiducheſſes
» nos ſœurs; & enfin à tous les héritiers deſcendans, de
» l'un & de l'autre ſéxe. Voulant qu'en tout cas elles
» gardent entr'elles l'ordre de ſucceſſion linéale, tel qu'il
» eſt marqué dans notre ſuſdit réglement, lequel ſe trouve
» entiérement conforme à celui qui a été établi pour les
» mâles ſelon le rang de la primogéniture & ſucceſſion
» linéale.

» En conſéquence, & en éxécution de cette Sanction, la
» Séréniſſime Archiducheſſe Marie-Joſephine, née Prin-
» ceſſe Royale de Hongrie, de Bohème & des deux Si-
» ciles, à préſent épouſe du Séréniſſime Prince Royal de
» Pologne & Electoral de Saxe, a non ſeulement avant ſes
» noces, déclaré d'adhérer & d'acceprer les pactes de fa-
» mille, le droit de primogéniture déja établi dans notre
» auguſte maiſon, & le ſuſdit ordre preſcrit pour la ſucceſ-
» ſion linéale, confirmant ſon acceptation par ſon acte de
» rénonciation formelle & par ſon ſerment; mais elle
» l'a auſſi ratifié, par ſemblable ſerment qu'elle a réitéré
» après ſon mariage. Et avec elle le Séréniſſime Roi de
» Pologne, Grand-Duc de Lithuanie, Electeur de Saxe,
» ſon beau-père, comme auſſi le Séréniſſime Prince Royal
» & Electoral, ſon mari, ont reconnu & ſe ſont obligés
» par ſerment ſolennel, en termes formels, d'obſerver le-
» dit droit de primogéniture, & le ſuſdit ordre de ſucceſſion.
» C'eſt auſſi en conformité deſdites diſpoſitions, que dans
» le même acte, par une déclaration & ſtipulation éga-
» lement ſolennelle, il a été réſervé à cette Séréniſſime
» Archiducheſſe, & à ſes deſcendans de l'un & de l'autre
» ſéxe, leur droit de ſuccéder aux Royaumes de ſes ayeux

AN. DE J. C. 1720.

AN. DE J. C. 1720.

» & aux Provinces Autrichiennes, ſelon l'ordre de la naiſ-
» ſance & la régle établie, arrivant le défaut des Ar-
» chiducs, ce qu'à Dieu ne plaiſe jamais.

* » La même choſe a été obſervée enſuite avec la Sé-
» réniſſime Archiducheſſe Marie-Amélie, née Princeſſe
» Royale de Hongrie, de Bohème & des deux Siciles,
» épouſe du Séréniſſime Prince Electoral de Bavière; la-
» quelle a pareillement, avant ſes noces, déclaré d'adhé-
» rer & d'accepter les pactes de famille, le droit de pri-
» mogéniture déja établi dans notre auguſte maiſon, &
» le ſuſdit ordre preſcrit pour la ſucceſſion linéale, con-
» firmant ſon acceptation par ſon acte de rénonciation for-
» melle & par ſon ſerment. L'ayant de même ratifié par
» ſemblable ſerment qu'elle a réitéré après ſon mariage,
» avec le Séréniſſime Electeur de Bavière, ſon beau-père,
» comme auſſi le Séréniſſime Prince Electoral ſon mari,
» ont reconnu & ſe ſont obligés, par ſerment ſolennel,
» en termes formels, d'obſerver ledit droit de primogé-
» niture, & le ſuſdit ordre de ſucceſſion, en conſéquence
» des prédites diſpoſitions. Par une déclaration & ſtipu-
» lation pareillement ſolennelles, il a été dans le même-
» tems réſervé à cette Séréniſſime Archiducheſſe, & à
» ſes deſcendans de l'un & de l'autre ſéxe, leur droit de ſuc-
» céder aux Royaumes de ſes ayeux, & aux Provinces Au-
» trichiennes, ſelon l'ordre de la naiſſance & la régle
» établie, arrivant le défaut des Archiducs, ce qu'à Dieu
» ne plaiſe.

» Et conſidérant qu'il eſt très-important pour la ſûreté,
» repos & tranquillité de nos Provinces héréditaires que
» nous poſſédons dans les Païs-Bas, que ledit ordre &
» régle de ſucceſſion indiviſible de tous nos Royaumes &
» Provinces héréditaires, ſitués, tant au-dedans qu'au
» dehors de l'Allemagne, & le droit de primogéniture
» établi dans notre auguſte maiſon, ſoient reçus, intro-
» duits, établis, & promulgués dans noſdites Provinces
» des Païs-Bas, pour Sanction Pragmatique, & loi perpé-
» tuelle & irrévocable, & que pour l'introduction de cette
» nouvelle loi, ſoit dérogé à celle touchant la ſucceſſion

* *Cet article n'a été inſéré dans la Pragmatique qu'en 1722.*

» du Prince deſdites Provinces, établie dans nos Païs-Bas » par l'Empereur Charles V. d'éternelle mémoire, notre » prédéceſſeur, par ſa Pragmatique-Sanction du quatriéme » de novembre 1549. reçue par chacun de leurs Etats dans » leurs aſſemblées, & juſqu'à préſent reſtée en vigueur; » & à toutes coutumes de noſdites Provinces, pour autant » ſeulement que leſdites Sanctions & coutumes ne ſeroient » pas conformes au ſuſdit ordre & régle de ſucceſſion, » leſquels en tous autres cas ſeront entretenus & obſer- » vés comme du paſſé : Nous avons fait communiquer & » propoſer ce que deſſus aux Etats reſpectifs de nos Pro- » vinces deſdits Païs-Bas, afin qu'ils vouluſſent ſe confor- » mer à cette Pragmatique-Sanction, édit perpétuel, & » réglement de ſucceſſion indiviſible. Et tous les Etats » ayant ſur ce mûrement délibéré dans leurs reſpectives » aſſemblées, & ſpécialement réfléchi au bien & à l'a- » vantage qui en reviendront à nos bons & fidéles ſujets, » ils s'y ſont unanimement & volontairement conformés, » & ont en tout reſpect & ſoumiſſion, & avec une ex- » trême reconnoiſſance, accepté la ſuſdite Pragmatique- » Sanction, loi perpétuelle, réglement de ſucceſſion, & » union indiviſible de tous nos Etats, tant au-dehors » qu'au dedans de l'Allemagne, en loi perpétuelle & irré- » vocable, pour autant qu'elle regarde le réglement de » ſucceſſion à la Seigneurie & Souveraineté de cha- » cune deſdites Provinces, & l'union indiviſible de tous » nos Pais & Etats héréditaires; conſentant de plus à la » dérogation de la Pragmatique-Sanction établie au mois » de novembre 1549. par feu l'Empereur Charles-Quint, » de glorieuſe mémoire, en tant qu'elle n'eſt pas con- » forme à notre ſuſdite Sanction Pragmatique, concernant » la ſucceſſion & la Souveraineté deſdits Pais-Bas; & » nous ont ſuppliés très-inſtamment, de faire publier no- » tredite Pragmatique-Sanction & édit perpétuel, afin » qu'il ſoit par tous nos Royaumes, Provinces & Etats » héréditaires, à toujours obſervé en loi irrévocable & inal- » térable, ainſi qu'il en conſte par les actes de chacune deſ- » dites Provinces qu'ils nous ont produits & délivrés.

AN. DE J. C. 1720.

AN. DE J. C. 1720.

» Nous, après une grande & mûre délibération, & de » l'avis de notre Plénipotentiaire au gouvernement d'iceux, » de notre Lieutenant, Gouverneur & Capitaine-Géné- » ral de noſdits Païs, & ouï ſur le tout notre Conſeil » ſuprême, établi chés notre perſonne Royale pour les affai- » res des mêmes païs, Avons, conformément à l'acceptation » qui en a été faite par leſdits Etats des Provinces de nos » Païs-Bas, & à leur réquiſition, de notre certaine ſcience, » autorité & puiſſance abſolue, qui nous compéte ou peut » compéter, comme Souverain Prince & Seigneur deſ- » dits Païs-Bas, ordonné, ſtatué & décrété, ordonnons, » ſtatuons & décrétons par ces préſentes, la ſuſdite Prag- » matique-Sanction, réglement de ſucceſſion, & union in- » diviſible de tous nos Etats, tant au-dehors qu'au de- » dans de l'Allemagne, en loi perpétuelle & irrévocable » dans noſdits Païs-Bas; & qu'en conſéquence d'icelles, » la ſucceſſion de toutes nos Provinces héréditaires de » noſdits païs, en une maſſe, indiviſiblement, échoira » dorénavant, ſelon ledit droit de primogéniture & or- » dre de ſucceſſion linéale, & reſtera à nos deſcendans » mâles, tant qu'il y en aura aucun; & au défaut de ceux- » ci, ce que Dieu ne veuille, aux Archiducheſſes nos » filles, toujours ſuivant l'ordre & droit de primogéni- » ture, ſans la pouvoir jamais partager; & qu'au défaut » de tout héritier légitime de l'un & de l'autre ſéxe, deſ- » cendans de nous, le droit d'héritier de toutes noſdites » Provinces, échoira aux Princeſſes, filles de notre-frère » l'Empereur Joſeph, de glorieuſe mémoire, & à leurs » deſcendans de l'un & de l'autre ſéxe, ſelon ledit droit » de primogéniture: & qu'arrivant l'extinction de ces » deux lignes, ce droit héréditaire ſera entiérement ré- » ſervé aux Princeſſes nos ſœurs & à leurs deſcendans lé- » gitimes, de l'un ou de l'autre ſéxe, & ſucceſſivement » à toutes les autres lignes de l'auguſte maiſon, à cha- » cune, ſelon le droit de primogéniture, & ſuivant le » rang qui en réſultera, & ce, nonobſtant le réglement » & ancienne loi touchant la ſucceſſion de Prince deſdits » Païs-Bas, établie dans leſdits Païs par la Pragmatique-

» Sanction

» Sanction de l'Empereut Charles-Quint, du quatriéme » de novembte quinze cent quarante-neuf, & toutes cou- » tumes d'aucune de noſdites Provinces, auſquelles, pour » les cauſes & conſidérations ſuſdites, avons, de notredite » autorité & pleine puiſſance, dérogé & dérogeons, en » ce que les ſuſdites Sanction & coutumes ne ſeroient » conformes à notte préſente diſpoſition, voulant, qu'en » tous auttes cas, elles demeurent en leur force & vi- » gueur, & ſoient entretenues & obſervées.

AN. DE J. C. 1710.

» Si donnons en mandement à nottedit Conſeil d'Etat, » établi dans nos Païs-Bas, Préſident, & Gens de notre » Grand-Conſeil; Chancelier, & Gens de notre Conſeil » de Brabant; Gouverneur, Préſident, & Gens de notre » Conſeil à Luxembourg; Chanceliet, & Gens de notte » Conſeil en Gueldre; Gouverneur à Limbourg, Faul- » quemont & Daelhem, & d'autres nos païs d'outre Meuſe; » Préſident, & Gens de notre Conſeil en Flandre; Grand- » Bailli, Préſident, & Gens de notre Conſeil en Hainaut; » Gouverneut, Préſident, & Gens de notre Conſeil de » Namur; Bailli de Tournai & du Tournéſis; Préſident, » & Gens de nos Chambres des Comptes Ecoutettes de » Malines, & à tous auttes nos juſticiers, ſerviteurs, vaſ- » ſaux & ſujets préſens & à venir, chacun d'eux en ſon » regard; que cette notre préſente Ordonnance, Statut, » Décret, & Sanction Pragmarique, ils retiennent & ob- » ſetvent, & faſſent retenir & obſerver inviolablement » & à toujours, pour loi perpétuelle & irrévocable, en » procédant par ce de nos Cours Souveraines & deſdites » Chambres de nos Comptes, à l'entérinement de ceſdi- » tes préſentes, & les faiſant enregiſtrer, pour l'entier » accompliſſement d'icelles au tems à venir. Voulant, ot- » donnant en outre, qu'au *vidimus* deſdites préſentes, » dépêché par un de nos Secrétaires-d'Etat, pleine & en- » tiére foi ſoit ajoutée par-tout où il en ſera beſoin, car » ainſi nous plait-il. Et afin que ce ſoit choſe ferme & » ſtable à toujours, nous avons ſigné ceſdites préſentes » de notte main, & à icelles fait mettre notre grand » ſceau.

AN. DE J. C. 1720.

Démêlés entre les Catholiques & les Proteſtans de Heidelberg.

Charles, après avoir réglé l'ordre de ſa ſucceſſion, fut ſollicité d'avoir égard aux plaintes que les Proteſtans faiſoient contre les Catholiques. Il ne s'agiſſoit pas entr'eux de points de doctrine ; mais ſeulement du temporel & de la poſſeſſion de quelques Egliſes. On avoit eu recours aux voies de fait ; & pour un Temple ôté aux Proteſtans de Heidelberg, le Roi de Pruſſe en avoit enlevé quatre aux Catholiques de ſes Etats. On rappella tous les griefs depuis la paix de Weſtphalie, & on demanda hautement qu'ils fuſſent réparés. Il intervint un décret Impérial qui ordonnoit de redreſſer les griefs donnés depuis le traité de Bade, & renvoyoit l'éxamen des précédens à une députation de l'Empire.

Le Roi d'Angleterre entreprend de les terminer.

Telle étoit la ſituation des Proteſtans, lorſque Georges, Roi d'Angleterre, entreprit d'accommoder leurs démêlés. Il envoya à Vienne le Comte de Cadogan. Ce Miniſtre eut pluſieurs conférences avec ceux de la Cour Impériale. On lui promit de donner des ordres tels que les Proteſtans pouvoient les ſouhaiter, pourvu qu'on fit ceſſer les repréſailles, & qu'on établît toutes choſes ſur le pied où elles étoient depuis le traité de Bade. On répliqua qu'il falloit, avant de juger ce différend, fixer un terme aux Princes Catholiques, pour redreſſer les infractions, tant anciennes que nouvelles, faites aux traités de Weſtphalie & de Bade.

Quelqu'inſtance qu'on pût faire, le Corps Evangélique fut obligé de s'en tenir à cette réſolution. On la notifia par un mémoire, où l'on montroit, que l'Empereur ne devoit point être juge dans cette affaire, puiſqu'il étoit partie intéreſſée ; qu'il convenoit de la porter à la Diète de Ratiſbonne, où les Proteſtans & les Catholiques qui n'étoient point en querelle, nommeroient des députés de chaque Collége pour délibérer ſur ces matières. Ces repréſentations ne furent point écoutées ; tout ce que put faire l'habileté du médiateur, fut d'empêcher qu'on ne s'aigrît juſqu'à une rupture ouverte.

Le Duc de Holſtein étoit alors à Vienne, où il implotoit la protection de l'Empereur, pour ſe faire rendre

ſes Etats, dont le Roi de Danemarck s'étoit emparé. Sa Majeſté Impériale eut égard à la demande de ce jeune Prince. Elle envoya aux directeurs du Cercle de la baſſe-Saxe, un décret qu'ils firent ſignifier au Monarque Danois. Ce Prince promit au Duc le Holſtein, mais il vouloit retenir le Duché de Sléeſwic. Il donnoit pour raiſon, Que ce fief ne relevant point de l'Empire, Charles VI. & la Diète n'avoient aucun pouvoir de le lui faire reſtituer : Qu'en le conſidérant comme un païs dépendant de ſa Couronne, ou comme un Duché Souverain, il lui étoit également acquis, ou par le droit de la guerre, ou à titre de félonie, parceque le Duc avoit porté les armes contre le Roi de Danemarck, ſon Souverain : Qu'ainſi le Duché de Sléeſwic lui appartenoit, & qu'il étoit réſolu de tout entreprendre pour le conſerver. La déciſion de ce différend fut renvoyée aux Rois de France & d'Angleterre, comme aux médiateurs de la paix conclue entre la Suéde & le Danemarck. On fit quelques démarches pour le terminer ; mais l'oppoſition de ſa Majeſté Danoiſe les fit échouer, & l'affaire eſt reſtée indéciſe.

AN. DE J. C. 1720-1721.

Le Roi de Danemarck refuſe de reſtituer le Duché de Sléeſwic au Duc de Holſtein.

Journal hiſt. 1720. *Février.* p. 137. *Mars.* p. 201.

Celles qui furent négociées dans le congrès de Cambrai, eurent un ſort à peu près ſemblable. L'ouverture de cette aſſemblée fut d'abord retardée par les difficultés que firent naître les titres que prirent l'Empereur & le Roi d'Eſpagne, dans les actes de rénonciation dont leurs Ambaſſadeurs étoient chargés. Charles VI. s'y nommoit Roi d'Eſpagne, & Philippe V. Archiduc d'Autriche & Duc de Milan. Pour terminer ce différend, on convint, que dans l'échange des ratifications des pleins-pouvoirs & des actes de rénonciation, les Miniſtres de l'Empereur & ceux du Roi d'Eſpagne donneroient un écrit réciproque, par lequel leurs maîtres déclareroient que les qualités & les titres conteſtés ne pourroient nuire à l'un ni à l'autre. L'échange & la remiſe de cette déclaration ſe firent à Londres, le dix-neuviéme de novembre.

Conférences de Cambrai.

Ce différend ainſi terminé, on entama les conférences de Cambrai. Les Ambaſſadeurs de France & d'Angleterre, en qualité de médiateurs, s'appliquérent à ramener les

An. de J. C. 1721.

Impériaux & les Eſpagnols au but de la quadruple alliance, & à négocier ſur ce pied. Il paroiſſoit bien difficile d'accommoder les intérêts de ces deux Puiſſances, avec pluſieurs articles de ce traité. Le cinquiéme ſur-tout devoit embarraſſer les médiateurs. Il portoit en ſubſtance, Que les Etats de Toſcane, de Parme & de Plaiſance ſeroient reconnus pour fiefs maſculins de l'Empire, & que l'Empereur, du conſentement du Corps Germanique, en donneroit l'inveſtiture éventuelle à un des Infants nés du ſecond mariage du Roi d'Eſpagne: or cette convention déplaiſoit également à l'Empereur & au Roi d'Eſpagne. Charles VI. ne pouvoit ſe réſoudre à mettre un Infant d'Eſpagne en poſſeſſion de la Toſcane & des deux autres Duchés. Il craignoit de le rendre trop puiſſant, ou que ces fiefs ne fuſſent un jour réunis à la Couronne d'Eſpagne, ſi l'Infant, par la mort de ſes frères du premier lit, montoit ſur ce trône.

Diſcuſſion entre l'Empereur & le Roi d'Eſpagne, ſur les Etats de Toſcane, de Parme & de Plaiſance.

Philippe V. de ſon côté, proteſtoit contre l'article qui déclaroit fiefs de l'Empire, la Toſcane & les Duchés de Parme & de Plaiſance. Il prétendoit qu'ils ne relevoient en aucune manière de l'Empire, & que ſi les Grands-Ducs de Toſcane avoient rendus quelques hommages, cette ſoumiſſion ne regardoit pas l'Etat de Florence en général; mais quelques fiefs enclavés dans la Toſcane qui dépendoient en effet de l'Empire.

Le Pape proteſtoit auſſi contre le traité de la quadruple alliance. Appuyé des raiſons du Roi d'Eſpagne, il ſoutenoit que les fiefs contenus dans l'article cinquiéme, dépendoient du ſaint Siége; que le Prince à qui ils étoient deſtinés devoit lui en faire hommage, & en recevoir l'inveſtiture du Souverain Pontife. Ces difficultés, jointes aux griefs des Proteſtans, & à l'oppoſition que les Puiſſances maritimes formoient au commerce de la Compagnie que l'Empereur venoit d'établir à Oſtende, embarraſſérent extrêmement les médiateurs. Elles retardérent le cours des négociations, & le tems ſe conſuma en diſputes & en intrigues, ſans qu'on pût accommoder la Cour de Vienne avec celle d'Eſpagne.

L'Empereur, occupé à ſoutenir ſes intérêts contre les Puiſſances étrangères, s'appliquoit encore à faire fleurir le commerce dans ſes Etats héréditaires. Il établit à Vienne une banque Impériale, plus connue ſous le nom de la Compagnie ducommerce d'orient. Elle devoit faire ſon négoce dans l'Empire Ottoman, par le Danube & la mer Adriatique, à la faveur du port de Trieſte, & de quelques autres que Charles avoit deſſein de faire conſtruire ſur les côtes maritimes de ſes Etats dans le Golphe de Veniſe.

AN. DE J. C. 1721-1722.

L'Empereur établit a Vienne une banque Impériale.

Cette Compagnie de commerce donna moins de jalouſie que celle qu'il avoit établie dans la Flandre. L'heureux ſuccès qu'avoit eu la navigation de quelques vaiſſeaux partis d'Oſtende pour la Chine, avoit déterminé Charles VI. à former dans les Païs-Bas une Compagnie des Indes, ſur le pied de celle de Hollande. Il accordoit aux intéreſſés la liberté d'en retirer leurs fonds en argent comptant dans un tems limité.

Il établit une Compagnie de commerce à Oſtende.

La ſociété d'Oſtende ne pouvoit manquer de donner quelque ombrage aux Puiſſances maritimes. L'Angleterre, la Hollande, & même la France, défendirent à leurs ſujets de s'engager au ſervice de cette Compagnie, & de s'y intéreſſer directement ou indirectement. Ces entrepriſes de l'Empereur refroidirent les alliés dans la défenſe de ſes intérêts, & ils parurent ſe repentir d'avoir contribué à le mettre en poſſeſſion de la Sicile. Ils prétendirent que l'Empereur ayant les Païs-Bas ſur le pied que les Rois d'Eſpagne les avoient poſſédés, il devoit comme eux, éxécuter les traités par leſquels les Pais-Bas Eſpagnols étoient exclus du commerce des Indes; que la ceſſion de ces Provinces ayant été faite à l'Empereur par l'entremiſe des Hollandois, leur intention n'avoit pas été alors de préjudicier à leur commerce, ni de conſentir à l'érection d'une Compagnie, pour négocier dans les Indes orientales & occidentales.

Les Puiſſances maritimes prennent ombrage de ce dernier établiſſement.

Mémoires de Georges I. t. 4. p. 308.

Kern-Chronic. an. 1723. p. 147. &c.

L'Empereur n'ayant point d'égard à ces raiſons, les Compagnies Hollandoiſes des Indes d'orient & d'occident demandérent en 1723. aux Etats-Généraux, la liberté de diſputer leurs droits par la force des armes. Sans en-

Faber. t. 43. p. 515.

AN. DE J. C. 1722.

trer ici dans la diſcuſſion des prétentions reſpectives des anciennes Compagnies de Hollande & de celle d'Oſtende, je me contenterai de faire obſerver, que celle-ci ſe fondoit ſur la liberté naturelle qu'ont toutes les Nations, de faire le commerce en tel lieu qu'il leur plaît, à moins que quelque traité ne les en ait exclues. Mais les Hollandois ſoutenoient, que l'on trouvoit des conventions faites entr'eux & les Flamans, comme les traités de Munſter & de Barrière: Que l'article vingt-ſixiéme de celui-ci porte que le commerce, & tout ce qui en dépend, ſubſiſtera ſur le pied établi par le traité de Munſter, & que pluſieurs articles de ce dernier, confirment les Hollandois dans la poſſeſſion excluſive de faire le commerce des Indes, par rapport aux ſujets de ſa Majeſté Catholique dans les Pais-Bas, qui ſont paſſés depuis ſous la domination de l'Empereur.

Georges I. Roi d'Angleterre, voulut engager la Cour de Vienne à révoquer le décret fait en faveur de la Compagnie d'Oſtende; mais le ſuccès ne répondit point à ſon entrepriſe. Charles VI. donna des aſſurances générales, qu'il ne feroit rien contre les traités & les droits des Puiſſances maritimes. Ce Prince évita par ce moyen d'entrer dans une diſcuſſion dont il ne croyoit peut-être pas tirer avantage.

Le Prince Electoral de Baviere épouſe l'Archiducheſſe Marie-Amélie.

Pendant que l'on diſputoit à l'Empereur le droit d'établir une Compagnie des Indes à Oſtende, ce Prince eut la ſatisfaction de conclure le mariage de l'Archiducheſſe Marie-Amélie, (a) avec le Prince Electoral Charles-Albert-Gaëtan de Bavière, connu depuis ſous le nom de l'Empereur Charles VII. Le troiſiéme d'octobre 1722. la Princeſſe ſigna un acte ſolennel de rénonciation aux droits qu'elle pouvoit avoir ſur les Etats héréditaires de la maiſon d'Autriche. Cet acte fut ſigné enſuite par le Comte de Torring, envoyé extraordinaire de l'Electeur de Bavière, ſon Plénipotentiaire, & chargé

(a) L'Archiducheſſe étoit fille cadette de l'Empereur Joſeph, frère de Charles VI. & de Wilhelmine-Amélie de Hanover, qui mourut à Vienne le dixiéme d'avril 1742. à l'âge de ſoixante & neuf ans.

des pouovirs du Prince Electoral. Le cinquiéme, au ſoir, on fit dans la chapelle du Palais de la Favorite, la cérémonie du mariage ; & le huitiéme du même mois, les nouveaux époux prirent congé de l'Empereur pour ſe rendre à Munich. AN. DE J. C. 1722-1723.

Les Princes négocient des traités particuliers.

Cette année 1723. l'Empereur ſe trouva dans une eſpéce de criſe. Les Princes, fatigués de la lenteur du congrès de Cambrai, négocioient entr'eux, & cherchoient les moyens de s'accommoder. Le Czar & le Roi de Suéde étoient ſur le point de conclure un traité favorable aux prétentions du Duc de Holſtein ſur le Duché de Sléeſwic, donr le Roi d'Angleterre avoit garanti la poſſeſſion au Roi de Danemarck. Sa Majeſté Britannique appréhendoit qu'il n'y eût dans ce traité, un article pour le forcer de rendre à la Suéde les Duchés de Brême & de Werden, réunis depuis peu à l'Electorat de Hanover.

D'un autre côté, la France & l'Eſpagne, ſincérement réconciliées, ſembloient vouloir ſe liguer contre l'Empereur. Elles tâchoient d'attirer le Czar dans leur parti. Elles propoſoient à l'Angleterre de nouveaux traités, plus avantageux que les précédens pour ſon commerce. Mais ces deux Puiſſances inſiſtoient fortement ſur la reſtitution de Gibraltar & de Port-Mahon, & ſouhaitoient que la Cour de Londres ſe déclarât vivement contre la Compagnie d'Oſtende.

Des intérêts ſi oppoſés rendoient les négociations très-épineuſes. On devoit craindre que l'Empereur ne prît le parti de ſe déclarer pour le Czar ou pour la Suéde. La Pologne, enfermée entre ces trois Puiſſances, ne pouvoit ſe diſpenſer de ſe joindre à elles. Preſque toute l'Italie réclamoit contre la quadruple alliance. Le Pape avoit proteſté contre tout ce qui ſeroit décidé à Cambrai au préjudice de ſes droits; le Roi de Sardaigne, les Ducs de Toſcane, de Parme & de Modéne avoient préſenté des mémoires en forme de proteſtations; la France & l'Eſpagne n'étoient pas éloignées de les appuyer : enfin, la guerre étoit ſur le point de s'allumer de toutes parts, lorſque le Roi d'Angleterre prit de juſtes meſures pour l'empêcher d'éclater.

AN. DE J. C. 1723.

Ce Prince s'étant aſſuré du Roi de Danemarck, ſe rendit à Berlin, où il fit entrer dans ſes vues le Roi de Pruſſe, & les Etats Proteſtans d'Allemagne, qui eſpérant tirer de cette union un grand avantage, promirent de ne point abandonner leur alliance.

L'Empereur eſt couronné Roi de Bohême.

Les mouvemens de ſa Majeſté Britannique eurent le ſuccès qu'il en avoit eſpéré; l'Europe fut tranquille pendant quelque-tems. L'Empereur n'ayant plus rien à craindre, penſa à ſe faire couronner Roi de Bohême. Au commencement de ſeptembre, il ſe rendit à Prague avec l'Impératrice & toute ſa Cour. La cérémonie des couronnemens de leurs Majeſtés ſe fit le cinquiéme & le huitiéme du même mois. Comme les Etats du Royaume furent aſſemblés à ce ſujet, Charles VI. leur fit recevoir ſa Pragmatique-Sanction. Avant le départ de l'Empereur pour Vienne, les Etats lui firent un préſent de dix mille ducats d'or, & un autre de cinq mille à l'Impératrice. Ils accordérent en même-tems à ſa Majeſté, un don gratuit d'un million de florins d'Allemagne, outre les ſubſides ordinaires. Les Juifs de Prague lui donnérent une bourſe de dix mille ducats.

L'Evêque de Straſbourg fait revivre ſon droit de ſéance dans la Diéte de Ratiſbonne.

Journal hiſt. de 1724. *Avril.* p. 260. *Mai.* p. 365.

L'Empereur, quelque-tems après ſon retour à Vienne, reçut un mémoire du Cardinal de Rohan, Evêque de Straſbourg. Son Eminence demandoit d'être rétablie dans le droit de ſéance à la Diéte de Ratiſbonne. Elle repréſentoit, Que le Cardinal de Furſtemberg, ſon prédéceſſeur, ayant envoyé un Miniſtre à la Diéte pour le repréſenter, elle devoit auſſi avoir la même prérogative: Que l'éxercice de ce droit, interrompu par les dernières guerres, ne pouvoit l'en faire décheoir; & qu'ayant prêté foi & hommage à l'Empereur, pour les fiefs de ſon Evêché qui relevoient de l'Empire, elle demandoit qu'on la rétablît dans tous les droits dont ſes prédéceſſeurs avoient joui en vertu de ces fiefs.

Rouſſet intérêts des Princes. t. 2. p. 86.

Par l'article douziéme du traité de Bade conclu en 1714. ſa Majeſté Impériale & l'Empire avoit promis d'accomplir toutes les conditions & les clauſes du traité de Riſwick, qui avoient rapport aux reſtitutions qu'ils devoient faire,

&

& ſpécialement celles qui regardoient le Cardinal de Rohan comme Evêque de Straſbourg (*a*).

AN. DE J. C 1723-1724.

Cet article eſt relatif au quarante-quatriéme du traité de Riſwick, au ſujet du Cardinal de Furſtemberg, alors Evêque de Straſbourg, aux droits duquel le Cardinal de Rohan a ſuccédé. « Il porte, que le Cardinal de Furſtemberg ſera rétabli dans tous ſes droits, biens féodaux & allodiaux, bénéfices, honneurs & prérogatives, qui appartiennent aux Princes & membres du ſaint Empire Romain, tant à l'égard de l'Evêché de Straſbourg, que des biens qui en dépendent ſitués à la droite du Rhin, &c. »

Actes & Mémoires de paix t. 4.

Le mémoire du Cardinal de Rohan ayant été examiné dans le Conſeil de l'Empereur & à la Diète, on convint qu'il auroit ſéance dans le Collége des Princes. Son Eminence nomma le Baron de Bébembourg pour l'y repréſenter : c'étoit le député de l'Evêque de Bamberg à la Diète de Ratiſbonne.

Le trente & uniéme d'octobre de l'année précédente, mourut à Florence Côme III. Grand-Duc de Toſcane. Il avoit épouſé en premières noces, Anne-Marie-Françoiſe de Saxe-Lawembourg, dont il n'eut point d'enfans ; & en ſecondes, Marie-Louiſe d'Orléans, dont il laiſſa Jean Gaſton ſon ſucceſſeur.

Mort de Côme III. Grand-Duc de Toſcane.

L'Empereur étoit encore à Prague lorſqu'il reçut cette nouvelle. Il dépêcha au nouveau Grand-Duc le Baron de Cazzan, qu'il envoyoit à Livourne en qualité de Conſul. Ce Miniſtre préſenta ſes lettres de créance à Jean Gaſton, qui lui permit de réſider à Livourne, pour y veiller ſur les vaiſſeaux marchands de l'Empereur qui abordoient dans ce port.

On s'attendoit que dans le congrès de Cambrai, le Port-Mahon ſeroit déclaré libre comme celui de Livourne, pour les Nations qui commercent ſur la Méditerranée. On s'étoit auſſi flatté que cette aſſemblée accommoderoit bien-tôt les

(*a*) *Sacra Cæſarea Majeſtas & Imperium promittunt, omnes conditiones & clauſulas pacis Riſwicenſis, quæ ad ſtatûs reſtitutiones ex eadem pace faciendas, nominatim ad Dominum Cardinalem Rohan, ratione Epiſcopatus Argentoratenſis ſpectant, impletum iri.*

An. de J. C. 1724-1725.

démêlés que l'on n'avoit pu terminer dans les traités précédens.

Accommodement entre l'Empereur & le Pape au ſujet de Comacchio.

Mais l'Empereur voyant les négociations traîner en longueur, réſolut de les abréger, en faiſant des traités particuliers avec le Pape & la Cour de Madrid. Il commença par s'accommoder avec Innocent XIII. au ſujet de Comacchio. Charles VI. étoit encore maître de cette ville en 1724. Il convint avec le Pape Innocent & ſon ſucceſſeur Benoît XIII. de la rendre à l'Egliſe Romaine, à condition que les maiſons d'Autriche & d'Eſt conſerveroient toujours ſur cette place leurs prétentions, tant pour le poſſeſſoire, que pour le pétitoire.

Intérêts des Princes. t. 2. p. 280. 281.

Traité de paix entre l'Empereur & le Roi d'Eſpagne.

Le Prince Eugène, & les Comtes de Zinzendorf & de Staremberg négocioient auſſi à Vienne & à Laxembourg, avec le Baron de Ripperda, Ambaſſadeur du Roi d'Eſpagne. On y conclut, ſans médiateurs, pluſieurs traités, deux de paix, un autre de commerce, & un quatriéme d'une alliance défenſive. Le préambule du premier entre la maiſon d'Autriche & l'Eſpagne portoit, que l'inutilité des négociations entamées à Cambrai, & le peu d'eſpérance d'un meilleur ſuccès, avoient obligé les deux Monarques à terminer leurs différends.

Rouſſet. t. 6. p. 352. &c.

On confirma dans le premier traité, celui de la quadruple alliance; les rénonciations réciproques faites par leurs Majeſtés Impériale & Catholique; le réglement des ſucceſſions de Toſcane, de Plaiſance & de Parme. Le Roi d'Eſpagne renonça au Royaume de Sicile en faveur de la maiſon d'Autriche. Les deux Puiſſances s'aſſurérent réciproquement une garantie mutuelle des Etats & des domaines dont elles étoient en poſſeſſion; & de part & d'autre, on accorda une amniſtie générale à tous les ſujets des deux parties contractantes.

A l'égard des titres reſpectifs que l'Empereur & le Roi d'Eſpagne avoient portés juſqu'alors, on convint que ces Princes en jouiroient pendant leur vie; mais qu'après leur mort, les ſucceſſeurs de l'un & de l'autre ne pourroient s'attribuer que les titres des Etats qu'ils poſſéderoient. Il fut auſſi décidé, que les deux Monarques jouiroient réci-

proquement du droit & de la faculté de faire & de créer des Chevaliers de la Toiſon d'Or. Mais pour les diſtinguer à l'avenir, on régla que ceux qui ſeroient créés par les Rois d'Eſpagne, porteroient la Toiſon d'Or ſurmontée d'une *tour de Caſtille*. L'Empereur & ſa Majeſté Catholique ſe promirent une garantie réciproque pour les ſucceſſions établies dans la maiſon d'Autriche & dans celle d'Eſpagne, & ils s'engagérent de ratifier dans l'eſpace de trois mois ce traité, au bas duquel on inſéreroit en ſon entier les actes des rénonciations faites de part & d'autre. AN. DE J. C. 1725.

L'Empereur envoya ce traité à la Diète de Ratiſbonne, il y joignit celui que l'Eſpagne venoit de terminer à Vienne avec le Corps Germanique. Celui-ci fut conclu en vertu du pouvoir que les Etats de l'Empire avoient donné à ſa Majeſté Impériale en 1722. & par lequel ils l'autoriſoient à donner à Dom Carlos l'inveſtiture éventuelle des Duchés de Toſcane, de Parme & de Plaiſance, en ce qui pouvoit relever de l'Empire. Ce ſecond traité de paix fut ſigné à Vienne le ſeptiéme de juin 1725.

Traité entre l'Empereur & le Roi d'Eſpagne au ſujet du Duché de Parme, &c.

Il portoit en ſubſtance, Qu'il y auroit entre l'Empire & l'Eſpagne une amniſtie & un oubli perpétuel de toutes les hoſtilités commiſes de part & d'autre pendant les guerres précédentes: Que le commerce entre les ſujets de l'Empire & les Eſpagnols ſeroit entiérement rétabli: Que ſa Majeſté Impériale conſentoit, pour elle & pour l'Empire Romain, que ſi les Duchés de Toſcane, de Parme & de Plaiſance venoient à vaquer par le défaut de poſtérité maſculine, le fils du Roi d'Eſpagne, aîné de la Reine vivante, & ſes deſcendans mâles d'un légitime mariage, le ſecond fils & les ſuivans des mêmes Roi & Reine, enſemble leurs deſcendans mâles nés ou à naître en légitime mariage, ſuccéderoient aux ſuſdits Duchés, ſuivant les lettres déja données, qui contiennent l'inveſtiture éventuelle, à condition que Livourne demeureroit toujours un port libre.

Outre ces articles, le Roi d'Eſpagne promit de céder au Prince ſon fils, lorſqu'il poſſéderoit les ſuſdits Duchés, la ville de Porto-Longone, avec la partie dont il jouiſſoit

An. de J. C. 1725.

dans l'iſle d'Elbe, & que ni lui ni ſes ſucceſſeurs au Royaume d'Eſpagne ne pourroient avoir la tutelle du Prince qui auroit ces Duchés, ni acquérir, ni retenir quoique ce ſoit qui en dépende en Italie: Qu'il obſerveroit les précautions inſérées dans l'article cinquiéme du traité de Londres: Qu'il n'introduiroit dans ces Duchés aucunes troupes à ſa ſolde, pendant la vie des Princes aujourd'hui poſſeſſeurs; & que ſi l'ouverture de l'un ou de l'autre de ces Duchés arrivoit, l'Infant Dom Carlos en prendroit poſſeſſion, ſuivant les lettres d'inveſtiture éventuelle.

Traité de commerce entre l'Empereur & le Roi d'Eſpagne.

Le traité de commerce entre l'Empereur & le Roi d'Eſpagne fut ſigné à Vienne le premier de mai; il contenoit quarante-ſept articles, dont voici les principaux. On donnoit aux vaiſſeaux des parties contractantes une entière liberté de fréquenter les ports, les rades & les golfes des deux Couronnes. On devoit leur fournir à juſte prix les vivres & les choſes néceſſaires pour radoubet leurs navires, ſans éxiger aucun impôt. On accordoit aux ſujets de l'Empereut les droits & les franchiſes dont jouiſſoient les Compagnies de commerce d'Angleterre & de Hollande. Sa Majeſté Catholique déclaroit, que les vaiſſeaux Autrichiens ne payeroient que dix pour cent pour l'entrée ou la ſortie de leurs marchandiſes. Enfin elle prétendoit que tous les avantages accordés aux Anglois & aux Hollandois, fuſſent communs aux ſujets de ſa Majeſté Impériale, & ſur-tout ceux qui regardent la navigation & le commerce dans les traités de Madrid de 1667. & 1670. dans ceux d'Utrecht de 1713. & de 1714. de Munſter en 1648. de la Haye en 1650. en ſorte que ces traités, en ce qui concerne le commerce, ſerviſſent de régle pour les ſujets de ſa Majeſté Impériale.

Traité d'alliance définitive entre l'Empereur & l'Eſpagne.

A ces traités, on en joignit un autre ſous le titre d'alliance défenſive. Dans la vue, diſoit un des articles, d'affermir de plus en plus l'amitié ſincère, heureuſement rétablie, on a jugé à propos de convenir de ce qui ſuit. Si l'Empereur, ſes Royaumes & ſes Provinces héréditaires étoient attaqués, le Roi Catholique s'engage d'aſſiſter ſa Majeſté Impériale d'une eſcadre, au moins de quinze vaiſ-

Digitized by Google

ſeaux de ligne, outre vingt mille hommes; ſavoir, quinze mille d'infanterie & cinq mille de cavalerie, auſquels l'Empereur donnera des quartiers d'hyver. Néanmoins, le Roi pourra fournir de l'argent au lieu de troupes, en comptant huit mille florins pour mille ſoldats, & vingt-quatre mille florins pour mille cavaliers par mois. Quant aux vaiſſeaux, ſi le Roi d'Eſpagne ne les envoye pas au ſecours de l'Empereur, il lui ſera libre de donner en leur place dix mille ſoldats ou de l'argent. Pareillement, ſa Majeſté Impériale s'oblige, en cas que le Roi d'Eſpagne ſoit attaqué dans ſes Etats de l'Europe, de le ſecourir de toutes ſes forces par mer & par terre, & d'envoyer à ſon ſecours trente mille hommes; ſavoir, vingt mille d'infanterie & dix mille de cavalerie, auſquels ſa Majeſté Catholique fournira des quartiers d'hyver.

An. de J. C. 1725.

Ces quatre traités conclus entre l'Empereur & le Roi d'Eſpagne ſurprirent étrangement les autres Puiſſances de l'Europe. On ne doutoit point que les deux Monarques n'euſſent formé le deſſein de faire entrer la Ruſſie dans leur alliance. On ſavoit que le gouvernement de ce Royaume, animé par les vues du Czar, étoit diſpoſé à ſe joindre aux maiſons d'Autriche & d'Eſpagne. On n'eut point d'autre reſſource que d'oppoſer traité à traité. Le Roi de la Grande-Bretagne réſolut d'en négocier un avec la France, la Pruſſe & la Hollande. Les conférences ſe tinrent à Hanover, où les Miniſtres des Rois de France, de Pruſſe & d'Angleterre ſe rendirent; mais les Etats-Généraux n'y envoyérent point de Plénipotentiaires. Leur abſence n'empêcha pas les Miniſtres des autres Puiſſances de négocier. Le troiſiéme de ſeptembre 1725. ils conclurent un traité, par lequel les trois Puiſſances ſe promirent une garantie réciproque pour tous les Etats qu'ils poſſédoient en Europe & ailleurs. Elles s'engagérent auſſi à défendre les droits & les immunités du commerce, & les franchiſes dont elles jouiſſoient, ou devoient jouir reſpectivement.

Diſpoſitions des Puiſſances de l'Europe à l'égard des traités conclus entre l'Empereur & le Roi d'Eſpagne.

Traité de garantie entre la Pruſſe, la France, & l'Angleterre.

Ce traité fut envoyé à la Haye, pour engager leurs Hautes-Puiſſances à y accéder. Elles répondirent, qu'on n'ignoroit pas, qu'en vertu de la paix de Weſtphalie, les ha-

AN. DE J. C. 1725.

bitans des Païs-Bas Autrichiens n'étoient pas en droit de trafiquer aux Indes ; qu'ainſi il falloit ſavoir, ſi l'intention des trois Puiſſances étoit de garantir le droit que les Etats-Généraux avoient acquis par le traité de Munſter. Cette difficulté & quelques autres, joinres à la crainte de s'attirer pour ennemis l'Empereur & l'Eſpagne, empêchérent leurs Hautes-Puiſſances d'accéder d'abord au traité de Hanovet. Les Miniſtres des maiſons d'Autriche & d'Eſpagne offroient des accommodemens par rapport à la Compagnie d'Oſtende, & la République ſe flattoit alors d'en obtenir l'entière ſuppreſſion. Tout cela retarda l'acceſſion des Hollandois au traité de Hanover, & ils ne ſe déclarétent que l'année ſuivante.

Les Hollandois refuſent d'accéder à ce traité.

Le miniſtère de Vienne entama encore cette année une autre négociation avec les Miniſtres de Ruſſie & de Suéde. Cette dernière Cour, après avoit fait ſa paix à Nyſtadt en 1721. avec la Ruſſie, avoit conclu avec les Moſcovites un autre traité à Stockolm en 1724. On avoit ſtipulé dans ce dernier traité, que l'on tâcheroit de le faire accepter par les Puiſſances dont on conviendroit, & on avoit invité l'Empereur d'y accéder. Mais la Cour de Vienne, pour ne point offenſer les Rois de Danemarck & d'Angleterre, ne jugea pas à propos d'entrer dans cette alliance. Il y avoit un article ſecret, par lequel on s'engageoit à faire rendre le Duché de Sléeſwic au Prince de Holſtein. Sa Majeſté Britannique, en faiſant l'acquiſition des païs de Brême & de Werden, avoit garanti ce Duché au Roi de Danemarck; ainſi l'Empereur ne pouvoit approuver le traité de Stockolm, ſans ſe déclarer ennemi de ces deux Puiſſances. Au lieu de répondre aux invitations de la Ruſſie & de la Suéde, il entreprit de faire entrer ces deux Couronnes dans l'alliance qu'il avoit conclue avec l'Eſpagne. Il en fit d'abord la propoſition à Frédéric I. Roi de Suéde & Landgrave de Heſſe. Ce Prince y conſentit, mais avec les reſtrictions ſuivantes.

Nouveau traité entre la Suéde & la Moſcovie.

Il ſtipula, qu'il ne ſeroit point obligé de prendre part aux troubles qui pourroient s'élever contre l'Empereur en Italie ou hors de l'Europe, ni aux différends ſurvenus par

rapport à la Compagnie d'Oſtende, & qu'il lui ſeroit libre de maintenir les traités de Weſtphalie & d'Oliva, en cas que la paix publique vînt à être troublée à leur occaſion. Ces conditions rendant cette alliance de la Suéde aſſés inutile à l'Empereur, il négocia un autre traité avec l'Impératrice de Ruſſie. Cette démarche étoit aſſés conforme au deſſein de la Czarine. Elle avoit envie d'ôter aux Danois l'Empire de la mer Baltique, d'affoiblir le commerce des Anglois & des Hollandois, & d'attirer à la Moſcovie celui du Nord. Comme la Cour de Vienne n'entroit point dans les vues de celle de Péterſbourg, les négociations traînérent en longueur, par les difficultés que l'on trouvoit à s'accorder. Le Baron de Ripperda, Miniſtre d'Eſpagne, convaincu de la force que donneroit à l'alliance de Vienne celle de l'Empereur avec la Ruſſie, jugea qu'il ne falloit rien épargner pour la faire réuſſir; & le Prince Galiczin, qui avoit réſidé quelque tems à Madrid, retoutna tout d'un coup à Péterſbourg, avec des promeſſes très-amples du miniſtère Eſpagnol.

AN. DE J. C. 1725.

Le Roi de Suéde entre dans l'alliance conclue entre l'Empereur & l'Eſpagne.

Après bien des négociations, on ſigna enfin un traité, dont les principaux articles portoient, Que l'Impératrice de Ruſſie accédoit pleinement & entiérement au traité de Vienne: Qu'en cas de beſoin, elle fourniroit à l'Empereur un ſecours de trente mille hommes, & que l'Empereur, de ſon côté, fourniroit le même nombre de troupes: Que ſi l'Impératrice de Ruſſie prenoit la réſolution d'équippet une flotte contre les ennemis, & de l'employer du conſentement de l'Empereur, on donneroit une rettaite aſſurée aux vaiſſeaux de cette Princeſſe, non-ſeulement dans tous les ports de l'Empereur, mais auſſi dans tous ceux de ſa Majeſté Catholique, tant dans l'Océan que dans la Méditerranée: Qu'on inviteroit le Roi & la République de Pologne à entrer dans cette alliance, & que ſi la République refuſoit de l'approuver, on y engageroit le Roi de Pologne comme Electeur de Saxe: Qu'a l'égard du Séréniſſime Prince le Duc de Sléeſwic-Holſtein, leurs Majeſtés Impériale & Catholique déclaroient & promettoient de faire ce que ſon Alteſſe Royale ſouhaiteroit, & à quoi elles

La Czarine accéde au traité entre l'Empereur & le Roi d'Eſpagne.

A N. DE J. C. 1725.

étoient engagées, comme garantes du traité de Travendal, tant par rapport au Roi de Danemarck, qu'aux autres Rois & Princes étrangers qui s'étoient chargés de la garantie de ce même traité.

Tant de négociations, de traités & d'alliances différentes, étoient regardés comme les préludes d'une rupture ouverte, & d'une guerre dont la plus grande partie de l'Europe étoit menacée, & on conjecturoit de l'union étroite, & de la parfaite harmonie qui régnoit entre les Cours de Vienne & d'Espagne, qu'elles méditoient quelqu'entreprise contre le Roi d'Angleterre.

Mort de Pierre Aléxiowits.

La Grande-Bretagne venoit de perdre un de ses plus puissans alliés, Pierre Aléxiowits, Czar & Grand-Duc de Moscovie. Ce Prince étoit mort le huitiéme de février 1725. (a) dans la cinquante-troisiéme année de son âge. Il avoit régné seul vingt-neuf ans, après deux Princes ses frères aînés, Théodore & Jean. Leur père étant mort, Théodore régna jusqu'en 1682. qu'il mourut sans postérité. Jean son frère fut son successeur. Mais comme la foiblesse de son esprit le rendoit incapable de gouverner, on lui associa Pierre son cadet. Jean fut marié à la fille d'un Boyard de Moscovie, dont il eut les Duchesses de Mecklebourg & de Curlande. Il mourut sans enfans mâles, le vingt-neuviéme de janvier 1696. & Pierre alors commença à régner seul.

Son puissant génie, qu'une éducation barbare avoit retenu, mais qu'elle n'avoit pu détruire, se développa dans les voyages qu'il fit *incognito*, en Hollande, en Angleterre & en Allemagne. Il observa dans ces Etats tout ce qui pouvoit tourner à l'avantage du commerce, de l'art militaire & de la police; rien n'échappoit à ses observations. Après deux ans de voyage, il reparut en Moscovie, amenant avec lui les arts de l'Europe.

En 1689. il avoit épousé Otto Késa, fille du Boyard Fédotd-Abtaham-Owits-Lapuchin, dont il eut entr'autres

(a) M. de Fontenelle, dans les Mémoires de l'Académie des Sciences, fixe la mort du Czar Pierre au vingt-huitiéme de janvier; c'est une faute. Il tomba malade ce jour-là, & sa mort arriva onze jours après.

enfans

enfans, Aléxis-Pétrowits, né le dix-huitiéme de février 1690. Ce Prince fut marié en 1711. à la Princeſſe Charlotte-Chriſtine Sophie, fille du Duc Louis-Rodolphe de Brunſwic-Wolfembutel, & de Chriſtine d'Oetingen. Cette alliance offenſa les Moſcovites. C'étoit un uſage ancien parmi eux, que les Czars & leurs fils ſe choiſiſſent une femme parmi les filles de leurs ſujets; le Czar Pierre oſa violer une pratique que l'antiquité & le préjugé avoient conſacrée. Il vouloit changer les mœurs féroces, & les uſages biſares de ſes ſujets. Pour y réuſſir, il établit des Colléges, des Académies & des Imprimeries. Les villes furent policées, les coutumes changérent peu à peu; les Moſcovites connurent par dégré la ſociété, & les ſuperſtitions furent abolies. Il fit conſtruire des ports, & bâtir des villes, entr'autres Saint-Péterſbourg, le centre des arts & du commerce. Il rendit lui-même la juſtice à ſes peuples. Toutes les affaires alloient directement à lui: religion, finances, procès, tout lui étoit rapporté. Il régnoit lui ſeul, n'ayant pour objet que ſa gloire, & le deſſein de civiliſer ſes ſujets. AN. DE J. C. 1725.

Le Czar, avec tous ſes talens & ſes belles qualités, ne pouvoit réſiſter aux petits chagrins que lui donnoit ſa famille. Il s'y portoit plus en homme privé qu'en grand Prince; il ne ſavoit ni finir le mal par un bon ordre, ni ſe mettre l'eſprit en repos. Si ſa premiére femme Otto-Kéſa lui donna du chagrin, la ſeconde, nommée Catherine Aléxiewna, ſçut ſi bien le poſſéder, qu'elle vint à bout de faire déclarer inhabile à porter la Couronne, Aléxis Pétrowits, fils de la premiére Czarine.

Le Czar ayant envoyé ordre à ce Prince de ſe rendre auprès de lui dans le Holſtein, Pétrowits différa d'obéir, ſous prétexte d'une indiſpoſition. Le Czar, mécontent de cette excuſe, commanda à un de ſes officiers de le lui amener par force s'il différoit d'obéir. Pétrowits ayant été averti de cet ordre, redouta la colère de ſon père. Il ſortit ſecrétement de Ruſſie, paſſa en Allemagne, ſe rendit à Vienne, & enſuite dans le Royaume de Naples, où il crut être en ſûreté ſous la protection de l'Empe-

An. de J. C. 1725.

reur Charles VI. ſon beau-frère. Mais le Czar, informé du lieu de la retraite de ſon fils, le réclama en termes menaçans.

L'Empereur, qui étoit alors en guerre avec le Turc, ne voulut pas s'attirer un ennemi auſſi redoutable que le Grand Duc de Moſcovie. Il promit de lui renvoyer Pétrowits, après avoir obtenu qu'il lui pardonneroit ſon évaſion. Cependant la Czarine repréſenta au Grand Duc, que la déſobéiſſance de ſon fils pourroit avoir des ſuites fâcheuſes pour l'Etat, & qu'il falloit le punir, en forçant le jeune Prince à renoncer à ſon droit d'aineſſe & à la ſucceſſion du trône. Pétrowits fut contraint d'en ſigner l'acte. Irrité de ſe voir privé d'une Couronne dont il étoit l'héritier préſomptif, il ne garda plus de meſures avec ſa belle-mère, & menaça hautement de s'en venger. Le Czar, oubliant les ſentimens de la nature, fit arrêter ſon fils, & lui donna des Juges qui le condamnérent à mort. On ſignifia au jeune Prince la ſentence; elle troubla ſi fortement ſon imagination, qu'il en mourut vingt-quatre heures après, le vingt-cinquiéme de juin 1718.

La mort de Pétrowits ne fut pas capable de terminer le reſſentiment du Czar. Il punit ſévèrement les Seigneurs & les Dames accuſés ou ſoupçonnés d'avoir eu quelques liaiſons ſecrétes avec le Prince héréditaire. On fit un crime de lèze-Majeſté à ceux qui regrettérent le Czarowits; & une tendreſſe témoignée pour la mémoire de Pétrowits, ſe prenoit pour une accuſation détournée contre le gouvernement, ou pour une mauvaiſe volonté contre la perſonne du Souverain. La plupart de ceux qui compatirent à la diſgrace des accuſés furent éxilés en Sibérie, ou dans la nouvelle Zemble, & les biens des uns & des autres furent confiſqués.

Le Czar prend le titre d'Empereur.

Le Czar ayant réduit les ſentimens de ſes ſujets pour lui à celui de la crainte, n'eut pas de peine à ſe faire donner le titre d'Empereur de Ruſſie. La Suéde fut obligée de ſouffrir qu'il prît cette qualité, dans le traité qu'elle conclut à Nyſtadt avec ce Prince. Après l'avoir porté environ deux ans & quelques mois, il la laiſſa à Catherine Aléxievna

ſon épouſe, que le Sénat de Péterſbourg proclama Impératrice de Ruſſie. Quelques mois après, cette Princeſſe matia ſa fille ainée avec le Duc de Holſtein, comme le Czar l'avoit projetté, AN. DE J. C. 1725.

En 1717. le Czar Pierre, ſollicité par la Cour d'Eſpagne, avoit conçu le projet de faire monter ſur le trône de la Grande-Bretagne le Chevalier de Saint Georges. Afin de le faire entrer dans ce deſſein, on lui avoit demandé en mariage ſa fille Anne Pétrowna pour ce Prince. Mais Anne ayant été enſuite promiſe au Duc de Holſtein, le Czar ne penſa plus à l'entrepriſe qu'on lui avoit ſuggérée

Cependant le Duc de Warthon, Miniſtre du Chevalier de Saint Georges, ne perdit point l'eſpérance de procurer à ſon maître la Couronne d'Angleterre. Après avoir parcouru l'Eſpagne & l'Italie, il ſe rendit à Vienne, où il vit le Baron de Ripperda. Il eut quelques conférences avec cet Ambaſſadeur Eſpagnol. Il l'entretint des forces, du nombre & de la diſpoſition des mécontens d'Angleterre, de l'argent qu'ils fourniroient, & des troupes qu'ils mettroient ſur pied, ſi on vouloit les ſecourir. En une ſemaine, il avança plus qu'il n'eût fait en ſix mois avec des Plénipotentiaires. Tout prenoit un tour avantageux; ſes grands deſſeins paroiſſoient couverts d'un ſecret impénétrable, & il ſe flattoit que l'Europe ne les apprendroit que par l'exécution.

Mais Georges I. Roi d'Angleterre, ne fut pas long-tems ſans prendre ombrage des courſes de Warthon, & des viſites qu'il rendoit au Plénipotentaire d'Eſpagne. Ses ſoupçons furent fortifiés par les bruits qu'on eut ſoin de répandre, que l'Empereur & le Roi d'Eſpagne s'étoient engagés de faire une tentative ſur la Grande-Bretagne en faveur du Prétendant, & que celui-ci avoit promis que dès qu'il ſeroit monté ſur le trône d'Angleterre, il rendroit Gibraltar & le Port-Mahon à la Couronne d'Eſpagne; qu'il ſeroit garant de la Compagnie Impériale de commerce établie à Oſtende, & qu'il donneroit aux vaiſſeaux de cette ſociété, la liberté de commercer dans les Colonies Angloiſes, avec les priviléges dont les Anglois étoient en poſſeſſion

AN. DE J. C. 1726.

L'armement que l'Eſpagne venoit de faire ne ſervit qu'à confirmer ces bruits. Au commencement de cette année 1726. elle envoya ſur les côtes de Biſcaye & de Galice, un corps de douze mille hommes. Il y avoit dans le port de Cadis des vaiſſeaux de guerre deſtinés à une expédition importante, & on vit arriver de Pétersbourg à Saint-Andéro trois vaiſſeaux de ligne, qui y demeurérent trois mois.

Armement de l'Eſpagne.

Le Roi d'Angleterre fait équipper trois eſcadres.

Georges, Roi d'Angleterre, communiqua ſes inquiétudes à ſon Parlement, qui lui accorda tous les ſubſides néceſſaires pour déconcerter les projets de ſes ennemis. On fit équipper à la fois trois eſcadres nombreuſes; l'une pour la mer Baltique, ſous les ordres du Chevalier Wager; la ſeconde, commandée par le Chevalier Jenning, devoit croiſer ſur les côtes d'Eſpagne; & la troiſiéme, deſtinée pour les Indes, étoit conduite par l'Amiral Hoſier.

Suite du congrès de Cambrai.

Le Roi Georges avoit tout ſujet de croire que la Cour de Madrid cherchoit à ſe venger de la ruine de ſa flotte, que celle d'Angleterre avoit défaite dans les mers de Sicile. On étoit piqué à Vienne de l'accroiſſement des Etats de la maiſon de Hanovet, des oppoſitions que la Nation Britannique faiſoit au commerce d'Oſtende, & des liaiſons intimes qu'elle avoit contractées avec les Rois de Danemarck & de Pruſſe.

La Suéde voyoit avec chagrin les Duchés de Brême & de Werden, Stétin & une partie de la Poméranie entre les mains des Puiſſances qui lui avoient fait long-tems la guerre. La Ruſſie étoit auſſi très-mécontente des Rois d'Angleterre & de Danemarck, parceque le premier appuyoit la difficulté que faiſoit l'autre de rendre le Sléeſwic au Duc de Holſtein. La Cour de Vienne, peu ſatisfaite de celles de Londres & de Coppenhague, accéda au traité de Srockolm conclu en 1724. entre ſa Majeſté Danoiſe & le Czar. La plupart des Cours de l'Europe négocioient, & chacune tâchoit de ſe fortifier par des alliances. La Suéde vouloit rentrer dans ſes domaines d'Allemagne, dont l'Electeur de Hanovet s'étoit mis en poſſeſſion. L'Eſpagne redemandoit Port-Mahon & Gibraltar; l'Empereur

ſoutenoit la Compagnie d'Oſtende ; l'Angleterre & la Hollande prétendoient la détruire ; la France, contente de ſon commerce & de l'étendue de ſes Etats, laiſſoit les autres Puiſſances négocier ; les Princes d'Allemagne défendoient la liberté Germanique : enfin, la Czarine menaçoit le Roi de Danemarck de lui déclarer la guerre, s'il différoit de rendre au Duc de Holſtein la Province de Sléeſwic. AN. DE J. C. 1726.

Que d'obſtacles ne falloit-il pas ſurmonter pour concilier tant d'intérêts différens ! Les alliés avoient des vues générales oppoſées à celles de leurs adverſaires ; & parmi les alliés même, chacun avoit ſes vues particulières, ſouvent contraires à celles de ſes confédérés. Les Princes intéreſſés étoient trop puiſſans pour recevoir la loi de leurs ennemis, & trop foibles pour la donner. Les plus ambitieux vouloient gagner aux traités ; les plus modérés ne vouloient rien perdre ; tous ſe flattoient, ou de s'aſſurer de nouveaux avantages par la négociation, ou de réparer par leur habileté, les brêches que les guerres précédentes & les traités de paix avoient faites à leurs Etats.

Le congrès ſe ſépare.

Ces difficultés, quoiqu'aſſés communes dans les négociations, parurent inſurmontables par leur multiplicité dans le congrès de Cambrai. Il y avoit peu de Princes qui n'y euſſent quelqu'intérêt à ménager. L'embarras conſiſtoit à les accommoder tous, ſans en offenſer aucun. Chaque Miniſtre ne manquoit pas de raiſons apparentes pour ſoutenir les prétentions de ſa Cour. Ces raiſons qu'on ne put ajuſter, furent cauſe de l'inutilité du congrès, qui ſe ſépara le trente & uniéme de mars de l'année ſuivante, ſans avoir réglé autre choſe, que le cérémonial qui devoit être obſervé par les Plénipotentiaires.

Le Roi d'Eſpagne fait une alliance avec celui de Portugal.

Cependant Philippe V. s'étoit aſſuré du Portugal, par le mariage promis entre le Prince des Aſturies & l'Infante de Portugal, & par celui du Prince du Brézil avec l'Infante d'Eſpagne Anne-Victoire. Chaque allié des deux partis fit des promeſſes magnifiques au Roi de Sardaigne, pour l'attacher à ſes intérêts, & tous recherchérent l'alliance du Roi de Pologne Electeur de Saxe, & celle de l'Electeur de Bavière. Ce Prince venoit de ſuccéder à Maximilien-

AN. DE J. C. 1726-1727.

Emmanuel ſon père, mort à Munich le vingt-ſixiéme de février 1726. Il ne fit que des réponſes générales aux offres qu'on lui faiſoit, & tint en ſuſpens les alliés, qui s'empreſſoient de le gagner. Ce fut auſſi le parti que prirent les Rois de Pologne & de Sardaigne. Mais l'Empereur qui ſe méfioit du Roi de Sardaigne, fit fortifier Novarre & quelques autres places frontières du Milanès, pour éviter d'être ſurpris.

Les Puiſſances de l'Europe ſe préparent à la guerre.

Cependant, à Madrid & à Vienne on faiſoit de grands préparatifs de guerre. L'Empereur, outre quatre-vingt-ſix mille hommes de troupes réglées, avoit deſſein d'y ajouter vingt-huit mille hommes de milice. Les Electeurs Palatin & de Cologne levoient auſſi des troupes pour le ſervice de la maiſon d'Autriche. La Czarine, de ſon côté, faiſoit armer en Ruſſie. Le Roi de Danemarck, craignant que cette Princeſſe ne fit quelqu'entrepriſe en faveur du Duc de Holſtein ſon gendre, donna des ordres pour équiper vingt vaiſſeaux de ligne, & pour former un camp de dix-huit mille hommes dans le Holſtein. On ſe donnoit auſſi beaucoup de mouvemens dans les Etats de Hanover & de Pruſſe. On armoit en France, en Angleterre, en Hollande & en Suéde. On s'attendoit à voir bien-tôt la guerre allumée dans toute l'Europe. Les Cercles de l'Empire prenoient dans leurs aſſemblées des meſures pour obſerver une éxacte neutralité, croyant, par cette précaution, mettre leurs païs à couvert des hoſtilités.

Les Eſpagnols aſſiégent Gibralter ſans ſuccés.

Les Eſpagnols commencérent la guerre par le ſiége de Gibraltar. Il dura un peu plus de dix mois, au bout deſquels on fut obligé d'abandonner cette entrepriſe. On déclama beaucoup en Angleterre contre ce ſiége. Le Roi Georges, dans la harangue qu'il fit à ſon Parlement, entreprit de montrer que l'union de l'Empereur & du Roi d'Eſpagne, avoit jetté les fondemens d'une Puiſſance auſſi formidable qu'exhorbitante; que ſi on ne faiſoit des efforts pour l'abattre, on ſeroit obligé de rendre à l'Eſpagne Gibraltar & Port-Mahon, & de conſentir que la maiſon d'Autriche jouît du commerce étendu qu'elle avoit uſurpé. Cette harangue fut très-vive. Le Prince ne fit au-

Diſcours du Roi d'Angleterre contre l'Empereur.

cune difficulté de traiter Charles VI. *de perturbateur de la paix générale, & d'infracteur des traités :* il l'accuſa de travestir en une ligue offenſive, celle qu'il avoit faite avec l'Eſpagne, quoiqu'elle ne fût que défenſive. An. de J. C. 1727.

L'Empereur ſe plaignit de ce diſcours dans un mandement qu'il adreſſa à la Diète de Ratiſbonne. Après avoir fait un détail de ſes démarches, pour détruire les ſoupçons qu'on avoit conçus de ſa conduite, il ajoutoit, Qu'il étoit évident que le Roi de la Grande-Bretagne n'avoit d'autre but, que d'attaquer ſa Majeſté Impériale, & d'entamer l'autorité qu'elle tient des loix de l'Empire : Que ſous prétexte de la Compagnie d'Oſtende, & ſous celui d'un traité qu'on ſuppoſoit qu'il avoit fait avec l'Eſpagne en faveur du Prétendant, le Roi d'Angleterre avoit éxigé de ſon Parlement des ſommes conſidérables pour ſatisfaire ſon ambition, & ce qui eſt encore plus horrible, pour animer la Porte Ottomane contre l'Empire. L'Empereur ſe plaint de la conduite du Roi d'Angleterre.

Charles éxhorta enſuite les Etats d'Allemagne à maintenir l'honneur de ſa dignité, outragée par le Roi d'Angleterre ; à entretenir le repos & la proſpérité dans leurs Provinces, afin de conſerver l'union de l'Empire deçà & delà les Alpes, dans les Païs-Bas & dans le Nord ; de repouſſer la violence, & de procéder, ſelon les loix de l'Empire, contre ceux qui voudroient en troubler le repos & le gouvernement.

Ce mandement fut lu dans la Diète. Quelques jours après, les Miniſtres de la Grande-Bretagne eurent ordre de ſe retirer des terres de l'Empire. Les autres Puiſſances négocioient plus paiſiblement & ſans invectives. La France, la Suéde, la Pruſſe & la Hollande n'eurent point de démêlés perſonnels avec l'Empereur ; elles penſoient plus à rétablir la paix qu'à faire la guerre. Les deux alliances ſe reſpectoient & ſe craignoient également, & peut-être des deux côtés avoit-on quelque défiance de ſes alliés. On cachoit avec ſoin ſes ſoupçons, mais ils n'en étoient pas moins réels. Les Miniſtres d'Angleterre ont ordre de ſortir des terres de l'Empire.

Le Roi de Pruſſe, malgré ſes engagemens avec la France & l'Angleterre, avoit conclu, le dixiéme d'août de l'année Traité entre le Roi de Pruſſe & la Czarine.

An. de J. C. 1727.

1726. une alliance défenſive avec la Czarine. Il y avoit dans ce traité un article ſecret, par lequel ſa Majeſté Pruſſienne déclaroit, qu'elle auroit une vraie ſatisfaction de voir le Duc de Holſtein s'accommoder avec le Roi de Danemarck. Il étoit ſtipulé en propres termes, que ſi pour parvenir à ce but, on étoit obligé d'employer d'autres moyens plus efficaces, alors le Roi de Pruſſe obſerveroit une éxacte neutralité, & que le Duc de Holſtein ceſſeroit de s'oppoſer à l'inveſtiture du païs de Stétin. De plus, le Roi de Pruſſe écrivit au Roi de la Grande-Bretagne, de manière à lui faire entendre qu'il étoit éloigné de prendre les armes.

Les Hollandois penſoient de même; la France paroiſſoit être auſſi dans les mêmes ſentimens. Chavigni, ſon Miniſtre à Ratiſbonne, déclara à la Diète, que les traités que ſa Majeſté très-Chrétienne avoit faits, étoient purement défenſifs, & qu'ils ne tendoient qu'à maintenir la paix dans l'Europe. Il ajouta, que le Roi obſerveroit fidélement les traités de Weſtphalie, & qu'il étoit prêt à en donner des aſſurances préciſes aux Cercles de l'Empire.

L'Angleterre qui avoit paru d'abord déterminée à faire la guerre avec beaucoup d'ardeur, commençoit à ſe calmer. Le ſiége de Gibraltar ne produiſit que des repréſailles ſur les navires Eſpagnols, les armateurs Anglois eurent la liberté de courir ſur les vaiſſeaux ennemis. La Cour de Vienne étoit encore moins réſolue à prendre les armes. L'Empereur ne pouvoit compter ſur le Corps Germanique, & il n'ignoroit pas les engagemens de la Suéde, du Danemarck & du Landgrave de Heſſe. Les ſecours de la Ruſſie étoient odieux à l'Empire, & le Roi de Pruſſe avoit déclaré qu'il leur refuſeroit le paſſage ſur ſes terres : l'éloignement de ceux d'Eſpagne les rendoit incertains ; il paroiſſoit même inconcevable que cette Couronne voulût ſérieuſement la guerre. La conquête de Gibraltar & de Port-Mahon étoit le ſeul fruit qu'elle pouvoit en attendre ; mais elle n'avoit pas de ſuccès à en eſpérer, n'ayant pas une flotte aſſés conſidérable pour tenir la mer contre les Anglois. Auſſi en aſſiégeant Gibraltar, elle ne ceſſoit de proteſter qu'elle étoit ſincèrement diſpoſée à mettre

mettre bas les armes ; & l'arrivée de la flotille qui lui apportoit des tréſors immenſes, ne lui fit point changer de diſpoſition. AN. DE J. C. 1727.

Dans cette conjoncture, la concluſion de la paix ne ſembloit pas difficile ; mais aucune des Puiſſances alliées ne voulut faire les premières démarches. Les Nonces du Pape à Vienne, à Madrid & à Paris s'appliquoient à détourner l'incendie dont l'Europe étoit menacée. Ils eurent le bonheur d'y réuſſir, & ce fut par leur canal que l'on dreſſa ſix articles préliminaires, en voici la ſubſtance : Le Pape négocie la paix entre les Puiſſances de l'Europe.

Que l'on fixera un terme convenable pour éxaminer ſi le commerce d'Oſtende eſt contraire aux traités, & ſurtout à celui de Munſter : Que durant cette diſcuſſion, tous les priviléges de commerce en Europe & aux Indes ſeront rétablis dans l'état où ils étoient auparavant : Que les autres droits & poſſeſſions demeureront ſur le pied qu'ils ont été réglés par les traités d'Utrecht, de Bade & de la quadruple alliance : Que l'Empereur & ſes alliés, & ceux de Hanovet s'abſtiendront des voies de fait directes & indirectes : Qu'on ceſſera toutes les hoſtilités, dès qu'on ſera convenu de ces articles, & qu'il ne ſera fait aucun tort à qui que ce ſoit, en haine du traité ſigné à Vienne le trentiéme d'avril 1725. ni de celui conclu à Hanover le troiſiéme de ſeptembre de la même année. Articles préliminaires pour la paix.

Ces propoſitions ne furent pas mal reçues des Etats-Généraux ; mais ils demandérent qu'elles fuſſent rectifiées & éclaircies, & que l'Empereur s'en rapportât à la déciſion des arbitres dont on conviendroit pour conclure un accommodement. L'Empereur, en conſéquence dreſſa un plan de douze articles. Les alliés de Hanover ne les ayant pas encore trouvés ſuffiſans pour lever toutes les difficultés, ils dreſſérent un mémoire de huit propoſitions qu'ils envoyérent à Vienne. Après pluſieurs Conſeils, où le Duc de Richelieu, Ambaſſadeur de France, & l'envoyé de Hollande furent admis, la Cour Impériale dreſſa un autre projet. Elle ne s'écartoit de celui des alliés de Hanover, qu'en ce qu'elle vouloit que la ceſſation des hoſtilités ne dutât que ſix mois, qu'elle propoſoit un congrès Différentes négociations pour la paix.

AN. DE J. C. 1727.

pour terminer les différends, & qu'après ſix mois il ſeroit diſſous.

Projet propoſé par la France.

Comme ce projet ne s'éloignoit pas de la ſuſpenſion de la Compagnie d'Oſtende dont les Anglois demandoient l'abolition, la Cour de France à qui il fut envoyé, y fit une réponſe conçue en termes qui méritérent l'approbation des alliés. Dans la préface qu'elle mit à la tête des préliminaires propoſés par l'Empereur, elle ſoutenoit, Que le congrès ne convenoit pas dans la conjoncture préſente, parce-qu'il ne pouvoit s'aſſembler aſſés-tôt pour lever les obſtacles qui pouvoient à chaque inſtant cauſer une rupture : Qu'en donnant une explication étendue aux articles propoſés par l'Empereur, on pourroit parvenir à une réconciliation : Que ſa Majeſté Impériale conſentant à la ſuſpenſion de l'octroi de la Compagnie d'Oſtende pendant ſept années, ce terme ſeroit ſtipulé par le premier article préliminaire : Que la ceſſation des hoſtilités dureroit autant que la ſuſpenſion de la Compagnie : Que ces deux points préétablis, on admettroit tout ce que ſa Majeſté Impériale avoit marqué dans ſon contre-projet, touchant le rappel des eſcadres Angloiſes, & le libre retour des vaiſſeaux d'Oſtende, & qu'on aſſembleroit au plutôt un congrès, où l'on accorderoit les prétentions reſpectives des Puiſſances.

Mémoires de Georges I. t. 5. p. 342.

L'Empereur n'accepta pas ce plan tel qu'il lui étoit venu de Paris ; mais il en dépêcha un autre, qui ne différoit du précédent, que par l'addition des articles qui concernoient la police du congrès. Dès qu'on l'eut reçu en France, le Roi très-Chrétien, sûr de l'intention de ſes alliés, fit déclarer aux Miniſtres d'Angleterre & de Hollande, qu'il étoit à propos d'accepter ces préliminaires. Comme il n'y avoit point de Miniſtre d'Eſpagne en France, & qu'à Vienne il n'y en avoit point d'Angleterre, il fallut trouver un expédient pour ſuppléer à ce défaut, afin d'évirer les longueurs des négociations. Horace Walpol, Miniſtre de la Grande-Bretagne à Paris, ſigna ſeul un acte pareil à celui qu'il avoit ſigné avec les Plénipotentiaires de l'Empereur, du Roi très-Chrétien & des Etats-Généraux. Il y

joignit une déclaration, par laquelle il prétendoit que cet acte ſigné de lui, ſeroit obligatoire pour le Roi de la Grande-Bretagne envers ſa Majeſté Catholique, pourvu que le Duc de Bournonville, Plénipotentiaire d'Eſpagne à Vienne, en ſignât un pareil, en promettant, que dans le tems marqué, on remettroit une ratification du Roi d'Eſpagne, pour être échangée avec celle du Roi de la Grande-Bretagne. An. de J. C. 1727.

Lorſque ces piéces furent arrivées à Vienne, on tint une conférence chés le Prince Eugène de Savoye. Elle dura depuis ſix heures du ſoir juſqu'à dix. D'abord le Duc de Bournonville prétendit dreſſer en Eſpagnol un acte obligatoire ſemblable à celui de Walpol, contre lequel il devoit être échangé. Le Duc de Richelieu, de ſon côté, trouvoit à redire au plein-pouvoir du Duc de Bournonville, parceque le préambule contenoit un long détail des cauſes des brouilleries préſentes; détail que les alliés de Hanover ne pouvoient approuver, parcequ'il renfermoit pluſieurs faits conteſtés. Cet inconvénient étoit d'autant plus conſidérable, qu'on ne pouvoit y remédier, qu'en demandant à la Cour de Madrid un autre plein-pouvoir; ce qui auroit traîné en longueur l'affaire de la réconciliation. Pour éviter cet embarras, on n'inſiſta plus ſur le plein-pouvoir du Duc de Bournonville, & celui-ci renonça à ſon acte Eſpagnol. Conférences à Vienne pour régler les préliminaires de la paix.

On propoſa enſuite quelques obſervations ſur la manière inuſitée, de la ſignature d'un traité fait à Paris & à Vienne en deux tems différens. On remédia à ce défaut de formalité, en convenant que pour confirmer la préſente ſignature, on en feroit une nouvelle à Paris ou à Vienne, lorſqu'on auroit aſſemblé dans l'une des deux villes, les Plénipotentiaires des cinq Puiſſances contractantes. Cette réſolution étant priſe, le Duc de Bournonville ſigna un acte obligatoire pareil à celui de Walpol. Cet acte & les autres piéces furent envoyés en original à Paris, à Madrid & à la Haye. L'échange des ratifications ſe fit dans le tems marqué; & pour rétablir une paix conſtante dans l'Europe, on indiqua un congrès à Soiſſons, où les Plénipotentiaires

AN. DE J. C. 1727.

des Puiſſances intéreſſées devoient s'aſſembler l'année ſuivante.

Mort de Georges I. Roi d'Angleterre.

La mort de Georges I. Roi d'Angleterre, ſuivit de près la fin des négociations de Paris & de Vienne. Il mourut à Oſnabrug, dans la ſoixante & huitiéme année de ſon âge, & la treiziéme de ſon régne (*a*). Il étoit fils d'Erneſt-Auguſte, Duc de Brunſwic-Lunebourg, premier Electeur de Hanover, & de la Princeſſe Sophie, laquelle étoit fille de Frédéric V. Electeur Palatin, & d'Eliſabeth Stuart, fille de Jacques I. Roi d'Angleterre. Georges fut appellé à cette Couronne, par un acte du Parlement de la Grande-Bretagne, datté du mois de mars 1701. Cet acte déclaroit héritiers de ce trône, la Princeſſe Sophie & ſes deſcendans. Comme fils de cette Princeſſe, Georges, Electeur de Hanover, fut proclamé Roi de la Grande-Bretagne, après la mort de la Reine Anne. Il avoit épouſé le vingt & uniéme de novembre 1682. la Princeſſe Sophie Dorothée, fille de Georges-Guillaume, Duc de Zell ſon oncle; mais ſon mariage fut diſſous par le Conſiſtoire de Hanover, le vingt-huitiéme de décembre 1694. De cette Princeſſe, qui mourut le treiziéme de novembre 1727., eſt né Georges-Auguſte, ſon ſucceſſeur au trône de la Grande-Bretagne.

Mort de la Czarine.

La Czarine Catherine Alexiowna étoit morte le dix-ſeptiéme de mai 1727. Elle laiſſoit deux filles, dont l'aînée fut la Princeſſe Anne Pétrowna, mariée au Duc de Holſtein-Gottorp; & la ſeconde, la Princeſſe Eliſabeth. Son ſucceſſeur fut le Grand Duc Pierre Aléxiowits, petit-fils de Pierre I.

Révolutions arrivées dans les Duchés de Curlande & de Sémigalle.

La mort de la Czarine Catherine, enleva au Comte Maurice de Saxe (*b*) une protectrice, qui ſoutenoit alors l'élection de ce Prince aux Duchés de Curlande & de Sémigalle. Ces deux Provinces avoient appartenu autrefois aux Chevaliers de l'Ordre Teutonique. En 1247. ils firent la conquête de la Curlande, & en 1253. ils y ajou-

(*a*) Le Roi Georges I. mourut le vingt-deuxiéme de juin 1727. en allant dans ſes Etats de Hanover.

(*b*) C'eſt le Maréchal Comte de Saxe, ſi connu par les ſervices qu'il a rendus & qu'il rend encore à la France, par ſa bravoure, & ſa grande expérience dans l'art militaire.

térent la Sémigalle. Ils conſervérent ces deux Provinces, juſqu'au milieu du ſeiziéme ſiécle. Gottard Kétler, Grand-Maître de l'Ordre Teuronique, ayant alors embraſſé le Luthéraniſme, & ne pouvant chaſſer les Moſcovites de la Curlande & de la Sémigalle, eut recours à la Pologne. Il en obtint des troupes & de l'argent, à condition que les deux Provinces releveroient de la Couronne de Pologne, & qu'il en recevroit l'inveſtiture de ſa Majeſté, qui lui promit de conſerver les deux Duchés à ſa maiſon, tant qu'il y auroit des hoirs mâles. La République ratifia ce traité. Ferdinand Kérler, le ſeul qui teſtoit de la poſtérité de Gotrard, ſuccéda au Duché de Curlande après Frédéric-Guillaume, ſon neveu, mort en 1711. Ce Prince n'ayant point de poſtérité, en 1726. les Etats s'aſſemblérent malgré lui pour lui donner un ſucceſſeur. Ils vouloient prévenir le deſſein de la République de Pologne, qui avoit formé le projet de réunir à ſes Etats la Curlande & la Sémigalle. Pour y réuſſir, ils élurent le vingt-huitiéme de juin 1726. le Comte Maurice de Saxe, fils naturel d'Auguſte Roi de Pologne. Cette élection n'étoit qu'éventuelle. On crut qu'elle ſeroit approuvée du Roi de Pologne; mais le Comte Maurice ne trouva pas dans ce Prince des diſpoſitions propres à lui en laiſſer recueillir le fruit. La Czarine y mit d'abord quelques oppoſitions; mais ſoit qu'elle eût enſuite conçu de l'affection pour le Comte, ſoit qu'elle aimât mieux voir en Curlande un Duc, quel qu'il pût être, que de ſouffrir que ce Duché & celui de Sémigalle fuſſent incorporés à la Pologne, elle fit marcher vers la Curlande vingt-quatre mille Moſcovites, pour s'oppoſer au deſſein des Polonois.

A N. DE J. C. 1727.

Les Etats élisent le Comte de Saxe pour leur Duc.

La Czarine favoriſe cette élection.

Leur Diète, aſſemblée à Grodno, avoit annullé l'élection du Comte de Saxe, & avoit cité ce Seigneur à ſon tribunal. Le Roi de Pologne lui avoit fait demander l'acte original de ſon élection; mais n'ayant pu l'obtenir, il envoya en Curlande une commiſſion Royale, pour déclarer nulles les élections faites & à faire, & pour procéder à l'incorporation des Duchés, comme la Diète de Grodno l'avoit réſolu. Les Commiſſaires furent nommés, & partirent

Les Polonois la déclarent nulle.

AN. DE J. C. 1727-1728.

quelques mois après. Tel étoit l'état des affaires de la Curlande, lorſqu'on y apprit la mort de la Czarine.

Le Czar Pierre oblige le Comte de Saxe de ſe retirer de la Curlande.

Pierre II. ſon ſucceſſeur ayant d'autres vues que cette Princeſſe, donna ordre à ſes troupes d'obliger le Comte de Saxe de ſe retirer de la Curlande. Le Prince Maurice n'étant plus ſoutenu, fut contraint d'en ſortir. Le nouveau Czar, ſans laiſſer pénétrer ſon deſſein, avoit formé celui de faire élire le Knez Menzicow, ſon premier Miniſtre, dont il devoit épouſer la fille; mais peu de tems après, ce favori ayant abuſé de ſon crédit & de ſes richeſſes, le Czar le diſgracia, & ne s'oppoſa plus ouvertement à l'entrepriſe de la République de Pologne. Les Commiſſaires demandérent aux Etats de Curlande qu'ils déclaraſſent nulle l'élection du Comte Maurice, & celles qu'ils pourroient faire dans la ſuite en faveur d'une autre perſonne; & que les Duchés de Curlande & de Sémigalle fuſſent incorporés à la Pologne, ſi le Duc Ferdinand mouroit ſans hoirs mâles. Ce plan fut agréé par les Etats. Les Commiſſaires promirent que les libertés & les prérogatives accordées autrefois à ces Duchés par Sigiſmond Roi de Pologne, ſeroient maintenues dans leur entier.

La Curlande eſt incorporée à la Pologne.

Le Duc Ferdinand proteſte contre cette diſpoſition.

Mais le Duc Ferdinand proteſta contre tout ce qui s'étoit fait au préjudice des droits qu'il s'attribuoit, de gouverner ſeul ſes Etats, & de pouvoir ſe donner un ſucceſſeur. Cette proteſtation ne fut pas moins embarraſſante pour les Polonois, que l'avis que ſa Majeſté Czarienne leur donna, de ne rien faire contre les anciennes conventions. Il en ſera peut-être de cette affaire comme de celle de la ſucceſſion de Juliers. Elle ſe renouvellera de tems en tems, les manifeſtes ſe multiplieront, on ſignera des accommodemens, ceux qui y ſeront lézés proteſteront, & les arbitres accablés d'écrits ne pourront rien terminer.

Affaire de la ſucceſſion de Juliers.

Du Rouſſet recueil. t. 7. p. 444.

Quelque bien fondées que fuſſent les prétentions de la maiſon de Saxe ſur la ſucceſſion de Juliers, elle avoit de grands obſtacles à ſurmonter de la part de l'Empereur Charles VI. Léopold ayant épouſé en 1676. une Princeſſe Palatine, étoit intervenu dans l'affaire de Juliers en faveur des Ducs de Neubourg. Le Conſeil Aulique en 1678.

avoit rendu un arrêt qui confirmoit les prétentions de la maiſon de Neubourg ; celle de Saxe fit ſa proteſtation, & l'envoya à la Cour de Vienne & à la Diète de Ratiſbonne.

AN. DE J. C. 1728.

Le Duc de Deux-Ponts prétend à la ſucceſſion de Juliers.

Charles VI. loin de révoquer cet arrêt, que l'on aſſuroit être contraire aux traités & aux conſtitutions de l'Empire, appuya les prétentions de ſon ayeul, le Duc de Neubourg, Electeur Palatin. On ne parla plus de cette affaire juſqu'en 1727. & 1728. qu'il parut un nouveau prétendant à la ſucceſſion de Juliers. C'étoit Guſtave-Samuel-Léopold, Prince Palatin du Rhin, Duc de Deux-Ponts, lequel, dans un écrit de vingt & une pages *in-folio*, entreprit de faire voir qu'il étoit alors l'unique héritier de l'ancienne maiſon de Juliers. Il tiroit en effet ſon origine de Jean, Comte Palatin, mort le douziéme d'août 1604. & de Magdelaine, fille de Guillaume Duc de Clèves, &c. décédé en 1592. Cette Princeſſe étant morte en 1633. ſans avoir pu faire valoir ſes droits, Guſtave-Samuel, ſon arrière-petit-fils, ſoutenoit qu'ils n'étoient point preſcrits, parceque les Rois de Suéde, auſquels il avoit ſuccédé dans le Duché de Deux-Ponts, les avoient fait valoir en différens tems. Entre les actes qu'il produiſoit, & qui avoient interrompu le cours de la preſcription, il citoit la clauſe inſérée dans le traité conclu en 1673. entre Charles XI. Roi de Suéde, & l'Electeur de Brandebourg.

L'Electeur y déclare, pour lui & pour ſes hoirs & deſcendans mâles : « Que la garantie ſtipulée dans ce traité, » ne portera aucun préjudice aux prétentions du Roi de » Suéde comme Duc de Deux-Ponts, & du Duc Adolphe » ſon frère ſur la ſucceſſion de Juliers, & de ſes dépendances. » Guſtave-Samuel envoya ſon mémoire à la Diète de Ratiſbonne, qui le mit au rang des autres écrits qui concernoient la ſucceſſion de Juliers.

L'Electeur de Saxe s'oppoſe à ce que Philippine Céſarée ſoit reconnue pour Ducheſſe.

Comme l'éxamen de ce mémoire fut différé par la Diète, les prétendans à la ſucceſſion de Juliers ne jugérent pas à propos d'y faire une réponſe. Le Roi de Pologne Electeur de Saxe, convaincu de la ſolidité de ſon droit, parut fort peu s'embarraſſer de celui du Duc de Deux-Ponts. Il étoit

AN. DE J. C. 1728.

alors occupé à faire révoquer le titre & le rang de Ducheſſe, que l'Empereur avoit accordé à Philippine Céſarée, qu'Anroine-Ulric Duc de Saxe-Meiningen avoit épouſé. Philippine étant d'une condition très-inférieure au Prince ſon époux, ne pouvoir, ſelon les loix de l'Empire, jouir du rang & des autres prérogatives dont l'Empereur l'avoit honorée, elle & ſes enfans. Le Roi Auguſte proteſta contre la conceſſion faite à cette Demoiſelle ; & comme chef de la maiſon de Saxe, il ſoutint les intérêts des branches Erneſtine & Albertine, qui devoient ſuccéder aux fiefs du Duc de Meiningen. On eut égard à ſes raiſons, & la Dière de Ratiſbonne rejetta l'acte par lequel l'Empereur élevoit à la dignité de Ducheſſe, Philippine Céſarée, & à celle de Duc ſes enfans mâles.

Congrès à Soiſſons pour convenir de la paix.

Les démêlés des Puiſſances de l'Europe furent plus difficiles à régler que celui-ci. Après la ſignature des préliminaires de la paix dont on étoit convenu à Vienne & à Paris, on indiqua comme je l'ai dit, un congrès à Soiſſons pour accommoder les intérêts des Princes de l'Europe. L'ouverture s'en fit le quatorziéme de juillet 1728. par le Comte de Zinzendorff, Plénipotentiaire de l'Empereur. Dans ſon diſcours, il inſiſta ſur le deſir que Charles VI. avoit de procurer la continuation de la paix dans toute l'Europe ; ſur la ſatisfaction que ce Prince reſſentoit des ſoins employés par le Cardinal de Fleury, pour faciliter un ouvrage auſſi ſaluraire que celui d'une pacification générale ; ſur la ferme eſpérance que le Roi très-Chrétien continueroit à coopérer pour y réuſſir, & ſur l'avanrage qu'il y avoir de pouvoir s'en rapporrer aux avis d'un médiateur dont la ſincérité étoit reconnue.

Le Cardinal de Fleury, après avoir témoigné ſa reconnoiſſance à tous les Ambaſſadeurs, de la condeſcendance & du conſentement général pour ſe rendre au congrès de Soiſſons, ajouta, Qu'on s'étoit aſſemblé pour accommoder les intérêts conteſtés .... Qu'il n'étoit pas queſtion de réduire dans des limites plus étroites, les domaines trop étendus de quelques Puiſſances ; mais ſeulement de pacifier des troubles cauſés par une jalouſie & une défiance, dont

preſque

preſque toutes les Cours de l'Europe avoient été prévenues en même-tems.

AN. DE J. C. 1728-1729.

Le congrès de Soiſſons, dont on eſpéroit une heureuſe iſſue, eut le ſort de celui de Cambrai. Les conférences en furent interrompues & repriſes; les affaires traînérent en longueur. Le Roi d'Angleterre, ennuyé de voir qu'on ne prenoit aucune réſolution, ordonna au Colonel Stanhope, ſon premier Pléniporentiaire à Soiſſons, de ſe rendre à Séville, pour y négocier avec les Cours d'Eſpagne & de France. On y conclut, le neuviéme de novembre, un traité d'union, par lequel on aſſuroit à l'Infant Dom Carlos la ſucceſſion éventuelle des Duchés de Toſcane, de Parme & de Plaiſance. On ſatisfit en même-tems l'Angleterre ſur ſes griefs, & il fut réſolu qu'on feroit au plutôt introduire ſix mille hommes de garniſons Eſpagnoles dans Porto-Ferrajo, Parme & Plaiſance, pour conſerver la ſucceſſion immédiate deſdits Etats à l'Infant Dom Carlos, & pour ſe mettre en état de s'oppoſer aux entrepriſes que l'on pourroit faire au préjudice de ce qui avoit été réglé touchant les intérêts de ce Prince.

Traité d'union entre l'Empereur, l'Eſpagne & l'Angleterre.

Intérêts des Princes. t. 2, p. 321. &c.

La République de Hollande accéda à ce traité, le vingt & uniéme de novembre, après avoir fait promettre à ſa Majeſté Catholique, qu'elle donneroit aux Etats-Généraux une entière ſatisfaction ſur leurs griefs, & que leur commerce tant aux Indes qu'en Europe, ſeroit rétabli ſur le pied des traités précédens. Leurs Hautes-Puiſſances promirent de faire la même choſe par rapport aux griefs de ſa Majeſté Catholique, & de s'en rapporter à des arbitres choiſis par les deux Puiſſances, en cas qu'il ſurvint quelques difficultés dans l'éxamen de ces griefs.

Les Hollandois accédent à ce traité.

Ibid. p. 326. &c.

Pendant que l'on prenoit à Soiſſons & à Séville des meſures pour pacifier l'Europe, on vit ſur les frontières des païs de Brunſwic & de Brandebourg, s'élever un orage qui ſembloit menacer l'Allemagne entière. Les Colonels & les autres officiers de guerre des deux Electorats, pour completter leurs régimens, avoient enrôlé leurs déſerteurs & des paſſans, ſans éxaminer s'ils étoient ſujets de leur Prince. La Régence de Brunſwic-Hanover en porta

Sujet de diviſion entre le Roi de Pruſſe & le Roi d'Angleterre.

An. de J. C. 1729-1730.

ſes plaintes au Roi de Pruſſe, qui n'y eut aucun égard. Elle réclama en même-tems, contre le bureau établi à Lenzen, où l'on éxigeoit des négocians Hanovériens, des droits que l'Empire n'avoit pas approuvés. Le Roi de la Grande-Bretagne étant alors arrivé dans ſon Electorat, prit deux réſolutions vigoureuſes pour ſe faire rendre juſtice. Il fit arrêter quelques officiers ſubalternes & des ſoldats Pruſſiens, & pour obliger de ſupprimer le bureau de Lenzen, il fit garder le paſſage de l'Elbe, par un navire armé qui ſe ſaiſit de deux bâtimens Brandebourgeois.

Le différend eſt accommodé.

Le Roi de Pruſſe, piqué de cette hoſtilité, leva une armée de quarante mille hommes, pour entrer dans l'Electorat de Hanover. Le Roi de la Grande-Bretagne de ſon côté, fit de grands préparatifs de guerre, & la tempête auroit éclaté dans peu, ſans les Ducs de Wolfembutel & de Saxe-Gotha, qui entreprirent de l'appaiſer. On tint un congrès à Brunſwic, où il fut conclu, Que les officiers & les ſoldats Pruſſiens, arrêtés par forme de repréſailles, ſeroient renvoyés : Qu'on rendroit pareillement les ſujets & les ſoldats de l'Electeur de Hanover : Que le cartel entre les deux Cours ſeroit renouvellé, & qu'elles accorderoient à leurs ſujets la liberté du commerce reſpectif dans leurs Etats d'Allemagne.

La nouvelle de cet accommodement fit plaiſir à la Cour de Vienne. On y appréhendoit une rupture entre l'Electeur de Brandebourg & celui de Hanover. La guerre déclarée entre ces deux Puiſſances, auroit dès-lors fait échouer le deſſein que l'Empereur formoit d'armer contre l'Eſpagne & la France ; il n'auroit pu tirer de la plupart des Etats d'Allemagne, les ſecours qu'il en eſpéroit. Il lui étoit donc important d'écarter les obſtacles qui pouvoient nuire à l'entrepriſe qu'il méditoit.

Motifs qui portoient l'Empereur à déclarer la guerre à la France & à l'Eſpagne.

Ce Prince mécontent du traité de Séville, avoit réſolu d'en empêcher l'éxécution. Les meſures que l'on y avoit priſes lui paroiſſoient une infraction des traités précédens. Il prétendoit qu'on y étoit contrevenu aux articles préliminaires que l'on avoit ſignés en 1727. comme les fondemens de la paix générale. Il ſe plaignoit de ce qu'on

avoit diſpoſé à Séville des droits & des fiefs de l'Empire, du vivant même de leurs légitimes poſſeſſeurs: Qu'on y faiſoit ſi peu de cas du Corps Germanique & de ſon Chef, qu'on n'avoit pas daigné leur faire part des négociations; qu'il s'agiſſoit cependant de leurs intérêts : Que ſans avoir demandé le conſentement de l'Empereur & des Etats d'Allemagne, on s'étoit contenté d'annoncer aux Miniſtres de la Cour de Vienne le traité de Séville, & de leur en donner ſeulement une copie, quoique ſa Majeſté Impériale eût toujours offert de ſe prêter aux expédiens qui ne ſeroient point contraires aux droits d'un tiers, à ceux de l'Empire & aux traités précédens. AN. DE J. C. 1730.

Tels étoient les motifs qui obligeoient l'Empereur à ſe préparer à la guerre. Il ordonna des levées dans ſes Etats héréditaires. Ses Miniſtres négociérent dans les Cours de Ruſſie & d'Allemagne, pour en obtenir des ſecours; & ſes Commiſſaires à la Diète de l'Empire demandérent des contingens extraordinaires, pour ſoutenir la guerre avec vigueur en Italie, en cas que le Roi d'Eſpagne entreprît d'y introduire des troupes.

L'Empereur eſpéroit du Roi de Pologne Electeur de Saxe, un prompt ſecours, & très-conſidérable. Les troupes de ce Prince étoient campées à Mulberg, où il les avoit aſſemblées, pour y donner une des plus magnifiques fêtes que l'on puiſſe imaginer. Les officiers & les ſoldats étoient tous habillés de neuf. Ils devoient repréſenter des combats, des retraites, des paſſages de rivières, &c. Un officier témoin de tout ce qui s'eſt paſſé dans le camp de Mulberg, en décrit ainſi la magnificence, dans une lettre adreſſée à un ami. « Le cheval de chaque ſous-lieutenant dans la » cavalerie & le harnois, valoient au moins mille écus. » Dans le quartier du Roi, il y avoit trois tables de vingt-» quatre couverts garnies en vaiſſelles d'or, & trois cents » couverts en vaiſſelle d'argent; & les tentes ſeules du » quartier de ſa Majeſté étoient eſtimées dix millions. Il » ajoute que l'on voyoit dans l'armée un nombre infini de » chevaux de main, & qu'outre les troupes, on comptoit » environ trois cents mille ames dans le camp.

Différentes fêtes données par le Roi de Pologne.

Journal hiſt. Août & Sept. 1730.

AN. DE J. C. 1730.

Le Roi de Pruſſe, excité par la curioſité de voir ce ſpectacle militaire, ſe rendit à l'armée Saxonne avec ſa Majeſté Polonoiſe. Chaque régiment fit devant les deux Princes les évolutions militaires qui lui convenoient. Le quinziéme de juin, l'armée, ſut huit colonnes, ſortit du camp & ſe mit en bataille. Les troupes firent leurs attaques en avançant, ayant les flancs couverts; enſuite une belle retraite en quatre, & après en huit colonnes. Le dix-neuviéme, l'armée ſe mit en marche, repréſentant neuf grands quarrés. L'infanterie s'étant formée enſuite en quarré long, fut attaquée par la cavalerie, qui ne put tenir contre le canon, les grenades & la mouſqueterie. Cependant l'infanterie ſe ſentant un peu preſſée, forma un autre quarré-long, & attaqua la cavalerie avec tant d'acharnement, qu'on eut de la peine à faire retourner à la charge quelques eſcadrons. Enfin, après pluſieurs autres évolutions militaires dont les deux Rois furent très-ſatisfaits, on finit la dernière, par une bataille donnée le vingt-troiſiéme de juin.

L'armée fut partagée en deux corps, dont l'un étoit commandé par le Prince Electoral, & l'autre par le Duc Jean-Adolphe de Weiſſemfels. Les deux armées allérent ſe ranger ſur deux lignes, aux côtés du pavillon où étoient les deux Rois. Elles avancérent enſuite l'une contre l'autre, après avoir détaché leur cavalerie legère avec les volontaires, pour ſe reconnoître & eſcarmoucher. L'infanterie commença l'attaque par le feu de ſa mouſqueterie; la cavalerie des deux armées s'entrechoqua avec beaucoup d'ordre & de valeur. Après un combat de trois quarts-d'heures, la cavalerie du Prince Electoral parut plier; mais ayant été ſoutenue par la ſeconde ligne, elle repouſſa les troupes de Weiſſemfels, & les pourſuivit juſqu'au bois qu'elles avoient derrière elles. Les deux armées y firent alte, pour ſe remettre & recommencer l'action. De part & d'autre la cavalerie ſe pouſſa & ſe repouſſa ſucceſſivement; enfin celle de Weiſſemfels fut miſe en déroute, & ſe réfugia dans le bois.

Cet échec fut bien-tôt ſuivi de la perte de la bataille. La cavalerie de l'aile droite perdit les avantages qu'elle

avoit eus ſur l'aile gauche du Prince Electoral ; elle fut pouſſée dans le bois, & l'armée Electorale en coupa deux eſcadrons. L'infanterie de Weiſſemfels, abandonnée de ſa cavalerie, ne penſa plus qu'à ſe retirer en bon ordre. Voyant celle du Prince faire quelque mouvement pour entrer dans ſes flancs, elle forma un crochet ſur chaque aile, & ſe battit en retraite, juſqu'au tiers du bois où elle fut pouſſée. Telle fut la fin du combat de Mulberg. Les atraques y furent conduites avec beaucoup de prudence, & ſoutenues avec bravoure. On aſſure que le Prince Electoral, à la tête de ſix eſcadrons, tomba dans le flanc de la gauche du Duc de Weiſſemfels, & qu'il fit priſonnier un eſcadron du régiment de Polhente, qui ne s'étoit pas apperçu de ce mouvement. AN. DE J. C. 1730.

Le lendemain de cette baraille, ſa Majeſté Polonoiſe fit tirer ſur l'Elbe un feu d'artifice. Il réuſſit d'autant mieux, que le tems étoit calme & le ciel fort obſcur. On vit enſuite ſur la rivière, un gros bâtiment qu'on nommoit le bucentaure, & une flotille de quinze vaiſſeaux illuminés & ornés de banderolles. Le vingt-ſixiéme de juin, l'armée entière fut traitée avec beaucoup de magnificence. Les deux Rois s'embarquérent le lendemain pour aller coucher à Leuchtenberg. Les divertiſſemens furent terminés par une grande chaſſe, où l'on tua onze cents pièces de gibier, tant cerfs & biches que chevreuils & ſangliers. Leurs Majeſtés s'étant ſéparées, le Roi de Pruſſe prit la route de Berlin. Le Roi de Pologne prit celle de Dreſde, pour ſe diſpoſer au voyage qu'il devoit faire à Warſovie, où il donna le vingt-cinquiéme de février 1731. l'inveſtiture de la Curlande au Duc Ferdinand.

La nuit du vingt-neuviéme au trentiéme de janvier de cette année 1730. mourut Pierre II. Czar de Moſcovie. Il étoit âgé de quatorze ans, trois mois & trois jours. Anne Iwanowna, ſeconde fille du Czar Jean, & veuve de Frédéric-Guillaume, Duc de Curlande, ſuccéda à Pierre II. Au mois d'octobre, cette Princeſſe conclut avec l'Empereur & le Roi de Pruſſe, un traité d'alliance défenſive, par lequel ces trois Puiſſances ſe garantiſſoient

Mort du Czar de Moſcovie.

L'Empereur & le Roi de Pruſſe concluent un traité avec la Czarine.

AN. DE J. C. 1730-1731.

réciproquement tous les Etats qu'ils poſſédoient en Europe.

Les Rois de Suéde & d'Angleterre & le Duc de Wolfembutel font un traité d'alliance.

Le Roi de Suéde, comme Landgrave de Heſſe, le Roi de la Grande-Bretagne, comme Electeur de Hanover, & le Duc de Brunſwic-Wolfembutel, négociérent auſſi un traité d'alliance pour la défenſe mutuelle de leurs Etats d'Allemagne. Ils devoient aſſembler une armée de trente-cinq mille hommes dans la baſſe-Saxe, & prenoient des meſures efficaces pour garantir leurs païs de toutes hoſtilités, en cas que la maiſon d'Autriche eût la guerre avec la France & l'Eſpagne. Mais le traité conclu à Tinne, le treiziéme de mars 1731. rendit inutile cette précaution.

Les Anglois & les Hollandois garantiſſent la Pragmatique-Sanction.

Intérêts des Princes. t. 2. p. 318. &c.

La Cour de Londres & les Etats-Généraux s'engagérent envers l'Empereur, de garantir l'ordre de la ſucceſſion qu'il avoit établi touchant les païs héréditaires, & de ſoutenir la Pragmatique-Sanction par laquelle il avoit déclaré que les Etats de la maiſon d'Autriche ſeroient toujours indiviſibles, que le droit de primogéniture & de ſucceſſion de mâle en mâle ſeroit inviolable, & qu'au défaut des mâles, les filles recueilleroient toute la ſucceſſion, ſuivant l'ordre de leur naiſſance, réglé par la Pragmatique de Charles VI.

L'Empereur, de ſon côté, promettoit de ne point empêcher l'entrée de ſix mille Eſpagnols dans les places de Toſcane, de Parme & de Plaiſance; de ſupprimer la Compagnie de commerce établie à Oſtende; d'accorder aux vaiſſeaux de la Grande-Bretagne & des Provinces-Unies, la liberté de commercer dans les ports de Sicile, avec les mêmes priviléges dont ils jouiſſoient ſous Charles II. Roi d'Eſpagne.

Traité entre l'Empereur & les Rois d'Eſpagne & d'Angleterre.

Ibid. p. 348.

Ce traité facilita la négociation d'un autre, qui fut conclu à Vienne le vingt-deuxiéme de juillet de la même année, entre l'Empereur & les Rois d'Eſpagne & de la Grande-Bretagne. Sa Majeſté Impériale y confirma les traités précédens, par leſquels elle s'étoit engagée d'accorder à l'Infant Dom Carlos l'inveſtiture éventuelle des Duchés de Toſcane, de Parme & de Plaiſance; de ſurmonter les difficultés que l'on pourroit faire contre les prétentions

de ce Prince ſur ces trois Duchés, & de ne point empêcher l'introduction des troupes Eſpagnoles dans les places deſdits Etats.

AN. DE J. C. 1731.

Antoine Farnèſe, Duc de Parme, étoit mort le vingt & uniéme de janvier 1731. Il avoit déclaré enceinte, Henriette d'Eſt ſon épouſe, & par ſon reſtament, il avoit ordonné que ſi elle merroit un fils au monde, il ſeroit ſon héritier & ſon ſucceſſeur; que Dom Carlos ou les enfans ſes frères & leurs deſcendans lui ſuccéderoient, en cas que la Ducheſſe ſa veuve accouchât d'une Princeſſe; & que cependant elle ſeroit Régente de ſes Etats.

Mort du Duc de Parme.

Après la mott de ce Prince, le Général Stampa introduiſit des troupes Impériales dans Parme & Plaiſance, prit poſſeſſion des deux Duchés au nom de l'Empereur, & fit placer au-deſſus des portes les armes de ce Prince. D'un autre côté, Oddi, Commiſſaire du Pape, prétendoit que Parme & Plaiſance, comme fiefs de l'Egliſe Romaine, étoient dévolus au ſaint Siége. Il publia un bref, par lequel ſa Sainteté enjoignoit à la Nobleſſe & au peuple des deux Duchés, de ne reconnoître d'autre Souverain que le Pape.

Le Pape & l'Empereur ſe diſputent les Duchés de Parme & de Plaiſance.

Au mois d'août, la Ducheſſe Douairière ayant déclaré que les ſymptômes de ſa groſſeſſe s'étoient évanouis, le Général Stampa prit poſſeſſion de Parme & de Plaiſance, au nom de l'Infant Dom Carlos. Les troupes Eſpagnoles deſtinées à aſſurer la ſucceſſion des Duchés à ce Prince, furent miſes en garniſon dans les villes de ces deux Provinces. On reconnut la Ducheſſe Douairière pour tutrice de l'Infant; tous les Ordres lui prêtérent le ſerment de fidélité, & les deux Duchés furent gouvernés par un Conſeil compoſé de deux Secrétaires & du Général Stampa, au nom de Dom Carlos, & ſous les auſpices de l'Empereur. Le Commiſſaire du Pape ayant voulu faire valoir les prétentions de ſon maître, on lui inſinua que s'il faiſoit quelque procédure à cet égard, l'Empereur feroit prendre poſſeſſion de Caſtro & de Ronciglione au nom de Dom Carlos. De part & d'autre on convint de laiſſer les choſes ſur le pied où elles étoient. L'Infant Prince, après avoir demeuré en Toſcane juſqu'au mois d'octobre 1732.

L'Empereur en prend poſſeſſion au nom de l'Infant Dom Carlos.

An. de J. C. 1731.

en partir pour aller établir ſa Cour à Parme, où il arriva le neuviéme du même mois.

Cependant, l'Empereur prenoit des meſures pour faire approuver par la Diète de Ratiſbonne, l'ordre de la ſucceſſion qu'il avoit établi dans ſa maiſon. Sa Pragmatique avoit été reçue dans la plupart de ſes païs héréditaires (a); la Grande-Bretagne & la Hollande la lui avoient garantie par un traité conclu à Vienne le ſeiziéme mars 1731. Il ſouhaitoit avec ardeur engager les Etats d'Allemagne à la confirmer, & à lui donner l'autorité d'une loi qui obligeât tout le Corps Germanique. Pour y réuſſir, il envoya ſa Pragmatique à la Diète, avec un décret de commiſſion qui fut préſenté à la Diète le dix-huitiéme d'octobre. En voici la ſubſtance:

Décret de l'Empereur préſenté à la Diète de Ratiſbonne pour faire confirmer ſa Pragmatique-Sanction.

» Sa Majeſté Impériale a jugé à propos de communi-
» quer à la Diète, ſon intention par rapport à la garantie
» de l'ordre de la ſucceſſion dans la très-illuſtre maiſon
» d'Autriche, établi par ſa déclaration du dix-neuviéme
» d'avril 1731. dans l'entière confiance que comme la puiſ-
» ſance de la maiſon d'Autriche a ſervi juſqu'à préſent de
» boulevart à la Chrétienté, & qu'elle ſervira à défendre
» contre toute attaque la liberté de l'Europe, & en particu-
» lier celle de la très-chère patrie de ſa Majeſté Impériale,
» chaque Etat de l'Empire reconnoîtra ſans peine, que de
» la conſervation de l'indiviſibilité de cette puiſſance, dé-
» pend non-ſeulement la ſûreté de l'Europe en général;
» mais auſſi le bien & le ſalut de l'Empire en particulier.

» Sa Majeſté n'a point en vue, par l'établiſſement de cet-
» te ſucceſſion, d'aggrandir ſa maiſon Archiducale; mais
» de conſerver pour elle, pour ſes héritiers & deſcendans
» de l'un & de l'autre ſéxe, dans un état indiviſible, les
» Royaumes & païs héréditaires qui lui ont été donnés de
» Dieu, & qu'elle poſſéde actuellement. Cette affaire doit

(a) Il eſt à propos d'obſerver que le Cardinal Czacki, qui préſidoit aux Etats de Hongrie en 1722 lorſqu'on leur demanda de recevoir la Pragmatique-Sanction, aſſura la Cour de Vienne, qu'il avoit trouvé beaucoup d'oppoſans au nouvel ordre de la ſucceſſion. Cependant le plus grand nombre des Seigneurs l'approuvérent, & leur conſentement fut regardé comme celui de tout le Royaume.

» d'autant

» d'autant moins rencontrer de difficulté, que l'ordre
» de ſucceſſion dans l'illuſtre maiſon d'Autriche, eſt fondé
» depuis pluſieurs ſiécles ſur les priviléges & libertés ac-
» quis avec l'approbation de l'Empire, ſur les pactes hé-
» réditaires confirmés par les engagemens & acceptations
» reſpectifs, (a) leſquels ſe trouvent déja affermis d'une
» telle manière, par la garantie de pluſieurs Puiſſances étran-
» gères, & des principaux Etats d'Allemagne, que ſi on
» y ajoute la réſolution de l'Empire, il n'eſt pas à préſu-
» mer que qui que ce ſoit voulût y apporter quelqu'obſtacle.
» Cette garantie qu'on demande ne tend point à porter de
» préjudice à perſonne; mais uniquement à défendre ce
» qui appartient à chacun; & bien loin qu'on en puiſſe
» craindre quelques inconvéniens pour l'avenir, il n'y a
» point de moyen plus convenable & plus sûr que ladite
» garantie, pour prévenir ceux qui pourroient arriver, ſi
» faute de cette précaution, on laiſſoit quelqu'eſpérance
» de réuſſir, à ceux qui par des vues contraires voudroient
» exciter quelques troubles. Les Electeurs, Princes &
» Etats de l'Empire ne doivent pas ignorer que ces trou-
» bles peuvent ſurvenir, tant au-dedans qu'au dehors de
» l'Empire; qu'ils ſont capables d'en renverſer la conſti-
» tution, & que ſes membres ne pourront s'empêcher d'y
» prendre part malgré eux.

» Comme tout ceci a été reconnu par des Puiſſances
» étrangères, portées à contribuer de leur côté au main-
» tien de la tranquillité publique, ſa Majeſté Impériale ſe
» confiant ſur le zèle des Electeurs, Princes & Etats de
» l'Empire, elle ne doute pas qu'ils n'acceptent au plutôt
» la garantie de l'ordre de ſucceſſion dans la maiſon Ar-
» chiducale, tel qu'il a été établi par la déclaration de
» ſa Majeſté Impériale du dix-neuviéme d'avril 1731. de la
» même manière qu'elle a été acceptée par la Couronne
» d'Angleterre, conformément au traité du ſeiziéme de

An. de J. C. 1731.

(a) Dans la maiſon d'Autriche, il y a eu trois pactes importans de famille. Le premier en 1522. fait à Bruxelles entre Charles V. & Ferdinand I. le ſecond en 1617. à Prague, entre Ferdinand Archiduc de Gratz, depuis Empereur, & Philippe III. Roi d'Eſpagne: le troiſiéme en 1619. entre Albert Archiduc d'Autriche & Ferdinand II.

AN. DE J. C. 1731.

» mars de cette année communiqué à la Diète, & qu'en » conſéquence, ils n'envoyent pour ce ſujet à leurs Conſeil- » lers & Miniſtres à la Diète de l'Empire, des ordres con- » venables, & qui puiſſent répondre aux deſirs de ſa Ma- » jeſté Impériale.

» Sa Majeſté Impériale compte ſurement ſur le conſen- » tement de l'Empire à cet égard. Elle le regardera com- » me une reconnoiſſance de l'affection qu'elle a toujours » eue, & qu'elle aura toujours envers les Electeurs, Prin- » ces & Etats de l'Empire, & elle reconnoîtra avec gra- » titude les témoignages de leur zèle pour ſa Majeſté Im- » périale & pour ſa maiſon Archiducale, &c. Fait à Ra- » tiſbonne le dix-huitiéme d'octobre 1731. »

Les Electeurs de Saxe, de Bavière & Palatin forment oppoſition à ce décret.

Ce décret de l'Empereur ayant été lu dans l'aſſemblée, les Electeurs de Saxe, de Bavière & Palatin, y formérent oppoſition par leurs députés. Le Miniſtre du Duc de Bavière parla le premier. Il dit, que par rapport à la garantie propoſée, l'Electeur ſon maître l'avoit chargé de faire la déclararion ſuivante.

Déclaration de l'Electeur de Bavière contre le décret.

» Sa Majeſté Impériale, *dit-il*, demande que les Elec- » teurs, Princes & Etats, ſe chargent de la garantie de » l'ordre de ſucceſſion établi dans ſon auguſte Maiſon. Il » eſt de la dernière néceſſité de peſer mûrement une » affaire ſi importante, dont les ſiécles paſſés ne fourniſ- » ſent aucun éxemple. 1°. Les Royaumes & païs étran- » gers, tant en Italie qu'aux Païs-Bas, appartenant à l'Em- » pereur, n'ont aucune liaiſon avec l'Empire, & le Corps » Germanique n'en tire aucun profit.

» Cependant, ſi les ſucceſſeurs de ſa Majeſté Impériale » dans ces Royaumes & païs étrangers, étoient attaqués » un jour, & que l'Empire eût garanti cette ſucceſſion, il » ſeroit en ce cas-là hors d'état d'offrir ſa médiation, & » il ſeroit obligé de s'épuiſer pour les frais d'une guerre » qui ne l'intéreſſeroit point.

» On ne doit jamais oublier, *ajouta-t'il*, ce qui ſe paſſa » à peu près dans une pareille occaſion ſous le régne de » Ferdinand II. Cet Empereur fit propoſer, le troiſiéme » de juillet de l'année 1630. au Collége des Electeurs»

» aſſemblé à Ratiſbonne, qu'outre les déſordres qui ré- AN. DE J. C. 1731.
» gnoient dans l'Empire, ceux que la mort de Vincent,
» Duc de Mantoue & de Montferrat, avoit fait naître en
» Italie, auſquels le Roi de France & la République de
» Veniſe prenoient part, faiſoient craindre des mouve-
» mens dangereux contre les droits & prérogatives dont
» l'Empire jouiſſoit encore en Italie. A quoi tous les Elec-
» teurs répondirent, le dix-neuviéme du même mois :
» Qu'ils avoient appris avec chagrin ces querelles de l'I-
» talie, & les apparences qu'il y avoit qu'on en vînt à une
» guerre ſanglante. Mais comme les deux Duchés de Man-
» toue & de Montferrat, quoiqu'ils fuſſent du patrimoi-
» ne de l'Empire, n'en étoient pourtant point des mem-
» bres ni des Etats, & que l'Empire n'en tiroit d'autres
» avantages ſinon qu'ils en relevoient : comme outre cela
» cette guerre cauſoit la ruine totale de l'Empire & de
» tous ſes Etats, vu que les troupes Impériales qui y
» étoient employées, étoient levées dans l'Empire où elles
» avoient ſeulement leurs lieux d'aſſemblées & de re-
» vues ; mais que même l'Empire étoit obligé, *novo &*
» *inaudito exemplo*, de leur procurer & envoyer tout le
» néceſſaire, à quoi on ne ſçauroit plus fournir ni l'endu-
» rer plus long-tems ; ils prièrent très-humblement ſa
» Majeſté Impériale, de vouloir bien employer tous ſes
» ſoins paternels pour finir cette guerre, & ne laiſſer échap-
» per aucun moyen pour parvenir à ce but, (car la conſer-
» vation de la gloire Impériale ne conſiſte pas toujours
» dans des meſures outrées), & qu'en attendant elle eût la
» bonté de ne point permettre que le mal fût aigri par des
» diverſions, ou par d'autres voies offenſives contre la Fran-
» ce, qui ne ſerviroient qu'à rendre l'acommodement plus
» difficile. A quoi le Collége Electoral offroit ſon entre-
» miſe, ſi ſa Majeſté Impériale le jugeoit à propos, pro-
» mettant de travailler ſeul ou conjointement avec ſa
» Majeſté Impériale, à obtenir la concluſion de la paix.

» Il paroît clairement par cette réponſe du Collége Elec-
» toral, & par ſa déclaration finale du douziéme d'août de la
» même année, par où il perſiſte dans ſon ſentiment, ſans

AN DE J. C. 1731.

» vouloir entendre à aucun contingent ou autre aſſiſtance ; » qu'on n'a pas voulu de la part de l'Empire, ſe laiſſer » charger du fardeau de la guerre, ni ſe brouillet avec les » Puiſſances étrangères en faveur des Etats d'Italie.

» Pour ce qui eſt du Cercle de Boutgogne ou des Païs-» Bas Autrichiens, on ſçait bien, que par la convention » d'Augſbourg de l'année 1548. ils ont été conſtitués par-» tie de l'Empire, pour contribuer à ſa défenſe, & jouir » réciproquement de ſa ptotection, moyennant le double » du contingent d'un Electeur. Ce qui a été confirmé par » le troiſiéme article de la paix de Munſter ; mais dans » un ſens particulier & reſtrictif, comme il paroit par les » paroles du texte : *Quod in futurum, ſi inter ea Regna* » *(Galliæ & Hiſpaniæ) controverſiæ oriantur, ſemper* » *maneat, inter univerſum Imperium & Reges, Regnumque* » *Galliæ, de mutuis hoſtibus non juvandis ſupradictæ re-*» *ciprocæ obligationis, neceſſitas.*

» C'eſt pour ces raiſons, que dans l'année 1668. on » n'aſſiſta point les Païs-Bas attaqués par le Roi de France ; » *jure devolutionis*, quoiqu'ils envoyaſſent une députation » ſolennelle à la Diète, pour implorer le ſecours de l'Em-» pire. Tout ce qu'on fit alors, fut qu'on approuva la con-» duite des Electeurs de Mayence & de Cologne, qui, » comme voiſins, employérent leurs bons offices auprès » de ſa Majeſté très-Chrétienne. Auſſi l'Empire ne pré-» tendit prendre aucune part à la paix qui termina cet-» te guerre, & n'envoya perſonne pour aſſiſter de ſa part » au congrès d'Aix-la-Chapelle. Car il eſt notoire, que » quoique le Cercle de Bourgogne, du tems de ſon incor-» poration à l'Empire, ſe fût engagé, en conſidération du » profit & de l'avantage qui lui en reviendroit, au dou-» ble du contingent d'un Electeur, il ne l'a pourtant ja-» mais fourni, & que depuis ce tems-là il n'a pas con-» tribué la moindre choſe pour la défenſe de l'Empire ; » qu'ainſi il s'eſt privé lui-même de *l'auxilium mutuum*.

» Ce Cercle a tout-à-fait changé de face, puiſque non-» ſeulement les ſept Provinces-Unies ſe ſont ſéparées ; » mais qu'il eſt auſſi notoire que la France s'eſt approprié-

» une grande partie des Païs-Bas, par le traité de paix qu'elle
» a conclu : de ſorte que ce qui en reſte, & qui appar- AN. DE J. C. 1731.
» tient encore à ſa Majeſté Impériale, ne peut pas ſeule-
» ment repréſenter le Cercle de Bourgogne tel qu'il
» étoit du tems de l'incorporation ; bien loin que l'Em-
» pire puiſſe s'en promettre un ſecours réciproque, ce qui
» étoit pourtant la condition ſous laquelle il a été uni à
» l'Empire. A quoi il faut ajouter, que même des Païs-
» Bas Autrichiens, tels qu'ils ſont aujourd'hui, la plupart
» des fortereſſes ſont compriſes ſous la barrière de Meſ-
» ſieurs les Etats-Généraux, ſans que l'Empire en tire le
» moindre profit, & que par leur ſituation ils ſont ex-
» poſés, comme l'expérience l'a fait aſſés connoître, à ſer-
» vir toujours de théâtre de la guerre.

» Quand donc ſa Majeſté Impériale croiroit ne pouvoir
» pas ſe fier ſur la garantie des Couronnes de France,
» d'Eſpagne & d'Angleterre, auſſi-bien que de Meſſieurs
» les Etats-Généraux, ſtipulée ſi ſolennellement, même
» *cum indictione belli*, contre l'aggreſſeur, en faveur deſdits
» païs, par le traité de la quadruple alliance, l'Empire
» ne ſçauroit trouver que très-épineux & digne des plus
» ſérieuſes réflexions, de s'expoſer par la garantie de-
» mandée, à tout le danger, & à ſe charger du plus grand
» fardeau ; de ſe déſiſter de tous les principes ſalutaires,
» établis avec tant de ſoins pour la conſervation du bien
» & du repos de l'Empire, & d'entrer par ladite garantie
» de tous les Etats d'Italie & des Païs-Bas, ſi fort diminués,
» ſans prévoir les conjonctures ni la néceſſité, dans des en-
» gagemens perpétuels ſi dangereux, qu'ils paroiſſent plu-
» tôt une ſervitude perpétuelle, & cela malgré la certitude
» avec laquelle on peut prévoir que cette démarche ex-
» traordinaire procureroit indubitablement dans la ſuite
» l'épuiſement total du Corps Germanique.

» Ce ſont ces conſidérations qui ont empêché l'Em-
» pire, avec raiſon, d'entendre aux propoſitions faites par
» les Miniſtres Autrichiens, dans un mémoire qu'ils pré-
» ſentérent à la Diète en 1729. ſur le même ſujet, où ils
» avoient trouvé à propos de n'inſiſter que ſur le demi-

An. de J. C. 1731.

» contingent. Les *Acta Imperii* nous fourniſſent un exem-
» ple plus ancien qui convient à ce ſujet. Car lorſque dans
» l'année 1603. les prédéceſſeurs de ſa Majeſté Impériale
» demandérent à l'Empire la défenſe du Royaume de Hon-
» grie, regardant cette affaire, non comme étrangère,
» mais comme touchant de fort près l'Empire, & parce-
» qu'il s'agiſſoit de ſa propre ruine, on leur déclara no-
» nobſtant cela, que par le ſecours de l'Empire, il falloit
» entendre uniquement la défenſe de la Patrie; que la
» Hongrie étoit un Royaume à part, qui ne pouvoit nul-
» lement paſſer pour la patrie des Allemands; car quoi-
» qu'on dit que l'Empire ſe trouvoit intéreſſé dans la guerre
» de la Hongrie, puiſque le danger le menaçoit de près,
» il y avoit pourtant bien de la différence entre ce qui nous
» touche, *per conſequentiam* ou *principaliter*, & que l'o-
» bligation n'étoit pas également forte dans l'un & l'autre
» de ces deux cas.

» Tout cela fait voir que les deux Royaumes que ſa
» Majeſté Impériale poſſéde hors de l'Empire, non plus
» que les Etats d'Italie & les Païs-Bas, ne ſçauroient obliger
» à ſe déſiſter des principes que l'Empire a coutume de
» ſuivre toutes les fois qu'il s'eſt agi de leur défenſe, &
» ſuivant leſquels il n'a pas même voulu ſe laiſſer charger
» de la défenſe du Royaume de Hongrie contre les Turcs,
» toute dangereuſe que fût cette guerre pour la Chrétienté,
» ni ſe laiſſer priver de la liberté de donner ſans con-
» trainte, tel ſecours qu'il jugeroit à propos.

» Pour ce qui eſt de la garantie de l'Empire à l'égard
» des Etats que ſa Majeſté Impériale poſſéde en Alle-
» magne, & du Royaume de Hongrie, qui confine à
» l'Archiduché d'Autriche, il plaira à ſa Majeſté Im-
» périale de ſe reſſouvenir, que les païs Allemans, ex-
» cepté ledit Royaume, ſont tellement *in nexu feudali*
» *Imperii*, depuis que la maiſon Archiducale en a ob-
» tenu la poſſeſſion, qu'en vertu des conſtitutions de
» l'Empire, ils ne ſont pas moins garantis contre toutes
» attaques, que les païs des Electeurs, Princes & Etats
» de l'Empire. De ſorte qu'on ne ſçauroit comprendre

» quelle plus grande sûreté pourroit être desirée, puis- AN. DE J. C. 1731.
» que celle-ci a toujours été regardée comme suffisante,
» & qu'on s'en est bien trouvé pendant plusieurs siécles.
» Ce que sa Majesté Impériale & ses augustes prédéces-
» seurs ont connu par expérience, les zèlés Etats de l'Em-
» pire ayant en tout tems, contre les attaques de toutes
» les Puissances étrangères, soutenu cette garantie de tou-
» tes leurs forces, & il n'y en auroit encore à l'heure
» qu'il est aucun qui ne connût assés son devoir pour sa-
» crifier son bien, ses Etats & sa vie, pour la défense de
» sa Majesté Impériale & de sa maison Archiducale, en
» cas qu'elle fût troublée dans la possession de ses Etats
» dans l'Empire. Outre cela, ses païs héréditaires en Al-
» lemagne se trouvent déja assés garantis par leur situation
» naturelle, n'ayant aucune attaque à appréhender, avant
» que l'Empire ne soit attaqué, & même avant qu'il ne soit
» réduit; par conséquent ils tirent toute leur sûreté d'eux-
» mêmes & de leur éloignement.

» Quant au Royaume de Hongrie, il se trouve par la
» grace de Dieu, & par la puissance & les soins de sa Ma-
» jesté Impériale, joints à la fidéle assistance de l'Empire,
» présentement en état de ne point craindre les Turcs,
» pourvu que sa Majesté Impériale continue à pourvoir les
» forteresses de tout le nécessaire. En cas que par la per-
» mission divine, la Porte voulût songer à quelque nou-
» velle entreprise, les Etats de l'Empire ne manqueroient
» certainement pas de contribuer aux frais de la défense,
» ayant déja depuis plus de deux siécles, fourni des som-
» mes immenses à sa Majesté Impériale & à ses augustes
» prédécesseurs en faveur dudit Royaume, sans qu'ils ayent
» eu la satisfaction, que la moindre partie de ces secours con-
» sidérables ait été employée au bien de l'Empire, ou que
» seulement on les leur ait demandés sérieusement; c'est
» de quoi les actes de l'Empire font foi.

» Comme donc les Etats de l'Empire ont tant de fois
» témoigné leur bonne volonté pour sauver le Royaume de
» Hongrie, en se chargeant de contributions si considé-
» rables, & en fournissant fidélement des secours d'argent-

A N. DE J. C. 1731.

» & de troupes, on ne ſçauroit trouver injuſte, qu'en con-
» ſidération que ledit Royaume n'a aucune connexion avec
» l'Empire ni avec la Nation Allemande, & que tout ce
» qu'on a fait pour le délivrer d'entre les mains de ſes
» ennemis, n'a été qu'un effet de bonne volonté, il ſoit
» par reconnoiſſance uni & incorporé à l'Empire : propo-
» ſition à quoi ſa Majeſté Impériale n'a jamais voulu en-
» tendre, toute juſte & fondée qu'elle ſoit en elle-même.
» C'eſtpourquoi on ne ſçauroit trouver qu'étrange & très-
» préjudiciable, que dans le tems que par l'aſſiſtance incon-
» teſtable de l'Empire, ce Royaume a été mis dans le meil-
» leur état de défenſe où il a jamais été, & ou ſelon toute
» apparence il pourra ſe maintenir, on demande encore à
» préſent une garantie perpétuelle & générale de tous les
» Etats de l'Empire ; & que pour récompenſe des témoi-
» gnages réels qu'ils ont donnés de leurs bonnes intentions,
» on leur veuille faire un devoir de ce qu'ils ont fait juſ-
» qu'ici librement & ſans contrainte, en les obligeant de
» s'épuiſer eux-mêmes & leurs ſujets, dans la ſeule vue
» de procurer une ſûreté ſuperflue, à un ſucceſſeur futur
» & juſqu'ici inconnu, & à ſes héritiers qui poſſéderont un
» jour ce Royaume avec tous les autres païs qui appartien-
» nent actuellement à la maiſon d'Autriche, & de le ren-
» dre tranquille & ſans inquiétude, en chargeant par cette
» garantie perpétuelle, l'Empire avec ſes Electeurs, Prin-
» ces & Etats, de tout le fardeau, & en les expoſant à
» tout le danger, ſans conſidérer de quelle manière ce
» ſucceſſeur parviendra à la ſucceſſion, ni comment il s'ac-
» quittera de ſa Régence.

» La ſincérité Allemande a juſqu'ici eu la réputation
» de ne s'être jamais démentie, & tout ce qui a été géné-
» ralement promis, a auſſi été éxécuté de bonne foi & in-
» violablement. Mais poſé que les Etats de l'Empire vou-
» luſſent tenir à preſent & à l'avenir la promeſſe donnée
» par cette garantie, en fourniſſant les ſecours perpétuels,
» *contra quoscumque*, & entretenant pour cet effet le
» nombre néceſſaire de troupes, ne devroit-on pas en
» même-tems laiſſer à leurs conſidérations, comment ils

répondront

» répondront devant la poſtérité, d'une manière conforme
» aux devoirs dont chaque état eſt obligé de s'acquitter
» envers l'Empire, ſi elle les accuſe de s'être déſiſtés ſans
» aucune néceſſité urgente, des principes fondamentaux du
» Corps Germanique, établis avec tant de prudence, &
» d'une manière ſi ſacrée par leurs ancêtres; d'avoir changé
» en ſervitude, la liberté acquiſe par l'effuſion de tant de
» ſang, & d'avoir conſenti inconſidérément à ſa diminu-
» tion & à ſa deſtruction ? D'autant plus qu'il eſt clair
» comme le jour, que le bien & la tranquillité de l'Em-
» pire, de même que l'équilibre de l'Europe, peuvent être
» conſervés également ſans cette garantie perpétuelle, ſi
» dangereuſe & ſi onéreuſe. N'ont-ils pas été maintenus
» de tout tems juſqu'à preſent, & ne le ſeroient-ils pas
» à l'avenir bien plus aiſément ſans cette nouveauté ? Car,
» pour parler en bon patriote, il eſt sûr que le païs que
» ſa Majeſté Impériale poſſéde actuellement, ne ſçauroit
» ſeul continuer l'équilibre de l'Europe, mais bien con-
» joinrement avec l'Empire.

» Il n'eſt pas moins inconteſtable, que le bien & la tran-
» quillité de l'Empire ſont ſi étroitement liés avec les païs
» conſidérables que ſa Majeſté Impériale y poſſéde, que
» pour répondre au ſecond motif contenu dans le décret de
» commiſſion, cette liaiſon qui ſubſiſte entre leſdits païs &
» l'Empire, ne laiſſe pas lieu de douter que ce dernier
» n'aſſiſte fidélement un Etat ſi puiſſant, toutes les fois qu'il
» ſera attaqué.

» Sa Majeſté Impériale ſçait par expérience, auſſi-bien
» que ſes auguſtes prédéceſſeurs, comme il a déja été allé-
» gué ci-deſſus, que la sûreté & la tranquillité commune,
» tant de l'Empereur que de l'Empire, conſiſtent princi-
» palement & inconteſtablement dans leurs forces unies;
» ce qui ne diminue en rien la puiſſance de la maiſon Ar-
» chiducale, & ne l'empêche nullement de continuer,
» avec la garantie des Puiſſances étrangères, appuyée ſur
» le ſiſtême intérieur de l'Empire en faveur d'un ſi puiſ-
» ſant Etat, à ſervir de boulevart à la Chrétienté, & à
» défendre conjointement la liberté de l'Europe, & prin-

AN. DE J. C. 1731.

AN. DE J. C. 1731.

» cipalement la patrie ſi chère à ſa Majeſté Impériale, » contre toutes les attaques & entrepriſes ennemies.

» Pour ce qui eſt du troiſiéme motif, on veut bien » croire de la part de l'Empire, que ſa Majeſté Impériale, » en demandant la garantie de ſes Royaumes & païs, auſſi» bien que de l'ordre de ſucceſſion qu'elle a établi, ne » ſe propoſe aucun aggrandiſſement de ſa maiſon Archi» ducale: mais on laiſſe-là ce qui y eſt ajouté, Que cette » garantie devroit rencontrer d'autant moins de difficulté, » puiſque cet ordre de ſucceſſion étoit fondé depuis quel» ques ſiécles ſur des priviléges & des prérogatives no» toires, & ſur des pactes de ſucceſſion faits & obtenus du » ſçu de l'Empire. Car à la réſerve de ce qu'on en trouve » pour & contre dans des livres imprimés, l'Empire au» roit de la peine à ſe reſſouvenir des prétendus priviléges » acquis de ſon ſçu, n'en ayant été queſtion que lorſque » l'Evêque de Bamberg les révoquoit en doute dans la » Chambre Impériale, & depuis auſſi dans la Diète de » Ratiſbonne en 1654. *in causa executionis* de ſes biens » & terres dans le Duché de Carinthie. La même queſtion » fut auſſi agitée par les deux Evêchés de Trente & de » Brixen, où, à la vérité, la Diète laiſſa ces priviléges dans » leur valeur, ſuppoſant que l'auguſte maiſon les avoit ac» quis, *legitimo modo*, qu'ils ne porteroient point préjudice » à d'autres Etats de l'Empire qui pourroient avoir de » pareils priviléges, & qu'ils avoient été mis, *ad obſervan» tiam & uſum, &c.*

Le député de l'Electeur de Bavière réduiſit enſuite la queſtion à ſavoir, ſi la garantie demandée étoit néceſſaire, utile & convenable au Corps Germanique, & ſi l'on pouvoit concilier l'intérêt de l'Empire avec la demande faite par ſa Majeſté Impériale. Après avoir fait voir les ſuites fâcheuſes qui pouvoient naître de la garantie de la Pragmatique, il conclut que ſon Alteſſe Electorale de Bavière ne voyoit encore aucun motif qui pût l'obliger à l'approuver. Les Miniſtres des Electeurs de Saxe & du Palatinat firent les mêmes repréſentations. La garantie de la Pragmatique fut conteſtée pendant quelques mois. Enfin le

Les Etats de l'Empire accordent à l'Empereur la garantie qu'il demandoit.

plus grand nombre des ſuffrages s'étant réuni l'onziéme de janvier 1732. ils dreſſérent un acte par lequel ils promettoient, au nom du Corps Germanique, de garantir l'ordre de ſucceſſion établi par l'Empereur dans la maiſon d'Autriche.

Les Electeurs de Saxe, de Bavière & du Palatinat font leurs proteſtations.

Les Miniſtres des Electeurs de Saxe, de Bavière & du Palatinat proteſtérent contre cet acte, & ſortirent enſuite de Ratiſbonne. Leur proteſtation n'empêcha point le Prince de Furſtemberg, principal Commiſſaire de l'Empereur à la Diète, de porter à la Dictature un décret Impérial de commiſſion, par lequel l'Empereur approuvoit avec beaucoup de reconnoiſſance, la réſolution que les Etats avoient priſe à la pluralité des ſuffrages. La Cour de Vienne attribua à l'Electeur de Mayence le ſuccès de cette affaire. Charles VI. l'en fit remercier par le Comte de Kuffſtein, un de ſes Miniſtres Plénipotentiaires.

Mort de l'Electeur de Mayence.

Ce fut le dernier ſervice que l'Archevêque de Mayence rendit à la maiſon d'Autriche. Ce Prélat mourut à Breſlau, dont il étoit Evêque, le dix-huitiéme d'avril de l'année 1732. dans ſa ſoixante & huitiéme année. Il étoit fils de Philippe-Guillaume, Electeur Palatin, & d'Eliſabeth-Amélie, fille de Georges, Landgrave de Heſſe-Darmſtadt. Il avoit été élu Evêque de Breſlau le trentiéme de janvier 1686. & deux ans après, l'Empereur lui avoit donné le Gouvernement de la Siléſie. L'onziéme d'avril 1729. il ſuccéda à Lothaire-François, Comte de Schomborn, dans l'Electorat de Mayence, & il eut pour ſucceſſeur à cette dignité de l'Empire, le Baron Philippe-Charles d'Els, Chanoine & Grand-Chantre de l'Egliſe Métropolitaine.

Différend entre l'Empereur & le Duc de Meckelbourg.

L'Empereur, quoique peu ſatisfait de la proteſtation des trois Electeurs, s'appliqua néanmoins à les ménager, ne pouvant les avoir pour amis. Il craignoit d'en faire des ennemis de ſa maiſon, & qu'ils ne ſe mêlaſſent des affaires du Duc de Meckelbourg, auquel il avoit ôté l'adminiſtration de ſes Etats. Pour entendre le démêlé de ce Prince, qui duroit depuis 1715. il eſt à propos de remonter juſqu'à cette année.

AN. DE J. C. 1732.

La Nobleſſe du Mecxelbourg ſoutient ſes immunités contre les prétentions du Duc.

Le Duc Charles-Léopold avoit fait mettre en priſon trois Conſuls de Roſtock & quelques Sénateurs, pour avoir éxigé des impôts ſans ſa permiſſion. Le Sénat, offenſé de ce procédé, en appella au Conſeil Aulique, prétendant avoir droit d'impoſer des tributs ſur la bourgeoiſie, & de jouir de la haute, moyenne & baſſe juriſdiction. Le Duc de ſon côté, ſoutenoit que la Nobleſſe étoit obligée de payer le contingent auquel le Duché étoit taxé par l'Empire. La Nobleſſe vouloit au contraire que le Duc prît cette taxe ſur les revenus de ſon domaine. Elle repréſentoit qu'il ne pouvoit forcer les Etats à contribuer aux frais de l'Empire, que l'excédent de cent mois Romains, & qu'elle s'en tenoit au recès donné ſur ce point par l'Empereur le ſecond jour de juin 1702. L'eſpérance que les Seigneurs avoient d'être ſoutenus dans leurs prétentions, leur fit demander le rétabliſſement de leurs priviléges, & en particulier l'éxemtion des gabelles, les frontières de la chaſſe, les immunités des villes Anſéatiques, pour celle de Roſtock, & le droit de délibérer lorſqu'il s'agiroit de lever dans le Duché au-delà de cent vingt mille joachins chaque année.

Faber. t. 28. 29. 34. &c. *Struv pet.* 10. *ſect.* 3. p. 4094. &c. *Lunig. Fort. II. contin.* p. 601.

Le Duc de Mecxelbourg s'aſſure de Roſtock.

Il paroît que la Nobleſſe croyoit être en droit de faire revivre toutes ſes prérogatives, & le Duc, comme Seigneur, croyoit avoir le droit de s'y oppoſer. Pour s'aſſurer de la ville de Roſtock, il y fit entrer une forte garniſon, & ordonna d'en réparer les fortifications, & de la munir de toutes ſortes de proviſions, en cas que la bourgeoiſie voulût entreprendre ſur ſon autorité.

Kom. Chronic. 1719. p. 9. *Lettres hiſtor.* Mai 1718. p. 533. &c.

Le Roi de Pruſſe, la Régence de Hanover & le Duc de Wolfembutel, ſe donnérent de grands mouvemens pour accommoder ce démêlé; leurs ſoins furent inutiles. Les deux partis envoyérent des mémoires à Vienne & à Ratiſbonne, pour y ſoutenir chacun leurs droits. Le Duc prétendoit que les priviléges que ſes ancêtres avoient accordés à la Nobleſſe, portoient un trop grand préjudice à ſon autorité pour les lui confirmer; qu'ils étoient de pures graces qu'il pouvoit révoquer, ſans faire de tort à la juſtice qu'il devoit à ſes ſujets.

La Nobleſſe diſoit au contraire qu'elle avoit acheté ſes prérogatives, en prodiguant ſes biens & ſa vie pour la défenſe du Meckelbourg & de l'Empire ; qu'en ſoutenant ſes prérogatives, elle ne s'étoit point écartée du reſpect qu'elle devoit à ſon Souverain, & que n'ayant pu obtenir de lui la juſtice qu'elle en eſpéroit, elle implotoit la protection de la Diète & de ſa Majeſté Impériale, pour être maintenue dans ſes priviléges. AN. DE J. C. 1732.

L'Empereur confirme la Nobleſſe dans ſes immunités.

L'Empeteur, après avoir fait éxaminer ces mémoires, défendit au Duc de troublet la Nobleſſe dans la jouiſſance de ſes priviléges. Il lui ordonna de rétablir l'ancienne maniète d'adminiſtrer la juſtice, de ſupprimer les changemens qu'il y avoit fairs, d'abroget le tribunal qu'il avoit érigé à Swérin (a), & de tetirer de la fortereſſe de Domitz la Chancellerie, en la tenvoyant à Roſtock, ſon ſiége naturel.

Le Duc refuſe de ſe ſoumettre à ce jugement.

Le Duc refuſa de ſe ſoumettre aux ordres de l'Empereur. Il ptétendoit : Que ce Prince n'avoit aucune inſpection ſur la juriſdiction territoriale du Meckelbourg : Qu'il ne pouvoit en aucun cas le troubler dans l'éxercice de ſon autotiré : Que le Duc de Meckelbourg devoit jouir de cet avantage, avec d'autant plus de raiſon que ſes prédéceſſeurs avoient autrefois gouverné leurs Etats avec une autorité abſolue : Que s'étant incorporés à l'Empire ſous le régne de Charles IV. ils l'avoient fait ſans aucune néceſſité, & qu'Albert I. de Meckelbourg, avoit été déclaré alors Prince de l'Empire, en reconnoiſſance des ſervices qu'il avoit rendus à l'Empereur dans la guette contte les Anglois.

L'Empereur établit des Commiſſaires pour gouverner le Duché.

L'infléxibilité du Duc contraignit l'Empereur de l'accabler du poids de ſon autorité. Sa Majeſté Impériale établit une commiſſion à Roſtock pour gouverner le Duché, & nomma le Roi d'Angleterre Electeur de Hanover, & le Duc de Brunſwic-Wolfembutel, pout faire adminiſ-

(a) Cette Principauté appartenoit à la maiſon de Meckelbourg, depuis la paix de Weſtphalie en 1648. Le Duc Frédéric-Adolphe ayant cédé Wiſmar à la Suéde, on lui accorda les Evêchés de Swérin & de Ratzebourg comme fiefs immédiats & héréditaires, avec le droit d'y éteindre les prébendes par le décès des Chanoines.

An. de J. C. 1732.

tret la juſtice, & fournir les troupes d'éxécution. La commiſſion Impériale ne fit qu'irriter le Duc de Meckelbourg. Il voulut anéantir l'autorité des Commiſſaires, troubla la forme du gouvernement, par ſes armes & par ſes édits, & commit même pluſieurs cruautés, dont il fut accuſé à la Diète de Ratiſbonne au mois de juin 1729.

La commiſſion ayant ceſſé de droit, par la mort du Roi d'Angleterre, arrivée le vingt-deuxiéme de juin 1727. l'Empereur remit à déclarer ſes intentions juſqu'au onziéme de mai 1728. Par un décret du Conſeil Aulique, il fut réglé que la commiſſion étoit finie. L'Empereur en conſéquence, ordonna que les troupes d'éxécution évacueroient le païs de Meckelbourg, & que Chriſtiern-Louis, frère du Duc Charles-Léopold, en auroit l'adminiſtration proviſionnelle. Chriſtiern eut d'abord quelque peine à l'accepter. Il croyoit que le pouvoir qu'on lui donnoit étoit trop limité; d'ailleurs il voyoit peu de ſûreté à ſe déclarer contre ſon frère. Celui-ci avoit conſervé la forteresſe de Domitz avec le château de Swérin, & il avoit mis les peuples dans ſes intérêts, en joignant ſes plaintes aux leurs, contre les excès commis par les troupes d'éxécution.

La première difficulté ayant été levée, il en ſurvint deux autres qu'il ne fut pas facile d'accommoder. La Nobleſſe ſe plaignit de ce que, dans le décret du Conſeil Aulique, on n'avoit pas aſſés ménagé ſes intérêts; & les Princes Commiſſaires déclarérent, qu'ils ne retireroient leurs troupes que lorſqu'ils auroient obtenu des ſûretés convenables pour le payement des ſommes qui leur étoient dûes. En même-tems, le Duc de Wolfembutel fit voir que l'acte d'adminiſtration proviſionnelle étoit contraire aux droits des Princes & des Etats de l'Empire, parcequ'un des articles portoit en termes exprès, que les peuples de Meckelbourg ne ſeroient obligés à rendre aucun devoir à leur Souverain tant que l'adminiſtration dureroit.

Le Duc de Meckelbourg revient dans ſes Etats.

Le Duc Charles-Léopold étoit alors à Dantzic. Informé de ces difficultés, il crut l'occaſion favorable de rentrer dans ſes Etats, & d'en reprendre le gouvernement

ſans ſe ſoumettre au décret Impérial. Les peuples, rebutés d'une liberté tumultueuſe, & qui les expoſoit aux excès des troupes d'éxécurion, ſe diſpoſérent à recevoir leur Souverain. Ils montrérent d'autant plus de joie de ſon retour, qu'il les aſſura que dans peu de tems il ſeroit en état de les ſoulager. AN. DE J. C. 1732.

L'Empereur charge la Régence de Hanover & le Duc de Wolfembutel de l'adminiſtration du Duché.

Dès que le Duc Charles fut arrivé à Swérin, la plupart des Seigneurs ſe retirérent dans leurs terres, pour y attendre la réſolution de l'Empereur. Ce Prince adreſſa un reſcrit à la Régence de Hanover & au Duc de Brunſwic-Wolfembutel. Il leur recommandoit d'aſſurer le repos des peuples, de la Nobleſſe & du Duc Chriſtiern, leur enjoignant de prendre des meſures ſi ſages, que le Duc Charles n'eût aucun ſujet de s'en plaindre, & de l'informer de celles qu'ils auroient priſes. En conſéquence, la commiſſion ſubdéléguée de Roſtock changea la diſpoſition des troupes. Les garniſons de Sternberg & de Buzou furent envoyées à Criwits, à Neuſtadt, à Gadebush & dans les villages. On laiſſa un détachement de dragons aux environs de Swérin, le reſte fut logé dans les autres villes, où on leur fournit les fourages aux dépens des domaines du Duché. En même-tems on déſarma les bourgeois de Sternberg, de Neuſtadt, de Grabow & de Gadebush, & on établit des bureaux où les particuliers que leurs affaires obligeoient d'aller à Swérin devoient prendre des paſſeports, qu'on ne leur donnoit qu'après avoir été inſtruit de la néceſſité de les leur accorder.

La Cour de Vienne eſpéroit que le Duc Charles-Léopold ſe ſoumettroit aux ordres de l'Empereur. Quelques Seigneurs qui reſtoient attachés à ſon parti lui repréſentérent, que cette démarche étoit également néceſſaire à ſon repos & à celui de ſes ſujets; mais le Duc s'opiniâtrant à ne vouloir écouter aucun accommodement, Chriſtiern-Louis, ſon frère, fut chargé de l'adminiſtration du Duché. On lui permit de lever des troupes pour la ſûreté du pais de Meckelbourg; on lui aſſigna un fonds pour leur entretien, & celles de Hanover & de Wolfem-

An. de J. C. 1732 1733.

butel furent congédiées, à la réſerve de quatre cents cavaliers & de deux cents fantaſſins.

Mort du Roi de Pologne.

Preſque toute l'Europe jouiſſoit d'une parfaite tranquillité, lorſque la mort de Frédéric-Auguſte II. Roi de Pologne & Electeur de Saxe, fut l'occaſion d'une guerre, qui mit en combuſtion l'Allemagne, l'Italie & la Pologne. Ce Prince mourut à Warſovie le premier de février 1733. âgé de ſoixante & deux ans, huit mois & dix-neuf jours, étant né le douziéme de mai 1670. Il étoit fils de Jean-Georges III. Duc & Electeur de Saxe, & d'Anne-Sophie, fille de Frédéric III. Roi de Danemarck. Il avoit épouſé le dixiéme de janvier 1693. Chriſtine-Eberhardine de Brandebourg-Bareith, morte le cinquiéme de ſeptembre 1727.

Auguſte étoit monté ſur le trône de Pologne en 1697. Les Etats de ce Royaume lui avoient fait promettre qu'il feroit revenir à la Couronne les Provinces qu'on lui avoit enlevées. Il crut que ce ſerment l'autoriſoit à s'allier avec la Ruſſie & le Danemarck contre la Suéde, parceque celle-ci poſſédoit alors la Livonie, qui en 1555. s'étoit miſe ſous la protection des Polonois. Cette alliance fut pour ce Prince une ſource inépuiſable de guerres & de malheurs. Le Monarque Danois ayant été contraint de s'en détacher au mois d'août 1700. Charles XII. employa le reſte de cette année & la ſuivante, à chaſſer de la Livonie & de la Curlande les Saxons & les Moſcovites. Au mois de mai 1702. il entra en Pologne, plein de reſſentiment contre Auguſte, & quatre ans après environ, il l'obligea de renoncer au trône, pour le céder à Staniſlas Lecſinski, fils du Grand-Tréſorier de la Couronne. (a) Quoique le trône eût été déclaré vacant le quatorziéme de février 1704. cependant le traité de paix qui contraignoit Auguſte à y renoncer, ne fut conclu que le quatorziéme de ſeptembre 1706. La bataille de Pultowa, donnée le huitiéme de juillet 1709. mit fin aux rapides progrès du Roi de Suéde. Charles perdit en un jour, les fruits de

(a) Staniſlas Lecſinski fut élu Roi de Pologne le douziéme de juillet 1704. & couronné à Warſovie le quatriéme d'octobre 1705.

neuf

neuf années de travaux & d'un grand nombre de combats. Le Roi Staniſlas fut obligé d'abandonner la Pologne, & Auguſte remonta ſur le trône, après avoir fait publier un mémoire, dans lequel il déduiſoit les raiſons qui le dégageoient des traités qu'il avoit conclus avec le Roi de Suéde. Ce retour de fortune fut ſouvent mêlé d'inquiétudes & de chagrins. AN. DE J. C. 1733.

Le ſéjour des Moſcovites en Pologne, où ils vécurent pendant pluſieurs années comme en païs de conquête, dérangea les ſages projets qu'Auguſte avoit formés d'y établir la police & le commerce. Il eut le chagrin de voir le Czar, non-ſeulement s'approprier la Livonie entière, mais encore vouloir diſpoſer en Souverain de la Curlande : entrepriſe que le Moſcovite n'auroit pas même conçue, ſi les Polonois euſſent agi de concert avec leur Souverain. Mais l'indépendance dans laquelle ils vivoient, la diſcorde qui entretenoit leurs factions, & le peu de confiance qu'ils avoient dans leur Roi, furent autant de conjonctures dont le Czar ſçut profiter pour ſe faire craindre & obtenir ce qu'il demandoit. Auguſte fit tous ſes efforts pour unir les Seigneurs entr'eux & ſe les attacher. Il donna des charges & des dignités aux Polonois qui lui étoient oppoſés ; mais les Grands qu'il avoit faits & qu'il ne pouvoit défaire, teſtoient ſouvent ſes ennemis au lieu de devenir ſes créatures.

Ce Prince avoit preſque toujours ſenti le peu d'avantage qu'il y avoit d'être Roi de Pologne. A peine fut-il élu que les Seigneurs de ce Royaume appréhendérent ſon autorité, & qu'ils lui oppoſérent leurs cabales. Ceux qui étoient attachés à ſa Cour, devinrent l'objet de la haine du reſte de la Nobleſſe. Comme la Pologne fut pendant ſon régne agitée par des factions, on voyoit rarement l'unanimité dans les Diètes, chaque parti formoit des confédérations, dans leſquelles on décidoit à la pluralité des voix. On mettoit à la tête des réſolutions le nom du Roi, quoique ſouvent elles fuſſent priſes contre ſon conſentement & contre ſes intérêts. *Hiſt. de la guerre de Bohême.* l. 1. p. 3. &c.

Tant d'indépendance dans des vaſſaux, une autorité ſi

An. de J. C. 1733.

bornée & ſi ſouvent contredire dans un Souverain, ſi peu d'union entre les Seigneurs Polonois, déplaiſoient extrêmement à Auguſte. Il aſpiroit à une autorité plus abſolue. Prévoyant que ſi l'Empereur Charles VI. mouroit ſans enfans mâles, ſa mort donneroit lieu à quelques Princes de faire valoir leurs prétentions, il tourna ſes vues de ce côté-là, & prit des meſures pour acquérir quelque partie de la riche ſucceſſion de ce Prince. Par ce moyen il eſpéroit aggrandir ſes Etats, & acquérir une plus grande puiſſance, qui le mettroit en état d'abaiſſer celle de la République Polonoiſe, & de conſerver cette Couronne dans ſa maiſon. Pour faire réuſſir ſon projet, il entretint une étroite amitié avec les Rois de France & de Pruſſe, & il ſe joignit aux Electeurs de Cologne, de Bavière & Palatin, pour engager la Diète de Ratiſbonne à refuſer à l'Empereur la garantie qu'il demandoit pour ſa *Pragmatique-Sanction.*

L'Electeur de Saxe accepte la garantie de la Pragmatique-Sanction.

Hiſt. des Rois de Pologne. t. 3. p. 408. &c. & t. 4 p. 2. &c.

Cette conduite ne pouvoit manquer de déplaire à la maiſon d'Autriche. Après la mort d'Auguſte II. ſa Majeſté Impériale ſuppoſant que le nouvel Electeur de Saxe ſuivroit la même politique, fit aſſembler un corps de troupes dans la Siléſie, pour ſe venger du dernier Roi de Pologne en traverſant l'élection de ſon fils. Cependant elle lui offrit ſon ſecours & celui des alliés, s'il vouloit ſigner la garantie de la Pragmatique-Sanction. Son Alteſſe Electorale avoit des vues bien différentes de celles du Roi ſon père, au ſujet du gouvernement de la Pologne. Elle accepta la garantie que l'Empereur Charles VI. lui demandoit, & ſe mit ſur les rangs pour diſputer la Couronne.

Aſſemblée pour l'élection d'un Roi de Pologne.

Théodore Porocki, Archevêque de Gneſne & Primat du Royaume, avoit déja expédié les univerſaux aux Diétines, pour y délibérer ſur les qualités du Souverain qu'on devoit élire. On y réſolut de ne choiſir qu'un Seigneur de la Nation, afin que ſe trouvant ſans domaine étranger, ſans Etats & ſans troupes, il en fût moins puiſſant, & qu'il n'eût d'autre autorité que celle qu'on voudroit bien lui laiſſer. Les Seigneurs prirent la même réſolution, dans la Diète de convocation indiquée pour le mois d'avril.

Les ſéances durérent juſqu'au vingt-troiſiéme de mai, que l'aſſemblée ſe changea en confédération. AN. DE J. C. 1733.

Par ce réglement on avoit en vue de donner l'excluſion à l'Electeur de Saxe. La plupart des Palatinats & des diſtricts ſe propoſoient de faire tomber l'élection ſur le Roi Staniſlas Lecſinski, beau-père du Roi de France. La ferme réſolution qu'ils en avoient priſe fut troublée par les Ruſſiens, dont un corps s'aſſembla dans la Curlande, & un autre du côté de Smolensko. Pluſieurs Palatins propoſent d'élire Staniſlas.

La Czarine fit déclarer, que ſon intention étoit de maintenir la tranquillité dans la Pologne; qu'elle n'avoit en vue que de s'oppoſer aux meſures que l'on prenoit en faveur du Roi Staniſlas, & de ſoutenir les traités que ſes prédéceſſeurs avoient faits avec la République, qui avoit promis de ne jamais penſer à ce Prince, lorſqu'elle feroit l'élection d'un Souverain. L'Empereur & la Czarine s'y oppoſent.

L'Empereur, agiſſant de concert avec la Czarine, proteſta qu'il ne donneroit aucune atteinte à la liberté des Polonois, & qu'il demandoit ſeulement que l'on donnât l'excluſion au Roi Staniſlas. Il déclara que ſi l'on perſiſtoit à vouloir élire ce Prince, il ne pourroit s'empêcher de regarder cette élection comme une rupture que la République feroit avec la maiſon d'Autriche.

Les Polonois étoient alors d'autant plus à plaindre, qu'ils commençoient à ſe diviſer en factions oppoſées. Le Vaivode Sapiéha & le Prince Lubomirski, ſe plaignirent que dans la dernière convocation, on avoit géné la liberté des ſuffrages, & quelques Evêques écrivitent à Rome, pour être relevés du ſerment qu'ils avoient fait. Le Prince Wieſnowieski, s'appuyant de ce prétexte, ſe déclara ouvertement pour l'Electeur de Saxe. Il aſſuroit qu'en mettant ce Prince ſur le trône, on ne dérogeroit point aux conſtitutions du Royaume, ni même à la confédération de la dernière Diète, puiſqu'on prouvoit que l'Electeur deſcendoit de Jagellon, Grand Duc de Lithuanie, & premier Roi Chrétien de Pologne. Le Prince Wieſnowieski ſe déclare pour l'Electeur de Saxe.

L'Empereur, pour appuyer les raiſons du Prince Wieſnowieski, fit aſſembler une armée en Bohème, dans la plaine

AN. DE J. C. 1733.

de Pilſen, & ordonna aux troupes qui étoient dans le voiſinage d'Oppelen, de former un camp près de Glogaw, entre Zerbaw & Gralirz. Ce rems de criſe n'empêcha pas l'ouverture de la Diète d'élection. Elle ſe fit le vingt-cinquiéme d'août 1733. L'aſſemblée fut très-nombreuſe, & tout ſe paſſa aſſés tranquillement dans les premières ſéances. Mais la nouvelle de l'entrée des Ruſſiens dans le Royaume troubla les eſprits. Le Prince Wieſnowieski, le Palatin de Cracovie & l'Evêque de Poſnanie, quittérent le champ de l'élection. Leur départ cauſa plus d'embarras aux autres Seigneurs, que l'entrée de l'armée étrangère dans le Royaume.

Aſſemblée pour l'élection.

Cependant la crainte de voir les obſtacles s'augmenter détermina les Palatins à preſſer l'élection. Elle ſe fit le douziéme de ſeptembre. Le Primat ayant recueilli les ſuffrages, ils ſe trouvérent preſque tous favorables au Roi Staniſlas. Il y eut quelques diſtricts qui parurent s'écarter du ſentiment général ; mais ceux-ci déclarérent enſuite, qu'ils conſentoient à l'élection de ce Prince. En même-tems, le Primat dépêcha des députés, pour inviter tous les Seigneurs abſens à ſe rendre au champ de l'élection. Leur nombre s'étoit augmenté par la retraite des Palatins d'Inowladiſlaw, de Culm & de Kzernikow. Les députés n'ayant pu leur perſuader de revenir à la Diète, la Nobleſſe demanda avec inſtance que l'on publiât ſolennellement l'élection. Le Primat y conſentit, & le Grand-Maréchal du Royaume proclama le Séréniſſime STANISLAS I. Roi de Pologne & Grand Duc de Lithuanie.

Staniſlas eſt élu Roi de Pologne.

Ce Prince étoit arrivé à Warſovie le neuviéme de ſeptembre. Le Primat & les Seigneurs vinrent lui rendre leurs hommages. Il les reçut tous avec cet air de franchiſe & de douceur, qui donne plus de poids aux paroles que l'éloquence même. Ils lui laiſſérent la liberté de fixer le jour de ſon couronnement ; mais la marche des Ruſſiens qui s'avançoient à Warſovie, ne permit pas de régler cet article. Le Roi n'étant pas en état de s'oppoſer à ſes ennemis, il en ſortit le vingt-deuxiéme de ſeptembre, & ſe rendit à Dantzic, où il arriva le deuxiéme d'octobre.

Il reçoit le ſerment des Seigneurs Polonois.

AN. DE J. C. 1733.

Frédéric-Auguſte eſt élu Roi de Pologne.

Cependant les Seigneurs du parti oppoſé s'aſſemblérent dans la plaine de Prague, où ils formérent un *Szopa*, dans l'endroit où Henri de Valois, Duc d'Anjou, avoit été élu en 1573. Le Prince Lubomirski, en haranguant la Diète, dit que l'élection de Staniſlas Lecſinski étant contraire aux loix & aux conſtitutions du Royaume, il falloit procéder à une nouvelle; & conſerver les droits & les prérogatives de la Nation. Ce diſcours fini, on élut Maréchal des Nonces le Comte Poninski. Enſuite Hoſius, Evêque de Poſnanie, déclara à haute voix, que chacun pouvoit dire ſon avis ſur celui qu'il vouloit élire Roi. Le Prince Lubomirski fit auſſi-tôt retentir le nom du Roi Auguſte. L'aſſemblée ayant applaudi à ce choix, l'Evêque de Poſnanie proclama FREDERIC-AUGUSTE III. Roi de Pologne & Grand-Duc de Lithuanie. Cette nouvelle élection ſe fit le cinquiéme d'octobre.

Les deux Princes élus avoient les qualités requiſes pour régner. Staniſlas, doux, inſinuant & libéral, s'étoit autrefois fait aimer des Polonois; ſes diſgraces & ſon abſence n'avoient point diminué cette affection. Sous le régne d'Auguſte II. il fut peut-être le ſeul qui conſerva en Pologne des amis, dans un tems où l'on ne connoiſſoit de liaiſons que celles de l'intérêt. Devenu beau-père de ſa Majeſté très-Chrétienne, il profita d'une alliance ſi auguſte & ſi ineſpérée, pour entretenir ſes liaiſons en Pologne, en augmenter le nombre par ſon crédit auprès du Roi de France, & enchaîner à ſon ſervice la plupart des Seigneurs Polonois par des eſpérances magnifiques. Tant d'avantages auroient conſervé la Pologne au Roi Staniſlas, s'il n'eût pas eu pour concurrent l'Electeur de Saxe.

Auguſte III. avoit les qualités perſonnelles du Roi Staniſlas. A portée de les faire voir, il eut auſſi le talent de les faire eſtimer. Les Polonois avoient admiré à Dreſde la bonté de ſon cœur, ſa généroſité & ſa conſtance dans ſes attachemens. Le Prince, par ſes manières polies & par ſes bienfaits, s'étoit fait des courtiſans parmi les Seigneurs. Ces Républicains ſi fiers & ſi libres, profitérent de ſes bonnes graces & s'étudiérent à lui plaire.

AN. DE J. C. 1733.

Auguſte y fut ſenſible. Cependant il préféroit le mérite qui ſe rapportoit à l'Etat, à celui qu'on acquéroit par l'attachement à ſa perſonne ; & dans ſes entretiens, il ne parloit jamais de ce qui lui étoit dû, mais de ce que le Roi devoit à la République. Il tint cette conduite dès qu'il fut élevé ſur le trône, & il l'obſerve encore aujourd'hui. Par cette ſage politique, il a diſſipé les factions qui diviſoient les Seigneurs, il s'eſt attaché la Nobleſſe, & la Pologne ſous ſon gouvernement, jouit d'une tranquillité dont les cabales l'avoient privée depuis quelques ſiécles.

La France déclare la guerre à l'Empire.

Mais avant de procurer cet avantage aux Polonois, il fut obligé de diſputer le trône au Roi Staniſlas, dont le droit étoit appuyé ſur le plus grand nombre des ſuffrages. L'Empereur s'étoit déclaré contre ce Prince, & avoit fait défiler des troupes vers la Pologne. Cette démarche, jointe à l'entrée des Ruſſiens dans Warſovie, fut regardée par la France comme un acte d'hoſtilité, commis contre la République, & contre le Roi Staniſlas dont ſa Majeſté très-Chrétienne ſoutenoit les intérêts. La guerre fut déclarée à l'Empereur. On commença les premières hoſtilités par le ſiége du fort de Kell, qui fut pris le vingt-deuxiéme d'octobre.

Les Hollandois ſignent un traité de neutralité.

Maſſuet hiſt. de la guerre & des négociat. t. 1. part. 1.

En même-tems le Roi de France fit déclarer à l'Archiducheſſe Marie-Eliſabeth, qu'il n'avoit aucune intention d'attaquer les Pais-Bas dont elle étoit Gouvernante. Il donna les mêmes aſſurances aux Etats-Généraux, avec leſquels il conclut un traité de neutralité, à condition qu'ils ne ſe mêleroient point des affaires de Pologne.

Traité entre le Roi de France & le Roi de Sardaigne.

L'Empereur, quoique délivré de la crainte de voir la guerre dans les Pais-Bas, ſe trouvoit encore dans une fâcheuſe conjoncture. Les François ſe préparoient à paſſer les Alpes. Charles VI. étoit d'autant moins en état de s'oppoſer à leur entrepriſe, que le Roi de Sardaigne venoit de négocier avec ſa Majeſté très-Chrétienne, une alliance défenſive & offenſive contre la maiſon d'Autriche. Ce traité fut négocié avec tant de ſecret, qu'aucun Miniſtre étranger n'en eut connoiſſance que lorſque la Cour de Turin le rendit public. Le Comte de Daun,

Gouverneur du Milanès, en fut allarmé. Il dépêcha à Vienne pour demander un promt ſecours, augmenta la garniſon du château de Milan, fit renforcer celles de Novarre, de Picighitone, de Tortone & de Mantoue, & abandonna la plupart des autres places qui ne pouvoient faire une longue réſiſtance. An. de J. C. 1733.

Les armées combinées ſoumettent toutes les villes du Milanès.

Toutes ces meſures ne purent arrêter les progrès des alliés. La jonction de leurs troupes ſe fit à Offenga, entre Mortara & Verceil. Le Roi de Sardaigne, Généraliſſime de l'armée, prit Vigévano vers la fin d'octobre. Novarre & Tortone furent inveſties par les Généraux Corail & de la Pérouſe. Pavie ouvrit ſes portes au vainqueur, & Milan lui envoya ſes clefs. Le Roi de Sardaigne ſe rendit dans cette dernière ville, le ſixiéme de novembre, & le Maréchal de Villars y arriva quelque-tems après.

Le ſiége de la citadelle de cette ville ayant été réſolu, le Comte de Coigni en fit le blocus avec dix mille hommes. Le Roi de Sardaigne partit alors de Milan, pour aller aſſiéger Picighitone ſur l'Adda. Dès qu'il fut arrivé devant cette place, il envoya un trompette au Commandant, pour le ſommer de ſe rendre. On lui promettoit des conditions honorables, s'il ſe ſoumettoit avant que l'artillerie fût en état de tirer. L'officier fit réponſe, qu'il ſçavoit le cas que le Roi faiſoit de la bravoure & de la fidélité, & que ce motif l'engageoit à bien défendre la ville que l'Empereur lui avoit confiée.

Sur ces entrefaites, le Maréchal de Villars arriva au camp. Il eut avec le Roi de Sardaigne une longue conférence, où l'on délibéra ſur les préparatifs du ſiége. La nuit du dix-ſeptiéme au dix-huitiéme de novembre, la tranchée fut ouverte devant Gerra d'Adda, fauxbourg de Picighitone. Les attaques & les défenſes ſe firent avec beaucoup de vigueur. Enfin, le huitiéme de décembre la place fut livrée aux aſſiégeans. Cette conquête fut bientôt ſuivie de celle du château de Crémone, de Sabionnette & de Bozolo. La plupart des villes ſe rendoient à la diſcrétion du vainqueur. C'étoit un voyage plutôt qu'une campagne militaire, qui fut néanmoins retardé par la

An. de J. C. 1733-1734.

réſiſtance du château de Milan, dont les alliés s'emparérent le trentiéme de décembre.

Il ne reſtoit plus à l'Empereur dans le Milanès, que Novarre, Fuentes, Tortone, & le fort d'Arona ſur le lac Majeur. Novarre ſe ſoumit après quatre jours de tranchée ouverte. On y trouva quarante-quatre piéces de canon, trois cents milliers de poudre, & quantité d'autres munitions. Fuentes & le fort d'Arona ne firent preſque pas de réſiſtance. Dans la crainte que les Impériaux ne priſſent poſte à Guaſtalla, les François s'emparérent de cette Principauté, après avoir fait voir au Duc la néceſſité où ils ſe trouvoient de s'aſſurer de ſes Etats. Tortone, bloquée depuis quelque-tems, ſe rendit à l'approche du Marquis de Maillebois. On fit enſuite le ſiége de la citadelle; il dura ſept jours, & la priſe de cette place acheva la réduction entière du Milanès.

Raiſons qui ont porté le Roi de Sardaigne à rompre avec l'Empereur.

Vers la fin de l'année précédente, le Roi de Sardaigne avoit publié un manifeſte, dans lequel il expoſoit les motifs de ſa rupture avec ſa Majeſté Impériale. Il commençoit par reprocher à l'Empereur les meſures qu'il avoit priſes pour fermer le chemin du trône de Pologne au Roi Staniſlas, & paſſoit enſuite aux injuſtices qu'il prétendoit avoir reçues de la Cour de Vienne. Il ſe plaignoit de l'inéxécution du traité de 1703. conclu entre Léopold & le feu Duc de Savoye; des affronts que l'on avoit faits aux Miniſtres du Roi ſon père, tant à Vienne qu'à Ratiſbonne, lorſqu'après la diſſolution de la ligue en 1713. la pluralité des ſuffrages avoit décerné à ce Prince le Royaume de Sicile. Il rappelloit la réſolution que Charles VI. avoit priſe, de le réduire au rang des ſimples vaſſaux & feudataires de l'Empire; d'admettre au Conſeil Aulique les appels des ſujets de la Maiſon de Savoye; de lui diſputer les diſtinctions dont elle étoit en poſſeſſion depuis un tems immémorial; de lui refuſer les titres appartenans au Montferrat, & de limiter la liberté abſolue de fortifier ſes places, que le droit naturel & les traités lui avoient accordée.

Journal hiſt. Janvier 1734. p. 49. &c.

Le Roi de Sardaigne, après avoir expoſé tous ces ſujets de plaintes, continuoit ainſi. « La Cour de Vienne, attentive

» tive aux occaſions de choquer celle de Turin par les en- » droits les plus ſenſibles, a choiſi le moment que les Elé- » nipotentiaires du Roi de Sardaigne alloient prêter hom- » mage de cette partie de ſes Etats qui relévent de l'Em- » pire, pour introduire une étrange nouveauté, & une » odieuſe diſtinction, contre l'uſage établi & récemment » pratiqué envers les Rois d'Angleterre, de Danemarck » & de Suéde. Sur les vives proteſtations faites à ce ſujet » par les Miniſtres du Roi de Sardaigne, elle a prétendu » réparer l'offenſe, par quelques excuſes privées & échap- » pées par occaſion à un officier de l'Empereur, dont il a » refuſé de donner acte. An. de J. C. 1734.

» Le Roi de Sardaigne ajoutoit: Qu'en qualité de Sou- » verain indépendant, il étoit diſpenſé d'autoriſer par des » éxemples les meſures qu'il étoit contraint de prendre con- » tre l'Empereur: Qu'en ſe conſidérant comme Prince de » l'Empire, il en avoit d'illuſtres à ſuivre, & qu'il ſçauroit » s'y conformer, en conſervant une union indiſſoluble avec » le Corps Germanique, & une parfaite amitié avec ſes » dignes membres, dont il ſe faiſoit gloire d'être du » nombre. »

L'Empereur demande à la Diéte des ſecours contre la France.

Le miniſtère de Vienne ne fit point de réponſe directe à ce mémoire; mais l'Empereur entreprit de juſtifier ſa conduite, dans un reſcrit & dans un décret de commiſſion qu'il fit expédier au Prince de Furſtemberg, Préſident de la Diéte, pour être communiqués à l'aſſemblée. Dans le reſcrit, ſa Majeſté Impériale ſe plaignoit des hoſtilités que le Duc de Savoye & le Roi de France éxerçoient dans le Duché de Milan. Il ordonnoit à ſon principal Commiſſaire, de repréſenter à la Diéte le danger auquel l'Empire étoit expoſé, & d'engager les Etats à délibérer ſans délai, ſur les contingens que chacun devoit fournir pour faire une vigoureuſe réſiſtance.

Il ſe plaint de la conduite que le Roi de France avoit tenue pour l'élection du Roi de Pologne.

Dans le décret de commiſſion, l'Empereur faiſoit un détail de tout ce qui s'étoit paſſé dans le Royaume de Pologne au ſujet de l'élection d'un Roi. On y reprochoit à la France d'avoir depuis long-tems pris des meſures pour obliger la République à élire le Roi Staniſlas, & d'avoir

An. de J. C. 1734.

gêné la liberté des ſuffrages dans la Diète de convocation. On prétendoit, Que cette conduite avoit engagé pluſieurs Seigneurs de Pologne, à recourir à l'Empereur & au Czar, comme garans de la liberté Polonoiſe : Que ce motif auroit pu déterminer leurs Majeſtés à l'éxécution des garanties ; mais qu'elles avoient voulu auparavant remontrer au Primat, les ſuites fâcheuſes auſquelles il expoſoit la Pologne, s'il écouroit les offres de la France : Que ce Prélat, au lieu de faire attention à ces remontrances, avoit prodigué les termes les plus offençans contre les Puiſſances voiſines, dans ſes univerſaux adreſſés aux Diètines de rélation : Que ſes partiſans avoient porté leur excès juſqu'à outrager le caractère ſacré des Miniſtres publics : Que le Palatin de Kiovie, ſon frère, s'étoit laiſſé aller juſqu'à entreprendre des hoſtilités contre les Palais des Miniſtres de Ruſſie & de Saxe, & à ôrer à ces Miniſtres & à celui de ſa Majeſté Impériale, toute communication avec les Polonois qui leur étoient contraires ; & qu'ils auroient porté la violence encore plus loin, ſi la crainte des armes Ruſſiennes n'avoit eu la force de ſuſpendre l'animoſité du Palatin de Kiovie.

Maſſuet hiſt. de la dernière guerre, &c. t. 1. p. 73. &c.

Après avoir ainſi expoſé l'Etat des affaires de Pologne, ſa Majeſté Impériale ajoutoit : Que ſe repoſant ſur la juſtice de ſa cauſe, elle eſpéroit que les Electeurs, les Princes & les Etats de l'Empire, l'aſſiſteroient de leurs conſeils, & qu'ils prendroient une réſolution ferme, efficace & unanime pour aſſurer le ſalut commun de l'Empire dans une conjoncture ſi fâcheuſe.

La Cour de Vienne fit encore publier une ſorte de manifeſte, par lequel elle répondit aux motifs que la France avoit allégués en déclarant la guerre à l'Empereur. Nous ne nous arrêterons pas à donner le précis de cette piéce, parcequ'elle différe peu pour le fonds, de ce qui eſt contenu dans le décret de commiſſion. Nous remarquerons ſeulement, qu'on ne négligeoit rien dans cet écrit, pour tâcher d'intéreſſer le Corps Germanique dans cette querelle, en repréſentant à tous ſes membres que l'aggreſſion de la France ne leur laiſſoit pas la liberté de choiſir

la neutralité ou la guerre. Les inſtances réitérées de la maiſon d'Autriche auprès des Princes & Etats de l'Empire, jettérent la plupart d'entr'eux dans un terrible embarras. On craignoit, & avec raiſon, que ſi l'Empire ſe déterminoit à prendre parti contre ſa Majeſté très-Chrétienne, ceux qui avoient été obligés de fournir des proviſions à l'armée de France ſur le Rhin, ne fuſſent pas payés comme cette Cour s'y étoit engagée. AN. DE J. C. 1734.

L'Empereur tâche de faire entrer les Etats de l'Empire dans la guerre contre la France.

Cependant la Cour de Vienne preſſoit la Diète de délibérer ſur le décret que l'Empereur lui avoit adreſſé. Le dix-neuviéme de février, le Prince de Furſtemberg repréſenta à l'aſſemblée, que la France avoit rompu la paix de Bade, en attaquant le fort de Kell dont elle s'étoit ſaiſie: Qu'elle avoit éxigé des contributions dans l'Empire, & enlevé, de concert avec la Cour de Sardaigne, le Duché de Milan, fief dépendant de l'Empire: Qu'il étoit donc néceſſaire, en ſe conformant aux intentions de ſa Majeſté Impériale, de repouſſer la force par la force, & de déclarer la France & ſes alliés ennemis de l'Empire, ſans écouter les propoſitions que l'on pourroit faire d'obſerver une éxacte neutralité.

Pluſieurs Electeurs refuſent d'y entrer.

Les Electeurs de Bavière & de Cologne, le Comte Palatin, & quelques autres Princes, ne regardoient point la guerre de l'Empire contre la France comme une entrepriſe avantageuſe au Corps Germanique. Leurs Miniſtres en firent voir à la Diète les ſuites fâcheuſes, & déclarérent que leurs maîtres étoient réſolus de n'y prendre aucune part.

» Cette guerre, *dirent-ils*, n'ayant d'autre motif que » l'élection d'un Roi de Pologne, cette affaire eſt étran» gère à l'Empire, qui n'a aucun engagement ſpécial avec » cette République. Il eſt vrai que l'on trouve des pactes » faits avec la maiſon Archiducale de l'Empereur; qu'ils » ont commencé du tems de l'Archiduc Albert & du Roi » Caſimir; que Léopold les a confirmés, & qu'ils ont » pour objet la défenſe mutuelle de leurs Etats & la ſû» reté du commerce; mais ce n'eſt point en qualité d'Em» pereurs, ni du conſentement de l'Empire, que les Prin-

AN. DE J. C. 1734.

» ces de la maiſon d'Autriche ont contracté ces alliances ; » ils ne les ont faites que pour leur intérêt particulier ; & » le Corps Germanique qui n'a eu aucune part aux traités, » n'en doit pas auſſi prendre à leur éxécution. »

Le Miniſtre de Bavière ajouta, Que conformément aux traités de Weſtphalie, on devoit, avant de prendre les armes, tenter les voies d'accommodement : Que cela s'étoit pratiqué par l'Empire en 1673. Qu'on pouvoit de cette manière terminer à l'amiable le démêlé des prétendans au trône de Pologne ; & qu'en cas que cette propoſition ne fût point acceptée, l'Electeur ſon maître perſiſtoit à croire que dans la conjoncture préſente, il n'étoit pas avantageux à l'Empire de déclarer la guerre à la France ; puiſque cette Couronne offroit de reſtituer le fort de Kell, & de réparer le dommage que ſes troupes avoient commis en deçà du Rhin.

Ce diſcours fit impreſſion ſur pluſieurs membres de la Diète. Le Bavarois ſe flattoit de traîner les délibérations en longueur, & d'empêcher même qu'on y prît aucune réſolution ſur la déclaration de la guerre ; mais le Prince de Furſtemberg, Miniſtre habile & inſinuant, ſçut ſi bien gagner la plupart des députés, que le recès de l'aſſemblée fut favorable à la maiſon d'Autriche. On convint, à la pluralité de ſix voix contre trois, dans le Collége Electoral, & de cinquante-ſept contre douze, dans le Collége des Princes, de prendre une réſolution vigoureuſe contre les entrepriſes de la France en lui déclarant la guerre.

La Diète déclare la guerre à la France.

Oppoſition de pluſieurs Electeurs.

Les députés de Bavière, de Cologne & du Comte Palatin, firent contre cet acte une proteſtation, qu'ils appuyérent de réfléxions pour en faire ſentir la néceſſité. Si leur oppoſition ne put ſuſpendre la déclaration de la guerre de la part du Corps Germanique, elle empêcha du moins qu'on mît ſi-tôt en délibération le nombre des mois Romains que chaque Cercle devoit fournir.

L'Empereur confirme la réſolution de la Diète.

Le Comte de Kuffſtein ayant été chargé d'une copie du réſultat de l'Empire, ſe rendit d'abord à Vienne pour le communiquer à l'Empereur. Ce réſultat ne manqua pas d'être approuvé & confirmé par ſa Majeſté Impériale, &

fut enſuite renvoyé à Ratiſbonne, avec les articles dreſſés en conſéquence, ſur leſquels la Diète devoit délibérer. AN. DE J. C. 1734.

La réſolution de la Diète étonna la Cour de France ſans l'allarmer. On y avoit eſpéré que le Corps Germanique accepteroit les offres que ſa Majeſté très-Chrétienne lui avoit faites, de vivre en paix avec l'Empire, & on s'étoit perſuadé qu'ayant égard à ſes intérêts, il obſerveroit une éxacte neutralité. Ce moyen auroit mis les Princes Allemans à couvert de toute inſulte, & leur auroit épargné des frais immenſes auſquels quelques-uns d'entr'eux ſe ſont vu pluſieurs fois expoſés pour la défenſe de l'Empereur. D'un autre côté, la France n'auroit pas eu lieu de ſe dédommager de la plus grande partie des dépenſes que ſon armée fut obligée de faire en Allemagne. Au lieu de payer comptant tout ce qu'elle achetoit ſur les terres de l'Empire, elle trouvoit un grand avantage dans les contributions qu'elle y établiſſoit, & qu'elle éxigeoit avec rigueur. Raiſons qui auroient dû engager l'Empire à garder la neutralité.

Ce furent en partie les motifs que les Miniſtres de Bavière, de Cologne & du Comte Palatin avoient allégués pour engager l'Empire à ne faire aucune démarche contre la France & ſes alliés. Mais on n'eut aucun égard à leurs raiſons, & la déclaration de guerre fut publiée dans les Provinces d'Allemagne. Cependant les délibérations de la Diète au ſujet des meſures que le Corps Germanique devoit prendre pour ſecourir l'Empereur, étoient ſouvent interrompues par des demandes que pluſieurs Etats lui faiſoient. Le Cercle de Bavière ſouhaitoit qu'on le dédommageât des pertes que la marche des troupes Impériales lui avoit déja cauſées : les Magiſtrats de Cologne, & les autres villes de l'Empire les plus expoſées aux courſes de l'ennemi, repréſentétent l'impoſſibilité où ils étoient de payer la taxe qu'on vouloit leur impoſer : tous les députés de la Diète éxigeoient qu'on diminuât leur contingent ; le tems ſe perdoit à demander & à haranguer en public. Cependant Charles VI. avoit beſoin d'un prompt & puiſſant ſecours ; & il le preſſoit avec d'autant plus d'ardeur, que l'Eſpagne venoit de lui déclarer la guerre.

AN. DE J. C. 1734.

Le Roi d'Eſpagne déclare la guerre à l'Empereur.

Cete démarche ſurprit la Cour de Vienne, qui ne s'étoit pas attendue que Philippe V. en viendroit à une rupture ouverte. Depuis long-tems ce Prince faiſoit des préparatifs de guerre ; mais on n'avoit pu encore pénétrer ſon véritable objet. Dans le manifeſte qu'il eut ſoin de rendre public pour juſtifier ſa démarche, il alléguoit d'abord les étranges procédés du miniſtère de Vienne envers les Polonois, & paſſoit enſuite à d'autres griefs.

Il repréſentoit, Qu'après la mort d'Antoine, Duc de Parme, l'Empereur s'étoit emparé des Etats de ce Prince, oubliant qu'il en avoit promis l'inveſtiture à Dom Carlos, Infant d'Eſpagne : Que pour colorer cette injuſtice, on avoit engagé la Ducheſſe Douairière de Parme à laiſſer publier qu'elle étoit enceinte : Que cette fauſſeté ayant été bientôt découverte, la Cour de Vienne, obligée de l'avouer, avoit facilité par cet aveu l'éxécution du traité fait avec le Roi de la Grande-Bretagne, pour mettre Dom Carlos poſſeſſion des Duchés de Parme & de Plaiſance.

L'auteur de ce mémoire continuoit ainſi : « Les bons » offices de ſa Majeſté Britannique ayant porté le Roi » Catholique à accepter un accommodement à l'amiable » touchant la poſſeſſion des Etats de l'Infant, il fut arrêté » qu'on introduiroit ſix mille Eſpagnols en Toſcane ; l'Em» pereur conſentit à l'éxécution de ce traité, & en donna » même la ratification. Cependant il refuſa encore une fois » l'acte de la poſſeſſion, ſur le prétexte de faire précéder » une déclaration à laquelle on n'avoit jamais penſé ; il » menaça même de chaſſer de la Toſcane les ſix mille » Eſpagnols qui ne faiſoient que d'y arriver. Après avoir » laiſſé tomber cet injuſte projet, la Cour de Vienne s'em» para de quelques fiefs limitrophes du Duché de Milan, » qui dépendent de la Souveraineté de Parme, & défen» dit aux poſſeſſeurs de ces Seigneuries, de reconnoître d'au» tre Souverain que l'Empereur, comme Duc de Milan. » Alors on vit paroître deux reſcrits injurieux, dont l'un » condamnoit comme criminel le Grand-Duc de Toſcane, » pour avoir conſenti que l'Infant reçût en ſon nom l'hom» mage de ſes Etats ; & l'autre contre l'Infant, en ſuppo-

» ſant qu'il s'étoit indûment arrogé le titre de *Grand-*
» *Prince*, quoique cette qualité eût été admiſe ſans oppo-
» ſition par la Cour de Vienne. AN. DE J. C. 1734.

» Malgré ces attentats, le Roi Catholique voulut em-
» ployer ſes juſtes raiſons avant la force de ſes armes, en
» confiant la réparation de tous ces griefs à la puiſſante
» interpoſition du Roi de la Grand-Bretagne. Mais l'Em-
» pereur éloigna toujours l'effet des bons offices de ſa Ma-
» jeſté Britannique, tant par la lenteur affectée de ſes Mi-
» niſtres, que par des réponſes ambigues, des propoſitions
» inadmiſſibles, & des expreſſions très-offençantes.

» Toute cette conduite aboutit à la formation d'un projet
» fait à Londres par le miniſtère d'Angleterre. Il fut en-
» voyé aux Cours de Vienne & d'Eſpagne. Sa Majeſté Ca-
» tholique le renvoya promtement à Londres, muni de ſa
» royale approbation. Après avoir attendu long-tems la
» réponſe de l'Empereur, on vit avec ſurpriſe arriver un
» courier chargé d'un contre-projet, qui n'étoit ni moins
» injurieux ni moins illuſoire que les précédens. L'Am-
» baſſadeur d'Eſpagne à Vienne, offenſé de ce procédé,
» déclara que la négociation étoit dès-lors entiérement
» rompue.

» Le Roi de la Grande-Bretagne voulut encore faire
» uſage du zèle & de l'activité de ſes Miniſtres, afin
» d'obtenir le conſentement du Roi Catholique pour un
» nouveau délai de trente jours; mais ce Prince réfléchiſ-
» ſant ſur tout ce qui s'étoit paſſé, prévit l'indécence & le
» préjudice qu'il y auroit à pouſſer plus loin ſa modéra-
» tion. Dans cette ſituation, le Roi Catholique ſentit qu'il
» ne pouvoit plus ſe diſpenſer de prendre une réſolution
» conforme à ſa gloire, & de joindre ſans délai ſes trou-
» pes à celles du Roi très-Chrétien, pour déclarer la guerre
» à l'Empereur, & ſe venger des outrages faits à ſon au-
» guſte maiſon. »

Réponſe de l'Empereur au manifeſte du Roi d'Eſpagne.

La Cour de Vienne oppoſa à cet écrit un manifeſte, où après s'être récriée ſur les expreſſions peu meſurées de celui de la Cour d'Eſpagne. Elle ajoute, Que la groſſeſſe de la Ducheſſe-Douairière étoit non ſeulement poſſi-

AN. DE J. C. 1734.

ble; mais qu'on avoit eu des marques ſenſibles qu'elle étoit vraiſemblable : Que le projet fait à Londres avoit été agréé par l'Empereur, long-tems avant que le Comte de Montijo eût déclaré qu'il rompoit toute négociation : Que les deux reſcrits injurieux dont parle le manifeſte étoient conçus en des termes plus meſurés que ceux du Duc de Bournonville : Que l'Empereur s'étoit entiérement conformé aux deſirs du Roi d'Angleterre : Que dans le tems qu'on étoit occupé à Vienne à fournir à ſa Majeſté Britannique les éclairciſſemens qu'elle demandoit ſur les griefs des Eſpagnols, le Miniſtre d'Eſpagne avoit rejetté le projet d'accommodement contenu dans le mémoire du Miniſtre Robinſon, lequel avoit été agréé de ſa Majeſté Impériale : Que la Cour de Vienne avoit envoyé au Comte de Kinski, un plein-pouvoir pour terminer tous ſes différends avec celle d'Eſpagne; mais que le procédé des troupes Eſpagnoles en Italie avoit rendu ces démarches inutiles : Qu'elles s'étoient emparées par force des fiefs de l'Empire, & de ceux même qui n'appartenoient pas à l'auguſte maiſon d'Autriche : Qu'enfin Dom Carlos s'étoit déclaré lui-même majeur & indépendant de qui que ce ſoit, & que ſans avoir égard aux loix de l'Empire, il avoit déterminé l'âge de majorité pour tous ſes ſucceſſeurs.

Deſcente des Eſpagnols en Italie.

Ce fut au mois de novembre 1733. que la flotte d'Eſpagne mit à la voile pour l'Italie. Le Comte de Montemar qui commandoit les troupes de débarquement, établit ſes quartiers dans le païs de Sienne, & s'empara de la Mirandole, de la Principauté de Piombino & du fort d'Aula. Dom Carlos qu'il attendoit, s'étant rendu à l'armée, les Eſpagnols entrérent dans le Royaume de Naples. Ils s'avancérent juſqu'à Averſa, où les députés des places voiſines vinrent complimenter l'Infant d'Eſpagne. Ce Prince fit ſon entrée dans Naples le dixiéme de mai 1734. après avoir réduit les châteaux de cette ville, & le quinziéme du même mois il fut proclamé Roi.

Dom Carlos eſt proclamé Roi de Naples.

Le vingt-cinquiéme, le Comte de Montemar, à la tête de dix mille hommes, força, en moins de trois heures, huit à neuf mille Impériaux retranchés près de Bitonto.

Cette

Cette victoire décida entiérement du sort des Royaumes de Naples & de Sicile, que l'Empereur perdit en une seule campagne, à la réserve de quatre ou cinq places. AN. DE J. C. 1734.

Affaires de Lombardie.

En Lombardie, il ne lui restoit de ville considérable que Mantoue. Le Comte de Merci, Général des troupes Impériales, ayant passé le Pô, fut à portée de tirer des provisions du Modénois. Il ne jouit pas long-tems de cet avantage. Le mauvais succès de la bataille de Parme où il fut tué, obligea les Impériaux d'abandonner les postes qu'ils occupoient entre le Pô & la Secchia. Les François s'emparérent de Modéne & de Reggio, & prirent des quartiers de rafraichissement dans les places de ces deux Duchés.

Le Comte de Konigseg, Général de l'armée Impériale, demeura dans l'inaction jusqu'au mois de septembre. Il passa la Secchia le quatorziéme, & le dix-neuviéme, il engagea la bataille de Guastalla, où ses troupes furent si maltraitées qu'elles furent contraintes de repasser le Pô.

Avantages des François en Allemagne.

En Allemagne; les François ayant à leur tête le Maréchal de Berwick, s'emparérent de Tréves, mirent cet Electorat à contribution, aussi bien qu'une partie de celui de Mayence, & le païs situé entre la Moselle, la Sarre & le Rhin. Le Comte de Belliſle fit le siége de Traërbach, à huit lieues au dessous de Tréves, & se rendit maître du château le second jour de mai.

Philipsbourg se rend aux François.

Le Prince Eugène qui commandoit sur le Rhin, occupa différens camps, qu'il fut obligé d'abandonner pour se retrancher dans celui de Heilbron. Par ces démarches, les François eurent la liberté de faire le siége de Philipsbourg. Cette place étoit munie d'une forte garnison, & avoit pour Commandant le Baron de Wurgenau, l'un des plus habiles officiers qu'eût l'Empereur pour la défense des places. La tranchée devant Philipsbourg fut ouverte au commencement de juin. Le Maréchal de Berwick ayant été tué d'un boulet de canon, le Marquis d'Asfeld eut la direction du siége. Le Prince Eugène se disposoit à forcer les François dans leurs lignes; mais lorsqu'il eut reconnu le danger de cette entreprise, il y renonça. La garni-

An. de J. C. 1734 1735.

ſon de Philipſbourg ſe rendit le dix-huitiéme de juillet. Pendant le reſte de la campagne, le Prince Eugène ſe tint ſur la défenſive, & ſe contenta d'obſerver les mouvemens des François.

Le Roi Staniſlas eſt obligé de ſortir de Dantzic où il s'étoit retiré.

Les armes de France & celles de leurs alliés n'eurent pas un heureux ſuccès dans le Nord. Le Roi Staniſlas s'étoit réfugié à Dantzic, une des plus fortes places de la Pruſſe Polonoiſe. L'honneur d'aſſiéger ce Prince, & l'eſpérance de le faire priſonnier, étoient des motifs ſi puiſſans, que les Moſcovites & les Saxons paſſérent par-deſſus les obſtacles qui devoient les détourner de faire le ſiége du fort de Wechſelmunde & de Dantzic. Trois régimens François qui venoient au ſecours, furent battus & faits priſonniers, & le fort capitula le vingt-troiſiéme de juin. Dantzic fut bombardée. La ville réduite aux dernières extrémités ne pouvant réſiſter long-tems, on conjura le Roi Staniſlas de ne plus reſter dans la place. Mais la retraite étoit devenue auſſi dangereuſe que le ſéjour de Dantzic; néanmoins ce Prince vint à bout d'échapper aux aſſiégeans, & la ville ſe rendit vers la fin de juin, après avoir fait une longue & vigoureuſe réſiſtance.

La priſe de Dantzic & la retraite du Roi Staniſlas, allarmérent les Seigneurs Polonois attachés au parti de ce Prince. La France, réſolue de le faire tenter en Pologne, augmenta ſes préparatifs de guerre, & l'Empereur redoubla ſes efforts pour ſoutenir Auguſte, & forcer les François à abandonner leur entrepriſe.

Mayence eſt fortifiée.

Comme le bruit s'étoit répandu qu'ils avoient deſſein de commencer la campagne par le ſiége de Mayence, ſa Majeſté Impériale fit remontrer à la Diète, la néceſſité de mettre cette place en état de faire une bonne défenſe, d'y ajouter de nouvelles fortifications, & d'en augmenter la garniſon. L'aſſemblée eut égard à ces repréſentations. Elle chargea un Ingénieur du Roi de Pruſſe de la direction des travaux. On fit entrer dans Mayence des munitions de guerre & des proviſions de bouche: douze mille cinq cents Impériaux y furent envoyés. Ainſi toutes ces troupes, jointes à quinze cents Autrichiens qui montoient

la garde dans Mayence, formétent une garniſon de quatorze mille hommes.

AN. DE J. C. 1735.

Ces meſures ne ſuffiſoient pas pour s'oppoſer aux autres entrepriſes que l'armée Françoiſe pouvoit former. L'Empereur manquoit d'argent, & pour en avoir il fallut ſonger aux moyens d'augmenter les finances de ce Prince. Dans cette vue, on retrancha une partie des penſions aſſignées ſur la caiſſe civile, & on établit de nouveaux impôts dans les païs héréditaires. On publia un édit pour l'établiſſement d'une capitation, & d'une taxe de dix pour cent ſur le produit des terres & du louage des maiſons. Sa Majeſté Impériale fit demander un don gratuit à la Nobleſſe de ſes Etats héréditaires. On expédia à la Chancellerie-Aulique des lettres circulaires aux Princes eccléſiaſtiques, aux Prélats & aux Abbés de l'Empire, pour les engager à faire un don gratuit à l'Empereur, chacun à proportion des revenus qu'il poſſédoit.

L'Empereur léve des ſubſides.

Le Corps de la Nobleſſe de l'Empire, fit à ſa Majeſté Impériale un don de trois cents mille florins. Les Etats de la Principauté de Siléſie lui accordérent un million trois cents trente-trois mille trois cents trente-trois florins pour le ſubſide ordinaire, & huit cents ſoixante & ſix mille ſix cents ſoixante & ſix florins pour l'extraordinaire; cent mille florins pour la Chambre des Finances, & trente mille hommes pour les fortifications. Outre les ſubſides ordinaires pour l'entretien de diverſes garniſons, ils accordérent auſſi quatre mille trois cents cinquante-deux hommes de recrues pour compléter les régimens de ſa Majeſté Impériale, huit cents ſoixante & dix chevaux de remonte pour les cuiraſſiers, & quatre cents-cinquante pour les dragons.

Comme ces ſubſides n'étoient pas encore ſuffiſans pour l'entretien des armées, ſa Majeſté Impériale fit négocier des emprunts dans les païs étrangers. La Hollande, l'Angleterre, le Portugal, la Suiſſe & Génes, qu'on appelloit alors les *anciens tréſoriers* de la maiſon d'Autriche, lui prêtérent des ſommes conſidérables. Ses coffres furent remplis en fort peu de tems, & les ſommes immenſes

Il fait des emprunts dans les païs étrangers.

AN. DE J. C. 1735.

que ce Prince avoit reçues, & d'autres qu'il attendoit l'auroient mis en état de pouſſer la guerre avec vigueur ſi le Corps Germanique l'eût ſecondé de tout ſon zèle

L'Empereur preſſe les Etats de l'Empire de fournir leur contingent.

L'Empire n'avoit fait l'année précédente que de foibles efforts. Charles, pour les ranimer, écrivit à l'Electeur de Mayence & à la Diète, Que les Etats en 1734. lui avoient promis trente mois Romains pour les opérations de la guerre: Qu'ils étoient convenus que le payement s'en feroit dans trois termes; mais qu'au lieu de ſatisfaire avec diligence à des engagemens ſi juſtes & ſi néceſſaires, pluſieurs Etats de l'Empire n'avoient encore fourni qu'une partie de ce contingent, & que d'autres, même des plus puiſſans Etats du Corps Germanique, n'en avoient rien payé: Qu'ils ſavoient néanmoins, que ſans ces ſecours d'argent & de troupes, il étoit impoſſible de conduire avec ſuccès une guerre entrepriſe pour la conſervation & la ſûreté de l'Empire: Que ſi on négligeoit davantage de payer ces trente mois Romains, on ſe trouveroit infailliblement dans l'impuiſſance d'arrêter les progrès d'un ennemi, lequel, attentif à toutes les conjonctures, ne manqueroit pas pour étendre ſes conquêtes de profiter de l'indolence du Corps Germanique.

L'Empereur informoit l'Electeur de Mayence: Que ces conſidérations, jointes à l'autorité Impériale, le déterminoient à l'exhorter, & même à lui enjoindre, ſelon les conſtitutions de l'Empire, de faire ſouvenir les membres du Cercle de Mayence, des engagemens qu'ils devoient remplir, & de procéder par voie d'exécution, contre ceux qui tarderoient encore à le faire: Qu'il ne pouvoit mieux les déterminer, qu'en leur donnant l'exemple, & en payant le premier ſa quote-part, afin de les engager par là à l'imiter.

Pluſieurs Etats de l'Empire demandent d'être déchargés de leur contingent.

Pluſieurs Etats firent de leur côté à l'Empereur, des demandes qui ne s'accordoient guères avec les repréſentations que ſa Majeſté Impériale ne ceſſoit de leur faire. Le Margrave de Bade-Dourlach deſiroit que ſon païs fût déclaré exemt de toutes charges pendant le reſte de la guerre, pour dédommager ſes ſujets des pertes qu'ils avoient

faites dans la dernière campagne. Le Cercle de Suabe fit auſſi communiquer à la Dictature, un écrit contenant un détail des torts que les armées amies & ennemies lui avoient faits. Il y repréſentoit, Que le dommage cauſé par les François aux Princes de Bade-Baden & de Dourlach, montoient à un million ſix cents quarante-trois mille neuf cents quatre-vingt trois mille florins : Que le voiſinage des deux armées ayant couté à la ville de Heilbron cent quatre-vingt deux mille ſix cents quatre-vingt quatre florins, demandoit que l'on déduisit cette ſomme ſur le contingent qu'elle devoit fournir à l'Empire. AN. DE J. C. 1735.

Les Régences de Gengembach, de Kintzigerthal, de Géwoltzegg, d'Offembourg, de Hammerſbach & de Zell, s'adreſſérent auſſi pour le même ſujet à la Diète. Elles repréſentérent l'impuiſſance où elles ſe trouvoient réduites, par les groſſes contributions qu'elles avoient été obligées de fournir à l'armée de France pendant ſon ſéjour dans l'Ortnaw. La Diète, accablée de tant de demandes, n'y eut aucun égard, & le refus qu'elle fit d'y ſatisfaire, aliéna de la maiſon d'Autriche la plupart des complaignans.

Les repreſentations que l'Electeur Palatin envoya à ſa Majeſté très-Chrétienne furent écoutées plus favorablement. Comme ſes Etats avoient beaucoup ſouffert de la marche des troupes Françoiſes, il fut réglé entre le premier Miniſtre de ce Prince, & le Maréchal Duc de Noailles, que la Cour de France payeroit à ſon Alteſſe la ſomme de deux millions de florins, & qu'elle fourniroit aux ſujets du Comte Palatin, des grains pour enſemencer les terres que la marche des troupes avoit empêché de cultiver. L'Electeur Palatin eſt indemniſé des torts que l'armée Françoiſe avoit faits ſur ſes terres.

Comme cet Electeur, & ceux de Cologne & de Bavière continuoient d'obſerver une éxacte neutralité, ils refuſérent toujours de fournir leur contingent, quelques inſtances qu'on leur eût faites juſqu'alors pour les porter à changer de réſolution. Les deux premiers prétextoient l'impuiſſance où ils étoient de pouvoir contribuer aux frais de la guerre. L'Electeur Palatin accuſoit les troupes Les Electeurs Palatin, de Cologne & de Bavière refuſent leur contingent.

AN. DE J. C. 1735.

Impériales d'avoir commis de grands déſordres dans ſes Etats ; celui de Cologne alléguoit que ſes ſujets ſe trouvoient entiérement épuiſés par les quartiers d'hyver ; & celui de Bavière croyoit avoir beſoin de toutes ſes troupes pour défendre ſes propres Etats.

L'Empereur lui fit faire de fortes repréſentations ſur les délais qu'il continuoit d'apporter, & lui demanda une réponſe poſitive. Le Baron de Mormann, Miniſtre de ce Prince, remit un mémoire de ſa part aux Miniſtres de l'Empereur. L'Electeur lui expoſoit ſes raiſons, fondées ſur différens griefs. Sa Majeſté Impériale y fit réponſe par un mémoire, & preſſa l'Electeur de déclarer poſitivement s'il vouloit fournir ſon contingent ou non.

L'Electeur écrivit, Qu'ayant promis de fournir ſon contingent de troupes à l'armée de l'Empire, immédiatement après la ſéparation des députés du Cercle de Bavière, il avoit en conſéquence de cette promeſſe fait aſſembler l'année précédente ce contingent, & fixé même le jour du départ de ſes troupes : Qu'il eſpéroit que ſa Majeſté Impériale voudroit bien ſe ſouvenir des raiſons qui l'avoient engagé à ſuſpendre leur marche pour ſa propre ſûreté & celle de ſes Etats : Que ſans faire mention de la ſéparation ordonnée par ſa Majeſté Impériale, des quote-parts des troupes de Saltzbourg & des autres Etats du Cercle de Bavière, on avoit bâti une redoute dans le Comté de Tirol ſur les frontières de ſes Etats, en ſe ſervant pour ſa conſtruction des bois qu'on avoit coupés ſur ſon territoire, où l'on avoit tiré une ligne à ſon inſçu, apparemment pour faciliter par là une irruption dans ſon Electorat : Que de plus, on avoit arrêté & ſaiſi à Francfort, par ordre du Comte de Kufſtein, Conſeiller privé de ſa Majeſté Impériale, les armes qu'il avoit fait acheter à Liége, ville dépendante de l'Empire ; & que quoique ces armes lui euſſent été rendues depuis, on ne lui avoit cependant jamais donné de ſatisfaction, ni à ce ſujet, ni par rapport à la ligne qui avoit été tirée ſur ſon territoire, quoiqu'il eût fait pour cela de fréquentes inſtances, & qu'il n'eût donné aucun ſujet de ſoupçonner ſa fidélité : Que d'ailleurs on

avoit ſurchargé de quartiers d'hyver les Etats de l'Archevêque de Cologne, ſon frère, & traité ce Prince d'une manière fort dure à divers égards : Qu'il étoit néanmoins perſuadé que ſa Majeſté Impériale n'avoit aucune part à ces mauvais traitemens : Que ſe confiant ſur ſa juſtice, il eſpéroit qu'elle donneroit des ordres pour détruire la ligne, & la redoute qu'on avoit élevée ſur les confins de l'Autriche & de la Bavière, ou que ſi elle les laiſſoit ſubſiſter, elle ne trouveroit pas mauvais que de ſon côté, il leur oppoſât une redoute & un retranchement pareil pour la ſûreté de ſes Etats : Qu'il ne tenoit qu'à l'Empereur de faire ceſſer la méfiance que la Cour de Vienne avoit conçue contre lui, depuis qu'il avoit refuſé de garantir la Pragmatique-Sanction : Que tant qu'on paroîtroit ſe défier de lui, il ne pouvoit affoiblir ſes forces, ni en laiſſer une partie à la diſpoſition de l'Empereur, ce qui devoit paroître d'autant moins étrange, qu'on n'éxigeoit d'autres Etats que fort peu de troupes, ſans les obliger à les ſoudoyer, quoiqu'ils ne fuſſent expoſés à aucun danger : Qu'il ſe flattoit qu'en conſidération des liens du ſang, auſſi étroits que ceux qui ſubſiſtoient entre les maiſons d'Autriche & de Bavière, ſa Majeſté voudroit bien lui fournir l'occaſion de faire revivre ces témoignages de fidélité & d'affection qui avoient ſi fort diſtingué ſes ancêtres envers ceux de ſa Majeſté Impériale, & faire ceſſer ſes marques de défiance, en ordonnant la deſtruction du retranchement & de la redoute que la Cour de Vienne avoit fait conſtruire : Qu'à ces conditions, il ſeroit toujours prêt d'envoyer ſon contingent à l'armée, en qualité de membre de l'Empire.

A N. DE J. C. 1735.

L'Empereur fit réponſe au Duc de Bavière, Que la maiſon d'Autriche n'avoit rien négligé pour lever les obſtacles qui retardoient la marche des troupes Bavaroiſes : Que les préparatifs de guerre qu'elle faiſoit dans le Tirol & l'Autriche, n'étoient pas comparables à ceux de l'Electeur : Qu'il ſembloit que les difficultés ſe ſuccédoient les unes aux autres ; & que ſon Alteſſe Electorale, au lieu de s'aſſurer de la ſincérité de l'affection dont ſa Ma-

An. de J. C. 1735.

jeſté Impériale lui avoit donné tant de preuves certaines & ſenſibles, les tournoit toutes en ſoupçons & en défiances contre la maiſon d'Autriche.

» Nous eſpérons, *ajoutoit l'Empereur*, que votre Alteſſe » ſera bien-tôt déſabuſée, par les marques de notre dilec- » tion que nous ne ceſſerons de lui donner, & qu'en qua- » lité de membre de l'Empire, elle ne différera plus de faire » marcher ſon contingent. Une défiance injurieuſe à notre » dignité, & une oppoſition conſtante à nos ordres, pour- » roient avoir des ſuites fâcheuſes pour votre Alteſſe. Au » lieu qu'une conduite plus ſoumiſe, & des intérêts plus » diſcrétement ménagés, rétabliroient la bonne intelli- » gence entre les maiſons d'Autriche & de Bavière, & » en augmenteroient la proſpérité. »

La conduite que tenoient les Electeurs de Bavière, de Cologne & Palatin, donna lieu à un écrit, dans lequel on leur prêtoit des vues contraires & préjudiciables au ſalut de l'Empire. On râchoit en même-tems d'inſinuer qu'ils méditoient des entrepriſes contre les Etats de la Confeſſion d'Augſbourg. Cet écrit ayant été brulé publiquement à Ratiſbonne, à la réquiſition de l'Electeur de Bavière, ſa Majeſté Impériale, offenſée de cette éxécution, adreſſa aux Magiſtrats de cette ville, un reſcrit conçu dans les termes les plus forts. Elle ordonnoit au Magiſtrat d'envoyer au Prince de Furſtemberg, ſon principal Commiſſaire à la Diète, une députation pour lui faire des excuſes à ce ſujet; de rayer des regîtres du Conſeil de Ville, le décret qui condamnoit cet écrit; de marquer à la marge, l'erreur commiſe en cette occaſion; & de ne rien entreprendre à l'avenir dans de ſemblables circonſtances, ſans en avoir préalablement donné part à la commiſſion Impériale, ou en avoir obtenu ſon approbation.

Préparatifs de l'Empereur pour ſoutenir la guerre.

Quoique ces différends donnaſſent beaucoup d'embarras à la Cour de Vienne, elle n'omettoit cependant rien de tout ce qui étoit néceſſaire pour pouſſer la guerre avec plus de vigueur que jamais. Les ordres furent expédiés de tous côtés pour redoubler les préparatifs qu'on devoit faire;

faire. Afin de ſuppléer aux contingens que quelques Etats de l'Empire ne pouvoient fournir, l'Empereur avoit dans ſes coffres vingt-huit millions de flotins. A l'égard de la levée des troupes, on avoit ordonné un dénombrement général des ſujets dans les Etats héréditaires. Il avoit été décidé, que dans chaque nombre de vingt-ſept familles, on prendroit un homme pour le ſervice. Par là on comptoit former pour le moins une augmentation de vingt-deux mille hommes. AN. DE J. C. 1735.

Charles VI. prenoit toutes ſortes de meſures pour former ſur le Rhin une puiſſante armée. Déja les troupes de Pruſſe, de Hanover, de Danemarck & de Heſſe, étoient en marche pour s'y rendre. Ces dernières furent augmentées cette année de quelques régimens. Les troupes de Pruſſe traînoient avec elles des pontons de cuivre de nouvelle invention, avec leſquels on pouvoit conſtruire un pont en très-peu de tems. Sa Majeſté Pruſſienne les envoya à l'armée Impériale, avec des ouvriers qui ſavoient les employer, afin qu'on pût s'en ſervir dans l'occaſion. Comme les Impériaux ſe flattoient que leur armée ſeroit plus forte que celle de France, ils ne manquérent pas de publier que l'on devoit s'attendre à quelqu'entrepriſe d'éclat de la part du Prince Eugène.

Les Impériaux inveſtiſſent Philipſbourg.

Il trouva ſur le Rhin près de cinquante mille hommes, que le Duc de Wirtemberg avoit déja fait camper entre Heildelberg & Bruchſal. Ces troupes s'étendoient juſqu'à la portée du canon de Philipſbourg, & pouvoient être raſſemblées en trois fois vingt-quatre heures. On crut d'abord que par cette diſpoſition les Impériaux avoient deſſein d'aſſiéger la forteresſe. Le bruit qui en courut augmenta encore davantage, lorſqu'on apprit que le Duc de Wirtemberg avoit fait détourner la petite rivière de Kirſloch qui paſſoit dans cette ville. Le nouveau cours qu'on avoit donné à cette rivière, cauſa une ſi grande diſette d'eau, que le Commandant fut obligé d'employer cinquante hommes tous les jours, pour faire apporter de l'eau du Rhin dans la ville. Comme les eaux de cette rivière étoient alors fort baſſes, les foſſés ſe trouvérent preſqu'à ſec. Le

An. de J. C. 1735.

Duc de Virtemberg fit auſſi détourner les ruiſſeaux qui arroſoient les environs de Philipſbourg. La garniſon ſe trouvoit au milieu des eaux ſans pouvoir s'en ſervir. L'inondation qui l'environnoit étoit éloignée d'une lieue de la place, & on ne pouvoit en approcher qu'en forçant les paſſages gardés par l'ennemi.

Le Maréchal de Coigni eſt chargé de commander l'armée Françoiſe.

Le Maréchal d'Aſfeld, accablé d'infirmités, s'étant démis du commandement de l'armée Françoiſe en Allemagne, ſa Majeſté l'avoit conféré au Maréchal de Coigni, qui avoit commandé l'année précédente en Lombardie. Ce Général arriva l'onziéme du mois de mai à Manheim. L'Electeur Palatin lui fit un accueil très-gracieux, en préſence de pluſieurs Officiers-Généraux de l'armée Impériale. Il les invita tous à dîner avec le Maréchal de Coigni. Il but à la ſanté de l'Empereur & du Roi de France, faiſant connoître par ce ſalut, qu'il vouloit obſerver une éxacte neutralité.

Le Comte de Belliſle léve des contributions.

Le Comte de Belliſle campoit alors avec vingt-cinq mille hommes aux environs de la Moſelle. Il y étoit occupé à recevoir les anciennes contributions, & à en faire payer de nouvelles. Après avoir maſqué Coblentz, il ſe mit à la tête de deux mille cavaliers qui avoient en croupe autant de grenadiers. On ſoupçonna qu'il vouloit aſſiéger cette place; mais la ſuite fit voir qu'il ne penſoit pas à cette entrepriſe. Il ſe contenta d'enlever vingt-deux Baillis des endroits où l'on refuſoit de payer les contributions qu'on leur demandoit. Ses troupes revinrent chargées de butin, & battirent un détachement de huſſards, dont environ cinquante furent faits priſonniers.

Divers mouvemens de l'armée Françoiſe.

Après cette expédition, le Comte de Belliſle vint camper aſſés près de Tréves. Le gros de l'armée Françoiſe, ſous les ordres du Maréchal de Coigni, fut aſſemblé dans le Spirbach, au nombre d'environ ſoixante mille hommes. Ce Général ayant laiſſé quelques troupes à Spire, à Worms & à Franckendal, fit marcher toute ſon armée du côté de Mayence. Elle fut ſuivie d'un train d'artillerie de quarante piéces de canon, & de mortiers à proportion. Ce mouvement fit croire que le deſſein des

François étoit d'aſſiéger Mayence, ou du moins d'en bombarder les fortifications. Le ſeptiéme de juin, les François firent à une demi-lieue de Mayence un grand fourage, dont le Sieur de Quadt, Lieutenant-Général, fut chargé. Il avoit ſous ſes ordres le Marquis de Maubourg, le Comte de Polaſtron, avec les Marquis de Curton & de Caſtelmoron, Maréchaux de camp. Quatre mille hommes d'infanterie, & trois mille ſix cents de cavalerie, furent commandés pour ce fourage. Ils formérent une chaîne dont la droite étoit appuyée ſur Zornheim, & la gauche ſur Mayence. Pendant ce fourage, qui fut très-abondant, les Impériaux firent ſortir de Mayence un détachement de deux cents hommes de cavalerie, pour ſoutenir cinquante huſſards poſtés derrière le village de Dexheim. Mais ayant été chargés par un détachement de huſſards François, ils prirent la fuite, après avoir perdu un de leurs officiers & quelques cavaliers.

AN. DE J. C. 1735.

Les François firent encore d'autres fourages avec aſſés de ſuccès. Les armées ennemies tranquilles dans leur camp, détachoient des partis qu'elles envoyoient pour mettre le païs à contribution. D'un autre côté, l'armée Impériale qui étoit campée à Bruchſal, s'aſſuroit les commodités & les avantages qu'elle pouvoit tirer du païs qui étoit derrière elle. Le Prince Eugène fit occuper les poſtes qui ſont entre Manheim & Mayence. On éleva le long du Rhin, des redoutes que l'on garnit de canon, & quatre régimens de cavalerie commandés par le Prince de Hohenzollern, eurent ordre de marcher vers Ulm.

Maſſuet t. 1. part. 2. de la guerre & des négociations. p. 135 &c.

Mémoires du tems à l'an 1735.

Ce détachement alloit à la rencontre des Ruſſiens qui venoient au ſecours de l'armée Impériale. Comme il étoit à craindre que les Etats d'Allemagne ne priſſent ombrage de leur entrée dans l'Empire, Charles VI. envoya un mémoire à la Diète, pour y expoſer les raiſons qui l'avoient déterminé à faire paſſer par l'Allemagne des troupes étrangères. Il avoit appréhendé que pluſieurs Princes ne fiſſent difficulté de leur accorder le paſſage ſur leurs terres; mais il fut agréablement ſurpris, lorſqu'il ſçut qu'elles n'avoient trouvé aucune oppoſition dans leur route.

L'Empereur reçoit un ſecours de Ruſſiens.

AN. DE J. C. 1735.

On ne douta plus que l'Empereur, après avoir reçu ce nouveau ſecours, ne fit les derniers efforts pour chaſſer les François des bords du Rhin. Le Prince Eugène ſachant qu'il approchoit, ſe diſpoſa à décamper de Bruchſal, qu'il occupoit depuis le commencement de la campagne. Il fit défiler vers le Mein une partie de ſes troupes, jetta deux ponts ſur le Nékre, l'un à Seckenheim & l'autre à Ladembourg, & le dix-ſeptiéme de ſeptembre il décampa de Bruchſal, où il laiſſa vingt mille hommes ſous les ordres du Duc d'Aremberg. L'armée vint occuper un camp entre Heidelberg & Manheim, & mit le Nékre entr'elle & les Ruſſiens.

Ce ſecours arriva trop tard pour faire quelqu'entrepriſe importante. Le Prince Eugène partit le cinquiéme d'octobre, pour ſe rendre à Vienne, & laiſſa le commandement de l'armée au Duc de Wirtemberg.

Différens mouvemens de l'armée Impériale & de celle de France.

On comptoit la campagne preſque finie, lorſqu'un corps de quarante mille Impériaux ſe mit en marche, ſous les ordres du Comte de Seckendorf. Ce Général ayant paſſé le Rhin à Mayence, s'avança vers Coblentz. Il s'approcha enſuite de Traërbach, où il jetta deux ponts ſur la Moſelle; une partie de la cavalerie paſſa cette rivière, & prit ſon poſte ſur le mont-Royal.

Le Comte de Belliſle, étonné de la marche de Seckendorf, s'avança juſqu'à Kaiſer-Lauter, pour obſerver les mouvemens de ce Général. Sur l'avis qu'il reçut que les Impériaux avoient pris de juſtes meſures pour traverſer la Moſelle, il écrivit au Maréchal de Coigni de lui envoyer un renfort. Le Maréchal détacha d'abord deux brigades de cavalerie qui furent ſuivies de ſix régimens, avec ordre de faire diligence pour joindre au plutôt le Comte de Belliſle. Sur ces entrefaites, ſeize bataillons François & neuf eſcadrons campés à Andel ſous les ordres du Comte d'Aubigné, arrivérent à Bouveren, à une lieue de Tréves, où elles formérent un camp. Vingt eſcadrons de dragons du corps du Comte de Belliſle, douze bataillons de Polaſtron, & quantité d'autres renforts, ſe joignirent à Bouveren.

Digitized by Google

Toutes ces troupes réunies enſemble ne pouvant taſſurer le Comte de Belliſle, le Maréchal de Coigni prit la réſolution d'aller lui-même à ſon ſecours. Après avoir évacué Worms, Franckendal, Lambsheim & Turkeim, il laiſſa à de Quadt environ quarante bataillons & quelque cavalerie pour garder les lignes du Spirebach, & marcha avec le reſte de l'armée vers Kaiſer-Laurer. Le dix-huitiéme d'octobre il arriva à Tréves, & le lendemain il ſe rendit au camp du Comte de Belliſle. Ils y concertérent enſemble les meſures qu'il falloit prendre pour éloigner de Tréves les Impériaux, dont les démarches tendoient à perſuader qu'ils avoient deſſein de s'emparer de cette ville. AN. DE J. C. 1735.

Le Comte de Seckendorf, poſté ſur les hauteurs de Hertzérode, éxaminoit les mouvemens des François. Les voyant marcher en ordre de bataille, il détacha ſes huſſards & ſes Illyriens pour attaquer leur avant-garde. L'action fut aſſés vive, il y eut du monde de tué de part & d'autre, & le détachement fut repouſſé. Le bruit courut alors que le Maréchal de Coigni avoit ordre du Roi de France de livrer bataille aux Impériaux. Il falloit paſſer la rivière de Salm pour les attaquer. Le Comte de Seckendorf, afin de n'être pas ſurpris, fit garder le pont de Rideric, envoya dans ce village vingt eſcadrons de ſon aile droite, & hâta la marche de ſon infanterie qui deſcendoit la montagne de Clauſen. Toute ſon armée étoit en mouvement, lorſque l'aile-droite des François ſe jetta dans Rideric. Ils attaquérent les Impériaux qui gardoient le pont, les repouſſérent, & ſe rendirent maîtres de ce poſte.

Le Maréchal de Coigni, dont l'infanterie n'étoit pas encore arrivée, n'ayant pu laiſſer au pont aſſés de troupes pour le garder, envoya dire au Marquis de Nangis d'y amener ſon détachement. Mais le Prince de Waldeck & le Général Diemar le prévinrent; ils reprirent le poſte après avoir obligé les François de l'abandonner. La nuit étant ſurvenue, les deux armées la paſſérent ſous les armes.

Une heure avant la pointe du jour, les François battirent la générale. Dès l'autore, leur infanterie s'avança ſur

An. de J. C. 1735.

trois colonnes juſqu'au village de Salm vers le centre des Impériaux. Le Comte de Seckendorf s'attendoit à voir ſuivre leur cavalerie. Il fut très-ſurpris de la voir défiler du côté de Tréves, & l'infanterie la ſuivre en bon ordre. Auſſi-tôt il détacha à leurs trouſſes ſes huſſards avec mille chevaux; mais ils ne purent enramer l'arrière-garde, & ils revinrent ſur leurs pas avec quelques traîneurs qu'ils avoient faits priſonniers.

Suite de la guerre en Italie.

La campagne d'Italie fut plus remarquable par ſes événemens que celle du Rhin. Les alliés ayant formé le deſſein d'aſſiéger Mantoue, firent des préparatifs extraordinaires. Pour rendre leur armée ſupérieure en nombre à celle des Impériaux, le Duc de Montemar reçut ordre de conduire du Royaume de Naples dans la Lombardie, un corps conſidérable de troupes Eſpagnoles. Ces troupes étoient diviſées en trois colonnes. Elles paſſérent ſur le territoire de Rome, traverſérent le Tibre à Monte-Rotondo, ſur des ponts que le Pape y avoit fait conſtruire, & joignirent le Duc de Montemar à Caſtel-Nuovo.

Les François & les Impériaux qui étoient en Lombardie, furent preſque toujours en haleine pendant l'hyver. Le Maréchal de Broglio & le Général Wallis mirent en pratique tout ce qu'ils avoient appris dans l'art militaire. Ils s'appliquérent à s'affamer, à ſe ſurprendre, & à gagner quelqu'avantage l'un ſur l'autre. Les François changérent deux ou trois fois leur quartier général; ils paſſérent de Crémone à Guaſtalla, de-là à Reggio, d'où ils retournérent à Crémone.

Diſpoſition du camp des Impériaux.

Les Impériaux occupoient le Séraglio, & la rive droite du Pô & de l'Oglio. Leurs huſſards faiſoient des courſes dans le Parmeſan & juſque dans le Milanès, d'où ils tiroient des contributions. D'un autre côté, le Maréchal de Broglio, pour ſe maintenir dans le Modénois, augmenta les garniſons de Modéne, de Reggio, de Carpi & de Guaſtalla. Mais ces précautions ni le mauvais tems n'empêchérent pas les Impériaux de chercher l'occaſion d'attaquer quelqu'un de ſes quartiers. Un gros corps de leurs troupes s'étant avancé à Bozolo ſur le Pô, y conſ-

truiſit un pont, & en fit garder la tête par un détachement conſidérable. Quelques troupes Françoiſes l'attaquérent, le battirent, & s'emparérent de la tête du pont. Les mois de janvier & de février ſe paſſérent à attaquer des poſtes, à envoyer des partis, & à ſe battre dans les rencontres. Les Impériaux & les alliés s'affoibliſſoient dans ces petites actions qui ne décidoient rien, & où les uns & les autres perdoient toujours du monde. An. de J. C. 1735.

Dans la crainte que les Impériaux ne fiſſent quelque entreprife conſidérable, le Maréchal de Broglio donna ordre à divers régimens de s'avancer pour les obſerver. Il forma un camp dans la plaine de Modéne, entre Buon-Porto & Baſtiglia. Il fit couper les arbres à trois lieues à la ronde, & fortifia ces deux poſtes en tirant une ligne de communication avec le nouveau fort de Navicello, que les François avoient conſtruit dans l'endroit où le Panaro ſe joint avec le Navilla au canal de Roſſano. Ces diſpoſitions faites, le Maréchal de Broglio raſſembla dix mille hommes des meilleures troupes de ſon armée. Il ſe propoſoit de marcher contre les Impériaux, pour les chaſſer du Modénois; mais ayant été averti qu'ils faiſoient des mouvemens du côté de Guaſtalla, & qu'ils ſembloient avoir deſſein de ſurprendre cette place, il détacha auſſi-tôt un corps de troupes qui dérangea leur projet. Quatre bataillons, ſoutenus de trois eſcadrons, attaquérent un détachement des Impériaux, qui fut repouſſé & obligé de prendre la fuite. Le Maréchal de Broglio fit prier quelque-tems après le ſouverain Pontife, de donner ordre qu'on mît dans le fort Urbain une garniſon Romaine aſſés forte pour réſiſter aux entreprifes des ennemis, parcequ'autrement il ſeroit obligé de jetter des troupes Françoiſes dans ce fort, dont la conſervation lui étoit importante pour la ſûreté des paſſages du Modénois au Bolonois. Il ſupplioit en même-tems ſa Sainteté, de ne point accorder au Comte de Wallis, les étapes qu'il lui avoit demandées dans l'Etat eccléſiaſtique pour douze à quinze mille hommes.

Le Maréchal de Broglio forme un camp dans la plaine de Modéne.

On fut bien-tôt inſtruit du véritable motif qui avoit

An. de J. C. 1735.

engagé le Comte de Wallis à faire cette demande. La Cour de Vienne craignant pour les places de Toſcane, vouloit en renforcer les garniſons ; mais elle trouvoit beaucoup de difficulté à faire entrer des troupes dans cette Province. Les alliés, maîtres de la Lombardie, en coupoient la communication par le Mantouan, & on ne pouvoit pénétrer dans la Toſcane que par l'Etat eccléſiaſtique ; mais le Pape n'étoit pas diſpoſé à accorder ce paſſage aux Impériaux. On ſe contenta pour le préſent de recommander au Général Wallis, de ſe tenir ſur la défenſive, d'occuper les poſtes les plus avantageux, d'empêcher que les alliés ne s'avançaſſent vers le Ferrarois & le bas Mantouan, & d'attendre l'arrivée du Comte de Konigſeg avec ſes renforts pour faire quelqu'entrepriſe conſidérable.

Les Eſpagnols prennent Monté-Philippo & Porto-Ercole.

Le Général Wallis, trop foible pour s'oppoſer à l'entrée des Eſpagnols en Toſcane, fut contraint de leur laiſſer faire le ſiége de Monté-Philippo & de Porto-Ercole. Les garniſons firent une ſi vigoureuſe réſiſtance, qu'elles auroient donné le tems au Comte de Konigſeg de venir à leur ſecours, ſi le feu n'eût pas pris aux poudres de Monté-Philippo. Cet accident, cauſé par une bombe des aſſiégeans, jetta la confuſion dans la place ; la garniſon battit la chamade, & paſſa au ſervice des Eſpagnols. Porto-Ercole fut auſſi obligée de capituler. Après la réduction de ces deux places, le Duc de Montemar ſe rendit à Parme, pour y conférer avec le Maréchal de Noailles qui étoit arrivé depuis peu en Italie.

Ces deux Généraux ayant réglé les opérations de la campagne, ſe ſéparérent le quatorziéme d'avril ; le Duc de Noailles pour viſiter les quartiers des troupes Françoiſes, & le Duc de Montemar pour engager la Cour de Florence à fournir des vivres & des munitions à ſon armée.

Cependant la Cour de Vienne faiſoit défiler des troupes vers le bas-Mantouan. Lorſqu'elles furent aſſemblées, le Général Konigſeg ſe mit à leur tête, & tint un Conſeil pour délibérer ſur ce qu'il y avoit à faire. On jugea d'abord que les alliés porteroient leurs principales forces du

du côté du Pô ; auſſi fut-il arrêté, qu'on y marcheroit avec la plus grande partie de l'armée ; qu'on rétabliroit le quartier général à Quingentolo, & que huit à neuf mille hommes d'infanterie camperoient entre la Sériola & Oſono, pour défendre les paſſages qui conduiſoient à Goito. AN. DE J. C. 1735.

Les alliés n'attendoient pour agir que l'arrivée du Roi de Sardaigne & celle des troupes Eſpagnoles. Ce Prince ſe rendit à Crémone l'onziéme de mai. Après avoir conféré avec le Maréchal de Noailles, il prit le commandement de l'armée qui étoit aſſemblée entre le Pô & l'Oglio, & la conduiſit à Viadana où l'on avoit marqué un camp. On travailla auſſi-tôt à conſtruire un pont ſur le Pô entre Viadana & Berſello. Dès qu'il fut achevé, les troupes qui étoient en deçà du Pô le paſſérent, & s'avancérent vers Guaſtalla. Le Roi de Sardaigne ayant reçu celles qui étoient dans le Parmeſan & le Modénois, rangea l'armée ſur trois lignes. Le Roi de Sardaigne prend le commandement de l'armée des alliés.

Le Général Konigſeg, informé de ces diſpoſitions, fit entrer vingt bataillons & vingt & une compagnies de grenadiers dans le camp de Saint-Bénédetto, dont la droite étoit appuyée ſur le Pô, & la gauche ſur la Secchia. Les régimens de Jorger & d'Althan, dragons, & celui de Darmſtadt, cuiraſſiers, furent poſtés derrière ce camp ; ceux de Saxe-Gotha, dragons, & de Palfi, cuiraſſiers, ſe retranchérent vers Gonzague, & le Géneral Leutrum ſe rendit ſur l'Oglio avec quelques régimens d'infanterie & de cavalerie. Le Comte de Konigſeg ayant appris que le Roi de Sardaigne marchoit avec un corps conſidérable vers l'Oglio, fit renforcer de deux régimens les troupes du Général Leutrum. Mais comme il reçut en même-tems avis que les alliés faiſoient conſtruire un pont à Viadana, vis-à-vis de Berſello, & que leur deſſein étoit de paſſer le Pô pour venir camper à Guaſtalla, il rappella une partie des troupes qui étoient ſur l'Oglio, & d'autres détachemens pour augmenter ſon armée de Saint-Bénédetto. Ce camp communiquoit à Mantoue par deux ponts ſur le Pô, & au Duché de la Mirandole par trois autres Différens mouvemens de l'armée Impériale.

AN. DE J. C. 1734.

ponts ſur la Secchia. Comme les alliés pouvoient pénétrer dans le Mantouan par l'Oglio, il envoya quelques corps de troupes ſur cette rivière pour en défendre le paſſage.

Les alliés prennent Gonzague & Régiovolo.

Mais les meſures priſes par les alliés déconcertérent celles du Général Konigſeg. Le Roi de Sardaigne avoit pris la réſolution de s'emparer de Gonzague & de Régiovolo. Il chargea de ces deux entrepriſes le Maréchal de Noailles & le Marquis de Maillebois. Ces deux places, après une vigoureuſe réſiſtance, furent emportées, & l'on fit leurs garniſons priſonnières de guerre.

Dès que le Roi de Sardaigne eut reçu la nouvelle de ce ſuccès, il partit de Guaſtalla avec le reſte de l'armée, pour aller camper entre Bondéno & Gonzague. En même-tems il fit paſſer l'Oglio à un gros détachement, qui prit poſſeſſion des poſtes de Gazolo & de Saint-Michel que les Impériaux avoient abandonnés. On apprit alors que les troupes Eſpagnoles avoient joint celles de France & de Piémont à Saint-Martin près de la Secchia.

L'armée Impériale repaſſe le Pô.

Ce fut le premier de juin, que les alliés ſe mirent en marche vers Bondanello. Le Comte de Konigſeg jugea d'abord que leurs vues étoient de ſe joindre au-delà de la Secchia, & de porter enſuite toutes leurs forces du côté du Pô, afin de jetter un pont ſur ce fleuve. Ce Général prit la réſolution de le repaſſer, pour faire échouer le deſſein des ennemis. Les équipages & les bagages défilérent après le ſoleil couché; la cavalerie enſuite ſur un des ponts, & l'infanterie ſur l'autre. Le Comte de Konigſeg reſta pendant tout ce tems au-delà du fleuve; il le repaſſa le dernier avec quatre cents chevaux & cent fantaſſins. Il cacha ſi bien ſa marche aux alliés, que leur corps de troupes qui devoit l'obſerver, ne s'en apperçut qu'à trois heures du matin.

Les Allemans avoient déja repaſſé le Pô, & l'on avoit replié les premiers bateaux, lorſque les alliés s'approchérent des bords du fleuve. Ils firent un grand feu ſur les travailleurs. Les Impériaux leur répondirent par les canons qu'ils avoient ſur l'autre rive. Ils jettérent des Croates

& des dragons dans les bateaux, pour ſoutenir les travailleurs, & leur donner le tems de replier les ponts & de leur faire deſcendre le Pò. Cette opération eut tout le ſuccès qu'on pouvoit en eſpérer; & le Roi de Sardaigne fit l'éloge de cette retraite, dont on parle encore avec admiration en Italie. L'armée Impériale ne trouvant aucun obſtacle à paſſer le Mincio, vint camper entre Gouvernolo & Sachetta. Après s'y être repoſée quelques jours, elle ſe mit en marche pour aller occuper le poſte d'Oſtiglia, où l'on rétablit deux ponts vis-à-vis de Rovérédo

AN. DE J. C. 1735.

Le Roi de Sardaigne ne penſoit pas encore à faire le ſiége de cette place; il n'avoit alors d'autre but que de couper aux Impériaux la retraite par le Tirol. Bien informé de la vigilance de Konigſeg, il tâchoit de lui cacher ſon deſſein, par des marches & de contremarches qui commençoient à fatiguer les alliés. Mais le Général Allemand, auſſi inſtruit des ruſes de la guerre que le Roi lui-même, n'épargnoit ni peine ni argent pour ne pas ſe laiſſer ſurprendre. Il étoit inceſſamment à cheval, obſervoit juſqu'au moindre mouvement de l'ennemi, & jugeoit de tout par ſes yeux. Enfin, ayant découvert le deſſein des alliés, il aſſembla ſon Conſeil, où la retraite qu'il avoit déja méditée fut réſolue. Pour maſquer celle des bagages & des malades qu'il envoyoit dans le Trentin, il avoit déja fait tirer une ligne depuis Oſtiglia juſqu'à San-Giacomo. Les alliés ne pouvoient comprendre comment le Général Konigſeg, avec vingt-huit mille hommes, entreprenoit de garder une étendue de ſept ou huit lieues, en préſence d'une armée de ſoixante & dix mille hommes. La ſurpriſe augmentoit encore, en voyant les Impériaux à portée de ſe ſecourir dès que les alliés faiſoient mine d'attaquer tantôt un poſte & tantôt l'autre. L'activité des Allemans, animée par celle de leur Général, ſembloit multiplier leurs forces. Les alliés attaquérent, & les Impériaux ſe défendirent. Tout néanmoins ſe paſſa en legères eſcarmouches, & le Comte de Konigſeg, après avoir retiré la garniſon de Goito, raſſembla toutes ſes troupes pour aller camper à Caſtiglione. Il eſpé-

AN. DE J. C. 1715.

roit que les alliés, fatigués des marches ſans nombre qu'ils avoient faites, prendroient quelque repos, & le laiſſeroient tranquille dans ſon poſte. Le Roi de Sardaigne, pour l'entretenir dans cette confiance, ne jugea pas à propos de le pourſuivre; mais voulant lui couper la retraite par le Véronois, il détacha vers l'Adige le Marquis de Bonas avec douze bataillons & trois régimens de dragons.

L'armée Impériale ſe retire dans le Véronois.

Le Général, informé du deſſein des alliés, quitta le Mantouan, & prit la route du Trentin où il joignit ſes malades & ſes équipages. Il avoit fait jetter ſur cette rivière, deux ponts gardés par un corps conſidérable d'Impériaux. Le Marquis de Bonas, trop foible pour les attaquer, envoya demander un renfort au Maréchal de Noailles. Tous les grenadiers, quarante eſcadrons, & cent hommes par bataillon, marchérent au ſecours; le Duc de Montemar détacha en même-tems quelque cavalerie. Mais ces troupes arrivérent trop tard, & elles apprirent que les Impériaux avoient paſſé l'Adige.

Toute leur armée avoit campé le dix-huitiéme à Valério, à la réſerve d'un petit détachement reſté à Borghetto pour ſervir d'arrière-garde. L'infanterie, au nombre de douze mille hommes, campa ſur les hauteurs, & la cavalerie, forte de huit mille, ſe poſta dans les fonds. Les malades prenoient en attendant la route du Tirol, avec un train de treize canons & de quatre mortiers, & un grand nombre de chariots chargés de grenades, de poudre & de bagage. La ſeconde marche fut de Valério à Villa-Franca; la troiſiéme, de ce dernier endroit, à Buſſolengo & Campara, en laiſſant Penchiéra d'un côté, & Caſtel-Nuovo de l'autre.

Le Prince de Hildburghauſen alla ſe poſter avec un petit détachement à Buſſolengo, & en plaça un autre à Caſtel-Nuovo, afin d'obſerver un corps d'Eſpagnols, qui s'étant avancés juſqu'à Villa-Franca, tombérent dans une embuſcade où ils furent obligés de ſe faire un paſſage l'épée à la main. L'armée des alliés avoit décampé de Marmirole le vingt-troiſiéme, pour ſuivre les Impériaux. Ayant appris

qu'ils avoient paſſé l'Adige, elle revint dans ce camp, où le Maréchal de Noailles rentra auſſi ſuivi du Marquis de Bonas qui s'étoit avancé juſqu'aux environs de Vérone. AN. DE J. C. 1735.

Négociations auprès de la République de Veniſe pour obtenir le paſſage ſur ſes terres.

La retraite des Impériaux ſur les terres de Veniſe ne pouvoit manquer de jetter cette République dans un grand embarras. Elle craignoit que les Généraux alliés qui s'étoient d'abord propoſés de pourſuivre leurs ennemis, ne ſe jettaſſent dans le Véronois. D'un autre côté, le Comte de Konigſeg envoya le Baron de Wachtendonck à Vérone, faire des civilités de ſa part au Chevalier Lorédano, Provéditeur-Général de cette ville. Ce Baron lui déclara, que le Comte auroit tous les égards poſſibles pour la neutralité de la Séréniſſime République, & qu'il le prioit d'excuſer la néceſſité où il ſe trouvoit de faire camper l'armée Impériale ſur les terres de Veniſe. Le Chevalier Lorédano répondit avec politeſſe aux civilités du Comte de Konigſeg. Il déclara au Baron de Wachtendonck, Que la République obſervant une neutralité parfaite, elle ne pouvoit conſentir au ſéjour de l'armée Impériale dans ſes Etats: Qu'ainſi il le prioit, au nom de la Seigneurie, d'avertir le Comte de Konigſeg, qu'il étoit néceſſaire que ſon armée ſe retirât le plutôt qu'il ſeroit poſſible du territoire de la République. Il ajouta, Que pour ſatisfaire au devoir de ſa charge de Provéditeur, il proteſtoit, de la part de la Séréniſſime République, contre le ſéjour des troupes de l'Empereur dans l'Etat de Veniſe, & contre les camps qu'elles y avoient formés, ou qu'elles pourroient encore faire. Le Baron de Wachtendonck rapporta cette réponſe au Comte de Konigſeg; le Chevalier Lorédano, de ſon côté, dépêcha un courier au Sénar, pour l'informer de ces circonſtances. On tint à ce ſujet une aſſemblée extraordinaire, dans laquelle on expédia le paſſeport de l'armée Impériale. Il ſe réduiſoit aux conditions ſuivantes: Que pendant le ſéjour des Impériaux ſur le territoire de Veniſe, il ne lui ſeroit rien fourni au nom de la République, à la réſerve des étapes ordinaires pour un ſimple paſſage, & que l'on ſignifieroit au Prince de Pio, Ambaſſadeur de la Cour de

Paſſeport accordé à l'armée Impériale par la République de Veniſe.

AN. DE J. C. 1735.

Vienne, une proteſtation contre le ſéjour de l'armée Impériale : Que ces deux réſolutions ſeroient communiquées aux Ambaſſadeurs de France & d'Eſpagne auprès de la République : Qu'on leur feroit en même-tems part des écrits reſpectifs à ce ſujet, & que l'on dépêcheroit un courier à Vienne, avec ordre au Chevalier Foſcarini, Ambaſſadeur de la République, d'y faire auſſi une proteſtation verbale & par écrit, fondée ſur les motifs qu'on vient d'alléguer.

Les Miniſtres de Vienne blâment la conduite du Comte de Konigſeg.

Dès qu'on eut appris à Vienne que le Comte de Konigſeg avoit abandonné le Mantouan, les Miniſtres blâmérent ſa conduite, & remontrérent la néceſſité de faire retirer l'armée dans le Trentin pour couvrir cette Province. L'Empereur écrivit au Comte, & lui ordonna de quitter les terres de Veniſe. Mais ce Général voyant d'un coup d'œil les ſuites que pourroit avoir cette démarche, fit ſentir à ſa Majeſté Impériale le danger qu'il y auroit d'abandonner les bords de l'Adige. « Quoique » vous ayez à votre Cour d'habiles Miniſtres, *diſoit-il dans* » *ſa lettre*, ils ne ſont pas toujours en état de juger des » opérations de guerre dans des païs éloignés, avec la » même éxactitude que les Généraux préſens ſur les lieux. » Je ne pouvois reſter dans le Mantouan ſans expoſer vo- » tre armée à être enveloppée, & à périr de faim ; mais je » ne puis abandonner les bords de l'Adige, ayant un corps » de troupes aſſés conſidérable pour arrêter l'ennemi au » paſſage de cette rivière. Je ſuis perſuadé qu'il vaudroit » mieux pour le ſervice de votre Majeſté que je perdiſſe » une bataille, que de quitter ce poſte pour repaſſer dans » le Trentin. Si je le fais, Mantoue ſera ſans eſpérance » d'être ſecourue, les alliés s'empareront bien-tôt de Trente » qui n'eſt pas fortifiée ; ils pénétreront dans le Tirol, & » ſeront à portée d'éxiger des contributions dans la Ca- » rinthie. Je connois les forces des alliés, les Généraux » qui les commandent, le païs où je ſuis, je prens tout » ſur moi, & je me charge des événémens. »

Le Comte ſe juſtifie.

L'Empereur, qui connoiſſoit le caractère de Konigſeg, & combien il étoit éloigné de la préſomption, s'abandonna

avec confiance à ſa capacité & à ſes lumières. Il lui envoya un renfort, le laiſſa maître de faire ce qu'il voudroit, & approuva la conduite qu'il avoit tenue en s'éloignant du Mantouan. Il rejetta le peu de ſuccès de cette campagne ſur ſes Miniſtres, & leur en témoigna ſon reſſentiment d'une manière aſſés vive. AN. DE J. C. 1735.

Après la retraite des Impériaux, les alliés jugétent à propos de diſtribuer à leurs troupes des quartiers de rafraîchiſſement. Le Roi de Sardaigne envoya ſes Piémontois à Bordolano, & le Maréchal de Noailles choiſit Caſtiglione-delle-Stivère, à ſept milles du lac de Garde. Le Comte de Kévenhullet qui commandoit dans le Tirol, ayant réſolu de ſurprendre le quartier du Maréchal de Noailles, deſtina huit mille hommes à l'éxécution de cette entrepriſe. Quatre mille, avec quelques piéces de canon, furent mis dans de grandes barques. Ils partirent le ſoir de Riva-Reif pour deſcendre le lac de Garde pendant la nuit, & ils arrivérent au point du jour à Rivoltella, à deux lieues de Caſtiglione. L'autre corps, compoſé de deux mille cavaliers, portant chacun un fantaſſin en croupe, défi'a la même nuit par le Breſſan, entre la tivière & le lac.

Les alliés mettent leurs troupes en quartiers de rafraîchiſſement.

Les Impériaux font une tentative pour ſurprendre le quartier du Maréchal de Noailles.

Maſſuet hiſt. de la guerre & des négociat. t. 2. part. 2. p. 33. &c.

Les barques, en deſcendant, furent ſurpriſes d'une violente tempête. Les coups de vent jettérent les unes ſur les rivages du Véronois, & d'autres ſur ceux du Breſſan. Quelques-unes furent ſubmergées, & d'autres ſe briſétent contre les écueils. Ces troupes, qui riſquoient de périr ſi elles demeuroient ſur l'eau expoſées à la tempête, débarquérent de côté & d'autre. Celles qui défiloient le long du lac, s'empreſſérent de ſecourir leurs camarades. Tout ce mouvement répandit l'allarme dans l'iſle de Sormione, d'où elle ſe porta dans les autres villages juſqu'à Caſtiglione. Le Comte de Beuil qui y commandoit en l'abſence du Maréchal de Noailles, mit d'abord toutes les troupes de ce quartier en état de défenſe. Au point du jour, il s'avança avec elles vers Déſenzano. Il apprit des pêcheurs le déſaſtre arrivé pendant la nuit, & que les troupes Impétiales étoient retournées à Riva-Reif.

An. de J. C. 1735.

Le Comte de Beuil n'ayant pas aſſés de troupes pour ſe garantir de ſurpriſe, ne jugea pas à propos d'avancer; il revint à Caſtiglione, & informa le Roi de Sardaigne du malheur des Impériaux.

Les alliés inveſtiſſent Mantoue.

Tandis que les troupes de ce Prince ſe rafraîchiſſoient dans leurs quartiers, huit mille Eſpagnols entreprirent le ſiége de la Mirandole; & Mantoue fut en même-tems bloquée par un corps de François. La garniſon de cette place, pourvue de toutes les choſes néceſſaires, étoit comme aſſurée qu'on ne pourroit s'en rendre maître, ou du moins qu'elle coûteroit cher aux aſſiégeans.

Le Roi de Sardaigne & les Ducs de Noailles & de Montemar, perſuadés de l'incertitude du ſuccès, ſe réduiſirent d'abord à affamer la garniſon. Pluſieurs perſonnes de diſtinction, & la plupart des dames, ſortirent de la ville avec leurs enfans. Ils dirent au Maréchal de Noailles, que le Comte de Konigſeg avoit laiſſé dans la place ſix mille hommes de garniſon, avec trois cents piéces de canons ſur leurs affuts, quarante mortiers ou pierriers, & une proviſion conſidérable de poudre, de bombes & de boulets; mais qu'on manquoit de perſonnes propres à faire uſage de toute cette artillerie, d'autant plus que depuis le blocus, le mauvais air, la diſette des vivres, les maladies & les déſertions avoient beaucoup diminué la garniſon; qu'on ne comptoit alors que quatre mille hommes en état de ſervir; que la cavalerie ſe trouvoit réduite à la moitié; enfin que l'on avoit déſarmé la bourgeoiſie & la milice de la ville, & que la diſette du bois & du vin y augmentoit tous les jours. Sur ces rapports, les alliés formérent le deſſein d'aſſiéger Mantoue. Comme ils avoient beſoin de toutes leurs forces, il falloit attendre que les Eſpagnols, occupés au ſiége de la Mirandole, ſe fuſſent emparés de cette place. Elle ſe rendit vers la fin du mois d'août, & la garniſon obtint les honneurs de la guerre.

La Mirandole ſe rend aux Eſpagnols.

Il ne reſtoit plus à l'Empereur dans la Lombardie, que la ville de Mantoue. Pour en faire le ſiége ſans être inquiété, les alliés réſolurent de garder les paſſages par leſquels

quels l'ennemi pouvoit venir au ſecours de la place. A cette nouvelle, tout fut en mouvement dans les Etats héréditaires de l'Empereur. On envoya des ſecours conſidérables à l'armée d'Italie, & par ce moyen le Comte de Kévenhuller, qui avoit ſuccédé au Général Konigſeg, fit perdre aux alliés l'envie qu'ils avoient d'aſſiéger Mantoue. Tout ce qu'ils firent le reſte de la campagne, ſe réduiſit à enlever des convois, à conſerver les poſtes qu'ils occupoient, & à ſe tenir ſur la défenſive, pour empêcher les Impériaux d'entrer dans le Mantouan. AN. DE J. C. 1735.

Les alliés mettent leurs troupes en quartiers d'hyver.

Telle étoit la ſituation des alliés vers le lac de Garde & dans le Vicentin, lorſque ſur la fin d'octobre, le Maréchal de Noailles ſe diſpoſa à repaſſer l'Adige, pour donner à ſes troupes des quartiers d'hyver en deçà de cette rivière. L'arrangement ſe fit de manière que les François devoient garder les paſſages du haut-Adige, & les Eſpagnols ceux du bas-Adige depuis Zévio. Les troupes étoient en mouvement pour éxécuter ce deſſein, & le Duc de Montemar occupoit déja ſes poſtes, quand le Maréchal de Noailles reçut avis des meſures que les Cours de Vienne & de France avoient priſes pour convenir d'une ſuſpenſion d'armes. Il en fit part au Comte de Kévenhuller; mais dans la ſituation où étoient les choſes, il ne crut pas devoir publier encore l'armiſtice, pour ne pas expoſer les Eſpagnols aux entrepriſes des Impériaux. Ainſi il renvoya les couriers, pour avoir de nouveaux ordres, & après être convenu avec le Général de l'Empereur d'un armiſtice tacite, les hoſtilités ceſſérent entre les François & les Impériaux. Le Duc de Noailles eut quelques conférences avec le Duc de Montemar, dont ils n'eut pas lieu d'être fort content; il refuſa de conſentir à une ſuſpenſion d'hoſtilités ſans des ordres exprès de ſa Cour. En attendant, il fit reſſerrer le blocus de Mantoue, & publia une ordonnance, par laquelle il défendoit ſous peine de mort, de porter aucun ſecours dans cette place.

Les Généraux Impériaux & François conviennent d'une ſuſpenſion d'armes.

Le Général Eſpagnol refuſe d'y conſentir.

Le Duc de Montemar fit auſſi-tôt travailler en diligence à réparer les fortifications de la Mirandole, à les augmenter, à pourvoir cette place de munitions de guerre,

An. de J. C. 1735.

& à fortifier ſes poſtes ſur le Mincio. Comme les forces de l'armée Impériale augmentoient tous les jours, le Comte de Kévenhullet ſe vit en état de faire quelqu'entrepriſe. Il ordonna aux troupes qui étoient dans le Vicentin de s'approcher de l'Adige, & ſes huſſards s'emparétent de pluſieurs magaſins que les Eſpagnols avoient ſur cette rivière. Le Duc de Montemar n'ayant pas aſſés de troupes pour défendre ſes poſtes, écrivit au Maréchal de Noailles de lui envoyer du ſecours. Ce Général fit marcher vingt-cinq bataillons, avec deux mille chevaux, & une partie de ſon infanterie qui étoit campée entre le lac de Garde & l'Adige.

Suſpenſion d'armes entre l'Empire & la France.

Il ſe diſpoſoit à joindre les Eſpagnols avec le reſte de ſes troupes, lorſqu'il reçut un courier de Verſailles qui lui apportoit de nouveaux ordres de ſuſpendre toutes les hoſtilités. Il fit part de cette nouvelle au Comte de Kévenhuller, & dépêcha en même-tems un courier au Duc de Monremar, pour lui apprendre les motifs qui l'obligeoient de rappeller les troupes qu'il lui avoit envoyées. Le Général Kévenhuller répondit qu'il obſerveroit l'armiſtice; mais le Duc de Monremar, qui n'avoit reçu aucun ordre de ſa Cour, ne crut pas devoir ſe conformer à l'avis du Duc de Noailles.

La guerre continue entre l'Empire & l'Eſpagne.

Ayant appris que dix-huit à vingt-mille Impériaux marchoient vers Mantoue, il retira ſes troupes du Véronois, du Vicentin & des bords de l'Adige. Il abandonna le poſte important d'Oſtiglia, & paſſa le Pô avec précipitation, laiſſant une partie de ſes magaſins à la diſcrétion de ſon ennemi.

Sur ces entrefaites, il reçut de Madrid une réponſe à la lettre qu'il avoit écrite. On lui marquoit, que la Cour ignorant qu'il y eût une ſuſpenſion d'armes conclue entre l'Autriche & la France, elle lui ordonnoit de continuer la guerre, de s'appliquer à défendre les domaines que la Couronne poſſédoit en Italie, & ſur-tout la Toſcane, & qu'on ne manqueroit pas de lui envoyer les ſecours dont il auroit beſoin.

Le Duc obéit. Il fit marcher vers Parme & Plaiſance

deux corps conſidérables de troupes, envoya dans ces Duchés une partie de ſes munitions & de ſon artillerie, & prit la poſte pour ſe rendre en Toſcane, où il fut ſuivi par douze à quinze mille hommes, après avoir laiſſé dans la Mirandole une forte garniſon. AN. DE J. C. 1735.

Le Maréchal de Noailles retira ſes troupes de l'Etat de Veniſe. Il en mit une partie dans les poſtes le long du Pô & de l'Oglio, pour empêcher les Impériaux de s'étendre hors du Mantouan dans le Crémonois, juſqu'à ce que les Commiſſaires aſſemblés à Vérone fuſſent convenus des limites qu'on garderoit de part & d'autre pendant la ſuſpenſion d'armes.

Commiſſaires nommés pour traiter de la ſuſpenſion d'armes.

Les Commiſſaires de la part de ſa Majeſté Impériale, étoient le Prince de Saxe-Hildburghauſen, Général-Welr-Maréchal-Lieutenant, le Marquis Pallavicini, Général-Major, & le Baron de Breithwirz, Colonel : de la part de la France, le Comte de Laurrec, Lieutenant-Général, le Duc de Cruſſol, Maréchal de Camp, & le Marquis de Puyguion, Colonel. Il y eut dans la première conférence quelque difficulté ſur le rang ; mais dans la ſeconde, on convint que le Prince de Saxe-Hildburghauſen auroit la droite ſur le Comte de Laurrec.

La joie fut grande dans Mantoue, lorſqu'on y apprit l'armiſtice. Le vingtiéme du mois de novembre toutes les portes furent ouvertes, & le Comte de Traun, qui avoit pourſuivi les Eſpagnols juſqu'au Pô, entra dans la ville à la tête de cinq cents huſſards. Les Impériaux prirent poſte à Côme, ville fortifiée du Milanès, au bas du lac du même nom. Toutes les troupes du Roi de Sardaigne ſe retirérent des terres de la République de Veniſe, & furent diſtribuées dans les places du Milanès.

Réponſe du Roi de Sardaigne aux propoſitions du Duc de Montemar.

Sur les premiers avis de la négociation de Vienne, le Duc de Montemar avoit écrit au Roi de Sardaigne, pour lui faire quelques propoſitions. Sa Majeſté lui fit, à ce qu'on prétend, la réponſe ſuivante : *J'ai été informé, Monſieur, de votre propoſition. Pluſieurs raiſons m'empêchent, de l'accepter. Les dernières conjonctures m'ont appris deux choſes : l'une, le métier de la guerre ; & l'autre, de ne plus former*

AN. DE J. C. 1735.

d'alliance offenſive avec des Princes plus puiſſans que moi. Du reſte, ſoyez perſuadé de mon eſtime pour vous.

Le Général Eſpagnol accepte l'armiſtice.

Lorſque la ſuſpenſion d'armes fut ſignée, les Impétiaux rentrérent dans le Mantouan; ils s'étendirent même juſque dans le Fetratois, la Romagne & le Bolonois, où ils vécurent aux dépens des ſujets de l'Etat eccléſiaſtique. Le Duc de Montemar ramena dans le Duché de Toſcane environ vingt-cinq mille hommes. Les Impériaux les pourſuivitent de ſi près qu'ils ſeroient entrés preſqu'en même-tems dans cette Province, ſi le Maréchal de Noailles n'eût couvert la tettaite des Eſpagnols. Il leur ptopoſa d'accepter l'armiſtice, au moins ptoviſionnellement, juſqu'à ce qu'ils euſſent reçus de nouveaux ordres de la Cour d'Eſpagne. Le Duc de Montemar y conſentit, & peu de tems après Philippe V. approuva la conduite de ſon Général.

Dom Carlos eſt couronné Roi de Sicile.

Ce Prince ne donna ce conſentement, que ſur l'eſpérance que ſa Majeſté très-Chrétienne obligeroit l'Empereur à céder Naples & la Sicile à Dom Carlos. L'Infant d'Eſpagne avoit achevé la conquête de ces deux Royaumes, & le ttentiéme de juin il avoit été coutonné à Palerme, Roi de Sicile. La Cour de France mettoit tout en œuvre pour déterminer l'Empereur à ſe déſiſter de ſes prétentions ſur cette Couronne & ſur celle de Naples. Sa Majeſté Impériale n'étoit pas éloignée de donner ce déſiſtement; mais elle ſouhaitoit avoir en échange les Duchés de Parme & de Plaiſance, & celui de Toſcane aptès la mort du Grand-Duc.

Négociations à Vienne pour la paix.

Cette demande de l'Empereur, & les prétentions des autres Puiſſances qui étoient en guetre, futent le ſujet des négociations que la France avoit entamées à Vienne depuis quelque-tems. D'abord elles furent très-ſecrétes, parcequ'on appréhendoit qu'elles ne fuſſent ttavetſées par les Cours de Madrid & de Turin. Le plus grand obſtacle devoit ſans conttedit venit de la part de l'Eſpagne, dont toutes les vues ne tendoient qu'à conſervet Patme & Plaiſance, & à ſoutenir ſes prétentions ſur la Toſcane. Ce fut une des principales raiſons qui détetminérent les Cours de France & de Vienne à traiter ſans en donner avis à ſa Majeſté Ca-

Digitized by Google

tholique ; & l'on n'apprit en général ce qui avoit été négocié à Vienne, que lorſqu'on publia l'armiſtice entre les armées de l'Empereur & du Roi de France. Le traité que les deux Couronnes conclurent ne contenoit que des articles préliminaires, pour engager les autres Puiſſances à concourir à une paix générale. Par les arrangemens qui furent pris à Vienne, chaque Prince intéreſſé gagnoit quelque choſe. Il faiſoit une paix honorable, & obtenoit tout ce qu'il pouvoit raiſonnablement deſirer. Il fut arrêté :

An. de J. C. 1735.

Articles préliminaires pour la paix. *Maſſuet.* t. 2. *part.* 2. p. 190. &c.

« Que le Roi de Pologne, beau-père de ſa Majeſté très-» Chrétienne, abdiqueroit : Qu'il ſeroit reconnu Roi & con-» ſerveroit les titres & les honneurs de Roi de Pologne, » & de Grand-Duc de Lithuanie : Qu'on lui reſtitueroit » ſes biens & ceux de la Reine ſon épouſe, dont ils au-» roient la libre jouiſſance & diſpoſition : Qu'il y auroit » en Pologne une amniſtie de tout le paſſé : Qu'on y ren-» droit les biens à ceux à qui on les avoit enlevés : Qu'on » rétabliroit les Provinces & les Villes dans leurs droits, » libertés, priviléges, honneurs & dignités, & que l'on » garantiroit pour toujours les loix & conſtitutions de la » République, & ſur-tout la libre élection de ſes Souve-» rains.

» L'Empereur accorde enſuite, que le Roi, beau-père de » ſa Majeſté très-Chrétienne, ſoit mis en poſſeſſion du Du-» ché de Bar & de ſes dépendances, dans la même étendue » que les poſſéde aujourd'hui la maiſon de Lotraine. De » plus, il conſent qu'auſſi-tôt que le Grand-Duché de Toſ-» cane ſera échu à la maiſon de Lorraine, conformément » à l'article ſuivant, le Roi, beau-père du Roi de France, » ſoit encore mis en poſſeſſion paiſible du Duché de Lor-» raine & de ſes dépendances, dans la même étendue que » les poſſéde actuellement la maiſon de Lorraine. Le Sé-» réniſſime beau-père jouira de l'un & de l'autre Duché » ſa vie durant. Immédiatement après ſa mort, ils ſeront » réunis en pleine Souveraineté, pour toujours, à la Cou-» ronne de France. Quant à ce qui reléve de l'Empire, » l'Empereur, comme ſon Chef, conſent dès à préſent que » cette réunion ait lieu, & ſa Majeſté Impériale pro-

AN. DE J. C. 1735.

» met d'employer de bonne foi ſes puiſſans offices, pour » en obtenir auſſi le conſentement de l'Empire. On dit » encore dans ce premier article, que le Roi de France re- » noncera, tant en ſon nom qu'en celui du Roi ſon beau- » père, à l'uſage de la voix & de la ſéance à la Diète de » l'Empire, & que le Roi Auguſte ſera reconnu légitime » Roi de Pologne & Grand-Duc de Lithuanie, par toutes » les Puiſſances qui prendront part à la pacification.

» Dans le ſecond article, il eſt réglé, Que le Grand-Du- » ché de Toſcane, après la mort du préſent poſſeſſeur, ap- » partiendra à la maiſon de Lorraine, par forme d'indem- » nité des Duchés qu'elle cédera : Que toutes les Puiſſan- » ces qui prendront part à la préſente pacification, lui ga- » rantiront la ſucceſſion éventuelle de ce Grand-Duché : » Que les garniſons Eſpagnoles en évacueront les villes & » les forts qu'elles occupent : Qu'à leur place, on y introdui- » ra un pareil nombre de troupes Impériales, uniquement » pour la ſûreté de cette ſucceſſion éventuelle, & de la mê- » me manière qu'il a été ſtipulé dans le traité de la quadru- » ple alliance par rapport aux garniſons neutres. La maiſon » de Lorraine, juſqu'à ce qu'elle ait été miſe dans la jouiſ- » ſance du Grand-Duché de Toſcane, demeurera en poſ- » ſeſſion du Duché de Lorraine, conformément à la paix » de Riſwick.

» Pour accélérer un ouvrage auſſi ſalutaire que celui » de la paix, & en conſéquence des engagemens que la » France contracte pour rendre la tranquillité publique » plus ſolide, ſa Majeſté Impériale ſe charge, pendant cet » intervalle, de bonifier à la maiſon de Lorraine les reve- » nus du Duché de Bar & de ſes dépendances, ſur le pied » de l'évaluation qui en ſera faite dans le terme le plus » court qu'il ſe pourra, en décomptant auparavant les char- » ges attachées à leur adminiſtration. Il eſt auſſi ſtipulé au » ſujet de Livourne, que cette ville demeurera port franc, » comme elle l'eſt.

» Les intérêts de Dom Carlos ſont aſſurés dans le troi- » ſiéme article. On y ſtipule, Que les Royaumes de Naples » & de Sicile lui appartiendront : Qu'il en ſera reconnu Roi

» par toutes les Puiſſances qui prendront part à la pacifi- AN. DE J. C. 1735.
» cation : Qu'il aura les places de la côte de Toſcane que
» l'Empereur a poſſédées, Portolongone & ce qui apparte-
» noit dans l'iſle d'Elbe au Roi d'Eſpagne du tems de la
» quadruple alliance : Qu'il y aura dans les Royaumes de
» Naples & de Sicile une amniſtie entière & générale,
» & que les bénéfices, les penſions eccléſiaſtiques & les
» biens ſeront reſtitués à chacun de ceux qui pendant la
» guerre auront ſuivi l'un ou l'autre parti.

» Dans le quatriéme article, on laiſſe au choix du Roi
» de Sardaigne, le Novarrois & le Vigévanaſc, ou le No-
» varrois & le Tortonois, ou le Tortonois & le Vigéva-
» naſc. Les deux diſtricts qu'il aura choiſis ſeront réunis
» à ſes autres Etats ; bien entendu que comme tout le Mi-
» lanès eſt fief de l'Empire, le Roi de Sardaigne reconnoî-
» tra encore pour tels les diſtricts ſus-nommés qui en ſe-
» ront démembrés.

» Il aura de plus la Supériorité territoriale des terres ap-
» pellées les *Langhes*, conformément à la liſte que le Com-
» mandeur de Solari a produite en 1732. & qui eſt annexée
» aux préſens articles préliminaires. A cet effet, l'Empe-
» reur renouvellera, non-ſeulement en faveur du Roi de
» Sardaigne, tout le contenu du diplôme Impérial donné
» par l'Empereur Léopold le huitiéme de février 1690.
» mais de plus, ſa Majeſté Impériale étendra la conceſ-
» ſion qui y eſt énoncée, ſur toutes les terres ſpécifiées dans
» la même liſte. Elles ſeront ſujètes, comme arrière-fiefs,
» à la domination immédiate de l'Empereur & de l'Em-
» pire, dont le Roi de Sardaigne ſera tenu de les recon-
» noître mouvantes & relevantes.

» On cédera encore à ce Prince les quatre terres de
» Saint-Fidéle, de Terre-di-Forte, de Gravéro, & de Cam-
» per-Maggione, en conformité de la ſentence rendue
» en 1712. par les arbitres. Il lui ſera libre de fortifier
» pour ſa défenſe, telles places qu'il jugera à propos dans les
» pais acquis ou cédés.

» On promet dans le cinquiéme article, de rendre à l'Em-
» pereur tous les autres Etats qu'il poſſédoit en Italie avant

An. de J. C. 1735.

» la guerre, & de lui céder en pleine propriété les Duchés » de Parme & de Plaiſance. Sa Majeſté Impériale de ſon » côté, s'oblige à ne point pourſuivre la *déſincamération* de » Caſtro & de Ronciglione; comme auſſi de rendre juſtice » à la maiſon de Guaſtalle pour ſes prérenrions ſur le Du- » ché de Mantoue, conformément à l'article trente-deu- » xiéme du trairé de Bade; bien entendu que ſa Majeſté » très-Chrétienne reſtituera à l'Empereur & à l'Empire tou- » tes les conquêtes faires ſur l'un & ſur l'autre par ſes ar- » mes. (*a*)

» On marque dans le ſixiéme article, que le Roi de France, » en conſidérarion de tout ce que deſſus, garanrira dans la » meilleure forme, la Pragmatique-Sanction de 1713. » pour tous les Etats que l'Empereur poſſéde aujourd'hui, » & qu'il poſſédera en vertu des préſens articles.

» Dans le ſeptiéme, qu'il ſera nommé des Commiſſaires » de part & d'aurre, pour régler entre leurs Majeſtés Im- » périale & très-Chrétienne, les détails qui concernent » l'Alſace & les Païs-Bas, conformément aux traités anté » rieurs, & nom-mément à celui de Bade.

Après ces articles, on en trouve cinq autres que les Miniſtres jugérent à propos de ſigner ſéparément. Voici les trois premiers. « I. Sa Majeſté de toutes les Ruſſies & ſa » Majeſté le Roi de Pologne, ſeront conſidérées en ce qui » regarde les affaires de Pologne, comme parties principales, » contractanres, & invitées comme telles au futur congrès, » & admiſes aux conférences relarives à leurs inréréts.

» II. On terminera ledit congrès le plutôt que faire ſe » pourra, en n'y traitant que les matiéres qui regardent » immédiarement les parties belligérantes.

» III. Comme les conjonctures préſentes n'ont pas per- » mis qu'avant la concluſion des articles préliminaires, » ſa Majeſté Impériale ait pu recevoir l'agrément & le » conſentement de l'Empire, ſur tout ce où il eſt intéreſſé, » elle tâchera de l'obtenir ſuivant l'uſage établi dans l'Em- » pire, le plutôt qu'il ſera poſſible. »

(*a*) Par ces conquêtes, on ne doit entendre que celles que le Roi de France a faites depuis la fin de 1733. juſqu'en 1735.

Les

AN. DE J. C. 1735-1736.

Les deux autres articles regardent les titres accordés aux Miniſtres dans leurs pleins-pouvoirs, & la langue Françoiſe dont on s'eſt ſervi pour rédiger le traité préliminaire. On convint que les titres qui n'étoient pas reconnus de part & d'autre, ne donneroient aucun droit à ceux à qui ils étoient accordés, & que la langue Françoiſe ne pourroit dans la ſuite ſervir d'éxemple pour mettre par écrit les traités que l'on négocieroit. Ces préliminaires furent conclus à Vienne le troiſiéme d'octobre 1735.

L'Angleterre & la Hollande approuvent les préliminaires.

Dans la ſituation où ſe trouvoient les affaires de l'Europe, on ne pouvoit prendre d'arrangement plus convenable. Ces articles d'ailleurs étoient aſſés conformes à ceux que le Roi de la Grande-Bretagne & les Etats-Généraux avoient propoſés. On les communiqua aux Miniſtres de ces deux Puiſſances, qui les envoyérent à Londres & à la Haye. On répondit vers la fin de janvier, Que le Roi & leurs Hautes-Puiſſances y avoient reconnu l'eſſentiel du plan de pacification qu'ils avoient envoyé en 1735. à Vienne, à Paris, à Dreſde & à Madrid: Que dans ces articles, on n'y reconnoiſſoit rien de contraire à l'équilibre des Princes de l'Europe: Que non-ſeulement on les approuvoit, mais qu'on étoit pleinement diſpoſé à concourir au traité qu'on projettoit de faire pour les perfectionner.

Les Rois de Sardaigne, d'Eſpagne & des deux Siciles les approuvent auſſi.

Peu de tems après, le Roi de Sardaigne accepta les préliminaires, & déclara qu'il choiſiſſoit le Novarrois & le Tortonois. Le Roi d'Eſpagne en parut d'abord très-mécontent, mais enſuite, déterminé par les Puiſſances maritimes, il conſentit à l'éxécution de ces articles, & ordonna à Patinho ſon Miniſtre, de faire part de cette réſolution aux Ambaſſadeurs des Puiſſances étrangères.

Le Roi Dom Carlos n'avoit d'autre parti à prendre que celui de ſe conformer à la volonté de ſa Majeſté Catholique. Il dépêcha à Madrid pour apprendre ce qu'il devoit faire. La réponſe qu'il en reçut fut favorable à la pacification générale. Auſſi-tôt le Roi des deux Siciles approuva les articles de Vienne, & réſolut de contribuer à rétablir en Europe une paix ſolide & durable.

AN. DE J. C. 1736.

Le Duc de Lorraine épouſe l'Archiducheſſe Marie-Thérèſe.

L'Empereur crut qu'il l'affermiroit avec plus de facilité, par le mariage de l'Archiducheſſe Marie-Thérèſe, ſa fille ainée, avec le Duc François-Etienne de Lorraine. Cette Princeſſe fut accordée avec ſon Alteſſe Royale le treiziéme de janvier 1736. Le premier de février, on dreſſa en préſence de l'Empereur, un acte de rénonciation qui fut ſigné par l'Archiducheſſe & le Duc ſon futur époux. Il portoit en ſubſtance : Que s'il naiſſoit du mariage de l'Empereur un Archiduc, l'Archiducheſſe Marie-Thérèſe, & ſes deſcendans mâles & fémelles, renonceroient en faveur du jeune Prince, à tout droit de pouvoir ſuccéder aux Etats héréditaires de la maiſon d'Autriche : Que le cas arrivant que la Princeſſe Marie-Thérèſe n'eût point d'enfans mâles, & que l'Archiducheſſe Marie-Magdelaine ſa ſœur en eût, ils auroient ſeuls le droit à cette ſucceſſion, de laquelle les filles de la première Archiducheſſe ſeroient exclues : Que le Duc de Lorraine, pour ce qui le regardoit perſonnellement, n'auroit alors aucun droit à la ſucceſſion des païs héréditaires de l'Empereur.

Le mariage de ce Prince avec l'Archiducheſſe Marie-Thérèſe fut célébré avec beaucoup de magnificence. M. du Theil, Miniſtre de ſa Majeſté très-Chrétienne auprès de l'Empereur, fut invité aux fêtes qui durérent pluſieurs jours. L'accueil qu'on lui fit, & aux Gentils-hommes de ſa Nation, affermit l'eſpérance que l'on avoit à Vienne, que la paix ſeroit bien-tôt conclue entre la France & la maiſon d'Autriche. Une réconciliation ſi prompte, & en même-tems ſi ſincère, ſervit beaucoup à l'avancement des négociations. L'Empereur détermina le Duc de Lorraine à céder à la France les Duchés de Bar & de Lorraine, avant que la ſucceſſion de la Toſcane fût ouverte à ce Prince. Suivant l'accord fait à ce ſujet, la France promit de donner au Duc un dédommagement, juſqu'à ce qu'il fût en poſſeſſion de la Toſcane.

La Lorraine eſt cédée à la France.

Tout concouroit au rétabliſſement de la tranquillité dans l'Europe. Le Roi Staniſlas venoit d'abdiquer à Konigſberg, en Pruſſe, où il s'étoit réfugié. Par un acte ſigné le vingt-huitiéme de janvier 1736. il dégagea les Polo-

Le Roi Staniſlas abdique la Couronne de Pologne.

nois du ſerment de fidélité qu'ils lui avoient prêté ; il renonça à l'autorité Souveraine qu'il avoit ſur eux ; & pour les engaget à continuer d'eux-mêmes à rendre la paix au Royaume de Pologne, il les éxhorta à dépoſer les reſtes d'inimitié & de haîne qu'ils pouvoient encore avoir les uns contre les autres. AN. DE J. C. 1736.

Auguſte eſt reconnu Roi de Pologne.

Les Seigneurs Polonois oppoſés au Roi Auguſte, n'avoient plus de prétexte de ſe refuſer aux inſtances qu'il leur faiſoit de ſe ſoumettre à ſon autorité. La plupart des Seigneurs reconnurent Auguſte III. pour leur Souverain. Ce Prince gagna les autres par ſa modération & par ſa prudence. Au mois de juin il tint à Warſovie la grande Diète de *Pacification*, qui acheva de rétablir la tranquilliré dans la Pologne. On y déclara, Que toutes les confédérations faites par les différens partis ſeroient annullées : Qu'on nommeroit des Commiſſaires pour délibérer ſur les moyens d'augmenter l'armée de la Couronne & d'en aſſurer le payement : Que les troupes Saxonnes ſortiroient dans peu du Royaume : Qu'après la mort de Ferdinand Duc de Curlande & de Sémigalle, les Etats de ces deux Provinces auroient le droit d'élire un Souverain, lequel ſeroit confirmé par le Roi de Pologne, ſi le Duc ne laiſſoit pas d'héritiers mâles : Qu'on prendroit inceſſamment des meſures pour affermir la bonne intelligence entre la République & les Puiſſances voiſines : Que conformément à l'ancien uſage, on accorderoit à la Reine deux cents mille florins par an, ſur les revenus des deux principales Staroſties de Pologne & de Lithuanie : Qu'enfin, on oublieroit tout ce qui s'étoit paſſé dans la dernière guerre : Qu'on excepteroit néanmoins de cette amniſtie, ceux qui n'avoient point ſervi dans les troupes de la Couronne, ou qui pendant la guerre avoient commis des violences ſans néceſſité, ou ſans un ordre exprès de leurs Commandans. Tous les Seigneurs furent ſatisfaits de cette réſolution. Le Roi promit de gouverner de concert avec la République, en obſervant les *pacta conventa*. Les factions furent diſſipées, & Auguſte trouva dans ſa modération, la ſûreté de ſa perſonne & de ſa puiſſance.

AN. DE J. C. 1736.

L'Empereur Charles VI. obſervoit la même conduite à l'égard des Etats d'Allemagne. Pour terminer la grande affaire de la paix, il envoya à la Diète de Ratiſbonne les articles préliminaires ſignés à Vienne, avec un décret de commiſſion Impériale, dont voici la teneur :

Acte par lequel l'Empereur notifie les préliminaires de la paix à la Diète de Ratiſbonne.

« Perſonne n'ignore le zèle que ſa Majeſté Impériale » a toujours témoigné pour rétablir dans l'Europe la tran- » quillité, & pour affermir en particulier le repos du ſaint » Empire Romain. Il eſt évident que pour faire réuſſir une » entreprise ſi ſalutaire, elle a ſouvent négligé ſes propres » intérêts, & les droits inconteſtables de ſa maiſon Ar- » chiducale. Elle ſe ſouvient avec plaiſir des marques de » reconnoiſſance que le Corps Germanique lui a données, » lorſque les préliminaires réglés à Raſtadt furent approu- » vés par la Diète en 1714. Les matières qui faiſoient » alors le ſujet des négociations regardoient immédiate- » ment l'Empire, & comme l'intention conſtante de ſa » Majeſté Impériale a toujours été, non-ſeulement de con- » ſerver & de maintenir en leur entier les droits & les li- » bertés des Etats de l'Empire, mais auſſi d'y pourvoir de » la manière la plus efficace, ſa Majeſté Impériale auroit » fort ſouhaité que leſdits Etats euſſent pu participer à » toute la négociation dès ſon commencement, au cas » que la choſe eût pu ſe faire ſans porter de préjudice aux » intérêts mêmes deſdits Etats & du bien public. C'eſt- » pourquoi l'Empire en ayant reconnu l'impoſſibilité, fit » non-ſeulement remercier l'Empereur de ſes ſoins pater- » nels ; mais lui donna le pouvoir de conclure le traité de » paix dans les formes, en le ſuppliant de recommander à » ſes Plénipotentiaires d'avoir ſoin des intérêts de l'Em- » pire ; ce qui fut éxécuté au moyen du traité de paix con- » clu à Bade, dans l'Argow ; & le neuviéme d'octobre 1714. » l'Empire en fit remercier ſa Majeſté Impériale. La même » choſe arriva, lorſque le neuviéme de décembre 1722. » l'Empire donna le conſentement demandé par rapport au » contenu du cinquiéme article de la quadruple alliance, » & qu'il pria en même-tems l'Empereur de conclure ſur » ce pied-là la paix avec l'Eſpagne.

AN. DE J. C. 1736.

» Le deſir ſincère que l'Empereur a toujours eu d'éloi-
» gner à tems tout ce qui pourroit troubler la tranquillité
» publique, a été l'unique motif qui l'a engagé de tems
» en tems à ſacrifier quelque choſe, autant qu'il a pu le faire
» ſans préjudicier à la dignité & aux prérogatives de l'Em-
» pire. Cependant la ſuite n'a pas toujours répondu aux
» deſirs de ſa Majeſté Impériale, quoique les circonſtan-
» ces des affaires permiſſent de l'eſpérer, & il y a apparence
» que ſes deſſeins auroient eu tout le ſuccès deſiré, ſi des
» perſonnes qui ſe plaiſent dans le déſordre, & ne cherchent
» qu'à brouiller les affaires, n'euſſent trouvé moyen d'ex-
» citer de la méfiance.

» Si les efforts que ſa Majeſté Impériale a faits pour main-
» tenir la paix ont été grands, ceux qu'elle a employés pour
» ſoutenir la guerre, après qu'on la lui eut dernièrement
» déclarée, n'ont pas été moindres, nonobſtant le nom-
» bre & la puiſſance des Couronnes alliées, & les circonſ-
» tances où l'Empire & l'Empereur ſe ſont trouvés. On
» ne ſçauroit conteſter que ſa Majeſté Impériale, pour ſe-
» courir l'Empire, a non-ſeulement fait plus que n'éxigeoit
» d'elle l'obligation commune; mais que même elle a em-
» ployé plus de forces que n'avoit jamais fait aucun de ſes
» prédéceſſeurs, afin d'éloigner de l'Empire les maux de la
» guerre. Ces maux, après une courte durée, viennent de
» finir par la grace divine. Les deux Puiſſances maritimes,
» pour parvenir à un but ſi ſalutaire, avoient projetté un plan
» de pacification. La déclaration faite à ce ſujet au nom
» de ſa Majeſté Impériale, n'a point laiſſé de doute de ſon
» amour ſincère pour la paix; & comme la Cour de France
» de ſon côté, ne ſouhaitoit pas avec moins d'ardeur & de
» bonne foi de voir finir les troubles, ce plan n'a pas peu
» contribué à la réconciliation des eſprits. Cependant, les
» circonſtances des affaires étoient telles, que le ſuccès de
» la négociation dépendoit en partie du ſecret, ſans lequel,
» vu leſdites circonſtances, & l'état où ſe trouvoient les
» affaires de l'Europe, il n'auroit pas été poſſible d'accé-
» lérer le grand ouvrage de la paix. Il étoit même à crain-
» dre, que pour peu qu'on en eût retardé le cours, il au-

AN. DE J. C. 1736.

» roit pu ſurvenir des incidens qui auroient peut-être in-
» terrompu, & mis dans une grande incertitude, tout le ſuc-
» cès de la négociation. Comme ſa Majeſté Impériale ne
» pouvoit ignorer combien les Electeurs, Princes & Etats
» de l'Empire ſouhaitoient un prompt rétabliſſement d'une
» paix deſirée & durable, elle n'a point manqué d'y tra-
» vailler avec ardeur, afin de remplir leurs ſouhaits à cet
» égard, & elle a dirigé les affaires d'une manière, que la
» dignité & les prérogatives de l'Empire n'en ſouffrent au-
» cun préjudice, & qu'on a obvié à tout ce qui pourroit à
» l'avenir donner lieu à de nouveaux troubles.

» Les articles préliminaires dont on eſt convenu à la ſa-
» tisfaction réciproque, & dont on joint ici une copie,
» ſont preſque en tout conformes au plan projetté par les
» deux Puiſſances maritimes, & ce qui y a été ajouté par
» rapport à la Lorraine & le Barrois, eſt pareillement fondé
» ſur leur approbation donnée devant & après. Quant au
» conſentement de l'Empire, on a pris à cet égard les mê-
» mes précaurions, que celles qui ont été priſes du tems des
» préliminaires de Raſtadt, & de l'établiſſement de la qua-
» druple alliance.

» Les droits de l'Empire, par rapport à la Toſcane, Parme
» & Plaiſance ne courent plus ſuivant le nouveau ſyſtême,
» les mêmes dangers que ci-devant, & par les sûretés qu'on
» a priſes à cet égard, il en revient un plus grand avantage
» à l'Empire, que ne pouvoit lui cauſer de préjudice le peu
» de païs qui en dépend, & que l'on céde à la France.
» D'autant plus que ſa Majeſté Impériale, pour prévenir
» les inconvéniens qui en pouvoient réſulter à l'avenir,
» a non-ſeulement obtenu de la Cour de France qu'elle ne
» ſe mêleroit point en aucune manière des affaires de l'Em-
» pire, & ne formeroit aucune prétention contre les Etats
» ou païs médiars de l'Empire ſous prétexte de réunion
» ou de dépendance; mais qu'elle a auſſi eu la prévoyance
» de régler d'une manière avantageuſe, les inconvéniens
» qui pourroient ſurvenir par rapport au peu de païs cédé
» à la France, qui ſe trouve mêlé parmi les Etats de l'Em-
» pire, & qui pourroit leur cauſer quelqu'ombrage.

AN. DE J. C. 1736.

» D'ailleurs, l'Empire ſe trouve conſidérablement ſou-
» lagé par rapport à ſes engagemens antérieurs, au moyen
» de ce qui a été réglé, tant à cauſe de la nature & de la
» ſituation des pais qui y ſont compris, que parceque la ga-
» rantie de la France eſt jointe à tant d'autres, & que la
» bonne foi de cette Couronne & ſes propres intérêts exi-
» gent qu'elle la rempliſſe fidélement, de ſorte qu'on peut
» ſe promettre pour l'avenir une tranquillité durable ſur un
» fondement ſolide.

» Quant à ce qui regarde les avantages accordés au Roi
» de Sardaigne, les droits de l'Empereur & de l'Empire
» ſont à cet égard conſervés en leur entier, & ſa Majeſté
» Impériale, par un effet de ſon amour naturel pour la juſ-
» tice, a pris ſur elle de contenter ceux qui poſſédent ac-
» tuellement ce qu'on appelle les *Langhes*. D'ailleurs, elle
» a égard aux promeſſes & aux conceſſions faires ci-devant
» à la maiſon de Savoye, particuliérement par les Empe-
» reurs Ferdinand II. & Léopold de glorieuſe mémoire.

» On auroit dû s'attendre à des plaintes plutôt qu'à un
» conſentement, ſi ces difficultés avoient arrêté, ou ſi elles
» arrêtoient encore la concluſion de la paix. Ainſi, ſa Ma-
» jeſté Impériale ſe promet, vu les circonſtances préſentes
» des affaires, que les Electeurs, Princes & Etats de l'Em-
» pire reconnoittont avec gratitude ſes ſoins parernels, qui
» dans toure cette négociation, n'ont eu pour but que le bien
» général de la patrie, & que l'Empire donnera d'autant
» plutôt ſon conſentement aux articles préliminaires, qu'il
» paroit avec évidence que ſa Majeſté Impériale, non-ſeu-
» lement n'a prétendu porter aucun préjudice à l'Empire,
» mais qu'au contraire elle l'aſſure conſtamment, comme
» elle fait par la préſente, de la manière la plus efficace,
» qu'elle conſervera inviolablement les Etats de l'Empire,
» tant pour le préſent que pour l'avenir, dans leurs droits
» de ſuffrage aux négociations de paix, *ex forma Reipu-*
» *blicæ*, & conformément au traité de Weſtphalie & aux
» autres conſtitutions fondamentales de l'Empire : de ſorte
» que ſa Majeſté Impériale ne demanderoit point des Elec-
» teurs, Princes & Etats de l'Empire, le même pouvoir

An. de J. C. 1736.

» qui lui fut accordé en 1714. pour la concluſion de la » paix en forme, ſi elle n'étoit pleinement perſuadée que le » bien général de l'Empire éxige à préſent, plus que dans » ce tems-là, qu'on ſe ſerve d'une voie auſſi courte, le tout » néanmoins ſans préjudicier audit droit de ſuffrage de » l'Empire. L'Empereur ne ſouhaite rien plus, au moyen » de l'acceſſion des alliés de la France, & en vertu d'un » acte dont on eſt convenu avec le Miniſtre de France à » la Cour Impériale par rapport à l'évacuation du plat païs » de l'Empire, que de voir la paix non-ſeulement aſſurée, » mais auſſi que l'Empire puiſſe jouir des premiers fruits » de la tranquillité rétablie après la pacification du pré- » ſent décret.

» Outre les ſacrifices que ſa Majeſté Impériale a faits » pour le repos public, celui que fait le Duc de Lorraine » eſt ſi ſenſible, que ſon Alteſſe n'y auroit pas donné les » mains, ſi le deſir de voir les fidéles Etats délivrés des » maux de la guerre, n'eût point prévalu ſur elle: & il ne » ſeroit pas juſte qu'elle fût privée par-là de ſon droit de » ſuffrage à l'aſſemblée générale de l'Empire. Et comme » il paroît évidemment qu'il importe beaucoup à l'Empire, » & en particulier aux fidéles Cercles, qui ſe trouvent les » plus expoſés, que tout ce qui a été réglé ſoit au plutôt ef- » fectué, & que les fortereſſes de l'Empire qui ſont encore » au pouvoir de la France, ſoient inceſſamment reſtituées, » ce qui dépend d'une prompte réſolution de l'Empire, ſa » Majeſté Impériale ne fait aucun doute, que les Electeurs, » Princes & Etats de l'Empire, vu leur zèle pour le véri- » table bien de la patrie, ne délibérent ſans différer là- » deſſus, & ne prennent une réſolution unanime & con- » venable à ce ſujet. Fait à Ratiſbonne le vingt-cinquiéme » de mars 1736.

La Diète accepte les préliminaires de la paix.

La Diète, après avoir délibéré ſur le décret Impérial, réſolut unanimement d'accepter les préliminaires de la paix, & d'accorder à ſa Majeſté Impériale des pleins-pouvoirs pareils à ceux qu'on lui avoit donnés pour conclure la paix de Raſtadt. Les Proteſtans, toujours animés du zèle de leur Religion, crurent devoir profiter de cette occaſion, pour

pour demander la révocation du quatriéme article de la paix de Riſwick. Ils envoyérent à Vienne, & repréſentérent à l'Empereur, qu'il étoit avantageux, & même néceſſaire, de ſupprimer cette clauſe, comme étant une ſource de diviſions & de plaintes. Ils ajoutérent, que les Etats Proteſtans ne l'avoient ratifiée, qu'après que l'Empereur leur avoit donné des aſſurances qu'elle ne leur porteroit aucun préjudice; que néanmoins, cet article ſi contraire aux traités de Weſtphalie, avoit toujours donné lieu à de fréquens abus; & que pour rétablir la confiance & l'union entre les membres de l'Empire, il étoit néceſſaire de révoquer & d'annuller cet article.

AN. DE J. C. 1736.

Les Proteſtans demandent que l'article IV. du traité de Riſwick ſoit annullé.

L'Empereur répondit, qu'il auroit égard à ces repréſentations; qu'il ſe reſſouvenoit parfaitement des réſolutions de l'Empire du dix-neuviéme d'avril 1689. & du vingt-ſixiéme de février 1734. qu'il ne manqueroit pas d'inſiſter dans la concluſion de la paix, qu'on remît ſur l'ancien pied ce qui avoit été changé à la ſollicitation de la France, dans le ſpirituel & le temporel, & qu'il ordonneroit à ſes Miniſtres Pléniporentiaires, de prendre garde que dans les négociations ils n'admiſſent aucun article qui fût tant ſoit peu contraire aux conſtitutions de l'Empire.

L'Europe appercevoit avec plaiſir que toutes les Puiſſances étoient diſpoſées à la paix. L'Empereur avoit obtenu l'agrément des Cours de Pologne & de Ruſſie, pour ce qui concernoit le Roi Staniſlas. Le Duc de Lorraine avoit conſenti à la ceſſion de ſes Etats. Pluſieurs députés de la Diète, pour dédommager ce Prince du ſacrifice qu'il avoit fait avec tant de généroſité, furent d'avis de lui aſſurer le droit de ſéance & de ſuffrage dans les aſſemblées de l'Empire. Le Roi de Sardaigne paroiſſoit content des fiefs qu'on lui avoit cédés par les articles préliminaires: ſa Majeſté Catholique venoit d'y donner ſon conſentement, & faiſoit évacuer la Toſcane, & les Provinces d'Italie cédées à la maiſon d'Autriche: enfin, l'Empereur & le Roi très-Chrétien firent ſigner à Vienne par leurs Miniſtres, une convention pour éxécuter les articles préliminaires.

Le Prince Eugène, que l'Empereur avoit chargé du ſoin

An. de J. C. 1736.

de ſes intérêts, n'eut pas le plaiſir de voir l'heureux ſuccès de ſes négociations. Il mourut à Vienne le vingt & uniéme d'avril 1736. âgé de ſoixante & douze ans, ſix mois & dix-huit jours. C'étoit un des plus grands Capitaines de ſon tems. Il poſſédoit toutes les différentes parties d'un habile Général. La connoiſſance qu'il avoit des païs où il faiſoit la guerre, la peine qu'il prenoit d'aller lui-même reconnoître les ennemis, cette préſence d'eſprit qu'il conſervoit dans la chaleur d'une action comme dans ſon cabinet, en ont fait le heros de l'Empire.

Mort du Prince Eugène.

Quelques auteurs néanmoins l'ont un peu trop flatté à certains égards. Dumont a dit de lui : *Jamais vaincu, toujours vainqueur.* Cet éloge eſt outré. Car il eſt certain que le Prince Eugène a perdu quelques batailles, & qu'il fut obligé de lever le ſiége de Landreci, après avoir vu les retranchemens de Denain forcés par les François.

Le Prince Eugène étoit auſſi habile Négociateur que grand Capitaine. Il avoit l'eſprit cultivé, ſouple & vif. Il connoiſſoit les ruſes qu'on peut employer dans les négociations, & comme il fut le principal agent des traités de Raſtadt, de Paſſarowits & de Carlowits, on peut dire que la maiſon d'Autriche lui fut redevable de ſon ſalut, & de la conſervation de ſa puiſſance.

Motifs qui engagent la Czarine à déclarer la guerre au Turc.

Tandis que l'on négocioit à Vienne pour établir la paix en Europe, la Czarine déclara la guerre au Grand-Seigneur. La Princeſſe s'étoit plainte au Grand-Viſir, des courſes que les Tartares de Crimée avoient faites dans ſes Provinces frontières. Les Miniſtres de la Porte, au lieu de réprimer ces déſordres, parurent les autoriſer, en refuſant à ſa Majeſté Czarienne la ſatisfaction qu'elle demandoit. De plus, ils avoient ordonné à un gros corps de Tartares, de paſſer par les Provinces de Ruſſie pour aller joindre en Perſe l'armée Ottomane, malgré l'oppoſition de la Czarine. Ils avoient commis dans leur marche les plus grands excès, pillé les villes, brulé les moiſſons, & détruit les villages. Tous ces déſordres furent des motifs ſuffiſans pour déclarer la guerre au Sultan. Les Moſcovites la portérent en trois ou quatre endroits différens, aſſés

éloignés les uns des autres. Le Général Laſci fut chargé du ſiége d'Aſoph dans la petite Tartarie. Il ſe rendit maître de la place après douze jours de ſiége. AN. DE J. C. 1736-1737.

Donduck Ombro, Kan des Kalmouques ſoumis à la Czarine fit une irruption dans le Cuban, où il enleva un grand nombre de familles Tartares. Le Comte de Munich, commandant de la principale armée, força les lignes de Précops, pénétra dans la Crimée, & s'empara de pluſieurs places qu'il fit démanteler. Enfin, un troiſiéme corps de Moſcovites ſe rendit maître de Kimburn ſur le Dniéper. Après avoir pillé cette place, il l'abandonnaa, pour ſe jetter dans la Tartarie Mineure, dont il ravagea les frontières.

L'Empereur qui n'avoit aucun ſujet de ſe plaindre des Turcs, prit néanmoins part dans cette guerre en faveur de la Czarine. En 1726. il avoit fait avec Catherine Alexiowa un traité, par lequel il avoit promis, qu'en cas que la Moſcovie fût attaquée, il lui fourniroit trente mille hommes, & que ſi ce ſecours ne ſuffiſoit pas, il employeroit toutes ſes forces pour procurer à ſon allié une pleine ſatisfaction. Mais l'Empereur, avant de ſe déclarer, offrit ſa médiation au Sultan, pour négocier la paix avec la Czarine. Les Miniſtres d'Angleterre & de Hollande préſentérent auſſi celle de ces deux Puiſſances.

Négociations pour la paix entre le Turc & la Czarine.

La Porte, ſans répondre à l'offre de ſa Majeſté Impériale, parut diſpoſée à accepter celle de la Grande-Bretagne & des Provinces-Unies. Elle laiſſa même entrevoir ce qu'elle ſouhaitoit, & les Miniſtres ſe crurent en état de faire à la Czarine des propoſitions qu'elle ne rejetteroit pas. La Princeſſe cependant ne leur donna qu'une réponſe aſſés vague. Ce n'étoit pas qu'elle fût éloignée de faire la paix, elle la ſouhaitoit pourvu qu'on la laiſſât en poſſeſſion d'Aſoph. On eſpéroit alors y faire conſentir le Grand-Seigneur; mais on vouloit que ſa Hauteſſe acceptât la médiation de ſa Majeſté Impériale.

Le Kaimacan répondit que le Sultan agréeroit les bons offices de l'Empereur, ſi la Czarine vouloit faire les premières propoſitions. Mais cette Princeſſe ayant paru peu diſpoſée à faire une telle démarche, le Grand-Viſir écrivit

An. de J. C. 1737.

au Comte de Konigſeg, Préſident du Conſeil de guerre de l'Empereur, que le Grand-Seigneur ſouhaitoit ſavoir le parti que la Cour de Vienne prendroit, en cas qu'il ne pût faire la paix avec les Moſcovites.

Le Comte de Konigſeg fit à cette lettre une réponſe, dont voici la ſubſtance. Il inſinua que ſi la Porte ne pouvoit s'accommoder avec la Moſcovie, l'Empereur ſeroit obligé de ſecourir la Czarine ſon alliée; que pour arrêter la guerre déja commencée, ſa Majeſté Impériale continuoit à offrir ſa médiation à la Porte; & que ſi ſes bons offices ne produiſoient pas l'avantage qu'elle en eſpéroit, elle pourroit bien rompre la paix que la maiſon d'Autriche entretenoit avec le Sultan depuis le traité de Paſſarowits. Le Grand-Viſir écrivit d'autres lettres au Comte de Konigſeg, & ce Miniſtre y fit autant de réponſes. Le ſuccès de toutes ces écritures dépendoit de la poſſeſſion d'Aſoph, que la Czarine vouloit retenir, & que le Sultan ne vouloit pas céder.

Les Miniſtres des Puiſſances médiatrices repréſentérent au Grand-Viſir, qu'on ne pouvoit accommoder ce différend que dans des conférences réglées, & qu'alors on diſcuteroit plus facilement les intérêts de la Porte & ceux de la Ruſſie; que le ſeul moyen d'avancer cette affaire étoit d'accepter la médiation de l'Empereur, & d'admettre à l'aſſemblée, Dahlman, ſon Ambaſſadeur à Conſtantinople. A cette propoſition, le Grand-Viſir fut obligé de diſſimuler. Il répondit que l'intention de ſa Hauteſſe étoit de négocier en même-tems avec l'Empereur & avec la Ruſſie; qu'elle prioit les médiateurs d'être les arbitres de ſon démêlé avec la Ruſſie, & qu'elle s'en remettoit à leur déciſion. Les Ambaſſadeurs de la Grande-Bretagne & de Hollande ayant rapporté cette réponſe à Dahlman, celui-ci en témoigna de la joie, & on eut tout lieu d'eſpérer un heureux ſuccès pour la négociation.

On s'aſſembla chés le Grand-Viſir. Après quelques conteſtations ſur le cérémonial & ſur les pleins-pouvoirs, les médiateurs dirent qu'il ne s'agiſſoit plus que de connoître quelles étoient les prétentions de ſa Hauteſſe & de la

Czarine, afin de chercher les moyens de les concilier. Ils demandérent entr'autres, quelle étoit la réſolution de la Ruſſie au ſujet d'Aſoph. Dahlman déclara, que cette place étant néceſſaire à la Czarine pour mettre ſes Etats à couvert des courſes des Tartares, l'Empereur ne pouvoit employer ſes bons offices pour terminer la guerre, ſi le Grand-Seigneur ne conſentoit de laiſſer cette place aux Moſcovites. C'étoit demander que la ceſſion d'Aſoph fût un préliminaire de la paix. La Porte ne paroiſſant pas diſpoſée à y conſentir, les médiateurs propoſérent de ſtipuler, que la Czarine accorderoit au Grand-Seigneur un dédommagement pour Aſoph. AN. DE J. C. 1737.

Le Grand-Viſir fit entendre, qu'à ce prix on obtiendroit de ſa Hauteſſe tout ce qu'on deſiroit. Mais Dahlman répondit, qu'il n'y avoit pas d'apparence que ſa Majeſté Czarienne acceptât cette condition; qu'on n'étoit pas en droit de l'éxiger d'elle, après les grandes dépenſes auſquelles l'avoit engagée, une guerre qu'elle avoit été forcée d'entreprendre; qu'au reſte, ſi le Grand-Seigneur vouloit faire bâtir une forteresſe aux environs d'Aſoph, la Cour de Ruſſie ne s'y oppoſeroit pas; mais qu'il falloit remettre la diſcuſſion de cette affaire au congrès que l'on aſſembleroit pour conclure un traité de paix.

Ce fut dans cette conjoncture que le Grand-Viſir écrivit à Vienne, que ſa Hauteſſe ne refuſoit pas de céder Aſoph; mais qu'il ne lui paroiſſoit pas honorable de renoncer à une place ſi importante par un article préliminaire, dans un tems où elle n'avoit d'autres ennemis déclarés que les Moſcovites. Le Comte de Konigſeg répondit, que la conduite que la Cour Ottomane avoit tenue juſqu'à préſent donnoit lieu de croire qu'elle ne ſouhaitoit point la paix, & que ſi elle ne ſe déterminoit au plutôt ſur l'article qu'on lui conteſtoit, l'Empereur ſeroit obligé de remplir les engagemens qu'il avoit contractés avec la Czarine.

En attendant la réſolution du Grand-Seigneur, on convint d'aſſembler un congrès à Niémirow, petite ville de Podolie en Pologne. Cependant le Grand-Viſir fit ſçavoir

AN. DE J. C. 1737.

Mémoires du tems à l'an 1737.

au Comte de Konigſeg, que le Sultan ne conſentiroit à l'ouverture du congrès, qu'à condition qu'on établiroit pour fondement de la négociation, que la Czarine ne formeroit aucune demande contraire à l'honneur de l'Empire Ottoman. Le Grand-Viſir, à qui l'on déclara que l'Empereur ne paroîtroit plus dans cette affaire comme médiateur, mais comme allié de l'Impératrice de Ruſſie, ne s'expliqua plus qu'en termes généraux. Quelques mois s'écoulérent ſans que la guerre fût déclarée, quoiqu'il n'y eût point de doute que la Cour de Vienne ne fût déterminée à prendre les armes.

Préparatifs de l'Empereur pour faire la guerre aux Turcs.

On formoit quatre armées pour attaquer les Turcs par quatre endroits différens. La première devoit s'aſſembler à Sémendria, ſous les ordres du Comte de Seckendorff; la ſeconde à Paſſarowits, commandée par le Général Schmettau; la troiſiéme en Tranſilvanie ſous le Comte François de Wallis; on envoyoit en Boſnie, le Prince de Saxe-Hildburghauſen pour conduire la quatriéme, & on faiſoit marcher vers la Moldavie un corps de neuf régimens d'infanterie, & de cinq de cuiraſſiers & de huſſards. L'Empereur donna le titre de Généraliſſime de ſes armées au Duc de Lorraine, & publia un manifeſte, où il expoſoit les raiſons qui l'engageoient à déclarer la guerre au Grand-Seigneur.

L'Empereur demande des ſecours à la Diète de l'Empire.

Ce mémoire fut envoyé à la Diétature, avec un décret de commiſſion Impériale. Charles VI. repréſentoit, Que l'alliance conclue en 1726. avec la Ruſſie, n'ayant pour but que la ſûreté mutuelle des deux Empires, il avoit employé tous ſes ſoins pour établir la paix entre la Moſcovie & la Porte Ottomane; mais que celle-ci, loin de vouloir y donner les mains, prenoit des meſures pour envahir les Etats héréditaires de la maiſon d'Autriche; Qu'ainſi l'Empereur ſe trouvoit obligé pour ſa propre défenſe, d'aſſiſter puiſſamment la Czarine ſa fidéle alliée, & que ſa réſolution ayant été approuvée dans les Cours étrangères, il eſpéroit que les Electeurs, les Princes & Etats de l'Empire contribueroient à cette guerre, & lui accorderoient des ſubſides pour la ſoutenir. La Diète, dans une

AN. DE J. C. 1737.

assemblée extraordinaire, venoit de donner au Duc de Lorraine la charge de Welt-Maréchal Général de l'Empire, vacante par la mort du Duc de Wirtemberg. Mais comme la plupart des députés étoient ensuite partis pour la campagne, on ne put délibérer si-tôt sur la demande de l'Empereur.

Projets des alliés dans cette guerre.

Le dessein des alliés étoit de joindre une partie de leurs forces dans la Valaquie, & d'enlever au Grand-Seigneur tout ce qui lui appartenoit vers le nord du Danube. Pour éxécuter ce projet, les Impériaux devoient auparavant s'emparer de Widin dans la Servie, & les Moscovites d'Oczakou, sur le Borysthêne, dans l'Ukraine.

Le Comte de Munich, l'un des Généraux de la Czarine, fut chargé de faire le siége de cette dernière place. Il étoit facile aux Turcs de faire échouer ce projet. Ils pouvoient ruiner les chemins, ravager les campagnes, gâter les prairies, bruler à droite & à gauche les villages, couvrir la route de forêts en abattant les arbres, & marcher à l'ennemi par des chemins qu'il ne connoissoit pas, pour harceler & fatiguer ses troupes. Mais les Turcs ne chetchérent point à embaraſſer les Moscovites; ils souhaitoient les attacher au siége d'Oczakou. Une garnison de vingt mille hommes dans la place, & une escadre de dix-huit galères à la rade, leur parurent plus que suffisans pour ruiner l'armée ennemie sans courir les risques d'une bataille. De plus, on espéroit lui couper les vivres lorsqu'elle feroit le siége, & faire périr de faim les Moscovites.

Le Comte de Munich s'empare d'Oczakow.

Le Comte de Munich, surpris de trouver les chemins en bon erat, & des fourages en abondance, passa le Dnieper & le Bog, & parut devant Oczakow le dixiéme de juillet, sans avoir vu d'autre ennemi qu'un corps de Tartares, que le Prince de Hesse-Hombourg avoit mis en fuite. Le Comte de Munich sachant que les Turcs ne manqueroient pas de venir au secours de la place, fit aussi-tôt dresser des batteries. Les attaques furent brusques & continuelles. Les Infidéles se défendirent pendant deux jours. Enfin, étourdis par la valeur & le grand feu des Moscovi-

An. de J. C. 1737.

tes, ils arborérent le pavillon blanc, & cédérent Oczakow. Le nombre de leurs morts ne fut pas conſidérable. Les Moſcovites ne perdirent aucun officier de marque; mais ils en eurent pluſieurs de bleſſés, comme les Lieutenans-Généraux Kaite & Lowendalh, avec le Major Général Arakzyes.

Le Comte de Munich ignoroit alors ce qui ſe paſſoit en Hongrie. Il n'apprit que le quatorziéme d'août, que les Impériaux s'étoient portés ſur Niſſa, au lieu d'entreprendre le ſiége de Widin, comme on en étoit convenu. Ce dérangement obligea le Général Moſcovite de revenir ſur ſes pas. Après avoir laiſſé une forte garniſon dans Oczakow, il vint camper ſur les bords du Bog, où il paſſa le reſte de la campagne.

Niſſa ſe rend au Comte de Seckendorf.

Au mois de juillet, le Comte de Seckendorf ayant fait la revue de ſon armée, aſſembla le Conſeil de guerre, où il fit voir l'impoſſibilité d'aſſiéger Widin. Comme cette place eſt ſituée ſur le Danube, il falloit des vaiſſeaux de guerre, & d'autres bâtimens pour la bloquer par le fleuve. La flotte n'étant pas encore près d'arriver, il fut réſolu que l'armée marcheroit à Niſſa pour en faire le ſiége. Le Général Philippi eut ordre de prendre les devans. Il ſe rendit maître de Doppénicza. Le Pacha de Niſſa n'ayant qu'une foible garniſon, promit d'ouvrir les portes de ſa place, après qu'on l'auroit inveſtie. L'offre fut acceptée. On s'approcha de la ville, & on en fit l'inveſtiſſement. Le Pacha, ſatisfait de cette diſpoſition que l'on faiſoit paroître de l'attaquer s'il s'étoit défendu, livra les portes le vingt huitiéme de juillet.

Les Turcs remportent quelques avantages.

Après la reddition de Niſſa, on fit marcher quelques troupes du côté de Widin, ſous les ordres du Comte de Kévenhuller. Ce Général ayant appris dans ſa route que trois mille Turcs s'étoient embarqués à Nicopolis pour ſe jetter dans Widin, poſta des troupes & du canon ſur les bords du Danube. Le Comte de Wallis fit auſſi la même choſe. Les Turcs eſſuyérent quelques volées d'artillerie, & gagnérent Widin ſans avoir perdu un ſeul homme. Le Pacha de cette place & celui de Nicopolis reçurent

rent des ſecours, qui les mirent en état d'attaquer les poſtes que les Impériaux occupoient ſur le Danube. Ils prirent le fort de Padudil, brulérent la ville d'Iſlas, dans la Valaquie Impériale, pillérent & ſaccagérent les villages voiſins, & revinrent à leurs garniſons avec un butin conſidérable. AN. DE J. C. 1717.

La nouvelle de ces avantages remportés par les Turcs fit perdre aux Impériaux l'envie d'aſſiéger Widin. On ordonna au Comte de Kévenhuller, d'envoyer ſix régimens au Général Wallis, de ſe rapprocher de la rivière de Timock, & de reconnoître les poſtes qu'on pourroit y conſerver, afin d'ôter à la garniſon de Widin la commodité de faire des courſes entre cette ville & Belgrade.

Mauvais ſuccès des Impériaux en Boſnie.

Le Prince de Saxe-Hildburghauſen ayant formé le ſiége de Bagnaluck en Boſnie, fut battu le quatriéme d'août, & contraint de repaſſer la Save. Comme on comptoit ſur la priſe de cette place, le Comte de Seckendorf avoit pris des moyens pour faire la conquête des autres qui ſont plus avancées dans la Boſnie. Il avoit détaché le Colonel Lentulus avec un corps de troupes, pour s'emparer de Novi-Baſar & s'y fortifier; mais la défaite du Prince de Saxe obligea de prendre d'autres meſures. Les Impériaux conçurent le deſſein d'aſſiéger Zwornick, dont la conquête leur paroiſſoit importante. La priſe de cette place leur aſſuroit la poſſeſſion tranquille de tout le païs ſitué entre la Morave & le Drin, & facilitoit les entrepriſes qu'on pourroit faire l'année ſuivante dans la Boſnie. Par ce moyen on ſe trouvoit en état de ſe porter d'abord dans le centre de cette Province, & on ôtoit aux fortereſſes la facilité de ſe ſecourir les unes les autres. Le Comte de Seckendorf envoya ce projet à l'Empereur. En attendant ſa réponſe, il continua d'agir, comme s'il avoit réſolu d'aſſiéger Widin.

Le Colonel Lentulus déſeſpérant de conſerver Novi-Baſar, qu'il venoit de ſurprendre, demanda des troupes pour s'y maintenir. Il reçut un détachement, avec l'ordre de raſer les fortifications de cette place s'il ne pouvoit la conſer-

An. de J. C. 1737.

ver, & de ſe retirer à Coſſumblia. Avec ce ſecours le Colonel ne croyant pas pouvoir garder Novi-Baſar, la fit démanteler. Mais il ne put ſe rendre à Coſſumblia, parcequ'il manquoit de vivres, & il fut obligé de ſe retirer à Czatzac, où on lui envoya de Belgrade les proviſions néceſſaires pour la ſubſiſtance de ſes troupes.

Le Comte de Seckendorf étoit campé à Dubliza, ſur la Morave. Le ſeptiéme de ſeptembre, ayant appris que les Turcs avoient deſſein d'attaquer le Colonel Lentulus, il ſe mit en route avec ſon armée, & le ſeiziéme du même mois il vint camper à Czatzac.

De-là à Zwornick il y avoit encore huit marches. L'Empereur approuvoit le projet de ſon Général; mais les Turcs ayant rompu les routes, il y avoit peu d'apparence d'avancer promtement, & l'on ne pouvoit s'aſſurer d'y ſubſiſter. Les Turcs qui n'avoient juſqu'alors paru que par détachemens, commençoient à former des armées. Le Comte de Wallis, en Valaquie, n'avoit plus aſſés de troupes pour leur faire tête. On fut obligé d'affoiblir le corps du Général Kévenhuller campé dans la Servie. Ce qui lui reſtoit de troupes ſuffiſoit à peine pour arrêter les courſes de la garniſon de Widin. Le Comte de Seckendorf ne pouvoit lui envoyer de renforts. Les détachemens qu'il avoit été obligé de faire avoient diminué de moitié ſon armée; les fatigues, les maladies, & la déſertion lui enlevoient tous les jours des ſoldats. Les obſtacles devenoient plus difficiles à ſurmonter. Il falloit paſſer des défilés; on manquoit de chevaux pour mener l'artillerie; les chariots reſtoient embourbés, & les proviſions de bouche n'arrivoient que très-difficilement. Enfin, après ſix jours d'une marche ſi pénible, l'armée, exténuée de laſſitude & de faim, parut devant Uſitza. Cette place paſſant pour être bien munie d'hommes & de vivres, on l'attaqua dans les formes. On y perdit quelques braves officiers; cependant elle n'étoit défendue que par deux cents Turcs, à qui on accorda une capitulation des plus honorables.

Les Impériaux prennent Uſitza.

Le Comte de Seckendorf ſe rendit enſuite à Wilova, d'où il écrivit au Comte de Kévenhuller, de faire de ſon mieux.

pour prévenir la perte des magaſins, & aſſurer la retraite des troupes qui en avoient la garde. Toute l'armée s'étant raſſemblée à Sabatſch le quatorziéme d'octobre, le Général Seckendorf y reçut deux jours après un courier de Vienne, avec un ordre de remettre le commandement des troupes au Comte Philippi, & de ſe rendre à la Cour. L'Empereur, mécontent de cette campagne, en rejettoit la faute ſur le Général, qui l'auroit peut-être réparée, s'il eût joint le Prince de Saxe-Hildburghauſen; mais les débordemens de la Save l'en avoient empêché. Le Comte Philippi ne put pas non plus éxécuter ce projet, & fut obligé de mettre ſes troupes en quartiers d'hyver. Le Comte de Kévenhuller qui commandoit dans la Servie, n'avoit que ſept ou huit mille hommes à oppoſer à ſeize mille Turcs. Ayant appris que les Infidéles s'étoient approchés du Timock, & qu'ils y conſtruiſoient un pont, il détacha contr'eux un bataillon du régiment de Lorraine, avec ſix compagnies de grenadiers ſous les ordres du Colonel Helfreich; il fit en même-tems occuper un bois voiſin par des carabiniers & des grenadiers. Helfreich attaqua les Turcs; l'action fut des plus vives; les Infidéles furent enfoncés & contraints de fuir en déſordre.

AN. DE J. C. 1737.

Le Comte Philippi eſt chargé du commandement de l'armée.

Le Comte de Kévenhuller prend un avantage ſur les Turcs.

Tout vainqueur qu'étoit le Colonel, il ne put empêcher les Turcs de paſſer ſur un autre pont qu'ils avoient conſtruit à leur droite. Ils lui auroient coupé la retraite, s'ils n'euſſent pas été arrêtés par un marais qui les obligea de prendre un long détour. Le Comte de Kévenhuller voyant l'ennemi s'avancer, fit ſortir ſes troupes de ſon camp, & marcha en ordre de bataille. Les Turcs, après avoir formé leurs lignes, attaquérent les Impériaux par pluſieurs endroits. L'action dura depuis deux heures juſqu'au ſoir. Les Turcs n'ayant pu entamer les Impériaux, repaſſérent le Timock, à la garde duquel ils laiſſérent un gros détachement.

Les Turcs paſſent le Timock.

La réputation de Kévenhuller dépendoit d'échapper aux Muſulmans. Le Pacha de Widin, de ſon côté, croyoit ſa gloire intéreſſée à prendre ce Général & ſa petite armée. Kévenhuller craignant qu'on ne lui coupât les défilés

Le Comte de Kévenhuller fait ſa retraite.

AN. DE J. C. 1737.

par où il pouvoit faire retraite, ſe remit en ordre de bataille pour ſe rapprocher d'Orſova. Les Turcs le ſuivirent de près. Une partie de leur avant-garde fut plus d'une fois aux priſes avec les dragons de l'arrière-garde des Impériaux. L'avantage demeuroit preſque toujours aux derniers; mais ils s'affoibliſſoient à force de vaincre, & Kévenhuller en arrivant près d'Orſova, n'avoit tout au plus que cinq mille hommes; ils furent diſtribués dans les forts voiſins de cette place.

Les Turcs reprennent Niſſa.

La belle retraite de Kévenhuller ne fut guères utile à la maiſon d'Autriche. Les Turcs reprirent Niſſa dont le Général Doxat étoit Gouverneur. Ils s'emparérent d'un fort près d'Orſova, paſſérent au fil de l'épée un bataillon du régiment de Wolfembutel, & ſe virent en état de pénétrer dans l'Eſclavonie qu'ils ſe propoſoient de ravager pendant l'hyver.

Le Grand-Seigneur rompt le congrès de Niémitou.

Le Grand-Seigneur apprenant le ſuccès de ſes armes dans la Boſnie & dans la Servie, réſolut de rompre le congrès de Niémitou. Quoique la paix dût être le premier objet de ce Prince, elle n'étoit cependant que le ſecond dans le plan politique qu'il s'étoit propoſé. Il ne penſoit qu'à faire des conquêtes ſur la maiſon d'Autriche & ſur la Ruſſie. Accoutumé à ne traiter que pour augmenter ſes domaines, il ne pouvoit ſe réſoudre à céder à la Czarine Aſoph & Oczakow. La déroute de l'armée Impériale, & les pertes qu'elle venoit de faire, relevoient les eſpérances du Sultan. Il ne lui falloit plus qu'une campagne auſſi avantageuſe, pour être en état de donner la loi à ſes ennemis. Le Divan étoit perſuadé de cette maxime, que le ſuccès des négociations dépend uniquement de celui de la guerre. Il comptoit pour rien la perte de deux places dans la Tartarie-Mineure, pourvu qu'il fit la guerre avec ſuccès à la maiſon d'Autriche. Par ce moyen il eſpéroit contraindre l'Empereur à quitter l'alliance de la Czarine, & jugeoit avec raiſon que s'il en venoit à bout, la Ruſſie ne pourroit plus lui diſputer la victoire.

Le Sultan, fondé ſur ce principe, rappella les Ambaſſadeurs qu'il avoit envoyés au congrès de Niémirou, & leur

enjoignit de dire aux Miniſtres de l'Empereur & de la Czarine, qu'il étoit réſolu de recouvrer par les armes, les places qu'on refuſoit de lui reſtituer par la voie de la négociation; qu'on ne devoit pas trouver mauvais qu'il ſe prévalût de la juſtice qu'il plaiſoit à Dieu de lui rendre; & qu'il ne feroit jamais de traité, dont les conditions ne fuſſent proportionnées à l'état où ſe trouvoient les affaires lorſqu'il ſeroit conclu. AN. DE J. C. 1737.

Les Miniſtres de Ruſſie répliquérent, que la réſolution du Grand-Seigneur étoit capable de faire durer la guerre pendant pluſieurs années; que bien loin que la priſe d'Aſoph & d'Oczakow eût fait hauſſer les conditions de la paix, elle avoit engagé à en propoſer de plus modérées; mais que vouloir pour cela forcer leurs Majeſtés Czarienne & Impériale à acheter la paix, en faiſant quelque reſtitution à une Puiſſance qui leur étoit redevable, cette action ne ſeroit jamais trouvée raiſonnable par ceux qui en jugeroient ſans intérêt & ſans paſſion.

Les Impériaux tâchent de renouer les conférences.

Rien n'étoit plus recommandé aux Plénipotentiaires de l'Empereur, que de ne donner aucun ſujet de rompre le congrès de Niémirou. Ils firent tous leurs efforts pour renouer les conférences; ils employérent le crédit des médiateurs, pour engager les Miniſtres de la Porte à écrire à leur Cour, qu'on étoit diſpoſé à lui donner une ſatisfaction légitime. Mais les ordres du Grand-Seigneur étoient ſi précis, que le Reis Effendi, premier Plénipotentiaire de ſa Hauteſſe, ne pouvoit ſe diſpenſer de s'y conformer. Le dix-neuviéme d'octobre il partit avec ſon collégue, ſous l'eſcorte d'un détachement Polonois qui le conduiſit juſqu'aux frontières des Etats du Grand-Seigneur.

Le Royaume de Pologne jouiſſoit alors de la paix. Auguſte, comme Electeur de Saxe, fourniſſoit des troupes à l'Empereur. Quoiqu'il fût ſincèrement attaché à la maiſon d'Autriche, il ne ſe crut pas permis, comme Roi de Pologne, de ſuivre ſes inclinations particulières. Il tint la balance avec aſſés d'égalité, ne voulant pas irriter les Turcs qui pouvoient facilement ravager les frontières de ſon Royaume, & ménageant l'Empereur & la Czarine:

dont il avoit beſoin pour conſerver les droits de ſa Couronne ſur la Curlande.

An. de J. C. 1737.

Ferdinand, dernier Duc de cette Province, étoit mort à Dantzic, le cinquiéme de mai, dans la quatre-vingt-deuxiéme année de ſon âge. C'étoit le dernier Prince de la maiſon des Kétlers, qui ont poſſédé la Curlande depuis 1562. Comme il ne laiſſoit point d'enfans de Jeanne-Magdelaine de Saxe-Weiſſemfels ſon épouſe, ſes Etats furent le ſujet de quelques conteſtations, entre la Cour de Ruſſie, celle de Pologne & l'Ordre Teutonique.

Mort du Duc de Curlande.

L'Electeur de Cologne, Grand-Maitre de cet Ordre, repréſenta, Que la Curlande & la Livonie avoient autrefois appartenu aux Chevaliers Teutons : Qu'ils n'avoient perdu ces deux Provinces que par l'injuſte vente que le Grand-Maître Albert de Brandebourg en avoit faite à la Pologne dans le ſeiziéme ſiécle, malgré l'oppoſition des Chevaliers : Que l'Empire avoit proteſté contre cette aliénation, & que pour maintenir ſes prétentions ſur la Curlande & la Livonie, on avoit long-tems obſervé dans la Diète de laiſſer deux places vacantes pour ces deux Provinces, & de renverſer les chaiſes des Ducs après les avoir nommés.

L'Ordre Teutonique veut rentrer dans ſes droits ſur la Curlande.

La République de Pologne ſoutenoit au contraire, Que la Curlande avoit été autrefois dépendante de ce Royaume, & qu'elle en avoit été démembrée & ſoumiſe à l'Empire par l'Ordre Teutonique : Que par la convention faite avec Gotthard Kétler & les Chevaliers de Livonie en 1561. on avoit ſtipulé que le Duché de Curlande ſeroit réverſible à la Pologne, après l'extinction des mâles de la maiſon de ce Prince : Que ce traité avoit été confirmé dans pluſieurs Diètes, & ſur-tout dans celle de Grodno en 1726. Qu'enfin, pour ſatisfaire la Nobleſſe de Curlande & de Sémigalle, on étoit convenu en 1736. dans la Diète de Warſovie, de laiſſer aux Etats de ces deux Provinces le pouvoir de ſe choiſir un Duc, à condition qu'il ſeroit confirmé par le Roi de Pologne.

Prétentions de la Pologne ſur cette Province.

Depuis la mort de Ferdinand Kétler, la Nobleſſe & les Villes de Curlande avoient envoyé des députés à Péterſbourg, pour prier la Czarine de les maintenir dans le

droit d'élection que les deux Duchés prétendoient avoir. La Princeſſe leur promit de pourvoir à la conſervation de leurs prérogarives; & ſous prétexte de veiller à la ſûreté du douaire qui lui avoit été aſſigné en 1710. lorſqu'elle avoit épouſé le Duc Frédéric-Guillaume, prédéceſſeur de Ferdinand, elle fit entrer des troupes dans la Curlande & le païs de Sémigalle. La préſence des Moſcovites fit avancer l'élection. Les ſuffrages ſe réunirent en faveur du Comte de Biron, Grand-Chambellan de la Czarine; & les Etats députérent au Roi de Pologne, pour repréſenter à ce Prince les raiſons qui les avoient obligés à choiſir ce Seigneur.

AN. DE J. C. 1737.

Le Comte de Biron eſt élu Duc de Curlande & de Sémigalle.

Cette affaire fut portée au *Senatus Conſilium* qu'Auguſte avoit convoqué à Frauſtadt pour le mois de juillet. Quelques Sénateurs prétendirent que la République devoit nommer des Commiſſaires pour conclure avec le nouveau Duc une capitulation, par laquelle on pourvoiroit à la conſervation des droits de la Pologne, & à la ſûreté de la Religion Chrétienne en Curlande. Ils ajoutérent, qu'avant de donner le diplôme de confirmation, le Roi éxigeroit du Duc & des Etats la ſignature de la capitulation. Mais il fut décidé, à la pluralité des voix, qu'on ne changeroit rien à ce qui étoit porté par la conſtitution de 1736. qui laiſſoit cette affaire à la volonté de ſa Majeſté Polonoiſe.

Cependant le Roi Auguſte crut agir avec plus de ſageſſe & de ſûreté, en ſuivant l'avis des Sénateurs. Il envoya des Commiſſaires à Dantzic; ceux de la Czarine & du nouveau Duc s'y trouvérent auſſi. Après quelques conférences, ils convinrent des articles ſuivans:

Articles convenus entre le Roi de Pologne & le Duc de Curlande.

» I. Le Duc de Curlande, en qualité de feudataire du » Roi & de la République de Pologne, ſera obligé de ſe » rendre à Warſovie pour prêter le ſerment de fidélité & » l'hommage au Roi, & il s'engagera à ne point reconnoî- » tre de Prince étranger pour Souverain.

» II. Il s'obligera pareillement à n'aliéner aucune terre » des Duchés de Curlande & de Sémigalle, à en acquitter » toutes les dettes, ſans jamais prétendre aucun rembour- » ſement ni aucune indemnité à cet égard.

» III. L'éxercice public de la Religion Catholique ſera

AN. DE J. C. 1737.

» permis dans la Curlande & la Sémigalle, & les perſon-
» nes qui la profeſſent auront droit de rebâtir les anciennes
» Egliſes, & d'en conſtruire de nouvelles. Les biens Ec-
» cléſiaſtiques ſeront éxemts de tous impôts & de toutes
» charges publiques, & les Catholiques pourront auſſi-bien
» que les Proteſtans, prétendre aux charges & aux em-
» plois. On fera reſtituer aux premiers, deux Egliſes dont
» ils ont demandé qu'on les remit en poſſeſſion, & on leur
» fournira les ſommes néceſſaires pour en bâtir une à Li-
» baw (*a*).

» IV. Lorſque la République de Pologne ſera en guerre
» avec quelqu'une des Puiſſances voiſines, les Duchés de
» Curlande & de Sémigalle lui fourniront cinq cents hom-
» mes d'infanterie, & deux cents de cavalerie.

» V. On réglera, de concert avec la Czarine, le nom-
» bre de troupes qui ſeront entretenues dans ces deux Du-
» chés, & la manière de les y diſtribuer.

» VI. Les Gentils-hommes de Pologne & de Lithuanie,
» qui poſſédent du bien dans ces Duchés, jouiront de tous
» les priviléges des Curlandois, & d'ailleurs ils auront
» dans tous procès, civils & criminels, le droit d'appel au
» Roi & à la République de Pologne.

» VII. Tous les Polonois & Lithuaniens détenus priſon-
» niers dans ces Duchés ſeront remis en liberté, & l'on
» ne pourra continuer les procédures intentées contr'eux,
» ni former aucune prétention à leur charge (*b*).

» VIII. Le Duc de Curlande n'accordera à perſonne le
» droit de naturalité; mais il renvoyera à la Diète générale
» de Pologne ceux qui deſireront d'obtenir ce droit (*c*).

» IX. La convention faite en 1585. entre Etienne Bat-
» tori Roi de Pologne, & Frédéric II. Roi de Danemarck,

(*a*) On a terminé par cet article, des conteſtations qui duroient depuis près d'un ſiécle, par l'opiniâtreté des Lutheriens qui refuſoient toute juſtice aux Catholiques, & qui étant autoriſés par leurs Souverains, rendoient inutiles tous les jugemens rendus contr'eux par les Tribunaux de Pologne.

(*b*) On voit bien que cet article ne regarde que le tems préſent, au lieu que les autres contiennent des diſpoſitions perpétuelles.

(*c*) La raiſon en eſt, que les Nobles Curlandois jouiſſant des droits de la Nobleſſe Polonoiſe, il n'appartient qu'à la République de les accorder à qui il lui plaît.

au

» au ſujet de la conſervation des franchiſes attachées au » diſtrict de Pilten, ſera éxécutée. An. de J. C. 1737.

» X. La Czarine voulant favoriſer le Duc de Curlan- » de, conſent que les habitans des deux Duchés ayent la » propriété de la moitié de la rivière de Dwyna, & qu'ils » y jouiſſent librement de la pêche du Saumon. Elle eſt » auſſi diſpoſée à rendre les iſles de Roon & de Spielhoorn, » & les autres iſles qui ſont dans le golfe de Livonie, & » dont les Etats de Curlande ont demandé la reſtitution, » comme de fiefs qui ont fait autrefois partie du domaine » des Ducs de Curlande.

» XI. Le Duc promet de ſon côté à la Czarine, de ne » point troubler la navigation des vaiſſeaux Moſcovites, » & de modérer les droits qui ſe perçoivent en Curlande » ſur les marchandiſes de Moſcovie. »

Proteſtation de l'Electeur de Cologne contre l'élection du Duc de Curlande.

A l'élection du Duc de Curlande, il n'y eut alors d'autre oppoſition juridique que celle de l'Electeur de Cologne, Grand-Maitre de l'Ordre Teutonique. La proteſtation de ce Prince fut envoyée à la Diète de Ratiſbonne, avec un mémoire où il prioit l'Empereur & le Corps Germanique, de concerter les meſures qu'il étoit à propos de prendre pour procurer à l'Empire la réunion du Duché de Curlande. Il ajoutoit, qu'il comptoit d'autant plus ſur les ſoins de l'Empereur à cet égard, que ſa Majeſté Impériale s'étoit obligée, par le dixiéme article de la capitulation qu'elle avoit ſignée avant ſon couronnement, de réunir au domaine de l'Empire tout ce qui en avoit été détaché; de faire une recherche éxacte de tous les fiefs qui en avoient été aliénés, & particulièrement d'accorder ſa protection aux Chevaliers de l'Ordre Teutonique, pour les rétablir dans les biens dont ils avoient été dépoſſédés. L'Electeur de Cologne n'alla pas plus loin que ſa proteſtation; & la Diète, accoutumée à ces ſortes de procédures, qui ne ſe font que pour la conſervation des droits du complaignant, ſe contenta de l'admettre ſans prendre aucune réſolution.

Mort du Grand-Duc de Toſcane.

Le Duché de Toſcane, vacant par la mort de Jean Gaſton de Médicis, fut encore moins conteſté que celui de Curlande. Gaſton mourut à Florence le neuviéme de

An. de J. C. 1737.

juillet, à l'âge de ſoixante & ſix ans, après en avoir régné treize & huit mois. Il étoit le dernier des deſcendans par mâles de Côme I. de Médicis, qui avoit obtenu du Pape Pie V. le titre de Grand-Duc de Toſcane, qu'il tranſmit à ſes ſucceſſeurs. Jean Gaſton ne laiſſoit qu'une ſœur, nommée Marie-Anne-Louiſe, veuve de Jean-Guillaume de Neubourg, Electeur Palatin, à qui elle avoit été mariée le cinquiéme de juin 1691.

En 1718. la France & l'Angleterre, garantes de la neutralité dont on étoit convenu pour l'Italie dans le traité d'Utrecht, réſolurent d'en aſſurer le repos, en réglant la ſucceſſion du Grand Duché de Toſcane, & des Duchés de Parme & de Plaiſance. Ces Etats étoient gouvernés alors par deux Princes qui ne promettoient point de poſtérité. Comme leur mort pouvoit cauſer des troubles, on crut devoir les prévenir.

Négociations pour aſſurer à Dom Carlos la ſucceſſion à la Toſcane & aux Duchés de Parme & de Plaiſance.

Eliſabeth Farnèſe, Reine d'Eſpagne, (aujourd'hui veuve de Philippe V.) eſt fille d'Odoard Farnèſe, Prince héréditaire de Parme, mort un an avant le Duc Ranuce ſon père; de plus elle eſt arrière-petite-fille de la Ducheſſe Marguerite de Médicis, fille du Grand Duc Côme II. Ce fut ſur ce fondement qu'on réſolut d'appeller l'Infant Dom Carlos, au défaut d'hoirs mâles, à la ſucceſſion du Grand Duché de Toſcane, & des Duchés de Parme & de Plaiſance. Mais pour faire agréer à l'Empereur cet établiſſement, il fallut régler que lorſque Dom Carlos en prendroit poſſeſſion, ces Etats ſeroient réputés fiefs maſculins de l'Empire (*a*), ſans que cette diſpoſition portât aucun préjudice aux Princes des maiſons de Médicis & de Farnèſe.

Ce traité fut concerté à Londres en 1718. par les Cours de France & d'Angleterre; l'Empereur y conſentit. On y avoit ſtipulé que ce Prince le feroit accéder par les Etats de l'Empire, & qu'il en remettroit un acte à ſa Majeſté

(*a*) On verra plus bas, dans l'acte d'inveſtiture de la Toſcane donnée au Duc de Lorraine, que ce Grand Duché eſt auſſi réputé fief féminin. Cette variation au ſujet de la nature des fiefs de l'Empire en Italie, prouve que cet article dépend plus des conjonctures, que d'aucune loi conſtante qui ait fixé l'état de ces fiefs.

Catholique, deux mois au plutard après l'échéance de la ratification du traité. On n'obtint l'agrément de l'Empire pour le traité de Londres que vers la fin de 1722. Il fut suivi de deux proteſtations faites au congrès de Cambrai; l'une au nom du Pape, au mois de mars 1723. & l'autre au nom du Grand-Duc, le vingt-cinquiéme d'octobre ſuivant. AN. DE J. C 1717

Deux mois aptès, l'Empeteur fit préſenter aux Plénipotentiaires d'Eſpagne, l'acte d'inveſtiture éventuelle du Grand Duché de Toſcane, & des Duchés de Parme & de Plaiſance en faveur de Dom Carlos. Mais il reſtoit encore à éxécuter l'article qui concernoit les ſix mille hommes de troupes neutres, qu'on avoit miſes dans quelques places des Etats que l'Infant devoit poſſéder un jour. La Cour d'Eſpagne crut alors qu'elle devoit s'unir étroitement avec celle de Vienne. Elle fit avec elle trois traités, qui furent ſignés à Vienne le trentiéme d'avril 1725. & un quatriéme, conclu le ſeptiéme de juin ſuivant.

Quelque tems après, le Roi d'Eſpagne fit dire à l'Empereur, qu'il ſouhaitoit que la ſucceſſion de Toſcane fût aſſurée à l'Infant pendant la vie du Grand Duc, & qu'on lui donnât le titre de Grand-Prince de Toſcane. La Cour de Vienne répondit, que la ſucceſſion étoit d'autant mieux aſſurée, qu'elle avoit donné des ordres pour faire entrer des troupes dans les Etats de Florence, auſſi-tôt après la mort du Grand-Duc. Mais ſa Majeſté Catholique craignoit juſtement cette introduction des Impériaux. Le Marquis de la Paz déclara au Comte de Konigſeg, que le Roi d'Eſpagne ne pouvoit y conſentir.

On fut quelque tems ſans traiter de la Toſcane entre les Cours de Vienne & de Madrid. Cette affaire fut portée avec les autres au congrès de Soiſſons. Les négociations faites dans cette aſſemblée produiſirent le traité de Séville du neuviéme de novembre 1729. La France, l'Eſpagne & l'Angleterre ſtipulérent, que pour conſerver à l'Infant Dom Carlos la ſucceſſion des Etats de Toſcane, de Parme & de Plaiſance, on y feroit entrer ſix mille Eſpagnols. L'Empereur refuſa d'abord de ſigner ce traité; il fit même *Rouſſet.* t. 7. p. 14. &c.

AN. DE J. C. 1737.

défilet en Italie un corps de troupes. Mais les alliés lui ayant fait connoître leur dernière intention, il conſentit, par un traité fait à Vienne en 1731. à l'éxécution de celui de Séville.

Rouſſet. t. 7. p. 36. &c.

Cette grande affaire ainſi terminée, l'Italie eſpétoit jouit d'une paix conſtante, lorſque la mort de Frédéric-Auguſte, Roi de Pologne, arrivée en 1733. changea la face des affaires de l'Europe. L'Italie ſe vit expoſée aux calamités de la guerre. La tranquillité n'y fut rétablie que par le traité préliminaire de Vienne, où l'on convint de donner la Toſcane au Duc de Lotraine, pour l'indemniſer des deux Duchés qu'il cédoit au Prince Staniſlas, Roi de Pologne. Il fut enſuite ſtipulé, que les Coutonnes de Naples & de Sicile appartiendroient à Dom Carlos, & qu'il en ſeroit reconnu Roi par toutes les Puiſſances (*a*) qui prendroient quelque part à ce traité.

L'article qui concernoit la Toſcane ne fut éxécuté qu'en 1737. après la mort de Jean Gaſton de Médicis. Le Prince de Ctaon en prit poſſeſſion au nom du Duc de Lotraine, à qui l'Empereur avoit donné l'inveſtiture éventuelle de ce Grand-Duché le vingt-quatriéme de janvier. Voici la téneur de cet acte, que l'on regarde comme une piéce importante pour l'hiſtoire:

Acte par lequel l'Empereur donne au Duc de Lorraine l'inveſtiture du Grand-Duché de Toſcane.

« Nous, Charles VI. par la grace de Dieu, élu Empe-» reur des Romains, &c. Sçavoir faiſons & atteſtons par » ces préſentes, qu'en vertu des articles préliminaires du » troiſiéme octobre 1735. que les Duchés de Lorraine & » de Bar paſſeroient, ſçavoir, celui-ci à la ſignature deſ-» dits articles, & celui de Lorraine immédiatement après » la mort du Grand Duc de Toſcane, au Séréniſſime Roi » de Pologne & Grand Duc de Lithuanie Staniſlas I. pour » être incorporés l'un & l'autre à perpétuité après ſa mort » à la Couronne de France, & que la maiſon de Lorraine » auroit en propriété, & pour indemnité deſdits Duchés, » le Grand Duché de Toſcane, auſſi-rôt après la mort de » celui qui en eſt actuellement poſſeſſeur; le tout ſous la

(*a*) On peut voir les articles de ce traité expliqués plus au long dans cette hiſtoire a l'an 1735.

» garantie de toutes les Puiſſances qui prendront part à la » paix. Et comme l'époque de la ceſſion du Duché de Lor- » raine a été avancée depuis par la convention du onzième » avril dernier, il eſt non-ſeulement de la juſtice & de l'é- » quité, mais encore de la bonne foi, que le Séréniſſime » Duc de Lorraine & de Bar, ſes deſcendans, hoirs & » ſucceſſeurs ſoient indemniſés. C'eſtpourquoi, Nous, » tant par notre puiſſance Impériale, qu'en vertu du con- » ſentement à Nous donné par les Etats du ſaint Empire, » donnons & accordons,en notre nom, & en celui des Em- » pereurs nos ſucceſſeurs, l'inveſtiture éventuelle du Grand » Duché de Toſcane & de ſes dépendances, au ſuſdit Séré- » niſſime Duc de Lorraine & de Bar François III. notre » très-cher gendre, & à ſes deſcendans mâles à l'infini; & » au défaut de ceux-ci, au Prince Charles ſon frère, & à » ſes deſcendans mâles auſſi à l'infini; & à leur défaut, au » Prince mâle & plus proche héritier de la maiſon de » Lorraine actuellement régnante; & encore au défaut du » dernier, & dans le cas de totale extinction des Princes » mâles, aux Princeſſes de ladite maiſon: le tout ſelon le » droit d'aîneſſe, pour en jouir de la même manière que » la maiſon de Médicis, & le Prince de cette même mai- » ſon actuellement régnant.

AN. DE J. C. 1737.

» *A ces cauſes*, ordonnons & enjoignons à toutes per- » ſonnes dépendantes de notre domination, d'avoir égard » à notre diſpoſition & ferme volonté; & en conſéquence, » de ne troubler en aucune manière ledit Séréniſſime Duc » de Lorraine & de Bar, ni ſes hoirs & ſes ſucceſſeurs; » mais plutôt de les maintenir & défendre, même leur » procurer de l'aide dans tout ce qui concerne notre diſpo- » ſition, & d'empêcher qu'il ne leur ſoit fait aucun trou- » ble. Mandons & enjoignons en particulier à tous & cha- » cun les Lieutenans, Conſeillers, Préteurs du Grand Du- » ché de Toſcane, & de toutes les villes, châteaux, for- » tereſſes, lieux & terres qui en dépendent, au Gonfalo- » nier de juſtice, au Sénat & au Peuple de Florence, aux » Colonels de la milice, aux Capitaines, Sergens, Capo- » raux, Soldats, & généralement à toutes perſonnes, de

AN. DE J. C. 1737-1738.

» quelque état, rang, prééminence & dignité qu'elles » ſoient, Qu'immédiatement après le décès du préſent » Grand Duc, ils ayent à reconnoître ledit Duc de Lor- » raine, &c. pour leur propre, vrai & légitime Prince & » Seigneur, & à ſe conduire en conſéquence à ſon égard, » nonobſtant l'inveſtiture éventuelle en faveur du ſujet » nommé dans le traité de la quadruple alliance, auquel » nous dérogeons en ce point : le tout ſous peine de notre » indignation & de celle du ſaint Empire contre les con- » trevenans, & en outre d'une amende de quatre cents » marcs d'argent, pour chaque fois qu'ils entreprendront » de faire quelque acte à ce contraire. Donné à Vienne le » vingt-quatriéme de janvier 1737. »

Proteſtations de la Cour de Rome contre cette inveſtiture.

A Rome on ne fut pas trop ſatisfait de cette inveſtiture. Le Pape, à la vérité, ne prétendoit pas abſolument la donner pour le Duché de Toſcane, mais il réclamoit Borgo-San-Sepolcro qui fait partie du Duché d'Urbin. Cette ville avoit été engagée aux Florentins par Eugène IV. Ses ſucceſſeurs ayant voulu la retirer, on avoit toujours éludé les offres qu'ils avoient faites. La Cour de Rome, pour conſerver ſes prétentions ſur ce fief, a toujours proteſté contre le refus des Florentins; & cette année, le Commiſſaire de la Chambre Apoſtolique renouvella ſes proteſtations.

On négocie le mariage de Dom Carlos avec la Princeſſe de Pologne.

M. d'Egly hiſt. des deux Siciles. t. 4. p. 499.

Dom Carlos n'étoit pas encore reconnu à Rome Roi de Naples & de Sicile, lorſqu'on arrêta les articles de ſon mariage avec la Princeſſe Marie-Amélie, fille aînée de Frédéric-Auguſte, Roi de Pologne Electeur de Saxe. Le Roi des deux Siciles ayant fait demander au Pape les diſpenſes néceſſaires au ſujet du dégré de parenté, (a) ſa Sainteté chargea une Congrégation particulière, de chercher quelqu'expédient pour donner l'acte de diſpenſe, ſans com-

(a) Philippe-Guillaume, Electeur Palatin, mort en 1691. eut entr'autres enfans, Dorothée Sophie, mariée à Odoard Farnèſe Prince de Parme, dont elle eut la Reine d'Eſpagne; mère de Dom Carlos & Eléonore; Magdelaine, troiſiéme femme de l'Empereur Léopold. De ce mariage nâquit l'Empereur Joſeph, dont la fille aînée, Marie-Joſeph, a épouſé le Roi de Pologne Electeur de Saxe, aujourd'hui régnant. Ainſi l'Electeur Philippe-Guillaume étoit biſayeul du Roi des deux Siciles, & triſayeul de la Princeſſe ſa future épouſe.

Digitized by Google

promettre l'autorité du Pape, qui ne reconnoiſſoit pas encore Dom Carlos pour Souverain des deux Siciles. AN. DE J. C. 1738.

Dès que la diſpenſe fut obtenue, le Comte de Fuenclara, Ambaſſadeur d'Eſpagne auprès du Roi de Pologne, prit la qualité de Miniſtre Plénipotentiaire de leurs Majeſtés Catholique & Napolitaine, pour y faire la demande de la Princeſſe, & négocier les articles du mariage. Il eut ſur ces points de longues conférences avec le Comte de Bruhl, Grand-Ecuyer, & le Comte de Wackerbart-Salmour. Ces Miniſtres, attentifs à toutes les bienſéances, alliérent le cérémonial de leurs charges avec la politeſſe de leur Cour, & ſoutinrent avec grandeur la dignité de leur caractère, & la Majeſté de leur Souverain.

Le contract de mariage fut ſigné à Dreſde le dix-neuviéme de mars par le Roi Auguſte, la Reine ſon épouſe, la Princeſſe Amélie, le Prince Royal & le Prince Xavier; enſuite par le Comte de Fuenclara, au nom de leurs Majeſtés Catholiques & du Roi des deux Siciles, par le Vice-Chancelier de Pologne, & par les Comtes de Bruhl & de Wackerbart-Salmour comme témoins.

Le Prince Royal de Pologne, chargé de la procuration de Dom Carlos, fit, le neuviéme de mai, la cérémonie d'épouſer au nom de ce Monarque la Princeſſe Amélie, qui partit le treiziéme du même mois. Le Roi & la Reine l'accompagnérent juſqu'à Zéhiſſe, terre appartenante au Comte de Bruhl. La Princeſſe, après avoir pris congé de leurs Majeſtés, continua ſa route à petites journées. Elle arriva le dix-neuviéme de juin à Gaëtte où le Roi l'attendoit. Ils y reçurent la bénédiction nuptiale, & ſe rendirent à Naples le vingt-deuxiéme du même mois.

Toute l'Europe félicita leurs Majeſtés Polonoiſes ſur ce mariage. La Cour de Vienne fut des premières a témoigner la joie qu'elle avoit de cette auguſte alliance. Le Miniſtre qui en fit compliment au Roi de Pologne, le pria en même-tems de continuer, comme Electeur de Saxe, à fournir les ſecours que Charles VI. attendoit de lui pour faire la guerre aux Turcs. Les pertes que l'Empereur avoit ſouffertes dans la dernière campagne animoient plutot ſon courage, qu'elles ne

An. de J. C. 1738.

l'affoibliſſoient. Il eſpéroit que le Corps Germanique, convaincu de la néceſſité de le ſecourir, ſe rangeroit ſous les enſeignes de ſon Chef, & que s'il ſe réuniſſoit ſous ſon autorité, la puiſſance des Turcs ne pourroit lui diſputer la victoire.

Défiance de la Cour de Vienne ſur la conduite du Comte de Seckendorf.

De plus, il comptoit ſur la valeur de ſes troupes, & rejettoit les mauvais ſuccès qu'elles avoient éprouvés l'année dernière, ſur l'incapacité ou l'infidélité du Comte de Seckendorff. Cependant les autres Cours d'Allemagne n'avoient point de ce Général l'idée qu'on s'en étoit formée à Vienne. Elles le plaignoient d'autant plus, qu'il avoit donné juſqu'alors des preuves de ſa bravoure, & de ſon zèle pour la maiſon d'Autriche. Il comptoit quarante-cinq années de ſervice, dix-ſept ſiéges auſquels il s'étoit trouvé, pluſieurs batailles ou rencontres où il s'étoit ſignalé. Le Prince Eugène avoit eu ſi bonne opinion de ſa capacité, qu'en 1735. il lui avoit confié le commandement d'une armée ſur la Moſelle.

Le Comte de Seckendorf préſente un mémoire pour ſa juſtification.

Le Comte de Seckendorff fit préſenter à l'Empereur un mémoire, dans lequel il défioit ſes ennemis de trouver dans ſa conduite aucun ſujet de lui reprocher d'avoir manqué à ſon devoir & à la fidélité qu'il devoit à l'Empereur. Il aſſuroit : Que ſa Majeſté avoit approuvé le projet qu'il lui avoit propoſé, & qu'il l'avoit éxactement ſuivi : Que s'étant fait une loi de ne rien entreprendre ſans les ordres précis de la Cour de Vienne, il ſe flattoit que ſa Majeſté Impériale voudroit bien ſe rappeller toutes les occaſions dans leſquelles il avoit eu recours à elle, pour ſavoir de quelle manière il devoit ſe conduire : Qu'au ſujet du reproche qu'on lui faiſoit d'avoir trop précipité la marche des troupes avant la priſe de Niſſa, il l'avoit cru néceſſaire pour s'emparer au-plutôt de cette place : Qu'on ne pouvoit l'accuſer d'avoir diviſé mal à propos ſon armée, parceque la Servie étant coupée par des gorges & par des défilés, la diviſion des troupes en pluſieurs corps étoit abſolument néceſſaire pour occuper ces différens paſſages, & que ſi les premiers ſuccès de la campagne n'avoient pas été ſuivis des avantages qu'on eſpéroit, on ne devoit pas lui

lui imputer cette faute ; mais qu'il falloit l'attribuer aux difficultés inſurmontables qu'il avoit rencontrées dans l'éxécution des ordres qu'on lui avoit donnés. AN. DE J. C 1738.

Ce mémoire fait aſſés connoître la nature des reproches que l'on faiſoit au Comte de Seckendorff. L'Empereur nomma pour inſtruire ce procès, le Comte de Harrach, les Généraux de Cordoue & de Wurmbrand, avec les Sieurs de Keſler & de Lerwald, Conſeillers Auliques. Les Juges tinrent leurs ſéances dans l'hôtel du Comte de Seckendorff. L'affaire traina en longueur, & les Commiſſaires s'aſſemblérent pendant pluſieurs mois ſans pouvoir rien décider. Commiſſaires nommés pour inſtruire ſon procès.

Le procès du Général Doxat fut plutôt terminé. On accuſoit cet officier d'avoir livré Niſſa ſans néceſſité, & ſur de ſimples menaces que les ennemis lui avoient faites. Il adreſſa à l'Empereur un mémoire, contenant les motifs qui l'avoient obligé à ne point ſoutenir un ſiége. Ces raiſons étoient le mauvais état de la place, le défaut de munitions de guerre, la trop grande ſupériorité des Turcs, dont l'armée étoit de ſoixante mille hommes, & le peu d'eſpérance d'être ſecouru. « Enfin, *ajoutoit-il*, je n'ai voulu » prendre aucune réſolution ſans avoir reçu les ordres du » Comte de Seckendorff. J'ai demandé aux aſſiégeans la » permiſſion de lui écrire, ils me l'ont refuſée. Dans cette » fâcheuſe conjoncture, j'ai aſſemblé le Conſeil de guerre, » & tous les officiers ont opiné à demander une capitula- » tion honorable, plutôt que d'expoſer à une boucherie » inévitable, un corps de ſix mille hommes qui pouvoit » dans une autre occaſion ſe ſacrifier avec plus de gloire » & plus d'utilité pour le ſervice de l'Empereur. » Le Général Doxat eſt condamné à perdre la tête.

Ces raiſons auroient paru ſuffiſantes pour juſtifier le Général Doxat, ſi la Cour de Vienne eût été un peu diſpoſée à le croire innocent ; mais ſouvent c'eſt aſſés d'avoir une fois commencé d'être coupable, pour l'être toujours. Il eſt certain qu'on avoit ordonné à ce Général de réparer les fortifications de Niſſa, & d'y employer les troupes & les paiſans. Mais ſoit qu'il n'eût pas trouvé dans les uns & les autres toute la docilité qu'ils devoient avoir pour

AN. DE J. C. 1738.

éxécuter les ordres de la Cour ; ſoit qu'il ne voulût pas fatiguer ſa garniſon, ou qu'il n'eût pas cru devoir ſe preſſer, les ouvrages n'étoient pas achevés quand les Turcs parurent devant Niſſa. On en rejetta la faute ſur le Commandant, & on n'eut aucune peine à le croire coupable de trahiſon ou de lâcheté, quand on apprit qu'il avoit rendu la place ſans ſe mettre en devoir de la défendre.

La ſentence dictée par le Conſeil de guerre de Belgrade, auquel préſidoit le Général Suékow, fut prononcée le dix-ſeptiéme d'avril. Le Général Doxar fut condamné à perdre la tête, & la plupart des officiers de ſa garniſon à des peines infamantes.

Pendant que cette affaire & celle du Comte de Seckendorff occupoient la Cour de Vienne, on n'avoit pas négligé d'ailleurs de lever des troupes, & de chercher de l'argent pour la campagne ſuivante. Au mois d'octobre de l'année précédente, l'Empereur avoit envoyé à la Diète un mémoire, touchant le reſte des mois Romains qu'on lui avoit accordés depuis l'an 1716. juſqu'en 1735. Le Corps Germanique ſe trouvoit reliquataire de quatre millions trois cents quatre-vingt & un mille cent trente-ſept florins (a), dont l'Empereur ſouhaitoit qu'on fît le recouvrement. Outre cette ſomme, il demandoit à chaque Prince cent mois Romains.

La Diète ordonne la levée des ſubſides que les Etats de l'Empire devoient à l'Empereur.

Le Miniſtre de Saltzbourg, bien informé de la diſpoſition des Etats, propoſa d'accorder un ſubſide de cinquante mois. Ce ſentiment ne fut preſque pas contredit. Les Miniſtres de Bavière, de l'Electeur Palatin & de Wirtemberg furent les ſeuls qui refuſérent de dire leur avis. Ils demandérent du tems pour écrire à leurs Cours & en recevoir leurs inſtructions. Le terme qu'ils demandoient parut trop long aux autres députés ; & ſans avoir égard à leurs raiſons, il fut décidé que l'on délibéreroit au plutôt ſur le tems & ſur la manière de fournir le ſubſide. L'on convint de payer à Vienne les cinquante mois Romains pro-

(a) Cette ſomme calculée ſelon la monnoie de France, à raiſon de deux livres dix ſols le florin Impérial, revient à dix millions neuf cents cinquante deux mille huit cents quarante-deux livres dix ſols.

posés par le Ministre de Saltzbourg. Les Ministres des Princes qui avoient demandé du tems, reçurent de leurs Cours des ordres de se conformer à ce *conclusum*, & l'on prit le terme de six semaines pour y satisfaire. AN. DE J. C. 1738.

Dès que l'on fut informé à Vienne de cette résolution, les Ministres pressèrent les Villes Impétiales de fournir leur contingent. Ils assuroient que la campagne prochaine couteroit au moins à l'Empereur vingt-six millions de florins. Comme le subside promis par le Corps Germanique étoit de beaucoup inférieur à cette somme, on eut recours aux Etats héréditaires de la maison d'Autriche. On négocia des emprunts en Hollande & en Angleterre. Les mesures prises par la Cour de Vienne eurent tout le succès qu'elle en attendoit. Il n'y eut que les Etats de Transilvanie qui s'excusèrent de donner le subside qu'on leur demandoit. Ils représentèrent que leur Province, vexée par le passage des troupes, se trouvoit hors d'état de payer les sommes exhorbitantes auxquelles on vouloit la taxer, & qu'elle avoit même beaucoup de peine à fournir l'impôt ordinaire.

Ragotski fait révolter la Transilvanie.

Ces raisons étoient suggérées par le Vaivode Ragotski qui vouloit enlever à la maison d'Autriche la Transilvanie, pour y régner sous la protection du Grand-Seigneur. C'étoit le fondement du traité qu'il avoit conclu depuis peu à Constantinople. Il comptoit sur trente mille Transilvains, presque tous cavaliers, & sur l'argent & l'artillerie des Turcs, avec un renfort considérable qu'on lui promettoit. La diversion qu'il devoit faire dans la Transilvanie ne pouvoit être que très-avantageuse à la Porte. Ragotski avoit amassé des forces suffisantes pour commencer la guerre, mais trop peu pour la continuer. Assuré d'être puissamment secouru par la Porte Ottomane, il assembla ce qu'il avoit alors de troupes, & publia un manifeste pour justifier sa conduite.

Il est déclaré rebelle.

L'Empereur ne pouvant plus douter de la mauvaise volonté de ce Prince, le déclara rebelle & coupable de haute trahison. Il promit dix mille florins à celui qui le lui amèneroit vif, & six mille à quiconque trouveroit qu'il l'auroit tué.

AN. DE J. C. 1738.

Préparatifs de l'Empereur contre les Turcs.

Cependant on preſſoit à Vienne les préparatifs de guerre. On eſpétoit avoir en Hongrie une armée de quarante mille combattans, ſans compter les milices Raſciennes, les Croates, les Pandoures ou Bandures, & les Dolbatſches, qu'on nomme par corruption Talpaches. Par le plan de la campagne concerté entre l'Empereur & la Cour de Ruſſie, il avoit été réglé qu'on feroit tous les efforts poſſibles pour chaſſer les Infidéles de la Valaquie, de la Moldavie, de la Boſnie, &c. que l'Empereur reſteroit en poſſeſſion des places dont il ſe ſeroit empaté ; que la Czarine garderoit Aſoph, & tout ce qu'elle pourroit conquérir ſur la côte occidentale de la Crimée & dans le Cuban.

Les Turcs ſe mettent en campagne.

Les Turcs ſe mirent en campagne avant les Impériaux. Ils s'emparérent du fort d'Uſitza, dont ils avoient fait le blocus pendant l'hyver. Les Pachas de Widin & de Boſnie agiſſoient du côté du Bannat & de la Save, tandis que le Prince Ragotski tâchoit de pénétrer dans la Tranſilvanie. Le Pacha de Widin, à la téte de plus de vingt mille hommes, paſſa la Porte-de-Fer, & vint camper à la vue du vieux Orſova.

Ils ſont repouſſés devant le fort ſainte Eliſabeth.

D'abord il détacha trois mille hommes, qui s'avancérent en bon ordre vers le fort Sainte-Eliſabeth. Ils l'attaquérent avec tant de furie, que quelques janiſſaires ayant pénétré juſqu'aux barriéres, y plantérent deux drapeaux. On cria *victoire* parmi les Turcs ; mais le Gouverneur du fort fit un feu ſi vif ſur eux, qu'il les obligea de ſe retirer. Ils laiſſérent ſur la place environ cinq cents hommes, parmi leſquels on trouva pluſieurs officiers & un Pacha.

Ils chaſſent les Impériaux de pluſieurs poſtes.

Cette perte ne découragea pas les Infidéles. Dès la pointe du jour, pluſieurs de leurs détachemens vinrent harceler les Impériaux qui gardoient quelques magaſins dans le bourg d'Orſova. Après avoir mis la cavalerie en fuite, ils attaquérent avec tant de bravoure les poſtes gardés par l'infanterie, qu'elle ſe vit dans la néceſſité d'abandonner le vieux Orſova, & de ſe jetter dans des barques pour gagner l'iſle de Péga. Le Major Général Miſéroni étoit tellement bleſſé, qu'il lui fut impoſſible de ſe ſau-

Digitized by Google

ver. Il ſe défendit néanmoins pendant quelque tems, & mourut ſur le champ de bataille.

AN. DE J. C. 1738.

Les Turcs, animés par ce ſuccès, entreprirent d'autres conquêtes. Le Séraskier de Boſnie s'étant avancé juſqu'au nouvel Orſova, fit ſommer le Gouverneur de ſe rendre. Cet officier ayant répondu qu'il ſe défendroit juſqu'à l'extrémité, le Séraskier vint tomber ſur Méadia, le dix-ſeptiéme de mai, à la tête de deux mille hommes. Il donna un premier aſſaut à un poſte défendu par ſix cents Impériaux ſous les ordres de Picolomini. La nuit ayant terminé l'attaque, les Turcs la renouvellérent le lendemain, mais avec auſſi peu de ſuccès que le jour précédent. Deux jours après, ils revinrent avec de nouvelles forces, battirent la place, & lui donnérent des aſſauts juſqu'au vingt-ſeptiéme, que Picolomini fut obligé de capituler. On lui accorda les honneurs de la guerre.

Ils prennent Méadia.

La réduction de Méadia donnoit un grand avantage aux Turcs pour faire le ſiége du nouvel Orſova; mais ils voulurent auparavant s'emparer du fort Sainte-Eliſabeth. Ils l'attaquérent avec ſeize piéces de canon & deux mortiers. Comme ce fort pouvoit faire une longue réſiſtance, le Welt-Maréchal Konigſeg fut d'avis de reprendre Méadia pour aller enſuite au ſecours du nouvel Orſova. La Cour de Vienne ayant approuvé ce projet, l'armée Impériale, commandée par le Duc de Lorraine, décampa de Témeſwar, & ſe rendit à Lagos, où elle arriva le vingt-quatriéme de juin. Les Autrichiens ayant paſſé heureuſement les gorges de Slatina & de Terréſova, arrivérent le quatriéme de juillet près de Cornia, au débouché des défilés. Ils ſe rangérent en bataille à la vue même des Turcs, dont la droite s'étendoit vers une montagne qui commandoit la gauche des Impériaux.

Les Impériaux marchent au ſecours d'Orſova.

Le Prince de Hildburghauſen eut ordre de prendre les cinq baraillons de la première garde avec quelque cavalerie, & de marcher vers la montagne. Cent chevaux montérent ſur le ſommet, & furent preſqu'auſſi-tôt culbutés. Le Prince formoit ſes lignes, & s'avançoit en bon ordre. Les régimens de Kévenhuller & de Jorger le ſuivoient l'un

An. de J. C. 1738.

après l'autre pour le renforcer. Les Turcs qui avoient reçu un renfort conſidérable, chargérent avec impétuoſité le régiment de Kévenhuller, & le firent plier; ſon déſordre entraîna celui de cinq baraillons. Ils auroient été entiérement défaits, ſi les régimens de Hohenzollern & de Philippi ne fuſſent accourus pour les ſoutenir. Ils ſe ralliérent, revinrent à la charge, chaſſérent l'ennemi, & furent repouſſés autant de fois. Le Prince Hildburghauſen, pour ſoutenir ſon infanterie, fit mettre pied à terre à ſes cavaliers. Le combat ſe renouvella avec fureur, les Turcs furent renverſés, & abandonnérent leur terrain.

Les Turcs ſont repouſſés & obligés d'abandonner le ſiége d'Orſova.

Les Impériaux n'oſérent les pourſuivre, parceque l'aile droite, dont le Grand Duc avoit pris le commandement, étoit mal-menée. Les Infidéles, après avoir attaqué la premiére ligne des Impériaux, avoient enfoncé le bataillon de Bareith. Le danger étoit d'autant plus grand, que le régiment de Leichtenſtein avoit auſſi plié. Le Welt-Maréchal Philippi ſe mit à la tête du régiment de Scher, arrêta les ennemis, & les fit reculer à leur tour. Les Infidéles pouvoient encore revenir à la charge, parceque leurs forces étoient plus conſidérables que celles des Impériaux; mais leur courage n'étant plus ſoutenu d'aucune eſpérance, l'amour de la vie l'emporta ſur l'intrépidité. Ils ſe retirérent en bon ordre, reprirent le chemin des hauteurs d'où ils étoient deſcendus, abandonnérent Alcadia, & levérent le ſiége d'Orſova.

Les Impériaux ſe retirent.

A cette nouvelle, les Impériaux continuérent leur route, & s'approchérent de cette place. Comme ils délibéroient ſur ce qu'ils devoient faire, ils apprirent que l'armée Ottomane avoit reçu un ſecours de vingt mille hommes, & qu'elle s'avançoit, dans le deſſein de recommencer le ſiége d'Orſova. Le Grand Duc n'ayant pas eu le tems de ſe retrancher, & ſa cavalerie manquant de fourage, il revint ſur ſes pas, & prit toutes les précautions néceſſaires pour aſſurer ſa marche dans les défilés. Ses troupes, harcelées par les Turcs, eurent beaucoup de peine à jetter quelques ſecours dans les deux forts de Méadia. Les Infidéles s'emparérent de toutes les hauteurs, attaquérent avec fu-

rie le petit fort de Méadia, l'emportérent, & taillérent en piéces la garniſon. Mais le Colonel du régiment François de Lorraine étant accouru avec ſix compagnies de grenadiers, les chaſſa du fort & s'en rendit maître. AN. DE J. C. 1738.

L'inégalité du terrain avoit obligé les Impériaux de laiſſer une ouverture à la gauche, ſur le déclin de la montagne, entre les régimens de Savoye & de Kévenhuller. Les Turcs ayant obſervé ce vuide, ſe jettérent entre ces régimens, & y cauſérent d'abord quelque déſordre. Ils les auroient entiérement défaits, s'ils n'euſſent été ſecourus par le régiment de Philippi. En même-tems le Welt-Maréchal de ce nom fit charger les Infidéles par le Prince de Saxe-Gotha & par d'autres officiers. Cela fut éxécuté avec tant de bravoure, que les Turcs furent renverſés & pouſſés mille pas en arrière. Le Séraskier voyant la ſurpriſe de ſes troupes, leur ordonna de ſe retirer derrière une éminence. L'avantage du terrain, & le tems qu'il leur avoit donné pour revenir de leur étonnement rappella leur courage. Le Général Philippi ne balança pas à les attaquer. L'action fut rude & ſanglante; les Impériaux tirérent ſans diſcontinuer. Le feu de leur cavalerie fut ſi vif, que trois régimens manquérent de poudre, après avoir mis le déſordre parmi les Infidéles, qui ne diſputérent plus la victoire. Combat dont l'avantage demeure aux Impériaux.

Les Impériaux prirent enſuite un aſſés grand détour pour paſſer le Danube à Vipalanka. Ils le traverſérent ſur deux ponts le dix-huitiéme d'août, & vinrent camper près de Sémendria, où ils trouvérent des proviſions en abondance.

Pendant les mouvemens de l'armée Impériale, celle des Turcs reſtoit tranquille à Gladova, ſous les ordres du Grand-Viſir. Ce Général détachoit de tems en tems des troupes fraîches qu'il envoyoit au Pacha qui aſſiégeoit Orſova. Le Comte de Konigſeg, de ſon côté, trouvoit auſſi le moyen d'augmenter la garniſon, & de la ravitailler de vivres & de munitions. On s'étoit flatté que les Turcs, rebutés par la réſiſtance de la place, ſeroient bientôt obligés d'abandonner leur entrepriſe; mais le Grand- Les Turcs aſſiégent Orſova.

AN. DE J. C. 1738.

Viſir avoit ordre de prendre Orſova à quelque prix que ce fût.

Le Pacha qui commandoit le ſiége, avoit déja perdu bien du monde dans les aſſauts qu'il avoit livrés au fort Sainte-Eliſabeth, & ſes troupes étoient extrêmement fatiguées des travaux continuels auſquels on les avoit employées. Ils avoient auſſi manqué de vivres pendant quelque tems, de ſorte que les ſoldats murmuroient, & preſque tous n'obéiſſoient qu'à demi. La reſſource étoit d'ordonner, ſous peine de la vie, de recommencer une nouvelle attaque; mais le Pacha n'oſoit s'expoſer à un refus, & même à une ſédition, qui en découvrant ſa foibleſſe, l'auroit ſûrement augmentée.

Au milieu de ces embarras, il conçut un deſſein également grand & hardi. Il aſſembla ſes janiſſaires, leur propoſa de tenter un nouvel aſſaut, & promit de donner à chacun douze ducats, & de faire des penſions viagères à ceux qui en reviendroient. Les Turcs, animés par cette promeſſe, montérent avec furie à la brêche. On mit le feu à une mine, qui fit ſaurer la plus grande partie du fort Sainte-Eliſabeth. Les janiſſaires s'emparérent des autres ouvrages, & ſe diſpoſérent à attaquer le corps de la place. Les approches en étoient d'autant plus faciles, que les eaux du Danube s'étoit retirées, & qu'elles laiſſoient à ſec une partie des environs de l'iſle. Les brêches de la place, & le mauvais état de la garniſon, réduite à ſept cents cinquante hommes, déterminérent le Commandant à capituler. Il obtint les honneurs de la guerre; mais il laiſſa aux Turcs la belle artillerie qu'on avoit amenée à Orſova l'année précédente, pour faire le ſiége de Widin.

Orſova ſe rend aux Turcs.

Différens mouvemens des armées Impériale & Turque.

Cette conquête, en dérangeant les projets de la Cour de Vienne, procuroit aux Turcs de grands avantages. Elle leur ouvroit le Danube; leurs bâtimens pouvoient monter juſqu'à Belgrade; leurs troupes tenoient la campagne, & les Impériaux étoient réduits à ſe tenir ſur la défenſive. Ils ſe retirérent le long du Danube, depuis la Morave juſque ſous Belgrade. Le ſixiéme de ſeptembre, l'armée vint

vint occuper les retranchemens que le Prince Eugène avoit fait conſtruire en 1717. ſous le canon de cette place. AN. DE J. C. 1738.

Sur quelques mouvemens que firent alors les Turcs, on crut qu'ils avoient deſſein d'attaquer les lignes des Impériaux. Le Comte de Konigſeg aſſembla le Conſeil de guerre, où il fut réſolu de faire entrer l'infanterie dans Belgrade, & d'envoyer la cavalerie à Semlin, au-delà de la Save. La cavalerie commençoit déja à défiler ſur deux ponts, lorſque les Infidéles, qui occupoient les hauteurs voiſines, vinrent fondre ſur elle avec beaucoup d'ardeur. Le feu fut très-vif de part & d'autre; mais les Impériaux ſe battirent avec tant de courage, qu'ils forcérent les Turcs à ſe retirer. La cavalerie défila à travers Belgrade, paſſa la Save, & vint camper à Semlin. Les Ottomans ſe retirérent du côté de Niſſa, pour défendre les poſtes dont ils étoient les maîtres. Ils avoient deſſein de faire encore quelques conquêtes. Dans cette vue, ils s'avancérent vers Ratſchka, qu'ils aſſiégérent en effet le cinquiéme d'octobre. Mais le Prince de Saxe-Hildburghauſen ayant fait ſes diſpoſitions pour repaſſer la Save, ils levérent le ſiége, & prirent leur route vers Zwornich. L'entrepriſe des Infidéles ſur Panzova n'eut pas un ſuccès plus heureux. Les Impériaux, après les avoir éloigné de ce fort, le démolirent, pour n'être pas obligés d'y entretenir une garniſon.

Suite de la guerre entre les Turcs & la Moſcovie.

En Ukraine, le Comte de Munich avoit battu les Turcs en deux rencontres. Le Général Laſci, de ſon côté, avoit donné la chaſſe aux Tartares de Crimée. Mais ces Infidéles revenoient ſouvent en plus grand nombre. Ils harceloient les armées Moſcovites, leur coupoient les vivres, & faiſoient cinquante lieues pour enlever des convois, qu'ils bruloient après avoir pris ce qui pouvoit les accommoder. L'activité des Tartares, & l'avantage remporté par les Turcs dans la mer Zabache, contraignirent les Moſcovites d'abandonner les lignes de Précops. L'année ſuivante ils furent obligés d'évacuer Oczakow, & le fort de Kimburn qu'ils démantelérent. Cette démolition ſe fit avec tant de négligence, que les Turcs n'eurent pas beaucoup de peine

AN. DE J. C. 1738-1739.

à rétablir cette forteresse, qu'ils mirent en état de faire une bonne défense.

Cependant les Russiens, commandés par le Comte de Munich, remportérent un avantage considérable sur les Turcs. Le vingt-sixiéme d'août 1739. ayant passé les rivières d'Iniskouski & de Saloczeni, ils s'approchérent des Infidéles qui s'étoient retranchés sous Chotzim dans la Moldavie. Le Comte de Munich espéroit que les peuples de cette Province apporteroient des vivres à son armée; mais personne ne parut, parce qu'ils haïssoient la Nation Moscovire, qui les avoit toujours traités avec inhumanité, & que d'ailleurs ils aimoient la domination Turque, qui n'est jamais fatale qu'aux Grands, & qui affecte de la douceur pour les peuples tributaires. Ainsi les Moldaves portérent leurs provisions à l'armée Ottomane. Les Valaques leurs voisins montrérent aux Turcs la même affection, tant l'ancienne idée de la barbarie Moscovite sous le Czar Pierre I. avoit aliéné tous les esprits.

Bataille de Chotzim où les Turcs sont défaits.

Le Général Russien, trompé dans les mesures qu'il avoit prises peut-être trop légèrement, vit ses troupes sans vivres & sans fourages. Pour se tirer de cet embarras, il résolut de marcher à l'ennemi, & de lui livrer bataille. Ayant observé qu'on ne pouvoit attaquer l'armée Turque que du côté de son aile gauche, il feignit de vouloir en attaquer la droite. Pour cet effet, il détacha les gardes Moscovites, avec trois régimens d'infanterie, deux de dragons, quelques piquers, & plusieurs escadrons de hussards, de Cosaques & de Calonnes, qui firent semblant de marcher de ce côté-là. Cette ruse eut tout le succès qu'on en espéroit.

Le Seraskier Véli Pacha, trompé par ce mouvement, dégarnit sa gauche & son centre, & envoya vers la droite ses meilleures troupes, avec une partie de son artillerie. Les Russiens, après les avoir entretenus quelque-tems dans leur erreur, se replièrent, & rejoignirent le Comte de Munich qui s'étoit avancé vers le centre des Infidéles. Douze mille janissaires l'avoient attaqué avec furie, & avoient percé jusqu'aux chevaux de frise. La victoire étoit

ſur le point de ſe déclaret en faveur des Turcs, & déja les vieux régimens Moſcovites tournoient le dos, lorſque le dérachement envoyé vers la droite de l'ennemi revint fort à propos pour les ſoutenir ; il rétablit le combat. AN. DE J. C. 1739.

L'action recommença de part & d'autre avec plus d'opiniâtreté. Les Moſcovites firent alors de nouveaux efforts pour arracher la victoire aux Turcs, & ceux-ci firent de même pour conſerver leur avantage. Ils enlevérent aux Ruſſiens quelques piéces de canon ; mais le Comte de Munich les reprit, & repouſſa les janiſſaires, qui profitérent de la nuit pour ſe retirer. Ils abandonnérent dix-neuf piéces de canon, quarre mortiers, pluſieurs drapeaux, leurs vivres, leurs munitions, enfin le champ de bataille. Le nombre des morts fut aſſés égal de part & d'autre. Les Moſcovites ſe rendirent maîtres de la forteresſe de Chotzim, & firent priſonnier le Kaltſchab, Pacha à trois queues, avec ſa garniſon. Ils trouvérent dans la place deux cents piéces d'artillerie.

La journée de Chotzim affoiblit tellement les deux armées, que la guerre languit le reſte de la campagne, ſurtout du côté des Otromans.

Les Tartares cependant continuérent à faire des courſes. Il y eut pluſieurs eſcarmouches entr'eux & les Coſaques ; les uns & les autres ruinérent la Moldavie. Les armées ennemies ne pouvant plus y ſubſiſter, furent contraintes de l'abandonner, pour prendre ailleurs des quartiers d'hyver.

L'Empereur refuſe d'accepter la tréve propoſée par les Turcs.

Vers la fin de l'année précédente, le Grand-Viſir avoit propoſé aux deux Puiſſances de faire une trêve. La Czarine y auroit conſenti ſi l'Empereur l'avoit approuvé ; mais ce Prince avoit rejetté cette propoſition, parcequ'il prévoyoit qu'une ſuſpenſion d'armes lui ſeroit déſavantageuſe, & qu'il ſe flattoit de réparer dans la campagne ſuivante, les pertes qu'il avoit faites dans les dernières. Il eut néanmoins lieu de ſe repentir d'avoir pris ce parti ; car la trêve lui auroit apparemment ſauvé Belgrade & une partie de la Servie qu'il fut obligé de céder aux Turcs.

An. de J. C. 1739.

Préparatifs de l'Empereur pour continuer la guerre.

L'Empereur avoit donné le commandement en chef de ſon armée au Welt-Maréchal Comte de Wallis, & avoit nommé pour ſervir ſous ce Général, le Comte de Styrum, les Princes de Saxe-Hildburghauſen, Charles de Lorraine, de Saxe-Gotha, de Waldeck, de Salm, &c. Les troupes s'aſſemblérent à Semlin, où étoit le rendés-vous. Le dix-neuviéme de juin, on tint un Conſeil de guerre, où l'on réſolut de commencer la campagne par le ſiége d'Orſova. En conſéquence, le Général Wallis donna ſes ordres pour faire embarquer à Bude la groſſe artillerie qu'il attendoit. Elle arriva le vingt-ſeptiéme du même mois, & le lendemain il fit paſſer la Save à ſes troupes, pour aller camper à Mirava ſous les lignes de Belgrade.

Cependant le Grand-Viſir, à la tête de ſoixante mille hommes, ſe diſpoſoit à paſſer la Morave, pour traverſer le deſſein de ſon ennemi. Le Général Wallis, informé de cette nouvelle, envoya un ordre au Comte de Neuperg, de le joindre au plutôt avec le corps de troupes qu'il commandoit dans le Bannat de Témeſwat. Les Impériaux qui étoient campés près de Zweibruck, à quatre lieues de Belgrade, l'attendirent pendant deux jours. Mais ſur l'avis qu'un corps de dix mille Turcs s'étoit avancé juſqu'à Croska, à trois lieues du camp, on réſolut de marcher à eux pour les empêcher de ſe fortifier dans ce poſte.

En même-tems la flotille qui étoit à la rade de Belgrade, reçut ordre de mettre à la voile pour donner la chaſſe aux ſaïques Turques qui croiſoient à la hauteur de Croska. A la vue des bâtimens Impériaux elles prirent la fuite; mais elles revinrent enſuite en plus grand nombre, & obligérent la flotille de ſe retirer à Belgrade.

Vie de Charles VI. t. 2. à l'an 1739.

Journal hiſt. Octobre. 1739.

Le Welt-Maréchal Wallis apprenant que les Turcs commençoient à ſe fortifier près de Croſka, ſe mit en marche avec quatorze régimens de cavalerie & dix-huit compagnies de grenadiers. Il ordonna au Prince de Saxe-Hildburghauſen, de le ſuivre à la pointe du jour avec le reſte de l'infanterie. Il s'étoit flatté que le corps du Général Neuperg ne tarderoit pas à le joindre. Le Comte

de Wallis, pour marcher à l'ennemi, fut obligé de déboucher par des défilés, des ſentiers bordés de buiſſons, & des vignobles. Cette marche ſe fit en bon ordre; mais les régimens de Lanthiéri & de Savoye, qui formoient l'avant-garde, s'étant trop avancés, furent enveloppés par les Turcs & taillés en piéces. AN. DE J. C. 1739.

Combat auprès de Croſka dont l'avantage demeure aux Turcs.

Les Infidéles profitérent de cet avantage, & attaquérent le reſte des troupes avec une fureur incroyable. Quoiqu'elles ſe défendiſſent avec beaucoup de bravoure, la confuſion ſe mit néanmoins parmi elles & les obligea de reculer. Elles regagnoient déja les hauteurs, lorſque le Prince de Saxe-Hildburghauſen arriva avec l'infanterie, & favoriſa la retraite. Pour mieux l'aſſurer, il s'étoit poſté ſur la droite, où il eſſuya un feu très-vif de la part des ennemis, ſans qu'il leur fût poſſible de rompre ſon infanterie. Quoiqu'il y eût encore quelque déſordre dans cette retraite & qu'il ſe communiquât juſqu'aux bagages, il auroit été plus grand ſans la jonction du Comte de Neuperg, qui arriva avec ſon corps de troupes, compoſé de treize mille hommes. Pour avancer plus promtement, il avoit laiſſé ſes bagages derrière lui, & fait quitter aux ſoldats leurs juſteaucorps.

Ce renfort ranima le courage des Impériaux, & leur inſpira une nouvelle ardeur. L'action recommença de toutes parts; elle devint plus opiniâtre. Les décharges faites, on ſe mêla l'épée à la main, & au défaut de l'épée, les troupes s'aſſommérent avec les croſſes de leurs mouſquets. Enfin, après un combat de ſept heures, où les troupes furent pluſieurs fois à la charge, le Général Wallis revint avec ſon armée dans le camp de Zweibruck, d'où il ſe retira ſous le canon de Belgrade.

Cette action fut des plus ſanglantes. Les Impériaux y firent des prodiges de valeur, d'autant plus remarquables, que leurs troupes étoient fort inférieures en nombre à celles de leurs ennemis. Les Turcs combattirent avec beaucoup d'ordre, en corps bien ſerrés, & ſans jamais ſe laiſſer rompre. Dès le commencement de l'action, on s'apperçut que les Infidéles avoient appris des Allemans l'art

AN. DE J. C. 1739.

de la guerre. Ils combattirent par principes, obéiſſans aux ordres de leurs Généraux, & ne donnant rien à la fortune. Suivant la liſte envoyée à Vienne, il y eut mille ſept cents quarante & un cavaliers, tant officiers que ſoldats tués, ſept cents quatre-vingt quatorze bleſſés, quinze cents ſoixante & cinq chevaux tués, ſix cents dix-neuf bleſſés, outre cela quatre mille fantaſſins environ reſtérent ſur la place.

Différens mouvemens des armées Impériale & Turque.

Les Turcs firent auſſi une aſſés grande perte. Ils gagnérent le champ de bataille, où ils paſſérent la nuit du vingt & uniéme au vingt-deuxiéme de juillet. Cet avantage donna aux Infidéles une ſupérioriré qui fit tout craindre pour Belgrade. Le vingt-ſepriéme ils s'approchérent de cette ville, de l'autre côté du Danube. Leur artillerie fit un ſi grand feu ſur les vaiſſeaux qui étoient à la rade, & ſur un des ponts, qu'on fut obligé de le replier & de faire éloigner la flotille. Pendant qu'ils paroiſſoient occupés à faire le ſiége de Belgrade, le Séraskier de Widin s'avança vers Panzova, à la tête d'un corps de troupes aſſés conſidérable. Son deſſein étoit d'entrer dans le Bannat de Témeſwar, & d'en ravager la campagne, afin d'ôter aux Impériaux les moyens d'y ſubſiſter lorſqu'ils y rentreroient. Les montagnards ne purent ſouffrir que les Turcs paruſſent ſi près de leurs villages ſans ſe mettre en défenſe. Ils ſe poſtérent en embuſcade dans les défilés, attaquérent les Ottomans avec autant de réſolution que ſi leurs forces euſſent été égales. Ils ne cédoient à leurs ennemis ni en courage ni en nombre de troupes; mais ils manquoient de chefs & de fortune. Le Séraskier eut bien-tôt diſſipé ces milices qui combattoient avec plus d'impétuoſité que d'ordre, & continua ſa marche, brulant les villages qu'il trouvoit ſur ſa route.

A la première nouvelle de ce mouvement, les Impériaux réſolurent de paſſer la Témes, & de s'avancer vers Jabouka. On travailla en diligence à établir deux ponts ſur cette rivière. La nuit du vingt-ſeptiéme au vingt-huitiéme, l'armée ſe mit en marche. Le Comte de Neuperg prit les devans avec neuf bataillons & deux régimens de

cavalerie. Le Comte de Wallis le ſuivit immédiatement après, avec neuf bataillons & deux régimens de cavalerie. Ces deux détachemens firent tant de diligence, qu'à la pointe du jour ils étoient au-delà de la Témes. Les Turcs parurent à quelque diſtance des Impériaux occupés à ſe former. AN. DE J. C. 1739.

Il ne ſe paſſa rien d'important juſqu'au trentiéme, que le Welt-Maréchal Comte de Wallis ſe remit en marche avec l'armée, pour aller attaquer l'ennemi dans ſon poſte. On laiſſa au camp de Jabouka un détachement de mille hommes de cavalerie, & un autre d'infanterie pour garder les bagages. Cette marche fut pénible, à cauſe de la hauteur extraordinaire de l'herbe. L'aile gauche ne put marcher en égalité avec la droite, parceque celle-ci, pour trouver un terrain plus commode, s'étoit approchée du bord de la Témes.

Combat où les Turcs ſont repouſſés.

A peine eut-on fait une heure de marche en ordre de bataille, qu'on apperçut les Turcs rangés ſur une ligne. Après avoir crié, *Allah*, *Allah*, *Mahomet*, ils firent leur attaque avec beaucoup de fureur, ſur l'aile gauche commandée par le Prince de Saxe-Hildburghauſen & par le Comte de Styrum. Les Impériaux ſe défendirent avec une vigueur que la préſence de leur Général & le déſeſpoir leur donnoient; ils repouſſérent les Ottomans. Ceux-ci revinrent à la charge. Ils entamoient déja le corps de bataille, lorſque le régiment de cuiraſſiers de Charles Palfi les contraignit de ſe retirer par le même endroit où ils s'étoient fait jour. Ils eſſuyérent un grand feu de la mouſqueterie; on leur tua beaucoup de monde, & on fit un grand nombre de priſonniers.

Le reſte de leur ligne ſe porta ſur la droite, où le Comte de Neuperg commandoit. Ce Général fit une ſi bonne contenance avec ſon corps de troupes, que les Turcs n'oſérent l'attaquer. Le Welt-Maréchal Comte de Wallis s'avança alors ſur eux avec le reſte de l'armée formant une ſeule ligne. Ce mouvement obligea les Turcs de ſe retirer. Une groſſe pluie ayant empêché les Impériaux de les pourſuivre, ils eurent le tems d'emporter leurs meilleurs effets.

AN. DE J. C. 1739.

Les Turcs aſſiégent Belgrade.

Cependant la grande armée des Turcs aſſiégeoit Belgrade du côté de la Servie. Le Comte de Wallis fit entrer dans cette place cinq bataillons. Le Général Suckow qui y commandoit, mit dehors les bleſſés, les femmes, les vieillards & toutes les bouches inutiles ; & on éleva par ſon ordre trois potences, pour y pendre les mutins & les déſerteurs.

Les Turcs pouſſérent le ſiége avec beaucoup d'ardeur. Cent cinquante piéces de canon, trente mortiers & quelques haubitz, faiſoient un feu continuel ſur les portes de Wirtemberg & de Sabatz, & ſur le baſtion de Sainte-Eliſabeth. Il y avoit à ce dernier fort une bréche aſſés conſidérable pour y donner l'aſſaut. Les Turcs eſpéroient s'en rendre bien-tôt maitres ; mais les coupures & les épaulemens que la garniſon avoit faits dans la gorge du baſtion le mettoient en ſûreté.

La France négocie la paix entre l'Empereur & le Grand-Seigneur.

Cependant les Ambaſſadeurs de France à Vienne & à Conſtantinople, ne ceſſoient d'éxhorter les deux Cours à faire la paix. L'Empereur eut beaucoup de peine à y conſentir. Enfin, preſſé par les vives ſollicitations du Marquis de Mirepoix, Ambaſſadeur de ſa Majeſté très-Chrétienne, il envoya au Général Wallis des inſtructions particulières pour négocier avec le Grand-Viſir. Le treiziéme d'août, le Comte de Groſſ, Colonel du régiment de Savoye, fut envoyé au camp des Turcs. Il fut parfaitement bien reçu du Grand-Viſir, & le Miniſtre Ottoman lui fit part des conditions auſquelles le Sultan étoit près d'accorder la paix. Le Comte de Groſſ revint le même jour trouver le Général Wallis. Il retourna le quatorziéme & le quinziéme au camp des aſſiégeans. Le Marquis de Villeneuve, Ambaſſadeur de France à la Porte Ottomane, s'étoit rendu auprès du Grand-Viſir, pour y faire la fonction de médiateur. Il aſſiſta aux conférences, & s'y comporta avec toute la prudence & l'impartialité que l'on pouvoit deſirer d'un ſage médiateur.

Lettre circulaire ou reſcrit de Charles VI. aux Princes de l'Europe.

Propoſitions du Grand-Seigneur.

Tout étant réglé au ſujet du cérémonial & de la maniére de négocier, le Comte de Neuperg ſe rendit au camp des Infidéles. Il produiſit ſes pleins-pouvoirs. Le Grand-

Grand-Viſir fit la même choſe, & déclara, Que ſi l'Empereur étoit ſincérement réſolu de conclure la paix, il devoit préalablement reſtituer au Grand-Seigneur la Servie & Belgrade : Que ſi au contraire on attendoit la priſe de Belgrade pour entrer en accommodement, la ceſſion que l'on feroit de cette place ne ſeroit plus regardée comme une condition néceſſaire du traité : Que l'armée Ottomane ne manqueroit pas de profiter de cet avantage pour recouvrer Témeſwar & Péter-Waradin : Que moyennant la reſtitution de Belgrade, la Porte confirmeroit toutes les clauſes contenues dans le traité de Paſſarowits, & que les frais de la guerre ſeroient compenſés. AN. DE J. C 1739.

Le Grand-Viſir propoſa ces conditions de ſon chef, & ſans ordre de ſa Cour. Mais comme elles lui étoient avantageuſes, & que d'ailleurs il croyoit qu'elles ne ſeroient point acceptées par le Comte de Neuperg, il tint ferme à ne pas les adoucir, afin de continuer la guerre dont il prévoyoit que le ſuccès lui ſeroit favorable.

En effet ces articles embarraſſérent le Miniſtre de l'Empereur. Il auroit voulu que le Grand-Viſir ſe fût contenté de la Servie & d'Orſova. Il fit entendre que la Cour de Vienne ne pourroit jamais ſe réſoudre à céder Belgrade, & que cette place ſe trouvant en état de faire une longue réſiſtance, les Turcs ſeroient enfin forcés à lever le ſiége qu'ils avoient entrepris.

Le Grand-Viſir répondit, Que l'impoſſibilité de prendre Belgrade n'étoit qu'un prétexte dont on verroit bien-tôt le peu de ſolidité : Qu'il ne falloit pas ſe flatter que la Porte abandonnât une ville qu'on avoit démembrée de ſon Empire : Qu'une pareille démarche ſeroit une lâcheté honteuſe dans la ſituation avantageuſe où elle ſe trouvoit, ayant tout à eſpérer & n'ayant rien à craindre de la continuation de la guerre : Que ſi l'Empereur craignoit de rendre trop redoutable la puiſſance de la Porte, en lui rendant Belgrade, on trouveroit un moyen pour calmer ſon appréhenſion : Que le Grand-Seigneur conſentiroit à la démolition des nouvelles fortifications de cette place, à condition qu'on la lui laiſſeroit avec les anciennes.

AN. DE J. C. 1739.

Le Miniſtre de l'Empereur conſent aux articles propoſés.

Cette propoſition amollit la fermeté du Comte de Neuperg. Craignant d'ailleurs que les Turcs ne ſe rendiſſent maîtres de Belgrade, & qu'ils ne pouſſaſſent plus loin leurs conquêtes, il ſe détermina enfin à conſentir aux articles qu'on lui propoſoit. L'Empereur n'étoit preſque plus en état de continuer la guerre. Ses finances ſe trouvoient épuiſées, ſon armée diminuoit tous les jours, & il n'y avoit nulle apparence qu'on pût empêcher la priſe de Belgrade. La maiſon d'Autriche étoit ſur le point de perdre Témeſwat avec ſon Bannat, & les plus fortes places de Hongrie n'étoient pas capables d'arrêter les forces des Turcs qui augmentoient tous les jours. Du moins, on ne pouvoit ſe flatter de remporter d'aſſés grands avantages pour étouffer, & les murmures des Hongrois qui gémiſſoient ſous le poids des impôts, & les ſemences de cabales qui commençoient à éclore dans ce Royaume.

Articles préliminaires pour la paix entre l'Empereur & la Porte.

Le Comte de Neuperg, après avoir peſé toutes ces raiſons, ſigna enfin le premier de ſeptembre les préliminaires de la paix. En voici la teneur.

I. que la forteresſe de Belgrade ſeroit rendue à l'Empire Ottoman avec ſon ancienne enceinte, les magaſins à poudre, les arſenaux, les caſernes & les édifices publics & particuliers : Que les nouvelles fortifications, les murailles & les fortins, tant du château que de ladite ville juſqu'aux chemins couverts & aux glacis incluſivement, & les fortifications qui ſe trouvoient vis-à-vis & au-delà du Danube & de la Save, ſeroient démolis.

II. Que la forteresſe de Sabatz ſeroit rendue au Grand-Seigneur, dans l'état où elle ſe trouvoit anciennement, & ſous les conditions ſtipulées à l'égard de Belgrade : Que l'artillerie de ces deux places, les munitions de guerre, les vivres, les vaiſſeaux de guerre & les autres bâtimens appartenans à l'Empereur, reſteroient en ſon pouvoir.

III. Que ſa Majeſté Impériale céderoit aux Ottomans la Servie, où ſe trouve Belgrade : Que le Danube & la Save ſerviroient de bornes aux Provinces des deux Empires ; & qu'à l'égard de la Boſnie, on ne changeroit rien

aux limites dont on étoit convenu par le traité de Carlowits. AN. DE J. C. 1739.

IV. Que ſa Majeſté Impériale donneroit à la Porte toute la Valaquie Autrichienne, avec la partie montagneuſe : Qu'elle lui laiſſeroit le fort de Périſchan, après l'avoir démantelé, ſans qu'il fût permis à la Porte d'en rétablir les fortifications.

V. Que l'iſle & la forteresſe d'Orſova, avec le fort de Sainte-Eliſabeth, reſteroient à l'Empire Ottoman : Que ſa Majeſté Impériale demeureroit en poſſeſſion du Bannat de Témeſwar juſqu'aux confins de la Valaquie Autrichienne, à la réſerve de la langue de terre ſituée vis-à-vis l'iſle d'Orſova, & qui eſt renfermée entre les ruiſſeaux de Zerna, & les premières haureurs des montagnes du Bannat : Que Méadia reſteroit à ſa Majeſté Impériale ; mais que les fortifications en ſeroient détruites par les Muſulmans, ſans pouvoir être rétablies par l'Empereur, & qu'il ne pourroit faire réparer celles qu'on étoit convenu de démolir ſur la Save & ſur le Danube.

Que ces préliminaires ſerviroient de baſe au traité définitif ; & qu'après qu'ils auroient été acceptés & ſignés par les deux Puiſſances, on tiendroit ſans aucune interruption, des conférences pour négocier une paix durable entre la Porte Ottomane & l'Empereur Charles VI. par l'entremiſe de l'Ambaſſadeur de France, Médiateur Plénipotentiaire du Roi très-Chrétien.

Dès que les articles préliminaires furent ſignés, le Général Wallis dépêcha à Vienne le Comte de Merci, avec une lettre pour informer l'Empereur des articles du traité. La Cour ne jugea pas à propos de laiſſer alors tranſpirer le contenu de ces dépêches ; elle vouloit prévenir, ou du moins retarder les murmures du public. Ce ne fut que quatre ou cinq jours après l'arrivée du Comte de Merci, qu'on rendit publics les articles préliminaires. Le mécontentement fut général ; on n'épargna ni le Comte de Neuperg, ni le Miniſtère, ni l'Empereur. Les eſprits néanmoins ſe calmérent le jour même, lorſqu'on vit dans les nouvelles, que ſa Majeſté Impériale informeroit dans

Mécontentement de l'Empire au ſujet des articles préliminaires.

Journal Hiſt. Novemb. 1739.

voirs, mais qui les avoient excédés en décidant à leur gré de ſes intérêts.

An. de J. C. 1739.

Outre les cinq articles préliminaires rapportés dans le traité définitif, on en trouve dix-huit autres, dont voici la ſubſtance. Le ſixiéme concerne la démolition des fortifications de Belgrade, la liberté des priſonniers faits de part & d'autre depuis la ſignature de la paix, & l'évacuation du Bannat de Belgrade par les Turcs.

Traité de paix entre l'Empereur & la Porte.

Le ſeptiéme regarde les limites de l'un & de l'autre Empire du côté du Danube & de la Save, la navigation ſur ces deux rivières, la liberté d'y placer des moulins & d'y pêcher. Par le huitiéme on convint d'une amniſtie pour les habitans des païs reſpectifs, qui dans la dernière guerre avoient porté les armes contre leur Souverain.

Mémoires du tems à l'an 1739

Dans le neuviéme, le Sultan confirme tout ce qui a été accordé par ſes prédéceſſeurs en faveur de la Religion Chrétienne & Catholique avant & depuis la paix de Paſſarowits.

Dans le dixiéme, les deux Empereurs conſentent de donner la liberté à tous les priſonniers faits dans cette guerre & dans la précédente. L'onziéme établit la liberté du commerce entre les deux Empires, & le Sultan s'engage à défendre aux Algériens, aux Tripolitains, aux Corſaires de Tunis & de Dulcigno & à leurs voiſins, d'attaquer à l'avenir les vaiſſeaux des ſujets de ſa Majeſté Impériale.

Par les articles ſuivans on convient de nommer des Commiſſaires pour régler les limites des Etats des deux Puiſſances, & terminer les différends qui pourroient dans la ſuite ſurvenir à cette occaſion. Les Puiſſances promettent de châtier rigoureuſement les voleurs, les ennemis de la tranquillité publique, & tous les gens de mauvaiſe vie.

Les deux Puiſſances s'engagent à s'envoyer réciproquement des Ambaſſades ſolennelles, qui ſe rendront en même-tems, ſavoir au mois de mai prochain, près de Belgrade pour y être échangées.

» Les Ambaſſadeurs de l'Empereur & les perſonnes de

AN. DE J. C. 1739.

» leur ſuite, pourront porter tel habillement qu'il leur » plaira. Les Miniſtres & les agens de ſa Majeſté Impériale » auprès de la Porte, jouiront des priviléges dont les Mi- » niſtres des Puiſſances amies ſont en poſſeſſion.

» Ce traité ſera ratifié, & les actes authentiques de » cette ratification ſeront remis dans l'eſpace de trente » jours, à compter de celui de la ſignature, entre les » mains de l'Ambaſſadeur de France, comme médiateur » Plénipotentiaire, pour être par lui échangés.

Enfin le dernier article régle pour vingt-ſept ans le préſent armiſtice, & permet de le continuer ou de le renouveller du conſentement des deux Puiſſances contractantes. Le Kan de Crimée & les Tartares ſeront tenus d'obſerver les articles de cette paix, ſous peine d'être punis d'une manière proportionnée à leurs crimes. Le traité ſe termine ainſi. « Et afin que l'éxécution de ces articles de- » meure inviolable, le Grand-Viſir Méhémet Pacha, en » vertu du plein & abſolu pouvoir attaché à ſa dignité, » nous a remis l'inſtrument de la préſente paix, écrite en » langue Turque, & dûement ſignée, & Nous, en vertu » de notre plein-pouvoir, nous lui en avons remis un » ſemblable en Latin & auſſi dûement ſigné. Fait au con- » grès près de Belgrade en Servie, le dix-huitiéme de ſep- » tembre 1739.

Belgrade eſt remiſe aux Turcs.

Le Commandant des troupes Impériales commença l'éxécution du traité par remettre Belgrade aux Turcs. Le Pacha de Romélie fit auſſi-tôt marquer trois cents maiſons pour loger les ſoldats qui devoient paſſer l'hyver dans cette place, juſqu'à ce que la citadelle fût entiérement démolie.

Traité entre la Moſcovie & la Turquie.

Le traité que la Czarine fit avec les Turcs fut plus honorable & plus avantageux à ſa Couronne. Pendant le cours des négociations, il y eut des mouvemens, des propoſitions faites de part & d'autre, & des éclairciſſemens donnés, qui marquoient beaucoup de défiance, & dont le détail n'eſt pas aſſés intéreſſant pour méritet d'être rapporté. Voici les principaux articles qui furent ſignés :

Que le traité de Pruth, conclu en 1711. ſeroit regardé

comme non avenu : Que ſa Majeſté Czarienne conſervetoit Aſoph, dont les fortifications ſeroient démolies : Que les anciennes limites établies entre les deux Empires ſubſiſteroient : Que le Grand-Seigneut empêcheroit les Tartares de faire à l'avenir aucune courſe en Moſcovie : Que les ſujets de la Czarine pourroient naviger & commercet librement, & que les priſonniers ſetoient tendus de part & d'autre ſans éxiger de rançons. AN. DE J. C. 1739.

L'Empereur ayant teçu une copie de ce traité, écrivit à la Czarine, qu'il étoit fâché que les conditions n'en fuſſent pas plus avantageuſes à la Ruſſie ; que pour lui il avoit ſujet d'être mécontent de la conduite de ſes Généraux, & ſur-tout des Comtes de Wallis & de Neuperg qui avoient excédé les bornes des pouvoirs qu'il leur avoit accordés.

La Czarine répondit à l'Empereut, Qu'elle étoit très-éloignée d'imputet à ſa Majeſté Impériale les fautes de ſon Général & de ſes Miniſtres Pléniporenriaires : Qu'elle l'éxhottoit à modérer le chagrin qu'il paroiſſoit en reſſentir : Que cet événement, ni aucun autre de pareille nature, ne pourroient diminuer ſa conſidétation ni ſon attachement pout ſa Majeſté, & qu'elle la prioit d'être perſuadée du deſir ſincère qu'elle avoit de teſſerrer de plus en plus les liens qui les uniſſoient.

Le différend au ſujet de la ſucceſſion de Juliers & de Cléves ſe renouvelle.

La paix étant rétablie entre l'Empereur & le Sultan, la Cour de Vienne donna ſes attenrions aux affaires principales de l'Empire. L'âge avancé de l'Electeut Palatin qui n'avoit point d'enfans mâles, avoit renouvellé l'ancien différend au ſujet de la ſucceſſion de Cléves, de Juliers, &c. Par le traité de 1666. on étoit convenu que la maiſon de Brandebourg jouiroit proviſionnellement du Duché de Cléves & du Comté de la Marck, & que celle de Neubourg poſſéderoit de la même manière les Duchés de Juliers & de Berg. L'Electeur Palatin n'ayant pas d'autre héritier préſomptif plus proche que le Prince Sulrzbach, prétendoit lui céder ſa poſſeſſion proviſionnelle de ces Duchés dont il jouiſſoit. Cette prétention éroit fondée ſur ce que le Comte de Sultzbach deſcendoit de Philippe-Louis, Comte

Prérentions du Prince de Sultzbach & du Roi de Pruſſe ſur cette ſucceſſion.

AN. DE J. C. 1739.

Palatin de Neubourg & d'Anne de Cléves. Mais le Roi de Pruſſe ſoutenoit que le traité de 1666. devant ſervir de régle pour le partage & la poſſeſſion proviſionnelle de la ſucceſſion de Juliers, le Prince de Sultzbach n'y avoit aucun droit, puiſqu'on n'avoit rien ſtipulé en faveur de ſa branche. On répondoit à cette difficulté, que le traité de 1666. comprenant la maiſon de Neubourg & ſes deſcendans, la ſucceſſion regardoit également le Prince de Sultzbach qui en deſcendoit, & que d'ailleurs étant notoire que ce Prince étoit arrière-petit fils d'Anne de Cléves, on ne pouvoit lui diſputer le droit qu'il avoit à la ſucceſſion de cette Princeſſe.

Cette affaire avoit d'abord été portée au Conſeil de l'Empereur. La Cour de Vienne embarraſſée de la guerre qu'elle faiſoit aux Turcs, vouloit ménager les maiſons Palatine & de Brandebourg. Le beſoin qu'elle avoit de leurs ſecours l'obligea à traîner cette affaire en longueur, & même à ſouffrir que les Puiſſances étrangères entrepriſſent de l'accommoder.

Arrangement propoſé par les Cours d'Angleterre & de Hollande.

En 1738. la France, l'Angleterre & la Hollande, offrirent leur médiation au Roi de Pruſſe & à l'Electeur Palatin : l'Empereur ne prit auſſi que la qualité de médiateur. Sa Majeſté Britannique & les Etats-Généraux écrivirent au Roi de Pruſſe & à l'Electeur Palatin, d'autoriſer leurs réſidens à la Haye pour entrer en négociation avec les Miniſtres des Puiſſances médiatrices. Ils repréſentérent, Qu'il falloit, avant de commencer les conférences, engager le Roi de Pruſſe à promettre de ne faire aucune démarche pour s'emparer en tout ou en partie des Etats litigieux pendant la négociation, s'il arrivoit que l'Electeur Palatin mourût avant qu'elle fût terminée : Qu'il falloit auſſi obliger l'Electeur Palatin à donner parole, tant en ſon nom qu'en celui du Prince de Sultzbach, qu'en cas que leur jugement leur fût favorable, ils ne changeroient rien dans l'adminiſtration politique, civile & militaire des Etats conteſtés, & que la poſſeſſion proviſionnelle dont jouiroit le Prince de Sultzbach, ne porteroit aucun préjudice au poſſeſſoire ni au pétitoire de la ſucceſſion

ceſſion. Sa Majeſté Britannique & leurs Hautes-Puiſſances ajoutoient dans cette lettre, que ſi l'on ne pouvoit obtenir des Princes intéreſſés les déclarations qu'on leur demandoit, alors elles prendroient avec leurs Majeſtés Impériale & très-Chrétienne, les meſures convenables pour prévenir tout ce qui pourroit troubler la tranquillité de l'Empire & celle de l'Empereur. AN. DE J. C. 1739.

L'Electeur Palatin ne fit aucune difficulté de ſe ſoumettre aux arrangemens propoſés par les Puiſſances médiatrices. Mais comme dans les propoſitions qu'on lui faiſoit, on ne lui donnoit aucune aſſurance du conſentement réel du Roi de Pruſſe, il ne promit de s'y conformer qu'autant que ſa Majeſté Pruſſienne s'engageroit à ne point troubler la poſſeſſion proviſionnelle de la maiſon Palatine, & que les médiateurs s'en rendroient garans. Condition ſous laquelle l'Electeur Palatin l'accepte.

La précaution paroiſſoit néceſſaire. Le Roi de Pruſſe acceptoit à la vérité la médiation des quatre Puiſſances: mais il vouloit un jugement définitif ſur la ſucceſſion de Juliers, & refuſoit de conſentir à la poſſeſſion proviſionnelle que les arbitres ne manqueroient pas d'aſſurer au Prince de Sultzbach.

Sur ces entrefaites, parut un mémoire qui ſoutenoit les prétentions du Roi de Pologne, Electeur de Saxe, ſur la ſucceſſion de Juliers. Après avoir rapporté la plupart des preuves qui ſervent de fondement aux droits de la maiſon de Saxe, il les appuyoit enſuite ſur le traité de Jutrerbock, par lequel le Roi de Pruſſe admettoit la maiſon de Saxe à poſſéder pluſieurs des fiefs litigieux. L'auteur du mémoire aſſuroit, que cet article auroit été éxécuté ſi l'Electeur Palatin ne s'y fût pas oppoſé; mais il ajoutoit, que la branche de ce Prince étant ſur le point de s'éteindre, l'oppoſition formée tomboit d'elle-même; que le traité de Jutrerbock reprenoit ſa première vigueur, & qu'ainſi la maiſon de Brandebourg étoit obligée d'en remplir les conditions. Mémoire dans lequel on ſoutient les prétentions de l'Electeur de Saxe ſur la ſucceſſion de Cléves, &c.

Frédéric-Guillaume, Roi de Pruſſe, ne put voir la fin de cette affaire. Il mourut à Berlin le trente & uniéme de mai de l'année 1740. Ce Prince étoit âgé de cinquante & un Mort du Roi de Pruſſe.

An. de J. C. 1739-1740.

ans, neuf mois & vingt-ſept jours, & avoit régné vingt-ſept ans, trois mois & ſix jours. Il avoit épouſé Sophie-Dorothée, fille de Georges I. Roi de la Grande-Bretagne. Il eut de ce mariage, ſept Princes & ſept Princeſſes.

Frédéric vit approcher la mort avec beaucoup de fermeté. Le trente & uniéme de mai, il travailla avec un de ſes Miniſtres d'Etat depuis cinq heures du matin juſqu'à dix, qu'il ſe fit porter dans ſa chambre. Il y parla à la Reine & aux Princes, avec autant de préſence d'eſprit que d'amitié, & mourut vers les trois heures après midi, laiſſant ſes Etats à Charles-Frédéric, ſon fils aîné.

Charles-Frédéric lui ſuccéde.

Dès que le Roi fut expiré, le Prince Royal ſon ſucceſſeur aſſembla les Miniſtres. Il leur fit un diſcours, où après avoir donné à la mémoire du Monarque défunt les éloges dûs à ſes grandes qualités, il déclara ſes intentions ſur le gouvernement de ſes Etats. Ce diſcours fut d'autant plus intéreſſant, que le Prince propoſa différens projets qui tendoient tous à réformer divers abus, à rendre la juſtice à ſes ſujets & à diminuer les impôts. Le nouveau Roi ſe propoſoit de donner à ſa Couronne tout l'éclat qu'elle devoit avoir ſous un Prince puiſſant & habile.

Frédéric commença ſon régne par ordonner aux Magiſtrats des villes de ſes Etats, de pourvoir aux beſoins des pauvres, de faire rendre à ceux qui en étoient ſortis par la crainte d'être enrôlés, les biens qu'on leur avoit confiſqués, & de publier une amniſtie pour tous les déſerteurs qui rejoindroient leurs régimens avant la fin de février de l'année 1741.

Les idées que le Roi de Pruſſe ſe formoit d'un ſage gouvernement, le portérent à protéger les talens utiles à l'Etat. Le mérite qui s'y rapportoit fut bientôt préféré à celui des flatteurs & des courtiſans. Ce Prince conçut le deſſein de former un Ordre de Chevalerie, dont les Chevaliers porteroient une croix d'or ſur laquelle ſeroient ces mots : *Pour le mérite.* Dès-lors ſa Cour fut ouverte aux génies les plus ſublimes dans les lettres, dans les arts & dans les ſciences. Il honora les ſçavans de ſa confiance, les combla

de bienfaits, & il ne ceſſe encore aujourd'hui de leur donner toutes ſortes de marques de ſon eſtime. An. de J. C. 1740.

Frédéric en montant ſur le trône, trouva ſes finances en bon ordre, une armée leſte, des officiers pleins de courage, & des troupes bien éxercées. Avec de tels avantages, & un grand deſir de ſignaler les commencemens de ſon régne par quelque entrepriſe d'éclat, il réſolut de profiter de la premiére occaſion. La mort de l'Empereur Charles VI. lui fournit la conjoncture la plus favorable d'augmenter ſes Etats. Il prévit que l'héritière de la maiſon d'Autriche auroit plus d'un ennemi à combattre, & conçut alors le deſſein de réclamer les Duchés de Brieg, de Lignitz, de Wohlau & de Jagerndorff, dans la Siléſie, que ſes ancêtres avoient été obligés d'abandonner à la maiſon d'Autriche, faute d'avoir pu les défendre. Pour faire réuſſir ſon deſſein, il prit toutes les meſures que la prudence lui dicta dans cette rencontre. Comme il ſçavoit qu'en matière de politique & de guerre, il n'y a pas moins de gloire à ſurprendre ſon ennemi qu'à le vaincre, il fit ſecrétement avancer des troupes ſur les frontières de Siléſie. Dès qu'il en eut formé un corps conſidérable, il le fit entrer dans ce Duché, où il ſe rendit le treiziéme de décembre, deux mois environ après la mort de l'Empereur.

Maladie de l'Empereur. *Vie de Charles VI. t. 2. p. 273. &c.*

Le cinquiéme d'octobre, Charles VI. s'étoit rendu avec ſa Cour au château de Halbthurn, pour prendre dans les forêts voiſines le divertiſſement de la chaſſe. La nuit du treiziéme du même mois, il eut une violente colique, cauſée par une indigeſtion de champignons dont il avoit beaucoup mangé à ſon diné. Tout malade qu'il étoit, il voulut retourner à Vienne. Il ordonna d'aller bon train, & arriva au Palais de la Favorite, dans un état qui fit déſeſpérer de ſa vie. Néanmoins les deux jours ſuivans il fut plus tranquille; mais la nuit du ſeiziéme au dix-ſeptiéme, il lui ſurvint une fiévre ſi violente, avec des douleurs ſi aiguës dans les inteſtins, qu'on fut obligé de le ſaigner trois fois en neuf heures. Ce reméde, & d'autres qu'on employa depuis, n'ayant pu empêcher ni l'enflure ni l'inflammation, on annonça au Prince qu'il n'avoit plus que peu de tems

An. de J. C. 1740.

à vivre. Il ne voulut rien en croire, & badina même avec les médecins ſur cette triſte nouvelle. *Regardez-moi bien entre deux yeux*, leur diſoit-il, *ai-je l'air mourant ? Quand vous verrez que ma vue ſe troublera, vous me ferez adminiſtrer les Sacremens ſans que je l'ordonne.* Comme ils perſiſtoient à le raſſurer ſur ſon état, il leur répliqua : *Puiſque vous êtes des ignorans, qui ne connoiſſez ni la cauſe ni l'état de ma maladie, je veux qu'après ma mort on ouvre mon corps, pour ſçavoir le mal qui m'aura tué; & vous viendrez enſuite me le dire.*

Mort de l'Empereur Charles VI.

Il ne tarda pas à être convaincu que ſa dernière heure approchoit. Le dix-huitiéme d'octobre ſon mal augmenta. Il fit ſon teſtament, & peu après il reçut le ſaint Viatique. La nuit ſuivante on lui donna l'extrême-Onction, & il mourut le vingtiéme d'octobre, un peu avant deux heures du matin. Son corps ayant été ouvert, on trouva dans le foie une pierre de la groſſeur d'une noiſette, dont les parties inégales & pointues en avoient déchiré les fibres, & cauſé un épanchement de la bile dans toutes les parties intérieures du corps.

Son caractère.

Ce Prince fut le dernier Empereur & le dernier Prince de la maiſon d'Autriche. Le fonds de ſon caractère étoit la douceur, l'humanité & la juſtice. Jamais il n'étoit ſi content, que lorſqu'il ſe voyoit en état de faire le bien ſelon ſon inclination, après avoir quelquefois fait le mal contre ſon gré. Comme il adminiſtra l'Empire par le Corps Germanique, ſon gouvernement plut aux Etats d'Allemagne. Dans cette conduite, ce Prince ſuivoit autant ſon intérêt que ſon humeur modérée. Le bien de l'Empire ſembloit être le principal objet de ſon gouvernement; mais ce bien ne fut jamais ſéparé de l'intérêt de ſa maiſon, parce qu'il étoit convaincu que les Princes d'Allemagne, & même ceux de toute l'Europe, ne pourroient ſoutenir leur puiſſance ſi elle n'étoit fondée ſur celle de ſa famille.

Rouſſet intérêts des Princes. &c. t. 1. p. 443.

Ce fut le motif qu'employa Ferdinand de Furſtemberg, premier Commiſſaire de l'Empereur à la Diète, lorſqu'en 1731. il demanda aux Etats la garantie de la Pragmatique Sanction de Charles VI. *Comme la puiſſance de la maiſon*

d'Autriche, diſoit ce Miniſtre, *a ſervi juſqu'à préſent de boulevart à la Chrétienté, & qu'elle ſervira à défendre contre toute attaque la liberté de l'Europe, & en particulier celle de la très-chère patrie de ſa Majeſté Impériale, chaque Etat de l'Empire reconnoîtra ſans peine, que de la conſervation entière & indiviſible de cette puiſſance, dépend non-ſeulement la ſûreté de l'Europe en général; mais auſſi le bien & le ſalut de l'Empire en particulier.*

AN. DE J. C. 1740.

La maiſon d'Autriche, encore pleine des idées de grandeur & de ſupériorité que les Empereurs précédens lui avoient inſpirées, ne pouvoit ſe réſoudre à traiter d'égales les autres maiſons régnantes de l'Europe. Elle vouloit leur perſuader, que ſi elles ne lui étoient pas ſoumiſes comme vaſſales, elles dépendoient au moins d'elle pour ſoutenir leur ſouveraineté. Charles qui avoit hérité de ſes ancêtres cette ambitieuſe prévention, vouloit la tranſmettre à la Princeſſe ſa fille ainée, à qui il laiſſoit tous ſes Etats.

Le Roi de Pruſſe s'empara de la Siléſie.

Mais le Roi de Pruſſe ne fut pas long-tems ſans faire connoître que la mort de Charles VI. avoit fait évanouir cette idée. Il entra, comme je l'ai dit, dans la Siléſie à la tête de vingt-cinq mille hommes, s'empara des fiefs que ſa maiſon prétendoit lui appartenir, & fit publier un manifeſte, dans lequel il entreprit de montrer qu'il ne donnoit aucune atteinte à la Pragmatique Sanction, ni à la garantie à laquelle le Roi ſon père s'étoit engagé.

Le Conſeil de Vienne, étonné de la mort preſque ſubite de l'Empereur, n'avoit pris aucune meſure pour mettre la Siléſie & les autres Etats de ce Prince à couvert de ſurpriſe. Il ſe tenoit aſſuré de la promeſſe que la plupart des Puiſſances de l'Europe avoient faite à Charles VI. de garantir l'ordre de ſucceſſion qu'il avoit établi, & ne penſoit qu'à affermir l'autorité de la Princeſſe Marie-Thérèſe d'Autriche dans la Hongrie, la Bohême, &c.

L'Archiducheſſe met en liberté les Généraux qu'on avoit arrêtés.

Les premiers jours de la Régence de cette Princeſſe furent ſignalés par des actes de clémence & de généroſité; elle fit élargir les Comtes de Seckendorff, de Wallis & de Neuperg. Elle déclara aux Royaumes & aux autres Principautés de ſon auguſte maiſon, qu'elle avoit réſolu

An. de J. C. 1740.

de les confirmer dans la jouiſſance de leurs priviléges, & fit part aux Princes de l'Empire de ſon avénement aux Etats que Charles VI. avoit poſſédés.

La Princeſſe eut lieu d'être ſatisfaite des réponſes qu'elle reçut de preſque tous les Princes ; mais la conduite du Roi de Pruſſe, & celle de l'Electeur de Bavière, lui ouvrirent les yeux ſur l'aſſurance qu'elle s'étoit formée de n'être point troublée dans la ſucceſſion de l'Empereur.

L'Electeur de Bavière refuſe de la reconnoître pour Reine de Hongrie & de Bohême.

Lorſque le Duc de Bavière eut reçu la lettre que l'Archiducheſſe lui avoit écrite, il la renvoya au Comte de la Pérouſe, ſon Miniſtre à Vienne. Celui-ci la rendit au Comte de Sinzendorff, en lui déclarant que l'Electeur, ſon maître, ne pouvoit reconnoître cette Princeſſe en qualité de Reine de Hongrie & de Bohême, & que ſon Alteſſe Electorale avoit ſur la ſucceſſion de Charles VI. des prétentions qu'elle étoit réſolue de faire valoir. Il ajouta, qu'elles étoient fondées ſur la teneur du teſtament de Ferdinand I. dont il deſcendoit par l'Archiducheſſe Anne, fille de cet Empereur. (*a*)

La Princeſſe Marie-Thérèſe en fit demander un extrait. Dès qu'il fut délivré, le Comte de Sinzendorff manda au Palais le Comte de la Pérouſe. Il y invita en même-tems le Marquis de Mirepoix, Ambaſſadeur de France, & les autres Miniſtres étrangers. Il leur expoſa les prétentions de l'Electeur de Bavière, & leur préſenta l'extrait délivré par le Comte de la Pérouſe, avec le teſtament original de Ferdinand I. que l'on conſervoit dans les archives de Vienne. On y remarquoit une différence conſidérable entre les deux articles qui concernoient l'ordre de la ſucceſſion. L'extrait envoyé par la Cour de Bavière, portoit : *Que l'Archiducheſſe, fille aînée de l'Empereur Ferdinand I. laquelle ſe trouvera en vie lorſque la ſucceſſion ſera ouverte, ſuccédera aux Royaumes de Hongrie & de Bohême, dans le cas où il n'y aura plus d'héri-*

(*a*) L'Empereur Ferdinand I. étoit le chef de la branche Allemande de la maiſon d'Autriche. Sa fille Anne avoit été mariée en 1545. au Duc Albert de Bavière. C'eſt de ce mariage que deſcend la maiſon Electorale & Ducale de Bavière, & que l'Electeur de Bavière élu Empereur ſous le nom de Charles VII. tiroit ſes prétentions.

tier mâle d'aucun des trois fils de cet Empereur, ni de ceux de Charles V. L'Acte original produit par le Comte de Sinzendorff, portoit abſolument tout le contraire : il diſoit *Que l'Archiducheſſe, fille aînée de l'Empereur Ferdinand I. laquelle ſe trouvera en vie lorſque la ſucceſſion ſera ouverte, ſuccédera aux Royaumes de Hongrie & de Bohême, dans le cas où il n'y aura plus d'héritier légitime d'aucun des trois fils de cet Empereur.* AN. DE J. C. 1740.

Par l'extrait, la ſucceſſion paroiſſoit ouverte à l'Electeur de Bavière. Mais la Cour de Vienne ſoutenoit que la choſe ne pouvoit avoir lieu que dans le cas où l'Empereur Charles VI. ſeroit mort ſans aucune poſtérité légitime. Sans entrer dans le détail de cet important démêlé dont je n'ai point promis l'hiſtoire, je finirai par une obſervation remarquable, au ſujet de l'extinction de l'auguſte maiſon d'Autriche.

Dans le ſeiziéme ſiécle, il n'y avoit aucune maiſon régnante qui promît une poſtérité plus étendue que la branche d'Autriche en Allemagne. Maximilien II. fils de Ferdinand I. eut quinze enfans, neuf fils & ſix filles. Deux de ſes fils, Rodolphe & Matthias, devinrent ſucceſſivement Empereurs. Ils ne laiſſérent point d'enfans, & leurs frères moururent ſans poſtérité. Les Etats héréditaires de leur maiſon paſſérent à leur couſin germain Ferdinand II. adopté par Matthias. Charles, ſecond fils de Ferdinand I. & père de Ferdinand II. avoit eu de Marie de Bavière, ſix fils & neuf filles ; néanmoins le ſeul Ferdinand II. continua la poſtérité mâle, qui fut éteinte par la mort de l'Empereur Charles VI.

Ce Prince n'a laiſſé que deux Archiducheſſes, dont l'aînée, nommée Marie-Thérèſe, a épouſé le Grand-Duc de Toſcane : la ſeconde, appellée Marie-Anne, a été mariée au Prince Charles-Alexandre, frère du Grand-Duc de Toſcane. Elle eſt morte à Bruxelles le ſeiziéme de décembre 1744. âgé 26. ans.

Huit jours après la mort de l'Empereur Charles VI. arriva celle de la Czarine, Anne Iwanowna ſa fidéle alliée. Cette Princeſſe mourut le vingt-huitiéme d'octobre, à neuf

Mort de la Czarine.

An. de J. C. 1740.

heures du ſoir, dans ſa quarante-cinquiéme année. Elle étoit fille du Czar Jean-Aléxiowitz & de Proſcovie-Fédérowna Soltikou. Elle avoit été mariée à Frédéric-Guillaume Kétler, Duc de Curlande & de Sémigalle, mort ſans enfans le vingt & uniéme de janvier 1711. Le Czar Pierre II. petit-fils de Pierre I. étant mort le trentiéme de janvier 1730. la Ducheſſe Douairière de Curlande, couſine germaine du feu Czarowits, père de ce jeune Prince, fut reconnue Souveraine de toutes les Ruſſies par les Etats. Cette ſage & politique Princeſſe fut ſollicitée de ſe marier, afin d'aſſurer le bonheur des Ruſſiens par une alliance avantageuſe. Elle n'écoura cette propoſition qu'avec chagrin. Jalouſe de la Souveraine Puiſſance, elle ne pouvoit ſe réſoudre à la partager avec un mari. Cependant, pour ſatisfaire aux inſtances des Moſcovites, elle parut dans la diſpoſition de ſe déſigner un ſucceſſeur. Mais elle réſolut en même-tems de le choiſir ſi jeune, qu'il ne fût pas en état de troubler la douceur de ſon gouvernement. Dans cette vue, elle fit élever ſous ſes yeux le jeune Iwan, ſon petit neveu, qu'elle déſigna pour ſon ſucceſſeur. A l'éxemple du Czar Pierre I. elle fit au mois d'octobre 1740. un acte pour régler l'ordre de la ſucceſſion des Princes qui devoient régner après ce jeune Prince. Au défaut de la poſtérité d'Iwan, elle apelloit à la Couronne le frère de ce Prince qui pourroit naître du mariage de ſa niéce Anne de Meckelbourg, avec Antoine-Ulric de Brunſwic-Lunebourg-Béveren, & les autres héritiers légitimes à naître du même mariage, ſelon l'ordre de primogéniture. Enfin, ſi contre toute eſpérance, le Prince Iwan & ſes frères mouroient ſans laiſſer d'héritiers légitimes, elle vouloit que le Duc Régent, de concert avec les Grands du Royaume, nommât un ſucceſſeur au trône.

La Ducheſſe Douairière eſt reconnue Czarine.

Mémoires du tems à l'an 1740.

Ordre qu'elle établit pour ſa ſucceſſion.

Cette diſpoſition, quoique faite ſur l'éxemple de celle de Pierre I. n'eſt pas entiérement conforme à celle dont ce Prince donna une déclaration au mois de mai 1722. Par cet acte, il obligeoit ſes ſujets à jurer, tant en leur nom qu'en celui de leurs deſcendans, qu'ils obéiroient à celui qu'il choiſiroit

ſiroit pour lui ſuccéder, ſans avoir égard à l'ordre de primogéniture. Il étendoit l'autorité de cette diſpoſition aux chefs parriculiers des familles, auſquels il accordoit le pouvoir de choiſir parmi leurs enfans ou leurs proches parens, tels héritiers qu'ils jugeroient à propos, ſans avoir égard au droit d'aîneſſe ni aux prérogatives de la primogéniture. La raiſon apparente de cette Pragmatique, étoit de récompenſer dans les héritiers le mérite & les talens, au préjudice de l'ordre de la naiſſance & du dégré de parenté, & d'exciter les enfans d'un même père à mériter à l'envi la ſucceſſion paternelle; mais le Czar avoit encore un autre motif. Il ne lui reſtoit point de fils de ſon premier mariage, mais ſeulement un petit-fils, qui régna dans la ſuite ſous le nom de Pierre II. Ce jeune Prince, héritier naturel du trône, avoit le malheur d'être fils du Czarowits Aléxis Pétrowits, que Pierre I. avoit eu de ſa première femme, & qu'il avoit fait condamner à mort; il vouloit exclure du trône ce petit-fils, pour appeller à la Couronne les enfans de ſon ſecond mariage avec la Czarine Catherine Aléxiewna. Pierre, en vertu de ſa loi, nomma cette Princeſſe ſon héritière, & l'autoriſa à diſpoſer de ſa ſucceſſion en faveur des enfans qu'elle pourroit avoir ſi elle contractoit un ſecond mariage. AN. DE J. C. 1740.

Quant aux diſpoſitions de la Czarine Anne, on peut obſerver, que ſous le nom d'*héritiers légitimes*, elle paroît auſſi appeller à la ſucceſſion, les filles au défaut des mâles des autres branches qui deſcendent des Czars. De plus, elle donne la Régence des Ruſſies, & la tutelle du Prince ſon neveu, au Duc de Curlande, préférablement au Duc & à la Ducheſſe de Brunſwic, à qui elles appartenoient de droit. Enfin, elle ne laiſſe point au dernier Prince ni à la dernière Princeſſe qui reſteroit de ces branches différentes, le droit de ſe choiſir un ſucceſſeur; puiſqu'au défaut de leur poſtérité, elle défère le choix du Souverain aux Grands du Royaume.

Il ſemble que la Czarine Anne, dans ſa diſpoſition, oublioit à deſſein Charles-Pierre-Ulric, Duc de Holſtein-Gottorp. Il étoit fils du Duc Charles-Frédéric, mort à

AN. DE J. C. 1740.

Kiel en 1739. & d'Anne Pétrowna, fille du Czar Pierre I. Sans entrer dans les raiſons que pouvoit avoir la Czarine, de ne point appeller au trône de Moſcovie le Duc Charles-Ulric, il eſt certain qu'après la dépoſition du jeune Prince Iwan, auquel a ſuccédé Eliſabeth Petrowna, le droit du Duc de Holſtein fut reconnu, & que ce Prince eſt aujourd'hui regardé comme le ſucceſſeur préſomptif de la Czarine Pétrowna, qui lui a donné le titre de Grand-Duc de Ruſſie.

Les affaires qui concernoient la ſucceſſion de Charles VI. ne ſe paſſérent pas ſi tranquillement. Les Rois d'Eſpagne, de Pologne & de Pruſſe, & l'Electeur de Bavière, conteſtérent à l'Archiducheſſe Marie-Thérèſe, la poſſeſſion des Etats que Charles lui avoit laiſſés. L'entrepriſe du Roi de Pruſſe ſur la Siléſie, ſembloit devoir animer les autres à prendre les armes pour ſoutenir leurs prétentions; ils furent néanmoins quelque-tems ſans déclarer la guerre à l'Archiducheſſe. Mais à Vienne on regarda leur inaction comme un de ces calmes funeſtes qui annoncent la tempête au moment qu'elle eſt près d'éclater. Telle étoit la ſituation des affaires de la Princeſſe Marie-Thérèſe, lorſqu'elle déclara Corégent de Bohême & de Hongrie, le Grand-Duc de Toſcane ſon époux. Ce Prince ſe flattoit de réunir à ce glorieux titre celui d'Empereur. Jamais la fortune n'ouvrit à l'ambition une carrière plus brillante, & ne lui ſuſcita en même-tems plus d'obſtacles. Il ſe vit diſputer tous ſes avantages, & eut le déplaiſir de voir monter ſur le trône Impérial, l'Electeur de Bavière qui prit le nom de Charles VII. La mort prématurée de ce Prince fit renaître les eſpérances du Grand-Duc, qui fut peu après élevé à la dignité Impériale du conſentement des Electeurs.

Fin de l'Hiſtoire d'Allemagne.

TABLE

DES MATIERES CONTENUES dans ce dixiéme Tome.

A.

ABAFFI, Vaivode de Tranſilvanie, eſt ſoutenu des Mécontens, contre Pédipold ſon concurrent, 153. Le défait, & le force de renoncer à ſes prétentions, *ibid.* Il envoye du ſecours aux Mécontens, ſous les ordres de Tekeli, *ibid.* Il reçoit les troupes Impériales en quartier, 235. Sa mort, 281. L'Empereur ſe déclare en faveur de ſon fils ainé, pour la Principauté de Tranſilvanie, *ibid.*

Alberoni, (Le Cardinal) fait propoſer au Czar, de marier la Princeſſe Anne Petrowna au Chevalier de S. Georges, 756. Il eſt diſgracié de Philippe V. 759

Alſace, (Le Conſeil d') prononce que la prefecture d'Haguenau &c. doivent reconnoître le Roi de France pour leur ſouverain, 169. Formule du ſerment de fidélité des Seigneurs, 170. Procedures faites au ſujet des trois Evéchés, *ibid.*

Alliés (Les) Prennent Limbourg & bombardent Gueldre, 434. Ils s'entremettent pour appaiſer les troubles d'Hongrie dont ils craignent les ſuites, 443. Projets des Alliés contre l'Electeur de Bavière, 445. Ils reſtent quelques jours à Hochſtet après la bataille, 453. Il eſt reſolu dans un conſeil de guerre qui s'y tient, de paſſer le Rhin à Philiſbourg, *ibid.* Priſe d'Ulm, *ibid.* Ils aſſiégent Landaw, 454. Journal de ce ſiége, 455. *& ſuiv.* Ils prennent Traerbach, 457. Ils s'emparent de la hauteur de Sainte Catherine, 509. Ils pointent leur canon ſur Toulon, *ibid.* Ils prennent Gand, 533. Articles préliminaires de paix ſignés & propoſés par eux, 548. Ils prennent Tournai, 552. Ils inveſtiſſent Mons, 553. La bataille de Malplaquet eſt reſoluë dans un conſeil de guerre, *ibid.* Détail de cette journée & diſpoſitions des deux armées, 554. *& ſuiv.* Le nombre des morts & des bleſſés eſt bien plus conſiderable que celui des François, 557. Ils prennent Mons, 558. Puis Douai, *ibid.* Ils ſe rabattent ſur Bethune, dont ils ſe rendent maîtres, d'Aire & de S. Venant, 569. Après differentes marches des deux armées, ils ſe rendent maîtres de Bouchain, 596. Diſpoſition de leur armée, 647. Ils aſſiégent le Queſnoi, *ibid.* Ils s'en rendent maîtres, 649. Et mettent le ſiége devant Landrecy, *ibid.*

Ampringhen, (Jean Gaſpard) Grand-Maître de l'Ordre Teutonique, eſt fait par l'Empereur, Gouverneur d'Hongrie, 71. Il eſt nommé Préſident du conſeil ſouverain de Preſbourg, 72

Angleterre (L') & la Hollande offrent leur médiation entre l'Empereur & le Turc, 750

Anglois (Les) ſe rendent maîtres de Gibraltar, 442

Anne, (Reine d'Angleterre) ſuccede au Roi Guillaume ſon beau-frére, 413. Elle déclare la guerre à la France, 414. Elle fait défendre à la Ducheſſe de Marlbouroug de paroître à ſa Cour, 588. Elle caſſe le Parlement, *ibid.* Elle prend des meſures pour donner la paix à l'Europe, 589. Elle envoye M. Prior en France à cet effet, 591. Propoſitions de cette Princeſſe, 592. Elle communique à ſes alliés, les articles préliminaires propoſés par la France, 593. Elle interdit ſa Cour au Miniſtre de Vienne, 594. Elle commence par retirer ſes troupes d'Eſpagne, 599. Elle facilite l'élection de l'Archiduc Charles à l'Empire, 601. Conduite politique de cette Princeſſe à ce ſujet, *ibid.* Elle ſe rend au Parlement

qu'elle a convoqué, 623. Y notifie ſes intentions pour la paix, 624. Elle fait échouer les intrigues de Marlbouroug qui y étoit oppoſé, *ibid.* Propoſitions de cette Princeſſe pour faire la paix avec la France, 639. Elle propoſe en même tems de rétablir la tranquillité dans le Nord, 660. Elle rappelle ſes troupes & ſes vaiſſeaux, de Portugal & de la Catalogne, 678. Elle envoye le Comte de Straſſort à la Haye, pour déterminer les Etats Generaux à la paix, 679. Mort de cette Princeſſe, 739

Anne Iwanowna, Czarienne de Moſcovie, ſuccede à Pierre II. 805. Elle fait un traité d'alliance défenſive entre l'Empereur & le Roi de Pruſſe, *ibid.* Elle declare la guerre à la Porte, 882. Motifs qui l'y engagent, *ibid.* Sa mort, 935. Ordre qu'elle établit pour la ſucceſſion avant de mourir, 936

Arco, (d') Gouverneur du vieux Briſach, ſoupçonné d'avoir trop legerement rendu cette place, eſt condamné à perdre la tête, 431

Aſfeld (Le Marquis d') continue le ſiege de Philiſbourg, 841. Il s'en rend maître, 842. Il ſe démet du commandement, 850

Avaux (Le Comte d') Se rend à la Haye, pour empêcher l'alliance des Etats avec l'Empereur, 403. Demandes des Puiſſances Maritimes, *ibid.* Contraires aux interêts de Louis XIV. *ibid.* Les conferences rompues, ce Miniſtre revient à Paris, *ibid.*

Autriche (La Maiſon d') Prétentions reſpectives de cette Maiſon & de la France, ſur le Royaume d'Eſpagne, 288. Droits de cette Maiſon, ſur quoi fondez, *ibid*

B.

Bade (Le Prince Louis de) remporte une victoire en Boſnie ſur les Turcs, 245. Progrès de ce Prince en Hongrie, 271. Bataille de Beſſara où les Turcs ſont battus & abandonnent leur camp, 265. Quelque tems après, ils ſont encore battus à Vidin & obligés de prendre la fuite, *ibid.* Les Imperiaux entrent dans Niſſa ſans réſiſtance & s'emparent de pluſieurs autres places, *ibid.* Il part pour ſe mettre à la tête des troupes deſtinées pour agir contre les Turcs, 281. La victoire remportée par Tekeli, l'oblige à repaſſer le Danube, *ibid.* Il tâche en vain d'engager une action avec ce Prince, 282. Il ſe rend à Vienne, 283. Rentré en campagne, il preſente la bataille aux Turcs, *ibid.* Ils ne veulent rien hazarder & abandonnent leurs retranchemens, *ibid.* Preſſé par les Turcs qui veulent lui couper les vivres, ſe détermine à les forcer dans leurs retranchemens, 284. Il réuſſit & ſe retire à Peter-Waradin, dont il fait le ſiege, mais ſans ſuccès, 285. Après la priſe de cette place aſſiegée de nouveau, il médite d'aller attaquer les Turcs dans leurs retranchemens, 292. Les mauvais tems l'empêchent d'exécuter ce projet, & l'armée ſe ſepare, 293. Forcé d'abandonner Heilbron, il ſe retranche dans les environs, où le Dauphin l'attaque inutilement, il eſt lui-même obligé de repaſſer le Nekre, 306. Il ſe rend maître d'Ebernbourg, 358. Affoibli par la retraite du Duc de Wirtemberg, médite de paſſer le Rhin pour venir s'établir en Alſace, 419. Son projet échoue & eſt obligé de ſe retirer, *ibid.* Ce Prince eſt blâmé de s'être laiſſé ſurprendre à Fridlingue, 420. Il arrive trop tard pour s'oppoſer aux progrès du Maréchal de Villars, 425. Il inveſtit Ingolſtat, 438. Plaintes & ſujets de mécontentemens de ce Prince contre Marlbouroug, 470. Il fait inveſtir Haguenau, & refuſe une capitulation honorable, 472. Perry qui en eſt Gouverneur, abandonne cette place ſecretement & arrive à Saverne ſans coup ferir, *ibid.* Mort de ce Prince,

Bareith (Le Margrave de) eſt nommé General de l'armée de l'Empereur, 510. Il mande aux Cercles d'envoyer leur contingent, 511. Délabrement de l'armée Imperiale, *ibid.* Son embarras à défendre les Lignes de Stolhoffen, *ibid.* Il les abandonne, 512. Les Imperiaux peu en ſûreté à Heilbron, s'éloignent de l'armée Françoiſe, 513. Il décampe encore une fois de Guémund, 514. Son arriere-garde eſt chargée & battue, *ibid.* Il reçoit des ordres de revenir ſur le Rhin, qu'il exécute, 516. Ses plaintes de l'injuſtice qu'on lui fait, *ibid.* On le fait conſentir cependant, à abandonner le commandement, 518

Baviere, (Maximilien I. Electeur de) continue le ſiege de Bude, 208. Et obligé de

le lever, *ibid.* Il concerte de nouveau, de reprendre le ſiége de cette place dont il regle les diſpoſitions avec le Duc de Lorraine, 219. Journal de ce ſiege, *ibid. & ſuiv.* Les Turcs viennent au ſecours de cette place, 222. Aux environs de laquelle ils ne font que voltiger, 223. Le Duc ſe détermine à terminer ce ſiége par un aſſaut général, *ibid.* La Ville eſt priſe d'aſſaut, 224. Le Marquis de Spinola y eſt tué, *ibid.* L'Electeur trouve de la réſiſtance au Château où les Turcs s'y battent en deſeſperés, 225. Il fait donner quartier à deux mille de ces Infidéles, qui s'y étoient retirés, *ibid.* Il entre dans la ligue d'Augſbourg, 229. Il prend la réſolution d'attaquer les Turcs, 234. Bataille de Mohatz, *ibid.* Les Turcs ſont forcés dans leur camp, 235. Il ſe rend à Peterwaradin, & opine dans un Conſeil de guerre pour le ſiége de Belgrade, 241. Il donne ſes ordres pour en faire les diſpoſitions, *ibid.* Il met le ſiége devant cette place, 243. Il invite le Duc de Lorraine de s'y rendre, 244. Elle eſt priſe d'aſſaut, *ibid.* Il quitte l'armée, ainſi que le Duc de Lorraine, 246. Les répreſentations de Léopold à ce Prince lui font impreſſion, & lui font promettre d'appaiſer les Mécontens, 286. Il y reuſſit, en promettant au Duc de Savoye de lui mener le corps de troupes qu'il commande, *ibid.* Mort de l'Electrice de Bavière, fille de Léopold, 301. Ce Prince eſt fait Gouverneur general des Pais-Bas par le Roi d'Eſpagne, 307. Il ſe détache de l'armée des Alliés, pour ſe jetter dans Bruxelles qui eſt menacé, 331. Diſpoſitions qu'il y fait, *ibid.* Ce Prince prend des engagemens avec la France & l'Eſpagne, 418. Surprend Ulm, & ſe rend maitre de pluſieurs autres places, *ibid.* Autres avantages des troupes Bavaroiſes, 421. Il s'empare de Neubourg, 424. Les démarches de l'Empereur, allarment l'Electrice qui ſe retire à Ingolſtat, 426. L'Electeur pour s'aſſurer du Cercle de Franconie, lui fait des propoſitions de neutralité, *ibid.* Peu content de la réponſe des Etats, il fait défiler ſes troupes ſur le pont de Scharding, & bat le General Pleſſ, *ibid.* Il fait lever le ſiége d'Amberg, 427. Il défait le Comte de Sirum, *ibid.* Il marche à Ratiſbonne & fait propoſer à la Diète la neutralité, *ibid.* Il force le Magiſtrat de lui livrer le pont, & deux poſtes de la ville ſur le Danube, 428. Il paſſe dans le Tirol pour y joindre le Duc de Vendôme, 429. Il y trouve des obſtacles & ſe détermine à venir joindre le Maréchal de Villeroi, *ibid.* Il repart de Munich & joint le Maréchal, 430. Précautions de ce Prince, pour la défenſe des lignes de Scheltemberg, 446. Son Païs eſt ravagé par les Alliés, 447. Ils lui font faire des propoſitions de paix, *ibid.* Il feint de les écouter, pour donner le tems au Maréchal de Tallard de le joindre, *ibid.* Il marche vers le Rhin avec ſon armée, 452. L'Electrice de Bavière & ſa famille ſe met en marche pour joindre l'Electeur, *ibid.* Une indiſpoſition l'oblige de s'arrêter, pendant laquelle on l'aſſure qu'elle peut reſter dans ſes Etats, 453. Elle retourne à Munich & ſe met ſous la protection de l'Empereur, *ibid.* On lui preſente le traité qui dépouille l'Electeur de ſes Etats, elle le ſigne, *ibid.* L'Electeur & le Maréchal de Martin joignent l'armée de Villeroi & marchent à Landaw, *ibid.* Il s'empare de Huy, & Marlborough le reprend, 466. Forcé dans ſes lignes par ce General, il ſauve ſon armée & ſe retire en bon ordre près de Louvain, 469. Il paſſe la Dyle, 503. Bataille de Ramilie, *ibid.* L'armée Françoiſe eſt entierement défaite, & les Pays-Bas abandonnés au vainqueur, 504. Il fait une tentative pour ſurprendre Bruxelles, 532. Ses états ſont partagés entre pluſieurs Princes, 570. Cette diſpoſition ſe fait ſans l'agrément de la Diète, 571. Proteſtation de nullité de l'élection prochaine, & du decret de la proſcription de ce Prince & de l'Electeur de Cologne ſon frère, 603. Les Pays-Bas lui ſont cédés en ſouveraineté par Philippe V. 605. Propoſitions faites à ce Prince par le Miniſtre de l'Empereur, 697. Il eſt rétabli dans tous ſes droits, ainſi que l'Electeur de Cologne, 735. Mort de Maximilien, 720

Bavière, (Charles-Albert-Gaëtan) Prince électoral de Bavière, épouſe l'Archiducheſſe Marie-Amélie, 774. Elle renonce à ſes droits ſur les Etats hereditaires de la Maiſon d'Autriche, *ibid.* Il s'oppoſe de concert avec les Electeurs de Saxe & Pa-

latin, au decret de l'Empereur envoyé à la Diète, pour y confirmer la pragmatique-ſanction, 810. Déclaration de ce Prince contre ce decret, *ibid. & ſuiv.* Ces mêmes Princes proteſtent contre l'acte de garentie des Etats, 819. Il refuſe de reconnoître l'Archiducheſſe Marie-Thereſe, pour Reine d'Hongrie & de Bohème, il ſe fonde ſur le teſtament de Ferdinand I. pour faire valoir ſes droits, ſur la ſucceſſion des Etats hereditaires d'Autriche, 934
Teneur de ce teſtament, *ibid.*
Belgrade, Eſt remis aux Turcs, 926
Belleiſle (Le Comte de) Leve des contributions ſur la Mozelle, 850
Berezani (Le Comte) indiſpoſe les Hongrois contre le Gouvernement Autrichien, 658
Berry (Le Duc de) Renonce pour lui & ſa poſterité à la Couronne d'Eſpagne, 678
Berwick (Le Maréchal de) Remporte une victoire ſignalée ſur les Alliés à Almanza, 520. Il met à couvert la Provence & le Dauphiné, 562. Il rompt tous les projets du Duc de Savoye ſur cette derniere province, 598. Il s'empare de Trèves & met cet Electorat à contribution, 841. Il eſt tué d'un coup de canon à Philiſbourg, dont il faiſoit le ſiége, *ibid.*
Biron (Le Comte de) Eſt élu Duc de Curlande, 895. Comment, *ibid.* Articles convenus entre le Roi de Pologne & ce Duc, *ibid. & ſuiv.*
Boſnie (La) Mauvais ſuccès des Imperiaux dans cette province, 889
Betskai (Jacob) Les Turcs lui donnent le Gouvernement de Tranſilvanie, 3. A quelles conditions, *ibid.*
Boufflers (Le Marquis de) depuis Maréchal, fait inutilement le ſiége de Liége qu'il eſt obligé d'abandonner, 288. Il ſe jette dans Namur avec du ſecours pour le défendre, 327. Il abandonne la ville & ſe retire dans les châteaux, 330. Les aſſiégeans ſont repouſſés par trois fois à l'aſſaut avec une perte conſiderable, 331. Il ſe reſoud à capituler, 333. Il eſt arrêté priſonnier malgré la capitulation & pourquoi, 334. Il eſt relâché, 335. Il tâche en vain de ſauver Liége, 415. Il ſe retranche dans le camp de Tongres, où Marlboroug ne peut l'attaquer, *ibid.* Il eſt envoyé par Louis XIV. pour défendre Lille, 530. Il ſe retire en bon ordre à Malplaquet, 556
Bourgogne (Le Duc de) Arrive à Sante, où l'armée du Maréchal de Boufflers eſt campée, 414. Ce Prince oblige le Duc Wirtemberg à ſe retirer, *ibid.* Il prévient le deſſein de Marlboroug ſur la Gueldres, en s'avançant à Ruremonde, 415. Il ne reuſſit pas à rompre les meſures des Alliés, *ibid.* Il quitte l'armée & en laiſſe le commandement au Maréchal, *ibid.* Ce Prince ſe rend maitre du Vieux-Britach, 431. Ce Prince eſt nommé pour commander l'armée de Flandre, 526. Etat de ſon armée, 527. Il vient au ſecours de Lille, 535
Broglie (Le Maréchal de), chaſſe les Impériaux de Dozolo, 854. Il forme un camp dans la plaine de Modéne, 855. Il dérange les projets des Impériaux, *ibid.*

C.

Calliéres (M. de), envoyé par Louis XIV. à la Haye, pour y négocier la paix, 359
Cambrai : Conférences tenues en cette ville, 771. L'affaire des Etats de Toſcane & de Parme & de Plaiſance, entre l'Empereur & le Roi d'Eſpagne y eſt diſcutée, 772. Les Princes fatigués de la lenteur de ces conférences, font entr'eux des traités particuliers, 775. Le Congrès ſe ſépare ſans avoir rien terminé, 789
Caprara (Le Comte), eſt nommé Général de l'armée envoyée en Hongrie, 317. Il différe ſon départ, & pourquoi, *ibid.*
Catherine Alexiewna, Impératrice de Ruſſie, accéde au traité d'alliance entre l'Empereur & le Roi d'Eſpagne, 783. A quelles conditions, *ibid.* Sa mort, 796
Catinat (Le Maréchal de), gagne une victoire complette à Staffarde, contre le Duc de Savoye, 286. Il s'empare de Villefranche, de Nice, & de pluſieurs autres places, 287. Il vient enſuite ſe poſter ſous le canon de Saluces, & ne s'applique qu'à conſerver ſes conquêtes, *ibid.* Il prend Montméliand, *ibid.* Il fait changer les diſpoſitions des Alliés en marchant à eux, 313. Il attaque leur armée à Marſaille, 314. La Cavalerie Napolitaine & Milanoiſe eſt miſe en déroute, *ibid.* Il profite

de ce déſordre, fond ſur les ennemis qui abandonnent leur camp, *ibid.* Suites de cette bataille complette, *ib.* Il laiſſe prendre Caſal, ſe contente de veiller ſur la Provence, & de mettre Pignerol hors d'inſulte, 337. Il ouvre la campagne en Flandre par le ſiége & la priſe d'Ath, 358. Il eſt commandé pour aller en Italie à la tête de l'armée du Roi, 401. Il partage ſon armée en deux corps, pour arreter le Prince Eugène, *ibid.*

Chamilly (Le Marquis de), fait le ſiége de Heidelberg, 350. Il eſt pris & réduit en cendres, 306

Charles II. Roi d'Angleterre, ſe brouille avec la France, 30. Motifs de cette brouillerie, *ibid.* Milord Sandwick eſt envoyé à Madrid, avec un traité de commerce, & un projet d'union contre la France, 31. Les mouvemens du Corps Germanique font balancer ce Prince, ſur le parti qu'il doit prendre avec la France, 70

Charles II. Roi d'Eſpagne, allarmé des progrès de Louis XIV. dans les Pays-Bas, n'a d'autre reſſource, lorſqu'il apprend que ce Prince porte ſes armes en Franche-Comté, qu'à la Dicte, 35. Il y repréſente que cette Province étant un des Cercles de l'Empire, le Corps Germanique devoit en prendre la défenſe, *ibid.* Il épouſe Mademoiſelle de Valois, fille de Monſieur, frere de Louis XIV. 168. Ce Prince irrité du traité de partage de ſa ſucceſſion de ſon vivant, exclut par un teſtament ſecret le Dauphin de France, & inſtitue ſon héritier le Prince de Bavière, 389. La mort de ce jeune Prince, donne lieu à un nouveau partage, *ibid.* Les négociations pour le faire approuver, inquiétent ce Prince, 390. Il en renvoye l'examen à ſon Conſeil, *ibid.* Reſultat de cet examen, *ibid.* Il fait un ſecond Teſtament en faveur du Duc d'Anjou, 391. Mort de ce Prince, *ibid.*

Charles-Louis, (Electeur Palatin), fait la guerre à celui de Mayence, 36. Ses troupes ſont battues par le Prince de Lillebonne, 57. Il propoſe un accommodement à l'Archevêque de Mayence, & l'on convient d'une ſuſpenſion d'armes, *ibid.* Le Palatin eſt le premier à la rompre, *ib.* Il la rompt, *ibid.* Il aſſiége Kiſlot, dont il leve le ſiége, 38. Il l'entreprend une ſeconde fois, ſans réuſſir, *ibid.* Il a recours à la négociation pour ſauver ſes Etats, *ib.* Et les hoſtilités finiſſent par le traité de Heilbron, par lequel il eſt confirmé dans le droit de Wildſangiat, *ibid.* Ce Prince reprend les armes contre le Duc de Lorraine, 41. Il fait quelques progrès ſans trouver de réſiſtance, *ibid.* Sa défaite lui fait écouter les propoſitions d'accommodement que l'Empereur lui propoſe, *ib.* On convient d'une trêve, 42. Il eſt le premier à ſe déclarer contre la France, en renonçant à ſon alliance, les ſeuls Electeurs de Baviere & Duc d'Hanovre obſervent la neutralité, 84. L'Electeur engage les Etats d'Empire à venir à ſon ſecours, 91. Les Imperiaux levent de nouvelles troupes & paſſent le pont de Mayence, *ibid.* Ils viennent camper entre Spire & Philiſbourg, 92. Ils demandent paſſage à la ville de Strafbourg, *ibid.* Il leur eſt accordé, *ibid.* Plaintes de ce Prince, ſur la ceſſion de l'Alſace faite à Louis XIV. 168. Il refuſe de même que le Roi de Suede & le Duc des Deux Ponts de prêter ſerment à Louis XIV. pour les fiefs qu'ils y poſſedent, 171. Arrêt de réunion, en conſequence, *ibid.* Mort de ce Prince ſans poſterité, 210. Le Duc de Neubourg eſt appellé à ſa ſucceſſion par ſon teſtament, *ib.d.* Il s'empare en conſequence, des biens allodiaux du feu Electeur, *ibid.*

Charles V. Duc de Lorraine, ſurpris des hoſtilités du Comte Palatin, marche à la rencontre & le défait, 41. Et fait de nouvelles levées ſans avoir égard aux ſollicitations de l'Empereur, *ibid.* Le Roi de France en prend de l'ombrage, & lui fait dire de les congédier, *ibid.* Il adhere aux volontés de ce Prince *ibid.* Pendant la treve & que l'on travaille à la paix, il ſe ligue ſecretement avec pluſieurs Princes de l'Empire, 42. Il entre encore dans l'alliance de la Maiſon d'Autriche, 43. Il tente en vain d'entrer en Alſace, & prend le parti d'aller rejoindre l'armée de l'Empereur, 87. Mais ennuyé du repos de ſes alliés, il ſe retire & repaſſe dans ſes Etats, pendant que les Imperiaux établiſſent leurs quartiers d'hyver dans la haute Alſace, 97. Mort de ce Prince, 126. Son caractère, *ibid.*

Charles V. Duc de Lorraine, eſt fait Géné-

ral des troupes Impériales, à la place de Montecuculi, 133. Caractere de ce Prince, *ibid.* Il arrive en Alſace & entreprend le ſiége de Philiſbourg, preſſé par des ordres de la Cour de Vienne, 136. Longueur de ce ſiége, 137. Il fait ſommer du Fai de rendre la place, *ibid.* Reponſe de ce brave Gouverneur, 138. Capitulation honorable de cette place, *ibid.* Il n'oſe attaquer le Duc de Luxembourg, *ibid.* Il repaſſe le Rhin, & prend les quartiers d'hyver en Suabe & en Franconie, 139. Il fait marcher ſon armée en Alſace pour y joindre le Duc de Saxe, 141. Mais celui-ci étant obligé de ſe retirer, il continue ſa route vers Straſbourg, 142. Il envoye le Comte de Harran, pour aller reconnoître l'armée Françoiſe, *ibid.* Le Comte eſt battu, *ibid.* Il reçoit des ordres de Vienne de mettre ſes troupes en quartier d'hyver, *ibid.* Il épouſe la Princeſſe Eleonore, ſœur de Leppold, 143. Il tente inutilement d'aſſiéger Fribourg, 148. Il ſe ſaiſit de Landau & l'abandonne après l'avoir mis au pillage, 150. Il reçoit des ordres d'aller joindre les troupes Impériales à Preſbourg, 180. Il trouve tout diſpoſé à Vienne à ſon arrivée, *ibid.* L'armée Impériale s'aſſemble à Kittſée, 181. Il fait le ſiége de Neuhauſel, *ibid.* Il le leve ſur la marche des Turcs & paſſe le Raab, *ibid.* Etat de l'armée des Turcs, *ibid.* Ils tentent de paſſer le Raab & ſont repouſſés avec perte conſiderable, 182. Sur l'avis que les Turcs ſont entrés en Autriche, il ſe retire ſous le canon de Vienne, 183. Les Impériaux ont l'avantage dans quelques eſcarmouches, 184. Le Duc inſtruit des projets du Vizir ſur Vienne, en fait reparer les fortifications, & ſa préſence y raſſure les eſprits, 185. Il ſort de Vienne, 186. Il apprend la reddition de Preſbourg, *ibid.* Il marche au ſecours de la citadelle, & reprend cette ville, 187. Les rebelles ſont taillés en pieces, & le reſte fait priſonnier de guerre, *ibid.* Il livre bataille aux Mécontens & les met en fuite, *ibid.* Les Alliés ſe retirent chacun dans leur pays, & le Duc ſe rend auprès de l'Empereur, 201. En ménageant les eſprits ſi fait rentrer les Seigneurs d'Hongrie dans leur devoir, 205. Il hâte la marche des troupes Impériales, ſur les avis qu'il reçoit des préparatifs des Turcs, *ibid.* Il s'empare de Wiſſegrade, *ibid.* Il bat l'armée du Seraskier, ſe rend maître de Vatz & met le ſiége devant Bude, 206. Il fait cependant une tentative pour attirer le Seraskier, avant de battre cette place, 207. Il reuſſit & le bat une ſeconde fois, *ibid.* Il reprend le ſiége de Bude, 208. Il eſt attaqué d'une fièvre violente, *ibid.* Il fait le ſiége de Neuhauſel, 213. Les Turcs viennent au ſecours de cette place, *ibid.* Ils ſont battus, & les Impériaux ſe rendent maîtres de la place, 214. Le Seraskier demande au Duc une ſuſpenſion d'armes pour negocier la paix, *ibid.* Réponſe de ce Prince, *ibid.* Il marche contre les Mécontens d'Hongrie, 216. Il détache un corps de troupes pour aller joindre le Général Schults, & faire le ſiége de Caſſovie, 217. Il retourne en Hongrie avec le deſſein formé de faire le ſiége de Bude, 218. Il tombe malade à Oedembourg, 219. Bude pris, l'armée Impériale vient camper à Tolna dans le deſſein d'engager une action avec les Turcs, 226. Ils ſe retirent, *ibid.* Le Duc entreprend tout à la fois le ſiége de Ségedin & de Cinq-Egliſes, *ibid.* La premiere ne tarde pas à être priſe, les Turcs mettent le feu à la ſeconde & ſe retirent dans le chateau, 227. La place eſt priſe d'aſſaut, & la garniſon faite priſonniere de guerre, *ibid.* Les Turcs demandent la paix, *ibid.* Il fait attaquer le fort du Pont d'Eſeck qui eſt emporté d'aſſaut, 231. Diſpoſition de l'armée Impériale, 232. Il cherche les moyens de faire ſortir les Turcs de leurs retranchemens, *ibid.* Il ſe détermine de concert avec l'Electeur de Baviere, à faire marcher l'armée en avant, pour y parvenir, 233. Il y reuſſit, *ibid.* Il eſt chargé de commander ſur le Rhin, 261. Il propoſe de faire le ſiége de Mayence, après s'être rendu maître du fort qui en défend le pont, 263. Different entre les Princes alliés ſur le rang, terminé par le Duc, 264. Il paſſe de Francfort à Coblents, paſſe le Rhin & vient joindre le Comte de Staremberg, 265. Il fait ouvrir la tranchée devant Mayence, 266. Journal de ce ſiége, *ibid. & ſuiv.* La ville ſe rend aux Alliés, & la garniſon en ſort avec tous les honneurs de la guerre, 270. Mort de ce

Prince, regrets de tout l'Empire & de la Maiſon d'Autriche, 280. Son éloge par Louis XIV. 281

Charles Guſtave, (Roi de Suéde) fait une deſcente en Séelande, & aſſiége Coppenhague, *ibid.* Oblige d'en lever le ſiége, ſi le change en blocus, *ibid.* Ce Prince rejette la médiation des Hollandois, 7. Les Suédois ſont défaits à Funen & forcés d'abandonner la Pruſſe, *ibid.* Il convoque les Etats à Gottenbourg, où il fait reconnoître ſon fils pour ſon ſucceſſeur à la Couronne de Suéde, 8

Charles X. (Roi de Suéde) fait des inſtances auprés des Couronnes belligerentes, pour leur faire accepter une ſuſpenſion d'armes, 80. Il fait preſenter ſans effet par ſon Réſident, un mémoire à la Dicte de Ratiſbonne, en conſéquence, *ibid.* Les Suédois entrent en Pomeranie, où ils prennent pluſieurs villes, 105. La Suéde eſt declarée Ennemie de l'Empire, 106. Charles declare la guerre à l'Electeur de Brandebourg, *ibid.* Il fait un traité d'alliance avec celui de Bavière, renouvelle le ſien avec la France, & publie un manifeſte, ſur les raiſons qui lui font entreprendre cette guerre, *ibid.* Les Suédois s'emparent en même tems de quelques villes de la Pomeranie, 107. Les Etats de Hollande lui déclarent la guerre, 110. Motifs de cette déclaration, *ibid.* Réponſe du Miniſtre de Suéde à ce manifeſte, *ibid.* Il prend la réſolution de ſecourir Malmoë, aſſiégé par les Danois, 129. Il preſente la bataille au Roi de Danemarck à Lunden, *ibid.* La bataille dure depuis le lever du ſoleil juſqu'à ſon coucher, & les Danois ſont taillés en pieces, *ibid.* Il met le ſiége devant Chriſtenſtadt qui ſe rend par une capitulation honorable, 146. On négocie un traité particulier pour la Suéde, 164. Conventions de ce traité, *ibid.* Il épouſe la Princeſſe Ulrique-Eleonore de Danemarck, ſœur de Chriſtiern V. 168. Il obtient de l'Empire la garentie de ſon Duché des Deux-Ponts, & qu'il lui ſoit reſtitué par la France avant de faire la paix avec elle, 278. Il offre cependant ſa médiation aux Etats Generaux & à l'Empereur, pour y parvenir, 270. Il arme au ſujet de la ſucceſſion du Duché de Guſtraw, 360. On en donne la régence à la Ducheſſe Douairiere, *ibid.* La nobleſſe lui prete ſerment de fidélité en vertu d'un traité, 361. Les troupes Suédoiſes n'en veulent point ſortir ſans des ordres du Roi, *ibid.* Mort de ce Prince, *ibid.*

Charles XII. Roi de Suéde, ſuccéde à ſon père, 362. A ſon avenement ſur le trône, il devient médiateur de l'Europe à quinze ans, *ibid.* Il demande du ſecours aux Etats d'Empire contre le Roi Auguſte, 392. Il fait une deſcente en Séelande, où il projette de faire le ſiége de Coppenhague, 395. Les Danois prennent la fuite, 396. Proteſtations de ce Prince de ne faire la guerre que pour procurer la paix, 397. Chriſtiern y conſent, *ibid.* Traité fait en conſéquence entre ces deux Princes, à l'avantage du Duc d'Holſtein, *ibid.* Il marche au ſecours de Nerva après cette prompte expédition, *ibid.* Détail de la bataille de Nerva, où les Moſcovites ſont entierement défaits, 398. Informé du traité entre le Czar & le Roi Auguſte, il paſſe la riviere de Riga, 405. Ses troupes ſont attaquées par les Saxons & plient d'abord, 406. Il les rallie & met les Saxons & les Moſcovites en déroute, *ibid.* Il ſe rend maître du Duché de Curlande, *ibid.* Occupé à détruire le parti d'Auguſte, il laiſſe ſans s'en embarraſſer, ravager ſes provinces par les Moſcovites, 407. Réponſe de ce Prince au Primat de Pologne, ſur ſa propoſition d'accommodement, 408. Il perd le Duc d'Holſtein à la bataille de Cliſſau, qui y eſt tué, 409. Il prend Cracovie, *ibid.* Il eſt dangereuſement bleſſé d'une chute de cheval, qui donne à Auguſte le tems de reſpirer, *ibid.* Le faux bruit de ſa mort ſe répand, 410. Il rejette la médiation de l'Empereur, *ibid.* Il va chercher les Saxons à Pultuſc & les y défait, 435. Il s'empare de Thorn & d'Elbing, 436. Tout reuſſit à ce Prince, qui parvient à faire déclarer par la Dicte de Warſovie, Auguſte déchu de la Couronne de Pologne, 437. Il l'oblige à élire Staniſlas Leczinſki, malgré les mouvemens d'Auguſte pour traverſer cette élection, *ibid.* Pluſieurs Palatins & le Primat s'excuſent de ſe trouver à l'élection, 438. Il ſe rend devant Warſovie avec Staniſlas, 439. Il attaque les Saxons qui ſe retirent en bon ordre, 440. Informé des projets d'Auguſte-

il laiſſe les Moſcovites au-delà du Boriſthene & rentre en Pologne, 478. Il preſente la bataille à ce Prince, qui ne l'accepte pas, *ibid.* Il chaſſe les Moſcovites de Lithuanie, 481. Il ſe rend en Saxe & Staniſlas le vient joindre à Stemam, *ibid.* Son arrivée y jette la conſternation, 482. Conférences pour la paix, tenues chez le Comte Piper, *ibid.* Propoſitions des Miniſtres Saxons, *ibid.* Rejettées, 484. Ses progrès en Saxe, *ibid.* Il donne audience aux députés de Saxe à Taucha, *ibid.* La paix eſt conclue entre ce Prince & Auguſte avec beaucoup de ſecret, 485. On publie dans ſon camp une treve de deux mois & demi, *ibid.* Il charge Pfingſtein, Miniſtre Saxon, d'etre de retour dans ſix ſemaines & de remettre des Lettres à Mardefeldt & au Palatin de Kiovie, 486. Charles, à la nouvelle de la bataille de Calish eſt piqué contre Auguſte, & ne lui donne que quinze jours pour exécuter le traité, 487. Il exige des contributions des Etats de Saxe, *ibid.* Il fait des reglemens pour contenir ſes troupes, 488. Il prend des meſures pour empêcher Auguſte de rompre la paix, *ibid.* Teneur du traité, 489. Démêlés de ce Prince avec l'Empereur, à quel ſujet, 505. Il en obtient tout ce qu'il demande, 506. Cette affaire terminée, il donne des ordres pour le départ de ſes troupes, *ibid.* Il ſe détache de ſon armée, ſe dérobe de ſes gardes, il entre dans Dreſde & va rendre viſite à Auguſte, 507. Il prend la route de Sileſie, & force les Moſcovites de paſſer le Boriſthene, *ibid.* Son mariage avec la Princeſſe de Wolfembuttel eſt arrêté, 522. Il paſſe le Boriſthene & ſe retire à Bender, après avoir perdu la bataille de Pultowa, 577. Mauvais état des affaires de ce Prince, 675. Il revient dans ſes Etats & ſe prépare à continuer la guerre, 737. Il marie la Princeſſe Ulrique ſa ſœur, au Prince de Heſſe-Caſſel 738. Il recommence la guerre contre le Danemarck par le ſiége de Fréderichall, 757. Il y eſt tué, *ibid.*

Charles VI. (l'Archiduc) puis Empereur ſous le nom de Charles VI. eſt proclamé Roi d'Eſpagne à Vienne, 441. Il part pour Liſbonne où il fait publier le pardon à ceux qui abandonneront Philippe V. 442. La bataille d'Almanza dérange ſes premiers progrès en Eſpagne, 519. Il fait ſon entrée à Madrid, où il eſt mal reçû, 573. Réponſe mémorable du Marquis de Menſera à ce Prince, *ibid.* Il eſt élu Empereur, 608. L'Impératrice Mere le ſollicite d'entrer en négociation de paix avec la France, 612. Caractère de ce Prince, *ibid.* Il proteſte contre les négociations de paix. 615. Son entrevue avec le Duc de Savoye, 616. Il reçoit à Milan les Ambaſſadeurs des Cours d'Italie, 617. La ville de Francfort lui prête ſerment de fidélité, 623. Arrivé à Vienne, il écrit aux Etats d'Empire pour les inviter à continuer la guerre, 624. Inſtruit de ce qui ſe paſſe à Londres & au Congrès, il ſe prépare à ſoutenir ſeul la guerre, on lui conſeille de ſatisfaire les Mécontens ſur leurs demandes, ſes Miniſtres l'en diſſuadent, *ibid.* Leurs motifs pour s'y oppoſer, *ibid.* Le Grand Seigneur lui envoye un Ambaſſadeur, 626. Sujet de ſa miſſion, *ibid.* Les intrigues des Mécontens à la Porte, engagent la Cour de Vienne à leur accorder une amniſtie, 627. Traité fait avec eux, *ibid.* Pluſieurs villes d'Hongrie ſe ſoumettent, *ibid.* Il envoye ſes Miniſtres à la Haye, 636. Il ſe fait couronner Roi de Hongrie, 657. Il établit de nouveaux impôts dans ſes Etats hereditaires, 658. Son Miniſtre à la Haye, eſſaye inutilement de détourner les Etats Generaux de concourir à la paix, 680. La Reine Anne charge un de ſes Miniſtres de lui preſenter un projet de paix, 683. Il le rejette, *ibid.* Il propoſe une treve, 689. Avantages qu'il s'en promet, *ibid.* L'Imperatrice ſe rend en Allemagne, 699. Raiſons de l'éloignement de l'Empereur pour la paix, *ibid.* Choqué du traité du Duc de Savoye avec le Roi d'Eſpagne, il rappelle ſon Ambaſſadeur de Turin, & chaſſe celui de Savoye de ſa Cour, 731. Il informe les Etats de l'Empire de ſa paix avec la France, 733. Il offre ſa médiation aux Puiſſances du Nord, 735. Elle eſt acceptée & l'on convient d'un Congrès à Brunſwick, 736. Il envoye des troupes en Hongrie, 743. Il demande du ſecours à la Diete, *ibid.* Pluſieurs Etats d'Empire refuſent de payer leur contingent, 745. Il ſe prépare à recommencer

commencer la guerre contre les Turcs, 751. Il pourvoit à l'ordre de la ſucceſſion, après ſa mort, par l'acte nommé *pragmatique ſanction*, 762. Teneur de cet acte, 763. *& ſuiv.* Il établit à Vienne une banque Impériale, 773. Et à Oſtende une Compagnie de commerce, *ibid.* Elle porte ombrage aux Puiſſances Maritimes, *ibid.* Il ſe fait couronner Roi de Bohême, 776. Il ſe plaint par un mandement adreſſé à la Diète, de la conduite du Roi d'Angleterre, 791. Il forme le deſſein d'armer contre la France & l'Eſpagne, 802. Motifs qui l'y déterminent, *ibid.* Il prend poſſeſſion des Duchez de Parme & de Plaiſance au nom de Don Carlos, 807. Decret de ce Prince preſenté à la Diète de Ratiſbonne, pour y faire confirmer la pragmatique ſanction, 808. Elle trouve des oppoſans dans les Etats d'Hongrie, *ibid.* N. Démêlé de l'Empereur avec le Duc de Meckelbourg, 829. Ce qui y a donné occaſion, 820. *& ſuiv.* Il établit des Commiſſaires pour gouverner ſon Duché, 821. Il en charge de l'adminiſtration, la Régence d'Hanovre & le Duc de Wolfembuttel, 823. Il aſſemble des troupes pour ſoutenir l'élection de l'Electeur de Saxe au trône de Pologne, 828. Sa réponſe au manifeſte d'Eſpagne, 839. Il leve des ſubſides & fait des emprunts dans les pays étrangers, 843. Il preſſe les Etats de fournir leur contingent, 844. Sujets de la mésintelligence entre ce Prince & les Electeurs de Cologne, Bavière & Palatin, 848. Ses préparatifs pour ſoutenir la guerre, *ibid.* Il reçoit du ſecours des Ruſſiens, 851. Commiſſaires nommés pour traiter de la ſuſpenſion d'armes à Verône, 867. Acte par lequel il notifie les préliminaires de paix à la Diète de Ratiſbonne, 876. Il offre la mediation pour négocier la paix entre le Turc & la Czarinne, 883. Les négociations n'ont point d'effet, 884. *& ſuiv.* Il ſe prépare pour faire la guerre aux Turcs, 886. Il demande des ſecours à la Diète, *ibid.* Acte par lequel l'Empereur donne au Duc de Lorraine, l'inveſtiture du Grand Duché de Toſcane, 900. *& ſuiv.* On fait à Vienne des préparatifs de guerre contre les Turcs, 908. Il refuſe d'accepter la trêve que le Grand-Viſir fait propoſer, 915. Il ſe prépare à continuer la guerre avec la Porte, 916. Il déſavoue la négociation du Comte de Neuperg avec le Grand-Viſir, 924. Il tombe malade, 931. Mort de ce Prince, 932. Son caractère, *ibid.*

Charles-Frédéric, Roi de Pruſſe, ſuccéde à ſon père, 930. Heureux prémices de ſon regne, *ibid.* Les Gens de Lettres ſont en faveur à ſa Cour, *ibid.* Et comblés de ſes bienfaits, 931. Il fait avancer ſecrettement des troupes ſur les frontieres de Silésie, *ibid.* Il s'empare de cette province, après la mort de l'Empereur, 933. Il fait publier un manifeſte, pour prouver que ſa conduite ne donne aucune atteinte à la garantie de la pragmatique, *ibid.*

Chriſtiern V. Roi de Danemarck, déclare la guerre à la Suéde, 111. Entrevue de ce Prince avec l'Electeur de Brandebourg, *ibid.* Il ne profite cependant pas des avis de l'Electeur, à l'égard du Duc d'Holſtein-Gottorp, *ibid.* Sujets de mésintelligence entre ce Duc & le Roi, *ibid.* Il attaque & prend Damgarten pour ſa premiere expédition, 128. Il met enſuite le ſiége devant Wiſmar, *ibid.* Il le prend, après deux mois & demi de ſiége, 130. Il retourne à Coppenhague, trompé par ſon Miniſtre, qui en eſt puni peu de tems après, *ibid.* Sa Flotte eſt détruite par la tempête, 144. Vains efforts de ce Prince pour ſecourir Chriſtienſtadt, 145. Le traité de l'Empereur avec la Suéde, lui donne de l'ombrage & occaſionne celui qu'il fait avec l'Electeur de Brandebourg & l'Evêque de Munſter, 177. Conditions de ce traité, *ibid.* Différend entre ce Prince & le Duc d'Holſtein-Gottorp, 250. Il conſent à un accommodement avec ce Prince, *ibid.* Il ſe prépare à faire la guerre, 252. Les Hollandois l'en détournent, *ibid.* Les conférences ſe renouent pour l'accommodement avec le Duc d'Holſtein, *ibid.* Traité en conſéquence, conclu à Altena, ſur le Duché de Sléeſwick, objet de la conteſtation, 253. Les Anglois obtiennent des troupes de ce Prince, 254. Il fait des préparatifs de guerre qui inquiétent les Princes Allemands, 256. Sujet de cet armement, *ibid.* L'Empereur, la Suéde & la Hollande, veulent inutilement ſe rendre Médiateurs de ce démelé

entre ce Prince & les Ducs de Brunſwick, 297. Il fait inveſtir Radzebourg, *ibid.* Les médiateurs travaillent à un accommodement, pendant une armiſtice accordé par le Roi, *ibid.* Le traité eſt enfin ſigné, *ibid.* Conditions de ce traité, 298. Ce Prince fait des démarches auprès du Prince d'Orange, pour le porter à accepter les conditions d'accommodement propoſées par la France, 326. Elles ſont infructueuſes, 327. La méſintelligence entre le Duc d'Holſtein & lui recommence, 340. Sujet de cette brouillerie, *ibid. & ſuiv.* Mécontent des réponſes du Duc, il défend la tenue de la Cour provinciale, 343. Suites de cette défenſe, *ibid.* Congrès à Pinneberg pour terminer ce différend, *ibid.* Proteſtation du Roi, *ibid.* Prétentions reſpectives de ce Prince & du Duc, 344. Ces deux Princes conviennent d'une eſpece de trêve, 345. La guerre du Nord entre le Prince & le Duc ſe renouvelle, 381. A quel ſujet, *ibid.* Négociations inutiles pour faire un accommodement entre ces deux Princes, malgré la médiation de l'Angleterre & des Etats Generaux, 387. Il preſſe le Roi de Pologne de lui envoyer le ſecours dont il eſt convenu avec lui, *ibid.* Les Danois entrent dans le Holſtein, 392. Progrès du Duc de Wirtemberg dans ce Duché, 393. Les Anglois & les Hollandois ſe déclarent contre le Roi, & pourquoi, 394. Le Duc aſſiége Tonningen & eſt obligé d'en lever le ſiége, 395. Diſpoſitions du Roi à l'égard de la Suéde, 580. Il fait publier un manifeſte, 581. Et fait une deſcente en Scanie, 583. Il y prend quelques places, *ibid.* Il s'empare de Staden, 661. Il continue le ſiége de Tonningen, 673. Les menaces du Roi de Pruſſe le font conſentir à la tenue d'un Congrès à Brunſwick, pour terminer la guerre du Nord, 673. Il demande le ſequeſtre des Duchés de Sléeſwic & de Holſtein, 674. Il refuſe de reſtituer Sléeſwic au Duc d'Holſtein, 771

Clement X. (Le Pape) Exhorte l'Empereur & le Roi d'Eſpagne à ſe réconcilier avec la France, 104. Le S. Pere s'engage à ouvrir les tréſors de l'Egliſe, pour contribuer à l'entretien des armées contre les Turcs, 209

Clement XI. Pluſieurs officiers de l'armée Impériale ſont excommuniés, 536. Méſintelligence de ce Pontife avec l'Empereur, 537. Motifs *ibid.* La Cour de Rome prend les armes, 451. Son embarras ſur les propoſitions de l'Empereur, qu'il ſe détermine enfin d'accepter, 443. Traité en conſéquence. *ibid.* La France proteſte contre, 544. Il reconnoit l'Archiduc Charles, Roi des Eſpagnes, *ib.d.*

Coigni (Le Maréchal de) Eſt chargé du commandement de l'armée Françoiſe ſur le Rhin, 850. Divers mouvemens de ſon armée, *ibid.* Il marche au ſecours du Comte de Belleiſle, 853. Actions différentes des deux armées, *ibid.*

Cologne, Les Plenipotentiaires s'y aſſemblent pour y tenir un Congrès, 76. La retraite des François eſt un obſtacle aux négociations du Congrès, 79. Ouverture des conférences de paix, 81. L'aſſemblée ſe ſépare par l'enlevement du Comte de Furſtemberg, l'un des Plenipotentiaires au Congrès, *ibid.* Partage des voix dans le chapitre de cette ville, pour l'élection d'un Archevêque, 247. Conditions requiſes pour être admis à l'Archevêché de Cologne, *ibid.* Les Chanoines ſe partagent entre le Duc de Bavière & le Cardinal Furſtemberg, 248. Le Pape confirme l'élection du premier, *ibid.* La Régence de cette ville quitte la neutralité, pour prendre le parti de l'Empereur, 424.

Cologne, (L'Electeur de) L'Electeur Palatin & les Hollandois, marchent contre les Etats de ce Prince, 404. Il appelle les François pour mettre ſon pays à couvert, *ibid.* Conditions qu'il exige d'eux, *ibid.* Il eſt declaré ennemi de l'Empire & de ſes Alliés, 414

Condé, (Le Prince de) Se met en campagne, 77. Il attaque le Prince d'Orange à Senef, 102. Le combat dure juſqu'à onze heures du ſoir, & les deux armées demeurent le reſte de la nuit ſur leur champ de bataille, 103

Congrès d'Utrecht, Les Plenipotentiaires s'y aſſemblent, 624. Demandes reſpectives exigées par différentes Puiſſances pour conſentir à la paix, 636. *& ſuiv.* Ouverture du Congrès, 640. Propoſitions faites par les Plénipotentiaires de France, dans la premiere ſéance, 642. Les Princes alliés

Digitized by Google

y ſont auſſi leurs propoſitions, 644. Leurs Plénipotentiaires les donnent ſous le titre de *Demandes ſpécifiques*, *ibid.* Different entre les Miniſtres, ſur la maniere de traiter les affaires, *ibid.* Ceux des Alliés prétendent que les Miniſtres de France négocient par écrit, 645. Ce different ſuſpend les Conférences, *ibid.* La guerre recommence, 646. Les Etats Generaux ſe déterminent à faire la paix, 681. Les Négociateurs ſont aſſemblés au Congrès & y travaillent ſerieuſement, 682. Remontrances des députés des quatre Cercles de l'Empire aux Miniſtres d'Angleterre, *ibid.* On n'y fait aucune attention, *ibid.* Les négociations ne ſont point interrompues, malgré les menaces de l'Empereur, 884. La ſuſpenſion d'armes entre la France & la Savoye eſt reſolue dans le Congrès, *ibid.* L'évacuation de la Catalogne & la neutralité pour l'Italie, y eſt auſſi conclue, *ibid.* Demandes de Louis XIV. en faveur des Electeurs de Cologne & de Bavière, 686. Offres du même Prince, pour faire la paix avec la Maiſon d'Autriche & l'Empire 687. L'Evêque de Briſtol, Plénipotentiaire d'Angleterre, les préſentent à celui de l'Empereur, qui refuſe de les ſignet, 689. Les Miniſtres Anglois ne veulent plus ſur ce refus, ſe mêler des interêts de l'Empereur, *ibid.* Ses Miniſtres ne reparoiſſent plus aux conférences, 690. Le Roi de Portugal fait ſon traité particulier, *ibid.* Les négociations des Hollandois avec la France ont leur effet, quant à leur barriere & au commerce, par deux traités, 691. Ils mettent tout en uſage pour que la France ſe relâche en faveur de l'Empereur, & lui accorde des conditions plus avantageuſes, 692. Les Miniſtres de cette Couronne, & de la Grande-Bretagne ſont inflexibles, *ibid.* L'article de religion qui intereſſe les Puiſſances proteſtantes, embaraſſe les Miniſtres François, 693. Les Hollandois ſe déſiſtent de leurs demandes ſur cet article, 694. Cinq traités ſont ſignés le même jour, *ibid.* Les ratifications de France, d'Angleterre, de Pruſſe, des Etats Generaux, de Portugal & de Savoye, ſont envoyées à Utrecht, *ibid.* Proteſtations faites contre ces traités, *ibid.* Ecrits publiés contre la Reine Anne, émanés de la Cour de Vienne, *ibid.* Congrès de Bade, 733. Les députés proteſtans y ſignent le traité de Radſtadt, 734. Ils font leurs proteſtations que c'eſt ſans préjudice aux droits qui leur ſont accordés par le traité d'Oſnabrug, *ibid.* Congrès à Bruſwick pour négocier la paix du Nord, 736. Propoſitions de chacune des Puiſſances, *ibid.* On s'aſſemble à Anvers pour terminer l'affaire des barrieres, 740

Conti, (Le Prince de) Emporte la pluralité des ſuffrages dans l'aſſemblée d'élection d'un Roi de Pologne, & proclamé Roi par le Primat, 355. Ce Prince vient inutilement pour prendre poſſeſſion du Royaume, *ibid.* Sa préſence ranime cependant ſes partiſans, & donne lieu à une nouvelle aſſemblée, *ibid.* Les réſolutions qu'on y prend n'étant point appuyées par les armes, elles deviennent infructueuſes, *ibid.* Les troupes que l'Electeur de Saxe envoye, écartent ſous ſes partiſans, & le contraint de revenir en France, 356

Conſtantinople, Les mauvais ſuccès des Turcs en Hongrie, y jettent la conſternation, 273. Le Grand Vizir & le Caimacan, ſont étranglés, *ibid.*

Créqui, (Le Maréchal de) ſe jette dans Tréves, dont les Alliés font le ſiége, 126. Priſe de cette place, *ibid.* Les Ducs de Brunſwick & de Lunébourg ſe ſeparent des Alliés pour reſter neutres, *ibid.* Il enleve un convoi des ennemis & taille en pieces le corps de cavalerie qui y ſervoit d'eſcorte, 140. Il aſſiége Fribourg & le prend, 142. Il fait raſer Walkirck, repaſſe le Rhin & met ſes troupes en quartier d'hyver, 143 Il prend le fort de Kell, & fait brûler le pont de Straſbourg, 149. Paſſe le Rhin & entre en Alſace, *ibid.* Le Duc de Lorraine fait entrer du ſecours dans Straſbourg, 150. Le Maréchal qui regarde cette action comme une declaration de guerre, attaque les forts de l'Eroile & du Péage, *ibid.* Il prend Luxembourg & fait démanteler Tréves. 202

Creiſſi, (Le Marquis de) Répond avec fermeté aux Commiſſaires de l'Empereur, qui renouvellent les anciennes difficultés ſur l'Alſace, 161. Ils ſignent le traité, *ibid.* On n'y fait mention de l'Alſace que pour obliger l'Empereur d'en retirer ſes troupes, *ibid.*

Croy, (Le Duc de) Entreprend le ſiége de Belgrade, 345. Qu'il eſt obligé de lever, *ibid.* Il repreſente à l'Empereur, de retour à Vienne, la neceſſité de rétablir les reglemens & d'augmenter ſes troupes, 316. Il refuſe le commandement de l'armée d'Hongrie, 317

Cuprogli, Grand Vizir, marche à Belgrade, & en fait le ſiége, 282. Un accident hâte la priſe de cette place, dont la garniſon eſt paſſée au fil de l'épée, *ibid.* Il prend Lippa & ſe contente de ravitailler pluſieurs places, *ibid.* Il inquiéte l'armée Impériale & vient ſe camper ſur les hauteurs du Danube, 284. Il lui coupe les vivres, *ibid.* Attaqué par les Impériaux, ſon armée eſt forcée de ſe retirer ſous Belgrade, & eſt tué dans cette action, *ibid.*

Curlande, (La) eſt incorporée à la Pologne, 798. Mort de Ferdinand dernier Duc de cette province, 894

D.

Deux-Ponts, (Guſtave Duc de) prétend à la ſucceſſion de Juliers, 799. Sur quoi il eſt fondé, *ibid.*

Diete, Les Etats refuſent de tranſférer à Ratiſbonne, la diète aſſemblée à Francfort, 5. Raiſons de ce refus, *ibid.* L'Empereur convoque une diète à Trenſchin en Hongrie, 10. L'Empereur indique une diète à Ratiſbonne, 20. Il y demande du ſecours contre les Turcs, le college des Princes en promet, mais les villes s'y oppoſent, *ibid.* Raiſons qu'elles donnent de leur oppoſition, *ibid.* La diète y conſent à la fin, mais la lenteur de la marche des troupes, donne le tems au Turcs de prendre des quartiers dans la haute Hongrie, *ibid.* On y preſente un projet de capitulation Impériale, 35. On y travaille inutilement à terminer le différend entre les Electeurs de Mayence, de Cologne & le Duc de Lorraine, avec le Comte Palatin, *ibid.* Le Comte de Naſſau y pourſuit la reſtitution du Comté de Saaverden, appuyé du crédit de Louis XIV. 42. Le Miniſtre du Duc de Lorraine qui en étoit en poſſeſſion, fait ſes remontrances à la diète, 43. Elle y a égard & ordonne au Duc de céder quelques villages par proviſion au Comte de Naſſau; *ibid.* L'Empereur convoque une diète à Preſbourg, 60. Où les Hongrois ſe ſoumettent, 61. La diète de Ratiſbonne, approuve le traité de Nimegue, 161. Les dix villes d'Alſace ſe joignent au Roi de Suéde, &c. portent leurs plaintes à la diète de la procedure faite contre elles par la Chambre de Briſach, 171. Le reſultat de ces plaintes eſt l'indication d'un congrès à Francfort, 172. Le Miniſtre de France preſſe la diète de prendre une derniere réſolution, touchant la ſouveraineté de ſon Maître ſur l'Alſace, 178. On négocie une trêve de trente ans entre l'Empereur & la France ſans rien conclure, *ibid.* Le Roi y conſent, *ibid.* Le traité de l'Empereur avec la France eſt approuvé par la diète & ſigné en conſéquence, 204. Elle déclare le Roi de France ennemi de l'Empire, 258. Elle fait un reſultas des griefs de l'Empire contre Louis XIV. *ibid.* L'Empereur indique une diète électorale à Augſbourg, 273. Il y propoſe ſon fils pour y être élu Roi des Romains, 274. Diſcours de ce Prince à la diète, par lequel il s'efforce de démontrer la néceſſité de cette élection, & ſur le choix de Joſeph, Roi d'Hongrie, *ibid.* On trouve à redire au diſcours, *ibid.* Et pourquoi, *ibid.* Article inſeré dans la capitulation, concernant les Vicaires de l'Empire, *ibid.* Il propoſe à la diète de renouveller la ligue d'Augſbourg, qui lui eſt accordée, *ibid.* L'affaire de la ſucceſſion du Duc de Saxe y eſt agitée, mais legerement, *ibid.* Elle eſt reprîſe à la diète de Ratiſbonne où elle ſe diſcute, 276. On y indique une conférence à Windſen, pour examiner le fond de la conteſtation, en attendant qu'elle puiſſe être terminée définitivement, 277. L'Electeur de Bavière envoye à la diète un projet d'accommodement, 285. Il eſt déſaprouvé, *ibid.* Plaintes portées à la diète par les Etats d'Empire, *ibid.* A quel ſujet, *ibid.* Les Princes de la Maiſon de Saxe dépouillés par l'Electeur de ce nom, demandent juſtice à la diète & à l'Empereur, 291. Proteſtations des Etats de l'Empire faites à la diète, contre l'érection d'un neuviéme électorat, 301. Temperament propoſé à ce ſujet, qui ne peut avoir

Digitized by Google

d'exécution, 302. Le Duc de Zell, aîné de cette Maiſon, eſt le ſeul qui ne s'y oppoſe point & pourquoi, *ibid.* Délibération de la Diète ſur les moyens de procurer des conditions de paix honorables à l'Empire, 359. Ce qui en réſulte, *ibid. & ſuiv.* Plaintes inutiles des Proteſtans à la Diète, contre le Traité de Riſwick, 380. La Diète ſe tranſporte à Lintz, 428. La Diète revenue à Ratisbonne, étourdie de la ménace des Bavarois, les Miniſtres de l'Empereur propoſent de la tranſférer à Egra, 454. Les Députés des Cercles s'y oppoſent, *ibid.* Aſſemblée des Cercles à Heilbron, 507. Réſultat de cette Aſſemblée, 508. Les Cercles de Suabe & de Franconie demandent du ſecours à la Diète de Ratisbonne, 515. Son réſultat ſur leurs demandes, 516. Les Cercles refuſent les ſecours, qu'on leur demande, 517. Elle ordonne des levées de troupes, 524. Pluſieurs Princes des Villes, refuſent de donner leur contingent, *ibid.* Demandes de pluſieurs Princes alliés 525. L'Empereur convoque une Diète à Preſbourg, 533. Les Hongrois y préſentent un mémoire de Griefs, 534. Precis de ce mémoire, *ibid.* L'Empereur donne l'inveſtiture du Haut Palatinat au Comte Palatin, 538. L'Electeur de Mayence indique la Diète Electorale à Francfort, 601. Les Ambaſſadeurs de l'Impératrice mère en ſont exclus, *ibid.* Les Electeurs arrivent à Francfort, 605. Différentes affaires diſcutées dans cette Diète, 606. Motifs de la Diete, en faiſant tomber leur choix ſur l'Archiduc Charles, 609. Il arrive à Francfort, 618. La Capitulation qu'il ſigne, *ibid.* Il eſt couronné Empereur, 622. Aſſemblée de pluſieurs Princes d'Empire à Brunſwick, 666. A quel ſujet & réſolution de cette Aſſemblée, *ibid.* La Diète de Ratisbonne accorde des ſubſides à l'Empereur, 700. Le Traité de Raſtadt y eſt confirmé par les Etats de l'Empire, 734. L'Empereur demande à la Diète des ſecours contre la France 833. Il s'y plaint de la conduite qu'a tenu le Monarque François, pour l'Election d'un Roi de Pologne, *ibid.* Il met tout en uſage pour faire entrer les Etats dans la guerre contre ce Prince, 835. Pluſieurs Electeurs refuſent d'y entrer, *ibid.* Raiſons qu'ils en apportent, 836. La Diète paſſe outre & déclare la guerre à la France *ibid.* Les memes Electeurs s'y oppoſent, *ibid.* L'Empereur confirme la réſolution de la Diète, *ibid.* Raiſons qui auroient dû engager l'Empire à garder la neutralité, 837. Mayence eſt fortifié par délibération de la Diète, 842. Elle accepte les préliminaires de la paix, 880. Les Proteſtans demandent que l'article IV. du Traité de Riſwick ſoit annullé, 881. La Diète ordonne la levée des ſubſides dûs à l'Empereur par les Etats, 906

Don Pedre, Roi de Portugal, ſe ligue contre la France, 423. A quelles conditions, *ibid.* Il ne ſe déclare cependant ouvertement, qu'après avoir reçu l'Archiduc Charles dans Liſbonne, 424

Don Carlos, Infant d'Eſpagne, eſt proclamé Roi de Naples, 840. Il eſt couronné Roi de Sicile, 868. Négociation de ſon mariage avec une Princeſſe de Pologne, 902.

Doxat (le Général), accuſé d'avoir livré Neſſa, 905. Condamné à perdre la tête, *ibid.*

Duras, (le Maréchal de) fortifie Mayence, & l'approviſionne de tout ce qui eſt néceſſaire pour ſoutenir un long ſiége, 265.

E.

Eleonore de Neubourg, Troiſiéme femme de Leopold, eſt ſacrée & couronnée Impératrice, 273.

Empire, (Etats de l') pluſieurs ſe liguent pour obſerver la neutralité entre la France & l'Empereur, 403. Ce Prince les detache tous, à la réſerve des Electeurs de Bavière & de Cologne qui perſiſtent à reſter neutres, *ibid.* Raiſons légitimes que ces Princes en apportent, 404. Motifs ſur leſquels ils ſe fondent pour refuſer leur contingent, 747. Projet pour les engager à le fournir, *ibid.* Il ne fait nulle impreſſion, *ibid.* Ils accordent à l'Empereur la garantie de la Pragmatique-Sanction, 764. Pluſieurs Etats demandent d'etre déchargés de leur contingent, 744.

Empire (l') entre en guerre contre les Turcs, 743. Suſpenſion d'armes entre l'Empire & la France, 866. Sans que la guerre diſcontinue contre l'Eſpagne, *ibid.* Mécontentement de l'Empire au ſujet des articles préliminaires, 923

Digitized by Google

TABLE DES MATIERES.

Erneſt Auguſte Duc de Hanover, meurt ſans être admis à la dignité Electorale, 381.

Eugene, (le Prince) aſſiége Carmagnole & le prend, 287. Il charge le Prince de Vaudemont de donner la chaſſe aux mécontens, 373. Il ſe raproche du Danube avec un nouveau ſecours qui lui eſt amené de Tranſilvanie, *ibid.* Il hazarde la Bataille de Zenta contre les ordres exprès de Leopold de ne rien entreprendre, 374. Rélation de cette affaire, *ibid.* Les Turcs ſont entierement défaits 375. Il fait une invaſion en Boſnie & ſe rend maitre de Seraglio par ſurpriſe, qui en eſt la Capitale, 377. Il ſe retire ne pouvant corrompre le Gouverneur du Château, *ibid.* Il ſe contente de ravager le Pays, *ibid.* Il aſſemble ſon Armée aux environs de Salankemen, *ibid.* Ne pouvant exécuter ſon projet, d'engager les Turcs dans une Bataille, il propoſe de faire le ſiége de Temeſwar 378. Les difficultés qui ſe préſentent le font reſtraindre à enlever un convoi que les Turcs y envoyent, *ibid.* Ce projet échoue par trahiſon, *ibid.* Il négocie le Traité de Carlowitz qui a ſon exécution, 379. Il fait marcher l'Armée Impériale du côté du Veronois, 401. Il attaque un Corps d'Armée des François à Carpi, 402. Ces derniers abandonnent ce poſte & une partie de leurs bagages, *ibid.* Il eſt bleſſé au genouil, *ibid.* Il ſe détermine à marcher vers le Mantouan & y prendre ſes quartiers d'Hyver, 404. Il envoye reconnoitre Mantoue, & fait palliſader le long du Mincio, 410. Il tente de ſurprendre Cremone où il entre effectivement, 411. Ses Troupes eſſuyent différens combats dans la Ville & s'en laiſſent chaſſer, 412. Il leve le blocus de Mantoue, 413. Marche à Lnſara & attaque les François, *ibid.* il attaque de ſon côté l'Electeur de Bavière & demande du ſecours au Duc de Marlboroug, 451. Il veut remettre le commandement, ſi on nelui donne une Armée nombreuſe & de quoi la faire ſubſiſter, 457. Sur les promeſſes reelles du Roi des Romains, il part pour l'Italie, 458. Il donne la Bataille de Caſſan, & met d'abord le Grand Prieur en deſordre, 459. Il eſt bleſſé & perd la bataille, 460. Il raſſemble les debris de l'Armée Impériale, & la fait défiler vers Salo, 498. L'Armée Impériale ſe joint à celle du Duc de Savoie, 499. Il attaque les François & les force dans leurs lignes, 501. Ce Prince eſt prié par Marlboroug de partager avec lui le commandement de l'Armée, 527. Il fait le ſiége de Lille, 529. Journal de ce ſiége, 531. *& ſuiv.* Il y reçoit un coup de feu à la tête, 532. Cette Place ſe rend aux Alliés, *ibid.* Il detache de l'armée de Flandre un corps de troupes, pour renforcer celle du Rhin, 598. Il s'y rend en perſonne, *ibid.* Il eſt envoyé à Londres par l'Impératrice Régente pour traverſer la paix, ſes efforts ſont inutiles, 600. Chargé par la Cour de Vienne de tout mettre en uſage pour continuer la guerre, il fait des propoſitions aux Hollandois pour n'en point interrompre le cours, 614. Il paſſe à Londres dans le deſſein d'y traverſer les négociations de paix & de détourner la Reine d'y perſiſter, 633. Peu content de ſa négociation, il revient à la Haye, d'où il en rend compte à l'Empereur, 636. Il ſe rend au camp de Mnlberg, où il compte trouver une puiſſante armée aſſemblée pour recommencer les hoſtilités, 700. trompé dans ſes eſperances, il preſſe la Diéte de tenir ſes engagemens, 701. Sa reponſe, *ibid.* Pluſieurs Princes n'en ſont pas contens, & proteſtent contre les pouvoirs accordés à l'Empereur, *ibid.* Il tente le paſſage du Rhin inutilement, 702. Précautions de ce Prince pour prévenir le ſiége de Fribourg, 703. Il envoye un Gentilhomme au Maréchal de Villars, chargé de lui donner avis des ordres qu'il a reçus de traiter de la paix à Raſtadt, 706. Il engage le Maréchal à ſolliciter la grace auprès de Louis XIV. 732. Le commandement de l'armée de Hongrie lui eſt donné 745. Il livre Bataille aux Turcs dans la plaine de Waradin où ils ſont défaits, *ibid.* Cette victoire eſt ſuivie du ſiége & de la priſe de Temeſwar, 746. Il ſe rend à Vienne, *ibid.* Il fait inveſtir Belgrade 748. Les Turcs viennent au ſecours de cette place, *ibid.* Il prévient leur deſſein en marchant à eux & les force dans leurs retranchemens, 749. Il eſt bleſſé dans ce combat, dont le fruit eſt la priſe de Belgrade, *ibid.* Elle eſt ſuivie de celle de pluſieurs poſtes, 750. Il revient à Vien-

Digitized by Google

ne comblé de gloire & d'honneurs qu'il reçoit de l'Empereur, *ibid.* Il ſe rend à l'armée, où prêt à ouvrir la campagne il reçoit la nouvelle d'une ſuſpenſion d'armes, 751. Mort de ce Prince & ſon éloge, 882

Europe, (Les Puiſſances de l') ſe préparent à la guerre, 790

F.

Farneſe, (Antoine) Duc de Parme, mort de ce Prince, 807. Ses diſpoſitions teſtamentaires à l'égard de ſa ſucceſſion, *ib.*

Feuillade, (La) Eſt chargé de la conduite du ſiége de Turin, inveſti par les François, 499. Il le leve, 501

Frangipani, (Le Marquis) une Lettre de ce Seigneur interceptée, acheve de découvrir les conjurés du Comte de Serin, ſon beau-frère, 47. Il eſt condamné d'avoir la tête tranchée, 61

Fréderic III. (Roi de Danemarck) rompt le traité de *Roſchild*, 4. Il négocie avec tant d'art, de concert avec Léopold, qu'il empêche l'union de pluſieurs Electeurs & Princes d'Allemagne, pour s'oppoſer aux entrepriſes de la Maiſon d'Autriche, 80

Frederic-Guillaume, Electeur de Brandebourg & le Roi de Danemarck, ſe déclarent contre la France, en faveur des Etats Generaux, 64. Il ſollicite Léopold à déclarer la guerre à Louis XIV. 65. Les motifs qu'il en donne à l'Empereur, déterminent ce Prince à conclure un traité avec lui, *ibid.* Articles de ce traité, qui n'a cependant point d'exécution, *ibid.* Ce Prince indigné des plaintes des Hollandois, ſe réconcilie avec la France, avec laquelle il fait un traité, 76. A quelles conditions, *ibid.* Il offre ſa médiation aux Puiſſances intereſſées, & fait un traité avec la Suéde, 81. L'Angleterre la refuſe & les Suédois reſtent ſeuls médiateurs, *ibid.* Il rompt ſon traité avec Louis XIV. 84. Ce Prince vient au ſecours des Impériaux avec un corps de troupes conſiderable, 96. Ce Prince veut forcer les retranchemens de M. de Turenne, on l'en diſſuade, *ibid.* L'armée des Impériaux eſt dans une grande diſette de vivres & de fourages, *ibid.* L'irruption de Charles XI. Roi de Suéde dans la Pomeranie, le force d'emporter ſes plaintes à l'Empereur & à la diéte, 105. On lui accorde une nouvelle garentie de ſes Etats, 106. Il vient au ſecours de ſes Etats de Pomeranie, lorſqu'on s'y attendoit le moins, 108. Et par des marches forcées, il reprend Ratenaw, ſurprend les Suédois près Fohr-Bellin, les met en déroute, & leur taille en pieces la meilleure partie de leur Infanterie, 109. Il apprend le traité conclu entre la Suéde & l'Electeur de Bavière, 127. Il entreprend de ſe rendre maître de Wolgaſt, & reuſſit, 130. Ses alliés ſe rendent maîtres de Carleſtadt, 131. L'Electeur prend Stetin, 143. Son unique deſſein eſt de chaſſer les Suédois de la Pomeranie, 146. Il ſe rend maître en effet, du port de Putbus, de Stralſund & de Gripſwalde, 147. Abandonné de tous ſes alliés qui ont fait chacun leur paix, il obtient une prolongation d'armiſtice, 164. Conditions de cet armiſtice, 165. Les troupes de ce Prince ſont batues par le Maréchal de Créqui au paſſage du Wéſer, 166. La mort de ce Prince interrompt la négociation entre le Roi de Danemarck & le Duc d'Holſtein, dont il étoit médiateur avec l'Empereur, 250. Eloge de ce Prince, 251. Fréderic-Guillaume ſon fils, lui ſuccéde, *ibid.* Mort de ce Prince, 670

Frederic Auguſte, Electeur de Saxe, ſuccéde à Jean Georges IV. ſon frere, 317. Il promet à l'Empereur de laiſſer les troupes Saxones en Hongrie, *ibid.* Chargé du commandement de l'armée Allemande en Hongrie, il ſe rend à Peter-Waradin, 337. il marche inutilement au ſecours de Vétérani, 338. Il vient camper, après trente jours de marche tres-pénible, entre Fernial & Deva, 339. Il laiſſe le commandement de l'armée à Caprara, & revient à Vienne 340. Il aſſiege Temeſwar, & en abandonne l'entrepriſe, 349. Il attaque les Turcs, 350. Il eſt repouſſé avec perte conſidérable, *ibid.* Et harcelé dans ſa retraite, juſqu'à Ollaſch, où il trouve des rafraîchiſſemens, *ibid. & ſuiv.* La mort de Sobieski, Roi de Pologne, le rapelle à Vienne, 352. Il ſollicite cette Couronne auprès de l'Empereur, *ibid.* Il envoye le Chevalier Fleming en Pologne, pour s'y faire des partiſans, 354. L'Eveque de Cu-

javie & pluſieurs autres Palatins le proclament Roi, 355. Il entre à main armée en Pologne; & couronné par le même Prélat, *ibid.* Le Prince de Conti retiré, il ne s'occupe qu'à ſe concilier les Seigneurs qui lui ſont oppoſés, 356. Il exerce paiſiblement ſon autorité Royale, *ibid.* Il rappelle ſes troupes qui ſont ſur le Rhin, *ib.* Ce Prince à la tête de ſes troupes, aſſiége Riga, 391. Il proteſte d'aſſiſter le Roi de Dannemarck, ſi on veut le forcer à ſigner un traité contre ſes interêts, 395. Prétexte dont il ſe ſert pour lever le ſiége de Riga, 397. Le titre de Roi de Pruſſe lui eſt accordé par l'Empereur, au moyen de quoi il ſe ligue avec lui contre la France, 400. Le Pape & l'Ordre Teutonique ſont les ſeuls qui s'y oppoſent, *ibid.* Il inſtitue à cette occaſion, l'Ordre de l'Aigle Noir, *ibid.* Il permet au Primat de traiter avec le Roi de Suéde, mais de ne rien conclure, 408. Il convoque l'Arriere-ban du Royaume à Sandomir, *ibid.* Il va chercher pour la premiere fois, le Roi de Suéde, & le rencontre dans la plaine de Chiſſau, *ibid.* Il s'avance pour le combattre, mais il eſt prévenu par Charles, 409. Et défait, *ibid.* Ce Prince reçoit des troupes de Saxe, 438. Le Général Schulembourg qui les commandoit, ſe diſpoſe à ſurprendre un corps de Suédois, *ibid.* Il eſt ſurpris lui-même, & ſon corps diſperſé & défait, 439. Malgré ſes diſgraces, il prend Warſovie, & manque d'un jour ſon rival, *ibid.* Il fait aſſiéger Poſnanie, *ibid.* Mais il en fait lever le ſiége pour raſſembler toutes ſes forces, *ibid.* Il abandonne Warſovie & évite le combat, *ibid.* Il prend la route de Cracovie, dans le deſſein de faire quitter priſe à Charles, 440. Il abandonne la Pologne à ſes ennemis & ſe retire à Dreſde, 441. Il part de Grodno, & arrive à Warſovie, 479. Le départ de Charles pour ſe rendre en Saxe, met le comble au chagrin que lui donne la méſintelligence de ſes troupes avec les Ruſſiennes, 481. Il demande du ſecours à l'Empereur, 482. Il demande la paix à Charles, *ibid.* Inſtructions qu'il donne aux Commiſſaires chargés de cette négociation, 483. La paix conclue, il ratifie le traité, 486. Son Miniſtre n'ayant pas fait remettre les Lettres du Roi de Suéde à tems, eſt cauſe d'une bataille qu'il gagne contre les Suédois, 486. Raiſons de ce Prince pour la donner, quoique la paix ſignée, *ibid.* Il écrit au Roi de Suéde pour ſe juſtifier de la néceſſité où il s'étoit trouvé de la donner, 487. Il prend ſecretement la route de ſes Etats pour ſe rendre auprès du Roi de Suéde, 488. Leur entrevûe, *ibid.* Il fait élargir les Princes Sobiesky, *ibid.* Charles l'oblige de remettre les pierreries & les archives de la Couronne de Pologne, à Staniſlas, 490. Et même de lui écrire, *ibid.* Il manque d'être enlevé par les Mécontens, 495. Les affaires d'Italie étant en mauvais état, il emprunte des Anglois une ſomme d'argent, 496. Il remonte ſur le Trône de Pologne, 577. Il proteſte contre le traité d'Altkanſtadt, 578. Sa proteſtation eſt ſoutenue d'un Manifeſte que le Primat de Pologne fait publier, *ibid.* Il aſſemble des troupes, & prend de juſtes meſures pour fermer aux Suédois le paſſage dans ſes Etats de Saxe, 579. Ligue offenſive & défenſive entre ce Prince, les Danois & le Czar, contre la Suéde, 580. Il eſt univerſellement reconnu de nouveau, Roi de Pologne, 582. Fêtes à Warſovie à cette occaſion, 585. Le Roi fait conſentir les Etats à l'exécution du traité d'alliance fait avec le Czar, *ibid.* Trait de générosité de ce Prince qui lui concilie la Nobleſſe, *ibid.* Le Turc lui déclare la guerre, 586. Motifs de cette guerre, *ibid.* De concert avec le Czar, ils écrivent à l'Empereur & lui demandent l'exécution du dernier traité fait avec lui, *ibid.* Son entrevue avec le Czar, 629. A quel ſujet, & ce qui en réſulte, 630. Allié avec le Roi de Dannemarck, contre la Suéde, ces deux Princes aſſiégent Stralſund & Wiſmar, 632. Ils abandonnent cette entrepriſe, 633. Différend de ce Prince avec l'Electeur d'Hanovre ſur la charge de Grand Ecuyer de l'Empire, 760. Il eſt terminé par la création du titre de grand Porte-baniere de l'Empire, déféré à ce dernier, 761. Il s'oppoſe à ce que Philippine Ceſarée, épouſe du Duc de Saxe Meiningen, ſoit reconnue Ducheſſe, 799. Fêtes données par ce Prince à Mulberg, 803. Le Roi de Pruſſe s'y trouve, *ibid.*
mort de ce Prince, 824.
Frederic Auguſte, Prince Electoral de Saxe, depuis Roi de Pologne, épouſe l'Archiducheſſe

cheſſe Marie-Joſeph, 760. Cette Princeſſe renonce à la ſucceſſion des pays héréditaires de la Maiſon d'Autriche, 762. Il accepte la garantie de la Pragmatique Sanction, après la mort de ſon pere, 826. Il ſe met ſur les rangs pour la Couronne de Pologne, 875.

Frederic Guillaume II. Roi de Pruſſe, Electeur de Brandebourg, préſente un mémoire à la Diète de Ratiſbonne, contre le Duc de Zell, 257. Réponſe de ce Duc à ce mémoire, *ibid.* Il prend Kaiſerwert & Nuis, 265. Il fait le ſiége de Bonn, 270. Le Baron d'Affeldt, dans la crainte que la Place ne ſoit emportée dans un ſecond aſſaut, capitule, & en ſort avec tous les honneurs de la guerre, *ibid.* Différend de ce Prince avec l'Empereur, au ſujet de pluſieurs Fiefs, 323. Cette queſtion eſt agitée, *ibid.* Raiſons reſpectives ſur leſquelles l'Empereur & l'Electeur appuyent leurs prétentions, *ibid. & ſuiv.* Traité fait avec ſon père ſur cette queſtion, 325. Nouvelles conventions avec ſon fils, ſur la même queſtion, *ibid.* Mais Frederic III. petit-fils du premier, a réclamé contre, depuis, *ibid.* Il demande à la Pologne la reſtitution des ſommes qu'elle lui doit, 382. Il s'empare d'Elbing, faute de réponſe, *ibid.* Le Roi de Suéde, médiateur de ce démêlé, l'accommode, *ibid.* Il refuſe le paſſage des troupes de Pologne, envoyées au Roi de Danemarck, 387. Prétexte dont il ſe ſert pour autoriſer ce refus, *ibid.* Négociations entre ce Prince & la Cour de France, rompues, 594.

Frederic III. Roi de Pruſſe, ſuccéde à ſon père dans tous ſes Etats, 670. Il menace le Roi de Danemarck, de prendre des meſures pour lui faire exécuter les traités d'Altena & de Travendal, 673. Il ſe fait donner le ſequeſtre de la Pomeranie, *ib.* Il fait une Ligue offenſive & défenſive avec l'Electeur d'Hanovre, contre la Suéde, 738. Projet de partage entr'eux, des Etats conquis ſur cette Couronne, *ibid.* Ils prennent Stralſund, 738. Mort de ce Prince, 930.

Frederic, Duc d'Holſtein, convoque les Etats de ſes ſouverainetés, pour ſe faire rendre hommage, 340. Il en écrit à Chriſtiern, *ibid.* Réponſe de ce Prince, aux articles que le Roi de Dannemarck exige de lui, 342. Il implore le ſecours de Charles XII. Roi de Suéde, contre celui de Danemarck, 342. Il fait préſenter un Mémoire aux Etats d'Empire, où il ſe plaint des violences des Danois, 393. Mort de ce Prince, 409.

Frederic I. Roi de Suéde & Landgrave de Heſſe, accéde au traité d'alliance entre l'Empereur & l'Eſpagne, mais avec des reſtrictions, 783.

Furſtemberg (Ferdinand de) Evêque de Paderborn, ſuccéde à l'Evêque de Munſter, 163. La Cour de Vienne, peu contente des Princes de Bruniwic, lui fait rendre tout ce qu'ils ont enlevé à ſon prédéceſſeur, *ibid.* Il fait la paix avec la France & reſtitue à la Suéde les places des Duchés de Breme & de Werden, que ſon prédéceſſeur avoit priſes, 164.

Furſtemberg, (le Comte de) eſt enlevé au milieu de Cologne, par ordre de l'Empereur, 82.

Furſtemberg (le Cardinal de) s'oppoſe à la ceſſion faite au Roi de Suéde par le feu Prince Palatin, de la Seigneurie de Lutzelſtein, 328.

G.

Gautier (l'Abbé) négocie en Angleterre, pour la détacher de la grande alliance, 587. Il gagne quelques membres du Parlement, créatures de la Reine, *ibid.*

Génois (les) refuſent de reconnoître l'Empereur pour Roi d'Eſpagne, 616. A l'exemple des autres Souverains d'Italie, ils lui donnent ce titre, 617.

Georges Louis I. Duc d'Hanovre, fils & ſucceſſeur d'Erneſt, eſt inveſti par l'Empereur du neuviéme Electorat, 381. Nouvelle oppoſition des Etats d'Empire à cette érection, adreſſée aux Rois de France & de Suéde, *ibid.* Ces Princes la notifie à la Cour de Vienne, ſans qu'on y ait égard, *ibid.* Il ſuccéde au Duc de Zell ſon oncle, 477. Moyens dont on ſe ſert pour lui faire agréer le Commandement, 518. Il l'accepte, *ibid.* Il entreprend de faire de nouvelles Ligues, & envoye ſon projet à la Diète, *ibid.* Il ſomme les François d'abandonner leur camp, puis prend ſes quartiers d'hyver, 519. Il eſt admis dans le

Collége Electoral, 545. Il fait avancer ſes troupes pour entrer en Alſace, 559. Projet de ce Prince avorté, *ibid.* Il ſe retire dans les lignes d'Eclingue, 561. Il fait l'acquiſition du Duché de Breme & du pays de Werden, 738. Il eſt proclamé Roi de la Grande Bretagne, 739. Il eſſaye inutilement de faire révoquer le decret de la Cour de Vienne, en faveur de la Compagnie d'Oſtende, 774. Il prend la réſolution de traiter avec la France, la Pruſſe & la Hollande, 781. Motifs qui l'y déterminent, *ibid.* Il fait équiper trois flottes, 788. Pluſieurs Puiſſances ſont mécontentes & jalouſes de ſa puiſſance, ſe fortifient par des alliances, *ibid. & ſuiv.* Harangue de ce Prince à ſon Parlement, 790. Il donne ordre à ſes Miniſtres de ſe retirer des terres de l'Empire, 791. Mort de ce Prince, 796.

Georges Auguſte, Roi d'Angleterre & Electeur d'Hanovre, ſuccéde au Trône d'Angleterre, par la mort de ſon père, 796. Sujet de diviſion entre ce Prince & le Roi de Pruſſe, 801. Ce différend eſt appaiſé par la médiation des Ducs de Woffembutel & de Saxe Gotha, 801.

Guillaume III. Prince d'Orange, eſt élu Capitaine-Amiral Général de la République d'Hollande, il en prête le ſerment, *ibid.* Teneur de ce ſerment, *ibid.* Quelques troubles qui s'étoient élevés dans la Zelande, obligent ce Prince, en ſa qualité de Stathouder, de s'y tranſporter pour les calmer, 76. Il fait le ſiége de Narde, & le prend, 78. Les armées de l'Empire & d'Eſpagne ſe joignent à la ſienne, pour faire le ſiége de Bonn, dont les Alliés s'emparent, 79. Les armées ſe ſéparent après cette expédition, *ibid.* Ce Prince met le ſiége devant Oudenarde, après la bataille de Senef, qu'il eſt cependant obligé de lever, 103. Il eſt plus heureux devant Grave, dont il ſe rend maître au bout de trois mois & plus, de ſiége, *ibid.* Il aſſiége Maeſtrecht, dont il eſt obligé de lever le ſiége, 133. Il entreprend celui de Charleroi, où le Maréchal de Luxembourg lui fait éprouver le même ſort, 141. Il ſollicite inutilement l'Electeur de Brandebourg de ramener ſes troupes ſur le Rhin, 146. Le reſte de l'armée des Alliés commandée par ce Prince & l'Electeur de Baviere, ſe retire à Hall, après la bataille de Nerwinde, 312. Il s'empare la campagne ſuivante, de Deinſe, de Diximude, & fait inveſtir Huy, qui ſe rend après ſept jours de tranchée, 320. Il forme le deſſein de ſe rendre maître de Namur, 228. Le ſiége en eſt réſolu & executé, *ibid.* Poſition de l'armée commandée par ce Prince & l'Electeur de Baviere, *ibid.* La tranchée ouverte devant Namur, 328. Ces deux Princes qui y commandent, perdent beaucoup de monde, *ibid.* Journal de ce ſiége, 329. *& ſuiv.* La priſe de Diximude & de Deinſe ne dérange point le ſiége de cette place, 330. Les Alliés, au contraire, n'en font que plus ardens à livrer un aſſaut pour s'en emparer, *ibid.* Suite de ce ſiége. 332. La marche de ce Prince vers Gembloux, inquiete le Maréchal de Boufflers, 346. Mais les deux armées s'en tiennent à ſe donner des allarmes reciproques, *ibid.* Ses précautions dérangent les deſſeins des Généraux François, 358. Ils n'oſent l'attaquer, 359. Traité de partage propoſé par ce Prince, de concert avec les Etats Generaux, ſur la ſucceſſion d'Eſpagne, 389. Mort de ce Prince, 413.

H.

Hali, Grand Viſir, vient au ſecours de Belgrade, avec une armée de quatre-vingt mille hommes, 315. Il oblige le Duc de Croy de le lever, *ibid.* Demeuré dans l'inaction, il fait paſſer en Tranſilvanie un corps de trente mille Turcs, *ibid.* Ce corps eſt maltraité, & le Viſir obligé de mettre ſes troupes en quartier d'hyver, ſans avoir rien fait, *ibid.* Il rompt toutes les meſures de la Cour de Vienne, en paſſant la Save à la tête d'une puiſſante armée, 318. Diverſes actions qui ſe paſſent entre les deux armées Ottomane & Imperiale, *ibid.* Les Turcs s'emparent de Lippa & de Titoul, 338. Ils viennent camper à Lugos, *ibid.* Envelopent le corps de troupes du Général Veterani qu'il taille en pieces. 339.

Heidelberg, diſcuſſion entre les Catholiques & les Proteſtans de cette Ville, 770. Le Roi d'Angleterre entreprend de terminer ce differend. *ibid.*

Digitized by Google

Hollandois, (les) la France leur fournit un corps de troupes, contre l'Evêque de Munſter, commandé par le Vicomte de Turenne, 30. Traité d'alliance entre ces Républiquains & l'Electeur de Brandebourg, 32. A quelles conditions, *ibid.* Ils font la paix avec l'Evêque de Munſter, *ibid.* Articles de ce traité, *ibid. & ſuiv.* Ils ſollicitent l'Electeur de Brandeboug d'entrer dans la triple alliance, de concert avec l'Angleterre, 62. Ils obtiennent du ſecours d'Eſpagne, 54. Charles II. Roi d'Angleterre, & Louis XIV. leur déclarent la guerre, 67. La flotte Hollandoiſe eſt diſperſée par les Anglois, *ibid.* Les Hollandois ſe plaignent hautement de la conduite de l'Electeur de Brandebourg, 75. Ils dreſſent un projet d'accommodement, que la France refuſe, 105. Trève de vingt ans, entre lui & la France, 202. L'Empereur accede à ce traité, *ibid.* Articles de ce traité, *ibid. & ſuiv.* Ils déclarent la guerre à la France, & commencent leurs hoſtilités par la priſe de Kaiſervert, 414. Leurs repréſentations aux Etats de l'Empire, 415. Diſpoſitions des Etats Generaux pour la paix, 613. Ils agiſſeot de concert avec la Reine Anne pour la tenué d'un Congrès, 615. Ils s'oppoſent à ce que l'Empereur prenne poſſeſſion des Pays-Bas, 656. Ils ſe raprochent de la paix, 679. Ils prennent le parti de négocier avec la France, 681. Et ſignent le traité de barriere & de garantie de la ſucceſſion d'Eſpagne, *ibid.*

Holſtein-Gottorp (le Duc d') renouvelle ſon traité avec la Suede, 516. Il eſt forcé de remettre ſes interêts au Roi de Danemarck, 517. Il proteſte contre le traité qu'il venoit d'être forcé de faire, 518. Il ſollicite les Princes de l'Empire à lui donner du ſecours, pour faire ſortir les Danois de ſes Etats, 672. Il traverſe la négociation du Cardinal Alberoni, 756.

Hongrois (les) demandent que l'Empereur retire ſes troupes de la Hongrie, 15. Ils conſentent cependant de recevoir garniſon Allemande dans Caſſovie, 16. Weſſelini leur fait remettre ce qu'ils ont accordé, *ibid.* Ils exercent des violences ſur les Allemands, 18. Repréſentations des Hongrois à Léopold ſur ſon traité avec les Turcs, 26. Ils arrêtent en chemin le Reſident de l'Empereur, auprès du Grand Viſir, qui portoit le traité à Vienne pour être ratifié, *ibid.* Les conditions de ce traité, ſont communiquées aux Députés d'Hongrie, 27. Les Hongrois le ratifient cependant, mais avec quelques modifications, *ibid.* Ils ſe revoltent, 28. Motifs de leur revolte, *ibid.* Ils font des propoſitions au Grand Seigneur, 45. Ils envoyent une députation à l'Empereur, 55. Elle devient inutile, *ibid.* Les Mécontens d'Hongrie reprennent encore les armes, 59. L'établiſſement d'un Conſeil Souverain les fait revolter de nouveau, 73. Le nombre des Mécontens augmente de plus en plus, 151. Les Etats d'Hongrie s'aſſemblent à Œdembourg, 152. Les Mécontens s'emparent de Tokai & de quelques autres places, 372. Paſſent au fil de l'épée tout ce qui leur reſiſte, 373. Ils font des courſes & ravagent l'Autriche, 442. Demandes de leurs Deputés à la Cour de Vienne, 443. Ils ſont défaits en pluſieurs rencontres, 165. Ils ſont battus à Scibo, *ibid.* La réduction de la Tranſilvanie eſt une ſuite de cette bataille, 466. Ils ravagent l'Autriche, & refuſent la ſuſpenſion d'armes qui leur eſt offerte par les médiateurs, *ibid.* Ils forcent les lignes de la Morave & d'Œdembourg, 495. Ils ravagent la Hongrie & l'Autriche, *ibid.* Ils paſſent le Danube & font une trruption en Autriche, 535. Les Mécontens perſiſtent à demander le rétabliſſement des privileges de la Nation, 570.

I.

Jacques II. Roi d'Angleterre eſt détrôné par le Prince d'Orange, 251

Jacques III. Tentatives de ce Prince ſur l'Ecoſſe, 526. Il n'en reſulte aucun effet, & revient faire la campagne en Flandre, 527. Ses proteſtations contre le traité fait entre la France & l'Angleterre, 697. Il ſe retire en Lorraine, ſa retraite porte ombrage aux Anglois, *ibid.* Leurs inſtances pour le faire ſortir des Etats du Duc Léopold, *ibid.*

Jean-George II. Electeur de Saxe, prend poſſeſſion de la ſucceſſion du Duc de Saxe-Lawembourg, 255. Differens Princes la lui diſputent, *ibid.* Conférences tenues à Augſbourg pour regler cette af-

faire, 256. Mort de ce Prince, 290
Jean-George IV. Electeur de Saxe, ſuccéde à ſon frère, 290. Il s'empare des Etats de pluſieurs Princes de ſa Maiſon *ibid.* Mort de ce Prince, 317
Joſeph, (Le Pere) Religieux apoſtat, ſe met à la tête de ſix mille hommes & ravage les Pays hereditaires de la Maiſon d'Autriche, 156
Joſeph, (L'Archiduc) Eſt reconnu Souverain héréditaire d'Hongrie, 238. A quelles conditions, *ibid.* Réformes faites dans le Gouvernement de ce Royaume, *ibid.* Son Couronnement, 239. Il eſt élu & couronné Roi des Romains, 275. Il part d'Augſbourg ſans ſigner la Capitulation, *ibid.* Dans l'impoſſibilité d'attaquer Catinat, il abandonne l'armée & en laiſſe le Commandement au Prince de Bade, 418. Il eſt reconnu Empereur après la mort de Léopold, 463. Il commence ſon regne par des propoſitions de paix aux Hongrois, 464. Il accepte la médiation de l'Angleterre & de la Hollande, pour appaiſer les Mécontens, 465. La guerre qui ſe continue de part & d'autre, fait languir les conférences qui ſe tiennent à ce ſujet, *ibid.* Brouillerie de l'Empereur avec le Pape, 472. A quel ſujet, *ibid.* Il ordonne à ſon Ambaſſadeur de ſortir de Rome & au Nonce de ſe retirer de Vienne, 473. Cette affaire renouvelle d'anciens démêlés avec la Cour de Rome, *ibid.* Demandes de ce Prince à cette Cour, *ibid.* Il ſatisfait mal aux articles du traité avec l'Electrice de Bavière, 474. Les meubles, papiers & ce qui étoit de plus précieux au Palais Electoral, ſont tranſportés à Vienne, *ibid.* Plaintes inutiles des Bavarois aux Commiſſaires de l'Empereur, 475. Les Complaignans ſont arrêtés, bien loin de leur faire juſtice, *ibid.* Il s'empare injuſtement de la ſucceſſion du Duc Maximilien-Philippe, oncle des deux Electeurs, *ibid.* Les Bavarois ſe révoltent & les Mécontens de Bohême ſe joignent à eux, 476. Plus de vingt mille de ces Mécontens ſe mettent en campagne & s'emparent de pluſieurs places, *ibid.* Ils ſont défaits en pluſieurs rencontres, & mettent tous les armes bas, *ibid.* On publie une amniſtie qui eſt mal exécutée, 477. L'entrée des Etats de Bavière en eſt enfin interdite à la Souveraine, *ibid.* Il déchire les actes d'inveſtiture des Electeurs de Bavière & de Cologne, qui ſont mis enſuite au ban de l'Empire, 491. Les Etats d'Empire blâment cette proſcription, 492. Et pourquoi, *ibid.* Il donne l'inveſtiture du Duché de Milan à l'Archiduc Charles, 508. Et cede au Duc de Savoye, Valence & Alexandrie, *ibid.* Il fait auſſi un traité avec Louis XIV. pour que ce Prince retire ſes troupes de Lombardie, 508. Il offre au Duc d'Hanovre le commandement de l'armée, mais ce Prince ne donne aucune réponſe poſitive, 515. Il renouvelle ſes offres à l'Electeur d'Hanovre, & de plus, lui confère la dignité de Weltmaréchal général, dont le Margrave eſt revêtu, 517. Il declare nulles les cenſures du Pape, par un manifeſte qu'il fait diſtribuer dans Rome, 536. Il donne l'inveſtiture du Monferrat au Duc de Savoye, 539. A quelles conditions, *ibid.* Il fait valoir les droits de l'Empire ſur les fiefs d'Italie, *ibid.* Le procedé de ce Prince allarme l'Italie, 540. Les Princes d'Italie combattent par écrit les prétentions de l'Empereur, *ibid.* Il fait faire cependant, des propoſitions au Pape, 541. Il ſollicite les Etats d'Empire de confirmer le neuviéme Electorat, 545. Motifs des Etats d'Empire à s'y oppoſer, *ibid.* Tempérament propoſé, pour les accorder à ce ſujet, *ibid.* Il ſe fait rétablir dans le droit d'aſſiſter aux diétes, en qualité de Roi de Bohême, 546. Il retire au Duc de Savoye, les fiefs que Léopold lui avoit accordés, 562. Mort de ce Prince, 589. Son caractére, 590
Impériaux, (Les) Ont quelques avantages ſur le Duc de Bavière, 415. Ils ſont battus par les François à Munderkingen, 419. Ils abandonnent Trêves, 471. Ils s'emparent de pluſieurs villes du Patrimoine de S. Pierre, 536. Ils aſſiégent Ferrare, 541. Diſpoſition du camp des Impériaux en Italie, 854. Ils marchent au ſecours d'Orſova, 909. Combat de Cornia & de Média, à leur avantage, 911
Innocent XIII. (Le Pape) négocie la paix entre les Puiſſances de l'Europe, 793. Articles préliminaires dreſſez par ſes Nonces, *ibid.* Il diſpute à l'Empereur les Duchés de Parme & de Plaiſance, 807. Il

Digitized by Google

refuſe le paſſage aux Impériaux ſur les terres de l'Etat Eccléſiaſtique, 856. Proteſtations de la Cour de Rome contre l'inveſtiture du Grand Duché de Toſcane, donnée au Duc de Lorraine par l'Empereur, 402

Juliers & Cleves, Le different ſur la ſucceſſion de ces deux Duchés ſe renouvelle, 917. Prétentions du Prince de Sulzbach, & du Roi de Pruſſe à cette ſucceſſion, *ibid.* Arrangement propoſé par les Cours d'Angleterre & de Hollande, pour le terminer, 918. L'Electeur Palatin, l'accepte conditionnellement, 919. L'Electeur de Saxe ſoutient par un memoire publié, ſes prétentions ſur cette ſucceſſion, *ibid.*

K.

Kara-Muſtapha, Grand-Vizir, paſſe le Raab & le Rabwitz & met tout le pays à feu & à ſang, 185. Il fait faire le ſiége de Raab, 185. Et ſe réſerve celui de Vienne auquel il ſe détermine, *ibid.* Il s'en approche pour en faire le ſiége, *ibid.*

Kettel, Grand-Maitre de l'Ordre Teutonique, hors d'état de pouvoir ſoutenir l'incurſion des Moſcovites en Livonie, L'unit à la Pologne, 383. Il eſt crée en échange, Grand Duc de Curlande & de Sémigaille, par Sigiſmond II. 384

Kevenhuller, (Le Comte de) fait une tentative pour ſurprendre le camp du Maréchal de Noailles, 883. Il échoue, *ibid.* Il ſuccéde au Comte de Konigſeck au commandement de l'armée Impériale, 865. Il reçoit des renforts, 866. Il prend un avantage ſur les Turcs, & fait ſa retraite en bon ordre, 891

Konigſeck, (Le Comte de) Eſt battu à Guaſtalla, 841. Il fait faire différens mouvemens à l'armée Impériale, 857. Elle repaſſe le Pô, 858. Elle ſe retire dans le Véronois, 859. Il ſollicite la République de Veniſe pour obtenir le paſſage ſur ſes terres, 861. Paſſeport conditionel que la République lui accorde, *ibid.* Le Miniſtère de Vienne blâme ſa conduite, 862. Il s'en juſtifie par une Lettre qu'il écrit à l'Empereur, *ibid.*

L.

Lauban, Défend Landaw avec une vigueur qui étonne toute l'Europe, 455. Il perd la vue ſans y perdre le courage, & tout bleſſé qu'il eſt, ſe fait conduire ſur la brèche pour y donner ſes ordres, 456. Il prévient l'aſſaut par une capitulation honorable, *ibid.*

Leczinſki, (Staniſlas) eſt élu Roi de Pologne, 438. Portrait de ce Prince, *ibid.* Sa Réponſe à la Lettre d'Auguſte, 490. Il eſt reconnu Souverain de Pologne, par pluſieurs Princes d'Allemagne, *ibid.* Il ſe retire en France, 759. Il eſt élu Roi de Pologne & reçoit en conſéquence, le ſerment des Seigneurs Polonois, 818. Il eſt obligé de ſortir de Dantzic, où il s'étoit retiré, 842. Il abdique la Couronne de Pologne, 874

Leibnitz, Inſtitue une Académie à Berlin, 742. Il en eſt fait préſident perpetuel, *ibid.*

Léopold I., Perd du tems en vains amuſemens, au lieu de revenir à Vienne, où le danger que couroient la Hongrie & la Tranſilvanie le rappelloit, 3. Il rappelle ſes troupes d'Hongrie, pour les joindre à l'armée de Montecuculi, *ibid.* Mauvais ſuccès des troupes Impériales en Pomeranie, 4. L'Empereur & l'Electeur de Brandebourg accedent au traité d'Oliva, 8. Ce Prince ne recueille pas les fruits de cette paix dont il s'étoit flatté, 9. Il envoye Montecuculi en Hongrie avec une armée, 15. Les Hongrois en prennent de l'ombrage, *ibid.* Ce Prince leur demande de nouveau, des quartiers d'hyver pour ſon armée, 17. Réponſe des Hongrois, *ibid.* Il eſt obligé de traiter avec les Etats d'Hongrie, 18. A quelles conditions, *ibid.* Les déſordres des Allemans, ſont cauſe qu'elles ſont mal exécutées, *ibid.* Il demande aux Etats d'Empire des troupes & de l'argent, 19. Ceux-ci demandent de leur côté, la convocation d'une diète, *ibid.* Il convoque l'arriere-ban d'Hongrie, 21. Le jour indiqué pour en faire la revuë à Vaberg, perſonne ne s'y trouve, *ibid.* L'Empereur ſollicite & reçoit du ſecours de pluſieurs Princes de l'Europe, 23. Et du Roi

de Suéde entre-autres, *ibid.* A quelles conditions, *ibid.* Il fait la paix avec les Turcs, 25. Raiſons de ce Prince pour la précipiter, 26. Il juſtifie ſa conduite, *ib.* Il envoye des troupes dans la baſſe Hongrie, pour étouffer la revolte dans ſa naiſſance, 28. Elles ne font qu'aigrir les eſprits & les déterminer à prendre des partis violens, qui n'ont cependant pas leur exécution, 29. Mariage de ce Prince avec Marguerite-Thereſe, Infante d'Eſpagne, 33. Il convoque les Etats d'Hongrie à Preſbourg, où le couronnement de l'Imperatrice eſt indiqué, 38. Les députés de la haute Hongrie refuſent de s'y rendre, ſi on ne leur accorde pas préliminairement, les demandes qu'ils avoient faites à la derniere diéte, 39. On leur donne ſatisfaction en partie, & s'y rendent, *ibid.* Les Mécontens inſiſtent cependant, à demander que l'Empereur faſſe retirer les garniſons Allemandes des places d'Hongrie, *ibid.* Réponſe de ce Prince ſur cet article, *ibid.* Les Mécontens, ne les gouſent point & s'aſſemblent à Kivar, 40. On y propoſe de faire une ligue entre les Hongrois Proteſtans & les Tranſilvains, *ibid.* L'Aſſemblée ſe diſſout ſans rien décider, *ibid.* L'Empereur menacé des Turcs, avoit trop beſoin de ſecours pour ne pas procurer un accommodement entre le Palatin & le Duc de Lorraine, 41. Il leur écrit à tous deux pour entrer en négociation, *ibid.* Les Miniſtres de ce Prince achevent de l'aigrir contre les Mécontens, qui ſe trouvent forcés de recommencer leurs négociations à la Porte, 44. L'Empereur découvre la conjuration du Comte de Serin, par un domeſtique du Comte de Tattembach, 46. Il demande du ſecours à la diéte contre les Mécontens, 49. La priſe des Comtes Serin & Frangipani remet le calme dans la Croatie, qui ſe ſoumet à l'Empereur, 53. Il arme contre la Hongrie, *ibid.* Il mande à Vienne les Primats d'Hongrie, 55. Toutes les places d'Hongrie ſe rendent ſans tirer l'épée, 58. La ſeule ville de Muran veut faire quelque reſiſtance, mais elle ſe ſoumet comme les autres, *ibid.* Il nomme des Juges pour inſtruire le procès des rebelles, 59. L'exécution des rebelles & la réduction de la Hongrie, mettent ce Prince en état de prendre part à la guerre que Louis XIV. déclare à la Hollande, 62. Dans la crainte de voir ſuccomber la République d'Hollande ſous les armes de Louis, il fait écrire aux Etats de l'Empire de retirer leurs troupes du ſervice de France, 70. Il neglige cependant les interêts de cette République, pour ſe donner tout entier aux affaires d'Hongrie, *ibid.* Il prend la réſolution d'y envoyer un Viceroi & de ſupprimer la charge de Palatin, *ibid.* Il jette les yeux ſur Gaſpard Ampringhen, pour remplir cette place, 71. Il érige un Conſeil ſouverain en Hongrie pour réſider à Preſbourg, 72. La nouvelle révolution d'Hongrie lui fait negliger les Hollandois 73. Intrigues à la Cour de Vienne, pour le détourner de faire la guerre à la France, *ibid.* Elles n'ont aucun effet, il leve au contraire des troupes contre la France, 74. Il publie un manifeſte, *ibid.* Léopold, qui découvre le traité de la France avec la Suéde, prend de l'ombrage contre cette derniere Couronne, 80. Il refuſe de rendre la liberté au Comte de Furſtemberg, 83. Raiſons de ſon refus, *ibid.* Il obtient des Cercles, qu'ils armeront contre la France, 84. Il conjure les Princes de Lunébourg & le Duc de Lorraine, de faire une diverſion du côté du bas Rhin, 124. Ils font le ſiége de Tréves, *ibid.* Ils défont l'armée du Maréchal de Créqui, qui eſt obligé de ſe ſauver à Tréves, 125. Les députés Hongrois viennent trouver l'Empereur & ſont mal reçûs, 152. Ils ſe retirent, 153. L'Empereur ratifie le traité de paix de Nimegue, 161. Il engage pluſieurs Princes d'Empire à ſe liguer avec lui contre Louis XIV. 176. Les Electeurs de Saxe, de Bavière & pluſieurs autres, entrent dans cette ligue, *ibid.* Tout eſt concerté pour faire la guerre à ce Prince, le ſeul Electeur de Brandebourg s'éleve dans la diéte contre cette entrepriſe, 177. Raiſons qu'il en apporte, *ibid.* Le traité de l'Empereur avec la Suéde, eſt encore un des griefs de ce Prince, *ibid.* L'armement des Turcs qui menace l'Autriche, engage ce Prince à faire un traité avec Sobieſki, Roi de Pologne, 179. La ligue offenſive & défenſive eſt concluë à Warſovie, 180. Il fait retirer toutes les garniſons de pluſieurs villes d'Hongrie; 182. Ce Prince qui s'é-

Digitized by Google

toit déjà retiré de Vienne, y revient ſur la nouvelle qu'il apprend que les Turcs ont été repouſſés, & que l'armée Impériale y eſt arrivée, 185. Le ſiége de Vienne levé il s'y rend, & vient le lendemain au camp du Roi de Pologne, 195. Entrevue de ces deux Princes, *ibid.* Vienne délivrée, Léopold ne preſſe plus la négociation du traité avec la France, 201. Il transfere le Congrès à la Haye, *ibid.* Le College Electoral lui fait ſçavoir qu'il n'y prend aucune part, & defend aux Miniſtres de participer aux négociations, 202. Il a recours aux Etats de l'Empire pour ſe procurer du ſecours contre les Turcs, 209. Diſpoſitions de ce Prince pour conclure la paix avec ces Infidéles, 228. Raiſons qui la lui font deſirer, *ibid.* Il ſe ligue ſecrettement avec l'Electeur de Brandebourg contre la France, *ibid.* Ligue d'Augſbourg rendue publique, pour donner le change à cette Couronne, 229. Il convoque les Etats d'Hongrie à Preſbourg, dans la réſolution d'en faire déclarer Roi, l'Archiduc Joſeph, 235. Conditions demandées par les Etats, 236. Réponſe de ce Prince, *ibid.* Clauſe du ſerment, d'André II. Roi d'Hongrie, ſupprimée, *ibid.* L'Empereur ſoutient que ce Royaume eſt héréditaire dans ſa Maiſon, 237. Surquoi fondé, *ibid.* Agria & Moncatſch ſe ſoumettent à Léopold, 239. Il ſollicite l'Electeur de Baviere, à venir prendre le commandement de l'armée d'Hongrie, 241. Sujet de la guerre entre ce Prince & la France, 246. Préparatifs de guerre contre la France de la part des Etats & de l'Empereur, 257. On délibere dans le Conſeil de l'Empereur ſur les opérations de la campagne, 259. Le Duc de Lorraine y eſt admis, & eſt d'avis de partager les forces de ce Prince, partie en Hongrie, & partie ſur le Rhin, *ibid.* Raiſons qu'il en donne, *ibid.* & *ſuiv* L'Empereur prend ſon avis ſur le partage des armées & ſur le choix des Généraux, 262. Diſtribution de l'armée en conſéquence, *ibid.* Quelque bien concertés que fuſſent ces projets, l'exécution en eſt retardée, *ibid.* Cauſes de ce retardement, *ibid.* Les armées confédérées s'aſſemblent ſur le Rhin, 279. Ils ſe retirent ſans rien entreprendre, & tâchent en vain de détacher les Suiſſes de la France, 280. L'Empereur fait fortifier Eſſeck, il ne penſe qu'à la guerre des Turcs, contre qui il envoye une armée en Hongrie, 283. Les plaintes portées à la diète contre ce Prince, ſur ſon opiniâtreté à porter toutes ſes forces contre les Turcs, engagent l'Electeur de Baviere dans ſes interets, 286. La création d'un neuviéme Electorat en faveur du Duc Ernest d'Hanovre, trouve beaucoup d'oppoſition de la part des Electeurs & Princes de l'Empire, 298. Raiſons de cette nouvelle érection, *ibid.* L'Empereur, malgré ſes oppoſitions, fixe le jour de la ceremonie de l'inveſtiture de cet Electorat de nouvelle création, 299. Deſcription de cette ceremonie, 300. Formule du ſerment prêté par les Miniſtres du nouvel Electeur, *ibid.* Subſtance du manifeſte des Etats preſenté à l'Empereur contre cette érection, 302. Cette brouillerie du chef avec les membres de l'Empire, n'accommode point les affaires de l'Empereur, 304. Toutes reſſources lui manquent, *ibid.* Moyens dont on ſe ſert pour rétablir les troupes & de les augmenter, 316. Difficulté de lever les taxes impoſées ſur le ſel & autres denrées, pour pouvoir y ſubvenir, *ibid.* Embarras de la Cour de Vienne, 317. L'armée formidable des Turcs empêche d'entreprendre le ſiége de Temeſwar, 337. Il ſe tient pluſieurs conſeils à Vienne, 340. Ce qui en réſulte, *ibid.* On fait de grands préparatifs de guerre, 345. La défunion du Duc de Savoye, d'avec les Alliés les déterminent à écouter les propoſitions de paix de la France, 349. La mort de la Reine d'Eſpagne ſa ſœur, y détermine l'Empereur, *ibid.* La guerre d'Hongrie qui devient de plus en plus onéreuſe l'affermit dans ce deſſein, *ibid.* On nomme des Plenipotentiaires pour la paix, tandis que de toutes parts, on ſe prépare à la guerre, 356. Divers mouvemens des deux armées ſur le Rhin, *ibid.* L'Empereur ordonne le ſéqueſtre du Duché de Gnſtraw, 360. Les raiſons qui font hâter Louis XIV. de faire la paix, déterminent l'Empereur à chercher les moyens de la retarder, 367. Il y conſent à la fin, *ibid.* Il donne le commandement de ſes troupes d'Hongrie au Prince Engene, 372. Pour ſe procurer une paix avantageuſe avec le Turc, il ſe

met en état de la lui preſcrire, 377. Traité de paix entre ce Prince & la Porte, 379. L'Empereur mécontent du traité de partage des Etats Eſpagnols, travaille ſans le vouloir, en faveur de la France, 390. Il declare la guerre à cette Couronne, *ibid.* Il ſollicite en vain les Rois de Pologne, de Suéde & de Danemarck, d'acceder à la ligue contre la France, 400. Les Suiſſes & les Venitiens imitent leur exemple, *ibid.* Il ſollicite les Puiſſances maritimes de ſe déclarer pour lui, 403. Prétexte de ces Puiſſances pour entrer dans ſon alliance, *ibid.* Il fait un traité connu ſous le nom de *Triple alliance*, avec les Puiſſances maritimes, 405. Il engage par ſes repréſentations à la diète, les Etats d'Empire à ſe déclarer contre la France, 416. Toute l'Allemagne en conſéquence, eſt ſous les armes, *ibid.* Les Impériaux aſſiégent Landaw, 417. Journal de ce ſiége, *ibid.* Priſe de cette place, 418. Il diſpenſe les ſujets de l'Electeur de Bavière de leur ſerment de fidélité, 426. Il refuſe d'admettre le député de ce Prince à la diète, 428. Ce Prince tente inutilement un accommodement entre le Roi de Pologne & Charles XII. 435. Propoſitions de ce Prince aux Hongrois, rejettées, 444. Il ordonne de faire ſortir de Ratiſbonne les Miniſtres de Cologne & de Bavière, 454. Les Bavarois indignés de ce procedé, menacent de bombarder la ville, *ibid.* Mort de ce Prince, 460. Son caractère, & ſon éloge, 461

Léopold Louis, Comte Palatin de Weldentz, prétend ſucceder à l'Electeur Palatin, 212. Mort de ce Prince, le dernier de la branche, 318. Le Prince de Birckenfeldt, tant en ſon nom qu'en celui de ſon frère, ſe met en poſſeſſion de ſes Etats, *ibid.* Léopold par ſon teſtament, inſtitue ſon heritier univerſel, le Roi de Suède, *ibid.*

Léopold (l'Archiduc) mort de ce Prince, 742.

Liége (les Etats de) proteſtent contre le XXVI. article du traité entre la France & la Hollande, 697.

Livonie (la) différentes révolutions arrivées dans cette Province, 383. A quel ſujet, *ibid.* Iwan Grand-Duc de Moſcovie, entreprend de la ſubjuger, *ibid.* les Moſcovites la ravagent, *ibid.* Ils en ſont chaſſés, & Revel ſe met ſous la protection des Suédois, 384. Suites de cette révolution & ce qui en réſulte, 385. *& ſuiv.*

Lorge (le Comte de) Belle retraite des François, après la mort de M. de Turenne, ſous ſes ordres, 121. Le Marquis de Vaubrun y eſt tué. 123. Il entre dans le Marquiſat de Bade-Dourlach, & s'empare de Tortzeim, 290. Il tient en échec l'armée des Princes allemands, 293. Ils marchent à la fin, du côté de Spire pour s'en emparer, 294. Il envoye à leur rencontre un corps de troupes, ſuivi de toute ſon armée qui les diſſipe & les force à repaſſer le Rhin, *ibid.* Il ſurpreud le Duc de Wirtemberg dans ſon camp & le fait priſonnier, *ibid.* Il paſſe à Stutgard & met tout le pays à contribution, *ibid.* Il marche au ſecours du Château d'Ebernbourg aſſiégé par le Landgrave de Heſſe qui en leve le ſiége, 295. Il marche avec le Marechal de Choiſeuil pour s'oppoſer au Prince de Bade, 305. Il chaſſe les Impériaux de leur poſte, 306. Il marche aux ennemis dans le deſſein de livrer bataille au Prince de Bade, 321. Il remporte quelques avantages ſur les alliez, *ibid.* qui decampent & entrent en Alſace, *ibid.* Il les en chaſſe & les force de repaſſer le Rhin, 322. Il ne s'y paſſe rien de conſiderable le reſte de la campagne, 335. Il eſt attaqué d'une fievre pourprée qui fait courir le bruit de ſa mort, *ibid.* Le Prince de Bade veut en profiter, mais le canon de Philisbourg ſous lequel eſt ſon armée la lui fait reſpecter, 336.

Lorraine (François Etienne Duc de) épouſe l'Archiducheſſe Marie Thereſe d'Autriche fille de Charles VI. 874. L'Empereur ſe détermine à céder les Duchés de Lorraine & de Bar à la France, & y conſent, *ibid.*

Louis XIV. Roi de France, prend des meſures pour ſe mettre en poſſeſſion des Pays-bas, 31. Prétentions de Marie Thereſe épouſe de ce Prince, *ibid.* Sur quoi fondées, *ibid.* Il ſe prépare à faire la guerre à l'Eſpagne, 34. Alliance de ce Monarque avec pluſieurs Princes d'Allemagne, on s'aſſure de la neutralité avec quelques autres, *ibid.* Il engage les Anglois & les Hollandois à faire la paix dont le Traité eſt conclu à Bréda, *ibid.* Quelles ſont les

ſes vûes, *ibid.* Ce Prince fait en même temps un Traité avec la Suède, *ibid.* Quelles en ſont les conventions, *ibid.* Il entre en campagne, & débute par ſe rendre maître des principales Villes des Pays-bas, *ibid.* Il bat les Eſpagnols qui viennent pour ſecourir Lille, 35. Il fait défiler ſes troupes en Franche Comté, 40. En moins d'un mois, elle eſt réduite à l'obéiſſance de ce Prince, *ibid.* Il fait des propoſitions de paix qui embarraſſent les Eſpagnols, mais le Roi prêt à pénétrer dans le Brabant les decide, *ibid.* Le Traité eſt conclu à Aix-la-Chapelle, *ibid.* Le Roi met dans ſes interêts l'Electeur de Cologne & l'Evêque de Munſter, avec leſquels il fait un Traité ſecret, 62. Il détache l'Angleterre & la Suède de la triple alliance, & fait un Traité avec cette derniere Couronne, contre les Provinces-Unies, 63. Il engage inutilement l'Empereur d'accéder à ce Traité, *ibid.* Il promet ſeulement de garder la neutralité, *ibid.* L'Evêque d'Oſnabruck, ſe lie encore plus particuliérement avec ce Prince, 64. Le Roi s'empare de pluſieurs places des Hollandois en moins de quatre jours, 67. Paſſage du Rhin, 68. Le Prince de Condé y eſt bleſſé, & le Vicomte de Turenne prend le commandement de ſon armée, *ibid.* Il s'empare en peu de mois de trois Provinces de la République, pendant que l'Electeur de Cologne & l'Evêque de Munſter ſe rendent maîtres d'une partie de la Gueldre, de Deventer & de pluſieurs autres places, *ibid. & ſuiv.* Louis ſe voit à la veille de ne pouvoir compter ſur le ſecours d'aucun Prince de l'Europe, 70. Les François prennent Unna, avec pluſieurs autres places, & obligent les Allemands d'abandonner leurs Poſtes, 74. Le Roi accepte la médiation de la Suède, pour négocier une paix avec les Provinces-Unies, 76. Le Roi prend Maeſtricht, 77. Plaintes de Louis ſur l'enlevement du Prince de Furſtenberg 82. Ce Prince pouſſé à bout par un nouvel attentat contre ſes propres Ambaſſadeurs, leur ordonne de ſortir de Cologne, 83. Il s'empare une ſeconde fois de la Franche-Comté, 84. Il s'y rend en perſonne, *ibid.* Il prend Beſançon, Dole & Salins, 85. Ce Prince fait inutilement de nouvelles propoſitions par ſon Miniſtre à la Diète de Ratiſbonne, 86. Tant de contre-tems le forcent à pouſſer la guerre avec plus de vigueur, *ibid.* Ses troupes s'emparent de Germersheim, *ibid.* Il négocie cependant auprès des Princes d'Allemagne pour ſe les attacher, 123. Mais l'Electeur de Mayence mécontent des François, conclut un Traité avec l'Empereur, *ibid.* Ce Prince ſe conſole des pertes de la Suède par les grands avantages que ſes troupes remportent dans les Pays-bas, 133. Le Roi prend Valenciennes, Cambrai, & St. Omer au commencement de la Campagne, 140. Ce Prince qui pénetre les intentions de l'Empereur pour renouveller la guerre, fait fortifier Huningue, 172. Ses vûes, *ibid.* Il demande aux Eſpagnols Luxembourg, en compenſation du Comté d'Aloſt, 173. Il fait inveſtir Luxembourg, *ibid.* Il s'empare de Straſbourg 174. Ce coup hardi étonne toute l'Europe, 176. L'Empereur en fait porter ſes plaintes par ſon Ambaſſadeur, *ibid.* Reponſe qu'on lui fait, *ibid.* Cazal reçoit garniſon Françoiſe, le même jour, *ibid.* Nouvelles plaintes de la part de Léopold, *ibid.* Louis n'eſt pas inquiet du reſſentiment de ce Prince, *ibid.* Le Roi ſoutient les droits de la Ducheſſe d'Orleans ſa belle ſœur, ſur la ſucceſſion de Charles Electeur Palatin, ſon frère, 211. Il ſe prépare à les faire valoir par les armes, 212. Le Roi demeure dans les bornes de la trêve, & fait cependant fortifier les places d'Alſace, pour la garantir d'irruption, 230. L'Empereur en fait faire des plaintes, *ibid.* Raiſons ſpécieuſes qu'on en donne à ſon Ambaſſadeur, *ibid.* Le Roi ſoutient l'élection du Cardinal Furſtemberg à l'Archevêché de Cologne 248. Il déclare la guerre à l'Empereur, *ibid.* Il fait publier un manifeſte, 249. L'Empereur, y répond, 250. Conquêtes des François ſur le Rhin, *ibid.* Préparatifs des François pour ſe mettre en état de défenſe, & entrer de bonne heure en campagne, 262. Négociations de ce Prince, pour engager ceux du Nord à garder la neutralité, 278. Il tolere l'invaſion de l'Electeur de Saxe dans les terres des Princes de Saxe, 291. Et pourquoi, *ibid.* Ses armes ont plus de ſuccès en Hongrie que ſur

le Rhin, *ibid.* Le Général Heiſler fait le ſiége du grand Waradin, *ibid.* Journal de ce ſiége, *ibid.* La Ville ſe rend par capitulation, 292. Le Roi met le ſiége devant Namur, 295. Et le prend, *ibid.* Ce Prince accepte la médiation des Rois de Suede & de Danemarck, mais elle devient inutile, 296. Le Roi offre inutilement la paix à l'Empire, 305. Ce Prince quoique victorieux, fait encore de nouvelles propoſitions de paix, 319. Rien n'étant écouté, il prend la voie des armes, *ibid.* Diſpoſition de ſon armée en Flandre, & de celle des confédérés, commandée par le Prince d'Orange & l'Electeur de Bavière, *ibid.* Ce Prince ſollicite vivement le Duc de Savoye d'abandonner le parti des Impériaux, 326. Il ſollicite également les Princes d'Allemagne d'entrer en négociation, *ibid.* Les propoſitions de paix dont il rend le Roi de Suede médiateur, *ibid.* Il offre toujours de s'en tenir aux traités de Weſtphalie & de Nimégue, & demande que la trêve ſoit changée en une paix ſolide, 345. Divers mouvemens des armées de France & des Alliés dans les Pays-bas, 346. Celles du Rhin ne font pas plus de progrès que celles de ces Provinces, *ibid.* Celles d'Italie, par les préparatifs qu'on y fait, font entrevoir, qu'on doit y agir avec plus d'activité. 347. Le Traité avec le Duc de Savoye conclu, il s'adreſſe aux Hollandois pour entamer des négociations de paix générale, 149. Vues de ce Prince, en ſacrifiant ſes conquêtes par les Traités de paix conclus à Riſwick, 366. Elles ſont très-oppoſées aux intérêts de l'Empereur, 367. Le Roi trouve le moien d'avoir une copie du Teſtament du Roi d'Eſpagne, 389. Il en porte ſes plaintes à ce Prince, *ibid.* Il met tout en uſage pour obtenir la ſucceſſion en faveur de Duc d'Anjou, ſon petit fils, 390. Ce Prince eſt reconnu Roi d'Eſpagne, & le Roi le fait partir pour en prendre poſſeſſion, 391. L'armée du Roi, commandée par M. de Catinat, défile en Lombardie, & le Duc de Savoye en eſt declaré Généraliſſime, 401. Elle s'empare de Mantoue, & de quelqu'autres places, *ibid.* Le Roi oblige le Duc de Lorraine à recevoir des garniſons Françoiſes dans ſes places fortes, 421. Il eſt inſtruit de toutes les particularités du Traité ſecret du Duc de Savoye avec l'Empereur, 423. Ce Prince ſe hâte en vain de le fixer dans le parti de ces deux gendres, *ibid.* Il envoye des ordres au Marechal de Tallard de marcher au ſecours du Duc de Bavière, 445. Nouvelles meſures de ce Prince, pour s'oppoſer aux efforts des Alliés, 526 Le Roi fait des propoſitions de paix aux Alliés, 547 Il refuſe de ſigner les articles préliminaires des Alliés, 551. Et pourquoi, 552. Ses Plénipotentiaires ont ordre de ſe retirer de la Haye & la guerre recommence, *ibid.* Le Roi envoye M. Menager à Londres, 592. Articles préliminaires propoſés de ſa part, dans cette Cour, *ibid.* Ce Prince, pour répondre à la générosité de la Reine Anne, permet aux vaiſſeaux Anglois de commercer dans ſes ports, 590. Le Roi conclut une ſuſpenſion d'armes avec l'Angleterre, 646. Elle eſt tenue ſecrete juſqu'à l'ouverture de la Campagne, *ibid.* Obſtacles qui retardent la concluſion de la paix. 676. Le Roi refuſe de reconnoître Charles VI. pour Empereur, 677. Mort de ce Prince, 739.

Louis (Dauphin de France) épouſe la Princeſſe Marie Anne Victoire de Bavière, 168. Le Roi met ſur pied une armée conſidérable pour oppoſer à celle des Alliés, ſous les ordres de ce Prince, 280. Il tente en vain de forcer le Prince de Bade dans ſon camp d'Heilbron, 306. Il revient à la Cour, 307. Ce Prince prend le commandement de l'armée en Flandre, 319. Il ſe ſaiſit du Pont d'Eſpieres, *ibid.*

Louis XV. Roi de France, ſuccède à Louis XIV. 740. Projet de paix propoſé par la Cour de France, 794. Il déclare la guerre à l'Empereur, 830. La priſe du Fort de Kell eſt le premier acte d'hoſtilité, *ibid.* Il conclut un Traité de neutralité avec les Etats Généraux, *ibid.* Il fait auſſi un Traité d'alliance offenſive & défenſive avec le Roi de Sardaigne, *ibid.* Les Ambaſſadeurs de ce Prince à Vienne & à Conſtantinople, négocient la paix entre l'Empereur & la Perſe, 920.

Luxembourg, (le Duc de) retire toutes les garniſons des places dont il forme un Corps d'armée, 79. Il eſt attaqué par les Impériaux à Ziberſteig, 136. Ses troupes

Digitized by Google

ſont miſes en deſordre, il les rallie & vient camper ſous Saverne, *ibid.* Il eſſaye en vain de faire lever le ſiége de Philiſbourg, 137. Il repaſſe le Rhin pour obſerver le Duc de Lorraine, 138. Il ſe ſaiſit de Montbéliard, 139. Combat de Leuſe, 289. Les Hollandois y ſont défaits, 290. Il eſt ſurpris à Stinkerque par les Alliés, mais leurs efforts pour profiter de cet avantage, deviennent inutiles, ils ſont obligés de prendre la fuite, 296. On s'empare à l'ouverture de la campagne de Hui, 307. Il feint de marcher à Liége, 308. Diſpoſitions de ce Général pour livrer la bataille au Prince d'Orange & à l'Electeur de Bavière, *ibid.* Diſpoſition de l'armée ennemie, 309. Bataille de Nerwinde, *ibid.* Journal de cette journée, *ibid. & ſuiv.* Le Duc de Chartres, court riſque d'être pris, 311. Le Prince de Conti eſt bleſſé d'un coup de ſabre, *ibid.* Les Alliés ſont entierement défaits, & le champ de bataille demeure aux troupes du Roi, 312. Il couvre le ſiége de Charles-Roi, *ibid.*

M.

Mahomet, (Empereur des Turcs) fait faire des propoſitions de paix à l'Empereur, 179. Elles ſont rejettées, *ibid.* Il eſt dépoſé & enfermé dans le vieux ſérail, ſans que l'on attente à ſes jours, 240.

Mantoue, (le Duc de) ſe retire à Paris, & épouſe Mademoiſelle d'Elbeuf, 442. Il eſt mis au ban de l'Empire, 539. La mort de ce Prince, lui épargne le chagrin de ſe voir dépouillé du Mont-Ferrat, 539.

Marie Thereſe, Archiducheſſe d'Autriche, & Reine d'Hongrie, met en liberté les Comtes de Seckendorff, Wallis, & Neuperg, 933

Marlborough, (le Duc de) arrive à l'armée des Alliés pour la commander, 415. Prend la route du Brabant, *ibid.* Les Alliés s'emparent de pluſieurs places & de Ruremonde, *ibid.* Ils prennent Liége, *ibid.* Il aſſiége Bonn, & s'en rend maître, 525. Il s'empare de Hui, 431. force les lignes de Wacs, *ibid.* Il ſe rend en Allemagne à la tête de quarante mille hommes, pour forcer le Duc de Bavière à rompre avec la France, 444. Il force les lignes de Schellemberg, 446. Il joint l'Armée du Prince Eugene, & concerte avec lui de livrer Bataille à l'Electeur, 448. Diſpoſition de leur armée & de celle de ce Prince, *ibid.* Bataille de Bleinheim, 449. Les François ſont mis en déroute, & le Marechal de Tallard fait priſonnier, 451. La ſuite de cette Bataille eſt la perte de 80. lieues de pays, 452. Il forme le deſſein d'enlever Tréves & Traërbach aux François, 455. Paſſe en Angleterre, & mene avec lui le Marechal de Tallard ſon priſonnier, *ibid.* Il force l'Electeur de Baviere dans ſes lignes, 467. Il ſuit l'Electeur dans ſa retraite, dans le deſſein de l'attaquer, 409. Les Hollandois s'y oppoſent, *ibid.* Il en porte ſes plaintes aux Etats Généraux, *ibid.* Il repaſſe à Londres après la bataille de Ramillie, & envoyé par la Reine auprès du Roi de Suède pour le ſonder, 504. Il penſe juſte ſur les projets de ce Prince, & prend congé de lui ſans lui faire aucune propoſition, 505. Sa déclaration trop marquée pour la guerre, lorſque la Reine Anne incline pour la paix, eſt une des principales cauſes de ſa diſgrace, 597. Il eſt accuſé de malverſation par la Chambre baſſe, *ibid.* Il quitte ſa patrie, *ibid.*

Mas ſigli (Le Comte de) eſt dégradé, ſoupçonné d'intelligence avec d'Arco, pour rendre le vieux Briſach, 432. Il publie un mémoire pour ſa juſtification, *ibid.* Son innocence eſt reconnuë, *ibid.* Il eſt nommé par le Pape pour commander l'armée du St. Siége, 541

Marsin, (Le Marechal de) inſtruit de la déroute de l'armée de Tallard, en donne avis au Duc de Bavière, 452. L'un & l'autre envoyent des ordres à leurs troupes, de ſe retirer, *ibid.* La retraite ſe fait en bon ordre, *ibid.* Il eſt bleſſé à Turin, & meurt de ſes bleſſures le lendemain, 501.

Meck-lbourg-Swerin (Le Duc de) eſt inveſti par l'Empereur du Duché de Guſtraw, 361. Il eſt chaſſé de la Capitale par les Directeurs du Cercle, *ibid.*

Medavi, (le Comte de) La déroute de Turin, fait perdre aux François toutes leurs conquêtes, malgré la victoire qu'il remporte deux jours après à Caſtiglione, contre les Impériaux, 502.

Medicis, (Jean Gaſton de) ſuccede au Grand Duché de Toſcane, par la mort de Côme III. ſon pere, 777. Mort de ce Prince, 897. Négociations pour aſſurer ce Duché, ceux de Parme & de Plaiſance à Don Carlos, *ibid.* Il eſt reputé ſeminin, *ibid. Note.*

Mercy, (Le Comte de) eſt battu par les François à Rumersheim, 561. Il eſt tué à la Bataille de Patme, où les Impériaux ſont battus, 841.

Meternick, (Henri Baron de) eſt élu Electeur de Mayence, 163.

Mirandole (Le Duc de la) ſe met ſous la protection de la France, & ſes Etats par cette raiſon, dévaſtés par les Impériaux, 442.

Modène (le Duc de) ſe déclare pour l'Empereur, 442. Prétentions de ce Duc ſur le Ferrarois, 538. Il fait l'acquiſition du Duché de la Mirandole, 571.

Molinez, Grand Inquiſiteur d'Eſpagne, eſt arrêté par le Gouverneur de Milan, 752.

Montecuculli, (General de l'Empereur) ne pouvant rien obtenir des Hongrois, prend ſes quartiers avec ſon armée dans la baſſe Hongrie, 16. Journée de Saint Godard, dans laquelle ce General défait les Turcs & les oblige de prendre la fuite, 25. La maladie de ce Général dérange les projets de l'Empereur, 74. Le Duc de Bournonville prend le commandement de l'armée en ſa place, *ibid.* Il reprend le commandement de l'armée, 78. Il entre de bonne heure en campagne, & s'avance vers Stralbourg, pour engager les habitans à lui donner paſſage, 118. Il feint d'aſſiéger Phalſbourg, 119. Mais ſon veritable projet eſt d'entrer en Alſace, *ibid.* Diſpoſition des armées Françoiſes & Impériales, *ibid.* Il détache le Prince Charles pour aller contre les François qu'il attaque avec vigueur, 120. Mais le Vicomte de Turenne qui vient prendre poſte à Acheren, contraint les Impériaux de ſe retirer, *ibid.* Accablé d'infirmités, il obtint de l'Empereur la permiſſion de ſe retirer à Vienne, 133.

Montemar, le Duc de) refuſe de conſentir à l'armiſtice ſans des ordres de ſa Cour, 865. Il en reçoit des ordres de continuer la guerre, 866. Il fait quelques propoſi-

R o i de Sardaigne, 867. Il accepte l'armiſtice, 808.

Munich, (le Comte) Géneral Ruſſien, s'empare d'Oczakou, 887. Bataille de Chotzim remportée par ce General contre les Turcs, 914.

N.

Nadaſti (le Comte) informé de la priſe de Nagiſerents, veut ſe ſauver à Veniſe, 58. Il eſt arrêté & conduit à Vienne, *ibid.* Il veut ſe juſtifier en vain, *ibid.* Condamné à mort, il eſt executé à Vienne, 61. Ses enfans prennent le nom de Greurzemberg, *ibid.*

Nagiſerents, Secretaire de la ligue des Mécontens, eſt pris dans Muran, 58. On s'empare de cinq caſſetes de papiers qui ſe trouvent dans ſa chambre, *ibid.* Elles ſont envoyées à Vienne, *ibid.* On y découvre que Nadaſti eſt un des Conjurés, *ibid.*

Naples, Révolution dans ce Royaume, en faveur de l'Archiduc Charles, 521. Le Duc d'Aſcalone, Vicetoi pour Philippe V. y eſt transferé de Gaëte, & maltraité, 522. On veut lui faire ſon procès & aux autres Seigneurs, *ibid.* On fait ſignifier aux Miniſtres de l'Empereur, que les têtes du Prince d'Aric & autres Seigneurs, en répondront. *ibid.*

Neubourg, (le Duc de) ſoutenu de l'Empereur & des Pactes de famille, eſt inveſti de l'Electorat Palatin, par préférence aux autres collateraux, 212. Il eſt le promoteur principal de la ligue d'Augſbourg, 229. Il met tout en uſage pour engager l'Empereur à faire ſa paix avec le Turc, 230.

Neuberg, (le Comte de) Général de l'Empereur, ſe rend au camp du Grand Viſir, muni de pouvoirs pour traiter de la paix, 910. Il ſigne les préliminaires de paix, propoſés par le Grand Viſir, 921. Leur teneur, *ibid. & ſuiv.*

Nimégue, Il s'y tient des conférences de paix, 159. Propoſitions préliminaires de la part de l'Empereur, rejettées, *ibid.* Toute l'Alſace eſt enfin cedée à la France, & Fribourg, 160. Le traité eſt conclu le 5 Fevrier 1670. 161.

Noailles, (Le Maréhal de) met les troupes Alliées en quartier d'hyver, 865. Il convient avec le Comte de Kevenhuller, d'un armiſtice tacite, *ibid.*

TABLE DES MATIERES.

O.

Obdam (Le Baron d') eſt battu à Eckeren, par le Maréchal de Bouflers, 431.

Ordre Teutonique (L') veut rentrer dans ſes droits ſur la Curlande, 894. Proteſtation de l'Electeur de Cologne comme Grand Maitre, contre l'élection du Duc de Curlande, 897.

Orleans (Le Duc d') paſſe en Italie pour y commander, à la place du Duc de Vendôme, 499. Il trouve le ſiége de Turin peu avancé, 500. Il veut donner bataille aux Alliés, on ſe met en état de défenſe ſeulement, *ibid.* Il eſt bleſſé dans le combat, & fait ſa retraite vers Pignerol, 501. Les Royaumes de Valence & d'Arragon, ſe ſoumettent au Roi Philippe, à l'arrivée de ce Prince, 520. Il fait ſa renonciation à toutes ſes prétentions ſur la Couronne d'Eſpagne, 678.

Ormond (Le Duc d') eſt envoyé par la Reine Anne pour commander ſes troupes, malgré la ſuſpenſion d'armes, 646. Lorſqu'il eſt queſtion d'attaquer les François, il montre des ordres contraires, 647. Il déclare au Prince Eugene les réſolutions de cette Princeſſe, 648. Il rend publique la ſuſpenſion d'armes & ſe retire avec ſon corps d'armée du côté de Gand, *ibid.* La conduite de ce Général, intrigue les Hollandois, 649.

P.

Parlement, (d'Angleterre) ce corps eſt diviſé en deux partis, 587. Les Preſbiteriens ſont en faveur auprès de la Reine Anne, *ibid.* Marlborough & Godolphin, abuſant de leur crédit, les Epiſcopaux éclatent contre les malverſations de ce dernier, 588. Les Preſbiteriens ſont diſgraciés, *ibid.*

Palatin (Philippe-Guillaume, Electeur) chicanne ſur l'article de la ſouveraineté d'Alſace, avec Louis XIV. & termine cette diſcution par un accord avec ce Prince, 380.

Palatin (L'Electeur) eſt indemniſé par la France, des torts que l'armée de cette Couronne a fait ſur ſes terres, 843. Il refuſe, ainſi que les Electeurs de Cologne & de Bavière, leur contingent, *ibid.*

Pétherati, Lieutenant de Tékéli, obtient ſa grace de l'Empereur, 217. Il profite de la diſgrace de Tékéli, pour ſoumettre les Mécontens à l'obéiſſance de ce Prince, 218.

Philippe IV. Roi d'Eſpagne. Mort de ce Prince, 31. Diſpoſitions de ſon teſtament, *ibid.*

Philippe V. Duc d'Anjou, eſt reconnu Roi d'Eſpagne, par l'Angleterre, & de preſque toutes les Puiſſances de l'Europe, 391. La préſence de ce Prince, ranime le courage des François en Italie, 413. Son départ pour l'Eſpagne, où elle eſt encore plus néceſſaire, *ibid.* Il fait publier un Manifeſte ſoutenu d'une forte armée qui pénetre en Portugal, 412. Le mécontentement de la Cour de Madrid, de la conduite de Clement XI. 544. Differens avantages remportés par les troupes de ce Prince en Catalogne, 563. Le Roi ſe retire à Vittoria avec toute la famille Royale, après la perte de la bataille de Saragoſſe, 572. Trait de fidélité du Marquis de Manſera, pour ce Prince, *ibid.* Il demande du ſecours, à Louis XIV. qui lui envoye le Duc de Vendôme, 573. Les Eſpagnols ſe ſignalent en fidélité en ſa faveur, *ibid.* Il ſe met à la tête du débris de ſon armée, & marche aux ennemis qui ſe retirent, *ibid.* Il rentre à Madrid, où il ne fait que paſſer, 574. Il pourſuit les Autrichiens avec le Duc de Vendôme qui les joint à Brihuéga, dont ce Duc ſe rend maître, *ibid.* Bataille de Villaviciosa, où ce Prince remporte une victoire qui le raffermit ſur ſon Trône, 575. Les progrès de ſes armes pendant la campagne 590. Il ordonne à ſes Généraux de ſe tenir ſeulement ſur la défenſive, 659. Il renonce à la Couronne de France, 678. Les peuples de Catalogne refuſent de le reconnoître, 685. Ils lui déclarent la guerre, & à la France, 700. L'inſulte faite au grand Inquiſiteur d'Eſpagne, ſert de prétexte pour couvrir les deſſeins du Roi, 752. Les Eſpagnols ſe rendent maîtres de l'Iſle de Sardaigne, *ibid.* Motifs de ces hoſtilités, contre la Savoye, 753. Plaintes de ce Prince & du Duc de Savoye, des conditions qui leur ſont impoſées par le traité de la quadruple alliance, 755. Sa flotte eſt battue par celle d'Angleterre

756. Cette victoire ne ſauve pas Meſſine dont les Eſpagnols s'emparent, *ibid.* Philippe accéde au traité de Londres, 759. A quelles conditions, 760. L'armement d'Eſpagne donne de l'inquietude à l'Angleterre, 788. Philippe fait une alliance avec le Portugal, 789. Les Eſpagnols font le ſiége de Gibraltar ſans ſuccès, 790. Il déclare la guerre à l'Empereur, & juſtifie ſa démarche par un Manifeſte, 838. Précis de ce Manifeſte, *ibid.* Les Eſpagnols font une deſcente en Italie, 840. Ils ſe rendent maîtres de Monte-Philippo & de Porto-Hercole, 856. Les Eſpagnols font le ſiége de la Mirandole dont ils ſe rendent maîtres, 864.

Pierre I. Czar de Moſcovie, envoye des troupes auxiliaires contre la Suéde, malgré ſon renouvellement d'alliance avec cette Couronne, 392. Vaſtes projets de ce Prince, *ibid.* Il entreprend le ſiége de Nerva, 397. Etat foible de cette place & ſa longue réſiſtance, *ibid.* Il met tout en uſage pour accabler Charles XII. ſon ennemi, 398. Traité entre ce Prince & le Roi de Pologne, 405. Conditions, *ibid.* Il ſe plaint ouvertement dans toutes les Cours de l'Europe, du traité de paix d'Auguſte avec le Roi de Suéde, 491. Jonction de ſes troupes avec celles d'Auguſte, 580. Il s'empare de la Carélie, 582. Il déclare la guerre aux Turcs, 628. Il marche contre eux ſur de faux avis, 630. Les Turcs l'attaquent à Renne-Paſſato, où ſon armée eſt rompue & enfoncée, 631. Dénué de toute reſſource & à la veille d'être fait priſonnier, il fait ſa paix, *ibid.* A quelles conditions, *ibid.* Il laiſſe ſes troupes en Pologne & repaſſe en Bohême, *ibid.* Les armées confédérées ſe raſſemblent, 667. Les Moſcovites forcent la digue du retranchement de Steinbok, 668. Le Czar entre dans Frédéricſtadt, *ibid.* Il part pour Hanovre, dont il ſollicite le Duc & le Roi de Pruſſe, d'entrer dans la ligue contre la Suéde, 670. Les Moſcovites aſſiégent Stétin, de concert avec les Saxons, 673. Le Czar retire ſes troupes de Pomeranie, 676. Mort de ce Prince, 784. Principaux traits de la vie & du regne de cet Empereur, *ibid.* 785. *& ſuiv.*

Pierre II. Czar de Moſcovie, oblige le Comte de Saxe de ſe retirer de la Curlande, 798. Mort de ce Prince, 803.

Polignac (L'Abbé de), depuis Cardinal, Ambaſſadeur de Louis XIV. en Pologne, chargé de propoſer le Prince de Conti pour Roi, écarte divers prétendans à cette Couronne, 353. L'Electeur de Saxe, auquel on ne penſoit pas, devient concurrent de ce Prince, *ibid.* Embarras de ce Miniſtre ſur ce contre-tems, 354. Ses équipages ſont pillés, 356. Il ſe rend à Gertruydemberg avec le Maréchal d'Uxelles, 365. Ils entrent en conférence, & propoſent d'accepter les préliminaires propoſés ci-devant par les Alliés, 565. La Cour de Vienne traverſe cette négociation, *ibid.* Conditions impoſées par les Alliés, *ibid.* Remontrances de ces deux Miniſtres à ce ſujet, *ibid.* Motifs de la rupture de ces conférences, 566. *& ſuiv.*

Pologne (La République de) ſes prétentions ſur la Curlande, 854.

Porte (La) ſes plaintes contre l'Empereur, aux Puiſſances médiatrices, 750. Les demandes de l'Empereur paroiſſent exorbitantes au Divan, 751. Le Sultan fait courir un Manifeſte, *ibid.*

Potock, (Theodore) Archevêque de Gneſne, convoque l'aſſemblée pour l'élection d'un Roi de Pologne, 816. Pluſieurs Palatins propoſent d'élire Staniſlas, 817. L'Empereur & la Czarine s'y oppoſent, *ibid.* Le Prince Wienowieski, ſe déclare pour l'Electeur de Saxe, *ibid.* La Diète Electorale s'ouvre, & Staniſlas eſt élu Roi, 818. On procede à une nouvelle élection, où Frederic Auguſte, Electeur de Saxe, eſt élu, 819.

Przependowski, (Caſtellan de Culm) s'intrigue pour faire obtenir la Couronne de Pologne à l'Electeur de Saxe, 353. Son embarras pour tenir ſes promeſſes à ce Prince, 354. Ses remontrances à l'aſſemblée, empêchent l'élection du Prince de Conti, *ibid.*

R.

Radjouski, (Le Cardinal) Primat de Pologne, propoſe un accommodement entre le Roi de Pologne & celui de Suéde, 407. Caractère de ce Prélat, *ibid.* Il a Audience de Charles, 408. Il inſtruit les

Digitized by Google

Palatine de la réponſe de ce Prince, *ibid.*
Ragotki, (Vaivode de Tranſilvanie) eſt en guerre contre les Turcs, 2. Il obtient trois ou quatre mille hommes de l'Empereur, qu'il joint à ſes troupes, avec leſquelles il défait près d'Arad un gros corps de Muſulmans, *ibid.* Il eſt défait enſuite par le Grand Viſir, 3. Il demande du ſecours à l'Empereur qui ne veut plus l'écouter, *ibid.* Il défait les Turcs en pluſieurs rencontres, mais il eſt bleſſé à mort dont il meurt à Varadin, 9.
Ragotski, (François) fils du précédent, céde à l'Empereur les Comtés de Zathmar & de Zambolich en Hongrie, 10. Il tente inutilement de ſe rendre maître de Tokai & du château de Montaſch, 48. Trait de fidélité de la part de la Princeſſe de Ragotski, mere de ce Prince, *ibid.* Il ſe prépare à diſputer le paſſage de la haute Hongrie, aux troupes Imperiales, 49. Il met bas les armes & donne la liberté au Comte de Staremberg qu'il charge d'obtenir ſa grace de l'Empereur, 54. Il dépêche le Comte Colonitz à la Cour, pour y menager ſes interêts, 55. Il n'en reçoit que des réponſes vagues, qui le déterminent d'avoir recours à la Princeſſe ſa mere, qui obtient ſa grace de l'Empereur, *ibid.* A quelles conditions, *ibid.* Il ſe reconcilie avec l'Empereur & eſt rétabli dans tous ſes biens, 56. Il trouve moyen de s'échaper de ſa priſon, & fait ſoulever les Hongrois, 443. Il convoque une aſſemblée des Seigneurs Hongrois, 464. Réſultat de cette aſſemblée, *ibid.* Il prend Strigonie d'aſſaut, 495. Il eſt battu par le General Heiſſler & Tronchin, 535. Il aſſemble les Seigneurs de ſon parti, qui lui confirment le commandement en chef de l'armée, 536. Il déſavoue le traité du Comte Caroli, fait avec la Maiſon d'Autriche, 617. Il ſe retire en France, 628. Il fait révolter la Tranſilvanie, 907. Il eſt déclaré rebelle, *ibid.*
Raſtad, Conférences qui y ſont tenues pour négocier la paix entre l'Empereur & la France, 706. Propoſitions de l'Empereur, *ibid.* Prétentions de Louis XIV. 707. Le ſecret de ces négociations donne de l'ombrage dans l'Empire, *ibid.* Lettres du Prince Eugene pour le diſſiper, 708. Louis XIV. ordonne au Maréchal de Villars de tenir ferme & de ſoutenir ſes premieres propoſitions, *ibid.* Cette fermeté force l'Empereur à ſe déſiſter de ſes prétentions ſur la baſſe Alſace, 709. On diſcute les interêts des Electeurs de Cologne & de Bavière, *ibid.* Les Plenipotentiaires ſe ſéparent & reviennent à Raſtad, où ils ſignent la paix, *ibid.*
Ravignan, (Le Marquis de) ſurprend un convoi des Alliés, 569.
Reis Effendi, Plenipotentiaire du Grand Seigneur, rompt le Congrès de Nimeron, 892. Les Impériaux mettent inutilement tout en uſage pour renouer les conférences, 893.
Riſwick. Les Plenipotentiaires s'y aſſemblent, 362. Le Baron de Lillierot, Plenipotentiaire de Suéde, ouvre les conférences par un diſcours, *ibid.* Et demande les pouvoirs des Ambaſſadeurs des Alliés, pour les communiquer à ceux de France, *ibid.* Prétentions de l'Empereur, communiquées par un Mémoire, 363. Obſervations des Etats d'Empire ſur ce Mémoire, *ibid.* Propoſitions reſpectives de la part de la France, *ibid.* Proteſtation du Roi de France, de demeurer libre de tout engagement, le terme fixé, expiré, 364. L'irréſolution des Alliés, le détermine à garder Straſbourg, *ibid.* Il offre de reſtituer Barcelone en equivalent, *ibid.* Les negociations trainent en longueur, les Eſpagnols font leur paix, particulierement avec la France, 365. Conditions du traité, *ibid.* Article ſéparé qui regarde l'Empereur & l'Empire, *ibid.* Traité fait pareillement avec la Hollande, 366. A quelles conditions, *ibid.* Autres conditions du traité fait entre l'Angleterre & la France, *ibid.* Proteſtations anticipées du Roi Jacques, contre ce traité, & l'article ſecret concernant la Reine ſon épouſe, *ibid.* Tréve entre la France & l'Empire, qui font recommencer les conférences des Plenipotentiaires Impériaux & François, 367. Obſtacles entre les deux Puiſſances, levés, 368. Traité en conſéquence, & à quelles conditions, *ibid. & ſuiv.* Les Princes Proteſtans refuſent de ſigner ce traité, 370. Ils juſtifient inutilement leur refus & ratifient finalement le traité, 371. Difficultés nouvelles pour l'exécution, autoriſées ſous-main par l'Empereur, 372.

Rohan (le Cardinal de) fait revivre ſon droit de Scéance à la Diéte de Ratiſbonne, 776.

S.

Saint Hilaire (le Marquis de) a un bras emporté d'un boulet de canon, à côté du Maréchal de Turenne, qui en reçoit un autre qui le renverſe mort, 121. Réponſe remarquable de cet officier à ſon fils, ſur ce malheur, *ibid.*

Saxe-Lawenbourg, (Le Duc de) la mort de ce Prince fait un évenement qui intereſſe les Puiſſances du Nord, 254. Prétentions de ſa maiſon ſur l'Electorat de Saxe, 255.

Saxe (Le Comte Maurice de) eſt élu par les Etats de Curlande pour leur Duc 797. La Czarinne Catherine favoriſe cette élection, *ibid.* Les Polonois la déclarent nulle, *ibid.*

Savoye (Le Duc de) Roi de Sardaigne, prend la réſolution de pénétrer en Dauphiné, 313. Il bombarde Pignerol, *ibid.* Les Alliés quittent les environs de cette place, ſur l'avis de la marche de Catinat, *ibid.* Il ſe détermine contre l'arrêt du conſeil de guerre, à donner bataille, *ibid.* Diſpoſition de l'armée alliée, 304. Il perd la bataille, *ibid.* L'armée Alliée commandée par le Duc & le Prince Eugene, aſſiége Caſal & le prend, 336. Capitulation de cette forteresſe, *ibid.* Les négociations de ce Prince avec la France, font évanouir les projets des Alliés, 337. Les mouvemens d'Italie n'empêchent point le Duc d'écouter les propoſitions de paix de la France, 347. Traité ſecret entre ces deux Puiſſances, *ibid.* Articles de ce Traité, *ibid.* Il ne paroît d'abord que ſous le nom de neutralité d'Italie, *ibid.* Il fait part à l'Empereur des offres qu'on lui fait, 348. Ce Prince tâche de le diſſuader de les accepter, *ibid.* Il propoſe une trève en Italie à ſes Alliés, *ibid.* Il les menace & les force de publier la neutralité, *ibid.* Ce Prince inconſtant, négocie un Traité avec l'Empereur, contre la France, 421. Il fait ſes conditions qui lui ſont accordées, & le Traité eſt conclu, 423. Mouvemens de ce Prince pour l'exécution de ſes projets ſur le Dauphiné & Toulon, 525. Il ſe démet du commandement de l'Armée Impériale d'Italie, 562. Il fait un Traité particulier avec la France, 677. Déclaré Généraliſſime des armées combinées, il ſoumet toutes les Villes du Milanès, 831. Raiſons de ce Prince pour rompre avec l'Empereur 832. Il prend le commandement de l'armée des Alliés, 857. Il s'empare de Gonzague & de Rogiovolo, 858. Les armées Alliées ſe mettent en quartier de rafraichiſſement après la retraite des Impériaux - 863.

Schulembourg, (Le Comte de) Belle retraite de ce Géneral, qui merite l'éloge du Roi de Suède, 441. Trompé par le Comte de Renſchild General Suédois, il s'avance à Fravenſtadt & lui livre bataille 479. Journal de ce combat, 480. Sa defaite eſt complette, 481.

Seckendorff, (Le Comte de) fait le ſiége de Niſſa, dont il ſe rend maitre, 888. Il prend Uſita, 890. Il reçoit des ordres de ſe rendre à Vienne, & de remettre le commandement au Comte Philippi, 891. Défiance de ſa conduite, par la Cour de Vienne, 904. Il y préſente un mémoire pour ſe juſtifier, *ibid.* Commiſſaires nommés pour inſtruire ſon procès, 905.

Serin (Le Comte de) défait les Turcs dans une ambuſcade qu'il leur avoit dreſſée, 21. Progrès des Impériaux contre les Turcs, ſous le commandement de ce Seigneur, 23 Il forme le deſſein avec le Comte de Tartembach de négocier avec les Tures, 44. Il forme le deſſein de ſe rendre ſouverain de la Croatie & de la Syrie, aidé des forces de l'Empire Ottoman, 45. La conjuration de ce Seigneur découverte & denué de tout ſecours, il prend le parti d'envoyer à Vienne pour tâcher de juſtifier ſa conduite, 50. Il n'eſt point écouté à Vienne, *ibid.* Il charge un Réligieux de négocier ſa paix avec l'Empereur, 51. Il remet ſon fils unique à ce Réligieux avec un Blanc ſeing, *ibid.* Il eſt aſſiégé dans Schackétoro, d'où il ſe ſauve avec le Marquis de Frangipani, 52. Ils ſont arretés l'un & l'autre & conduits à Vienne, trahis par Kéri, *ibid.* Il fait avertir l'Empereur des mauvaiſes diſpoſitions des Turcs, 54. L'Empereur lui fait dire d'engager le Prince Ragotsky à rentrer

trer dans ſon obéiſſance, *ibid.* Il écrit en conſéquence à ce Prince, *ibid.* Il s'efforce inutilement de ſe juſtifier, tout concourt au contraire à ſa perte, 56. Il écrit à l'Empereur ſans effet, 57. Sa détention opere la ſoumiſſion du reſte des mécontens, *ibid.* Les Commiſſaires ayant inſtruit ſon procès, & celui des Comtes Frangipani & Nadaſti, ils ſont condamnés à avoir la tête tranchée, la main droite coupée & dégradez de nobleſſe, 61. Il eſt exécuté à Neuſtadt, *ibid.* Son fils eſt nommé Gadé, ſa punition étant paſſée juſqu'à ſes deſcendans, *ibid.*

Sobieſky, (Jean) Roi de Pologne, s'engage par un Traité particulier, à marcher en perſonne au ſecours de Vienne, au cas que les Turcs en faſſent le ſiége, 180. Il leve des Troupes, *ibid.* Il arrive à Ollebrune avec un corps d'armée, 190. Entrevue de ce Prince avec le Duc de Lorraine, avec qui il concerte tout pour le ſecours de Vienne, 191. Il ſe met en marche pour ſurprendre Barcan, 196. Il eſt défait par les Turcs, 197. Le Duc de Lorraine les arrête, *ibid.* Les Turcs ſe remettent en bataille deux jours après, dans la plaine de Barcan, 198. Diſpoſition de leur armée & de celle des Chrétiens, *ibid.* Les Turcs engagent un combat, *ibid.* Le Roi les laiſſe s'engager, & ſont obligés de prendre la fuite, 199. Leur défaite eſt ſuivie de la priſe de Barcan, *ibid.* L'armée Chrétienne aſſiége Strigonie, 200. Le Gouverneur demande à capituler, *ibid.* Articles de la capitulation, *ibid.* La mort de ce Prince, fait naître les intrigues du Cardinal Primat, 352. Ce Prélat fixe l'élection d'un ſucceſſeur à la Couronne, *ibid.* La prédilection de la Reine Douairiere en faveur du Prince Alexandre ſon fils, & du Roi, lui fait perdre ſes partiſans, *ibid.* Aſſemblée pour l'Election, 354.

Soiſſons. Ouverture du Congrès dans cette Ville pour convenir de la paix, 800. Il a le même ſort que celui de Cambrai, sien n'y eſt decidé, 801.

Soliman, (Empereur des Turcs) monté ſur le Trône après la dépoſition de ſon frère, ne s'occupe qu'à faire des préparatifs de guerre contre l'Empereur, 241. Il vient commander en perſonne ſon armée en Hongrie, 338. Il ſe retire à l'approche de l'Electeur de Saxe à Orſova, 339. Il fait repaſſer le Danube à ſes troupes, & laiſſe le ſoin au grand Vizir, des préparatifs de la prochaine campagne, *ibid.* Il s'empare de Titoul & y fait mettre le feu, 373. Il ſe retire à la vûe des Impériaux, & prend le chemin de Tranſilvanie, *ibid.* L'envie de ſe rendre maître de Seguédin lui fait, perdre la bataille de Zenta, 374. Il s'enfuit à Témeſwar, 376. Révolutions en Boſnie, *ibid.* Il ſouhaite la paix, 377. L'armée Turque s'aſſemble ſous Belgrade, *ibid.* Il a recours au Roi d'Angleterre pour négocier la paix, 379. Conférences de Carlowitz, *ibid.* Traité en conſéquence, *ibid.*

Souches, (Le Comte de) met garniſon Allemande dans Tokai & dans pluſieurs autres places d'Hongrie, au nom de l'Empereur, 11. Il envoie un corps de troupes à Waradin pour en renforcer la garniſon, les habitans en ferment les portes, & ſe donnent au Turc, 12. Il prend ſes ſûretés contre les Turcs en Hongrie, *ibid.* Il diſperſe un corps de 14000. Turcs, & défait encore le Bacha de Bude auprès de Léwenz, 24.

Starhemberg, (Le Comte de) Général Autrichien, vient chercher l'armée Eſpagnole campée auprès de Saragoſſe, 572. Il attaque Philippe V. qui la commande en perſonne, & la met en déſordre, *ibid.* Il vient trop tard au ſecours de Brihuéga, 574. Il eſt entierement défait à la bataille de Villavicioſa, *ibid.*

Stenbock, Général Suédois, vend ſes terres de Scanie, pour payer les troupes de Suède qu'il commande, 584. Elles le preſſent par cet acte de généroſité, de les mener au combat contre les ennemis de Charles, *ibid.* Il marche aux Danois, les défait, & les force de ſe retirer, *ibid.* Il entreprend de livrer bataille aux Saxons, 662. Il marche aux Danois pour empêcher leur jonction avec leurs alliés, 663. Il les attaque à Cadebuſch & les défait, *ibid.* Les Suédois entrent dans le Holſtein que ce Général met à contribution, 664. Altena eſt réduit en cendres, *ibid.* Il juſtifie ſa conduite ſur cette incendie, *ibid.* Reponſe des Généraux Saxons & Danois au ma-

niſeſte qu'il fait publier à cette occaſion, 665. Il ſe retire ſous le canon de Tonningen, où l'Adminiſtrateur du Holſtein le reçoit, 668. Il offre de ſe retirer en Poméranie, 671. Le refus qu'on lui en fait, le force à ſe rendre priſonnier avec ſes troupes, 672.

Strasbourg, capitulation accordée à cette Ville par S. M. T. C. 175.

Strigonie, (L'Evêque de) Primat d'Hongrie, eſt chargé par la Cour de Vienne de négocier avec les mécontens, 157. Il s'adreſſe à Tékéli, *ibid.* Demandes des mécontens, *ibid.*

Suabe, (Le Comte de) auſſi mécontent que les Princes Allemands de la perte de tant d'hommes, refuſe de fournir ſon contingent, 457.

Suède, (La) Préparatifs de la Régence pour mettre la Province de Scanie en état de défenſe 581. Le commandement des troupes eſt confié au Général Steinbock, *ibid.* Moiens dont le Général Craſſau ſe ſert pour ſortir de Pologne, *ibid.* Traité ſingulier fait entre l'Empire, la Hollande & l'Angleterre, au ſujet de la guerre contre Charles XII, 583. Il n'a cependant point d'exécution, *ibid.* Les Moſcovites s'emparent de Wibourg, de Dunémonde & de Riga, 585. La Cour ſollicite pluſieurs Puiſſances d'entrer dans ſes interets, 660. Diſpoſitions de cette Couronne pour la paix,

Suiſſes (Les) demeurent attachés à la France, & refuſent le paſſage au Duc de Lorraine, 84. Ils refuſent de ſe déclarer contre la France, 97.

T.

Tallard, (Le Comte de) joint les troupes de l'Electeur de Cologne, 421. Progrès de ce Général, *ibid.* Il marche à la rencontre des Alliés à Spire, & les charge, 434. Il eſt mis d'abord en déſordre, & les met à la fin en déroute & gagne la bataille, 435. Priſe de Landaw, *ibid.*

Tartares (Les) font une irruption dans les Etats du Czar, 629. Ils ſont diſperſés par le Prince Galliczin, *ibid.*

Tattembach, (Le Comte de) eſt arrêté, & avoue ſon engagement avec le Comte de Serin, 47. Son Jugement eſt différé, & pourquoi, 61. Il ſubit le même ſort des autres conjurés & eſt exécuté à Gratz, 162.

Teſſé, (Le Maréchal de) Chaſſe les Alliés du poſte de Sainte Catherine, & oblige le Duc de Savoye à lever le ſiége de Toulon, 510

Tekeli, (Le jeune) Se ſauve en Tranſilvanie, 60. Origine de ce Prince, 153. Il ſe ſauve de Kus dans le château de Licotta, d'où il ſe ſauve une ſeconde fois en Pologne, 154. Il cherche une aſile en Tranſilvanie, où le Prince Abaffi le fait ſon premier Miniſtre, & lui donne le commandement de ſes troupes, *ibid.* Il aſſiége Monchats, 155. Il publie un manifeſte, prend Epéries & pluſieurs autres places, *ibid.* Il défait les troupes Impériales à Zathmar, & paſſe le reſte au fil de l'épée, qui s'étoit ſauvé dans le château de Roſemberg, 156. Il ſe rend maitre de Buſtroc, 158. Il convient d'une trêve de quelques mois avec les Impériaux, *ibid.* La trêve d'Œdembourg eſt rompue, 178. Tékéli ſurprend Zathmar & marche à Caſſovie dont il ſe rend maitre, *ibid.* Il ravage la Siléſie pendant que les Turcs aſſiégent Tokai & Filek, *ibid.* Il eſt declaré Prince de la haute Hongrie par le Grand Vizir, 179. Il fait publier un manifeſte, qui fait un ſi grand effet, que les principales villes d'Hongrie ouvrent leurs portes aux Mécontens, 182. Il ravage la Moravie, mais les déſordres ceſſent, ſur la menace d'uſer de repréſailles, 189. Les Turcs le font arrêter & eſt mis aux fers, 217. Le Grand Seigneur ſe declare en ſa faveur, pour ſucceder au Prince Abaffi, 281. Il paroit ſur les frontieres de Tranſilvanie, taille en pieces le corps de troupes Impériales & fait le Général Heiſler qui les commandoit, priſonnier de guerre, *ibid.* Il pourſuit le Prince Auguſte d'Hanovre dans la plaine, diſperſe le corps de cavalerie que commande ce Prince qui y eſt tué, 283

Tékeli, (La Comteſſe) Soutient un blocus de deux ans dans Monchats, 239. Le manque des vivres & de munitions l'obligent d'écouter les propoſitions de l'Em-

pereur, *ibid.* Elle lui remet cette place par capitulation, 240. Elle eſt enfermée dans un Couvent de Vienne, avec ſa fille, *ibid.* Son fils eſt envoyé à Prague chez les Jéſuites, *ibid.*

Tercy, (Le Marquis de) reçoit des ordres de renouer les négociations de paix, 564. Propoſitions de la France, faites par ſon miniſtere, *ibid.* Elles ne ſont point reçûes, 565

Traité de paix, en 1669. entre la France & l'Eſpagne, 6. Articles principaux de ce traité, *ibid. & ſuiv.* Autre traité entre la France, l'Angleterre & les Hollandois, pour la paix du Nord, 7. Conditions de ce traité, *ibid.* Paix entre les Couronnes du Nord, A quelles conditions, *ibid. & ſuiv.* Traité entre le Roi de Suéde & celui de France d'une part, & l'Electeur de Brandebourg de l'autre, 166. Conditions de ce traité, *ibid.* Autre traité de paix entre les Rois de France & de Suéde, avec celui de Danemarck, *ibid.* Articles de ce traité, 167. Autre article particulier du même traité, qui regarde le Duc d'Holſtein-Gottorp, *ibid.*

Traité de paix, Entre la France & l'Angleterre, 695. Autre, entre la premiere de ces deux Couronnes & les Hollandois, *ibid.* Autre entre la même Couronne & la Savoye, 696. Autre, entre cette même Couronne & l'Electeur de Brandebourg, *ibid.* Traité conclu entre l'Eſpagne, la Savoye & l'Angleterre, 697. Traité de Radſtadt entre l'Empereur & la France, 709. *& ſuiv.* Articles ajoûtés à ce traité, 730. Traité pour la Barriere, 735. Traité de Paſſarowitz entre l'Empereur & le Ture, 752. Traité de la Quadruple Alliance, 753. Précis de ce traité, *ibid.* Traité entre l'Empereur & le Pape Innocent XIII. au ſujet de Commachio, 778. Autres traités du même Prince avec le Roi d'Eſpagne & entr'autres, celui concernant le Duché de Parme, 779. Diſpoſitions de l'Europe à l'égard de ces traités, 781. Traité de garantie entre la France, la Pruſſe & l'Angleterre, *ibid.* Les Hollandois refuſent d'y accéder, & pourquoi, 782. Nouveau traité entre la Suéde & le Czar, *ibid.* Traité d'alliance défenſive entre le Roi de Pruſſe & la Czarinne, 792. Précis de ce traité, *ibid.* Traité d'union entre l'Empereur, l'Eſpagne & l'Angleterre, 801. Les Hollandois accédent à ce traité, *ibid.* Traité d'alliance entre les Rois de Suéde & d'Angleterre, & le Duc de Wolfembuttel, pour la défenſe de leurs Etats d'Allemagne, 806. La Pragmatique ſanction eſt garantie par les Anglois & la Hollande par le traité de Tinne, *ibid.* Traité de Vienne entre les Rois d'Eſpagne & d'Angleterre avec l'Empereur, *ibid.* Traité de paix entre l'Empereur & la Porte, 925. *& ſuiv.* Autre traité entre la Moſcovie & les Turcs, 926. Conditions de ce traité, *ibid.*

Truchſes, (Le General) raſſemble les débris de l'armée Impériale, & ſe retire du côté de la Porte de Fer, 339

Tures, (Les) S'emparent de preſque toute la Tranſilvanie, 3. Ils envoyent une armée ſur les frontieres de cette Province, & demandent la tête du jeune Ragotsky, & toutes les poſſeſſions de ſon pere en Hongrie, 9. Expéditions des Turcs dans le Comté de Zathmar, 14. Ils s'emparent de la Tranſilvanie, 19. Ils s'avancent vers le Frioul, 21. Ils favoriſent les Mécontens d'Hongrie & pendant qu'ils veulent amuſer Léopold par des propoſitions de paix, ils font des préparatifs de guerre, 231. Diſpoſition de leur armée, 232. Ils perdent pluſieurs places, 240. Ils abandonnent leur camp, 241. Les Tures informés par Tékéli de la déclaration de guerre de la France contre l'Empereur, refuſent d'écouter aucune propoſition de paix, 240. Uſage reçû à Conſtantinople de s'aſſurer de la perſonne des Miniſtres des Souverains à qui la Porte declare la guerre, 586. Ils remportent quelques avantages ſur les Impériaux, 888. Ils paſſent le Timoc, ſans pouvoir entamer les Impériaux, 891. Ils reprennent Niſſa, 892. Ils ſe mettent en campagne & ſont repouſſés devant le Fort de Sainte Catherine, 908. Peu découragés de cet échec, ils chaſſent les Impériaux de pluſieurs poſtes & prennent Meadia, 909. Ils font le ſiége d'Orſova, *ibid.* Ils ſont battus & forcés de le lever, 910. Ils aſſiégent de nouveau cette place 911. Elle ſe rend, 912. Differens mouvemens des deux armées, *ibid.* Ils aſſiegent Belgrade, 920.

Turenne, (Le Vicomte de) Pourſuit les Al-

lemans & s'empare de pluſieurs places de l'Electeur de Brandebourg en Weſtphalie, 75. D'où ils ſont finalement chaſſés, *ibid.* Il forme le projet d'empêcher la jonction du Duc de Lorraine avec l'armée Impériale 87. Bataille de Sintzeim, 88. La victoire eſt long tems diſputée, mais le Vicomte reſte maitre à la fin, du champ de bataille, 89. Il fait repaſſer le Rhin quatre jours après, à ſon armée, & ſe ſaiſit de Neuſtadt, 90. Les Impériaux viennent ſe camper ſur le Nekre où ils ſe retranchent, *ibid.* Ils les forcent de ſe retirer, *ibid.* Il ravage le Palatinat, 91. Les Impériaux s'étant rendus maitres de la haute Alſace, le Vicomte n'a d'autre reſſource que de marcher à eux, il exécute ce projet, 93. Bataille d'Ensheim, 94. Les Impériaux ſont battus & mis hors d'état de tenir la campagne, 95. Aſſuré de la parole des Suiſſes, il prend la réſolution de forcer les Impériaux à repaſſer le Rhin, 97. Il arrive à Béfort, dont il fait lever le ſiége, 98. Les Impériaux ſurpris de cette manœuvre, abandonnent leurs quartiers les plus avancés, *ibid.* Il les joint à Mulhauſen, il s'y donne un combat de cavalerie, où les Impériaux ſont battus, *ibid.* Ils ſe retirent aux environs de Turkeim, où ils attendent le Vicomte, qui les attaque & les bat, 99. Les Impériaux ſe retirent & repaſſent le Rhin à Straſbourg, 100. Il ſe hâte d'entrer en Alſace pour prévenir les intrigues de Montécuculi, 118. Il paſſe le Rhin, comme le ſeul moyen de couper la communication entre Straſbourg & l'armée Impériale, 119. Il prévient Montécuculi, qui marche pour lui livrer bataille, *ibid.* Il eſt tué d'un boulet de canon en allant viſiter un endroit avantageux pour y dreſſer une Batterie, 121

U.

Ulrique-Eleonore, (La Princeſſe) eſt déclarée Reine de Suéde après la mort de Charles XII. ſon frère, 757. Elle cede au Roi d'Angleterre les Duchés de Breme & de Werden, *ibid.* Les Rois de Pruſſe & de Danemarck font la paix avec la Suéde, 758. Le Roi de Pologne convient auſſi d'un armiſtice avec elle, *ibid.* A quelles conditions, *ibid.* Le Czar, ſeul ennemi de cette Couronne, fait enfin la paix & lui reſtitue la Finlande, 759

V.

Van-Gale, (Bernard) Evêque de Munſter, diviſion de ce Prélat avec les habitans de cette ville, 12. Il l'aſſiége, *ibid.* Les habitans demandent du ſecours aux Hollandois, qui leur promettent une ſomme d'argent & leur médiation, 13. L'Evêque la rejette, *ibid.* Les Munſtériens ſe ſoumettent à leur Evêque, 14. Il y fait conſtruire une citadelle pour les contenir, *ibid.* Il fait la guerre aux Hollandois, & fait une ligue contre eux avec le Roi d'Angleterre, 29. Prétextes dont il ſe ſert, pour autoriſer ſes hoſtilités, *ibid.* Il ravage les Provinces-Unies, 30. Avantages que les Alliés remportent ſur ce Prélat, 31. Il aſſiége Groningue & le leve, 70. Il ne peut ſe maintenir dans Couvorde, dont les Munſtériens ſont chaſſés, *ibid.* Il s'empare de Frédinghuiſen & de pluſieurs autres places du Duché de Bremen, 131. Il cede au Duc de Zell le commandement, qui s'empare de Staden, 132. Partage des couquêtes entre les Alliés, *ibid.* Sa mort, 163

Vaudemont, (Le Prince de) A l'approche de l'armée du Maréchal de Villeroi, fait une retraite mémorable, 328. Il aſſiége les Mécontens dans Tokai & les détruit, 372

Vendôme, (Le Duc de) Envoyé en Italie, pour y commander l'armée Françoiſe, à la place de Villeroi, 412. Il commence par entrer dans Mantoue & à le ravitailler, *ibid.* Differens avantages des François ſur les Impériaux, *ibid.* Il feint d'attaquer Regio, 415. Ce Prince en veut à Luzara, *ibid.* Les deux armées s'y rencontrent, où il ſe donne une action dont l'une & l'autre s'attribuent l'honneur, *ibid.* Ce combat eſt avantageux aux François qui s'emparent de Luzara & de Guaſtalla, *ibid.* Priſe de Governolo, *ibid.* Conquêtes de ce Prince en Italie ſur le Duc de Savoye, 442. Le Duc arrête les fuyards à Caſſan, & les remene à la charge, 450. Il met les Allemands en fuite quoique bleſſé, *ibid.*

Digitized by Google

TABLE DES MATIERES.

Le Duc informé de la diſpoſition du Prince Eugene, ſe détermine à lui livrer bataille, 497. Il attaque les Alliés à Calcinato, où ils ſont défaits, 498. Prend Salo, & vient ſe poſter à Rivoli, 499. Il eſt rappellé par le Roi pour aller commander en Flandre, *ibid.* Il ſe rend maître de Gand & de Bruges, & met toute la Flandre Hollandoiſe & le Brabant à contribution, 528. La bataille d'Oudenarde s'engage, *ibid.* Les deux armées s'attribuent la victoire, 529. Il veut livrer bataille aux Alliés, le Duc de Bourgogne s'y oppoſe, 531. Sa ſeule préſence en Eſpagne y ranime le courage des troupes, 572. Sa mort, 659

Vienne, Siége de cette capitale d'Autriche par les Turcs, 185. Ils ſont repouſſés dans une ſortie, 186. On dépêche au Roi de Pologne pour venir au ſecours, *ibid.* Le Duc de Lorraine ſoulage les aſſiégés, en empêchant la jonction des Turcs avec les Mécontens, 189. Il les empêche de rétablir le Pont de Vienne, 190. Il avertit les aſſiégés par des feux, que le ſecours eſt arrivé, 191. Il marche à leur ſecours d'un côté, & les Polonois par un autre, ſans aucun obſtacle, *ibid.* Diſpoſition de l'armée Chrétienne, *ibid.* Differens combats entre cette armée & celle des Turcs, 192. Ils prennent la fuite & ſont forcés dans leur camp, 194. Où ils laiſſent le grand Etendard de l'Empire Otoman, *ibid.* La méſintelligence des Princes d'Allemagne, & des Generaux des Cercles, fait qu'on ne tire pas tout l'avantage qu'on auroit dû faire de cette victoire, 196. Négociations pour la paix, entamées dans cette capitale d'Autriche, 868. Articles préliminaires qui y ſont arrêtés, 869. Ils y ſont approuvés par les Rois d'Angleterre, de Sardaigne, des deux Siciles, & des Etats Generaux, 873. Ils ſont ſignés à Vienne par les Miniſtres de l'Empereur & du Roi de France, 881

Vienne, (La Cour de) rejette les préliminaires de paix, 594. Son Ambaſſadeur en fait des reproches à la Reine Anne, *ibid.* Elle traverſe les négociations pour la paix, 600. Conférences tenuës à Vienne, pour regler les préliminaires de paix, 795. Congrès indiqué à Soiſſons, *ibid.*

Villars (Le Marquis de) Pourſuit le Prince de Bade dans ſa retraite, & le défait à Fridlingue, 420. Il ſe rend maître de ce fort, *ibid.* Cette victoire lui vaut le bâton de Maréchal, *ibid.* Il repaſſe le Rhin dans le deſſein de joindre l'armée Bavaroiſe, 421. Les Suiſſes le font échouer, *ibid.* Il aſſemble l'armée à Straſbourg, s'empare du fort de Kell & de pluſieurs autres, 425. Il arrive à propos avec l'Electeur & défait entierement le Comte de Styrum, dans ſes lignes, 430. Il ſe brouille avec l'Electeur, 444. Il eſſaye d'attaquer les lignes des Alliés ſans réuſſite, 471. Il ſe retire ſous Straſbourg, 472. Il force le Marquis de Bade à abandonner ſon camp, & la ville de Druſenheim, 493. Il s'empare de Lauterbourg, *ibid.* Il chaſſe les Allemans de pluſieurs poſtes, & ſe rend maître d'Haguenau, 494. Il force les lignes de Stolhoffen, 512. Il dépêche à la Marquiſe de Bade, qui abandonne ſon château de Raſtadt, de la protection du Roi, 512. Elle y revient ſur ſa parole, *ibid.* Il comble les lignes 513. Force les Impériaux de ſe retirer à Heilbron, & leve des contributions dans le Wirtemberg, *ibid.* Il défait le Général Janus, qui eſt fait priſonnier, 514. Il paſſe le Nekre & rompt par-là les meſures des Impériaux, 516. Il s'avance à Heidelberg & met le Palatinat à contribution, *ibid.* Il repaſſe le Rhin & diſtribue ſes troupes dans leurs quartiers, 517. Il eſt bleſſé d'un coup de feu à Malplaquet, 555. Il marche en ordre de bataille juſqu'à la portée du canon des Alliés, 568. Mais il ſe retire du côté d'Arras, dans une ſituation avantageuſe, 569. Diſpoſition de l'armée Françoiſe ſous ſes ordres, 647. Meſures de ce Général pour faire échouer le projet des Alliés ſur Landrecy, 649. Il force les lignes de Dénain, 650. Et s'empare du poſte de Pouvrai, 651. Cette journée fatale aux Alliés, & ſuivie de la priſe de Marchienne, 652. Il aſſiége Douai & le prend, 653. Le Queſnoy éprouve le même ſort, 654. Et Bouchain ne tarde pas à en éprouver un pareil, 655. Les armées ſe ſeparent, 656. Il prévient le Prince Eugene & fait le ſiége de Landaw, 702. Priſe de cette place, *ibid.* Il force les lignes de Fribourg, dont enſuite il fait le ſiége, 704. Il s'en rend maître, 705. Il ſe rend à Raſtadt, 706. De retour à la Cour, il ſe

jette au pieds du Roi & l'assure du respect du Prince Eugene pour sa personne, 732. Réponse de ce Prince, *ibid.*

Villeroi, (Le Maréchal de) Est chargé du commandement du siége de Charle-Roi, 312. Et le Marquis de Vauban de la conduite des attaques, *ibid.* Le Gouverneur capitule, 313. Il tâche de traverser le siége de Namur en faisant celui de Divimude, & de Deinse, 330. Cette entreprise n'ayant pas reussi, il en fait une seconde sur Bruxelles. 331. Il s'en approche, *ibid.* Il fait des propositions au Prince de Bergues qui en est Gouverneur, 332. On cherche à l'amuser, il le fait bombarder, *ibid.* Il fait plusieurs autres tentatives pour secourir Namur, mais sans succès, 333. Il est commandé pour prendre le commandement de l'armée en Italie, à la place de Catinat, 402. Il apporte avec lui l'ordre de livrer bataille, *ibid.* Il passe l'Oglio pour exécuter ses ordres, *ibid.* Bataille de Chiari, *ibid.* Les François se retirent à une lieue & demie du champ de bataille, *ibid* A l'entrée de la campagne, il partage son armée en differens corps, 410. Il choisit Crémone pour sa résidence, *ibid.* Il neglige l'avis qu'on lui donne, que le Prince Eugene veut surprendre cette place, *ibid.* Le jour suivant, les Allemans y sont introduits & le font prisonnier, 411. Remis en liberté, il passe en Flandre où il prend Tongres, 432

W.

Wallis (le Général) est nommé pour commander en chef l'armée Impériale, 916. Il marche contre les infidèles, *ibid.* Combat de Croska à l'avantage des Turcs, Différends mouvemens des deux armées 918. Il marche de nouveau pour attaquer les Turcs, 919. L'affaire s'engage, & ils sont battus, *ibid.* On le rend responsable des mauvais succès de la campagne, & est disgracié, 924

Wesselini, (Palatin d'Hongrie) detourne la Princesse de Ragotski de rendre à l'Empereur Erchet & Onod. 11. Il convoque les Etats à Cassovie, 16. Ses brigues pour empêcher l'assemblée de l'arrière-ban découvertes par le Comte de Rothal, 23.

Wirtemberg, (le Duc de) marche au secours de ses Etats, & quitte l'armée Impériale, 418. Il tente de forcer les lignes de Wissembourg, 658. Mais il est prévenu par le Maréchal d'Harcourt, qui le force à repasser le Rhin, 659

Wourmb (Le Comte de) Est renvoyé en Hongrie, avec le commandement des troupes Impériales, 557. Il attaque Tékéli, 158. La victoire se dispute long-tems & Tékéli se retire en bon ordre sous le canon d'Altsol, *ibid.*

Fin de la Table des Matieres.

651095